REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1886

UNIVERSITY OF TORONTO

AP
20
R5
pér. 3
t. 74

20339
6

LES

ORIGINES DE LA BIBLE

HISTOIRE ET LÉGENDE

(PREMIÈRE PARTIE.)

La Bible hébraïque forme un volume d'environ douze cents pages, qui a mis près de dix siècles à se faire. Les plus anciens morceaux qui s'y trouvent remontent au moins à mille ans avant Jésus-Christ. Les parties les plus modernes sont peu antérieures à Jésus.

L'analyse et le classement chronologique des pièces contenues dans ce volume inappréciable sont une des plus belles œuvres de la critique contemporaine. Beaucoup de points sont douteux encore; les lignes générales pourtant sont arrêtées. Les travaux de MM. Kuenen, Reuss, Graf, Wellhausen ne sont pas de ceux qu'on peut appeler définitifs. Ils sont de ceux qui précèdent de très près les travaux définitifs. Une certaine raideur y décèle encore le théologien. Il y manque le goût, l'habitude des appréciations de littérature comparée, une pénétration complète de l'Orient et de l'antiquité. Le défaut de l'exégèse allemande, qui est de travailler trop habituellement dans un espace clos et couvert, sans contact avec ce qui se fait en dehors de la théologie protestante, est sensible même chez ces maîtres excellens. Jamais un homme de grande culture n'admettra que la page : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre,..» soit l'œuvre d'un lévite écrivant à une époque d'esprit étroit. Jamais un homme de tact, en garde contre le défaut écolier de souligner ce qu'on croit avoir trouvé de nouveau, n'aurait fait tant de bruit autour de cette thèse à moitié vraie, à moitié fausse de la priorité du

Deutéronome. Mais quelle pénétration! quelle sagacité à fouiller tout buisson qui remue! Quelle habileté à faire lever des problèmes que les chasseurs moins perspicaces n'avaient pas aperçus! Certaines conclusions ont été tirées hâtivement. Les questions, du moins, ont été posées avec une rare netteté; on ne les déplacera plus. Bon gré, mal gré, il faudra venir au champ clos que ces savans maîtres ont tracé.

La Bible hébraïque se divise en cinq ou six recueils, ayant, dans le volume total, leur unité séparée. Il y a d'abord la partie historique ou légendaire, en laquelle la partie législative est maintenant intercalée. — Il y a ensuite le rouleau prophétique, contenant les pièces d'une douzaine d'orateurs ou d'écrivains qui vont de l'an 800 à peu près jusque vers l'an 500 avant Jésus-Christ. C'est de beaucoup la plus importante partie de la Bible. Si nous n'avions pas ces écrits, le plus souvent datés avec précision, le doute pourrait envahir toute l'histoire israélite. — Le recueil des hymnes ou psaumes serait presque aussi instructif, si les circonstances auxquelles ces pièces se rapportent étaient connues; malheureusement, parmi les cent cinquante morceaux qui composent le livre, à peine en est-il une dizaine qu'on puisse dater avec certitude. — Le recueil des écrits sapientiaux est d'un rare intérêt; mais les données chronologiques, si avidement recherchées par la critique moderne, y manquent le plus souvent.

La partie historique de la Bible est donc, si on sait la combiner avec la partie prophétique, le grand sillon qu'il faut suivre pour pénétrer en cette mystérieuse antiquité. L'historiographie d'Israël s'élève, dans le désert des autres histoires, tantôt en colonne d'ombre, tantôt en colonne de lumière. Les secours ordinaires de la critique, la numismatique, l'épigraphie, manquent ici tout à fait (1). L'égyptologie et l'assyriologie éclairent d'une vive lumière quelques parties des documens hébreux, mais ajoutent aux textes historiques de la Bible peu de renseignemens directs. La Grèce ne sut rien de ce monde, fermé pour elle et discret à l'excès. L'historiographie israélite ne peut donc être contrôlée que par elle-même; mais telle est la bonne foi avec laquelle se firent ces compilations antiques, qu'elles nous fournissent presque toujours les moyens de rectifier les changemens de point de vue amenés par le temps. Un esprit exercé, lisant d'un bout à l'autre les livres de la Bible dits historiques, arrive à voir, avec une très grande vraisemblance, les remaniemens successifs que ces livres ont subis et les littératures perdues dont les fragmens sont cachés dans leurs substructions.

(1) On ne possède que deux grandes inscriptions hébraïques antérieures à la captivité.

I.

Nous possédons, soit dans la Bible, soit à côté d'elle, trois histoires du peuple hébreu plus ou moins originales. Il faut placer en première ligne le grand ensemble d'écrits narratifs qui s'étend, dans la Bible hébraïque, du premier mot, *Bereschit*, à la fin du deuxième livre des Rois (1), prend les choses à la création et renferme toute l'histoire du peuple israélite, comme ce peuple lui-même la comprenait, jusqu'à l'anéantissement du royaume de Juda par la puissance chaldéenne (584 ans av. J.-C.). Bien que composé de parties fort diverses, ce grand ensemble, qui constitue près de la moitié de la Bible, a été coordonné en un tout, ayant son unité. Un dernier éditeur (si l'on peut s'exprimer ainsi) en a disposé les parties de manière à former un ouvrage à peu près suivi. Ce dernier éditeur travailla certainement après l'an 560 avant Jésus-Christ, puisqu'un fait qui fut la conséquence de la mort de Nabuchodonosor, arrivée cette année, est rapporté dans l'ouvrage. D'autres particularités des textes législatifs font descendre plus bas encore cette coordination définitive. Il est probable que le précieux ensemble historique dont nous parlons ne fut constitué dans sa forme actuelle qu'après l'établissement définitif du culte dans le second temple, vers l'an 515 avant Jésus-Christ. Ajoutons qu'après cela, il put y survenir encore bien des interpolations, bien des additions, bien des retouches.

Également dans la Bible hébraïque, à la fin du volume, se trouve un autre ensemble historique, composé des deux livres des Chroniques (2) et des livres d'Esdras et de Néhémie, qui en forment la suite. Les deux livres des Chroniques sont un abrégé sec, inexact, rédigé au point de vue hiérosolymite et sacerdotal, des vieilles histoires. Il convient d'en faire peu d'usage; on ne saurait le dédaigner, cependant; car le lévite inintelligent qui a compilé à Jérusalem ce médiocre ouvrage avait entre les mains quelques écrits que nous n'avons plus, ou, ce qui revient à peu près au même, il possédait des livres des Rois plus complets que les nôtres. Les deux livres d'Esdras et de Néhémie, d'ailleurs, contiennent l'histoire au-delà de la captivité et nous donnent, sur les restaurations juives du VIe et du Ve siècles, des renseignemens de médiocre valeur, mais dont il faut bien faire usage faute de mieux. On est à peu près d'accord pour placer la rédaction des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie vers le temps d'Alexandre ou dans les derniers temps de l'empire perse (330 ou 340 avant J.-C.)

(1) Quatrième selon la Vulgate.
(2) Ce que les traducteurs grecs appelèrent les Paralipomènes.

Environ 80 ans après Jésus-Christ, un juif rallié aux Flavius essaya d'écrire en grec une histoire de sa race. Pour les parties anciennes, Josèphe n'avait d'autres documens que ceux que nous possédons ; en ce qui concerne ces parties, son livre est sans autorité. Pour l'époque asmonéenne, pour celle des Hérodes, pour les révolutions du Ier siècle, au contraire, les écrits de Josèphe ont toute la valeur d'un document original.

La chaîne historique commençant par *Bereschit* a donc une importance hors ligne. Seule elle nous fait connaître la période antérieure à la prise de Jérusalem par les Chaldéens, puisque les Chroniques et Josèphe n'en sont guère, pour cette partie, que des remaniemens. Vers le IIIe siècle avant Jésus-Christ, on divisait cette grande composition, pour la commodité des copistes, en onze volumes ou rouleaux, à peu près d'égale longueur, division que les traducteurs grecs alexandrins adoptèrent et qui aboutit à faire considérer comme des livres distincts : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ier et IIe livres de Samuel, Ier et IIe livres des Rois. En réalité, ce sont là onze coupures dans une grande série, composée d'ouvrages juxtaposés, lesquels sont eux-mêmes le produit de compilations antérieures. Ces divisions répondaient si peu à des unités réelles que, dès une époque très ancienne, on commit sur le groupement de ces titres une méprise qui a eu pour la critique les conséquences les plus graves.

De bonne heure, en effet, on prit l'habitude de grouper les cinq premières sections : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, sous le titre particulier de Pentateuque. Ces livres avaient pour la religion une importance particulière; ils contenaient toutes les parties législatives censées révélées par Dieu à Moïse. On ne remarqua pas que la section qui suivait, savoir Josué, se rattachait intimement aux cinq coupures qui précèdent; que la composition par l'alternance de deux documens principaux qui caractérise les cinq premières sections, se continue en Josué; que la plume de l'auteur particulier du Deutéronome se retrouve notoirement dans des parties de Josué. Josué, en d'autres termes, fait une suite immédiate au Deutéronome: la vraie coupe, très réelle et très profonde celle-là, est à la fin de Josué. Le livre des Juges et les livres de Samuel obéissent à des règles de composition toutes différentes. La zébrure singulière qui caractérise les six premières sections ne s'y retrouve plus. Ce n'est donc pas Pentateuque, c'est Hexateuque qu'il aurait fallu dire. Le vrai, c'est qu'en tête de la composition historique qui allait de la création à la prise de Jérusalem, figurait un ouvrage complet, qui a existé par lui-même, et qui contenait l'histoire primitive de la nation au point de vue de son

pacte avec Iahvé (1). A l'origine, Iahvé crée le monde, qui s'enfonce tout d'abord dans les voies d'une civilisation profane et impie. Le déluge ne suffit pas à le ramener; Iahvé se constitue alors une tribu d'élection, avec laquelle il fait un pacte spécial. Il tire le chef nomade Abraham de la Chaldée, l'attache à son culte et promet de donner en retour à sa postérité la possession exclusive de la terre de Chanaan. Par suite de diverses aventures, la famille élue devient esclave en Égypte. Iahvé la sauve par un envoyé céleste, Moïse, qui lui sert d'intermédiaire pour donner à la nation un code complet, embrassant à la fois les choses de l'ordre profane et celles de l'ordre religieux. Iahvé promet que, quand le peuple observera cette loi, il sera heureux; quand il la violera, tous les malheurs fondront sur lui. Josué réalise cette promesse par une suite de victoires et de miracles. La terre de Chanaan est conquise et partagée entre les tribus fidèles. Une sorte de *domesday-book* théocratique est établi sous la sanction divine; le pacte entre Israël et Iahvé est fondé à jamais.

Tel est le livre, parfaitement complet, qui forme plus de la moitié de la partie historique de la Bible. La conquête de la Palestine en est la conclusion et la raison finale. C'est mutiler l'ouvrage que de l'arrêter à la mort de Moïse. Cette erreur capitale a eu une suite singulière. Le manque total de critique qui caractérisait l'antiquité fit réussir, en ce qui concerne l'auteur de cette Histoire sainte, l'idée la plus arbitraire, la plus gratuite, la plus contraire aux textes, l'idée que Moïse en était l'auteur. Une telle idée n'aurait pu exister si on eût pris le livre dans son ensemble; car il eût été trop fort de faire raconter à Moïse l'histoire de la conquête de Josué. En s'arrêtant à la fin du Deutéronome, au contraire, on n'avait à répondre qu'à une objection légère selon les idées du temps; on admettait que le récit de la mort de Moïse avait été ajouté après coup, et tout était dit.

Comment le livre qui commence par ces mots : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre, » et qui finit à la mort de Josué a-t-il été composé? Quels sont les élémens qui entrent dans sa composition? A quelle date peut-on faire remonter chacun de ces élémens, et comment doit-on concevoir les diverses opérations qui les incorporèrent successivement au livre vivant d'Israël? Tel est, avec la question de la rédaction des Evangiles, le plus important problème qu'ait eu à résoudre la critique moderne. Le problème du Pentateuque, ou, pour parler plus exactement, de l'Hexa-

(1) Quoique j'aie pour principe de garder les transcriptions reçues, même quand elles sont défectueuses, je m'interdis la forme *Jehovah*, forme fabriquée avec les consonnes d'un mot et les voyelles d'un autre mot. C'est comme si on prononçait Paris avec les voyelles de Lutèce. *Purèse* serait un barbarisme que l'histoire sérieuse devrait s'interdire.

teuque, peut être cité comme un modèle de la façon dont il est permis, sans satisfaire entièrement la curiosité humaine, d'arriver, par des hypothèses successives, à serrer de près la vérité.

On a maintes fois raconté la marche suivie par la science pour préparer les approches de ce siège difficile. Le coup de génie, on peut le dire, fut l'intuition de Jean Astruc, médecin et physiologiste de l'école de Montpellier, qui, sans être un hébraïsant, remarqua, par une lecture attentive de la Bible, la dualité de composition de la Genèse, ce fait singulier que souvent le même épisode est raconté deux fois, que, dans certains cas même, comme cela a lieu pour le déluge, les deux récits sont entremêlés. Ce fait devient l'évidence, on peut le dire, quand on se sert d'une édition où les deux textes sont imprimés en caractères différens. Les matériaux superposés apparaissent alors, comme les assises de marbre bicolores dans une église toscane ou ombrienne du moyen âge. Je prie les personnes qui auraient quelque doute à cet égard de lire, en même temps que les savantes discussions de M. Reuss (1), la *Genèse* de M. François Lenormant (2), où les enchevêtremens des deux rédactions sont rendus en quelque sorte sensibles aux yeux.

L'observation d'Astruc, utilisée par Eichhorn, Ilgen, Gramberg, arriva entre les mains de De Wette à une remarquable précision. De Wette construisit, en quelque sorte, avec le Pentateuque actuel (auquel il vit très bien qu'il fallait rattacher Josué), deux Pentateuques ayant chacun leur unité. L'un fut appelé jéhoviste, l'autre élohiste, dénominations peu justifiées, mais que nous conserverons pour nous conformer à l'usage. Le système de De Wette, un peu trop simple, fut corrigé par M. Ewald, aux hypothèses duquel on a pu, au contraire, reprocher trop de complication; à tort, peut-être, car la manière dont les choses se sont passées a été en fait bien plus compliquée que nous ne le supposons, et, si nous pouvions assister au travail latent de la croissance de ces sortes de textes, nous trouverions que nos hypothèses les plus compliquées sont encore bien plus simples que n'a été la réalité.

Le tort des critiques qui, jusqu'à M. Ewald inclusivement, s'occupèrent de la critique de l'Hexateuque, fut de tenir trop peu compte de la partie législative qui y est encastrée. C'est en portant de ce côté une observation attentive que MM. Reuss, Graf, Kayser, Wellhausen virent s'ouvrir des horizons nouveaux. Nos critiques français du XVIIIe siècle, qui souvent n'eurent d'autre tort que de juger avec l'esprit et le bon sens les questions obscurcies par le pédantisme théologique, avaient très bien remarqué que le Deutéronome nous

(1) Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879.
(2) Paris, Maisonneuve, 1883.

représente à peu près ce volume de la loi de Iahvé, trouvé à propos par le prêtre Helcias (1), et qui fit une si forte impression sur le roi Josias. Volney, en particulier, insista sur cette donnée fondamentale, et proclama qu'une portion considérable de la *Thora* devait être rapportée aux années qui précédèrent la captivité. La nouvelle école allemande tira très bien les conséquences du fait reconnu par le bon sens français et à tort mis dans l'ombre par M. Ewald. Une découverte plus originale fut d'apercevoir le vrai caractère de ce qu'on peut appeler le code lévitique, comprenant ces lois, pour la plupart ecclésiastiques, qui occupent la fin de l'Exode, le Lévitique tout entier, une grande partie des Nombres et même de Josué. Ces lois, sauf quelques exceptions, sont postérieures à Josias, postérieures mêmes à la captivité. Elles se rattachent à un état de crise du sacerdoce qui commença aux essais de Josias pour centraliser le culte à Jérusalem, et qui arriva à son paroxysme lors de la restauration du culte après la captivité. Elles supposent une institution qui n'eut sûrement aucune réalité historique, ce tabernacle que Moïse est censé avoir construit pour préluder, huit cents ans d'avance, aux idées sur l'unité du lieu de culte.

Tout cela a été aperçu et déduit avec justesse. L'erreur de MM. Graf, Reuss, Wellhausen a été de vouloir rattacher le code lévitique à ce qu'on appelle le récit élohiste, et de faire des deux textes réunis un second Pentateuque qui serait venu, après la captivité, compléter l'ancien texte jéhoviste. C'est là une combinaison des plus malheureuses. Le récit élohiste et le code lévitique n'ont rien à faire ensemble. La prétention de rapporter à une époque presque rabbinique le récit de la création, le mythe de l'arc-en-ciel, les mythes ethnographiques de la Genèse, doit être abandonnée. Il y a aussi quelque exagération dans cette assertion de la nouvelle école que le Deutéronome, loin d'être une seconde loi, comme l'ont cru les traducteurs alexandrins de la Bible, est la première Thora. De l'aveu même de ces savans critiques, il y avait, avant Josias, des élémens de Thora, dont le Deutéronome n'est que le développement. Le mot de Deutéronome, bien qu'inexact, n'est pas aussi faux qu'on le dit. Le fait de placer la législation en question dans la plaine de Moab, au moment où le peuple va passer le Jourdain, suppose que l'on admettait une législation antérieure promulguée au Sinaï. Le Deutéronome cite des règlemens plus anciens, en particulier un petit code sur les lépreux que nous avons dans le Lévitique. La liste des choses impures est plus primitive dans le Lévitique que dans le Deutéronome; le Lévitique enfin diffère essentiellement du Deutéronome en ce qu'il manque d'unité. Ce sont des Pandectes, qui

(1) II Rois, ch. XXII.

ont mis un ou deux siècles à se former et à se recueillir, tandis que le Deutéronome est un livre composé en quelques jours et d'une seule inspiration.

Nous sommes convaincus qu'une étude ultérieure amènera les critiques à modifier sur ces deux points et sur quelques autres l'opinion de MM. Graf, Reuss, Wellhausen. Oui, l'Histoire sainte élohiste est postérieure à l'Histoire sainte jéhoviste; mais elle ne l'est pas d'autant que le croient ces maîtres éminens. Oui, le code lévitique est relativement moderne et, pour les parties essentielles, postérieur à la captivité; mais il n'a aucun lien avec l'Histoire sainte élohiste, qui, moins mythologique que l'Histoire sainte jéhoviste, a néanmoins le caractère de la plus belle antiquité. Enfin, une lacune singulière dépare les travaux de la nouvelle école, plus habile aux découvertes du microscope qu'aux larges vues d'horizon. On dirait que ces doctes critiques n'ont pas d'yeux pour voir, en sa grosseur capitale, ce fait : que le rédacteur jéhoviste cite un écrit antérieur, dont le caractère peut être clairement saisi; c'est le livre du Iaschar, ou livre des Guerres de Iahvé, composé d'anciens cantiques. Nous trouvons la trace de ce livre dans les parties jéhovistes du livre des Nombres; nous le retrouvons dans Josué; selon nous, il fait le fond du livre des Juges, et il a fourni les plus beaux élémens des livres dits de Samuel.

Ce qu'il y a de remarquable, en effet, c'est qu'autant l'Hexateuque est séparé des livres qui le suivent par sa composition en matériaux alternans, autant la fin des Nombres et certaines parties de Josué offrent d'analogie pour les sources avec les Juges et les récits héroïques des livres dits de Samuel. Le livre des Juges presque tout entier nous offre à la surface le terrain que, dans les plus anciennes parties du Pentateuque, nous ne trouvons qu'en filon et en sous-sol. C'est ce qu'on aurait vu plus tôt, si, au lieu d'être cultivées par des théologiens, ces études eussent été entre les mains de savans habitués au grand air de l'épopée et des chants populaires. On eût reconnu alors qu'avant la rédaction du récit jéhoviste, livre essentiellement religieux, il y eut un *épos* national, contenant les chants et les récits héroïques des tribus. Ce livre s'arrêtait, selon toute apparence, à l'avènement de David, à la fin de sa jeunesse aventureuse, quand les brigands de Sicéleg sont tous casés et que les folles aventures des âges antérieurs font place à des soucis beaucoup plus pacifiques et à des calculs plus positifs.

Avec David, en effet, nous entrons dans l'histoire véritable, l'histoire documentée. Les règnes de David et de Salomon, les règnes parallèles des rois de Juda et d'Israël eurent leurs annales, rédigées, selon les procédés de l'historiographie orientale, par des *soferim* ou *mazkirim*, gens de plume attitrés. De maigres extraits nous sont par-

venus de cette grande œuvre originale dans les livres des Rois ; ils y sont combinés avec un élément d'un tout autre ordre, dont l'influence se fait sentir aussi dans l'Hexateuque : nous voulons parler de ces compositions destinées à relever le caractère des prophètes, à présenter leur rôle par le côté thaumaturgique et terrible, et à les mettre en tout au-dessus de la royauté. C'était l'analogue des *Kisas el-Anbia*, dont se délectent encore les musulmans, des Vies de saints de bas étage, chères aux populations crédules. Moïse, ayant été un prophète et certes le premier des prophètes, eut sa Vie, comme Samuel, comme Gad, comme tant d'autres, et, dans la dernière compilation de l'Hexateuque, il en fut tenu compte ; c'est ce qui explique certaines répétitions, de l'Exode en particulier, pour l'intelligence desquelles la combinaison binaire du jéhoviste et de l'élohiste ne suffit pas.

Cette énumération des élémens constitutifs de la partie narrative de la Bible hébraïque resterait obscure, si l'on s'en tenait au mode d'exposition analytique que nous avons suivi jusqu'ici. L'esprit du lecteur sera satisfait, nous le croyons, si nous prenons maintenant le mode d'exposition inverse, c'est-à-dire si nous cherchons à exposer, siècle par siècle, les états que traversèrent ces traditions légendaires et ces récits historiques, qui font encore aujourd'hui notre admiration et notre charme.

II.

Une question préalable doit être posée : A quelle époque l'écriture commença-t-elle à être d'un usage commun en Israël? Nous disons : d'un usage commun ; car une distinction est ici nécessaire. Un peuple peut avoir durant des siècles l'écriture, sans pour cela en faire un usage littéraire. En est-il un exemple plus convaincant que celui des Latins et des populations italiotes, dont l'alphabet est plus archaïque que celui des Grecs, et qui pourtant n'ont commencé d'avoir une littérature que vers 200 ans avant Jésus-Christ? Cela dépend tout à fait des substances sur lesquelles on écrit, de la cherté de ces substances, des facilités qu'on a pour se les procurer. En admettant l'hypothèse vraisemblable selon laquelle l'écriture alphabétique aurait été créée en Égypte vers le temps des Hyksos, les Israélites purent en avoir connaissance dès leur venue dans les régions méditerranéennes, et néanmoins ne s'en servir d'abord que très rarement. A l'époque patriarcale, non-seulement on ne sent pas trace d'écriture ; mais on voit des usages qui en supposent l'absence, monumens mégalithiques, *iad* (main), *gilgal*, tas de pierre, monceaux de témoignage. L'époque des Juges paraît avoir continué sous ce rapport l'âge patriarcal. L'histoire résidait dans la tradition orale et les cantiques, ou, pour mieux dire, d'histoire réelle, il n'y en avait pas.

Une règle générale de critique, en effet, c'est qu'il n'y a pas d'histoire proprement dite avant l'écriture. La mémoire historique du peuple est toujours très courte. Le peuple ne se souvient que des fables. Le mythe est l'histoire des temps où l'on n'écrit pas. Peu féconds en créations mythologiques, les Hébreux y suppléaient par des monumens anépigraphes, destinés à servir d'avertissemens à l'avenir. Les noms donnés à certains lieux, à certains arbres doués d'une longue vie, tels que les térébinthes, étaient aussi des *oth* (signes) ou *monimenta* à leur manière. Les fêtes, certaines coutumes avaient enfin la prétention d'être des aides-mémoire, des garde-souvenirs. Mais tout cela était vacillant, prêtait à toutes les confusions.

Les chants populaires constituaient un témoignage bien plus ferme. L'usage des Hébreux et des peuples congénères était, à propos des événemens importans, surtout des batailles, d'en frapper en quelque sorte la médaille par un cantique rythmé, que le peuple chantait en chœur, et qui restait plus ou moins dans les souvenirs. C'est ainsi que chaque tribu arabe, sans nulle écriture, gardait le Divan entier de ses poésies. La mémoire arabe antéislamique, à laquelle on eût vainement demandé un renseignemet historique précis, conserva, jusqu'aux missions littéraires des lettrés de Bagdad, cent cinquante ans après Mahomet, le trésor poétique énorme du *Kitab el-Agani*, des *Moallakat* et des autres compositions du même genre. Les tribus touaregs présentent de nos jours des phénomènes analogues. Israël possédait ainsi une très belle littérature non écrite, comme la Grèce a tenu, pendant trois ou quatre cents ans, tout le cycle homérique dans sa mémoire. On peut dire, en effet, que la littérature non écrite de chaque race est ce qu'elle produit de plus parfait ; les compositions réfléchies n'égalent jamais les éclosions littéraires spontanées et anonymes. Plus tard, ces chants, recueillis par l'écriture, formeront le joyau de la poésie hébraïque. Les plus célèbres pages de la Bible sortiront de ces voix d'enfans et de femmes, qui, après chaque victoire, recevaient le vainqueur avec des cris de joie, au son du tambourin.

Bien que tout ce que l'on raconte des compositions littéraires de David et de Salomon appartienne à la légende, il n'est pas douteux qu'on ait beaucoup écrit sous le règne de ces princes. Nous n'avons aucun monument de l'écriture hébraïque de ce temps ; mais l'inscription moabite de Mésa, qui est au Musée du Louvre, est à peine postérieure de cent ans à Salomon. Or le pays de Moab n'était en rien supérieur, à cette époque, à Israël. Le *sépher*, registre ouvert qui, dès le temps de Samuel, est censé avoir été déposé dans l'arche ou à côté d'elle, reste dans la pénombre (1). On n'en saurait par-

(1) Le chapitre du premier livre de Samuel où il en est parlé ne fut rédigé que bien plus tard.

ler avec quelque assurance. Mais le règne de David laissa des souvenirs militaires d'un étonnant caractère de réalité, dont quelques lambeaux sont venus jusqu'à nous (1). Le règne de Salomon laissa des pages administratives (2) qu'il est plus difficile de reconnaître dans la prose effacée des histoires postérieures. On récitait quelques chants dont David était censé l'auteur (3), mais que sans doute il n'écrivit pas. Salomon fit probablement compiler des *maschal* et des *schir*, plutôt qu'il n'en composa lui-même. Ce qui paraît sûr, c'est que, vers l'époque de la mort de Salomon, il y avait des divans de poésies lyriques et paraboliques, des recueils de proverbes, des récits militaires, des listes ou registres, œuvres des *soferim* et des *mazkirim* de la cour. Il y avait surtout de nombreux *toledot*, ou généalogies, bases de la future histoire primitive de la nation.

Cette littérature des temps de David et de Salomon avait un caractère presque exclusivement profane. Le piétisme israélite, œuvre des prophètes, n'était pas encore né. Certes Iahvé n'était point absent des cantiques de cette époque reculée, pas plus que les dieux ne sont absens des poèmes homériques; mais le but n'était ni l'édification ni la propagande ; c'étaient des œuvres laïques, comme on dirait aujourd'hui, dont l'unique but était de confier à l'écriture un trop plein dont la mémoire était déjà surchargée.

Dans les âges antiques, la littérature la plus importante n'était pas toujours celle qu'on écrivait; c'était celle que la nation tenait dans ses souvenirs. N'existait-il pas, dès le temps de David et de Salomon, un commencement d'Histoire sainte, un commencement de rédaction des souvenirs héroïques de la nation? Le canevas de l'Hexateuque n'était-il pas déjà tracé par écrit? Le vieux fonds d'idées, probablement babyloniennes, que le peuple portait comme le fond le plus ancien de son bagage traditionnel, n'était-il pas en partie fixé par l'écriture? Cela est possible, cela n'est pourtant pas probable. Les règnes de David et de Salomon furent des époques de progrès, de civilisation, non des retours vers le passé patriarcal. Les prophètes, qui vivaient de ces souvenirs, furent réduits à un rôle secondaire. Ils ne retrouvèrent leur importance qu'après la mort de Salomon, quand les Ephraïmites et les tribus du Nord, chez lesquels esprit de tribu vivait encore énergiquement, tournèrent le dos à Jérusalem, au temple, à la royauté qui s'organisait au Sud sur la base de l'hégémonie de la tribu de Juda.

(1) Surtout les notes sur les *gibborim*. II Sam. XXIII, 8 et suiv.

(2) La liste des préfets, la carte de géographie du chap. X de la Genèse, etc.

(3) Par exemple, l'élégie sur la mort de Jonathas, le dire sur la mort d'Abner.

III.

Au premier coup d'œil, les tribus du Nord, en se séparant du centre brillant de Jérusalem, portèrent un coup mortel à leur propre développement. Mais l'histoire d'Israël est en tout si particulière que ce qui semble ailleurs une décadence est ici une condition de progrès. L'esprit israélite, contrarié par Salomon, reprit le dessus avec une élasticité extrême. Les prophètes, qui avaient déclamé contre les travaux de Jérusalem et amené la sécession, furent maîtres du royaume nouveau. On se mit à réchauffer les anciennes traditions, à les rapprocher, à établir entre elles un ordre déterminé. La mémoire jusque-là s'était chargée de ce soin; on commença à éprouver le besoin d'écrire ces récits et de les coordonner selon un plan suivi. L'usage de l'écriture s'était fort répandu sous David et sous Salomon; mais on ne l'avait pas encore appliquée aux traditions orales. Ces traditions se défendaient par leur notoriété. On n'écrit pas ce que tout le monde sait par cœur. La rédaction de pareilles données ne se fait que quand la mémoire éprouve déjà quelque fatigue et commence à fléchir.

Voilà pourquoi, d'ordinaire, la rédaction d'un ensemble de traditions orales n'est pas, à l'époque où elle a lieu, un fait aussi capital que nous sommes portés à nous l'imaginer. Le livre qui n'est que la rédaction d'un vieux fond traditionnel n'est jamais, au moment où il est écrit, un événement de sensible importance. Les gens au courant de la tradition ne s'en servent pas et affectent même un certain dédain pour ces sortes d'aide-mémoire; les maîtres s'en soucient peu. Il en fut ainsi pour les Évangiles, pour les Talmuds, devenus plus tard des livres d'une si haute importance, et dont l'apparition ne fit aucune sensation, parce que la génération où ils parurent en savait d'avance le contenu.

Les traditions orales d'Israël étaient de plusieurs sortes. A l'arrière-plan flottaient, dans un lointain indécis, les récits d'origine babylonienne ou harranienne, ces mythes sur l'histoire primitive et le déluge que les Hébreux avaient emportés avec eux de leur ancien séjour. Les souvenirs d'Our-Casdim et du roi mythique Ab-Orham (*Pater Orchamus*), combinés avec ceux d'un ancêtre supposé, Abram (le haut père), fournissaient la vie fabuleuse d'un patriarche, qui était déjà censé parcourir en nomade le pays de Chanaan. La biographie anecdotique de deux autres patriarches, Isaac et Jacob, et des fils de ce dernier, en particulier d'un prétendu Joseph (1), qui traversait, en Égypte, les plus piquantes aventures,

(1) Ce sont là d'anciens noms de tribus. La forme pleine était Jacob-el, Joseph-el. La forme Jacob-el a été signalée dans les textes hiéroglyphiques de l'Égypte. La forme

formait le fond de la période suivante. L'imagination israélite, toujours enivrée des parfums de la vie nomade, groupa autour de ces noms tout ce qu'elle avait de charme et de poésie. L'histoire vraie, quoique étrangement mêlée de fables encore, commençait avec le séjour des tribus israélites sur les confins de l'Égypte. La protection particulière de Iahvé sur Israël se montrait en la manière dont il tira son peuple de la captivité et le fit subsister dans le désert. La vie du chef légendaire qui guida le peuple en cette épreuve, Mosé, commençait à se dessiner, et sûrement le miracle y tenait déjà une très grande part; mais l'idée, à ce qu'il semble, n'était encore venue à personne que ce Mosé eût été en quoi que ce soit législateur et qu'aucune loi divine lui eût été révélée.

Les souvenirs d'Israël prenaient un degré particulier de précision et de réalité à partir du moment où le peuple, après avoir traversé le désert, s'approchait du pays de Chanaan. Ici, la tradition orale s'épaulait de documens positifs, savoir de chants populaires conservés dans la mémoire des tribus. Les plus anciens de ces chants se rapportaient à la source de Beër, au sud de Moab, et à la prise d'Hésébon. Le souvenir direct de la circonstance où ces chants avaient été composés était le plus souvent perdu; mais le contenu des chansons fournissait des élémens pour recomposer un préambule historique, quelquefois, il est vrai, très fautif.

De cette double série de traditions résultèrent deux écrits qui se faisaient suite ou que, peut-être, l'on considérait comme un seul livre. Les idées d'alors sur l'identité des ouvrages n'étaient nullement celles de notre temps. L'un de ces écrits fut une sorte d'histoire patriarcale, première base de ce que nous appelons la Genèse, qui a été absorbée par les rédactions postérieures. Ce livre n'absorba-t-il pas lui-même des élémens écrits antérieurs? C'est ce qu'on ne saurait dire et ce qu'il serait peu intéressant de savoir, puisque ces documens antérieurs auraient été à peu près contemporains de la rédaction du livre lui-même et que la question d'unité d'auteur, en de telles conditions, n'a pas beaucoup de sens. Le livre dont nous parlons, autant qu'on peut l'entrevoir à travers les remaniemens des siècles suivans, n'offrait pas essentiellement le caractère d'un livre sacré. Il n'avait pas de tendance religieuse précise, bien que la préférence de Iahvé pour Israël y éclatât déjà. L'objet voulu avant tout était l'intérêt et le charme de la narration. Les temps primitifs de l'humanité y étaient racontés, bien qu'on puisse douter qu'il y fût question de la création et du déluge. Ces pre-

Joseph-el a été trouvée récemment dans ces mêmes textes par un jeune savant du plus grand mérite, M. William N. Groff. (*Revue égyptologique*, IV, p. 95 et suiv.)

mières pages paraissent avoir offert beaucoup d'analogie avec les fables phéniciennes conservées dans les lambeaux de Sanchoniathon. De là venaient tant de passages qui restèrent inintelligibles pour les rédacteurs d'un âge plus moderne, et qui sont comme des trous obscurs dans le texte actuel de la Bible; par exemple, le IVe chapitre de la Genèse, si analogue aux mythes phéniciens sur les premiers inventeurs; ce chant de Lamech à ses femmes, problème des plus singuliers; le récit (retouché) sur l'amour des fils de Dieu pour des filles des hommes et sur les géans qui sortent de ce commerce; l'épisode de l'ivresse de Noé et de la malédiction de Cham ou Chanaan, et la cantilène ethnographique qui s'y rattache; le chapitre XIV de la Genèse, sorte de fenêtre ouverte sur la plus haute antiquité; le chapitre XV du même livre, premier récit de l'alliance de Iahvé et d'Abram, plein d'énigmes, et où le sacrifice d'Abram est raconté avec une étrange sauvagerie.

On peut rapporter à la même source le très curieux chapitre XX de la Genèse, contenant l'aventure d'Abraham chez Abimélek; on reconnaît la trace du même document dans ce qui concerne Ismaël, dans le récit du sacrifice d'Isaac, puis d'une manière presque continue dans l'histoire d'Isaac, et dans toute cette légende de Jacob, empreinte d'un cachet si frappant de mythologie, de sublimité grossière, d'idéalisme concret. L'étonnante beauté de cette partie de la Genèse vient tout entière du vieux narrateur oublié du Xe siècle. Le fleuron du livre était ce charmant roman de Joseph, le plus ancien des romans et le seul qui n'ait pas vieilli. Le plan général et les parties essentielles de ce délicieux récit existaient déjà, parfaitement caractérisés, dans la plus ancienne rédaction des dires légendaires du Nord.

En quel état la légende de Moïse figurait-elle en ce récit primitif? C'est ce qu'il est d'autant plus difficile de conjecturer que nous ne savons pas au juste si les mentions de Moïse se trouvaient dans le livre des Légendes patriarcales, ou dans le livre des Guerres de Iahvé dont nous parlerons bientôt, ou dans les deux. Le singulier passage où Iahvé rencontre Moïse dans une des gorges du Sinaï, veut le tuer et ne lâche prise que quand Sippora a circoncis son fils, appartenait sans doute au plus ancien texte. La théophanie du Sinaï était peut-être l'occasion d'un renouvellement de l'alliance de Iahvé et de son peuple. Ce qui est sûr, c'est que le caractère céraunien de Iahvé était fortement accusé. La foudre, l'éclair, le nuage sombre, la tempête, sont déjà, en ces vieilles pages, l'accompagnement indispensable des apparitions de Iahvé.

Le livre était essentiellement un livre israélite, dans le sens que le schisme des dix tribus avait consacré. Le but qu'on s'y proposait était de faire valoir les légendes israélites du Nord, d'expliquer

d'une façon relevée l'origine des lieux saints israélites. Joseph, le père d'Éphraïm et de Manassé, est partout exalté ; Ruben paraît intentionnellement ménagé. Béthel est, aux yeux de l'auteur, le vrai sanctuaire d'Israël, et un récit est destiné à établir le devoir qu'ont tous les descendans de Jacob d'y payer la dîme. Sichem est le centre de la famille d'Israël. La région transjordanienne de Galaad et les déserts du côté de Gérare et de Beërseba avaient leur place dans les récits du conteur. Le pays de Juda, au contraire, était, ce semble, à peine mentionné. L'auteur affectionnait les légendes locales ; il les connaissait à fond, et, s'il a peu de chose à dire sur Juda, c'est qu'évidemment il tournait un peu volontairement le dos à ce pays. Il est difficile de ne pas voir une intention malveillante dans la légende de Tamar, où Juda est si complètement sacrifié, et où la famille de ce patriarche, censée issue du rapt d'une Chananéenne, est présentée comme souillée par tous les crimes. En religion, les idées de l'auteur étaient très larges. Déjà se dessine l'antipathie contre les *teraphim*, les idoles et les amulettes des païens. Mais on ne remarque aucune tendance vers la centralisation du culte. Les autels à Iahvé s'élèvent de tous côtés sans que l'auteur voie là autre chose que le témoignage d'une légitime piété.

Le Livre des légendes israélites a été le commencement de la Bible, surtout de la Bible telle que les poètes et les artistes l'entendent. Les écrits plus anciens du temps de David et de Salomon n'ont été sauvés que grâce à ces récits uniques, en leur genre, où l'empreinte de la légende populaire est en quelque sorte à fleur de coin et auxquels on ne peut comparer que l'Homère des Grecs. Si nous possédions l'œuvre entière du conteur de Béthel ou de Sichem, nous verrions sans doute que, dans son écrit, résida tout le secret de la beauté hébraïque, qui a séduit le monde à l'égal de la beauté grecque. Cet inconnu a créé la moitié de la poétique de l'humanité. Ses récits sont comme un souffle du printemps du monde. Leur fraîcheur exquise n'est égalée que par leur grandiose crudité. L'homme, quand ces pages étranges furent écrites, vivait encore dans le mythe. Les aperceptions sur le monde divin étaient à l'état d'hallucination. Les multiples *élohim* remplissaient l'air, à l'état de souffles mystérieux, de bruits inconnus, de terreurs paniques. L'homme avait encore avec eux des luttes nocturnes, d'où il sortait blessé. Élohim apparaît triple, et les fils de Dieu ont avec les femmes des embrassemens féconds. La morale est à peine née ; les volontés d'Élohim sont capricieuses, parfois absurdes. On atteint le ciel avec une échelle ou plutôt une pyramide à échelons. Des messagers vont sans cesse de la terre à l'empyrée. Les théophanies et les angélophanies sont fréquentes. Les songes sont des révélations célestes, des visions de Dieu.

Cet écrit primitif donna le ton à ceux qui suivirent, un ton qui n'est ni celui de l'histoire, ni celui du roman, ni celui du mythe, ni celui de l'anecdote, et auquel on ne peut trouver d'analogie que dans certains récits arabes antéislamiques. Le tour de la narration hébraïque, juste, fin, piquant, naïf, rappelant l'improvisation haletante d'un enfant qui veut dire à la fois tout ce qu'il a vu, était fixé pour toujours. On en retrouvera la magie jusque dans les agadas de décadence. Les évangiles rendront à ce genre le charme conquérant qu'il a toujours eu sur la bonhomie aryenne, peu habituée à tant d'audace dans l'affirmation des fables. On croira la Bible, on croira l'Évangile, à cause d'une apparence de candeur enfantine, et d'après cette fausse idée que la vérité sort de la bouche des enfans : ce qui sort, en réalité, de la bouche de l'enfant, c'est le mensonge. La plus grande erreur de la justice est de croire au témoignage des enfans. Il en est de même des témoins qui se font égorger. Ces témoins, si fort prisés par Pascal, sont justement ceux dont il faut se défier.

IV.

A côté de l'idylle ou, si l'on veut, du roman patriarcal, il y avait la tradition héroïque, celle-ci bien plus près de l'histoire et qui n'était en quelque sorte que la continuation de la légende des Pères. Caleb et Josué étaient à la tête de ce cycle nouveau, qui se rattachait ainsi directement à la délivrance censée accomplie par Moïse. Ici, les élémens traditionnels abondaient. Israël possédait un riche écrin de chants populaires, remontant à deux ou trois siècles, et se rapportant le plus souvent à un fait historique dont le souvenir direct s'était perdu. Parfois le chant populaire contenait des indications suffisantes pour reconstruire le récit du fait; parfois ces indications manquaient ou prêtaient au malentendu ; alors c'était l'imagination des âges postérieurs qui y suppléait. Le *Kitab el-Agani* des Arabes est le type de ces sortes de compilations, où des chants longtemps gardés par la tradition orale sont enchâssés dans un texte en prose, qui les explique. Le principe, en pareil cas, est que la pièce en vers est antérieure à son préambule en prose, lequel n'en est que le développement, le commentaire souvent erroné.

Les plus anciens chants nationaux d'Israël remontaient à l'origine même de la vie nationale, à ce moment où les Beni-Israël, émancipés de l'Égypte, essayaient de sortir du désert, et contournaient du côté de l'Arnon, le pays de Moab. Le chant de Beër, le chant sur la prise d'Hésébon, se perdent, comme des étoiles du matin, dans les rayons d'un soleil levant historique. Les petits *maschal* de Balaam s'y rattachaient de très près. Le chant sur la bataille

de Gabaon ne nous est connu que par un vers, qui donna lieu à l'interprétation la plus singulière. Le beau cantique de Débora, au contraire, nous a été conservé dans son intégrité. Enfin l'élégie sur la mort de Jonathas et le début de l'élégie sur la mort d'Abner, sont cités avec un nom d'auteur; ils sont donnés comme de David. Sur ces sept ou huit exemples, trois sont rapportés par citation expresse à deux livres, l'un intitulé : *Sépher milhamot Iahvé*, « le livre des guerres de Iahvé, » l'autre *Sépher hay-yaschar*, livre du *Iaschar* ou *Iaschir*, titre dont le sens est tout à fait douteux. Ces deux livres étaient composés pour la plus grande partie de chants populaires. C'étaient ou deux livres se complétant l'un l'autre, ou un même ouvrage sous deux titres différens. Pour la commodité de l'exposition nous adopterons cette seconde hypothèse, dont l'inexactitude, si inexactitude il y a, serait de peu de conséquence.

Les citations du *Iaschar* et du *Sépher milhamot Iahvé* se trouvant dans des parties très anciennes de l'Hexateuque (1), qui peuvent avoir été écrites vers le VIIIe ou le IXe siècle, il faut en conclure que le *Sépher milhamot Iahvé*, ou *Sépher hay-yaschar*, fut écrit au Xe siècle au moins, à la fin même de la période dont il s'agissait de recueillir les chants et les souvenirs.

C'est le propre, en effet, des grands âges héroïques que d'ordinaire l'on commence à se passionner pour eux quand ils sont déjà bien finis. La génération héroïque meurt toujours sans écrire. Mais elle a raconté ses prouesses à une génération souvent très pacifique, qui attache d'autant plus de prix à ces récits épiques qu'elle n'a pour la vertu guerrière qu'une admiration toute littéraire. Les rudes soudards de David devaient avoir de longues histoires à conter. La vie d'aventures de David, traversée comme par un fil d'argent par l'amitié de Jonathas, offrait aux conteurs des épisodes charmans. Une foule de chants et d'anecdotes du temps des Juges, de Saül et de la jeunesse de David allaient périr. C'est alors, selon nous, qu'un ou plusieurs scribes du Nord, de Silo, par exemple, recueillirent cette riche moisson poétique, qui s'étendait sur trois ou quatre siècles, depuis les premières approches de l'Arnon, au sortir du désert, jusqu'à l'avènement de David. David était le dernier de ces héros aventureux qui avaient déployé un courage tout profane au nom de Iahvé. Depuis qu'il fut devenu roi, il cessa de payer de sa personne et de s'exposer dans les batailles. Nous pensons donc que la bataille de Gelboé et l'élégie sur la mort de Jonathas occupaient les dernières pages du livre, dont les membres épars se trouveraient ainsi, en petite partie dans les livres des

(1) Nombres, XXI, 14 et suiv.; Josué, X, 13.

Nombres et de Josué, en proportion considérable dans le livre des Juges et dans la première moitié des livres dits de Samuël.

Tout porte à supposer que le livre des anciennes chansons héroïques des Hébreux fut écrit dans les tribus du Nord bien plutôt qu'à Jérusalem. Le livre avait le caractère franc, libre, un peu barbare, sobre et ferme, de tout ce qui vient du royaume d'Israël. Ce qui est presque décisif, c'est que, dans la partie du livre relative à l'époque des Juges, il n'était presque pas question de Juda; les aventures héroïques se rapportaient surtout aux tribus du Nord. Les parties messéantes de l'histoire de David, ce qui concerne son singulier entourage dans la caverne d'Adullam, son séjour chez Akis, ses brigandages avoués, ses campagnes contre Israël, se comprennent aussi beaucoup mieux chez un narrateur du Nord, pour lequel David n'était qu'un aventurier hardi, que chez un narrateur de Jérusalem ou d'Hébron, pour lequel David était le fondateur de l'hégémonie de Juda. Peut-être, à vrai dire, la rédaction du livre des héros fut-elle double, comme cela eut lieu plus tard pour l'Histoire sainte. Il y eut peut-être la rédaction du Nord et la rédaction du Sud ; on pourrait même supposer que *Sépher milhamot Iahvé* fut le titre de l'une d'elles ; *Sépher hay-yaschar*, le titre de l'autre. Mais, à cette limite, toutes les suppositions deviennent arbitraires ; il vaut mieux ne pas trop s'y arrêter.

On comprend qu'un pareil livre, écrit à un point de vue simplement héroïque, ait dû paraître scandaleux à une époque d'orthodoxie, où le *cohen* et le *nabi* conquirent une importance qu'ils n'avaient pas eue dans les âges reculés. En usant comme ils devaient du vieux livre épique, les historiographes d'Israël y firent sans doute de nombreuses coupures ou retouches. Mais les soucis de l'apologétique n'étaient pas, à cette époque, fort rigoureux. Les historiographes laissèrent échapper, surtout dans la partie des Juges, une foule de détails qui prouvaient avec la dernière évidence que la législation supposée de Moïse n'existait pas à cette époque. De la sorte, l'histoire hébraïque, telle qu'elle nous est parvenue, s'est trouvée renfermer sa propre réfutation. D'une part, elle nous affirme que Moïse, avant l'entrée d'Israël en Chanaan, lui donna une législation complète ; de l'autre, elle nous raconte une foule d'histoires postérieures à l'entrée d'Israël en Chanaan, qui supposent notoirement que cette législation n'existait pas.

Moïse et Josué étaient-ils nommés dans le *Sépher milhamot Iahvé* ou dans le *Iaschar?* Cela est certain pour Josué. Le vers du chant sur la bataille de Gabaon (Josué, chap. x), extrait du *Iaschar*, semble supposer que Josué était nommé dans le récit en prose. Les aventures de Caleb, qui était évidemment un des héros du *Sépher milhamot*, ne sont guère séparables de celles de Josué.

Quant à Moïse, il est bien remarquable qu'il ne figure pas dans le chant de Beër, chant qui paraît avoir été l'origine des récits où Moïse fait sourdre l'eau avec sa baguette. A Beër, nous voyons seulement figurer les *sarim*, « les chefs », et les nobles du peuple, creusant le sable avec leurs bâtons. Ce qui est bien plus grave, c'est que, dans l'épisode de Balaam qui suit, et que nous supposons extrait en grande partie du *Sépher milhamot Iahvé*, Moïse n'est pas nommé, bien qu'il soit censé encore vivant quand Balaam entre en scène, et qu'il eût toute raison de figurer en une telle histoire. Nous n'oserions cependant pas conclure de là que Moïse ne figurait pas dans le *Sépher milhamot* ou dans le *Iaschar* comme chef militaire et libérateur du peuple. Le récit de l'exploration de Chanaan ne se comprend pas bien sans un chef de la nation, supérieur à Josué et à Caleb. Mais, sûrement, Moïse n'avait pas dans le *Iaschar* le caractère d'homme de Dieu et de législateur inspiré qu'il revêtit depuis. Peut-être les noms des stations du désert faisaient-elles partie de cet ancien document? Les épisodes étranges ou idylliques, de Jahvé voulant tuer Moïse, du *hatan damim* ou époux de sang, de Moïse chez Jéthro, de ses rapports avec le *cohen* madianite Raguël et sa fille Sippora, sont peut-être aussi de la même provenance. Certains détails de ces vieux récits purent sembler obscurs à ceux qui les rédigèrent et devinrent bientôt, pour la tradition, des énigmes tout à fait inexplicables.

Bien que le *Sépher milhamot Iahvé* et le *Iaschar* aient dû se perdre de très bonne heure, on peut dire cependant que les deux livres ont été conservés dans leurs parties essentielles. Le ton général de ces compositions nous est représenté surtout par le livre des Juges, et là est la cause du caractère particulier qui fait saillir si fortement ce livre dans l'ensemble du volume biblique. Ce n'est ni l'histoire *ad narrandum*, ni l'histoire *ad probandum*; c'est l'histoire *ad delectandum*, comme le *Kitab el-Agani*, le *Kitab al-ikd*, le livre des Journées des Arabes, et les autres écrits du même genre, si nombreux en arabe. C'est l'histoire anecdotique d'un âge devenu légendaire. C'est la vie héroïque, peinte en vue d'un siècle qui l'aime encore, par le récit d'une série d'aventures possibles seulement dans une vie brillante et libre. L'auteur voulait, avant tout, intéresser un peuple agricole et guerrier. Le tour de toutes ses anecdotes est militaire et idyllique. Il aime les ruses de guerre, les exploits surprenans, les détails de la vie pastorale ou rustique. Jamais un trait gauche ou de faux goût: jamais un trait piétiste ou de religion réfléchie; toujours le caractère de la plus belle antiquité. La conscience humaine a, dans ces récits, la même limpidité que dans la poésie épique des Grecs. L'homme n'a pas encore un

moment fait retour sur lui-même, ni trouvé qu'il avait droit de se plaindre de la vie ou des dieux.

Israël n'eut jamais d'attachement réel pour la royauté. La vie en famille sans gouvernement fut toujours son idéal. L'autorité se présente d'ordinaire en Orient comme une gêne. On se complut ainsi dans les souvenirs d'un état social parfois féroce et dur, mais toujours noble, où l'on croyait avoir été heureux, et où, en tout cas, on avait été jeune et libre. On se représentait ce temps comme une époque de gaieté, de bonheur intermittent, de mœurs pures, où l'individu, maître sur sa terre, à l'abri des abus de la monarchie, vivait dans l'état le plus voisin de l'état parfait, qui, pour l'Israélite, était l'état nomade primitif. Un cycle de délicieuses pastorales se broda sur ce fond aimable et serein. Le livre des Guerres de Iahvé absorba presque toutes ces anecdotes ; le livre des Juges hérita de cette flore poétique, que le souffle piétiste des âges postérieurs ne ternit pas. Les épisodes développés de Gédéon, de Jephté, de Samson, l'histoire de Mika, le lévite d'Ephraïm, sont d'admirables tableaux, simples et grands, venus sans retouches de la haute antiquité jusqu'à nous, absolument parallèles aux plus beaux récits homériques. Une foule d'épisodes du même genre qui remplissaient le *Iaschar* sont perdus. D'autres furent fabriqués postérieurement et rattachés à Bethléhem et à la famille de David.

Une charmante veine romanesque fut ainsi créée. L'histoire romanesque a besoin d'une atmosphère lumineuse qui noie ses contours dans une sorte de mirage. De même que, chez les Arabes, toute anecdote placée sous Haroun al-Raschid, et qu'au moyen âge, toute historiette arrivée « du temps du roi Jean, » recevait de là un caractère particulier de liberté et de franche allure ; de même il suffisait d'écrire en tête d'un récit : « Or il arriva, du temps que les Juges jugeaient en Israël... » ou bien : « C'était une vieille coutume en Israël du temps des juges... » pour que l'esprit fût tout d'abord préparé aux idylles et aux récits dégagés de piétisme. Toutes les licences étaient couvertes, si l'on terminait les passages un peu choquans au point de vue de la piété moderne par cette formule : « Et en ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël ; chacun faisait ce qui lui plaisait. » Le livre de Ruth nous est resté comme la perle de cet état littéraire où il suffit de présenter la réalité telle qu'elle est pour que tout soit inondé de chauds et doux rayons. Pas une ombre d'arrière-pensée littéraire, un grain de la plus innocente fiction suffisant à l'idéal. Ruth et Booz sont frappés pour l'éternité, à côté de Nausicaa et d'Alcinoüs. Plus l'humanité s'éloignera de la vie primitive, plus elle se plaira en ces contrastes charmans de pudeur et de naïveté, dans ces mœurs à la fois simples et fines, où l'homme,

sans obéir à aucune autorité supérieure, ni loi, ni cité, ni roi, ni empereur, ni religion, ni prêtre, a vécu plus noble, plus grand et plus fort que quand mille conventions l'ont enserré et que des siècles de disciplines successives l'ont pétri.

Il est bien probable que, dans le livre hébreu primitif, les cantiques étaient plus nombreux dans le texte actuel de la Bible. Les histoires de Gédéon, de Samson, surtout celle de Jephté, devaient avoir des parties en vers que le récit actuel a fait disparaître. Ce qui n'a pas changé, c'est le tour de l'anecdote, cette façon d'aiguiser un récit, de le rendre vif, parlant, saisissant. C'est ici le don spécial du narrateur biblique. L'hébreu n'a pas de rythme narratif. Le parallélisme, seul mécanisme poétique de l'hébreu, ne convient qu'au genre lyrique et parabolique. De là cette particularité que les compositions analogues à l'épopée chez les Sémites, tels que l'*Agâni*, sont écrites non en un mètre continu, mais en une prose mêlée de vers. Le récit en prose tire tout son ornement du tour heureux de la phrase et surtout des détails, toujours arrangés de manière à mettre en vedette l'idée principale.

Ce talent de l'anecdote est aussi ce qui a fait le succès des conteurs arabes. C'est par là que le récit sémitique a lutté sans désavantage contre l'entraînement charmant de l'*épos* grec. Au moyen de sa métrique savante, l'*épos* grec atteint à une majesté que rien n'égale. Mais la narration sémitique a bien plus de piquant. Elle a l'avantage de n'avoir pas de texte arrêté. La donnée fondamentale seule était fixée ; la forme était abandonnée au talent de l'improvisateur. L'*épos* aryen n'a jamais eu cette liberté. Son vers fut toujours d'une facture trop savante pour pouvoir être abandonné au caprice du rapsode. Le conteur sémitique, au contraire, l'*antari*, par exemple, comme le *cantistori* de Naples et de Sicile, brode sur un cadre donné. Cela est sensible surtout dans l'histoire si épique de Samson, histoire qui nous est parvenue en une dizaine de pages, tandis que évidemment chacun des épisodes frappans ou burlesques qui la composent, développés par les conteurs, remplissait des soirées et des nuits. En fait de récits hébreux, nous n'avons guère que des canevas. La matière sur laquelle on écrivait (bandes de cuir, planchettes, papyrus) n'admettait pas les longs et souvent charmans bavardages qu'une littérature se permet quand la matière à écrire est devenue commune et à bon marché.

L'homme rêve toute sa vie des têtes de jeunes filles qu'il a vues de quinze à dix-huit ans. Une race vit éternellement de ses souvenirs d'enfance, ou de ceux que des siècles d'adoption lui ont en quelque sorte inoculés. Bien que séparées par un abîme au point de vue de l'ethnographie et de la géographie, les tribus hellènes et les tribus israélites, à l'époque des Juges, portaient au front les mêmes

caractères d'enfance poétique. L'Hellène croit à des forces divines plus nombreuses, plus radicalement distinctes que l'Israélite; le dieu grec est plus identifié avec son *hiéreus* que le dieu israélite avec son *cohen*; l'idée du dieu protecteur est encore plus forte chez l'Hellène que chez l'Israélite; le dieu de l'Israélite est plus susceptible de devenir le dieu universel que tel ou tel des dieux grecs, même Zeus; on sent que Zeus ne réussira pas à tuer ses parèdres, tandis qu'on arrivera sans trop de peine à se figurer que Iahvé n'a pas de parèdre. Mais la théologie générale, de part et d'autre, est peu différente : l'intervention divine dans les choses humaines et naturelles est conçue comme une sorte de jet continu. L'idée du sacrifice est à peu près la même. Les idées sur les oracles sont identiques. Le serment, surtout le serment d'extermination, le *hérem*, sont plus terribles chez les Israélites et renferment un germe de fanatisme. Les sacrifices humains sont, de part et d'autre, à l'état de reste sporadique d'un mal antérieur. Le culte diffère peu; pas de temples; presque pas d'ustensiles de culte; le sacrifice ne se sépare pas du festin religieux, et réciproquement tout festin est un sacrifice; la part des dieux ne manque jamais d'y être faite.

La morale surtout se ressemble. L'état général du monde est le brigandage, la guerre de tous contre tous. Les instincts de douceur et d'humanité qui sont au fond des grandes races inspirent cependant quelques règles dont les dieux ont souci. Les dieux veulent le bien très faiblement; cependant ils le veulent, et il y a des crimes qu'ils punissent. Ces punitions ont lieu ici-bas; les âmes des morts sont sous terre, dans des lieux sombres, menant une vie morne et triste, fort ressemblante au néant. On réussit quelquefois à les évoquer de là. Y a-t-il une différence dans leur sort, selon qu'ils ont été plus ou moins criminels, plus ou moins innocens? La tendance vers l'idée de récompense et de châtiment d'outre-tombe est bien plus prononcée chez les Hellènes que chez les Israélites. On sent que, quand l'idée de la justice s'éveillera, l'Israélite voudra que cette justice s'exerce ici-bas, et que l'Hellène se consolera bien plus facilement des iniquités du monde avec les rêves du *Phédon*.

Israël a donc eu son recueil épique comme la Grèce, dans ce livre primitif des chants et des gestes héroïques, dont certaines parties, conservées dans les livres postérieurs, ont fait la fortune littéraire de la Bible. Répondant à un même idéal, la Bible et Homère ne se sont pas supplantés. Ils restent les deux pôles du monde poétique; les arts plastiques continueront indéfiniment d'y prendre leurs sujets; car le détail matériel, sans lequel il n'y a point d'art, y est toujours noble. Les héros de ces belles histoires sont des adolescens, sains et forts, peu superstitieux, passionnés, simples et grands. Avec les récits exquis de l'âge patriarcal, ces anecdotes

héroïques du temps des Juges, ont fait le charme de la Bible. Les narrateurs des époques postérieures, les romanciers hébreux, les agadistes, même les narrateurs chrétiens, les évangélistes par exemple, prendront tous leurs couleurs sur cette palette magique. Les deux grandes sources de la beauté inconsciente et impersonnelle ont été ainsi ouvertes à peu près en même temps chez les Aryens et chez les Sémites, vers 900 ans avant Jésus-Christ. Depuis, on en a vécu. L'histoire littéraire du monde est l'histoire d'un double courant qui descend des homérides à Virgile, des conteurs bibliques à Jésus ou, si l'on veut, aux évangélistes. Ces vieux contes des tribus patriarcales sont restés, à côté de l'épopée grecque, le grand enchantement des âges suivans, formés pour l'esthétique d'un limon moins pur.

Arrêtons-nous pour aujourd'hui à cette première étape littéraire d'Israël. Nous venons de voir les souvenirs légendaires de l'âge patriarcal et les souvenirs héroïques de la conquête de Chanaan, du temps des Juges et de la royauté naissante, se fixer, vers 900 ans avant Jésus-Christ, en deux écrits dont nous possédons encore des parties étendues. Ces deux écrits paraissent avoir été rédigés dans les tribus du Nord, probablement en quelqu'une des villes antiques d'Éphraïm. L'un (1) racontait l'histoire mythologique de l'humanité primitive, puis celle d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph; nous le voyons percer en quelque sorte sous le texte actuel, souvent alangui, de la Genèse. L'autre était le *Iaschar* ou le livre des Guerres de Iahvé, l'épopée de la nation, expressément citée dans l'Hexateuque et dans les livres dits de Samuel. Ces œuvres exquises et parfaites, à la manière des poèmes homériques de la Grèce, n'étaient point encore des livres sacrés. Quoiqu'ils fussent l'éminente expression du génie d'Israël, ce n'étaient pas des livres tellement propres à ce peuple que les nations congénères, tels que Moab, Édom, Ammon, n'en eussent de semblables. Il y a peut-être eu un *Sépher milhamot Milkom*, un *Sépher milhamot Kamosch*, Ammon et Moab ayant eu leurs souvenirs héroïques comme Israël, et ayant eu, comme Israël, l'habitude de rattacher ces souvenirs à leur dieu national. Comment ces récits idylliques et guerriers d'une petite nation syrienne sont-ils devenus le livre sacré de tous les peuples? C'est ce qu'il s'agit maintenant d'expliquer. Nous touchons ici au nœud même de l'histoire d'Israël, à ce qui constitue son rôle à part, à ce qui le range parmi les *unica* de l'histoire de l'humanité.

ERNEST RENAN.

(1) C'est le document que les critiques allemands désignent par la lettre B.

LES

DAMES DE CROIX-MORT

DERNIÈRE PARTIE (1).

X.

Les deux mois qui s'écoulèrent après cette première arrivée, suivie de beaucoup d'autres, car les invités se succédaient par séries, firent toujours à Edmée l'effet d'un rêve. Elle put se figurer qu'elle avait dormi et que, pendant son sommeil, tout ce défilé de figures nouvelles s'était déroulé dans un décor dressé pour la circonstance, car elle ne reconnaissait plus le château où elle avait été élevée, tant son aspect était changé.

Pendant soixante jours, ç'avait été un mouvement, un bruit, une fièvre qui n'avaient plus cessé et qui gagnaient les choses elles-mêmes. Car, comme par enchantement, d'un jour à l'autre, les meubles se déplaçaient selon la fantaisie des habitans momentanés de Croix-Mort. Et le piano fut successivement traîné dans les quatre coins du grand salon. Du matin au soir, on remuait, on parlait, on chantait, on courait, on galopait, chassant, se promenant,

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

dansant, jusqu'à deux heures du matin quelquefois, après avoir battu la plaine et les bois, faisant tout excepté se reposer. Il fallait que ces gens-là fussent de fer pour supporter une pareille existence, et Edmée comprenait que sa mère, en un an, y eût perdu sa beauté, sa fraîcheur, sa santé et parût devoir en être fatiguée jusqu'à la fin de sa vie. Du reste, Régine ne se mêlait plus activement aux ébats de la bande joyeuse; elle suivait de loin, regardant les autres, en voiture quand ils étaient à cheval, assise quand ils dansaient, écoutant quand ils chantaient ou causaient; car ce n'étaient pas tous de brillans et inutiles fantoches.

Mlle de Croix-Mort, au travers du brouillard de ses souvenirs un peu confus et emmêlés, se rappelait, debout devant le piano, une charmante femme, très brune avec des yeux comme des diamans noirs, artiste consommée, chantant, accompagnée par le grand compositeur Roudaire, l'auteur des *Bohémiens*. Elle les entendait tous deux emportés par l'inspiration, disant l'admirable duo :

Enfans de Bohême, à travers l'espace
Notre caprice nous conduit,
Nous suivons l'amour qui sourit et passe,
L'oiseau qui chante et qui s'enfuit.

Et à son oreille la voix chaude et passionnée de Roudaire, conduite avec un art prodigieux, résonnait, pendant que les vocalises de la chanteuse tombaient égrenées comme des perles sonores au fond d'un vase de cristal. Elle voyait le large front, la barbe grisonnante du musicien, et ses yeux fixes levés vers le plafond, comme en extase devant une vision.

Elle avait alors des instans de doute. Ravie par cette musique sublime, elle se demandait si ces hommes et ces femmes qui se dépensaient dans une existence de plaisirs incessans, n'étaient pas les vrais sages, se procurant des jouissances délicieuses par leur intimité avec les artistes fameux. Mais il lui suffisait de raisonner un instant pour comprendre que les charmeurs qu'elle entendait n'étaient que des oiseaux de passage, qui se posaient, pour quelques heures, devant cette brillante compagnie, et retournaient ensuite au calme de leur travail. C'était pour eux une débauche, tandis que, pour ceux qui les entouraient, c'était l'ordinaire de la vie.

Ces hôtes d'un jour s'éloignaient, et le prestige qui avait retenu et arrêté tous ces viveurs dans une immobilité admirative, cessant d'agir, les cavalcades recommençaient à animer les grandes allées de la forêt, mêlant aux verdures sombres des taillis le rouge des habits et le bleu des amazones. Le cor retentissait pour le *rallye-pa-*

per, et des lunchs se dressaient sur les pelouses des carrefours, arrosées de vin de Champagne. Et la gaîté montait jetant ses éclats de rire qui troublaient la paix des ramiers dans les branches.

D'autres fois, c'étaient des battues dont les coups de feu roulaient comme si on eût fait les grandes manœuvres. Et Billet, sanglé dans son uniforme vert à passepoils, coiffé de sa cape de cérémonie, rouge, hargneux, passait, criant après ses traqueurs qui marchaient mal, vrai troupeau, laissant le gibier forcer au lieu de le pousser au bout des fusils des invités de « monsieur le baron. » Le soir, vingt personnes à dîner, les hommes en cravate blanche, les femmes décolletées; la grande salle à manger flamboyante de lumières, étincelante d'argenterie, et les domestiques graves faisant leur service silencieux, dans l'odeur des mets exquis et des vins de choix. Et après, pour clore la journée exténuante, la valse qui mettait ces danseuses belles, parées, joyeuses, aux bras de ces cavaliers, tournant avec des jarrets infatigables et souriant avec des regards caressans. Les maris, dans le petit salon, jouaient au poker ou au bézigue chinois, se relançant ou se rubiconnant avec placidité, pendant que les jeunes gens disaient des douceurs à leurs femmes.

Au travers de ce tumulte, de cette furie, Edmée se glissait calme, aidant sa mère, se tenant sur la réserve, ne dansant pas, traitée poliment mais avec indifférence, comme une personne de peu d'intérêt, tâchant de résister à l'étourdissement de ce va-et-vient, de ce brouhaha, et laissant passer ce flot turbulent sans se livrer à lui. Le château semblait être devenu une auberge élégante et mondaine. Tous les trois ou quatre jours, les figures changeaient et on y entendait successivement parler avec tous les accens. Puis, un beau matin de novembre, la source sembla tarie, les arrivans se firent plus rares, toutes les amitiés, toutes les connaissances, toutes les relations avaient épuisé leurs contingens d'invités possibles, et Croix-Mort se montra vide, silencieux, sans le papillotement, l'étincellement, le pétillement de la veille, comme au lendemain d'une fête une carcasse de feu d'artifice tiré.

Le froid, cette année-là, avait été très précoce. Les gelées avaient fait tomber toutes les feuilles et les taillis se dressaient noirs, balayés par l'âpre bise qui secouait les branches mortes avec un bruit lugubre. Les pelouses jaunissaient et les massifs se dépouillaient de leurs fleurs. La pluie tombait souvent, glacée et piquante. Et les cheminées du château flambaient, garnies de grosses souches de pommiers, réservées pour le feu des maîtres. Après cette animation excessive, le silence morne du château, la gravité sombre de la nature, devaient paraître plus saisissantes.

Une sorte d'oppression pesa sur M. et Mme d'Ayères, et même sur Edmée. Les yeux et les oreilles, à la longue, s'accoutument au mouvement et au bruit. Et le brusque changement cause de la stupeur. Une sensation de vide se produit. On cherche autour de soi avec inquiétude. Il manque quelque chose. L'habitude, sans qu'on s'en doutât, s'était imposée, et ce qui, au début, paraissait insupportable, trouble à la fin par son absence. Dans cette vaste demeure, les trois habitans étaient perdus. Ils se cherchaient, ainsi qu'après un naufrage, des survivans dispersés, sur un îlot désert.

Mme d'Ayères et Edmée reprirent promptement leur équilibre. Elles organisèrent leur existence et rencontrèrent dans ce calme absolu des satisfactions très vives. Mais Fernand, pendant quelques jours, fut comme un corps sans âme. On eût dit un chien égaré qui met le nez au vent pour tâcher de retrouver la trace de son maître. C'était le plaisir, ce maître, qui pour longtemps s'était éloigné. Cependant il parut prendre aussi son parti de la solitude. Il chercha à distribuer sa vie de façon à en remplir les instans. Il exprima le désir de voir sa femme et Mlle de Croix-Mort s'associer à ses passe-temps, et il le demanda de façon si gracieuse, qu'il eût été difficile de lui répondre par un refus.

Sa manière d'être, vis-à-vis d'Edmée en particulier, se modifia sensiblement. Il lui témoigna de grands égards, il eut des petits soins délicats, des attentions câlines, comme s'il avait à cœur de se bien faire venir d'elle. Il s'approchait de la jeune fille quand elle se trouvait au salon, s'installait auprès de sa chaise et faisait des frais de conversation. Il ne perdait jamais une occasion de lui adresser un compliment. Tout ce que Mlle de Croix-Mort faisait ou disait lui semblait bien. Il avait avec elle une familiarité caressante qui tenait à la fois du frère et de l'amoureux. Mme d'Ayères trouvait cette intimité charmante, elle était ravie de ce qu'elle appelait l'amabilité de son mari et grondait Edmée, qui accueillait ces hommages avec une froideur confinant à l'hostilité.

— Ma chère, tu n'es pas raisonnable, disait Régine; tu ne tiens pas compte à Fernand des efforts qu'il fait pour obtenir que tu le traites avec bienveillance. Tes attitudes maussades sont fort déplacées. Tu es en âge de comprendre qu'il faut oublier le passé et te défaire de tes préventions. Quels griefs as-tu contre M. d'Ayères? Que lui reproches-tu maintenant? N'est-il pas aimable?

Edmée, poussée dans ses derniers retranchemens, fronçait son noir sourcil et, l'air dur, répondait :

— Il l'est trop : cela me déplaît.

— Tu ne peux changer son caractère, et faire qu'un homme dont la galanterie a occupé toute la vie cesse subitement d'être

galant et devienne compassé et froid. Il pourrait parfaitement ne tenir aucun compte d'une petite fille telle que toi, et quand il se donne la peine de tenter ta conquête, tu t'ingénies à le rebuter!

Mlle de Croix-Mort baissait le nez sur son ouvrage et ne disait plus rien. Elle pensait, au fond d'elle-même, que le beau Fernand s'occupait beaucoup trop d'essayer de lui plaire. Il y avait dans ses allures une pointe de hardiesse qui l'inquiétait. Cependant, pour donner satisfaction à sa mère, elle s'efforçait de se montrer moins sauvage. Elle ne se retirait plus le soir de bonne heure, ainsi qu'elle en avait pris l'habitude. Elle restait au salon et dessinait sur son album, suivant le caprice de son imagination, avec une facilité extraordinaire.

— Vous avez vraiment des dispositions très heureuses, lui dit un soir M. d'Ayères, et il faudra que vous preniez des leçons d'un bon maître, cet hiver, à Paris.

Edmée rougit un peu, et sans lever la tête :

— Il n'y a qu'une difficulté à cela, dit-elle, c'est que je compte rester à Croix-Mort, comme j'ai fait l'année dernière.

Ce fut un concert d'exclamations et de protestations. Comment! disait Fernand, elle songeait encore à se séparer des siens et à se cloîtrer dans cette thébaïde! Mais c'était impossible. Il fallait songer à l'avenir et ne pas végéter dans ce coin de province. Elle réfléchirait et reviendrait sur sa détermination. Sa place était auprès de sa mère. Il se ferait, quant à lui, un plaisir de la mener dans le monde, où, charmante comme elle l'était, elle aurait beaucoup de succès. N'était-il pas son cavalier naturel?

Et rien qu'à la pensée de cette intimité dont il parlait, Edmée se sentait prise d'une insurmontable répugnance. A ses côtés, dans un appartement de Paris, quand elle ne se trouvait pas assez séparée de lui dans les vastes espaces de Croix-Mort, était-ce possible?

Il s'était approché d'elle sous prétexte de la raisonner, il lui avait pris la main. Elle avait voulu la lui retirer, mais il la tenait serrée dans la sienne. Il parlait à demi-voix et son souffle lui caressait l'oreille. Elle ressentit un soudain malaise. Il y avait dans l'attitude de M. d'Ayères vis-à-vis d'elle quelque chose de louche qui la froissait. Elle ne se rendait pas un compte exact de ses sensations, mais elle éprouvait une appréhension vague. Elle se leva brusquement, pour se dégager, et ayant dit bonsoir à sa mère, elle se retira.

Cependant, afin de se donner un peu de liberté, Mlle de Croix-Mort avait recommencé ses promenades, et une de ses première sorties

avait été pour son cher curé. Elle était allée au presbytère, et le brave homme avait fait un accueil enthousiaste à celle qu'il appelait la fille du bon Dieu. Auprès du sage et doux vieillard, Edmée respirait à l'aise, elle vivait sans arrière-pensée, et chassait de son esprit les inquiétudes qui la troublaient trop souvent. Elle arrivait après le déjeuner, trouvait son ami en train de lire son bréviaire, et l'arrachait à sa pieuse occupation. Il relevait un peu plus haut sa soutane sur le côté pour ne pas se crotter dans les chemins détrempés, se coiffait de son large chapeau et partait avec la jeune fille sur les routes, causant comme autrefois, visitant les pauvres et retrouvant sa joie, qui avait été si lamentablement troublée par les réceptions d'automne. Comment en effet attirer ce simple et digne prêtre au milieu de cette fête continuelle ? Comment mêler le sacré au profane? Le bonhomme, qui ne dédaignait pas les menus recherchés, en avait pâti, mais il avait prié pour le salut de tous ces fous, et leur avait pardonné le tort qu'ils lui faisaient. Il plaisantait maintenant Edmée sur sa participation au « sabbat. » C'était sa petite vengeance.

— Avez-vous compromis gravement votre salut, ma fille? lui demandait-il.

— Mais non, monsieur le curé, répondait Mlle de Croix-Mort avec tranquillité. Tout ce qui s'est passé au château était frivole, mais nullement coupable.

— Cependant, les gens du pays disent qu'aux chasses il y avait des dames qui s'habillaient en hommes... Est-ce possible!

— Avec des jupes, monsieur le curé, avec des jupes un peu courtes pour être plus à l'aise, mais tout cela très convenable, je vous assure...

— Il n'en est pas moins certain, ma chère demoiselle, qu'il y avait là une absence de retenue et un manque de modestie très choquans... Les femmes ne doivent pas faire besogne d'hommes...

Edmée alors souriait malicieusement et, pour embarrasser son vieil ami :

— Et Jeanne d'Arc, monsieur le curé?..

— Oh! Jeanne d'Arc! s'écriait l'abbé Levasseur, Jeanne d'Arc, c'était pour le salut de la France!.. Et guerroyer contre l'ennemi national, par ordre des saints du paradis, est-ce la même chose, je vous le demande, que de massacrer d'innocentes bêtes?..

— Très bonnes à manger?

— Très bonnes à manger, je le confesse, avouait gaîment le curé... Ah! mon enfant, vous raillez les faiblesses de ma misérable nature... La gourmandise est un grand péché!.. Un péché capital

que trop de gens commettent et dont le bon Dieu, il faut l'espérer, aura l'indulgence de les absoudre...

Et causant, disputant, riant, le vieillard et la jeune fille passaient leur après-midi, allant de maison en maison, pour encourager les souffrans et secourir les malheureux.

Souvent, en rentrant, Edmée rencontrait Billet, qui, avec son nez de limier, avait eu vent de sa sortie et la guettait sur la bordure des bois. Il s'approchait comme par hasard, et quand elle lui disait qu'elle revenait d'une promenade avec le curé, il arrondissait le dos et grognait comme un sanglier. Un jour, il lui fit une véritable scène de jalousie.

— Vous n'auriez pas tant seulement l'idée de faire un tour avec moi! Toutes vos amitiés sont pour « ce petit noir » qui ne vous a pas soignée, mignotée plus que moi, quand vous étiez petite... Mais c'est la religion qui fait ça... Ces prêtres donnent aux chrétiens un philtre pour se les attacher!..

— Que tu es bête, Billet! dit Edmée en frappant amicalement sur la joue hâlée du garde. Tu sais bien que je vais voir les pauvres avec l'abbé, et que le lien qui nous attache l'un à l'autre, c'est celui de nos petites charités communes. Je l'aime, c'est vrai, car c'est lui qui m'a instruite, et il a été très bon pour moi quand j'étais enfant, mais je ne l'aime pas plus que toi, vieux loup-garou...

— Alors ça va bien! répondit le sauvage, les paupières mouillées. Ah! c'est que, voyez-vous, votre Jean Billet se ferait casser les os pour vous, avec plaisir... Et si jamais quelqu'un s'avisait de vous contrarier, faudrait me le dire!

Une soudaine suffocation serra le cœur d'Edmée. Elle fixa sur le garde ses yeux inquiets, se demandant s'il avait lu dans sa pensée, pour répondre ainsi directement à ses intimes préoccupations.

— Que veux-tu dire par là? fit-elle. Est-ce que quelqu'un, à ta connaissance, songe à me tourmenter?

— C'est bon, marchez! Je suis là, et j'ai la vue très nette, répondit Billet, sans vouloir s'expliquer.

Il lui lança un regard tendre de chien dévoué, et, jetant sa pétoire sur son épaule, il reprit le chemin de sa maison.

Cependant, les sorties de Mlle de Croix-Mort eurent le don de contrarier M. d'Ayères. Il en parla à Régine, qui reprocha doucement à sa fille de se séparer d'eux et d'avoir l'air de s'échapper pour courir la campagne toute seule.

— Je vais rendre visite à mon vieil ami au presbytère, est-ce donc mal?

— Certes non; si tu veux le voir, nous l'inviterons à dîner le dimanche : je crois qu'il sera sensible à cette attention.

— Moi, j'en suis sûre, dit Edmée, heureuse à l'idée des satisfactions innocentes que la table du château allait causer au brave homme. Mais ces promenades que je fais avec lui sont bonnes pour moi... Je suis peu sortie depuis longtemps,.. et la marche m'est agréable.

Alors Fernand tourna la difficulté en proposant l'équitation. Il lui était revenu que la jeune fille autrefois montait bravement à cru les poulains de la ferme. Il déclara qu'il aurait grand plaisir à escorter ces dames, car Régine voudrait certainement être de la partie. Il ne s'agissait plus de chevauchées furieuses, semblables à celles qui foulaient quelques semaines auparavant les routes de la forêt, mais d'un exercice sage et modéré. Mme d'Ayères n'osa pas refuser, et, qui sait? peut-être fut-elle satisfaite de revoir avec son mari ces bois qu'ils avaient parcourus si tendrement ensemble. Elle n'avait rien découvert d'inquiétant dans ce subit engouement de Fernand pour Edmée. Elle ne se rendit pas compte qu'il recommençait avec la fille le même jeu qu'avec la mère. Son esprit resta fermé aux soupçons, elle n'eut aucune clairvoyance. Elle songeait si peu au mal, qu'en signalant à son attention les étranges manœuvres du beau Fernand on l'eût indignée, mais non édifiée.

Quant à lui, il n'avait pas des vues très nettes sur la route où il s'était engagé. L'attraction qu'il subissait était instinctive et irraisonnée. Emporté par cette habitude, en lui invétérée, de s'occuper de la femme aussitôt qu'il s'en trouvait une à sa portée, il courtisait Edmée, sans arrière-pensée, parce qu'elle était jeune, charmante, mais principalement parce qu'elle faisait tout pour le rebuter. Il n'y avait pas l'apparence d'un calcul, et c'était son excuse dans les coquetteries auxquelles il se livrait. Il suivait la pente de sa nature, et si on lui eût dit brusquement : « Mais allez-vous donc essayer de troubler le cœur de cette enfant? » il eût protesté avec horreur.

Il y a vraiment comme un voile sacré qui enveloppe la jeune fille et la défend contre le cynisme des pensées et la hardiesse des actes. Fernand avait décidé froidement la conquête de Régine, il en avait fait un divertissement de roué inoccupé, et une spéculation de viveur ruiné. Vis-à-vis d'Edmée, il était pur de toute préméditation. Il se laissait entraîner par un sentiment tendre qu'il ne songeait pas à analyser, prenant pour de l'amitié ce qui était déjà de l'amour. Ce Lovelace de profession agissait en cette circonstance avec naïveté. Il se brûlait lui-même peu à peu, sans s'en apercevoir, à la flamme qu'il avait coutume d'allumer si habilement. Le feu était en lui et devait y couver sourdement jusqu'au jour où une circonstance imprévue le ferait éclater dévorant et terrible.

XI.

La première sortie à cheval eut lieu sans incident. Mme d'Ayères et sa fille firent avec entrain le tour du parc sous la conduite de Fernand et rentrèrent au bout de deux heures. Le mouvement et le grand air avaient donné des couleurs à Régine. Son mari lui adressa des complimens et elle fut ravie. Mais, le lendemain, elle se sentit très mal à l'aise et dut comprendre que ces fatigues n'étaient plus de son âge. Elle engagea avec un peu de tristesse sa fille à monter seule, lui promettant de la suivre en voiture, ce qui reviendrait au même et serait beaucoup plus confortable; cependant il arriva que la voiture ne put passer par les plus jolis chemins et que la promenade se trouva dérangée.

— Je vois bien que je suis une gêne pour vous, dit Mme d'Ayères. C'est un grand malheur de ne pas rester toujours jeune... Que veux-tu, ma chère enfant? nous n'allons plus du même pied... Sortez tous les deux et laissez-moi dans mon fauteuil, puisque me voilà presque impotente.

Mais Mlle de Croix-Mort déclara d'un ton si ferme qu'elle resterait avec sa mère, qu'il n'y avait pas lieu d'insister, et l'exercice du cheval cessa brusquement. Fernand, qui souffrait le plus de cette interruption, ne manifesta pourtant aucun dépit. Il accepta tranquillement la privation et resta à la maison, ne paraissant pas s'ennuyer et causant avec une liberté d'esprit complète. Même il s'occupait moins d'Edmée, comme si son empressement n'avait été qu'un caprice passager. La jeune fille en éprouva de l'allégement et ne put se retenir de lui en savoir gré. Elle reprit un peu de confiance et se dit que, peut-être, ses défiances étaient mal fondées. Elle se laissa aller à parler avec un peu plus d'abandon et ne montra plus à M. d'Ayères cette figure glacée et revêche qu'elle se composait jusque-là à son intention.

Pour couper la longueur des soirées, il s'était mis en tête d'apprendre à Mlle de Croix-Mort à jouer au billard. Elle avait toujours refusé, mais enfin elle s'y prêta d'assez bonne grâce. Régine s'installait sur un divan au-dessous du tableau et, armée d'une petite badine, marquait les points. Progressivement l'intimité de la vie de famille s'établissait entre eux. Les inquiétudes d'Edmée s'endormaient, et Fernand, avec elle, se conduisait en camarade, ni plus ni moins. L'œil le plus vigilant n'aurait rien trouvé à critiquer dans ses paroles ou dans ses allures. Il était bon enfant, enjoué, gracieux. Mais était-ce criminel à lui de se montrer charmant?

Le temps, comme s'il eût voulu se mettre à l'unisson, était de-

venu plus clément. Un tardif été de la Saint-Martin rassérénait le ciel. L'air âpre et sec s'adoucissait, et les oiseaux, trompés par cette tiédeur, chantaient dans les massifs. Un après-midi, Régine, voyant son mari inoccupé et rêveur, dit à Edmée :

— Il fait très beau aujourd'hui ; vous devriez monter, autour de la terrasse ; cela dégourdirait vos chevaux qui s'ennuient à l'écurie.

Si Fernand avait saisi la balle au bond et manifesté le désir de donner suite à cette proposition, Mlle de Croix-Mort eût probablement réfléchi et certainement refusé. Mais il parut si étonné, si indécis, il mit si peu d'empressement à accepter, que la prudence de la jeune fille ne fut pas alarmée. Poussée par sa mère, elle se laissa entraîner et consentit à faire un tout petit tour, le long de la pièce d'eau, sous les fenêtres du salon.

Un quart d'heure après, ils longeaient, au pas, la berge de la rivière, elle devant, lui en serre-file, taciturne et comme endormi. Elle le regarda plusieurs fois, par-dessus son épaule, étonnée de le voir si absorbé, lui que le cheval rendait toujours gai. Elle donna un léger coup de houssine à sa jument, qui prit le trot, et elle gagna un peu d'avance.

Il ne la suivit pas, gardant son allure lente, comme s'il oubliait qu'il avait pour mission d'escorter la jeune fille. Elle, se sentant libre, et ne craignant plus de s'abandonner à sa fougue, courait vivement, sans se préoccuper de son compagnon, se réjouissant même de le perdre. Elle passa ainsi le pont de la Divonnette et s'engagea dans le parc. Une allée montante, bordée de hauts et noirs sapins, s'offrait à elle ; piquant sa monture, elle s'y lança au galop. Arrivée sur le plateau, elle s'arrêta, pendant que sa jument broutait d'une bouche gourmande les herbes du carrefour.

Bien souvent, elle était venue là s'asseoir en attendant Billet, laissant errer ses yeux sur l'immensité des plaines, semées de bouquets de bois, et coupées de ruisseaux, dont le courant, frappé par le soleil, brillait entre les bordures de joncs. Jamais le paysage qui s'étendait à ses pieds ne l'avait si profondément charmée. Un laboureur, suivant à pas lents le sillon brun, se courbait sur sa charrue, traînée par quatre vigoureux chevaux, dont la sueur fumait dans l'air. On l'entendait les exciter d'un cri bref pendant qu'ils tendaient leurs jarrets, tirant à plein collier. Au bord d'un monticule de marne, tout blanc, des puisatiers descendaient une banne au moyen d'un tourniquet de bois, et, dans le fond du vallon, à la lisière des bois, les moutons gardés par un petit berger, qui faisait claquer son fouet pour se distraire, s'éparpillaient dans l'herbe jaune et rare. Le village de Clairefont dressait le clocher de son église au milieu de la verdure des jardins, égayée par les toits rouges des maisons. Et, le long d'un grand mur gris, un vigneron

passait la revue des échalas de sa vigne. C'était un admirable tableau baigné d'une lumière dorée. Une paix profonde s'en dégageait, faite de la tranquillité vigoureuse de la terre et de la sécurité vaillante de ceux qui la travaillaient.

Edmée, enfermée depuis quelques jours, s'imprégna délicieusement des beautés de ce paysage frais et reposé. Elle resta longtemps immobile, caressée par le vent qui venait de la vallée. Un bruit soudain l'arracha à sa contemplation. Elle se détourna avec ennui, et vit M. d'Ayères montant au grand trot l'allée qu'elle avait suivie pour gagner le plateau. Elle fut contrariée de ne pouvoir échapper plus longtemps à sa surveillance importune, et moitié désir d'être seule, moitié envie de jouer un tour à son compagnon, elle rassembla les rênes et lança sa jument dans la ligne circulaire qui rejoignait le pont de la Divonnette. Son voile détaché flottant derrière elle, Mlle de Croix-Mort allait, sur un sol élastique et doux, fait de terre de bruyère couverte de mousse. Elle ne pensait déjà plus à Fernand quand elle l'aperçut sur sa gauche dans une allée transversale, tout près de la rejoindre, ayant pris le raccourci. Elle ne voulut pas se laisser rattraper et continua sans ralentir son allure. Il lui fit signe d'arrêter et lui cria :

— Vous êtes déraisonnable ; votre jument va vous emballer...

Elle courait toujours, ne cravachant pas sa monture, mais l'excitant sournoisement de la voix, enfiévrée par la rapidité de son train, qu'elle tâchait d'augmenter encore. Fernand, la voyant passer ainsi ardente à le fuir et à le braver, céda à un mouvement de vanité et voulut la gagner de vitesse, la devancer et l'arrêter. Le cheval qu'il avait, ce jour-là, était une bête de sang, très vigoureuse. Debout sur ses étriers, le corps en avant, avec l'aplomb d'un homme qui a beaucoup monté en steeple-chase, il l'embarqua au galop de course. La distance ne tarda pas à diminuer entre eux.

Alors, en l'entendant approcher, en le découvrant lancé sur ses traces, Edmée sentit en elle une peur soudaine, comme si la poursuite qu'elle subissait eût été sérieuse et menaçante. Dans sa tête échauffée par le mouvement, des idées bizarres surgirent. Elle s'imagina qu'elle était fugitive, traquée par des ennemis farouches, et que sa liberté dépendait de la rapidité de sa fuite. Qu'elle arrivât au pont la première et elle était sauvée : là elle trouverait protection et asile. Mais qu'elle se laissât atteindre, elle était perdue. L'impression nerveuse qu'elle ressentait semblait s'être communiquée à sa monture, qui, les naseaux fumans, l'œil saillant et effaré, la tête basse et la bouche écumante, commençait à ne plus obéir à la bride.

M. d'Ayères, plus calme, s'effrayait de la violence de cette

course, et, jugeant la jument d'Edmée emportée, n'osait pas crier de peur de l'exciter davantage. Ils allaient si vite qu'il voyait, au bout de la route, approcher, comme s'il était venu à eux, le pont étroit et glissant de la Divonnette. Il se dit : Elle ne pourra pas s'arrêter, et si, par malheur, sur les planches, sa bête bronche, elle va se briser devant moi. Il faut à tout prix que je la coupe avant la rivière. Il était maintenant derrière elle, la tête de son cheval à la croupe de la jument. Il donna de l'éperon, serra les genoux, dans un effort qui lui fit gagner quelques mètres, et, de la main droite, saisit la bride d'Edmée. Elle pâlit de colère et de crainte, et lui cria :

— Laissez-moi!

Lui, rouge, la respiration haletante, répondit :

— Vous ne savez plus ce que vous faites!

— Je le sais très bien! répliqua-t-elle exaspérée... Je vous défends de m'arrêter!..

Ils étaient l'un près de l'autre, courant encore, mais à une allure moins vive : elle le défiant du regard et le menaçant de la voix, lui tenant toujours la bride et se refusant à la lâcher. En un instant, devant cette ténacité, Mlle de Croix-Mort sentit sa terreur se doubler de toute sa haine ; elle se vit au pouvoir de celui qu'elle redoutait et exécrait. Elle voulut se dégager, et, levant sa cravache, elle en fouetta avec rage la main qui l'empêchait de fuir :

— Edmée! cria-t-il, — et, d'une brusque saccade, coupant la bouche de la jument, il l'arrêta sur place. La jeune fille, déplacée par la secousse, quitta sa selle et faillit tomber, mais d'un bras vigoureux il la retint. Étourdie, les yeux obscurcis, près de s'évanouir, elle demeura une seconde sans force et sans pensée, appuyée à l'épaule de Fernand, se cramponnant instinctivement à lui. Sa chevelure noire s'était détachée et se répandait autour d'elle, l'enveloppant d'un parfum pénétrant et doux. Lui la regardait, s'enivrant de sa beauté, de sa jeunesse, oubliant où il était, ce qu'elle était, et, ne comprenant plus rien, si ce n'est que le corps charmant qui palpitait contre sa poitrine était celui d'une femme adorable, et obscurément adorée. Il perdit la tête, ses lèvres plongèrent dans les masses sombres de ces cheveux embaumés, et, murmurant de vagues paroles, il serra Edmée sur son cœur.

Elle ouvrit les yeux, se vit dans les bras de Fernand, le repoussa avec violence, et, sautant à terre, se mit à courir de toutes ses forces vers la Divonnette, affolée, trébuchant dans la traîne de son amazone, et jetant des plaintes inarticulées. Arrivée au parapet du pont, elle dut s'arrêter : elle étouffait. Elle s'appuya, comprimant d'une main son cœur bondissant d'épouvante et de dégoût. Il la

suivit lentement, comme accablé. Elle lui cria d'une voix entrecoupée :

— Ne m'approchez pas!

— Edmée! dit-il, marchant toujours, je vous en supplie!..

— Si vous faites un pas de plus, je me précipite!

Penchée en dehors du pont, elle allait exécuter sa menace. Il s'arrêta. Ils restèrent en présence, terrifiés tous deux, lui de ce qu'il avait osé, elle de ce qu'elle avait subi. Un pas rapide, dans le taillis, les tira de leur stupeur. La jeune fille eut une exclamation de joie en reconnaissant Billet, qui s'avançait à travers bois, selon sa coutume. En apercevant Mlle de Croix-Mort et M. d'Ayères, la figure du sauvage se rembrunit, et il fit des enjambées doubles :

— Oh! oh! serait-ce vous, mademoiselle Edmée, qui avez appelé il n'y a qu'un instant? demanda-t-il en examinant le désordre dans lequel sa chère maîtresse se présentait. Et, comme Edmée, craignant de parler, tant elle avait honte de ce qui s'était passé, ne répondait pas, il poursuivit :

— Qu'a-t-il donc pu vous arriver à cheval, avec M. le baron, qui est si bon cavalier?

Fernand reprit le premier son sang-froid, et, voulant couper court aux questions du garde :

— La jument de Mlle de Croix-Mort s'est emportée, dit-il, et a failli la jeter dans la Divonnette.

— La voilà bien tranquille, à cette heure, fit le sauvage, en montrant d'un regard la bête couverte de sueur qui tirait les feuilles des branches au bord du chemin. Pas moins qu'elle est en écume. C'est-il en l'arrêtant que vous vous êtes fait cette belle égratignure? dit-il à Fernand, dont la main était zébrée d'une balafre rouge et profonde comme un coup de sabre.

— Oui, c'est en l'arrêtant, répondit Edmée avec effort.

— Eh bien! vous n'y alliez pas de main morte! fit Billet avec un accent tellement ironique que M. d'Ayères tressaillit. Mais voilà votre cheval qui passe au droit du pont... Vous pourriez remonter dessus, peut-être, sans vous commander, monsieur le baron, pour aller avertir au château... Car madame n'aurait qu'à prendre peur en voyant mademoiselle rentrer si pâle... Je la ramènerai en tenant la bête par la bride. Et ne craignez point, avec moi il ne lui arrivera rien.

Fernand fit un signe de tête, sans parler; il traversa la rivière, reprit son cheval, et partit au petit trot.

En le voyant s'éloigner, Mlle de Croix-Mort poussa un soupir, et, blême, se laissa tomber sur une des grosses bornes qui flanquent, de chaque côté, l'entrée du pont. Billet lui prit son mouchoir, des-

Supplément au N° du 1er Mars 1886 de la Revue des Deux Mondes

GRILLAGES

TARIF N° 7.

E. BEUZELIN & Cie.

ACTUELLEMENT

86, Rue St. Lazare.

A PARTIR DU 15 AVRIL

17, Rue de Châteaudun

PARIS

Envoi franco sur demande des Catalogues illustrés Devis et Dessins.

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Ce nouveau Tarif ne donne qu'un faible aperçu de notre fabrication.

Nous envoyons, gratis et *franco* sur demande affranchie, les différents Fascicules de notre Album dénommés comme suit :

I. GRILLAGES & ACCESSOIRES

COMPRENANT

Les Grillages mécaniques à simple torsion,

Les Grillages mécaniques à deux torsions,

Les Grillages mécaniques à trois torsions, galvanisés après fabrication.

Les Fils de fer, Raidisseurs, Clous doubles, etc;

Les Espaliers et Contre-Espaliers et leurs accessoires. Les Ronces artificielles, Cordes en fil de fer, etc.

Clôtures à bestiaux, Clôtures de chasses, de Parcs, de Jardins, de Chemins de fer, etc. Les Poulaillers, Volières, Cages, Faisanderies, Châssis grillagés, Garde-Feux, et tous les Objets en grillages. Toiles métalliques, Claies à passer, etc., etc.

Enfin, tous les Objets et Articles dans lesquels le Grillage est employé.

OBSERVATION. — Nous traitons à forfait pour toutes ces fournitures ainsi que pour la pose lorsqu'elle est nécessaire.

II. SERRURERIE D'ART

COMPRENANT :

Les Serres de toutes formes avec leurs accessoires, tels que : Chauffage, Vitrerie, Claies, Paillassons, etc.
Les Châssis de couches et les Bâches,
Les Jardins d'hiver, Verandahs, etc.
Les Marquises en fer,
Les Ponts et Passerelles en fer,
Grilles en fer plein en fer creux, en fer rustique,
Grilles légères pour Clôtures intérieures,
Balcons en fer et en fonte,
Rampes d'Escaliers, Échelles en fer,
Rateliers en fer plein ou creux,
Chenils et tous Ouvrages en fer.

OBSERVATIONS. — Nous étudions et nous envoyons gratis et *franco* des Devis et des Prix à forfait pour tous les projets qui nous sont soumis, et nous traitons également à forfait pour toutes les fournitures ci-dessus et la pose.

III. AMEUBLEMENTS, OUTILS

et Accessoires pour Jardins

COMPRENANT :

Les Pompes,
Les Tondeuses de gazon,
Bêches, Râteaux, Fourches américaines, etc.,
Seaux en tôle et en zinc,
Bordures de gazon, Porte-Parapluies,
Meubles de Jardins, Tables, Chaises, Fauteuils, Bancs, etc.
Carton bitumé, Bacs,
Coupes en fonte, Boules panoramas,
Suspensions, Jardinières,
Grilles, Gratte-Pieds, Arceaux en fer de toutes sortes et du modèle de la Ville, brevetés s. g. d. g.

ARTICLES DE CAVES, Porte-Bouteilles,
Paniers à Bouteilles, Porte-Fûts, etc., etc.

E. BEUZELIN & Cie, *Rue St-Lazare, 86.* — PARIS.

TARIF DES GRILLAGES

Mécaniques à triple torsion, Galvanisés

MAILLES DE 13 m/m

Pour Volières
Parcs à Huîtres
etc.

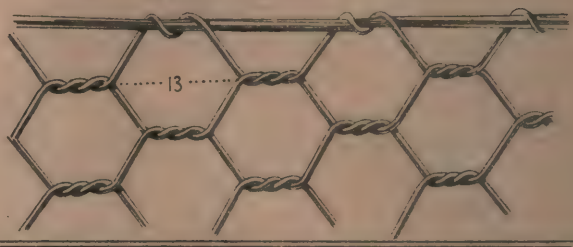

Nos des Fils	HAUTEURS			
	0.50	0.65	0.80	1.00
» 5	1.65	1.50	1.85	2.30

MAILLES DE 16 m/m

Pour Volières
et
Pigeonniers
Chassis de Fenêtres
et de
Combles vitrés

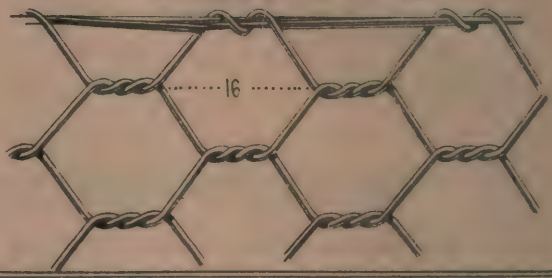

Nos des Fils	HAUTEURS					
	0.50	0.60	0.70	0.80	1.00	1.20
» 5	0.90	1.05	1.25	1.40	1.75	2.10
» 6	1.00	1.20	1 40	1.60	2.00	2.40

MAILLES DE 19 m/m

Pour Volières
et
Faisanderies

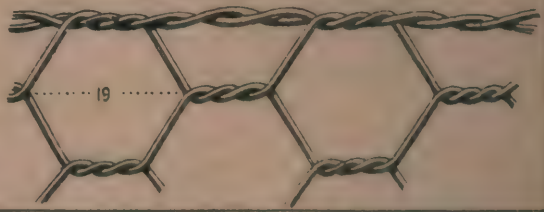

Nos des Fils	HAUTEURS				
	0.50	0.60	0.80	1.00	1.20
» 5	0.50	0.60	0.80	1.00	1.20
» 6	0.58	0.70	0.95	1.15	1.40
» 8	»	0.85	1.15	1.40	»

MAILLES DE 22 m/m

Pour Faisanderies et tous Châssis

Nos des Fils	HAUTEURS				
	0.50	0.65	0.80	1.00	1.20
» 6	0.46	0.60	0.75	0.92	1.10
» 8	0.55	0.70	0.85	1.05	1.35

MAILLES DE 25 m/m

Spéciale pour Faisanderies

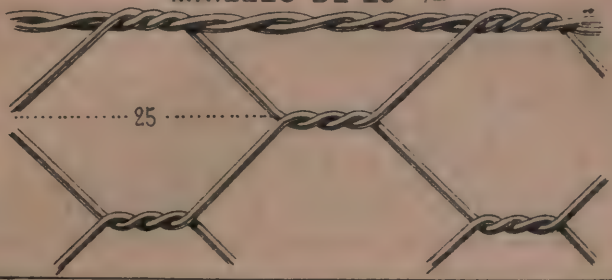

Nos des Fils	HAUTEURS							
	0 20	0.33	0.50	0.65	0.80	1.00	1.20	1.50
» 6	»	0.30	0.38	0.50	0.60	0.75	0.90	1.15
» 8	0.25	»	0.46	0.60	0.75	0.92	1.15	1.40
» 10	»	»	»	»	0.92	1.15	»	»

MAILLES DE 31 m/m

Pour Poulailliers Pigeonniers et Clôtures de Chasses

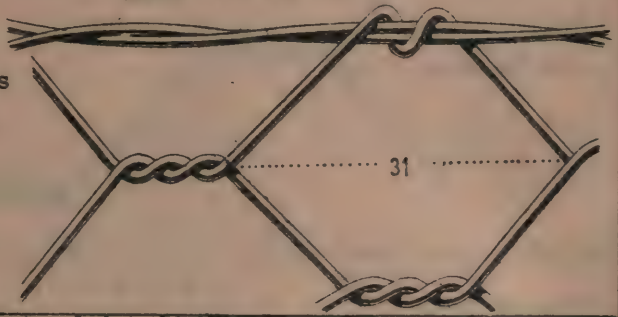

Nos des Fils	HAUTEURS				
	0.50	0.60	0.80	1.00	1.20
» 6	0.28	0.35	0.45	0.57	»
» 8	0.38	0.45	0.60	0.75	0.90
» 10	»	0.60	0.80	1.00	»

MAILLES DE 34 m/m

Spéciale pour Clôture à Lapins garantissant contre le passage de ce gibier

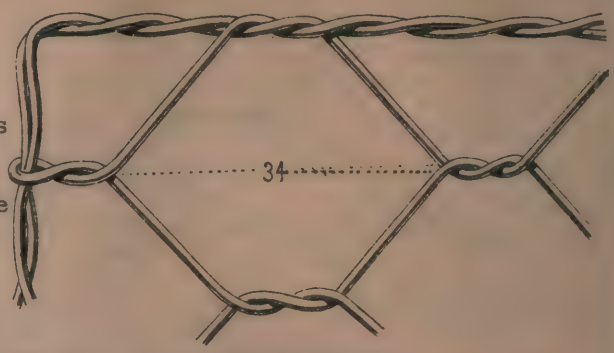

Nos des Fils	HAUTEURS 0.50	0.65	0.80	1.00	1.20	1.50
» 6	0.27	0.35	0.45	0.55	0.65	0.80
» 8	0.33	0.43	0.53	0.66	0.80	1.00
» 10	»	0.57	0.70	0.87	1.05	1.30

MAILLES DE 37 m/m

Pour Clôtures de Chasses

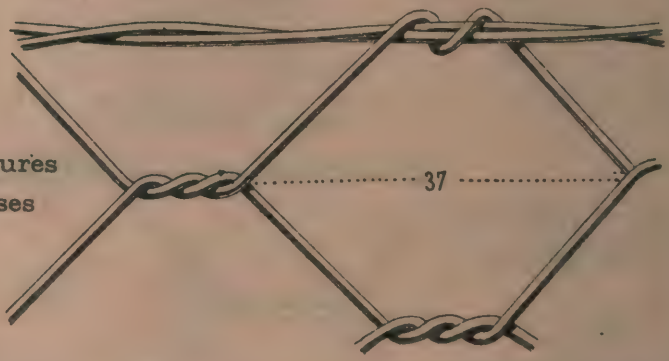

Nos des Fils	HAUTEURS 0.50	0.65	0.80	1.00	1.20	1.50	1.83
» 6	0.24	0.31	0.40	0.48	0.58	»	»
» 8	0.28	0.36	0.44	0.55	0.66	0.83	1.00
» 10	0.35	0.45	0.56	0.70	0.85	1.05	1.30

MAILLES DE 41 m/m

La plus employée pour Clôtures de Chasses mais sans garantie de passage des Lapereaux

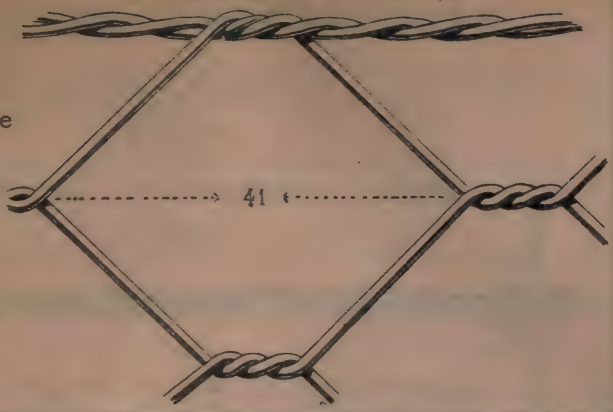

Nos des Fils	HAUTEURS 0.50	0.65	0.80	1.00	1.20	1.50	1.83	2.00
» 6	0.18	0.23	0.28	0.35	0.42	0.53	0.64	0.70
» 8	0.24	0.32	0.39	0.48	0.58	0.72	0.88	0.96
» 10	0.28	0.36	0.44	0.55	0.66	0.83	1.00	1.10
» 12	»	»	0.53	0.66	0.80	1.00	»	1.32

MAILLES DE 51 m/m

Nos des Fils	HAUTEURS 0.50	0.65	0.80	1.00	1.20	1.50	1.83	2.00
» 6	»	»	0.26	0.30	0.40	»	»	»
» 8	0.21	0.28	0.34	0.42	0.50	0.63	0.77	0.84
» 10	0.27	0.35	0.43	0.53	0.63	0.80	»	1.05
» 12	»	»	0.50	0.62	0.75	0.95	»	»

MAILLES DE 57 m/m

Nos des Fils	HAUTEURS 0.50	0.65	0.80	1.00	1.20	1.50	1.83
» 8	0.19	0.25	0.30	0.38	0.45	0.57	0.70
» 10	0.25	0.33	0.40	0.50	0.60	0.75	0.92

MAILLES DE 76 m/m

Nos des Fils	HAUTEURS 0.80	1.00	1.20	1.50
» 6	0.23	0.28	0.34	0.42
» 8	0.27	0.33	0.40	0.50
» 10	0.38	0.47	0.57	0.70
» 12	0.40	0.50	0.60	0.75

NOTA

Pour quantités importantes nous traitons de gré à gré et nous envoyons des prix réduits.

Tournez S.V.P.

NOUVELLES RONCES ARTIFICIELLES

Galvanisées

Btes s. g. d. g.

Avec défenses en fil d'acier

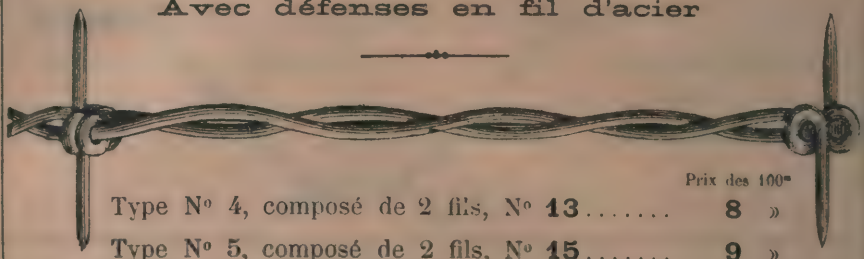

	Prix des 100m
Type N° 4, composé de 2 fils, N° **13**.....	**8** »
Type N° 5, composé de 2 fils, N° **15**.....	**9** »

Modèle à 3 Fils

L'Épine artificielle figurée ci-dessus, se compose d'un cordage métallique formé de 3 fils de fer galvanisés n° 14 et armée dans toute sa longueur de défenses espacées de 10 à 12 centimètres, offrant une pointe de 3 côtés à la fois.

Prix : Les 100 mètres **10** francs.

Il n'est pas compté d'emballage.

Cable hérisson brut.....		**8** »
galvanisé.....		**10** »
Douilles de raccord.....	le cent	**6**

Paris. — Imprimerie à vapeur, E. GALABRU, 43, rue de Cléry

cendit le tremper dans le courant et revint lui mouiller les tempes. Il parlait doucement, lui tapotant les mains et lui donnant l'assurance que « ça ne serait rien pour cette fois. »

— Seulement, ajouta-t-il avec un accent profond, quand il la vit ranimée, ne sortez plus jamais seule avec cet homme-là, car il arriverait malheur à vous peut-être, à lui sûrement.

— Mais Billet, que crois-tu donc? s'écria Edmée, bouleversée à l'idée que le garde avait assisté à la scène.

— Je ne crois que ce que vous m'avez dit, déclara-t-il. Mais je vous avais aperçue quand vous êtes sortie et je tournais dans la coupe pour vous souhaiter le bonjour au passage... J'ai entendu votre voix quand vous avez crié. Elle était si effrayante que j'ai pensé qu'on vous égorgeait... Alors j'ai allongé mes jambes... Et voilà!.. C'est heureux que je vous aie trouvée bien vive, encore qu'un brin effarouchée!..

Il fit le gros dos, et remonta d'un mouvement brusque la bretelle de sa pétoire. Puis, prenant Mlle de Croix-Mort par la taille, il la plaça sur sa selle, et, tirant la jument derrière lui, il se dirigea vers le château. Sur le perron, Mme d'Ayères, seule, attendait pleine d'inquiétude. En voyant sa fille, elle courut à elle. Edmée, pour éviter un nouvel interrogatoire, prit un air riant, et aidée par Billet sauta vivement à terre.

— Tranquillisez-vous, ma mère, dit-elle, j'ai eu plus de peur que de mal...

— Grâce à Fernand!

— Oui, ma mère, grâce à lui...

— Tu es un peu imprudente, ma chérie, et ces chevaux sont si stupides!.. Décidément il ne faudra plus recommencer... Je ne vivrais pas, tout le temps que tu serais dehors.

Edmée monta dans sa chambre et s'y enferma. Là elle put pleurer à son aise et soulager son cœur ulcéré. Toute la force de caractère qu'elle avait eue pour dissimuler devant Billet, et devant sa mère, était tombée, et elle se sentait faible comme une enfant. L'épouvante la prenait, à la pensée qu'il allait falloir affronter la vue de cet homme, dont le souvenir la faisait trembler. Se retrouver en sa présence, supporter son regard, non pas pendant quelques instans, non pas une seule fois, pour en être après délivrée à jamais: non, mais s'asseoir tous les jours avec lui à la même table, dans le même salon, le rencontrer dans les escaliers, les couloirs, seule à seul, et être exposée peut-être de nouveau à ses audaces. Voilà ce qui attendait la jeune fille. Elle se tordit les mains, désespérée. Était-ce possible qu'un tel supplice lui fût réservé?

Elle chercha ardemment le moyen de s'y soustraire, et ne réussit pas à le découvrir. N'étaient-ils pas rivés à une même chaîne

indestructible : celle de la famille? Sa mère était là, qui les rapprochait implacablement. Il était l'époux, et elle était la fille. L'éloignement de l'un ou de l'autre, telle était la seule solution. Une rupture nette et irréparable des liens qui les attachaient? Mais comment amener cette rupture sans briser le cœur de sa mère? Quel coup à lui porter que la dénonciation de celui par qui elle avait déjà tant souffert! Oh! tout plutôt que d'apprendre une telle infamie à la pauvre femme! D'ailleurs comment la lui apprendre, de quels termes user pour expliquer cette monstruosité, dont la pensée seule lui soulevait le cœur? Et, reprise de colère, Edmée rêvait des vengeances atroces pour punir le misérable. La bouche crispée par un sourire de haine, les yeux méchans sous ses sourcils noirs, elle regrettait de n'avoir pas eu à sa portée une arme pour châtier l'infamie sur place, en foudroyant l'infâme. Mais il vivait! Et pour se défendre contre lui elle se heurtait à mille difficultés. La seule ressource qui lui restât était de quitter la maison, pour se réfugier dans un couvent, ou d'amener sa mère à repartir pour Paris.

Le couvent? Sous quel prétexte? On la savait peu pratiquante. Inventer subitement une vocation religieuse, c'était bien invraisemblable. Et à quels commentaires, à quelles suppositions, à quels commérages n'allait-elle pas donner prise? Une fille de son âge renonçant brusquement au monde, ne serait-ce pas, pour le moins, la preuve qu'elle souffrait d'un amour contrarié, ou qu'elle était malheureuse chez sa mère?

C'était sa vie livrée à la curiosité publique. Déjà elle entendait les propos de tous ces oisifs qui avaient défilé, pendant l'automne, à Croix-Mort. Quel aliment pour leurs caquetages mondains! Et du reste, au couvent, elle y serait morte. La vie claustrale, les cellules nues et froides, les adorations prolongées dans les chapelles, le bercement des orgues, les cantiques béatement chantés, toute cette pompe solennelle et vide du culte la glaçait d'avance. Elle ne pourrait pas s'y plier, et dans la pieuse maison elle entrerait avec une âme révoltée.

Alors quoi? Obtenir de Fernand qu'il rentrât sur-le-champ à Paris, lui demander ce départ comme une grâce? Se faire suppliante, quand elle aurait dû se montrer implacable? Quelle amertume et quelle honte!

La cloche du dîner, retentissant à ses oreilles comme un glas sinistre, la troubla dans ses orageuses méditations. L'instant était arrivé de se composer un visage de marbre, pour supporter les regards de l'être abhorré. Elle raffermit son cœur tremblant, et, irrésolue quant à l'avenir, mais décidée quant au présent, elle descendit.

Sa mère lui demanda affectueusement si elle était remise de ses

émotions. Lui, ne dit pas un mot, et ne leva point les yeux sur elle. Il demeura sombre et absorbé pendant tout le repas. Mme d'Ayères, sans se douter des précipices qu'elle côtoyait, le plaisanta, en riant sur son mutisme, disant qu'il était dans ses lunes. Il répondit évasivement, sembla faire effort pour vaincre sa torpeur, mais ne put y parvenir. Aussitôt sorti de table, il disparut sur la terrasse, et se mit à fumer en marchant à grands pas, suivant son habitude. Edmée le voyait, la tête basse, passer et repasser devant la fenêtre. A quoi pouvait-il penser? A quelles monstrueuses espérances se livrait-il? Il paraissait courbé comme sous un poids trop lourd : celui de son infamie. Il l'était en effet. Cette surprise, plus rapide que la foudre, qui avait mis, pendant un instant, Mlle de Croix-Mort dans ses bras, avait déchiré le voile qui depuis un mois enveloppait son esprit.

Des sentimens divers se heurtèrent en lui. Il éprouva de la pitié, de la honte, de la colère, mêlées à une sorte de volupté atroce. Il se dit qu'il était dénaturé, et, en même temps, il pensa qu'Edmée était adorable. Il se condamna et s'excusa à la fois. Un conflit terrible se produisit entre ses remords et ses désirs. Tout ce qui restait de pur et de généreux en lui se révoltait, et tout ce que la vie mauvaise qu'il avait menée y avait développé de malsain et de pervers, cédait à une épouvantable ivresse. Le bon et le mauvais ange se disputaient encore cette âme troublée et combattaient à armes égales. Une parole émue prononcée par Edmée, une larme chaste coulée de ses yeux, pouvaient, à cette heure décisive, faire tomber à genoux, repentant et terrassé, ce malheureux, flottant, sans volonté, entre ses vertus natives et ses vices acquis.

Il rentra au bout de vingt minutes grelottant de fièvre plutôt que de froid, et vint se placer près de la cheminée, les yeux baissés, avec l'attitude d'un condamné qui attend l'exécution de son arrêt. Mlle de Croix-Mort était assise près de sa mère devant la table, travaillant, et son aiguille tremblait dans ses doigts, pendant que son cœur battait à gros coups dans sa poitrine. Mme d'Ayères, depuis quelque temps, avait la manie de ne pas pouvoir rester plus d'une heure sans bouger, prétendant que l'immobilité prolongée lui donnait des fourmis dans les jambes. Fernand connaissait cette particularité, et il guettait le moment où Régine, pour se dégourdir, ferait un petit tour dans la galerie voisine.

Edmée frémit en voyant sa mère se lever. Elle comprit qu'elle allait rester seule et fut sur le point de sortir à sa suite. Fernand fit un mouvement rapide pour l'en empêcher, et comme elle allait crier, terrifiée :

— Je vous en supplie, Edmée, dit-il, sur le ton de la prière, ne

vous éloignez pas... Il faut que je vous parle, et si je n'y parviens pas ce soir, je sens que c'est fini à jamais.

— Que voulez-vous donc? demanda-t-elle, en reprenant un peu de fermeté.

— Rien que votre pitié...

Elle le foudroya du regard.

— Méritez-vous autre chose que du mépris?

— Vous me haïssiez déjà, dit-il douloureusement, ce sera donc à peu près la même chose.

— Quels sentimens autres pouvais-je avoir, reprit-elle avec emportement, pour vous, qui avez apporté ici le trouble, et la crainte? Avant de vous connaître, ma mère était bien portante, paisible, heureuse. Elle est maintenant malade, soucieuse et désolée. Moi je n'avais ni chagrins ni inquiétudes, vous m'avez fait connaître les tristesses et les amertumes. Et ce n'était pas assez, vous avez su vous rendre à ce point odieux, que je ne vais point oser vivre dans cette maison, qui porte mon nom, si vous ne la quittez pour n'y plus revenir.

Le sang monta au visage de Fernand, et sa pâleur se marbra de taches rouges.

— N'ai-je donc rien à attendre de vous que de la violence et de la colère? fit-il. Je suis horriblement malheureux. Je souffre plus qu'il ne m'est possible de le dire. Si vous saviez ce que j'éprouve pour vous! C'est plus que de l'attachement, c'est une adoration surhumaine. Dites-moi une parole moins dure! Laissez-moi espérer que vous me pardonnerez!

La figure d'Edmée prit une expression de haine implacable, et les dents serrées, les yeux étincelans, elle cria:

— Jamais!

— Vous avez tort, murmura Fernand d'une voix sourde; avec un peu de bonté vous feriez de moi ce que vous voudriez.

— Je veux ne rien faire de vous, reprit Mlle de Croix-Mort avec fureur; je veux ne plus vous voir, ne plus vous entendre! Je donnerais ma vie de bon cœur pour pouvoir, d'un mot, vous anéantir. Si vous n'êtes pas le dernier des misérables et des lâches, partez demain, emmenez ma mère et ne reparaissez jamais devant moi!.. Y consentez-vous?

Il agita la tête en riant d'un rire sinistre, comme s'il devenait fou, et répéta lugubrement:

— Vous avez tort!

— C'est bien! dit Edmée avec énergie, puisque je n'ai pu réveiller en vous un dernier reste d'honneur, je n'ai plus qu'à faire appel à votre prudence. Je vous préviens donc que je me défendrai contre vous, comme si j'avais affaire à un bandit, et je vous

déclare qu'à partir de cet instant, si vous osez seulement m'adresser la parole, je vous soufflette devant ma mère !

Le pas de Mme d'Ayères, qui revenait, se fit entendre. Elle fredonnait avec abandon, sans un soupçon de l'horrible scène qui avait lieu à quelques pas d'elle, de l'autre côté de la porte. Edmée n'honora même pas Fernand d'un suprême regard de menace, et embrassant sa mère, elle se retira dans son appartement.

XII.

A partir de ce jour, elle se tint sur ses gardes. C'était la guerre, et elle était décidée à la soutenir avec toute la violence qui était en elle. Moins emportée, plus adroite, elle eût pu, comme Fernand le lui avait dit, obtenir beaucoup de lui. Elle serait arrivée à le dominer et à le dompter. Mais elle avait agi dans le sens où la poussait sa nature. Elle subissait ainsi les conséquences fatales de son caractère indépendant, fier et ombrageux. Lorsqu'elle était enfant, déjà, elle n'avait pas su captiver sa mère par des douceurs et des tendresses. Elle s'était montrée sauvage, froide, réservée et avait détourné d'elle la frivole et sentimentale Régine. Au moment du mariage, elle s'était révoltée et avait lutté avec une hardiesse inattendue. Maintenant, par son implacable rigueur, elle achevait de pousser dans la mauvaise voie un insensé, qu'un élan de chaude et miséricordieuse générosité pouvait ramener au bien.

Elle eut cependant des accès de désespoir affreux. Enfermée toute la journée dans son « laboratoire, » elle n'avait plus le goût du travail et ne touchait point à ses pinceaux. Étendue sur un divan, les yeux fixes, elle tournait et retournait, sous toutes ses faces, son horrible situation, sans arriver à une solution favorable. Toujours devant elle, comme un insurmontable obstacle, se trouvait sa mère, à qui elle voulait, tant que ce serait possible, épargner l'écrasante révélation de leur malheur commun.

Elle n'avait découvert que ce moyen de défense : la claustration. Elle descendait pour déjeuner, pour dîner, et, après chaque repas, remontait s'enfermer. A l'abri derrière un verrou, elle respirait. Mais ce parti-pris d'isolement devait fatalement étonner et inquiéter Régine. Brusquement la jeune fille cessait de paraître au salon, n'adressait plus la parole à M. d'Ayères, après s'être laissée aller, avec lui, à une intimité amicale. Il y avait là matière à réflexions, et Edmée pleine d'angoisse prévoyait que sa mère les ferait.

Très heureusement ce fut à Fernand que Régine demanda d'abord des éclaircissemens. En proie à une irritation qu'il avait été obligé de dissimuler, celui-ci ne sut pas garder son sang-froid, il se répandit en plaintes amères sur l'existence misérable qu'il menait,

entre une femme vaine et évaporée, et une fille revêche et muette. Il maudit le temps qui était sombre, le château qui était lugubre, et se montra si accablé que Régine, désolée, lui proposa de retourner, dès le lendemain, à Paris. Elle croyait lui complaire. Mais il refusa aigrement. Elle ne sut que pleurer, et redoubla par ses larmes l'exaspération dont il lui cachait les véritables causes. Il fut brutal, lui parla durement, et, la voyant s'éterniser dans ses excuses et ses lamentations, il la quitta, blême de colère, pour ne pas céder à l'envie folle de lui faire du mal.

Alors Mme d'Ayères s'adressa à Edmée et la questionna sur les motifs de sa soudaine sauvagerie. La jeune fille joua l'étonnement : elle prétendit ne pas comprendre les observations de sa mère. Elle était comme à l'ordinaire. Peut-être, ayant un travail qui l'intéressait beaucoup, se mêlait-elle un peu moins que par le passé à la vie commune. Mais si chacun dans le château savait s'occuper comme elle, il n'y aurait point de désœuvrement, partant point d'ennui. Sa ressource à elle était la peinture. M. d'Ayères avait la chasse et la promenade. De quoi se plaignait-il ?

Elle s'exprima avec une modération et un tact extrêmes, faisant effort pour se maîtriser et ne pas laisser échapper les brûlantes paroles qui lui montaient aux lèvres. Elle parvint à tromper les inquiétudes de sa mère et à lui donner la conviction que les fermens de discorde ne venaient point d'elle. Alors Régine n'hésita plus, et cessant toute dissimulation, elle ouvrit son cœur à sa fille. Elle lui confia le tourment que lui causait la farouche tristesse de Fernand. Elle lui laissa entrevoir un coin du mystérieux abîme de douleurs où son cœur était plongé ; elle supplia Edmée de l'aider à s'assurer non pas le bonheur, mais un peu de tranquillité. C'était sa jeune figure qui était le charme du foyer. Depuis qu'elle s'en éloignait, tout devenait maussade et désolé. Elle lui demanda, comme une preuve de sa tendresse, de vivre un peu moins à l'écart, disant que tout en irait mieux à l'instant même. Mlle de Croix-Mort, sans sourciller, s'entendit adresser cette formidable requête. Ainsi, il fallait qu'elle s'offrît en appât à celui qu'elle fuyait de toutes les forces de sa chasteté offensée. Et cela par amour filial. Le cœur soulevé de dégoût, mais le front calme, elle consentit. Elle reçut, avec une âpre joie, les caresses de sa mère, pénétrée de reconnaissance, et pour ménager la sécurité de la pauvre femme, elle risqua de compromettre la sienne.

Sa réapparition au salon détendit les nerfs crispés de Fernand. Un fugitif rayon de joie éclaira son front. Il ne pouvait rien espérer, mais il était heureux de revoir, même froide et menaçante, celle à qui il pensait sans cesse. Il s'asseyait loin d'elle, prenait un livre dont il tournait lentement les feuillets, puis il renversait la tête peu

à peu sur le dossier de son siège, et feignait de s'endormir. Mais il était bien éveillé, et Edmée sentait ses yeux qui pesaient sur elle, fixes et persistans comme l'idée qui l'obsédait. Plusieurs fois, dans la glace de sa table à ouvrage, sans qu'il pût s'en douter, elle l'avait furtivement observé, et l'expression de son visage l'avait effrayée. Il ne la perdait pas de vue un instant, son regard la suivait, l'enveloppait et, par momens, semblait la caresser.

L'existence de Mlle de Croix-Mort devint réellement intolérable. Elle ne cessait de craindre, sans savoir exactement quoi. Transes continuelles et vagues, que tout faisait naître et alimentait. Quand, par hasard, en descendant l'escalier, elle entendait derrière elle un pas, elle s'élançait, sautant les marches pour être plus tôt arrivée, au risque de se rompre les jambes. Il y avait, dans le couloir du premier étage, entre sa chambre et le palier, un recoin sombre devant lequel elle ne passait jamais sans qu'une horrible peur lui fît perler la sueur au front. Un homme aurait pu facilement s'y cacher, et elle redoutait toujours d'en voir sortir Fernand, comme une apparition terrible. La nuit, pendant ses longues insomnies, l'oreille tendue, elle percevait des bruits furtifs, des frôlemens suspects dans la galerie qui longeait son appartement. Elle retenait sa respiration pour mieux écouter et, derrière sa porte, elle croyait distinguer le murmure de vagues soupirs. Avant de se coucher, elle prenait la précaution de regarder si le verrou ou la serrure de sa porte n'avaient pas été dévissés. Elle appréhendait tout, et prenait ses précautions, prête à se défendre, s'il le fallait, jusqu'à la mort.

Cependant, malgré tout son courage, elle ne vivait plus, et commençait à maigrir et à changer. Cette continuelle tension d'esprit sur un sujet aussi affreux était la plus douloureuse des tortures. Dissimuler, mentir et se défier, elle, la loyauté, la franchise et la confiance mêmes ; ne valait-il pas mieux un éclat qui mît fin à cette lutte sourde et basse? Mais quand cette terminaison, allégeante et effroyable à la fois, se produirait-elle? Le mois de décembre commençait, et il n'était pas question de départ. Faudrait-il passer tout l'hiver à supporter ce blocus hideux?

Les seuls instans de répit que connût Edmée, le bon curé les lui procurait en venant dîner le dimanche. En sa présence, elle se ranimait, le sourire reparaissait sur ses lèvres pâlies et ses yeux reprenaient leur expression calme et candide. Plusieurs fois déjà elle s'était sentie entraînée à tout lui confier. C'eût été un tel soulagement pour elle de s'épancher dans le cœur de ce vieillard qui l'aimait si tendrement! Alors elle l'emmenait sur la terrasse la voix tremblante, la démarche fébrile, et à mesure que l'instant de parler approchait, son pas se ralentissait, sa parole devenait traî-

nante. Elle avait honte, comme si, de cette passion dont elle était l'objet, quelque chose d'infamant eût rejailli sur elle. Le brave homme lui disait :

— Qu'avez-vous, ma chère demoiselle? Vous êtes agitée?.. Est-ce que tout ne va pas à votre gré? Il y a quelque temps que vous ne m'avez fait la faveur de venir me prendre, pour courir les chemins.

Elle répondait évasivement, pensant à autre chose qu'elle ne pouvait pas encore se décider à dire, et retenant les mots de cet horrible aveu qui devaient lui brûler les lèvres au passage. Enfin, un jour, son cœur trop plein éclata en sanglots convulsifs, qui causèrent au vieillard une stupéfaction énorme. Devant cette enfant, qui avait pris son bras pour ne point tomber, et qui suffoquait, secouée par une crise nerveuse, il resta effaré, les yeux ronds, balbutiant :

— Ma fille, ma chère petite!.. Voyons Edmée,.. qu'y a-t-il? Dois-je appeler Mme votre mère?..

Mlle de Croix-Mort retrouva son énergie pour lancer un « non » tellement net, que le curé pressentit quelque mystérieuse et terrible aventure. Le prêtre, instantanément, reparut tout entier, ferme et grave, avec des paroles encourageantes et miséricordieuses à la bouche, prêt, au nom de son divin Maître, à consoler ou à absoudre. Ils descendirent lentement jusqu'au bord de la pièce d'eau et s'arrêtèrent sur le banc de l'embarcadère. Les bateaux, au bout de leur chaîne, se balançaient, pleins de feuilles tombées des saules de la rive. Les cygnes nageaient, sauvages et fiers, à la surface des eaux. Edmée se rappela avec tristesse le jour où elle les avait regardés, prenant la résolution de rester, comme eux, isolée et sévère, dans sa mélancolique pureté. N'était-elle pas en quelque sorte atteinte, cette pureté, par les désirs dégradans qu'elle sentait s'agiter autour d'elle? Des larmes coulèrent de nouveau sur ses joues, et le bon curé se demanda avec épouvante si une telle douleur pouvait être contenue dans un cœur innocent.

— Dites-moi tout, mon enfant, fit-il en étouffant un soupir. Ici, comme au confessionnal, vous pouvez être sûre du secret...

Edmée devina le soupçon qui se glissait dans l'esprit de son ami; elle rougit, leva sur lui des yeux pleins de candeur, et, reprenant un peu de courage :

— C'est un conseil que j'ai à vous demander, mon père, dit-elle, et non une confession que j'ai à vous faire... Je ne me reproche rien... Et, si vous me voyez si troublée, c'est qu'à bout de résolution, je ne sais à quoi me retenir et vers qui me tourner.

Et tout d'un trait, sans hésiter, sans faiblir, avec une clarté terrible, elle révéla au vieillard l'effroyable vérité. Il l'écouta dans

un silence accablé. Lui, le confident de toutes les pensées mauvaises et de toutes les actions coupables, il n'avait point osé pressentir un si désespérant et si redoutable mystère. Que dire à cette enfant, doublement frappée, puisqu'à sa propre injure s'ajoutait celle de sa mère? Que risquer pour la défendre et la préserver? Il resta en proie à une torpeur pleine d'angoisses, pendant laquelle il crut entendre des rires de démons narguant le ciel, et triomphant déjà de l'œuvre infâme commencée.

— Notre misérable humanité a la faute pour point de départ, et le crime souille son origine, dit-il enfin, d'une voix triste. Le mal est en nous, et nous n'y succombons que trop aisément. Mais il y a des degrés dans l'impureté, et je ne pensais pas qu'un homme pût descendre si bas... Pauvre enfant! Combien je vous plains pour un tel malheur, et combien je vous admire pour tant de courage! Vous êtes vraiment une sainte, et l'iniquité se trouvera désarmée devant vous.

Il fut pris d'attendrissement, et, serrant le bras de la jeune fille avec force :

— Il est impossible que le ciel vous abandonne. Il y a, soyez-en sûre, des obstacles suprêmes que Dieu sait susciter à propos. Nous l'implorerons de tout notre cœur et il vous défendra, ma chère et douce enfant... Mais il ne faut pas compter exclusivement sur la Providence... Je serais un fou, si je ne vous engageais point à prendre des mesures de sûreté... Vous savez combien je vous aime, je crois pouvoir vous servir autrement qu'en priant pour vous... N'êtes-vous pas d'avis qu'il faudrait ouvrir les yeux à Mme d'Ayères?.. Voulez-vous que je lui parle?..

Mais Edmée, qui prenait tant de précautions depuis si longtemps pour tout cacher à la baronne, supplia le curé de n'en rien faire.

— Ne pensez-vous pas, cependant, qu'elle puisse vous prêter un secours efficace?

— Non, je n'ai aucun secours à attendre d'elle. Je la connais si faible et si facile à démoraliser! Par ce malheureux, elle a déjà bien souffert sans se révolter. Je ne puis pas vous dire tout ce que j'ai surpris ou deviné, pendant les deux mois d'agitations et de fêtes qui ont précédé ces tristes semaines... On ne se défiait pas de moi... On parlait et on agissait sans se gêner. Si vous saviez que d'humiliations et d'outrages a subis ma pauvre mère!.. Parmi ces femmes qui vivaient sous son toit, s'asseyaient à sa table, la cajolaient, l'embrassaient, il s'en trouvait qui avaient été, ou étaient ses rivales... J'ai honte d'avoir à répéter de telles choses... Mais on en plaisantait ouvertement. Et elle, monsieur l'abbé, ne l'ignorait pas, j'en suis sûre, car il y avait des jours où elle dévorait la den-

telle de son mouchoir, en affectant de sourire... Et elle endurait tout! Que voulez-vous qu'elle fasse pour moi, n'ayant rien su faire pour elle? Non! non! Je lui épargnerai cette torture... Je respecterai sa dernière illusion, et je ne lui apprendrai ce qui se passe que le jour où, pour moi, il n'y aura plus de refuge que dans ses bras.

Ils se turent l'un et l'autre, réfléchissant laborieusement. Le prêtre admirait le courage de cette enfant, et, les yeux troubles, cherchait, autour de son beau front, le nimbe d'or qu'on voit aux vierges martyres.

— Et à lui, voulez-vous que je lui parle? reprit-il. Qui sait si, à la pensée que je connais son détestable dessein, il ne rougira pas de lui-même?.. Les yeux d'un honnête homme sont un bien puissant miroir... Dans les miens, il se verra pervers et haïssable, et peut-être s'amendera-t-il?

Edmée hocha la tête d'un air de doute:

— Essayez, mon père, dit-elle, quoique je n'espère pas que vous réussissiez. Si je me suis confiée à vous aujourd'hui, c'est que je me sentais à bout de forces. Vous m'avez toujours témoigné de l'affection, et vous m'avez connue si petite, si tranquille et si heureuse, que j'ai pensé que vous me prendriez en pitié...

— Ah! chère enfant du bon Dieu, s'écria le vieillard en pleurant, que ne puis-je détourner sur moi toute votre peine, et vous rendre la paix et l'espérance! J'offrirais avec joie ce sacrifice à mon Maître. Je lui demanderai de m'inspirer des paroles convaincantes. Et, demain matin, quand vous me verrez arriver, partez, allez m'attendre à la cure... Dès que l'entretien aura pris fin, je viendrai vous y retrouver... Jusque-là, ayez confiance...

Lentement, sans parler davantage, ils se levèrent et regagnèrent le château, s'efforçant d'imposer à leur visage soucieux un masque d'indifférence.

Dans le jardin du presbytère, Edmée, le lendemain, se promenait tristement. Elle suivait les plates-bandes, veuves de leurs fleurs, que le bedeau, en même temps fossoyeur, cultivait avec la même bêche qui lui servait à creuser les tombes. Au fond, adossée au mur du cimetière, s'arrondissait une tonnelle à laquelle, en été, une vigne vierge grimpait, étalant ses feuilles pourprées. Bien souvent la jeune fille s'était assise là, avec le vieux verrier son maître, qui reposait maintenant sous le gazon vert, à côté de l'église qu'il avait restaurée et embellie. Pendant qu'ils causaient, le vieillard racontait à l'enfant quelque histoire naïve, le curé marchait à l'ombre du mur, lisant son bréviaire. Que d'heures paisibles s'étaient écoulées ainsi, bien lointaines déjà! Heureux souvenirs, chers à se

rappeler, remplacés maintenant par d'autres qui lui serraient le cœur.

Elle s'arrêta sous le berceau, dépouillé de sa verdure, au bois gris duquel pendaient encore des pampres séchés par le vent d'hiver, et elle se laissa aller à l'illusion de ce passé reparu. Elle se voyait encore toute petite; sa bonne Rosalie venait de l'amener pour prendre sa leçon, et, en attendant que l'abbé Levasseur se montrât sur le seuil de la sacristie, son livre à la main, elle écoutait dans l'atelier le vieux père qui, avec un diamant, coupait des losanges de verre. Une joie douce était en elle. Tout lui paraissait beau et bon. Elle se sentait entourée d'affection. En rentrant, n'allait-elle pas, à Croix-Mort, retrouver sa mère, étendue sur un canapé, inactive et souriante, qui l'embrasserait? Elles dîneraient toutes les deux dans le tête-à-tête habituel, et le soir, les yeux lourds de sommeil, elle irait dormir tranquille dans sa chambre, sous la blancheur des rideaux, sans préoccupation autre que celle de ne pas oublier sa prière. Tout ce qui faisait ombre dans son esprit n'existait pas; les craintes : fantômes; les menaces : chimères. Elle pouvait respirer librement, tout lui faisait fête : les êtres et les choses, et, devant ses regards, il n'y avait que du bleu.

La porte du jardinet, en s'ouvrant, la tira de son rêve; elle vit, sombre comme sa destinée, le prêtre s'avancer vers elle, et ses illusions d'un instant, ainsi qu'une troupe d'oiseaux effarouchés, s'envolèrent pour ne plus revenir. Le bon curé prit la main d'Edmée et la serra silencieusement. Côte à côte, ils marchèrent. Lui, ne se hâtant pas de donner des nouvelles qu'il jugeait désolantes; elle, trouvant inutile d'interroger, étant sans espérance.

Enfin, le vieillard poussa un soupir, qui ne soulagea pas son cœur oppressé, et, se tournant vers Mlle de Croix-Mort :

— J'ai vu ce malheureux, dit-il, et je suis encore épouvanté de ce qu'il m'a fait entendre. Pendant une heure, je l'ai retenu près de moi, essayant de le raisonner, de l'adoucir, de l'apitoyer. En proie à une sorte de délire, il n'a pas paru me comprendre. Si je ne le connaissais sobre, je l'aurais cru ivre, tant sa figure décomposée était effrayante... Il a répondu à mes paroles de douceur par des violences sans nom, maudissant le ciel et la terre, accusant le sort et se répandant en blasphèmes... Cet homme, mon enfant, a l'enfer dans le cœur... Il se plaint de souffrir horriblement, et je crois qu'il dit vrai... Il a eu des accens de douleur déchirans, il a versé des larmes, que le feu de son visage a instantanément séchées. Les démons doivent être ainsi; il m'a fait peur!..

— Et de quoi se plaint-il? demanda Edmée d'une voix calme. Peut-il chercher la cause de sa souffrance ailleurs qu'en lui-même? Quel sang vicié a-t-il dans les veines? Quel cerveau travaillé par la

démence porte-t-il dans sa tête? Quelle dépravation raffinée est la sienne? Peut-on découvrir en lui rien qui soit encore humain? C'est une bête féroce, écumante et rugissante, que vous venez de me décrire, et non un homme. A la lutte engagée entre lui et moi, voyez-vous une fin qui ne soit pas tragique? Faudra-t-il que je me tue pour lui échapper?

— Ne parlez point ainsi, ma chère fille, dit le prêtre. Se donner la mort est un crime, et vous n'en viendrez jamais là... M'étant assuré que, par la douceur, je n'obtenais rien de cet insensé, j'ai usé de rigueur. Je l'ai menacé... Je lui ai fait entendre que, s'il vous poussait à bout, vous prendriez, pour vous mettre à l'abri, tous les moyens dont on peut disposer... J'ai été jusqu'à prononcer le mot de justice. Était-il hors d'état de raisonner, ou bien n'a-t-il pas ajouté foi à mes paroles? Il s'est emporté en nouvelles invectives et ne m'a pas ménagé moi-même... Je l'ai pourtant connu, quand il était enfant... comme vous... Mais il a tout oublié... Il n'a paru reprendre un peu de lucidité que quand je lui ai tracé le tableau de vos angoisses et de votre désespoir... Sa colère a cessé et il est resté un instant abattu; puis il m'a dit :

— Faites-lui savoir que je désire lui parler, la voir sans témoin... Il faut que je m'explique avec elle... Sur moi son pouvoir est sans bornes... Elle le sait bien. Le tout est qu'il lui plaise d'en user... Demandez-lui si elle y consent. En cinq minutes, on arrange bien des choses...

— Je lui ai répondu que je ne pensais pas que vous y consentiriez, que c'était à lui qu'il appartenait de vous donner des gages de son bon vouloir, et que le premier et le plus précieux consisterait dans son départ.

Alors, il a ricané :

— Elle veut m'éloigner. Elle veut que je parte, avec la pensée qu'elle me méprise et me hait?.. Elle sait bien que je ne pourrais pas vivre ainsi, et qu'elle serait promptement débarrassée de moi... Voilà ce qu'elle rêve!

— Peut-elle rêver autre chose? ai-je dit.

Il m'a regardé fixement :

— Soit. Mais je ne serai pas sa dupe.

Il m'a fait un signe de tête, a répété : Non! Pas sa dupe!.. Et s'est retiré. Que prétend-il? Que signifie son langage obscur? Se repent-il de ce qu'il a fait? Veut-il s'en excuser? Serait-ce habile à vous d'affronter un entretien avec lui? Serait-ce périlleux? Je n'ose vous donner un conseil... Je suis un pauvre homme, dont la vie s'est écoulée sans secousses et sans péripéties... Je n'ai aucune expérience des subtilités du vice. Tout ce que je sais et vois, depuis vingt-quatre heures, me bouleverse et m'épouvante. Je crois au-

jourd'hui avoir eu affaire à un fou plutôt qu'à un être jouissant de son bon sens... Je redoute pour vous les plus grands dangers et je ne sais comment vous défendre.

Edmée sourit avec résignation.

— Je prendrai le parti de ne plus mettre le pied dehors, de ne plus m'éloigner de ma mère, et enfin, à toute extrémité, je ferai appel à la protection... Mais, quant à céder, en quoi que ce soit, aux exigences que vous venez de me faire connaître,.. comme vous l'avez fort sensément dit, je m'y refuse.

La jeune fille sortit du jardin sous la conduite du curé, qui l'accompagna jusqu'à la grille du château, et ne se sépara d'elle qu'après s'être assuré qu'elle n'avait rien à craindre.

Cependant, Mme d'Ayères, si peu défiante qu'elle fût, commençait à éprouver plus que de l'étonnement en voyant l'attitude que Fernand et Edmée conservaient obstinément en présence l'un de l'autre. Si sa fille ne s'était jamais départie de l'hostilité qu'elle avait manifestée, dans les premiers temps, à M. d'Ayères, sa froideur, son silence, n'auraient pas eu besoin d'explication. Mais, pendant quelques semaines, des rapports, sinon agréables, au moins supportables, s'étaient établis entre eux. Une certaine familiarité donnait l'illusion de la camaraderie entre cette grande fille et ce jeune mari; puis, au moment où Régine se réjouissait déjà de voir régner la bonne harmonie, subitement la discorde avait reparu. Et non-seulement on ne pouvait pas espérer qu'elle cessât, mais encore on devait craindre qu'elle s'accentuât de jour en jour. Pourquoi? Que s'était-il passé? Elle s'interrogeait sans trouver une réponse suffisante. Tout restait obscur, mystérieux, inexplicable.

Elle se promit de les observer, mais elle ne put les rencontrer ensemble. Ils se fuyaient, ou plutôt, elle le remarqua, Edmée fuyait Fernand. Déjà, quelques jours auparavant, elle avait fait une tentative pour les rapprocher. Pendant quelque temps, Mlle de Croix-Mort, triomphant de sa répugnance visible, avait paru au salon, mais elle restait des heures entières sans desserrer les dents, et ne montrait un peu d'abandon que quand Fernand s'éloignait. Régine connaissait la fermeté du caractère de sa fille, elle la savait fidèle aux engagemens pris. Pour qu'elle ne tînt pas la promesse qu'elle lui avait faite de mieux accueillir M. d'Ayères, il fallait qu'elle eût un motif sérieux et récent. Cette antipathie si profonde s'était manifestée à la suite de la dernière sortie à cheval. Mais ils ne voulaient pas en convenir, niant, l'un et l'autre, qu'il y eût quelque chose entre eux, essayant de donner le change sur leurs véritables sentimens, mais ne pouvant y parvenir.

Une grande tristesse s'empara de Régine. Vieillie presque instantanément, après être restée si longtemps charmante, elle voyait clair

dans ses actes et se reprochait amèrement d'avoir sacrifié sa fille à son mari. Elle eût voulu les grouper, tous les deux, autour d'elle et réparer son injustice par des bontés constantes. Elle avait rêvé de se faire adorer par Edmée et d'attacher, à la jeune fille, Fernand comme un frère aîné. Toujours sentimentale, elle échafaudait un roman et suivait le cours séduisant de son heureuse fiction, pendant que la destinée travaillait à lui préparer une terrible réalité.

XIII.

En rentrant du presbytère, Mlle de Croix-Mort trouva sa mère au salon, à demi couchée, près du feu. Elle l'embrassa, l'enveloppant de la fraîcheur saine qu'elle rapportait du dehors. Mme d'Ayères attira sa fille par la taille, la contraignit à s'asseoir sur le bord du canapé, et, la tenant de près, sûre qu'elle ne pourrait pas lui échapper, comme elle faisait quand une question un peu trop précise l'embarrassait, elle la regarda silencieusement, l'interrogeant du regard.

Edmée avait beaucoup pâli, l'ovale de son visage s'allongeait, accentuant la fermeté de son menton volontaire. Les veilles avaient tracé un cercle noir autour de ses yeux, mais leur expression candide n'avait pas changé. Mme d'Ayères lui prit la main et, la gardant dans la sienne :

— Eh bien ! mon enfant, dit-elle avec tristesse, tu ne veux donc rien me dire ? Tu n'as donc pas confiance en moi ? Tu sens, pourtant, que je t'aime et que je souffre de te voir tourmentée et malheureuse. Voyons, ma chère petite, ouvre ton cœur. Qu'y a-t-il ?

Mlle de Croix-Mort devint livide, des larmes brillèrent dans ses yeux, son cœur lui fit mal, comme si on le lui tordait dans la poitrine, mais elle répondit avec fermeté :

— Il n'y a rien, ma mère, ne vous troublez pas... S'il y avait quelque chose, je vous le dirais.

— Mais tu ne comprends donc pas que tu m'agites encore plus en essayant de me calmer ?.. Tes paroles sont pleines de sous-entendus... Voyons, parle-moi franchement... Je te le demande, je te l'ordonne... Vas-tu me désobéir ?

Edmée embrassa la pauvre femme, lui prodigua les plus tendres assurances, mais resta muette. Elle voulait se taire jusqu'à ce qu'il lui devînt impossible de garder le silence et, soutenue par une force d'âme extraordinaire, elle exécutait ce qu'elle avait résolu.

Le dîner se passa comme d'habitude ; Fernand causa avec une animation factice qui était très pénible. Après le repas, il disparut pour aller fumer, et Mme d'Ayères et Edmée montèrent dans leurs appartemens.

Il était neuf heures. Le ciel, qui avait menacé pendant toute la la journée, chargé de nuages gris, bas et lourds, se fondait en neige. Un silence étouffant s'étendait dans la nuit, et les flocons blancs, que pas un souffle d'air ne faisait voltiger, tombaient droits, pressés, lugubres, comme s'ils avaient hâte de couvrir la terre de leur épais linceul.

Après avoir fait, suivant son habitude, quelques tours dans sa chambre, allant de la cheminée à la fenêtre, et de la fenêtre à la table. Mme d'Ayères s'assit, prit un roman commencé, et essaya de lire. Elle se couchait très tard, ayant un mauvais sommeil. Au bout de quelques pages, son livre s'abaissa sur ses genoux et, les yeux fixés sur le feu, qui brûlait rouge, elle s'absorba dans une sérieuse méditation.

Le tic-tac de la pendule la berçait de son bruit monotone pendant que, sur les taillis du parc, la neige tombait sans répit, lente et active, douce et écrasante. Elle se rappelait qu'autrefois, Edmée, toute petite, aimait à courir sur ce tapis immaculé, disant que la neige était une amie. Et, dans ses joies fougueuses, l'enfant se roulait au plus épais, ainsi qu'un jeune loup. Billet lui avait fabriqué un traîneau, garni de peaux de renards, et, durant des heures, le sauvage, fumant de sueur, tirait l'équipage pour amuser sa chère demoiselle. Souvent, dans une ornière, le traîneau versait, et alors les éclats de rire d'Edmée partaient comme des fusées. Régine les entendait distinctement, et un soupir gonflait son cœur.

Puis la neige disparaissait, et le parc se montrait tout verdoyant. Mlle de Croix-Mort était grande, elle passait, sérieuse, avec des accès soudains de folâtre gaieté. Sa mère pensait qu'il faudrait un jour la marier. Et justement un jeune homme élégant se présentait, souriant dans sa barbe d'or. C'était Fernand, ce bel inconnu. Régine n'allait-elle pas songer aussitôt à sa fille? Ce charmant voisin n'était-il pas amené par la Providence? Aussi, en mère avisée, préparait-elle de longue main l'accord désiré. Elle rapprochait peu à peu les deux jeunes gens, elle invitait M. d'Ayères de loin en loin, et, d'un regard attendri, elle le suivait, marchant avec Edmée sur la terrasse... Quel avenir exquis cette union lui préparait! Des petits-enfans qui courraient autour d'elle, joues roses et cheveux blonds, babillant et riant. Grand'mère encore charmante, avec quel orgueil elle les promènerait, fière qu'on pût les prendre pour ses enfans, à elle, et orgueilleuse de dire : « Non, non, ils sont à ma fille; je suis, moi, leur aïeule!.. »

Soudain le décor changeait encore une fois, et le salon de Croix-Mort apparaissait. Les mêmes personnages s'y trouvaient réunis, elle, Edmée et Fernand, mais contraints, glacés, hostiles, évitant de se regarder, ne se parlant jamais. Plus d'intimité, plus de ten-

dresse, point de petits anges, charme et douceur du foyer. La réalité sans voile, vue dans toute son horreur : un mari las du mariage et souffrant sans se plaindre, une enfant farouche, dévorée d'une haine inexplicable. Voici ce qui était, ce qu'elle avait fait, elle, Régine, par sa folie, ce qu'elle regrettait amèrement et ne pourrait jamais réparer.

Elle pleura, dans la solitude de sa chambre, puis, peu à peu, un apaisement se fit en elle, et elle s'assoupit. Il était minuit, quand elle se réveilla en sursaut, avec une violente impression de terreur. Sa lampe avait baissé, le feu s'éteignait dans la cheminée. Elle écouta anxieusement et entendit une plainte, un long soupir, et une sorte de piétinement dans la galerie qui conduisait à la chambre de sa fille. Elle prêta l'oreille, et ne distingua plus rien.

Des idées, qui ne lui étaient jamais venues, s'imposèrent à son esprit, et le troublèrent gravement. Elle conçut de subits soupçons, elle eut des doutes qu'elle voulut éclaircir sur-le-champ. Et, sans lumière, étouffant le bruit de ses pas, elle ouvrit sa porte et sortit.

Une obscurité complète régnait. Elle marcha à tâtons, silencieuse et attentive. Elle avait parcouru plus de la moitié de la galerie, lorsqu'à son approche, devant la chambre d'Edmée, une ombre, qui semblait agenouillée, se leva et disparut. Mme d'Ayères s'arrêta tremblante. Qu'est-ce que cela signifiait? Elle voulait continuer sa marche, mais craignait de donner l'éveil en parlant, en appelant. Il fallait cependant qu'elle entrât chez sa fille. Là était le mystère : elle le devinait, elle en avait maintenant la certitude.

Brusquement, elle retourna en arrière. Un moyen existait pour elle d'arriver auprès d'Edmée, sans jeter l'alarme dans le château. Un balcon régnait d'un bout à l'autre de la façade du premier étage. Mme d'Ayères revint dans sa chambre, s'enveloppa d'un manteau, ouvrit sa croisée, et marchant dans la neige déjà épaisse, elle gagna la fenêtre de la jeune fille. Elle vit la chambre faiblement éclairée, et aperçut une forme confuse, debout, auprès de la cheminée. Elle frappa du doigt contre le carreau, sans obtenir de réponse. Elle redoubla, heurtant du poing, cette fois. La forme se mit à courir, comme en proie à une terreur folle.

Alors une rage de terminer cette aventure s'empara de Régine : elle ébranla la fenêtre, disant.

— Edmée,.. c'est moi,.. ouvre!

Dans les efforts qu'elle faisait une vitre se brisa, tombant sans bruit sur le tapis... Elle passa sa main par l'ouverture, ouvrit et entra vivement... Un cri d'appel déchirant retentit dans la chambre :

— Au secours! à moi, maman! à moi!

Et Mlle de Croix-Mort, les yeux hagards, apparut à Régine.

Les deux femmes restèrent en présence, bouleversées l'une et l'autre. Enfin Edmée retrouva un peu de sang-froid; elle porta sa main à son front, pour essuyer une sueur glacée et balbutiant :

— Ah! c'était vous, ma mère?..

— Oui, c'était moi... Mais tu m'appelais... Et tu as été épouvantée à ma vue...

— Je ne m'attendais pas à vous voir arriver par là... J'ai eu peur... N'est-ce pas naturel?

— Non, car tu criais : « Au secours! » Contre qui donc?

Le visage de Mlle de Croix-Mort se contracta; elle baissa la tête, et s'assit sans répondre.

— Toujours ce mutisme! reprit Mme d'Ayères avec colère... Tu te caches de moi?.. Tu dissimules?.. C'est donc que tu fais le mal.

La jeune fille, à ces mots, se dressa, une flamme passa dans ses yeux, et prenant sa mère par le bras avec force :

— Vous me soupçonnez, moi!.. moi?.. Eh bien! puisque vous voulez savoir,.. ne parlez pas, attendez, et vous verrez!

Elles se tinrent debout, silencieuses, évitant de se regarder, comme si elles craignaient de lire leurs impressions sur leur visage. Un assez long temps s'écoula, puis, dans la galerie, un bruit de pas furtifs glissa, s'arrêta derrière la porte, et des soupirs entrecoupés d'appel : « Edmée! » Edmée! arrivèrent à leurs oreilles.

Elles écoutaient, l'une avec une horrible tristesse, maintenant qu'elle ne craignait plus rien, l'autre avec une stupeur indicible. La mère eut un geste d'interrogation. La fille, sans parler, ouvrit la porte de son cabinet de toilette, montra un fauteuil placé au-dessous d'un œil-de-bœuf, très étroit et assez élevé, qui prenait jour sur la galerie. Mme d'Ayères monta vivement, se pencha vers l'ouverture, avec une affreuse curiosité, et aussitôt étouffa un cri. Dans celui qui, à la porte de cette chambre virginale, appelait en gémissant, elle avait reconnu son mari.

Ce fut rapide comme un éclair. Le souvenir de tous les incidens douloureux qui avaient marqué ces dernières semaines lui revinrent. Elle comprit ce qui lui paraissait inexplicable, elle se rendit compte du supplice qu'Edmée endurait héroïquement, sans une plainte, sans un soupir, et, accablée par tant de générosité, elle se courba prête à s'agenouiller, criant avec désespoir :

— Pardon, mon enfant!.. Oh! pardon! pardon!

Mlle de Croix-Mort releva sa mère, la serra contre sa poitrine. Et toutes deux restèrent pétrifiées, ne pleurant pas, ne bougeant pas, pleines d'horreur. C'était un tableau fantastique que celui de cette chambre à peine éclairée, dont la fenêtre mal close laissait entrer la neige glaciale, et au milieu de laquelle ces deux femmes se tenaient enlacées, comme pour se défendre mutuellement contre

le malheur. La mère retrouva la première le sentiment de la réalité ; elle se dégagea des bras de sa fille, et à voix basse :

— Tu n'as que trop souffert jusqu'ici, ma pauvre enfant. C'est mon tour maintenant... Laisse-moi faire et ne crains plus rien ; prends le chemin que j'ai suivi pour venir... Enferme-toi dans ma chambre, et n'ouvre qu'à moi.

Elle la poussa sur le balcon, et marcha d'un pas ferme vers la porte d'entrée. Elle tira les verrous, tourna la clé et sortit dans la galerie. Une sourde exclamation retentit, suivie aussitôt d'un bruit de voix irritées et violentes qui s'éloignaient ; puis le silence se fit. Edmée, rompue comme si elle avait supporté une lutte terrible, les tempes battantes, le cœur sur les lèvres, se dirigea vers la chambre de sa mère, y pénétra par la fenêtre restée entre-bâillée, et anéantie se laissa tomber sur le canapé, sans force et sans pensée.

Combien de temps resta-t-elle ainsi, dans un engourdissement qui lui parut bienfaisant, elle n'aurait pu le dire.

La voix de sa mère l'appelant la tira de sa prostration. Elle se leva, chancelante, alla ouvrir la porte, et revint s'asseoir, sans une question.

Mme d'Ayères, très pâle, mais résolue, s'approcha d'elle, et, frissonnante encore de la scène dont elle apportait l'angoisse sur son visage, elle dit sourdement :

— Il partira demain. Tu ne le reverras pas !

Puis, en proie à une émotion qu'elle ne put vaincre, criant et pleurant à la fois :

— O créature stupide et funeste, mauvaise mère que j'ai été ! Tout ce que tu endures de mal, c'est moi qui en suis cause. Comment pourrai-je jamais obtenir que tu me pardonnes ? Que faire pour racheter mes fautes ? J'ai brisé ton cœur, j'ai empoisonné ton esprit, sali ta pensée ! Car c'est moi, moi seule qui me juge responsable des épreuves qu'il t'a fallu subir ! Ce misérable, qui a apporté l'infamie dans notre maison, c'est moi qui l'ai accueilli... Et je t'ai sacrifiée à lui, j'ai commis cette folie de croire que j'avais le droit de recommencer à vivre, quand tout mon avenir, le seul honnête, pur et bon, eût dû être en toi. C'est Dieu qui m'a frappée. Oh ! bien cruellement, mais avec justice ! Et maintenant que vais-je devenir, accablée sous le fardeau d'un tel remords ? le cœur dévoré par la crainte que tu n'oublies jamais ?

Elle étouffait, prise d'une crise de nerfs qui lui tordait tous les membres. Edmée dut la soigner, la calmer, la plaindre, elle, la victime. Elle mesura toute la faiblesse de cette pauvre âme. Elle lui sut gré de l'énergie qu'elle avait montrée, se retrouvant mère à cette heure suprême, et réunissant toutes ses forces pour défendre son enfant. Elle lui pardonna ses tortures passées, rien

que pour cet instant de courage. Elle se promit de consacrer sa vie à la consoler et à lui rendre la paix de l'esprit. Écoutant ses soupirs, la berçant dans ses bras, elle arriva à l'endormir, et tomba elle-même la tête sur l'oreiller trempé de larmes, brisée par la fatigue et l'émotion.

Elles se réveillèrent toutes deux en entendant un cheval piaffer dans la cour. Elles coururent à la fenêtre, et, dans le demi-jour terne et jaune d'une matinée d'hiver, elles virent M. d'Ayères descendre les marches du perron. Il jeta un regard sur la façade du château, mit une valise, qu'il portait à la main, dans la voiture, et monta. Un coup de vent souleva un nuage de neige, et, quand l'horizon se fut éclairci, au tournant du chemin, celui qui leur avait fait tant de mal avait disparu.

Les premiers jours qui suivirent ce départ semblèrent délicieux à Edmée. Elle retrouva le calme et la sécurité. Ses exigences envers la destinée n'étaient pas grandes : elle demandait seulement le droit de vivre tranquille. Elle ne souhaitait même pas d'être heureuse, elle ne croyait pas que ce fût possible. Avec mélancolie elle se disait qu'il y a des êtres qui naissent voués à la souffrance, comme d'autres à la joie, et son ambition se bornait à obtenir le seul repos. Sa mère, qui, soutenue par ses nerfs, s'était d'abord montrée ferme et vaillante, n'avait pas tardé à tomber dans l'abattement. Elle s'était affaissée, moralement et physiquement. Elle ne descendait plus de sa chambre, et restait des heures étendue, les yeux fixes, à ressasser ses chagrins. Elle n'osait rien dire, mais sa fille lisait au fond de ses yeux l'amer regret de la vie passée. Dans un demi-sommeil favorable à la rêverie, elle évoquait les souvenirs de fête. Et les ritournelles de danse chantaient à son oreille. Qui sait? Peut-être regrettait-elle l'homme fatal, le beau Fernand à la barbe d'or qu'elle avait chéri, même infidèle, comme si elle trouvait une secrète satisfaction d'orgueil à le voir triompher en amour.

Un après-midi, au retour d'une promenade, Edmée, en entrant chez sa mère, lui vit les yeux rouges. Elle s'informa doucement, mais n'obtint que des réponses vagues. Elle insista. Alors, avec des larmes, la pauvre femme avoua qu'elle avait reçu une lettre de son mari. Il était souffrant, désolé, il suppliait. La vie lui paraissait impossible... Il ne savait que devenir... Tout ce qu'il avait méconnu et outragé lui faisait défaut cruellement... Et, de pleurer de plus belle, fort attendrie par les lamentations de l'exilé. Mlle de Croix-Mort, très sombre, fit quelques pas sans parler, puis s'arrêtant devant sa mère, la lèvre ironique et la voix âpre :

— Eh bien! dit-elle, allez le retrouver, s'il vous manque!..

Elle se repentit aussitôt de sa vivacité. Sa mère s'indigna, protesta. Sa place, désormais, devait être auprès d'Edmée. Il n'y avait

plus rien de commun entre elle et ce malheureux. Pourtant, tout en le condamnant, elle ne pouvait se défendre de le plaindre. Et sa rigueur n'excluait pas la pitié.

A la suite de cet incident, la jeune fille éprouva de secrètes inquiétudes. Elle redouta de voir un jour sa mère faiblir : peut-être le temps achèverait-il l'œuvre de pardon déjà commencée? Mais quoi qu'il advînt, pour elle, aucune transaction ne serait jamais acceptable, et elle prit la résolution, le jour où Fernand reparaîtrait, de s'éloigner pour toujours.

XIV.

Après la scène violente qui avait précédé et déterminé son départ, Fernand s'était trouvé en proie à un désordre d'esprit inexprimable. Les nerfs surexcités, le cerveau exalté, il passa le reste de la nuit à se promener, essayant de réfléchir et ne parvenant pas à fixer sa pensée qui tourbillonnait dans sa tête comme une feuille emportée par le vent d'orage. Il était partagé entre la honte d'avoir été découvert et la rage de se sentir dominé. Il avait baissé la tête sous les sanglans reproches que lui adressait cette femme, qu'il considérait comme si faible et si vaine. Lui, le maître, qui osait tout, le tyran qui ne connaissait d'autre loi que son caprice, il était resté sans force, sans résistance, devant un pauvre être dédaigné, subitement fortifié par le sentiment du devoir. La vertu, la morale, des mots qui le faisaient rire, l'avaient arrêté, lui le cynique. Comment cela avait-il pu se faire?

Et, comme le serpent écrasé sous le talon de la femme, il se révoltait, furieux de son impuissance. Tout s'écroulait autour de lui. La famille, où, après les désordres de sa jeunesse, il avait trouvé le refuge, le port de salut, brusquement le rejetait. Et il se voyait lancé de nouveau à travers les tourmentes de la vie. Un dégoût plus profond s'empara de lui, une lassitude plus complète l'accabla. Il se sentit vide, fourbu, fini. Il se jugea inutile à lui-même, nuisible aux autres, et se demanda s'il ne valait pas mieux en arriver, tout de suite, au dénoûment forcé de l'intrigue humaine. Il s'arrêta devant sa glace, sourit amèrement à ce désespéré qui le regardait avec des yeux caves, et, avisant une place entre ses deux sourcils, au milieu de son front, il se dit qu'elle semblait faite pour y loger une balle. N'était-ce pas le plus simple, le plus rapide, le plus digne moyen de sortir de tous ses embarras? Chacun y trouverait son compte. Lui qui serait dans l'immobilité éternelle; ces pauvres femmes qui respireraient enfin, délivrées de la crainte et de l'horreur qu'il leur inspirait.

Il prit un revolver dans le tiroir de sa table, le tourna machina-

lement entre ses doigts, l'approcha de son visage. Un pas qui ébranla le plancher, au-dessus de sa tête, l'arrêta dans l'exécution de son dessein. Les domestiques du château se levaient. Il jeta un coup d'œil sur la pendule, elle marquait six heures. La nuit s'était écoulée dans ces agitations, le jour allait venir. Il se figura en un instant, au bruit du coup de feu, tout le monde accourant effaré, le tumulte, les cris, sa femme et Edmée éclaboussées de son sang, et le scandale ajoutant une horreur de plus à celle de cette fin tragique.

Il reprit possession de lui-même et résolut de leur épargner cette dernière épreuve. Il avait promis de s'éloigner : il fallait d'abord tenir sa promesse. Il s'en irait assez loin pour que son identité ne pût pas être établie, et ayant rendu la liberté à ses deux victimes, il aurait acquitté envers elles son effroyable dette. Il se sentit un peu soulagé par cette résolution généreuse. Il sonna pour ordonner qu'on attelât, fit faire une valise, et partit pour Paris.

Paris a une atmosphère spéciale, qui n'est probablement pas composée d'une proportion d'oxygène et d'azote semblable à celle de l'air ordinaire, car la vie y est plus ardente, plus entraînante que partout ailleurs. Cet air grise et surexcite fortement ceux qui ne sont pas habitués à le respirer. Il est l'élément essentiel de l'activité de ceux dont les poumons sont faits à sa combustion dévorante. Le Parisien, éloigné pour un temps de Paris, languit et s'affaiblit. Aussitôt qu'il rentre dans la zone où l'action de cet air particulier se fait sentir, sa vivacité reparaît, ses idées se modifient, il redevient lui-même.

Fernand, à son insu, subit cette loi. Quand il aperçut, à l'horizon, la masse grise, hérissée de toits inégaux, surmontée de cheminées énormes, enveloppée d'un brouillard de fumée, qui annonce Paris, quand il traversa les chantiers du chemin de fer, sillonnés de locomotives sifflant et traînant les wagons pleins des approvisionnemens nécessaires à deux millions d'êtres vivans, une agitation fébrile s'empara de lui, il se sentit impatient d'arriver. Lui qui, en partant se disait : Je fais la première étape du voyage dont on ne revient pas, il salua Paris avec la joie d'un touriste en déplacement de plaisir.

Quand il foula du pied le trottoir, il eut un moment de ravissement. Il alla devant lui, le nez au vent, portant sa valise à la main, sans songer à prendre une voiture. Il fut grisé complètement par le mouvement et le tumulte, et se surprit, au bout d'un instant, arrêté au coin d'une rue, à regarder des femmes monter en omnibus.

Il pensa : Je perds la tête, et hélant un fiacre, il se fit conduire au cercle. Il ne pouvait descendre chez lui : l'appartement n'était pas en état, et ses domestiques étaient restés à Croix-Mort. Au

troisième étage du cercle, des chambres sont mises à la disposition des membres qui habitent la campagne. Là, au moins, il était sûr de trouver un service bien fait et tout le confort qu'il aurait vainement cherché à l'hôtel.

Il déjeuna, s'habilla, passa chez son homme d'affaires, fit un tour aux Champs-Élysées, distribua quelques coups de chapeau, et à cinq heures, il rentra. Il fut accueilli chaleureusement par ses camarades, annonça qu'il traversait seulement Paris, puis, tout en causant, s'anima, se reprit à ce train d'existence qu'il avait si longtemps mené, dîna gaîment, et à neuf heures se retrouva dans un fauteuil, à une première représentation des Variétés. Il n'y avait pas beaucoup plus de douze heures qu'il s'était promis à lui-même de ne pas survivre au naufrage de sa vie conjugale, et il était, dans la chaleur d'une salle de spectacle, sous la clarté resplendissante du lustre, écoutant les flons-flons de l'orchestre, et applaudissant les chansons de la diva à la mode.

En sortant du théâtre, il retourna au cercle à pied. Il faisait un froid sec. Pas de neige comme à Croix-Mort. Il suivit les boulevards, en fumant son cigare, rencontra quelques amis, se laissa entraîner par eux, soupa, joua, gagna beaucoup et, à quatre heures du matin, se coucha, brisé de fatigue, mais radicalement guéri de son envie de mourir.

En se réveillant à dix heures, dans cette chambre du cercle, il eut un instant de surprise. Il ne se reconnaissait pas. La mémoire lui revint. Il éprouva une sourde douleur, en se rappelant la scène tragique de la nuit précédente, puis il constata, avec un mauvais orgueil, qu'il avait eu la force de secouer son accablement, et de résister aux conseils découragés du désespoir. Il se dit : J'avais trop tôt douté de moi : la petite bête n'est pas encore morte. La vie me réserve encore des sensations, je n'ai pas tout épuisé, je ne suis pas aussi usé que je le croyais. Puisque « elles » m'ont chassé, je les oublierai.

Il fit tout ce qui dépendait de lui pour obtenir ce résultat d'étouffer sa pensée, et se livra aux excès de son existence d'autrefois. Il voulait s'étourdir et y réussit par intervalles. Mais il eut des retours de raison terribles. L'attrait que cette rentrée dans le monde de plaisir lui avait offert disparut promptement, et il se traîna sombre, las, exaspéré, se répandant en railleries violentes contre les autres et contre lui-même, commettant des excentricités qui, au milieu du désordre même des nuits de fête, jetaient ses amis dans la stupeur. Il avait des gaîtés frénétiques, criant, cassant tout, puis s'abandonnait à des tristesses, dont rien ne pouvait le distraire. Il faisait la cour aux jolies filles, les comblait de présens, et les renvoyait brusquement avec des invectives. On eût dit un

damné s'agitant dans ses fers brûlans, sans pouvoir arriver à les rompre.

Pendant ses orgies, quand il avait bu avec fureur, et qu'il croyait son esprit anéanti par l'ivresse, il voyait apparaître soudain l'image d'Edmée pure, douce et mélancolique. Il se levait alors, sans dire un mot, et, suivait le fantôme dans la solitude, dans le silence, maudissant son misérable sort, mais trouvant une volupté douloureuse à ne penser qu'à celle qui le haïssait.

Il eut beau employer son temps de façon à n'avoir pas une minute inoccupée, il ne put secouer le joug de cette obsession. Éloigné de Croix-Mort, il y était présent par la pensée. Il accompagnait Edmée dans les allées du parc, il la voyait à cheval, svelte et gracieuse, galopant devant lui, et son cœur battait à se briser. Puis, c'était le salon, et les deux femmes assises près de la table, travaillant, éclairées par la lampe. L'illusion était si complète, qu'il croyait entendre leur voix.

Il tomba dans une mélancolie désespérée, ne sortant plus et restant des journées entières, immobile, à contempler l'apparition qu'il se plaisait à évoquer. Ce fut alors qu'il écrivit à Régine les lettres navrées qui la troublèrent si profondément.

Après quinze jours de vie furieuse, employée à se duper lui-même, il avait compris que, désormais, loin de Croix-Mort, il ne pouvait pas vivre. Il mit son imagination à la torture pour trouver une issue possible à cette situation, au bout de laquelle il se heurtait sans cesse à l'aversion invincible d'Edmée. L'héroïsme le plus éclatant, le dévoûment le plus sublime, rendrait-il son amour moins ignominieux, et ferait-il possible l'impossible? Il connaissait trop bien la jeune fille pour espérer qu'elle deviendrait infâme. Et, d'ailleurs, si elle l'était devenue, eût-il continué à l'aimer? N'était-ce pas sa fierté farouche qui l'affolait? Blasé, corrompu, vicié, il avait soif de cette fraîche, suave et inattaquable virginité. Cette neige inaccessible le tentait : il eût voulu y vautrer sa boue.

Il avait atteint l'extrême limite de l'irritation cérébrale. Un effort de plus, et le peu de lucidité qui lui restait serait étouffé par la démence furieuse. Il vivait inconscient de ses actes, se laissant entraîner au hasard des rencontres, et suivant ses amis, dans leurs parties, comme un corps sans âme. La bizarrerie récente de son caractère avait été remarquée. Les changemens brusques que son humeur subissait : une gaîté bruyante succédant à une morne tristesse, un abattement soudain remplacé par une verve fantasque, n'étaient pas faits pour étonner des gens qui faisaient de la déraison la loi de leur existence; cependant la dernière boutade de Fernand fut assez forte pour laisser une trace dans leur esprit; plus tard on s'en souvint, et elle servit à expliquer bien des choses.

Ce fut le soir de la Noël, à un réveillon, que se produisit l'incident. Repris d'une rage de s'amuser, comme aux premiers temps de son arrivée à Paris, Fernand passa la nuit au bal de l'Opéra, qui, à cette époque, était encore très brillant et très suivi. Là, dans les loges ou dans les couloirs, il montra un entraîn qu'on ne lui connaissait plus, plaisanta, intrigua, et, vers trois heures du matin, s'en alla, en joyeuse compagnie, souper à la Maison-d'Or. Quelques-unes des plus jolies filles et des plus avenantes actrices de Paris se trouvaient là. Il s'assit entre Fanny Mangin et Cécile Letourneur, et, pendant toute la première partie du souper, coqueta avec elles de la façon la plus gaie et la plus libre. Puis la fête s'anima, le champagne versé à flots tourna les têtes, et on commença à divaguer follement.

La conversation tomba sur les femmes, et un des convives, écrivain d'une grande valeur, en veine de paradoxe, entreprit de démontrer qu'il n'y avait, en amour, d'enviable que le plaisir. Il développa sa thèse avec une abondance d'argumens qui pétillaient étincelans, comme les fusées d'un feu artifice. Lancé à fond de train, il proclama la supériorité de l'amour libre, et, au milieu des applaudissemens frénétiques, il divinisa la courtisane. Il la montra trônant, redoutée et adorée, sur les ruines de la société et de la famille, étendant son influence sur tout : hommes et choses, enchaînant à ses pieds les souverains, sur lesquels elle régnait par les sens, corrompant dans l'intérêt de son influence les hommes d'état réputés austères, trafiquant des monarchies et des républiques, vendant les secrets, achetant les consciences, ayant enfin, sous son oreiller impur, le sceptre du monde.

Il y eut alors des hourras et des trépignemens, des appels, des exclamations, au milieu desquels Fernand, très calme en apparence, se leva. On crut qu'il allait renchérir, et broder, sur ce thème échevelé, des variations plus diaboliques encore, mais d'une voix vibrante, il s'écria :

— Vous êtes tous idiots ou insensés d'applaudir ! Il n'y a de puissant que la vertu et de triomphant que la chasteté ! Regardez les créatures qui sont autour de vous, et que vous payez pour vos plaisirs. Elles sont les esclaves de votre fantaisie. Une poignée de louis et vous leur ferez lécher la boue sur le parquet. Étranges souveraines qui sont aux gages de Monsieur Tout le monde ! Elles ont la puissance du mal, soit ! Qu'est-ce que cela prouve ? Faire le mal ? Rien n'est plus facile ! Mais faire le bien, voilà la difficulté !

Il éclata d'un rire lugubre.

— Dis donc, tu sais, cria Fanny Mangin, tu étais plus drôle, tout à l'heure. A cette heure-ci, la morale est couchée. Il ne faut pas la réveiller !

— Laissez donc, fit un convive, d'Ayères est tout chose, depuis quelques jours ; il doit s'être toqué d'une ingénue.

— Une ingénue? dit Cécile Letourneur, il n'y en a plus! J'ai été la dernière. Et j'ai valu cent mille francs, qu'a fort bien encaissés ma respectable mère.

— C'est vrai que tu es amoureux, mon gros? reprit Fanny. Est-elle gentille, ta petite? Comment s'appelle-t-elle? Tu nous la montreras?

A ces mots, Fernand devint pâle comme un mort. Il lui sembla qu'une main sacrilège venait, en la touchant, de profaner son idole. Il prit son verre, le lança à la volée sur la table, où il se brisa, et du regard et de la voix, jetant l'insulte à ces viveurs qui l'entouraient, amusés par sa colère :

— Ramassis de brutes et de drôlesses, cria-t-il les dents serrées, vous me soulevez le cœur de dégoût! Et je ne subirai pas l'abjection de rester une seconde de plus au milieu de vous!

Un concert de voix irritées ou moqueuses s'éleva autour de Fernand qui, froidement, se dirigeait vers la porte. Avant qu'il eût gagné le couloir, il entendit Fanny Mangin s'écrier :

— En voilà encore un mal poli!

Et Cécile Letourneur qui ajoutait :

— Eh bien ! vrai, il est fêlé, ce coco-là ! A sa santé, mes enfans! il en a besoin.

Quoique tous ceux qui venaient d'assister à cette scène eussent pu attester qu'il avait agi en état de folie, ou d'ivresse, M. d'Ayères était parfaitement de sang-froid. Il s'en allait écœuré, ainsi qu'il l'avait dit. Au plus beau moment de la fête, à l'heure où, dans les têtes, toutes les cervelles sautaient,comme les bouchons du vin de Champagne, il avait vu l'image d'Edmée pâle et triste se dresser, pareille à un blanc fantôme, et en un instant il avait regardé avec d'autres yeux ce qui se passait autour de lui. Les visages surexcités des hommes, les épaules nues des femmes, les bras s'égarant autour des tailles et les lèvres cherchant la chair, tout ce spectacle de la débauche galante, qui s'était tant de fois offert à lui, l'avait révolté. Il avait senti les injures monter à sa bouche, et, avec une âpre satisfaction, il les avait laissées déborder.

Maintenant c'était bien fini : il n'y avait plus pour lui d'illusion possible. Il se sentait incapable de rester un jour de plus à Paris. A la vie abrutissante qu'il menait, il préférait les tortures de l'isolement. Il aimait mieux se concentrer dans sa monstrueuse tendresse, dût-il y trouver la démence ou la mort. Il voulait revoir le pays où Edmée vivait, respirer le même air qu'elle, se cacher,

épier et, peut-être, arriver à la voir de loin, sans qu'elle s'en doutât, car il ne voulait ni l'effrayer ni la tourmenter.

Il partit le jour même. Avec une grande prudence, il prit un billet pour une station plus éloignée, de six lieues, que celle où on s'arrêtait habituellement pour aller à Croix-Mort. Là il était absolument inconnu. Il descendit à l'auberge, dîna et dans un mauvais cabriolet à peine suspendu, par une nuit très noire, il se fit conduire à deux kilomètres de La Vignerie. A pied il gagna sa maison, réveilla son vieux jardinier, lui ordonna de ne pas souffler mot de son arrivée, et, tranquille comme il ne l'avait pas été depuis longtemps, il attendit le jour.

XV.

Les semaines qui venaient de s'écouler devaient compter pour Edmée parmi les plus heureuses. Ce bonheur était bien relatif. Mais, après des agitations aussi violentes que celles par lesquelles, en si peu de temps, il lui avait fallu passer, le calme et la sécurité lui procurèrent un repos moral précieux. Elle reprit sa vie pure et douce. Elle chassa de son esprit les pensées odieuses qui l'avaient hantée, elle eut le droit de ne plus prévoir l'infamie, elle perdit l'expérience du mal, elle sentit avec délices s'épanouir, de nouveau, son innocence.

Le seul point noir qu'elle découvrît dans le ciel, était la tristesse lassée de sa mère. Mme d'Ayères mangeait, dormait, marchait, parlait, et cependant on ne pouvait assurer qu'elle vécût. Elle accomplissait automatiquement tous les actes de l'existence, mais la volonté était absente. Elle se laissait faire, comme un véritable enfant, ne disant jamais : Non, et ne disant non plus jamais : Oui.

Une indifférence complète était en elle pour tout ce qui l'entourait : êtres et choses. Une seule petite case restait ouverte dans son cerveau : celle du souvenir. Sans cesse, elle se remémorait cette année dévorante et exquise, passée à Paris dans le tourbillon des plaisirs, aux côtés de ce beau garçon qui, lui, était reparti vers le pays des fêtes.

Dans le grand salon de Croix-Mort, à demi couchée, selon son habitude, pendant que sa fille travaillait auprès d'elle, Régine voyait, comme dans un mirage, l'allée des Champs-Élysées, bordée de chaque côté par les marronniers aux branches frissonnantes sous le vent d'hiver, suivie par les promeneurs allant d'un pas rapide et sonore sur l'asphalte du trottoir, et encombrée d'équipages montant en files serrées vers le Bois. Elle était, elle, dans son coupé, chaudement enveloppée de fourrures, elle se laissait

bercer par le mouvement onduleux, et par le roulement doux de la voiture. Elle reconnaissait, au passage, des figures de connaissance, et elle saluait en souriant. Sa seule préoccupation était la recherche de ce qui pourrait lui plaire. Le soir, elle dînait en grande cérémonie et après, elle allait au bal. Et elle entendait le discret cliquetis du service, le murmure étouffé des conversations, dans la salle à manger sombre, concentrant toutes ses lumières sur la table éclatante de cristaux, d'argenterie et de fleurs. Les robes décolletées, entremêlées d'habits noirs, opposaient leurs couleurs, les éventails palpitaient sur les poitrines comme des ailes d'oiseaux énamourés, et les têtes s'agitaient, nobles et gracieuses, dans un scintillement de diamans. Puis, c'était l'entrée dans les salons encombrés d'invités, graves, parlant avec des airs de mystère, dans les embrasures de portes, pendant que les sonorités de l'orchestre arrivaient, par bouffées chantantes : refrains de l'opérette en vogue, salués au passage. Et, au bras d'un valseur, elle s'élançait, les yeux vagues, la respiration coupée, tournant avec passion, pour mettre le comble à cet étourdissement qui était sa vie.

Tout à coup, Edmée se levait et faisait grincer une chaise sur le parquet. Régine ouvrait les yeux, et toute la vision charmante s'évanouissait. Comme si on baissait le rideau d'un théâtre, le décor, les personnages, tout disparaissait. Et elle se retrouvait dans le salon froid et triste du vieux château, seule avec sa fille. Alors sa tête tombait sur sa poitrine, ses regards s'éteignaient, et elle avait la sensation épouvantée de l'ensevelissement, sans espoir, dans ce lugubre tombeau.

Edmée avait d'abord tenté de relever le moral de sa mère. Elle s'était ingéniée à la distraire, lui faisant la conversation, la promenant, s'efforçant de la reprendre. Mais Mme d'Ayères répondait à peine, se laissait conduire d'un pas indifférent, et n'essayait même pas de cacher l'ennui morne qui la rongeait.

Elle n'avait qu'un instant de bon dans la journée, celui où elle lisait le journal qui lui parlait de Paris, lui racontait les cancans du monde, les bruits de coulisses, lui décrivait les bals et les représentations. Elle éprouvait là des satisfactions de prisonnier à qui on parle de la liberté. Et toujours, dans ses yeux, qui cherchaient à voir au-delà de l'horizon, Edmée découvrait le regret de l'affreuse existence qui avait fait de cette femme saine et intelligente une pauvre créature brisée et atrophiée.

Il avait fallu qu'elle en prît son parti, et elle s'était résignée à vivre sans penser à l'avenir, ne cherchant pas à savoir ce qui arriverait le lendemain, jouissant du calme présent. Elle avait repris le chemin des bois, qui offraient un cadre sévère et sombre à sa mélancolie. Elle attelait, ainsi que par le passé, sa petite voiture, et,

traînée par le vieux poney, elle s'en allait, avec le curé, visiter les villages des environs, suivie d'un concert de bénédictions, et songeant tristement lorsqu'on lui souhaitait un bonheur égal à sa bonté.

Quand, en compagnie du vieux prêtre, elle passait par une route difficile, dans les ornières de laquelle le petit cheval tirait en soufflant, aussitôt Billet apparaissait, comme s'il fût sorti d'un mystérieux affût, et, d'un bras auquel rien ne résistait, l'hercule poussait voiture et cheval hors du mauvais pas.

On eût dit que le sauvage redoublait de surveillance autour de Mlle de Croix-Mort. Il ne se montrait pas toujours, mais il rôdait incessamment, dans un rayon de cinq cents pas, lorsque sa chère maîtresse était en campagne. Souvent, en entendant les taillis craquer, le curé se troublait et jetait à sa compagne un coup d'œil alarmé. Mais Edmée souriait :

— C'est Jean, monsieur le curé, qui fait sa ronde. Voulez-vous que je le siffle?.. Vous allez voir!..

Elle arrondissait les lèvres et poussait, en vraie fille des bois qu'elle était, un strident coup de sifflet. Au bout d'un instant, le garde se montrait à la lisière, sa cape de drap à la main, joyeux d'être appelé, et s'attachant aux promeneurs, ainsi qu'un chien qui s'est échappé et qui craint d'être renvoyé à la niche.

Cependant, le curé n'était pas sans inquiétudes. Il n'osait pas faire part de ses appréhensions à la jeune fille. Il la voyait impassible et espérait qu'elle avait oublié. Mais quelquefois, dans son regard rencontré, il découvrait une lueur subite, semblable à celle d'un phare éclairant la nuit, qui trahissait l'éveil de la pensée. Il comprenait alors qu'Edmée ne voulait pas parler de celui qu'elle haïssait si profondément, mais que le feu de ses rancunes couvait toujours ardent.

D'autres indices auraient pu assurer la conviction du vieillard. Jamais Mlle de Croix-Mort n'allait du côté de La Vignerie. Quand elle approchait des bois, qui entouraient cette maison maudite, une ombre s'étendait sur son visage, elle devenait silencieuse et grave, comme si elle passait le long d'un cimetière. En effet, n'était-ce pas là qu'étaient ensevelies toutes ses illusions et toutes ses espérances? Jamais elle ne prononçait le nom d'Ayères, même pour désigner sa mère, en parlant à des étrangers. Elle disait « madame » tout court. Enfin, elle ne se présentait plus à confesse, craignant, sans doute non pas d'avouer les sentimens violens qui s'agitaient en elle, mais de remuer, par l'aveu, toutes ses colères.

Le curé, deux fois par semaine maintenant dînait au château; il ne parvenait pas non plus à tirer la baronne de son atonie. Elle le recevait avec une indifférence nonchalante, écoutait la conver-

sation sans y prendre part et ne s'animait que quand l'abbé Levasseur, cédant au désir de Mlle de Croix-Mort, consentait à faire une partie de cartes. On jouait alors à l'écarté, et très cher. Le vieux prêtre disait à Edmée :

— Mon enfant, vous me faites commettre de gros péchés. Je m'anime, je désire le gain...

— Bah ! c'est pour vos pauvres, monsieur le curé ; le but sauve l'acte. Laissez-vous aller...

Et quand elle avait, avec beaucoup de bonheur, ramassé les enjeux de tout le monde, elle mettait l'argent dans la main de son ami, au moment du départ :

— Tenez, monsieur le curé, et demain matin, pendant que vous y serez, faites pénitence pour moi.

Le vieillard serrait le bras de la jeune fille et la regardait, avec des yeux pleins d'affectueuse admiration, en se demandant ce que pouvait bien avoir à se reprocher cet ange égaré sur la terre.

Le surlendemain de la Noël, après un dîner excellent, le brave homme était installé devant la table de jeu et faisait la partie de la baronne. Il était adossé à la cheminée et avait, en face de lui, une fenêtre donnant sur la terrasse. Edmée, assise près de sa mère, travaillait, en attendant le moment de remplacer le perdant. Pendant que Mme d'Ayères battait les cartes, le curé regardait machinalement du côté de cette fenêtre, dont les rideaux, par hasard, étaient relevés.

Tout à coup il pâlit, ses mains se mirent à trembler si fort, que les cartes, froissées, firent entre ses doigts un bruit sec, et ses yeux restèrent fixes. Appuyée contre la vitre, il avait cru voir, diabolique et menaçante, la tête de Fernand. Ses regards et celui de l'apparition s'étaient croisés, et tout avait disparu. Le curé, troublé, commença à jouer tellement mal, écartant à contre-sens et faisant école sur école, que Mlle de Croix-Mort lui dit :

— Mon bon abbé, ce soir vous n'êtes pas au jeu ; je crois que nous ferons mieux d'arrêter la partie.

M. Levasseur ne répondit pas. Il surveillait la croisée, cherchant vainement, sur son fond noir, la figure terrible. Il se disait : « Serait-il de retour ? Est-il venu rôder autour du château ? Quels projets cette surveillance mystérieuse annonce-t-elle ? Comment m'assurer de ce que je redoute ? »

Il prétexta une grande fatigue, et, à dix heures, chaudement enveloppé dans son manteau, il prit le chemin du presbytère, sous la conduite du jardinier, qui l'accompagnait toujours jusqu'à la place de l'église, avec une lanterne. Il faisait, ce soir-là, un clair de lune superbe, et il était tombé de la neige. On y voyait comme en plein jour. Le prêtre, arrivé à la grille, dit à son compagnon :

— J'ai oublié quelque chose dans le vestibule, il faut que je retourne.

— Si M. le curé veut, j'irai?..

— Non, vous ne sauriez pas trouver... Attendez-moi une minute seulement.

Il se dirigea, seul, vers le château, marchant avec précipitation. Il voulait avoir la preuve qu'il n'avait pas rêvé en croyant reconnaître le visage de M. d'Ayères derrière le carreau. S'il était venu, ses pas devaient être marqués dans la neige, sur la terrasse. Le cœur battant, plein d'anxiété, le vieillard s'avançait avec précaution pour n'être pas aperçu, craignant les questions. Il tourna heureusement le château, suivit les plates-bandes, et, avec saisissement, sur le tapis blanc et glacé, découvrit les traces d'un pied fin, soigneusement chaussé. Elles venaient des profondeurs du parc, s'arrêtaient au bas de la fenêtre, où la neige, piétinée, révélait une station prolongée, et s'éloignaient dans la direction du pont de la Divonnette.

Le curé resta immmobile, se demandant ce qu'il devait faire. Son premier mouvement fut d'entrer au château et de prévenir Mlle de Croix-Mort. Mais toutes les lumières étaient déjà éteintes au rez-de-chaussée. Ces dames, montées dans leurs chambres, s'étonneraient, interrogeraient; il faudrait tout dire à la baronne, en même temps qu'à Edmée. La précaution n'était-elle pas pire que le danger?

L'abbé Levasseur se dirigea, de nouveau, vers la grille lentement, réfléchissant, et prit la résolution de se présenter avant le déjeuner, le lendemain, pour avertir la jeune fille de rester chez elle. Jamais Edmée ne sortait dans la matinée. Il rentra au presbytère très agité, passa une nuit affreuse, se leva au petit jour, dépêcha sa messe et, comme neuf heures sonnaient, il arriva au château. Ce fut son compagnon de la veille, le jardinier, qui le reçut. Il s'arrêta de balayer la neige, qui rendait glissantes les marches du perron et, saluant le curé :

— Si c'est Mademoiselle que vous cherchez, monsieur le doyen, là v'là qui s'en va par le parc...

Le curé pâlit, ses oreilles bourdonnèrent: il eut un fatal pressentiment. En une seconde, il vit la terrible figure collée à la vitre, ses yeux pleins de passion menaçante, les empreintes de pieds marquées dans la neige, et, sur cette même route, suivie par le mauvais homme, la trace des pas légers de la fille du bon Dieu.

Il dit :

— Y a-t-il longtemps qu'elle est partie?

— Pas seulement cinq minutes, mais elle marchait bien, car elle est pressée.

— Où va-t-elle donc?

— A l'orée du bois, chez la Thibaude, qui s'est laissée accoucher cette nuit, avant terme... Elle est malade, et on est venu drès le matin quérir Mademoiselle.

Le curé n'écoutait déjà plus. Il avait retroussé sa soutane dans sa ceinture et, allongeant le pas, il courait, plutôt qu'il ne marchait, à la suite de la jeune fille, s'arrêtant aux carrefours du bois, et appelant : « Edmée ! » sans obtenir de réponse.

Il était sorti du parc et, maintenant, il suivait une route de forêt ; sur la neige boueuse et foulée il ne reconnaissait plus la trace de Mlle de Croix-Mort. Avait-elle passé par le grand chemin ou s'était-elle jetée dans une traverse? Le vieillard regardait de tous ses yeux, et sur les sentiers frayés par les bûcherons et les ramasseurs de bois mort, il ne découvrait aucun indice qui pût le guider. Il poussait des cris. Le silence lourd et étouffé des étendues cotonnées de neige absorbait ses appels, et rien ne répondait.

Mlle de Croix-Mort, comme le jardinier l'avait dit au curé, s'était éloignée d'un bon pas. Elle se rendait chez une pauvre femme, qui faisait des journées au château et dont le mari était un de ces rétameurs ambulans qui courent les campagnes, en tirant à bras une petite voiture. Portant sous son manteau sa boîte de pharmacie, elle se hâtait. Le parc s'étendait tout blanc devant elle. Elle passa la Divonnette, qui n'était pas encore gelée, et des roseaux de laquelle, avec un cri aigu, s'envolèrent des canards sauvages, et s'engagea dans la forêt. Elle marchait depuis une demi-heure environ, quand il lui sembla entendre craquer les branches dans le taillis. Elle s'arrêta une seconde, et dit à voix haute :

— Est-ce toi, mon vieux Billet?

Le bruit cessa, et la figure épanouie du garde ne se montra pas à la bordure du gaulis. C'est quelque chevreuil qui broute l'écorce des bouleaux, pensa Edmée ; et elle repartit vivement, pour regagner le temps bien court qu'elle venait de perdre.

Elle allait sur la neige épaisse, silencieusement, comme sur un tapis, prêtant l'oreille, avec une préoccupation vague. Un nouveau craquement de branche brisée se fit entendre, dans la même direction. Edmée, une seconde fois, s'arrêta et cria :

— Billet !

Sa voix se perdit dans l'épaisseur du fourré muet. Alors elle fut prise de terreur. Qui donc ainsi la suivait sous bois? Qui donc se cachait, sans répondre à son appel? Elle était connue de tous les ouvriers de la forêt. Était-ce quelque rôdeur, quelque braconnier? Mais, sur la garderie de Billet, personne n'eût osé mettre le pied.

Elle accéléra sa marche, qui prit une allure de fuite. Tout était

morne, sourd et désert, et le long du chemin, elle distinguait le froissement des branches, produit par la poursuite de celui qui s'attachait silencieusement à elle. Un flot de sang lui monta au visage, et sa respiration devint haletante. Elle avait peur. Mais, résolue et vigoureuse, elle lança un regard autour d'elle, pour se rendre compte de l'endroit où elle se trouvait. Elle s'était engagée dans le chemin qui mène à La Vieuville. Sur la gauche, s'étendait la plaine, où elle serait en vue, ayant l'espace autour d'elle. Un sentier y aboutissait. Elle s'y jeta et, pour gagner la lisière, elle se prépara à courir. Elle avait sauté le petit fossé du chemin, quand une ombre noire, sortant du taillis, se dressa soudainement.

Les pieds de Mlle de Croix-Mort restèrent cloués au sol; elle poussa une exclamation, fit un geste d'horreur : elle venait de reconnaître Fernand.

Dix pas à peine les séparaient l'un de l'autre. Ils se regardèrent : elle, tremblante, effarée, devant ce spectre; lui, sombre et blême, comme épouvanté de ce qu'il tentait. Ses mains se levèrent suppliantes et, s'inclinant, il se laissa tomber à genoux dans la neige du sentier, murmurant avec un sanglot :

— Edmée!.. Oh! Edmée!..

Elle poussa un cri de terreur et, se retournant, elle s'élança au hasard, se sauvant de toutes ses forces, ne criant pas, réservant son souffle pour prolonger sa fuite. Il la suivit, implorant toujours, balbutiant des paroles qui ne parvenaient pas jusqu'à elle. Et, s'animant par la poursuite même, il s'efforçait de la rejoindre. Mais la peur donnait des ailes à la jeune fille, et la distance s'agrandissait entre elle et son effroyable chasseur. Elle revenait sur ses pas, entendant le monstre, qui courait, répéter d'une voix étranglée et rauque :

— Edmée,.. par pitié!.. Edmée!..

Son cerveau s'embrasait, sa poitrine lui paraissait près d'éclater. Mais une force surhumaine l'emportait.

Elle avait encore gagné du terrain, lorsqu'en traversant une clairière, elle glissa sur la mousse gelée et tomba rudement sur le sol. Elle se sentit perdue et, pensant au seul être dont elle pût attendre un secours, elle cria avec un accent désespéré :

— Billet! Billet!

Fernand répondit à cet appel déchirant par un ricanement de fou, et franchit l'espace qui le séparait de la jeune fille. Il n'eut pas le temps d'approcher. Bondissant du fourré sur la route, Billet venait de paraître. D'une main, il prit Fernand par l'épaule et le fit reculer, de l'autre il saisit Edmée et la releva. Alors, en se voyant découvert, le misérable perdit tout à fait la tête. Son visage se décomposa, ses

dents grincèrent et, avec une horrible imprécation, il se rua sur le garde. Billet soutint le choc et, jetant loin de lui sa pétoire qui l'embarrassait, il ceintura son adversaire, criant :

— Mamzelle Edmée, n'ayez pas peur, je le tiens bien... Gagnez au large !..

Mais Mlle de Croix-Mort, épuisée, demeura immobile, ne pouvant plus faire un pas et regardant, terrifiée, les deux hommes qui luttaient, en poussant des grognemens d'ours aux prises. Billet était d'une vigueur athlétique, mais la rage décuplait les forces de Fernand. Il réussit à déplanter le sauvage, le souleva et, enlacés, ils roulèrent tous deux dans la neige. Le hasard de la chute avait favorisé Fernand : il était maintenant sur Billet, et, avec une joie féroce, le tenant par le cou, il tâchait de l'étrangler. Le garde fit un effort pour se relever, il donna un violent coup de reins, mais ne réussit pas à se dégager. Sa gorge ne laissait plus passer qu'un râle sourd. Il lança à la jeune fille un regard d'angoisse et de désespoir. Edmée, affolée, chercha une arme, une pierre, un bâton, autour d'elle, aperçut le fusil, tombé au bord du fossé, le saisit avec un cri de triomphe, et braquant le canon sur Fernand :

— Lâchez-le, cria-t-elle, ou je vous tue !

Il ne répondit pas, et resserra l'étreinte sous laquelle agonisait le garde. Un nuage de flamme passa devant les yeux de la jeune fille, un coup de feu éclata, et celui qu'elle haïssait, foudroyé, roula sur la neige ensanglantée.

XVI.

Lorsque, après six semaines de maladie, Mlle de Croix-Mort reprit connaissance, elle vit, auprès de son lit, sa mère en grand deuil, et sa bonne Rosalie habillée de noir. On lui apprit qu'elle avait eu une fièvre cérébrale. Elle voulut questionner, mais on lui imposa silence. Il fallait qu'elle se reposât, qu'elle ne pensât à rien, qu'elle vécût d'une vie animale, sous peine de rechute. Elle resta, pendant plusieurs jours, plongée dans une sorte de somnolence, s'efforçant de vaincre la torpeur qui l'accablait et n'y réussissant pas, ayant de la difficulté à soulever ses bras amaigris et cherchant ses idées dans sa tête vide, comme au fond d'un puits immense. Une préoccupation continuelle l'agitait, celle de savoir ce que Billet était devenu.

Chaque fois qu'elle prononçait son nom, sa mère se mettait à pleurer et à gémir. Et Rosalie, prenant un air sévère, disait :

— Mademoiselle, vous faites de la peine à votre chère maman.

Alors Edmée se taisait, pensant : Pourquoi ne veulent-ils pas me répondre ? Que me cache-t-on ? Un tableau unique était devant

ses yeux. Celui de Billet luttant, dans la neige, avec Fernand et, violet, étranglé, près de mourir, quand la détonation d'une arme à feu retentissait... Elle entendait le coup, voyait la flamme, et c'était tout. Après elle cherchait... Rien! Elle se débattait dans une obscurité impénétrable. Le mauvais homme devait être mort, puisque autour d'elle on portait le deuil, mais qu'advenait-il de Billet?

Vers le commencement de mars, le soleil reparut, l'air devint plus doux, et le médecin permit qu'on levât la malade. Elle fut portée devant la fenêtre, et revit avec joie la terrasse, l'étang sur lequel nageaient les beaux cygnes, et les masses sombres des arbres du parc. Sa mère était assise auprès d'elle, et parcourait un journal.... Soudain elle laissa échapper une lamentation étouffée, pâlit et, rejetant, avec horreur, la feuille imprimée, elle sortit en se cachant la figure dans son mouchoir.

Edmée, étonnée, regarda ce journal tombé à quelques pas d'elle. Elle soupçonna qu'il devait contenir le mot de l'énigme qu'elle cherchait. Elle se souleva avec effort, fit quelques pas en chancelant, ramassa la feuille, regagna sa chaise-longue et se mit à lire... Soudain ses yeux furent attirés invinciblement par ce nom : Billet... Et, en tête de l'article Tribunaux, elle lut les lignes suivantes : « La semaine prochaine, viendra devant la cour d'assises l'affaire du garde Jean Billet, accusé d'avoir assassiné son maître, M. le baron d'Ayères. »

Edmée se dressa sur ses pieds, en poussant un cri qui attira la baronne et Rosalie... Alors, les yeux étincelans, montrant le journal :

— Vous avez lu ce qui est annoncé là? dit-elle, en s'adressant à sa mère.

Et comme celle-ci reculait gémissante et éplorée :

— Qu'on aille me chercher un magistrat, reprit Mlle de Croix-Mort. Je ne laisserai pas condamner un innocent... Non! non! ce n'est pas Jean Billet qui est coupable de ce meurtre... Voilà la main qui a frappé!

Et, tragique, elle secoua sa main, comme si elle l'eût vue avec effroi, toute dégouttante de sang.

Mme d'Ayères poussa un cri de détresse et s'enfuit. Rosalie voulut calmer Mlle de Croix-Mort, mais ne put y parvenir. A défaut d'un magistrat, Edmée voulait qu'on lui amenât l'abbé Levasseur. Elle le réclamait avec une telle violence, qu'il fallut céder, et aller le lui chercher.

Le vieillard vint, vers le soir, et trouva la jeune fille dans une horrible agitation. Il dut lui raconter tout ce qui s'était passé : la rencontre qu'il avait faite de Billet, la portant évanouie dans ses bras, l'aveu spontané du sauvage, déclarant qu'il venait de tuer

M. d'Ayères, l'arrestation, et la persistance avec laquelle il s'était chargé lui-même, pendant l'instruction.

Le crime n'avait eu aucun témoin, la présence de Mlle de Croix-Mort ayant été dissimulée par le garde. Des bûcherons déposaient avoir trouvé le cadavre de M. d'Ayères, en travers du chemin de Clairefont, et, tout près, le fusil de Billet, dont un coup seulement était déchargé. Le curé avait imité la discrétion terrible du prétendu meurtrier. Il avait compris que le dévoué serviteur voulait, au prix même de sa vie, écarter de Mlle de Croix-Mort tout soupçon infamant. Et, bourrelé de remords, vingt fois sur le point de parler, il avait cependant gardé le silence.

Edmée avait écouté le curé, sans prononcer un seul mot. Quand il eut fini, elle secoua la tête, des larmes coulèrent sur ses joues.

— Et vous avez permis une telle injustice? dit-elle douloureusement. Vous avez cru que je consentirais à accepter un pareil sacrifice?.. Pauvre Billet, si bon, si fidèle! Allons, c'est à moi de réparer le mal qu'il s'est fait volontairement. Appelez ma mère... Qu'on prépare une voiture... Vous me conduirez vous-même, mon cher curé, chez le procureur général.

— Mais, mon enfant, dans l'état de faiblesse où vous êtes, c'est risquer votre santé.

— Billet risquait bien sa tête.

— Vous n'aurez jamais la force de faire une si longue route...

— Dieu me la donnera.

Et, devant sa mère, immobile et muette d'horreur, Edmée partit avec le prêtre.

Le soir même, une ordonnance de non-lieu était rendue en faveur de Billet. L'affaire, après une discrète enquête, fut, sur l'avis du garde des sceaux, heureusement étouffée. Les circonstances dans lesquelles le baron d'Ayères avait trouvé la mort furent connues dans le monde judiciaire, mais l'énergie et la sincérité que Mlle de Croix-Mort avait montrées lui concilièrent toutes les sympathies.

La jeune fille, si gravement atteinte moralement et physiquement, se rétablit avec peine. Elle languit longtemps, faible et pâle. Il semblait que la source de ses forces fût épuisée. Quand on la revit, dans le pays, ses cheveux étaient devenus tout blancs. Entre elle et sa mère, au premier abord, il n'y avait guère de différence.

Les deux femmes continuèrent à vivre à Croix-Mort, ne sortant jamais que le dimanche, pour aller à l'église, tristes, froides, silencieuses, et séparées toujours par l'ombre inquiétante du beau garçon à la barbe d'or.

GEORGES OHNET.

TIRYNTHE

ET

LES FOUILLES EN PAYS CLASSIQUE

Tirynthe, le palais préhistorique des rois de Tirynthe, par Henri Schliemann. Paris, 1885.

Nous ne sommes plus au temps où une femme d'esprit, bien connue des lecteurs de la *Revue*, disait plaisamment : « Tirynthe est un petit tas de grosses pierres. » Il est vrai qu'elle fit amende honorable et retira son expression ; car presque toutes les anciennes acropoles de la Grèce sont petites et fortifiées de grosses pierres. Celle ci, d'ailleurs, avait eu d'assez hautes destinées, un grand renom : c'est là qu'était né Hercule, dieu-soleil, héros destructeur des monstres et des brigands. A l'époque où cette aimable dame tenait un propos si injurieux pour le berceau d'Héraclès, on n'allait pas aisément d'ici à Tirynthe. De Paris, nous mettions trois jours pour gagner Marseille ; huit ou neuf, de Marseille au Pirée, en touchant à Malte. Du Pirée on pouvait, en douze heures, se rendre à Nauplie, et de là, à cheval, on atteignait Tirynthe. A présent, on va de Paris à Athènes en moins de quatre jours, par Brindisi ; bientôt les navires traverseront l'isthme de Corinthe, et cette ville, où tout le monde n'allait pas, sera un lieu de passage. Déjà à Corinthe est une station du chemin de fer qui vient d'Athènes, par Éleusis et Mégare, et qui, se continuant jusqu'à Nauplie, passe au pied de Tirynthe. Le voyage est court, facile et charmant. Si l'état de paix se rétablit chez les Orientaux et si les Hellènes réussissent à com-

bler les vides de leurs revenus publics et privés, la Grèce sera bientôt sillonnée de chemins de fer; on pourra visiter sans peine tous les « tas de grosses pierres » que ses anciens habitans ont laissés.

I.

Sous la domination des Turcs, les recherches locales, en pays classique, étaient bien malaisées. On ne trouvait dans ces provinces ni sécurité, ni moyens de vivre. Cet état de choses existe encore dans les pays au nord de la Grèce et dans l'Asie-Mineure. En 1879, pendant les trois mois que j'assistai M. Schliemann dans ses fouilles de Troie, nous travaillions sous la garde de soldats bien armés et nous vivions en grande partie de conserves; cela, à deux pas des Dardanelles, à quelques heures de Constantinople. Les Asiatiques qui avaient servi dans la dernière guerre, et que le gouvernement turc avait licenciés, n'avaient point regagné leurs foyers; ils s'étaient répandus par petits groupes dans les provinces d'Europe et d'Asie; là, ils tenaient les campagnes dans la terreur et pillaient les boutiques, en pleine ville de Smyrne, en plein jour. Avec l'indépendance, la Grèce n'avait pas conquis du premier coup la sécurité; mais elle l'obtint peu à peu, en proportion de sa prospérité croissante et de l'action du pouvoir central dans les provinces. Aujourd'hui, elle est un des pays du monde où les savans trouvent le plus de facilités pour leurs travaux.

Barthélemy, dans son *Voyage du jeune Anacharsis*, sans avoir vu la Grèce, en avait admirablement préparé l'étude. L'expédition de Morée, comparable à l'expédition d'Égypte, accomplit une grande tâche. Outre la carte topographique du Péloponèse et de quelques îles, elle établit ce qu'on nomme en langage technique la synonymie, c'est-à-dire la correspondance exacte des anciens noms et des noms modernes pour les montagnes, les cours d'eau, les villes, les villages. Par là elle donna une base à toute recherche ultérieure d'archéologie et d'histoire. Cet énorme travail fut si bien fait que depuis lors presque rien n'a été changé dans les résultats obtenus par elle. Si je rappelle ici l'œuvre magnifique de l'expédition de Morée, c'est parce que les érudits de nos jours font parfois trop aisément le sacrifice de leurs devanciers. Cette mission française avait en outre donné l'exemple et démontré l'importance des fouilles. Elle avait peu de temps et peu d'argent à y consacrer; d'ailleurs, ce genre de recherches s'écartait du but qui lui avait été assigné. Cependant elle fouilla dans la petite plaine triangulaire d'Olympie; elle avait moins pour objet d'y découvrir des monu-

mens que de constater l'existence en ce lieu désert d'un site célèbre et l'épaisseur de l'alluvion produite jadis par la débâcle du lac de Phénéos. D'après elle, cette alluvion avait dû ensevelir les édifices sacrés; c'est ce qui fut vérifié. Ainsi, l'expédition française avait donné le mouvement; elle avait dégagé heureusement un angle du temple de Jupiter et assuré d'avance le succès des fouilles opérées par une mission allemande dans ces dernières années.

En 1847, quand fut installée l'école d'Athènes, créée l'année précédente, on ne pratiquait pas encore de fouilles dans les pays grecs; on avait seulement déblayé et réparé quelques édifices chancelans. Les artistes, les historiens, les érudits faisaient des voyages de reconnaissance comme en font à présent les touristes et les amateurs. On s'en tenait aux restes d'antiquité visibles à la surface du sol; on n'allait pas au-dessous. Ce procédé élémentaire pouvait néanmoins fournir une assez belle moisson; car, outre l'aspect des lieux, qui ne change pas, et la géographie, qui tient tant de place dans l'histoire, des ruines imposantes, des édifices presque entiers et souvent peu connus s'offraient au voyageur. Le comte de Stakelberg avait publié un beau travail sur le temple de Phigalie et donné un exemple fécond. Le colonel Leake avait publié des descriptions précises, signalé une foule de ruines importantes et tracé les routes pour y parvenir. Seulement, en bon Anglais, il avait fait ses voyages au galop et dévoré l'espace. Il fallait moins de fougue et plus de patience pour mener à bien une étude approfondie sur quelque point que ce fût.

L'École française d'Athènes fut le lieu où se firent, pour la première fois, des études de ce genre, c'est-à-dire d'un caractère réellement scientifique. On peut le dire sans rien ôter à la valeur des travaux de Lenormant ou d'Ottfried Muller, ni à celle de grandes œuvres comme le *Jupiter olympien* de Quatremère de Quincy. Ce bel ouvrage était fait, en grande partie, avec les textes des anciens auteurs; il contenait beaucoup d'hypothèses qui, depuis lors, ont été contredites par les faits. L'établissement en Grèce d'une administration régulière, imbue des principes de la civilisation, permit au gouvernement français de créer dans Athènes un centre d'études permanent. Quand nous y arrivâmes au printemps de 1847, la villa Médicis nous avait déjà devancés, et nous trouvâmes le savant et regretté architecte Paccard occupé à relever dans tous ses détails le Parthénon. Peu après, il envoya à Paris une œuvre d'archéologie qui était en même temps une œuvre d'art; car elle faisait connaître dans sa réalité le plus parfait des monumens antiques et en donnait une belle et judicieuse restauration. La *Revue des Deux Mondes* en rendit compte dans un article qui, après quarante ans,

n'est pas encore oublié et qui attira l'attention par la nouveauté des faits qu'il révélait. Alors, en effet, nos lecteurs apprenaient que ces édifices athéniens, quadrangulaires et en apparence rectilignes et verticaux, ne contenaient pas de lignes droites et se composaient d'un tissu de lignes courbes et de colonnes inclinées. Là aussi était résolue par les faits la question si controversée de l'architecture peinte : l'examen minutieux de Paccard venait de démontrer que ces beaux marbres blancs étaient, en effet, ornés de vives couleurs et rehaussés d'or, sinon dans leur totalité, au moins dans leurs parties essentielles. Peu après paraissait l'ouvrage anglais de Penrose sur les mesures du Parthénon.

La restauration de Paccard, immédiatement suivie de celles de l'Erechthéum par Tétaz et des Propylées par Desbuisson, fit une révolution dans les idées. Depuis cette époque, notre villa Médicis envoie tous les ans un de ses pensionnaires à l'École d'Athènes et chaque année voit naître un travail nouveau fait sur le modèle de l'œuvre de Paccard. Malheureusement, ces études de haute valeur s'entassent à notre École des beaux-arts sans profit pour le public, qui ne les voit pas. Pourquoi n'en forme-t-on pas un musée? Il serait incomparable et ferait le plus grand honneur à la France. J'émettrai aussi le vœu que nos pensionnaires ne recommencent pas sans fin ce qui a été bien fait par leurs devanciers. Ça été pour nous une grande joie quand nous avons vu ceux de ces dernières années diriger leurs efforts vers des monumens en dehors d'Athènes, par exemple, vers Délos et Olympie. Il est vrai que, jusque-là, nos architectes avaient suivi l'ancienne voie, qu'ils relevaient les édifices apparens et ne faisaient pas de fouilles. Du jour où, par des déblaiemens, d'intéressantes constructions antiques ont été rendues à la lumière, ils ont couru les étudier. Qu'a-t-il fallu pour cela? Une seule chose : de l'argent.

Il y a quinze ans, à l'époque de la guerre allemande, on n'avait fait en pays grec que de très petites fouilles; les restes d'antiquité visibles à la surface du sol avait presque tous été relevés. Depuis quelque temps, on ne fouillait guère que les tombeaux : on y trouvait des bijoux précieux, des vases et d'autres objets mobiliers, qui avaient été ensevelis avec les morts. Vainement des inscriptions funéraires portaient-elles des imprécations contre les violateurs de sépultures : on n'en avait souci. Ces morts étaient si vieux! il ne restait plus rien de leurs familles ni de leurs lois; qui pouvait réclamer? Et puis les choses qu'ils rendaient aux vivans avaient une valeur vénale aussi bien qu'un intérêt scientifique. On vidait donc les tombeaux; il y avait, il y a encore une classe d'hommes habiles à en découvrir les emplacemens; armés d'une baguette de fer ter-

minée en vis, ils sondent facilement le sol et sentent le couvercle de pierre; la pioche et la pelle font le reste. La Grèce, les îles, les côtes d'Asie, Rhodes, Chypre ont été, avant 1870, remuées et trop souvent ravagées, sous prétexte d'archéologie, par la passion du lucre.

La Société archéologique d'Athènes, voyant approcher l'ère des grands travaux, avait conçu le projet de déblayer la ville sainte de Delphes, déjà touchée par M. Wéscher. Elle avait pour cela organisé une loterie; mais celle-ci n'avait pas eu le succès qu'on espérait et la Société dépensait petitement le revenu de la somme recueillie. Par le fait, en 1870, les grandes fouilles sur le sol grec n'étaient pas commencées.

Pendant les premières années de ma direction à l'École d'Athènes, je ne perdais aucune occasion de faire entendre au gouvernement impérial que la matière allait manquer à l'étude, que tous les faits visibles étaient maintenant connus, que les découvertes nouvelles étaient dues au hasard ou à des spéculateurs, et, dans tous les cas, très bornées. L'empire n'aimait pas beaucoup la Grèce; il s'intéressait peu à ses antiquités; sur la fin, il avait de grands besoins et n'était point disposé à faire des sacrifices pour un genre d'études dont il ne sentait pas l'importance. Cependant j'avais pu obtenir une très petite somme à prendre sur le reliquat du budget de l'École; avec ces 2,000 francs, MM. Gorceix et Mamet avaient commencé à déblayer des habitations préhistoriques à Santorin, l'ancienne Théra; ils en avaient rapporté une collection de vases et d'autres objets du plus haut intérêt; cette collection est conservée à l'École française. Mais nous étions alors si mal en fonds que, sur les 2,000 francs, ces messieurs avaient dû payer leur voyage, leur séjour et les indemnités aux propriétaires de vignes.

Le temps de la guerre fut perdu. Après la guerre, l'assemblée nationale, sur la proposition de M. Thiers et de M. Jules Simon, alors ministre, décida la construction de notre école à Athènes. Peu après, sur ma demande appuyée par M. Simon et M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Thiers créa l'école archéologique de Rome; elle fut d'abord une succursale de l'école d'Athènes; elle prospère aujourd'hui dans son indépendance. Dans le même temps, je déblayai l'escalier pélasgique de l'acropole d'Athènes, connu sous le nom d'escalier de Pan, et aussitôt après un nouveau reliquat de 2,000 francs fut employé à Délos, où M. Lebègue, membre de l'école, mit au jour le temple-caverne d'Apollon. C'étaient là sans doute de petites fouilles; elles n'avaient pas remué beaucoup de terre, puisque le déblai revient à tant le mètre cube et que nous n'étions pas riches. Elles n'étaient rien en comparaison de celles

d'Égypte ou d'Assyrie. Mais elles prouvaient par des résultats frappans que le sous-sol de la Grèce devait être exploré et qu'on avait la certitude de ne perdre, à le remuer, ni son temps ni son argent.

A cette époque, se continuaient sur une foule de points en Occident d'autres recherches, très fructueuses en Danemark, en Suisse et en Italie, et qualifiées de préhistoriques. En France, l'empire avait créé, pour l'histoire de César, une collection d'antiquités qui furent réunies à Saint-Germain-en-Laye. Grâce à l'activité et à la science solide de son directeur, M. Al. Bertrand, ancien membre de l'école d'Athènes, la collection gallo-romaine devint bientôt un musée préhistorique. Ce musée est aujourd'hui l'un des plus importans, sinon le premier de toute l'Europe. Le moment était donc venu où les pays grecs devaient être fouillés à leur tour. C'est le docteur Schliemann qui le premier y fit de grands déblaiemens. Comme la *Revue* en a fait connaître en leur temps les résultats, nous n'avons pas à revenir sur les fouilles de Troie et de Mycènes. Nous devons toutefois consigner ici que celles de Troie ont été reprises en 1879, avec ma collaboration et celle du docteur Virchow. Leurs nouveaux résultats sont exposés en anglais dans l'ouvrage intitulé *Ilios* publié en 1880, et en français dans une édition récemment parue chez M. Didot. Quatre autres grandes fouilles ont été entreprises sur le sol grec, sans parler de celles de M. A. de Rothschild à Milet. Ce sont celle d'Olympie, faite par les Allemands avec des fonds prélevés sur l'indemnité de guerre; celle d'Eleusis, par la société archéologique d'Athènes; celle de Délos, par l'École française avec la collaboration de notre Académie de France à Rome; enfin celle de Tirynthe par le docteur Schliemann.

Les résultats de ces vastes et coûteuses excavations sont doubles. Elles rendent à la lumière des constructions cachées sous terre ou totalement inconnues, même aux anciens. En second lieu, elles enrichissent nos collections d'une foule d'œuvres d'art et d'objets usuels, qui nous font pénétrer dans la vie d'antiques générations, quelquefois même de peuples entièrement disparus. Qui connaissait, autrement que de nom ou par les livres, les Phéniciens, les Pélasges, les Troyens, les rois de Mycènes et tant d'autres? Nos musées nous montrent aujourd'hui les armes qu'ils ont tenues, les ustensiles dont ils se sont servis, les parures dont ces rois ou leurs femmes ont orné leurs vêtemens, leurs doigts et leurs cheveux. Le pic rencontre aussi quelquefois la maison du pauvre. A Santorin, feu Gorceix (1) en a dégagé trois; elles avaient été ensevelies sous plusieurs mètres de pierres ponces lancées par le volcan qui fit

(1) M. Gorceix est mort directeur de l'école des mines au Brésil.

effondrer cette île, vers le XVIe siècle avant Jésus-Christ. Leur mobilier, qui n'était pas somptueux, consistait en quelques vases de terre; il y avait aussi de l'orge et des lentilles, une petite scie de bronze et de la paille pour nourrir une chèvre, dont on a retrouvé les os. Tout cela est d'un grand intérêt pour nous modernes, qui deviendrons anciens à notre tour et dont les générations à venir chercheront sous terre les habitations et le mobilier.

II.

Disons maintenant dans quelles conditions s'opèrent ou doivent s'opérer les déblaiemens, quand on veut qu'ils produisent tout leur fruit. Je parle surtout des pays classiques où plusieurs civilisations se sont succédé; car la fouille des *tumuli* de la France, par exemple, ne permet en général aucune hésitation; il n'y a rien au-dessus d'eux, rien au-dessous. On les perce d'une tranchée ou d'un puits; on nettoie leur cavité intérieure, quand elle existe et, d'ordinaire, le travail est terminé. Il n'en est pas ainsi dans le Levant. Là, un site choisi par une antique population a le plus souvent été adopté par celles qui l'ont successivement remplacée. Comme l'usage des caves sous les habitations est très moderne, on ne déblayait pas. Les nouvelles constructions s'établissaient sur les débris des constructions ruinées. Ainsi le sol allait s'exhaussant à chaque guerre, à chaque incendie total ou partiel d'une cité. A la fin, c'est-à-dire quand la conquête musulmane eut fait de l'Orient un désert, le sol des anciennes villes se trouva composé de couches superposées dans un ordre chronologique, répondant à autant de périodes du passé. Cet état des lieux est celui que nous trouvons aujourd'hui; il est général et ne souffre que peu d'exceptions.

En présence d'un sol ainsi constitué, la situation du savant se complique. Il est clair que son rôle n'est pas terminé tant qu'il n'a pas traversé toutes les couches et atteint le sol vierge, c'est-à-dire la couche naturelle et non remuée sur laquelle la population première s'est établie. S'il s'arrête à l'un des étages, il fait comme une personne qui prendrait l'histoire de France à la bataille de Pavie, sans se préoccuper des événemens qui l'ont précédée et provoquée. Un examen attentif montre qu'une couche trouve le plus souvent son explication dans celle qui est au-dessous d'elle; celle-ci représente les habitations et le mobilier d'hommes qui ont été en guerre avec ceux de la couche placée au-dessus et qui ont été vaincus et supplantés par eux. Mais quand une population en subjugue une autre, elle ne la détruit pas, elle l'asservit; elle ne supprime pas ses habitudes, ses inventions, elle y ajoute les siennes. C'est à la longue

seulement que la population subjuguée oublie ses propres usages et adopte ceux du vainqueur; encore est-ce toujours incomplètement. Dans les fouilles, une couche donnée représente donc deux choses : l'état de la population dont les habitations détruites avaient déjà formé la couche placée au-dessous et, en outre, ce que les vainqueurs y avaient ajouté quand ils ont été ruinés à leur tour. Ce principe est absolu. Ainsi, on voit telle forme de vase, tel procédé de fabrication, se continuer d'une couche à une autre et quelquefois se perpétuer dans toutes les couches. Mais chacune de celles-ci offre un élément nouveau apporté par le vainqueur. Dans les deux couches troyennes inférieures une certaine espèce de vases noirs ne se rencontre pas; elle apparaît dans la troisième couche, mêlée avec les vases des deux premiers étages; elle signale l'arrivée sur cette colline d'hommes survenus tout à coup et qui y ont séjourné quelque temps.

Je présente les faits au lecteur dans leur plus grande simplicité et tels que nous les avons plusieurs fois constatés. Admettons qu'il en soit toujours ainsi et que la succession historique des couches soit claire et régulière, comme il vient d'être dit. On va donc, par des fouilles opérées sur beaucoup de points, créer autant de collections où les objets provenant d'une même couche seront mis ensemble et où les groupes seront disposés dans l'ordre de superposition locale où on les a trouvés. Supposons un musée établi dans ces conditions et de telle sorte que les groupes d'objets identiques, provenant de sites différens, soient placés à la même hauteur sur une tablette horizontale; cela formera un damier; on aura devant soi, dans le sens vertical, la succession des produits pour chacun des sites fouillés; dans le sens horizontal, leur existence simultanée dans plusieurs sites. Cet agencement du musée présentera le tableau historique d'un grand nombre de populations, avec leurs synchronismes démontrés par l'identité des produits. Tel serait l'idéal d'un musée des antiques si l'histoire de l'humanité s'était déroulée avec la simplicité d'allure que nous supposons. A-t-on du moins, dans la formation de nos musées et dans les livres qui les reproduisent, marché vers cet idéal? Oui, sans aucun doute. La création d'étages archéologiques est un principe partout adopté. Ces degrés portent le nom d'*âges* et sont caractérisés par la présence ou l'absence de certains produits : on distingue les âges de la pierre, du bronze, du fer, et dans chacun d'eux des subdivisions et des périodes de transition. Mais il n'est pas démontré que chacun de ces âges ait régné simultanément dans tous les pays, parce que les communications entre peuples ont été longtemps difficiles ou impossibles et que la civilisation n'a pas marché du même pas sur toute la terre.

En outre, la régularité a été brisée dans l'histoire aussi souvent que dans la géologie. Il y a eu des populations sédentaires, comme celles de l'Inde, qui se sont développées sans changer de place; d'autres, comme les Phéniciens et les Pélasges, ont joui d'une mobilité extrême, se sont portées dans toutes les directions et ont laissé partout des traces de leur passage.

Nous savons d'ailleurs que, dans le commerce primitif, le transport des marchandises se faisait de deux manières : de proche en proche ou par des voyages directs. Pour élever des pierres au haut d'un édifice en construction, nos maçons font la chaîne le long d'une grande échelle, ou bien ils emploient un treuil qui tire d'un seul coup les matériaux. A Mycènes, on a trouvé de l'ambre; l'analyse chimique a démontré qu'il provenait de la Baltique; des découvertes multipliées, en Suisse, en France, en Danemark et ailleurs, ont fait connaître les routes de terre suivies par l'ambre du nord jusqu'au Golfe-Adriatique, où la navigation venait le recevoir. Ce commerce usait donc des deux moyens de transport. Les objets fabriqués sur quelque point de la Méditerranée étaient colportés directement par navires vers d'autres points. Les anciens auteurs nous ont appris, par exemple, que, dans les temps dits héroïques et nommés provisoirement préhistoriques, les Phéniciens et ensuite les Pélasges accomplissaient de grands voyages sur mer et faisaient passer d'une escale à une autre une foule d'objets de consommation, des vases, des étoffes, des tapis, des métaux, des bijoux et des ornemens de toute sorte. Durant des siècles nombreux, ces habiles et hardis marins n'ont pas seulement parcouru la Méditerranée; ils en sont même sortis par le détroit de Cadix et, s'aventurant sur les grandes vagues de l'océan, ils ont fait de fréquentes visites sur les rivages extérieurs de l'Afrique et de l'Europe.

Le curieux qui fait des fouilles et des collections est obligé de tenir compte de cette diffusion du commerce. Supposez Paris détruit par une guerre et enseveli sous ses débris. Deux ou trois mille ans après, des amateurs y font des fouilles; ils déblaient le quartier des boulevards et y trouvent une quantité de vases et d'autres objets chinois; ils en concluent que Paris a été occupé un temps par les Chinois, et peut-être en partie construit par eux. En y regardant de plus près et en s'informant, ils reconnaîtront peut-être que c'étaient là des articles de commerce, importés sur de grands navires par un canal unissant la Méditerranée à la Mer-Rouge; il pourra arriver qu'ils apprennent le nom de ce canal et que leurs fouilles, tombant sur un certain tombeau, leur découvrent que l'auteur du canal portait le nom de Lesseps. Alors, le mystère étant éclairci, l'hypothèse de l'occupation de Paris par les Chinois sera reléguée

dans la nombreuse et décevante catégorie des illusions. Qui sait même si un curieux d'alors, un Botta, un Rawlinson, un Schmidt, ne rencontrera pas sous des décombres quelque salle de la bibliothèque Sainte-Geneviève ou de la Nationale? Il en déchiffrera ingénieusement les volumes, comme nous faisons de ceux d'Assurbanipal; il lira la *Revue des Deux Mondes* et constatera, dans le présent article, que la fausse hypothèse d'une occupation de Paris par les Chinois avait été prévue. Un tel oubli, dira-t-on, est impossible, puisque l'humanité possède l'imprimerie. Peut-être; mais au temps de Touthmès III, ou d'Agamemnon, ou même de Gygès, on ne la possédait pas, et la Méditerranée était sillonnée de colporteurs. On ne doit donc pas conclure des objets mobiliers trouvés en un lieu aux hommes qui l'ont habité, ni aux constructions élevées par eux. L'île de Syra, au lieu de nous livrer quelques poteries phéniciennes, en serait couverte, que cela ne démontrerait pas l'occupation de Syra par les Phéniciens; cela prouverait seulement que les Phéniciens y écoulaient abondamment leurs produits.

On voit combien se complique la situation de l'archéologue quand il fouille un sol classique, et de quelle prudence il doit s'armer dans le classement des objets qu'il rencontre et dans la définition des étages qu'il traverse. A un autre point de vue, son rôle est encore plus délicat. Voici, par exemple, un homme qui vient en Asie-Mineure explorer un site fameux. D'après l'histoire, ce site a vu passer de nombreux envahisseurs qui l'ont occupé tour à tour. Ils y ont sans doute laissé des traces de leur présence; une couche de débris devra porter témoignage pour chacun d'eux. L'archéologue fait un sondage, il creuse un puits; il examine avec le plus grand soin la terre qu'il en retire et les restes qu'elle contient. Déjà les faits indiqués par la tradition se laissent entrevoir; il peut déblayer le sol, presque sûr du succès. La pioche et la pelle, les brouettes et les tombereaux se mettent en mouvement. A la surface sont des restes byzantins; on n'y regarde pas, on les ôte; la première couche se dégage.

C'est une couche hellénique avec quelques débris romains; on enlève les terres, on démolit les murs de maison et l'on fait place nette pour descendre à une deuxième couche. Celle-ci est traitée de même et donne une nouvelle moisson; c'est l'étage de la belle période hellénique, du temps d'Alexandre et des républiques qui avaient précédé son expédition; on y trouve non-seulement des objets portatifs, grecs et étrangers, mais aussi des murs de maison, des restes de remparts et de temples. S'arrêtera-t-on à ce niveau? Non, sans doute, puisque le principe est de pénétrer jusqu'au sol vierge, déjà atteint par le puits. On descendra donc et l'on ôtera

pour cela des bâtisses, intéressantes peut-être, mais qui font obstacle au déblaiement. On atteint alors une couche antérieure au VIIIe siècle; les outils et les armes y sont de bronze ou de pierre dure, les parures d'or, les maisons de pierres non taillées, de boue et de briques séchées au soleil; c'est l'âge héroïque avec son luxe et sa grossièreté. Pourtant il y a encore quelque chose au-dessous, qu'il ne faut pas laisser inexploré. Mais si je démolis les constructions de l'âge héroïque, quelle garantie les savans auront-ils de la sincérité de mon travail? Je dois les conserver, au moins dans la mesure du possible et n'en détruire que ce qu'il faudra pour faire apparaître le plus bas des étages, celui qui repose sur le rocher.

Cette fois la fouille est terminée. Mais quelle responsabilité pèse désormais sur celui qui l'a faite! Auparavant, la terre de la colline contenait et sauvait de la destruction deux classes d'antiquités également précieuses, des objets mobiliers et des constructions; pour avoir les premiers, il a sacrifié les secondes; il a démoli les habitations des hommes et leurs remparts pour en retirer leurs poteries, leurs armes et leurs bijoux. Ces objets sont réunis en collections et savamment distribués dans les vitrines d'un musée; mais le voyageur qui vient plus tard visiter ces ruines, qu'il croit rendues à la lumière, n'y trouve plus que des excavations, avec quelques petits murs que le temps aura bientôt effacés. Il se retire, disant avec Lucain : *etiam periere ruinæ.*

Il est vrai, diront nos érudits; mais, grâce à ces sacrifices inévitables, nous possédons d'admirables collections, qui vont grossissant de jour en jour et par lesquelles nous pouvons résoudre des problèmes que l'histoire n'avait pas même entrevus. En outre, l'histoire est souvent hypothétique ou mensongère; elle ne représente que l'opinion des historiens; souvent les faits qu'elle raconte sont controuvés. Quand nous voyons avec quelle peine nous parvenons à saisir la vérité dans les faits qui nous sont contemporains, quelle défiance ne devons-nous pas avoir devant ceux que les historiens d'autrefois nous racontent? Au contraire, l'archéologie, appuyée sur les collections, donne une suite de faits réels qui finissent par former une chaîne et un réseau et se substituent aux fictions de l'histoire. Un jour viendra où les musées seront nos véritables bibliothèques historiques.

Cet argument est vrai et autorise dans une certaine mesure le sacrifice de petites constructions gênantes, sans lequel on ne pourrait atteindre aux restes les plus profonds et les plus curieux de l'ancienne humanité. Cette recherche est nécessaire à la science; car, au-delà de ces couches profondes, il n'y a plus que les dépôts géologiques, l'homme des cavernes, l'homme quaternaire et, s'il

n'y a pas ici d'illusion, l'homme des dépôts tertiaires. Cela forme dans la science un enchaînement admirable. Si l'un des anneaux manquait, la déduction scientifique serait interrompue. Les couches profondes explorées par les archéologues appartiennent, en effet, à l'âge du bronze et se relient à l'âge de la pierre polie et par lui aux premiers tâtonnemens de l'humanité.

Il faut donc détruire. C'est une question de mesure. Il faut conserver en collection systématique tous les objets mobiliers ou transportables. Mais ni les particuliers ni les états ne doivent oublier que ces objets eux-mêmes sont moins en sûreté chez nous que sous terre et que nos collections sont exposées, sinon condamnées d'avance à la destruction. Rappelons-nous Alexandrie : César brûlant le Musée, Omar la bibliothèque. En 1871, les Tuileries brûlaient et le Louvre allait prendre feu ; si la flamme avait poussé vers lui, les collections disparaissaient pour jamais. Les incendiaires ne reprendront-ils pas un jour leur sinistre besogne? Qui garantira contre leur criminelle folie tant de trésors accumulés? Qui sauvera Berlin et son musée Schliemann dans la grande et peut-être prochaine lutte où tous les ressorts de l'Europe, trop fortement tendus par l'Allemagne, se débanderont? Et, si un jour, la Grèce commençait seule contre la Turquie une lutte inégale, que deviendraient l'or et le bronze de Mycènes et cette masse énorme d'antiquités que la nouvelle Athènes contient? Les Perses civilisés ont brûlé la ville, en ont détruit les édifices sacrés ; que sera-ce des Osmanlis et des bachi-bouzouks?

Enfin, ni les villes, ni les états ne sont éternels ; un jour à venir, il ne restera plus rien de l'antiquité. Notre science même en aura préparé la destruction. Nous n'avons qu'un seul moyen d'en sauver au moins le souvenir; c'est de la publier par la photographie et par tous les procédés que la presse met entre nos mains. Ce n'est point par des publications de grand luxe qu'il faudrait la reproduire, mais par des moyens moins coûteux et plus populaires, qui répandraient des images exactes dans le monde entier. Cela est nécessaire aujourd'hui à cause de la diffusion de la science et du nombre croissant des personnes qui s'intéressent à ses résultats. Je ne fais que poser ici la question, sans essayer de la résoudre.

Mais j'appelle l'attention du lecteur sur une autre face des études archéologiques : je veux dire sur l'interprétation des monumens. Aujourd'hui, chacun donne la sienne ; quand on a soulevé un coin du voile, on s'imagine apercevoir tout ce qu'il cache. Des livres, d'apparence savante, sont pleins d'hypothèses et d'erreurs nées de la précipitation : ces erreurs se répandent, car il est plus difficile de les dissiper que de les produire. L'interprétation des choses antiques exige avant tout une grande mémoire et une faculté supé-

rieure d'analyse et de synthèse, qualités plus rares qu'on ne le pense. Il faut ensuite établir en nombre infini des comparaisons entre les objets réunis dans les collections publiques et privées ou laissés sur place. Pour les siècles les moins reculés, on est soutenu par l'histoire ; pour les siècles précédens, on est aidé par les traditions ; au-delà, le savant n'a plus à compter que sur sa science acquise, ses efforts personnels et sa sagacité. Mais alors l'esprit de système et les idées préconçues menacent de fausser les interprétations. Ainsi, c'est aujourd'hui une mode en Allemagne (car la science allemande est sujette à cette maladie intermittente de la mode) d'amplifier le rôle des Phéniciens et de voir partout, non-seulement des poteries, mais aussi des constructions phéniciennes. Quand on aura attribué aux Phéniciens tout le possible et qu'il sera manifestement faux de leur attribuer quelque chose de plus, alors il se produira un revirement, on leur retirera une grande partie de ce qu'on leur confère aujourd'hui et l'on y reconnaîtra la main d'autres races d'hommes ou d'autres peuples.

On a beaucoup de latitude, quand on a franchi dans le passé les limites de l'histoire. Certainement les archéologues futurs qui fouilleront Paris et qui attribueront aux Chinois le quartier des boulevards, s'efforceront d'étayer leur opinion sur des faits pris en d'autres lieux. Par des fouilles bien conduites, ils découvriront des chinoiseries dans d'autres quartiers. De riches curieux, même de jeunes érudits défrayés par leurs gouvernemens, creuseront la terre sur les emplacemens de Lyon, de Marseille et d'autres villes ; ils y trouveront des œuvres d'art chinoises et fixeront les étapes suivies par les Chinois pour arriver jusqu'ici. Puis ces fouilles si curieuses se multiplieront ; tous les pays d'Europe offriront des résultats analogues et l'on triomphera en disant que les Chinois ont joué partout un premier rôle dans notre civilisation. C'est faux, mais probable ; car c'est ce qui se passe en ce moment pour les Phéniciens.

Les études comparatives et sans parti-pris d'archéologie et d'histoire, l'analyse des légendes et des mythes, la recherche de leurs origines et de leur signification, dominent toute interprétation des faits et en retour reçoivent souvent des faits une lumière inattendue. Ces recherches sont elles-mêmes éclairées par l'analyse comparative des langues. En effet, les mythes et les légendes font pour ainsi dire toute l'histoire et la philosophie des temps antéhistoriques, comme ils en sont la religion. Les noms et les termes employés dans les mythes étaient originairement des noms communs et des termes de la langue vulgaire, ayant chacun sa signification. Comme il n'y avait pas alors d'écriture, des figures symboliques en

tenaient lieu et l'on plaçait ces figures, peintes, gravées ou sculptées, sur une multitude d'objets. Ce sont ces objets que les fouilles profondes rendent à la lumière, bijoux, vases, pesons de fuseau, ustensiles divers, pierres tumulaires, peintures murales. Les figures de divinités et les tracés symboliques s'y rencontrent en nombre immense. Leur interprétation exige la connaissance, non empirique, mais scientifique, des langues et des mythologies, surtout des langues, car ce sont elles qui donnent la signification des symboles.

Sans pousser plus loin cette analyse, le lecteur comprendra, au point où les études archéologiques sont parvenues, quelle étendue de connaissances cette science exige. Certainement en cela elle ne le cède point à l'histoire naturelle, dont les musées, depuis si longtemps en voie de formation, occupent aujourd'hui de si vastes espaces. Rien ne se ressemble mieux, quant à la méthode et à la disposition, que la collection d'antiquités du Louvre et le muséum du Jardin des Plantes. Mais, de même que les animaux exposés au muséum sont des formes inertes dont l'interprétation est fournie par la physiologie comparée, de même, les antiquités du Louvre requièrent une interprétation dont la mythologie comparée et la linguistique fournissent les élémens. Il faut conclure de là qu'un archéologue peu versé dans l'étude des mythes et des langues sera exposé à commettre les plus graves erreurs et pourra se contenter du rôle de collectionneur expérimenté.

III.

Étudions, comme un exemple instructif, les intéressantes découvertes faites à Tirynthe par le docteur Schliemann ou avec des fonds qu'il a fournis. Mais rappelons-nous d'abord que, suivant les idées qui viennent d'être exposées, il a été le premier à promulguer et à faire prévaloir deux principes essentiels et parfaitement justes : c'est que les plus anciens restes de terres cuites sont antérieurs aux plus anciennes constructions et plus durables qu'elles ; en second lieu, que dans les fouilles il faut descendre jusqu'au sol vierge. Nos lecteurs connaissent depuis longtemps ce chercheur persévérant ; ils savent que chaque année il consacre une partie notable de ses revenus à quelque recherche archéologique. Il dirige les travaux : quand il en est empêché ou quand il se défie de sa compétence, il demande le concours d'autres personnes ; il se charge ensuite de la publication en Angleterre, en Amérique, en Allemagne et en France, des résultats obtenus. Ses livres ne reproduisent pas toutes

les antiquités découvertes, mais seulement les plus caractéristiques ; ils sont accompagnés de cartes, de vues perspectives, de coupes et de plans. Si par un accident ses collections étaient détruites, ses livres en conserveraient du moins les images les plus importantes et les descriptions. Sa première publication des antiquités troyennes contenait, dans un gros atlas de photographies, presque tous les objets trouvés ; mais ces photographies étaient mauvaises, l'ensemble en était fort coûteux ; il s'en tint donc à l'autre système, qui a été suivi dans le volume de *Tirynthe*.

Les fonds de ce riche Américain ont été appliqués en beaucoup d'endroits, à Ithaque, à Athènes, à Marathon, à Orchomène de Béotie, mais surtout à Troie, à Mycènes et à Tirynthe. A Marathon, il n'a rien trouvé. A Athènes, il a seulement démoli la tour florentine d'Acciaioli, qui couvrait l'aile droite des Propylées. Ithaque semble n'avoir conservé que de bien faibles traces de la légende d'Ulysse. Le déblaiement d'Orchomène n'a été que commencé. C'est donc à Troie, à Mycènes et à Tirynthe que ses grandes fouilles ont eu lieu. La *Revue* a rendu compte en leur temps des deux premières. Je rappellerai seulement que celles de Troie ont été plusieurs fois reprises et ont fourni de nouveaux et précieux documens. Les objets recueillis à Troie ne s'élèvent pas aujourd'hui à moins de vingt mille, dont les pesons de fuseau, plus ou moins ornés de gravures, forment le tiers. La masse de la collection troyenne est à Berlin, où elle figure sous le nom de musée Schliemann. Celle de Mycènes, ayant été tirée d'un sol appartenant à l'état grec, est restée à Athènes, conformément à la loi. C'est la plus riche des collections locales par la quantité de parures d'or dont les squelettes mycéniens étaient couverts. C'est celle-là surtout que les Turcs pilleront et détruiront s'il leur arrive un jour de reprendre Athènes.

Pour recueillir tant d'objets, précieux à plusieurs titres, et composer ces belles collections qui font faire un pas à la science, notre archéologue a toujours poussé ses explorations jusqu'au sol vierge. Il a rencontré la succession de couches signalée ci-dessus. Pour pénétrer à la seconde, il a dû enlever la première, puis la seconde pour atteindre la troisième, et ainsi de suite jusqu'au rocher. Il a donc beaucoup détruit. S'il n'avait laissé des massifs inexplorés et ce qu'en terme du métier on nomme des témoins, on ne voit pas ce qui aurait survécu de ces anciennes cités, sauf les petits murs des premiers habitans. Mais était-il possible d'agir autrement? Le lecteur jugera. Jusqu'aux temps helléniques et récens, les maisons étaient dépourvues de fondations solides ; on les élevait sur des décombres. Ce sol mouvant provenait des terrasses et des murs de

pisé des habitations antérieures, dont la partie basse seulement était faite de pierres hourdées de boue. Entre ces petits murs anciens et le pied des maisons nouvelles, il y avait une couche épaisse et meuble de décombres. Comment plonger dans ces matières dépourvues de cohésion sans que les bâtisses supérieures s'écroulent? Toute personne qui visitera le site des anciennes villes explorées se rendra compte de cette impossibilité en regardant de face les tranches verticales des massifs.

Les trois citadelles ci-dessus nommées appartiennent à l'âge du bronze. Elles sont donc antérieures aux poèmes d'Homère, même à l'*Iliade*, qui parle du fer en plusieurs endroits. Les chants de l'*Iliade* sont de dates postérieures à l'invasion dorienne, que l'on place généralement au XIIe siècle avant Jésus-Christ. Mais les événemens chantés dans l'*Iliade* (ceux du moins qui ne sont pas des mythes) ont eu lieu avant cette invasion. Ces trois citadelles et la période du bronze à laquelle elles appartiennent sont par conséquent plus anciennes que l'invasion des Doriens. De combien l'ont-elles précédée? C'est ce que l'examen scientifique des collections dira peut-être. Il dira aussi, je pense, quelle race d'hommes, quel peuple a fabriqué les objets qu'elles renferment; il distinguera, s'il y a lieu, les diverses provenances et les produits de l'industrie locale. J'avoue que, sur tous ces points, je considère comme prématurées beaucoup d'assertions émises dans le présent volume; et quelques-unes peuvent déjà être tenues pour erronées. Il est vrai que ces inductions hasardées ne doivent pas être portées au seul compte du docteur Schliemann. Sur les quatre cents pages dont se compose le volume de *Tirynthe*, cent soixante-cinq seulement sont de lui; il y a quarante-cinq pages de tables; le reste a été rédigé par des architectes ou érudits allemands. Ainsi l'ouvrage est le résultat d'une collaboration, où les auteurs n'ont pas toujours été d'accord entre eux. Quant aux faits, ils ont été certainement bien observés et reproduits avec exactitude. Les fouilles de Tirynthe se faisaient en pays civilisé, sous les yeux des Grecs, amoureux jaloux de ce que leurs ancêtres ont laissé, au bénéfice des musées grecs et sous la surveillance éclairée d'un inspecteur que j'ai vu à l'œuvre à Délos, de feu Stamatakis. Les fouilles ont été bien faites et le volume imprimé en donne fidèlement les produits. Quant aux interprétations, elles ne doivent pas s'improviser, ni surtout être inspirées par un esprit de système.

Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas vu la Grèce voudront savoir ce que c'est que Tirynthe, lieu qui n'a pas la célébrité de Mycènes ou de Troie. La plaine d'Argos s'ouvre vers le sud. En venant de la mer, on a sur la droite le port de Nauplie; sur la gauche, le

marais de Lerne; sur la gauche aussi, à quatre kilomètres du rivage, on voit la citadelle d'Argos; au fond de la plaine, on aperçoit Mycènes, qui domine le passage conduisant à Corinthe. Tirynthe est sur la route de Nauplie à Mycènes, non loin du rivage. C'est une petite colline isolée, haute de vingt mètres environ et couronnée par une fortification cyclopéenne. L'enceinte, allongée du sud au nord, est longue d'environ trois cents mètres. Les pierres dont elle est formée pèsent de trois à quatre mille kilogrammes; ce sont les plus gros blocs que l'on rencontre dans les murailles de ce genre, et c'est par leur masse qu'ils avaient étonné également les anciens et les voyageurs modernes. Un autre fait attirait l'attention : c'était une galerie régnant dans l'épaisseur du mur oriental et percée de six ouvertures. Cette galerie et ces baies ont une forme ogivale; mais ce ne sont pas en réalité des ogives, puisqu'elles n'ont pas de clé de voûte et que leur forme aiguë provient du rapprochement progressif des pierres à chaque assise. Dans l'enceinte, on ne remarquait à la surface aucune ruine; on voyait seulement que le sol était formé de débris. Après des sondages qui avaient ramené du fond quelques objets anciens et fait connaître l'épaisseur du remblai, M. Schliemann entreprit, en 1884, sous la surveillance du gouvernement hellénique, le déblaiement général de l'enceinte et le dégagement des murs. Ce travail fut repris, l'année suivante, par lui-même et par ses collaborateurs allemands. Il a été très bien fait. Voici, en résumé, ce qu'il a fourni à la science.

Le long du mur oriental monte, du nord au sud, un chemin qui bientôt s'engage entre deux fortes murailles et franchit une porte analogue à la fameuse Porte-aux-Lions de Mycènes. La rampe atteint, vers le sud, le haut de l'acropole, et, tournant à droite, pénètre dans l'enceinte par un propylée. Parlons d'abord de la fortification; car on annonce sur ce point des faits qui vont bouleverser beaucoup d'idées, s'ils se vérifient. Jusqu'à présent on avait, avec les auteurs anciens, regardé ces murs, dits cyclopéens, comme formés de blocs choisis (c'est l'expression grecque), mais non travaillés, posés les uns sur les autres par assises irrégulières, sans mortier d'aucune sorte. On croyait, en outre, que les vides laissés aux angles de ces blocs avaient été simplement remplis par des pierres plus petites. Tout cela était une illusion qui durait depuis plus de deux mille ans. Les blocs, paraît-il, ont été détachés d'une montagne voisine, taillés, même sciés, quoique bien durs. En outre, ils ont été unis par un mortier de terre rouge délayée, qui joignait en même temps les petites pierres de remplissage. Ce mortier ne s'aperçoit pas du dehors, mais on le distingue dans la profondeur des jointures. Ces faits ont besoin d'être vérifiés; nous attendrons

qu'ils aient été de nouveau et plusieurs fois constatés par des personnes compétentes, car ils étaient inattendus et ils intéressent l'histoire de l'architecture. Nous les signalons aux voyageurs.

Le mur qui fait face au sud n'a pas moins de seize à dix-sept mètres d'épaisseur ; il a été dégagé. On a trouvé dans sa masse un escalier descendant à une galerie semblable à celle de l'est, éclairée à son extrémité par une sorte de meurtrière ; elle est percée de cinq portes donnant dans cinq chambres sans fenêtre, qui paraissent avoir été des magasins pour l'usage de la citadelle. Par un déblaiement, on s'est assuré que la galerie de l'est, déjà connue, et ses six ouvertures, donnaient également dans des chambres noires ménagées dans l'épaisseur du rempart. Voilà donc un problème résolu. Des tours ou saillies du rempart contiennent aussi des chambres obscures, dont l'usage est incertain. Le rempart de l'ouest présente en outre une forte saillie en ligne courbe ; on y a déblayé une petite porte avec un long escalier sinueux, analogue à l'escalier de Pan de l'acropole d'Athènes ; c'était la sortie de derrière de la fortification. Ensuite, le mur se continue vers le nord et enceint toute la colline.

Revenons au propylée. La surface de l'acropole est partagée naturellement en trois gradins ou plateaux, dont le plus élevé est celui du sud ; le point culminant est sur ce dernier. Le propylée donne entrée sur ce plateau supérieur. C'est un mur en double T, percé d'une porte et orné en avant et en arrière de deux colonnes ⊢⊣. L'ensemble était couvert d'un toit ou d'une terrasse. On entre par cette porterie sur une esplanade, dont le mur de la fortification forme le côté sud. Sur le côté nord de cette place est un second propylée plus petit que le premier, mais élevé sur le même plan. On passe entre ses colonnes et l'on pénètre dans une cour carrée. A droite, en entrant dans la cour, on voit les restes d'un grand autel dans l'axe d'un édifice placé en face, au nord. Cet édifice quadrangulaire, plus profond que large, est sur le plan ordinaire des temples grecs : des degrés, un pronaos orné de colonnes, un vestibule ou première salle, enfin une salle fermée ou naos. Celle-ci avait sa charpente soutenue vers le milieu par quatre colonnes en carré, comme la salle postérieure du Parthénon. Au milieu, entre les colonnes, est un espace circulaire que l'on a pris pour un foyer, mais qui a pu être affecté à un tout autre usage. Autour de l'édifice règne un couloir qui l'isole sur trois côtés. A droite est un autre édifice semblablement disposé, mais plus petit, plus simple de plan, sans communication directe avec le premier et pourvu d'une cour sur le devant. A droite et à gauche de ces deux bâtimens existaient des pièces beaucoup plus petites ou dé-

pendances, enchevêtrées les unes auprès des autres et d'un accès souvent difficile.

Voici quelques renseignemens sur ces constructions. Leurs murs ont à peu près un mètre de haut; ils sont en pierres, unies par de la boue; les jambages des portes et les arêtes sont taillés. Au-dessus d'un mètre, les murs étaient en larges briques de pisé, pareilles à celles de Troie. Toutes les colonnes étaient en bois et portées sur une pierre aplanie et saillante. Les portes, formées de madriers, roulaient sur un sabot de bronze dans une cavité du seuil; un de ces sabots a été retrouvé. Nous ignorons ce qu'étaient les toitures, si elles étaient inclinées ou en terrasse; nous savons seulement qu'elles n'avaient pas de tuiles, car il ne s'en est pas trouvé dans les déblais, et c'est un principe admis que les terres cuites sont indestructibles. Outre ses colonnes, l'édifice principal était orné intérieurement de peintures murales; on en a exhumé un fragment représentant un taureau à la course, sur le dos duquel survient un homme, qui s'appuie d'un genou et saisit la corne de sa main droite. Ces peintures étaient exécutées au pinceau sur un enduit de chaux pure, sans mélange de sable: procédé curieux, signalé pour la première fois en 1870 à Santorin par MM. Gorceix et Mamet et dont l'école française à Athènes conserve des spécimens. Les cours en avant des deux principaux édifices étaient ornées d'abris, que les auteurs du volume qualifient de portiques, terme un peu ambitieux.

En somme, toutes les constructions intérieures de Tirynthe étaient grossières, peu consistantes et peu durables. Si les blocs de la fortification étaient dressés et travaillés à la scie, on s'étonne que les habitations fussent si médiocres, que l'on se contentât de piliers de bois et de murs faits de terre délayée avec de la paille. Les prétendus palais des vieilles acropoles asiatiques n'étaient pas plus luxueux; mais les murs d'enceinte étaient faits aussi de pierres brutes, sans aucune trace de l'outil; il n'y avait pas de contradiction. Il y a donc ici, au moins dans les apparences, un contraste qui demande à être étudié. En voici un autre, qui peut s'expliquer sans doute: les plans sont supérieurs à l'exécution. Les propylées de Tirynthe, si grossiers qu'ils fussent, étaient faits sur un plan fort heureux; ce plan était si naturel et si bien conçu dans sa simplicité, qu'il est par essence identique à celui des Propylées d'Athènes, œuvre d'un des plus grands architectes de l'antiquité. Les deux édifices principaux, surtout le plus vaste, offrent aussi un plan qui se retrouve dans tout le monde hellénique, à toutes les époques de l'art; c'est celui des temples. Enfin, les hangars ou abris autour des espaces découverts sont du même type que les portiques des temps posté-

rieurs et en contiennent l'idée mère. On voit, par ces exemples, que l'art devançait le métier ; l'architecte concevait des plans que la main-d'œuvre ne réalisait qu'imparfaitement. C'est cette insuffisance de l'exécutant et de l'outil qui probablement explique aussi la première de ces contradictions. On faisait le nécessaire pour construire une forteresse solide et impossible à escalader. Quant aux constructions intérieures, on y consacrait moins de temps et de dépenses ; on s'y contentait du bois, de la brique crue ou mal cuite et des terrasses, c'est-à-dire de matériaux médiocres, sauf à les rehausser par des enduits et par des peintures appropriées.

Les fouilles de Tirynthe ont sans doute été bien faites. Je regrette pourtant qu'on ait fait disparaître de l'acropole une petite église byzantine déjà ruinée. Comme les chrétiens d'autrefois bâtissaient ordinairement, sinon toujours, leurs chapelles sur les points déjà consacrés par des religions païennes, celle-ci était l'unique témoignage qu'un ancien culte eût existé sur cette acropole. A quel saint cette chapelle était-elle dédiée? C'est encore un point qu'il eût été bon d'élucider, s'il est possible ; car le saint moderne répond le plus souvent à l'ancienne divinité du lieu. Ici nous la connaissons, cette divinité : c'était Hercule ; la tradition le faisait naître à Tirynthe : c'est d'ici qu'il partait pour accomplir ses travaux. Il y a là toute une légende des plus curieuses, légende qui se lie à une grande portion de la mythologie grecque et revêt dans tous ses détails un caractère solaire bien marqué. Nous ne voulons pas entraîner nos lecteurs dans les dédales infinis des anciens mythes. Nous rappellerons seulement que toutes les histoires locales de la Grèce commencent par des légendes mythologiques ; les dieux païens sont les personnifications des forces de la nature, de ses phénomènes, de ses lois ; les héros ou demi-dieux sont des formes secondes des grandes divinités. C'est là un principe de science qui semblait n'avoir plus besoin de démonstration. Si l'on veut savoir à quoi s'en tenir sur les légendes de Tirynthe, on peut étudier les tableaux généalogiques dont le savant Heyne a fait suivre son édition d'Apollodore. On y verra que Persée, petit-fils du Jour, est un personnage solaire, comme Hercule ; que son oncle Prœtus, prétendu fondateur de Tirynthe, est un mythe solaire. On s'assurera, par une simple analyse linguistique, que les Cyclopes sont des êtres dérivés du dieu-soleil et que la Lycie, d'où ils sont venus, est le même séjour de la lumière que celui où Persée voyageait sur un cheval ailé. Ces forts Cyclopes, nous savons leurs noms : ils s'appelaient Argès, Stéropès et Brontès, ce qui veut dire en bon grec Éclair, Foudre et Tonnerre. S'ils ont été des hommes réels, il faut avouer que leurs parrains leur avaient agréablement choisi des noms ; à moins que ceux de Tirynthe n'en aient porté d'autres, comme Polyphème l'Illustre, Hyperbios le

Très-fort. Ce sont là de charmantes frivolités, comme les Grecs en savaient dire. Mais comment est-il possible, au point où en est la science, qu'on ait pris ces légendes à la lettre et qu'on ait examiné sérieusement, en comparant les vieilles constructions, si les Cyclopes de Tirynthe étaient réellement venus de chez les Lyciens d'Asie-Mineure ?

M. Schliemann permettra aussi à ses lecteurs de ne pas voir des palais dans les constructions supérieures de Tirynthe. Il sait, comme nous, que l'*Odyssée* est un roman et la demeure d'Alcinoüs un palais des *Mille et Une nuits*. Quant à l'*Iliade*, est-ce donc un évangile? Non, puisqu'elle contient des erreurs, par exemple, au sujet du fer. C'est un procédé empirique, et qui n'a rien de scientifique en lui-même, de recueillir çà et là des textes dans les épopées et ailleurs et de les grouper de manière qu'ils s'appliquent à des ruines données. Car on les adapterait aussi bien à un palais de Pompéi, même à une grande maison de Paris ou de Berlin. Je n'attache aucune importance aux dénominations données par les collaborateurs de M. Schliemann aux constructions de Tirynthe. Pour eux, le plus grand édifice, c'est le *mégaron* des hommes, l'autre est le *mégaron* des femmes, les petites pièces éloignées sont le *mykhos* ou lieu retiré, affecté à différens usages. Enfin, on construit par ce procédé tout un système d'interprétation, dans lequel une seule chose ne trouve pas de place : cette chose oubliée, c'est le dieu. Mais où donc en Grèce sont les acropoles dépourvues de dieu? Il y avait des temples, des autels, des sanctuaires sur les montagnes et les collines, aux sources des ruisseaux, le long des rivières, sur les promontoires, dans les ports, partout enfin. Hercule seul, à deux pas de Lerne, eût été omis aux lieux mêmes où il avait eu son berceau! Cela n'est point conforme au génie grec, et la chapelle démolie est une preuve qu'un culte avait existé sur l'acropole tirynthienne. Plus on y pense, plus on se persuade que le bâtiment central, dont le plan est celui d'un temple, dont les murs sont plus épais que tous ceux des salles voisines et dans lequel on a trouvé une peinture murale figurant un homme qui maîtrise un taureau, était bien ce temple d'Hercule, exigé par les idées religieuses des anciens. L'édifice voisin était aussi un temple; les salles existant à droite et à gauche pouvaient servir au culte, aux seigneurs peut-être, à leur famille et même aux défenseurs de la citadelle. Mais que l'acropole ait été occupée par un prince et qu'un hobereau ait pris la place d'un dieu, cela est difficile à accepter.

Je n'appellerai plus l'attention du lecteur que sur un point capable de soulever aussi la controverse. Depuis longtemps, personne n'admettait plus la réalité des Cyclopes et l'on nommait pélasgiques les forteresses qu'on avait qualifiées auparavant de cyclopéennes.

Comme les Pélasges avaient occupé la Grèce et les îles avant l'arrivée de leurs congénères aryens, les Hellènes, on pensait que ces Pélasges avaient dû se fortifier dans le pays, soit les uns contre les autres, soit contre les envahisseurs venant de la mer. Beaucoup de traditions locales appuyaient cette induction; à Athènes même, la primitive enceinte de l'acropole portait le nom de Pélasgicon. Le nom de ces Pélasges ou Pélasdes se lisait, sous la forme de Pelesta, dans des inscriptions hiéroglyphiques du temps de Thoutmès III, plusieurs siècles avant la guerre troyenne. On les retrouvait au temps de Ramsès II, du grand Sésostris, à la tête d'une vaste confédération de peuples aryens, répandus dans la Grèce, sur les rivages d'Asie et dans les îles. On savait qu'aux temps héroïques les Pélasges avaient pris un grand empire sur la mer, qu'ils y avaient fait concurrence aux Phéniciens et avaient fini par les supplanter. On savait que, sous le nom de Philistins, en 1254, les Pélasges crétois avaient anéanti Sidon et que Tyr, seconde capitale des Phéniciens, n'avait été fondée qu'en 1209. Enfin lors de l'invasion dorienne, un peu postérieure aux faits de l'*Iliade*, les Phéniciens n'occupaient plus que trois îles, Thasos, Milo et Théra. Les peuples de race aryenne l'avaient emporté sur tous les points.

D'autre part, on avait toujours vu dans les Phéniciens un peuple de marchands faisant le commerce par mer. Ils avaient des comptoirs sur tous les rivages de la Méditerranée; M. Schliemann prend la peine d'énumérer tous leurs établissemens. On se défiait d'eux, parce qu'ils trompaient sur la marchandise et enlevaient les garçons et les filles; Homère en est témoin. Ils n'étaient pas conquérans et ne pénétraient guère dans l'intérieur des terres. A quoi bon? Les hommes recevaient de main en main les produits lointains et l'échange se faisait sur les bateaux. Les Phéniciens ne colportaient pas seulement les produits de leur pays; ils faisaient une sorte de cabotage d'un port à un autre, de sorte qu'à l'extrémité de leur course ils n'avaient pour ainsi dire plus de marchandises phéniciennes dans leur navire. Même dans les pays où ils sont demeurés le plus longtemps, les fouilles mettent au jour des produits dont l'origine phénicienne est bien difficile à démontrer. Ainsi l'île de Kimolos a fourni à celle de Théra des poteries qui n'ont rien d'asiatique et dont les analogues se trouvent aussi ailleurs. Il se peut que ses vases aient été transportés par des navires phéniciens; mais ils ont pu l'être aussi bien par des Pélasges, même avant l'époque reculée où Théra s'effondra sous la mer. C'est pourquoi, en matière de provenance et jusqu'à plus ample informé, le scepticisme est la première vertu de l'archéologue.

Supposons néanmoins, ce qui n'est pas, que les poteries de

Théra, de Rhodes, de Cypre, de Tirynthe et de cent autres sites méditerranéens soient d'origine phénicienne. Le plus qu'on en puisse conclure, c'est que le commerce phénicien était fort étendu et que la Phénicie avait de grandes fabriques de poterie. Mais de la présence de ces vases sur tant de points conclure que les Phéniciens ont occupé tous ces pays et qu'ils y ont construit les forteresses dites cyclopéennes, c'est conclure sans preuve et franchir un abîme; car c'est un principe de critique en ces matières, que des objets mobiliers on ne peut passer aux constructions et d'un commerce local déduire la possession de la contrée. On doit pousser le doute encore plus loin : les Phéniciens auraient par exemple occupé la Sicile et y auraient bâti une forteresse dans le genre cyclopéen, en déduira-t-on qu'ils ont bâti toutes les forteresses du même genre? Ce raisonnement du particulier au général est inadmissible; il rappelle ce voyageur qui, ayant été mordu d'un chien sur les bords de l'Ilissus, en concluait que l'Ilissus est tout infesté de chiens et qu'il n'y faut pas aller; en réalité, l'Ilissus est garni de lauriers-roses et de fleurs.

Il est donc probable que, même après les heureuses fouilles de ces deux dernières années, Tirynthe continuera d'être tenu pour une forteresse pélasgique et les Phéniciens pour des marchands colporteurs, non pour des constructeurs de forteresses. Il faudra bien tôt ou tard que les hypothèses hasardées, qui alternent comme les saisons, soient enfin soumises à l'examen de savans à la fois archéologues et linguistes, versés également dans la connaissance des langues sémitiques, des langues aryennes et des choses de l'Égypte. Ils pourront donner le vrai sens des mythes et des légendes et rendre à chaque race d'hommes, à chaque peuple, ce qui lui appartient légitimement dans le passé. Alors ces savans feront œuvre de science. Mais tant qu'on ne regardera qu'un côté des choses, on courra le plus grand risque de se tromper par exclusion. Nous pouvons déjà dire, à l'encontre de ceux qu'on nomme « sémitisans, » que presque tous les mythes et les légendes des pays grecs sont d'origine aryenne et s'expliquent par les langues, les mythes et les légendes de la race aryenne. On affronte les plus grandes chances d'erreur si l'on s'écarte de ce principe. Encore faut-il que les « aryanisans » prennent la peine de tirer parti de leur savoir et appliquent la linguistique à la mythologie, comme on a appliqué l'algèbre à la géométrie pour le plus grand bénéfice de toutes les sciences.

Pour toutes ces raisons, beaucoup d'assertions émises dans le livre de Tirynthe sont ou contestables ou tout à fait inadmissibles. Le principal auteur n'en a pas moins fait une œuvre aussi louable que les précédentes. Ses collaborateurs et sans doute aussi lui-

même ont cru rendre à la lumière un palais homérique comme celui d'Alcinoos; ils en ont été si persuadés qu'ils l'ont annoncé dans le titre même de leur ouvrage. L'interprétation est toujours libre tant que la démonstration n'est pas faite, et nous croyons qu'ils se sont trompés, qu'il n'y a pas là une demeure princière, mais un groupe de constructions afférentes au culte héroïque d'Hercule. Pour nous, le mythe servant de base à ce culte est solaire; les princes tirynthiens et les cyclopes appartiennent à la mythologie. De plus, le mythe argien d'Hercule est étranger aux religions sémitiques. Ni la forteresse, ni les édifices intérieurs ne sont l'œuvre des Phéniciens; nous croyons avec l'antiquité que les murs ont été élevés par les Pélasges et que les autres constructions l'ont été soit par les Pélasges, soit même par les Hellènes. Nous n'affirmons rien néanmoins et nous nous tenons sur la réserve jusqu'à ce que ces difficiles problèmes soient méthodiquement élucidés.

Mais nous louons sans réserve M. Schliemann, non seulement de ce qu'il continue chaque année de consacrer à ces recherches coûteuses une partie de ses revenus, mais de ce qu'il a soin d'en publier les résultats dans d'excellentes conditions typographiques. Sa passion avouée pour Homère l'a conduit à porter ses efforts sur les villes que les lettres et les arts de la Grèce ont le plus illustrées. Troie et Mycènes sont les points culminans de l'épopée antique; on ne les connaissait pas, on les supposait tout autres qu'elles n'étaient en réalité. Aujourd'hui on les connaît. A Mycènes, on a même retrouvé dans leurs tombeaux toute une famille de princes et de princesses avec leurs armes, leurs diadèmes et leurs parures. Les fouilles de Tirynthe étaient un complément naturel de celles de Mycènes; elles ont résolu certains problèmes d'architecture primitive; elles ont mis l'Argolide en rapport avec plusieurs autres points de l'ancien monde, notamment avec les îles de l'Archipel et, par elles, avec l'orient de la Méditerranée. Elles ont établi par une preuve nouvelle que l'âge appelé héroïque est celui que, dans une autre branche d'études, on appelle l'âge du bronze. Réunies à d'autres fouilles, exécutées ailleurs et sans le concours de M. Schliemann, elles permettent de penser que cet âge, fort ancien en Égypte, a duré en Grèce jusqu'à l'invasion dorienne, et de supposer que la supériorité militaire des Doriens fut due à l'usage du fer, qu'ils connaissaient. Ainsi se forme un réseau de faits qui, dans quelques années, se changera en une histoire suivie. Chaque découverte, petite ou grande, est comme une de ces innombrables épingles que les dentellières disposent sur leur métier; l'ouvrage qui en sort est une merveille.

ÉMILE BURNOUF.

LES

SOCIÉTÉS SECRÈTES CHEZ LES ARABES

ET

LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE DU NORD

Il n'y a pas dans le monde arabe d'institution politique qui n'ait pour base la religion. L'école et le tribunal sont dans la mosquée; le peuple ne se compose pas de citoyens, mais de fidèles; les hordes qui s'opposent à nos conquêtes ne recrutent pas des volontaires, mais des croyans; la guerre ne fait pas de ces croyans des soldats, mais des fanatiques; c'est l'étendard seul du Prophète qui peut conduire à la victoire un musulman. Ainsi, les sociétés secrètes auxquelles nous avons consacré cette étude et dont l'action politique est pour nous si importante à connaître, pourraient toutes, sans exception, être prises pour les institutions les plus louables; elles sont toutes des ordres pieux, des congrégations charitables.

Ces ordres prennent de jour en jour un développement plus étendu. Tandis que, par tous les points du littoral, l'Europe envahit avec éclat l'Afrique, l'entame bruyamment par le rivage, le flot du fanatisme se pousse silencieusement au cœur même de ce continent immense et le submerge déjà en grande partie; deux conquêtes rivales s'y avancent simultanément, mais par des moyens bien différens : nous montons à l'assaut; l'islam, au contraire, se répand comme fait l'huile sur une étoffe.

Les sociétés secrètes organisent la propagande : elles s'en chargent, elles luttent entre elles à qui réussira le plus vite; elles ont chacune leurs voies, leurs caravanes, leurs mandataires, et si ce

n'est pas l'une, c'est l'autre qui a converti déjà la plupart des peuples païens des régions équatoriales. Il convient donc de les connaître, quelles que soient dans l'avenir nos ambitions coloniales, qu'il s'agisse pour nous de continuer à conquérir ou simplement de conserver. — Un séjour de plusieurs années dans l'Afrique du Nord m'a permis sinon d'arriver à ce résultat, — ces sociétés ne sont complètement connues de personne, — au moins de dégager d'un véritable chaos de faits quelques idées. Les sectes dont il s'agit, sectes sans nombre, sont insaisissables; elles n'ont pas de frontières; leurs adeptes sont presque toujours occultes vis-à-vis de nous et souvent nomades; elles se manifestent par intermittences, se propagent irrégulièrement, traversent des déserts, semblent se perdre, puis reparaissent à l'improviste sur un point éloigné; elles se fondent avec d'autres, se croisent, se ramifient, déguisent leurs doctrines, changent de nom.

Pour présenter ces quelques idées avec une utilité pratique, dans l'espoir que nos officiers et nos administrateurs en Afrique pourront en tirer parti dans leurs relations avec les Arabes, nous établirons dans cette étude, au risque de nous attirer des critiques, une classification. Celle que nous avons adoptée est très simple, elle se résume en peu de lignes : classer oblige à des sacrifices; nous avons élagué, dans cette forêt vierge d'ordres qui se sont entés les uns sur les autres, ceux qui nous paraissent les moins importans. Après ce premier travail négatif et qui ne se trahit au lecteur que par l'absence d'un très grand nombre de pages remplies de noms arabes, nous allons jusqu'à réduire toutes les sectes à une seule : les kadrya. — Nous arriverons ainsi aux dérivés des kadrya, dérivés plus connus que la secte mère et plus influens : à cet ordre célèbre des chadelya-derkaoua, puis aux taïbya répandus surtout au Maroc, aux aïssaoua connus des voyageurs, aux rahmanya dont la filiation est incontestable, et pour finir, suivant une énumération chronologique, aux tidjanya nos alliés et aux senoussya nos adversaires les plus nombreux et les plus redoutés.

Cette classification a l'inconvénient de n'être pas parfaite : mais sans cette classification, le sujet aurait l'inconvénient d'être incompréhensible, ce qui est pire. Les lecteurs qui voudraient des données plus complètes, les plus sûres et les plus consciencieuses qui aient été publiées sur ce sujet, les trouveront dans un ouvrage de M. le commandant Rinn (1). J'ai puisé dans ce livre le complément et la confirmation des renseignemens que j'avais recueillis. Ces ren-

(1) *Marabouts et Khouan.* — Étude sur l'islam en Algérie, par Louis Rinn, chef de bataillon d'infanterie hors cadres, chef du service central des affaires indigènes à Alger, 1 vol. in-8°, 1884; Adolphe Jourdan. A ce volume est jointe une carte.

seignemens pour la plupart m'ont été fournis par un de nos officiers les plus distingués de l'armée d'Afrique, M. le commandant Coÿne, dont bien des voyageurs ont éprouvé l'inépuisable bienveillance et le savoir si étendu, par M. le commandant du génie L. Breton, officier supérieur qui faisait tant honneur à notre armée, et par l'infortuné consul général d'Allemagne à Tunis, l'explorateur Nachtigal, qui vient de mourir à la peine et que nous-mêmes, Français, avons pleuré.

I.

Les excès des premiers khalifes avaient provoqué dans l'islam des schismes au développement desquels les musulmans restés orthodoxes durent s'opposer de toutes leurs forces et par tous les moyens en leur pouvoir. Déjà, comme s'ils prévoyaient ces divisions, les disciples mêmes du Prophète s'étaient unis en formant une association mystique qui est la base des ordres religieux et qui est bien connue sous le nom de *soufisme :* la traduction la plus exacte de ce mot est l'ascétisme.

« Le soufisme, dit M. Rinn, n'est ni un système philosophique, ni une secte religieuse, c'est une manière de vivre dans un état de pureté parfaite; il ne comporte ni dogme ni règle fixe, ni raisonnement, ni démonstration, il n'est ni musulman, ni chrétien, ni indien. » — « Il ne s'apprend pas de tel ou tel, mais de la faim et du renoncement. » C'est le mysticisme poussé jusqu'à l'anéantissement en Dieu : saint Antoine, saint Siméon Stylite sont des soufistes. Il y a, bien entendu, dans le soufisme tous les degrés, depuis la contemplation, l'extase, jusqu'à l'hystérie, comme il y a parmi ses adeptes des rêveurs, des paresseux, des saints, des malades, des fous.

Les croisades fortifièrent l'union des orthodoxes et les déterminèrent peut-être à organiser leur propagande. C'est, en effet, à la fin du XIe siècle que Sidi Abd-el-Kader el Djilani fonda son ordre. (470 de l'hégire, 1077-78 de J.-C.). Sa doctrine n'eut toutefois aucun caractère militant.

Abd-el-Kader el Djilani ou Ghilani était un saint, un de ces hommes qui font croire en Dieu parce que chez eux la bonté, la miséricorde et la piété sont surhumaines. Il consacra ce qui n'était à ses yeux qu'un passage dans ce monde à consoler ses semblables et à donner. Plus de tristesse que de bonheur lui semblait être le partage de la vie terrestre ; l'espoir le conduisit à cette conclusion, qui est celle du pessimisme aujourd'hui : le bonheur est dans l'oubli de l'existence. Pour arriver à cet oubli en même temps que pour se préparer le chemin du ciel, il se fit le propagateur ardent du sou-

fisme; le nombre de ses disciples et des partisans de sa doctrine en Asie, dans l'Inde et dans tout l'Orient est incalculable.

Les bases qu'il adopta pour fonder son ordre sont restées celles qui ont servi à ses successeurs. Toutes les sectes ont, à peu de chose près, depuis lors, le même mode de constitution, sont organisées suivant les mêmes principes, et observent les mêmes règles générales que celles des Kadrya, avec autant de divergences pourtant qu'il en peut exister entre les apôtres d'une même doctrine quand ces apôtres se multiplient avec le temps dans le monde entier, et qu'il devient, par conséquent, chaque jour plus difficile de savoir s'il ne se cache pas derrière des hommes pieux des intrigans. Bien des sectes ont été inspirées ainsi par des ambitions politiques et ont dégénéré en instrumens de tyrannie ou de résistance.

La première préoccupation d'un chef d'ordre est de rester orthodoxe, de ne pas paraître fonder un schisme ou se rattacher à un schisme existant, car les mécontens que soulève infailliblement son apparition ne manqueront pas, s'il n'y prend pas garde, de paralyser l'effet de sa propagande en le dénonçant comme schismatique ou, ce qui revient au même, ouahbite, comme on disait, chez nous, schismatique ou calviniste. Abd-el-Kader el Djilani affirma la correction de sa foi ; il établit ce que les musulmans ont appelé sa chaîne d'or, c'est-à-dire une filiation qui faisait remonter la source de son enseignement jusqu'à Mohammed. Ainsi, chaque fondateur publie sa chaîne, la généalogie de ses ancêtres spirituels, qu'il transmet à son successeur. Chaque nouveau chef ajoute son nom au commencement de cette liste qui figure en tête des brevets donnés aux membres de l'ordre, à ceux qu'on appelle khouan, frères, par exemple : « Moi, l'impuissant et le faible, le pauvre devant Dieu, le serviteur des pauvres, si Sliman el Kadri ben Sidi Moustapha Sliman ben Sidi..., fils de..., fils de..., fils de l'étoile polaire de l'existence, de la perle blanche du guide dans la religion, du préféré de Dieu, de l'imam, l'étoile des étoiles, le pôle des pôles, l'axe du monde, le recours suprême des affligés, le refuge, le Sauveur, l'élu, le choisi, le meilleur, l'intermédiaire obligé entre le monde et le ciel, Sidi Abd-el-Kader el Djilani, dont le cheik fut l'étoile des savans,.. disciple de,.. ainsi jusqu'au père des hommes, Adam, lequel fut créé avec de la boue. »

J'ai entre les mains une de ces énumérations d'une calligraphie remarquable et qui ne mesure pas moins de deux mètres de petit texte : le khouan porte ce brevet roulé dans un étui de fer-blanc avec son chapelet et quelques reliques. M. Rinn reproduit un de ces arbres généalogiques.

Souvent, pour ajouter plus de force à cette chaîne, le fondateur se

donne comme inspiré de Dieu : il a été témoin d'un miracle, il a été choisi pour recevoir d'en haut « la révélation; » mais les musulmans éclairés ne se contenteraient pas de cette investiture divine invoquée par un novateur qui ne ferait pas connaître les origines scientifiques de sa doctrine. La révélation augmente le prestige du chef de secte, la chaîne seule le justifie : elle est la base de son enseignement, son acte de foi.

En même temps que la chaîne, le fondateur rédige, s'il ne l'a pas reçu directement par la révélation, ce qu'on appelle un *deker* ou *dikr*, — une formule, une courte prière qui distinguera son ordre entre tous, qui permettra aux adeptes de se reconnaître les uns les autres : c'est un signe ou un mot de ralliement, tel que : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, » ou simplement : « Dieu ! » répété un certain nombre de fois. Le plus souvent, le deker contient plusieurs invocations laconiques combinées de telle sorte que toute confusion soit impossible. Aussi, on ajoutera aux mots précédens qu'il faudra dire cent fois ceux-ci : « Je demande pardon à Dieu, le souverain maître, la justice! » puis, « Dieu me voit. » On devra prononcer ces mots dans des postures, avec des intonations rigoureusement déterminées. Un deker est généralement composé aujourd'hui de dekers empruntés à d'autres sectes et modifiés : c'est, avec la chaîne, un moyen d'affirmer cette orthodoxie dont il ne faut pas s'écarter. Senoussi passe pour avoir adopté quarante et même soixante-quatre dekers différens. — Le deker ne se confond pas avec la prière.

Avant même d'avoir arrêté la forme de son deker et tous les anneaux de sa chaîne, le fondateur peut commencer ses prédications : s'il réussit, si sa parole trouve de l'écho, il s'entoure de fidèles auxquels il communique ses plans d'organisation; il construit généralement, sur le produit des offrandes et des quêtes, ou il s'approprie une zaouïa, mosquée, séminaire, école, maison mère de l'ordre, où il se fixe, d'où il donne ses directions tout en y continuant son enseignement. Les succursales se multiplient en proportion de l'importance de la confrérie et conservent ce nom si répandu de zaouïa. Le chef prend le titre de grand-maître ou cheik et désigne souvent, de son vivant, son successeur, lequel devient « le khalifa du cheik, » ou, par extension même, le cheik. Si ce successeur est très jeune, il lui choisit des tuteurs, des maîtres, de façon à ce que l'ordre ait toujours, en même temps qu'un chef, un directeur effectif et capable. Dans certains cas, le cheik confie aux *mokaddems*, réunis en assemblée, l'élection de ce successeur. Les mokaddems sont les apôtres, les envoyés, les ministres du cheik : c'est avec eux surtout que sont en rapport les khouans, à eux qu'ils paient leurs cotisations, apportent les offrandes, de-

mandent la *baraka*, l'absolution et la bénédiction du cheik. Le mokaddem enseigne la doctrine de l'ordre, reçoit le serment de discrétion et d'obéissance des membres postulans; il leur révèle le deker, les initie. Comme le cheik, il se fixe, s'il n'est pas mokaddem missionnaire, dans une zaouïa; les services qu'il peut rendre sont en proportion de son influence; éloquent et savant, il n'est pas rare de lui voir acquérir une popularité qui fait de lui un véritable chef; d'autres mokaddems subalternes, si les khouans sont nombreux, le secondent dans sa mission. Une ou plusieurs fois chaque année, dans certaines villes une fois par semaine, le cheik réunit les mokaddems dans des assemblées où il examine leur administration, leurs comptes, nomme ou répudie un membre, approuve ou blâme. L'assemblée dissoute, les mokaddems agissent sur les khouans dans le sens et dans la mesure qui leur sont prescrits, leur portent des chapelets, des amulettes que certains d'entre eux mettent sans scrupule aux enchères et vendent au plus offrant dans l'intérêt commun; puis ils reprennent leur propagande.

Dans la plupart des ordres, les femmes sont admises comme les hommes. On les initie à part; leur affiliation n'en est pas moins complète. Elles sont désignées sous le nom de *khouatat*, sœurs: une sœur peut exercer, pendant la minorité ou l'absence du cheik, une sorte de régence.

L'initiation, dont nous n'avons parlé qu'à peine, change de forme, comme le deker, avec chaque secte, et souvent même dans chaque branche d'une secte. Elle est quelquefois précédée d'un noviciat et rendue très lente, très compliquée; les néophytes ne l'obtiennent que par degrés. La première des conditions imposée, après les épreuves très variables du jeûne, des veilles, de la mortification et des prières, est le serment d'obéissance, obéissance passive, absolue: « être entre les mains du cheik comme le cadavre entre les mains du laveur; » et, en effet, le cheik fait disparaître, comme autant de souillures morales, le raisonnement, l'initiative, la pensée de l'être qui se livre à lui; être qui devient entre ses mains non pas un cadavre, mais un instrument aveugle que le fanatisme peut conduire à l'excès du bien ou du mal, et dont on doit être maître d'user et d'abuser: les kadryas n'ont jamais prêché la guerre contre les chrétiens ni multiplié les quêtes et les contributions ruineuses, mais ils ont toujours demandé à leurs adhérens l'esprit de renoncement qui fortifie la discipline. Le frère doit mépriser la souffrance, dédaigner la grandeur et les richesses, être prêt à la mort; la charité, l'esprit d'union envers ses semblables lui sont commandés: « Mon enfant, dit le cheik, tu serviras tes frères avec dévoûment; aime ceux qui les aiment, déteste ceux qui les haïssent; car vous ne formez tous qu'une seule et même

âme. » L'égalité, comme la concorde, doit régner entre tous les serviteurs d'une même cause, entre ceux qui veulent arriver à Dieu par le même chemin, « la *tarika*, l'*ouerd*, la voie, » celle que connaît et enseigne le cheik ; « recevoir l'ouerd, » signifie être initié.

Pour anéantir ainsi, chez un homme vivant, l'égoïsme et l'indépendance, il ne suffit pas de sermens ; la nature se révolterait dans l'inaction ; il faut tourner tous les désirs du croyant vers un but et appliquer chaque effort de son âme et de son corps à la poursuite de ce but : l'espoir, l'éblouissement des promesses de la vie future peuvent seuls soutenir sa volonté dans cette lutte contre ses instincts, l'absorber en une préoccupation supérieure au-dessous de laquelle il n'est rien. L'expression de cette espérance est la prière : à elle seule elle fortifie nos illusions et trompe notre activité au point de ravir l'homme à lui-même ; elle devient l'acte capital de la vie ; elle exalte et console ; elle est le recours, le soulagement, la force ; elle assure le pardon : « elle efface les péchés comme l'eau fraîche éteint le feu ardent. » Le novice doit apprendre des prières sans nombre, et qu'on lui enseigne plus abstraites au fur et à mesure qu'il est plus instruit ; non pas de longues oraisons, mais le plus souvent de courtes phrases, — « la foi est d'autant plus pure que la prière est plus simple, » — quelques paroles dont le croyant se pénètre et qu'il répétera depuis cent, cinq cents, mille, jusqu'à dix mille fois par jour. En les disant, il devra observer dans son attitude des règles strictes pour provoquer plus vite ce délire de l'épuisement qui lui fait perdre connaissance ou qui se manifeste par quelque cri de transport comme celui-ci : « Mon Maître, il n'y a de divinité que toi ; pardonne-moi ! Que ta louange soit proclamée ! J'étais une créature inique : O Dieu ! ô Grand ! ô Immense ! ô Sage ! ô Savant ! qui entends, qui vois, qui as la volonté ! O puissant ! ô vivant ! ô miséricordieux ! ô clément ! O toi qui es Lui, Lui, Lui ! O Lui ! O premier ! ô dernier ! O toi qui parais, qui es caché ! Que le nom de mon Maître soit de plus en plus béni ! »

La prière doit être un élan de l'homme vers Dieu : « Élevez votre âme jusqu'à Dieu en la purifiant ; ne demandez pas à Dieu de descendre dans votre âme, » telle est la belle formule des sectes mystiques ; il ne faut pas attendre Dieu, mais aller à lui par la vertu, par l'effort de toute notre vie ; car « notre cœur, disent les soufites, quand il ne sera plus enchaîné par les passions, montera vers Dieu. » Aussi la prière est-elle rarement intéressée : l'homme qui s'est voué à Dieu s'abandonne à lui ; il n'appelle sa miséricorde que sur ses frères.

Il va de soi que des principes aussi purs souffrent de fréquentes altérations, et que la prière très égoïste, la requête franchement naïve, trouvent leur place dans les oraisons ; je n'en veux pour

preuve que cette invocation : « Mon Dieu, ne me donnez que des enfans mâles et faites que mes bestiaux ne produisent que des femelles ! » De même, le caractère élevé des règles que la plupart des chefs d'ordre ont laissées après eux n'empêche pas toujours la discorde de se mettre entre les disciples, et ces disciples ou leurs mandataires de commettre de graves, de honteux abus.

Le budget de chaque secte est, comme on pense, des plus arbitraires : nul ne connaît le détail des dépenses ; et, quant aux recettes, il en est d'elles comme de l'impôt en Orient, elles sont trop souvent perçues par bien des mains. Chaque frère doit sa cotisation ou ziara, une somme fixe dont le paiement est obligatoire pour tous. Il arrive que plusieurs mokaddems, parmi lesquels il faut renoncer à savoir quels sont les imposteurs, se présentent pour la réclamer ; en outre, ils demandent aux fidèles, sous forme de *diffa* ou *hadia*, des dons, des offrandes sans fin. Ces quêtes ont été poussées à un tel excès, en Algérie, que M. Albert Grévy avait cru devoir, mais en vain, les interdire en les assimilant à des actes de mendicité.

En principe, les cotisations doivent être levées avec discrétion et envoyées scrupuleusement à la maison mère, à Bagdad, par exemple, s'il s'agit des kadryas. On comprend que, dans un si long trajet, il reste de l'argent en route, s'il est vrai surtout, comme disaient avec philosophie les Tunisiens, que les percepteurs de deniers publics aient tous un trou dans la main.

II.

Les chadelya ou chedoulya sont les dérivés les plus directs, les plus purs des kadrya : ils ont conservé de la doctrine tout ce qu'elle avait de mystique et d'élevé. Si Ahsen ali Chadeli, né au Maroc en 571 de l'hégire (1175 de J.-C.), avait eu pour maître un élève d'Abou Median, lequel fut l'ami et le disciple d'Abd-el-Kader-el-Djilani. Cet Abou Median avait déjà répandu dans tout le sud de l'Espagne, à Séville, à Cordoue, puis dans le Maghreb, à Bougie, l'enseignement de son vénéré contemporain ; Chadeli n'était âgé que de vingt-deux ans quand la mission de continuer sa propagande lui fut confiée. Très populaire à Tunis, où il fit ses débuts, puis au Caire, où il s'établit, sa vie fut un pèlerinage presque ininterrompu ; il mourut sur le chemin de La Mecque, quelques journées avant d'atteindre Souakim, à Homaïthara, où son tombeau, comme celui d'Abd-el-Kader à Bagdad, attire chaque année de nombreux fidèles. Depuis sa mort, dit M. Rinn, ses doctrines sont invoquées par presque tous les ordres modernes, et sa notoriété est telle que souvent les musulmans le désignent comme la souche

d'ordres qui existaient avant lui. Ses nombreux adeptes devinrent autant de chefs de groupes qui ont pris soit son nom, soit celui de son maître, soit le leur même : ainsi, les disciples si nombreux de Mouley el Arbi ben Ahmed ed Derkaoui, continuateurs, après six cents ans, du chadelisme, se sont appelés derkaoua. Il en résulte une grande confusion à laquelle il faut prendre garde : les derkaoua sont des chadelya, lesquels, comme les madanya, sont des kadrya. On les réunit, toutefois, sous la dénomination très juste de « sectes mystiques » ou « sectes mystiques pures, » par opposition à quelques-unes de celles que nous énumérerons plus tard et qui ont modifié plus ou moins profondément les règles de l'ordre originel.

Le premier devoir des kadrya était la simplicité, la bienfaisance; celui de leurs continuateurs est l'abnégation, l'éloignement des honneurs : « éviter la société des grands, des hommes qui exercent le pouvoir; » vivre hors de toute ambition terrestre, étranger aux intérêts politiques. Ils reprennent les traditions qui leur ont été léguées et les raffinent; ils simplifient sensiblement le culte et réduisent le plus possible ses manifestations extérieures : l'idéal du pieux derkaoua est la contemplation de Dieu dans l'isolement, par la réflexion, s'il en est capable, ou par les prières prolongées. Par la force de l'hallucination, ce cœur qui s'éloigne du monde se transforme, il est celui qui prie, il est la mosquée, il est Dieu même.

Ces différentes branches d'un même ordre sont donc, au point de vue de notre occupation de l'Algérie, respectables et inoffensives : malheureusement rien n'empêche un derkaoua de s'affilier à d'autres sectes dont les tendances, adroitement déguisées à ses yeux, sont ambitieuses et militantes. On me citait ainsi la secte mystique de Si Moussa bou Amar, ami de Senoussi : il recruta la plupart de ses adeptes parmi les derkaoua de la province de Constantine et de la régence, et n'en fut pas moins un de nos ennemis les plus acharnés. Nous verrons dans quelle mesure il a contribué à l'organisation des senoussya. Il fut en Algérie le promoteur de la révolte de 1838 et de l'insurrection de 1848-49, qui ne se termina qu'avec sa mort. La résistance terrible qu'il nous opposa, retranché au Ziban, dans cette oasis de Zaatcha, dont le siège est célèbre, montre assez à quels excès héroïques le mysticisme pur peut conduire; il avait avec lui 937 hommes : 937 hommes périrent. — De notre côté, nous avions perdu 4,000 soldats. — Sidi Moussah avait constitué une administration occulte de sa secte sur des bases très simples, mais qui accusaient, en même temps qu'une haine profonde des chrétiens, une rare habileté : cette administration était pareille à la nôtre; où nous nommions un caïd, Sidi Moussah envoyait un cheik, chef spirituel et politique, dont la mission devait tout au

moins neutraliser celle du caïd officiel : parfois ce cheik n'était autre que le caïd lui-même, dont nous avions ignoré en l'investissant les redoutables attaches. Cette secte, très surveillée, ne compte d'ailleurs que peu d'adhérens, et toutes les ramifications des chadelya, heureusement, ne se sont pas écartées, comme elle, des règles pacifiques de cet ordre : celles que nous allons faire connaître ont pris toutefois un développement et une indépendance qui nous obligent à donner à chacune d'elles sa place à part.

L'ordre des taïbya, dont les doctrines sont restées chadeliennes, mais se sont accentuées dans un sens peu favorable au monde chrétien, passe pour avoir une organisation supérieure à celle de tous les autres; comptant peu d'adhérens en Algérie, si ce n'est dans la province d'Oran, et encore moins en Tunisie, il doit son origine à des considérations politiques plus qu'à une conviction religieuse : il a été constitué au Maroc pour venir en aide au gouvernement du sultan.

Le chérif d'Ouazzan, Mouley Taïeb, qui fonda l'ordre dans la seconde partie du XVIIe siècle (1089 de l'hégire, 1678-79 de J.-C.), descend de Mouley Idris ben Abdallah ben Haam, fils du calife Ali ben Abou Taleb et fondateur de la dynastie marocaine des Idricites. Il releva de sa popularité et de son prestige l'autorité fort compromise du sultan son parent ; grâce à son appui, celui-ci put gouverner des sujets jusqu'alors à demi rebelles. De son côté, le sultan exagérait à dessein le pouvoir spirituel du chérif; pour donner à la multitude une marque éclatante de sa déférence, il l'éleva à ses côtés, s'inclina devant lui, alla jusqu'à recevoir de ses mains l'investiture. Ces concessions étaient habiles : elles étaient nécessaires; aucun pouvoir n'eût pu se maintenir au Maroc si le despotisme de la foi n'avait pas abaissé devant le trône des hordes belliqueuses qui ne demandaient qu'à tenir le pays en état d'anarchie, et changé des barbares non-seulement en croyans, mais en sujets. Propager la discipline d'un seul et même ordre au Maroc, c'était modifier entièrement les mœurs de ses habitans, substituer au désordre l'esprit de soumission; c'était le moyen non-seulement d'obtenir la paix, mais de percevoir des impôts, de constituer l'état. Avec quelle perfection Mouley Taïeb sut grouper ses fidèles, en faire un corps qu'il pût pénétrer tout entier, sur lequel il maintînt l'action la plus directe, la surveillance la plus absolue ! A la tête de l'ordre, le chérif, le grand-maître, préside une assemblée générale où se réunissent autant de khalifas qu'il y a de groupes dans l'ordre : ces groupes sont de véritables circonscriptions délimitées comme des districts territoriaux. Dans l'assemblée générale se discutent les affaires de la congrégation; le chérif donne ses instructions. Des mokaddems sont envoyés même à l'étranger : une zaouïa, fondée à Taroudant,

recrute les jeunes gens qui présentent les signes auxquels devra se reconnaître le mahdi et les prépare à pouvoir jouer, le moment venu, le rôle de rédempteur, dont la politique arabe n'est que trop portée à se servir.

On comprend le secours qu'un pouvoir respecté comme celui des descendans de Mouley Taïeb peut prêter au souverain; mais on comprend aussi les dangers d'un pareil secours. Le jour où un successeur du chérif ne se trouva plus lié au sultan par les devoirs d'une parenté étroite, il n'en resta pas moins indépendant et tout-puissant à côté du trône. — Nous avons vu le chérif d'Ouazzan en donner la preuve la plus surprenante en sollicitant récemment la faveur d'être inscrit comme protégé français par notre ministre à Tanger. Le grand-maître des Mouley Taïeb ne s'est pas contenté de la force qu'il tenait de l'importance de son ordre : par une combinaison hardie, il a confié la défense de cet ordre à la nation chrétienne dont l'influence au Maroc est prépondérante.

A-t-il agi sagement? Oui, s'il fait accepter, comme cela semble être, son plan par ses coreligionnaires, s'il ne provoque pas la discorde parmi eux et la formation d'une secte dissidente réactionnaire.

Quant à nous, en l'accueillant, nous nous sommes concilié officiellement le chef d'une secte puissante, qui pouvait, s'il nous avait été hostile ou s'il avait été dirigé contre nous par quelque agent étranger militant, comme il en a existé à Tunis et ailleurs, nous créer à notre frontière algérienne de grands embarras. Ce danger prévenu, nous avons tout intérêt, à présent, à atténuer le plus possible les désaccords dont la conduite du chérif ne peut manquer d'être le germe, soit dans sa secte même, soit à la cour du sultan, soit dans les chancelleries des légations de Tanger. — C'est à la condition que nous ne la laisserons pas devenir une cause de troubles et de conflits que la naturalisation de Sidi el Hadj Abdel Slam aura, pour la tranquillité du Maroc et de l'Algérie, d'heureuses conséquences.

C'est surtout dans leur mosquée de Kairouan qu'on peut voir les aïssaoua, dont les jongleries sont célèbres. Très nombreux en Algérie et en Tunisie, sans influence, on les considère généralement comme inoffensifs : ils se tiennent à l'écart de la politique et se montrent plutôt favorables qu'hostiles puisqu'ils nous laissent partout assister à leurs cérémonies. Ils dérivent des chadelya, dont ils ont altéré les doctrines par des pratiques barbares empruntées à des ordres orientaux, à l'ordre des saadya notamment, dont le cheik avait le privilège, au Caire, de passer à cheval sur les fidèles étendus à terre lors de la fête du Doleh. — Malmed ben Aïssa fonda son ordre, au XVIe siècle, au Maroc, à Mequinez; c'était, à l'origine, un ordre soufique pur; les musulmans éclairés, ses chefs eux-

mêmes condamnent les exercices auxquels il s'est peu à peu abaissé, mais qui n'en font pas moins une impression vive sur le vulgaire.

Les rahmanya, dont la formation ne date pas d'un siècle et qui, seuls parmi les sectes que nous aurons énumérées n'ont pas avec les kadrya une filiation bien établie, ont pris surtout à l'est d'Alger, dans la province de Constantine et en Tunisie un développement considérable. Ils dérivent de l'ordre des khelouatya, secte ancienne dont une branche, bien connue en Égypte, les hafnaouïa, est d'origine chadelienne. Nous sommes porté à croire que Si Abd-er-Rahman, surnommé bou Kobrin et fondateur de l'ordre qui porte son nom, était affilié à celui de Chadeli; en tout cas, j'ai entendu désigner du nom de kadrya les rahmanya en Tunisie.

Ce qui n'est pas douteux, c'est la propension qu'a cet ordre à se multiplier dans la régence et son caractère peu favorable aux chrétiens : il y a donc lieu de le surveiller si nous ne pouvons nous le concilier. Il est déjà très divisé. Les rivalités s'y entretiennent d'elles-mêmes : la branche de Si Youssef bou Adjar domine au Kef, à la Kessera, en Kroumirie, dans la moitié du cercle de La Calle, la moitié des cercles de Soukaras et de Tebessa, tandis que la branche de Si Ali ben Azouz occupe le Djerid, les Ziban; si l'une de ces fractions se soulève, nous pouvons lui opposer l'autre ou, tout au moins, nous assurer son abstention. Nous avons fait cette épreuve en Algérie; rien ne montre mieux l'intérêt qu'ont nos administrateurs à connaître la constitution des ordres religieux. En 1865, seuls, les affiliés de Si Ali ben Azouz ont agité le sud; ils ont laissé faire sans eux, dans le Nord, l'insurrection de 1871, à laquelle les gens de Si Youssef bou Hadjar ont pris une part si considérable.

Sans ces divisions, le danger, qu'il ne faut pas méconnaître, serait grave, car les rhamanya ont une organisation qui les rendrait, sous une direction habile et unique, très redoutables : leur discipline est plus stricte encore que dans les autres ordres; ils ont des peines, des récompenses, des distinctions hiérarchiques comme s'ils faisaient partie d'une armée.

Nous ne parlerons pas des ouled-sidi-cheikh, dérivés connus en Algérie des chadelya; nous rappellerons toutefois leur nom, parce que, eux aussi, sont partagés en deux fractions irréconciliables ou soffs.

III.

Avec le temps, la discorde s'est donc mise non-seulement entre ces différens ordres, mais entre les principales familles d'une même secte. — S'il y a pour nous dans ce fait un avantage dont nous devons user, les musulmans clairvoyans ont pu y voir la menace d'une désa-

grégation des forces de l'islam. Arrêter ou, s'il était possible, prévenir cette désagrégation, plus d'un pieux personnage en a eu la pensée : deux hommes y consacrèrent leur existence. L'un, qui vint trop tôt pour le succès de son œuvre, était Mohammed Tidjanî ; l'autre, qui parut au contraire à l'heure même du péril, au lendemain de Navarin et de la prise d'Alger, fut le cheik Senoussi.

Nous ne chercherons pas de point de comparaison entre les doctrines de ces deux réformateurs : reliées par la chaîne à un point de départ identique, elles sont aussi différentes l'une de l'autre par leurs effets que la nuit du jour ; la seconde est le contraire de la première : celle de Tidjani fait face à la civilisation qui envahit l'Orient, par la tolérance, un pacte d'indépendance et de bonne amitié ; celle de Senoussi oppose à l'expansion du génie occidental la retraite, la concentration, la résistance obstinée. Si toutes ces dénominations n'étaient pas aussi éphémères, nous dirions que les tidjanya sont les opportunistes et les senoussya les intransigeans de l'islam. Or, ce sont les intransigeans qui ont en Afrique la majorité : leur nombre ne cesse de s'accroître, tandis que, chaque jour, il faut l'avouer, les opportunistes perdent du terrain.

Rien n'est plus facile malheureusement que de comprendre cette évolution des esprits ; rien n'est plus difficile que d'en changer le cours.

Tous deux inspirés par cette pensée supérieure de resserrer l'union des musulmans, Tidjani et Senoussi, devaient chercher l'un et l'autre le moyen d'attirer à eux les sectes qui se partageaient les fidèles, par conséquent s'écarter le moins possible des doctrines déjà acceptées, et, ces doctrines ayant entre elles des divergences sensibles, en trouver une qui conciliât toutes les autres. Dans ce dessein, les deux fondateurs firent preuve de l'éclectisme le plus large. Chacun d'eux a pris soin de composer son deker de telle sorte que toute secte importante pût y retrouver les élémens du sien. En outre, par la chaîne, ils se rattachèrent avec une scrupuleuse correction aux maîtres les plus orthodoxes.

Cet éclectisme nécessaire est, avec leur origine chadelienne, le seul trait commun aux deux chefs.

Tandis que Senoussi arrivait à n'admettre aucune concession, à frapper d'une sorte d'excommunication le khédive, le sultan de Constantinople, sans doute aussi le bey de Tunis et tous les Turcs qui se compromettaient dans le commerce des chrétiens, Tidjani donnait à sa doctrine un caractère qui en fait presque une religion nouvelle : l'éloignement du monde, la résignation aveugle, l'oubli de soi-même n'en sont pas la base ; elle est, au contraire, pleine d'indulgence et de consolations ; elle s'adresse à ceux qui n'ont pas fait à l'avance le sacrifice de leur vie terrestre et leur dit : « Espé-

rez, Dieu ne vous a point abandonnés; il est tout-puissant, mais il est miséricordieux; faites le bien pour attirer sur vous les effets de sa bonté, et, si vous souffrez, appelez-le, il vous entendra. »

La prière des tidjanya pourrait se résumer dans cette belle parole chrétienne : « Seigneur, ayez pitié de moi, vous qui m'avez créé! »

Un jour, racontent-ils dans leurs entretiens pieux, Moïse refusa d'entendre un malheureux pécheur qui se repentait et qui l'avait imploré soixante et dix fois. Alors Dieu lui dit : « Eh quoi! tu n'as pas eu pitié d'un coupable qui t'a crié : « Grâce! » soixante-dix fois! S'il m'avait invoqué une seule fois, je l'aurais exaucé. Tu as été sans compassion pour lui parce que tu ne l'as pas créé! »

Dieu aime toutes ses créatures : il ne fait rien que pour leur bien; « s'il tolère un pouvoir, c'est parce que ce pouvoir est nécessaire; » c'est donc à Dieu seul à savoir s'il doit laisser vivre en bonne intelligence ou séparer les musulmans et les chrétiens.

Cette doctrine, qui rendait possible entre l'Orient, l'Afrique et l'Occident une fusion devenue aujourd'hui si improbable, eut à la fin du siècle dernier un succès tel qu'elle éveilla la susceptibilité des Turcs maîtres de l'Algérie et attira sur Tidjani, ses disciples et ses successeurs, des persécutions; ils durent se retirer dans le Sahara, vers le Soudan, à Tombouktou, au Sénégal, où leur enseignement se propagea rapidement.

Le fondateur de l'ordre, Si-Ahmed-ben-Salem, était né à Aïn-Mahdi, près de Laghouat, dans le quartier des Tidjini ou Tidjani, d'où il tient son nom. Il fit très jeune des études brillantes à Fez et pouvait, à seize ans, continuer les cours de son père; le sultan du Maroc le combla de biens et d'honneurs. Comme Abd-el-Kader-el-Djilani, dont il est, en somme, le véritable héritier spirituel, Tidjani s'adressait aux faibles; il eut très vite de nombreux affiliés. La règle qu'il leur imposait n'était pas rigoureuse : il simplifiait leur culte, le dépouillait de ce qu'il avait dans les autres sectes de mystique et d'abstrait (aussi ne classe-t-on pas son ordre parmi les sectes mystiques pures), les fidèles n'avaient même pas à s'adresser à Dieu directement, à Dieu invisible, lointain : il suffisait qu'ils invoquassent le cheik; celui-ci transmettait leur prière à Dieu, il se faisait l'intermédiaire entre eux très humbles et lui Très-Haut; il recevait les plaintes, il répandait la grâce; car seul le cheik a le pouvoir d'être entendu de Dieu; c'est à lui seul que Dieu parle, à lui seul, — et à ses descendans, — qu'il a donné la baraka, le droit de bénir et d'absoudre en son nom. La conséquence de cette interposition était celle-ci : « Quiconque a fait du bien au cheik, à ses parens, à ses descendans, à ses serviteurs est digne de la baraka;

le seul but qu'ait à poursuivre le croyant est donc de se gagner la bienveillance du dispensateur des bienfaits divins : un chrétien peut y réussir comme un musulman. »

Tidjani s'était ainsi donné un pouvoir exorbitant, difficile à conserver. Ses successeurs, dignes de respects, assure-t-on, sont entraînés par la logique même de leur doctrine à des abus dont on a pu tirer parti contre eux, et l'ordre tombe en décadence : il est juste de dire que nous avons contribué dans une large part à hâter cette décadence. Nous ignorions, cela est naturel, en entrant en Algérie, l'appui que nous pouvions trouver dans la modération des tidjanya : nous les avons vus cependant refuser de s'associer contre nous au funeste Moussah-bou-Ahmar ; ils soutinrent contre Abd-el-Kader à Aïn-Mahdi ce long siège dont il faut lire le récit dans le charmant livre de M. Léon Roches (1) et luttèrent jusqu'à la dernière extrémité plutôt que de passer dans le camp de l'émir ; ils facilitèrent à nos explorateurs l'accès du Soudan ; plus d'une mission militaire ou scientifique a dû son salut à leur influence. Nous ne leur en témoignâmes pas moins et trop souvent des défiances qui les obligèrent à multiplier si publiquement les témoignages de leur bon vouloir qu'ils se sont déconsidérés aux yeux des musulmans algériens : encore un peu et nous les aurons réduits au rôle d'auxiliaires du clergé officiel. Un grand tact, allié à de l'esprit de suite, est nécessaire dans notre attitude vis-à-vis d'une congrégation qui pourrait rendre encore des services à la cause française.

En Tunisie, les tidjanya ont trouvé un terrain qui convenait à merveille à leur développement et se sont propagés au milieu de ces populations tranquilles d'autant mieux qu'ils n'avaient pas à se concilier d'autorités européennes. Les beys et les princes de leur entourage ont toujours eu soin de laisser libre une propagande dont ils sont les premiers à profiter puisqu'elle est antirévolutionnaire ; le bey actuel est tidjanien, mais discrètement, et il aura toujours l'habileté, assez élémentaire d'ailleurs, de ne pas proclamer ce titre assez haut pour détacher de la secte tous les esprits indépendans. — En Algérie, j'ai peur qu'on ne s'amuse « à se faire tidjanien. » Quelques officiers des affaires indigènes rompus à la langue et aux mœurs arabes, convaincus avec raison qu'ils ne sauraient être mêlés trop intimement à la vie d'un peuple au milieu duquel ils garantissent la sécurité de nos colons, ont profité des relations qu'ils se sont créées durant leurs longs séjours dans les oasis, loin de tout centre européen, pour se lier avec les chefs les plus importans de l'ordre : ils leur ont rendu des services ; en échange, ceux-ci leur ont donné les bénéfices de l'affiliation. Cette affiliation a

(1) *Trente-deux ans à travers l'islam.*

des avantages : purement politique, favorable à l'établissement de notre influence, elle est louable et habile, mais à la condition d'être rare. Si elle devenait une tradition, elle serait non-seulement très ridicule, mais très maladroite : elle attirerait sur nous et sur les tidjanya la risée générale.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet ordre : elles ne sont que trop évidentes, les causes de son impopularité et de son insuccès dans le monde arabe. Encore n'avons-nous pas montré un dernier point faible de son organisation : tolérans comme ils le sont pour les chrétiens, les tidjanya n'ont pas su faire aux musulmans une concession capitale sur laquelle Senoussi, au contraire, a établi en partie sa doctrine : leur ordre est exclusif; quiconque s'y enrôle cesse d'appartenir à une autre secte. Être tidjanien, c'est n'être plus que tidjanien.

IV.

A l'inverse, Senoussi, qui s'est bien gardé de se compromettre par des relations officielles avec les autorités françaises ou européennes, a ouvert son ordre à tous les musulmans. Le croyant qui vient à lui n'est pas obligé d'abandonner la secte ou les sectes dont il était membre : des kadrya, des rahmanaya, des taïbya, des derkaoua sont senoussya; ils n'ont pas à faire le sacrifice de leurs affiliations antérieures et des avantages de toute nature qu'ils peuvent en tirer; s'ils sont mokaddems, ils conservent leur titre et leurs privilèges : en un mot, ils ne changent ni de doctrine, ni même de nom; leur adhésion au senoussisme peut être à peu près platonique; c'est à peine s'ils s'aperçoivent qu'ils entrent dans une secte nouvelle; ils y retrouvent en effet leur deker, la plupart de leurs prières et de leurs pratiques pieuses, avec ce seul changement qu'elles sont devenues plus austères et que, si le nouvel élu s'y conforme, il est insensiblement conduit par un rigorisme sévère à l'éloignement du monde chrétien. Mais il y est conduit prudemment, d'étape en étape, comme s'il y arrivait de lui-même, en sorte que, entré dans la secte pour y fortifier l'enseignement religieux qu'il a déjà reçu, le doux chadelien, par exemple, devient notre ennemi déclaré. Il appartient réellement dès lors à une secte qui n'est plus la sienne, qui diffère de toutes les autres, mais qui recrute d'autant plus sûrement ses membres qu'elle semble ne rien exiger d'eux.

La vie de Mohammed Senoussi sera certainement écrite : consacrée tout entière à l'édification de son œuvre, elle est faite pour exciter l'admiration et la piété chez les croyans; elle est remplie d'inci-

dens, d'actes courageux, désintéressés, dont le récit se répand dans l'intérieur de l'Afrique avec les caravanes, ou dans les villes, et que les Arabes se répètent sous la tente ou dans les cafés pour la glorification de leur race et l'humiliation des chrétiens.

Il naquit en 1792, en Algérie, chez les Medjahères, tribu des environs de Mostaganem. Ses parens étaient Marocains, d'origine chérifienne, descendans, par conséquent, d'Hassen, fils de Fathma Zara, la fille unique de Mahomet. Il remplissait ainsi la première des conditions exigées de celui qui doit être ou qui doit engendrer le Messie (Mahdi) et avait droit au turban vert. — A Fez, où il fit, comme Tidjani et tant d'autres, ses études, il brilla de 1822 à 1830 par l'étendue de son érudition et son éloquence; ses qualités de dialectique étaient telles que toutes les discussions religieuses qu'il eut à soutenir se terminèrent pour lui victorieusement; il commença dès cette époque à écrire plusieurs ouvrages qui ont été conservés. Quand il quitta le Maroc pour venir vivre à Laghouat de ses leçons, il était affilié aux mouley-taïeb, aux kadrya et aux chadelya-derkaoua, dont la doctrine mystique l'avait particulièrement attiré. Il avait retrouvé dans cette oasis son condisciple Moussa-bou-Ahmar; l'exaltation de celui-ci eut sur lui une influence qui contribua vraisemblablement à lui créer parmi les tidjanya, dont il avait pris le deker, des inimitiés telles qu'il dut quitter Laghouat.

Du jour de son départ commence la première partie de sa vie apostolique : sa réputation de sainteté et de sagesse était déjà si grande que, réfugié à vingt-deux lieues de Laghouat, chez les Ouled-Naïl, à Messad, où il arrivait pourtant en étranger et sans ressources, il reçut en mariage la fille d'un des chefs de la tribu, — qu'il ne tarda pas d'ailleurs à abandonner. — C'est de Messad qu'il entreprit le pèlerinage de La Mecque : il laissa pour y continuer son enseignement en son absence, dans la zaouïa qu'il avait fondée, quelques élèves dont les noms sont connus. Il gagna d'abord Bou-Saada, puis, lentement, par la province de Constantine, il passa en Tunisie.

Là, à Gabès, on raconte un incident de son voyage qui explique peut-être comment les populations de l'Arad sont restées jusqu'aujourd'hui, malgré les troubles qui ont suivi notre occupation, réfractaires à sa propagande (1). Senoussi séjourna pendant quelque temps

(1) Deux familles seulement sont affiliées, depuis de longues années, aux senoussya dans toute cette province : celle de Si-el-Hadj-el-Ali-el-Habib et celle de Si-Mohammed-ben-Cheik, le premier bach muphti, le second cadi de l'Arad; mais elles n'ont aucune délégation du cheik et ne peuvent conférer l'ouerd. — Les indigènes de l'Arad sont rahmanya et surtout aissaoua : ils aiment les chants, les danses, les divertissemens et ne s'accommoderaient pas de pratiques sévères.

à Sidi Boulbaba; une sécheresse affreuse désolait le pays depuis sept années, les populations le supplièrent d'intervenir en leur faveur auprès de Dieu. Il se retira et resta trois jours en prière : alors une pluie abondante tomba. Le muphti de l'Arad, qui était à cette époque Si Mohammed Trabelsi, voyant la stupeur des Arabes, les réunit et s'écria : « Vous êtes dans l'admiration! Pauvres d'esprit, ne comprenez-vous pas qu'il s'est joué de vous? Un derviche ne commande pas à la pluie; celui-ci est un imposteur. » Les Arabes, applaudirent leur muphti; Senoussi partit aussitôt, et ne chercha jamais à fonder de zaouïa dans un milieu si peu crédule. Il n'en continua pas moins son voyage avec succès, descendit en Tripolitaine, traversa la Cyrénaïque et vint enfin au Caire, où il demeura.

Ce voyage eut-il pour effet de déterminer sa vocation, ou suivit-il au contraire ce long chemin d'étape en étape pour préparer l'exécution d'un dessein déjà mûri? De ces deux hypothèses qui peuvent du reste se concilier, la seconde est la plus probable. Il ne négligea aucune occasion de se créer sur son passage des relations qui devaient lui être précieuses plus tard et d'étudier sur place quel milieu serait le plus favorable à l'éclosion et au développement d'un ordre comme celui qu'il rêvait déjà.

Le fanatique Si Moussah bou Ahmar avait été son compagnon à Fez et à Laghouat; Si Ahmed ben Dris, de La Mecque, l'initia à l'ordre des khadirya, dont il était le chef, ordre d'ascètes, d'hallucinés, de mystiques, très hostiles au pouvoir, et dont les membres vivaient à l'écart, dans le silence, en contemplation. Ben Dris était devenu populaire par son intransigeance et par les persécutions dont il avait été l'objet : resté orthodoxe, il n'avait pas pu être traité par Mehemet-Ali comme un ouahbite, mais il s'était fait exiler du Caire, puis de La Mecque. Senoussi devait être séduit par un pareil maître : aussi prit-il son deker, et le choisit-il entre tous comme sien, après avoir obtenu toutefois qu'il le modifiât suivant ses idées; à sa mort, il devint son successeur en Égypte, malgré l'opposition des héritiers légitimes, qui lui disputaient la direction et réussirent à diviser l'ordre en deux sectes.

Senoussi était arrivé au Caire au moment où les réformes de Mehemet-Ali soulevaient encore les discussions religieuses les plus ardentes ; il n'avait pas manqué de se signaler parmi les orateurs les plus violens et de se déclarer ouvertement contre la politique civilisatrice du khédive. Son opposition eut ce double résultat de lui aliéner le clergé orthodoxe qui s'était groupé autour du trône et de le faire expulser d'Égypte.

La Mecque et Médine, où il se rendit alors, et qui étaient en somme le but de son pèlerinage, ne pouvaient qu'exalter son fanatisme ; il

ne manqua pas en effet d'y continuer ses polémiques et, détail important, il s'y lia avec tous les chefs d'ordre de l'extrême Orient dont il prit, suivant son système, les différens dekers. C'est à La Mecque sans doute, entre deux exils de ce cheik, qu'il connut Ben Dris. Il ne réussit pas plus que lui à s'y maintenir et il prit le parti de fonder dans le désert, au Djebel-Koubis, une zaouïa où il espérait attirer et grouper autour de lui les mécontens. Mehemet-Ali n'avait pas hésité à ordonner au Caire et dans toute l'Égypte le massacre des ouahbites, cette Saint-Barthélemy de l'islam; il n'était pas homme à tolérer longtemps dans son voisinage un ennemi, fût-il orthodoxe; il sut lui rendre le séjour dans sa retraite impossible : les haines religieuses l'y poursuivirent et sa vie même fut menacée. Senoussi se décida à revenir sur ses pas. Il eut l'audace de traverser le Caire où ses nouvelles prédications avaient fait grand bruit : il y rencontra cette fois des chefs d'ordres de l'Afrique occidentale, du Maroc et de l'Algérie, qui, loin de le trahir, l'accueillirent avec enthousiasme et acceptèrent son deker. Alors seulement, après plus de dix ans, il mit à profit les relations et les appuis qu'il s'était ménagés ; il tourna les yeux en arrière, cherchant, parmi les pays qu'il avait traversés, quel milieu était à la fois le plus sûr et le plus accessible à la contagion de sa doctrine. Il choisit les côtes abandonnées de la Cyrénaïque, débarqua à Benghazi, et, de ce port, descendant vers le sud-est, il fonda au Djebel-Laghdar la première zaouïa de l'ordre des senoussya; à dater de ce jour, commence la seconde période de sa vie (1843). L'apostolat était terminé; il devait consacrer les dernières années qui lui restaient à l'organisation de l'ordre.

Plus tard il se trouva encore trop près de la mer et, sa propagande s'étant répandue comme si le vent en eût dispersé partout les germes féconds, il s'établit dans la même direction sud-est, mais à trente-deux jours de marche de Benghazi, au désert, près des oasis de Syouah, en un point appelé Djarboub.

Nul choix ne pouvait être meilleur : les populations au milieu desquelles il allait s'isoler du monde chrétien, loin de toute surveillance et de tout contrôle, étaient à la fois denses et disposées à recevoir son enseignement ; bien plus, et c'est encore, — un libre accès s'ouvrant à toutes les sectes de l'islam, — une des conceptions les plus intelligentes de Senoussi, il se mettait ainsi en communication directe avec toute la moitié nord de l'Afrique, avec la Haute et la Basse-Égypte, avec le Soudan, l'Algérie, le Sénégal et le Maroc, par les caravanes qui traversent continuellement Syouah et vont soit à l'est, jusqu'au Caire, soit au sud à Murzuk, au Tibesti, au Ouadaï, au pays d'Aïr, au Bornou, soit à l'ouest en Tripolitaine

et bien au-delà, par Rhadamès, Rhat, Insalah, au Niger, à Tombouktou. On cite de lui ce trait habile qui fait comprendre la rapidité de son succès : une caravane menait à un marché quelconque une troupe d'esclaves noirs amenés du Ouadaï. Senoussi, qui déjà disposait de ressources considérables, les acheta : il les convertit, en consacra une partie au service de la zaouïa; quant aux autres, il les avait instruits, transformés, il les renvoya libres dans leur pays. Le résultat se devine : ces missionnaires indigènes répandirent ardemment sa propagande; en peu de temps le Ouadaï entier fut musulman et senoussi, depuis le plus humble des nègres jusqu'au roi du pays. Or le Ouadaï est de beaucoup le plus guerrier des états du Soudan, il domine ses voisins par la terreur; il nous est fermé. Le docteur Nachtigal qui est resté plusieurs années au Bornou et au Bagirmi, deux royaumes limitrophes, n'a pu y pénétrer (1869) qu'à la condition d'y passer seulement, et non sans danger, après d'interminables négociations, grâce à sa qualité de médecin et aux services qu'il avait rendus au souverain du Bornou, l'allié du sultan du Ouadaï.

Il va sans dire que les habitans de la Cyrénaïque, du Fezzan et des pays touaregs furent les premiers à accueillir la nouvelle doctrine; elle flattait trop leurs goûts nomades et leur indépendance pour ne pas les séduire. Prêcher la retraite à des vagabonds ou à des peuples que le désert sépare des autres hommes, c'était prêcher des convertis. Nous verrons en outre comment Senoussi sut mettre d'accord sa propagande et leurs intérêts matériels, ménager à la fois leurs goûts dans ce monde et leurs espérances dans l'autre.

S'agit-il de ceux qui vivent côte à côte avec les chrétiens, à ceux-là il tient un autre langage, il ne leur dit pas : « Fermez vos portes ! » puisque le seuil en est déjà franchi, il dit à ceux qui se plaignent, aux musulmans sincères ou aux ambitieux déçus : « Venez à moi. » Il a retenu l'organisation occulte de son ami Si Moussah bou Ahmar et son système d'administration parallèle à la nôtre. Autant que possible, il cherche à l'imiter en Algérie, mais discrètement; ses expériences en Égypte l'ont rendu sage; il ne donne prise à aucune répression. Ses envoyés n'en ont pas moins pour mission de recruter le plus possible de fidèles, de leur faire quitter leur pays. Senoussi aurait voulu organiser l'émigration des Algériens vers le sud, faire de notre nouvelle colonie le désert que trouvèrent en Russie les armées de Napoléon. Aux croyans qu'il espère décider à le rejoindre, à ceux qui hésitent, il crie par la voix de ses mokaddems ces paroles menaçantes : « Quittez votre pays! Est-ce que la terre de Dieu n'est point vaste? Celui qui quittera sa

patrie pour suivre la « voie » de Dieu trouvera sur cette terre des asiles nombreux et commodes, mais, si vous restez dans le pays des infidèles quand il vous serait possible d'en sortir, si vous y restez parce que vous tenez peu à nous, alors nous nous rencontrerons le jour où ni les richesses ni les enfans ne serviront de rien! » Et il ajoute, sans doute pour ceux qu'effraie la longueur du trajet sur un sol aride, sous un ciel brûlant : « Aux premiers d'entre les émigrés Dieu a préparé des jardins au-dessous desquels coulent des fleuves! »

Senoussi s'est bien rendu compte qu'il était plus facile de conquérir un terrain, fût-il immense, que de regagner celui qui était déjà tombé en notre pouvoir. Aussi l'avons-nous vu se tourner vers le sud; il eut bien vite entre les mains les autorités des vilayets turcs autour de Tripoli, par conséquent aucun obstacle ne fut apporté à son action : il l'exerça librement dans un pays où les Européens sont en infime minorité : à Benghazi, c'est à peine si un chrétien, un consul ose sortir; à Tripoli, le danger n'est pas continuel, mais il existe. Quant à pénétrer à Djarboub, nul autre qu'un musulman ne saurait y songer; encore est-il soumis, avant d'y être admis, à des épreuves et à un minutieux interrogatoire. Des villes comme Rhat et Rhadamès, où nous pouvions pénétrer, sont devenues inaccessibles. Mlle Tinné, Dournaux-Dupéré, nos missionnaires, ont été massacrés pour avoir voulu tenter cette entreprise. Le colonel Flatters et sa mission furent victimes d'un complot qui reçut son mot d'ordre à Djarboub. Nul ne peut donc essayer aujourd'hui d'entraver ou de contrôler sur place les progrès des senoussya et, s'ils n'ont pas réussi à dépeupler l'Algérie, au moins se sont-ils assuré le libre accès des contrées qu'ils nous ont fermées.

Comment ont-ils profité de ce libre accès? Comment ont-ils établi et développé leurs relations avec le Soudan? Ce n'est pas, à coup sûr, en libérant, comme nous le leur avons vu faire une fois, des convois d'esclaves : le moyen eût été coûteux et peu pratique. Au contraire, Senoussi, contemporain des philanthropes occidentaux qui poursuivaient la suppression de la traite, pouvait constater l'immense impopularité de leurs tentatives en Afrique, la constater et en tirer parti; il vit successivement fermer les marchés de l'Algérie, de Tunis, de Tripoli; il comprit, ce dont nous ne nous doutions pas, que cette fermeture coupait net les routes du Soudan aux centres européens, par conséquent éloignait de nous et isolait les peuples que nous voulions civiliser. Ces peuples, généralement doux, se seraient ouverts à notre influence, si nous avions pu ne pas bouleverser leurs usages et ménager, au moins au début, leurs

intérêts; ils nous auraient laissés pénétrer chez eux comme nous les aurions laissés venir à nous : les empêcher d'amener avec leurs caravanes la principale de leurs marchandises équivalait à une proscription. Les caravanes ont des routes trop longues à faire pour pouvoir être divisées en diverses catégories : on les charge de tous les produits d'un pays; on ne confie pas à l'une des esclaves, à l'autre l'ivoire, la gomme et les plumes; ce serait doubler les frais généraux. Les conducteurs qui veillent sur le chargement des chameaux et le défendent contre les pillards veillent aussi sur les esclaves; ceux-ci, s'ils sont robustes, portent les fardeaux; une marchandise porte l'autre; s'ils sont fatigués ou malades, ils peuvent trouver dans le convoi, à mesure que les outres se vident, une monture qui permet de ne pas les abandonner en chemin. Notre philanthropie est donc très louable, — nous en pourrions montrer d'autres effets fort tristes, — mais il est certain qu'elle a détourné de nous tout le commerce de l'Afrique. Nos oasis, où affluaient les nègres, se sont dépeuplées : Ouargla, qui comptait 10,000 habitans, n'en a plus que 2,000.

Senoussi n'eut pas de peine à interpréter contre nous les sentimens généreux qui apportaient dans les mœurs du Soudan une révolution aussi brusque, à exciter la rancune et l'animosité chez tous ceux que nous lésions, — chez les esclaves mêmes, car le seul résultat de nos sympathies pour eux fut de leur fermer le pays du monde où ils étaient le mieux traités, et de les renvoyer par des routes beaucoup plus longues chez des peuples barbares; nous fîmes, en outre, baisser leur valeur, ils furent donc plus malheureux. Senoussi se fit l'allié des marchands d'esclaves, il se servit de leurs caravanes comme du moyen de pénétration le plus pratique. A chaque convoi il adjoignait un mokaddem; tandis que le marchand achetait les nègres, le mokaddem convertissait les peuples et fondait une école. En outre, dans une pensée de charité ou par politique, il eut soin, sur ces grandes routes du désert semées de squelettes, de creuser des puits, de construire d'humbles zaouïas, où chacun laissait en offrande quelques dattes qui pouvaient sauver de la faim celui qui viendrait après lui, ses provisions épuisées. Ainsi il devint à la fois le maître et le bienfaiteur des principales voies d'accès au centre de l'Afrique. Il n'en fallut pas davantage, — avec les prédications de ses mokaddems, dont le plus connu, El-Hadj-Ahmed-el-Touati, fut plus tard le tuteur de ses fils, — pour que les populations fussent converties.

On ne saurait évaluer en chiffres les résultats de cette propagande. Quelques anciennes lignes de caravanes sont restées entre les mains des tidjanya : ceux-ci avaient, on se le rappelle,

adopté dans l'ouest les mêmes procédés de pénétration, mais ces lignes mènent à Laghouat, El-Goléa, marchés fermés comme Ouargla; elles sont donc bien moins fréquentées que celles où les senoussya s'avancent et règnent sans conteste. Tout moyen est bon à ces derniers pour supplanter leurs rivaux, déraciner leurs doctrines du sol où ils apportent la leur. De même, ils n'épargnent rien pour se concilier les personnages puissans de l'islam. Aussi habiles à prêcher au centre de l'Afrique qu'à intriguer dans les sérails de Constantinople et des grandes villes d'Orient, ils entretiennent des agens secrets, des femmes même qui surveillent, entourent, circonviennent quiconque a le pouvoir de les aider ou de leur nuire; ils recrutent ainsi, par la persuasion ou par la menace, nombre d'adhésions; ils s'assurent, en tout cas, une neutralité qui leur permet d'exercer impunément leur action panislamique. Le sultan, contre lequel en fait cette action s'exerce, n'a pas manqué de chercher à en atténuer les effets. A l'instigation de son directeur spirituel, un des membres les plus fanatiques et les plus actifs du senoussisme, il n'a rien trouvé de mieux, pour se défendre d'une secte qui pouvait lancer contre lui l'anathème, que d'en faire partie. Quelle est la part de la prudence dans cette affiliation? quelle est celle de la conviction? Le cheik Mohamed-Zaffar seul sans doute le sait. En tout cas, nous avons une preuve de plus de la facilité avec laquelle les senoussya s'insinuent dans tous les milieux, aussi bien dans ceux qu'ils veulent conquérir ou reprendre que là où ils cherchent seulement à se faire tolérer.

Un dernier fait marque mieux encore le succès de leur propagande : aujourd'hui, pour les croyans de l'ouest et du Soudan qui vont en pèlerinage à La Mecque, la zaouïa de Djarboub est devenue une station presque obligatoire. Si bien que, dans l'espoir d'arrêter ce dangereux courant, nous organisons en Algérie des pèlerinages directs par mer. M. Duveyrier rapporte que plus d'un musulman considère la zaouïa de Senoussi comme le but de son voyage, et ne va pas plus loin. Djarboub est aujourd'hui une ville; 6,000 à 7,000 habitans y sont fixés comme dans une forteresse. Le chef politique et religieux de l'ordre peut y recevoir en toute sécurité ses mokaddems, y tenir des assemblées analogues à celles des taïbya. Les habitans mettent en commun leurs biens et leur travail; les esclaves cultivent les terres dont le produit est partagé entre la zaouïa et les fidèles, suivant les charges, la dignité, l'influence, les apports de chacun. La même organisation est adoptée dans les zaouïas secondaires; mais une troisième part y est faite : celle qui doit être envoyée à la zaouïa mère. C'est à Djarboub qu'est le trésor de l'ordre, trésor immense, disent les Arabes;

là aussi que sont les canons, les fusils, les munitions; là pourtant n'est point le cœur du senoussisme, car on s'y attend toujours, malgré la distance, à quelque tentative de l'Occident, et, suivant ce système qui consiste à faire le vide autour des chrétiens, on y est prêt à fuir devant eux d'un jour à l'autre; une police que les Arabes eux-mêmes, — et ils sont nos maîtres sur ce point, — qualifient d'incomparable est sans cesse en observation; des troupeaux de meharis sont rassemblés dans l'oasis et transporteraient, à la première alerte, le chef de l'ordre, les armes, les trésors chez les senoussya du Soudan.

Senoussi vécut assez longtemps pour achever son œuvre et la laisser quand il mourut, en 1859, déjà complète à ses successeurs. Ceux-ci lui élevèrent avec ses disciples, dans la zaouïa mère de cet ordre où l'architecture est en grand honneur, un tombeau monumental, disent les pèlerins, et que ceux de Chadeli ou d'Abd-el-Kader sont loin d'égaler. Deux fils recueillirent son héritage : à l'aîné il avait eu soin de donner le nom de mahdi, qu'il se refusa sagement à prendre pour lui-même. S'il avait commis cette faute, il aurait soulevé dès le début les rivalités qu'il s'était donné pour mission de faire disparaître ; il se contenta de réunir en un même corps des forces éparses, et pour y arriver dans la mesure qu'il atteignit, il n'eut pas trop d'une vie entière de persistance et de tribulations. Cheik-el-Mahdi, tel est le nom de son fils, hérite à la fois de ces forces et de son prestige. S'il est lui-même un homme habile ou savant, sa puissance peut devenir une arme formidable, car tout est préparé pour que les Arabes voient en lui l'élu de Dieu ; il a reçu l'éducation qu'exige ce rôle, il réunit les signes qui feront reconnaître des hommes le Messie, — les yeux bleus, une loupe entre les deux épaules, une dent d'or, son cheval est issu de Borak, etc. Il dépend donc de lui de choisir ou de différer le jour du soulèvement général. « Il attend l'heure, » disent les musulmans, et dans leur pensée cette heure est proche; nous venons d'entrer dans le XIIIe siècle de l'hégire : les premières années de ce siècle doivent être marquées, suivant les prédictions, par une renaissance de l'islam ; celui que Dieu devait créer dans ce dessein est donc né ; en vain un agitateur a-t-il profité des fautes du gouvernement en Égypte pour se présenter à sa place; la voix du faux mahdi n'a été entendue qu'autour de lui : « Il a vaincu les Anglais, non parce qu'il était fort, mais parce qu'ils étaient faibles; ils se sont détruits eux-mêmes, » tel est le langage des senoussya ; car, s'ils laissaient s'élever en dehors d'eux un libérateur, l'œuvre de cohésion qu'ils ont entreprise s'effondrerait, à moins qu'ils ne se résignent à marcher devant lui ; mais non ; ce libérateur est dans leur sein : El-Mahdi-

ben-Senoussi a protesté contre son rival du Soudan égyptien ; aucun autre prophète que lui ne peut surgir aujourd'hui.

Pour ne rien perdre de l'autorité que l'héritage paternel et ses prédictions lui donnent dans le monde arabe, Cheik-el-Mahdi vit dans la retraite à Djarboub, on ne le voit presque jamais. Un Arabe de son âge et qui lui ressemble reçoit le plus souvent pour lui les fidèles. Il demeure ainsi mystérieux, jusqu'à ce que Dieu dise : « Il est temps ! »

On ne s'inquiète donc pas sans raison en France de voir chaque jour grossir les rangs de cet ordre des senoussya. On peut s'en inquiéter en Europe, car si le mouvement qu'attendent les Arabes se produit jamais, quiconque a des intérêts en Afrique ou en Orient verra ces intérêts atteints. Nous pouvons nous trouver, en effet, aux prises avec une hostilité, sourde aujourd'hui, déclarée demain. Cette hostilité ne sera pas agressive, elle ne viendra pas braver le canon de nos forts, elle fuira devant nos soldats, mais elle existera comme un immense refuge où nous ne pourrons pas pénétrer, d'où nous serons épiés, tourmentés, lassés : elle constituera en un mot pour les nations européennes établies dans le nord de l'Afrique un voisinage insupportable ; en d'autres termes, elle ruinera le commerce et nous coûtera beaucoup d'hommes et d'argent, comme en ont déjà tant coûté des insurrections plus restreintes à la France, à l'Angleterre, aux Pays-Bas. Telles sont, croyons-nous, d'ici longtemps du moins, les conséquences extrêmes et les plus sombres que puisse faire craindre la fusion des ordres musulmans orthodoxes dans l'ordre des senoussya.

Le péril est assez sérieux pour commander notre attention ; il ne faut pas toutefois l'exagérer.

La centralisation a ses avantages, mais nous n'avons pas parlé de ses faiblesses ; elles sont nombreuses : nos administrateurs en Algérie et en Tunisie doivent s'appliquer à les bien connaître. Nous nous en servirons pour nous défendre, comme les musulmans ont profité de nos fautes pour nous combattre. D'abord, le lien qui tend à unir toutes les sectes, quelle est sa force ? Si un musulman qui devient senoussi reste attaché, comme il lui est permis, à une autre confrérie, jusqu'à quel point obéira-t-il au signal qui lui ordonnerait de prendre les armes ? Consent-il seulement à observer les pratiques ordinaires de son nouvel ordre, à vivre dans une abstinence rigoureuse, à proscrire de sa maison le luxe, les divertissemens, les danses, la musique, à se priver, suivant la règle, de café, de tabac ? J'en doute pour un bien grand nombre : le sultan, par exemple, n'admet-il pas avec le ciel des senoussya quelques accommodemens ? Cela est probable, et pour bien d'autres cela est

certain. Le lien du senoussisme est donc pour beaucoup d'adhérens, ou trop étroit et il est pénible, ou trop lâche et il est illusoire. Dans notre pensée, il est souvent de pure forme : se faire senoussi peut être une démonstration platonique, une manière de faire du zèle religieux, de se gagner le ciel par des intentions; c'est une concession que les timides ou les habiles font aux agens qui les effraient; chacun marque ainsi sa fidélité aux dogmes de l'islam et son antipathie pour les chrétiens ; mais ces démonstrations suffisent-elles pour engager le nouvel élu à s'armer pour la guerre sainte ? Dans le Soudan, cela est très possible; mais en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Égypte, dans les pays où les indigènes ont avec les Européens des intérêts communs, nous ne le croyons guère. Nous avons vu Senoussi compter si peu sur le concours des musulmans qui vivent avec nous qu'il leur a prêché l'émigration. L'affiliation au senoussisme dans les états riverains de la Méditerranée est donc plus honorifique qu'effective. On tient à faire partie d'une secte dont les tendances sont pures, comme les Anglais se font inscrire dans les sociétés de tempérance; on déclare la guerre aux abus, on ne prend pas les armes. — En outre, en admettant que les populations qui nous touchent tombent d'accord pour se soulever, cet accord sera-t-il durable ? Rien n'est moins probable. Nous savons combien sont nombreux dans ces sectes multiples les germes de division que Senoussi a voulu arracher; a-t-il assez complétement réussi pour que la discorde ne vienne par mutiler l'insurrection ? On peut en douter. Enfin, il existe un dernier point faible, incertain du moins, dans cette organisation immense : le chef est-il à la hauteur de sa mission ? Que prépare-t-il dans sa retraite ? Pourquoi n'a-t-il pas mis à profit tant de circonstances favorables qui lui fournissaient l'occasion de lever l'étendard sacré, après 1870, pendant les dernières insurrections, quand nous étions en même temps aux prises avec les gens de Bou-Hamama dans la province d'Oran et les dissidens tunisiens réfugiés en Tripolitaine, quand l'Égypte au nord et au sud était troublée ? Les Arabes convaincus disent qu'il fait porter par d'autres que lui les premiers coups et qu'il se réserve pour le jour où nous serons plus faibles ; cela est possible, bien qu'il risque, avec ce calcul, espérons-le, d'attendre longtemps. Mais on dit aussi qu'il se cache pour vivre à son aise dans la débauche et que son abstention n'a d'autre cause qu'une âme pusillanime et un caractère amolli. S'il en est ainsi, à ce corps puissant du senoussisme manque une tête : la place que le chef actuel n'occupe pas peut être disputée par un autre : double germe d'affaiblissement.

L'envahissement du panislamisme qui nous menace rencontrera

donc, en dehors même de nos résistances, de sérieux obstacles, ne l'oublions pas; mais, la part une fois faite aux faiblesses de ces ordres disséminés sur un terrain sans limites, ce que nous devons nous rappeler avant tout, c'est qu'à nos côtés, derrière nous, se groupent sous un même chef des populations plus ou moins hostiles, innombrables, inaccessibles. Cette impression doit dominer toutes les autres.

Tels sont, croyons-nous, les élémens de la question des sociétés secrètes, en d'autres termes, des ordres religieux ; nous les avons réunis en assez grand nombre pour arriver à une conclusion pratique. Nous avons reconnu aussi exactement que possible le siège et l'étendue du mal. Il nous reste à chercher le remède. Ce remède existe, il doit être trouvé ; mais, comme après un diagnostic compliqué les médecins les plus consciencieux ne s'entendent pas sur le traitement à prescrire, de même, après tant d'efforts et d'études faites par nos officiers, nous en sommes encore réduits en Afrique à une politique de tâtonnemens.

La ligne de conduite à suivre, croyons-nous, devrait être celle-ci : d'une part, ne cherchons pas à nous faire d'illusions et rendons-nous compte que l'Afrique centrale est, ou sera entièrement conquise par les musulmans, kadrya, chadelya, derkaoua, senoussya ou autres. L'Europe entretiendra ou créera des colonies sur le littoral. Ces colonies seront comme des îles, entre la mer et un continent hostile : à cela nul remède. Nous perdrions notre peine à vouloir convertir les peuples encore vierges ; en nous obstinant à en faire des chrétiens, nous aurons la guerre, nous les repousserons dans l'intérieur. Continuons à leur envoyer nos missionnaires, à ouvrir des comptoirs, à multiplier, suivant la conclusion de M. Rinn, les chemins de fer, mais uniquement pour nous faire connaître, dissiper les préjugés répandus contre nous, amener insensiblement à nous les commerçans et les producteurs indigènes par l'appât du gain et la confiance dans nos relations. — D'autre part, tout en cherchant à sortir le plus possible de cet isolement dont nous nous rendons compte, ne négligeons rien pour organiser la défense, c'est-à-dire garantir à notre colonisation la paix et la sécurité. Ayons aux frontières de nos colonies quelques hommes de tact qui soient au courant de tous ces détails de l'organisation religieuse des musulmans et qui en connaissent bien les vices. Que ces hommes ne soient pas changés trop souvent, qu'ils transmettent du moins à leurs successeurs les résultats de leurs expériences ; qu'ils se mettent, comme font aujourd'hui les officiers des affaires arabes, en communication constante avec les indigènes; entrés ainsi dans les mœurs des habitans, ils devraient avoir pour

instructions catégoriques de ne pas favoriser ouvertement les ordres religieux qui sont bien disposés pour nous, mais surtout de ne pas combattre ceux qui nous sont hostiles. Une politique habile négligerait ceux qui, nous étant acquis, n'ont guère de crédit chez les Arabes, et ferait des avances aux autres. Le procédé contraire, nous l'avons vu, déconsidère ceux qui nous servent et rend populaires nos ennemis. Pour préciser, et bien que ce système de défense ne soit pas de tous le plus moral, réservons nos faveurs pour nos adversaires. — Il est facile d'entretenir par quelques concessions les espérances de ceux que leur faiblesse, ou la cupidité ont fait passer dans notre camp et qu'il ne faut pas désappointer; ils trouvent d'ailleurs dans notre équité, dans la tranquillité, la liberté de conscience dont nous devons les laisser jouir, des conditions d'existence bien supérieures à celles que leur offre l'insoumission. Bornons-nous à être justes pour eux, cela est suffisant. Quant aux sectes qui menacent de se fondre toutes ensemble contre nous, leur témoigner du mécontentement est chose puérile, puisque nous ne faisons que fortifier et précipiter ainsi leur union. Si nous en attirons au contraire à nous par de l'argent, par des avantages, des honneurs même, les principaux chefs, non-seulement nous obtenons des abstentions, mais nous semons autant de germes de division parmi eux que nous faisons de faveurs. Rien ne dure longtemps dans ces organisations religieuses; en combien de sectes indépendantes se sont disséminés les kadrya? Nous réduirions ainsi le corps du senoussisme en une poussière inoffensive, si nous nous attachions à y introduire délibérément la discorde et la déconsidération.

Diviser, déconsidérer, ne pas combattre : tel est le sens général des instructions à donner aux fonctionnaires qui sont aux prises avec les fanatiques, n'employer nos soldats qu'à repousser des incursions ou à les punir, si le châtiment est opportun, s'il n'exige pas des sacrifices disproportionnés avec l'offense ou le préjudice. Une telle politique confiée à quelques hommes habiles, froids, équitables, comme nous pouvons en recruter heureusement beaucoup en Algérie, ne serait peut-être pas glorieuse, mais elle serait sage; et je ne partage pas sur ce point l'avis du commandant Rinn, qui la croirait indigne d'un grand pays. Nous devons, il est vrai, c'est notre ambition, notre fierté en Afrique, donner l'exemple de la justice et de la bonne foi, mais ce n'est pas une raison pour être dupes et jouer les don Quichotte, préférer à une politique préventive efficace les expéditions héroïques, mais folles, qui consistent à poursuivre pendant des semaines, en plein désert, un ennemi insaisissable. Nos soldats ne sont pas des volontaires, notre budget de la guerre doit être ménagé, et toutes les fois qu'il est possible de remplacer une

de ces expéditions par l'envoi d'un agent de discorde, nous ne devons pas hésiter à nous servir de cet agent. Il faut avoir le courage de le dire, ne pas craindre de passer pour peureux : le temps est fini des guerres d'Afrique; que nos officiers s'en convainquent, qu'ils en prennent leur parti; sinon, dans l'oisiveté des postes avancés, comment ne seront-ils pas à chaque instant tentés de se mettre en campagne et, pour employer un mot élastique et funeste, de réprimer des commencemens d'agitation?

Cette répression où nos jeunes gens se lancent comme des chevaux de course longtemps retenus, ces razzias célèbres, dont le récit a fait battre nos cœurs, sont, en effet, d'entraînantes parties! Avec quelle joie, quand on a forcé depuis longtemps le dernier lièvre et la dernière gazelle de la plaine, on monte à cheval à la poursuite d'une troupe d'Arabes! Oui, c'est un sport enivrant, mais c'est un sport; non pas inoffensif toutefois, car la répression, si elle n'est pas absolument nécessaire, a le plus souvent pour effet de bouleverser les tribus et de les jeter malgré elles dans une insurrection véritable. — Ce n'est pas sans regret que nous signalons, après bien d'autres, ce danger, car rien n'est sympathique comme l'ardeur de nos officiers d'Afrique, rien ne fait aimer davantage notre incorrigible caractère, rien ne fait mieux voir tout ce que nous avons conservé de chaleur et de vitalité, — mais, encore une fois, si nous voulons faire en Algérie de la politique solide et non du roman de chevalerie, ne craignons pas qu'on doute de notre courage, établissons notre autorité non sur des victoires stériles, mais par la division; la tactique n'est pas nouvelle : *Divide ut imperes.*

Le rôle d'un officier qui entreprendrait ainsi la désagrégation des forces de l'islam serait un des plus nobles et des plus utiles qu'un homme puisse remplir pour son pays : rôle obscur et qui exige un certain renoncement; il peut tenter pourtant ceux-là même qui tiennent à l'éclat, ceux qui ne manqueraient pas une occasion de braver la mort, « qui perdraient la vie avec joie, » comme dit Pascal, « pourvu qu'on en parle; » car celui qui pénétrera pour les désunir au sein des sociétés secrètes y pourra trouver la fin tragique à laquelle tant de missionnaires de la politique, de la science et de la religion ont dû d'être connus.

P. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

UNE

INVASION PRUSSIENNE

EN HOLLANDE EN 1787

Archives des affaires étrangères. — Archives royales des Pays-Bas (1).

Au mois d'octobre 1787, la république des Provinces-Unies fut brusquement envahie et facilement occupée par les Prussiens malgré les menaces répétées et les protestations solennelles du gouvernement français. L'événement accompli, la cour de Versailles déclara ne « conserver aucune vue hostile relativement à ce qui s'était passé. »

Le rapide succès des soldats prussiens causa une émotion profonde dans l'Europe entière. La joie fut grande à Londres et à Berlin. A Vienne, l'empereur François-Joseph ne sut pas cacher ses impressions. « La France est tombée. Je doute bien qu'elle se relève. » Presque au même moment, M. de La Fayette, écrivant à Washington, lui annonçait les « funestes nouvelles de Hollande. » « On doit en accuser l'indécision de notre ministère, les bévues de son représentant, la friponnerie d'un aventurier poltron, le rhingrave de Salm. »

L'empereur d'Autriche et M. de La Fayette n'étaient pas les seuls à constater le déplorable effet produit dans le monde par la con-

(1) Les dépêches de sir James Harris ont été publiées dans le tome II de ses *Diaries and Correspondence*, par son petit-fils lord Malmesbury.

duite imprévoyante et la résignation facile de la cour de France. Une république alliée du royaume, protégée par un traité formel d'alliance offensive et défensive, avait pu être attaquée en pleine paix. Le duc de Brunswick, à la tête de 20,000 hommes, s'était emparé en quinze jours des sept provinces, sans déclaration de guerre, au mépris du droit des gens; et le premier ministre M. de Brienne, prélat très peu religieux, ne retrouvait sa charité chrétienne que pour accepter humblement un sanglant outrage.

M. de Brienne n'était pas seul responsable de cet abaissement. Un pays divisé et troublé, une armée affaiblie et désorganisée, un trésor obéré et appauvri, telles étaient les causes premières d'une politique indécise et déjà faussée par les idées révolutionnaires. En Europe, tous les esprits clairvoyans le comprirent et devinèrent la crise qui devait renverser la vieille monarchie. En France même, l'opinion publique n'avait pas accueilli sans indignation une humiliation nationale. Mirabeau protesta avec éloquence contre l'oubli de traditions glorieuses, et les apôtres encore timides de la révolution se trouvèrent encouragés par les preuves trop évidentes d'une faiblesse qui devait perdre le pouvoir royal après en avoir compromis la dignité.

Il n'est peut-être pas sans intérêt, dans les circonstances présentes, de rappeler un incident assez peu connu, mais dont les conséquences furent graves. Si l'histoire doit sans cesse être refaite, ce n'est pas seulement parce qu'elle est mal faite, mais parce qu'elle est sans cesse oubliée.

I.

Sir James Harris, ministre d'Angleterre à La Haye, écrivait le 2 février 1785, au marquis de Carmarthen, secrétaire d'état de sa majesté britannique pour les affaires étrangères : « L'existence des Pays-Bas a toujours été considérée comme essentielle aux intérêts de l'Europe en général, et à ceux de l'Angleterre en particulier. » Et le marquis de Vérac, ambassadeur de sa majesté très chrétienne auprès des états-généraux, recevait au mois d'avril 1786, de M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères à Versailles, une dépêche ainsi conçue : « Le roi considère les intérêts de la république comme les siens propres ; il prend et prendra de tout temps la part la plus sincère et la plus active à sa tranquillité et à son indépendance tant intérieure qu'extérieure. »

Les diplomates français et anglais, qui constataient avec tant de netteté, à la fin du siècle dernier, le rôle utile de la Hollande dans l'équilibre européen, ne manquaient pas à la politique ancienne et

traditionnelle de leurs pays. La situation géographique des Pays-Bas, leurs richesses proverbiales, leurs flottes nombreuses et bien équipées, leurs colonies étendues et prospères attiraient et justifiaient l'attention des grandes puissances. La constitution compliquée des provinces, leur jalousie réciproque, l'ambition des stathouders facilitaient le rôle actif des ministres de la France et de l'Angleterre.

Une série de fédérations, agissant les unes sur les autres par des rouages savamment construits, mais toutes jalouses de leur indépendance et de leur souveraineté : tel était en résumé l'état de choses établi le 23 janvier 1579, et connu dans l'histoire sous le nom d'union d'Utrecht. Les états-généraux, formés de députés représentant les sept provinces et nommés par elles, étaient souverains sur tous les points intéressant l'ensemble du pays. C'étaient eux qui déclaraient la guerre et qui faisaient la paix, qui envoyaient des ambassades et recevaient les ministres des autres puissances, qui votaient les impôts et administraient les finances dans leur rapport avec l'ensemble de la confédération, et pour subvenir aux frais de l'armée, de la marine, de la diplomatie.

Les états provinciaux, composés de membres délégués par les villes ou par la noblesse, étaient souverains pour tout ce qui regardait l'administration de la province, pour régler ses recettes et ses dépenses, mais sans avoir plus le droit de diriger les affaires intérieures de chaque ville que les états-généraux n'étaient autorisés à se mêler des affaires intérieures de chaque province. Les conseils ou régences des villes comprenaient des membres généralement nommés à vie et qui se recrutaient souvent eux-mêmes. C'étaient eux qui nommaient à tous les emplois, distribuaient toutes les charges, établissaient les budgets, jouissaient, dans la plupart des cas, du pouvoir exécutif et judiciaire, qu'ils confiaient à des bourgmestres et échevins pris dans leur sein ou parmi les familles patriciennes.

Est-il besoin de dire que cette machine politique était trop compliquée pour ne pas être sujette à de fréquens et graves accidens? Tout était ou pouvait devenir matière à conflit entre tant de souverainetés distinctes. Cependant, comme pour ajouter à de si nombreuses causes de difficultés et de désunion, la constitution reconnaissait un autre pouvoir encore et donnait au stathouder un rôle imparfaitement défini dans le maniement des affaires publiques. Les républiques pas plus que les monarchies ne peuvent se passer de soldats pour les défendre et de généraux pour conduire ces soldats à la bataille. La naissance des princes d'Orange, leurs alliances avec les maisons royales de l'Europe, leurs talens militaires, leur courage, les dési-

gnaient à l'attention de leurs concitoyens. C'est ce que les signataires de l'union d'Utrecht avaient bien compris. Mais il eût fallu déterminer d'une manière précise les devoirs et les droits du stathouder, établir avec netteté sa part dans le gouvernement et fixer ses prérogatives. Des circonstances fâcheuses ou de coupables négligences ne le permirent pas, et pendant deux siècles les Pays-Bas furent troublés par des luttes de parti toujours violentes et parfois sanglantes. D'un côté, le stathouder, s'appuyant sur l'armée et sur six des provinces, suivi par la majorité de la noblesse, adoré par la populace, protégé par l'Angleterre. De l'autre, la province de Hollande, alliée naturelle et héréditaire de la France, gouvernée par une aristocratie municipale riche et puissante, soutenue par la marine qu'elle favorisait, suivie par un bataillon de villes, entre lesquelles se distinguait Amsterdam.

II.

« Vous êtes heureuse, ma nièce, vous allez vous établir dans un pays où vous trouverez tous les avantages attachés à la royauté sans aucun de ses inconvéniens. » Telles furent, raconte-t-on, les dernières paroles adressées, au mois d'octobre 1767, par Frédéric le Grand, roi de Prusse, à sa nièce Frédérique-Sophie-Wilhelmine, qui venait d'épouser Guillaume V, stathouder des Pays-Bas. Une révolution profonde s'était, en effet, opérée dans les provinces vers le milieu du XVIIIe siècle. Le stathoudérat, supprimé en 1702 après la mort de Guillaume III, et sous l'influence du vieux parti aristocratique, avait été rétabli en 1747, à la suite de l'invasion française et des troubles qu'elle avait amenés. Bien plus, le 16 novembre de cette même année, les états de Hollande et de Westfrise, « comprenant que la république ne pouvait exister sans un chef éminent, » avaient déclaré cette dignité héréditaire dans la maison d'Orange-Nassau, au profit des descendans légitimes des deux sexes du stathouder Guillaume IV. « Par cette révolution, dit Voltaire, les Pays-Bas devinrent une sorte de monarchie mixte. » Mirabeau va plus loin. « Maintenant des femmes allaient devenir généralissimes par droit de naissance, et les Bataves, ces fiers Bataves, courbèrent la tête sous le plus fatal désordre, sous la prérogative la plus humiliante de la monarchie même illimitée. » Malgré Voltaire et malgré Mirabeau, les patriciens hollandais et avec eux la cour de France, s'obstinèrent à ne voir dans M. le prince de Nassau-Dietz que le « premier citoyen et le premier serviteur de la république. »

Mais la jeune princesse prussienne qui venait de s'unir à Guil-

laume V n'entrait pas dans ces distinctions constitutionnelles. Nièce d'un grand roi, élevée dans un état où la monarchie était absolue malgré la philosophie de son souverain, elle croyait très sincèrement monter sur le trône et n'eût peut-être pas consenti sans cette conviction à devenir la femme du stathouder. Le musée royal de La Haye possède deux portraits de la princesse d'Orange peints à deux époques différentes. Dans le premier, la princesse, toute jeune encore, paraît un peu naïve sans beaucoup de franchise et quelque peu raide sans beaucoup de tenue. C'est une Allemande assez gauche, bien élevée et mal habillée, qui ne sait pas porter encore ses vêtemens de femme et qui semble gênée par la grande robe verte que vient de lui mettre une de ses dames d'atours. Dans le second, œuvre remarquable de Tischbein, les années sont venues, la princesse n'est plus une enfant, ses traits se sont formés ; elle est devenue belle, d'une beauté sévère, mais non sans charmes. Son visage impérieux et digne a de la grandeur, mais on y devine plus d'autorité et d'obstination que de douceur et de bonté. C'est une femme et une mère, qui a vécu et qui a souffert, qui croit connaître les hommes et qui les méprise. Elle semble contempler, non sans dédain, le portrait qui fait face au sien et qui représente son mari. Successeur, mais non descendant des héros qui avaient servi la république, tout en voulant l'asservir, le prince d'Orange avait pu remplir leurs charges sans hériter de leurs vertus. Sir James Harris, ministre d'Angleterre et serviteur passionné de la cause orangiste, affirme dans une dépêche « qu'il est impossible de voir, sans être frappé jusqu'à l'abattement, le manque d'énergie et de vigueur d'esprit du stathouder. Un tel homme ne peut gagner à aucun jeu. » Frédéric II lui-même s'étonne de « l'entêtement et de l'imbécillité » de son neveu. La femme du stathouder « ne prononce jamais son nom qu'avec l'apparence du respect, mais ne se fie pas plus en lui que lui en elle » et va jusqu'à dire à sir James Harris dans un moment d'abandon : « Il peut m'arriver de souhaiter au prince des vertus qu'il n'a pas et de désirer le voir privé de beaucoup de défauts, mais je cache ces sentimens dans mon cœur. » « Il faut prendre l'esprit de son état, » écrivait un jour Frédéric II à Voltaire ; Guillaume V ne sut jamais prendre l'esprit de son état.

L'éducation du prince l'avait mal préparé à remplir son rôle. Orphelin à trois ans par la mort de son père, il avait été élevé par sa mère, Anne d'Angleterre, gouvernante légale des provinces pendant la minorité de son fils. Passionnément attachée à sa contrée natale, la fille de George II avait tout fait pour maintenir et grandir aux Pays-Bas l'influence britannique.

Quand, en 1776, M. de La Vauguyon fut envoyé à La Haye par la cour de Versailles, la France pouvait encore compter dans les pro-

vinces quelques amitiés fidèles à d'anciens souvenirs, elle n'avait plus de partisans. Le duc de La Vauguyon, intelligent, énergique et modéré, mit tout son honneur à reconstituer un parti français et il y réussit. Sa maison devint le centre d'un véritable groupe, et tous ceux qui regrettaient de ne voir dans le stathouder qu'un vice-roi de l'Angleterre aux Pays-Bas, les *patriotes*, comme ils s'appelèrent, apprirent à venir chercher chez lui des conseils et des instructions. Quand, en 1779, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, si les Pays-Bas restèrent neutres, ce fut grâce à l'habileté et à la prudence de M. de La Vauguyon. Quand, plus tard, le gouvernement britannique déclara brusquement la guerre aux Provinces-Unies, l'ambassadeur de France sut flatter le sentiment national, qui se réveilla comme dans toutes les crises. Moins adroit et plus indolent, Guillaume V rendit facile, par sa négligence et sa mauvaise volonté, les attaques et les accusations du parti qui lui était contraire. Les *patriotes* répétèrent partout, qu'en apprenant la victoire remportée le 5 août 1781, au Doggerbank, par la flotte hollandaise, le premier mot du stathouder aurait été : « J'espère du moins que les Anglais n'ont rien perdu. » Les prétentions soulevées par l'empereur d'Autriche, au sujet de la possession de Maestricht et de la libre navigation de l'Escaut, vinrent donner au duc de La Vauguyon une nouvelle occasion de fortifier le parti français aux Pays-Bas. Sur les avis de Catherine II et les menaces de la cour de France, Joseph céda sur la question de l'Escaut. Pour renoncer à Maestricht, « pot-de-vin du marché, » d'après Vergennes, il reçut, suivant l'expression du grand Frédéric, un « pourboire » de dix millions, dont le gouvernement français prit la moitié à sa charge. Mais ce ne fut pas M. de La Vauguyon qui termina cette affaire. Il fut rappelé de La Haye et envoyé en Espagne comme ambassadeur, avant d'avoir pu conclure le traité d'alliance entre la France et les Pays-Bas, qu'il préparait depuis longtemps et qu'il pouvait à bon droit regarder comme son œuvre propre.

Le 10 novembre 1785, ce traité d'alliance fut enfin signé à Versailles. Les puissances contractantes promettaient « de se maintenir et conserver mutuellement en la tranquillité, paix et neutralité, ainsi que la possession actuelle de leurs états, domaines, franchises et libertés. » Si les circonstances l'exigeaient, la puissance requise devrait assister son alliée, « même de toutes ses forces. » Le succès était grand pour la France, M. de Vergennes et les *patriotes*. Malgré quelques hésitations, le ministre n'avait cessé de déclarer que l'alliance hollandaise « était de toutes les alliances possibles la plus avantageuse et la moins sujette à inconvéniens, » et « qu'elle était universellement considérée comme l'un des événemens les plus importans du règne de Louis XVI. »

III.

La France et l'Angleterre ont ce malheur que leurs agens diplomatiques se combattent alors même que leurs chefs d'état s'entendent. Dans tous les pays du monde, les représentans français et anglais sont naturellement portés à une jalousie réciproque. Rivalité d'influence et de position, rivalité de fortune, rivalité de cour et, pour tout dire, rivalité d'antichambre même. « Je n'écrirais plus jamais une dépêche, si je recevais l'ordre de plaire à la France, de l'approuver ou de coopérer aves elle, » écrivait, dans un mouvement d'enthousiasme gallophobe, sir James Harris, nommé à la légation d'Angleterre à La Haye, au moment même où M. de La Vauguyon quittait l'ambassade de France. Sir James Harris eût tenu parole. Il avait pour la vérité le ferme respect qui caractérise la race anglaise. Partisan dévoué de Fox, il n'avait consenti à accepter le poste de La Haye, sous le ministère Pitt, que sur l'avis formel de ses amis politiques. Le grand homme qui gouvernait alors l'Angleterre ne croyait pas que, pour bien servir son pays, il fût nécessaire de penser comme lui sur toutes les questions d'ordre intérieur. Il s'était fait honneur en donnant cette marque de confiance à un adversaire : sir James Harris se fit honneur également par la manière dont il remplit sa mission.

M. de Vérac, le nouvel ambassadeur du roi auprès des états, n'avait pas l'activité hardie de sir James Harris ; c'était un épicurien, aussi aimable qu'instruit, et qui ne manquait pas de certaines qualités de représentation. Quant aux affaires, insouciant, paresseux, négligent, non sans une certaine faconde, il se passionnait volontiers pour une cause, quitte à ne rien tenter pour la faire triompher. Sir James Harris et le marquis de Vérac se trouvaient, par le fait, chefs des deux partis qui se disputaient les Pays-Bas. C'était au ministre de l'Angleterre que les stathoudériens s'adressaient dans toutes les crises ; c'était auprès de l'ambassadeur de France que les patriotes venaient chercher conseil et protection, malgré leur indépendance ombrageuse. M. de Bleiswyck, grand pensionnaire de Hollande, devenu *patriote* par crainte, s'efforçait de servir la cause de ses nouveaux amis, sans se brouiller avec personne. MM. van Berckel, de Gyzelaer, Gevaerts, pensionnaires d'Amsterdam, Dordrecht et Haerlem montraient plus de courage, mais moins d'habileté. C'était en parlant, sans cesse, de son propre courage et de sa propre habileté, que le rhingrave de Salm était parvenu à fixer l'attention publique. Frédéric III, wild et rhingrave de Salm-Kyrburg, avait rang parmi cette foule de petits souverains qui, placés entre

la France et d'Allemagne, servaient tour à tour dans les armées françaises et les armées allemandes. Une jeunesse très agitée, marquée par un duel fâcheux où son rôle laissa fort à désirer, ne semblait pas le destiner à la vie publique; mais l'ambition lui vint avec l'âge, sans lui faire perdre le goût des plaisirs. Ce Gil Blas princier, moins honnête que son modèle, devint un personnage politique. Actif, vaniteux, menteur, très habile à masquer des desseins malhonnêtes sous le jargon philosophique alors à la mode, il se croyait propre à tous les rôles et se tenait prêt à toutes les trahisons. Commandant pour les états de Hollande une légion levée en Allemagne; agent du stathouder, à Berlin en 1785, il devenait, en 1786, agent diplomatique des *patriotes* à Versailles. Il obtenait du roi de France un don de 400,000 livres avec le grade de maréchal de camp, et dirigeait en Hollande un nouveau parti composé de démagogues tout fiers d'avoir un prince à leur tête.

J'ai parlé du rhingrave comme agent stathoudérien auprès de la cour de Prusse. Guillaume V, effrayé des progrès constans des *patriotes*, troublé par les accusations de trahison dirigées contre lui, s'était décidé à faire appel à son oncle et à implorer son secours. Frédéric le Grand répondit « par beaucoup d'observations mais peu de promesses » à la demande du prince d'Orange. Le roi de Prusse pensait plus souvent à la Bavière qu'à son neveu et désirait rester en bons rapports avec la France. « La cour de Versailles l'a mis à l'aise quant à l'échange de la Bavière, écrivait sir James Harris. Je suis, quant à moi, fort disposé à croire que la France et la Prusse se comprennent secrètement et qu'elles sont camarades. Elles se disent, comme les médecins de Molière : « Passez-moi la rhubarbe et je vous passerai le séné, » et la France déclare : « Prusse, laissez-moi tranquille en Hollande, et vous n'aurez rien à craindre en Bavière. » L'influence française est au point culminant.

Détruire cette influence, la remplacer par l'action de la Grande-Bretagne, tel fut le but suprême poursuivi par sir James Harris. Son plan de campagne fut vite arrêté. Il fallait donner au parti orangiste une impulsion plus vive et plus nette; amener un accord sur les affaires des Pays-Bas entre la cour de Londres et celle de Berlin. Pour réveiller le courage du parti stathoudérien, ce ne fut pas au prince et à ses amis que s'adressa le ministre d'Angleterre ; car « jamais mortels ne furent composés d'argile aussi inanimée, aussi dénuée du feu de Prométhée. » Il résolut d'entrer en relations constantes et suivies avec la princesse elle-même. « Elle m'a parlé, avec beaucoup de sagesse et de bon sens, de sa situation, écrit-il. Ma seule crainte est de perdre le prince pendant que je tourne autour de la princesse. Il est si jaloux, non de sa vertu, mais de son bon sens et de son autorité, qu'il n'irait pas au paradis s'il devait y arriver

grâce à elle. » Pour amener l'entente entre l'Angleterre et la Prusse, sir James Harris n'eut pas recours au ministre de Prusse à La Haye, M. de Thulemeyer, qu'il regardait comme vendu à la France; il s'adressa à M. Ewart, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre à Berlin, qui, sous la direction apparente de lord Dalrymple, titulaire du poste, menait effectivement les affaires. » Si l'Angleterre et la Prusse sont d'accord, la république et la maison d'Orange peuvent être sauvées, » disait sir James Harris le 5 septembre 1785.

Le jour même où le ministre d'Angleterre écrivait ces lignes, s'était passé à La Haye un malheureux incident qui devait aggraver encore la situation très critique de Guillaume V. La populace orangiste de la ville s'était soulevée, sans que le stathouder, commandant de la garnison, prît aucune mesure pour faire marcher les troupes contre les séditieux. Le *conseil député* des états de Hollande, représentant légal du souverain, en l'absence des états, avait dû donner l'ordre aux soldats de dissiper les émeutiers. Le prince se plaignit avec aigreur de ce qu'il appela une usurpation. Les états approuvèrent la conduite de leurs délégués. Guillaume V, irrité, se décida à quitter La Haye avec sa famille. La princesse d'Orange eut avant son départ, avec sir James Harris, une conversation longue et précise. « Le sort de la maison d'Orange va se décider vite, lui dit-elle; ni intervention, ni secours ne peuvent nous sauver. Je quitte La Haye, pour n'y revenir peut-être jamais. Je crois au prince trop d'élévation pour qu'il accepte le rôle d'un stathouder en peinture. » La maladresse des amis de Guillaume V allait faciliter encore la tâche de ses adversaires. Le 17 mars 1786, une nouvelle émeute fomentée par les agens stathoudériens éclata dans les rues de La Haye. La populace s'efforça de jeter à l'eau deux des principaux *patriotes*, MM. de Gyzelaer et Gevaerts, qui ne durent la vie qu'à leur courage. Les états de Hollande, pressés par les événemens, conférèrent « provisoirement » le commandement de la garnison de La Haye, à leur *conseil député*. Le 27 juillet 1786, malgré les efforts des cours de Londres et de Berlin, unies dans cette circonstance, la question était définitivement tranchée. A la majorité de 10 voix contre 9, le commandement de La Haye était enlevé au prince stathouder, en faveur duquel 3 voix seulement se déclarèrent d'une manière précise. Guillaume V, en recevant cette nouvelle, se livra à un violent accès de colère. Il prit son chapeau, le jeta par terre et le foula aux pieds.

« Il n'y a pas lieu de craindre que Sa Majesté prussienne fasse plus qu'elle n'a fait jusqu'à présent, déclarait au printemps de 1786 M. de Vergennes au marquis de Vérac. Ce prince ne sacrifiera point sa politique et ne compromettra point ses forces pour procurer quelque avantage au stathouder. » Les *patriotes* triomphaient.

Le succès de leur cause et l'abaissement du stathouder étaient à leurs yeux assurés. Au moment même où la cause orangiste paraissait vaincue, où tout espoir semblait défendu à Guillaume V, se passait un événement qui devait relever son parti et déjouer tous les projets de ses adversaires. Le 22 août 1786, sir James Harris faisait partir en grande hâte d'Helvoët un paquebot qui devait porter au marquis de Carmarthen la nouvelle de la mort du grand Frédéric. « Il est très douteux, disait quelques heures plus tard sir James Harris, en revenant sur cet événement, que son successeur puisse continuer le rôle qu'il a tenu avec tant d'éclat pendant tant d'années. Les jeunes filles les plus modestes sont devenues des femmes galantes, et les plus sages héritiers présomptifs sont devenus les plus faibles des rois. » Frédéric-Guillaume II ne devait pas démentir une prédiction que sir James Harris n'eût peut-être pas consenti à signer quelques mois plus tard.

IV.

Dès son avènement au trône, le nouveau roi crut devoir prendre dans les affaires de Hollande un ton différent de celui qu'avait employé son oncle. Cinq jours après la mort du grand Frédéric, il écrivait au baron de Goltz, son ambassadeur à Paris, pour le prier d'attirer l'attention de la cour de France « sur la résolution aussi illégale que hardie » prise par les états de Hollande au sujet du commandement de La Haye. La France et la Prusse agissant d'accord ne pourraient-elles pas faire changer cette mesure? Le roi en aurait la plus grande obligation au roi de France, « et ne manquerait pas de lui en témoigner en toute occasion une reconnaissance aussi parfaite que sincère. » La lettre de créance, adressée le 2 septembre par Frédéric-Guillaume aux états généraux des Provinces-Unies pour accréditer auprès d'eux le comte de Goertz, était encore plus nette, et le roi ne craignait pas de parler « des oppressions inouïes que le prince avait dû souffrir si innocemment. » Les déclarations de Frédéric-Guillaume II, comme les récriminations de son beau-frère restèrent inutiles ; les états de Hollande ne revinrent pas sur leur première décision.

Quelques jours avant la mort du grand Frédéric, sir James Harris avait écrit à M. Ewart. « Tout prouve l'utilité de l'attente ; » mais la politique sage et prudente recommandée par le ministre d'Angleterre ne pouvait convenir au stathouder, ni aux orangistes.

L'effort constant des princes d'Orange avait tendu à réduire l'autorité souveraine des provinces et des villes. En 1674, à la suite de l'invasion française, Guillaume III, grâce à de savantes combinaisons et à des mesures violentes, était parvenu à s'emparer du droit de nommer

les magistrats municipaux dans la Gueldre, l'Utrecht et l'Overyssel, sous prétexte de punir ces trois provinces de leur trop faible résistance à l'ennemi. Ce droit du stathouder, connu sous le nom de *règlement* de 1674, très contesté et contraire au texte même de la charte fondamentale des Provinces-Unies, rencontrait de la part des *patriotes* une opposition toujours vive, parfois acharnée. Les états de Gueldre, effrayés par le nombre et le ton des adresses qui leur étaient présentées, supprimèrent la liberté de la presse, et interdirent aux bourgeoisies d'adresser en corps des pétitions au souverain. Cette résolution fut reçue avec indignation. La petite ville d'Elburg alla jusqu'à refuser de la publier; Hattem, une autre bien petite ville, protesta avec éclat contre la nomination comme échevin d'un des gardes du corps du stathouder. La réponse de Guillaume V ne se fit pas longtemps attendre. Dans les premiers jours de septembre 1786, il donna l'ordre aux troupes de châtier les villes rebelles. Elburg et Hattem, occupées par les soldats orangistes, furent aussitôt livrées au pillage. Les états de Hollande, sur la nouvelle de ces événemens, s'adressèrent au stathouder pour lui déclarer que « s'il ne se désistait pas de ses mesures violentes, ils seraient forcés de le suspendre de toutes ses charges. » — « La conduite des états de Hollande me paraît de la plus grande sagesse, » écrivait le 11 septembre M. de Vergennes. Dans la province d'Utrecht comme dans celle de Gueldre, le règlement de 1674 devait servir de prétexte aux premières hostilités. Le 7 août 1786, en présence d'un nombreux concours d'habitans et d'étrangers venus pour assister à un spectacle aussi curieux que nouveau, la bourgeoisie d'Utrecht avait destitué, par une décision solennelle, les conseillers qui s'opposaient à ses revendications, et installé en grande pompe le collège des commissaires destinés à protéger ses intérêts. Les états de la province ne virent pas d'un œil indifférent cette révolution pacifique. « Je crois, écrivait sir James Harris, le 12 septembre, que la conférence entre les états de Gueldre et ceux d'Utrecht se terminera par la résolution d'attaquer sans hésiter la ville d'Utrecht. » En présence des préparatifs belliqueux du stathouder, les états de Hollande ordonnèrent aux troupes entretenues par eux de quitter les autres provinces et de se réunir pour leur propre défense. La Hollande contribuait pour près 60 pour 100 aux dépenses militaires de l'Union. Les états généraux décidèrent qu'elle avait droit à rappeler douze régimens sur son territoire. Le vendredi 22 septembre, les états de Hollande prenaient une mesure plus grave encore en « suspendant provisionnellement M. le prince de Nassau de ses fonctions de capitaine général de la province. » M. de Goertz, ministre extraordinaire de Prusse à La Haye, déclara hautement que la résolution des états était « une insulte faite à son

maître. » Ses émissaires répandaient le bruit « que 100,000 Prussiens étaient prêts à fondre sur la république. » M. de Goertz s'était trop hâté. Frédéric-Guillaume ne voulait pas encore la guerre. A son retour de Silésie, « il réprimanda en termes très raides et sévères son ministre à La Haye d'avoir employé des expressions plus fortes que ses instructions ne l'y autorisaient. » — « Le triomphe du parti français est complet, » déclare à ce moment sir James Harris. La princesse d'Orange seule continuait à croire que son frère lui viendrait en aide. « Elle se dit assurée de son appui quand même cet appui demanderait des mesures violentes, et ne craint pas de déclarer que le temps de faire des sacrifices n'est pas encore venu. »

La cour de France, pas plus que le roi de Prusse, ne désirait la guerre. M. de Vergennes voulut tenter un dernier effort pour pacifier les Provinces-Unies. Un peu inquiet de l'insuffisance du marquis de Vérac, il envoya en mission spéciale à La Haye un des premiers commis de son ministère, M. de Rayneval, vétéran des affaires étrangères et qui devait fonder une famille de diplomates. La tâche de M. de Rayneval n'était pas facile. Il fallait que, sans froisser M. de Vérac, il entrât en relations directes avec les chefs du parti républicain; qu'il se mît en rapport avec le stathouder sans inquiéter les *patriotes*, et qu'il négociât avec M. de Goertz sans éveiller l'attention de sir James Harris. Il fallait surtout qu'il parvînt à assurer l'existence de cette république des Pays-Bas, qui devait, dans la pensée de Vergennes, être les États-Unis d'Europe. Le ministre qui avait soutenu avec fermeté contre la puissance britannique la cause des colonies révoltées voulait, dans l'ancien monde comme dans le nouveau, opposer à l'Angleterre une république riche et prospère, amie de la France et son alliée naturelle. Ce n'était pas là une entreprise sans grandeur, mais il manquait aux Pays-Bas un général Washington.

Sir James Harris n'apprit pas sans inquiétude l'arrivée à La Haye de M. de Rayneval. « Il me semble, écrivait-il à Pitt, que la France fait partout de si formidables enjambées, que son influence devient si grande dans toutes les cours de l'Europe, même dans celles où jusqu'à présent nous avons tout à dire, que *nous ne pouvons être trop actifs dans notre opposition contre elle.* » Pitt répondit à sir James Harris en lui recommandant la prudence. — A Berlin même, l'influence française semblait l'emporter. L'un des conseillers de Frédéric-Guillaume, M. de Finck, affirmait à notre ministre M. d'Esterno « que le roi son maître avait prévenu les désirs de la France. La princesse de Nassau doit savoir qu'il ne marchera pas un régiment, pas même un soldat prussien, pour cette affaire. » — « A La Haye, d'après sir James Harris, le comte de Goertz pliai le genou à la France et se jetait corps perdu aux pieds du sieur

Rayneval. » Il consentait à remettre lui-même à la princesse d'Orange la lettre dans laquelle Rayneval avait tracé les bases d'un accord, et se croyait obligé d'insister sur la nécessité d'une entente. D'après l'agent de M. de Vergennes, la première clause du contrat devait être l'évacuation d'Elburg et d'Hattem par Guillaume V. Le désarmement opéré par les états de Gueldre et d'Utrecht amènerait la Hollande à adopter les mêmes mesures, et la charge de capitaine général pourrait être rendue au prince. La princesse prit lecture de la lettre de Rayneval et conseilla au ministre de Prusse de ne pas la communiquer tout entière à son mari. Malgré cette réserve, malgré les conseils de M. de Goertz, le stathouder parut décidé à ne pas céder. Wilhelmine de Prusse fit savoir à M. de Goertz qu'elle voulait, avant de répondre, connaître l'avis de Frédéric-Guillaume. Il eût mieux valu pour le prince, comme pour la princesse, que la réflexion fût plus longue ou les conseils de Frédéric-Guillaume plus précis. Ils eussent peut-être hésité à envoyer la lettre que la femme du stathouder adressa, le 1er décembre 1786, au comte de Goertz. Malgré des réticences assez maladroites et un assez grand abus des termes de droit, c'était un refus formel de consentir à toute concession avant que la charge de capitaine général eût été rendue au prince. Ai-je besoin de dire la colère, l'indignation même de M. de Rayneval en recevant communication de cette pièce, dont il n'eut connaissance que le 3 janvier? Il écrivait sur l'heure à Vergennes : « Un prince de Nassau, qui a la morgue ou l'imbécillité de faire traiter ses affaires par sa femme, qui se refuse de la manière la plus indécente aux conseils de son beau-frère roi de Prusse, qui rejette les moyens de conciliation que lui a proposés le roi de France, tout cela me semble le comble de la démence. » M. de Vergennes donna l'ordre à Rayneval de quitter La Haye. « Quel que soit l'événement pour le stathouder, et, selon moi, il ne peut être qu'infiniment fâcheux, nous le verrons avec autant de tranquillité que d'indifférence. » Dans une seconde lettre datée du même jour, Vergennes allait jusqu'à dire : « Au surplus, monsieur, avant de quitter la Hollande, vous voudrez bien assurer les patriotes de toute l'estime du roi, des vœux qu'il fait pour que leur cause triomphe, parce qu'il la regarde comme inséparable du bien-être de leur patrie. » Quelques mois auparavant, M. de Vergennes avait déclaré dans une dépêche longuement motivée, que le roi ne pouvait pas et ne devait pas être chef de parti. Les circonstances avaient été plus fortes que la volonté un peu indécise du ministre. Frédéric le Grand écrivait jadis à son frère le prince Henri : « La fortune m'est revenue. Envoyez-moi les meilleurs ciseaux que vous pourrez trouver pour que je lui coupe les ailes. » Les *patriotes* ne surent pas user d'un moyen aussi énergique.

V.

« J'y ai fait l'impossible. » Telle fut la réponse adressée par le roi de Prusse au comte de Finck, qui lui demandait d'envoyer au stathouder des conseils de prudence. Frédéric-Guillaume avait été jusqu'à ajouter de sa propre main au bas d'une dépêche pour M. de Gœrtz : « Si le prince d'Orange continue à suivre la même marche, il se perdra infailliblement. »

Guillaume V n'espérait plus son salut que de la guerre civile. Jamais la république n'avait été plus troublée, et l'écheveau de la constitution n'avait jamais été embrouillé d'une manière plus inextricable. Dans la province de Gueldre, le stathouder, appuyé sur la majorité des états, se trouvait maître presque absolu. Dans la province d'Utrecht, une scission s'était opérée dans les états mêmes. La majorité des membres de la noblesse et du clergé, réunis dans la petite ville d'Amersfoort, rendaient des édits sous la protection des troupes orangistes. Les députés des villes, rejoints bientôt par quelques membres des autres ordres, siégeaient à Utrecht, où les corps de bourgeoisie se préparaient à les défendre. La province de Hollande restait sous la dépendance des *patriotes*, mais la minorité stathoudérienne, trop faible pour agir, était assez forte pour entraver, et retardait tous les préparatifs de résistance. Aux états-généraux, les forces des deux partis se trouvaient presque égales ; la majorité penchait tour à tour dans l'un et l'autre sens, donnant raison un jour aux *patriotes* pour approuver le lendemain le stathouder, et déclarer légales les décisions contradictoires prises par le stathouder ou les *patriotes*.

L'importance prépondérante de la Hollande dans la république n'en rendait pas moins probable le succès des républicains. M. de Vergennes avait le droit d'y croire; il ne vécut pas assez longtemps pour assister à leur défaite.

Le 15 février 1787, les ambassadeurs des Provinces auprès de la cour de France écrivaient à leurs hauts commettans : « Le seigneur comte de Vergennes a vu son état empirer si soudainement, qu'hier au soir vers les trois heures, il a rendu l'esprit, regretté par tous avec raison. Le roi a désigné pour son successeur le comte de Montmorin, ancien ambassadeur près la cour d'Espagne. »

M. de Vergennes n'était pas un grand homme d'état; il manquait de ces dons supérieurs qui placent au premier rang et font les Richelieu ou les Pitt. Il n'avait ni beaucoup de largeur dans les vues, ni beaucoup de hardiesse dans l'exécution; mais ses qualités étaient sérieuses, et l'on ne saurait méconnaître ses services sans injustice. Intelligent, instruit, modéré, il avait un sentiment pro-

fond de la dignité monarchique et savait parler au nom du roi, sans arrogance, comme sans faiblesse. Trop prudent et trop sage pour lancer la France dans les aventures, il ne se fût pas résigné à lui voir jouer le rôle d'un état sans allié et sans influence, et les meilleurs éloges qu'on puisse lui donner se trouvent dans les dépêches des diplomates étrangers.

M. de Montmorin, que la confiance personnelle de Louis XVI avait désigné pour succéder à Vergennes, arrivait au pouvoir dans les meilleures intentions. Les intérêts français étaient particulièrement engagés dans les affaires des Pays-Bas, il résolut de leur consacrer des soins tout spéciaux. Le roi devait soutenir la province de Hollande, son alliée constante et fidèle. C'était en assurant à la Hollande la majorité dans les états-généraux que l'on pouvait servir le plus utilement sa cause : « Vous offrirez aux patriotes votre concours, disait Montmorin à Vérac dans l'une de ses premières dépêches. Le roi vous autorise, monsieur, à faire dans cette voie tout ce qui pourra dépendre de vous. »

Ce n'était plus seulement dans la salle des états-généraux que la lutte était engagée. Guillaume V avait échoué dans un projet de coup d'état contre Amsterdam. Il résolut de s'en venger sur Utrecht. Pour masquer ses intentions, il adressa au greffier des états-généraux une lettre où il protestait de son amour pour la paix. Tous les bruits que l'on faisait courir sur ses préparatifs belliqueux étaient inexacts. « Tout cela était une pure invention, une fausseté insigne; rien n'était vrai. » Le 9 mai 1787, au matin, la nouvelle de la marche en avant des stathoudériens se répandit à Utrecht. Le conseil se rassembla aussitôt et résolut de repousser la force par la force. De tous côtés, les volontaires s'offrirent pour marcher contre l'ennemi. M. d'Averhoult, Français d'origine, l'un des plus jeunes conseillers de la ville, accepta le commandement de ses défenseurs. Le combat ne fut pas de longue durée. Les stathoudériens faiblirent bientôt devant le tir serré de leurs adversaires. Leur retraite se changea en déroute. Officiers et soldats prirent la fuite, laissant de nombreux cadavres, abandonnant armes et bagages. Les bourgeois couchèrent sur le champ de bataille et poursuivirent le lendemain matin un ennemi qui ne se trouva plus.

L'effet produit par ces événemens fut considérable. Les états de Hollande résolurent de se porter au secours d'Utrecht. En envahissant le territoire d'une ville souveraine, le stathouder avait manqué à ses devoirs constitutionnels. Par ce fait, l'acte d'union se trouvait rompu. Le rhingrave de Salm, revenu d'une mission à Versailles, fut dirigé sur Utrecht avec sa légion. Le général van Ryssel, commandant le « cordon militaire » qui défendait la Hollande, reçut l'ordre de marcher en avant.

La cour de France blâma la précipitation des *patriotes :* « Ce n'est pas la cour de Berlin que je calcule, écrivait Rayneval, je calcule la faiblesse, la fragilité des moyens des patriotes. » Pour remédier à la faiblesse de ces moyens, le cabinet français ne reculait pas devant les sacrifices pécuniaires : « Nous regardons la chose comme assez importante pour ne pas craindre de répandre 2 millions, et même le double, si cette somme était nécessaire, » disait M. de Montmorin dans une lettre au chevalier de Bourgoing qu'il venait d'envoyer en Hollande pour aider et contrôler Vérac.

Sir James Harris cependant n'épargnait rien pour décider son gouvernement à combattre la politique française. Le 19 mai, il reçut, sur sa demande, l'autorisation de quitter La Haye pour venir plaider la cause des orangistes auprès du roi son maître. Le 23 mai, après un dîner chez le grand chancelier, sir James Harris fut appelé à défendre ses opinions devant le cabinet britannique. Il les résuma avec habileté. « Le mal est plus grand, le remède moins difficile qu'on ne croit. La France ne s'aventurera pas dans une guerre. Elle n'a ni armée, ni revenu, ni ministère. » Le 26 mai, le roi George III reçut un mémoire par lequel ses ministres lui demandaient « humblement » de venir en aide aux orangistes : « Il serait utile d'avancer dans ce dessein, sous forme de prêt ou autrement, une somme ne dépassant pas 20,000 livres sterling. » George III ne consentit qu'avec peine à cette dernière demande : « Je m'y résigne à regret, après la funeste expérience que j'ai faite du secours donné par moi à la cause des Corses. Le ministère m'avait promis de me restituer les fonds ; il n'en a jamais trouvé le moyen, ce qui m'a donné l'air d'un dissipateur aux yeux du parlement ; mais je me fie en l'honneur de M. Pitt. »

Sir James Harris ne s'arrêta pas à recueillir les lauriers qui lui étaient dus. Le 1er juin, il était de retour à La Haye, rendant le courage aux orangistes, que son départ avait désolés.

Le désordre matériel augmentait tous les jours dans la république. L'esprit d'indiscipline avait atteint les soldats eux-mêmes ; les hommes mécontens de leur chef passaient au service de l'adversaire, et ce double courant de déserteurs ajoutait au trouble général. Le rhingrave apprenait « par hasard, » que trois compagnies du régiment de Stuart s'étaient révoltés. Les canonniers de Gorcum avaient suivi leur exemple et gagné le camp stathoudérien. Quelle pouvait être l'obéissance des soldats, alors que Frédéric de Salm, donnant le premier l'exemple de la révolte, adressait aux compagnies bourgeoises d'Amsterdam d'amers reproches contre les délégués des états? « Si les bourgeois voulaient se rallier sous ses étendards, ils pouvaient être assurés d'un plein triomphe contre leurs ennemis. » A l'extérieur, l'horizon devenait aussi menaçant ; et M. de

Montmorin parlait dans une lettre de « l'humeur exaltée du roi de Prusse. » Un fait semblait certain, quelle que fût l'humeur du roi de Prusse, c'est qu'il fournissait indirectement des secours à son beau-frère. On pouvait remarquer tous les jours, sur la frontière de Gueldre, l'arrivée de paysans prussiens qui venaient demander du service dans l'armée orangiste. Par un effet soudain de la grâce, ces paysans, au bout de quelques heures, prenaient une attitude militaire et connaissaient mieux l'exercice que leurs camarades.

Le moment était venu de prendre des mesures énergiques. Le 7 juin, les députés d'Amsterdam proposèrent aux états de Hollande de sauver la république par une résolution virile. Les états nommeraient une commission de cinq membres pris dans leur sein ; cette commission recevrait les pouvoirs les plus étendus. C'était des dictateurs qu'il s'agissait de créer, mais l'hésitation n'était pas possible. La proposition d'Amsterdam fut adoptée. Le 16 juin, M. de Vérac annonçait à Montmorin la nomination de la commission souveraine. M. Camerling devait y siéger au nom d'Haarlem, M. Block pour Leyde, M. van Toulon pour Gouda, M. van Foreest pour Alkmaar ; Amsterdam avait pour représentant M. Jean de Witt. Ce dernier avait été choisi malgré sa jeunesse (il n'avait pas trente-deux ans). L'on avait pensé, pour remplir ce poste, à M. de Visscher, aussi conseiller de la ville, qui plaisait fort aux démocrates. Le rhingrave de Salm s'indigna de ne pas le voir nommé : « L'exclusion de l'honnête de Visscher de la commission est un fait certain de l'esprit qui y régnera, » écrivait-il. Cette commission n'est autre chose qu'une fabrique du pensionnariat qui a formé violemment le projet de m'exclure de toute sorte d'affaires. Montrez ma lettre à tous nos véritables amis, avertissez-les du danger commun... Je me circonscrirai dans les murs d'Utrecht, j'y périrai. » — Tandis que le rhingrave se vantait fort de ses sentimens démocratiques et de son héroïsme futur, il ne négligeait ses rapports ni avec la cour de Versailles, ni même avec les orangistes. Le voisinage des troupes stathoudériennes lui permettait d'entrer en conférences avec les familiers de Guillaume V. Le comte de Callemberg venait souvent le voir. On assure que le rhingrave lui dit en jour en le congédiant : « Croyez que je n'ai pas tellement le goût du citron que je ne m'accommode très bien aussi de l'orange. » Auprès de M. de Bourgoing il tenait un tout autre langage : « Le seigneur, prince d'Orange, a mis ma tête à prix. Une bande de fripons rôde autour de moi pour m'assassiner ou m'enlever. » « M. de Salm voudrait tout commander, la partie politique comme la militaire, écrivait Bourgoing à Montmorin. Son inquiète activité nous prépare bien des embarras. »

Le premier acte de la commission souveraine des états eût dû

être de révoquer le rhingrave. Elle avait commencé sa tâche ingrate malgré les récriminations de cet officier. Après une réunion à Zwammerdam, elle avait choisi pour sa résidence le château de Woerden. Partout on la reçut avec grand respect. Les étudians de Leyde voulurent se charger du soin de lui former une garde d'honneur. Sous l'impulsion des commissaires, la confiance sembla renaître. Le gouvernement anglais, désormais tout dévoué à la cause orangiste, sentit le besoin de hâter les événemens : « Le moment semble venu où le coup décisif doit être frappé ! » écrivit lord Carmarthen à sir James Harris.

VI.

Le 25 juin, sir James Harris annonçait à la cour de Londres le projet formé par la princesse d'Orange de rentrer à La Haye pour se mettre à la tête du parti : « Si par sa présence la princesse amène les députés à se conduire comme des hommes, je la regarderai comme un ange. » Le 29, le ministre d'Angleterre écrivait sur un ton bien différent : « Les craintes que j'appréhendais ne se sont que trop vérifiées, la princesse d'Orange a été arrêtée, hier, près de Gouda par un détachement de corps francs. » Sir James Harris ne se trompait pas.

Le jeudi 28 juin, Wilhelmine de Prusse avait quitté Nimègue en carrosse, suivie de plusieurs voitures contenant les gens de sa maison. A deux lieues de Schonhoven, une troupe de *corps francs* ou volontaires patriotes parut sur la route. Le lieutenant qui la commandait pria le carrosse de s'arrêter. Ordre avait été donné de ne laisser passer aucun équipage considérable sans en référer à l'autorité supérieure. Il devait prévenir le général van Ryssel et la commission de Woerden. En attendant le retour du courrier, Wilhelmine de Prusse désira se reposer dans une maison. La princesse et les personnes de qualité qui se trouvaient auprès d'elle occupèrent une chambre ; le reste de sa suite fut introduit dans la pièce voisine. L'officier de corps francs crut ne pas devoir se retirer, par politesse. Cependant, la commission de Woerden avait été prévenue. MM. de Witt, Block et van Foreest se rendirent en hâte auprès de la princesse pour lui exprimer leur regret et lui demander un récit de l'aventure. La princesse répondit qu'elle désirait se rendre à La Haye ; elle faisait ce voyage dans les meilleures intentions pour rétablir la concorde, en assurant au prince son époux les privilèges qui lui appartenaient. M. de Witt demande à Son Altesse royale la permission d'observer que, dans l'état d'effervescence et même d'hostilité générale, une telle demande aurait un résultat contraire à celui qu'elle en attendait. Les émeutiers ne

prendraient-ils pas pour excuse la présence de son altesse royale? La commission regrettait de ne pouvoir lui laisser continuer son voyage sans en référer aux états. Son altesse royale était libre de retourner à Nimègue. La princesse déclara qu'elle attendrait la réponse des états. Elle se résolut à passer la nuit à Schonhoven. Une garde d'honneur lui fit escorte : MM. de Witt et van Toulon l'accompagnèrent pour tout lui faciliter. Il était près de minuit quand on atteignit la ville. Wilhelmine de Prusse écrivit sans tarder au greffier des états pour se plaindre du retard apporté à ses projets. Digne dans le ton et modérée dans la forme, sa lettre rendait hommage à la conduite des commissaires : les convenances envers elle avaient été scrupuleusement observées, et particulièrement par M. de Witt, qui avait été l'orateur de la commission.

Le vendredi, à huit heures du matin, les messages de la princesse parvenaient à La Haye. La confusion y était grande parmi les orangistes. Tous ceux qui étaient dans le secret s'étaient rendus, la veille au soir, à la *maison du bois* où devait descendre la princesse. Sir James Harris, obligé de dîner à l'ambassade de France, n'avait pu les accompagner : « Il n'y eut personne dans la société qui ne remarquât le trouble dont il était agité. » En rentrant chez lui, il reçut la nouvelle de l'incident de Schonhoven et s'occupa des mesures à prendre. Tous ses efforts furent inutiles : les amis les plus dévoués semblaient stupéfaits ou terrifiés. Les états de Hollande entrèrent en séance pour avoir connaissance des lettres de la princesse. La discussion ne fut terminée que vers cinq heures de l'après-midi. L'ordre donné par la commission souveraine fut pleinement approuvé.

Le bruit se répandit soudain à La Haye que le rhingrave de Salm marchait sur Schonhoven pour s'emparer de la princesse et la garder comme otage. Sir James Harris pria le baron de Kinckel de se rendre auprès de la princesse pour la supplier de retourner en Gueldre. Wilhelmine de Prusse avait déjà quitté Schonhoven quand M. de Kinckel la rejoignit. En s'approchant de Nimègue, la princesse fut reçue avec enthousiasme aux cris mille fois répétés de : « Vive Orange ! » — « Les patriotes eux-mêmes arboraient les couleurs stathoudériennes. La foule devint presque impénétrable. Le dimanche fut un jour de joie et de dévotion (1). »

Sir James Harris ne partageait pas cette satisfaction. Il ne voyait que les suites immédiates de cette tentative avortée : « Mon cher lord, écrivait-il au marquis de Carmarthen, échec à la reine, et, dans deux coups, échec et mat : voilà, je le crains, l'état de notre jeu ! — L'incident peut être bon, répondit lord Carmarthen : si le

(1) Récit de M. de Kinckel.

roi de Prusse n'est pas le plus vil et le plus misérable des rois, il ressentira cet affront, coûte que coûte ! »

D'après M. de Vérac, les commissaires de Woerden avaient sauvé la république, les patriotes, l'ambassadeur lui-même : « La Haye devait être le théâtre de l'émeute la plus sanglante : soixante-seize maisons avaient été d'abord dévouées au pillage, et, dans la suite, ce nombre avait été porté à trois cents. Celle que j'habite était placée en tête. » Dans sa réponse, datée du 9 juillet, M. de Montmorin blâmait « la grande légèreté de la princesse. Je présume que l'on sera trop sage à Berlin pour approuver sa conduite. » Tel était aussi l'avis du rhingrave : « Je sais à ne pouvoir m'y tromper que la Prusse ne songe nullement à prendre parti dans notre querelle. »

Frédéric-Guillaume « était en partie de plaisir dans une maison de chasse » quand arriva le courrier de Hollande. Ses ministres n'osèrent pas le déranger pour lui envoyer les dépêches. Il rentra en ville le lendemain. Le roi ne témoigna pas grande émotion en apprenant « l'arrestation » de sa sœur. Il avait été prévenu de son projet au moment de la mise à exécution : « Je souhaite que tout cela tourne bien, » avait-il écrit à M. de Hertzberg. Le roi de Prusse était trop occupé à « faire représenter des opéras en l'honneur de Mme sa fille et de Mlle de Voss, sa dame de compagnie » pour se sentir très troublé en apprenant que cela avait mal tourné. M. de Thulemeyer, ministre de Prusse à La Haye, n'en reçut pas moins l'ordre de demander « l'élargissement » de la princesse, qu'on croyait « encore détenue. » Le comte de Goltz eut mission d'obtenir pour ces réclamations l'appui de la cour de Versailles. M. de Finck s'empressa d'instruire de ces décisions M. de Falciola, chargé de France à Berlin en l'absence du comte d'Esterno : « Que dites-vous de l'esclandre des patriotes? L'injure est trop grave pour qu'on ait pu différer d'en demander satisfaction. « Le mémoire envoyé par Frédéric-Guillaume à M. de Goltz contenait un dramatique récit des outrages que sa sœur avait dû subir : » On a mis la princesse dans une auberge, on l'a séparée de sa suite ; on a mis des gardes avec des épées nues devant et même dans sa chambre. Je ne puis regarder cet attentat énorme contre une personne respectable qui me tient de si près que comme un affront personnel fait à moi-même. »

Aux réclamations insolentes du roi de Prusse comme aux reproches hautains du stathouder les états de Hollande ne pouvaient faire qu'une seule réponse : « Tout cela, pour autant que Leurs Nobles et Grandes Puissances en sont informées, s'est passé d'une manière très décente. » Le seul point litigieux qui resta prouvé fut celui-ci : l'officier de corps francs qui avait cru devoir interrompre

le voyage de la princesse était un bon bourgeois, qui ne connaissait guère le monde et pas du tout l'étiquette. Pour honorer la femme du stathouder, la *première citoyenne de la république*, il avait gardé son épée à la main comme il l'eût fait à la parade. Les commissaires de Woerden, dès leur arrivée, avaient fait cesser cette infraction involontaire aux règles de cour. Était-ce un outrage au droit des gens, un affront au roi de Prusse, un véritable *casus belli?* Les *patriotes* ne le croyaient pas, le roi de France ne l'admettait pas. Mais Frédéric-Guillaume ne craignait pas les patriotes et redoutait beaucoup moins la France depuis qu'il connaissait le succès des démarches de sir James Harris. L'incident de Schonhoven lui parut un prétexte utile. Il s'en empara avec colère et le maintint par réflexion. Sur la nouvelle de « l'attentat des commissaires de Woerden, » le roi de Prusse avait donné l'ordre à ceux de ses généraux qui se trouvaient en Westphalie de se tenir prêts à marcher. Sur l'assurance que l'Angleterre irait jusqu'au bout, les ordres de mobilisation furent maintenus. Le 10 juillet, l'armée prussienne était prête à entrer en campagne. Le duc de Brunswick devait la commander.

Tant que durèrent les préparatifs militaires, la cour de Prusse parut disposée à admettre les offres de médiation commune que lui faisait le gouvernement français. Le cabinet de Berlin se montra très touché de cette proposition. « Cela a surpassé leurs espérances, disait Falciola à Montmorin. Ils m'ont fait répéter la lecture jusqu'à trois et quatre fois. » Sir James Harris lui-même crut que la colère du roi de Prusse finissait par s'épuiser et qu'il en viendrait à dire « qu'il ne voulait pas déranger ses propres affaires pour arranger celles d'autrui. » L'événement devait démentir cette assertion.

Le 21 juillet, Falciola écrivait à Montmorin pour lui annoncer la mobilisation des troupes prussiennes. Le chargé d'affaires de France venait d'en recevoir la nouvelle d'un des ministres, du comte de Finck lui-même. La veille encore, M. de Finck avait nié l'existence de tout rassemblement. Falciola ne sut répondre à cette ouverture qu'en insistant sur le caractère pacifique des manœuvres ordonnées par Louis XVI au camp de Givet. « Elles n'ont d'autre objet que l'exercice du soldat. — Il faut toujours dire cela, » répliqua, non sans sourire, M. de Finck.

Le cabinet britannique, entraîné par l'argumentation pressée de sir James Harris, n'avait pas tardé à déclarer à la cour de France tout l'intérêt qu'il prenait à la question hollandaise. Dès le 29 juin, M. Eden, écrivant à Montmorin, lui annonçait que l'escadre anglaise venait de recevoir l'ordre de mettre à la voile. La France n'avait rien à craindre de ces évolutions navales. « Sa Majesté a reçu avec plaisier et confiance l'assurance que vous nous avez donnée, répondit

Montmorin, le 2 juillet, et elle est persuadée que votre cour n'en prendra pas moins, monsieur, dans celle que j'ai ordre de vous donner, que le rassemblement de dix à douze mille hommes que Sa Majesté se propose d'ordonner n'a pour objet que l'instruction des troupes. » Le mois de juillet se passa à échanger d'un ton assez belliqueux des complimens assez pacifiques. Lord Carmarthen voulut arriver à des conclusions plus précises. Dans une très longue dépêche, datée du 27 juillet, il donna l'ordre au duc de Dorset, alors à Paris, de représenter « sur-le-champ » au gouvernement français, « dans les termes les plus amicaux et en même temps les plus énergiques, combien il serait impossible à Sa Majesté de continuer à éviter tout autre préparatif si l'on ne recevait sur-le-champ, de la part de la France, l'assurance qu'elle ne fait dans ses ports aucune espèce de préparatifs, et à un degré quelconque, au-delà de ceux qui se font ordinairement pour l'état de paix. » Le ton de l'Angleterre était trop menaçant pour permettre les illusions.

Le 20 juillet, sir James Harris expédiait un courrier à M. Ewart, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre à Berlin, pour lui apprendre les résolutions définitives de la cour de Londres. L'Angleterre, en cas de guerre, soutiendrait la Prusse jusqu'au bout. Quarante vaisseaux de ligne appuieraient la démonstration du duc de Brunswick. Le 28 juillet, M. Ewart répondait à sir James Harris par l'assurance positive que la Prusse se décidait à marcher. « Votre courrier est arrivé au moment le plus critique, alors qu'une infâme intrigue allait tout incliner à Potsdam en faveur de la France. » Presque au même instant, la princesse d'Orange, mêlée plus que jamais à tous les détails de la politique, écrivait au greffier des états et au principal député de chaque province pour les informer que le ministre de Prusse à La Haye, M. de Thulemeyer, « avait inexactement rapporté les sentimens de son maître, que le roi, son frère, bien loin de vouloir exclure l'Angleterre, désirait ardemment qu'on l'invitât à la médiation. » Dans une note destinée à passer sous les yeux de sir James Harris, elle ajoutait cette phrase significative : « La manière franche et ouverte dont votre cour s'est expliquée à Berlin a produit le plus grand effet, et je ne saurais assez vous en remercier. » Déjà l'on annonçait à Nimègue l'arrivée du duc de Brunswick, qui venait pour s'entendre avec la princesse sur tous les détails de l'expédition militaire. « Le feld-maréchal paraît tranquille, écrivait d'Allemagne Mirabeau; mais c'est le sommeil du lion. » Quant à Guillaume V, l'on ne parlait guère de lui. Il guerroyait contre les états de Hollande. L'on savait seulement que, dans un accès de colère violente, il avait été jusqu'à dire à sa femme : « Je ne suis entouré ici que de traîtres, et vous êtes la première de tous, madame. »

L'accord était complet entre la Prusse et l'Angleterre. Le traité d'alliance offensive et défensive, qui devait être signé au mois d'octobre, était arrêté en principe. Par sa tenace obstination, par sa volonté ferme et raisonnée, par son courage, sir James Harris était parvenu à ses fins. Ce n'est pas le courage, assurément, qui manquait aux négociateurs français. Ils ne savaient, par malheur, ni ce qu'ils voulaient, ni ce qu'ils pouvaient. M. de Loménie de Brienne, nommé contrôleur général et bientôt principal ministre, avait porté dans l'administration des finances, puis dans la politique générale, tout le désordre de sa vie privée. Quand on voulut presser les armemens de Givet, l'on découvrit que les sommes réservées pour cet objet étaient déjà dépensées; les émissaires envoyés par le duc de Brunswick purent revenir en disant que le camp était désert et que l'on y cherchait en vain des soldats français. La cour de France ne se plaignit pas moins des préparatifs militaires faits en Westphalie : « Le roi vous autorise à rappeler l'intérêt que, jusqu'à présent, il n'a cessé de prendre à la prospérité de la monarchie prussienne, écrivait Montmorin à Falciola, et de faire entendre que, si le roi de Prusse ne fait aucun cas de cet intérêt, nous serons forcés, quoique à regret, de changer de conduite et de système. Le roi n'abandonnera jamais la Hollande, dans aucun état de cause, lorsqu'il sera question d'agression étrangère. »

M. de Montmorin ne se flattait déjà plus d'imposer sa manière de voir au gouvernement prussien. « Quelque précipitée et quelque inconsidérée que soit la conduite du roi de Prusse, écrivait-il le 20 août, le roi pense qu'il est d'une nécessité absolue d'en prévenir les effets, sans perdre de temps à discuter si les plaintes de ce monarque sont bien ou mal fondées. » Dans cet état de choses, la cour de France conseillait aux états de Hollande d'autoriser le voyage à La Haye de la princesse d'Orange, et de l'inviter à s'y rendre dès que la sécurité publique le permettrait. Le texte même de la réponse à faire au roi de Prusse était envoyé de Versailles. Le courrier du 20 août apportait à l'ambassadeur de France une nouvelle plus grave que le conseil donné aux états. Le roi avait ordonné son retour en France. « Je ne vous dissimulerai pas qu'il a également résolu que vous ne retourneriez pas à La Haye. Sa Majesté a disposé de l'ambassade de Hollande envers M. le comte de Saint-Priest. » Le coup était dur pour Vérac; il était terrible pour les *patriotes*. Rappeler l'ambassadeur dans ces circonstances, c'était condamner la Hollande et le parti républicain. La cour de France avait enfin compris que l'accord de l'Angleterre et de la Prusse était absolu.

Le 8 septembre, malgré la résistance prolongée d'Amsterdam, les états de Hollande se décidèrent à une dernière démarche pacifique, et adressèrent à la cour de Prusse la réponse rédigée par le cabinet

de Versailles. Le jour même, avant midi, la lettre des états fut communiquée à M. de Thulemeyer, pour être envoyée à Berlin. Un courrier partit le soir pour cette ville. Le 9 septembre, à huit heures du matin, le ministre prussien se rendit chez le grand pensionnaire et lui demanda de convoquer l'assemblée pour le lendemain. La réponse das états n'avait pas paru satisfaisante au roi son maître, qui faisait déposer un ultimatum. Le roi réclamait des excuses nettes, complètes, absolues; la révocation formelle des « résolutions injustes et erronées » prises à l'occasion du voyage de la princesse; le châtiment sur sa réquisition « de tous ceux qui avaient participé aux offenses contre son auguste personne; » l'invitation à son altesse royale de se rendre de suite à La Haye. Ces décisions devaient être prises dans le délai de quatre jours. « Tout le monde paraît persuadé que le mémoire de M. de Thulemeyer a été fabriqué à Clèves entre Mme la princesse et M. le duc de Brunswick, » disait à Montmorin M. Caillard, chargé d'affaires de France en l'absence de l'ambassadeur. « Les grandes inondations peuvent s'effectuer en six heures, à ce que m'ont appris MM. Paulus et de Witt, membres de la commision de Woerden. »

Le 12, les états déclarèrent qu'on ne pouvait entrer en délibération sur la note de M. de Thulemeyer. L'envoi à Berlin de deux députés chargés de conférer avec le roi de Prusse fut résolu. Un dernier espoir semblait réservé aux *patriotes*. La Porte venait de rompre avec la Russie et la guerre se rallumait en Orient. « Voilà une nouvelle série qui s'ouvre dans le Levant, et qui pourra donner à penser à Sa Majesté prussienne, écrivait Montmorin à Bourgoing; nous nous ressouviendrons du fond qu'on peut faire sur elle. » — « L'opinion du roi est que les états de Hollande ont fait tout ce qu'il était possible d'exiger d'eux pour apaiser le roi de Prusse, disait le ministre à Caillard. Si ce prince, au mépris des réflexions les plus sérieuses sur ce qu'il va entreprendre, fait avancer ses troupes pour entrer dans la province de Hollande, Sa Majesté est résolue, comme allié, d'aller au secours de cette province. » Les troupes prussiennes avaient envahi le territoire des Provinces-Unies quand Montmorin écrivait ces lignes. Les pensionnaires venaient de se décider à quitter La Haye, où ils couraient risque d'être massacrés par les orangistes.

VII.

Le 12 septembre, le duc de Brunswick avait donné l'ordre de marche : les troupes prussiennes s'étaient ébranlées; le duc, resté l'un des derniers à Wesel, avait passé le Rhin dans la soirée, sur un pont de bateaux, et s'était avancé sur Clèves. De nombreux

officiers anglais, russes, mecklembourgeois servaient comme volontaires dans son état-major. Les princes régnans de Saxe-Weimar et d'Anhalt avaient obtenu l'autorisation de l'accompagner. Le 13, la province de Gueldre était envahie : l'armée d'occupation se présentait comme amie : elle venait rétablir l'ordre public, sauver les Pays-Bas de l'anarchie, rendre au stathouder les privilèges qui lui appartenaient. La princesse d'Orange, suivie de ses dames d'honneur et de son escorte, s'avançait au-delà de Nimègue pour recevoir ses libérateurs. Les officiers prussiens portaient, par courtoisie, la cocarde orange au chapeau ; ils étaient accueillis par la foule aux cris de : « Vive Orange! » Le vieux chant de Guillaume de Nassau retentissait de toutes parts, le temps était magnifique, la victoire était assurée. L'expédition semblait une partie de plaisir, pour ne pas dire une fête de famille. La journée du 14 fut accordée au repos. Les soldats avaient fait la veille une marche forcée ; ils devaient s'assurer du pain et des fourrages pour trois jours. On venait d'apprendre la nouvelle que la commission de Woerden avait donné l'ordre de rompre toutes les digues, de défoncer tous les chemins : bientôt la Hollande serait sous l'eau.

Quelles mesures, en dehors de l'inondation, la Hollande pouvait-elle opposer aux forces de Frédéric-Guillaume jointes à celles de son beau-frère? Les commissaires de Woerden avaient travaillé sans relâche à développer les moyens de défense, mais la bonne volonté ne supplée pas aux connaissances professionnelles. Il eût fallu remettre la direction de la lutte à un véritable homme de guerre. L'on avait pensé à M. de La Fayette, qu'on eût prié de commander un corps de 20,000 volontaires. Il se voyait déjà « placé à la tête de toutes les forces militaires des provinces républicaines. » L'affaire n'aboutit pas, par suite de « la friponnerie du rhingrave. » A défaut de La Fayette, les commissaires de Woerden demandaient des canonniers à la cour de France. Le maréchal de Ségur, alors ministre de la guerre, était trop grand partisan de l'alliance hollandaise pour se refuser à cette prière. Deux cents canonniers, sans armes et sans uniformes, reçurent l'ordre de se rendre par détachemens en Hollande et de se mettre au service de la commission. MM. de Bellonet et Bosquillon de Frescheville, capitaines en premier au corps royal du génie, partirent en même temps pour La Haye. M. de Ternant, officier général très distingué, se trouvait déjà en Overyssel pour y organiser la résistance.

M. de Ségur et son collègue de la marine, M. de Castries, ne se contentaient pas de ces mesures. Ils désiraient l'intervention active de l'armée française et faisaient préparer des plans de campagne. La difficulté dominante, outre la pénurie du trésor et l'insouciance de M. de Brienne, était la distance. Givet se trouvait à quarante

lieues de la frontière. Dans un mémoire envoyé sur la demande du cabinet français, M. Paulus, l'un des *patriotes* les plus distingués, résumait la marche à suivre. Il fallait envoyer *quanto citius* 20,000 hommes en Hollande par Gorcum. Un second corps, de plus de 20,000 hommes, envahirait la Westphalie, puis reviendrait sur Utrecht, obligeant le duc de Brunswick à diviser ses forces et le plaçant entre trois feux, si l'on comptait la petite armée hollandaise, forte de 10,000 hommes environ. Un troisième corps, de 10 à 12,000 hommes, embarqué à Dunkerque, débarquerait à Helvoet et s'emparerait de cette place et de La Brille. « Si tout cela se fait promptement, la Hollande sera délivrée des troupes prussiennes; si cela ne se fait pas, elle est perdue. » Cela ne devait pas se faire, et la Hollande était perdue. L'influence de M. de Loménie de Brienne l'avait emporté. MM. de Ségur et de Castries se retiraient du ministère, et l'on s'efforçait à Versailles d'oublier les *patriotes*, tout en gardant rancune au roi de Prusse.

Le 21 septembre, M. de Montmorin sonnait le glas funèbre de la cause républicaine dans une lettre à Saint-Priest, que les événemens retenaient à Bruxelles. « Le printemps peut et doit nous donner des forces qui nous manquent quant à présent. L'idée d'une diversion dans les états du roi de Prusse me paraît absolument impraticable. » C'était trop compter sur la bonne volonté du duc de Brunswick que d'attendre le printemps pour rechercher les facultés qui manquaient à la France. La dernière ressource employée par les *patriotes* devait leur faire défaut, comme les secours de leur allié : les digues et les écluses étaient rompues, mais la mer n'avançait pas; elle avait couvert des plaines fertiles, elle ne barrait pas la route à l'invasion. Le duc de Brunswick avait calculé sur les quartiers de la lune la date précise de son entrée en campagne. Si le courrier chargé de porter à Berlin la dernière réponse des états de Hollande avait pu faire en quelques heures une traite qui demandait quelques jours, c'est qu'il fallait profiter des basses marées. Le général de Pfau, qui a donné, en 1791, sur cette tournée des armées prussiennes, un récit très complet et très détaillé, digne d'être comparé aux dernières publications du grand état-major allemand, fait remarquer avec soin cette preuve de la prudence du duc de Brunswick. Il insiste, non sans lourdeur, sur l'exactitude géométrique de ses opérations militaires. Ces éloges sont mérités. Pendant qu'on se livrait au simulacre de négociations pacifiques, le duc de Brunswick combinait tous ses mouvemens avec la précision d'un homme de guerre qui serait mathématicien. Grâce à de nombreux espions partout répandus, grâce surtout aux renseignemens minutieux que pouvaient lui donner la princesse d'Orange et les officiers du stathouder, il réglait dans les moindres détails l'ordre

et la marche de ses troupes, préparait les approvisionnemens, organisait les magasins et les hôpitaux. Envelopper dans un mouvement rapide la province de Hollande et la ville d'Utrecht, leur couper tout secours possible, s'emparer de toutes les places fortes du cordon, réunir contre Amsterdam toutes les troupes envoyées d'abord dans des directions diverses, tel était son projet primitif, tel fut le plan qu'il exécuta. Son armée, divisée en trois corps, s'ébranla comme pour la parade. Elle était forte de 20.000 hommes environ. Le duc s'était réservé le commandement de la première division, avec le général Knobelsdorf sous ses ordres. La seconde colonne avait à sa tête le général Gaudi. Le troisième corps obéissait au général Lottum.

Pour bien comprendre la marche du duc de Brunswick, la rapidité, la sécurité de ses mouvemens, il faut se rappeler que la Hollande, bien que très peuplée, n'occupe qu'une étendue peu considérable ; que toutes les grandes villes, très rapprochées, sont mises en communication par des canaux, par des routes sans nombre : que la distance entre Rotterdam et La Haye n'est que de cinq lieues, qu'elle n'est que de trois lieues entre La Haye et Leyde, de sept lieues entre Leyde et Haarlem, de cinq lieues entre Haarlem et Amsterdam ; qu'entre Utrecht et Amsterdam même, l'on n'a que huit lieues à parcourir.

Le 15 septembre, après un repos d'un jour, l'armée reprit sa marche en avant, les différens corps d'armée se dirigèrent vers les quartiers qui leur étaient assignés. Les soldats avaient une confiance absolue dans leur général, une foi aveugle dans le succès. Le temps, jusqu'alors fort beau, se mit à la pluie ; les routes devinrent plus difficiles ; raison de plus pour terminer rapidement une promenade militaire qui devait donner de la gloire. Le 16 septembre, une nouvelle se répandit qui mit le comble à leur enthousiasme : le rhingrave de Salm avait abandonné, dans la nuit, la ville d'Utrecht, qu'il devait défendre, et semait partout sur sa route le désordre et la confusion. Utrecht était livré à l'anarchie. Les *corps francs* erraient au hasard ; les bourgeois brisaient leurs armes, affolés par la colère et par la crainte ; seuls, quelques officiers français, aidés de miliciens peu nombreux, s'efforçaient d'organiser une résistance inutile. « Le prince d'Orange est entré dans la ville au matin, écrivait sir James Harris. Il s'est emparé le même jour de Montfort et de l'entrée du canal. La province d'Utrecht tout entière est entre ses mains. » Le 18 septembre, M. de Saint-Priest voyait arriver à Anvers un sieur Leclercq, major du régiment du prince de Salm dans l'empire, qui lui annonçait la retraite précipitée du rhingrave : « On a abandonné toute l'artillerie à Woerden. La commission de Leurs Grandes Puissances partait aussi pour

Amsterdam. J'ai appris à Rotterdam que Gorcum était rendu. » A La Haye, on attendait l'arrivée des Prussiens pour le lendemain; la populace parcourait les rues, chamarrée de rubans orange, insultant les passans qui n'arboraient pas ce signe de joie. Le grand-pensionnaire, M. de Bleiswyck, appelait, à sept heures du matin, le chargé d'affaires de France pour s'entendre avec lui; mais son discours « portait sur des principes si contradictoires, » que son interlocuteur l'accusait « de perdre la tête ou de tâcher d'ajuster sa conduite sur les circonstances. »

M. de Bleiswyck n'était pas le seul à perdre la tête, et bien des gens se préparaient à ajuster leur conduite sur les circonstances. L'évacuation soudaine et inattendue d'Utrecht; la fuite du rhingrave; la reddition, au premier feu, de Gorcum, qui, bien défendu, eût pu tenir trois semaines, et qui couvrait la Hollande; des coups si brusques, si répétés, si terribles, avaient troublé toutes les âmes. Amsterdam seul restait debout dans ce désastre. On y préparait tout pour la résistance. Le rhingrave de Salm se présenta devant la ville; on lui en ferma les portes comme à un traître. Il disparut soudain de la scène sans que l'on pût savoir où il avait caché sa honte. Utrecht eût pu résister trois semaines d'après M. de Bellonet, l'un des officiers français envoyés pour le défendre. Le rhingrave l'avait abandonné sans combattre. Revêtu, grâce à ses intrigues, d'un commandement suprême, qu'il feignit de n'accepter qu'à regret, il avait préparé, de longue main, une retraite qui ressemblait trop à une trahison. Dès le mois d'août, le bruit s'était répandu que les commissaires de Woerden, soucieux seulement du sort de la Hollande, avaient envoyé au rhingrave l'ordre formel d'évacuer Utrecht. La commission avait protesté contre ces allégations. Le 13 septembre, le rhingrave lui donna connaissance de la marche en avant de l'armée prussienne. Les circonstances étaient critiques; les communications entre Utrecht et Woerden deviendraient bientôt impossibles, un général en chef ne pouvait attendre sans cesse des instructions qui ne lui parviendraient pas peut-être. Le rhingrave de Salm insista, il parla de se retirer. Les commissaires, vu le danger pressant, lui remirent une sorte de blanc-seing, non daté, qui lui permettrait de se diriger suivant les cas. Le rhingrave n'attendit pas pour s'en servir. Il se retira sans combattre, et sa retraite précipitée se changea bientôt en déroute. « Il est impossible de concevoir et d'exécuter un projet comme notre évacuation d'Utrecht, a dit M. de Frescheville, l'un des officiers envoyés en Hollande; on nous a laissés, nous autres Français, dans la ville sans nous faire marcher et sans relever les postes. »

La joie des stathoudériens n'était pas moins grande que le trouble des patriotes, mais le désordre n'y perdait rien. M. de Valence, l'un

des attachés du comte de Saint-Priest, qui avait pu pénétrer jusqu'à Rotterdam, « rencontrait dans les chemins des troupes de paysans les parcourant avec des fusils et le sabre dans la main, criant sans cesse : « Vive le prince d'Orange ! » Son courrier, en venant de La Haye, voyait beaucoup de maisons pillées et n'arrivait qu'en descendant plusieurs fois de cheval, en buvant avec le peuple et se couvrant de rubans orange. « A Delft, il y avait beaucoup plus de meurtres et de pillage qu'à Rotterdam. » Partout, les clochers, les maisons, les vaisseaux même étaient décorés de pavillons stathoudériens. « Son Altesse le prince d'Orange est entré à La Haye aujourd'hui à deux heures, écrivait sir James Harris le 20 septembre; ses chevaux ont été dételés à un mille de la ville. Il a été traîné par des troupes de bourgeois orangistes. » — « Je ne puis vous exprimer mes sentimens en ce jour, le plus beau certainement que je voie jamais, ajoutait le lendemain sir James Harris. Les acclamations et les bénédictions qui me suivent quand je parais dans les rues, la reconnaissance de la classe supérieure, l'attachement de la garnison, m'ont vraiment accablé. Je ne suis guère versé dans le mode sentimental, mais mes yeux se sont mouillés de pleurs quand j'ai rencontré le prince. » Le jour même de son entrée à La Haye, Guillaume V accordait à l'envoyé de George III une demi-heure d'entretien particulier et lui peignait, dans « les termes les plus énergiques, » sa gratitude envers l'Angleterre. Quant aux affaires de Hollande, Son Altesse trouvait qu'il fallait tirer de la circonstance tout ce qu'elle pouvait donner et obliger Amsterdam à la raison.

La révolution était complète. Comme toute révolution, elle avait ses côtés hideux. Les mauvaises passions de la foule se donnaient libre carrière, on ne cherchait pas à les arrêter. L'armée prussienne continuait sa marche victorieuse à travers le pays, moins brutale dans ses agressions que les stathoudériens soulevés sur son passage. Le duc de Brunswick s'étonnait lui-même de trouver une résistance si faible. En parcourant les murs de Gorcum, il déclarait que la place eût dû tenir pendant longtemps. A Gorcum, comme partout ailleurs, les conseils de régence étaient changés dès l'arrivée des troupes. Les magistrats orangistes prenaient la place des *patriotes* et se hâtaient de modifier leur députation aux états. Cette mesure politique s'exécutait comme un mouvement militaire, elle faisait partie du plan d'invasion. Le 17, Nieupoort et Schonhoven étaient occupés sans combat; les républicains les plus compromis s'étaient retirés, l'on faisait de tous côtés des prisonniers; des détachemens, sans officiers, venaient se jeter sur les avant-gardes prussiennes, qui les désarmaient sans lutte.

La colonne du général Gaudi trouvait les approches de Vianen abandonnées, les routes défoncées et les ponts détruits; le général van Eben, chargé d'enlever la ville, voyait avant d'y arriver le drapeau orange flotter sur les murs de la citadelle. Quelques grenadiers, avec deux pièces de campagne, s'emparaient d'une frégate qui croisait sur le grand canal; le capitaine chargé de la défense cédait sans même tirer un coup de canon: et les soldats, improvisés marins, remplaçaient les matelots hollandais qu'on internait à Vianen. La division du comte Lottum rencontrait plus de difficultés. Parvenue rapidement jusqu'à Amesfoort, elle occupait Soest et Soesdijck. Hilversum, défendu un moment par les *patriotes*, était pris sans grand combat; mais Woerden opposait une résistance plus vive. « Nous avons tellement canonné les Prussiens qu'ils ont disparu au point du jour, » écrivait le 19 septembre au matin, M. de Frescheville à Caillard. Le fort d'Hinderdam ne tombait qu'après un assaut où l'ennemi éprouvait des pertes sérieuses; une partie de la garnison, plutôt que de se rendre, sautait dans les fossés et se retirait à Amsterdam, vainement poursuivie par le vainqueur. Nieuwersluys arrêtait pendant deux jours le comte de Kalkreuth, et M. d'Averhoult, qui commandait la place, obtenait les honneurs de la guerre. Plus l'armée d'invasion s'approchait d'Amsterdam, plus la résistance devenait honorable et sérieuse; mais dans tout le reste de la province, comme en Overyssel, comme en Groningue, les tentatives de courage étaient aussi rares qu'inutiles. Les forteresses ornées des noms les plus barbares abaissaient leurs ponts-levis devant les trompettes du duc de Brunswick.

La conscience des casuistes timides, comme celle des poltrons effarés, devait bientôt se trouver à l'aise. Sur le conseil de sir James Harris, les états de Hollande, incomplets et modifiés, bénissaient la Providence d'avoir rétabli l'ordre troublé. Tout était pour le mieux et le roi de Prusse était un sauveur. Amsterdam seul et les vieux *patriotes* protestaient contre ce concert de louanges. Sir James Harris n'avait garde d'oublier une telle fausse note. Dans une lettre dithyrambique « au duc de Brunswick, libérateur de la nation batave, » il lui demandait d'agir promptement contre la cité rebelle : « Le langage menaçant de la France n'aboutirait à rien. Le roi George faisait accélérer l'équipement d'une flotte très considérable. » Le général Fauweet, envoyé à Berlin, allait « presser la conclusion de la besogne dont il était chargé. » Il s'agissait d'un secours de 35,000 hommes assuré à la Prusse, outre l'appui de la marine britannique. Le duc de Brunswick ne répondit que quelques lignes à sir James Harris. « Il sentait la nécessité de ce qui lui était conseillé et était déterminé à l'essayer. »

Pour enlever au roi Louis XVI et à ses ministres toute Frénière velléité de s'opposer à l'attaque contre Amsterdam, nouveaux états de Hollande donnaient l'ordre aux ambas la deurs des Provinces à Paris de transmettre au ministre de l affaires étrangères un récit des heureux événemens arrivés dans leur patrie. M. de Montmorin, qui, quelques jours auparavant, affirmait à ces mêmes diplomates que le roi trouvait « l'invasion purement contraire à l'équité et soutiendrait la Hollande de toutes ses forces, » recevait une lettre pour lui apprendre que « les difficultés entre cette province et le seigneur prince stathouder héréditaire étaient terminées,.. que l'affaire de la satisfaction était sur le point d'être aplanie avec la cour de Prusse; que, par conséquent, il ne se trouvait plus d'ennemis. Leurs Grandes Puissances ne doutent pas que Sa Majesté ne prenne à l'heureux rétablissement de la tranquillité la part qu'elle a toujours témoigné de prendre à l'apaisement des troubles et à l'avancement de la prospérité de la province. »

Que répondre à ces déclarations aussi polies qu'ironiques? Que répondre également aux émouvantes supplications qu'adressait au roi la ville d'Amsterdam, « cette ville qui ne saurait être indifférente à l'Europe, comme étant le soutien des Provinces-Unies? » La France avait laissé passer toute occasion de venir en aide aux *patriotes*. Les préparatifs tardifs qu'elle faisait pour soutenir son honneur ne pouvaient pas plus sauver Amsterdam que la Hollande. Le 23 septembre, en arrivant à Leymuiden, le duc de Brunswick y trouva deux députations; l'une des états-généraux pour le prier de venir à La Haye recevoir des remercîmens publics; l'autre de la ville d'Amsterdam pour discuter un accord. Le duc reçut d'abord les délégués des états, au-devant desquels il s'avança. Il fit appeler auprès de lui ceux d'Amsterdam. La ville, par une déclaration écrite, se disait prête à accéder aux résolutions des autres cités de la province, telles qu'elles étaient énoncées dans sa missive. Le duc après en avoir pris connaissance, répondit que les conditions proposées par Amsterdam n'étaient pas conformes à celles exigées par son maître et adoptées par les états. Il ne se refusait pas à accorder une trêve au conseil, pour lui permettre d'envoyer une députation auprès de la princesse d'Orange, qui venait d'entrer triomphalement à La Haye, aux acclamations de la populace. Le 28, eut lieu dans la chambre même de la princesse une réunion des principaux chefs orangistes. Le duc de Brunswick arriva sur les dix heures du matin. Il avait été reconnaître les approches d'Amsterdam, s'avançant jusqu'aux pieds des batteries qui défendaient la ville. Les difficultés du siège lui paraissaient grandes. Le temps était menaçant, l'automne commençait. Les inondations avaient

réussi dans la région. D'étroites chaussées très fortifiées et couvertes d'une nombreuse artillerie offraient seules un périlleux passage. Il fallait se hâter pour réussir. — Sir James Harris combattit respectueusement les objections du duc et s'opposa nettement à de plus longues négociations. Il fallait sommer Amsterdam dès que la trêve serait terminée; en cas de refus, l'attaquer sur l'heure. — L'opinion du ministre anglais prévalut encore une fois. Le duc repartit à cinq heures du soir pour exécuter ces instructions.

Amsterdam allait succomber. C'est en vain que le chevalier de Ternant, officier français ausssi brave qu'intelligent, s'efforçait d'organiser la défense. Le courage ne manquait pas, la patience faisait défaut. Le 29 septembre, la députation de la ville allait trouver la princesse d'Orange pour lui soumettre les propositions du conseil; la princesse refusait d'y accéder. Elle congédiait les députés, non sans hauteur, après une vive discussion, et envoyait sur l'heure l'ordre au duc de Brunswick de recommencer l'attaque. Le duc lui-même, auquel les députés demandaient une dernière entrevue, ne consentait à les recevoir que déjà en marche et au milieu de ses officiers assemblés. Il les renvoyait les yeux bandés et sous forte escorte. « Je regarde la trêve comme expirée, dès ce soir, entre les sept et huit heures. Je suis fermement résolu à aller en avant et exécuter mes ordres, à moins que Son Altesse Royale n'intercède pour m'engager à retirer les troupes. »

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, l'armée prussienne se mit en mouvement. Le 1er octobre, au matin, la grande écluse, connue sous le nom de Halfweg, fut attaquée. Située entre le lac d'Haarlem et les étangs formés par l'Y, elle n'offrait qu'un étroit passage et se trouvait l'un des points les plus importans de la défense. Le jour n'était pas levé encore. Les soldats prussiens s'avancèrent en silence, la baïonnette au fusil, pour surprendre les Hollandais. Un coup fut déchargé par mégarde. Les *patriotes* réveillés en sursaut dans le village courent aux armes et commencent à travers les fenêtres un feu nourri contre l'ennemi. Le désordre est au comble. Un canonnier hollandais court pour servir sa pièce et tombe sur les Prussiens, qui l'arrêtent. Il crie : « A l'ennemi! » Son appel est entendu. Le capitaine de Richaud, commandant les artilleurs français, dirige sa batterie contre les assaillans, qui l'attaquent à la baïonnette. Le retranchement est enlevé; le capitaine de Richaud est fait prisonnier après avoir reçu deux blessures. L'assaut de la redoute même d'Halfweg a lieu aussitôt. Elle est emportée presque sans combat. Un détachement prussien l'a tournée avec des barques et s'en empare facilement. Un mouvement offensif des troupes hollandaises est repoussé : 60 dragons de la

légion de Salm tournent pendant l'affaire aux cris de : « Vive Frédéric-Guillaume ! »

Le même jour avait lieu une attaque plus considérable contre la position d'Amstelveen, qui couvrait le centre de la ville. A cinq heures du matin, sur un signal donné par trois coups de canon, les troupes prussiennes se mettaient en marche sous le commandement du duc de Brunswick. Il devait lui-même aborder Amstelveen de front. Une autre division le prendrait sur les derrières : sept batteries placées sur des ponts différens ouvrirent aussitôt un feu nourri auquel les Hollandais répondirent par de nombreuses décharges. Les chasseurs, sur l'ordre du duc, qui, après les avoir suivis, se mettait bientôt à leur tête, se jetaient avec impétuosité sur les palissades des premiers retranchemens, qu'ils emportaient après une courte résistance. Le colonel de Porte, qui défendait Amstelveen, arrêtait leur élan par le tir serré de ses pièces. Le duc de Brunswick fit avancer une batterie pour soutenir l'attaque. Sous sa protection, le village fut emporté ; mais le colonel de Porte tenait toujours, encourageant ses hommes par une bravoure héroïque, empêchant par tous les moyens la marche en avant de son adversaire. Pour réduire l'artillerie ennemie au silence, il avait fait traîner ses canons sur le haut du rempart. Les troupes prussiennes ne reculèrent pas. Pendant cinq heures, elles restèrent en place, fermes et impassibles sous le feu des *patriotes*. Les officiers donnaient l'exemple de l'indifférence. Le prince d'Anhalt ne bougeait pas du point le plus exposé aux balles ; les soldats riaient du danger et voyaient tomber leurs camarades sans sourciller. Un homme a l'œil crevé : il ne se trouble point : « Le mal n'est pas grand, dit-il ; il n'était déjà pas si bon. » Il court faire panser sa blessure et revient prendre son poste. Cependant le duc de Brunswick attendait avec impatience le signal qui devait lui apprendre le succès du mouvement tournant, et n'était pas sans inquiétude sur l'issue de cette manœuvre. La division qui devait l'exécuter avait rencontré, elle aussi, une résistance sérieuse. Les habitans de la région soulevés contre l'envahisseur avaient joint leurs efforts à ceux des *patriotes*. Les Prussiens, plusieurs fois repoussés, avaient éprouvé des pertes sérieuses, mais leurs forces supérieures devaient enfin l'emporter, tous les postes étaient tombés entre leurs mains. Amstelveen était entouré. Le lieutenant-colonel Gordon, officier anglais, qui accompagnait l'expédition, s'élança aussitôt pour en prévenir le duc. Les hommes du colonel de Porte commençaient à faiblir. Il se retira, suivi de ses artilleurs.

Le duc de Brunswick était maître de toute la contrée entre l'Amstel et le lac d'Haarlem ; les principales routes d'Amsterdam

lui étaient ouvertes. L'avant-garde de l'armée prussienne vint camper à Overtom, à 3 kilomètres d'Amsterdam. La victoire était complète. Amsterdam demanda une nouvelle trêve. Les députés vinrent trouver encore le duc de Brunswick. La ville préparait une résolution donnant pleine satisfaction à la princesse. Une suspension d'armes de trois jours fut accordée. Le 1er octobre, à onze heures du soir, le conseil d'Amsterdam fit connaître ses propositions nouvelles. Il refusait encore de reconnaître la légalité des états de Hollande et la validité des mesures prises depuis le début de l'invasion. La conférence se termina sans amener d'accord. Sir James Harris reprit sa tâche belliqueuse. Brunswick reçut une lettre de Berlin pour lui reprocher sa mollesse et sa facilité. Les mauvaises nouvelles accablaient Amsterdam. La réponse négative de la cour de France venait d'arriver. Avant que la trêve fût expirée, une députation se présenta aux états de Hollande pour s'incliner devant leur légalité au nom d'Amsterdam. Toutes les mesures prises depuis l'entrée des Prussiens étaient approuvées sans condition. Une députation de Leurs Grandes Puissances se rendit aussitôt auprès de la princesse. Les états lui exprimaient leurs profonds regrets de ce qui était arrivé. Ils priaient Son Altesse Royale de bien vouloir indiquer les satisfactions qu'elle exigeait. Sir James Harris, appelé par la princesse, lui conseilla des mesures de rigueur. « Il fallait répandre une atmosphère de terreur autour des principaux factieux, » quitte à ne pas abuser des conditions obtenues. La princesse était toute prête à adopter cette opinion. Elle avait fini par croire elle-même aux outrages dont son frère avait su faire un si bon usage. Elle déclara toutefois ne pas exiger la vie des coupables, mais sans prétendre les garantir contre les châtimens qu'ils pourraient mériter d'ailleurs. Elle demandait qu'on les privât de tout emploi, qu'on les proclamât incapables à jamais de servir la république. Sur une nouvelle question des états, elle dressa elle-même la liste des fauteurs et instigateurs de l'attentat commis envers sa personne. Les commissaires de Woerden y occupaient la première place. « MM. Camerling, van Foreest, Jean de Witt, Block et van Toulon, furent proclamés « démis et destitués à jamais de toutes les places de régence et d'administration, comme ils sont démis et destitués par la présente. » Les principaux membres du conseil d'Amsterdam étaient aussi frappés, ainsi que M. de Gyzelaer. « La cour stathoudérienne, d'après Caillard, n'avait pas laissé échapper une si belle occasion d'étendre la proscription aux membres les plus distingués du parti républicain. »

Amsterdam pourtant n'avait pas ouvert encore ses portes. La ville répugnait à se soumettre, et ne voulait pas laisser l'ennemi

pénétrer dans ses murs. L'armée d'invasion l'entourait de toutes parts. Muyden, dernière place restée fidèle à sa cause, venait de se rendre, après une défense honorable. Le 9 octobre, le duc de Brunswick fit établir ses batteries. Le bombardement devait commencer à midi. On lui fit connaître l'accord formé à La Haye, il consentit à attendre. Le 10 au matin, il signa la capitulation, et prit possession dans la soirée de la principale porte d'Amsterdam. Le 12, sur la proposition du conseil renouvelé par les orangistes victorieux, les troupes stathoudériennes entraient dans la ville et désarmaient les *corps francs*. La révolution était terminée.

Quelques jours plus tard, malgré les déclarations formelles de son manifeste au moment de l'entrée en campagne, malgré le texte également net de la capitulation d'Amsterdam, le roi de Prusse annonçait au duc de Brunswick que la cité rebelle devait payer tous les frais de l'expédition. Une telle demande pourrait servir de morale au récit de cette aventure. Elle fut retirée sur le conseil du duc et remplacée par la requête d'une large gratification accordée aux troupes. S'il faut en croire M. de Pfau, elles n'avaient perdu que 211 hommes durant leur promenade militaire. Est-il besoin de dire la joie de Guillaume V et de la princesse, l'enthousiasme des stathoudériens, l'orgueil profond de sir James Harris ?

L'on devine les fêtes données aux vainqueurs de la Hollande. Une médaille frappée en l'honneur du duc de Brunswick lui fut remise par les états. Ses principaux officiers la reçurent. Par décision royale, ils furent autorisés à porter sur leur justaucorps un ruban orange. Les *patriotes*, au contraire, persécutés dans la plupart des villes, fuyaient en grand nombre une patrie où ils ne trouvaient plus la sécurité. La populace déchaînée s'unissait aux soldats prussiens, jusqu'alors retenus par la discipline, pour piller et dévaster les maisons abandonnées. La petite ville de Zierickzée, en Zélande, était aux trois quarts détruite par les bandes ameutées contre elle. A Amsterdam même, les *patriotes* étaient menacés. Les commissaires de Woerden eurent une dernière réunion chez M. de Witt, qui allait partir pour la France. Avant de se séparer, ils attestèrent que toujours ils avaient été d'accord, que toutes leurs résolutions n'avaient été inspirées que par l'amour pour leur malheureux pays. MM. de Capellen, de Pallandt, Bicker, Abbema suivirent l'exemple de M. de Witt. Le nombre des émigrés hollandais, en France, fut si considérable qu'on dut songer à créer des régimens nouveaux pour employer les officiers et les soldats sans ressources. Toutes les classes de la société était représentées parmi les fugitifs. Pour atténuer le déplorable échec de la politique française, l'on accorda des secours aux victimes les plus malheureuses

de cette politique. La liberté religieuse leur fut promise, on parla même de les autoriser à construire des temples. L'on espérait ainsi rappeler dans leur ancienne patrie les descendans des proscrits de l'édit de Nantes. C'était se consoler trop facilement d'une situation très fâcheuse, et ne pas prévoir assez les très graves conséquences d'une conduite hésitante et imprévoyante.

La marche victorieuse et rapide de l'armée prussienne, le siège d'Amsterdam, où, prétendait-on, vingt mille personnes avaient succombé, devaient produire dans l'Europe entière une impression aussi funeste que durable. Le 27 octobre, la cour de Londres faisait remettre à celle de Versailles une déclaration pour l'inviter à la cessation commune des armemens. « Les événemens qui ont eu lieu dans la république des Provinces-Unies ne peuvent plus laisser aucun sujet de discussion, encore moins de contestation entre les deux cours. » La réponse de la France fut catégorique : « L'intention de Sa Majesté n'est pas et n'a jamais été de s'immiscer par la force dans les affaires de la république. Elle ne conserve aucune vue hostile relativement à ce qui s'est passé. » La conséquence de ce langage était facile à prévoir. Le 4 avril 1788, était signée l'alliance offensive et défensive de la Prusse et des Pays-Bas ; le 15 avril de la même année, était conclu un traité presque analogue entre les Pays-Bas et l'Angleterre.

« Nous avons été surpris, écrivait M. de La Fayette à Washington ; le roi de Prusse a été mal dirigé, les Hollandais sont ruinés, et l'Angleterre se trouve la seule puissance qui ait vraiment gagné au marché. » Ni la France, ni l'Angleterre, ni la Prusse n'avaient vraiment gagné au marché. La France devait se ressentir longtemps de l'erreur qu'elle avait commise en laissant s'engager une lutte qu'elle ne voulait ou ne pouvait pas soutenir. La Prusse, trompée par notre apparente faiblesse, allait apprendre, en 1792, que les défilés de l'Argonne s'enlevaient moins facilement que les écluses d'Amsterdam. L'Angleterre elle-même avait-elle suivi une politique sage et prudente en montrant aux soldats prussiens la route à suivre pour occuper en moins de cinq jours la moitié des Pays-Bas ?

Frédéric le Grand, il n'y a guère plus d'un siècle, terminait par ces lignes quelque peu sceptiques son Histoire de la guerre de sept ans : « C'est là le propre de l'esprit humain que les exemples ne corrigent personne ; les sottises des pères sont perdues pour les enfans. Il faut que chaque génération fasse les siennes. » L'avenir prouvera, je l'espère, que Frédéric le Grand s'est trompé.

PIERRE DE WITT.

UN

SIÈCLE DE MUSIQUE FRANÇAISE

L'OPÉRA COMIQUE.

II[1].

D'HEROLD A BIZET.

I.

Le trio des maîtres de l'opéra comique se complète, avec Boïeldieu, par Herold et par Auber. De ces deux derniers, l'un fut un musicien de génie, l'autre, un musicien d'esprit. Tout pour eux fut différent : le talent et la destinée. A l'un la Providence mesura les années et défendit les œuvres nombreuses; à l'autre elle accorda la fécondité d'une vie presque centenaire. Elle avait arraché des mains d'Herold sa lyre toute vibrante; elle laissa le vieil Auber s'endormir doucement sur la sienne.

Herold mourut très jeune, comme devait mourir, près de quarante ans après lui, un musicien de sa race, George Bizet; mais il

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

eut le temps de donner à l'opéra comique sa forme achevée, et d'être le représentant parfait du genre que nous étudions. On a contesté l'originalité d'Herold; on l'a accusé, sinon de copier, au moins de se souvenir. Ce Français, dit-on, était fait d'un Allemand et d'un Italien; sans Weber et sans Rossini il n'y aurait pas d'Herold. Peut-être; mais ce serait une raison de plus d'aimer Weber et Rossini, voilà tout. Sans doute, Herold est romantique, comme Weber; mais, de son temps, qui n'était romantique en France? D'ailleurs, il y aurait entre le romantisme de l'un et celui de l'autre plus d'une nuance à signaler, ne fût-ce qu'à propos du sentiment de la nature. Ce sentiment, que Weber eut au plus haut point, fit défaut à Herold comme à presque tous nos musiciens. La musique française n'a pas eu de paysagiste avant Berlioz et Félicien David.

L'influence de Rossini se fait sentir davantage chez Herold. L'astre du maître italien était si brillant que nul n'échappait à ses reflets. Herold tient de Rossini la prestesse de certains mouvemens : par exemple, dans le trio presque bouffe du premier acte de *Zampa*, dans le premier duo du *Pré aux Clercs* ou dans le trio du second acte. Mais ce sont là des détails; au fond, le génie d'Herold n'est pas essentiellement rossinien; il est plus sobre et plus concis. Herold eut la force et le nerf, mais, sans en abuser jamais. Il resta mesuré, fidèle à la tradition française de la modération et de l'équilibre. Il fut surtout le musicien de la couleur, de cette couleur que nous trouvons chez Grétry le premier, qui s'accuse dans *la Dame blanche*, et prend tout son éclat dans *Zampa* et le *Pré aux Clercs*. En musique même, on peut être coloriste. Auber ne le fut guère, sauf dans certaines pages de *la Muette;* Herold le fut presque toujours.

Zampa et *le Pré aux Clercs* sont les deux œuvres maîtresses d'Herold. On a oublié *les Rosières*, *Lasthénie*, *le Lapin blanc*, même *le Muletier;* à peine se souvient-on de *Marie;* *Zampa* est de 1831; *le Pré aux Clercs*, de 1833. Les deux ouvrages font songer à Prosper Mérimée. Herold et Mérimée, les deux esprits les plus dissemblables, furent rapprochés deux fois par des sujets, sinon par des inspirations analogues. L'idée du *Pré aux Clercs* est empruntée à la *Chronique du règne de Charles IX*, et *Zampa, ou la Fiancée de marbre*, pourrait bien avoir donné à Mérimée l'idée de sa *Vénus d'Ille*. Le romancier et le musicien ne se nuisent pas; chacun a suivi son chemin et fait œuvre personnelle. Si Mérimée trouva dans *Zampa* l'idée de la *Vénus d'Ille*, l'opéra comique d'Herold dut lui paraître un peu mou, un peu lâche. Il en a résumé les effets et condensé l'épouvante. Toute couleur, même celle d'Herold, pâlit devant celle-là. Chez Mérimée, la redoutable fiancée n'est plus de

marbre, mais de bronze, comme ces monstres dont l'ingénieuse cruauté des anciens faisait des engins de supplice. Ce n'est plus une fille de Florence, c'est Vénus elle-même, la Vénus antique, la déesse des étranges et meurtrières amours. Mérimée mêle à cette aventure fantastique un naturel qui en accroît l'horreur. Il nous conte ce drame comme un simple incident de la vie de province. Il ne s'agit pas d'un romanesque brigand de Sicile, d'un corsaire fabuleux, d'un nouveau don Juan, mais tout bonnement d'un jeune homme qui se marie, d'un jeune homme en habit noir comme tous les mariés. Il n'a rien de l'écumeur de mers; il n'a jamais pillé de châteaux, ni trompé de jeunes filles; et, pour une plaisanterie de buveur un peu gai, l'on sait quel est son châtiment; on le devine plutôt, car Mérimée ne s'en explique pas nettement. On entend bien, la nuit, des pas lourds dans la chambre nuptiale; on retrouve bien le marié sans vie, broyé par une étreinte de fer; mais dans le jardin, la statue est à sa place; à peine sa lèvre s'est-elle plissée d'un mauvais sourire. L'équivoque ajoute au malaise que fait éprouver ce conte. On croit, en fermant le livre, entendre le rire de l'auteur, aussi méchant que celui de sa statue.

Herold est moins sec, moins sceptique; il ne reste pas, comme Mérimée, impassible; il entre dans le drame avec intérêt, avec passion.

Boïeldieu n'est pas oublié dans le premier chœur de *Zampa;* dans la ballade fameuse : *D'une haute naissance,* on retrouve sa poésie de ménestrel; la phrase inquiète de Camille est pénétrée de sa mélancolie. Le chœur des jeunes filles s'achève, et la première parole de la fiancée : *Il ne vient pas!* nous émeut d'un soudain pressentiment. La *coda* qui termine l'air, l'entrée d'Alphonse, tout cela sans doute est un peu négligemment imité de Rossini; mais le trio, rossinien, lui aussi, est plein de verve mélodique. Le quatuor qui suit est excellent au double point de vue du drame et de la musique. Rien ne lui manque: ni l'ampleur de l'ensemble, ni la variété des mouvemens, ni la beauté des chants, ni l'intérêt de l'accompagnement. Herold ici donne à l'orchestre le degré d'importance qu'il doit avoir dans une scène de ce genre : au premier *tutti* succède une charmante mélodie de violons; phrase élégante, sur laquelle Zampa et Camille dialoguent aisément. Rien n'est sacrifié dans cette page magistrale : tout a sa place et sa valeur.

Le grand finale du premier acte est un chef-d'œuvre. Ce festin de pirates italiens a l'emportement d'une kermesse flamande : la fougue de Rubens avec la pompe du Véronèse. Quel éclat et quelle chaleur! Quel débordement de passions, d'instincts effrénés! Cependant Herold reste noble, même dans l'ivresse. Les brigands boivent

en gentilshommes; c'est une fête de grands seigneurs plus qu'une orgie de bandits. Zampa lance son couplet bachique d'une voix qui ne tremble pas. Il faut être maître de soi pour lever aussi haut son verre, pour rythmer aussi fièrement un toast magnifique. Il y a quelque chose de Byron dans ce personnage de Zampa et dans ce brindisi de patricien.

Tous les épisodes du finale sont dignes les uns des autres : l'entrée tremblante de Dandolo, l'outrage à la statue, et la bague retenue par le doigt de pierre. Après chaque incident, le thème principal est repris, soit par Zampa seul, soit par le chœur, tantôt hardi et provocant, tantôt alourdi par le progrès de l'ivresse et de la terreur. Zampa commence lui-même à se troubler, et le simple changement du rythme, quelques triolets chancelans suffisent à l'indiquer. N'entrons pas dans le détail, il faudrait tout signaler. Pas plus que la couleur, le dessin ne manque au tableau, compris tout entier dans des lignes harmonieuses, qui l'encadrent sans l'étouffer.

Des deux célèbres finales de *Zampa*, le premier est le meilleur. Le second acte est le moins bon des trois. Il contient pourtant une jolie prière, un grand air de Zampa : *Toi, dont la grâce séduisante*, dont l'allegro est démodé, mais dont la première phrase est belle. Le trio bouffe, analogue à celui de l'acte précédent, ne le vaut pas. Le duo avec Alphonse est médiocre. Ce pauvre Alphonse, d'ailleurs, s'efface à côté de son rival : il n'en a pas l'allure chevaleresque. Mais il soupire au troisième acte une délicieuse barcarolle. Herold a souvent de ces accents plaintifs, sans amertume ni violence. Était-ce instinct secret de sa brève destinée? Était-ce la mort vaguement entrevue? Se disait-il, comme le Socrate du poète :

Je suis un cygne aussi; je meurs! je puis chanter!

Le troisième acte de Zampa s'achève par un duo dramatique. Presque jamais la musique n'avait encore été aussi ardente que dans cette œuvre, moins égale peut-être, mais plus chaude que *le Pré aux clercs*. Plus emporté que Mergy, Zampa sait être aussi tendre. Sa cavatine : *Pourquoi trembler?* est respectueuse et presque craintive comme un premier aveu d'amour. Le beau rôle que ce rôle de ténor! Qu'il a d'éclat et de grâce tout ensemble! Quel relief, et surtout quelle simplicité! Comme cet art est sans détours et sans arrière-pensées!

Deux ans après *Zampa*, fut représenté *le Pré aux Clercs*. Entre le romancier et le musicien les nuances s'accusent de plus en plus. Mérimée donne à son récit la précision, mais un peu la sécheresse d'une gravure. Il a la vision prompte, l'imagination sobre, le trait

incisif, quelque chose enfin de mordant comme la pointe sur le cuivre. On voit chez lui partout la force, sans jamais sentir la tendresse. Son héroïne elle-même, la blanche Diane de Turgis, a plus de sens que de cœur. Elle mêle à son amour presque des raffinemens de courtisane. Elle reçoit son amant dans une retraite galante, dans une alcôve éclairée de bougies roses, où des cassolettes brûlent au pied d'un lit de satin cramoisi. Elle paraît, masquée de velours; elle irrite le désir impatient de Mergy par mille feintes et mille réticences. Le jeune homme finit par douter lui-même s'il est près de Diane, et ce n'est qu'en le voyant hésiter que, brusquement, l'ardente comtesse se livre à lui.

La chaste Isabelle, du *Pré aux Clercs*, n'a pas de ces transports, ni les narines frémissantes de Diane, ni ces yeux dont la pupille se dilatait comme celle des chats, ces yeux dont les regards devenaient de feu.

Moins sensuel que Mérimée, Herold est aussi moins cruel. La scène du repas de Mergy, au premier acte, ne tourne pas aussi mal que la querelle de Vaudreuil et de Rheincy. Le duel final même est moins brutal. Voyant Comminge mort, un des témoins dit aux autres : « Regardez son sourcil et sa joue, la coquille du poignard s'y est imprimée comme un cachet dans de la cire. » De tels détails, froidement jetés, font frissonner. L'œuvre d'Herold est, en général, d'un ton moins cru. Mérimée, peut-être, est plus conforme à la vérité historique, à l'esprit d'une époque où les passions étaient effrénées, l'amour sans retenue et la haine sans merci; mais Herold nous touche davantage. Il nous émeut, et le secret de la beauté artistique est dans l'émotion.

Nous signalions plus haut la mélancolie d'Herold ; bien plus que *Zampa*, *le Pré aux Clercs* est pénétré de cette tristesse attirante. Elle est jetée comme un voile, elle passe comme une ombre sur certaines phrases : le premier chant de l'ouverture, le début du grand air d'Isabelle, l'adorable plainte de la reine : *Je suis prisonnière, loin du beau pays !* Tout le rôle d'Isabelle est empreint de cette grâce attendrie, vague langueur, douce ivresse,

Où la bouche sourit et les yeux vont pleurer !

sentiment indéfinissable qui s'exhale de l'œuvre entière et lui donne un goût particulier, tout différent de la saveur un peu âpre de Mérimée.

Cependant le cœur d'Herold n'a pas égaré son imagination. Il a bien rendu la couleur de l'époque. Dans de moindres proportions, *le Pré aux Clercs* est un tableau d'histoire digne des *Huguenots*,

qu'il a précédés, et comme annoncés : même vérité d'ensemble et de détails ; pas un personnage qui ne porte le cachet du temps. Les rôles secondaires mêmes sont caractérisés. La reine a l'esprit, la malice de *Margot*, comme elle aimait d'être appelée, avec une exquise nuance de rêverie et de douceur. Lorsqu'elle s'explique avec Cantarelli dans le merveilleux trio du second acte, que de verve et d'entrain ! Et quelle tendresse câline avec la « gente Nicette, » sa filleule, dans cette phrase délicieusement modulée : *Sais-tu pas combien je t'aime ?*

Quant à Mergy, c'est le frère aîné de Raoul de Nangis ; il a la même élégance patricienne. Il résume en lui toutes les grâces, toutes les séductions de son époque, ce svelte gentilhomme, auquel ne messied pas un peu de gravité huguenote. Rien n'a vieilli dans ce rôle, pas même le premier air : *O ma tendre amie !* Il débute par un récitatif si dégagé ! le chant qui vient après est si candide, si pur ! Il s'épanouit avec tant de tendresse ! Mergy paraît à peine au second acte ; il n'a que deux phrases à chanter, mais quelles phrases ! De quel ton parle cet ambassadeur de vingt ans ! Avec quelle noblesse il réclame, au nom du roi de Navarre, et sa reine et sa fiancée ! Le récit, en quelques mesures, de son entretien avec Charles IX, mériterait une longue analyse. Vérité dramatique, historique même, tout est réuni dans cette page incomparable. Nul mémoire contemporain ne donne mieux que le second acte du *Pré aux Clercs* l'idée, l'image de la cour à demi française, à demi italienne, des Valois. Quoi de plus gai que la mascarade menée par Cantarelli ? de plus vif que cette intrigue nouée pendant la fête ? Voici Nicette, épeurée, parmi les masques. Soudain les danses s'arrêtent : Mergy prend congé de Marguerite. Le roi ne laisse partir ni la reine de Navarre, ni sa fille d'honneur. Comminge, irrité qu'un autre ose toucher la main d'Isabelle, éclate et s'emporte. Le duo de la provocation, frémissant de colère, s'interrompt à l'entrée de la jeune fille. On l'accueille avec un petit chœur exquis. La reine murmure une phrase pleine de langueur et d'ennui ; mais les danses déjà reprennent plus vives. Galante et batailleuse, raffinée et violente, toute la renaissance française est dans ce tableau.

Au troisième acte, la couleur s'assombrit. Il n'est pas au théâtre d'effet à la fois plus sobre et plus puissant. La nuit descend sur le pré aux Clercs, où les deux rivaux ont pris rendez-vous. Par une inspiration très heureuse, Herold n'a pas mis leur duel sur la scène. Les jeunes gens sortent l'épée nue, et leur absence accroît peut-être l'émotion. Ils sont aux prises, et les soldats du guet, jouant aux dés, s'entendent déjà pour transporter le mort. Là-bas, on danse encore au clair de lune, et rien n'est plus lugubre que ce chœur à

voix basse et ces lointaines ritournelles. Peu à peu le silence se fait : un petit quatuor inquiet le trouble à peine. Les archers continuent de jouer dans l'ombre, et leur refrain s'étouffe de plus en plus. Ils se taisent enfin, et s'en vont. Alors, des grondemens confus de l'orchestre se dégage un profond sanglot. La barque descend au fil de la rivière, portant le cadavre de Comminge. Accompagnée par la mélodie funèbre, elle glisse comme la barque de Dante sur le fleuve sombre et lourd :

Così sen vanno su per l'onda bruna.

Voilà comment il faut employer l'orchestre quand les voix deviennent impuissantes. Voilà comment il faut le faire chanter et gémir.

Trois semaines après la représentation de son chef-d'œuvre, Herold s'éteignait. Hélas ! que de tombeaux où l'on pourrait écrire la question mélancolique du poète :

Quare mors immatura vagatur?

II.

« Herold avait la qualité, disait Auber, moi j'ai la quantité. » Le vieux maître se faisait trop sévère justice. Scudo écrivait en 1857 : « Le jour où l'on examinera avec soin la couronne de roses qui orne les cheveux blancs du dernier des compositeurs français, on pourra y compter bien des feuilles mortes et beaucoup de clinquant. » On l'a examinée depuis, cette couronne d'un compositeur qui ne fut pas heureusement le dernier des nôtres ; et, dans un discours qui fit du bruit, un penseur et un écrivain de premier ordre, un homme de goût, un ministre d'alors (il y a longtemps de cela), disait d'Auber : « Lisez-le d'un bout à l'autre ; suivez son histoire depuis le commencement ; son nom est facilité. Tout lui a réussi dans l'art et dans la vie. Les moins musiciens le comprenaient et l'aimaient à première vue, et l'on sentait que ses airs lui venaient tout seuls et ne lui coûtaient aucun effort. Il y a plus de travail dans la plus courte scène des *Huguenots* que dans toute *la Muette*, qui pourtant est un chef-d'œuvre. Oui, cet homme a produit plus que personne, et il est certain qu'il n'a jamais travaillé. On a dit qu'il était ignorant ; pas du tout, mais il fallait qu'il sût sans avoir appris, car Auber prenant de la peine est aussi impossible à imaginer qu'Auber faisant de la musique grossière ou de la musique ennuyeuse. C'est une exception magnifique... » Et M. Jules

Simon ajoutait : « dont la place n'a jamais été ici. » *Ici*, c'était le Conservatoire, et le ministre avait, disait-on, mauvaise grâce à mal parler, devant des élèves, de leur maître à peine enseveli.

Mal parler ! M. Jules Simon parlait-il si mal d'Auber ? Mal à propos, tout au plus. Il ne l'aurait pas nommé directeur du Conservatoire ; cela n'était peut-être pas bon à dire au Conservatoire même, mais le reste était excellent à dire partout. « Son nom est facilité. » Ce fut bien, en effet, la qualité maîtresse et le défaut capital d'Auber ; la facilité le perdit parfois et le sauva toujours. Par l'abondance, par l'intarissable épanchement de sa mélodie, il fut, en effet, une exception magnifique. A quatre-vingt-six ans, il composait un opéra comique intitulé : *le Premier Jour de bonheur!* Ce titre seul, à cet âge, ne fait-il pas sourire? Il souriait lui-même, l'aimable vieillard ; il rendait à la vie tous les sourires qu'elle avait eus pour lui.

Cette bonhomie spirituelle désarme qui voudrait devenir sévère ; cette inspiration souvent médiocre, jamais absente, étonne par le fait seul de sa continuité. Elle étonne, quitte à finir par lasser, par agacer même. Auber a semé partout des fleurs, mais trop souvent des fleurs artificielles. Ses mélodies jaillissent comme d'ingénieuses petites fontaines ; il leur manque la profondeur et le mystère des sources. Sans demander l'effort et le labeur au génie, sans mesurer le mérite à la peine, on peut exiger de l'art le sérieux et la conviction. Tous deux ont fait maintes fois défaut à Auber. Pendant quarante ans, il a gaspillé les couplets, les refrains, les barcarolles, les sérénades qu'il entendait fredonner dans sa tête ; il ne se recueillit jamais pour écouter une grande voix chanter au fond de son âme.

Elle est perdue, l'émotion des Monsigny, des Grétry, des Boïeldieu. Après Herold, le musicien romantique, Auber, « le père Auber, » le musicien bourgeois. Bourgeois ! il l'était tant, qu'à lui donner encore ce nom on le mérite presque soi-même. Il est banal de lui reprocher sa banalité. Nous ne disons pas sa trivialité, car, M. Jules Simon a raison, Auber n'est pas trivial. Henri Heine écrivit méchamment de Scribe et d'Auber, du poète et du musicien : « Tous deux ont de l'esprit, de la grâce, du sentiment, même de la passion ; il ne manque à l'un que la poésie, à l'autre que la musique. » Il y eut entre ces deux natures une affinité singulière, une rare faculté d'association, presque d'assimilation. Pour bien des gens, l'opéra comique est resté un composé de Scribe et d'Auber, comme l'eau, d'oxygène et d'hydrogène : il n'y a pas mélange, mais combinaison ; si parfaite, que les paroles parfois pourraient être d'Auber, et la musique, de Scribe. Avec Boïeldieu, le Boïeldieu de

la Dame blanche, l'ingénieux librettiste s'attendrit un peu ; aidé de Walter Scott, il atteignit à la poésie. Avec Meyerbeer, il s'ennoblit et s'éleva jusqu'au drame historique. Avec Auber, il put demeurer lui-même ; Auber le prit tel qu'il était, et s'en accommoda. A l'exemple de son librettiste, le musicien ne força point son talent, et fit tout avec grâce.

Au moins ne fit-il rien sans quelque grâce. Dans la plus pâle de ses partitions, brillent toujours quelques points lumineux : le chœur des voleurs déguisés en moines, au premier acte des *Diamans de la couronne*, le chœur des ouvriers au début de *la Fiancée ;* au premier acte du *Philtre*, le chœur étincelant des paysannes agaçant le beau Guillaume, et le duo délicieux que chante Guillaume avec Térézine. Mais que de négligences, que de faiblesses au cours de ces ouvrages ! Que de ritournelles bonnes à faire danser les chiens ou courir les chevaux !

Parfois on se laisse prendre au titre seul des opéras comiques d'Auber ; ils ont toujours, sinon quelque chose de rare, au moins quelque chose d'élégant et de gracieux : *la Fiancée*, *les Diamans de la couronne*, *Rêve d'amour*, *le Premier Jour de bonheur !* Étiquettes mensongères ! Le nom seul a de la poésie. La poésie fut ce qui manqua le plus à Auber. Où l'eût-il trouvée ? Il ignora toujours la nature, la douleur et la passion. Cette vie presque centenaire fut toute superficielle. Certes, Auber a personnifié quelques-unes de nos grâces et de nos séductions françaises : la clarté, l'esprit, la facilité ; mais il ne faut pas faire de lui le représentant de notre âme nationale. Elle a des profondeurs où jamais Auber n'est descendu, des mystères qu'il n'a pas entrevus. Il n'a rien dit des choses qui ne s'oublient pas. Il n'a rien soupçonné des vérités éternelles, ni des éternelles beautés.

A notre gré, les trois meilleurs opéras comiques d'Auber sont : *Fra Diavolo*, *Haydée* et *le Domino noir*, son chef-d'œuvre.

Fra Diavolo fut donné en 1830, un an avant *Zampa*. C'est aussi une histoire de brigands, mais tout autrement traitée. Auber se souciait peu du romantisme et des héros byroniens, des statues vengeresses et du feu céleste. Son *Fra Diavolo* n'a pas l'allure de *Zampa*. Il y a de l'un à l'autre la différence du brigand au voleur, de l'amour à la galanterie ; de l'œuvre ardente, et parfois presque héroïque, à la comédie musicale. A peine le héros élève-t-il le ton au début du troisième acte, dans la première phrase d'un air qui n'est pas sans noblesse : *Je vois marcher sous ma bannière*. Partout ailleurs il n'est qu'élégant et spirituel. Le critique allemand que nous citons volontiers à propos de notre musique française, M. Hanslick, est plus que bienveillant pour *Fra Diavolo :* « L'excellent livret de

Scribe, dit-il, où le romantisme de la vie des brigands se mêle au plus fin comique, où pour la première fois apparaît, dans un opéra, une nouvelle figure, celle de l'Anglais voyageur, ce livret a trouvé dans la musique d'Auber la plus heureuse illustration. » — Nous n'apercevons guère, dans *Fra Diavolo*, la couleur romantique. — Avec plus de raison, M. Hanslick loue Auber d'avoir évité l'exagération. Auber traitait de petits sujets, que parfois il rapetissait encore, mais sans jamais enfler la voix. Il ressemblait moins à l'oiseau des bois qu'à l'oiseau de Paris qui siffle en cage. Elles étaient bien faites pour son cher Paris, les mélodies d'Auber. Elles en avaient la grâce chantante, et même dansante. Parmi de mauvaises choses, *Fra Diavolo* en renferme de fort jolies : les couplets d'entrée de milady, le délicieux quintette du premier acte et le duo qui suit; au second acte, un petit trio exquis : *Allons, milord, allons dormir !* et la scène du coucher de Zerline ; au troisième acte, le chœur de Pâques fleuries et le carillon.

Haydée (1847) est une œuvre plus dramatique que *Fra Diavolo*; mais sans plus de couleur locale. Pas une fois cet opéra vénitien ne fait songer à Véronèse. Auber ne s'occupait guère des magnificences de la ville des doges. La brise des lagunes ne souffle pas dans les voiles de son vaisseau. On ne sent dans sa musique ni la fraîcheur, ni le balancement des vagues. A la fin du second acte, Venise apparaît à l'horizon. Le soir, la ville luit comme une améthyste, et l'Adriatique, où se mirent les coupoles d'étain et les clochers de briques roses, baise les pieds de marbre de sa fille bien-aimée. Auber n'a pas rendu ces splendeurs ; il ne les avait pas vues et ne les a pas devinées. A Venise sortant des flots il a consacré une petite valse, et voilà tout.

Heureusement il a pris ses personnages plus au sérieux que leur patrie. Ce n'est pas que « l'infernal Malipieri » soit beaucoup plus qu'un traître de mélodrame : toute la partie guerrière de l'ouvrage est vulgaire et presque ridicule; mais le rôle de Lorédan n'est pas sans noblesse. Le style d'Auber a été rarement aussi relevé que dans la scène finale du premier acte. Il y a là des accens pathétiques, des dissonances hardies et heureuses. L'air : *Ah! que Venise est belle !* est plus qu'une barcarolle ordinaire ; il sent le grand seigneur et les fêtes patriciennes. Tout ce songe est bien traité, sans faiblesse ni banalité. La déclamation en est dramatique ; la phrase principale revient toujours plus sonore, plus puissante : c'est une belle page. D'autres l'entourent qui sont charmantes ; par exemple le nocturne : *C'est la fête au Lido*, où deux voix de femmes s'enroulent autour d'un accompagnement gracieux. Citons encore, au début du premier acte, la phrase exquise de Lorédan à Rafaela, pé-

nétrée d'une tendresse trop rare chez Auber; enfin, quelques inspirations puissantes : le beau duo des deux hommes au second acte et l'ensemble dramatique : *Souvenir qui me tue!* où se trouve comme un pressentiment de Verdi.

Dans la longue carrière d'Auber, il est difficile de marquer des étapes successives. Ce talent instinctif, instantané, ne connut ni le développement ni le progrès; il fut presque immédiatement tout ce qu'il devait jamais être. Les œuvres d'Auber, rarement toutes bonnes ou toutes mauvaises, le plus souvent mêlées de bien et de mal, sont répandues comme à l'aventure le long de son chemin. Il faut glaner un peu au hasard ainsi qu'il a semé lui-même, sauter de *Fra Diavolo* à *Haydée*, quitte à revenir au *Domino noir*.

Le Domino noir (1837) est l'œuvre la plus caractéristique d'Auber, et la plus achevée; le type de l'opéra comique tel qu'il le comprit et qu'il le fit longtemps aimer. Type nouveau, que le spirituel musicien a véritablement créé, et qui reste son titre à la faveur des esprits aimables, sensibles à la gaîté et au sourire. *Indulgere genio*, disaient les anciens; ce pourrait être la devise d'Auber. Il eut au plus haut point la souplesse et la condescendance de l'esprit. Il n'était pas fait pour les hautes cimes : de bonne grâce, sans faux orgueil ni fausse modestie, il se tint à mi-côte. Il fit de petites choses avec un très grand talent. La muse ne lui parlait pas un langage austère; il causait avec elle familièrement, en camarade. Il fit un peu de la musique la servante de la comédie, mais une servante accorte, vive et pimpante soubrette comme l'Inésille du *Domino noir*.

Le Domino noir eut un immense succès et reste encore aujourd'hui l'un des opéras comiques les plus agréables; brillante et coquette partition, chef-d'œuvre d'un genre secondaire, mais chef-d'œuvre. Ce genre de l'opéra comique a plus d'une séduction; chacun peut s'en amuser ou s'en émouvoir. Quelle souplesse a notre imagination française, qui crée tour à tour *la Dame blanche* et le *Domino noir!* Tâchons de comprendre et d'aimer toutes les manifestations de notre génie; concilions les œuvres diverses au lieu de les opposer; ne brisons aucune des cordes de la lyre. L'esprit d'Auber ne saurait nuire à l'âme de Boïeldieu. *La Dame blanche*, c'est le mystère; *le Domino noir*, c'est l'intrigue; le masque rieur d'Angèle au lieu du chaste voile d'Anna.

Les trois actes du *Domino noir* sont écrits avec une verve intarissable. Elle éclate déjà dans l'ouverture, rythmée en boléro comme plusieurs morceaux de la partition. Auber, qui ne cherchait pas bien loin la couleur espagnole, l'a parfois très heureusement trouvée. La mesure vive à trois temps revient souvent dans *le Domino noir*

et lui donne la prestesse et la légèreté. Quelle folle équipée que celle des deux novices! Comme Auber a sauvé de la vulgarité cette aventure de carnaval, ce bal masqué, ce souper de garçons, et ce tableau, finement satirique, d'un couvent de religieuses! Il s'est gardé, comme il le fallait dans une œuvre aussi mince, de la lourdeur et de la caricature; il a glissé, sans insistance, sur le babil des nonnes, sur leur onction dévote, sur mille détails qu'il était spirituel d'indiquer seulement. Son tact exquis l'a préservé aussi d'un sentimentalisme fade. L'amour, la passion seraient ici de bien grands mots : Horace est plutôt galant et Angèle coquette! Une fois seulement leur voix s'émeut et le cœur leur bat : dans le touchant cantique du troisième acte. Cette justesse du sentiment et du ton donne au *Domino noir* un charme particulier. Il faut y ajouter l'attrait d'une facture musicale toujours ingénieuse, toujours coquette, d'un orchestre varié, pimpant comme les mélodies qu'il accompagne; un soin, assez rare chez Auber, des détails, des rôles secondaires, tels que ceux de la dame Jacinthe et de Pérez, le portier du couvent.

En se reconnaissant la quantité seulement, Auber était décidément un peu sévère pour lui-même : une fois au moins il eut la qualité.

III.

C'est après Auber qu'il faut dire quelques mots d'Adolphe Adam. Musicien moins consommé qu'Auber, il eut un peu les mêmes qualités et les mêmes défauts : peu d'idéal, mais beaucoup d'idées. Lui non plus ne fut pas un poète. Sa musique aime la comédie et l'intrigue; elle s'y joue avec aisance. Elle glisse à la surface et ne pénètre pas. Jamais prétentieuse, rarement ennuyeuse, souvent agréable, elle a de l'esprit, mais pas d'âme. Quoique disciple de Boïeldieu, l'un des plus émus de nos maîtres, Adam, comme Auber, semble fuir l'émotion.

Ses œuvres les plus populaires ne sont pas les meilleures : le fameux *Postillon de Longjumeau*, malgré de bonnes pages, comme le finale du premier acte, où se trouve même un soupçon de fugue; *le Chalet* surtout, pauvre et vulgaire, ne valent ni *le Toréador*, ni *Si j'étais roi*, ni *Giralda*. Ces trois opéras comiques sont aimables et mélodieux, écrits avec élégance et facilité, menés avec la prestesse d'opérettes de bonne compagnie. Dans les deux derniers même, on trouve parfois quelque tendresse et comme un vague écho de Boïeldieu.

Amoureux d'une princesse qu'il a sauvée des eaux, vêtue, comme on disait alors, « de sa seule robe d'innocence, » le pêcheur Zéphoris, au premier acte de *Si j'étais roi*, chante un ou deux airs qui ne manquent pas de sentiment. Au second acte, un petit duo, par sa coupe et son rythme, rappelle un peu certain duo bachique de *l'Enlèvement au sérail*. Plus d'une page a de la gaîté; d'autres ont presque de la distinction.

Giralda vaut mieux encore, avec son entrain, son mouvement scénique et son style dégagé. A l'imbroglio de *la Nouvelle Psyché* convenait bien cette musique légère et court-vêtue : romances un peu fades, mais bien tournées, qu'Adam fait soupirer à des princes galans; gentils couplets, comme ceux que Ginès, au premier acte, adresse à son habit, « son bel habit de mariage, » airs de bravoure et finales vocalisés. Tout cela n'est pas bien méchant, mais n'est pas bien mauvais non plus. Quelquefois même c'est charmant, témoin certain chœur du premier acte. Giralda croit épouser Ginès, qu'elle n'aime pas, et dont Manoël, qu'elle aime, a pris à son insu la place. Le cortège passe, suivant la fiancée pensive, et la marche nuptiale exprime finement la mélancolie résignée de cette pauvre petite noce sans amour. Comme Auber, Adam pouvait être un délicat.

La place d'honneur, au foyer de l'Opéra-Comique, est occupée encore aujourd'hui par le buste d'un maître qui n'est plus le dieu du temple : Halévy. Il le fut, disent nos pères, à l'époque des *Mousquetaires de la reine*, du *Val d'Andorre :* deux pauvres œuvres pourtant. La vulgarité gâte tout en elles : les idées, le style et le rythme lui-même : témoin les couplets du vieux chevrier dans *le Val d'Andorre*, ou le grand air d'Olivier au premier acte des *Mousquetaires*. Le jeune gentilhomme célèbre les plaisirs de la chasse du roi; mais dans quel style poétique et musical! Il ne nous épargne aucun épisode : il faut, bon gré mal gré, suivre la meute. C'est la musique descriptive, qui fut un temps fort goûtée. On chantait ainsi les voyages au début des *Diamans de la couronne*, et les combats dans *la Dame blanche*. Les demoiselles, les Berthe de Simiane et les Athénaïs de Solange avaient aussi leurs grands airs, de coupe classique. Rien de plus froid, de plus ennuyeux que cette rhétorique musicale. Pour rendre tolérables les confidences des jeunes princesses aux bocages, il faut le génie d'un Rossini et la beauté, pour ainsi dire plastique, d'un air comme *Sombres forêts!* Halévy trouva trop rarement le secret de cette beauté.

Tout est formule dans *les Mousquetaires* et *le Val d'Andorre*.

Rien que fade galanterie ou sentimentalisme larmoyant; aucun naturel, aucune originalité, nulle émotion, nul esprit.

Une fois cependant, à l'Opéra-Comique, Halévy eut tout cela : *l'Éclair* est presque un chef-d'œuvre. Ce petit opéra comique à quatre personnages, sans un seul chœur, pourrait se jouer entre deux paravens : c'est du théâtre intime, presque de la musique de chambre; charmante exception dans l'œuvre un peu emphatique d'Halévy, véritable éclair, lumineux et court.

Cependant, malgré ses grâces, et par quelques-unes de ses grâces même, *l'Éclair*, qui fut joué en 1835, porte bien le cachet un peu vieillot de son temps, comme certaines toiles de M. Ingres. Aujourd'hui, cette musique et cette peinture semblent un peu passées : leurs ajustemens ne sont plus de mode. Les rondos de la sémillante Mme Darbel, la mélancolie de la sensible Henriette interrogeant, le soir, sa « lyre d'Éole, » tout cela fait sourire comme des parures d'aïeule. Nous parlions tout à l'heure de grands airs, c'est peut-être dans *l'Éclair* que se trouve le plus grand de tous, le type de la romance pour ainsi dire professionnelle. Toute une vie d'officier de marine y est détaillée : *Partons, la mer est belle!* Voici le départ du mousse, puis la rencontre d'un vaisseau ennemi; préparatifs de combat : prière, lointain adieu à la patrie, à la mère, à la fiancée. La bataille s'engage; musique imitative : partout le feu, la mort; héroïsme du jeune homme. Enfin, la victoire est certaine; les amis se retrouvent et s'embrassent, la fumée se dissipe, et, sur l'océan apaisé, la corvette, à pleines voiles, reprend sa course, et le ténor, à pleine voix, son refrain : *Partons, la mer est belle!*

Mais, ces critiques faites, il faut louer dans *l'Éclair* la tenue générale de l'œuvre et reconnaître la singulière séduction de ce quatuor en trois actes. La scène se passe dans un cottage voisin de Boston, et l'on sent bien dans cette musique le charme familier du *home*, de la petite maison anglaise, proprette et fleurie. C'est un aimable *boy* que George, ce Chérubin à peine échappé d'Oxford, amoureux de ses deux petites cousines. Ses premiers couplets : *J'arrive, j'arrive auprès de vous, mes belles!* sont la perle de la partition. Ils ont une grâce juvénile et comme un parfum de *flirt* enfantin. Halévy ne donna jamais à sa mélodie un tour aussi distingué. Citons encore le trio pimpant qui vient après; l'air pathétique de Lionel : *Adieu clarté, douce lumière;* le duo de la leçon de chant, plein de sentiment et d'esprit; la romance de Lionel : *Quand de la nuit l'épais nuage*, dont on a malheureusement abusé, et le quatuor du dernier acte, prestement dialogué. Toutes proportions gardées entre les œuvres et les hommes, comme l'auteur de

Guillaume Tell, l'auteur de *la Juive* a fait aussi son *Barbier de Séville*.

Le maître par excellence de l'opéra, Meyerbeer, ne fut pas un des maîtres de l'opéra comique. *L'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel* viennent loin après la glorieuse tétralogie de *Robert*, des *Huguenots*, du *Prophète* et de *l'Africaine*.

Qu'est-ce que *le Pardon de Ploërmel?* Une banale histoire sans drame ni passion : l'histoire d'un gars chercheur de trésors, d'un berger peureux et d'une pauvre folle. Il n'y a pas même ici la poésie d'un conte ou d'une légende locale. Le seul personnage original est la chèvre, et l'intérêt qu'elle excite est un peu puéril. Sa chèvre et son ombre, voilà tout ce dont s'inquiète Dinorah : elle endort l'une et joue avec l'autre. Aussi bien les folles sont presque toujours ennuyeuses, même au théâtre, et surtout en musique. Shakspeare seul a su parer de toutes les fleurs des eaux la blonde tête égarée d'Ophélie, tête charmante que M. Ambroise Thomas n'a pas découronnée. Le touchant Dalayrac avait aussi fait, de la folie de sa Nina, une rêverie mélancolique. Mais Dinorah du *Pardon*, Lucie, Catherine, au troisième acte de *l'Étoile du Nord*, sont des folles déplaisantes : des folles qui bavardent, folles à vocalises, avec échos dans la coulisse ou réponses à l'orchestre, notes piquées, valses chantées et dansées à la fois; folles artificielles, qui n'ont que l'extravagance, et non l'étrange et parfois profonde poésie des âmes troublées.

Dinorah semble aussi peu maîtresse de sa voix que de sa raison : gammes, trilles, fioritures lui échappent comme à un automate qui se dérange. Après ses duos avec Corentin, même après la valse de l'Ombre, dont la facture est cependant merveilleuse, on reste moins charmé qu'ébloui. Ce rôle est de pure virtuosité, étincelant et froid comme une fusée.

Le rôle d'Hoël n'a pas cette légèreté : il est emphatique et lourd. Et puis, dans *le Pardon*, tout vise trop à la grandeur : grand air, grand trio, grand duo bouffe. Tout veut être grand, et souvent n'est que gros : grosse gaîté, la gaîté de Corentin. Boïeldieu, dans *la Dame blanche*, Herold, dans *Zampa*, nous ont montré des poltrons autrement comiques. Gros effets d'orchestre dans cette partition, que l'on souhaiterait plus délicate. Fallait-il tant d'effort pour esquisser en musique un coin de lande bretonne, pour mettre dans des chansons de chasseur ou de faneur le parfum de la bruyère et des foins? Même la dernière scène de l'œuvre, la seule qui soit vraiment belle, est un peu trop vaste. Elle eût été plus belle ailleurs, où elle eût été plus vaste encore. Ailleurs, Meyerbeer eût donné des proportions gigantesques à ce défilé nuptial. Il eût fait

plus puissante et plus obstinée la litanie de ses pèlerins et les réponses du peuple agenouillé le long des chemins. Glorieuse procession de printemps, qu'il eût fallu prolonger à travers des campagnes infinies, comme le pèlerinage de *Tannhaüser!* Sans doute, tel qu'il est dans *le Pardon*, l'effet est déjà considérable; justement il ne l'est que trop. Le musicien a tant grossi ses personnages qu'ils étouffent dans leur cadre. Sans revenir aux petites marches villageoises du *Déserteur*, on pouvait trouver en musique la vraie note paysanne, celle de George Sand, par exemple, dans ses romans champêtres. On pouvait faire un tableau de noce bretonne plus modeste, mais plus touchant, quelque chose comme le convoi de Louise, une fille de Bretagne aussi :

Quand Louise mourut dans sa quinzième année,
. . . . . .
Ce n'étaient que parfums et concerts infinis,
Tous les oiseaux chantaient sur le bord de leurs nids (1).

Comme *le Pardon de Ploërmel*, un peu d'exagération et d'emphase gâte certaines parties de *l'Étoile du Nord*. Le librettiste de *Robert*, des *Huguenots*, du *Prophète*, a fini par le plus pauvre des imbroglios. Quel opéra comique, cette lourde machine, où rien n'est comique, sauf le style de M. Scribe! Jamais, fût-ce dans certains récits de *Guillaume Tell*, pareil jargon n'avait été chanté. Après les airs d'officier, de voyageur, Scribe a trouvé l'air du pâtissier. Danilovitz, compagnon de Pierre le Grand, d'abord mitron, comme le tsar est d'abord charpentier, débite avec ses gâteaux des couplets de ce goût :

Amoureux vulgaires,
Vos feux ordinaires
Ne s'allument guères
Que pour quelques jours!

Pâtissier modèle,
Ma flamme éternelle
Et se renouvelle,
Et dure toujours!

On pourrait relever bien d'autres paroles dans le grand air de Catherine au premier acte; dans les refrains militaires au second; et ce mot dit par l'empereur : « Je ne permets à Pierre de perdre la tête que lorsque le tsar n'a plus besoin de la sienne. » Et cet

(1) A. Brizeux.

autre encore : « Ou l'amour n'est qu'un vain mot, ou ce moyen doit me la rendre (1). »

Scribe, il est vrai, n'eut pas, en composant *l'Étoile du Nord*, toute sa liberté d'invention. Meyerbeer, qui ne voulait pas que dans ses œuvres rien se perdît, avait gardé comme noyau de sa partition *le Camp de Silésie*, cantate patriotique et militaire composée par lui en l'honneur du roi de Prusse Frédéric II. La transformation de la cantate prussienne en opéra russe exigea des rajustemens. Rien néanmoins, fût-ce un ravaudage forcé, ne saurait justifier pareil livret et pareil style.

La musique même a souffert de ces remaniemens. La partition de Meyerbeer est inégale ; elle trahit tour à tour une aisance géniale et l'effort d'un grand esprit à l'étroit. Quoi de plus libre, de plus dégagé que certaines pages du premier acte : le début des couplets de « la diplomatie, » l'exorde coquet du duo de Catherine avec Peters? Meyerbeer n'a rien écrit de plus puissant que le chœur des buveurs, avec le rythme inflexible des gobelets entrechoqués, et la foudroyante rentrée des instrumens à vent. Quelle carrure et quel aplomb ! Style d'opéra, je l'accorde, mais qui ne messied pas ici. Voici maintenant un tableau de genre : la noce de Prascovia, le joli chœur qui l'annonce, et les couplets exquis de la petite mariée finlandaise, vraie figure d'opéra comique, celle-là. Le duetto des deux femmes : *Quinze grands jours!* est étincelant, et la barcarolle de Catherine achève l'acte avec poésie. La jeune fille a pris la place de son frère et ses habits de soldat. Mais, avant de partir, elle salue une dernière fois le village qu'elle abandonne, et le frère qu'elle laisse à ses amours. Son chant s'élève, porté par les harpes, très calme et très pur, avec des résonances de cristal. Cette mélodie est tendre, mais d'une tendresse particulière. Meyerbeer a rendu là une de ces nuances d'âme qu'il excelle à saisir : une affection de sœur aînée, un peu maternelle, dévouée et protectrice. Cette page exprime un sentiment et une sensation. Debout sur la jetée, Catherine regarde les flots. Les matelots chantent et se rapprochent. Ils viennent la chercher. Toujours chantant, la jeune fille s'embarque avec eux, et disparaît. Dans ces vocalises à peine murmurées, dans ces notes aériennes qui s'égrènent toujours plus faibles, se retrouve la sonorité des voix lointaines sur l'eau, la mélancolie des adieux marins, et la lente disparition des voiles.

Le second acte n'est pas à la hauteur du premier. Le tableau du

(1) Lors de la dernière reprise de *l'Étoile du Nord* à l'Opéra-Comique (octobre 1885), on a remplacé la prose par les récitatifs que Meyerbeer avait écrits pour les représentations italiennes. Ces récitatifs sont médiocres et ne valent guère mieux que le dialogue auquel ils succèdent.

camp est empâté lourdement. Exercices, parades, sentent les scènes militaires de l'Hippodrome. Les refrains de la cavalerie et de l'infanterie, le duel vocal des cantinières, ces pantomimes, ces onomatopées ronflantes, ne valent que par leur facture ingénieuse. La scène d'ivresse est longue et triste ; le quintette n'égale pas le quatuor de *Rigoletto*. L'assourdissant finale de la révolte contraint à marcher de front quatre motifs longtemps rebelles et péniblement soumis : ces fifres sont criards et ces clairons vulgaires. Où donc est le Prophète domptant ses soldats mutinés, le Prophète inspiré, rayonnant sous sa robe blanche et sa cuirasse d'acier ? Où donc est le génie, sans lequel toute science est vaine ? Le musicien s'enfle et se travaille inutilement. *Æstuat infelix !* Il n'épargne ni la complication, ni le bruit, mais il n'atteint plus ni à l'ordre ni à l'harmonie. Il assène des coups terribles sans que jaillisse la flamme.

Sauf un ravissant duetto, le troisième acte est ennuyeux. Les divagations de Catherine sont pires que celles de Dinorah. Meyerbeer abuse dans cette scène du procédé fastidieux des réminiscences. Cette revision du premier acte a quelque chose d'artificiel et de monotone ; elle ne provoque chez Catherine que des efforts de virtuosité, sans un éclair de passion : prouesses du gosier, qui ne valent pas un cri du cœur. Et puis, quel enfantillage que ce trio dialogué d'une chanteuse et de deux flûtes, renchérissant toutes trois d'agilité et d'acuïté ! Meyerbeer, qui créa pour l'Opéra de si nobles héroïnes, n'a fait chanter à l'Opéra-Comique que des poupées à ressorts. A ressorts d'acier, par exemple ; car le rôle de Catherine, un des plus ingrats du répertoire, est aussi l'un des plus difficiles. Pour en sauver la sécheresse, pour se faire un jeu d'une telle épreuve, il fallait cette artiste et cette virtuose qui fut Caroline Duprez.

Qu'on ne nous accuse pas de manquer à la mémoire de Meyerbeer, si nous avons donné dans son œuvre le dernier rang à *l'Étoile Nord* et au *Pardon*. Dans ces deux partitions, les qualités du maître sont certainement moindres et ses défauts pires. Incapable de se plier à l'opéra comique, Meyerbeer voulut le plier à lui ; il eut tort :

L'armure qu'il portait n'était pas à sa taille,

Aussi pensa-t-il la briser.

Avec Halévy, avec Meyerbeer lui-même, il semble que l'opéra comique se complique et s'alourdisse. Nous allons le voir s'alléger, reprendre l'aisance et le naturel, ces dons heureux qu'il avait jadis,

et qui se retrouvent dans la période contemporaine de son histoire.

IV.

M. Blaze de Bury écrivait naguère : « L'opéra comique chôme en France quelquefois, mais n'y meurt jamais ; le succès est toujours au fond du genre ; pour l'appeler à la surface, il s'agit d'avoir de l'esprit et du talent, et de vouloir s'en donner la peine. »

C'est vrai. Heureusement nous avons encore de l'esprit et du talent, et l'heure n'est pas venue de crier, même à l'Opéra-Comique : *Finis musicæ !* Surtout à l'Opéra-Comique. Que d'œuvres charmantes nous y avons vues naître ! Que d'œuvres charmantes aussi, nées à côté de lui, mais pour lui, sont venues, après la ruine de scènes éphémères, demander asile au vieux théâtre qui ne passe pas ! Il les a reçues ; c'est chez lui qu'elles vivent, et les échos d'autrefois redisent sans honte les chants d'aujourd'hui. Chaque jour, l'Opéra-Comique rattache à des promesses glorieuses la chaîne de ses glorieux souvenirs, et les Gounod, les Félicien David, les Delibes et les Bizet n'ont point démérité des maîtres de jadis.

Que nous veulent ici, dira-t-on, ces musiciens divers? Leurs œuvres ne rentrent pas dans le genre que vous étudiez, et qui n'est plus. *Mireille* ou *Carmen* ne sont pas des opéras comiques. Sans doute, au sens strict du vieux mot, ou même au goût des amans exclusifs du passé ! Mais il faut suivre, au lieu de la lettre qui tue, l'esprit qui vivifie, et voir, sous les dehors variables, l'essence qui demeure. De *la Dame blanche* à *Mireille*, de *l'Épreuve villageoise* au *Médecin malgré lui*, le fond du génie national est resté le même ; les dehors seuls ont changé. N'avaient-ils pas changé déjà, et y a-t-il moins loin, par exemple, du *Déserteur* à *Zampa*, que de *Zampa* même à *Carmen?* Notre opéra comique a suivi le temps ; il a reçu de la science et de l'âme moderne des procédés et des pensers nouveaux ; il a remplacé par des personnages plus vivans, plus passionnés, les figurines d'autrefois ; il a compris le paysage longtemps ignoré par la musique ; il a donné à l'orchestre plus d'importance et d'intérêt. Mais dans son développement, dans son progrès, il ne faut voir ni une déviation ni un désaveu. A travers le siècle, la veine musicale française coule inaltérée. Le ruisseau reste le même, entre sa source, où se mire à peine une rose, et son courant plus vaste où les grands arbres peuvent se regarder.

N'est-ce pas dans des œuvres de caractère moyen et de style tempéré, dans l'opéra comique, au sens large et un peu modernisé du mot, n'est-ce pas là qu'est l'honneur de notre musique contempo-

raine? Honneur que nos voisins, aujourd'hui comme jadis, ne peuvent que nous envier. Nous avons aussi notre langue musicale, abondante et facile, pleine de tours heureux, et sachant comme pas une se faire entendre à demi-mot. C'est à l'Opéra-Comique que de nos jours on l'a parlée le mieux.

Dans l'œuvre de M. Gounod, *le Médecin malgré lui* occupe une place à part. Il est malaisé de mettre Molière en musique, et trop facile à qui s'y hasarde, d'esquisser, comme l'a fait M. Poise avec son *Amour médecin*, un pastiche agréable et rien de plus. Molière a beau parler de cette comédie comme d'un « simple crayon, d'un petit in-promptu, » qui « devait aux airs et symphonies de l'incomparable M. Lully des grâces dont ces sortes d'ouvrages ont toutes les peines du monde à se passer; » n'encadre pas qui veut les crayons d'un tel maître. N'est-ce pas dans *l'Amour médecin* que Sganarelle dit de sa femme défunte : « Je n'étais pas fort satisfait de sa conduite, et nous avions le plus souvent dispute ensemble; mais enfin, la mort rajuste toutes choses. Elle est morte, je la pleure; si elle était en vie, nous nous querellerions. » Voilà qui mérite autre chose que la petite musique rétrospective de M. Poise. Voilà le génie qu'il faut pénétrer, et s'efforcer de traduire, voilà le Molière auquel il faut se mesurer. M. Gounod l'a fait, et non sans honneur.

Il a donné, lui aussi, dans son œuvre, une part suffisante au pastiche ingénieux, à l'imitation de Lully, par exemple. Le premier entr'acte, la sérénade surtout, est délicieusement vieillote. Le chœur des médecins, sur les paroles mêmes de Molière, est un écho des solennelles entrées de la Cérémonie. Mais, à côté de l'esprit du temps, le compositeur a senti l'esprit de tous les temps, la puissance comique et cet admirable bon sens auquel, avec un étrange bonheur, la musique a su emprunter et même ajouter. Oui, le bon sens est dans cette musique. Il fait une réjouissante explosion dans ce chœur niais des fagotiers, qui termine le premier et le dernier acte; vraie morale de l'œuvre, protestation joviale contre les billevesées et le charlatanisme, refrain de bonnes gens à leur affaire, qui ramassent du bois en criant à tue-tête :

Nous faisons tous ce que nous savons faire;
Le bon Dieu nous a faits pour faire des fagots.

Si les vers ne sont pas de Molière, le chant est digne de lui.

Dignes de lui encore, les couplets de la bouteille, guillerets et déliés comme la langue d'un buveur bon enfant. Le trio qui suit est écrit et dialogué finement, semé de ritournelles à la Mozart et

terminé surtout par la plus spirituelle *coda*, délicieuse page de musique bouffe. Mais le point culminant de la partition est le merveilleux sextuor de la consultation. Une franche ritournelle annonce l'arrivée de Sganarelle en médecin. Il interroge la jeune fille, et déjà ses premiers raisonnemens mettent en gaîté la famille de l'ægrotante. L'orchestre s'anime : les notes piquées, les sonorités nasillardes soulignent les questions du médecin. Celui-ci prépare son diagnostic, et quand, après une attente solennelle, éclate le fameux : « Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette ! » alors éclate aussi une strette fulgurante :

La médecine
Voit et devine
Du premier coup
Le fond de tout !

s'écrie Sganarelle en délire, et ses auditeurs émerveillés font chorus. L'ivresse les gagne tous, l'ivresse de la science et de ses secrets conquis. Plus de médecin malgré lui : entraîné par sa découverte, par son succès, Sganarelle même finit par se croire et se vouloir médecin tout de bon. Il l'est de toute son âme, et se proclame tel de toute sa voix. Le mouvement se précipite, les triolets sifflent et le presto vertigineux achève cet ensemble dans un éclat de rire rossinien.

On a dit que M. Gounod était un musicien littéraire. Le mot est juste et n'a rien que de flatteur. Dans une page comme ce sextuor, il y a plus que de la musique pure : il y a l'intelligence parfaite et comme philosophique de l'idée, l'expression renforcée par la musique, non-seulement d'une situation comique, mais d'un caractère moral, de ce que l'art purement littéraire de la comédie cache de plus difficile à rendre.

Mireille, le tendre poème de Mistral, devait séduire le plus tendre de nos musiciens, mais, par une singulière disgrâce, ne l'inspirer qu'à demi. La partition de M. Gounod, qui renferme plus d'une page excellente, n'est pas le chef-d'œuvre qu'on pouvait espérer ; et qui relit tour à tour le compositeur et le poète s'étonne de ne pas plus trouver leurs deux âmes sœurs. Sans doute, le premier acte de *Mireille* est fort agréable : le chœur des magnanarelles est gai ; si la valse est une concession regrettable au goût du public ou des cantatrices pour les vocalises, le duo de Mireille et de Vincent est caressant et s'achève poétiquement sur une reprise lointaine du chœur. Mais nous sommes loin du second chant du poème provençal, *la Cueillette*, que ce duo résume un peu trop brièvement. Mireille et Vincent sont assis sur les branches d'un mûrier qu'ils dépouillent. Partout

chantent les magnanarelles, et les deux enfans devisent en travaillant : « Elle n'est pas laide non plus, ma sœur, ni endormie, dit Vincent; mais vous, combien êtes-vous plus belle! — Là, Mireille, à moitié cueillie, laissant aller sa branche : —Oh! dit-elle, ce Vincent!

« Chantez, chantez, magnanarelles! . . . . . .

. . . . . .

« Comme une libellule de ruisseau, ma sœur est encore grêle; pauvrette! elle a fait dans un an toute sa croissance... Mais, de l'épaule à la hanche, vous, ô Mireille, il ne vous manque rien! — Laissant de nouveau échapper la branche, Mireille, toute rougissante, dit : — Oh! ce Vincent!..

« En dépouillant vos rameaux, chantez, chantez, magnanarelles... »

Le voilà, le duo, mais autrement savoureux et presque aussi harmonieux en poésie qu'en musique. Cette musique est pourtant élégante, le contour mélodique en est distingué. Ce qui lui manque ici, c'est le caractère et comme le parfum. La poésie de Mistral, au contraire, est si odorante, la couleur locale y rehausse si bien l'humilité du sujet et donne tant de relief au récit de ces naïves amours! Chaque épisode est comme une aquarelle éclatante et douce; la musique est venue et tout semble pâli. Le grand air de Mireille est un peu froid d'abord, puis un peu vulgaire. Vulgaire aussi, le duo final et la scène des Saintes Maries. Par quoi donc vaut l'œuvre? Par trois ou quatre pages, qui font, sur l'ensemble un peu terne, comme des taches de lumière. Le duo de *Magali*, devenu fameux, méritait de le devenir. M. Gounod n'a rien écrit de plus achevé ni de plus personnel; voilà bien le sentiment et le style qu'il a créés. Autant qu'une églogue de Virgile, les Muses auraient aimé cette chanson dialoguée de printemps et d'amour : *Amant alterna Camœnæ.*

Pourquoi supprimer, à la représentation de *Mireille*, deux scènes qui sont belles : *le Val d'enfer* et *le Rhône?* Ce n'est pas alléger, c'est mutiler l'œuvre, dont ces prétendues longueurs pourraient bien être les vraies beautés. On entendrait avec plaisir le prélude du *Val d'enfer*, écrit dans le style aérien et légèrement fantastique du *Songe d'une nuit d'été*. Le duo qui suit, entre Ourrias et son rival, contient la plus belle phrase peut-être de la partition, un cri de détresse jeté deux fois par Vincent à travers la nuit. Enfin, la scène du naufrage est dramatique, surtout dans sa seconde partie. Sous la barque qui porte le meurtrier, le Rhône grossit peu à peu : par milliers montent à la lueur des étoiles les morts qui peuplent l'eau profonde. M. Gounod a rendu tout cela avec puissance : un mouvement très lent, des crescendos brusquement réprimés

comme de grands soupirs, des chœurs à l'unisson, soutenus et graves. Le fleuve s'anime tout entier : des sables de son lit aux remous scintillans de sa surface, il s'emplit de rumeurs. Sous les flots clairs passent en chantant de blanches formes de femmes : jeunes filles délaissées, pâles fiancées du Rhône, qui garde leurs amours trahies. Est-ce leur plainte qu'on entend ou celle du vent dans les roseaux, du courant contre les rives? La musique ici mêle la voix des morts à ces voix de la terre, des eaux, qui sont les voix de la vie universelle; elle redouble l'effroi des mystères surnaturels par l'effroi des mystères nocturnes de la nature.

La nature! Même à l'Opéra-Comique, les maîtres savent la rendre. M. Gounod excelle à faire chanter les bergers. Le chevrier de *Sapho* et celui de *Mireille* ont presque la même chanson aux lèvres; mais l'enfant grec et le pâtre provençal n'ont-ils pas un peu du même sang dans les veines et, sur leurs têtes brunes, un peu des mêmes rayons? Voilà enfin un tableau où rien n'a pâli des couleurs du poète; au contraire : « Il y avait, dit Mistral, un vieux puits tout revêtu de lierre, où les troupeaux allaient boire. Murmurant doucement quelques mots de chanson, un petit garçon jouait sous l'auge, où il cherchait le peu d'ombre qu'elle abritait; près de lui, il avait un panier plein de blancs limaçons. » C'est un coin de paysage, un premier plan sans lointain. Mais si vous écoutez la cantilène d'Andreloun et la *Musette* qui l'encadre, aussitôt la perspective recule et l'horizon se découvre. Ces quatre pages, avec celles que nous avons louées, suffiraient à l'honneur de *Mireille*. Ce hautbois, cette voix d'enfant perdue dans la solitude, disent ce que dans *Mireille* aucune voix n'avait dit encore : le pays provençal, sa terre poudreuse et son ciel flamboyant, la langueur des journées brûlantes et, dans l'ombre étroite des cyprès, la sieste des pâtres allongés sur leurs vêtemens roux. Ce que toute une partition n'avait pu faire, une mélodie le fait en quelques mesures. La poésie d'une contrée, la beauté d'un ouvrage peut donc tenir dans une chanson, comme une roseraie de Provence dans un flacon de parfum!

Il est deux ordres de sujets dont s'est inspiré volontiers l'opéra comique moderne : la mythologie et l'Orient. Nous devons à la Grèce *Philémon et Baucis* de M. Gounod et *Galatée* de M. V. Massé; à l'Orient : *Lalla-Roukh*, de Félicien David, *la Statue*, de M. Reyer, et *le Caïd*, de M. Ambroise Thomas.

M. Gounod a l'intelligence et le goût de l'antiquité : certains chœurs d'*Ulysse*, l'invocation à Vesta de *Polyeucte*, les stances de *Sapho*, sont des fragmens de marbre grec. *Philémon et Baucis* est une charmante pastorale, qu'on voudrait seulement plus courte. Le premier acte suffisait à cette douce légende de vieillesse; le se-

cond l'alourdit et la dénature. La dernière moitié de l'ouvrage, pour reprendre le mot de je ne sais quel critique avisé, gagnerait beaucoup à être supprimée. Baucis rajeunie et retrouvant des vocalises d'écolière, Baucis faisant la gentille avec Philémon et la coquette avec Jupiter, n'a plus rien pour nous charmer. Elle était autrement touchante avec ses rides et ses cheveux blancs.

> L'amitié modéra leurs feux sans les détruire,
> Et par des traits d'amour sut encor se produire.

Voilà la nuance que le poète indique et qu'il eût fallu garder partout. Le musicien l'a délicieusement rendue dans le premier duo, familière causerie des deux vieillards qui rentrent au crépuscule en parlant de leur longue tendresse. Leurs deux voix sont presque toujours unies; si par hasard elles se séparent, l'une achève la phrase par l'autre commencée. Ils devisent doucement, les bons petits vieux, et leur double chanson se mêle comme leur double vie.

Avec la sérénité de leur entretien, le chœur des bacchantes fait un admirable contraste. Il exprime bien la joie antique ; il évoque l'image des vierges de Virgile foulant les sommets du Taygète.

Ce chœur mêle une note éclatante, le retentissement des cymbales grecques, au premier acte de *Philémon*, dont le ton général est recueilli, où l'esprit même est discret, distingué, témoin la phrase de Jupiter : *Si Vénus à la légère*. Là, comme dans la douce romance de Baucis, dans le petit quatuor du repas, dans l'incantation tout olympienne de Jupiter faisant descendre le sommeil sur ses hôtes pieux, partout se rencontre le contour élégant des mélodies de M. Gounod, la justesse du sentiment et la pureté de la forme.

Hélas! on ne saurait parler de l'antiquité dans la musique sans être contraint de rappeler la *Galathée* de Victor Massé.

Les Athéniens d'aujourd'hui ne tolèrent, dit-on, sur leurs théâtres, ni *Orphée aux enfers*, ni *la Belle Hélène*. C'est *Galathée* qu'ils en devraient proscrire; c'est le pastiche équivoque, plus que la franche parodie, qui pourrait blesser chez eux le pieux respect de leurs légendes passées et de leurs divins mensonges. Pygmalion épris de la vierge d'ivoire! la fable n'imagina jamais de mythe plus gracieux; Vénus jamais ne consacra de plus idéales amours. Il fallait ici un autre maître que l'auteur des *Noces de Jeannette* et de *la Nuit de Cléopâtre*. Qui nous refera *Galathée?* Qui donnera la véritable vie à la statue? Je voudrais que M. Massenet reprît ce délicieux sujet; qu'il le traitât soit en opéra comique, soit en scène lyrique, comme son

esquisse antique de *Narcisse*. Lui du moins saurait faire courir sur les flancs de Galathée le frisson voluptueux, mettre dans ses yeux comme dans ceux d'Ève l'étonnement du premier regard, sur ses lèvres le désir du premier baiser. Il exprimerait la soudaine effusion de l'âme entrant comme en un temple dans ce corps si beau ; il traduirait les vers d'Ovide :

dataque oscula virgo
Sensit, et erubuit ; timidumque ad lumina lumen
Attollens, pariter cum cœlo vidit amantem.

Massé ne connut jamais les délicatesses de la pensée, surtout de la pensée antique : il n'était pas de ceux qui s'inquiètent de la blancheur des marbres. Son œuvre est plus qu'un contresens : presque un sacrilège ; elle offre, au lieu du type idéal de la femme, le type grossier de la fille. Il fallait avoir bien peu l'intelligence de la fable et l'instinct de la beauté pour mettre sur des lèvres à peine écloses une chanson à boire. Et quelle affreuse chanson ! Si Massé tenait à faire boire sa Galathée, comment la laisser boire ainsi ? La malheureuse s'enivre, ou plutôt se grise sans que son ivresse atteigne même à la grandeur de l'orgie antique. Si du moins elle avait du vin l'enthousiasme et le délire sacré, si elle chantait le dieu, si elle chantait :

Evoë, Bacchus et Thyonée,
Et Dyonise, Evan, Iacchus et Lénée,
Et tout ce que la Grèce eut pour *lui* de beaux noms !

Mais, de ce sujet, Massé a tout dégradé, tout profané. L'air fameux de Ganymède : *Ah ! qu'il est doux de ne rien faire !* n'est qu'un long bâillement. Le loisir antique ne ressemblait guère à cette lourde paresse. Dans *Galathée*, le style est digne de la pensée ; la forme est aussi vulgaire que le fond. Le rythme est toujours trivial, l'harmonie indigente, le comique bas. Cependant, cette œuvre où manquent l'esprit et la poésie, plaît à la foule. La Bruyère aurait dit peut-être : « Elle est le régal de la canaille ! »

Le chef-d'œuvre de Félicien David, *Lalla-Roukh*, est, au contraire, le mets des plus délicats. Cet opéra comique est le premier, le seul peut-être, où domine le sentiment de la nature. On pourrait l'appeler un paysage musical. Son originalité et sa beauté tiennent à cette couleur pittoresque, à ce genre descriptif, dont le musicien du *Désert* fut le précurseur, et qui, jusqu'ici, n'a pas trouvé de messie.

Un opéra comme *les Huguenots*, un opéra comique comme *le*

Pré aux Clercs, expriment le caractère, donnent l'impression d'une époque ; d'autres œuvres : *l'Africaine* ou *Lalla-Roukh*, nous révèlent non plus un siècle, mais un pays. La patrie de Sélika, c'est une contrée indéterminée, presque surnaturelle : dans ce vague Orient créé par son génie, Meyerbeer a tout agrandi. L'Orient de *Lalla-Roukh* est plus familier. Ceux qui l'ont visité retrouvent à l'audition la fidèle vision du pays. Étrange aptitude de la musique à rendre ce qui se voit par ce qui s'entend, des spectacles par des harmonies ! *Lalla-Roukh* est un exemple unique peut-être au théâtre de ce phénomène d'impressions transposées. Ce que Félicien David a reproduit, ce n'est pas telle ou telle mélodie locale, la notation bizarre, ou même barbare, d'un chant de muezzin ou d'une danse d'almées ; ce n'est pas tel mode extraordinaire ou telle tonalité baroque, c'est l'ensemble des mille sensations qui constituent l'âme elle-même de la nature orientale.

L'honneur de Félicien David est d'avoir trouvé, pour exprimer cette âme, une note nouvelle, d'avoir ajouté une corde à la lyre. Il fut paysagiste à ce point, le mélodieux rêveur, que dans son opéra comique les figures n'ont pas plus d'importance que sur une toile de Ziem. De *Lalla-Roukh* toute intrigue, presque toute action, est absente ; les sentimens n'y sont guère que des sensations, l'amour y est moins une passion qu'une voluptueuse langueur.

De plus grands maîtres ont rendu la nature avec plus de puissance. On peut appliquer à la musique ainsi qu'aux autres arts la théorie de M. Taine, cette loi de l'échelle des valeurs, qui veut qu'une œuvre d'art soit d'autant plus belle que le caractère reproduit par elle est plus général. Si, par exemple, la *Symphonie pastorale* est le plus beau paysage musical, c'est que Beethoven n'y a pas exprimé tel ou tel aspect local, mais les manifestations universelles de la nature, et comme son essence elle-même, prise dans toute sa simplicité, presque dans sa banalité sublime.

L'ouvrage de Félicien David n'a pas cette impersonnalité. Le charme en est, au contraire, très particulier, spécial au maître qui l'a écrit comme aux contrées qui l'ont inspiré. Mais, cette réserve faite, quel chef-d'œuvre que cette exotique partition ! Quelle paix et quelle sérénité s'en dégagent ! Grâce à l'auteur du *Désert* et de *Lalla-Roukh*, l'Orient, qui n'était que pittoresque, est devenu musical ; le pays de la lumière est devenu le pays des sons ; et, là-bas, quand le soir teinte de rose l'ourlet de sable du désert, quand les étoiles s'allument au ciel velouté, quand les femmes descendent aux fontaines, les mélodies de Félicien David se lèvent en chantant sur les pas du voyageur qui chemine sous les palmiers.

L'Orient a plus d'un caractère : avec des paysages recueillis, il

offre des scènes animées. Hors la ville, la chaleur endort la nature silencieuse ; mais dans l'ombre fraîche des ruelles fourmille la vie populaire. Les enfans sortent en se gourmant de l'école ; les ânes passent au trot, montés par des Turcs sérieux ; les marchands d'eau crient et font tinter leurs tasses de cuivre; de leurs pieds blancs et nus, les vieux tisseurs d'or donnent le branle à la roue où tourne l'écheveau de soie, et, dans la poussière étincelante, le sifflement du dévidoir semble la vibration de l'air lumineux.

Certains chœurs de *la Statue* rendent très heureusement ce nouvel aspect de l'Orient, la gaîté des bazars et des quartiers turbulens. L'opéra comique de M. Reyer est distingué, trop distingué peut-être, en ce sens qu'il est trop fin pour le théâtre. Des recherches qui nous charment au piano nous échappent à la représentation ; la valeur scénique de l'œuvre ne répond pas à sa valeur musicale. Et puis, un poème véritablement insipide gâte *la Statue*; on ne lit jamais la partition sans plaisir, mais on ne saurait voir la pièce sans ennui.

Rien, en revanche, n'est moins ennuyeux que *le Caïd*, de M. Ambroise Thomas. Encore un opéra comique oriental ; mais de quelle réjouissante façon l'Orient est traité dans cette bouffonnerie ! L'Algérie du *Caïd* est un peu l'Algérie de *Tartarin*. L'Algérie sans palmiers, sans lions; le muezzin de M. Thomas n'est ni plus sérieux, ni moins comique que le héros de M. Daudet, invitant lui-même les musulmans à la prière. Sévère ou plaisant, M. Thomas n'est rien à demi ; et même du *Barbier* à *Guillaume Tell* il y a moins loin peut-être que du *Caïd* à *Hamlet*. L'opéra comique, trop rarement comique aujourd'hui, devrait faire avec *le Caïd* des lendemains piquans à *Mignon*. Le maître aurait ainsi double triomphe, et croyez bien que son visage austère ne se défendrait pas du rire d'autrefois. Il est si franc et si français, le rire du *Caïd !* M. Ambroise Thomas a finement saisi là certain côté de notre esprit national et certain aspect de l'Algérie. Nous avons toujours le goût des soldats, des parades, des revues et de la musique du dimanche. En Algérie, cette sympathie pour l'armée est plus cordiale encore. Sur cette terre, qui n'a vu que nos victoires, le souvenir de nos malheurs est moins présent et laisse intact le prestige de nos troupes. L'Algérie reste le pays de l'uniforme et du panache, où se conserve, avec le respect de l'armée, l'amour du « militaire. » Ce chauvinisme héroïcomique, ces figures aujourd'hui quasi-légendaires du tambour-major amoureux et martial, de la lingère de Paris et de l'ardente Algérienne ; cette gaîté française qui jette dans la vie arabe une note brillante comme celle des pantalons rouges dans les paysages d'Afrique, ce vague souvenir de Paul de Kock et de Béranger, voilà

ce qui fait du *Caïd* le plus spirituel de nos opéras bouffons contemporains.

Toutefois n'allons pas oublier pour lui le plus spirituel de nos opéras comiques : *le Roi l'a dit*, de M. Léo Delibes. Nous avons parlé naguère avec quelque détail de ce petit chef-d'œuvre (1). Nous en avons loué les qualités toutes françaises : la verve intarissable, les idées ingénieuses et la facture exquise. Avec tout le savoir d'aujourd'hui, M. Delibes a retrouvé sans copie ni pastiche tout l'esprit d'autrefois. Son œuvre la plus ténue sera peut-être la plus durable : le roseau qui plie et ne rompt pas.

V.

Il nous faut analyser une dernière partition, et non l'une des moins glorieuses : *Carmen*. Molière a raison : la mort rajuste bien des choses. — Mort, le pauvre Bizet laisse au public plus de regrets que vivant il ne lui donnait d'espérances. Je le vois encore, ce public des premiers soirs de *Carmen :* indifférent, pour ne pas dire hostile ; étonné parfois, effarouché même, et criant au scandale quand il aurait dû crier au miracle. C'en était fait, à l'entendre, des traditions musicales et des mœurs littéraires de l'opéra comique ; on ne verrait plus de jeunes filles dans la salle, puisque l'on mettait des filles sur la scène. — Mon Dieu ! que la Carmencita ne soit pas l'idéal de la jeune fille, on le savait depuis Mérimée ; mais à tout prendre, et pour discuter ce grief d'indécence, le troisième et le quatrième acte de *Rigoletto*, l'acte du jardin de *Faust*, ne seraient pas bons non plus à montrer aux demoiselles. Aussi bien, dans cet ordre de choses, les crudités sont peut-être moins à craindre que certaines douceurs. Que les mères se rassurent : quand leur fille verra Carmen grignoter des dragées, s'asseoir sur une table, jouer des castagnettes avec une assiette en morceaux, et changer d'amoureux deux fois en trois actes, elle n'en sera pas troublée. Elle se demandera simplement, comme l'héroïne d'Arvers :

> Quelle est donc cette femme?.. et ne comprendra pas.

Cet excès de pruderie explique, sans le justifier, l'accueil plus que réservé que reçut à l'origine l'œuvre qu'on fête aujourd'hui. Dédaignée, presque chassée comme un enfant par une mère injuste, elle s'est réfugiée chez nos voisins, chez nos ennemis même. Tous

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1885.

lui ont fait fête, et quand elle nous est revenue « triomphante, adorée, » notre tardif hommage ne pouvait plus ajouter à sa gloire. De la froideur, de l'ingratitude, certains musiciens savent rire, comme Rossini ; d'autres s'en irritent, comme Berlioz ; d'autres en meurent. Bizet pourrait bien être de ceux-là.

« Il a été parmi les siens, et les siens ne l'ont point connu. » Qu'il était nôtre cependant, le pauvre jeune maître! Comme il venait à nous avec nos dons heureux : le sentiment scénique, l'abondance, le naturel, la clarté ! S'il n'y a pas de fumée sans feu, il y a souvent en France du feu sans fumée : le génie de Bizet avait la flamme claire. Je ne dis pas gaie, ou toujours gaie. Mais serait-ce une raison pour refuser à l'auteur de *Carmen* l'héritage de ses ancêtres, pour l'exclure de la glorieuse lignée des musiciens de l'opéra comique? Ne les avons-nous pas toujours vus, nos vieux maîtres, tristes aussi bien que joyeux ? Avec le don du rire n'avaient-ils pas le don des larmes? Le mot de Rabelais n'est pas toute la vérité, et, même à l'Opéra-Comique, pleurer est aussi le propre de l'homme. Si *Carmen* est déplacée à l'Opéra-Comique, ôtez-en donc *Zampa*, dont le dénoûment n'est guère moins dramatique ; ôtez-en *le Pré aux Clercs*, moins violent, mais plus touchant peut-être ; ôtez-en *la Dame blanche*, qui mouille bien des yeux ; ôtez-en la moitié du *Déserteur* et de *Richard Cœur-de-Lion* ; bannissez l'émotion et la mélancolie. D'ailleurs porterez-vous *Carmen* à l'Opéra, sans reconnaître que tout l'en éloigne, ses proportions et son style, même quand il s'élève le plus? Tous les chefs-d'œuvre ne sont pas de la même taille, et *Carmen* serait trop au large dans le cadre de *Guillaume Tell* et des *Huguenots*. Voyons donc l'opéra comique de Bizet tel qu'il est : œuvre de demi-caractère et de juste milieu, faite à la mesure et pour la gloire du théâtre où elle est née.

Mérimée n'est décidément pas facile à mettre en scène. Les librettistes du *Pré aux Clercs* l'avaient déjà compris ; et ceux de *Carmen*, bien que plus hardis, ont cependant adouci les personnages, atténué certaines situations. Par respect pour les convenances et pour la poétique du théâtre, ils ont créé des figures d'opéra comique : Micaëla, Escamillo. Ils ont supprimé le mari de Carmen, ce hideux Garcia le Borgne, tué par José dans une lutte au couteau plus sauvage encore que le duel de Comminge et de Mergy ; la Carmencita de l'opéra comique est demoiselle. Quant au dragon José, MM. Meilhac et Halévy l'ont fait moins noir que celui de Mérimée, mais plus niais : vrai « canari d'habit et de caractère, » qui n'aurait eu, pour se tirer d'affaire, qu'à bien entendre, au lendemain de sa première équipée, cette leçon de Carmen : « Écoute, Joseito, t'ai-je pas payé? D'après notre loi, je ne te devais rien.

puisque tu es un *payllo* (1); mais tu es un joli garçon et tu m'as plu. Nous sommes quittes. Bonjour! » Voilà la moralité ou, si l'on veut, l'immoralité de l'histoire.

Malgré ces retouches, la pièce est bien faite: ni les situations ni les tableaux ne lui manquent. En empruntant presque partout le dialogue de Mérimée, les auteurs ont fait preuve de modestie et de goût.

On a très justement comparé Bizet et Regnault. Morts tous deux en plein talent, ils devraient dormir côte à côte, et *la Jeunesse*, à leur double tombe, attacherait une seule branche de laurier. Tous deux avaient même fougue, même éclat juvénile, et si la musique de l'un est colorée, la peinture de l'autre est presque sonore. Comme Regnault, Bizet aimait l'Espagne. Il la comprit comme lui, comme Gautier ou Mérimée, c'est-à-dire autrement qu'Auber ou M. Scribe. Il la vit chaude de soleil et un peu rouge de sang. Le court prélude de *Carmen* résume cette vision d'ensemble. On en a critiqué la violence: musique de foire, ont dit les délicats. Non, mais musique de combat, et de combat sauvage. On n'excite pas les taureaux avec des romances, et l'effet saisissant, presque tout physique d'une *corrida*, est bien rendu par l'explosion de cette foudroyante fanfare. Je ne la voudrais en vérité ni moins brutale ni moins voyante. Comme elle sonne! Comme elle est d'aplomb! Bizet obtient parfois du rythme seul des effets merveilleux: il scande et frappe sa période musicale comme une strophe lyrique, témoin cette phrase serrée, que ramène un trille perçant et qui se brise sur un accord sec.

Il y a dans *Carmen*, et dès l'ouverture on l'entend, une phrase singulière: elle reparaît sans cesse au cours de la partition, dont elle est comme l'essence et l'âme. Tous ceux qui sont familiers avec l'œuvre connaissent ces quelques notes étranges, qui toujours annoncent *Carmen* ou la suivent; mélodie obstinée et fatale qui prend tous les mouvemens et toutes les expressions, tour à tour plaintive ou railleuse, âpre comme un sanglot, ou sifflante comme un coup de fouet. Son effet strident est dû à la succession de deux quartes conjointes, dont chacune a pour type la première quarte descendante de notre gamme chromatique mineure: c'est le *mode asbein* des Arabes, ou mode du diable.

Cependant il ne s'agit ici que de la gamme à sept notes: en réalité le *mode asbein* comporte huit notes, soit l'octave de la tonique, et les deux quartes successives, toujours empruntées à la gamme descendante mineure, sont disjointes.

(1) « Les Bohémiens désignent ainsi tout homme étranger à leur race. » (Mérimée.)

Ce mode est appelé mode du diable, et voici pourquoi : lorsque le démon eut été précipité du ciel, son premier soin fut de tenter l'homme. Pour y réussir, il recourut à la musique et à la révélation des chants célestes, privilège des phalanges divines. Mais Dieu qui voulait le punir, lui retira la mémoire, et le démon désormais ne sut enseigner aux hommes que ce seul mode, dont l'effet est si extraordinaire.

Telle est la légende arabe, en faveur de laquelle on excusera, nous l'espérons, l'aridité de ces explications techniques (1).

C'est bien un démon que la gitanella. Elle a tout du diable, même la beauté. La voilà qui vient, avec sa jupe courte et ses bas troués, une fleur sous son bandeau noir, une au coin de ses lèvres rouges. Elle s'avance, effrontée et coquine, « se balançant sur ses hanches comme une pouliche du haras de Cordoue. » Dès les premières mesures, le type musical est fixé. Comme le balancement des hanches est marqué par cette mesure onduleuse, ces ports de voix, ces dégradations chromatiques! Sauf la dernière mesure du refrain, toute la habanera n'est qu'un frisson voluptueux, une caresse féline. Les yeux à demi clos, tournant mollement sur sa taille flexible, la provocante bohémienne laisse chanter ses compagnes et pose seulement au-dessus du chœur des notes languissantes; mais tout à coup elle reprend elle-même le couplet et le lance comme un coup de griffe. Les Italiens appellent *Carmen* un opéra *verista*, réaliste. En vérité, je connais peu de musique aussi franchement caressante, aussi ouvertement câline, que cette enjôleuse chanson; tout y est rendu : l'intention, et presque le fait. Je ne sache guère que le duo de *Faust* où certain ordre de sensations soit rendu avec cette vérité : « Vous y *croyez* être vous-même. »

Le chromatique, comme l'appelait Molière, est décidément le mode voluptueux : le procédé et l'effet de la habanera se retrouvent à la fin du premier acte, à la dernière reprise de la séguedille. Une perle encore, cette chanson moqueuse, deux fois interrompue par les récits passionnés de José, glissant à travers les modulations serrées et s'en dégageant toujours; tantôt ralentie, tantôt précipitée, et, quand on ne l'attendait plus, reparaissant triomphante, pour s'achever dans un éclat de rire.

Habaneras, séguedilles, rythmes populaires et danses nationales, c'est quelque chose sans doute; mais ce ne serait pas assez, et *Carmen* est mieux qu'un recueil de mélodies espagnoles. Bizet a fait quelques emprunts à la musique du pays, assez pour brosser le dé-

(1) Ces détails sont traduits d'un article publié par M. Galli dans un journal italien : *il Teatro illustrato* (mars 1884), et intitulé *Del Melodramma attraverso la storia, e dell' opera verista di Bizet.*

cor de son œuvre, mais voilà tout. Derrière la couleur locale, il a trouvé la nature humaine et ses passions : chez don José, l'amour, la jalousie ; chez Carmen, le caprice sensuel, la haine de toute contrainte, l'impudence et l'impudeur, et, malgré tout, devant la mort, un mépris, une grandeur sauvage, qui justifient le dernier hémistiche de l'épigraphe donnée par Mérimée à sa nouvelle :

Πᾶσα γυνὴ χόλος ἐστίν ·ἔχει δ'ἀγαθὰς δύο ὥρας.
Τὴν μίαν ἐν θαλάμῳ, τὴν μίαν ἐν θανάτῳ.

L'avant-dernier hémistiche se justifie également : nous nous en sommes expliqué à propos de la habanera.

L'amour a toujours dans *Carmen* quelque chose d'un peu libre et presque libertin. Avec le grand duo du second acte, nous voilà loin des duos accoutumés, des chastes entretiens et des extases psychiques ; il n'y a là qu'une donzelle dansant devant un dragon : le tête-à-tête était scabreux. Sans rien cacher cependant, la musique n'a rien souligné, elle s'est gardée de la pruderie et du cynisme. Certes nous ne sommes pas à ces hauteurs de sentiment où nous portent seulement les génies sublimes. Bizet n'y atteint pas ici, et n'y aspirait point. Mais nous ne descendons pas non plus à la vulgarité des amours grossières. Carmen commence à peine sa danse, que les clairons sonnent au loin. Si l'on craignait une scène équivoque, qu'on se rassure : l'intérêt se relève et s'ennoblit. Le chant de Carmen et l'appel des clairons se combinent avec aisance. Marquant le pas du talon et des castagnettes, la bohémienne veut soumettre au rythme de sa danse cet orchestre inespéré ; mais la retraite sonne plus haut, et José, qui l'entend, parle de partir. Alors Carmen s'emporte ; elle étouffe de ses insultes une plainte éloquente du jeune homme, un cri de douleur et d'amour outragé ; puis haletante elle s'arrête. Alors un admirable *cantabile* se dessine : très humble au début, soutenu par une basse veloutée qui chante aussi. José n'a encore rien obtenu de Carmen ; pour une fleur qu'elle lui avait jetée, il l'a laissée fuir, il s'est laissé lui-même emprisonner. Mais sous sa veste d'uniforme, la petite fleur sent toujours bon. Elle l'a pénétré tout entier de ses effluves maudits, et quand il la retire de sa poitrine, on dirait que l'air s'emplit de parfums. Les yeux de José se troublent et son sang s'allume. L'orchestre frémit et bouillonne, le chant éperdu se poursuit avec des sursauts, des secousses de passion. On le croit achevé, et voilà qu'il se relève pour s'épanouir encore plus large. Les violoncelles gémissent à se briser ; ils soulèvent avec angoisse l'harmonie serrée qui les oppresse, et lorsque José tombe à genoux, quelques notes moelleuses de cor anglais achèvent dans un soupir cette ardente supplication d'amour.

Carmen l'écoute à peine. Dans le malheureux qu'elle affole, elle ne voit qu'une recrue pour ses compagnons de bohème. Soudain son œil s'éclaire et sa voix s'adoucit. Il faut que José la suive *là-bas, là-bas, sur la montagne*, et, d'un nouvel essor, le merveilleux duo reprend son vol. On ferait des opéras entiers avec cette partition de *Carmen*. Les idées y éclosent comme les fleurs dans un gazon d'avril. Quelle abondance et quelle variété! Quelle docilité de l'inspiration aux situations changeantes! Nul ne résisterait à cette phrase insidieuse, tour à tour alanguie par les voluptés enfin promises, et frémissante d'un souffle de liberté sur la montagne. Nulle exagération, nul tapage : sauf un élan de bohémienne vers la vie aventureuse et vagabonde, tout cela se murmure à voix basse. La sollicitation obstinée de Carmen monte, monte toujours. Les refus de José, qui coupent si heureusement la phrase mélodique, ne la retiennent bientôt plus. Vainement les violons se débattent sous la sourdine. L'œuvre de séduction est consommée, et toutes les voix qui parlent aux heures d'épreuve et de combat se sont tues, comme à l'ordinaire, devant une petite voix de femme.

Τὴν μίαν ἐν θαλάμῳ... — Deux actes d'amour, deux actes de mort, voilà presque toute la partition. La mort! Carmen la lit dans les cartes. Deux bohémiennes jouent auprès d'elle, et s'enchantent des promesses du hasard. Leur refrain s'enlève avec désinvolture, avec cette grâce de Bizet, toujours facile et jamais négligée, avec cette perfection de style qui, même en musique, fait les écrivains sans reproche. Carmen, à son tour, prend les cartes : toutes la menacent. Cette page est chargée de tristesse et de colère. Malgré son audace, la gitana se trouble : une vague terreur passe sur sa rêverie. Va-t-elle enfin s'amollir une fois, et pleurer au moins sur elle-même? Non : une larme brille dans ses yeux, mais n'en tombe pas. Elle reste sans remords, presque sans regrets. Plus sa main nerveuse amène des présages de mort et de sang, plus elle s'irrite et se révolte. Sa plainte devient rauque et sifflante ; elle insiste avec violence ; elle appuie sur les sons, comme pour les écraser, et de note en note sa voix descend à des profondeurs funèbres.

Sainte-Beuve appelait Alfred de Musset un poète des choses du sang et de la vie. Bizet était un musicien de même race, et le quatrième acte de *Carmen* promettait à la musique de théâtre un maître de génie. J'aime les œuvres dont la dernière impression reste la plus puissante, les œuvres à fin glorieuse comme une apothéose : *Robert, l'Africaine, Sapho, Carmen.*

Mérimée a traité le dénoûment avec plus de sobriété que Bizet, mais avec plus d'horreur et de dureté. Le José de la nouvelle emporte sa maîtresse en croupe dans un ravin perdu. Tous deux met-

tent pied à terre, résolus tous deux, l'un à tuer, l'autre à mourir. Une dernière fois, José adjure Carmen de revenir à lui; elle refuse. Alors, lui laissant quelques minutes de réflexion, il va prier un ermite voisin de dire la messe pour une âme qui va paraître devant Dieu. Lui-même s'agenouille en dehors de la chapelle. Puis il revient auprès de Carmen et la poignarde. Tout s'est fait sans témoins, presque sans bruit, et Carmen en tombant n'a pas même crié.

L'effet est tout différent au théâtre. Bizet a voulu pour sa Carmen la mort au grand soleil, en pleine fête, presque en plein triomphe. C'est une radieuse apparition que celle de l'insolente créature au bras de son torero. Elle est saluée par les cris de la foule, par un chœur général qui redouble encore la crudité de la fameuse fanfare. Que voulez-vous? Il fallait bien ici peindre à grands coups de brosse, obtenir une intensité, et comme une outrance de sonorité égale à l'outrance lumineuse de pareilles journées. Chaque reprise du chœur tombe d'aplomb comme le soleil de midi; des traits suraigus de violons pétillent comme des flammes, et l'unisson final ébranlerait les murs d'un amphithéâtre.

Toute la ville entre dans le cirque : en quelques mesures singulièrement expressives et tremblantes d'inquiétude, les compagnes de Carmen l'avertissent que José n'est pas loin. Elle-même, à travers la dentelle de son éventail, l'aperçoit et reste pour l'attendre. Ce dernier duo, ce duel, est une des plus belles pages du théâtre lyrique contemporain. Dès les premiers récits, on sent la douleur chez José, chez Carmen l'impatience. Ce n'est d'abord qu'un dialogue rapide, sec comme un premier frôlement d'épées. Mais voici que la lutte s'engage. Notons chez Bizet, dans ce début, une tendresse, une pitié que ne connaît pas Mérimée. Le premier chant de José est moins une menace qu'une suprême prière; par deux fois, l'infortuné adjure Carmen de l'aimer encore. Sa voix finit par se traîner sur des notes déchirantes, sur une phrase haletante, éperdue. Le voilà, le musicien des choses du sang et de la vie! Les maîtres sont rares aujourd'hui, à qui se sont révélées ainsi les douloureuses harmonies de la souffrance. Merveilleuse puissance du génie! Il n'y a là qu'un homme qui pleure, et, de la poitrine de ce misérable, à genoux devant cette fille pour la prier d'amour, une plainte monte si poignante, qu'elle semble le cri de toute une humanité.

Carmen reste inflexible, et, pour la fléchir, la musique trouve toujours de nouveaux sanglots. Des triolets hachés précipitent le mouvement, le sang bat plus vite aux tempes de José. Maintenant sa voix tonne au-dessus de l'orchestre. Brusquement, la fanfare éclate dans l'arène : Carmen s'élance. Mais José, hors de lui, bondit

avant elle sur les degrés du cirque. Exaspéré par ces cris de triomphe, par cette odeur de sang et cette musique de mort, il lève le couteau. Vous vous rappelez la phrase qui naguère, sur la petite place, un jour d'été, annonçait l'entrée de la joyeuse fille. Elle revient encore, mais sinistre, mais vengeresse, hachant trois fois la furieuse imprécation de José. Trois fois elle s'abat sur Carmen, impitoyable comme les rapides et claires visions des minutes suprêmes; et quand tout est fini, quand le meurtrier s'est agenouillé près de la morte, c'est par la phrase implacable que semble s'exhaler cette âme indomptée.

Voilà l'œuvre dans sa force; s'il fallait la regarder dans sa grâce, nous ne finirions pas. Nous trouverions dans *Carmen* de petits tableaux de genre, lumineux comme des aquarelles, précis comme des gravures : le chœur des gamins et la querelle des cigarières au premier acte; au second, la vertigineuse chanson dansée des bohémiennes. Les entr'actes, surtout le premier, l'étincelant quintette du second acte, tous les chœurs du troisième, sont des accessoires délicieux, des pages pleines de nouveautés heureuses, de trouvailles harmoniques et instrumentales. Une orchestration pittoresque, originale sans bizarrerie et simple sans indigence, mille détails de facture musicale ou de sentiment scénique trahissent une science consommée, mais toujours modeste, sans ostentation ni pédanterie.

Malgré son dénoûment tragique, l'œuvre dans son ensemble garde bien le ton et le style de l'opéra comique; de l'opéra comique moderne, docile à l'esprit, aux procédés de la musique contemporaine, mais différant néanmoins du grand drame lyrique, comme la Micaëla de *Carmen* diffère, tout en lui ressemblant, de l'héroïne de *Robert le Diable*. Étudiez l'une et l'autre figure, écoutez Micaëla, puis Alice, le charmant duo du premier acte de *Carmen*, puis l'auguste récit du premier acte de *Robert : O mon prince! ô mon maître!* L'une des deux messagères vous apparaîtra comme une fille gracieuse et douce; l'autre, comme une vierge inspirée et libératrice.

Voilà comment *Carmen* demeure pour nous un opéra comique. C'est, depuis le *Faust* et le *Roméo* de M. Gounod, le dernier chef-d'œuvre de notre école française, et d'un genre qui, nous l'espérons, ne périra pas. Les faveurs de la Providence sont, comme ses rigueurs, soudaines. Puisse-t-elle nous rendre bientôt un maître à la place de celui qu'elle nous a enlevé!

CAMILLE BELLAIGUE.

M. DE BISMARCK

ET

LES POLONAIS

Si on écrivait l'histoire de M. de Bismarck sans consulter d'autres documens que ses dépêches et ses discours, on n'aurait pas de peine à établir que ce grand politique est un juste persécuté, un homme d'humeur douce et conciliante, qui, par un arrêt cruel de la destinée, s'est vu condamné à violenter ses inclinations et à guerroyer sans cesse. Après avoir défendu victorieusement son pays contre les entreprises des Danois, des Autrichiens et des Français, il a dû combattre les cabales de partis factieux, acharnés à sa perte, et il a eu besoin de tout son génie pour résister à leurs attaques ouvertes ou à leurs sourdes machinations. Combien de fois ne s'est-il pas plaint de cette grande conspiration ourdie contre son repos, de la malice de ses ennemis qui l'obligent à faire de sa vie une perpétuelle bataille! Mais ils ont trouvé à qui parler. Il a déjoué leurs desseins pervers; tout ce qu'ils ont entrepris contre lui a tourné à leur confusion et à sa gloire, il a confirmé par son exemple la vérité cachée dans cette parole de l'évangile : « Heureux les doux et les pacifiques! car ils hériteront de la terre. »

Il y a toujours en Prusse ou en Allemagne quelque parti que M. de Bismarck dénonce comme un perturbateur de la paix publique et qu'il accuse de comploter la ruine de l'état. Que n'a-t-il pas dit des catholiques et du parti du centre, qui se déclaraient lésés dans leur conscience par les lois de mai et s'obstinaient à ne pas reconnaître l'autorité disciplinaire de César? Que n'a-t-il pas dit des économistes qui critiquaient sa réforme douanière et plaidaient contre lui la cause du libre échange

et de la vie à bon marché? Aujourd'hui ce n'est plus aux économistes ni aux catholiques qu'il en a; c'est le Polonais qui est l'éternel brouillon, le danger public, l'inconvertible pécheur, le bouc d'abomination.

M. de Bismarck a découvert que le grand-duché de Posen est un foyer de conspiration permanente contre la monarchie prussienne et contre l'intégrité de l'empire germanique, que le ciel et la terre s'uniront plutôt que les Allemands et les Polonais, qu'il y va du salut de l'état de briser la puissance de la noblesse polonaise. A vrai dire, cette noblesse ne s'est rendue coupable d'aucun fait d'insoumission ou de provocation; on ne peut alléguer à sa charge que des péchés ou des délits de pensée. Mais M. de Bismarck est l'homme des inquiétudes à longue échéance. Il a prévu le cas où l'Allemagne aurait à en découdre avec son grand voisin de l'est, et il entend mettre hors d'insulte dès aujourd'hui la frontière orientale de l'empire. « La Prusse, disait-il en substance dans l'un de ses derniers discours, a obtenu par le congrès de 1815 un héritage de deux millions de sujets polonais, récoltant ainsi ce qu'elle n'avait pas semé. Je ne crois pas que la paix soit en danger d'être troublée; mais il est possible que la Providence, mécontente de la façon dont nous avons accepté ses faveurs pendant les vingt dernières années, — c'est-à-dire mécontente de tous les ennuis que vous me donnez, de tous les dégoûts que me causent votre ingratitude, vos infidélités et les incartades de votre esprit rebelle, — veuille soumettre le patriotisme allemand à une nouvelle et fortifiante épreuve. Comment pourrions-nous combattre de fortes coalitions, qu'encourageraient nos dissentimens intérieurs et l'alliance secrète du Polonais avec nos ennemis? »

Il faut rendre à M. de Bismarck cette justice que, s'il a souvent varié dans ses opinions touchant l'économie politique et le catholicisme, il n'a jamais varié dans ses sentimens à l'égard des Polonais. On pourrait relire d'un bout à l'autre la longue suite des discours qu'il a prononcés depuis le jour où il est devenu ministre, sans y trouver un mot aimable pour la noblesse du grand-duché de Posen. Les Polonais lui sont antipathiques par leurs qualités comme par leurs défauts, par leur générosité imprévoyante, par leur bravoure chevaleresque, par leur humeur aventureuse, par leur indiscipline naturelle, par leur disposition à protéger leurs droits contre toutes les entreprises de l'état, par leur aversion profonde pour le césarisme. Mais ce que M. de Bismarck a le plus de peine à leur pardonner, c'est l'obstination de leurs souvenirs et de leurs espérances; ils ne peuvent oublier la grande iniquité dont ils ont été les victimes, et ils persistent à en appeler. Rien n'irrite plus César que de rencontrer sur son chemin des forces qui résistent à l'épée, des âmes qui ne se rendent pas, des vaincus qui subissent leur défaite et ne respectent point leur vainqueur.

Un spirituel académicien racontait dernièrement, dans un livre plein d'anecdotes piquantes, que Népomucène Lemercier, l'auteur d'*Agamemnon* et de *la Panhypocrisiade*, répondait à quelqu'un qui lui parlait de l'âme : « Oh ! oui, l'âme ! l'âme qui s'envole du corps quand nous mourons ! Vous me faites l'effet des enfans qui, voyant tomber une montre par terre et remarquant qu'elle ne marche plus, disent, tout contrits : Oh ! la petite bête est morte ! » Il y a des montres mystérieuses qui, en dépit de tous les accidens, s'obstinent à marcher ; vous pouvez les broyer sous votre talon, vous ne ferez pas taire leur insolent tic-tac. Réduisez en poudre un cœur polonais, vous entendrez encore dans cette poussière comme le vague bourdonnement d'un souvenir, d'un regret et d'une espérance. La petite bête n'est pas morte, la petite bête ne peut pas mourir, et le chancelier de l'empire allemand s'en indigne, car la soumission ne lui suffit pas, il ne s'accommode point d'une obéissance sans goût et sans respect, il exige qu'on se livre et qu'on se donne. Il reproche à ses ennemis non-seulement ce qu'ils font, mais l'air dont ils le font ; il leur impute à péché non-seulement les pensées qu'ils expriment, mais celles qu'ils n'expriment pas et le mystère de leur silence. Il leur dit : « Je lis dans vos yeux, je lis dans les derniers replis de vos cœurs. Mes joies vous affligent, mes déplaisirs et mes chagrins vous réjouissent, et quiconque ne se réjouit pas de mes joies et ne s'afflige pas de mes chagrins est un ennemi de l'état, qui est moi. »

Les vengeances de M. de Bismarck sont presque toujours précédées par quelque incident imprévu, qui éclate comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, annonçant de loin la tempête qui s'amasse lentement derrière les montagnes. On put pressentir que des mesures allaient être prises contre les Polonais du grand-duché quand on apprit qu'un romancier dont le talent fécond est cher à toute la Pologne, M. Kraszewski, était poursuivi par ordre supérieur et que, sur la foi de notes de police communiquées au tribunal par le chancelier, il allait être enfermé dans la forteresse de Magdebourg. On sait que, sur les instances du prince Radzivill, l'empereur, averti que la santé délicate de ce vieillard ne résisterait pas aux rigueurs d'une longue captivité, l'a autorisé, moyennant une caution de 20,000 marks, à passer l'hiver en Italie, quitte à réintégrer sa prison au mois de mai. A l'appui des accusations portées contre ce dangereux septuagénaire, le ministère public avait, au cours du procès, cité quelques passages d'un de ses romans, intitulé : *Sans cœur*, lequel vient d'être traduit en français et trouvera sans doute beaucoup de lecteurs (1). En frappant les écrivains, on fait vendre les ouvrages, et, comme le disait Tacite, qui ne

(1) *Sans cœur*, roman traduit du polonais par Ladislas Mickiewicz ; Louis Westhausser. Paris, 1886.

comprenait pas qu'un prince eût peur d'un livre : *punitis ingeniis, gliscit autoritas.*

Nous avons lu ce livre avec un vif intérêt sans y trouver une seule phrase qui pût justifier une accusation de lèse-majesté ou de haute trahison. Le prince Gortchakof, que M. de Bismarck n'aimait guère, y est fort maltraité ; M. de Bismarck n'y est touché qu'en passant ; l'auteur lui reproche « de recevoir les diplomates étrangers avec beaucoup d'économie et un peu de laisser-aller et d'y mettre quelque ostentation. » Effleurer la peau n'est pas égratigner, et M. Eugène Richter a de bien autres griffes. A la vérité, M. Kraszewski a fait une peinture peu attrayante de Berlin, qu'il représente comme une ville revêche, où la vie n'est ni douce, ni facile, où les étrangers sont traités en suspects, où tout est sévèrement calculé et mesuré, la pitié, la bienfaisance comme les divertissemens, où la gaîté elle-même doit marcher en ordre de bataille et ôter sa casquette devant le premier lieutenant venu, où des conquérans de fraîche date n'ont pas d'autre préoccupation que d'acquérir et de garder ce qu'ils ont acquis : « Le mot d'ordre est donné, les sentinelles sont placées, chacun veille ; malheur à l'agresseur ! A mi-chemin du but, la vie ne saurait être qu'un campement. » — « Cette ville, dit un personnage du roman, me produit une impression de froid. — Oh ! lui répond un Prussien, nous savons nous-mêmes que Berlin n'a rien de séduisant. C'est une ville de labeur, de discipline et d'avenir ; nous manquons de charme, mais nous n'en avons cure, nous possédons la force. »

Tout cela n'est pas bien méchant, et les Berlinois sont les premiers à convenir que leur capitale n'est pas le séjour le plus enchanteur de la terre et que l'oranger n'y fleurit point. L'un d'eux nous racontait jadis que, dans le temps où l'Italie cherchait pour la première fois à se concilier les bonnes grâces de la Prusse, à lier partie avec elle, on vit débarquer un jour à Berlin un jeune Italien de bonne famille, qui promenait dans les rues et dans les salons un visage ouvert, épanoui. S'avisait-on de lui demander ce qu'il était venu faire à Berlin, il répondait avec un gracieux sourire : « Vous le voyez, je m'y amuse. » Les Berlinois, fort intrigués, fort étonnés de cette réponse et de cet homme rare qui s'amusait, ne manquaient pas de se dire : « Sans doute, cet Italien a reçu de son gouvernement, qui espère nous séduire par de grosses flatteries, l'ordre exprès de s'amuser chez nous. Tant qu'il s'amusera, nous pourrons en conclure que les négociations marchent bien ; dès qu'il aura l'air de s'ennuyer, il faudra croire qu'il est survenu quelque anicroche et qu'on ne se soucie plus de nous être agréable. » Mais les négociations marchaient bien, l'Italien persistait à s'amuser. C'est ainsi que les Berlinois, qui aiment l'ironie et la bière blanche, se gaussent volontiers, même à leurs dépens, et, s'ils ont lu *Sans cœur*, ils ont pardonné sans peine au romancier polonais des exa-

gérations qui ne tirent pas à conséquence. Berlin vaut ce qu'il vaut, et nous sommes prêt à déclarer qu'on y trouve des gens fort aimables, que nous y avons fait des séjours assez prolongés sans y avoir un instant d'ennui.

Croirons-nous que les juges qui ont condamné M. Kraszewski avaient découvert dans son livre quelque sens allégorique qui nous échappe, que son héroïne, cette femme sans cœur, dont les lèvres crispées et serrées annoncent une implacable ambition, dont le regard exprime l'orgueil d'une intelligence lucide et froide, et la résolution de gagner coûte que coûte le gros lot à la loterie de la vie, d'épouser un grand nom et des millions, est dans la pensée du romancier le symbole d'une politique sans entrailles, incapable de faire une part au sentiment et à la générosité dans les affaires de ce monde? Admettons contre toute vraisemblance que M. Kraszewski ait eu cette coupable intention; M. de Bismarck pourrait-il s'en offenser? N'a-t-il pas déclaré plus d'une fois que le sentiment est un vocable indigne de figurer dans le glossaire de la politique? Non vraiment, ce n'est pas là le grief; le vrai tort de M. Kraszewski est d'être un Polonais, dont toute la Pologne fêtait récemment le jubilé, et un patriote qui n'oublie pas le passé, qui se souvient, qui regrette. Mêle-t-il à ses regrets de secrètes espérances? Nous en doutons, car nous lisons dans son livre « que tout s'accomplit en ce monde par une loi de fer, une loi inexorable, que c'est là le grand principe et la profonde pensée de la législation de Moïse, que la destinée ne se laisse point fléchir ni détourner de ses fins, que la rémission n'existe pas, que ce qui est fait est bien fait et devait arriver, que Hegel est venu confirmer le prophète juif. » Mais n'eût-il commis qu'un péché de regret, sans y ajouter aucun délit d'espérance, il aurait mérité sa disgrâce. Comme on n'a pas encore inventé d'instrument pour fouiller au fond des âmes et pour en arracher les souvenirs criminels, faute de mieux, on condamne les gens à passer quelques années dans la forteresse de Magdebourg, ce qui est assurément le meilleur moyen de leur faire prendre leur maître en goût, de les réconcilier avec leur sort et de leur en faire savourer les douceurs.

Les Polonais étrangers qu'on a expulsés des provinces orientales de la monarchie prussienne n'écrivaient point de romans et n'étaient pas notés dans les registres de la police comme des têtes chaudes et des fauteurs de troubles. Commerçans, courtiers, agriculteurs, ouvriers, manœuvres, ils étaient fort inoffensifs, on n'avait rien à leur reprocher, et assurément la pauvre vieille servante à qui on a donné quelques jours à peine pour empaqueter ses nippes et passer la frontière n'était point un danger public. Mais Hérode, mécontent de ses mages, avait décrété ce massacre des innocens. Il avait été stipulé dans un article de la convention de commerce conclue en 1818 entre la Russie et la Prusse que tout sujet du royaume de Pologne pourrait s'établir

dans les villes prussiennes de Dantzig, d'Elbing et de Kœnigsberg comme sujet temporaire de sa majesté le roi de Prusse et comme bourgeois temporaire des dites villes, à la condition qu'il professât la religion chrétienne, qu'il eût atteint l'âge de majorité, que sa réputation fût intacte et qu'il n'eût jamais encouru de peine criminelle. Il semble que, dans ce temps-là, on eût quelques égards pour les Polonais, qu'on se préoccupât d'atténuer, d'adoucir les douleurs du partage. Mais qu'est-il advenu de la convention de 1818? Où sont les neiges d'antan?

A l'époque où cette convention fut signée, peu après le congrès d'Aix-la-Chapelle, Pozzo di Borgo adressait à son souverain l'empereur Alexandre un mémoire secret dans lequel il est dit « qu'en aspirant à la dignité d'un empire, la Prusse n'est qu'une réunion de plusieurs petits états, qui ne peuvent guère donner d'ensemble à leurs relations mutuelles, que sa conformation territoriale complique et compliquera éternellement sa politique, qu'elle sera inquiète, qu'elle ne pourra inspirer aucune confiance (1). » On pourrait croire que depuis que la Prusse est devenue un puissant royaume et la suzeraine d'un grand empire, elle n'a plus lieu d'être inquiète. Mais l'inquiétude est dans certains cas un moyen de gouvernement, une méthode que M. de Bismarck pratique comme à plaisir, et il a des façons de se rassurer fort inquiétantes pour ses voisins.

Une partie de la presse allemande avait protesté contre les brutales expulsions décrétées par le grand homme d'état qu'un publiciste italien, au propos léger, n'a pas craint d'appeler « un barbare de génie. » Nous lisons dans une feuille hebdomadaire de Berlin « que les quelques centaines de ressortissans étrangers, qui gagnaient honnêtement leur vie à Breslau, à Dantzig, à Kœnigsberg, auraient pu y rester sans compromettre le sort de la monarchie prussienne, qu'ils n'étaient pas plus dangereux pour la nationalité allemande que les Français établis à Cologne, que les Anglais de Hambourg, les Suédois de Lubeck, les Hollandais de Crefeld. » Le parlement impérial, malgré les vives protestations du chancelier, s'est saisi à son tour de cette affaire et il a rendu son verdict. Il a jugé que la raison d'état n'autorisait pas de telles rigueurs contraires à l'humanité, et que la politique de l'inquiétude ressemble souvent à celle du bon plaisir. Il a songé aussi aux représailles que pourraient exercer les états voisins, au sort et à la sûreté de tant d'Allemands qui vivent hors d'Allemagne. Mais M. de Bismarck ne se soucie guère des Allemands établis en pays étranger

(1) *Recueil des Traités et Conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères*, publié d'ordre du ministère des affaires étrangères par F. de Martens, professeur à l'université impériale de Saint-Pétersbourg, tome VII : Traités avec l'Allemagne, 1811-1824. Saint-Pétersbourg, 1885.

et, en général, il se soucie très peu du bonheur des individus; il ne consulte que les intérêts de cette glorieuse abstraction qu'on appelle l'empire germanique et qui s'incarne en sa personne.

Il avait dénié au parlement impérial le droit de s'occuper d'une question qui, selon lui, ne concernait que le royaume de Prusse; il n'avait point comparu et ne s'était point expliqué. A quelques jours de là, il s'est pourvu en appel devant le parlement prussien, où il disposait d'une majorité à sa discrétion. Il avait fait préparer le terrain par ses complaisans, par quelques personnages marquans du parti national-libéral, dont le zèle n'est jamais en défaut et dont le libéralisme consiste à goûter jusqu'à l'excès toutes les lois de combat et d'exception. La chambre prussienne, habilement travaillée, prit les devans, prévint les désirs du chancelier. Il se trouva 246 députés pour le supplier de combattre le polonisme en décrétant l'enseignement exclusif de la langue allemande dans les écoles populaires et en avisant aux moyens de faire passer la terre dans les mains des paysans allemands. M. de Bismarck les remercia de leur bon vouloir; il déclara que les mesures prises contre les Polonais étrangers seraient énergiquement maintenues, que vingt votes du Reichstag n'y changeraient rien et qu'il allait s'occuper, toute affaire cessante, de réduire le nombre des Polonais indigènes, que la noblesse polonaise possédait encore dans la province de Posen 650,000 hectares, représentant un capital de cent millions de thalers, qu'il ne serait pas mal de sacrifier une somme équivalente pour exproprier ces hobereaux mal pensans. Il ajouta sur un ton goguenard « qu'une partie de ces messieurs seraient sans doute ravis d'acheter des domaines en Galicie, en Russie ou de placer leurs capitaux à Monaco. » Cette plaisanterie provoqua de grands éclats de rire. « Ils l'appelaient tous monseigneur, est-il écrit dans *Candide*, et ils riaient quand il faisait des contes. »

M. de Bismarck ne demande pas dès aujourd'hui cent millions de thalers pour mener à bonne fin sa grande entreprise d'expropriation nationale. Aux termes du projet de loi que discute la chambre des députés de Prusse, on se contentera de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur 125 millions de francs. Cet argent doit servir à acheter des immeubles, à installer des villages dans les provinces polonaises. Les terres acquises seront vendues ou louées à des Allemands, et le produit des ventes viendra s'ajouter au fonds. Jusque-là les immeubles seront administrés par les agens de l'état et feront partie de ses domaines. Il fera ses acquisitions soit à l'amiable, soit en se portant adjudicataire dans les ventes aux enchères. A cet effet, on exploitera les nécessités pressantes, les embarras de certains nobles polonais, qui, sacrifiant trop à leurs fantaisies, à la fureur de la représentation, ne savent pas proportionner leurs dépenses à leurs recettes, diminuer leur train de maison dans les années maigres.

Les récalcitrans, les gens de difficultés, sans qu'il soit besoin de les contraindre, on viendra bientôt à bout de leurs résistances par des moyens doux, par d'aimables vexations. On leur suscitera des tracasseries, on leur donnera mille ennuis, on leur fera des misères, on les dégoûtera de leur maison et de leur jardin. Les projets de loi abondent. Il en est un déjà en vertu duquel les médecins vaccinateurs, qui étaient jusqu'ici à la nomination des assemblées de cercles, seront dorénavant nommés par l'état; les cercles n'auront plus que le droit de les payer, et c'est encore l'état qui fixera le chiffre des honoraires. Il paraît que ces médecins vaccinateurs étaient tous des agens secrets, des missionnaires du polonisme, et qu'avec la vaccine ils inoculaient aux petits enfans du grand-duché des regrets coupables et des espérances criminelles. Désormais ils seront tous Allemands, et on assure que le vaccin sera pris sur des vaches allemandes; encore faudra-t-il qu'elles aient des papiers en règle. Après avoir réglementé la vaccine, puis les écoles, de règlemens en règlemens, on en viendra jusqu'à régler les conversations de famille, et la vie devenant insupportable, tout le monde demandera à s'en aller. Un homme d'esprit se débarrassait des visites ennuyeuses en faisant fumer sa cheminée; les fâcheux commençaient par pleurer, finissaient par se sauver. Grâce aux soins attentifs d'une administration qui ne connaît que sa consigne, avant peu, le vent se rabattant dans toutes les cheminées des châteaux polonais, elles se mettront toutes à fumer, et, de guerre lasse, la Pologne partira pour Monaco. La politique, a-t-on dit, est moins une science qu'un art; mais de la façon dont l'entend le chancelier de l'empire allemand, on ne peut la classer ni parmi les arts libéraux, ni parmi les arts d'agrément; ce n'est plus que l'abus de la force publique, employée par un ministre à se défaire de tout ce qui le gêne ou lui déplaît. Tel petit roi nègre de la côte occidentale de l'Afrique, pressé du même désir, recourt à des procédés plus expéditifs et plus violens: M. de Bismarck ne tue pas, il empêche de vivre.

Il en coûte toujours de faire la guerre. Pour réussir dans la campagne contre le polonisme, il fallait séparer les intérêts catholiques des intérêts polonais, et élever au siège archiépiscopal de Posen un prélat qui ne fût pas de la race et du parti des victimes. On a négocié avec le saint-père, on a obtenu la renonciation du cardinal Ledochowski; son successeur est un Allemand, M. Dinder, chanoine à Kœnigsberg. Mais le pape Léon XIII ne fait jamais de concessions sans exiger du retour, et M. de Bismarck a dû se résoudre à de durs sacrifices. Il renonce aux lois de mai; il se dispose à démanteler ou à démolir de sa main tous les savans ouvrages de fortification qu'il avait élevés autour de la monarchie prussienne pour la protéger contre les empiétemens et les complots de l'église. Il supprime l'examen d'état

auquel était astreint tout aspirant aux fonctions pastorales. Il autorise la fondation de petits séminaires et il libère les grands de l'étroite garde où il les tenait. Il congédie ses juges ecclésiastiques, ce haut tribunal, cette cour royale qui recevait, avec les plaintes portées par le président de la province, tous les appels que lui adressaient les desservans molestés par leurs supérieurs. Il restitue à l'église des franchises qu'il déclarait contraires à la sûreté de l'état, il lui rend la liberté d'élever ses prêtres comme elle l'entend et d'exercer son autorité disciplinaire comme il lui plaît. Aux défiances, aux cris de guerre ont succédé les cantiques de paix. « On n'entend plus, comme disait le poète grec, la voix des trompettes d'airain. Dans les courroies ferrées des boucliers, les araignées établiront leur métier de tisserand, et la rouille va ronger les fers de lance et les épées flamboyantes. » Les plus altières volontés sont à la merci des circonstances. Nous ne savons pas si la Pologne, à bout de souffrances, partira prochainement pour Monaco; mais en dépit de ses hautaines déclarations, M. de Bismarck, après s'être gorgé du sang noir de l'ennemi, a pris le bourdon du pèlerin et le voilà en route pour Canossa.

On avait répété cent fois qu'on n'attaquait pas, qu'on se mettait en défense. Les lois qu'on avait promulguées, on les disait nécessaires; il se trouve qu'on peut s'en passer, et on les défait aussi facilement qu'on les avait faites. A quoi donc ont servi tant de tracasseries, tant de mesures draconiennes, tant de paroisses privées de leurs pasteurs, et ces résolutions dont on ne voulait rien rabattre, ces superbes défis, ces menaces, ces colères tonnantes qui remplissaient de leur bruit la forêt de Thuringe et jusqu'aux vallées perdues des Alpes bavaroises? M. de Bismarck affirme que déjà, depuis deux ans, le gouvernement royal se proposait de faire quelque chose pour ses sujets catholiques; mais le chancelier n'accorde jamais que ce qu'on lui demande poliment, et les requérans n'étaient pas polis. Les pédagogues, les précepteurs de peuples qui savent leur métier attachent une grande importance aux manières. Quand l'enfant dit : Je veux! on lui donne le fouet et on l'envoie se coucher; quand il rentre en lui-même et bénit la verge, on lui donne des images et des confitures.

La vérité est qu'on ne peut se brouiller avec tout le monde à la fois, et que, pour exproprier le Polonais, il faut se remettre bien avec le pape. Au surplus, en traitant avec lui par-dessus la tête de M. Windthorst et de tous les chefs du centre catholique, on espère désarmer l'opposition d'un parti très gênant dont on avait souvent à se plaindre. On se flatte même, dans les cercles officieux de Berlin, que ce parti, composé d'élémens hétérogènes, ne tardera pas à se désagréger. Il s'était donné pour mission de défendre contre César les droits de l'église : du moment que l'église et César s'entendent, la coalition se

dissoudra, chacun suivra le courant de ses sympathies naturelles, on verra bientôt l'armée se débander; M. Windthorst sera un général sans troupes, ou les instructions qu'il recevra de Rome lui enjoindront de poser les armes, de sceller le traité de réconciliation par quelque acte de déférence ou par quelque tour de souplesse. On tient la chose pour sûre, et en sacrifiant les lois de mai, on a voulu se procurer le double avantage de réduire au désespoir le Polonais et de faire voter au Reichstag le monopole de l'eau-de-vie.

Les contradictions n'embarrassent guère M. de Bismarck. Il avait dit plus d'une fois que le plus grand ennemi de l'unité allemande était le particularisme prussien, et tout à coup, emporté par le dépit que lui causait l'opposition du Reichstag dans les affaires polonaises, il a fait casser son arrêt par la chambre prussienne, où depuis plusieurs années il ne daignait plus paraître. Qui pouvait s'attendre que ce serait le chancelier de l'empire qui, désavouant son œuvre, sa création, le fruit de ses entrailles, infligerait au parlement impérial une cruelle humiliation, lui reprocherait ses ingérences indiscrètes dans les affaires particulières des états et parlerait de rendre la Prusse aux Prussiens, la Saxe aux Saxons et la Bavière aux Bavarois? Comme le remarquait un journaliste de Berlin, il a descendu le drapeau allemand du palais où s'assemble le parlement allemand et il l'a hissé sur l'édifice du Dönhofsplatz, où siège la chambre des députés de Prusse. O polonophobie! voilà de tes coups!

« En pensant au Reichstag, a-t-il dit à ses nouveaux amis, on pourrait nous appliquer l'image du colosse aux pieds d'argile. On se tromperait : derrière ces pieds d'argile, il y a des pieds de fer. » Et il n'a pas eu besoin d'expliquer à qui appartiennent ces pieds de fer. Il s'est empressé d'ajouter « qu'il tiendrait pour un misérable lâche tout ministre qui ne saurait pas risquer sa tête et son honneur pour sauver son pays, même contre la volonté aveugle des majorités. » Cette boutade, adressée à une chambre dont la majorité allait au-devant de ses désirs et s'offrait à servir ses passions, sans espoir de salaire, a pu sembler déplacée; mais c'était au Reichstag qu'il en avait. M. de Bismarck parle quelquefois à la cantonade, à ceux qui ne sont pas là, aux absens, qui souvent l'intéressent beaucoup plus que ceux qui sont là; car il faut lui rendre ce témoignage qu'il fait plus de cas de ses ennemis que de ses complaisans. La haine est plus près de l'amour que l'indifférence, et les injures dont on accable une maîtresse infidèle lui font sentir tout le prix qu'on attache à ses faveurs.

Peu s'en est fallu que M. de Bismarck ne déclarât que la constitution de l'empire, dont il est l'éditeur responsable, n'avait pas répondu à son attente, qu'il fallait la refaire, que le Reichstag était un grand empêchement, un triste sabot d'enrayage. Jéhovah se repent quelquefois

d'avoir créé ; il en éprouve un grand déplaisir dans son cœur, il se retient à peine d'anéantir son œuvre et les mains lui démangent. Après tout, M. de Bismarck est bien injuste. Quel crime peut-il reprocher au Reichstag? Cette assemblée n'a-t-elle pas accepté tour à tour ses réformes économiques, son tarif douanier, son socialisme d'état? Si elle a fait grise mine à sa politique coloniale, n'a-t-elle pas voté cependant les fonds nécessaires à l'établissement d'une ligne de vapeurs transatlantiques? Elle n'a véritablement sur la conscience que d'avoir refusé le monopole du tabac, d'avoir réduit de temps à autre les crédits qu'on lui demandait, d'avoir ajourné certains votes, d'avoir souvent chipoté. Elle est rétive, maussade, elle se résigne de mauvaise grâce, mais elle finit presque toujours par s'exécuter, plus par complaisance que par conviction et en ayant l'air de dire : « Ma foi, monsieur, je m'en lave les mains; nous verrons dans cinq ou six ans d'ici qui de nous deux avait raison. » Un publiciste allemand a remarqué qu'il est deux arts où le chancelier excelle, qu'il possède au même degré le talent des surprises et le talent de se répéter. Depuis bien des années déjà, quiconque se permet de contrecarrer une de ses décisions, de contrarier une de ses idées favorites ou de proposer un amendement à l'un de ses projets de loi est accusé par lui de manquer de patriotisme, de faire le jeu des puissances étrangères, d'entretenir des intelligences avec les ennemis de l'Allemagne. Ces accusations, trop souvent répétées, ne produisent plus leur effet, et peu d'Allemands sont disposés à croire sur sa parole que M. Windthorst et M. Richter sont de mauvais patriotes, des suppôts de l'étranger.

L'apologue des pieds de fer et des pieds d'argile avait laissé une fâcheuse impression dans certains esprits, et quand on entendit le chancelier déclarer bien haut « qu'il trouverait le moyen d'obvier à l'obstruction de la majorité du Reichstag, qu'il ferait tout plutôt que de souffrir que l'héritage d'une grande époque et d'une glorieuse armée fût anéanti par des factions intérieures, » quelques personnes qui le connaissent mal le soupçonnèrent de rêver un coup d'état. C'était lui faire injure. Ce grand politique, qui jadis a tant fait pour son pays, ne songe point à se passer des assemblées. Bien que sa maladie et ses lassitudes aient diminué sa puissance de travail, son âpre génie semble être intact, et il se défie des chimères. S'il faut croire ce qui se raconte à Berlin, durant ses longs séjours à Varzin ou à Friedrichsruhe, il se fait expédier chaque soir non les pièces de l'affaire dont il doit s'occuper, mais un rapport très complet et bien digéré, sur de grand papier muni d'une grande marge, et dans cette marge, armé d'un grand crayon, il écrit d'une main fiévreuse ses décisions et ses réponses conçues dans un style aussi précis que laconique. C'est ce grand crayon qui gouverne l'Allemagne et une

notable partie de l'Europe. Mais ce crayon, qui est fort intelligent, sait très bien que l'argent est le nerf de la politique, et que les Allemands de la fin du XIXe siècle considéreraient comme du bien mal acquis les ressources qu'un gouvernement serait tenté de se procurer sans avoir au préalable exposé ses besoins à une assemblée. Avec quelque âpreté que M. de Bismarck s'exprime sur le compte de ses parlemens, il ne leur enverra jamais les quatre hommes et le caporal qui exécutent les coups d'état. Et d'ailleurs, s'il s'avisait de les dissoudre, quel emploi trouverait-il à son merveilleux talent de coquetterie souveraine et dédaigneuse, à son éloquence tour à tour abandonnée ou savante, qui mêlant le rire aux colères, la séduction aux menaces, finit toujours par dompter une majorité indocile et la prend par force ou par ruse? Si pacifique qu'il soit, cette gymnastique fait partie de son hygiène, et ses ennemis, M. Richter comme M. Windthorst, sont nécessaires à son bonheur.

Quand il a insinué qu'il ne tenait qu'aux gouvernemens confédérés de s'entendre et de se concerter pour obtenir de leurs diètes les secours et les lois de rigueur que le parlement impérial leur refuse, il ne pensait pas à violer la constitution et sa menace n'était pas sérieuse. Il se proposait seulement d'assouplir des esprits trop durs, de rendre le Reichstag plus docile en lui inspirant des inquiétudes, en lui persuadant qu'il trouverait des expédiens pour arriver à se passer de ses services. Il compte sur l'effet de cette menace, il compte aussi que le parti catholique ne tardera pas à se désunir, et, désormais, il aura carte blanche. Comme le disait le grand Frédéric, « Robin revient toujours à ses moutons. » Si le Reichstag vote le monopole de l'alcool, le chancelier lui rendra ses bonnes grâces en lui disant :

Ma haine est un effet d'un amour irrité.

Que si cette assemblée voulait effacer jusqu'aux dernières traces d'une aventure malheureuse, expier le forfait qu'elle a commis en s'opposant à la suppression du Polonais, il lui suffirait de prendre l'initiative d'un projet de loi contre tous les sujets allemands qui se permettent d'avoir l'esprit tourné vers le passé et de n'être pas absolument contens de leur sort. Ce projet de loi pourrait être ainsi conçu : « Dans toute l'étendue de l'empire allemand, mais surtout dans les provinces frontières de l'est et de l'ouest, sous peine de bannissement ou d'expropriation, il est interdit à quiconque de se souvenir et de rien regretter comme de rien espérer. »

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DU THÉATRE CHINOIS.

Le Théâtre des Chinois, études de mœurs comparées, par le général Tcheng-ki-tong. Paris, 1886; Calmann Lévy.

Si quelque lecteur était par hasard curieux de renseignemens neufs et précis sur le théâtre chinois, — et il pourrait l'être assurément de plus d'une chinoiserie moins intéressante et moins utile, — je dois d'abord le prévenir qu'il en trouvera fort peu dans le livre que vient de publier sous ce titre le général Tcheng-ki-tong. Très Parisien, beaucoup plus Parisien qu'on ne l'est d'ordinaire à Paris, presque aussi Parisien que M. Albert Wolff, lequel est, je crois, de Cologne ou de Bonn, le général Tcheng-ki-tong se montre en effet moins Chinois que jamais dans ce petit volume, et l'on peut bien dire qu'il y passe à tout coup les promesses de son titre, mais en revanche qu'il a tout à fait oublié de commencer par les y tenir. Un bel éloge de la « défiance, » bien sincère, éloquent même à force de sincérité, très significatif en tout cas, voilà peut-être ce qu'il y a de plus chinois dans ce livre d'un Chinois sur le théâtre chinois. Le reste, nous le connaissions depuis déjà longtemps, ou du moins et pour mieux dire, nous devrions le connaître, si c'était pour nous que nos missionnaires et nos sinologues eussent écrit: les Amyot, les Prémare, les du Halde autrefois, et dans notre siècle les Pauthier, les Bazin, les Stanislas Julien et les Abel Rémusat.

L'occasion était cependant belle et le sujet bien choisi. Du plus vaste empire qui soit au monde et du plus ancien; de la civilisation la plus originale, et la seule qui se soit uniquement développée d'elle-même, sur son fonds, sans jamais avoir subi d'influence que celle de l'accumulation de ses traditions; enfin, de trois cent cinquante ou quatre cent millions de nos semblables, nous ne savons guère que ce que nous en ont appris les récits de voyages. Mais que veut-on qu'un voyageur, un passant, puisse vraiment nous apprendre de la Chine et des Chinois? Si les mœurs d'une de nos provinces, la Bretagne ou l'Anjou, ses coutumes, ses usages diffèrent, et diffèrent beaucoup des usages et des coutumes de la Flandre ou de la Provence, qu'en sera-t-il, qu'en peut-il être, sur un territoire six ou huit fois plus étendu que celui de la France, d'un peuple dix fois plus nombreux? Je sais de fort honnêtes gens qui, pour avoir passé quelques jours à Pékin ou quelques semaines à Canton, n'en ont pas moins sur les institutions et les mœurs de l'Empire du Milieu l'opinion la plus décisive. Mais de quelle confiance dira-t-on qu'ils soient dignes? Le général Tcheng-ki-tong lui-même ne connaît peut-être qu'un coin de sa propre patrie. Et, à vrai dire, une vie d'homme ne suffirait pas pour explorer la Chine; étrangers ou nationaux, les voyageurs ne peuvent guère nous y servir que d'introducteurs; et, pour pénétrer un peu avant dans la familiarité d'un grand peuple, il nous faut d'autres intermédiaires. La littérature en est justement un, le plus sûr et le plus naturel, dont nous ne saurions trop regretter que le général Tcheng-ki-tong se soit si mal servi; — car qui s'en servira si ce n'est un Chinois? Son premier livre était plaisant, mais instructif; celui-ci n'est que plaisant; et quand on s'aperçoit que l'auteur n'y parle pas d'une seule pièce que n'eussent traduite ou analysée les sinologues européens, on est tenté de se demander si peut-être, à mesure qu'il se perfectionnait dans les finesses de notre langue et même dans l'argot du boulevard, il n'aurait pas désappris le chinois?

Il serait bien à souhaiter, et, indépendamment de toute autre considération, dans le seul intérêt de la science, que l'on étudiât de près cette volumineuse, abondante et curieuse littérature chinoise. Ni les poètes, ni les romanciers, ni les auteurs dramatiques n'y manquent, et ce que l'on en a traduit, qui formerait déjà toute une petite bibliothèque, ne peut qu'inspirer le désir d'en connaître davantage. Aucune littérature, je le disais, ne s'est développée plus excentriquement aux nôtres, n'a moins reçu de nous, ne nous a moins donné; cependant aucune littérature n'offre avec les nôtres de plus frappantes ressemblances, et un Anglais, un Français s'y retrouvent chez eux. Parcourez seulement quelques-unes de ces *Poésies de l'époque des Thang* que

traduisait, il y a quelque vingt ans, M. d'Hervey de Saint-Denis (1), celles de Li-taï-pé, par exemple, ou de Thou-fou. Je n'oserais affirmer que le génie chinois y soit incapable d'idéal, mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il y rase volontiers le sol. Rien ici d'extraordinaire ou même de très particulier, rien d'étrange ni de bizarre; mais l'inspiration la plus familière, peu d'images, toujours très simples, tirées des usages de la vie quotidienne, à peine indiquées, jamais *poussées*, plus de grâce enfin que de force, nulle métaphore ambitieuse, des chansons plutôt que des odes, — et beaucoup de chansons à boire. A la fin du dernier siècle, c'est une juste remarque de M. Émile Montégut, Li-taï-pé eût pu s'appeler Robert Burns; et rien n'eût empêché Thou-fou de chanter *le Dieu des bonnes gens :*

Vins qu'il nous donne, amitié tutélaire,
Et vous, amours, qui créez après lui,
Prêtez un charme à ma philosophie
Pour dissiper des rêves affligeans.
Le verre en main, que chacun se confie
Au Dieu des bonnes gens.

Les Chinois boivent dans des tasses, et leur vin n'est pas, comme le nôtre, autrefois, *le jus de la treille;* on dit aussi qu'ils se nomment Thou-fou plus souvent que Dupont ou Durand; mais à cela près, leur Dieu n'est pas plus gênant que celui de nos bons chansonniers, ni leur chanson d'un ton beaucoup plus élevé.

Même observation à faire sur leurs romans : *les Deux Cousines, les Deux Jeunes Filles lettrées, la Femme accomplie;* — je ne parle ici que de ceux qui sont à la portée du lecteur français, — les *Contes et Nouvelles* jadis traduits par M. Théodore Pavie; *les Pruniers merveilleux*, plus récemment mis en français (2), par M. Théophile Piry. L'Inde et la Perse ont leurs épopées, le *Ramayana* ou le *Shah Nameh*, des poèmes, des légendes, leurs apologues et leurs fables; les Arabes ont leur *Mille et une nuits;* la Chine seule a des romans, de vrais romans, des romans de mœurs, comme les nôtres, et même des romans naturalistes. « *L'École de la littérature légère et des romans*, dit quelque part un pédant chinois, tire son origine du bureau des employés les plus infimes... Les conversations des rues, les entretiens des carrefours, les conversations que l'on entend dans les bouges, ce sont les sujets des compositions des écrivains de cette

(1) *Poésie de l'époque des Thang*, traduites par le marquis d'Hervey de Saint-Denis. Paris, 1862; Amyot.

(2) *Erh-tou-mei*, ou *les Pruniers merveilleux*, roman chinois traduit et accompagné de notes, par M. Théophile Piry. Paris, 1880; Dentu.

École. » Voilà une *École* proprement arrangée. Je signale ce critique, ou plutôt cet historien, à la juste colère de M. Zola : il s'appelait Pan-kou, et vivait au Ier siècle de notre ère. Ceux des romans chinois que nous avons pu lire ne méritent pourtant pas cet excès de sévérité. Il y est ordinairement question de s'établir en mariage, et pour cela de réussir dans les examens, ce qui ne me paraît pas autrement immoral, ni d'ailleurs plus chinois que français. La critique la plus générale et la plus juste aussi que l'on en puisse faire, c'est qu'il ne s'y passe pas grand'chose, que les détails y sont bien futiles et les conversations bien prolixes, que les héros n'en ont rien de rare, mais plutôt d'assez ordinaire. Sont-ce les seuls romans dont on doive le dire? Je n'y vois guère, en y regardant bien, qu'un ou deux traits vraiment locaux, comme par exemple l'admiration des personnages constitués en dignité pour les jeunes gens qui manient agréablement le *ouen-tchang* ou le *ché-ouen*. Le *ouen-tchang*, c'est la prose élégante, la prose académique ; « chaque mot y brille comme une perle fine : » et pour le *ché-ouen*, on ne saurait rien imaginer de plus beau, dit un savant jésuite, ni d'ailleurs de plus vide : *pulchrius ac inanius*. Ce sont des sons, dit-il encore, qui caressent voluptueusement l'oreille, ce sont des fleurs uniquement assorties pour le plaisir des yeux. Plusieurs de nos contemporains ont écrit très bien en *ché-ouen*, les Paul de Saint-Victor, entre autres, et les Théophile Gautier. Mais tout en rendant au *ouen-tchang* et au *ché-ouen* les hommages qu'ils méritent, les romanciers chinois, pour leur part, ont préféré le *kouan-hoa*, comme plus souple, plus propre à prendre tous les tons, et ainsi plus convenable à la familiarité du genre.

Ce qui est vrai du roman chinois l'est enfin du théâtre. Mais c'est peut-être ici surtout que le manque de renseignemens se fait sentir, et c'est pourquoi j'en veux beaucoup au général Tcheng-ki-tong, ayant eu l'air de nous les promettre, de ne nous en avoir guère donné. « Le caractère sérieux et austère des anciens sages de la Chine, dit à ce propos un savant missionnaire (1), ne pouvait accepter le délassement du théâtre,.. et la première fois qu'il est question du théâtre dans l'histoire chinoise, c'est pour louer un empereur de la dynastie des Chang d'avoir proscrit ce vain plaisir. » Mais on a fort disputé sur ce texte, et, — rapprochement assez curieux, — la controverse est la même qui s'est élevée chez nous sur les textes des pères de l'église chrétienne : à savoir, s'il s'agit ici de comédiens ou d'histrions, et du théâtre proprement dit ou de la danse, de la pantomime et autres divertissemens toujours et partout, on le voit, un peu mêlés d'obscé-

(1) *Grammaire de la langue chinoise*, orale et écrite, par M. Paul Perny. Paris, 1873-1876; Maisonneuve et Leroux.

nité. Quoi qu'il en soit, ce que l'on admet communément, c'est que l'art dramatique ne prit qu'assez tard en Chine une forme régulière, et seulement aux environs du VIIIe ou IXe siècle de notre ère, sous la dynastie des Thang. Il ne nous est malheureusement rien parvenu de ses premiers essais, et, pour trouver non-seulement de vraies pièces, mais des pièces tout simplement, il faut descendre jusqu'aux dynasties des Kin et des Youen, c'est-à-dire jusqu'au milieu de notre XIIe siècle. Les véritables monumens de l'art dramatique, en Chine, se trouvent donc être ainsi contemporains du règne de Philippe-Auguste. Lorsque M. Bazin, jadis, et M. Paul Perny nous le disaient, on pouvait craindre qu'ils ne fussent mal ou incomplètement informés : le général Tcheng-ki-tong, n'en disant pas, et sans doute n'en sachant pas plus qu'eux, nous sera garant de la valeur de leurs renseignemens. A défaut d'autre utilité, son petit volume aura celle du moins de venger nos sinologues de tant de sottes plaisanteries qui pourraient bien les avoir empêchés de continuer leur œuvre.

Le répertoire des Youen, comme on l'appelle en Chine, comprend à peu près six cents pièces. M. Paul Perny, dans sa *Grammaire de la langue chinoise*, a donné les titres d'une centaine d'entre elles et signalé brièvement les plus intéressantes : *la Courtisane savante*, *l'Enfant prodigue*, *les Caisses de cinabre*, *le Songe de Liu-tong-pin*, *l'Orphelin de la famille Tchao*, d'où Voltaire a tiré son *Orphelin de la Chine*. M. Bazin, dans le *Journal asiatique* (1850-1852), en avait jadis donné l'analyse sommaire, et, pour plusieurs d'entre elles, des extraits étendus, dont il a inséré ceux qu'il jugeait lui-même les plus intéressans ou les plus caractéristiques, dans le volume de *l'Univers pittoresque* intitulé *Chine moderne*. Enfin, le même M. Bazin, sous le titre de *Théâtre chinois* (1), en a traduit quatre intégralement, qui sont : *les Intrigues d'une soubrette*, *la Tunique confrontée*, *la Chanteuse*, et *le Ressentiment de Teou-ngo*. En y joignant le *Pi-pa-ki*, traduit encore par M. Bazin, l'*Histoire du cercle de Craie*, *l'Avare*, l'*Histoire du pavillon d'Occident*, traduits par Stanislas Julien, on voit que si nous ne connaissions pas le théâtre chinois avant M. Tcheng-ki-Tong, ce n'était pas au moins manque de documens. Nous attendions de lui qu'il nous traduisît à son tour ou nous analysât quelques-unes des pièces que nous ne connaissons point.

Comme ils nous les avaient fait connaître, ce sont aussi nos sinologues, avant même peut-être la naissance du général Tcheng-ki-tong, qui ont essayé de mettre un peu d'ordre, — à l'européenne, — dans le répertoire des pièces du siècle des Youen. Ils y ont donc distingué, d'une

(1) *Théâtre chinois*, ou choix de pièces de théâtre traduites par M. Bazin aîné. Paris, 1838; Imprimerie royale.

part, les drames historiques, les drames judiciaires, les drames domestiques, les drames *tao-sse*, et, de l'autre, les comédies de caractère, les comédies d'intrigues et les comédies mythologiques. Tous ces noms s'expliquent d'eux-mêmes, à l'exception d'un seul, celui des drames *tao-sse*. Les drames *tao-sse*, parmi lesquels M. Bazin a surtout vanté *la Transmigration de Yo-cheou*, M. Perny *le Songe de Liu-tong-pin*, et le général Tcheng-ki-tong *la Dette payable dans la vie à venir*, sont de vives satires, poussées jusqu'à la charge, nullement indignes de Palais-Royal, sur les superstitions ou les dogmes du bouddhisme. L'esprit chinois est superstitieux, mais d'une autre manière, et qui ne l'empêche pas d'être voltairien. Quant aux drames domestiques, ils ne répondent pas tout à fait à ce que nous entendrions en Europe sous ce nom, si nous en usions, mais plutôt à certaines idées, très particulières, comme l'on sait, que les Chinois se font de la famille, de ses devoirs, et surtout de sa solidarité continuée d'âge en âge. Tel est *le Vieillard qui obtient un fils*, dont Abel Rémusat, dans ses *Mélanges*, a donné une assez ample analyse et le sinologue anglais J.-F. Davis, en 1817, une traduction. En y regardant d'un peu près, et en observant le plaisir que le général Tcheng-ki-tong semble trouver à la lecture des plaisanteries ordinaires aux drames *tao-sse*, il est permis de croire que la religion de la famille est à peu près la seule que pratiquent les Chinois éclairés. De là l'importance des drames domestiques, et, bien qu'ils ne diffèrent pas beaucoup, dans la disposition de l'intrigue ou le choix des personnes, du drame judiciaire, par exemple, ou de la comédie d'intrigue, de là l'utilité de la distinction : le titre seul en éveille en Chine des idées, des sentimens où la piété semble avoir autant de part que la curiosité. Je n'ai sans doute pas besoin de définir les drames judiciaires ; nous en avons en France beaucoup plus que nous ne voudrions. Enfin les drames ou comédies mythologiques sont de pures féeries, aussi ridicules que les nôtres, comme cette pièce des *Métamorphoses*, où l'on voit au premier acte « un vieux saule mâle » épouser « un jeune pêcher femelle. » Dans ces féeries chinoises il convient seulement d'ajouter que les vers, la danse, la musique tiennent lieu de décors et de *trucs*.

Toutes ces pièces, et le général Tcheng-ki-tong a raison d'en faire expressément la remarque, offrent avec les nôtres, et sans en excepter les drames *tao-sse*, les plus frappantes ressemblances. Toutes ou presque toutes elles se divisent en cinq actes ; le premier qu'on appelle : *ouverture* ou prologue, et les quatre autres : *coupures*. Toutes ou presque toutes, comme les nôtres, elles se nouent et se jouent entre personnages de tout rang et de toute condition. Toutes ou presque toutes, comme les nôtres encore, elles roulent sur les événemens de la vie quotidienne : un fourbe à démasquer, un coquin à convaincre, un mariage

à conclure, une fortune à défendre, un barbon à tromper, — à moins que ce ne soit une respectable mère, comme dans *les Intrigues d'une soubrette*. Toutes enfin, comme les nôtres, côtoient de près la réalité, s'y efforcent du moins, mêlent volontiers à l'agrément d'une intrigue amusante les leçons d'une sagesse moyenne, un peu vulgaire, mais qui sont celles dont on a besoin pour la pratique de la vie. Même, il n'est pas jusqu'aux lauréats des concours littéraires qui n'y jouent le rôle aimable et avantageux que l'ingénieur sorti de l'École polytechnique a joué longtemps dans les pièces de Scribe ou de son école. On peut, on doit le dire : la comédie de Tching-té-hoei ou celle de Tching-koué-pin, — ce sont des noms d'auteurs, et même d'*authoress*, — est plus près de nous pour le ton, pour les mœurs, pour la disposition de l'intrigue et sa nature, que la comédie d'Aristophane ou le drame d'Eschyle. Et, tandis que partout ou presque partout ailleurs, ce sont les ressemblances que l'on s'applique à saisir pour les mettre en lumière, ici, au contraire, dans le théâtre chinois, c'est sur la différence, uniquement, qu'il convient d'insister.

« Le personnage qui chante » en fait la principale. Dans les pièces du siècle des Youen, un personnage, qui d'ailleurs prend part à l'action, si même on ne doit dire qu'il la conduit, élève quelquefois la voix, et, sur des airs notés, chante une partie de son rôle au lieu de le déclamer. « C'est ce personnage qui constitue l'originalité de notre scène, » dit M. Tcheng-ki-tong, et M. Bazin avant lui y avait reconnu « le trait essentiel qui distingue le théâtre chinois de tous les autres. » Je crains qu'ils ne se trompent tous deux. Sans doute, j'aurais besoin, pour parler en toute assurance, de connaître plus de pièces que je n'en ai pu lire dans les traductions, mais enfin, dans l'ancien Vaudeville, dans le théâtre de la Foire, dans l'ancien Théâtre-Italien, ne l'ai-je point déjà rencontré, ce « personnage qui chante; » et que veut-on que je voie en lui de si particulier, de si rare, de si original? Supposé même qu'il soit, comme on fait observer, le représentant du poète au milieu de l'action, qu'il serve à guider dans une intrigue un peu complexe l'attention du spectateur, qu'il ait pour mission de mettre en évidence l'utilité morale de l'œuvre, c'est le raisonneur des comédies de Molière, c'est le fou des drames de Shakspeare, et voilà longtemps qu'il nous est familier. Ce serait, d'ailleurs, une question de savoir si son rôle est vraiment et toujours celui que l'on nous dit. Ils sont en effet, quelquefois, plusieurs « personnages qui chantent; » ils chantent souvent pour dire des banalités ou faire des plaisanteries qui n'importent pas plus à la conduite de la vie qu'à celle de la pièce; et j'ai peine à voir dans leurs ariettes « le génie même du poète parlant au spectateur. » Dans des œuvres d'un art savant et même raffiné, « le personnage qui chante » n'est rien de plus,

à notre avis, que le témoignage vivant d'un art antérieur, plus naïf, moins maître de ses procédés, et qui sentait le besoin d'attirer l'attention sur la beauté des choses qu'il disait.

« L'intention morale » des œuvres du théâtre chinois est une autre différence, où je comprends très bien que le général Tcheng ki-tong, pour se donner sur nous un facile avantage, croie devoir insister, mais non pas nos sinologues. C'est prendre un peu trop à la lettre les affirmations des critiques chinois. S'il est écrit dans le *Code pénal* que l'objet des représentations théâtrales est d'offrir sur la scène des « peintures fictives ou réelles d'hommes justes et bons, de femmes chastes, d'enfans affectueux et obéissans; » il y est également écrit que l'on ne représentera sur les planches « ni les empereurs, ni les impératrices, ni les princes, les ministres et les généraux fameux des premiers âges; » et, puisque les drames historiques violent impunément la défense, on peut tenir pour assuré que les comédies d'intrigue ou de caractère ne se piquent pas d'observer le précepte. Je ne vois pas ombre d'intention morale dans *les Intrigues d'une soubrette*, et, d'après les analyses que l'on nous a données de plusieurs autres pièces, je ne vois pas très clairement par où la morale s'y pourrait introduire. On dit même que plusieurs comédies d'intrigue sont choquantes, et contiennent des scènes dont la crudité ne le céderait pas à celle même de quelques-unes des comédies d'Aristophane. A la Chine comme chez nous, la première loi que s'imposent les auteurs dramatiques est de plaire; ils moralisent ensuite, s'ils le peuvent et comme ils peuvent. C'est autre chose, à la vérité, quand, sous le nom de morale, on prétend envelopper, comme le font quelques-uns, la conduite entière de l'existence, et, selon l'expression de M. Tcheng-ki-tong, « l'expérience des choses de la vie. » Mais je lui fais seulement observer qu'en ce cas, les Scapin aussi, et les Lisette, nos Suzanne et nos Figaro, ont leur « expérience des choses de la vie, » une expérience très étendue, très sûre, et, d'ailleurs, parfaitement immorale. Il ne s'agit que de s'entendre sur le vrai sens des mots.

Ces différences, comme on le voit, ne sont qu'à la surface, et dès que l'on essaie de les approfondir, je ne sais si l'on ne peut prétendre qu'elles se tournent en ressemblances. Entre notre théâtre et le théâtre chinois la seule différence réelle que je trouve, — sans parler, on l'entend bien, de celles que des institutions, des mœurs, des coutumes différentes y mettent, et qui ne sont rien d'essentiel, — c'est la différence du balbutiement de l'enfant à la parole de l'homme fait. Le théâtre chinois est l'œuvre d'une civilisation évidemment très ancienne, et, comme telle, très avancée à beaucoup d'égards, mais en beaucoup de points aussi demeurée dans l'enfance, ou, si l'on aime mieux, immobilisée de bonne heure dans des formes

rigides dont elle n'a pu réussir encore à se débarrasser. Les Chinois ressemblent à des enfans très intelligens et très vieux. Voilà longtemps qu'ils ont atteint, semble-t-il, un point de civilisation matérielle et morale où nous ne faisons que de toucher à peine, si même nous y sommes; seulement, ils s'y sont arrêtés, et, tant qu'ils continueront de vivre sur eux-mêmes, ils y resteront, comme ayant donné pour y parvenir tout ce qu'ils avaient effectivement en eux. C'est du moins ce que l'on peut conclure de l'histoire de leur théâtre. Au siècle des Youen, ils en étaient déjà où nous ne sommes arrivés que plusieurs siècles après eux, mais ils y sont toujours. Et si les ressemblances, comme on l'a vu, sont frappantes entre leurs pièces et les nôtres, à un moment quelconque de l'histoire de notre théâtre, elles le seraient bien plus encore si nous faisions la comparaison des drames des Youen à nos antiques moralités ou à nos drames du XVIe siècle. Dans l'histoire générale de la littérature comme dans l'histoire naturelle, presque toutes les questions de *race* et de *milieu* se ramènent à des questions de *moment*.

Il n'y aurait pas jusqu'aux renseignemens qu'on nous donne sur les conditions matérielles du théâtre chinois qui ne servissent à justifier et fortifier cette indication. Le divertissement du théâtre n'est nulle part plus répandu, nous dit-on, ni nulle part plus passionnément goûté. Cependant il n'y a pas en Chine de théâtres fixes ni de troupes régulières. Les comédiens vont de ville en ville, un peu à l'aventure, dressent leurs tréteaux sur la place publique, avec l'agrément ou sur l'invitation des autorités locales, donnent des représentations à domicile, se contentent, comme leurs spectateurs, d'une toile de fond pour tout décor, et au besoin suppléent le paysage, la forêt, le palais, les tapis, les meubles qui leur manquent par une pompeuse annonce. « Ainsi, dit M. Tcheng-ki-tong, notre public entre instantanément en communication avec la fiction du poète... Ainsi le spectateur ne subit pas l'action, il la conduit lui-même... Ainsi l'idéal devient le réel, sans plus d'efforts qu'il n'en coûte à la volonté pour créer une illusion. » Ce petit morceau, que j'abrège, est à coup sûr d'un homme d'esprit, et je me suis un instant demandé si cet homme d'esprit n'avait pas raison. Quand le spectateur, comme aujourd'hui, va chercher au théâtre, avant tout, le plaisir des yeux, ne s'intéresse pas moins aux costumes qu'au dialogue et pardonne, en quelque sorte, la puérilité, la faiblesse, l'invraisemblance de l'intrigue à la vérité de la couleur locale ou du décor historique, l'art dramatique est bien malade, et l'on peut bien encore l'aimer et l'aimer passionnément, mais ce n'est plus pour lui-même. Il n'est pas moins vrai que, Français ou Allemands, Anglais ou Espagnols, tous ces détails que l'on nous donne ici sur les conditions matérielles de la scène chinoise nous reportent au temps de ce que nous ap-

pelons l'enfance de notre art dramatique. C'est ainsi qu'en effet, au théâtre du Globe, du temps de Shakspeare et de Ben Jonson, un écriteau tenait lieu de décor aux imaginations anglaises ; c'est ainsi que chez nous, au commencement encore du XVIIe siècle, la caravane du *Roman comique* se déroulait sur nos grand'routes ; c'est ainsi que Molière lui-même, avec sa troupe, dont les sociétaires n'étaient pas encore ce qu'ils sont devenus, allait donner, pour un prix modéré, des représentations en ville... Seulement, jusque de nos jours, les choses continuent de se passer en Chine comme au temps des Kin et des Youen, en l'an de grâce 1886 comme jadis en 1325, et six siècles bientôt passés n'ont rien changé aux conditions de la scène chinoise.

Il est un dernier point sur lequel nous eussions désiré quelques renseignemens. Après avoir placé les commencemens du théâtre chinois au VIIIe siècle de notre ère, les auteurs en font l'histoire, la divisent en plusieurs époques, la conduisent régulièrement jusqu'au siècle des Youen, et tout à coup s'arrêtent, comme si le drame chinois, depuis lors, « avait fait son repos de sa stérilité. » Qu'est-ce à dire ? Et que devons-nous croire. « On joue sur le théâtre chinois, dit M. Paul Perny, des pièces qui ont de mille à douze cents ans de date : elles sont comprises comme si elles dataient d'hier; » et il semble insinuer que ces antiquités formeraient, elles toutes seules, tout le répertoire du théâtre chinois. De son côté, M. Théophile Piry nous apprend que le roman des *Pruniers merveilleux* « forme le sujet d'une pièce de théâtre des plus goûtées en Chine,» et lui-même ne fait pas remonter la rédaction du roman au-delà du XVIIe ou XVIe siècle de notre ère. Nous savons encore que *le Pi-pa-ki*, ou *Histoire du luth*, qui peut-être serait le chef-d'œuvre du théâtre chinois, si ses dimensions n'en faisaient plutôt un roman dialogué qu'un drame ou une comédie, date à peine de la fin du XIVe siècle. Enfin tous les voyageurs nous parlent à l'envi des représentations dramatiques où ils ont assisté à Shanghaï, à Canton, à Pékin, et les titres des pièces qu'ils ont vu jouer ne ressemblent guère aux titres de celles que nous connaissons (1). Cependant ni Bazin, dans sa *Chine moderne*, ni M. Paul Perny, ni M. Tcheng-ki-tong n'ont poussé leur histoire du théâtre chinois au-delà du siècle des Youen. La matière leur a-t-elle manqué, ou ont-ils fait défaut à la matière ? On aimerait au moins à le savoir, et le moindre renseignement de ce genre eût mieux fait notre affaire que les plaisanteries, fort agréables sans doute, quoique un peu vieilles peut-être, du général Tcheng-ki-tong sur « l'esprit de

(1) Voyez à ce propos : *la Chine familière*, par M. Jules Arène. Paris, 1883 ; Charpentier. J'y relève les titres suivans : *le Rameau d'or battu*, drame historique, et : *Fou-pang laisse tomber son bracelet, la Fleur palan enlevée, la Marchande de fard, le Débit de thé de l'Arc de fer.*

Paris » et autres sujets circonvoisins. Ce général chinois est devenu vraiment trop Parisien; il nous parle trop de nous-mêmes, pas assez de la Chine, et, décidément, il se déguise trop. A moins peut-être que nous ne soyons nous-mêmes et au fond plus Chinois que nous ne le croyons. Si quelques années de Paris ont suffi pour faire de M. Tcheng-ki-tong un Parisien tellement achevé, c'est peut-être que tous les Chinois ne sont pas à la Chine, et qu'il y a parmi nous des mandarins sans le savoir, mandarins administratifs et mandarins de lettres, et aussi moins de Parisiens qu'on ne le pense à Paris. Sérieusement, dans les ressemblances et dans les affinités du théâtre chinois avec le nôtre, comme aussi dans celles de la littérature chinoise avec la littérature européenne en général, pour le fond sinon pour la forme, il ne se peut pas que l'on ne voie que des rapports de surface, et il doit y avoir quelque chose de plus.

Tutto il mundo e fatto come la nostra famiglia : ce serait une belle occasion de répéter le mot d'Arlequin, et de s'en prendre à la psychologie des nationalités. Décidément, les différences ne sont qu'à l'extérieur, et dans toutes les races d'hommes comme sous toutes les latitudes, c'est toujours un peu et partout la même chose. Quelques particularités locales n'empêchent pas qu'à la Chine et ailleurs, ce soient les mêmes « biens » que les hommes poursuivent; les mêmes besoins, les mêmes désirs, les mêmes passions qui les meuvent à cette poursuite; et au bout de la course le même néant, ou du moins la même mort qui les attende. Si les soubrettes du théâtre chinois ne valent pas peut-être les nôtres, les Marinette et les Nérine, les Lisette et les Dorine de notre vieux répertoire, il faut avouer cependant qu'elles leur ressemblent fort; et en Chine comme chez nous, le rêve des bacheliers, — et de leur famille, — est le même : un bon emploi, bien renté, et un beau mariage. Chose plus étonnante ! les passions s'y trahissent de la même manière, par les mêmes symptômes, elles y tiennent le même langage et y causent les mêmes désordres. En Chine, qui le croirait? l'ivrognerie consiste à boire plus que de raison, et l'avarice à tenir trop serrés les cordons de sa bourse. Comme le seigneur Harpagon, le seigneur Kou-jin prête sur gages, et quand Li-taï-pé célèbre les plaisirs de l'ivresse, ni Désaugiers ni Panard ne sont mieux inspirés par le vin. J'ai déjà dit plus haut que les héros de roman, très différens en cela de Sindbad le marin ou même d'Ali-Baba, n'accomplissaient guère d'exploits qui ne fussent à la taille de nos bacheliers. Il est vrai qu'une fois bacheliers, on les voit tous aspirer à devenir licenciés; mais allez au-delà des mots, ce n'est en réalité qu'une ressemblance de plus : à la Chine, tous les sous-chefs aspirent à devenir chef, tous les sous-préfets à devenir préfet, et tous les secrétaires d'état à devenir ministre.

Je ne sais, à ce propos, si je dois hasarder une pensée singulière ; mais ne serait-ce pas nous dont la naïveté mettrait entre les hommes des différences qui n'y sont point? Par exemple, il nous paraît bizarre, et même extravagant, qu'au lieu de filets de sole, je suppose, un homme se nourrisse d'ailerons de requin, et nous inférons de là qu'il doit avoir le corps autrement fait que nous. C'est un syllogisme dont la majeure pourrait être ainsi mise en forme : Il n'y a d'hommes dignes de ce nom que ceux dont la table est servie comme la nôtre. Cette majeure semble au moins contestable. De même encore, n'ayant pas, nous, les yeux obliques et les pommettes saillantes, nous avons décidé qu'un Chinois, les ayant tels, ne saurait ni sentir ni penser comme nous. Il y aurait là de quoi parler beaucoup. Mais, s'il se nomme enfin Pé-min-Tchong ou Tchao-hing-sun, pour le coup, nous avons vraiment de la peine à le prendre au sérieux : — en effet, rue Charlot, au Marais, ou du côté des Batignolles, on s'appelle plus ordinairement Nonancourt ou Beauperthuis ; — et on nous persuadera peut-être, en s'y prenant bien, que Pé-min-Tchong est notre semblable, mais non pas jamais qu'il puisse être notre égal.

Il l'est pourtant ; et ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'en réalité nous ressemblons bien plus à Pé-min-tchong ou à Tchao-hing-sun qu'à aucun des héros du *Shah Nameh* ou du *Mahabharata*, que dis-je ? plus qu'à ceux même peut-être de l'*Iliade* ou des *Niebelungen*. L'ethnographie, la linguistique, la psychologie des races auront beau dire ; elles ne prévaudront pas contre l'histoire. Oui, sans doute, pour l'ethnographie, s'il existe une race qui diffère de la nôtre, c'est la jaune, en admettant d'abord qu'il y ait une race jaune, et c'est la chinoise, en admettant que les quatre cent millions d'hommes qui peuplent cet énorme empire appartiennent à une seule et même race. Oui, s'il est une langue dont les sons n'apportent rien de connu à nos oreilles, dont les caractères ne représentent à nos yeux rien de déjà vu, dont la logique enfin déroute toute la nôtre, c'est la langue des Thai-tseu, la langue du *Hao-kiëou-tchouan* (*la Femme accomplie* ou *l'Union fortunée*) et la langue du *Pin-chan-lin-yen* (*les Deux Jeunes Filles lettrées*). Eh oui, encore, s'il est une civilisation dont les coutumes soient faites pour exciter à la chicane ce que Voltaire appelait « notre esprit contentieux, » c'est le pays où, sous l'uniformité d'un même vêtement, s'évanouit en quelque sorte la distinction des sexes, où l'on se garderait, comme d'une grossière impolitesse, de se découvrir devant un supérieur, où l'on dit qu'un cercueil est le plus beau présent que l'on puisse faire à un parent âgé. A ne considérer que l'extérieur, nous sommes plus voisins d'un Huron, s'il en existe encore, que d'un Céleste, comme l'on dit ; nous le croyons du moins, et il le croit ainsi lui-même. Ouvrons cependant les livres de cet

« homme jaune » et consultons l'histoire de « cette face de lune : » voici qu'aussitôt nous nous sentons apparentés de plus près à cet étranger qu'à la plupart de ceux qui passent pour sortir avec nous d'une même origine : l'Indou, le Persan, le Slave même peut-être. Et réciproquement c'est lui, qui, de tous les Asiatiques, avec le plus d'aisance et de sûreté, dès qu'il le veut, s'assimile tout ce qu'il veut de nos habitudes et de nos pratiques. Quel est donc ce mystère, ou plutôt cette énigme? et pourquoi passe-t-on à côté d'elle comme sans la voir? « Comment se fait-il, demandait jadis M. Émile Montégut, comment se fait-il que ces frères mongoliques semblent avoir avec les nations européennes une parenté d'âme et d'intelligence si étroite, tandis que les autres peuples orientaux, qui sont nos véritables parens selon la chair et les lois de la race, n'ont avec nous, pour ainsi dire, qu'une parenté de visage et de couleur? Comment se fait-il que nous retrouvions en Chine la morale que nous considérons comme la plus favorable au bonheur du genre humain, le même esprit d'humanité que nous considérons comme le meilleur instrument du perfectionnement de notre espèce, le même rationalisme éclairé que nous considérons comme la véritable religion de l'homme civilisé? Comment se fait-il enfin que les seuls peuples qui nous soient parens par l'âme soient précisément ceux qui, selon la critique, nous sont étrangers par la race, les Juifs et les Chinois (1)? » La question est toujours pendante, elle offre toujours le même intérêt, et aussi les mêmes difficultés. Mais n'est-elle pas digne d'être enfin traitée? car si l'on ne la traite pas on avoue qu'elle est insoluble, et si elle est insoluble, que reste-t-il de la prétendue psychologie des nationalités? J'incline pour ma part à la croire en effet insoluble.

F. Brunetière.

(1) *Livres et âmes des pays d'Orient*, par M. Émile Montégut. Paris, 1885; Hachette.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février

Les présomptueux du règne républicain d'aujourd'hui, les aveugles ou les satisfaits, et ceux qui ne demandent pas mieux que de prendre le plus tôt possible leur place parmi les satisfaits, disent volontiers quelquefois : « De quoi vous plaignez-vous ? que vous faut-il de plus ? Est-ce que l'ordre ne règne pas dans la France entière, à Paris, la ville des insurrections, comme dans le dernier des hameaux ? Jamais il n'y eut moins d'agitation, moins de menaces ou de signes de sédition. Tout est merveilleusement tranquille. Il y a bien, il est vrai, des réunions où quelques exagérés parlent toujours d'exterminer le capital et les capitalistes, les exploiteurs et les patrons, appelant les assassinats des exécutions et les crimes odieux des actes de justice populaire; mais ce n'est rien, ce ne sont que des discours de républicains un peu échauffés, on n'y prend garde. Le pays ne vit pas moins en pleine paix sans s'émouvoir de quelques excitations ou de quelques manifestations bruyantes. » — Oui, sans doute, l'ordre matériel règne dans le pays. La France, la vraie France, a le goût de la paix parce qu'elle a le goût du travail, parce qu'elle est de mœurs simples, d'habitudes industrieuses, et ce n'est pas la première fois qu'on peut remarquer que la grande masse nationale vaut mieux que tous ceux qui cherchent à l'agiter, qui prétendent parler pour elle, qui se flattent de la représenter et de la gouverner avec leurs passions. La France se défend dans sa vie de tous les jours par la force de ses instincts et de ses traditions. Elle vit d'une vieille impulsion, elle résiste encore aux influences malfaisantes, elle a été jusqu'ici un modèle de calme et de

tempérance; mais c'est justement le point délicat. Combien de temps pense-t-on que puisse durer ce singulier phénomène, ce contraste saisissant d'un pays qui demeure tranquille, comme on le dit, qui ne demande qu'à être tranquille, et d'une politique qui ne vit que d'expériences agitatrices ou de complaisances pour les fantaisies d'un radicalisme impatient de toutes les subversions?

C'est la question d'hier, c'est la question d'aujourd'hui et de demain. On ira ainsi tant qu'on pourra, c'est possible. On se prévaudra jusqu'au bout d'une tranquillité qui se soutient pour ainsi dire d'elle-même, qui n'est assurément pas l'œuvre des politiques qui règnent et qui gouvernent. Peut-on se faire l'illusion que cette tranquillité spontanée et sans protection se prolonge indéfiniment pour le bon plaisir des optimistes du jour? Se figure-t-on que tout se passe ainsi sans conséquence, qu'il soit permis de signaler des classes entières, des chefs d'industries, des ingénieurs, des financiers aux fureurs populaires, de réhabiliter le meurtre, d'exciter tous les jours à de nouveaux attentats, sans que la paix sociale en soit ébranlée? Imagine-t-on qu'il soit possible de passer son temps à désorganiser les ressorts de l'état, à énerver la justice, à désarmer la vigilance, à émousser la répression sous le regard complaisant des pouvoirs régnans, et que la sécurité publique n'en soit pas sensiblement diminuée? Pense-t-on qu'une ville comme Paris puisse être réduite à l'humiliant régime de ces administrateurs de hasard qui lui font un rôle ridicule devant le monde, qui refusent une petite somme pour le centenaire de François Arago sous prétexte que ce savant homme n'était pas assez bon républicain, — et que la paix, l'honneur de la cité soient bien en sûreté? Croit-on que le gouvernement lui-même puisse se croire obligé d'écouter toutes les délations, d'obéir aux plus vulgaires suspicions en frappant des prêtres, en déplaçant des régimens, et qu'il n'en résulte pas du doute, de la défiance dans l'opinion? Suppose-t-on enfin que toutes ces excitations, ces anomalies, ces fantaisies de désorganisation ne doivent pas à la longue avoir leur effet dans toutes les conditions de la vie publique? Mais s'il y a au contraire une chose sensible, c'est la difficulté croissante de vivre avec tout cela, c'est que tout ce qui fait la sûreté, la force, la garantie d'une société décroît et dépérit. Le pays, qui, lui, aime la vraie tranquillité parce qu'il en vit, qui craint tout ce qui peut affaiblir cette tranquillité, sent bien ce qu'il y a de peu rassurant dans cette politique qui parle toujours de l'ordre et qui n'en maintient pas, qui n'en respecte pas les plus simples conditions. C'est parce qu'il le sent qu'il l'a dit d'un mouvement spontané, instinctif aux dernières élections, et ce serait interpréter d'une étrange manière ses sentimens intimes de se figurer qu'il a déjà changé parce qu'il y a quelques jours, dans les départemens où il y a eu des invali-

dations, il a nommé quelques républicains à la place de quelques conservateurs.

On abuse d'une équivoque ou d'une apparence. Le pays n'a nullement changé depuis quatre mois. D'abord, il est bien clair que ces élections nouvelles, devenues nécessaires à la suite d'invalidations qui n'ont été qu'un coup de majorité et de force, se sont faites dans des conditions particulières qui devaient être peu favorables aux conservateurs. Les républicains, qui ont eu assez de crédit pour faire casser les élections d'octobre uniquement parce qu'elles leur avaient été contraires, n'ont pas caché qu'il s'agissait pour eux de prendre une revanche. Ils ont dit bien haut qu'ils entendaient cette fois réussir à tout prix, et ils ont appelé à leur aide toutes les forces, toutes les influences administratives. Ils n'ont pas eu seulement pour eux les circulaires ministérielles qui ont mis publiquement au service des préfets tous les fonctionnaires, ils ont eu recours, sans aucun scrupule il faut le dire, à tous les moyens avoués ou inavoués : pressions, captations, intimidations, menaces de toute sorte. M. le ministre des cultes a mis son autorité à leur disposition par la suppression des traitemens des desservans suspects, — ce qui est un procédé électoral employé probablement pour la première fois. Les républicains d'aujourd'hui ont eu un succès fait pour flatter leur orgueil : ils ont prouvé aux derniers partisans de l'empire de 1852, s'il en est encore, qu'ils pouvaient être surpassés. Ils ont perfectionné la candidature officielle ! Un certain déplacement de suffrages, dans ces conditions, n'a sans doute rien d'extraordinaire. Même avec ce déploiement d'influences officielles, cependant, à quoi est-on arrivé ? Le résultat matériel et définitif du scrutin peut avoir son importance, il peut être légalement décisif, il n'est pas tout. Que des députés élus le 4 octobre, invalidés par la chambre d'un coup d'autorité sommaire, n'aient point été réélus le 14 février, qu'il y ait quelques conservateurs de plus ou de moins au Palais-Bourbon, peu importe : en réalité, ces quelques conservateurs n'auraient décidé, en aucun cas, de la majorité dans le parlement.

L'essentiel pour le moment est dans la proportion des suffrages, dans le mouvement d'opinion dont le dernier scrutin est la mesure. M. Lambert de Sainte-Croix avait eu dans les Landes 37,000 voix au 4 octobre, il en a gardé 34,000 au 14 février. L'opposition avait eu 16,000 voix dans la Lozère, elle en a encore 15,000. Dans l'Ardèche, les conservateurs avaient eu presque tous 45,000 suffrages, ils ont retrouvé leurs 45,000 voix au dernier scrutin. De sorte que la situation n'a point changé autant qu'on s'est hâté de le dire. Il y a eu un effort violent qui a pu donner l'avantage matériel aux nouveaux élus. Le pays est resté moralement à peu près ce qu'il était, il n'a pas reculé. Ce qu'il disait au 4 octobre, il le dit encore au 14 février. Il y a quatre mois,

il exprimait ses inquiétudes, ses dégoûts, ses répugnances pour une politique qui le laissait sans confiance dans une tranquillité suspecte; il n'est point douteux qu'il a les mêmes impressions aujourd'hui, et c'est en face de cette situation que ministère et majorité ont toujours à prendre un parti, à se demander si ce qu'ils ont décidément de mieux à faire est de continuer ce qu'ils ont si bien commencé, de violenter les intérêts et les croyances, d'irriter au lieu de pacifier, d'ajouter aux griefs de minorités puissantes qui représentent après tout la moitié de la nation française.

Ce n'est point facile, nous en convenons, d'en revenir à mettre un peu de raison et de modération dans la politique, de s'attacher aux affaires sérieuses du pays. Il est bien plus aisé de jouer avec les interpellations et les incidens, de parler aux passions, de chercher quelque succès de parti en cédant aux entraînemens et aux fantaisies qui se succèdent. Il y a des républicains toujours prêts à se remettre en campagne, à tenter les diversions bruyantes et irritantes en soulevant des questions comme cette affaire des princes, si singulièrement réveillée il y a quelques jours. A quel propos l'affaire des princes? A-t-on voulu détourner l'attention des difficultés bien autrement graves, bien autrement pressantes que le gouvernement et les assemblées ont à résoudre? Y a-t-il quelque tactique obscure imaginée pour mettre un ministère dans l'embarras? Est-ce tout simplement la fantaisie turbulente de quelques députés qui ne peuvent rester en repos, qui ont voulu faire du bruit? Ce sera tout ce qu'on voudra, c'est dans tous les cas une violence inutile. Maintenant cette proposition d'expulsion des princes, qui s'est si étrangement produite, il y a quelques jours, et qui a été provisoirement renvoyée à une commission d'initiative parlementaire, sera-t-elle prise en considération? Est-elle destinée à s'aggraver, à compliquer une politique intérieure déjà assez embrouillée? Le gouvernement, à ce qu'il semble, se serait passé de l'incident; il a commencé par déclarer qu'il n'avait pas besoin de lois nouvelles, qu'il était suffisamment armé contre toutes les tentatives qui pourraient être un péril ou une menace pour la république, et il a paru décidé à refuser le dangereux cadeau d'une nouvelle loi de proscription qu'on voulait lui faire. Malheureusement M. le président du conseil ne va pas toujours au bout de ses résolutions; il s'arrête quelquefois en chemin pour interroger la direction des vents, et, après avoir paru résister dans un premier mouvement qui était le bon, il a paru céder depuis en acceptant, pour faire plaisir à ses amis du radicalisme, une sorte de déclaration assez vague, assez générale qui remettrait au gouvernement un droit facultatif dans un intérêt de sûreté générale. Ce serait un droit discrétionnaire d'autant plus dangereux qu'il serait indéfini et illimité, transmis de ministère en ministère, et dont l'ap-

plication dépendrait toujours d'une délation, d'un emportement de majorité; ce serait, en un mot, l'arbitraire légalement établi pour cause de suspicion! C'est toujours là qu'on en vient avec une question de ce genre, qu'on ferait beaucoup mieux de ne pas soulever, — et à laquelle l'intervention du prince Napoléon n'ajoute certes rien de bien sérieux. Le prince Napoléon a voulu, sans doute, faire parler de lui; il a cru devoir mêler à un incident assez délicat par lui-même un peu d'excentricité, et il a écrit une lettre où il dit toute sorte de choses étranges, inattendues, — qu'il n'a jamais été dans les rangs des émigrés, qu'il est le descendant de Napoléon Ier, qu'il a été désigné par sept millions trois cent mille suffrages, mais qu'il est républicain, et que, si l'on veut expulser, il faut aller à la maison voisine, pas chez lui, seul et vrai défenseur de la révolution française! Voilà qui est entendu et qui est certes fait pour recommander le prince Napoléon à la confiance nationale aussi bien qu'aux républicains qui méditent des mesures contre les princes.

Non, assurément, ce n'est pas avec des propositions de colère et d'expulsion qu'on peut espérer relever la direction des affaires, rendre au pays la sécurité, la confiance. Ce n'est pas non plus apparemment, en poursuivant avec un redoublement de passion vindicative et puérile la guerre aux croyances, en mettant comme une acrimonie nouvelle dans les affaires de religion et d'enseignement que le gouvernement peut compter refaire une situation moins troublée, moins incertaine. M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, pour sa part, est depuis quelque temps engagé dans une singulière campagne, où il peut se promettre sans doute l'appui des passions radicales qu'il flatte, mais où il prépare, à coup sûr, à la république d'étranges difficultés par la légèreté imprévoyante et tranchante avec laquelle il traite toutes les garanties libérales aussi bien que les sentimens religieux. Il ne s'arrête devant rien, et il y a dans cette politique, il faut en convenir, quelque chose de plus triste, de plus blessant que la guerre déclarée et ouverte: c'est la violence qui ne s'avoue pas, qui a la prétention de se déguiser sous de médiocres subterfuges de procédure et d'interprétation. M. le ministre des cultes, on le sait, a entrepris depuis les élections de « faire sentir son autorité, » selon l'expression de la déclaration ministérielle du mois dernier, aux ecclésiastiques qui lui ont été signalés comme suspects. Il n'a pas entendu les accusés et ceux qui pouvaient les défendre, il a frappé! Il a privé une multitude de desservans de leur traitement et il a supprimé les vicaires partout où il l'a pu. Naturellement les évêques se sont émus; ils ont exprimé des plaintes plus ou moins vives, presque toujours modérées, dans des mandemens, dans des lettres pastorales, prévenant les paroisses que le service du culte pouvait être interrompu, ou faisant appel aux fidèles pour subvenir à l'entretien de leurs prêtres privés de leur traitement.

M. le ministre des cultes qui prétend fièrement se mesurer avec les cardinaux et qui ne respecte pas toujours l'âge, s'est offensé du langage de quelques évêques qui n'ont pas reçu assez humblement la signification de ses ordres; il s'est fâché, et l'un des prélats, M. l'évêque de Pamiers, a été traduit devant le conseil d'état comme prévenu d'abus pour une lettre pastorale. Soit, jusque-là il n'y a rien que de régulier; mais c'est ici que l'aventure devient extraordinaire et que la politique nouvelle se dévoile dans son ingénieuse duplicité.

Comment suppose-t-on que le conseil d'état a bien pu motiver la déclaration d'abus qu'il ne pouvait refuser au gouvernement? C'est une merveille d'interprétation juridique. Le jugement est hors de cause, les motifs sont curieux. Le conseil d'état aurait pu ne rien dire, il aurait pu n'invoquer que des raisons générales: il a trouvé mieux! Il déclare « qu'en droit toute paroisse légalement établie doit être desservie, que si par une cause quelconque le service du culte ne peut être assuré par le titulaire d'une cure, il appartient à l'évêque d'y pourvoir suivant l'exigence des cas; » il ajoute qu'au lieu de s'occuper d'accomplir ce devoir, M. l'évêque de Pamiers a eu le tort de « s'adresser directement aux fidèles de plusieurs paroisses et de faire naître dans leur esprit la crainte de la suspension du service religieux,.. » qu'il a ainsi dénaturé le caractère de la décision ministérielle et « fait usage d'un procédé pouvant troubler arbitrairement les consciences. » De sorte que c'est le ministre qui supprime le traitement d'une cure « légalement établie, » — c'est l'évêque qui est responsable de l'interruption du service religieux, qui est seul coupable si les populations n'ont pas leur curé pour baptiser leurs enfans, pour visiter leurs malades, pour accompagner leurs morts! Et avec quoi veut-on qu'un évêque, celui de Pamiers ou tout autre, fasse vivre ses prêtres, si on supprime leur traitement et si, d'un autre côté, il ne peut pas s'adresser aux fidèles pour leur demander des ressources? Où veut-on qu'il trouve de nouveaux prêtres, en l'absence de ceux qui sont frappés, lorsqu'on fait tout ce qu'on peut pour rendre chaque jour plus difficile le recrutement du clergé? Il faudrait du moins être franc, avouer le but qu'on poursuit, au lieu de se perdre dans d'indignes subtilités; mais on veut tout à la fois frapper des prêtres suspects et ne pas laisser croire aux populations qu'on peut troubler leur service religieux. Voilà le secret! M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a eu, dit-on, autrefois, il doit y avoir longtemps, quelques idées ou quelques velléités vaguement libérales. Il s'en est visiblement corrigé, il y a renoncé dans sa double fonction. Le ministre des cultes le prouve avec ses singuliers procédés dans les affaires religieuses, et le ministre de l'instruction publique se montre, certes, un étrange libéral dans cette discussion si sérieuse, si savante, si instructive qui se déroule encore devant le sénat, qui a en apparence pour objet l'organisation de l'enseigne-

ment primaire, où il ne s'agit en définitive que de pousser à outrance ce qu'on appelle, d'un mot assez barbare, la « laïcisation » scolaire.

A vrai dire, avec un peu de prévoyance politique, avec quelque sollicitude pour la paix morale, le gouvernement aurait pu laisser sommeiller encore cette loi nouvelle par laquelle on prétend en finir avec les influences anciennes et couronner les lois de ces dernières années en introduisant d'une façon définitive et obligatoire l'esprit laïque dans le personnel comme dans le programme de l'enseignement primaire. Le gouvernement avait plus d'une raison sérieuse. D'abord il est bien certain que cette loi, telle qu'elle est, impose à l'état, aussi bien qu'aux communes, de lourdes charges nouvelles, et voter ainsi dans une sorte d'obscurité des dépenses qu'on ne peut même pas calculer, c'est une étrange manière de préparer le rétablissement de l'ordre financier qui est une des premières nécessités publiques, qui est assurément un des premiers vœux du pays. De plus, s'il est un fait que les élections dernières ont rendu évident, c'est que ces lois d'enseignement primaire, telles qu'on les fait depuis quelques années, ne sont rien moins que populaires dans bien des régions de la France. Elles troublent dans leurs habitudes, dans leurs sentimens, les populations rurales qui tiennent à une certaine instruction religieuse, à leurs instituteurs congréganistes, à leurs modestes sœurs enseignantes. Tout récemment encore, dans le Gard et dans quelques autres contrées, le gouvernement, en voulant substituer ses instituteurs officiels aux frères, aux sœurs, a rencontré la plus vive résistance parmi les habitans, dans les conseils municipaux, et chose étrange, il a fallu employer la gendarmerie pour introduire l'enseignement laïque dans les villages! Le gouvernement était averti. C'était assurément une raison pour ne rien précipiter. On aurait pu du moins, dans tous les cas, se préoccuper des sentimens des populations, mettre quelques ménagemens dans la loi, s'étudier à organiser un enseignement en dehors des malfaisantes influences de parti et de secte. On a préféré en finir sans plus de retard, aller jusqu'au bout, puisqu'on avait une majorité, faire une œuvre partiale, étroite, irritante, conçue de façon à ne tenir compte ni des sentimens des populations ni même des vœux des conseils municipaux : c'est la loi nouvelle établissant la « laïcisation » définitive, obligatoire et immédiate!

Les auteurs de la loi et ceux qui l'ont défendue, M. le ministre de l'instruction publique, le rapporteur du sénat, croient avoir tout dit lorsqu'ils ont inscrit au frontispice de leur œuvre ce mot de neutralité religieuse des écoles, qui à leurs yeux couvre tout, qui leur semble la souveraine garantie. La neutralité, c'est facile à dire; malheureusement, ce n'est qu'un mot. Cette neutralité dont on parle, elle prend justement, du premier coup, par la manière dont elle est instituée et

expliquée un caractère d'hostilité contre les croyances d'une partie de la population française. Elle trouve sa signification dans ces manuels civiques qui ont la prétention de tout renouveler et dans les livres où l'on prend soin de supprimer le mot de Dieu pour ne pas gêner la liberté des enfans! En mettant les choses au mieux, c'est la neutralité telle que l'interprète M. le rapporteur du sénat, qui ne veut pas bannir Dieu des écoles, mais qui veut qu'on enseigne le dieu de la philosophie, le dieu de la raison, le dieu des bonnes gens, qui prétend qu'on substitue à l'ancienne trinité la trinité républicaine. C'est aussi, si l'on veut, la neutralité telle que la comprend M. le ministre de l'instruction publique, qui a ses théories sur les dogmes, sur le rôle du sentiment, et qui ne se défend pas de quelques facéties sur les superstitions cléricales. C'est ce qu'on entend aujourd'hui par la neutralité religieuse dans les écoles. — Mais enfin, dira-t-on, l'état laïque, républicain, enseigne ce qu'il veut; il n'empêche pas un autre enseignement, qu'on n'appellera plus l'enseignement libre, — le mot est supprimé, — qu'on appellera désormais l'enseignement privé. Oui, sans doute, les Français croyans et chrétiens, comme c'est leur devoir légal, contribueront à payer chèrement un grand service d'enseignement public qu'ils considèrent comme hostile à leur foi, — et puis ils seront libres d'organiser à leurs frais un autre enseignement, qui restera d'ailleurs, sans garanties, sous la surveillance jalouse de l'enseignement officiel. C'est là ce qu'on appelle la liberté, l'équité, l'égalité des charges!

Cette loi, si étrangement marquée du sceau de l'esprit de parti ou plus encore de l'esprit de secte, elle n'a pas trouvé seulement de puissans et ardens adversaires parmi des conservateurs comme M. Chesnelong, M. Buffet; elle a rencontré de sages et éloquens contradicteurs parmi des hommes comme M. Bardoux, qui a fait ce qu'il a pu pour arrêter au passage quelques-unes des dispositions les plus criantes, pour sauver quelques principes libéraux, et qui n'a pas réussi. Vainement M. Bardoux a montré le danger d'aggraver sans cesse les divisions, de « couper le pays en deux, » et a essayé de faire accepter quelque adoucissement en réservant pour les conseils municipaux le droit d'avoir une opinion sur la « laïcisation » de leurs écoles. C'était une atténuation bien simple qu'il demandait au nom de la liberté des communes, au nom de la paix, et même dans l'intérêt de la république : il a échoué comme s'il n'était qu'un simple réactionnaire! Vainement M. Bardoux a tenté encore d'obtenir une organisation meilleure, plus équitable, du conseil départemental, où l'enseignement privé, à peine représenté, reste sans garanties : il a été tout au plus écouté! L'esprit de parti ne souffre aucune contradiction, n'admet pas qu'on lui parle de garanties, de liberté. Il accepte tout pour la domi-

nation ! Ces singuliers réformateurs, qui veulent faire de l'enseignement public un instrument de règne, se sont exposés à entendre l'autre jour un sénateur leur dire ironiquement : « Ah ! si on avait parlé ainsi sous l'empire, vous auriez poussé de beaux cris ! » Tout ce que les républicains ont reproché aux autres, en effet, ils le font aujourd'hui avec aggravation, et c'est parce qu'ils n'ont pas plus de mémoire que de prévoyance qu'ils en sont à se débattre au milieu de toute sorte d'œuvres sans avenir, dans une tranquillité précaire qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir défendre.

Si les Français d'aujourd'hui ne sont pas arrivés à savoir se conduire, ce n'est pas faute de pouvoir s'éclairer de toutes les expériences du passé. Ils n'ont qu'à lire dans leur propre histoire, l'histoire de ce grand et malheureux pays de France, à rouvrir de temps à autre les annales du siècle, ils y retrouveront tous les spectacles instructifs, les révolutions, les guerres, les fautes des hommes et des partis. Ils n'ont qu'à regarder derrière eux pour voir passer et se succéder, comme dans une galerie mobile, cinq ou six gouvernemens qui se sont tous promis d'être définitifs et éternels, et dont les plus heureux, les plus durables, n'ont pas vécu vingt ans. Ils ont eu sans doute leur raison d'être, leur destinée, leur caractère, ces gouvernemens dont quelques-uns ont été l'honneur de la France et auraient mérité de vivre. Ils ont représenté des idées ou des traditions différentes, ils ont été l'expression vivante et originale des opinions, des sentimens, des vœux du pays à un instant de l'histoire. Ils avaient évidemment aussi quelque faiblesse secrète, puisqu'ils n'ont pas pu aller au-delà de quinze ou dix-huit ans, au plus, — au-delà de la génération qui les avait vus naître. Ils ont eu un trait commun : ils ont péri moins sous les coups de leurs ennemis, dix fois vaincus, que par les divisions et les querelles intestines, parce qu'après avoir épuisé leur sève et leur force d'impulsion à disputer et à conquérir leur existence, ils ne se sont pas renouvelés, parce que le moment est venu pour eux où ils ont eu les faiblesses, les aveuglemens du règne et du succès. C'est le destin de ce régime de juillet, qui n'a pas été plus heureux que les autres, que M. Paul Thureau-Dangin fait revivre dans une œuvre aussi intéressante qu'instructive, — *Histoire de la monarchie de juillet*, — en se servant de tout ce qu'il a pu recueillir de souvenirs, de confidences, de témoignages intimes des contemporains.

Qu'est-ce que cette époque de 1836-1840 que M. Thureau-Dangin aborde aujourd'hui dans le troisième volume de ses sincères et habiles récits ? C'est justement l'heure décisive qui est la crise des gouvernemens nouveaux. C'est la transition entre les premières années de combat où toutes les volontés, toutes les intelligences, tous les courages se sont unis pour faire face à l'ennemi, pour fonder la monar-

chie nouvelle, et l'ère des divisions, des fractionnemens, où le régime avec des apparences de succès, s'affaisse par degrés en se croyant définitivement établi. C'est l'intérêt singulier de cette date de 1836. Les grandes luttes des premières années ont cessé par la défaite des factions. Les deux ou trois grands ministères qui ont décidé de la politique et du succès du régime, qui lui ont donné la force et l'équilibre, ont disparu aussi. Des hommes qui se sont illustrés ensemble au combat, qui ont formé un instant le plus puissant faisceau de talens, les uns sont déjà morts, les autres commencent à se séparer, à faire des tiers partis, à opposer drapeau à drapeau, politique à politique. C'est l'ère des confusions parlementaires, des conflits d'ambitions, des rivalités d'influence, des jeux de l'intrigue politique. Une fois dans cette voie, les scissions s'accentuent et se multiplient, les ministères s'usent rapidement en manœuvres stériles au milieu de l'incohérence des partis. M. Thiers, qui, le premier, a essayé de faire sous son propre nom son ministère du 22 février 1836, a bientôt couru son étape : avant sept mois, il est au bout. A M. Thiers succède M. Molé, qui s'allie avec M. Guizot et ses amis les doctrinaires : c'est encore l'affaire de peu de temps; avant sept mois, l'alliance est rompue, on se sépare. M. Molé, resté seul, forme cette fois son ministère avec des hommes distingués, mais en dehors des grandes influences parlementaires, et, alors, il peut commencer à voir se former l'orage qui le menace. Il voit se préparer la guerre des grandes ambitions, des forces inoccupées du parlement ralliant et entraînant avec elles toutes les oppositions au combat contre un cabinet qu'on accuse d'être insuffisant, de n'être que le serviteur et le complaisant du prince. De là cette sorte de guerre civile au cœur du régime, ce grand déchirement qui s'est appelé la coalition de 1838-1839, où pendant des mois ce n'était pas seulement un ministère, c'était aussi la royauté qui se trouvait en cause dans sa dignité, dans ses prérogatives, et où ceux qui conduisaient la campagne étaient d'anciens ministres comme M. Thiers, M. Guizot, les chefs des partis constitutionnels, les plus puissans orateurs du parlement. Ces scènes d'autrefois que le jeune historien d'aujourd'hui ravive avec une habile et sincère sagacité, ne sont, il faut l'avouer, ni à l'honneur du régime parlementaire du temps, ni à l'honneur de ceux qui dévoilaient de singulières faiblesses d'ambition, d'étranges impatiences; elles sont du moins relevées par le talent et la puissance de parole d'hommes comme M. Guizot, M. Thiers, M. Berryer, M. de Lamartine, M. Molé, qui montraient à quel degré en était encore, jusque dans ces tristes et dangereux débats, l'éloquence française.

Cette coalition de 1838-1839, qui est comme le point central de ce nouveau volume de l'*Histoire de la monarchie de juillet* de M. Thureau-

Dangin, est sans nul doute la grande crise du régime de 1830. Le ministre qui était l'objet de tant d'animadversions et qui aurait mérité le succès par la fermeté avec laquelle il avait tenu tête à l'orage, le comte Molé, ne résista pas à un si formidable assaut ; il y périt comme chef de cabinet. La monarchie n'y périt pas du coup : elle put même voir avant peu la coalition se dissoudre dans l'impuissance, les coalisés se disperser, et elle a vécu dix ans encore avec toutes les apparences d'un établissement incontesté. Elle avait cependant reçu une profonde blessure dont elle s'est toujours ressentie, et des esprits comme M. de Montalembert, M. de Lamartine, n'ont pas hésité depuis à voir dans la coalition de 1838 une des causes premières de sa chute. Les causes de cette chute ont été certainement multiples, et elles ont agi lentement, obscurément. La monarchie de juillet avait dû nécessairement s'affaiblir par degrés plus qu'on ne le croyait, puisqu'un jour elle a disparu au premier choc d'une émeute vulgaire qui n'égalait pas les insurrections qu'elle avait dix fois vaincues. Elle n'a pas duré, voilà qui est clair. Mais ce qu'il y a de certain aussi, c'est que dans son ensemble, telle qu'elle a été, avec les faiblesses de l'institution et des hommes, elle est du petit nombre des gouvernemens qui n'ont fait que du bien, qui, en disparaissant, ont laissé le pays libre, prospère et respecté. Elle n'a sûrement laissé ni les ressources nationales compromises, ni le territoire amoindri, ni l'influence française diminuée, ni la paix morale troublée par les politiques de secte. — Le 24 février 1848 a commencé réellement une ère nouvelle qui dure encore. A chaque régime ses œuvres, à chaque période de l'histoire son caractère et sa moralité !

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES

L'Assainissement des villes par l'eau, les égouts, les irrigations, par M. A. Mille, inspecteur général des ponts-et-chaussées en retraite, conseil de la ville de Paris, 1 vol. in-8°. Paris, 1886; Dunod.

Ce n'est pas sans raison que l'auteur de ce livre compare les progrès, si réels et si manifestes, de l'hygiène publique, à la révolution économique qui a suivi la création des chemins de fer. Malheureusement, sous beaucoup de rapports, nous ne sommes pas encore sortis des tâtonnemens, des expériences et des controverses acrimonieuses. A Paris même, l'assainissement des habitations et de la rivière est loin

d'être achevé; de grosses difficultés paraissent devoir l'entraver longtemps encore.

On sait que le système adopté est celui de l'épuration par le sol, et qu'au dire des ingénieurs de la ville, les essais tentés, sur une grande échelle, à Gennevilliers, ont réussi à souhait. « La ville a cherché des cultivateurs libres, dit M. Mille; elle a fait à ses frais leur éducation, et a trouvé en eux les meilleurs auxiliaires. La plaine de Gennevilliers, avec ses doubles récoltes sur 600 hectares, ses deux cents familles vivant à l'aise malgré de forts loyers et ses 850 vaches laitières, nourries sur ses herbages, peut compter comme l'une des campagnes les plus fécondes du pays. Elle est le point d'appui de l'assainissement de Paris. » Mais l'épuration des eaux est encore bien incomplète : elle ne porte que sur un quart du débit total des égouts. Pour utiliser la totalité de ces eaux sales, et pour achever l'assainissement de la Seine, la ville réclame aujourd'hui un domaine d'arrosage plus vaste. Le projet comprend un prolongement d'aqueduc de 18 kilomètres, et l'établissement, au bas de la forêt de Saint-Germain, sur les terrains domaniaux d'Achères, d'un régulateur de 1,200 hectares qui permettra de consommer en régie ce que les cultivateurs libres n'auront pas utilisé sur le parcours. Cette demande rencontre une assez vive opposition, fondée principalement sur des considérations d'hygiène : on craint que cette irrigation abondante ne finisse par empoisonner l'air de la contrée, en y développant des miasmes paludéens. Dans ces circonstances, un livre comme celui que vient de publier M. Mille est d'un haut intérêt. On y trouvera l'historique aussi consciencieux que complet des efforts qui ont été successivement tentés pour améliorer les conditions hygiéniques de notre grande ville. On y trouvera, ce qui est moins connu, la description des systèmes employés avec succès à l'étranger, dans des villes comme Londres, Berlin, Bruxelles; on ne suivra pas sans profit M. Mille dans le récit de ce qu'il a vu par lui-même au cours de ses nombreuses missions en Angleterre, en Italie, en Espagne. On sera ainsi en mesure de se former une opinion motivée sur la question en litige.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Un bien vif mouvement de hausse s'est dessiné aussitôt après la liquidation de quinzaine. La hausse ne s'est pas limitée à nos rentes;

les fonds étrangers ont été poussés plus hardiment encore, quelques-uns du moins, que les nôtres, et un certain nombre de valeurs, depuis longtemps immobiles, ont commencé à s'agiter. Du 21 au 25, des réalisations se sont produites, et les plus hauts cours atteints ont été momentanément reperdus. Les dispositions du marché ont paru, pendant ces quelques jours, assez incertaines. On parlait beaucoup de ventes très sérieuses effectuées pendant le cours du mois en rentes 3 pour 100 et en amortissable, devant entraîner des livraisons de titres et une élévation des taux de report. De plus, malgré le ton optimiste des dépêches, on conservait quelques doutes sur l'imminence de la pacification dans l'Europe orientale. A l'intérieur, on commentait les résultats fâcheux du rendement des impôts et du trafic des chemins de fer, l'inopportunité de discussions comme celle qui est pendante sur les tarifs des transports des grandes compagnies, enfin les hésitations apparentes de la chambre à voter le traité de Madagascar et l'appréhension d'une crise ministérielle, possible, encore que très invraisemblable, à l'occasion de ce vote.

Nous devons ajouter que, cette semaine, a été nommée, dans les bureaux de la chambre, la commission chargée d'étudier la proposition de M. Ballue, concernant l'impôt sur le revenu, et de présenter un rapport à ce sujet. Cette commission se compose de 7 membres favorables au projet, et de 4 membres opposans.

S'il est vrai que la spéculation à la hausse, pour ces diverses raisons, ait éprouvé quelque indécision sur la tournure que prendraient les événemens à la fin du mois, il faut croire qu'elle s'est entièrement rassurée vendredi. Ce jour-là, on a cessé de croire ou d'affecter de croire que la Serbie et la Grèce pussent encore compromettre la paix en Orient. La reprise s'est accusée avec vigueur sur les places étrangères comme sur la nôtre, et la réponse des primes s'est effectuée aux plus hauts cours du mois.

Mais à peine cette réponse était-elle faite, qu'un nouveau revirement s'est produit. De nombreuses offres ont ramené nos fonds publics un peu en arrière des cours de la veille, et la semaine s'est terminée sur des tendances plus indécises que ne le faisait présager le début ardent de la dernière journée.

La plus-value obtenue sur le 3 pour 100, pendant la quinzaine, n'en reste pas moins très importante : 0 fr. 65, tandis que l'amortissable, dont on considère comme probable une émission nouvelle pour la conversion d'engagemens à court terme du Trésor, n'a monté que de 0 fr. 25. Le 4 1/2 s'est rapproché de 110 francs et gagne 0 fr. 50.

Sur les fonds étrangers, la hausse a été générale. Elle atteint 2 unités sur le 4 pour 100 hongrois ; de une à deux unités sur les fonds russes ; 0 fr. 65 sur le 4 pour 100 turc, à 15.65 ; 0 fr. 60 sur l'Exté-

rieure, à 57 1/8; 0 fr. 30 seulement sur l'Italien, à 97.80, à cause de la lutte engagée, devant le parlement de Rome, contre M. Depretis et son collègue le ministre des finances, M. Magliani. L'obligation unifiée, si longtemps immobile, a gagné 10 francs dans la seconde quinzaine de février, après avoir monté d'autant dans la première quinzaine.

Les recettes des chemins de fer sont partout en diminution, en Espagne et en Autriche aussi bien que chez nous. La moins-value pour la sixième semaine de l'exercice sur l'ensemble des réseaux de nos six grandes compagnies atteint le chiffre de 1,330,000 francs. Elle dépasse 4 millions pour les six semaines écoulées depuis le 1er janvier, proportion qui, appliquée au reste de l'année, donnerait une diminution générale de 32 millions pour la totalité de l'exercice. Il ne faut pas oublier que, l'année dernière, la diminution a été de 36 millions de francs. Ces chiffres ne disent que trop éloquemment l'intensité de la crise que traversent notre commerce, notre industrie et notre agriculture.

Ce qui ajoute encore à la signification des diminutions dont chaque période hebdomadaire amène le retour trop régulier, c'est que le nombre des kilomètres exploités est plus élevé en 1886 qu'en 1885, en sorte que la proportion de la moins-value du rendement kilométrique est encore plus élevée que celle du rendement total. C'est en exploitant 949 kilomètres de plus que l'année dernière que nos six compagnies ont eu 4 millions de moins de recettes brutes depuis le commencement de l'exercice.

Nous avons dit que les recettes des Chemins étrangers n'étaient pas meilleures. La diminution atteint déjà 1,275,000 francs depuis le 1er janvier pour les Autrichiens, malgré 88 kilomètres de plus. Les Lombards ont pour le même temps une moins-value de 325,000 francs. Le Nord de l'Espagne n'est pas plus favorisé et perd 333,000 francs. Il est vrai qu'il gagne 140,000 francs sur son réseau spécial des Asturies. Le Saragosse fait exception à la règle générale et présente pour les premières semaines de 1886 un accroissement de recettes brutes déjà très respectables, 624,000 francs, et cela sans augmentation d'étendue du réseau.

Au point de vue des cours, les variations ont été insignifiantes pendant cette quinzaine sur les actions de nos chemins de fer, malgré la campagne entreprise devant la chambre pour la diminution des tarifs. Le moment, il faut le reconnaître, serait assez mal choisi pour tenter dans cette voie des expériences aventureuses, qui naturellement tourneraient au détriment des compagnies, mais bien plus encore à celui de l'état, puisque les conventions de 1883 ont garanti aux actions un dividende minimum et que tout nouvel affaiblissement des recettes

correspondrait à de nouveaux sacrifices pour le Trésor du chef de la garantie. On n'évalue pas à moins de 70 à 80 millions les sommes que la garantie coûtera à l'état en 1887. Il est vrai que, par compensation, la somme totale que l'industrie des chemins de fer en France a payée à l'état en impôts de toute forme et toute nature pour 1885 atteint au moins 250 millions. Le Lyon a baissé de 10 francs à 1,262, l'Orléans a monté d'autant à 1,370. Les actions des quatre autres compagnies ont gardé les cours du 15 courant. Les Autrichiens ont baissé de 7 francs, les Lombards de 3. On constate plutôt quelque tendance à la reprise sur le Nord de l'Espagne et le Saragosse.

La Banque de France a baissé de 4,400 à 4,250, puis s'est relevée à 4,350. Il y a peu de titres flottans, et les vendeurs à découvert doivent s'attendre à tout instant à être punis de leur témérité. Cependant, la baisse est logique sur cette valeur si l'on considère la diminution constante des bénéfices. En 1885, les neuf premières semaines avaient produit 5,895,629 francs. La même période n'a donné, cette année, que 4,570,727 francs.

Le Comptoir d'escompte a tenu son assemblée générale le 30 janvier dernier. Il a été donné lecture aux actionnaires du décret, en date du 21 octobre 1885, aux termes duquel la durée de la société le *Comptoir d'Escompte de Paris* est prorogée pour vingt années à partir du 28 mars 1887. Le passage du rapport sur les opérations de 1885, ayant trait aux émissions faites aux guichets du Comptoir ou auxquelles il a participé, est caractéristique au point de vue des conditions où se trouvent placées en très grande majorité les établissemens de crédit : « Les émissions ont été peu nombreuses. La situation générale des affaires, l'inaction persistante de tous les marchés, la réserve dans laquelle se tiennent les capitaux, ont momentanément arrêté les opérations qui sollicitaient auparavant le concours des Banques. »

Heureusement pour ses actionnaires, le Comptoir d'escompte ne vit pas principalement d'émissions, mais plutôt de bonnes et solides affaires de banque. Aussi, bien que le ralentissement du commerce d'importation et l'état troublé de l'Orient aient amené une certaine diminution dans le chiffre des opérations des agences du Comptoir à l'étranger, les résultats de 1885, par suite du courant régulier d'affaires à l'intérieur, ont-ils été très satisfaisans. Ils se chiffrent par 7,700,000 de francs et ont permis de fixer le dividende à 48 francs. On comprend que, dans ces conditions, le titre reste bien classé et se maintienne aux environs de 1,000 francs. On peut, au surplus, apprécier la valeur du portefeuille du Comptoir par ce fait que, sur un mouvement d'escompte de plus d'un milliard et demi, ce portefeuille présente seulement un contentieux de 190,385 francs immédiatement passé

par compte de profits et pertes : « Ces résultats, dit le rapport, sont dus à la valeur des forces collectives auxquelles sont confiées les destinées du Comptoir. »

Le Crédit lyonnais tiendra son assemblée générale le 6 mars prochain. Le rapport des commissaires nous apprend que cet établissement a réalisé 6 millions de bénéfices nets en 1885, ce qui permet au conseil de proposer la fixation du dividende à 15 francs par action. Pour l'exercice précédent, le dividende avait été de 20 francs. Mais il avait fallu pour le parfaire prendre 1/2 million environ sur les excédens non répartis des exercices antérieurs, tandis que cette fois il ne serait distribué pour 1885 que ce qui a été réellement gagné pendant l'année.

Les titres des établissemens de crédit ont paru cette semaine disposés à secouer le long engourdissement dont ils étaient frappés. Le Crédit lyonnais a donné l'exemple, suivi bientôt par la Banque d'escompte. Le premier s'est relevé de 12 francs, la seconde de 22 à 25 fr. La Société générale est en reprise de 10 francs à 457. Le mouvement a été plus vif encore sur les banques étrangères, ou du moins sur celle qui a le plus vivement occupé la spéculation, la Banque ottomane, en hausse de 35 francs depuis le milieu du mois. La lutte a été des plus vives au moment de la réponse des primes sur cette valeur; elle reste à 531 après avoir atteint 540. Les négociations se sont ranimées aussi dans une certaine mesure sur le Mobilier espagnol, le Crédit foncier égyptien, le Crédit foncier hongrois, la Banque des pays autrichiens.

Le Suez, après s'être relevé de 2,160 à 2,200 et au-delà, s'est trouvé ramené par la réaction générale à 2,180. Les mouvemens ont encore été très violens sur le Panama. Partie de 450, l'Action a été portée à 485, puis refoulée à 445; nous la laissons à 455. L'Action du canal de Corinthe a gagné dans le même temps 35 francs. Le Gaz parisien, dont l'assemblée générale est convoquée pour le 25 mars, s'est élevé de 1,526 à 1,552.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LES

ORIGINES DE LA BIBLE

HISTOIRE ET LÉGENDE

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

Les peuples voisins d'Israël et liés avec lui par la plus évidente fraternité, Édom, Ammon, Moab, eurent certainement des littératures, et il est probable que, vers le temps de David et de Mésa, l'observateur le plus attentif n'eût pas remarqué en Israël une appréciable supériorité de génie. L'inscription de Mésa est à cet égard le monument décisif. Mésa et David, quoique séparés par un intervalle de plus d'un siècle, ont absolument les mêmes limites intellectuelles, les mêmes idées religieuses, les mêmes tours de langage et d'imagination. Les cantiques, les proverbes, les récits de Moab et d'Édom devaient, vers 900 ans avant Jésus-Christ, peu différer de ceux d'Israël. Le caractère propre d'Israël commence avec les prophètes. Édom, Moab, Ammon, eurent sûrement des *nabis*, sorciers, comme furent les premiers *nabis* d'Israël (2). Mais ce germe fut inféconds. Une littérature, une religion, une révolution radicale ne sortirent pas de ces *nabis* non israélites. En Israël, au contraire, les *nabis* prirent de bonne heure une haute importance morale. La lutte s'établit entre eux et les rois; ils l'emportèrent. C'est par le prophé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

(2) L'épisode de Balaam en est la preuve.

tisme qu'Israël occupe une place à part dans l'histoire du monde. La création de la religion pure a été l'œuvre, non pas de prêtres, mais de libres inspirés. Les *cohanim* d'Israël n'ont été en rien supérieurs à ceux du reste du monde; souvent même l'œuvre essentielle d'Israël a été retardée, contrariée par eux.

Ce développement extraordinaire, qui est comme le tronc de l'histoire religieuse de l'humanité, commence dans le royaume d'Israël, sous cette dynastie d'Achab qui chercha vainement, en suivant les traces de Salomon, à faire dévier Israël du côté de la civilisation profane. Élie, Élisée, appartiennent tout entiers à la légende. On ne sait d'eux qu'une seule chose, c'est qu'ils furent grands. L'apparition qui se couvre de leur nom est peut-être l'événement décisif de l'histoire d'Israël; ils sont le premier anneau de la chaîne qui, neuf siècles plus tard, aboutira au christianisme. Le iahvéisme, qui, à Jérusalem, n'était qu'un culte, devient, dans les écoles de prophètes, un ferment religieux de la plus haute puissance. Le prophète, n'étant pas prêtre, n'avait pas le boulet que traîne aux pieds tout corps sacerdotal. Le prophétisme du Nord n'a pas seulement créé Élie, il a créé Moïse, il a créé l'Histoire sainte; il a créé le premier germe de la *Thora*. Horriblement fanatiques, ces sombres voyans servirent la liberté de l'esprit, comme Knox et Calvin; ils furent des émancipateurs sans le vouloir, car ils combattirent la pire des tyrannies, la connivence des foules ignorantes avec un sacerdoce avili.

Le fanatisme, en effet, peut avoir des conséquences très différentes, selon le motif qui l'inspire. Il y a une différence sensible entre le fanatisme sacerdotal et le fanatisme d'illuminés laïques. Le protestantisme, qui, à l'origine, impliqua des élémens assez analogues à ceux du prophétisme israélite, est devenu, avec le temps, quelque chose de libéral, tandis que le fanatisme catholique, tel qu'on le voit d'abord dans Philippe II et dans Pie V, n'a fait que du mal et ne s'est jamais transformé. Les prophètes du temps d'Achab, malgré des passions ardentes et de graves malentendus théologiques, peuvent être considérés comme des hommes de progrès. Ils étaient à deux pas d'affirmer que Iahvé est le Dieu absolu. Ils revenaient, après une longue suite d'erreurs et de superstitions, à l'élohisme de l'âge patriarcal. Un étonnant orgueil de race devint dès lors le mobile fondamental de la vie d'Israël. Israël était le peuple de Iahvé; c'était là dire peu de chose: Moab, aussi, était le peuple de Camos. Mais tout était changé depuis que Iahvé ne se distinguait pas du Dieu même qui a fait le ciel et la terre, du Dieu de la justice et du droit. Au lieu d'avoir, comme tous les peuples, un dieu national, Israël devenait ainsi l'élu de Dieu, le peuple de choix de l'Être absolu, le peuple unique. L'histoire de ce peuple ne devait dès lors ressembler

à celle d'aucun autre. Iahvé a fait pour Israël des choses qu'aucun dieu n'a faites pour son peuple. Les vieux souvenirs d'Our-Casdim et de Harran remontaient en la mémoire; une histoire sainte se dressait. Les prophètes apparaissaient comme les guides inspirés d'Israël; or, le premier des prophètes n'était-ce pas ce Mosé qui tira le peuple d'Égypte? Et le premier auteur du pacte n'était-ce pas cet Abraham, issu des fables babyloniennes, qui apparaissait dans le lointain comme le père de la civilisation?

Ces idées s'agitaient dans tout Israël, mais principalement dans les tribus du Nord, parce que la liberté et l'activité religieuses étaient là bien plus grandes. A Jérusalem, le temple était une gêne, et le sacerdoce, bien que peu organisé encore, avait ses effets ordinaires d'appesantissement et de lutte contre l'esprit. La crise soulevée par l'école prophétique, du temps d'Achab, avait donné aux questions religieuses une saillie extraordinaire. On avait bien les le livres de légendes patriarcales et héroïques, rédigés il y avait une centaine d'années; mais ces livres n'avaient point un caractère assez exclusivement religieux. C'étaient des recueils d'anecdotes et de chants populaires, pleins d'intérêt et de charme; ce n'était pas livre sacré dont un peuple fait son tabernacle et sa vie. On sentait le besoin d'un livre contenant le dogme fondamental de la religion. Ce dogme était tout historique; c'était l'exposé des phases successives du pacte de Iahvé avec son peuple. Il était urgent de rédiger en un corps unique les élémens d'histoire que l'on possédait ou croyait posséder. L'œuvre capitale d'Israël grandissait à vue d'œil; une transformation profonde s'opérait; l'Histoire sainte naissait.

Le livre des Légendes, en effet, était loin d'avoir épuisé la tradition orale, et en particulier cet ancien fonds d'idées babyloniennes dont le peuple vivait depuis des siècles; beaucoup d'élémens de tradition orale flottaient à côté des maigres documens écrits. Il semble, en particulier, que le vieux livre n'avait aucun récit sur la création et sur l'apparition de l'humanité. Les dires, à cet égard, étaient interminables et discordans. Cela se racontait en séries mnémoniques, susceptibles de très fortes variantes. Cela s'enseignait jusqu'à un certain point, et peut-être les longs loisirs des *navoth* ou séminaires prophétiques étaient-ils occupés à réciter ces vieilles légendes. Tout ce qui concernait Moïse manquait de rédaction suivie. La plupart des généalogies, enfilées en chapelet, étaient également sues par cœur; mauvaise condition pour leur intégrité! Plusieurs, cependant, pouvaient déjà être écrites. Le livre des Guerres de Iahvé était un vrai trésor; mais il ne remontait pas au-delà des premières batailles que les Israélites livrèrent, en s'approchant de la Palestine, à la hauteur de l'Arnon.

Ce qui faisait surtout défaut dans les livres d'histoire iahvéiste

écrits avant cette époque, c'était la partie des prescriptions religieuses et morales. Or une idée était devenue tout à fait dominante dans les écoles de prophètes, c'est que Iahvé impose à ses fidèles certaines prescriptions, certaines lois. Un petit code se formait. Ce code était comme la condition du pacte intervenu entre le dieu et son peuple. A côté des faits d'histoire religieuse par lesquels on se proposait de montrer qu'Israël était lié envers Iahvé par un engagement spécial, il y avait le dispositif de ce pacte, c'est-à-dire les lois qui étaient censées avoir été imposées au peuple par Iahvé. Ces lois étaient en partie les articles divers d'un droit coutumier d'inégale antiquité, en partie des prescriptions sacerdotales ou rituelles, en partie des lois morales, résultat du mouvement humanitaire qui se produisait déjà dans les écoles prophétiques. Mosé fut envisagé comme l'universel promulgateur de ces lois, censées inspirées par Iahvé.

De tout cela résulta un récit sacré dont voici les lignes essentielles (1) :

Au commencement, Iahvé crée le ciel et la terre, les hommes par conséquent. Ces premiers hommes sont des géans. Vivant huit et neuf cents ans, ils créent une première civilisation où le mal l'emporte de beaucoup sur le bien, et qui est balayée par le déluge. Un juste, Noé, est sauvé des eaux et renouvelle l'humanité par ses trois fils : Sem, Cham, Japhet. Sem est la tige des élus; un de ses descendans est cet Abraham d'Our-Casdim, avec qui Dieu fait un pacte à perpétuité. Son fils et son petit-fils, Isaac et Jacob, errent à l'état de nomades dans le pays de Chanaan, dont Dieu leur promet la possession future. Le pacte est renouvelé avec chacun d'eux, en particulier avec Jacob. Joseph, fils de Jacob, attire ses frères en Égypte, où ils se trouvent, avec le temps, réduits à l'état de servitude. Iahvé les délivre par le grand prophète Mosé, qui les mène au Sinaï, où Iahvé leur apparaît en la plus solennelle des théophanies, renouvelle son pacte avec eux et édicte les lois résultant de ce pacte. Mosé conduit le peuple jusqu'aux confins de la terre promise. Josué effectue la conquête de la terre et la partage entre les fils d'Israël, si bien que la propriété de tout bon Israélite a une origine théocratique, le partage des terres émanant de Iahvé lui-même.

Voilà ce qui se racontait, avec des variantes très considérables, soit en Israël, soit en Juda. Le fond de tout cela était déjà dans le livre des Légendes patriarcales et dans le livre des Guerres de

(1) Pour la parfaite clarté de ce qui suit, il faut se servir d'un texte où la rédaction jéhoviste et la rédaction élohiste soient séparées ou imprimées en caractère différent, par exemple de la *Genèse* de M. François Lenormant, ou de la traduction de M. Reuss.

Iahvé ; mais ces livres étaient peu répandus et n'avaient pas éteint dans le peuple la fécondité légendaire. La tradition orale est essentiellement vacillante. L'arrangement des généalogies antédiluviennes n'était pas raconté par deux traditionnistes de la même manière. Les aventures attribuées à Abraham étaient souvent mises sur le compte d'Isaac ou de Jacob, et réciproquement. Les récits sur Moïse différaient du tout au tout. Les lois qu'on lui attribuait n'avaient rien de fixe. Il n'y avait d'à peu près uniforme que le récit du déluge. Le canevas de ce récit continuait d'être, trait pour trait, celui que les Hébreux primitifs avaient apporté de Mésopotamie et qu'on a retrouvé de nos jours sur les briques d'un des palais de Ninive.

On ignorera toujours les conditions dans lesquelles fut composée cette histoire sainte et nationale à la fois. La seule chose qu'on puisse affirmer est qu'elle fut rédigée de deux côtés, sans que les deux rédacteurs aient eu connaissance du travail l'un de l'autre ; à peu près comme la masse des traditions de casuistique juive, dix-huit cents ans plus tard, se fixa dans les deux Talmuds, dits de Jérusalem et de Babylone. Beaucoup d'indices semblent faire croire qu'il y eut d'autres rédactions, qui furent plus tard fondues avec les deux premières en un seul récit suivi. Il en fut de même pour les Évangiles, à la seule différence que les Évangiles n'arrivèrent jamais à l'unité. Cette multiplicité de rédactions est presque une loi, toutes les fois qu'un ancien fonds de traditions orales est mis par écrit. Une telle rédaction ne se fait jamais officiellement ; elle se fait d'une façon multiple, sans entente ni unité. La haute antiquité n'avait pas l'idée de l'identité du livre ; chacun voulait que son exemplaire fût l'exemplaire complet ; il y faisait toutes les additions nécessaires pour le tenir au courant. Il n'y avait pas deux exemplaires semblables, et le nombre des exemplaires était extrêmement réduit. A cette époque, quand on voulait rendre la vie à un livre, on le refaisait. La lecture privée n'existait pas. Tout livre était composé avec une objectivité absolue, sans titre, sans nom d'auteur, incessamment transformé, recevant des additions, des scholies sans fin. Le livre, s'il est permis de prendre une comparaison à la science des êtres vivans, était alors un mollusque, non un vertébré. Cela frappe d'une certaine stérilité les recherches qui ont la prétention d'arriver, en ces matières, à une précision rigoureusement analytique : les grandes masses seules se distinguent ; mais les lois générales peuvent être entrevues quand le détail échappe. A travers mille incertitudes, l'historien arrive à entrevoir la manière dont s'accomplit la mise par écrit de ces antiques documens qui, par un sort étrange, sont devenus pour l'humanité le livre même de l'origine de l'univers.

II.

La rédaction du Nord fut sûrement la première en date et la plus originale. Le royaume du Nord avait, dans cette œuvre de rédaction, un très grand avantage; c'est qu'il possédait déjà un canevas excellent, ce livre des Légendes, où l'histoire patriarcale était racontée de la manière la plus exquise. Le nouveau rédacteur (1) prit pour base et pour modèle cet écrit capital : mais il y ajouta des parties essentielles, surtout en ce qui concernait les commencemens de l'humanité. Il combina avec le vieux récit des traditions dont plusieurs étaient écloses récemment. Il adoucit beaucoup de passages dont la crudité était devenue choquante, expliqua à sa manière certains endroits qu'il ne comprenait pas. L'histoire de la conquête de Chanaan fut racontée en partie d'après le Livre des Guerres de Iahvé, en partie d'après un système légendaire où la conquête et le partage systématique des terres étaient attribués à Josué. Enfin, à propos de Moïse, l'auteur plaça dans son récit un « Livre de l'alliance, » contenant le pacte original de Iahvé avec son peuple, lors de l'apparition du Sinaï.

Ce que le rédacteur jéhoviste eut surtout de personnel, ce qui le distingua essentiellement de ses devanciers, qui ne paraissent pas s'être beaucoup plus souciés que les aèdes homériques d'expliquer le monde et Dieu, ce fut une profonde philosophie, recouverte du voile mythique, une conception triste et sombre de la nature, une sorte de haine pessimiste de l'humanité. Son Iahvé est terrible, toujours irrité ; il se repent tant de fois d'avoir créé l'homme qu'une logique méticuleuse arriverait à se demander pourquoi il l'a fait. On croit entendre les doléances de ces derniers hégéliens de nos jours, se délectant dans la méditation du péché et fondant la religion sur l'obsession de l'idée du mal. Les récits de la chute, de Caïn et d'Abel, des géans ou *nefilim*, du déluge, ont pour unique objectif de montrer que la pensée de l'homme aboutit fatalement au mal. Comme tous les prophètes, le jéhoviste a une sorte de haine pour la civilisation, qu'il envisage comme une déchéance de l'état patriarcal. Chaque pas en avant dans la voie de ce que nous appellerions le progrès est à ses yeux un crime, suivi d'une punition immédiate. La punition de la civilisation, c'est le travail et la division de l'humanité. La tentative de civilisation mondaine, profane, monumentale, artistique de Babel est le crime par excellence. Nemrod est un révolté.

(1) Pour nous conformer à l'usage, nous l'appellerons le Jéhoviste; c'est le document C des Allemands.

Quiconque est grand en quelque chose devant Iahvé est un rival de Iahvé.

Ce qu'on appelle le fatalisme musulman n'est, en réalité, que le fatalisme iahvéiste. Iahvé a en haine les efforts humains. On lui fait injure en cherchant à connaître le monde et à l'améliorer. Il ne faut pas essayer de collaborer avec Iahvé. Le développement de l'humanité est, à tous ses degrés, une violence faite à la volonté de Iahvé. Dieu voulait un homme unique, avec sa compagne, habitant à perpétuité un jardin délicieux. L'homme, par son intempestive soif de savoir, dérange ce plan. La première ville naît dans la race du meurtre et du mal. Dieu voulait une humanité unique, une langue unique. La folle tentative de Babylone amène la dispersion, qui est à sa manière une punition, une déchéance. La beauté des filles des hommes ne sert qu'à tenter les êtres célestes et à procréer une race monstrueuse. Si Dieu regrette un moment d'avoir amené le déluge, c'est qu'il voit bien que le seul moyen de réformer l'humanité serait de la détruire, et il se résout alors à la laisser désormais suivre ses voies.

Cette tristesse navrante du fond des idées atteint le sublime grâce à un style de bronze dont on chercherait vainement l'analogue dans la plus haute antiquité. L'allure tour à tour audacieuse et abandonnée du récit rappelle les plus belles rhapsodies homériques. Un mélange habituel de vulgarité et de sublime, de réalisme et d'idéalité, tient le lecteur toujours en haleine. La prose confine à la poésie par des degrés insaisissables ; quelquefois, par exemple dans le récit de Babel, dans le mot d'Adam à la vue d'Ève, dans la cantilène de Noé, dans les bénédictions d'Isaac (1), le rhytme naît spontanément, ou plutôt s'entend comme l'écho d'un passé qui se prolonge à l'infini. C'est encore l'enfance de l'esprit humain, mais une enfance pleine des pressentimens d'une vigoureuse jeunesse ; par momens, c'est déjà presque l'âge mûr.

Dans la combinaison des sources antérieures, c'est-à-dire du livre des Légendes et du livre des Guerres avec la tradition vivante, l'auteur éprouve plus d'une difficulté. Son embarras se trahit, surtout quand les traditions se contredisent. Alors il procède par juxtaposition, selon un procédé que nous appellerions volontiers diplopique, et dont l'emploi est tout à fait sensible dans la rédaction des Évangiles, surtout de l'Évangile dit de saint Matthieu. Le mythe du jardin d'Éden, par exemple, présentait dans les traditions une assez forte variante. Selon une version, l'arbre central du paradis

(1) Hâtons-nous d'ajouter que, dans de tels passages, la distinction du livre des Légendes d'Israël et du Jéhoviste, ou, comme disent les Allemands, du document B et du document C, est bien difficile à faire.

était l'arbre de vie; selon une autre, c'était l'arbre de la distinction du bien et du mal. Le rédacteur jéhoviste prend le parti de les mettre tous les deux au milieu ; dans la suite du récit, les deux arbres se confondent et se distinguent tour à tour. On remarque des hésitations du même genre dans l'emploi des deux noms *Abram* et *Abraham*. L'aventure d'Abraham chez Pharaon et celle d'Isaac chez Abimélek sont un même récit qui se présentait sous deux formes, dont le rédacteur n'a voulu négliger aucune. Le « rire » qui sert de base à l'étymologie d'*Isaac* est raconté de deux manières. Béthel est deux fois consacré lieu saint par Abraham et par Jacob. Tout ce qui touche à la famille de Moïse est contradictoire au plus haut degré. Dans une foule de cas, le rédacteur, tenu en suspens, ou ne comprenant pas bien ses sources, atténue, altère, explique à faux ce qui l'embarrasse.

L'Histoire sainte, telle qu'elle sortit de la plume du jéhoviste, ne nous est parvenue que d'une manière fragmentaire. Nous verrons plus tard comment un arrangeur combina l'histoire sainte du Nord avec un livre analogue éclos à Jérusalem, et, dans cette œuvre de compilation, supprima des pages entières des deux écrits, pour éviter les doubles emplois, les contradictions trop évidentes, ou bien pour écarter certains passages qui répugnaient à ses idées. C'est ainsi que le commencement de l'Histoire sainte israélite a été fort écourté. Le dernier rédacteur, après avoir transcrit le beau début du texte hiérosolymite, a supprimé le passage parallèle de la rédaction du Nord. On doit supposer, du reste, que le récit des six jours manquait dans cette première Genèse. Le début était probablement : « Au jour où Iahvé Dieu fit la terre et le ciel (1)... » La création de la lumière, l'ordre établi dans le chaos, la création des astres, remplissaient la partie maintenant supprimée, puis l'auteur prenait la terre en particulier et racontait ainsi son histoire :

... Et d'arbres des champs, il n'y en avait pas encore; et l'herbe des champs n'avait pas encore germé, car Iahvé n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait pas d'hommes pour travailler le sol. Et une vapeur montait de la terre et humectait toute la surface du sol. Or Iahvé forma l'homme avec de la poussière tirée du sol, et il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme fut âme vivante. Et Iahvé planta un jardin en Eden, à l'orient, et il y plaça l'homme qu'il avait formé. Et Iahvé fit germer du sol toute sorte d'arbres agréables à voir et portant des fruits bons à manger, et l'Arbre de vie était au milieu du jardin [et aussi l'Arbre de la distinction du bien et du mal]. Et

(1) Gen., II, 4.

un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin, et, de là, il se partageait en quatre branches... Et Iahvé prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le travailler et le garder...

Selon notre rédacteur, la création de l'homme a donc lieu à un moment où la terre est encore sans pluie et sans végétation. Iahvé plante exprès pour l'homme un jardin qu'il fait arroser par un fleuve divisé en quatre rigoles. L'homme est seul, unique au monde, du sexe masculin, non sujet à la mort.

Et Iahvé dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul; faisons-lui un aide semblable à lui. » Et Iahvé forma du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les amena à l'homme pour voir quel nom il leur donnerait, et tous les noms que l'homme leur donna, ce sont leurs noms. Et l'homme donna des noms à toutes les bêtes et à tous les oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs; mais, en tout cela, ne se trouva pas pour l'homme un aide semblable à lui. Et Iahvé fit tomber un sommeil profond sur l'homme, et il s'endormit, et Iahvé prit une de ses côtes et boucha le trou avec de la chair. Et Iahvé bâtit la côte qu'il avait prise de l'homme en femme, et il la présenta à l'homme. Et l'homme dit : « Celle-ci, pour le coup, est un os d'entre mes os et une chair de ma chair; celle-ci sera appelée *issa*, parce qu'elle est prise de *is*. Aussi l'homme abandonnera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront une même chair. » Et tous deux étaient nus, l'homme et sa femme, et ils ne rougissaient pas.

On sait la suite : comment le serpent, le plus rusé des animaux, induit la femme, puis l'homme, à enfreindre la prescription de Iahvé relativement à l'arbre dont le fruit ferait d'eux des *élohim*; comment, leurs yeux venant à s'ouvrir, ils rougissent et se font des ceintures de feuilles de figuiers; comment Iahvé, se promenant dans le jardin à la fraîcheur du jour, les confond. A la suite de cette forfaiture, le serpent est condamné à marcher sur son ventre et à manger la terre; la haine est scellée entre lui et le genre humain. La femme est condamnée à enfanter dans la douleur; l'homme est condamné au travail et à la mort. S'il réussissait encore à manger du fruit de l'Arbre de vie, ce fruit lui rendrait l'immortalité. Pour prévenir ce second attentat, Iahvé chasse l'homme du jardin d'Eden et place à l'entrée du jardin les Keroubim et l'épée de feu tournant, pour que personne ne puisse plus prendre le sentier qui mène à l'Arbre de vie.

L'histoire humaine commence alors. L'homme appelle sa femme d'un nom araméen, *Hawa* « la donneuse de vie. » Iahvé lui-même leur

fait des tuniques de peau et les en revêt. Leur union donne naissance à Qaïn, puis à Habel : l'un, pasteur, l'autre, laboureur. Tous deux offrent des sacrifices à Iahvé, qui agrée ceux de Habel et n'agrée pas ceux de Qaïn ; d'où la jalousie des deux frères et le meurtre de l'un d'eux.

Les Qaïnites peuplent le monde. Qaïn bâtit la première ville et l'appelle du nom de son fils, Hénoch. Nous sommes ici encore sur le terrain de la haute mythologie. Déjà, dans cette partie, le narrateur jéhoviste fait des emprunts considérables au livre des Légendes (1) ; il lui prend en particulier des rythmes du caractère le plus original.

La part du jéhoviste est aussi très difficile à discerner de celle du livre des Légendes dans le singulier récit des fils de Dieu (c'est-à-dire des anges) devenant amoureux des filles des hommes, amour étrange d'où naît une race de géans, sur lesquels couraient de vieux récits épiques. Le caractère sombre et pessimiste de notre écrivain, sa tendance à voir partout le péché, se retrouvent en ce qui suit. Le monde est mauvais : de lui-même il va au mal. La corruption du monde étant arrivée à son comble, Iahvé se repent d'avoir créé l'homme et résout de l'exterminer. Noé seul trouve grâce à ses yeux. Ici, la différence avec le livre des Légendes se laisse assez clairement apercevoir. Le livre des Légendes connaissait Noé, mais il n'avait pas de déluge. Son Noé était l'inventeur de la vigne et du vin, « ce grand consolateur qui console l'homme des peines qu'il éprouve à travailler la terre. » C'est sûrement le rédacteur jéhoviste qui en a fait un juste et le sauveur de l'humanité (2).

Le récit du déluge tel que l'écrivit le rédacteur israélite nous est conservé tout entier dans la narration singulièrement prégnante du texte actuel. Noé, au sortir de l'arche, construit un autel à Iahvé et fait un sacrifice d'animaux dont Iahvé hume la fumée, ce qui le réconcilie avec le genre humain.

Nous n'avons que des extraits des pages qui suivaient : une légende chaldéenne, celle de Nemrod, héros chasseur et fondateur de Babel, était sans doute un emprunt à ce cycle de fables sur les géans dont il a été question plus haut. Là se trouvait aussi ce curieux récit sur la construction de la tour de Bel et la confusion des langues, récit rythmé, plein d'assonances, de jeux de mots et où respire une haine antique contre Babylone. On sent un emprunt fait soit au livre des Légendes, soit à quelque autre source à nous inconnue.

(1) Voir la première partie (*Revue* du 1er mars).

(2) *Henoch* paraît un autre *Noh*, arrêté dans sa formation et détaché par la légende pour un autre emploi.

L'histoire d'Abraham, d'Isaac, surtout celle de Jacob et de Joseph, histoires essentiellement israélites, toutes formées dans le Nord, furent calquées par le jéhoviste sur le livre des Légendes. L'histoire d'Abraham prend entre ses mains un caractère presque exclusivement religieux. Abraham devient le pivot du iahvéisme ; il a été le fondateur de la religion de Iahvé ; il a bâti partout des autels à Iahvé, dont plusieurs se voient encore. Sa vocation et les promesses qui lui furent faites figurent au premier plan de la narration, comme l'objet capital que l'auteur a en vue. Sans avoir les préoccupations ethnographiques que nous trouverons bientôt chez le rédacteur hiérosolymite, notre auteur connaît les mythes qui rattachent Israël aux Moabites, aux Ammonites, aux Édomites, aux Arabes. Il se complaît dans les anecdotes sur Lot, sur Sodome et les villes du bassin Asphaltite. La double supplantation de Jacob et d'Ésaü est racontée avec un très fin sentiment historique. Les bénédictions des patriarches mourans sont empruntées au trésor de la poésie populaire des différentes tribus.

C'est surtout par la manière dont il esquissa la légende de Moïse et les premiers contours de la législation théocratique, que le rédacteur du Nord se fit dans le développement religieux d'Israël une place à part. Il fixa l'histoire sainte comme l'entendaient les prophètes. Il fournit le cadre de tous les développemens postérieurs de la *Thora*. Les récits de la captivité en Égypte, de l'exode et de Moïse existaient avant lui, au moins pour le fond. L'institution de la Pâque (vieille fête du printemps) était déjà conçue comme se rapportant historiquement à la sortie d'Égypte. Mais ce qui marqua une innovation capitale, ce fut l'insertion dans le livre de l'Histoire sainte d'un petit code (1) renfermant toute l'institution morale d'un peuple, comme le iahvéisme du Nord l'entendait. Il ne semble pas que le livre des Légendes renfermât rien de semblable. La promulgation de cette loi divine était censée se faire au milieu des tonnerres du Sinaï.

Nous réservons la discussion de cet ancien code, noyau primitif de la *Thora*, pour l'étude que nous ferons une autre fois sur les textes législatifs. A partir du moment où le peuple approche de la Palestine et livre ses premières batailles aux peuples déjà établis dans le pays, l'auteur trouve des documens cette fois bien réellement historiques dans le livre des Guerres de Iahvé et dans le *Iaschar*. Le rôle héroïque de Caleb paraît venir de cette source. De là surtout viennent ces inappréciables chants sur la source de Beër, sur la prise d'Hésébon, cet épisode si original de Balaam, peut-être les bénédictions de Moïse, parallèles à celles de Jacob et

(1) Livre de l'alliance, depuis Exode, xx, 24, jusqu'au verset 19 du ch. xxiii.

empruntées comme elles à de vieux dires poétiques devenus proverbiaux.

Le jéhoviste, comme on l'appelle, est sûrement un des écrivains les plus extraordinaires qui aient existé. C'est un penseur sombre, à la fois religieux et pessimiste, comme certains philosophes de la nouvelle école allemande, M. de Hartmann par exemple. Il égale Hegel par l'usage et l'abus des formules générales (1). Il est aussi anthropomorphique et presque aussi mythologique que l'auteur du livre des Légendes ; mais la pensée religieuse est chez lui bien plus développée. Le jéhoviste fut certainement un créateur religieux de premier ordre. On peut regarder les incomparables mythes du second et du troisième chapitre de la Genèse, les récits d'Éden, de la création de la femme et de la chute de l'homme comme son œuvre personnelle. Une pensée profonde, bien que selon nous erronée, remplit ses pages en apparence les plus enfantines. Cette conception d'un homme primitif, absolu, ignorant la mort, le travail et la douleur, étonne par sa hardiesse. Le récit de la création de la femme est le mythe le plus philosophique qu'il y ait dans aucune religion. L'explication de toute l'histoire humaine par le péché, par la tendance au mal, par la corruption intime de la nature, a été la base du christianisme de saint Paul. La tradition juive garda ces pages mystérieuses sans beaucoup y faire attention. Saint Paul en tira une religion, qui a été celle de saint Augustin, de Calvin, en général du protestantisme, et qui certes a sa profondeur, puisque des esprits très éminens de notre siècle en sont encore pénétrés. Le plan de rédemption, qui est la conséquence du dogme du péché, est conçu très clairement par notre auteur. Le salut du monde se fera par l'élection d'Israël, en vertu des promesses faites à Abraham. Le christianisme trouvera là son point de départ. Il affirmera que Jésus, sorti d'Israël, a réalisé le programme divin et réparé le mal sorti de la faute du premier Adam.

Le rédacteur jéhoviste était un prophète, et ce fut sûrement le plus grand des prophètes. On peut dire qu'il est le doctrinaire du prophétisme, en ce sens qu'il résume et explique les principes que les prophètes ne font qu'appliquer. Aussi trouve-t-on son écrit sans cesse rappelé dans les écrits des prophètes. Le jour où l'auteur y mit la dernière main, on put dire : Un livre est né, ou plutôt, ce jour-là, véritablement, le judaïsme, le christianisme et l'islamisme naquirent. Les vieux instincts monothéistes des Sémites nomades arrivèrent, sous le mordant incomparable de ce burin de fer, à se fixer en une religion clairement définie et déterminée.

(1) Un homme, une famille, une race, une langue, une vigne, dont toutes les autres tiennent, une seule source pour les fleuves, etc.

Comment la date d'un pareil ouvrage est-elle si incertaine? Comment le nom de l'homme qui écrivit ce chef-d'œuvre est-il inconnu? La même question se pose pour les poèmes homériques, pour presque toutes les épopées, pour les Évangiles, pour toutes les grandes œuvres sorties de la tradition populaire. La rédaction des Évangiles fut, assurément, dans l'histoire du christianisme, un fait capital. Or, à l'époque où ces petits écrits parurent, on ne s'en aperçut pas dans le sein du christianisme. Les livres de ce genre ne sont rien pour la première génération, qui sait les traditions d'original. Ils deviennent tout, le jour où la tradition directe est perdue et où les écrits sont les seuls témoins du passé. C'est ce qui fait que rarement ces sortes de rédactions sont uniques. Presque toujours, la fixation du fond traditionnel s'opère simultanément sur plusieurs points à la fois, sans que les rédacteurs aient la conscience réciproque de l'œuvre multiple qui s'accomplit. Nous venons de voir la tradition du Nord arriver à une forme définitive. Tâchons de nous représenter comment, vers le même temps, la question des vieilles histoires se posait à Jérusalem.

III.

Nous avons déjà fait remarquer que le mouvement religieux était à Jérusalem bien plus calme et plus lent que dans le royaume d'Israël. Le besoin de recueillir les traditions s'y faisait moins sentir. On n'y avait rien qui ressemblât au livre des Légendes d'Israël ni au livre des Guerres de Iahvé. Ces livres, propriété exclusive du Nord, n'avaient probablement pas pénétré à Jérusalem. La rivalité des deux pays s'y opposait; il faut ajouter que le nombre des exemplaires d'un livre était alors si peu considérable que chaque livre était en quelque sorte attaché au sol qui l'avait vu naître. Nous pensons également que la rédaction de l'Histoire sainte jéhoviste ne fut pas connue à Jérusalem avant le dernier siècle du royaume d'Israël. L'enseignement oral suffisait. On avait cependant le sentiment vague que le temps de rédiger ces sortes de documens était venu; on savait probablement qu'Israël était plus avancé à cet égard, qu'il avait accompli sa tâche historique et s'était, si l'on peut dire, mis en règle avec ses souvenirs.

Les deux royaumes avaient un grand nombre de traditions communes, toutes antérieures à leur séparation sous Roboam. Jérusalem possédait, de plus, des documens que ne connaissait pas le Nord. On avait beaucoup écrit sous David et sous Salomon. Outre les pages authentiques et contemporaines des événemens sur David et ses *gibborim*, outre les listes et les récits des *mazkirim*, on possédait des *toledoth* ou généalogies, mises par écrit assez ancien-

nement, des pièces telles que le dixième chapitre de la Genèse, sorte de carte de géographie du temps de Salomon. L'idée de compiler, avec ces traditions et ces documens, une Histoire sainte parallèle à celle du Nord, devait venir. On ne se tromperait peut-être pas beaucoup en plaçant un tel travail vers 775 ou 750 ans avant Jésus-Christ.

L'ouvrage qui résulta du travail hiérosolymite (1) était un peu plus court que celui du Nord. Le caractère en était plus simple, moins mythologique, moins bizarre. Une foule d'étrangetés que le rédacteur du Nord avait trouvées dans le livre des Légendes manquaient ici. La façon de faire agir Dieu était bien plus réservée, l'anthropomorphisme moins naïf; on sent que l'auteur craignait de compromettre la majesté divine en lui prêtant des passions, souvent des travers tout humains. L'auteur eut, en outre, un singulier scrupule. Par une arrière-pensée de couleur locale, analogue à celle qui se remarque dans le livre de Job, il ne voulut désigner Dieu par le nom de Iahvé qu'à partir du moment où ce nom est censé promulgué et expliqué. Cette particularité sans portée a été l'origine du nom d'*élohiste*, par lequel on a coutume de le désigner.

C'est par sa première page que cet écrivain a marqué sa place en lettres d'or dans l'histoire de la religion, et en lettres beaucoup moins lumineuses dans l'histoire de la science et de l'esprit humain. Pour le récit de la création, en effet, le combinateur définitif de l'Histoire sainte a préféré le début hiérosolymite au début du jéhoviste, sans doute parce qu'il y trouvait un caractère plus frappant de simplicité et de dignité. Ainsi nous a été conservée l'étonnante page qui commence ainsi :

Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. Et la terre était chaos, et ténèbres régnaient sur la surface de l'abîme, et le souffle de Dieu planait sur les eaux. Et Dieu dit : « Lumière soit! » Et lumière fut. Et Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière et les ténèbres...

Cette admirable page est entrée dans la mémoire du genre humain. On aperçoit sans peine les différences essentielles qui distinguent la cosmogonie hiérosolymite de celle du Nord. Malgré l'état de mutilation où celle-ci nous est parvenue, il est permis d'affirmer que la création ne s'y faisait pas en six jours, que la création de l'homme avait lieu à une époque où la terre était entièrement aride, avant toute végétation et toute vie; que la création des animaux avait lieu

(1) C'est le document que les Allemands désignent par la lettre A.

après celle de l'homme; que l'homme y était créé mâle et unique, puis la femme tirée de l'homme, tandis que, d'après le récit hiérosolymite, les hommes sont créés en nombre, les uns mâles, les autres femelles. Le récit du paradis et de la chute manquait sans doute dans le récit hiérosolymite; car à la phrase finale : « Voilà les généalogies du ciel et de la terre, quand ils furent créés, » faisait suite immédiate la phrase : « Ceci est le livre de la généalogie d'Adam » (Gen., ch. v).

S'il est vrai que le narrateur du Nord, par son récit du paradis et de la chute, a été le fondateur de la philosophie du péché et du christianisme à la manière de saint Paul, on peut dire que le narrateur hiérosolymite, par son début, a créé la physique sacrée qu'il faut à certain état d'esprit où l'on tient à n'être qu'à moitié absurde. Cette page a été comme le coup de balai qui a nettoyé le ciel, en a chassé les monstres, les nuages mythologiques, toutes les chimères des anciennes cosmogonies. Elle a répondu à ce rationalisme médiocre, qui se croit en droit de rire des fables parce qu'il admet une dose aussi réduite que possible de surnaturel; puis elle a sensiblement nui au progrès de la vraie raison, qui est la science. L'opposition que le christianisme scolastique a faite, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe, aux saines méthodes de la science est venue en grande partie de cette page, à quelques égards funeste, qui rend presque inutile la recherche des lois naturelles. Mieux vaut la franche mythologie qu'un bon sens relatif, qu'on arrive à tenir pour inspiré. Les cosmogonies hésiodiques sont plus loin de la vérité que la première page de l'élohiste; mais, certes, elles ont fait moins déraisonner. On n'a pas persécuté au nom d'Hésiode, on n'a pas accumulé les contresens pour trouver dans Hésiode le dernier mot de la géologie.

Le vrai, c'est que la belle page par laquelle s'ouvre la Genèse n'est ni savante à la façon de la science moderne, ni naïve à la façon des cosmogonies païennes. C'est de la science enfantine; c'est un premier essai d'explication des origines du monde, impliquant une très juste idée du développement successif de l'univers. Tout nous invite à chercher l'origine de cette théorie cosmogonique à Babylone. Ce qui caractérisa la science babylonienne, ce fut l'idée d'une explication de l'univers par des principes physiques. La génération spontanée et la transformation progressive des espèces y furent toujours à l'ordre du jour. Une idée de l'échelle des êtres depuis le végétal jusqu'à l'homme s'offrait dès lors naturellement à l'esprit. Le nombre sept était depuis longtemps sacramentel à Babylone; l'idée de sept étapes dans l'œuvre de la création se présentait d'elle-même. Une telle idée avait de plus l'avantage d'expliquer

le sabbat (1) par le repos du septième jour. A Babylone et à Harran, le récit cosmogonique s'embrouillait sans doute de détails mythologiques, qui devaient blesser une raison quelque peu sobre. La simplicité claire du génie hébreu et la limpidité de la narration hébraïque supprimèrent ces exubérances et firent de cette première page un chef-d'œuvre dans l'art, requis pour certains sujets, d'être à la fois clair et mystérieux.

Les idées de l'auteur hiérosolymite sur la primitive humanité sont bien plus simples que celles de l'auteur du Nord. Il ne connaît ni Ève ni Abel. Adam n'a qu'un fils connu, c'est Seth. De Seth à Noé, il y a dix générations de patriarches à très longue vie, Énos, Qénan, Mahalalel, Iared, Hanoch, Métusélah, Lamech, Noé. On remarquera que ces noms des patriarches séthites sont identiques, à très peu de chose près, aux noms des caïnites dans la légende du Nord. Mahalalel et Lamech figurent dans les deux listes. Iared et Irad sont le même personnage ; Metusélah et Metusaël diffèrent à peine. Hanoch, là-bas fils de Qaïn, est ici un saint homme, qui marche avec Dieu et que les élohim prennent avec eux au ciel. On suppose, non sans vraisemblance, que ces séthites de l'Hiérosolymitain, ou caïnites du Nord, sont les dix rois mythiques qui, dans le système chaldéen, remplissent l'intervalle de la création au déluge. Il y a même, entre les chiffres de la vie des patriarches séthites et la durée du règne des rois chaldéens, des correspondances singulières, que M. Oppert a relevées.

Le récit du déluge est très analogue dans les deux rédactions de l'Histoire sainte, très analogue aussi au prototype chaldéen qui a été découvert de nos jours. La fin seule diffère sensiblement dans les deux récits bibliques. Le sacrifice que le rédacteur du Nord place à la fin du déluge n'existe pas dans le récit du Sud. L'auteur de Jérusalem aime à rattacher aux grands événemens historiques les principes fondamentaux de la morale et de la loi. De même qu'il a rapporté à la création l'établissement du sabbat, il rattache au déluge un pacte entre Dieu et l'humanité, qui a ses préceptes (ce qu'on a plus tard appelé les préceptes noachiques). La nourriture animale, que l'auteur, végétarien décidé, suppose avoir été jusque-là interdite à l'homme, lui est maintenant permise. Les préceptes sont l'horreur du meurtre et la défense de manger la chair avec son âme, c'est-à-dire avec son sang ; le signe de l'alliance nouvelle, c'est l'arc-en-ciel.

Le goût du rédacteur hiérosolymite pour les généalogies, ou plu-

(1) L'idée du sabbat est probablement originaire de Babylone. Elle a dû éclore non chez des nomades au travail intermittent, mais dans une civilisation bâtissante, fondée sur le travail servile.

tôt la richesse des documens en ce genre qu'il trouvait à Jérusalem, lui fait insérer ensuite cette précieuse table des races du monde, rattachées aux trois fils de Noé, qui peut compter entre les documens les plus précieux que nous ayons sur la haute antiquité. Les meilleurs indices portent à croire que ce document a été écrit sous Salomon. Tyr n'y figure pas comme diverse de Sidon. Les Perses ne sont pas sur la scène du monde. La connaissance de la Syrie, de l'Arabie et de l'Égypte, des pays couschites, est frappante. L'Arménie, l'Asie-Mineure, les rivages de la moitié orientale de la Méditerranée sont vus avec assez de clarté. Au contraire, du côté de l'Orient, une sorte de mur semble borner la vue de l'auteur. Les populations iraniennes, à plus forte raison celles de l'Inde, lui sont inconnues.

Des trois fils de Noé, l'auteur n'a d'intérêt que pour Sem, et, dans la famille de Sem, pour la souche particulière des Hébreux. Arphaxad, Salé, Éber, Phaleg, Seroug, Ragau, Nahor, Térach sont les échelons (géographiques pour la plupart), qui le conduisent à Abraham. Le groupe d'Abraham, Nahor, Harran, Saraï, Milkah, Jiskah, Lot, flotte bizarrement autour d'Our-Casdim et de Harran. On entre ensuite en Chanaan. La séparation d'Abraham et de Lot, la naissance d'Ismaël, sont le prélude du pacte de Dieu avec Abraham. Ce nouveau pacte a pour signe un nouveau précepte, la circoncision le huitième jour. Cette pratique devient de droit absolu : un incirconcis ne saurait être de la race d'Abraham. Les esclaves, les gens qui vivent dans le commerce d'Israël y sont tenus également. Suivent les histoires de Sara, d'Agar, d'Isaac et d'Ismaël, les récits sur la caverne de Macpéla, les généalogies des Arabes, rattachés à Abraham par Céthura et Agar.

Les légendes d'Isaac et de Jacob étaient traitées par l'élohiste bien plus au point de vue du généalogiste qu'avec ces riches détails pittoresques qui faisaient le charme de la Bible du Nord. L'auteur tient à rattacher les populations voisines de la Palestine, surtout Édom, au tronc abrahamide. Une courte histoire d'Édom est sans doute empruntée aux plus vieux documens écrits des peuplades sémitiques. Le pacte d'Abraham est renouvelé avec Isaac et Jacob. L'histoire de Joseph était commune à toutes les rédactions.

Dans les récits relatifs à Moïse, le rédacteur hiérosolymite ne s'écartait que dans les détails du récit israélite. Comme son confrère du Nord, il envisageait l'apparition du Sinaï comme la dernière et définitive alliance de Dieu avec le peuple élu. Le grand mémorial de ces événemens miraculeux, c'est la Pâque ; or la Pâque pour notre auteur suppose la circoncision et la consécration des premiers-nés. Le cantique après le passage de la Mer-Rouge

paraît avoir appartenu au recueil hiérosolymite. C'est un morceau brillant, d'une rhétorique un peu banale, composé sur le modèle des anciens cantiques, où l'on sent la composition artificielle et le pastiche.

Pas plus que la rédaction dite jéhoviste, la rédaction de Jérusalem n'avait de Thora développée. Mais, comme la rédaction du Nord contenait le livre de l'Alliance, la rédaction de Jérusalem avait le Décalogue. Le Décalogue est la loi de Moïse telle qu'on la résumait à Jérusalem (1). Le progrès religieux qui caractérise le livre de l'Alliance est encore plus sensible dans cette petite Thora en une dizaine d'articles. Ce que Iahvé commande, c'est exclusivement la morale. La condition du pacte de Iahvé avec ses serviteurs, c'est de faire le bien. Le pas est franchi. Les vieilles religions, où le dieu octroie ses biens à celui qui lui offre les plus beaux sacrifices ou qui pratique le mieux ses rites, sont entièrement dépassées.

L'élohiste traitait ainsi les mêmes sujets que le jéhoviste ; mais il les traitait selon son esprit, utilisant les précieuses listes généalogiques qu'il avait entre les mains, suivant son goût pour une précision plus apparente que réelle, dans les dates et les chiffres. La conquête de Josué, racontée d'une façon toute convenue, venait démontrer la réalité des promesses faites aux pères et prouver que Iahvé avait observé son pacte, si bien que le peuple n'avait qu'à garder le sien. L'auteur écrit surtout en vue d'inculquer des préceptes, des règles, des usages religieux. Le livre était loin encore d'être un code ; c'était une histoire destinée à montrer la raison historique de certaines lois et à les fonder sur la plus haute autorité. La similitude de plan avec l'œuvre jéhoviste venait de la similitude des traditions orales et d'un type d'enseignement qui existait depuis longtemps dans les deux parties d'Israël. Tous les Évangiles, de même, se ressemblaient pour le plan, car ils venaient tous d'un même enseignement oral. Mais cette identité de plan n'empêchait pas une forte diversité dans les deux ouvrages. L'esprit poétique et libre, l'imagination qui caractérisent le récit d'Israël font complètement défaut chez l'élohiste. Rien n'y est donné au plaisir ; l'auteur veut servir une cause religieuse ; il cherche déjà à prouver ; il aime les statistiques ; il vise à une chronologie. A la netteté du géographe il joint le formalisme du juriste. Sa langue, sèche, monotone, est renfermée dans un très petit nombre de mots. Tout indique un état intellectuel plus réfléchi, plus positif, plus dégagé des rêves mythologiques que chez le jéhoviste, une théologie plus simple, plus sévère, presque déiste. Le rôle des anges en général, de l'ange de Iahvé en particulier, est réduit à presque rien. L'auteur paraît avoir été

(1) Ceci sera développé dans un autre article.

un prêtre du temple de Jérusalem, ayant à sa disposition les écrits qui se conservaient dans les archives depuis David. Son écrit, bien moins intéressant que celui du Nord, eut aussi beaucoup moins de publicité. Il sortit à peine des arcanes du temple de Jérusalem. Le texte historique qu'on entrevoit fréquemment derrière le texte des prophètes est presque toujours le texte dit jéhoviste. Il ne faut jamais oublier, d'ailleurs, que la lecture n'avait pas, à cette époque reculée, l'importance qu'elle eut plus tard. L'enseignement oral l'emportait encore de beaucoup sur le livre. L'Histoire sainte du Nord ne compta certainement jamais qu'un très petit nombre d'exemplaires. La rédaction de Jérusalem, jusqu'au jour où elle fut enchâssée dans un plus large ensemble, n'exista probablement qu'en une seule copie. On lisait peu alors; la parole remplaçait le livre, et voilà pourquoi la parole affectait des formes si vives, conçues en vue de frapper la mémoire et de s'y imprimer.

C'est l'esprit de la Bible qui fut désormais un et immortel. L'école qui avait créé les deux livres jumeaux ne cessa plus. D'ardens zélateurs vont, pendant des siècles, inculquer la même doctrine : un Iahvé juste, protecteur du droit, défenseur du faible, exterminateur du riche, ennemi des civilisations mondaines, ami de la simplicité patriarcale. Les prophètes seront les prédicateurs infatigables de cet idéal. Le livre juif des Origines est, de nos jours, imprimé à des milliards d'exemplaires. Jamais il ne fut un ferment plus actif qu'à cette époque reculée, où, fixé à peine, il entretenait dans quelques âmes ardentes le feu sacré de la justice, de la discipline morale et du puritanisme religieux.

IV.

Le règne d'Ézéchias (725-696 avant J.-C.) est le moment décisif de cette grande activité prophétique qui fit de la religion d'Israël la tige même de la religion générale de l'humanité. Un événement capital donna à Jérusalem l'importance que cette ville n'avait pas eue jusque-là dans le développement d'Israël; ce fut la destruction du royaume du Nord, par suite de laquelle l'activité religieuse de la nation se trouva toute concentrée en Juda. Les deux royaumes, comme nous l'avons dit, avaient chacun leur rédaction de la primitive histoire des Beni-Israël, allant de la création à la division théocratique du pays par Josué. Le plan des deux livres était le même, la religion des deux auteurs la même aussi. Le livre du Nord, celui qu'on appelle le jéhoviste, avait une ampleur, une naïveté, une façon de concevoir le rôle de Iahvé, qui devaient plaire aux iahvéistes pieux, soit du Nord, soit de Jérusalem. Bien avant la destruction du royaume du Nord, le récit jéhoviste était accepté dans le monde pieux, mais

nullement étroit encore, de Jérusalem. Les belles choses qui s'y trouvaient faisaient passer condamnation sur certaines autres. Beaucoup de parties de ce vieux texte eussent été assurément écrites autrement qu'elles ne le sont, si le livre eût été composé depuis les prédications d'Amos, d'Osée, d'Isaïe. Rien cependant, dans la haute naïveté du récit, n'était de nature à choquer les piétistes. L'esprit d'Ephraïm et des tribus du Nord y était sensible, mais ne s'exprimait pas d'une manière blessante pour Juda. L'erreur critique la plus grave serait de supposer qu'on eût alors quelque idée d'un texte sacré. On croyait qu'il y avait eu des révélations de Iahvé; les principales étaient censées avoir été faites à Moïse au Sinaï; mais aucun livre n'avait la prétention de représenter exclusivement ces révélations. A côté du récit jéhoviste, on gardait donc sans le moindre scrupule le récit élohiste, produit d'une rédaction plus moderne et qui présentait le code de l'alliance sous une forme mieux accommodée aux idées hiérosolymitaines, sous la forme du Décalogue. Bien que rédigé à Jérusalem, et en tout favorable à Juda, ce récit élohiste était moins lu que le récit jéhoviste, sans doute parce qu'on le trouvait moins pieux, moins propre à montrer les devoirs étroits d'Israël envers Iahvé.

Cette duplicité dans la rédaction d'un livre qui chaque jour prenait plus d'autorité n'était pas néanmoins sans de graves inconvéniens. Elle avait eu sa raison d'être à l'époque des deux royaumes; elle n'en avait plus depuis que la maison d'Israël n'avait plus qu'un chef. Si la dispersion des juifs n'avait pas été si grande au moyen âge, certainement les deux Talmuds de Jérusalem et de Babylone seraient arrivés à se réunir en un seul. L'idée de fondre ensemble les deux récits dut venir, par conséquent, de bonne heure. C'est par conjecture assurément que nous rapportons cette opération au règne d'Ézéchias. Nous croyons cependant qu'on trouverait difficilement un temps qui réponde mieux à l'état d'esprit où une telle entreprise put être conçue et exécutée.

Cette fusion, en effet, exigea des partis si francs, si naïfs, qu'on ne peut guère la concevoir à une époque de scribes pieux, considérant superstitieusement les vieux livres comme écritures sacrées. On ne taille pas avec une telle liberté dans un texte admis comme inspiré. L'anatomie ne s'exerce pas sur des corps saints. Les divergences entre les deux récits étaient très fortes. Les règles que suivit l'unificateur furent à peu près celles-ci : 1° quand les deux récits étaient identiques, ou à peu près, n'en mettre qu'un, en sacrifiant les détails secondaires que l'autre pouvait contenir; 2° quand les deux récits étaient parallèles, sans jamais se toucher tout à fait, ainsi que cela avait lieu pour le déluge, enchevêtrer les deux narrations, au risque de produire un texte incohérent, plein de zigzags

et de retours ; 3° dans le cas de contradiction formelle, sacrifier nettement un des deux récits, ou, quand la possibilité s'en offrait, faire deux histoires avec une. Si l'unificateur avait cru que ses deux textes étaient sacrés, il n'est pas admissible qu'il en eût jeté au rebut des parties si considérables ; il n'est pas admissible surtout qu'il eût laissé dans sa rédaction des contradictions aussi fortes que celles qui subsistent, le principe le plus élémentaire de l'esprit humain étant qu'un fait ne peut pas s'être passé de plusieurs manières à la fois. La méthode de l'unificateur fut celle de la plupart des compilateurs orientaux. Il visa surtout à perdre le moins possible de ses originaux, tout en ne gardant qu'un récit unique. Les historiens arabes arrivent au même résultat d'une manière plus commode en rapportant successivement les opinions diverses : « Il y en a qui disent que... D'autres disent que... » et en terminant par la phrase consacrée : *Allah alam*, « Dieu sait mieux ce qui en est. » Le narrateur biblique ne laisse jamais ouverte l'option entre des partis divers ; mais il place souvent, les uns à côté des autres, ou à quelque distance les uns des autres, des détails qui s'excluent ; si bien que de tels récits ne sont réellement intelligibles que si on les imprime sur deux colonnes ou en distinguant les rédactions par des caractères différens. La précision d'esprit n'existait chez le dernier rédacteur à aucun degré, et il n'était dominé par aucune préoccupation d'art. L'Histoire sainte qui résulta de ces coups de ciseaux et de ces sutures grossières fut une œuvre assurément mal faite et incohérente. Il faut dire que, si l'unificateur avait plus habilement accompli sa fusion, nous ne verrions plus la diversité des sources. Le texte s'offrirait à nous comme une matière parfaitement homogène, sur laquelle la critique n'aurait aucune prise. Dans l'œuvre telle que nous l'avons, au contraire, les morceaux existent à l'état non digéré ; nous pouvons encore les retrouver, puis, jusqu'à un certain point, les rapprocher et recomposer ainsi les élémens primitifs.

Pour dresser une Histoire sainte qui pût remplacer avec avantage les deux récits parallèles, l'unificateur n'avait-il pas quelques autres documens, dont il ait cru devoir tenir compte dans son œuvre d'harmonisation ? Nous avons vu que le jéhoviste, en composant son livre, eut devant les yeux deux écrits plus anciens, les Légendes patriarcales des tribus du Nord et le *Iaschar* ou Livre des Guerres de Iahvé. Il est presque certain que l'unificateur et, en général, les lettrés d'Ezéchias possédaient encore ces deux livres. Nous en aurons bientôt la preuve pour le *Iaschar*. Quant aux Légendes patriarcales du Nord, on est presque obligé d'admettre que l'unificateur les avait entre les mains en même temps que la rédac-

tion jéhoviste, en d'autres termes, que la rédaction jéhoviste n'avait pas fait disparaître ses sources, ainsi que cela est arrivé si souvent en histoire. Un fait bien remarquable, en effet, c'est que l'unificateur, dans plusieurs cas, paraît reproduire le texte des Légendes patriarcales du Nord, même quand il a reproduit le texte du jéhoviste. Les Légendes du Nord, par exemple, contenaient un récit cher aux conteurs d'histoires patriarcales : Abraham chez Abimélek, roi de Gérare, était amené à faire passer sa femme pour sa sœur. Ce sujet avait fourni au jéhoviste deux récits distincts, l'un mis sur le compte d'Abraham en Égypte, l'autre mis sur le compte d'Isaac à Gérare. L'unificateur a emprunté au jéhoviste ces deux récits; mais cela ne lui a point suffi. Au chapitre xx de la Genèse, il nous a conservé le récit primitif des Légendes du Nord. La même observation peut être faite à propos de plusieurs autres récits, en particulier en ce qui concerne le sacrifice d'Abraham. On peut admettre également que, dans la section dite des Nombres, certains passages du *Iaschar* ou du Livre des Guerres de Iahvé qu'avait négligés le jéhoviste, ont été repris par l'unificateur. Le rôle de celui-ci, en un mot, n'a pas uniquement consisté à fondre deux textes ensemble. La tâche a été plus compliquée; voulant en finir avec les rédactions plus anciennes, il a tenu à transcrire dans sa rédaction tout ce qui lui paraissait important. Il savait que le livre des Légendes du Nord ne survivrait pas à l'usage qu'il en faisait; il a voulu l'épuiser en quelque sorte. C'est la loi de l'historiographie orientale, en effet, qu'un livre tue son prédécesseur. Les sources d'une compilation survivent rarement à la compilation même. En d'autres termes, un livre ne se recopie guère tel qu'il est; on le met à jour, en y ajoutant ce que l'on sait ou croit savoir. L'individualité du livre historique n'existe pas en Orient; on tient au fond, non à la forme; on ne se fait nul scrupule de mêler les auteurs et les styles. On veut être complet, voilà tout.

Le volume d'Histoire sainte qui résulta de ce travail d'unification formait à peu près la moitié de l'Hexateuque actuel. Il y manquait le Deutéronome, tout l'ensemble des lois lévitiques et plusieurs récits de la vie de Moïse, que l'on emprunta plus tard aux Vies des prophètes. Les plus belles parties du nouveau livre et les plus développées étaient prises au récit jéhoviste. C'est sous cette nouvelle forme que les vieux récits d'Israël ont passé à la postérité et ont été l'objet de l'admiration de tous les siècles. Le texte élohiste, cependant, obtint, sur un point, le triomphe le plus complet. Nous ignorons ce qu'était, dans le jéhoviste, le récit de la création. Il était sans doute moins beau et moins complet que celui de l'élohiste. C'est ce qui décida l'unificateur à commencer son ouvrage par la page solennelle qui servait de début à

l'élohiste : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre... » Pour toute l'histoire des origines de l'humanité, l'unificateur garda le cadre de l'élohiste, en y insérant de longs morceaux du jéhoviste; si bien que l'on peut dire que les premières pages de l'élohiste, jusqu'à l'entrée en scène d'Abraham, nous ont été conservées entières. Les six premiers fragmens élohistes, en effet, mis à la suite les uns des autres, font une narration complète, ce qui n'a pas lieu pour les fragmens jéhovistes ; on sent entre ceux-ci des lacunes considérables. Il semble que, dans l'esprit de l'unificateur, la rédaction élohiste avait une certaine primauté, comme rédaction particulièrement juive et hiérosolymitaine; son plan était de la compléter au moyen de l'autre rédaction. Seulement, il est arrivé que les supplémens ont dépassé en étendue et en importance le texte qu'il s'agissait d'amplifier.

La partie législative était représentée, dans le texte unifié, par le livre de l'Alliance, conservé intégralement, et par le Décalogue, tel qu'il est dans l'Exode. Il n'est sûrement pas impossible que quelques-unes des prescriptions présentées comme révélées par Dieu à Moïse, et qui font partie des Pandectes lévitiques, fussent dès lors introduites dans l'Histoire sainte ; rien n'oblige cependant à le supposer. Il est probable que le temple avait quelques règlemens écrits, le code des lépreux, la liste des choses impures, par exemple ; mais ces petits codes étaient distincts les uns des autres et non fondus dans l'Histoire sainte ; ils n'ont été réunis que plus tard pour former l'ensemble de lois sans unité qu'on peut appeler lévitiques. Le siècle d'Ézéchias était peu porté vers les pratiques rituelles. La casuistique, qui plus tard devait dévorer Israël, n'était pas née encore. Nous nous réservons de montrer, dans un autre travail, comment la partie législative, d'abord réduite à quelques pages dans l'Histoire sainte, prit sous Josias et lors de la restauration du culte après la captivité, d'énormes développemens ; comment, grâce au Deutéronome et aux Pandectes lévitiques, grâce surtout au changement qui s'était opéré dans l'esprit d'Israël, le livre des légendes sacrées devint principalement un livre de lois et put, par une syllepse hardie, s'appeler la *Thora*.

V.

Le règne d'Ézéchias fut une époque de compilation littéraire (1) et de remaniement des textes antérieurs. L'écriture était devenue en Judée d'un usage tout à fait ordinaire. Les arrêts de la justice se rendaient par écrit. Le spécimen que nous avons de l'écriture

(1) Prov., xxv, 1.

de Jérusalem au VIIIe siècle, l'inscription de Siloé, nous montre un caractère déjà fatigué, affectant les lignes courbes, tournant au cursif. La matière sur laquelle on écrivait était probablement le papyrus préparé, ou *charta*, importé d'Égypte. La forme du livre ou du document un peu étendu (*sépher*) était le rouleau. Le moment où l'écriture devient ainsi très commune et où la matière sur laquelle on écrit cesse d'être d'un prix élevé est presque toujours un moment littéraire important. On se met à écrire une foule de choses qu'on n'avait pas encore fixées; on rédige ce pour quoi la tradition orale avait suffi jusque-là. C'est le moment des compilations et des recueils. En Orient, nous l'avons dit, recopier, c'est toujours refaire. La plupart des documens de l'ancienne littérature hébraïque reçurent ainsi, vers le temps d'Ézéchias, de profondes modifications.

L'histoire sainte unifiée s'arrêtait, comme le récit élohiste et le récit jéhoviste, à la conquête de la Palestine par Josué et au partage de la terre entre les tribus. Cette histoire avait un caractère essentiellement religieux, et toujours elle eut son cadre à part. Mais l'esprit essentiellement historique d'Israël ferait désirer aux gens quelque peu réfléchis de savoir ce qui se passa ensuite. De Josué à l'établissement de la royauté, s'écoula un long intervalle où Israël n'eut que des *sofetim* intermittens; c'était l'âge héroïque de la nation, le commencement de l'histoire proprement dite. Le *Iaschar*, ou livre des Guerres de Iahvé, contenait sur ces temps des renseignemens inestimables, des chants d'une facture toute primitive, des aventures d'un rare intérêt. Racontées à un point de vue profane et sans but d'édification, ces vieilles histoires avaient un charme qui captivait tout le monde. Il n'y avait qu'à les extraire. C'est ce que fit l'auteur du livre des Juges. Il retoucha très peu le vieux texte, n'y ajouta presque rien, retrancha sans doute aussi peu de choses. Ainsi, un trésor nous est parvenu, un texte du IXe ou Xe siècle avant Jésus-Christ, à peine corrigé par les scribes postérieurs.

Les récits des Guerres de Iahvé et les chants du *Iaschar* allaient, selon nous, jusqu'à l'avènement définitif de David à la royauté de Jérusalem. Ces récits du temps de Saül et de la jeunesse de David ont formé le fond des livres dits de Samuel; mais ici, des élémens d'autre provenance ont été mêlés ou ajoutés: d'une part, des pièces et des fragmens des *mazkirim* du temps de David; de l'autre, des pages de beaucoup moindre valeur, tirées de Vies de prophètes et d'autres écrits tout à fait légendaires.

De la sorte, les parties essentielles des grandes compositions narratives du Xe siècle entrèrent dans des compositions plus récentes. Le *Iaschar*, les Guerres de Iahvé, les Légendes patriarcales du Nord furent dépecés en quelque sorte au profit d'arrangemens posté-

rieurs. Dans l'antiquité, un livre ainsi exploité, non-seulement n'était plus copié, mais disparaissait vite. On croyait qu'il avait fourni sa part à l'œuvre commune; on n'y tenait plus. Les anciens livres du Nord périrent de la sorte au moment de leur plein succès. Peut-être cette littérature exquise inspira-t-elle en mourant quelques pastiches aux lettrés du temps d'Ézéchias. Le charmant livre de Ruth nous est resté comme une épave indécise, mais en tout cas délicatement sculptée, de cette littérature idyllique qui se rapportait au temps des Juges comme à l'âge idéal de toute poésie.

Pour Salomon et ses successeurs, aussi bien que pour les rois d'Israël, on possédait des annales sérieuses, d'où l'on tira une histoire des rois de Juda et d'Israël, qui fut continuée à mesure. De là ces livres des Rois, qui sûrement n'avaient pas, au temps d'Ézéchias, la physionomie sèche et étriquée qu'ils ont aujourd'hui. Dès lors commencèrent aussi sans doute les Vies de prophètes, intimement liées à l'histoire des rois. Certains récits sur Élie et Élisée ont un caractère grandiose, qui les rapproche des plus belles pages du jéhoviste; d'autres, au contraire, ont quelque chose de puéril. Nous inclinerions à croire que les grandes parties de cette légende furent écrites dans le Nord. Quant aux livres des Paroles ou Actes de Nathan le prophète, de Gad le Voyant, d'Ahiyah le Silonite, de Semaïa, d'Iddo, de Jehou fils de Hanani, cités par les Chroniques, il faudrait se garder de les prendre pour des livres distincts; ce qui est vrai, c'est que, parallèlement aux livres des Rois, et quelquefois enchevêtrés avec eux, existaient des livres de Prophètes, rapportant leurs actes et au besoin leurs paroles. Ensuite, ces légendes, pleines d'exagération, furent fondues dans le texte beaucoup plus sérieux des historiographes; l'auteur des Chroniques, surtout, en fit ses délices. Il arriva, pour la vieille histoire d'Israël, comme si l'on s'avisait de trouver que, pour la période mérovingienne, Grégoire de Tours est incomplet et qu'on cherchât à le compléter, sans souci de se contredire, avec Aimoinus, les légendaires et les plus faibles Vies de saints. Après la captivité, un abréviateur maladroit, tenant de près à Baruch et à l'école de Jérémie, fit, à coups de ciseaux, les livres des Rois que nous avons, chétif extrait taillé, avec l'esprit le plus partial, dans un vaste ensemble de documens. L'auteur des Chroniques, dans la seconde moitié du IVe siècle avant Jésus-Christ, connut une partie de ces mêmes documens, mais il en fit un usage encore plus mesquin.

Ainsi se forma, en quatre siècles à peu près, par le mélange des élémens les plus divers, ce conglomérat étrange où se trouvent confondus des fragmens d'épopée, des débris d'histoire sainte,

des articles de droit coutumier, d'anciens chants populaires, des contes de nomades, des utopies ou prétendues lois religieuses, des légendes empreintes de fanatisme, des morceaux prophétiques, le tout noyé dans une gangue pieuse, qui a fait d'un tas de débris profanes un livre sacré, âme religieuse d'un peuple. Il n'est pas rare de rencontrer en Grèce de vieux burgs, construits, aux bas siècles et parfois dès l'antiquité, avec les débris des monumens voisins. Des blocs de marbres divers, taillés avec art, mais mal assortis, forment les premières assises, laissant entre eux des vides remplis par des matériaux sans valeur. Des morceaux de statues, des fûts de colonnes cannelées, se mêlent à de misérables blocages; les brèches sont réparées par des assises de moellons, ou bien des raccordemens modernes embloquent de force, comme des tenons maladroits, les lèvres des plaies béantes. Le haut du burg n'est qu'un lit de pierraille, où les palicares ont taillé des meurtrières. L'assemblage est barbare; mais, dans cet arrimage informe, vous avez des matériaux incomparables : en démolissant cette masure, vous formeriez un musée. Telle est l'historiographie hébraïque. Aucun sentiment d'art n'ayant présidé à la construction de l'ensemble, le désordre et les contradictions se rencontrent à chaque page, et il faut presque s'en réjouir. Si un historien artiste avait bâti le tout, il eût retaillé les pierres, retouché ces désaccords, corrigé ces ruptures d'équilibre qui nous choquent. Grâce à l'incohérence de la dernière rédaction, nous avons l'immense avantage de posséder encore intacts des morceaux hébreux parfaitement authentiques du IXe ou du Xe siècle avant Jésus-Christ. Il suffit, pour les retrouver, d'une simple opération de lavage et de l'enlèvement du plâtre que les remanieurs modernes ont versé dans les interstices. Les Grecs anciens, qui, en toute chose mettaient du goût et du style, eussent en pareil cas retravaillé les matériaux, c'est-à-dire les eussent rendus méconnaissables. L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont, comme le vieux corps de l'historiographie hébraïque, le produit de l'assemblage de pièces antérieures; mais les Grecs, même dans la compilation, montrèrent du génie; ils exécutèrent le travail avec tant de perfection que les lignes de suture et les discordances inséparables d'une opération de rajustage ne se laissent apercevoir que sur un petit nombre de points. L'Homère hébraïque égale l'Homère grec; mais il nous est arrivé en lambeaux, comme si l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne nous étaient connues que par des fragmens conservés dans la Bibliothèque d'Apollodore ou dans les chronographes byzantins.

ERNEST RENAN.

HÉLÈNE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Sur la route blanche de givre on entendait de loin la fanfare des cors sonnant dans la chapelle du Liget, où le curé de Chemillé célébrait la messe de saint Hubert pour l'équipage de chasse du comte de Boiscoudray. Hélène des Réaux hâta le pas et pénétra dans la chapelle au moment où deux piqueurs en habit rouge accompagnaient à son de trompe le *Gloria in excelsis*. La nef petite, très claire avec ses murs blanchis à la chaux, était déjà pleine de curieux entassés dans les bancs qui étendaient leurs files sur deux rangées. Des bourgeoises de Montrésor, endimanchées, s'y agenouillaient pêle-mêle avec des paysannes portant la coiffe ronde tuyautée. Le maître de l'équipage, sa femme et leurs invités occupaient le chœur : — les hommes en culotte blanche et en habit rouge à paremens bleus; les dames également en casaque rouge, jupe gros bleu, coiffées du *lampion*. — Le comte de Boiscoudray, grand, svelte, chauve avec une longue barbe d'un blond roux, se tenait près de la grille, debout, sanglé dans son costume de chef d'équipage, et, chaque fois que ses yeux bleus clignotans reconnaissaient sous les voussures du portail un invité retardataire, il lui faisait signe de venir prendre place dans le chœur. Il remplissait en con-

science ses fonctions de maître des cérémonies; on lisait sur sa physionomie affable et inquiète que cette messe cynégétique était pour lui la grande affaire.

La matinée de novembre était très froide. L'haleine des chantres et des officians s'envolait en buées grises dans un rayon de soleil tamisé par les vitraux bleuâtres de l'abside. Hélène des Réaux frissonnait légèrement sous la veste de drap brun qui moulait sa taille encore maigrelette d'adolescente. Ce petit frisson se communiquait à sa chevelure abondante, d'un roux de châtaigne mûre, qui tombait de dessous une toque de loutre et ondulait par momens sur ses épaules. Mais Hélène ne se préoccupait guère du froid ; elle ne le sentait pas, étant absorbée entièrement par le spectacle de ce qui se passait dans le chœur. Ses yeux profonds, d'un vert changeant, restaient fixés sur le groupe des chasseurs et des chasseresses en habit rouge. Sous des sourcils minces, le regard observateur de cette fillette de quatorze ans donnait à son visage l'expression sérieuse d'une femme faite; un charmant visage, du reste, très blanc, semé de quelques taches de rousseur. Le front méditatif et volontaire, le nez fin aux narines dédaigneuses, contrastaient avec la grâce enfantine de la bouche et les fossettes des joues. La tête un peu penchée en avant, le menton appuyé dans la main, Hélène étudiait attentivement les toilettes des dames, les costumes et les têtes barbues des veneurs. Elle trouvait aux femmes des figures fatiguées, verdies par le froid; le rouge de l'habit ne leur avantageait pas le teint; elles paraissaient maigres et étriquées dans leur corsage. — Je suis mieux qu'elles, pensait Hélène, et j'aurais meilleure mine sous l'habit de chasse. — Elle se voyait chevauchant en casaque rouge, tandis qu'au galop du cheval le vent soulèverait les plis de sa jupe de drap et secouerait ses cheveux moutonnans sur ses épaules. — Pourquoi n'était-elle pas, elle aussi, dans le chœur, parmi les invités? Son nom valait ceux des gens qui se pavanaient là-bas; elle était mieux faite et plus jolie que ces femmes qui paraissaient déjà défraîchies et passées... — Elle se sentait mal à l'aise et comme exilée dans cet humble banc des bas-côtés, où elle se trouvait entre la femme de l'huissier de Montrésor et la métayère de La Coudre. Cette obscure relégation la mortifiait, son précoce orgueil se révoltait, elle s'indignait de n'être point à sa vraie place...

Pendant ce temps, le prêtre avait lu l'évangile et entonné le *Credo*. Le pain bénit, — une pile de brioches dorées, — arrivait porté sur les épaules de deux piqueurs, tandis que deux autres l'escortaient, un cierge à la main. Les quatre hommes, en habit rouge, les lèvres rasées, le cor en sautoir, se tenaient graves devant le curé, qui ba-

lançait solennellement sa main au-dessus des brioches, pendant que les fanfares des trompes éclataient plus fort sous la nef. Puis on quêta. Une fillette de l'âge d'Hélène, la nièce de la comtesse de Boiscoudray, se détacha du groupe des invités. Relevant d'une main sa jupe d'amazone, une bourse dans l'autre, elle circulait entre les bancs, précédée du bedeau. Quand elle passa devant Hélène, elle la salua d'une légère inclination de tête et d'un sourire hautain en lui tendant la bourse de velours, ce qui mortifia plus encore la jeune fille et la fit se rejeter, rougissante, dans l'encoignure du banc.

La messe s'achevait avec lenteur. A l'*Ite missa est*, une nouvelle sonnerie emplit les sonorités de la chapelle. Les chasseurs, défilant à la queue leu-leu, gagnaient le parvis où la masse des assistans les suivait et formait le cercle autour de deux valets, tenant des couples de chiens en laisse. Le prêtre, escorté de deux enfans de chœur, sortit à son tour, un livre et le goupillon en main ; — et, debout sous le portail, un peu embarrassé de sa contenance en accomplissant cette cérémonie quasi-païenne, — il marmotta une formule liturgique et procéda hâtivement à la bénédiction des chiens qui, surexcités par la sonnerie des trompes, jetaient de longs abois dans l'air.

En face de la chapelle, de l'autre côté de la route, s'ouvrait la cour du chenil installé dans un corps de logis en pierre et en brique, ancienne dépendance de la Chartreuse du Liget. Là, les chevaux stationnaient au soleil et, dans un angle, tenus en respect par le fouet des valets, les chiens de la meute, la queue en trompette, les oreilles basses coiffant des mufles puissans, attendaient le départ avec des grognemens sourds. Quelques chasseurs étaient déjà en selle, la trompe en sautoir et le fouet au poing ; des officiers de la garnison voisine saluaient les dames avant de monter à cheval. Les gens des environs, prêtres, paysans, bourgeois campagnards, enfans en blouse ou en cotillons de droguet, s'étaient rangés des deux côtés de la grande porte de la cour et surveillaient bruyamment les préparatifs du départ. — Poussée par la curiosité, Hélène s'était mêlée à la foule et regardait, adossée au tronc d'un tilleul.

Ses yeux suivaient attentivement le va-et-vient des chasseurs dans la cour pleine de soleil, sur laquelle les pignons du chenil découpaient une ombre dentelée. La comtesse de Boiscoudray, svelte, fine, avec des yeux bruns très vifs, des cheveux châtains, une jolie bouche, un teint brouillé de Parisienne fatiguée, allait d'un groupe à l'autre, le couteau de chasse à la ceinture, un mouchoir blanc passé entre les boutonnières de son habit, marchant avec ce dandinement traînant que donne l'embarrassante ampleur des jupes d'amazone. Elle distribuait des poignées de main aux jeunes offi-

ciers, se penchait d'un air aimable aux portières de deux landaus venus de Tours et bondés de jeunes Anglaises qui devaient suivre la chasse. Elle avait la voix câline, les façons décidées et cavalières, mais avec cela, beaucoup de grâce, de charme et d'entrain. De temps à autre, elle se retournait pour sourire à un chasseur dont la bonne mine et la tenue élégante avaient déjà vivement frappé Hélène des Réaux. C'était un garçon de vingt-quatre ans, grand, mince, au teint mat, avec une fine moustache noire, de beaux yeux voilés de longs cils, une bouche spirituelle et un air un peu fat, qui ne messeyait pas à son jeune âge. Hélène le connaissait de vue; il se nommait Philippe de Préfaille et passait déjà pour un viveur fort lancé dans tous les mondes. La comtesse de Boiscoudray l'avait rejoint et lui parlait avec une pétulance enjouée. Pendant ce temps, Hélène avait le loisir d'admirer l'aisance élégante de Philippe, la blancheur de son teint sous la haute cape de velours noir, sa taille bien prise, ses cuisses moulées dans la culotte de peau couleur mastic, ses petits pieds chaussés de bottes en vache vernie. Elle enveloppait d'un regard d'envie le joli groupe formé par la comtesse et le chasseur, qui lui tournaient le dos.

Les gens que poursuit un regard persistant en sont inconsciemment avertis par une secrète impression de gêne. La comtesse Delphine de Boiscoudray se retourna brusquement et aperçut à deux pas l'adolescente adossée à son arbre.

— Hé! s'écria-t-elle, c'est la petite des Réaux... Bonjour, mignonne; comment va votre mère?

Hélène, rougissante, balbutiait quelques mots de réponse; Philippe l'avait dévisagée en souriant, et cela augmentait encore sa confusion.

— Vous êtes donc chez votre père?.. Je regrette de ne l'avoir point su, reprit la comtesse de Boiscoudray; il devrait être des nôtres, votre père, et vous aussi, chère petite!.. Mais Jacques des Réaux vit comme un loup à La Châtaigneraie... C'est très mal, dites-le lui de ma part.

— Partons, messieurs!.. mesdames, je vous en prie, à cheval! criait M. de Boiscoudray en faisant caracoler sa bête au milieu de la cour.

La comtesse avait quitté Hélène et montait en selle, aidée de Philippe.

— Elle est fort gentille, cette petite! remarqua ce dernier.

Les paroles de Mme de Boiscoudray avaient un peu rasséréné l'humeur d'Hélène. Elle se rendait bien compte, néanmoins, qu'il ne fallait pas les prendre pour argent comptant. — Si les Boiscoudray avaient sérieusement souhaité la compagnie de Jacques des Réaux,

il eût été bien simple de lui envoyer le *bouton*, ou tout au moins une carte d'invitation, et ils n'en avaient rien fait. — N'importe, ces semblans de regrets avaient remis un peu de baume dans le cœur de la jeune fille et elle voyait, maintenant, les choses sous un meilleur aspect.

Un grand remue-ménage avait lieu dans la cour. Tout le monde était à cheval. Les valets de chiens et la meute filaient déjà dehors. Les curieux attroupés se rangeaient pour faire place à la cavalcade qui s'élançait sur la route, suivie d'une procession de voitures de maître et de landaus de louage.

Hélène ne perdait pas de vue Philippe de Préfaille, qui caracolait à côté de la comtesse Delphine. Un désir la poussait à se mêler à la foule des paysans qui se ruaient au dehors pour assister à l'*attaque*; elle voulait revoir encore une fois le beau chasseur, et elle s'engagea à son tour sur le chemin qui montait vers la lisière de la forêt de Loches.

L'*attaque* devait avoir lieu à une portée de fusil du Liget, dans un taillis dont on apercevait les lisières jaunies au-delà des jachères grises bordant la route. Le paysage formait un cadre à souhait pour cette chasse de la Saint-Hubert : — à droite et à gauche, s'arrondissaient des collines boisées, enserrant les champs nus et les pâtis entre des massifs forestiers aux tons mêlés d'aurore, de vert pâle, d'orange et de brun ; dans le fond, de petits étangs qu'argentait le pâle soleil de novembre fuyaient à la file, sous bois, dans une lumière blonde, assourdie par une légère brume automnale. Au long des lisières de droite, les habits rouges se détachaient en notes vives sur la bordure rouillée des taillis de hêtres. De temps à autre, les chiens lançaient un aboiement.

Brusquement on vit revenir au galop M. de Boiscoudray. Il s'arrêta devant les landaus alignés sur la route, et, soulevant galamment sa cape de velours noir :

— Mesdames, dit-il aux Anglaises, de l'air important d'un cicerone qui commence une explication, les piqueurs ont fait le bois et ont suivi la voie jusqu'à la coulée par laquelle le cerf est rentré dans son *fort*; puis ils ont formé une enceinte autour du taillis que vous voyez, et ils y ont renfermé le dix-cors que nous allons courir... C'est ce qu'on appelle *rembucher*...

Là-dessus il piqua des deux, galopa à travers les pâtis, et regagna le taillis, où il disparut.

Au même moment, un concert d'aboiemens montait dans l'air humide ; les trompes sonnaient le *lancer*. Les voitures qui suivaient la chasse se mettaient en mouvement dans la direction de la forêt ; les paysans peu à peu s'éparpillaient. Bientôt il ne resta plus sur la

route qu'Hélène des Réaux, immobile près de la berge, dont le gazon engivré craquait sous les pieds. Les yeux perdus au loin dans la perspective des étangs qui miroitaient au soleil, elle écoutait vaguement le hourvari décroissant de la meute et les dernières fanfares des cors.

Pensive, elle se forgeait un rêve de grande vie mondaine; — une vie luxueuse, bruyante, où elle marcherait fêtée, admirée et enviée comme une souveraine. Il lui passait dans la tête des visions empourprées comme ces massifs d'automne qui là-bas déroulaient leurs manteaux mordorés, — ensoleillées comme ces étangs qui scintillaient au loin dans la brume. — Tout à coup elle secoua ses cheveux ; le froid la faisait frissonner; et, avec un pli d'ennui aux lèvres et un haussement d'épaules, elle reprit le chemin de La Châtaigneraie...

II.

Hélène était la petite-fille d'un réfugié espagnol, le marquis Nogueras, interné à Tours après les premières défaites de l'armée de Zumalacarregui. — En 1834, José Nogueras avait séduit et épousé l'héritière d'un riche fabricant de soieries, et de cette union était née une fille, Josèphe, qu'il avait mariée, en 1851, à Jean-Jacques des Réaux. Ce mariage ne fut pas heureux. M. des Réaux, de beaucoup plus âgé que sa femme, était un esprit cultivé, mais bizarre, mettant un jugement faux au service d'une vanité excessive et ombrageuse. Il savait beaucoup de choses, mais tout ce qu'il avait appris avait été emmagasiné sans ordre. Il était de ceux qui prennent pour du génie le désir qu'ils ont d'exceller en tout, et qui ne pardonnent pas aux autres de ne point s'incliner devant leur imaginaire supériorité. Il prétendait descendre de Tallemant des Réaux, et cette chimérique origine lui avait inspiré l'ambition de s'illustrer par des travaux littéraires. Par malheur, il se croyait propre à tout, il abordait successivement les sujets les plus divers avec la même impuissante médiocrité. — Archéologie, économie politique, science sociale, tout cela bourdonnait confusément dans son cerveau mal équilibré; mais quand il s'asseyait, plume en main, devant un cahier de papier, il n'accouchait que de phrases creuses ou de plats lieux-communs. — Irrité de son avortement, il en accusait le milieu dans lequel il travaillait, le béotisme de ses compatriotes, l'existence trop mondaine que lui faisait mener sa femme.

Celle-ci était tout le rebours de son mari. Petite, brune, potelée, avec de grands yeux noirs et des dents bien blanches, elle semblait tenir de ses aïeules paternelles cette séduction que les Andalous

nomment le *sal*, et qui se manifeste par le rythme voluptueux de la démarche, la grâce piquante du geste, la vivacité inconsciemment provocante du regard. — Elle avait hérité aussi de son origine méridionale ce goût des plaisirs mondains, cet amour de la vie en l'air et en dehors, qui trouvent satisfaction à Tours mieux que partout ailleurs. Très peu instruite, assez frivole, elle avait de l'enjouement, de l'esprit naturel et de la bonté; elle adorait la toilette et savait se mettre avec un goût exquis. Aussi avait-elle été longtemps la reine des salons tourangeaux. La haute société du cru, aussi bien que la colonie étrangère, la choyait. Point de bonne fête sans Mme des Réaux. Pour l'avoir, on supportait la maussaderie et la hargneuse vanité de Jean-Jacques. La bonne grâce de la femme faisait passer sur l'ennui distillé par les phrases prétentieuses et l'humeur agressive du mari. Ce dernier s'apercevait bien de cette charité dédaigneuse avec laquelle on l'accueillait, afin de jouir de l'aimable compagnie de la jolie Mme des Réaux. Sans elle, on l'eût laissé dans son trou; il le savait et cela l'exaspérait. — Lui, avec tout son esprit, être le protégé d'une femmelette qui ne s'occupait que de chiffons et n'avait pas deux idées sérieuses en tête, c'était trop absurde! — Il ne lui pardonnait pas d'avoir des succès là où il n'essuyait que des échecs, d'être fêtée tandis qu'on le laissait à l'écart. Ce sot aveuglement du monde l'emplissait d'une aigre jalousie. Il devenait de plus en plus amer, prenait sa femme en haine et soulageait sa bile par de ridicules scènes domestiques. Il accusait Josèphe de coquetterie et inventait contre elle des griefs ridicules. Comme tous les esprits faux, il manquait de tact, et l'acrimonie de ses reproches dépassait toute mesure. Les querelles devenaient chaque jour plus fréquentes, chaque jour l'incompatibilité d'humeur des deux époux s'accentuait davantage. Cela alla si loin qu'à la fin le vieux Nogueras, indigné, menaça son gendre de s'adresser aux tribunaux pour obtenir une séparation. Des amis communs s'entremirent; on fit entendre au vieil Espagnol qu'il était peu sage de donner en pâture au public l'histoire des démêlés conjugaux du jeune ménage. Bref, après force récriminations, on convint de se quitter à l'amiable. Jean-Jacques se retira à La Châtaigneraie, — une gentilhommière située à la lisière de la forêt de Loches, et qui constituait à peu près tout le patrimoine du descendant de Tallemant; — Mme des Réaux continua d'habiter, avec sa fille et son père, la maison de la levée Saint-Symphorien, qui lui appartenait en propre. Seulement, son mari, qui ne voulait point abdiquer ses droits paternels, stipula que, chaque année, Hélène devrait passer deux mois à La Châtaigneraie.

C'est ainsi qu'après avoir assisté, dans sa petite enfance, aux violentes scènes qui éclataient à tout propos au logis, Hélène devint fatalement, pendant son adolescence, tour à tour la confidente des griefs de son père et des accusations que le vieux Nogueras et sa fille ne manquaient aucune occasion de porter contre la conduite de Jean-Jacques. — Dans la maison de la levée Saint-Symphorien, on ne se gênait pas pour rejeter sur le père tout l'odieux de la séparation ; on parlait librement, devant l'enfant, des ridicules de M. des Réaux, de ses manies, de ses tares et même de ses vices. On racontait qu'il vivait à La Châtaigneraie avec une sorte de servante-maîtresse, et le vieux Nogueras se livrait à d'étranges commentaires sur le faux ménage de son gendre. — Quand, aux vacances, Hélène arrivait à La Châtaigneraie, autre son de cloche. Les propos étaient aussi libres et aussi hostiles, mais en sens inverse. M. des Réaux exécutait la contre-partie de ce triste chant alterné que l'adolescente était condamnée à entendre. Seulement, à La Châtaigneraie, les plaintes étaient formulées avec une amertume plus âcre et une brutalité plus cynique. Le grand-père Nogueras était traîné dans la boue ; Mme des Réaux était traitée de poupée sans cœur et sans esprit, qui élevait sa fille de façon à en faire une sotte à son image. — Hélène sortait de là troublée, écœurée ou indignée. Les propos qu'on tenait autour d'elle éveillaient précocement son intelligence et lui donnaient sur les choses de la vie des notions qu'ignore généralement une enfant de son âge. Elle ruminait longuement tout ce qu'elle avait entendu, et ses illusions sur les liens de la famille, sur l'autorité paternelle, sur le respect, s'en allaient à mesure. Cette candeur d'ignorance, qui est à l'imagination d'une jeune fille ce que la fleur est sur le fruit, se développait avant même que la jeunesse se fût épanouie. Hélène scrutait les faits et gestes de ses parens avec une redoutable clairvoyance. Quand les enfans joignent à leur don naturel d'observation une maturité précoce et une imagination vive, ils deviennent des juges aussi passionnés qu'impitoyables. De bonne heure, Mlle des Réaux avait percé à jour la vaniteuse médiocrité, les basses jalousies de son père et les mesquines rancunes de cet ambitieux déçu. Elle était mortifiée du train de vie obscur et vulgaire qu'il menait à La Châtaigneraie. Sa tenue négligée lui faisait honte ; les gens dont i composait sa société lui étaient odieux. — Comme tous les esprits étroits et vaniteux, M. des Réaux aimait à s'entourer de subalternes aux yeux desquels il pouvait, à bon marché, passer pour un grand homme. Hélène avait une méprisante répugnance pour cette maison de La Châtaigneraie, dont une effrontée paysanne, élevée à la dignité de gouvernante, faisait les honneurs, et que

fréquentaient seuls des parasites d'ordre inférieur, enchantés de boire et de manger aux dépens du maître du logis, qu'ils payaient en plates flagorneries.

Elle avait plus d'indulgence pour sa mère et son grand-père, bien qu'elle ne s'abusât ni sur la frivolité de Mme des Réaux, ni sur les rodomontades pompeuses du vieux Nogueras. Du moins, dans la maison de Saint-Symphorien, rien ne choquait ses instincts aristocratiques, rien ne blessait son amour-propre. L'intérieur était confortable, les relations honorables. Hélène s'y sentait dans son milieu, et puis elle y était choyée par ce grand-père, qui l'appelait « sa petite reine ; » idolâtrée par cette mère, très fière de la beauté et des dispositions naturelles de sa fille. Depuis sa naissance, elle y respirait une atmosphère d'admiration et de tendresse. Sa mère aimait à la parer de son mieux, à lui composer des toilettes en harmonie avec sa grâce enfantine. Les jours de musique, elle la promenait sur le mail, — ravie d'entendre les exclamations louangeuses que provoquait la beauté d'Hélène. Sur leur passage, les complimens partaient comme les fusées d'un feu d'artifice : « La jolie enfant !.. Quels yeux expressifs !.. Quels magnifiques cheveux !.. » De tout cela Hélène ne perdait pas un mot, et son petit cœur se gonflait d'une orgueilleuse satisfaction. De retour à la maison, elle retrouvait l'écho grossi et multiplié de toutes les louanges qu'elle avait entendu murmurer à la promenade.

— Nous sommes allées sur le mail, disait Mme des Réaux à José Nogueras, et Hélène a été très admirée.

— Je le crois bien, *hombre !* s'écriait le vieil Espagnol ; les Tourangeaux montreraient peu de goût s'ils ne tombaient en adoration devant une merveille semblable... *Niña mia*, tu es belle comme une reine ! continuait-il en prenant Hélène dans ses bras et en la plaçant devant une glace. — Tiens, regarde-toi !.. Et va, tu embelliras encore en grandissant, tu deviendras un soleil de beauté, et tu épouseras un prince ou un duc, à tout le moins !..

Les économies du grand-père et de la mère passaient à orner cette mignonne idole, à la faire reluire comme un joyau artistement monté. Mme des Réaux tenait à lui donner une éducation brillante : — maîtres de danse et de musique, institutrice anglaise, professeur de littérature, rien n'était épargné, — et Hélène, remarquablement douée, s'assimilait avec une étonnante rapidité tout ce qu'on lui apprenait. Elle parlait l'anglais et l'espagnol, s'adonnait à l'étude avec passion et promettait de devenir une excellente musicienne. En dehors des heures de leçon, elle se trouvait malheureusement abandonnée entièrement à elle-même. Ni le vieux Nogueras, ni Mme des Réaux n'étaient de taille à diriger une édu-

cation. Hélène seule réglait son travail, s'imposait des tâches et choisissait ses lectures. — Dans un galetas, voisin des combles, il y avait une bibliothèque composée d'ouvrages dépareillés que M. des Réaux n'avait pas jugé à propos d'emporter à La Châtaigneraie : — peu de romans, peu de livres de science, mais beaucoup de mémoires sur les trois derniers siècles. Hélène les lisait tous sans distinguer le vrai du faux, le bon du mauvais. Les mémoires bourgeois du XVIIIe siècle l'intéressaient médiocrement, mais elle se passionnait pour ceux qui lui parlaient de la cour des Valois ou des grandes dames du temps de Louis XIII et de Louis XIV. Elle retrouvait là des héroïnes selon son cœur et des sites presque familiers : Amboise, Chinon, Chenonceaux, La Bourdaisière ; — Agnès Sorel, Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrées, Louise de La Vallière... Tous ces noms de résidences princières et de royales maîtresses résonnaient mélodieusement à ses oreilles. Elle aurait voulu vivre dans ces temps fertiles en miracles, où des filles de petits gentilshommes, comme Gabrielle Babou de La Bourdaisière et Louise La Baume-Leblanc, pouvaient, à force d'esprit et de beauté, régner sur un cœur de roi et se hausser jusqu'auprès des marches d'un trône.

Souvent, dans les beaux jours de mai, Hélène allait s'asseoir, avec son livre, à l'extrémité d'une terrasse du jardin. Le Pressoir (c'était le nom du logis des Réaux) est bâti à mi-hauteur du coteau de Saint-Symphorien et domine la vallée dans sa grande largeur. — A ses pieds, Hélène voyait l'éblouissante coulée de la Loire enserrant dans ses bras une île boisée, puis la ville avec ses façades blanches coupées de jardins, et l'élégante silhouette de ses églises et de ses tours. Au-delà des arbres du mail, l'avenue de Grammont fuyait droite à travers les prairies du Cher, puis les collines se relevaient, verdoyantes, semées çà et là de maisons de campagne et de châteaux, tandis qu'au loin, à gauche, les toits de Saint-Avertin se montraient dans un nimbe de vapeurs. La vallée était très large, mais elle ne semblait pas à l'adolescente trop vaste pour contenir ses désirs de grandeur et d'éclat. Sur les flots d'argent du fleuve, dans les frissons verts des peupliers de l'île Saint-Jacques, à travers les fumées qui planaient sur la ville, elle suivait avec des yeux extasiés les formes magnifiques et changeantes des fantômes rêvés. Les histoires qu'elle venait de lire se reflétaient comme un mirage dans ce beau ciel marbré de nuages blancs, dans la limpidité de cet air, où les royales amours d'autrefois avaient répandu tant de voluptueux effluves qu'on croyait encore en respirer l'émanation enchanteresse. L'enfant y voyait passer les radieuses figures des grandes dames dont les aventures l'avaient charmée.

— Assurément, le temps n'était plus où une auréole s'attachait au titre de maîtresse du roi; les conditions sociales s'étaient modifiées, les mœurs étaient devenues plus austères; ingénument et innocemment, Hélène le regrettait presque. Mais, maintenant encore, une femme belle, spirituelle, exceptionnellement douée, pouvait, sinon monter sur un trône, du moins conquérir le cœur d'un de ces personnages titrés ou illustres, riches ou influens, comme il en existe dans les grandes capitales, — et c'était à quoi Hélène rêvait modestement d'arriver. — Pourquoi pas? Elle était très belle, chacun le lui disait; elle avait une instruction plus brillante que celle des filles de son âge et elle se promettait de travailler avec plus d'ardeur encore, afin de devenir une créature accomplie, comme ces princesses du XVIe siècle qui joignaient à un esprit très orné les attractions du talent et de l'élégance. Elle voulait être séduisante, adorée, reine par l'intelligence et la beauté... Et sur cette terrasse ensoleillée et fleurie, en face de ce royal paysage tourangeau, entre les feuillées mobiles des arbres, parmi les éclatantes mélodies des rossignols printaniers, il lui semblait que des voix mystérieuses lui murmuraient : « Tu seras reine ! »

Mais, pour en arriver là, il fallait sortir de la pénombre, se montrer, aller dans le monde, et elle se rendait compte déjà des obstacles qui naîtraient de la situation fausse créée par la séparation de son père et de sa mère. Aussi Hélène s'était-elle sentie douloureusement mortifiée au début de cette chasse de Saint-Hubert, à laquelle Mme de Boiscoudray ne l'avait pas conviée. — En reprenant le chemin de la gentilhommière où son père vivait confiné, elle était la proie d'un accès d'humeur noire. Ce fut dans cette chagrine disposition d'esprit qu'au tournant de la route, elle vit surgir au-dessus d'un massif de noyers les toits aigus et les deux tourelles en éteignoir de La Châtaigneraie.

III.

Dès qu'Hélène eut pénétré dans la cour herbeuse et humide qui précédait la façade grise de la maison, des éclats de voix, partant d'une des pièces du rez-de-chaussée, lui annoncèrent que M. des Réaux avait reçu des visites matinales. Cela redoubla sa mauvaise humeur. Elle avait espéré déjeuner seule avec son père; elle repartait le soir même pour Tours, et cette dernière matinée allait être troublée par les hôtes d'aventure qui tombaient toujours à La Châtaigneraie aux heures des repas. Aussi entra-t-elle avec le sourcil froncé

et les lèvres boudeuses dans la pièce où se tenaient les visiteurs.

Cette salle carrelée avait un aspect maussade, désordonné et peu confortable. Deux massives armoires en noyer ciré, plaquées au mur, faisaient mieux ressortir encore la nudité des parois, simplement blanchies à la chaux. Dans la cheminée de pierre, à la tablette encombrée de livres et de vieux journaux, un feu de souches de châtaignier et de pommes de pin pétillait, envoyant une partie de sa fumée aux solives saillantes et noircies du plafond. Des rideaux de mousseline, criblés de points noirs laissés par les mouches, garnissaient les fenêtres à petits carreaux, où ne passait qu'un jour verdâtre. Une fille d'une trentaine d'années, coiffée du bonnet tourangeau, à l'œil sournoisement voilé, aux hanches saillantes, assez fraîche d'ailleurs et alerte, circulait autour d'une table où elle dressait le couvert à même la toile cirée. Près de l'une des fenêtres, sur une vieille table de jeu, des cartes s'éparpillaient entre des verres vides, et une odeur anisée, imprégnant l'atmosphère, indiquait que les convives venaient de prendre l'absinthe.

Deux de ces personnages étaient assis face à face. L'un, déjà âgé, vêtu d'une redingote noire fripée, dont les bouts de manche retroussés montraient des poignets de chemise d'une fraîcheur douteuse, portait une barbe grisonnante que l'abus du tabac avait jaunie autour des lèvres. Cette barbe fourchue, jointe à un nez camus et à deux petits yeux malins, lui donnait une physionomie de chèvre. — L'autre, aux paupières rougies, abritées sous des lunettes bleues, avait un aspect plus correct, des façons pincées et méthodiques qui sentaient le gratte-papier voué à quelque besogne fiscale. — Le premier était le médecin de Montrésor, le docteur Vincendeau; le second répondait au nom de Serpin et remplissait les fonctions de percepteur.

Le troisième convive, beaucoup plus jeune que ses compagnons, fumait sa pipe, appuyé au dossier d'une chaise sur laquelle il se tenait assis à chevauchons. Vingt-huit ans, de belle encolure, solidement charpenté, la mine fleurie, avec de gros yeux effrontés à fleur de tête, une barbe brune soignée, le verbe haut et le geste hardi, M. Angéliaume, fils d'un marchand de biens de Genillé, était le type du Tourangeau campagnard, bon vivant, gros mangeur, grand buveur et grand abatteur de bois. Sa veste de velours gris côtelé moulait ses larges épaules, de hautes guêtres de cuir serraient ses mollets robustes et il portait au petit doigt une bague d'or.

Debout, faisant face à ses trois interlocuteurs, Jean-Jacques des Réaux pérorait adossé à la fenêtre.

De taille moyenne, mince, le dos un peu voûté, il paraissait avoir plus de cinquante ans. Son teint était d'un ton de vieil ivoire, ses

prunelles fauves nageaient dans le blanc jaunâtre de la sclérotique, sa barbe, rare et d'un blond fade, avait elle-même un aspect jaunâtre. Toute sa bile semblait s'être extravasée sur sa figure chagrine; elle imprégnait jusqu'à ses lèvres minces, où grimaçait un sourire fielleux. Il avait l'haleine courte et sifflante; une toux grasse d'asthmatique embarrassait son élocution déjà naturellement pénible. Vêtu d'un veston de flanelle grise, les mains enfoncées dans les poches d'un pantalon bleu à carreaux, il manquait de tenue; néanmoins, dans sa physionomie morose, dans son attitude désenchantée, il y avait encore quelque chose qui rappelait le gentilhomme et le faisait trouver distingué à côté des trois hôtes qu'il était en train d'héberger.

En voyant entrer Hélène, il interrompit net son discours. Cette toute jeune fille à la toilette élégante, aux yeux lumineux, aux joues rosées par le froid et la marche, faisait un contraste si singulier avec le milieu vulgaire où elle pénétrait que M. des Réaux ne put s'empêcher d'en être frappé.

— Voici ma fille, dit-il d'un ton de vanité satisfaite aux trois hommes, qui se levaient et saluaient obséquieusement. — Hélène, continua-t-il, je n'ai pas besoin de te présenter le docteur Vincendeau, M. Serpin et M. Gaston Angéliaume... Tu les a vus déjà.

— Oui, oui, je connais ces messieurs, répondit-elle d'un ton bref.

Et, tournant le dos aux trois visiteurs, elle ôta sa toque et sa veste, qu'elle accrocha à une patère, puis, sans plus s'inquiéter de la compagnie, elle s'approcha de la cheminée et tendit alternativement vers le brasier les semelles de ses bottines. Elle était charmante, ainsi posée, avec sa robe de laine au corsage flottant et taillé en blouse, les deux mains appuyées à la tablette de la cheminée, la tête rejetée en arrière et la taille légèrement cambrée. M. Gaston Angéliaume, qui la suivait des yeux, fit claquer sa langue en lançant à ses trois compagnons un regard de connaisseur.

— Ces messieurs resteront à déjeuner avec nous, reprit M. des Réaux en haussant la voix.

— Ah! murmura indifféremment la jeune fille sans se retourner.

M. des Réaux darda un regard irrité dans la direction d'Hélène et il s'apprêtait à relever vertement l'irrévérence de sa fille, quand la servante reparut, apportant une omelette aux cèpes et un plat de *rillons*.

— Le déjeuner est sur la table! cria-t-elle d'un ton familier.

Cette annonce fit diversion. Les trois invités tirèrent leurs chaises vers la table et s'installèrent, tandis que M. des Réaux, le dos au feu, débouchait les bouteilles. Hélène s'était assise le plus loin possible des convives de son père. Elle affectait de se tenir à l'écart,

le nez sur son assiette, sans daigner regarder ses voisins. Le premier coup de dent fut donné en silence. L'attitude de Mlle des Réaux gênait ostensiblement les invités, qui ne s'interrompaient de manger que pour échanger quelques réflexions à mi-voix. Mais quand l'omelette et les *rillons* eurent été dépêchés, quand une volaille rôtie vint ensuite, les langues commencèrent à se dégourdir sous l'influence de la bonne chère et du vin de Saumur, que M. des Réaux versait libéralement.

— Voilà un joli vin! dit complaisamment le percepteur, je doute que beaucoup de propriétaires en aient de pareil en cave... Non, pas même le comte de Boiscoudray.

— A propos du comte, s'écria Gaston Angéliaume, il a mis ce matin le pays sens dessus dessous avec sa messe de saint Hubert... On a béni les chiens dans l'église.

— C'est un reste des superstitions du moyen âge, remarqua le médecin avec un haussement d'épaules... Hé! hé! j'aurais voulu voir la tête de ce pauvre curé Mourruau, obligé de secouer son goupillon sur cette meute braillant dans le sanctuaire.

— La bénédiction a eu lieu hors l'église, objecta sèchement Hélène.

— Vous y étiez, mademoiselle? demanda M. Angéliaume.

— Oui, et j'ai trouvé cela très intéressant.

M. Serpin, en vidant son verre, déclara qu'en effet c'était un spectacle comme un autre.

— Dites une parade, répliqua ironiquement le médecin; les habits rouges, les dames avec le tricorne en tête, les sonneries des cors de chasse, cela amuse les badauds, qui se croient revenus au temps de l'ancien régime... Et voilà les enfantillages qui occupent nos classes dirigeantes!

— De quoi diantre voulez-vous qu'elles s'occupent? interrompit Jacques des Réaux; elles n'ont rien dans la tête... Quand, par hasard, un des leurs veut sortir de l'oisiveté et faire œuvre d'homme sérieux, les autres le dénigrent ou le mettent en quarantaine... L'aristocratie est finie!

— Oui, proclama solennellement le percepteur, la bourgeoisie a maintenant le grand rôle à jouer.

— Les bourgeois! laissez donc, ripostait le médecin, je les connais, moi!.. Tous occupés à amasser des écus comme le père Angéliaume, à faire le moins d'enfans possible et à les caser dans de bonnes sinécures... Il n'y a plus de sève que dans le peuple.

M. des Réaux se récria : — Le peuple était ignorant et envieux, les paysans n'avaient qu'un désir : lâcher la culture pour aller se corrompre tout à leur aise dans les villes. — Race déchue, vous

dis-je, s'exclamait-il avec emphase, pourrie de la tête aux racines!.. La société française a le sang vicié; elle entre déjà en décomposition!..

Il criait cela de sa voix sifflante en s'interrompant pour tousser; — et ses prunelles brillaient d'un feu jaune, ses lèvres avaient un pli plus amer. Il semblait répandre avec une joie mauvaise sa bile sur ce monde qui n'avait pas voulu reconnaître son génie et qui avait dédaigné de lire ses brochures.

Pendant qu'il discourait, les trois campagnards ébaubis inclinaient poliment la tête en signe d'assentiment. Hélène, agacée, marquait son irritation en tambourinant nerveusement sur la toile cirée.

— Bah! conclut Gaston Angéliaume en étouffant un bâillement, laissons la politique! Quand le vin est bon, c'est malsain de le déguster en mâchant cette viande creuse... Messieurs, je propose de boire à la santé de notre hôte...

Ils se levèrent tous trois pour trinquer avec Jacques des Réaux.

— Et aussi, continua Angéliaume en versant de nouvelles rasades à la ronde, — aux beaux yeux de notre gentille hôtesse!

Les verres avaient été de nouveau tendus dans la direction d'Hélène, mais elle renversa brusquement le sien :

— Merci, messieurs, dit-elle froidement, je ne bois que de l'eau.

Cette nouvelle marque de dédain déconcerta un moment les trois Tourangeaux, puis, comme ils trouvaient le menu trop bon pour se fâcher, ils se remirent à boire et à parler tous en même temps.

Les têtes s'échauffaient, les voix s'enrouaient; déjà six bouteilles rangées en un coin montraient leurs panses vides; le médecin sentait une tiédeur moite lui mouiller les tempes; les yeux de batracien d'Angéliaume s'illuminaient en se fixant obstinément sur Hélène, placée en face de lui; quant au percepteur, il épongeait soigneusement ses paupières rougies, qui semblaient pleurer du vin. — Lorsqu'on eut apporté le fromage, les poires et les noix, M. des Réaux, surexcité par les éloges qu'on décernait à son Saumur mousseux, se leva et annonça qu'il allait lui-même à la cave en chercher du meilleur.

Restée seule en compagnie des buveurs, Hélène se sentit gênée par les œillades persistantes que lui lançait le plus jeune des trois. Le regard effronté d'Angéliaume se promenait sur toute sa personne, lentement, comme une limace sur un beau fruit. Impatientée, elle quitta la table et alla jeter sur le brasier mourant des poignées de pommes de pin, qui se mirent à pétiller en dardant de claires flammèches. Angéliaume, tout allumé lui aussi et tout pétillant de sensualité, s'était levé à son tour et se rapprochait insensi-

blement de la cheminée. Bientôt l'adolescente, courbée vers le foyer, entendit derrière elle le souffle bruyant du fils du marchand de biens. Elle feignait d'ignorer son approche et continuait à lui tourner le dos, quand il lui bégaya presque dans le cou :

— Parole! mademoiselle des Réaux, vous êtes jolie comme un cœur!.. Et quels cheveux! on dirait de la soie...

En même temps les gros doigts audacieux du campagnard caressèrent lourdement les boucles flottantes d'Hélène et lui effleurèrent quasi la joue. Elle se redressa furieuse, les yeux menaçans, la lèvre crispée; d'un violent revers de main elle souffleta les doigts d'Angéliaume et se rejeta de côté.

— Vous êtes bien osé!.. s'exclama-t-elle d'une voix sourde.

Le percepteur et le médecin, qui avaient suivi ce manège, riaient de la déconvenue de leur camarade.

Les rires de ces deux hommes exaspéraient encore davantage Hélène. Rouge, les narines dilatées, les prunelles flambantes, elle perdait toute mesure, et, pareille à une petite guêpe en colère, elle était sur le point de s'élancer pour souffleter de nouveau Angéliaume, quand M. des Réaux rentra avec ses bouteilles.

— Mon père, dit Hélène en s'avançant vers lui, si vous recevez des gens qui prennent votre maison pour une auberge, vous devriez au moins leur recommander de ne pas avoir avec moi des façons de cabaret!

— Quoi? qu'y a-t-il? demanda Jacques des Réaux interloqué, en questionnant du regard le docteur Vincendeau.

— Il y a, répondit le médecin d'un air pincé, qu'Angéliaume a voulu badiner et que votre demoiselle entend mal la plaisanterie...

Cet incident avait jeté un froid. Angéliaume consulta sa montre, déclara qu'il avait un rendez-vous à Montrésor et tira brusquement sa révérence à M. des Réaux. Après un moment d'hésitation, les deux autres décrochèrent leur chapeau et prirent congé à leur tour.

— Un instant, que diantre! protestait Jean-Jacques, vous n'allez pas me laisser boire mon vin tout seul!.. Attendez au moins le café!

— Merci! repartit le médecin en appuyant intentionnellement sur chaque mot, nous prendrons notre demi-tasse *au cabaret*... Notre société est désagréable à votre demoiselle, et nous ne voulons gêner personne.

Ils sortirent, malgré les instances de M. des Réaux qui les accompagna au dehors, moins encore par politesse que pour se renseigner sur ce qui s'était passé en son absence. Hélène était restée adossée à la cheminée, les sourcils rapprochés, les poings fermés, et elle bat-

tait du pied le carreau avec rage. Elle entendait la conversation se continuer dans la cour ; elle distinguait la voix sifflante de son père, et les mots : « Enfant désagréable et mal élevée ! » lui arrivaient aux oreilles. Peu à peu, les pas s'éloignèrent, et M. des Réaux rentra dans la salle. Il paraissait très vexé, et ses yeux jaunes avaient un regard plus agressif et plus aigu :

— Que signifie cette nouvelle frasque ? dit-il avec irritation... Ce n'est pas assez que la société de ta mère me traite en paria, il faut encore que tu viennes ici pour en chasser mes amis !

— Pourquoi vos amis se conduisent-ils comme des gens de rien ? répliqua-t-elle en endossant sa veste et en coiffant nerveusement sa toque... Libre à vous de les garder, quant à moi, je ne supporterai pas davantage leurs grossièretés... Dites à la Perrine de descendre ma caisse... Vous savez que je dois prendre le courrier de trois heures.

— Voilà bien les exagérations de ta mère ! s'écria-t-il en levant les épaules ; quel grand crime a donc commis ce pauvre Angéliaume ?

— Ce *pauvre* Angéliaume était gris et il a osé promener ses vilains doigts dans mes cheveux... Ah ! reprit-elle en secouant avec dégoût sa chevelure, si j'avais des ciseaux, je couperais les boucles qu'il a touchées, tant cela me répugne !.. Que vos amis prennent ces manières-là avec la Perrine, c'est possible, mais moi, votre fille, j'entends qu'on me respecte quand je viens chez vous !

— D'abord, repartit aigrement des Réaux, il me semble que tu pourrais appeler Mlle Perrin autrement que « la Perrine... » Si tu veux qu'on te respecte, respecte aussi les susceptibilités des autres !.. D'ailleurs, permets-moi de te dire que tu es une sotte... De la part d'Angéliaume, le geste qui t'a effarouchée, au lieu d'être une offense, était un compliment à ton adresse.

— Qu'il garde ses complimens, je n'en ai que faire !

— Tu es bien dégoûtée !.. Le père Angéliaume ramasse des écus et le jeune homme apportera un demi-million en se mariant.

— Il en aura besoin pour se décrasser.

— La fille qu'il épousera ne sera pas malheureuse, et, si tu voulais, avant deux ans, tu serais cette fille-là.

— Moi ? s'écria-t-elle révoltée, vous moquez-vous ?

— Tu le trouves indigne de ta précieuse personne ? reprit-il avec un ricanement de pitié, qui espères-tu donc épouser ?.. Un prince ?

— Je ne me marierai qu'avec un homme de notre monde.

— En vérité !.. Niaise, si tu avais deux onces de sens commun, tu verrais clair dans ta situation et tu te déferais des illusions saugrenues dont ton hidalgo de grand-père te farcit la tête... Les gens

de ton monde veulent des filles bien rentées, et tu auras à peine soixante mille francs de dot...

Alors, avec une sorte de joie maligne, il s'évertua à lui peindre sa situation sous les couleurs les plus noires et les plus décourageantes. — Il s'entendait à décourager les gens! — Il lui démontra que la fortune de son grand-père était médiocre, que sa mère était dépensière et que les jeunes gens d'à-présent cherchent avant tout à se marier richement. — D'ailleurs, en supposant que l'un d'eux passerait sur la question d'argent, en province, on regarde à deux fois avant d'épouser une fille dont le père et la mère vivent séparés. On soupçonne qu'il y a toujours là-dessous quelque chose d'incorrect et d'équivoque...

Au lieu de convaincre Hélène, ces raisonnemens ne firent que l'exaspérer davantage :

— A qui la faute, s'exclama-t-elle avec emportement, si notre position est fausse?.. Si vous viviez avec nous, personne ne trouverait à jaser sur notre compte... Mais vous n'êtes entouré que de subalternes et de gens mal élevés. — Regardez donc autour de vous!.. Est-ce là un train de maison qui vous fasse honneur et un intérieur digne de Jacques des Réaux!...

En même temps, d'un coup d'œil circulaire et d'un geste méprisant, elle lui montrait la salle aux murailles nues, la table chargée de bouteilles et de débris de victuailles, les solives enfumées, les armoires poudreuses...

Jacques des Réaux rougit et se mordit les lèvres :

— Je crois, dit-il d'une voix ironiquement acerbe, que tu te mêles de me faire la leçon... Sache que je ne reçois de conseils de personne et encore moins d'une bambine de ton âge... Tu répètes comme une perruche les sottises que débite ta mère... Tu subis son influence. A ton aise! Un jour, tu t'en mordras les doigts!

Il se dirigea vers la porte : — As-tu toujours l'intention de partir aujourd'hui?

— Oui, certes! répliqua-t-elle avec énergie.

— J'ai à sortir et je ne serai pas là pour te mettre en voiture... Disons-nous adieu tout de suite.

— Adieu!

Elle s'était détournée pour ne pas avoir à l'embrasser et aussi pour lui cacher ses yeux où montaient des larmes.

Il fit encore quelques pas, puis s'arrêta, un peu honteux de la quitter d'une façon si peu paternelle... Il espérait qu'elle reviendrait la première et qu'ils se sépareraient moins désagréablement; mais voyant qu'elle s'obstinait à lui tourner le dos, il se décida à sortir :

— Niaise et entêtée! grommela-t-il en claquant la porte...

Une heure après, dans la cour, Hélène, le cœur gros, attendait, assise sur sa malle, le passage de l'omnibus. — Il arriva enfin, avec un bruit de ferraille et de vitres frémissantes. Sur un signe de la jeune fille, le conducteur arrêta ses bêtes, chargea les bagages et introduisit la voyageuse dans l'intérieur, où elle se trouva seule avec un paysan assoupi dans un coin. — La voiture repartit, tandis qu'appuyée à la vitre, Hélène regardait les toits de La Châtaigneraie disparaître peu à peu derrière les branches effeuillées des noyers et des ormeaux.

IV.

Comme toutes les maisons bâties sur le flanc du coteau de Saint-Symphorien, l'habitation de Mme des Réaux était dominée par un jardin en terrasse. La succession de ces jardins exposés en plein midi, plantés d'arbres à fruit, de lauriers et de magnolias, coupés çà et là par des villas aux toitures à l'italienne, donne à cette colline un peu de la physionomie du quartier de Garavan à Menton. La grande nappe bleuissante de la Loire, qui s'épand au-delà de la levée, ajoute encore à l'illusion. Même dans les mois d'hiver, au moindre rayon de soleil, on jouit là d'une température presque méridionale, et dès février, les amandiers s'y couvrent de fleurs.

Par ces clémentes journées d'hiver, Hélène, depuis son retour de La Châtaigneraie, ne manquait pas de faire une promenade quotidienne le long des terrasses du Pressoir. Elle choisissait l'heure tiède de midi, quand le soleil déjà printanier chauffait libéralement les murailles tapissées de glycines. Elle respirait avec sensualité l'odeur des premières violettes, suivait des yeux la fuite lente des eaux moirées de la Loire, et de temps en temps son regard, passant par-dessus les branches rougissantes des tilleuls qui séparaient Le Pressoir de la propriété contiguë, s'arrêtait distraitement sur les allées d'un jardin voisin.

Là aussi, aux mêmes heures qu'elle, un jeune promeneur, les cheveux au vent, la figure imberbe, semblait très intéressé par la contemplation du paysage et surtout par le spectacle des terrasses du Pressoir. Ce jouvenceau, nommé Raymond Descombes, était le fils unique d'une veuve qui entretenait des relations de bon voisinage avec Mme des Réaux. Il achevait sa philosophie au lycée de Tours et touchait à ses dix-huit ans, l'âge où chez les garçons la puberté opère son travail de sève montante. Dans les tempéramens sanguins et robustes cette crise se traduit d'ordinaire par une

explosion de désirs turbulens qui se satisfont sans choix, avec une hâte vorace; — chez les natures nerveuses et timides, cette explosion est contenue, au contraire, par une réserve craintive, par une pudeur presque féminine; elle se manifeste alors par de solitaires rêveries, une recrudescence de sensibilité, un tour d'esprit plus lyrique et romanesque. Raymond Descombes était un timide et un délicat. Il ne concevait encore l'amour que sous la forme d'un sentiment éthéré et raffiné, s'absorbant dans l'adoration d'une virginale beauté de jeune fille, — et pour lui, l'idéal de la jeune fille était Hélène des Réaux.

Il la connaissait depuis l'enfance; depuis l'enfance il se tenait émerveillé devant la grâce, l'esprit et la beauté précoces de sa voisine. Elle lui imposait par ses airs décidés, par son regard déjà profond, par le luxe coquet de ses robes de fillette. Quand d'aventure elle lui adressait la parole, il perdait immédiatement contenance, rougissait, balbutiait et se sentait devenir stupidement gauche. En présence de cette adolescente si joliment atournée, déjà si femme par le costume, la décision du regard, le mordant de la parole, il comprenait douloureusement l'inélégance de ses vêtemens de collégien, la rusticité de ses manières, le ridicule de son élocution hésitante et embarrassée. Aussi préférait-il ne la voir que de loin, sans être aperçu ou du moins sans être obligé de parler. Il ne manquait jamais de gravir la plus haute terrasse du jardin maternel, à l'heure où il savait qu'Hélène commençait sa promenade quotidienne le long des espaliers du Pressoir. Le matin, en allant au lycée, il pensait qu'il la verrait à midi, et cette pensée lui tenait le cœur chaud pendant le cours où le professeur expliquait « l'origine des idées. » Sitôt la classe finie, il s'en revenait lestement vers Saint-Symphorien par le chemin le plus direct, et il s'élançait tout palpitant au jardin, en se demandant : « Y sera-t-elle ? » Accoudé à un mur d'où l'on pouvait voir, à travers les branches sans feuilles, tout ce qui se passait sur les terrasses du Pressoir, il attendait anxieusement qu'elle parût. Hélène se montrait enfin; il apercevait sa silhouette se détachant finement sur le bleu clair du ciel; il entendait sa voix nette et musicale jeter des appels caressans à un chat favori; parfois il la perdait de vue au tournant d'un mur, puis la voyait reparaître au sommet d'un escalier... C'était tout, mais c'était du bonheur pour le reste de la journée.

La présence de Raymond Descombes n'échappait pas à l'observation d'Hélène, mais elle ne s'en préoccupait que médiocrement. Elle ne voyait dans le manège de son voisin que la curiosité d'un collégien indiscret et désœuvré. Elle était tout entière livrée à ses ambitieuses chimères, et ses chimères l'emportaient trop loin pour

qu'elle s'intéressât à l'espionnage de ce lycéen dégingandé qu'elle traitait en gamin. Mais, depuis son retour de La Châtaigneraie, elle subissait elle-même une crise, ses goûts se modifiaient, son humeur s'altérait. Elle était prise de langueurs pesantes, de sourdes mélancolies, auxquelles succédaient brusquement des pétulances de chèvre capricieuse et indisciplinée, des accès de fou rire, des curiosités singulières. Pour la première fois elle s'inquiétait de l'assiduité de Raymond au jardin ; pour la première fois aussi. elle remarquait son trouble quand il venait en visite au Pressoir avec sa mère. De soudaines lumières éclairaient son esprit. Elle devinait tout à coup que la gaucherie et l'embarras du jeune homme avaient peut-être une autre cause que la timidité ou le manque d'usage. Elle l'examinait de plus près et finissait par trouver que, malgré ses vêtemens mal coupés, il ne manquait pas d'une certaine poésie sauvage. Sa taille élancée, sa maigreur, ses yeux noirs enfoncés sous l'orbite, ses cheveux bruns touffus et longs lui donnaient l'air d'un amoureux de l'époque romantique. Parfois, tandis qu'elle l'examinait à travers les tilleuls, des pensées bizarres lui traversaient le cerveau. Elle se rappelait l'audacieuse liberté prise par Gaston Angéliaume après le déjeuner de La Châtaigneraie, puis brusquement elle supposait Raymond à la place de ce bellâtre campagnard, et se demandait si cette même hardiesse, de la part de son jeune voisin, eût provoqué chez elle les mêmes répugnances. Cette singulière imagination lui causait un trouble dans lequel, tout en rougissant, elle se complaisait.

De même que son esprit, son corps subissait une métamorphose. La verdeur un peu aigrelette de l'adolescence disparaissait. Sa jeunesse s'épanouissait peu à peu comme une rose rouge qui sort du bouton : les angles devenaient des contours, la démarche avait des mouvemens plus souples. La taille se cambrait davantage, la poitrine se gonflait. Hélène était tout d'abord presque confuse de ce soudain développement du buste et elle s'efforçait de comprimer sous son corsage ces rondeurs trop accentuées. Il lui prenait tout à coup des scrupules de pudeur qui jusqu'alors ne l'avaient point tourmentée. Elle soupirait à propos de rien. Le son des cloches, l'odeur pénétrante d'un bouquet de lilas, l'air d'une valse jouée par un orgue des rues, suffisaient à lui faire monter des pleurs dans les yeux...

Cependant, à travers ces crises de la quinzième année, le printemps était venu, amenant avec lui des après-midi de soleil, des soirées plus longues et plus tièdes. Après dîner, Mme des Réaux sortait avec Hélène, et elles se promenaient jusqu'à la nuit tombante le long de la levée qui va de Saint-Symphorien à Sainte-Radegonde.

Pendant ces promenades, elles rencontraient Mme Descombes prenant elle-même le frais en compagnie de Raymond. Les deux mères se visitaient de temps à autre, et peu à peu la similitude de leur situation les avait liées plus intimement. N'étaient-elles pas toutes deux veuves? l'une ayant perdu son mari, et l'autre vivant séparé du sien? Leur commune solitude les rapprochait, bien que leurs caractères et leurs goûts fussent différens : — Mme Descombes simple, sérieuse, uniquement occupé de l'éducation et de l'avenir de son fils; — Mme des Réaux, élégante, frivole, regrettant le monde, et ne parlant que robes, bals ou visites.— Elles ne s'entendaient guère que sur un point : — l'admiration exclusive qu'elles professaient pour leurs enfans.

Sur la levée, les deux mères marchaient ensemble. Raymond et Hélène, plus ingambes, les précédaient de quelques pas. La première fois que le lycéen s'était promené à côté de la jeune fille, l'émotion l'avait rendu muet et quasi-stupide. Il se tenait raide et gourmé auprès d'elle, cinglant de coups de badine les hautes herbes du talus et ne trouvant pas un mot à dire. Hélène, plus calme et se possédant mieux, jouissait malicieusement de son embarras et se plaisait à l'augmenter en affectant une réserve dédaigneuse. Raymond osait à peine la regarder; d'un air boudeur, il tenait ses yeux fixés sur la Loire glacée de lilas par les dernières lueurs du couchant, et il soupirait avec véhémence.

— Pourquoi poussez-vous de tels soupirs? demanda Hélène subitement et d'un ton moqueur; est-ce la pensée de votre baccalauréat qui vous rend mélancolique?

— Je me moque bien de mon baccalauréat, répliqua rudement Raymond, furieux d'être traité en collégien; c'est le dernier de mes soucis!

— Alors, continua-t-elle sur le même ton, c'est peut-être l'effet du printemps?

— Le printemps, s'écria-t-il, je le déteste!..

— Vous êtes bien difficile... Pourquoi?

— Parce que, dit-il à voix basse avec une sorte d'emportement, les tilleuls du Pressoir sont maintenant garnis de feuilles, et que je ne peux plus vous voir passer sur les terrasses.

Elle ne jugea pas à propos de se fâcher de cet aveu, qui était presque une déclaration; elle se contenta de laisser tomber la conversation d'un air digne. Il ne lui déplaisait pas de savoir que Raymond était épris d'elle, et, faute de mieux, cet amoureux en herbe chatouillait encore agréablement sa vanité. Raymond, qui s'attendait à être rappelé vertement à l'ordre, fut de son côté ravi de voir qu'elle ne le repoussait point. A partir de cette soirée, la glace fut

rompue entre eux, et à mots couverts, avec des timidités de novices, des sournoiseries naïves et de poétiques enfantillages, ils commencèrent à jouer l'idylle toujours semblable et toujours exquise du premier amour.

Ils se prêtaient des livres et causaient de leurs lectures pendant les promenades du soir. C'était un moyen ingénieux de parler d'amour à l'aide de sous-entendus, sans que leurs mères pussent s'effaroucher de leur conversation. Les livres choisis par Raymond : — *Werther*, *Paul et Virginie*, *Jocelyn*, — lui fournissaient d'heureux prétextes pour exprimer ses propres sentimens sans trop se démasquer. Hélène, très fine, comprenait à demi-mot et s'amusait à entraîner le lycéen sur la pente des tendres confidences, sauf à l'arrêter par un regard sévère lorsqu'il devenait trop explicite...

Pendant ces causeries, la Loire, avec un bruit caressant, coulait à leurs pieds. La nuit descendait pacifiquement sur le faubourg et veloutait le contour des coteaux, les verdures de l'île Saint-Jacques, la silhouette des maisons et des églises de la ville, dont on voyait les lumières trembloter sur la rive opposée. Entre les deux levées obscures, le fleuve argenté d'un reste de clarté crépusculaire, fuyait dans une ombre bleuâtre, puis se perdait derrière les arches du Grand-Pont. Peu à peu l'eau elle-même s'enténébrait et sa surface reflétait alors les points d'or des étoiles. Des voix lointaines chantaient sur la route ; les jardins étagés sur la colline imprégnaient l'air d'odeurs de chèvrefeuille ; une molle influence printanière pénétrait jusqu'au cœur des deux jeunes gens et les rendait plus expansifs.

— Croyez-vous que l'amour dont parlent les romans puisse exister dans la réalité ? demandait brusquement Hélène, prise du désir d'entendre de nouveau la musique d'une déclaration chatouiller ses oreilles.

— Je ne le crois pas, j'en suis sûr.

— Vous connaissez des amoureux en chair et en os ?

— J'en connais un, du moins.

— Vous, peut-être ?

— Oui, moi !

— Vous aimez comme Paul, comme Werther ?

— J'aime comme Werther une Charlotte qui ne s'en doute point.., qui ne s'en doutera peut-être jamais.

— Est-elle blonde ou brune ?

— Ni l'un ni l'autre.

— Un monstre alors !

— Je la trouve adorable.

— Vraiment... Et où demeure cette merveille?

— Tout près d'ici, et elle s'appelle...

— Ne me dites pas son nom, murmura rapidement Hélène, je le sais...

Raymond tressaillit. A la clarté des étoiles, leurs yeux se rencontrèrent et cette voluptueuse communion des regards fit éprouver au jeune homme un moment de vertige.

— Puisque vous la connaissez, reprit-il d'une voix étranglée, pouvez-vous me dire à votre tour si elle m'aime un peu?

— Vous en demandez trop! répliqua-t-elle brièvement en détournant la tête.

Ils furent rejoints par leurs mères, et ce fut tout pour ce soir-là. Mais, en rentrant, Raymond, inondé d'une joie qui l'enfièvrait, ne put s'endormir. Il enjamba la fenêtre de sa chambre et sauta dans le jardin plein de roses, dont les corolles mouillées scintillaient au clair de lune. Tandis que tout sommeillait au Pressoir et dans la maison de sa mère, il parcourait lentement les terrasses où les grillons chantaient dans la nuit; et sur le rythme tremblé de ces murmures d'insectes, il se répétait à satiété les mots prononcés par Hélène, il se grisait du souvenir de son regard; il trouvait les jardins féeriquement beaux; la nuit de juin avait pour lui les couleurs et les parfums d'une nuit d'Orient, et la Touraine lui semblait un paradis.

Hélène était plus calme. La tendresse qu'elle venait de faire jaillir du cœur de son jeune voisin lui donnait des émotions agréables, mais des émotions sans trouble. L'amour ne l'agitait pas encore; toutefois il ne lui déplaisait pas d'avoir un amoureux. Cela lui prouvait à elle-même qu'elle n'était plus une petite fille et qu'elle entrait sérieusement dans la vie. C'était une première affirmation de cette beauté sur laquelle elle fondait tant d'espérances. Elle se sentait née pour commander et pour séduire, et elle faisait sur Raymond Descombes l'expérience de son pouvoir. Le jeune homme était en adoration devant sa beauté, et chaque jour elle essayait plus hardiment jusqu'où pouvait aller la soumission de ce premier adorateur.

Raymond lui avait confié qu'aussitôt après avoir été reçu bachelier, il chercherait à entrer au Conservatoire afin d'y poursuivre sérieusement des études d'harmonie commencées à Tours. Il était fou de musique et rêvait de se faire un nom comme compositeur. L'esprit pratique de Mme Descombes s'effarouchait de cette vocation hasardeuse; elle aurait voulu que son fils restât près d'elle et choisît une carrière moins chanceuse et plus lucrative; mais comme elle chérissait Raymond, elle n'osait contrarier ses goûts et se résignait

mélancoliquement à le voir partir à la fin de l'automne. Un soir, pendant la promenade coutumière, Hélène tournant vers le jeune homme ses fascinans yeux verts, lui dit à brûle-pourpoint :

— Ainsi, c'est décidé, dès que vous serez bachelier, vous nous quitterez ?

— Oui, répondit-il, j'irai à Paris et j'essaierai d'entrer au Conservatoire.

— Très bien... Et cette personne que vous prétendez aimer,.. vous l'oublierez ?

— Au contraire, c'est pour me rendre plus digne d'elle que je veux composer de belles œuvres et conquérir un nom.

— Si pourtant elle ne tenait pas à cette gloire que vous irez chercher loin d'elle !..

— Est-ce vous qui parlez ? murmura-t-il surpris, vous qui prisez si haut toutes les supériorités !

— Mais enfin, insista-t-elle avec une œillade caressante, si cette personne vous priait de renoncer à vos projets ?

— Quoi ! s'écria-t-il, renoncer à l'art ?

— Non pas... Mais si elle vous demandait de travailler ici au lieu de vous expatrier... Si son affection était à ce prix ?

Il s'arrêta tout palpitant et plongea naïvement son regard dans les yeux de la jeune fille.

— Vous le voulez ? balbutia-t-il.

— Oui.

— Eh bien !.. je resterai.

Un éclair de triomphe illumina les prunelles d'Hélène. — L'expérience avait réussi ; elle connaissait maintenant l'étendue de son pouvoir, et elle en était fière. — Emportée par un mouvement où il y avait plus d'amour-propre satisfait que de tendresse, elle offrit sa main nue à Raymond, qui la serra dans la sienne pour la première fois, et qui ne crut pas acheter trop cher cette minute de félicité toute nouvelle et tout exquise, en la payant du sacrifice de ses projets d'avenir.

V.

Des mois se passèrent. A la fin de juillet, Raymond avait été reçu bachelier. Fidèle à sa promesse, il ne parlait plus de s'en aller à Paris, et sa mère, heureuse de cette conversion dont elle s'attribuait tout le mérite, songeait à lui faire commencer à Tours des études de droit qu'il irait plus tard achever à Poitiers. Hélène, tout en

louant Raymond de sa docilité, ne semblait déjà plus apprécier à sa juste valeur le sacrifice qu'elle avait imposé au jeune homme. Elle était toujours flattée de la tendresse enthousiaste qu'elle lui inspirait, mais ce culte obscur, ces enfantines adorations ne lui suffisaient plus. A mesure que sa beauté se développait, ses chimères ambitieuses la reprenaient. Raymond était un trop petit personnage pour devenir jamais le héros du roman grandiose qu'elle imaginait. Et alors l'élégante figure de Philippe de Préfaille, caracolant en habit rouge à la lisière de la forêt de Loches, traversait son souvenir comme une radieuse étoile filante.

Parfois dans un journal de modes ou dans une de ces feuilles qui ont la spécialité des histoires de sport et de *high-life*, elle lisait le récit d'une fête parisienne ou les détails d'une semaine de villégiature dans un des châteaux riverains de la Loire. Lorsqu'elle y rencontrait les noms de Philippe de Préfaille et de Mme de Boiscoudray, son cœur battait plus fort. Elle s'absorbait dans la description d'un lunch ou d'un *rallye-paper*. Elle voyait en imagination des cavalcades galoper le long des avenues de quelque parc centenaire, des landaus emporter en forêt des femmes dont les toilettes de campagne sortaient de chez Worth. Il lui semblait entendre le grincement des roues sur le sable, au retour, à la nuit tombante, quand les voitures arrivent au grand trot devant la façade déjà illuminée, et que dans le *hall* tendu de vieilles tapisseries, on cause et on flirte doucement, en attendant l'heure où l'on montera s'habiller pour le dîner... Quand elle se réveillait de ces songeries mondaines et qu'elle jetait mélancoliquement les yeux autour d'elle, tout lui semblait rapetissé, plat et vulgaire. Elle se faisait l'effet de Cendrillon sortant du bal après minuit et s'apercevant que son carrosse est redevenu une citrouille, ses valets de pied des rats et son cocher un lézard. Elle restait languissamment étendue pendant des heures et n'avait plus le courage de rien. Son père lui avait en vain écrit deux fois pour la réclamer à La Châtaigneraie ; elle laissait ses lettres sans réponse; elle ne se sentait ni de force ni d'humeur à supporter deux mois de réclusion dans cette gentilhommière délabrée, en compagnie de la Perrine et des parasites qui exploitaient la vanité de M. des Réaux.

Tours seul l'attirait. Elle était tourmentée d'un besoin de se dissiper, de dépenser au dehors cette jeunesse exubérante et inemployée qui l'enfiévrait.

L'hiver était arrivé. C'est la saison où Tours est le plus animé et mondain. Les familles anglaises qui viennent hiverner en Touraine peuplaient les villas nichées sur les coteaux de Saint-Cyr et de Saint-Symphorien. Le samedi, qui est le jour fashionable, la rue

Royale était sillonnée d'équipages pendant toute l'après-midi. Les châtelaines des environs s'y donnaient rendez-vous pour courir les magasins ; et les hôtels en vogue, l'*Univers* et le *Faisan*, étaient pleins d'une clientèle aristocratique. — Ce jour-là, quand le temps était beau, Mme des Réaux et Hélène soignaient leur toilette et, traversant le Grand-Pont, allaient se mêler au mouvement qui égayait la principale rue de la ville. Un clair soleil baignait les façades et faisait scintiller les vitrines des magasins, devant lesquels stationnaient des landaus et des coupés. Des dames, emmitouflées de fourrures, en descendaient dans un chatoiement de soie et de velours, flânaient le long des vitrines, s'abordaient avec des sourires et des serremens de mains. Des jeunes gens, à la boutonnière fleurie de violettes, les accompagnaient galamment jusqu'au seuil du pâtissier à la mode. Là, on causait comme dans un salon, devant les comptoirs chargés de gâteaux et de sandwichs. — Hélène y entraînait sa mère, et, assise dans un coin, y grignotait des petits fours; elle se sentait heureuse de côtoyer un moment ces belles dames qui formaient le dessus du panier de la société provinciale. Ce monde, dont elle aurait dû faire partie si M. des Réaux eût été un père comme un autre, ce monde l'accueillait par des sourires polis et de rapides saluts, mais c'était tout. Hélène se dépitait intérieurement d'assister en étrangère aux conversations qui s'entamaient à côté d'elle et où elle entendait sonner, avec des éclats de fanfares, les plus grands noms du nobiliaire tourangeau, mêlés à des échos de fêtes mondaines : — Les Lotherie de Presle avaient repris leurs lundis ; — on avait cotillonné et soupé la veille chez lady Macartney ; — le maréchal devait donner un bal à la mi-carême...

Elle sortait de là surexcitée et mélancolique. — Pourquoi n'était-elle pas conviée à ces fêtes?.. On les connaissait cependant et on savait que Mme des Réaux avait une fille en âge de paraître dans le monde. — C'est la faute de ma mère, songeait Hélène avec humeur; elle ne se remue pas assez... Vous verrez qu'on oubliera encore de nous inviter au bal du maréchal! — En effet, le bal eut lieu sans que la carte d'invitation, tant désirée, parvînt au Pressoir. Cette dernière déception la navra ; son caractère s'aigrit, elle devint fantasque, énervée, irritable. Sa mère et son grand-père essuyaient à chaque instant des tempêtes de reproches et de larmes.

— Tu nous désespères, mon enfant, s'écria un jour Mme des Réaux, après une nouvelle scène dont la violence l'avait effrayée. N'es-tu pas assez gâtée et choyée? Ne va-t-on pas au-devant de chacun de tes désirs?.. De quoi te plains-tu?..

— Je me plains, répliqua-t-elle rageusement, de n'être comptée pour

rien... Je me plains d'être enterrée au Pressoir à l'âge où je devrais briller dans le monde comme toutes les jeunes filles de ma condition... Vous me répétez à chaque instant que je suis belle, séduisante, bien douée : à quoi me servent ma beauté et mon esprit si je dois les enfouir dans cette maison maussade? Croyez-vous que je dénicherai un mari digne de moi sur les arbres du Pressoir? Je suis lasse de la vie qu'on me fait mener !

— Tes reproches sont injustes, ma chérie... Je souffre autant que toi de notre isolement, mais c'est fatal... Après ma séparation, j'ai dû cesser d'aller dans le monde, et on nous a oubliées.

— La situation n'est plus la même maintenant... J'ai seize ans, il faut que je sorte et que je reprenne la place à laquelle notre famille a droit.

— Hélas! ma mignonne, ce n'est pas moi qu'il faut accuser, c'est ton père, qui a méconnu tous ses devoirs de chef de famille... Si, au lieu de s'acoquiner à La Châtaigneraie, il était resté près de nous, les maisons où l'on reçoit nous seraient ouvertes à deux battans...

Hélène écoutait en fronçant les sourcils d'un air laborieusement méditatif.

— Je ne veux point passer un second hiver comme celui-ci, reprit-elle au bout d'un instant. Il faut que mon père revienne à la maison!

— Est-ce possible?.. j'en doute, objecta Mme des Réaux effarouchée.

— Il le faut! répéta la jeune fille en frappant impérieusement du pied.

— Mon Dieu, je m'y résignerais, si cela devait te rendre plus heureuse, et je consentirais à subir de nouveau son détestable caractère... Mais encore, chacun a son amour-propre et sa dignité... Après les torts qu'il a eus, ce n'est pas à moi à m'humilier... D'ailleurs, je le connais, il me rirait au nez et j'en serais pour mes avances.

— En ce cas, c'est moi qui irai le chercher à La Châtaigneraie et qui le ramènerai.

— Toi! se récria Mme des Réaux stupéfaite... Mais, l'automne dernier, c'est toi qui t'es refusée à passer avec lui les deux mois de rigueur!

— C'est possible, mais l'automne dernier je ne voyais pas aussi clair qu'aujourd'hui.

Mme des Réaux haussa les épaules.

— Tu te fais d'étranges illusions, ma pauvre enfant!

— Nous verrons bien! répliqua la jeune fille d'un ton menaçant... J'irai à La Châtaigneraie, j'y resterai des mois s'il le faut, mais je ne reviendrai ici qu'avec mon père.

Devant l'obstination d'Hélène, le vieux Nogueras et sa fille durent plier. Il fut convenu qu'elle partirait après Pâques. Le soir où cette résolution fut définitivement arrêtée, Mme Descombes et Raymond vinrent en visite au Pressoir, et on leur apprit ce prochain départ. Raymond changea de couleur.

— Hélène, expliqua Mme des Réaux, veut essayer une dernière tentative pour ramener son père, et je me ferais conscience de m'y opposer.

— Hélène a raison, répondit la sérieuse Mme Descombes; maintenant que la voilà grande fille, il faut mettre un terme à cette fausse situation.

— Mon Dieu, reprit amèrement Mme des Réaux, c'est bien ce qui me décide à la laisser aller là-bas... Je n'ai pas grand espoir, mais enfin je me résignerai à une réconciliation si elle peut avoir une heureuse influence sur l'établissement de ma fille...

Toutes ces réflexions sonnaient tristement aux oreilles de Raymond. Lorsque Hélène, en septembre, avait refusé d'aller à La Châtaigneraie, le jeune homme s'était imaginé que le désir de rester près de lui entrait pour quelque chose dans ce refus. Ce brusque revirement portait un coup à ses illusions et lui semblait de mauvais augure. Dans l'ombre du petit salon faiblement éclairé, ses regards cherchaient ceux de la jeune fille, assise près du piano; il aurait voulu y lire au moins une lueur rassurante; mais Hélène, tout entière à ses projets de départ, ne leva pas même les yeux sur lui.

Au jour fixé, on brouetta dès le matin les bagages au bureau du courrier de Loches, puis, à midi, le vieux Nogueras et Mme des Réaux conduisirent Hélène à la voiture. Comme ils débouchaient sur la place de Beaune, ils se rencontrèrent avec Raymond Descombes, qui passait là, disait-il, « par hasard. »

Mme des Réaux embrassa longuement sa fille, l'introduisit dans le coupé et lui souhaita bonne chance. En attendant le départ, Hélène avait passé sa tête à la portière et bavardait gaîment avec sa mère et son grand-père.

— Elle n'est même pas émue, songeait Raymond, qui se tenait tristement près des roues.

Son regard anxieux rencontra celui de la jeune fille, et celle-ci eut pitié de l'air navré de son amoureux.

— Au revoir, monsieur Raymond! dit-elle en lui tendant la main; à bientôt!

— Oui, oui,.. à bientôt! murmura d'un air désorienté le pauvre Raymond, en serrant avidement cette main tendue.

Le conducteur, monté sur le siège, fouettait déjà ses chevaux. La voiture s'ébranla bruyamment, puis, avec un balancement pesant, elle tourna l'angle de la rue Royale et disparut.

VI.

Enfoncé dans un fauteuil en cuir, le dos tourné à la fenêtre, Jean-Jacques des Réaux se chauffait au feu de sa salle à manger. Bien qu'on fût en avril, les giboulées qui crevaient de temps à autre amenaient un retour de froid et les soirées étaient humides. Dans la cour on entendait l'égouttement des toits sur le gravier, et à travers les rideaux enfumés, le soleil, déjà plus bas, apparaissant dans les déchirures des nuages plombés, envoyait sa réverbération mélancolique sur les poudreuses armoires de chêne. — Depuis dix-huit mois, M. des Réaux avait beaucoup changé. Son corps, jadis mince et svelte, avait pris de l'embonpoint et son visage avait bouffi; sa respiration était gênée par des accès d'asthme plus fréquens, et le moindre exercice l'essoufflait.

Les pincettes entre les mains, la tête inclinée, Jean-Jacques regardait le feu. Les lueurs du brasier et les fusées d'étincelles qui étoilaient l'âtre ne lui suggéraient pas probablement des pensées folâtres, car son masque blafard aux lèvres chagrines avait une expression plus maussade encore qu'autrefois. — Tant qu'il s'était bien porté, son isolement ne lui avait point paru trop désagréable, ou du moins il en avait subi les inconvéniens avec assez de philosophie. Maintenant que ses essoufflemens le clouaient au logis et que son asthme provoquait des crises de toux suffocantes, il commençait à avoir une peur égoïste de sa solitude. Il n'accordait qu'une confiance médiocre à la thérapeutique du docteur Vincendeau, bien qu'il lui demandât de fréquentes consultations. De plus, il s'apercevait que la Perrine s'absentait souvent de La Châtaigneraie; il la soupçonnait de coqueter avec quelque garçon du voisinage. La crainte, en cas de maladie grave, d'être réduit aux soins intermittens de cette fille peu sûre, et en outre le dépit d'être trompé, redoublaient ses tendances à l'hypocondrie. Sa vanité toujours arrogante l'empêchait néanmoins de faire un retour sur lui-même et de se demander si ses propres fautes n'entraient point pour beaucoup dans ses tracas. Il préférait s'en prendre aux autres et croire à une sourde persécution exercée par le monde entier. La vie lui paraissait de plus en plus haïssable et le genre humain plus

détestable. Il ne voyait aux entours que complots et manœuvres hostiles : sa servante le dupait, ses voisins le volaient, sa femme et sa fille souhaitaient sa mort afin d'être débarrassées de lui...

Il en était là de ses méditations, quand il entendit sur la route les grelots de l'omnibus de Loches. En même temps il lui sembla que la voiture s'arrêtait devant La Châtaigneraie et qu'on déposait des bagages dans la cour. Il s'était levé et appelait la Perrine afin d'avoir une explication, quand la porte s'ouvrit et Hélène, en costume de voyage, apparut sur le seuil.

— C'est moi, dit-elle d'une voix un peu émue... Bonjour, mon père !

Au fond, cette visite inattendue, à l'heure même où il se lamentait sur son abandon, causait à M. des Réaux une surprise agréable et un soulagement ; mais le sire n'était pas homme à trouver un mot aimable, même pour manifester son intime satisfaction, et ce fut par un sarcasme qu'il accueillit sa fille :

— Vraiment ! murmura-t-il en se rasseyant, on vous a dit sans doute que j'étais malade, et ta mère t'envoie pour savoir si je durerai encore longtemps.

— C'est très mal ce que vous insinuez là, répliqua Hélène qui s'arrêta, frappée en effet de l'altération des traits de son père ; — nous ne savions rien de votre mauvaise santé et je regrette de n'avoir pas été prévenue...

— Tu l'aurais su si tu avais rempli ton devoir et si tu étais venue aux vacances, comme tu en avais pris l'engagement... Mais, vous autres, vous vous souciez peu des convenances et vous me laisseriez crever comme un chien sans vous en mettre en peine !

La jeune fille s'était approchée de la cheminée. Tout en continuant de grommeler, M. des Réaux la dévisageait, tandis qu'elle se tenait debout, éclairée par un dernier rayon de soleil. Il subissait malgré lui la séduction qu'exerçait Hélène. Il était étonné de la trouver si belle, si harmonieusement développée, si éblouissante de jeunesse et de santé. Il éprouvait un sentiment d'orgueil en songeant que cette belle créature était sa fille ; en même temps, il ne pouvait se défendre d'un mouvement d'envie et de dépit, en comparant sa valétudinaire personne à ce jeune corps plein de grâce et de saine verdeur.

— J'ai une mauvaise pierre dans mon sac, continua-t-il, — puis, sa vanité ne l'abandonnant jamais, il ajouta : — Chez moi la lame a usé le fourreau !..

Il fut interrompu par un violent accès de toux.

— Vous paraissez beaucoup souffrir, s'écria Hélène prise de pitié ; que dit votre médecin ?

— Mon médecin est un âne ; il ne comprend rien à ma maladie.

— Je suis sûre que vous vous soignez mal... Vous n'avez pas même une tisane à boire!.. Que fait donc Mlle Perrin?..

— Mlle Perrin fait comme les autres, grogna-t-il avec amertume ; les gens malades l'ennuient, et elle va se promener dans le village.

— Enfin me voici, et tout cela va changer, reprit Hélène avec une nuance de câlinerie... Je parlerai moi-même au médecin et je veillerai à ce que vous preniez exactement les remèdes qu'il ordonnera... Vous verrez comme je suis une bonne garde-malade!

Jean-Jacques, toujours renfrogné, regardait sa fille d'un œil inquisiteur et soupçonneux.

— Pourquoi me dévisagez-vous ainsi? murmura-t-elle impatientée.

— Je me demande, répondit-il lentement, quel intérêt te pousse à me dire tout cela et quel motif t'a amenée ici.

Hélène rougit.

— Vous avez, répliqua-t-elle avec hauteur, une façon peu charitable de juger les gens!.. A vous parler franchement, c'est un caprice qui m'a déterminée à venir chez vous... Maintenant que je vous sais malade, j'y resterai par devoir.

M. des Réaux eut un méchant sourire :

— Un caprice! répéta-t-il... Je vois ce que c'est, tu te seras querellée avec ta mère... Ça devait arriver.

L'idée d'une brouille entre Mme des Réaux et sa fille était faite pour lui plaire et cela lui éclaircit l'humeur. Hélène s'en aperçut, et, sans chercher à le dissuader momentanément, elle redoubla d'amabilité. Elle avait une grâce et un entrain auxquels on résistait difficilement ; Jacques des Réaux finit lui-même par se détendre et s'amadouer. La perspective d'être dorloté par cette séduisante fille, l'espoir de la détacher du parti de sa mère et de la faire passer dans le sien, la pensée enfin de tenir la Perrine en bride en lui opposant ce nouvel auxiliaire, tout cela mettait un pâle rayon de soleil dans le noir de son hypocondrie.

Sur ces entrefaites, la gouvernante était rentrée et avait appris, non sans un certain ébahissement, la brusque installation d'Hélène à La Châtaigneraie. La jeune fille profita de son effarement pour lui signifier d'une voix brève son intention de diriger désormais la maison et de s'occuper personnellement de la santé de son père. Après avoir fait porter ses bagages dans son ancienne chambre, elle descendit à la cuisine et inaugura sa prise de possession du gouvernement, en réglant le menu du dîner et en préparant elle-même la tisane destinée à Jacques des Réaux.

Pendant les premiers jours qui suivirent son arrivée, elle ne jugea pas à propos de démasquer ses batteries et d'aborder la question du retour de son père au Pressoir. Elle s'occupa uniquement d'introduire un peu de gaîté, de propreté et de confortable dans l'intérieur de La Châtaigneraie. Les repas furent servis à heure fixe, une nappe blanche remplaça la toile cirée, et, pour la première fois depuis longtemps, M. des Réaux mangea son potage chaud et son poisson frais. Un soir que le dîner avait été meilleur encore que de coutume et que le dessert, augmenté d'un plat sucré, s'était trouvé particulièrement au goût du maître du logis, il daigna témoigner sa satisfaction. Hélène le voyant rasséréné et d'humeur moins hargneuse, crut le moment favorable pour le pressentir au sujet d'une réintégration possible du domicile conjugal.

— Alors, dit-elle en s'asseyant amicalement près de lui sur une chaise basse, vous vous trouvez bien de mes petits dîners?

— Mon Dieu, répondit-il en rechignant, aussi bien qu'on peut l'être quand on a une détestable santé... D'ailleurs, je ne suis pas gâté et je n'ai pas le droit de me montrer difficile.

— Mon cher père, si vous n'avez pas à vous louer de l'existence, permettez-moi de vous dire que c'est un peu de votre faute.

— Hein?..

— Mais oui... Vous convenez que la vie de famille a du bon et vous renoncez volontairement à en goûter les douceurs... Croyez-moi, l'isolement ne vous vaut rien.

— Possible.

— Votre santé exige des soins qu'on ne peut pas vous donner ici, où vous n'avez sous la main ni médecin ni pharmacien... Il vous faudrait habiter une ville.

Il l'écoutait parler, tout en la regardant en dessous.

— Une ville! dit-il avec une fausse bonhomie; eh! ma chère, qu'y ferais-je loin de mes habitudes et de ma maison?.. Au moins, ici, je suis chez moi.

— Laissez-moi vous rappeler qu'il y a encore un autre endroit où vous seriez chez vous, comme ici et même mieux qu'ici...

— Je ne saisis pas bien...

— C'est pourtant clair, continua Hélène; voyez-vous, dans votre intérêt comme dans le nôtre, il faudrait oublier le passé... Voilà des années que votre place est vide au Pressoir, et nous serions tous heureux si vous veniez l'y reprendre...

Elle fut interrompue par un ricanement strident.

— Ha! ha! sifflait péniblement Jacques des Réaux, j'avais raison de me méfier!.. Je me disais aussi: « Que vient-elle faire ici avec ses façons d'enjôleuse? » Tout s'explique: tu voudrais me ramener en laisse dans la maison de ta mère!

— Eh bien! oui, répondit bravement la jeune fille, vous avez deviné juste... J'ai entrepris ce voyage pour vous décider à une réconciliation que nous désirons tous.

— Voyez-vous cela!.. On daigne s'apercevoir de mon absence et m'offrir ma grâce!.. Et quelle est la raison de cette indulgence... inespérée?

— La raison est que j'ai seize ans, que je dois songer à me marier un jour ou l'autre, que, pour me marier convenablement, il faut que j'aille dans le monde et que c'est à mon père à m'y présenter.

— Tu veux courir les bals et tu comptes sur moi pour te servir de cornac?.. Vous êtes trop naïfs au Pressoir... Merci bien!.. J'ai fait ce métier cinq ans avec la mère et je ne me soucie pas de recommencer avec la fille!

— Alors c'est un refus?

— Catégorique... Cela t'étonne?

— Oui, je croyais que vous auriez plus à cœur de remplir vos devoirs de père, mais vous préférez vous claquemurer dans votre égoïsme... Je m'étais trompée; n'en parlons plus.

Il eut peur d'avoir été trop loin. Après avoir goûté pendant quelques jours le plaisir d'être soigné et choyé par sa fille, il fut pris de la crainte de la voir s'éloigner brusquement et de se retrouver seul, à la merci de la Perrine. Alors il changea de ton et, devenant mielleux et paterne :

— Allons! reprit-il, ne nous fâchons pas!.. Je comprends que tu désires te marier, c'est la loi de nature... Mais crois-tu qu'on ne puisse dénicher un mari que dans le monde?.. Une jolie fille comme toi trouve partout chaussure à son pied, et si tu consentais à rester ici quelque temps, tu verrais qu'il n'y manque pas de partis très ortables et parmi lesquels tu pourrais choisir...

— M. Angéliaume, par exemple? acheva-t-elle ironiquement.

— Pourquoi pas?.. Tu pourrais plus mal tomber.

— Je vous ai déjà dit ce que je pensais de ce monsieur... Merci! j'ai d'autres ambitions.

— Tes ambitions et tes goûts, ma chère, je les connais... Tu as du sang de ta mère dans les veines. Tu aimes les fêtes, les toilettes, les flatteries, le clinquant, toute cette poussière dorée que les gens du monde se jettent mutuellement aux yeux... Mais tout cela, nigaude, ce n'est pas la vie, ce n'en est que la parade...

Il s'était levé en soufflant et il marchait à travers la chambre en haussant les épaules.

— La vie, la vraie, continua-t-il avec âpreté, n'est ni brillante ni aimable... Elle est grise et nauséabonde comme un brouillard; elle

est mauvaise, elle est cruelle !.. Tu t'en apercevras un jour à tes dépens...

— Voulez-vous que je vous parle net ? interrompit irrévérencieusement la jeune fille avec un accent railleur; eh bien ! vous me rappelez la fable du *Renard qui a la queue coupée*.

Jacques de Réaux se mordit les lèvres.

— Tu te mêles de faire de l'esprit, grommela-t-il, et ta plaisanterie est fort déplacée... Voilà les fruits de ta belle éducation !

— Si vous me trouvez mal élevée, répliqua-t-elle en riant, pourquoi vous refusez-vous à venir au Pressoir guider ma jeunesse comme un sage mentor ?

— Il est certain, ma pauvre fille, que tu aurais grand besoin, dans cette maison de fous, d'un homme sérieux pour mettre un peu de raison dans ta cervelle.

— Vous le voyez, continua-t-elle sur le même ton moqueur, vous convenez vous-même que vous me seriez utile... C'est ce que je voulais démontrer.

Elle ébaucha une révérence et il condescendit à sourire.

— Il est tard, murmura-t-il, allons nous coucher... Nous reparlerons de tout cela à sang frais.

Elle lui tendit son front, qu'il effleura de ses lèvres froides, puis ils se séparèrent et Hélène monta chez elle. De sa chambre elle entendait l'explosion intermittente des quintes de toux de M. des Réaux, et ce halètement pénible la tint longtemps en éveil. Elle put ainsi méditer à loisir sur le résultat de cette première escarmouche. Assurément, elle n'avait pas partie gagnée, mais elle s'attendait à rencontrer plus de difficultés, et elle pressentait qu'à force d'obstination, elle parviendrait à vaincre les résistances de son père. Elle s'endormit assez satisfaite, en s'exhortant au courage et à la patience.

Du courage, elle en avait, mais plus d'une fois la patience faillit lui échapper. Les journées suivantes soumirent ses nerfs à une rude épreuve. M. des Réaux possédait le don de transformer en victimes les gens que leur mauvaise chance lui livrait à merci. Ne pouvant marcher sans essoufflement, il restait tout le jour enfermé dans sa salle à manger et ne comprenait pas que les autres eussent besoin d'exercice au grand air. Pendant d'interminables après-midi, Hélène était condamnée à lui tenir compagnie, à écouter la lecture de ses fastidieux manuscrits, ou à subir de diffuses lamentations sur la sottise des contemporains et l'inclémence de la destinée. Jean-Jacques des Réaux était de ceux qui mettent volontiers leurs fautes sur le compte du guignon. N'étant jamais las de se plaindre, il ne se souciait pas de la fatigue d'autrui. Hélène sortait de ces sup-

pliciantes séances, énervée, la tête lourde et endolorie. Sa seule consolation était de s'enfuir dans la campagne, de grand matin, à l'heure où M. des Réaux, qui aimait à paresser au lit, n'avait pas encore quitté sa chambre.

Le retour du printemps se sentait déjà. Les bourgeons des châtaigniers se dépliaient lentement et les aubépines blanchissaient. Dans les fonds mouillés de la forêt, les populages bordaient d'un foisonnement de fleurs jaunes les nombreux ruisseaux qui courent se jeter dans les étangs du Liget. Hélène aimait à piétiner dès l'aube parmi les prés arrosés par l'*égail* et sur les mousses des sentiers où filtrait la rose lueur du soleil levant. Il lui venait aux narines des bouffées d'aromes printaniers; ses oreilles étaient réjouies par la petite flûte des merles et les rumeurs confuses qui annoncent le réveil des champs. — Un matin, elle était partie de La Châtaigneraie avec un sentiment de lassitude et de découragement. Son père, dont les malaises redoublaient, avait été la veille plus quinteux, plus exigeant et plus fatigant encore que de coutume. Elle se demandait si elle aurait la patience de lutter jusqu'au bout, si elle parviendrait jamais même à apprivoiser ce hargneux porc-épic qui ne répondait aux plus affectueuses avances qu'en se mettant en boule et en hérissant ses piquans. Tout à coup elle entendit dans les ajoncs d'un pâtis voisin une traînante voix de femme chanter une chanson populaire imprégnée d'une rusticité tendre et mélancolique. Agréablement distraite par cette mélodie qui s'envolait de la brande, dès le matin, comme un chant d'alouette, elle franchit la haie dans la direction de cette voix et découvrit, non sans ébahissement, Raymond Descombes, assis sur le talus et en train de noter sur son carnet la chanson que répétait à tue-tête une petite gardeuse de vaches.

A l'exclamation qu'elle poussa, Raymond releva la tête et rougit.

— J'allais précisément à La Châtaigneraie prendre de vos nouvelles, lui dit-il.

Il quitta la pastoure après lui avoir donné une pièce de monnaie et ils cheminèrent côte à côte à travers le pâtis.

— Expliquez-moi d'abord, demanda gaîment Hélène, comment je vous retrouve ici, écrivant sous la dictée d'une vachère.

— C'est bien simple, répondit-il ; je m'ennuyais trop depuis votre départ ; comme j'ai des parens à Montrésor, j'ai profité des vacances de Pâques pour leur faire visite et me rapprocher de vous.

— Au moins vous êtes franc dans vos explications, reprit-elle plaisamment. Eh bien ! j'imiterai votre sincérité et je vous avouerai tout net que je suis enchantée de vous voir.

— Vrai ! s'écria-t-il, tandis que sa figure s'illuminait.

— Très vrai ; je m'ennuie tellement dans ce pays de sauvages,

que la vue d'une créature civilisée me réjouit à l'égal de Robinson découvrant Vendredi dans son île.

Le compliment aurait pu être plus flatteur, mais Raymond s'en contenta, n'ayant pas l'habitude d'être gâté par cette reine despotique et capricieuse.

Il apportait des nouvelles toutes fraîches de Mme des Réaux et du vieux Nogueras ; il apportait aussi une diversion et une distraction inattendues dans la monotone existence qu'Hélène menait à La Châtaigneraie. Il fut convenu que, quelque temps qu'il fît, ils s'attendraient à l'endroit où ils venaient de se rencontrer et passeraient la matinée à courir les champs, de compagnie.

Ces matinales heures de printemps furent des heures bénies pour Raymond. Jamais, dans ses rêves les plus aventureux, il n'avait imaginé de rencontre plus heureuse, sous une conjonction d'astres plus favorables. — Ce mois de mai, qui débutait avec un si reluisant soleil, cette solitude campagnarde au bord des étangs où il pouvait avoir Hélène à lui tout seul, cette joie de lui parler longuement de sa tendresse en pleine nature ; tout cela dépassait de beaucoup ses espérances les plus osées. Hélène, de son côté, goûtait avec plus d'abandon ces écoles buissonnières où elle trouvait une piquante saveur de fruit défendu. Dans ce milieu rustique, Raymond lui paraissait moins gauche, moins collégien et plus à son niveau. La poésie de la saison se reflétait sur le compagnon de ses promenades et lui donnait un air de héros de roman. Elle prenait un plaisir toujours plus vif à ces courses vagabondes à travers bois, à ces causeries familières où le jeune homme lui ouvrit naïvement son cœur, — et chaque jour elle les prolongeait davantage.

Cet intermède amoureux avait un charme trop rare et trop doux pour pouvoir durer. Un matin, que la promenade avait été plus longue que de coutume, Hélène ne rentra qu'à midi et apprit que son père était plus gravement malade. S'étant levé de meilleure heure, il avait cherché sa fille, et, ne la trouvant pas à la maison, il était sorti fort en colère dans le dessein de l'attendre sur la route. L'air matinal l'avait saisi, il avait regagné son logis en proie à une violente oppression. Les suffocations avaient déterminé une syncope, et la Perrine, très effrayée, s'était hâtée de faire appeler le docteur Vincendeau. Lorsque Hélène arriva, le médecin sortait de la chambre du malade. Il regardait son état comme très inquiétant, parlait d'une congestion pulmonaire pouvant déterminer la mort, et venait de pratiquer une saignée abondante afin de prévenir de nouvelles suffocations.

Hélène trouva son père étendu dans son lit et très pâle. Il respi-

rait bruyamment et péniblement, pourtant la saignée l'avait soulagé momentanément; dès qu'il aperçut sa fille, il fit comprendre par signe qu'il voulait qu'elle restât seule à ses côtés. — Au bout d'une heure, il revint complètement à lui, et, retrouvant Hélène assise à son chevet, il lui lança un regard gros de reproches :

— C'est ta faute, soupira-t-il de sa voix anhélante; si tu avais été là, je n'aurais pas attrapé le coup de la mort... Tu ne me ramèneras au Pressoir que les pieds en avant... Vous allez enfin être débarrassés de moi,.. mais vous aurez ma mort sur la conscience!

Et comme la jeune fille anxieuse se répandait en excuses et en protestations :

— Tes phrases me fatiguent, reprit-il, fais-moi grâce de tes larmes, je n'y crois pas... Je sais que je ne laisserai pas de regrets... Ta mère me déteste et tu es sa dupe... Oui, continua-t-il en s'animant, tu es née pour être dupe et tu mourras dupée... Ta beauté, dont tu es si vaine, ne sera pour toi qu'une duperie de plus... Tu apprendras à tes dépens ce que c'est que la vie... Une mauvaise farce, une misère!.. Et tu arriveras comme moi à souhaiter d'en sortir au plus vite... Voilà ce que je voulais te dire... Et maintenant, la paix!..

L'agitation qu'il venait de se donner avait ramené les suffocations. Pendant la nuit, il faillit étouffer. La matinée du lendemain ne fut qu'une douloureuse agonie. Vers le soir, la Perrine, ayant reçu les confidences du médecin, courut chercher un prêtre. Quand celui-ci arriva, tout était fini, et Jacques des Réaux gisait inerte, la tête droite sur l'oreiller, pâle, effrayant avec son nez pincé et ses lèvres minces entr'ouvertes.

Après le premier moment de désarroi et de terreur, Hélène retrouva le sang-froid nécessaire pour expédier un exprès à Loches avec un télégramme à l'adresse de sa mère, et pour envoyer le pastour de La Châtaigneraie à Montrésor, à la recherche de Raymond. — La Perrine avait posé sur la table de nuit deux bougies allumées et un verre d'eau bénite où trempait un brin de buis, puis, profitant de l'effarement d'Hélène, elle s'était esquivée, ayant sans doute à mettre à l'abri un certain nombre d'objets sur lesquels elle avait fait main basse et qu'elle ne se souciait pas de montrer à la famille du défunt. Lorsque Raymond Descombes, au jour tombant, arriva à La Châtaigneraie, il trouva la jeune fille seule, près du mort, dans la maison abandonnée :

— Pardonnez-moi de vous déranger à pareille heure, murmura-t-elle en lui serrant la main, mais j'avais peur et il me répugnait de faire appeler ici les gens avec lesquels mon père était en relations;

la Perrine même ne m'inspire aucune confiance... Vous êtes le seul ami sur lequel je puisse compter... Rendez-moi le service de rester près de moi jusqu'à l'arrivée de ma mère.

— Je suis à votre disposition pour tout le temps que vous voudrez, répondit-il avec un accent attendri au fond duquel sourdait comme une joie confuse. — En même temps, il regardait sans terreur le lit faiblement éclairé, où la forme du cadavre se dessinait vaguement sous les plis mous des draps. Il était presque tenté de bénir ce mort qui lui fournissait l'occasion de passer toute une nuit près de celle qu'il aimait.

Ils demeurèrent longtemps assis l'un près de l'autre dans la chambre mortuaire, n'osant se parler, se bornant à échanger un regard inquiet, quand la lumière tremblotante des bougies donnait une fausse apparence de mouvement aux plis du drap, qui semblaient lentement soulevés par les bras du mort. Un bruit léger de pas sur le seuil les fit soudain tressaillir et ils virent une figure enveloppée d'une cape noire surgir dans la baie de la porte. C'était la Perrine qui se décidait à reparaître. Elle jeta un coup d'œil en dessous à ce jeune homme inconnu, et, d'une voix mielleusement plaintive, engagea Hélène, qui n'avait rien pris depuis le matin, à descendre au rez-de-chaussée, où elle lui avait préparé à souper. Sur les instances de Raymond, la jeune fille consentit à manger, tandis que la Perrine veillerait le défunt, et ils se rendirent ensemble dans la salle basse où ils s'attablèrent silencieusement.

A l'âge qu'ils avaient, quelque violentes que soient les émotions, elles ne triomphent pas des besoins physiques. Ils finirent par manger de bon appétit le souper préparé par la servante, et ce repas frugal suffit pour calmer l'agitation nerveuse qui s'était emparée d'Hélène. Quand ils remontèrent dans la chambre de M. des Réaux, ils trouvèrent la Perrine assoupie dans le fauteuil où elle s'était installée. L'atmosphère de la pièce étroite, aux fenêtres closes, s'imprégnait déjà d'une odeur fade et cadavéreuse. Ils allèrent s'asseoir dans une pièce contiguë, près de la croisée ouverte sur les jardins de La Châtaigneraie.

La nuit était très belle. Dans le ciel découvert des milliers d'étoiles scintillaient, jetant une lumière diffuse sur le clos plein d'arbres en fleurs et sur les masses boisées de la campagne endormie. Ils respirèrent avec avidité l'air frais qui arrivait chargé d'odeurs de lilas. De toutes parts des rossignols chantaient dans la sérénité de la nuit. Un sourd frémissement de sève en travail, une voluptueuse émanation de printemps semblait sortir du sol, où poussait l'herbe drue, où des débris de fleurs fécondées pleuvaient silencieusement, où des

phalènes au vol velouté se pourchassaient parmi les feuilles. Peu à peu les deux jeunes gens subissaient cette influence printanière et s'oubliaient dans la contemplation de cette nuit en fête. — La lueur vacillante des bougies dans la chambre voisine, dont la porte était restée ouverte, et la bruyante respiration de la Perrine, les rappelaient seuls parfois à la pensée du mort étendu sur le lit. L'image de cette forme vague du cadavre sous les plis du drap, qui les avait si fort hantés tout d'abord, s'atténuait et ne leur inspirait plus la même répugnance. L'idée de la mort s'effaçait devant ce spectacle de la vie renaissante, qu'ils contemplaient accoudés à l'appui de la fenêtre. Dans leur intime conversation à voix basse, ils ne s'occupaient plus de M. des Réaux, ils ne s'entretenaient que d'eux-mêmes et de leurs espérances.

Raymond, enhardi par la nuit, parlait avec plus d'éloquence de son amour et de tous les grands efforts dont il se sentait capable pour conquérir celui d'Hélène. La jeune fille le laissait dire et se berçait à la musique de ces protestations de tendresse qui s'harmonisaient si bien avec le chant des rossignols. Insensiblement, les parfums printaniers l'amollissaient, et aussi le voisinage de ce garçon de vingt ans au cœur si chaud, à la parole si caressante. Pour la première fois, quelque chose s'éveillait en elle, qui n'était ni la curiosité, ni l'imagination, ni l'orgueil satisfait; quelque chose de plus tumultueux, de plus brûlant et de plus doux. Pareille à la sève qui fermentait dans les plantes, une sourde chaleur lui courait dans les veines et lui montait aux joues. La main de Raymond avait pris la sienne, et Hélène la laissait prisonnière sans chercher à la dégager. Elle éprouvait un secret plaisir à sentir les deux paumes se toucher dans une étreinte toujours plus fondante. Lui, de peur de rompre le charme, n'osait parler, et ils restaient ainsi, les mains unies, devant la campagne transfigurée par la féerie de la lune qui se levait...

Peu à peu, les dernières heures de la nuit les assoupirent. La main dans la main, chastement, délicieusement, ils s'endormirent la tête appuyée contre le rebord de la fenêtre, et ne se réveillèrent qu'aux lueurs roses du matin, — brusquement tirés de leur somnolence par les grelots des chevaux qui amenaient Mme des Réaux à La Châtaigneraie.

André Theuriet.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

BOURGEOISIE FRANÇAISE

SOUS LE DIRECTOIRE ET LE CONSULAT

I.

Jamais la haute bourgeoisie ne dissimula ses opinions et ses sentimens sur le gouvernement des jacobins. Pour elle, justifier le régime de 1793, prêter à des attentats et à des crimes l'excuse de la fatalité, c'était nuire à la cause sacrée de la révolution, c'était enlever aux jugemens sur elle toute valeur et toute autorité. Non-seulement la république avait été sauvée malgré la Terreur, mais encore la Terreur avait créé la plupart des obstacles que la république eut à renverser. Une puissance illimitée n'est jamais admissible; et, en réalité, elle n'était pas nécessaire. Si l'esprit public dépérit pendant tout le Directoire, c'est à la Terreur qu'il faut l'attribuer. Elle a préparé le pays à accepter un joug, elle l'a rendu indifférent et pour longtemps impropre à la liberté. « Elle a surtout frappé de réprobation, aux yeux du vulgaire, toutes les idées qu'embrassaient, quatre ans auparavant, avec enthousiasme, les âmes généreuses et que suivaient, par imitation, les âmes communes. »

Le publiciste qui, en 1797, écrivait ces lignes, parlait au nom de la société bourgeoise qu'il représentait. Il était l'écho des désillusions indignées et longtemps contenues qui s'étaient déjà fait jour dans le rapport de Boissy d'Anglas sur la constitution de l'an III.

Malgré ses instincts monarchiques, le tiers-état avait, par patriotisme, accepté la république, mais peu de ses chefs avaient été élus à la Convention. Ceux-là s'appelèrent les girondins. Depuis

qu'au lendemain des massacres de septembre, Vergniaud et ses amis s'étaient ouvertement rangés du côté de la résistance, tous les patriotes de 89 regardaient avec anxiété ces belles et humaines figures qui « s'arrêtèrent toutes ensemble, avec un cri miséricordieux, au bord du fleuve de sang. » Les dernières vérités immortelles qu'ils confessèrent tenaient lieu du système politique qu'ils n'eurent pas le temps de formuler.

On en arriva du reste au point où la haute bourgeoisie elle-même ne demanda plus qu'à pouvoir manger du pain. Le travail chômait devant l'émeute en permanence. Pour qui les magnifiques escaliers à rampe ciselée? Pour qui désormais les superbes tentures, les boiseries revêtues de vieux laque? Pour qui les meubles précieux? Qu'est devenue cette industrie française, si proche voisine de l'art, qui habillait et parait toute la civilisation européenne? Où est le « monde? » Est-ce la petite société girondine dont parle Héléna Williams dans ses *Souvenirs?* Le nombre des amis qui passaient les soirées chez Mme Roland diminuait heure par heure; la table autour de laquelle Mme Panckouke avait réuni tant d'aimables convives se rétrécissait. C'est à peine si quelques délicats déjà suspects se rendaient aux soirées de Julie Talma ou de Mlle Candeille. Le 31 mai arrive. Plus de rires, plus de société. Le spectacle de Paris pendant la Terreur et l'intérieur des familles bourgeoises ont été décrits par ceux qui ont traversé ces temps horribles. Dès l'aube, c'est le cortège des affamés qui fait queue devant les boutiques des boulangers! Dans la journée, ce sont les charrettes des condamnés à mort qui passent, ou les sections qui défilent. Un jour (c'était le 29 germinal), Étienne Delécluze, alors âgé de douze ans, accompagnait sa mère, forcée de se rendre dans le faubourg Saint-Germain; trois heures et demie sonnaient lorsqu'ils voulurent rentrer dans le quartier du Palais-Royal. Au-delà de la place Dauphine, l'enfant, se sentant entraîné avec violence par sa mère, lui demanda pourquoi elle marchait si vite. « Les charrettes! les charrettes! balbutia-t-elle en se hâtant encore davantage, tu ne les vois pas? Entends-tu le bruit? Viens! viens! Courons vite! » La mère de Delécluze avait espéré regagner son logis avant quatre heures, l'instant où avaient lieu les exécutions. Sa diligence fut vaine. Elle et son jeune fils se trouvèrent arrêtés par la foule, à la descente du Pont-Neuf, au moment où sept charrettes, remplies de condamnés, défilaient devant eux. Sentant ses genoux fléchir, la pauvre femme fit un mouvement pour se couvrir les yeux et s'appuya sur le parapet, lorsqu'un homme, simplement vêtu, s'approcha d'elle et lui dit à voix basse : « Contraignez-vous, madame, car vous êtes environnée de gens qui interpréteraient mal votre faiblesse. »

Lorsque la nuit tombait, les émotions étaient plus poignantes en-

core. Les familles bourgeoises se concentraient dans leur intérieur et calculaient leurs ressources appauvries; avec le coucher du soleil, le mouvement et le bruit n'aidaient plus à tromper l'inquiétude. On commençait à entendre les crieurs annonçant dans les rues, qui se vidaient, le jugement du tribunal révolutionnaire; alors tous les cœurs se serraient et l'on rentrait en tremblant chez soi pour interroger la liste fatale, s'assurer qu'elle ne contenait pas le nom d'un parent ou d'un ami. L'usage de dîner à deux ou trois heures s'étant maintenu, on faisait une collation vers neuf heures. Les parens soucieux ne mangeaient guère et n'étaient tirés de leurs rêveries que par le soin qu'ils prenaient de leurs enfans. Les boutiques étaient fermées, les rues désertes; le silence n'était interrompu que par le pas de quelques passans attardés ou par le qui vive? des patrouilles. « Paix! disait tout à coup la mère, j'entends du bruit! » Et alors chacun, respirant à peine, prêtait l'oreille: « Ah! c'est une patrouille! » Mais parfois le bruit des pas était moins régulier: c'était le comité révolutionnaire du quartier, accompagné de la garde, qui faisait des visites domiciliaires ou des arrestations. On restait immobile jusqu'au moment où l'on entendait tomber le marteau d'une porte voisine. On était sauvé pour cette fois. Le lendemain, on reprenait le courant des affaires, mais la soirée ramenait les mêmes angoisses.

Les petits commerçans, au contraire, généralement jacobins, remplissaient les théâtres; ils entonnaient, avant le lever du rideau, *la Marseillaise*, dont le dernier couplet était chanté à genoux. Fréquemment on donnait des spectacles gratis, et, pour intermède, un acteur disait les noms des victimes qui, ce jour-là, avaient été conduites à l'échafaud.

Les études étaient abandonnées: plus de collèges, un très petit nombre d'écoles primaires; pour les jeunes filles, les couvens ayant disparu, les pensionnats n'étant pas encore créés, l'instruction secondaire n'était plus possible, même à Paris.

Dans les villes de province, la haute bourgeoisie n'était pas plus heureuse; les clubs y étaient partout composés, en majorité, d'employés et de petits détaillans. Un procureur de village et un moine défroqué servaient, dans la plupart des cas, de président et de secrétaire. Les études de notaire continuaient d'être fréquentées. Le paysan, le fermier, le rentier, qui avaient pu thésauriser achetaient de la terre. La vie était serrée. Les lettres que nous avons sous les yeux sont éloquentes dans leur laconisme. On se méfie de son ombre. Les préoccupations des ménagères sont la cherté des vivres, la difficulté de se procurer de la farine, ou la crainte, en faisant des provisions, de passer pour accapareur. Au luxe, à la propreté, à la décence, ont succédé les modes du jour: carmagnole

et cheveux plats; et, chez les sectaires, le bonnet rouge. Il semblait qu'être poli fût devenu un crime contre l'égalité. La résignation, les habitudes de subordination, et surtout cette douceur de mœurs que l'éducation du XVIIIe siècle avait apportée à la haute bourgeoisie, créaient un obstacle de plus à l'effort tenté pour arracher le pays à la plus horrible tyrannie. La Terreur avait si bien réduit, dans le monde bourgeois, tous les mobiles d'action au sentiment unique de la conservation personnelle, que les enfans dont les parens avaient été exécutés n'osaient pas porter le deuil ou laisser voir le moindre signe d'affliction.

Cependant, lorsque la mise en accusation des girondins eut fait disparaître la dernière limite entre la lumière et les ténèbres, lorsque leur exécution eut livré la France aux démagogues, la majorité des administrations départementales, composée encore de patriotes honnêtes et de propriétaires, s'était soulevée. Un cri d'indignation avait éclaté. Les bourgeois des villes, réunis dans leurs sections, avaient provoqué ou soutenu les arrêtés énergiques de leurs administrateurs, mais ils n'avaient pas été suivis. Les campagnes ne connaissaient pas l'éloquente Gironde. Cette élite, qui nous a tant intéressés, n'était qu'un état-major. L'organisation lui faisait défaut.

Les femmes de la bourgeoisie avaient, de leur côté, révélé des vertus qui consolent l'humanité. L'une d'elles, Mme C.., noble de cœur, douée, comme Mme Roland, d'un esprit élevé et d'une grande fermeté de caractère, avait offert asile à un girondin proscrit, Pontécoulant. Elle ne le connaissait pas, elle ne l'avait jamais vu. Mais le jeune député avait adopté, comme elle, avec ardeur, les principes de la constituante. Il avait résisté courageusement à l'anarchie et aux mesures sanguinaires, cela suffisait pour le rendre sacré aux yeux de la vaillante femme. « Il y va de la vie, dit Pontécoulant, qui franchissait le seuil. — Qu'importe! répondit-elle, la vôtre est utile à la patrie, et je la sers en vous sauvant. — J'étais donc attendu? — Non, pas vous; mais j'avais fait vœu, dans la fatale journée du 31 mai, de sauver un proscrit, si le ciel m'en envoyait un, et j'étais sûre qu'il exaucerait ma prière. »

C'est ainsi qu'étaient trempées ces âmes féminines; nous pourrions citer bien d'autres exemples. Cependant elles conservèrent de ces émotions un ébranlement dont elles ne se remirent jamais. Plus tard, dans leurs conversations, dans leur correspondance, chaque fois que les mots de jacobin et de terroriste revenaient sous leur plume ou sur leurs lèvres, c'était avec des imprécations qu'elles les écrivaient ou les prononçaient. Elles avaient été courbées par ces événemens d'une force irrésistible. La mélancolie et la vieillesse entrèrent de bonne heure dans leur vie. On était gai jadis;

on ne le fut plus, ou du moins on ne le fut plus de la même façon. Dans ce XVIIIe siècle, à jamais mort, on restait jeune, même en vieillissant; on gardait la grâce, l'enjouement, l'égalité d'humeur jusqu'à l'heure dernière; et, quand cette heure était venue, on ne cherchait pas à désespérer les autres de vivre. Les trois années où régna le jacobinisme modifièrent profondément le tempérament national, et l'esprit français subit comme une déviation. La majorité du pays, on peut l'affirmer, abhorrait la Convention, mais était abattue par l'effroi et un profond découragement. Les coups définitifs que portèrent à l'ancien régime aristocratique et féodal les décrets de la terrible assemblée tombèrent dans le silence.

Il est trop vrai que l'exercice du pouvoir absolu apporte aux hommes une jouissance si extraordinaire qu'elle enivre : quand les fumées de cette ivresse sont dissipées, les moins sectaires, les plus sages, comme Carnot, déclarent : « qu'il y avait des journées tellement difficiles, qu'on ne voyait aucun moyen de dominer les circonstances ; ceux qu'elles menaçaient le plus personnellement abandonnaient leur sort aux chances de l'imprévu. »

La haute bourgeoisie était impuissante à renverser un pareil régime, si les égorgeurs eux-mêmes, en se divisant, n'y eussent mis un terme. Elle montra du moins jusqu'à la fin son antipathie et son dégoût. Plus d'un de ces modérés paya de sa tête l'improbation éclatante de la journée du 31 mai. Le courant de violente aversion grossissait sourdement en province. Ce n'était plus à Paris que se trouvait le véritable esprit public, nous voulons dire le juste sentiment de l'intérêt et de l'honneur. L'amour des désordres ou des plaisirs, la soif des émotions ou de l'agiotage, avaient attiré dans la capitale une quantité considérable d'hommes venus de tous les points du territoire, et sa physionomie en était changée.

Malgré toutes les précautions dictées par la frayeur, l'antipathie ou la haine des familles bourgeoises contre le comité du salut public étaient si unanimes, qu'il y avait peu de villes où des décrets pussent être exécutés de façon à répondre aux intentions de la tyrannie jalouse qui les avait conçus. Les actes de soumission n'étaient que dans la forme. Du reste, il ne faudrait pas croire que ces âmes ainsi troublées se détachaient de 89. Les principes conservaient leur pureté même à travers les plus terribles forfaits. Ils poursuivaient rapidement leurs conséquences, inflexibles comme le temps. Les grands événemens dans lesquels l'esprit humain s'agite et progresse ne se répartissent pas en périodes régulières et symétriques. La flamme désintéressée que la bourgeoisie avait communiquée à la France, ses enfans la sentaient brûler en eux devant l'ennemi. Phase chevaleresque de ces premières et inoubliables

guerres de la république, où le patriotisme suppléait à tout, où lui seul donnait la victoire, où, comme l'a dit Gouvion Saint-Cyr, « on se purifiait en se battant ! » Et, pendant les accès de cette fièvre, il s'était, d'autre part, formé en Europe une ligue de sots et de fanatiques qui eussent interdit à l'homme la faculté de réfléchir et de penser. « L'image d'un livre leur donne le frisson, écrivait Mallet du Pan, le plus courageux défenseur des doctrines libérales; persuadés que, sans les gens d'esprit, on n'eût jamais vu de révolution, ils espéraient en venir à bout avec des imbéciles. » Combien sont peu nombreux, de tout temps, les esprits assez vigoureux et assez calmes pour conserver intacte et au-dessus des passions, d'où qu'elles viennent, leur foi dans le triomphe tardif de la liberté et de la justice pour tous!

II.

La chute de Robespierre tempéra sans doute l'action du gouvernement des jacobins, mais l'impulsion primitive avait été si forte qu'elle se fit sentir même après le 9 thermidor. La joie de la délivrance fut néanmoins immédiate et intense. Toutes les correspondances en témoignent. Mais la société bourgeoise se ressentit longtemps des ébranlemens causés par la Terreur; les fortunes privées étaient compromises. Hormis dans les villages abrités contre les clubs par la difficulté des communications, presque partout ailleurs les intérêts avaient été atteints; les habitudes de la vie étaient non moins profondément troublées. Il fallait du temps pour que la régularité s'y rétablît. Ce fut la jeune génération, les fils de banquiers, d'industriels, les élèves des écoles centrales, les artistes qui prirent à cœur de mettre à la raison, dans les sections, dans les lieux publics, les agitateurs révolutionnaires. Les rangs de cette jeunesse bourgeoise s'étaient grossis à Paris de volontaires revenus de la frontière. Le jour où parut, dans *l'Orateur du peuple*, l'appel de Fréron, 12 janvier 1795, ils brisèrent dans tous les cafés le buste de Marat et ils allèrent applaudir avec frénésie, au théâtre, les couplets du *Réveil du peuple*.

Nous ne voulons pas peindre cette société du Directoire, où le bonheur d'être ensemble, de se retrouver, de se prodiguer les uns aux autres, dominait tout. On a trop généralisé les excentricités de ce monde qui avait un insatiable appétit de plaisir et qui cherchait l'affirmation de son libéralisme plus élégant que solide dans l'extravagance des costumes et dans une effrénée licence.

Certains romans contemporains donnent exactement les impressions du monde de la bourgeoisie sous le Directoire. Les réunions d'alors y revivent avec leur mouvement et leur tourbillon. Les murs

de Paris étaient couverts d'affiches en style presque académique, annonçant des bals de toute condition et à tout prix. On dansait jusque dans les monastères et dans les églises ruinées, jusque sur le pavé des tombes que l'on n'avait pas encore enlevées. Certains bals bourgeois, ceux de Ruggieri ou de la rue Richelieu, devenaient des agences matrimoniales. Pour la présentation, le bal remplaçait le couvent. Jadis, le prétendant allait voir sa fiancée à la grille; l'entrevue a lieu chez le maître à danser. Il y avait à Paris une maison dans laquelle se réunissait la meilleure compagnie, c'était celle de Despréaux, le maître de danse qui avait épousé la Guimard. La réputation de ses soirées attirait les héritières les plus riches, comme Mlle Perregaux, celle qui épousa le maréchal Marmont. L'égalité la plus parfaite régnait dans ces réunions. La noblesse ayant été abaissée et la bourgeoisie relevée, on se trouvait rapproché sur une ligne moyenne où personne n'humiliait ni n'était humilié.

Peu à peu quelques salons s'ouvrirent : d'abord, celui de Mme Hainguerlot, salon d'une tenue irréprochable, où les débris des constitutionnels se rencontraient; celui de Mme Devaines, la femme de l'ancien receveur des finances, qui avait pris la Révolution en exécration, incapable de nuire aux gens qu'elle n'aimait pas, mais capable d'un vrai dévoûment pour ses amis, sachant concilier les relations anciennes et les nouvelles, rapprocher Suard, l'abbé Morellet et Siméon et Thibaudeau ; celui de Lenoir, la maison de *l'Homme aux quarante écus*, comme on l'appelait. On y faisait des soupers charmans, grâce à l'esprit fin et judicieux d'Andrieux, à la verve et à la haute bonhomie de Talma. Une nouvelle venue dans la haute bourgeoisie, Mme Hamelin, mariée à l'opulent fournisseur aux armées, réunissait autour d'elle le monde de la finance, les personnages à la mode, qu'elle éblouissait de sa beauté.

Les bourgeoises réagissaient contre les robes diaphanes, contre les tuniques à la grecque, contre ces étalages de nudité qui, à la fin, amenèrent les sifflets et les haut-le-cœur. Un soir de première représentation à l'Opéra, la salle était remplie et le parterre composé de jeunes élégans, très impatientés par le retard qu'on mettait à commencer. Ils s'occupaient des toilettes des arrivans. La comtesse de R.., revenue de l'émigration, entrait, entourée de mousselines légères, avec un voile à l'Iphigénie, retenu par une couronne de roses blanches. Elle avait cinquante ans. Le parterre fit entendre des huées et siffla. Au même instant, se montrait, dans une loge joignant l'amphithéâtre, une des jeunes femmes les plus distinguées du haut commerce parisien, Mme V... Elle avait une robe de velours noir montante, avec une agrafe de diamans. Le parterre applaudit à tout rompre. Ce fut, pendant une semaine, le sujet de toutes les conversations mondaines.

Dans cette société folle de plaisirs où il n'y a plus ni rang, ni décence, où actrices et femmes de bonne compagnie, mères respectées et courtisanes affichées, se coudoyaient, où l'association conjugale, en vertu de la loi, n'est plus que temporaire, où, suivant le mot du citoyen Cambacérès, « le mariage est la nature en action ; » dans cette société où le bâtard est admis au partage égal de la succession avec l'enfant légitime, la vieille famille bourgeoise se resserre et proteste, surtout en province, par ses mœurs intactes, contre les audaces et les immoralités. Elle refait la vie saine du pays par la solidité de son union et par son attachement au foyer domestique.

Le journal d'André-Marie Ampère, dans ces années du Directoire, nous fait connaître l'exemple le plus attendrissant de mœurs simples et de vertus antiques.

Pendant que dans le monde bruyant des jacobins, ou dans les soirées officielles du Luxembourg, les convenances étaient violées, la décence bannie, les délicatesses froissées, ces qualités restaient vivantes dans des âmes vibrantes de patriotisme, mais que les crimes des violens avaient exaspérées. Un ancien négociant de Lyon, chargé des fonctions de juge de paix, avant le siège mémorable subi par cette malheureuse ville, fut guillotiné le 24 novembre 1793, par ordre de Dubois-Crancé. Doux, fort et résigné, il avait, au moment de monter sur l'échafaud, écrit à sa femme : « Mon cher ange je désire que ma mort soit le sceau d'une réconciliation générale, je la pardonne à ceux qui s'en réjouissent, à ceux qui l'ont provoquée, à ceux qui l'ont ordonnée. Ne parle pas à ma fille du malheur de son père, fais en sorte qu'elle l'ignore; quant à mon fils, il n'y a rien que je n'attende de lui. Embrassez-vous en mémoire de moi; je vous laisse à tous mon cœur. » Ce fils avait dix-huit ans, et déjà il savait tout. Épris à la fois de poésie et de science, plein de foi dans l'avenir et cependant désespéré des iniquités politiques dont il était témoin, il ne s'était rattaché à la vie qu'en trouvant sur son chemin une jeune enfant qui fut son seul amour. Le journal d'Ampère, à la date du 10 avril 1796, commence par ces mots : « Je l'ai vue pour la première fois ! »

Quel intérieur modeste et sain que celui de cette famille Carron avec ces jeunes filles d'un esprit original et cultivé, rimant des fables, corrigeant les vers de leur ami, lisant une lettre de Mme de Sévigné, une tragédie de Racine, après avoir repassé les bonnets de leur mère et s'être occupées des soins les plus humbles du ménage! Que de raison et quelle grâce enjouée ! Que de droiture naïve dans ces deux sœurs, Élise et Julie, l'une plus délicate, plus calme, l'autre à l'imagination plus orageuse, prenant parti pour le pauvre Ampère amoureux, tremblant, si intéressant par ses larmes qui sor-

tent sans qu'il le veuille ! Quelle lutte intime et charmante que celle révélée par ces lignes d'Élise à sa sœur cadette : « Arrange-toi comme tu voudras, mais laisse-moi l'aimer un peu avant que tu l'aimes. Il est si bon ! Je viens d'avoir avec maman une longue conversation sur vous deux ; maman assure que la Providence mènera tout ; moi je dis qu'il faut aider la Providence. Elle prétend qu'il est bien jeune, je réponds qu'il est bien raisonnable, plus qu'on ne l'est à son âge. » C'est une véritable idylle que cette soirée du 3 juillet où, pour la première fois, à la campagne, Mlles Carron viennent rendre visite à Mme Ampère. « Elles vinrent enfin nous voir à trois heures trois quarts. Nous fûmes dans l'allée où je montai sur le grand cerisier d'où je jetai des cerises à Julie. Elles s'assit sur une planche à terre avec ma sœur et Élise, et je me mis sur l'herbe à côté d'elle. Je mangeai des cerises qui avaient été sur ses genoux. Nous fûmes tous les quatre au grand jardin, où elle accepta un lis de ma main ; nous allâmes ensuite voir le ruisseau ; je lui donnai la main pour sauter le petit mur, et les deux mains pour le remonter. Je restai à côté d'elle au bord du ruisseau, loin d'Élise et de ma sœur ; nous les accompagnâmes le soir jusqu'au Moulin à vent, où je m'assis encore près d'elle pour observer le coucher du soleil qui dorait ses habits d'une manière charmante ; elle emporta un second lis, que je lui donnai en passant. »

Certes ce n'est pas l'éloquence et la touche large de la page des *Confessions* de Rousseau, mais quelle pureté et quelle candeur ! Et cela se passait en 1797. Deux ans après, André-Marie Ampère épousait enfin Julie Carron, et, au dîner de noces, le bon Ballanche chantait dans un épithalame en prose le bonheur des jeunes mariés. Félicité parfaite, simplicité du cœur, comme les familles des classes moyennes en ont tant connu, et que nous avons voulu évoquer un instant en face des merveilleuses et des incroyables !

Si la bourgeoisie réagissait contre les mœurs du Directoire, un grand changement s'opérait en même temps dans ses opinions politiques. Elle s'était un peu tard convaincue que l'existence d'un pouvoir unique avait été la négation de toute sécurité et de toute justice. Les esprits revenaient aux idées d'équilibre, de pondération et comprenaient la nécessité de se prémunir contre la tyrannie d'une majorité, tyrannie plus redoutable que celle d'un individu. Éclairés par cette tardive expérience, les quelques hommes graves, réfléchis, que la guillotine avait épargnés dans la Convention : Lanjuinais Berlier, Daunou, Durand de Maillane, Baudin, Boissy d'Anglas, déchirant la constitution jacobine, avaient pris pour base de la nouvelle loi constitutionnelle l'ancienne théorie de la séparation absolue des fonctions et des pouvoirs. La division du corps législatif en deux chambres était enfin reconnue indispensable.

Jamais parole plus autorisée et plus sévère que celle du rapporteur Boissy d'Anglas ne s'était fait entendre contre la dictature jacobine. La bourgeoisie pouvait donc espérer, lorsque le 25 octobre 1795, la Convention se sépara, que la Constitution de l'an III lui permettrait, en ramenant la modération et l'équilibre, de reprendre les conditions de travail et de prospérité dont elle avait tant besoin. Les espérances furent encore déçues. Elle n'eut, comme la France, d'autre consolation que la victoire, et n'entendit bientôt qu'un seul nom, celui du jeune héros des campagnes homériques de l'armée d'Italie.

III.

L'histoire du directoire est tout entière dans la lutte de deux partis. L'un, issu de la Convention, s'était ménagé le pouvoir, en rendant obligatoire l'élection de deux tiers de ses membres, et était résolu pour rester aux affaires à tout oser, même à suspendre la liberté. L'autre, sorti des rangs de la bourgeoisie, était fatigué du joug des terroristes et voulait le briser à l'aide du droit commun. Le premier s'appuyait sur les débris des clubs ou des sections et sur la force armée ; le second puisait son énergie dans l'opinion publique qui, de plus en plus, ressentait l'horreur des violences. Ceux qui avaient immolé Robespierre partageaient au fond ses principes, mais s'étaient lassés plus tôt que lui de la terreur. L'autre parti avait envoyé au conseil des anciens et au conseil des cinq cents pour les élections du premier tiers, des libéraux de 1789, des feuillans, des citoyens honorables, instruits, la plupart jurisconsultes ou administrateurs d'un vrai mérite : Vaublanc, Siméon, Barbé-Marbois, Pastoret, Dupont (de Nemours), Tronson-Ducoudray, Lebrun, Portalis. Parmi ces députés, plusieurs pouvaient préférer la royauté, mais ils ne conspiraient pas. Ils regardaient la constitution comme un dépôt confié à leur honneur. Ils ne demandaient pas mieux que de conserver la république pourvu qu'elle fût gouvernée par des hommes sages et honnêtes.

Mais la moins imparfaite de nos constitutions politiques, celle de l'an III, avait un vice : l'organisation du pouvoir exécutif. Composé de cinq membres élus par le corps législatif, il se renouvelait chaque année, par cinquième. C'était la désunion organisée quand il fallait l'unité. Une seule question passionnait la bourgeoisie : celle de savoir ce que les Anciens et les Cinq-cents feraient des lois révolutionnaires. Les directeurs, au contraire, entendaient maintenir les conventionnels au pouvoir et laisser subsister les mesures qui mettaient hors du droit commun ceux qui s'étaient opposés à la marche de la Révolution. Le conflit était imminent.

Les élections du second tiers furent encore dirigées par la haute bourgeoisie. Des hommes nouveaux, sachant les affaires, tels que Corbière, Ramel, Defermon, Lafon-Ladebat, Lecoulteux, entraient dans les conseils. Ce fut un changement marqué. Les séances étaient calmes et dignes. Les membres de l'assemblée allaient et venaient sans fracas, ne parlant entre eux qu'à voix basse. Les tribunes, d'où étaient lancées naguère les apostrophes, les injures et les menaces, étaient devenues silencieuses.

Deux représentans éminens de la haute bourgeoisie faisaient leurs débuts dans la politique active. L'un, neveu de Claude Perier, avait entendu à Vizille le premier cri de la révolution et il l'avait recueilli dans son cœur. Appartenant à une famille de commerçans aisés, élevé par les oratoriens, puis au séminaire de Saint-Irénée, où il commença de fortes études théologiques, il avait élu par cette ville de Lyon, que les excès et l'oppression avaient exaspérée. Il se nommait Camille Jordan. En même temps que lui, entrait dans la vie parlementaire un personnage d'un esprit plus profond qu'étendu et déjà puissant par la gravité impérieuse de sa raison; cet autre grand bourgeois s'appelait Royer-Collard.

Camille Jordan et lui s'étaient unis pour défendre la justice, encore la justice, toujours la justice. Ils débutèrent aux Cinq-cents, à un mois d'intervalle (juin, juillet 1797). L'acte le plus important à remplir était la pacification religieuse. Qu'on se reporte par la pensée dans le milieu d'animosités et de fureurs d'alors contre le clergé et les idées catholiques. L'incrédulité philosophique et l'intolérance jacobine n'acceptaient sur cette question ni transaction ni atermoiement. Camille Jordan n'était dans sa conscience que spiritualiste et déiste; c'est la foi des autres qu'il défendit. Sans vouloir aucun secours direct de l'autorité civile, il pressentit avant Bonaparte le réveil de l'esprit religieux; et, malgré les railleries, malgré les injures, son âme chaleureuse se fit l'écho des réclamations que les entraves mises à l'exercice du culte soulevaient de toutes parts; son rapport fut un événement.

La réaction lente et progressive des sentimens, depuis l'installation du directoire, est un des phénomènes moraux les plus curieux à observer. Il n'y a pas, dans notre histoire, de période semblable aux années qui précèdent le 18 brumaire. La liberté de la presse, la liberté des élections et l'impunité alternaient avec une répression arbitraire; la nation, dissoute en individus et déjà livrée à l'éparpillement, au milieu d'une société civile toute nouvelle, se cherchait elle-même. Les propriétaires, les négocians qui attendaient la reprise des spéculations et le retour des capitaux, les employés des bureaux qui ne voulaient plus être renvoyés pour cause d'opinion, les officiers ministériels qui avaient ressenti le choc de tous les

mouvemens politiques, les paysans et les acquéreurs des biens nationaux qui redoutaient d'être inquiétés, tous les intérêts groupés commençaient à être mécontens et encourageaient les nouveaux élus dans leur opposition aux conventionnels. Le directoire était même impuissant à réprimer les désordres qui alarmaient la province. Les routes n'étaient pas sûres : des bandes de brigands arrêtaient les voitures, pillaient les maisons de campagne. L'indignation des rentiers était à son comble. Le crédit public ne renaissait pas. Les mandats avaient le même sort que les assignats. Les contributions de guerre payaient heureusement les dépenses des armées ; mais de pauvres gens mouraient d'inanition dans la rue. Avec cela, la presse était sans doctrine et sans frein.

C'est dans de telles circonstances que l'ancien parti constitutionnel tentait de réformer les lois révolutionnaires. Avant d'entrer en lutte avec le pouvoir exécutif, il essaya la conciliation. Les présidens des deux conseils, Portalis et Simeon, apportèrent dans ces tentatives toute l'autorité de leurs noms. Mais la majorité du directoire décida le coup d'état du 18 fructidor. La haute bourgeoisie fut le plus atteinte ; et, pour mettre le comble aux illégalités, la même pression inique faisait annuler dans la journée du 22 floréal les élections de sept départemens et exclure trente-quatre députés modérés.

La révolution de fructidor ne résolvait pas les difficultés : elle les reculait. Rappeler dans les emplois les jacobins, proscrire en masse ceux qui déplaisaient, briser les imprimeries, tout cela ne préparait pas l'avenir. En détruisant l'inviolabilité du corps législatif, le directoire se suicidait. Il apprenait à l'armée comment on opprime les assemblées délibérantes. La défiance et l'envie dont les jacobins étaient pénétrés les uns contre les autres étaient pour leur gouvernement un principe de mort. On faisait tout vis-à-vis de la bourgeoisie pour lui rendre la république haïssable.

Comme aucun salon ne s'était rouvert dans les villes de province, les cafés avaient pris de l'importance. Ils réunissaient chaque soir les personnes appartenant au commerce, au barreau, que la conformité des opinions tenait en rapports continuels. Les habitudes aussi se modifiaient ; on vivait moins chez soi, et les bonnes manières s'en allaient peu à peu : mais aussi, au point de vue de l'action, les convictions modérées se groupaient et reprenaient courage.

Hormis dans le midi, où elles avaient été tumultueuses, les élections du troisième tiers amenaient des départemens une nouvelle série d'administrateurs, d'hommes de loi, d'esprits distingués, tous choisis dans ces inépuisables classes moyennes qui sauvaient la France. C'était un symptôme nouveau.

Si, à Paris, la société offrait un curieux mélange de types de l'an-

cien monde, caricatures grotesques d'agioteurs véreux, de fournisseurs enrichis; si, dans la confusion d'une société à peine réformée, se heurtaient, se mêlaient les plus étranges disparates: généraux et chevaliers d'industrie, femmes galantes et femmes de l'ancienne noblesse, émigrés et patriotes, tous étaient d'accord pour reconnaître que cela ne pouvait pas durer. Les esprits avaient subi des secousses si diverses, que la bourgeoisie se dégoûtait des fonctions électives ordinaires. Les magistratures municipales n'étaient plus recherchées. En même temps un mal nouveau naissait. Tous ceux qui avaient été membres des assemblées législatives, tous ceux qu'avait éprouvés l'infortune, croyaient qu'ils devaient être indemnisés par des places lucratives. Les légistes, particulièrement préparés aux affaires et ne trouvant plus dans leur cabinet des ressources suffisantes, étaient les premiers à donner l'exemple des compétitions. Le barreau était d'ailleurs tombé dans l'avilissement. A cet ordre des avocats, asile de la science, de la probité, de l'indépendance et de l'honneur, avait succédé une tourbe de défenseurs officieux, qui, nés dans l'anarchie, profitaient de la désorganisation de la compagnie pour envahir sans instruction et sans titre l'entrée de la justice. « Qui nous donnera confiance? » s'écriaient de leur côté les négocians que la crise monétaire et la difficulté des transports arrêtaient dans leurs efforts pour se relever de la ruine. Une lettre de vendémiaire an v nous apporte un exemple de l'impossibilité même des communications. « On ne croirait pas ce que le voyage d'Orléans à Paris nous a coûté. Il faudra nous ramener nos montures. Il n'y a plus de diligences proprement dites. Il faut prévenir un mois d'avance pour avoir des places, d'où il résulte qu'à l'heure qu'il est, et pendant que Paris est le centre de toutes aises et de tout luxe, on ne peut traverser la France qu'à pied ou à cheval. »

Le mécontentement était donc universel quand, pour la quatrième fois depuis la constitution de l'an III, la France fut appelée en germinal an VII à choisir ses représentans. « Ceux qui n'ont pas vécu à cette époque, a dit le duc de Broglie, ne sauraient se faire une idée du découragement profond où le pays était tombé dans l'intervalle qui s'écoula entre le 18 fructidor et le 18 brumaire. » L'exercice public de la religion était de nouveau suspendu, la banqueroute des deux tiers de la dette publique était suivie d'un emprunt forcé; une dictature sans grandeur énervait de jour en jour la puissance de l'état.

La haute bourgeoisie se demanda alors ce qu'elle devait garder de la révolution. Ces hommes formés à l'école instructive des événemens et qui avaient perdu leurs préjugés et leurs passions en arrivèrent à ne plus croire à la république et à la liberté. Ils atta-

chèrent moins d'importance à la forme du gouvernement qu'à la composition de la société. Pourvu qu'elle restât fondée sur l'égalité, que l'influence du clergé fût comprimée, que l'ancienne aristocratie nobiliaire fût abolie, l'essentiel de la révolution leur parut conservé. Leur esprit se préparait ainsi à comprendre et à accepter la nécessité d'une crise qui mettrait fin à l'agonie du directoire et au malaise de la France.

Notre pays ne change pas, du reste, aussi complètement qu'on le croit : sans doute la révolution avait transformé les lois, les mœurs, les habitudes extérieures, le costume ; mais l'éducation de l'âme, de la conscience, elle ne l'avait pas refaite. Une révolution religieuse n'avait pas accompagné la révolution sociale ! La liberté ne s'était pas implantée dans le pays. La convention avait développé les côtés démocratiques de cette race audacieuse et active qui apprécie avant tout un gouvernement pour sa justice et sa bienveillance, un gouvernement prenant pour lui le souci de s'occuper des affaires des autres, un gouvernement absolument uniforme et égalitaire.

Tout avait conspiré pour faire de Bonaparte l'homme qui satisfît ces goûts et cette lassitude. Les têtes les plus solides étaient folles de lui. Ceux qui ont traversé ces temps de désordre et de patriotisme ne parlent dans leurs lettres d'affaires que des récits déjà légendaires de la bataille d'Arcole ou de Rivoli. On s'embrassait dans les rues, on pleurait d'attendrissement à la nouvelle que Bonaparte était arrivé d'Égypte ; les jacobins, préoccupés de leur bien-être, se préparaient à endosser des habits galonnés. « Puisque nous ne pouvons pas sauver la république, disait l'un d'eux à Mme de Staël, tâchons de sauver du moins les hommes qui l'ont faite. » Bonaparte, ce génie si italien, éblouissait par son imagination grandiose tous les hommes de la révolution ; il avait, à trente ans, de ces mots de désabusé, comme celui-ci à Decrès : « Je suis venu trop tard, il n'y a plus rien à faire dans ce monde ! » ou, comme cet autre mot à Rœderer, qui, visitant un jour avec lui les Tuileries, lui disait : « C'est triste ! — Oui, comme la grandeur. »

Il faut le constater, l'opinion de la bourgeoisie, bien loin d'être inquiète au lendemain du 18 brumaire, fut confiante et rassurée. Elle espéra tout alors, même le maintien des formes protectrices du droit, de l'homme extraordinaire à qui elle demandait avant tout de consacrer la révolution civile.

IV.

Une force inconnue avait brisé les caractères les plus fermes et frappé d'aveuglement les esprits les plus éclairés. Les contemporains de Bonaparte furent ses complices, et il régna sur la France

de son propre consentement. Tous ces grands bourgeois, les Rœderer, les Thibaudeau, les Merlin, les Berlier, les Portalis, les Boulay, les Réal, les Lebrun, les Siméon, les Ramond, les Chaptal, semblaient craindre qu'on ne laissât pas assez libre l'épée qui défendait et relevait la France.

Comme le besoin le plus urgent était de reconstituer la science du gouvernement et son autorité, le premier consul sentit que la bourgeoisie, avec sa pratique supérieure des hommes, s'appliquerait d'autant plus complètement aux choses de second ordre qu'elle s'était mesurée aux plus grandes affaires. Il sut créer pour ces vigoureux esprits le conseil d'état, des places dans les assemblées et dans les postes les plus élevés des fonctions publiques. Ils étaient d'accord pour ne plus vouloir de persécutions d'aucun genre et pour maintenir les résultats principaux de la révolution. Les patriotes de 89, ramenés en arrière par la terreur, croyaient avoir trouvé dans la constitution de l'an VIII un abri et une fin. Plus avides pour la plupart de libertés civiles que de libertés politiques, ils se faisaient des illusions volontaires sur les nouveaux pouvoirs qui n'étaient qu'une image éloignée de la représentation nationale. Certes, ce qui leur suffisait était loin de ce qu'ils avaient rêvé d'abord : mais le spectacle de la tyrannie démagogique avait borné leurs désirs à l'abolition du régime féodal, à l'ordre, à l'égalité, à la justice régulière et à la sûreté de la vie ! Ils tenaient pour une grande chose le triomphe éclatant des armées françaises sur toute l'Europe ; et, s'il y eut des bassesses, elles ne se rencontrèrent que chez les anciens jacobins.

Se félicitant pompeusement de la part qu'il avait prise au 18 brumaire, Garat déclarait devant le conseil des anciens que les garanties les plus solides des libertés publiques étaient dans la gloire de l'homme de génie que la France appelait au gouvernement. La limite du pouvoir personnel lui paraissait d'autant plus sûre qu'elle ne serait pas marquée dans une charte, mais « dans le cœur de Bonaparte. » Nous ne parlerons pas de Cambacérès, de Fouché, et de tant d'autres. Il leur restait de prendre des titres de noblesse. Le mot de Ramond, un des meilleurs préfets du premier empire, était bien vrai : « L'heure des révolutions sonne quand les changemens survenus dans les cœurs des peuples et la direction des esprits sont arrivés à tel point qu'il y a contradiction manifeste entre le but et les moyens de la société, entre les institutions et les habitudes, entre les intérêts de chacun et les intérêts de tous. »

Des idées appartenant à la bourgeoisie, il en était une qui fut immédiatement réalisée. Nous voulons parler de l'unité absolue d'administration. Cette pensée de fortifier le pouvoir central, de le rendre

en même temps habile et entreprenant, datait d'avant la révolution. Les circonstances donnèrent à l'instinct gouvernemental de la race bourgeoise l'occasion unique de se développer. Le principe de concentration présida à toute cette organisation administrative, judiciaire et financière que l'on connaît et qui est entrée presque dans notre sang. Les liens les plus étroits de la centralisation étreignirent toute la société démocratique, à la satisfaction de ceux qui l'avaient fondée. La réorganisation de l'institution du notariat, la transformation de l'ancienne compagnie des procureurs en celle des avoués, répondaient aux vœux de ces puissans esprits pratiques qui entouraient le jeune consul, maître plus obéi que Louis XIV.

Quant aux avocats, Bonaparte leur fit de bonne heure l'honneur de les redouter. Ces anciens chefs du tiers-état avaient souffert de la révolution qu'ils avaient faite. La loi de l'an XII avait bien rétabli le tableau; mais l'ordre n'existait pas encore légalement avec ses libertés et ses droits. Les avocats ne devaient pas modifier les violentes antipathies de Bonaparte à leur égard. Pourrait-on oublier la lettre de l'empereur à Cambacérès, à propos du décret de 1810 sur les franchises du barreau? « Ce décret est absurde! Il ne laisse aucune prise, aucune action contre les avocats. Ce sont des factieux, des artisans de crimes et de trahison. Tant que j'aurai l'épée au côté, je ne signerai pas un pareil décret; je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement. » Et cependant, — telle est la force de la tenue et de la probité, — la tourbe des défenseurs officieux se dispersait; la clientèle, avec l'influence, revenait partout aux survivans de l'ancien barreau. Ils étaient restés, en religion, en politique, en littérature, ce qu'étaient leurs devanciers : même bon sens, même mesure; et, en tout, cette pointe de libéralisme qui fit qu'en 1804, sur deux cents membres inscrits au barreau de Paris, trois seulement votèrent pour l'empire. Les années devaient, de part et d'autre, accroître ces rancunes; et il faut attendre la restauration pour retrouver le barreau à la tête de la bourgeoisie.

Pendant que, dans l'administration, la concentration prévalait, la haute bourgeoisie de province trouvait dans le premier consul l'interprète résolu de ses théories sur la société religieuse. Le catholicisme, loin de Paris, n'avait pas cessé de faire un pas en avant depuis le 9 thermidor. Les prêtres qui avaient prêté serment en 1791 étaient en petit nombre. Ceux qui revenaient de l'étranger baptisaient à nouveau les enfans, remariaient les époux et réveillaient les consciences endormies. Français (de Nantes), chargé, comme conseiller d'état, d'inspecter le midi, le constatait. C'était bien autre chose dans tout l'ouest, en Bretagne, dans la Charente, dans la Vendée, dans les Deux-Sèvres. Deux autres commissaires dont le témoignage n'était

pas suspect, Barbé-Marbois et Fourcroy, établissaient que la révolution, en province, n'avait modifié d'aucune façon les croyances. « Quand la connaissance du cœur humain, dit le rapport de Fourcroy, n'apprendrait pas que la grande masse des hommes a besoin de religion, de culte et de prêtres, la fréquentation des habitans des campagnes et surtout de celles qui sont très éloignées de Paris, la visite des départemens que j'ai parcourus, me l'aurait seule bien prouvé. C'est une erreur de quelques philosophes modernes, dans laquelle j'ai été moi-même entraîné, que de croire à la possibilité d'une instruction assez répandue pour détruire les préjugés religieux. Ils sont pour le plus grand nombre des malheureux une source de consolation. Ils l'ont même été pour quelques esprits très éclairés de tous les siècles. Il faut pardonner et souffrir dans le plus grand nombre des humains une opinion que les lumières les plus grandes et le génie le plus profond ont laissée germer dans la tête de Pascal, de Newton, de Rousseau. La guerre de la Vendée a donné aux gouvernemens modernes une grande leçon que les prétentions de la philosophie voudraient en vain rendre nulle. »

A Vannes, Barbé-Marbois était entré le jour des Rois dans la cathédrale ; on célébrait la messe constitutionnelle ; il n'y avait que le prêtre et deux ou trois pauvres. A quelque distance de là, Barbé-Marbois trouva dans la rue une si grande foule qu'il ne pouvait plus passer ! C'étaient des gens de toute condition qui n'avaient pu pénétrer dans une chapelle déjà remplie de fidèles, où l'on disait la messe appelée *des catholiques*. Ailleurs les églises des villes étaient pareillement désertes et l'on allait, à travers des chemins affreux, dans les villages voisins, entendre les prières d'un prêtre récemment arrivé d'Angleterre. Il en était de même en Auvergne. Des lettres du Limousin nous montrent toute la bourgeoisie aux genoux d'un vieux prêtre, aumônier de la princesse de Conti pendant l'émigration, et devenu le véritable curé de la petite ville de La Souterraine. Les autels se relevaient d'eux-mêmes ; une statistique administrative constate qu'au 18 brumaire, le culte était rétabli dans presque toutes les communes de France.

La plupart des personnages entourant le premier consul étaient, au contraire, indifférens ou sceptiques ; quelques-uns même étaient athées. Dans le monde officiel, les croyances religieuses étaient une marque certaine de faiblesse d'esprit. A Paris, le culte catholique n'était suivi que par des femmes et des vieillards. Les jeunes filles de la bourgeoisie commençaient à faire leur première communion. Mais les nombreux adhérens qu'avait conservés dans les familles parisiennes la philosophie du XVIIIe siècle craignaient que la protection du gouvernement ne relevât le crédit du clergé. La séparation de l'église et de l'état désirée par Lafayette était-elle

possible? Elle soulevait la grave question du droit d'acquérir, au lendemain de la vente des biens ecclésiastiques ; et, pour les esprits clairvoyans, elle préparait au clergé un retour incontestable d'influence. Pouvait-on, en 1800, « protestantiser » la France? Aux yeux des gens qui l'eussent souhaité comme Fourcroy, l'occasion était perdue depuis la constituante, et la force des choses entraînait les plus résistans. Fallait-il adopter la théophilanthropie de La Révellière-Lepeaux? L'opinion la jugeait ridicule. Il vaut mieux, pensait la bourgeoisie, mettre le clergé catholique dans la dépendance d'un gouvernement bienfaisant et protecteur que de le laisser agir isolément sur l'esprit des populations. L'ancienne tradition latine et française de la subordination de la religion au pouvoir civil était encore vivante chez tous les légistes. Il fallait simplement, suivant le mot de Siméon au tribunat, « placer les prêtres plus qu'ils ne l'étaient sous la main du pouvoir. »

Le conseiller d'état qu'on chargeait de formuler le nouveau droit canonique issu de la transaction avec la révolution, Portalis, comme presque tous les membres des anciennes familles parlementaires, était fort attaché aux maximes de l'église gallicane. Pour les doctrines théologiques, il en était resté à Bossuet et à la déclaration de 1682. L'ancienne règle du gallicanisme : « L'église est dans l'état, et non l'état dans l'église, » fut le fond de la nouvelle constitution ecclésiastique de la France. La sécularisation de la société moderne fut consacrée. La puissance temporelle et la puissance spirituelle devaient être nettement séparées. Le but de la haute bourgeoisie était de n'attribuer au catholicisme aucun des caractères politiques qui seraient inconciliables avec le nouveau droit social ; elle entendait qu'il fût la religion de la majorité des Français et non celle de l'état. En protégeant le culte catholique, elle ne voulait pas le rendre dominant et exclusif, mais veiller sur sa doctrine et sur sa police, afin de tourner des institutions si importantes à la plus grande utilité publique ; elle ne croyait pas devoir ressusciter les ordres monastiques supprimés ; elle ne désirait qu'un clergé séculier, des prêtres ayant des fonctions dans un diocèse ; elle ne voulait pas davantage que le clergé pût posséder à ce titre des propriétés immobilières ; elle se souvenait des principes de d'Aguesseau et de son édit de 1749 sur les acquisitions des biens de mainmorte.

Le concordat fut inspiré par ces idées politiques. La tolérance n'y eût pas trouvé une éclatante confirmation, si les articles organiques n'avaient pas été édictés en même temps. L'égalité des cultes, un des glorieux héritages de la déclaration des droits de l'homme, était reconnue de la manière la plus explicite, et le protestantisme, où les opinions modérées d'une fraction de la bourgeoisie s'abritèrent, était relevé enfin des interdictions et des anathèmes. Ce n'était

pas toute la liberté, c'était l'existence légale et administrée. La haute bourgeoisie ne comprit pas autrement, dans sa haine de la théocratie, la paix avec l'église.

Si, dans le sein du corps législatif et du sénat conservateur, si même parmi les conseillers d'état et les jeunes généraux le concordat rencontra un accueil silencieux ou moqueur, il en fut autrement en province. Il répondait au sentiment religieux et à la raison de cette masse, pleine de bon sens et avide d'union, qui constituait la France bourgeoise.

Cependant les légistes ne croyaient pas que la société civile fût réorganisée tant que leur rêve, longuement poursuivi, d'unité et d'égalité ne serait pas définitivement affermi par la législation, par un code unique pour toute la France. Réaliser enfin, au profit de la patrie renouvelée cette pensée de posséder à jamais et pour tous la loi la plus raisonnable, la plus claire, la plus juste; quel pays pouvait aspirer à cette œuvre grandiose et incomparable, sinon le nôtre, qui, depuis plus de trois siècles, était, par excellence, l'école du droit? On ne dira jamais assez les services rendus à la civilisation et au monde par ces immortels légistes, qui surent à la fois conserver les traditions des anciens principes, transiger entre les coutumes et le droit romain, et vivifier par l'esprit de 89 ce travail, dont les années ne font que grandir les assises majestueuses, l'ordre lumineux et l'harmonieuse sagesse. En dehors des noms célèbres de Tronchet, de Portalis, de Treilhard, de Berlier, de Malleville, de Bigot, il faudrait citer aussi les conseillers d'état, les membres du tribunat, du corps législatif. La liste des hommes judicieux et instruits qui prirent part aux discussions des divers chapitres du code civil est un livre d'or pour la bourgeoisie et complète la liste des députés à la constituante. Une énumération serait fastidieuse. Bornons-nous à mentionner Thibaudeau, Siméon, Rœderer, Merlin (de Douai), Regnault de Saint-Jean d'Angely, Chabot (de l'Allier), Réal, Duchâtel, Chazal, Boulay, Cambacérès, Cretet, Defermon, Régnier, Lacuée, Bérenger, Emmery, Eschassériaux, Thiessé, Faure, Petiet, Duveyrier, Grenier, Goupil de Préfeln, Favard, Lavoye, Rollin, Jaubert.

Les titres de prince, de duc, de comte, de baron, que la plupart d'entre eux acceptèrent plus tard, ne vaudront jamais celui de collaborateur à la fondation de la société civile française. C'est là leur éternel honneur; ils le partagèrent avec les membres, plus ignorés, du tribunal de cassation et des tribunaux d'appel, dont les remarques et les observations avaient rappelé les plus beaux jours de la science juridique. Tous, du Nord au Midi, étaient avides d'assurer l'ordre social, de rétablir dans leur intégrité les vrais principes, si longtemps méconnus, et de contribuer à doter leur pays de bonnes lois civiles, le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir.

Ce résultat, le plus durable des longs et indomptables efforts de la bourgeoisie, nous le devons à ces contemporains du consulat. Le régime de Bonaparte, en ces momens heureux, suivit et développa les inspirations des conseillers qui l'entouraient jusqu'au jour où, enivré et isolé par la puissance, il porta lui-même la main, en créant les majorats et le domaine extraordinaire, sur les principes d'égalité qui représentaient l'esprit de la révolution française.

Cette étude n'est pas un commentaire, ni un exposé des motifs du code civil, et nous n'avons pas à faire ressortir davantage son importance et ses bienfaits. En n'isolant pas absolument les institutions civiles du passé et en les liant à l'avenir, nos aïeux ont imprimé à leur ouvrage ce caractère de stabilité qui en garantit la durée.

Ainsi l'administration était organisée, les rapports entre l'église et l'état réglés, l'unité de la législation civile créée, mais un autre problème préoccupait la haute bourgeoisie : l'instruction et l'éducation de ses fils.

La mobilité et la contradiction des systèmes d'enseignement présentés depuis six ans opposaient de grands obstacles à la réorganisation des collèges. Les écoles centrales, qui en tenaient lieu, avaient besoin d'être réformées. Les classes d'histoire, de belles-lettres, de législation étaient désertes. Les cours de mathématiques, de chimie, de dessin étaient un peu plus suivis, parce que les sciences ouvraient les carrières lucratives. Quelques services qu'eussent rendus les anciennes congrégations enseignantes, la bourgeoisie ne songeait pas à les reconstituer. Elle croyait cependant qu'on pouvait emprunter à ces maîtres renommés leur système de direction, ce que le premier consul appelait « leur police morale. » Le système d'instruction publique, créé par la loi du 11 floréal an x, reçut tous ses développemens. Les enfans de la bourgeoisie envahirent les nouveaux lycées, qui s'élevèrent de toutes parts. La commission chargée de faire le choix des livres classiques pour chaque classe de latin et pour celle de belles-lettres avait marché sur la trace de Rollin et désigné en grande partie les auteurs, les méthodes acceptés dans les collèges de l'Oratoire ou des Pères de la Doctrine (rapport du 27 floréal). Mais les lycées étaient isolés, indépendans les uns des autres. L'avenir des maîtres qui se consacraient à l'enseignement secondaire n'était pas assuré; eux-mêmes n'étaient pas assujettis à une discipline commune. La bourgeoisie appelait de ses vœux la formation d'un corps enseignant; l'ordre civil se fortifierait ainsi par la création d'une sorte de corporation laïque dépendant de l'état. Les anciens patriotes de 89 voulaient, en majeure partie, que leurs fils ne fussent ni dévots ni athées. Ils les voulaient appropriés à l'état de la nation et de la société. En un mot, une insti-

tution d'enseignement d'état paraissait aux pères de famille une garantie contre la réouverture des établissemens des jésuites.

Quant à Bonaparte, qui savait s'emparer des idées des autres pour les grandir, il avait un autre but; il voyait dans un corps enseignant fortement organisé, ayant une hiérarchie de grades et soumis à des règles d'avancement, un moyen de diriger les opinions politiques et philosophiques. Il répétait la phrase célèbre de Leibniz : « Donnez-moi l'instruction publique pendant un siècle et je changerai le monde. »

Pour les classes moyennes, la question était autre : trouver l'éducation qui convenait à la société nouvelle, fondée sur les principes de la révolution. Le conseil d'état, voix autorisée des aspirations de la haute bourgeoisie, ne chercha, dans les neuf rédactions successives du projet, que la solution pratique de ce problème : séculariser l'instruction publique, comme le code civil avait sécularisé la France : l'Université fut créée. Son originalité et son utilité ne consistaient pas seulement dans l'étude des langues et de la littérature de la Grèce et de Rome, dans cet apprentissage des plus nobles sentimens humains; l'éminent service qu'elle devait rendre aux jeunes bourgeois consistait surtout dans l'enseignement critique de l'histoire et des doctrines philosophiques. C'est en ce sens que les principes de 89 étaient fortement engagés dans la création de l'Université française.

Sans doute, on ne tendait nullement alors à donner aux enfans les connaissances morales et politiques qui font les citoyens et les préparent à participer aux travaux de leur gouvernement. Sans doute, on leur parlait plus de Bonaparte que de l'état, en les exaltant pour la gloire; mais, comme le remarquait dès lors une femme d'une haute raison et d'un mâle bon sens, Mme de Rémusat, la force de l'étude, la puissance du temps développèrent bien vite chez les professeurs, comme chez les élèves, l'esprit d'examen et d'indépendance démocratique. Ce qui restait de l'ancienne noblesse le comprit si bien qu'elle éloigna ses enfans des lycées. La jeunesse bourgeoise, au contraire, vint s'y fortifier de la toute-puissance de l'opinion publique et elle acquit une supériorité incontestable. C'est grâce à l'enseignement de l'histoire, quelque restreint qu'il fût, que l'esprit libéral se réveilla dans l'âme de la jeunesse, et c'est à l'Université que nous devons ces classes moyennes de la restauration, qui ne le cédèrent à leurs aînées de 89 ni par l'éloquence, ni par le courage, ni par le patriotisme.

V.

Rassurée sur le maintien des résultats sociaux de la révolution et sachant gré au premier consul de la préserver du retour des

jacobins, la haute bourgeoisie n'aspirait plus qu'à pouvoir réparer les pertes de sa fortune, exercer librement son esprit et cultiver en repos ses vertus privées.

Une seule catégorie de personnes avait su tirer parti des malheurs publics et de la détresse financière, c'étaient ceux qui, prévoyant le discrédit du papier-monnaie et l'ayant reçu de toutes mains, dans la vigueur de sa jeunesse, avaient pu ainsi acquérir toutes les marchandises; puis, par le jeu de la hausse et de la baisse, avaient accaparé presque toute la monnaie d'or ou d'argent. Fiers de leurs richesses rapidement acquises, ils avaient obtenu la fourniture des divers services. Au milieu de misères sans nom, ils donnaient le spectacle de scandaleuses prodigalités; et leurs femmes subitement élevées à l'opulence, hormis d'honorables exceptions, prêtaient au ridicule. Jusque dans les premières années du siècle, la vieille bourgeoisie leur tint rigueur. « Je t'ai quittée l'autre jour pour aller à l'Opéra, écrivait un jeune officier, Maurice Dupin, à sa mère; on devait donner *Corisande*, ce fut *Renaud*. Mais rien ne contrarie un provincial; c'est là où va ce qu'on appelle à présent la bonne compagnie. Vous y voyez des jeunes femmes charmantes d'une élégance merveilleuse; mais si elles ouvrent la bouche, tout est perdu! Vous entendez: « *Sacristi, que c'est bien dansé! Il fait un chaud du diable ici!* » Vous sortez; des voitures brillantes et bruyantes reçoivent tout ce beau monde, et les braves gens s'en retournent à pied et se vengent par des sarcasmes, des éclaboussures qu'ils reçoivent. On crie: « Place à M. le fournisseur des prisons! Place à M. Le Brise-Scellés! » Mais ils vont toujours et s'en moquent. Quoique tout soit renversé, on peut dire comme autrefois: *L'honnête homme à pied et le faquin en voiture!* Ce sont d'autres faquins, voilà tout. »

En province, où n'existaient qu'en petit nombre agioteurs et fournisseurs, toutes les fortunes de la bourgeoisie étaient atteintes. Les paysans, qui jouissaient des bienfaits du nouveau régime, sans prendre désormais aucun intérêt à la chose publique, étaient plus à l'aise. Mais les négocians étaient ruinés; voyant l'état manquer à ses engagemens, plus d'un n'avait eu nul scrupule à faire banqueroute. Nos ports de commerce étaient vides. La prospérité de Marseille et de Lorient, avec leur mouvement de 3,000 bâtimens, avec leurs chantiers d'où sortaient, par an, plus de 60 navires, avait disparu. Les excès de la Terreur, les guerres maritimes, la suppression de la franchise, en étaient la cause. Les importations et les exportations, durant les six derniers mois de l'an IX, ne présentaient pas un mouvement égal à celui qu'offraient autrefois quinze jours de paix. Les armateurs qui envoyaient des vaisseaux aux deux Indes étaient réduits à un petit commerce de détail qui soutenait à peine leur famille.

De sages mesures financières, la réorganisation de la comptabilité publique, le rétablissement des bourses de commerce et surtout le caractère légal reconnu à la Banque de France rendirent le plus vif essor aux imaginations. De toutes parts, les manufactures se rouvrirent. La création de la caisse d'amortissement fondait le crédit public ; les maisons de commerce conçurent des projets de spéculation embrassant l'étendue entière du continent. Nos soieries, sans rivales dans tous les temps, reprirent la route des marchés de l'Europe. L'activité du premier consul venait ajouter aux efforts des particuliers de vastes travaux d'utilité générale. Des routes monumentales, des ponts, des canaux étaient en pleine exécution. On recommençait à embellir Paris.

Du moment que les hommes qui guettent les faiblesses des gouvernemens pour en profiter s'aperçurent du goût de Bonaparte pour les jouissances de la vanité, ils ne manquèrent pas d'applaudir à ce penchant et à le cultiver. La révolution avait fait violence aux anciennes habitudes, elle ne les avait pas déracinées. Lorsque, le 19 février 1800, le premier consul était parti du Luxembourg en costume officiel pour venir s'installer aux Tuileries, le cortège s'était trouvé formé par des fiacres dont les numéros étaient recouverts de papier. Deux années à peine avaient suffi pour opérer la plus rapide métamorphose. Les formes empruntées aux républiques anciennes avaient fait place à des formes militaires ; l'élégance reprenait partout ses droits, sauf pourtant dans l'intérieur des habitations.

Il fallut, en effet, plusieurs années pour que la haute bourgeoisie pût reprendre ses goûts de luxe et de confort élégant dans ses demeures ; mais la question du costume, toujours si importante en France, n'attendit pas longtemps sa solution. Plus de cocardes, plus de pantalons : des bas de soie, des souliers à boucles, des épées de parade, des chapeaux sous le bras. Les femmes, qui poussaient à l'ancienne mode, étaient cependant ennemies de la poudre. Le titre de madame leur avait été rendu chez le premier consul et dans les billets d'invitation qu'il leur faisait adresser. Ce retour à l'ancien usage avait bientôt gagné le reste de la nation. Quant à la dénomination de citoyen, elle ne fut supprimée que le 29 floréal (mai 1804) après avoir pendant douze années régné dans les écrits et dans la conversation.

Les mœurs monarchiques avaient donc vite reparu sous le badigeon révolutionnaire et elles étendaient partout leur empire. Dans le ravissement universel, on aurait eu peine à entendre des voix discordantes : qui donc écoutait ce mot de Joubert sur Bonaparte : « Quel dommage qu'il soit si jeune et qu'il ait eu de mauvais maîtres ! » Les plus récalcitrans, comme Gohier, ne pouvaient que constater sans lui résister « cet enthousiasme délirant qui fermentait

dans les têtes, cette influence magique que le nom seul du premier consul exerçait sur les imaginations! Courts momens d'illusion et de jeunesse, où la bourgeoisie, satisfaite par la certitude de l'ordre matériel et de la possession tranquille du bien-être, était éblouie par la gloire! Elle faisait taire ses principes, ses croyances, les souvenirs d'un passé si près d'elle; elle participait à la fierté générale de la nation, qui se croyait invincible et la reine du monde.

A défaut de salons, le théâtre, et spécialement la Comédie-Française, exerçait sur les classes bourgeoises une influence prépondérante.

Il n'y avait qu'à Paris où la rentrée d'un acteur pouvait prendre les proportions d'un événement; c'est ce qui était arrivé en mai 1790, en pleine révolution, à Larive, qui, à la suite d'un mouvement de dépit et d'humeur, avait, depuis trois ans, quitté la Comédie-Française. Il y était fort regretté. Ses anciens camarades, sentant tout ce que sa retraite leur faisait perdre, lui avaient adressé plusieurs députations pour le presser de rentrer, s'engageant d'avance à accepter les conditions qu'il pourrait exiger. Il résistait, refusant même les deux ou trois parts qu'on le priait d'accepter. Enfin, la Comédie l'emporta. Mais à qui dut-elle sa victoire? A l'abbé Gouttes, qui présidait en ce moment l'assemblée nationale. Ancien vicaire à Paris, dans le quartier du Gros-Caillou, où demeurait Larive, il avait conservé pour lui beaucoup d'amitié. Il ne dédaigna pas de déployer toute son éloquence pour déterminer le célèbre comédien à oublier ses griefs: et, suivant le jargon du temps, il lui fit voir sa rentrée au théâtre « comme un acte de civisme digne de ses vertus. » Larive céda et promit de jouer OEdipe. L'intérêt que l'abbé Gouttes prenait à la représentation était si vif qu'il voulut en être le témoin; il pria donc l'un de ses collègues de vouloir bien remplir pour lui ce jour-là les fonctions de président de la constituante (spectacle non moins curieux!). Personne ne fut scandalisé de savoir que l'abbé avait servi d'intermédiaire entre les comédiens et leur camarade; et qu'il avait échangé pour la représentation de rentrée le fauteuil de président contre une place au parterre.

On sait l'histoire de la Comédie-Française pendant la période révolutionnaire. En 1800, le goût public tendait à se réformer. Après un long bouleversement, lorsque l'ordre politique recommence sa marche régulière, est-ce que l'ordre littéraire ne suit pas de son mieux? Il est des heures où un esprit tranchant, un jugement hautain et dogmatique répond au besoin de l'opinion. Cet état des intelligences fut la cause de l'indiscutable autorité de la critique dramatique de Geoffroy. La haute bourgoisie et lui étaient faits pour se comprendre. Leurs idées révolutionnaires

étaient assorties. Ils cherchaient en toute chose l'autorité. Voltaire, après avoir régné presque seul sur la scène, cédait le pas à Corneille, à Racine, qui reprenaient faveur. Les nouvelles générations de la bourgeoisie s'en nourrissaient. *Le Misanthrope* réapparaisssait au milieu des petites comédies musquées, « comme si le duc de Sully, retiré depuis longtemps dans ses terres, arrivait de la campagne et entrait dans la salle du conseil, en face des petits-maîtres de la cour de Louis XIII. » Jamais, du reste, plus brillans interprètes n'avaient été donnés aux chefs-d'œuvre du génie français. Jamais notre belle langue n'avait été mieux prononcée. C'était l'école classique par excellence que cette maison, avec des maîtres comme Saint-Prix, Fleury, Monvel, Talma, Mlles Raucourt, Contat, Duchesnois et la jeune M^le^ Mars.

Ce n'était plus, comme dans les soirées ardentes de la révolution, une cohue bruyante qui venait applaudir ces acteurs, dont la parfaite tenue, les élégantes manières étaient un enseignement, alors que les traditions presque partout ailleurs étaient oubliées. Le parterre des vieux habitués se reconstituait, et les magistrats, le barreau, le haut négoce, le corps médical, le remplissaient et ravivaient le goût aux yeux de l'Europe, jalouse des succès de la première scène du monde. Les débuts de Mlle Duchesnois et de Mlle George passionnaient et divisaient la société parisienne autant que les passions politiques la laissaient froide; les feuilletons de Geoffroy étaient attendus avec autant d'impatience que l'était autrefois un discours de Mirabeau.

Cette passion du théâtre, elle perçait même dans l'éducation nouvelle donnée aux jeunes filles de la bourgeoisie. De 1791 à 1796, les moyens d'instruction leur avaient partout manqué. Non-seulement les couvens, mais les petites écoles tenues par des religieuses avaient été fermées; vers 1797, des pensionnats et des externats s'établirent. L'initiative était venue de l'ancienne lectrice de Marie-Antoinette, Mme Campan. Elle avait ouvert, après le 9 thermidor, un pensionnat à Saint-Germain et avait inauguré pour les jeunes filles l'éducation laïque. Dans le règlement de cette maison, comme plus tard à Écouen, les idées pédagogiques de Mme de Maintenon dominaient, mais avec le sentiment de la société issue de la révolution. L'art de bien lire y était estimé au plus haut degré et remplaçait la passion de la danse. Le théâtre était un auxiliaire de l'éducation. En province, les maîtresses de pension louaient la salle de spectacle pour leurs élèves, et si nous voulions connaître exactement la note qui dominait en l'an IX chez les jeunes filles de la bourgeoisie, nous la trouverions dans une lettre de Mme B***, racontant à sa petite-fille ses impressions de jeunesse : — « Mes compagnes et moi, nous n'avions qu'un rêve, qu'un désir : en-

tendre Talma dans *Manlius* ou dans *Abufar* et assister à une revue du premier consul. »

Ainsi se transformaient les familles bourgeoises, s'éloignant de jour en jour des mœurs, des coutumes du XVIIIe siècle, comme elles en avaient quitté les modes; prenant de plus en plus possession de l'administration par leur amour des fonctions publiques, refaisant leur fortune par le travail et l'économie.

Préservées par leur esprit pénétrant, positif et fin, de tout ce qui était imprudent et désordonné, les femmes, avec une raison aimable et solide, reprenaient les rênes dans cette société encore mal assise, mais qui n'avait plus à offrir à leurs rancunes vaniteuses les inégalités d'autrefois. Si leur cœur de mère avait déjà la crainte des levées d'hommes trop nombreuses, leur esprit rasséréné n'avait cependant d'autres préoccupations politiques que le retour d'un attentat comme celui de la rue Saint-Nicaise.

Quelques années avaient suffi pour creuser un abîme infranchissable entre deux mondes.

VI.

Il y avait pourtant quelques survivans du monde philosophique, quelques représentans de ces salons bourgeois du XVIIIe siècle où l'on pensait à tout, où l'on parlait de tout, rien que par mouvement et plaisir d'esprit, où l'on conservait les traditions de l'*Encyclopédie*, où l'on restait attaché aux idées de liberté et d'humanité. Ces débris du passé avaient trouvé une dernière maison hospitalière, à Auteuil, chez une femme excellente et distinguée, ayant plus de bonté que d'esprit, plus de tact et d'ingénuité que de savoir, plus de naturel et de simplicité que de passion, et belle encore malgré les années. Elle se nommait Mme Helvétius.

De bonne heure, alors qu'elle n'était que Mlle de Ligneville, elle avait connu tous les gens de lettres chez sa tante, Mme de Graffigny. En ce temps-là, on l'appelait Minette; quand elle était lasse des beaux esprits, elle quittait le cercle pour aller jouer au volant avec Turgot, qui étudiait en Sorbonne et portait la soutane. On ne sait pourquoi elle ne l'avait pas épousé. Helvétius, frappé de sa beauté, lui offrit sa main, après s'être démis de ses fonctions de fermier-général. Leur salon rassemblait à peu près les mêmes personnes qu'on voyait chez le baron d'Holbach : Diderot, d'Alembert, Condillac, Thomas, l'abbé Raynal.

Comme Helvétius sortait habituellement après le dîner pour aller à l'Opéra ou à la Comédie, sa femme faisait seule les honneurs du logis. Elle avait acquis cette qualité supérieure, chez une grande dame, de s'intéresser à tous sans vouloir plaire à un seul. Trois

enfans étaient nés de son mariage : un fils qui mourut jeune, et deux filles, Mme d'Andlau et Mme de Mun, celles que Franklin nommait les Étoiles. Ce fut un des ménages les plus heureux de Paris. Les envieux disaient en parlant de M. et Mme Helvétius : — « Ces gens-là ne prononcent pas comme les autres les mots : mon mari, ma femme, mes enfans. »

La mort d'Helvétius ayant fait passer en d'autres mains la majeure partie de sa fortune, sa veuve s'était retirée à Auteuil avec 20,000 livres de rente. C'était plus qu'il ne lui en fallait pour offrir du bonheur chez elle et s'attacher uniquement à ses amis. Le premier de tous, au moment où la révolution éclata, était l'abbé Morellet. De 1760 à 1789, il y eut peu d'exemples d'une liaison aussi étroite, aussi douce; Morellet passait régulièrement deux ou trois jours par semaine à Auteuil. Il y avait transporté sa bibliothèque et y avait commencé le fameux Dictionnaire du commerce, qui ne vit jamais le jour et pour lequel il recevait une subvention, de telle sorte que les malins disaient qu'il faisait le commerce du Dictionnaire.

A deux pas d'Auteuil, à Passy, demeurait Franklin. Durant son long séjour en France, ce fut un échange continuel de visites et de dîners. L'amabilité simple, le bon sens railleur, la bonhomie, l'indulgence, la sérénité douce en faisaient l'agrément. On arrivait à dire et à écrire les plus charmantes folies. Qui pouvait s'attendre à trouver Franklin si ami du badinage? Un matin, après avoir passé la journée de la veille à laisser leur fantaisie s'abandonner à toutes les extravagances, Mme Helvétius ne reçut-elle pas de son voisin cette déclaration qui n'effarouchait pas nos grand'mères :

« Chagriné de votre résolution, écrit-il, prononcée si fortement hier au soir de rester seule pendant la vie, en l'honneur de votre cher mari, je me retirai chez moi! je tombai sur mon lit, je me crus mort et je me trouvai dans les champs Élysées. » Franklin y rencontre Helvétius! Oublieux de ses lieus, il avait pris nouvelle femme, Mme Franklin. « Je l'ai réclamée, mais elle me disait froidement : « J'ai formé une nouvelle connexion qui durera l'éternité. » Mécontent de ce refus de mon Eurydice, j'ai pris tout de suite la résolution de revenir en ce bas monde, revoir le soleil et vous. Me voici, vengeons-nous! »

Mme Helvétius ne se vengea pas. Franklin retourna en Amérique en 1786, emportant avec lui les meilleures heures de la maison d'Auteuil. Il laissait Cabanis à son amie, Cabanis de qui elle disait : « Si la doctrine de la transmigration était vraie, je serais tentée de croire que l'âme de mon fils a passé en lui. » Ce fut autour de Cabanis qu'allait se grouper la seconde société d'Auteuil. Il n'avait que vingt-deux ans lorsque Turgot, qui l'avait connu pendant son in-

tendance de Limoges, le présenta à Mme Helvétius ; il revenait d'un voyage en Pologne avec une santé languissante ; Mme Helvétius lui avait proposé de se fortifier à Auteuil. Il avait accepté ; et le calme, la douceur d'une vie régulière et paisible, lui rendaient la vie. Cabanis avait trouvé, installé dans la maison avec Morellet, un ancien bénédictin, homme de sens et de bon esprit, l'abbé Laroche. C'était lui qui, en 1771, était allé en Hollande porter le manuscrit de *l'Homme*, qu'Helvétius lui avait confié. En apprenant la nouvelle de sa mort, il était revenu auprès de sa veuve et s'était dévoué entièrement à elle.

Tels étaient les trois personnages qui vécurent ensemble plus de quinze ans sous le toit de Mme Helvétius. Jusqu'en 89, leurs opinions différaient peu. S'ils avaient des querelles, c'était tout au plus à propos de la passion de leur amie pour les chats. La maison, il est vrai, en était remplie. « Ils sont dix-huit, écrivait Morellet, et vont être incessamment trente, mangeant tout ce qu'ils attrapent, ne faisant rien que tenir leurs mains dans leurs robes fourrées, et se chauffer au soleil en laissant la maison s'infester de souris. On avait proposé de les prendre dans un piège et de les noyer... On pourrait proposer pour eux un parti plus doux qui tournerait au profit de l'Amérique... Nous aurions de quoi en charger un petit bâtiment. Ces chats ne feront que retourner dans leur véritable patrie. Amis de la liberté, ils sont absolument déplacés sous les gouvernemens d'Europe. Ils pourront donner aussi quelques bons exemples. Car d'abord ils sauront se retourner contre l'aigle qui les emporte ; et, en lui enfonçant les griffes dans le ventre, le forcer de redescendre à terre pour se débarrasser d'eux. Nous devons aussi leur rendre cette justice que nous n'avons jamais vu entre eux la moindre dispute à la gamelle, qu'on leur porte régulièrement deux fois par jour. Chacun prend son morceau et le mange en paix dans son coin. »

Ainsi passaient les soirées d'Auteuil quand la Révolution fit son entrée violente dans le monde. La courtoisie, l'amabilité, la gaîté disparurent. Volney, Sieyès, Condorcet, Bergasse, Chamfort, furent présentés par Cabanis. Les discussions se multipliaient, s'aigrissaient même. A la suite d'un mémoire publié par l'abbé Morellet, sur les troubles du Bas-Limousin, sans en prévenir Cabanis, originaire de cette province, la dissension se mit entre les vieux amis. Mme Helvétius se réserva quelques observations. Morellet emporta ses meubles et ses livres, et ne revit plus celle qui lui avait donné tant de preuves d'affection.

Mme Helvétius défendait la Révolution, parce qu'elle avait relevé, ennobli, rendu plus heureuse la partie la plus nombreuse de la nation ; mais son enthousiasme se changea en animadversion contre

les révolutionnaires dès qu'elle vit les massacres, le pillage, la tyrannie des jacobins. Dans ses dégoûts comme dans ses sympathies, elle fut très bourgeoise. Cabanis avait bientôt souffert comme elle dans ce qu'il croyait le plus et dans ce qu'il aimait le mieux. La prison, l'échafaud, le suicide, lui enlevaient chaque jour ses amis. L'abbé Laroche était arraché à l'affection de Mme Helvétius, et Cabanis lui-même n'était sauvé que par la reconnaissance qu'il avait inspirée aux habitans d'Auteuil, dont il était le médecin.

Cependant ces derniers représentans du XVIIIe siècle ne perdirent pas la foi dans l'humanité et dans un meilleur avenir. Ils crurent d'abord en Bonaparte, Cabanis surtout. Le grand séducteur avait désiré rendre visite, après le 18 brumaire, à Mme Helvétius. « Général, lui avait-elle dit, en se promenant avec lui, vous ne savez pas combien on peut trouver de bonheur dans trois arpens de terre.» Un an après, elle mourait; son dernier mot était pour Cabanis, qui baisait ses mains déjà froides, en l'appelant : « Ma bonne mère ! » Elle répondit : « Je la suis toujours. »

La mort de cette excellente femme, qui avait ajouté à l'art si difficile de plaire l'art supérieur de se faire aimer, n'avait pas dissous la réunion à laquelle son charme avait présidé. La société d'Auteuil devint un cénacle. C'est elle qui, dans les années silencieuses de l'empire, resta comme une protestation, au nom des illusions déçues; c'est elle que Bonaparte, devenu le maître du monde, poursuivait de ses sarcasmes, en appelant idéologues ces bourgeois penseurs et écrivains devenus prêtres d'un temple abandonné un moment, mais prêt à se rouvrir.

Ils se reconnaissaient à ce signe ineffaçable qu'ils conservaient les traditions de 1789, qu'ils étaient les apôtres de la raison et de la science et ne voyaient pas de bornes aux progrès de l'esprit humain. C'étaient Cabanis, Tracy, Volney, Gérando, Ginguené, Thurot, Andrieux, Laromiguière, Daunou, Maine de Biran, Gallois, Fauriel.

Cabanis était le lien entre ces esprits distingués; de leurs entretiens, de leurs réflexions sortait ce beau livre, qui produisit un effet considérable : *Rapports du physique et du moral de l'homme.*

Une femme d'une exquise beauté et d'une intelligence rare passait à travers les conversations de ces sages. Nous avons nommé Charlotte de Grouchy, sœur de Mme de Condorcet. Cabanis l'avait épousée pour obéir aux volontés suprêmes de Condorcet, qui lui avait légué le soin de sa famille et le dépôt de ses écrits. Ayant plus d'âme que ceux qui l'accusaient de ne pas y croire, il vivait dans la quiétude entre la femme qu'il adorait et une amitié dont la tendresse délicate comprenait sa nature parfaite, l'amitié de Fauriel. Pour exprimer cette fleur de bonté, de douceur qu'il avait reconnue dans le

cœur du fils quasi-adoptif de Mme Helvétius, Manzoni l'appelait « cet angélique Cabanis. » En 1808, il s'éteignit brusquement et, avec lui, la société d'Auteuil.

Tracy, d'un esprit si ferme et si rigoureux, était trop renfermé pour renouer ces chers entretiens. Il s'appelait lui-même le solitaire d'Auteuil. Daunou, depuis que la mort l'avait séparé de Marie-Joseph Chénier, se laisait aller à ses sentimens de misanthropie studieuse; Gérando, Laromiguière, se détachaient de l'école de Condillac et ressentaient les souffles régénérateurs du siècle. Ces intelligences nettes et vigoureuses, ces républicains de l'an III, qui avaient accepté le 18 brumaire, s'arrêtèrent mécontens devant l'empire. Les uns, comme Volney, n'avaient pas pardonné à Bonaparte le concordat; les autres, froissés d'avoir vu supprimer l'Académie des sciences morales et politiques, dont ils faisaient presque tous partie, représentèrent dans leur attitude, dans leur langage, la revendication constante et calme du droit. Les derniers rayons du soleil du XVIIIe siècle, qui s'éteignait devant une réaction déclarée dans les doctrines, dans les sentimens, dans les talens, éclairèrent ce groupe de bourgeois d'une vigueur morale indéniable.

A cette époque de gloire militaire arrivait à Paris un jeune homme qui devait être un jour le chef politique de la haute bourgeoisie, quand sonna l'heure suprême où elle se divisa et où elle perdit la partie qu'elle jouait depuis soixante ans. Fils lui-même de la révolution, qui lui avait donné la liberté religieuse et un état civil, il fut frappé du spectacle auquel il assistait. Les excès et les caprices de la force avaient remplacé les élans vers la liberté. Sécheresse, froideur, isolement des sentimens et des intérêts personnels, tels étaient le train et l'ennui ordinaire du monde. Les fidèles héritiers des salons lettrés du XVIIIe siècle demeuraient seuls étrangers à la réaction, seuls ils conservaient les plus nobles et les plus aimables dispositions de leur temps : la promptitude à la sympathie, la curiosité bienveillante et empressée, et surtout le besoin de libre entretien. Ce jeune homme original, avide de tout connaître, au visage amaigri et grave, aux yeux de flamme, qui décelaient une ardeur concentrée et une passion indomptable, s'appelait François Guizot. Que d'événemens devaient s'accomplir depuis son arrivée à Paris jusqu'en 1848! Quels contrastes! Qui eût osé prédire en 1809 les deux invasions, le retour des Bourbons, le réveil de la liberté, le triomphe de la bourgeoisie, enfin la chute du gouvernement fondé par elle; et tout cela en moins de quarante ans!

BARDOUX.

LE

POÈTE GRILLPARZER ET BEETHOVEN

Grillparzer's sämmtliche Werke, 10 Bände. Stuttgart; Cotta.

Vous cherchiez un esthéticien et vous vous trouvez en présence d'un poète de génie; comment cette bonne fortune m'advint, ce sera, si vous voulez, le sujet de cette étude. J'ai connu presque tous les poètes de mon temps, je tiens même à grand honneur d'avoir été l'ami de quelques-uns des plus illustres, et parmi ceux-ci, comme parmi les *minores*, il ne m'était encore point arrivé d'en rencontrer un seul pour qui la musique fût autre chose qu'un tiroir à lieux-communs plus ou moins variés. On la cite, on l'invoque à tort et à travers; « ses accens, ses accords, ses rythmes, ses mélodies, ses modulations » servent à l'ornement du morceau de peinture; à ces termes du vocabulaire banal, presque toujours détournés de leur sens technique, se joignent complaisamment des noms de maîtres : Palestrina, Mozart, Pergolèse, Cimarosa, — ce dernier surtout qui, francisé, rime avec rose, — et c'est à peu près tout. Nos poètes ne sont pleins que de ces fades ritournelles dont s'importune l'oreille d'un dilettante de deuxième année et dont le goût d'un vrai connaisseur s'horripile. On trouve tous les jours des musiciens qui sont des poètes, mais un poète sachant la musique et capable de l'associer au propre génie de son art, était-ce donc qu'un pareil phénomène ne se rencontrerait jamais ? Vainement, nous l'avions cherché en France d'abord, puis en Italie, en Allemagne ; il existait pourtant, mais en Autriche, au pays de Haydn, de Mozart, de Schubert, et c'est là que nous avons à la fin déniché l'oiseau rare.

Je parle d'un poète ayant appris la musique, la goûtant et la pratiquant, non point seulement en état d'écrire une tragédie, mais au besoin, d'en composer aussi la symphonie. Le Viennois Grillparzer fut cet homme. On a de lui des quatuors et divers morceaux de chant qu'il s'improvisait à son piano, le soir, au gré de ses dispositions morales, tantôt une ode d'Horace, *Integer vitæ*, tantôt un lied de Heine, le tout sans grande originalité et n'offrant d'ailleurs d'intérêt que celui qui s'attache à la personne de l'auteur, mais excellent comme témoignage d'éducation. C'est assez de ce style sincère et correct, de cette écriture vous rappelant la main d'Haydn pour sanctionner l'autorité du poète ou de l'esthéticien, chaque fois qu'il lui conviendra d'invoquer la musique dans ses vers, ou d'en discourir dans sa prose. Grillparzer n'a point fait de livre d'esthétique musicale, mais on peut dire que la musique est la mère de ses vers et de sa littérature : il a semé un peu partout à la manière de Jean-Paul des idées concordantes, qui, tout éparses qu'elles soient, donnent à réfléchir et, ramassées en gerbe, formeraient un corps d'ouvrage.

I.

Mais avant d'aller plus loin, arrêtons un instant pour répondre au lecteur qui nous demande ce que c'était en somme que ce Grillparzer, qu'on ne connaît chez nous ni par traduction ni par commentaire. Byron disait de lui qu'il avait un nom bien difficile à prononcer, mais auquel la postérité s'habituerait. Grillparzer fut un Autrichien de génie, qui, au lieu d'écrire son théâtre et ses livres en tchèque ou en slovaque, les a faits en allemand, ce qui est cause que l'Allemagne ne l'a jamais adopté. Entre l'Allemagne et l'Autriche les antagonismes ne se comptent pas, et tous les Bismarck du monde et tous les Kalnoky y perdront leur diplomatie. Antagonismes de nationalité, de religion, d'intérêts politiques et de culture ; dirai-je aussi antagonisme de littérature? Je n'oserais, attendu que jamais, au bord du Rhin, du Mein ou de la Sprée, on n'admettra qu'il existe une littérature au bord du Danube.

A ce tort d'être né en Autriche Grillparzer en joignait un autre ; il s'y localisa et mit sa gloire à s'identifier avec les traditions historiques, les grands hommes et la nature pittoresque d'un pays dont il resta toujours l'enfant exalté, attendri, attristé, douloureux et casanier. L'Europe n'aurait pu le connaître que par l'intermédiaire de l'Allemagne, et l'Allemagne lui tournait le dos pour bien des raisons, dont la moindre était cette répugnance qu'inspirait alors aux esprits libéraux toute provenance d'un empire soumis à

l'obscurantisme d'un Metternich. Ce qu'il aurait fallu à Grillparzer, c'eût été un éditeur capable de dépayser sa renommée, de la centraliser à Stuttgart ou à Francfort et, comme nous dirions aujourd'hui de « lancer » son homme. Mais, que voulez-vous ? La destinée a ses hasards; souvent même, quand on l'accuse, elle est plus innocente qu'on ne croit. Tel qu'on lui reprochera d'avoir négligé s'est volontairement écarté d'elle. Pourquoi, dans ce triste désert de la vie, dont l'art pour quelques-uns est l'oasis, ne se rencontrerait-il pas aussi bien des originaux passionnés de silence et de solitude ? « Faire et laisser dire » nous conseille un proverbe; il y a mieux : Faire et laisser taire ! L'auteur de *l'Aïeule*, de *Sappho*, de *la Trilogie des Argonautes* a accompli ce programme, et la faute n'en doit être qu'aux circonstances s'il ne nous vient pas de l'inscrire immédiatement au-dessous de Schiller et de Goethe. Du reste, il savait sa valeur, n'étant point de ceux qui empochent les impertinences. Vous connaissez l'histoire de cet évêque qui se promenait dans un étroit sentier avec un séminariste par derrière et voulant se passer la fantaisie d'interloquer le bon jeune homme, lui demanda comment il dirait en latin : « Je suis un âne. » Si bien que le bon jeune homme lui répondit : *Asinum sequor*. Grillparzer appartenait à la famille de ces innocens prompts à la riposte, et mal en prit à Goethe d'essayer de jouer vis-à-vis de lui le personnage de l'évêque. Il avait vingt-cinq ans, lorsqu'au lendemain de ses deux grands succès de *l'Aïeule* et de *Sappho*, il fit le voyage de Weimar ; une grosse déception l'attendait là. Il était jeune, chaleureux, spontané : Goethe était vieux.

Lamartine vieilli, qui me traite en enfant...

A la place du poète de son admiration, il rencontra le quiétiste en parfaite contradiction avec son passé, l'homme circonspect, ponctuel et solennel qui ne pardonnait plus qu'à lord Byron ses coups d'audace. « Il me reçut comme un père, mais comme un père qui serait empereur. Tant de condescendance, de dignité, de majesté se mêlait à la bonne grâce de son accueil que, lui ayant été présenté le soir chez le grand-duc, je résolus de partir le lendemain matin sans aller frapper à sa porte. » Il réfléchit pourtant et dit très sagement que toutes ces manières n'empêchaient point l'auguste vieillard d'avoir été dans sa jeunesse l'auteur de *Werther* et de *Faust*. Peut-être aussi faudrait-il croire que Goethe s'était aperçu du mauvais effet de son attitude. Quoi qu'il en soit, le lendemain en s'éveillant, Grillparzer recevait, pour le jour même, une invitation à dîner chez l'archi-maître. Il s'y rendit et cette fois la glace fut rompue :

« Goethe vint au-devant de moi les mains ouvertes, aussi chaleureux qu'il m'avait la veille paru froid. Soyons sincère et ne rougissons pas d'un bon mouvement; à l'annonce du dîner et quand il s'offrit à me conduire vers la salle à manger, je sentis mes yeux se mouiller à l'idée que je me faisais et que je me fais encore de ce grand homme, de ce personnage presque mythique dont le bras s'appuyait sur le mien. Goethe affecta de ne s'apercevoir de rien, il voulut me placer à côté de lui et causa d'un si bel entrain pendant tout le dîner que les convives n'en revenaient pas. »

Dès son retour à Vienne, le poète se reprit à l'œuvre, il donna : *la Vie est un songe*, drame romantique, très haut en couleur, que suivit presque aussitôt : *Héro et Léandre*. C'était la note classique qui se réveillait avec bien du charme, quoiqu'un peu monotone. Une tragédie classique n'étant jamais qu'un cinquième acte divisé en cinq parties, je me suis demandé souvent pourquoi l'auteur ne se bornait pas à nous servir purement et simplement le cinquième acte. Cette fable d'Héro et Léandre, par exemple, savez-vous rien de plus adorable? C'est le Roméo et Juliette de l'antiquité. Le malheur veut que l'élément poétique y prime trop le drame. Grillparzer, qui sentait le danger, a cru le conjurer en intitulant sa pièce : *les Orages de l'amour et de la mer*. Ce n'était qu'une erreur de plus, tout symbolisme ayant au théâtre cette propriété de tuer l'action. Héro rencontre Léandre dans le bois sacré, quelques paroles échangées et les deux jeunes cœurs ont cessé de s'appartenir. Vous pensez tout de suite au coup de foudre pendant le bal chez Capulet. Oui, sans doute, mais la nouvelle italienne prête au développement : que de choses-là pour un Shakspeare! La couleur, le décor, le costume, tandis qu'avec l'antique, c'est le nu, le nu physique et psychique. Vous aurez beau tourner et retourner le sujet, impossible d'y rien trouver que des groupes. On ne fait pas du théâtre avec de la statuaire. Schiller le savait mieux que personne et néanmoins l'obsession fut telle qu'il ne s'en délivra qu'en accouchant de sa ballade restée célèbre. Je mets en fait qu'il n'est point de poète, point d'artiste qui n'ait, à certain jour, subi le magnétisme d'un de ces sujets-sphinx d'autant plus fascinateurs que vous sentez qu'ils sont impossibles. Meyerbeer aussi avait fait ce beau rêve d'un « Héro et Léandre » en voyant la Grisi et Mario poser devant ses yeux, et son rêve dura si longtemps que, lorsqu'il se réveilla pour chanter, le groupe idéal avait passé fleur. — La tragédie d'*Héro et Léandre*, qui fut à Vienne un immense succès, ne saurait avoir pour nous qu'une importance épisodique, et si nous voulons nous rendre compte des visées du poète, mieux nous vaudra d'interroger le premier de ses grands ouvrages classiques.

Qui dit supériorité, dit exil; toute supériorité a dans son ombre la mélancolie et, par suite, le désespoir et le suicide. Telle est l'idée morale de *Sappho*. Le génie apporte en naissant une malédiction qui le poursuivra jusque dans ses triomphes pour l'atteindre et le frapper à mort, le jour qu'il essaiera de se mêler aux hommes et de vivre de la vie commune. Malheur à lui s'il sort de son isolement, et malheur à l'insensé qui s'attache à ses pas! Il paiera de son repos l'illusion d'un moment. Sappho n'a connu que l'admiration des hommes; lasse de bruit et d'applaudissemens, elle aspire désormais à l'amour, oubliant ses travaux, ses luttes et que, jeune encore, elle a déjà son printemps derrière elle. Aimer, être aimée! une femme, si grande qu'elle soit, n'échappe pas à cette loi; il faut que son cœur se dépense et qu'elle aime, n'importe comment, sans se rendre compte elle-même si c'est comme une sœur, comme une amante, comme une mère ou comme toutes les trois ensemble. Attendons-nous à voir l'amour de Sappho répondre à cette origine, et gare à l'infortuné qui le subira dans ses alternatives orageuses! « Qui n'a pas connu l'amour de cette femme ne connaît pas le malheur, » a dit quelqu'un d'une Sappho moderne. La poétesse antique personnifiera cet idéal de mobilité, d'agitation et d'impitoyable persécution dans la tendresse. Vieillissant et doutant d'elle-même, comme elle a toutes les subtilités de la passion, toutes les délicatesses, elle en aura aussi les maladresses. Intempérante et brusque en ses variations, féline et superbe à tour de rôle, rendant et retenant, passant de l'humilité d'une servante à l'orgueil d'une reine, et toujours vaincue, et le cœur vide avec la tête qui s'exalte, et des rêves inassouvis! Chaîne horrible, où sont attachés là deux êtres également dignes de pitié! Elle est certainement à plaindre, *Elle*, mais *Lui*, comment ne pas déplorer ce que son aventure a de tragique? Pauvre Phaon! enthousiaste victime! De dix ans plus jeune, il s'est élancé vers l'héroïne, croyant l'aimer quand ce sublime amour n'était qu'un simple transport d'admiration, et peut-être, ô vanité! qu'un fougueux désir de se mêler à ses triomphes et de vendanger dans sa gloire. Hélas! pour l'un comme pour l'autre, l'expérience aura mal tourné: Sappho, depuis longtemps, sondait l'abîme et, de son côté, l'imberbe Phaon, en voyant Melitta, vient de perdre sa dernière illusion, Melitta, son égale en jeunesse, en beauté comme en tout. Par elle, Phaon va rentrer dans l'ordre naturel de l'existence; c'en est fait du bonheur de Sappho et de leur union. Comme psychologie et comme drame, l'étude est superbe, le style nombreux, harmonieux, facile à la manière de Racine dans *Phèdre* et dans *Iphigénie*, les trois unités classiques strictement observées; bref, un riche fruit servi sur un plat d'or.

Dès l'exposition s'annonce le conflit: Elle, enflammée de son amour,

en proie à Vénus, qui la dévore; lui, tout à l'ivresse d'une admiration qui l'empêche de voir que, dans cette liaison où il s'engage, les rôles seront intervertis et que, de cette femme, qu'il s'habitue à regarder d'en bas, une sorte de protection flétrissante ne tardera pas à descendre sur lui. Nature spontanée, ardente, mais ne dépassant point l'ordinaire, il ignore d'où lui vient son trouble, et ne le saura que par sa rencontre avec Melitta. Alors la clarté se fait dans son âme et commence la tragédie entre la maîtresse implacable et l'esclave révolté, jusqu'à ce que, vaincue, à bout de colères et de jalousie, Sappho se relève à la fin dans un suprême effort de volonté, de résignation et d'apaisement. Elle sait désormais et renonce. La prédestination d'en haut exclut l'amour : l'héroïne s'est reconquise et rachète son erreur par la mort. Cette conception du sujet, à mesure qu'on y réfléchit, vous remet en mémoire le *Torquato Tasso* de Goethe; la lutte inégale et désastreuse du poète avec la vie. Il est vrai que l'analogie serait ici plutôt dans la situation que dans les caractères. Tasse meurt victime de l'inconsistance de son tempérament et d'une foule de désordres particuliers, qui ne sauraient pourtant être considérés comme la résultante inévitable d'une vocation, tandis que l'infortune de Sappho lui vient seulement d'avoir cru que celle que les immortels ont choisie pouvait aimer comme le reste des humains. C'est sa propre grandeur et non sa faute qu'elle expie, symbole elle-même de l'irresponsabilité du poète et de l'artiste en tant qu'individu.

A ce cycle d'études antiques se rattache la trilogie des *Argonautes*, qui contient *Médée*, œuvre puissante et de grand style. L'action y sort logiquement des caractères et, comme dans Shakspeare, ce sont les personnages qui font leur destinée. Autre point de ressemblance, l'élément barbare, partout absent de notre théâtre classique, est reconstitué de main de maître. Le roi de Colchide, Ariétès, est un chef de clan, sans foi ni loi, grossier, cupide et carnassier que le non moins avide et non moins égoïste Jason domptera par cela seul qu'il représente une civilisation plus avancée. Le charme fugitif que Médée exerce sur lui, la folle passion dont il l'embrase, simples moyens pour ce brillant seigneur d'arriver à ses fins et de s'assurer sa conquête de la Toison d'or. Nous voyons naître l'amour dans le cœur de Médée, nous assistons aux luttes de la femme et de la magicienne contre une force irrésistible, contre un mal où tous ses philtres ne peuvent rien, et c'est un trait d'observation bien à l'honneur du poète de choisir plus tard, pour détacher Jason de sa maîtresse, l'instant même d'une de ses incantations opérée contre son propre gré sur l'ordre exprès de son amant. La répugnance qu'il en conçoit tourne à l'horreur; beauté, caresses, dévoûment n'y peuvent rien : une sorcière n'est pas une femme, le démonisme inhérent à la nature

de Médée la met hors la loi. Vainement elle sacrifie à son idole père, frère, patrie, tout, jusqu'à son empire du surnaturel, Jason reste insensible, aucune immolation ne prévaudra contre l'insurmontable dégoût. Elle, cependant, s'attache à ses pas, toujours ardente et suppliante, lorsque enfin la lâche trahison de son amant change la victime en furie. Coupables, innocens, sa haine sauvage ne distingue plus, et c'est au milieu de l'incendie, les mains rouges du sang de ses enfans, qu'elle sort triomphante du palais de Créon. Ainsi se termine le quatrième acte de la troisième partie des *Argonautes;* on peut voir là un dénoûment, l'acte suivant n'étant guère qu'une longue scène entre Médée et Jason, qui se retrouvent après des années et résument froidement, mais non sans grandeur, la moralité philosophique de la tragédie : résignation, souffrance, expiation. Dans le répertoire dramatique de Grillparzer, *Médée* serait la contre-partie de *Sappho;* même sujet, le grand, l'éternel problème de l'amour, mais diversement étudié, creusé, résolu. Ici et là, toute la gamme des tonalités parcourue avec un art infini du contraste. D'un côté, la hauteur d'âme, la dignité, l'immolation volontaire; de l'autre, la sauvagerie et la barbarie, et partout, dans la diction, la beauté classique maintenue.

Il serait temps de dire un mot de *l'Aïeule* et de nommer aussi les principaux drames du répertoire romantique de Grillparzer. Représentée en 1817, *l'Aïeule* fut l'œuvre de début du jeune auteur, quelque chose comme son *Hernani; Sappho* ne suit qu'en 1818 et la trilogie des *Argonautes* est de 1821. J'ai cité la pièce de Victor Hugo; c'est le même lyrisme continu, je dirai presque les mêmes personnages et la même situation, avec cette seule différence que le vieux Ruy Gomez s'appelle ici le comte Borotin, que doña Sol a nom Bertha et que le brigand Jaromir remplace le bandit Hernani. Il faudrait également indiquer l'air de famille avec le drame fameux de Schiller, qui passionnait encore les foules vers cette époque. Mais il y a en plus dans l'ouvrage de Grillparzer un élément qui ne se trouve ni chez le poète d'Iéna ni chez Victor Hugo, je veux parler du fantastique, aussi très en faveur alors au théâtre comme ailleurs, et partout d'un si puissant ressort quand on sait l'employer discrètement. J'ai vu jadis jouer *l'Aïeule* au Burgtheater de Vienne et jamais je n'oublierai l'épouvante qui régnait dans la salle à chaque apparition du fantôme; il n'y avait pourtant là ni lumière électrique ni grand fracas de mise en scène; la fenêtre s'ouvrait à deux battans, un coup de vent qui soufflait la lampe, un éclair fouettant le pâle visage d'une jeune fille debout dans un linceul, et c'était assez pour la terreur. Les beaux vers sont comme la musique; ce qu'ils peuvent, nous l'éprouvons chaque jour par les drames de Victor Hugo; ils suspendent l'action à leur gré, nous forcent à les écouter en

dépit de toute vraisemblance. Le noble seigneur Ruy Gomez, rentrant la nuit, trouve deux hommes chez sa nièce; le bon sens voudrait qu'il les fît jeter à la porte. Pas du tout; le chef d'orchestre frappe sur son pupitre, et voilà l'air de bravoure qui commence :

> Quand nous avions le Cid et Bernard, ces géans
> De l'Espagne et du monde allaient par les Castilles,
> Honorant les vieillards et protégeant les filles... (1).

Et nous écoutons l'air de bravoure, et nous oublions à l'écouter les imperfections du libretto. Les beaux vers ont aussi le privilège de pouvoir nous entretenir de toute sorte de choses que nous n'avons jamais vues et que nous ne verrons jamais. Ainsi de ces revenans dont on rit au mélodrame et qui nous font peur quand c'est la poésie qui les évoque : souvenez-vous de la ballade de *Lénore*, du *Majorat*, et de la scène de somnambulisme dans *le Prince de Hombourg* de Henri de Kleist. *L'Aïeule* de Grillparzer a cet attrait de participer des deux règnes, sans être un opéra autrement qu'à la manière de *Hernani*, de *Ruy-Blas*, des *Burgraves* et du *Roi s'amuse*. Les vers y tiennent toute la place, et s'ils ne suivent pas toujours la contexture dramatique, du moins, quand arrive une grande situation, aident-ils puissamment à lui faire rendre tout son mérite. — Il s'agit de l'histoire d'une faute et de ses conséquences à travers les âges. L'aïeule a trahi ses devoirs d'épouse, et son crime, après avoir pesé pendant des siècles sur sa race, en amènera l'extinction. Elle s'appelait Bertha, comme l'héroïne de la pièce qui reproduit devant nous sa vivante image. Belle, jeune, elle aima, fut aimée, et le mari qu'on lui donna n'était pas celui que son cœur avait choisi. Comment finissent en complaintes sinistres ces jolies chansons d'une matinée de printemps, il n'est chronique et légende qui ne le racontent, mais si les amoureux avaient un grain de prévoyance dans la cervelle, Dante n'eût point rimé la dolente aven-

(1) Et penser que toute la digression, tout le mal vient d'une rime :

> Mes jeunes cavaliers, que faites-vous céans?

s'écrie don Ruy Gomez dans un vers, bien en situation celui-là; mais il fallait à « céans » une rime riche avec lettre d'appui, et pour un mot, pour une sonorité dont s'amuse l'oreille, quinze lignes de bifurcation dont s'agace et s'offense la raison. En vérité, plus on y réfléchit, plus on se laisserait gagner à la théorie de Musset, qui, fatigué de cet obstructionisme, avait fini par envoyer la rime à tous les diables. Et vous verrez qu'on y viendra par la force des choses; lisez ce qui se publie journellement et surtout certain volume paru d'hier où la virtuosité tourne à la charge d'atelier. On se croit très habile quand on a fait sonner à l'oreille deux mots qui se font écho l'un à l'autre et qui joignent la similitude des lettres à la différence du sens. Évidemment il y a là tout un art à reconstituer et ce sera probablement l'affaire des poètes du xxe siècle.

ture de la belle Francesca, mise à mort par le cruel tyran Malatesta. Ce fut ainsi que, rentrant au manoir sans être attendu, le burgrave de Borotin surprit sa femme au bras d'un galant et la tua, sans réussir à l'envoyer hors de ce monde, où la pauvre errante fait son purgatoire entre les murs et par les corridors du château, et l'expiation ne prendra fin que le jour où le dernier de sa race aura cessé d'être. Le premier acte se passe à nous exposer cette chronique d'avant-scène : le comte actuel avait deux fils, l'un est mort à la guerre, l'autre a disparu et désormais il ne lui reste qu'une fille, cette Bertha, au physique ainsi qu'au moral le portrait frappant de l'aïeule, une loi fréquente d'hérédité voulant que le dernier d'une race en résume les traits distinctifs. Comme son arrière-grand'mère, Bertha porte en son cœur un sentiment qui le ronge ; elle aime un de ces chevaliers ténébreux, partout si chers au drame romantique. Son père, informé du secret, se fâche d'abord, puis se ravise, disant qu'après tout, il s'agit d'un jeune seigneur de haute lignée, neveu d'un burgrave du Rhin et que, si la fortune est mince, l'honneur est grand. On invite donc le jeune comte Jaromir, et les accordailles vont leur train, quand, une nuit, la chevauchée des gens du roi s'arrête à la porte du château :

> ... sans détours
> Réponds donc, ou je fais raser tes onze tours ;
> De l'incendie éteint il reste une étincelle,
> Des bandits morts, il reste un chef. Qui le recèle?
> C'est toi ; ce Hernani, rebelle empoisonneur,
> Ici, dans ton château, tu le caches...

Les brigands infestent la contrée et les troupes sont à leur poursuite. Tandis que les soldats fouillent le vieux donjon de bas en haut, le comte court prévenir son futur gendre pour l'emmener avec eux battre la campagne : la chambre est vide et la fenêtre ouverte ; le jeune homme aura pris les devans : au vieux sire de se joindre à lui et de montrer qu'un sang généreux coule encore dans ses veines. On part ; Bertha, restée seule, sent redoubler ses angoisses : ce danger qui menace maintenant son père, ce fantôme de malédiction qui rôde là dans la nuit sombre ! et son amant, pourquoi cette précipitation à quitter le château, quand tout lui conseillait de se concerter pour la défense ? Ces distractions subites pendant leurs tendres causeries, ces troubles, ce mystère ; plus de doute ! Hélas ! pauvre Bertha, vos pressentimens ne vous ont point trompée :

> Nommez-moi Hernani ! nommez-moi Hernani !
> Avec ce nom fatal je n'en ai point fini !

La bande infâme a pour chef l'homme que la jeune fille adore, ce Jaromir, qui n'est autre que son propre frère enlevé au berceau par des bohémiens et qui, parricide inconscient, vient de frapper le comte dans la mêlée. On rapporte le vieillard expirant, Bertha perd la raison et son frère Jaromir, arrêté au seuil de l'inceste par l'apparition du fantôme, n'échappe au bourreau qu'en se poignardant. Tragédie de la faute et du châtiment qui se termine par l'extermination de toute une race. Est-ce bien une tragédie? Disons plutôt mystère, légende, conte fantastique, complainte; quel que soit le mot, il y a talent et génie; Schiller signerait cela, sinon Goethe; et Victor Hugo, s'il lisait encore, s'étonnerait de ce précurseur inventant Hernani en 1817. L'effet chez Grillparzer a moins d'éclat, mais il est plus profond, plus rapproché de nous, plus subjectif. Faites représenter ce drame par la troupe de l'Odéon dans une de ses matinées littéraires à prix réduit, et vous verrez la terreur qu'il enferme. Ce qui surtout nous manque aujourd'hui, endeçà de la rampe comme au-delà, c'est le naïf. Je ne dis pas qu'on doive aller au spectacle comme les enfans vont à Polichinelle : il n'en est pas moins vrai que le théâtre vit d'émotions simples, de poésie, et qu'il meurt de bel esprit, de virtuosité, de pièces « bien faites, » de reconstitutions historiques et de bric-à-brac.

Aimez-vous les appendices d'œuvres complètes? Rarement on se donne la peine d'y aller voir, ce que j'appelle une coupable négligence, car bien souvent, et c'est ici le cas, ces coins obscurs méritent d'être inventoriés. Sans parler d'un *Hannibal*, dont quelques scènes seulement sont écrites, une entre autres où je relève ce vers :

> Hannibal dans sa chute emportera Carthage,
> Scipion peut mourir, Rome subsistera.

Laissons de côté *Libussa*, *la Fille de Tolède*, etc., prenons l'étude dramatique ayant pour héros l'empereur Rodolphe, et qui nous peint l'état de l'Autriche aux environs de la guerre de trente ans. Les Turcs au dehors menacent l'empire; au dedans, les troubles religieux. Chaque jour le protestantisme gagne du terrain; il s'agit de pactiser avec la foi nouvelle ou de l'écraser. Rodolphe ne sait se résoudre, il temporise et délibère. C'est un Hamlet. Catholique et souverain, il hait d'instinct le protestantisme, qu'il envisage à la fois comme une erreur religieuse et comme un principe hostile à l'idée monarchique; d'autre part, son cœur et son esprit se font scrupule d'employer la flamme et le fer; soucieux, mécontent de ce qui l'entoure, assailli de doutes, il s'isole en lui-même, oubliant l'empire.

On pille les finances, on intrigue, on perd en Hongrie bataille sur bataille et Rodolphe, pendant ce temps, fait le moine. Endonjonné dans son Hradschin, il étudie, il prie, il rêve si bien que ses peuples se désaffectionnent et qu'à sa mort, ils voient sans déplaisir cette couronne tant convoitée échoir à Mathias, qui à son tour s'en effraie comme d'un fardeau trop lourd et la recevant se frappe la poitrine en soupirant : *Mea culpa!* Il va de soi qu'un tel sujet n'est pas de ceux dont le théâtre s'accommode. Rien que des conflits religieux et politiques, point d'épisode romanesque à l'avant-scène, point de femme, restait l'étude des caractères, où l'auteur excelle. Son portrait de l'empereur Rodolphe est un Holbein. J'ai souvent ouï dire à Vienne par des amis de Grillparzer que le poète avait à son insu et dans une certaine mesure reproduit là sa propre ressemblance. Que d'analogies en effet le rapprochaient cette fois de son héros : ce penchant à la contemplation, ces doutes de conscience, ces facultés quasi maladives d'intuition qui, nous montrant à longue distance les conséquences possibles de l'action, nous retiennent de l'accomplir! cette invincible horreur des coups de force et, d'autre part, ces éclairs soudains de révolte et de colère, toutes les oscillations, tous les malaises, toutes les hypocondries, toutes les *vapeurs* de l'idéaliste!

Deux actes fragmentaires d'une tragédie d'*Esther* seraient également à butiner dans ce catalogue des œuvres complètes. Le grand monarque Assuérus s'ennuie du départ de Vasthi et déjà songe à la rappeler, lorsque traversant une galerie du palais, il rencontre Esther placée là par Haman, et qu'il n'avait pas remarquée parmi les beautés dont on l'entoure. Louis XIV aimait à voir les gens se troubler en sa présence ou du moins en avoir l'air ; il faut croire que le puissant Assuérus avait aussi cette faiblesse et que la belle Juive le savait, car elle reste imperturbable devant le souverain, et c'est au contraire lui que ce fier et doux regard intimide. Les yeux se sont croisés ; l'entretien s'engage, presque hostile, le maître impatienté, fait bientôt mine de congédier la jeune esclave, et comme elle se hâte d'obéir, il la rappelle : attiré, charmé par cette intelligence unie à tant de beauté, il se tient néanmoins sur la défensive ; si cette arrogance n'était qu'un masque, ce mépris des grandeurs un moyen caché de les conquérir ? Il imagine de l'interroger : « Et si je vous demandais un avis, lui dit-il, qui me conseilleriez-vous d'épouser ? — Faites revenir Vasthi, répond Esther, — Vasthi que vous avez aimée et que peut-être vous aimez toujours. » A ces mots, les doutes du roi se retournent ; tout à l'heure il se croyait en face d'une effrontée ambitieuse, et maintenant une autre incertitude le tourmente : Esther répondra-t-elle au sentiment qui vient de naître en lui? Il

n'ose l'espérer, quand un aveu timide le rassure et clôt l'intermède. C'est le récit de Racine mis en action avec des caractères plus conformes à l'épigraphie : Assuérus que l'ennui de ses grandeurs accable, un Salomon en quête d'une âme qui l'aide à se relever des énervantes délices du harem. Esther sera cette auxiliaire partout cherchée ; fille d'une race opprimée depuis des siècles, elle aura d'instinct et d'héritage tous les attributs de son peuple : volonté, calcul, ténacité, et c'est à la fois comme individu et comme type national qu'elle partagera l'empire. Cette maturité de réflexion chez une jeune fille, cette précocité d'éducation, j'entends crier au darwinisme. Hé bien! quand il y en aurait un peu, où serait le mal? Grâce à Dieu, nous n'en sommes plus à discuter Racine ; il fut un médium incomparable et presque tous ses défauts se rapportent à l'esprit de son siècle. Mais que de choses librement et superbement caressées depuis en leurs tours et leurs alentours il nous indique au simple mouvement du discours, sans appuyer, — que de perspectives!

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!

Vers d'horizon immense, comme il s'en rencontre aussi chez Corneille :

Tous les monstres d'Égypte ont leur temple dans Rome!

Le dommage est que, chez nos classiques, la couleur, au lieu de se fondre dans la masse du tableau, se concentre dans un vers d'éclat, foudroyant mais isolé et semblable à ces diamans que nous appelons des « solitaires, » parce qu'ils ne souffrent aucun voisinage.

J'allais oublier *Mélusine*, un poème d'opéra, écrit pour Beethoven et qui se rattache au chapitre de la musique si intéressant dans l'œuvre de Grillparzer.

II.

Il l'avait étudiée, en effet, dès le premier âge, le piano d'abord, puis le violon, puis la composition jusqu'à pouvoir faire des quatuors, tout cela, à bâtons rompus, quittant et reprenant, oubliant même à ce point qu'un jour, voulant se distraire d'un chagrin, il ouvre son piano et s'aperçoit que c'est à recommencer. « Je pensai alors au temps jadis où mon professeur de basse chiffrée m'enseignait les accords fondamentaux, et, me croirez-

vous? je goûtais un plaisir extrême aux mélodies élémentaires qu'amenait la résolution de ces accords. » Plus tard, beaucoup plus tard, vint le contre-point : « Ce fut le tour des franches études et des progrès sérieux ; il est vrai que j'y perdis toute fraîcheur d'inspiration. » Du reste, pour se rendre bien compte du double caractère fantaisiste et technique de cette formation de l'artiste en tant que musicien, il faudrait lire une nouvelle du poète intitulée : *le Vieux Ménétrier*. Son aversion du piano, son goût obstiné pour le violon, qu'il adorait peut-être parce que ses parens s'entêtaient à lui tenir les doigts sur le clavier, ses misères d'enfance grandes et petites, ses joies, ses rêves, ses fluctuations, vous retrouverez tout cela dans le récit dont je parle, un de ces « opuscules » où se trahit la main d'un maître.

L'auteur nous raconte l'histoire d'un de ces pauvres diables à qui rien n'a réussi et qui, de déception en déception, s'acheminent doucement vers la tombe, ne se plaignant jamais, contens d'eux-mêmes et du fond de leur propre dénûment venant en aide à de plus misérables. Mettez un pareil individu entre les mains d'un romancier naturaliste, il en fera ce que, dans le joli langage du moment, on appelle : « un raté. » Ne voyant ni plus haut ni plus loin que son horizon du boulevard, il appuiera sur le côté grotesque, négligeant la note sensible ; au lieu de compatir humainement, il saisira cette occasion de se tailler un succès en exécutant une cabriole sur le tremplin du *Lacrymæ rerum*. L'habileté du poète est, au contraire, de nous intéresser à ce pauvre hère et de nous le rendre de plus en plus sympathique en nous initiant à sa parfaite médiocrité d'homme et d'artiste.

Grillparzer rencontre son personnage dans une de ces kermesses viennoises, où, sous prétexte de gaîtés champêtres, toute une population s'empiffre de pâtisserie et de polkas. Aux rives du Danube bleu, point de bonne fête sans musique : orchestres en plein vent, bandes militaires, orgues de Barbarie, solistes enragés s'escrimant sur leurs harpes, leurs guzlas, leurs clarinettes et leurs tympanons.

« Comme je me hâtais de fuir cette horrible cacophonie, j'aperçus une espèce de violoneux travaillant dans l'ombre à l'écart. C'était un vieillard d'environ soixante-dix ans, long et sec, vêtu d'une souquenille usée, mais point malpropre, à l'air satisfait de lui-même et se souriant ; il se tenait debout, sa tête chauve découverte, son chapeau à ses pieds en guise de caisse, le corps ployé ; lui et son pauvre vieux violon ne faisant qu'un, il s'évertuait d'enthousiasme et son pied battait la mesure. Ce qu'il jouait ne saurait se définir ; c'était une suite de notes sans cohésion, mais que

d'efforts et quelle conscience d'artiste! Tandis que les autres gagnaient des mines de gros sous en jouant de mémoire, il avait apporté là son pupitre et raclait sa sonate d'après le texte, en virtuose délaissé, nargué, mais convaincu. »

Tout maniaque appartient à l'observateur, et plus la foule s'en éloigne, plus le philosophe s'en rapproche. Ce violoneux bizarre attire donc notre poète, qui l'écoute en l'examinant. La musique est insensée, mais ce fou doit être quelqu'un; c'est du moins ce que Grillparzer croit deviner à l'air tragique du visage et du maintien comme à la manière de porter les haillons et, pour mieux s'en assurer, il tire de sa poche une pièce de monnaie et l'offre. « Non! pas ainsi, s'écrie alors le ménétrier toujours vibrant, — pas ainsi, vous dis-je, mais dans le chapeau. » Le poète, qui flaire une histoire, fait mine de se retirer et s'en va rôder aux alentours, attendant que la séance soit levée, puis enfin, voyant son individu quitter la place, il le rejoint insidieusement et manifeste au cours de la conversation l'envie d'aller un matin le visiter : « Quand vous voudrez, répond le musicien ambulant, quoique, à vrai dire, le logis ne soit pas des plus engageans, car j'habite en chambrée, mais les camarades sont des maçons qui s'en vont à l'ouvrage de bonne heure : j'exige seulement que vous ne veniez jamais l'après-midi, jamais je ne reçois personne de deux à cinq.

« — Puis-je vous en demander la raison?

« — Mais, parce que c'est le moment où j'improvise. »

Ce dernier mot, presque toujours gros de surprises, mais qu'il faudrait ici trois fois souligner, empruntait, en effet, à la circonstance quelque chose de phénoménal. Nous avons vu plus haut ce que Grillparzer, enfant, appelait : « improviser. » A lui maintenant, devenu maître, de nous raconter les exercices de son héros :

« Je touchais à la masure indiquée et j'allais en franchir le seuil quand un bruit frappa mon oreille. Je m'arrêtai, c'était une note attaquée doucement, mais d'autorité et peu à peu s'enflant jusqu'à la véhémence, puis décroissant et s'effaçant pour remonter l'instant d'après à l'éclat le plus strident, et toujours la même note invariablement répétée avec une sorte de béatitude ineffable; enfin venait un intervalle, c'était la quarte; nouvelle dégustation pour le virtuose : comme il s'était repu du son de la première note isolée, il se régalait maintenant de la relation harmonique et la savourait avec délices; attaque des deux notes l'une après l'autre, puis à double corde, puis liées par les notes intermédiaires avec accentuation de la tierce et reprise du même exercice. Ensuite il passait à la quinte. Un son filé, tremblé, légèrement pleurard au début, s'éteignant, s'étouffant dans les larmes, mourant pour revivre et

grandir bientôt jusqu'au délire et toujours les mêmes intervalles, les mêmes notes! C'était ce que le brave homme appelait « improviser! » Improvisation! pour celui qui jouait, peut-être, mais hélas! pour celui qui écoutait!.. »

Comme tout cela est compris, senti en musicien! Cependant, au cours de la narration, — car il y a toute une destinée et des plus émouvantes qui se joint à cette esthétique, — Grillparzer s'attendrit, son héros lui tire des larmes, il compatit à l'histoire qu'il nous raconte de cet infortuné qui n'a pour lutter contre la vie d'autre force que sa médiocrité, ce qui lui arrive n'étant en somme que la navrante conséquence de ce qu'il est. Mais si la nature l'a déshérité, s'il a tout perdu par impuissance de rien conserver, quelle sublime humilité dans sa pauvre âme, quel touchant besoin de rapporter au Créateur les merveilles d'un art qu'il s'imagine candidement être le sien, lui ver de terre amoureux d'une étoile! « Ils jouent du Mozart et du Sébastien Bach, mais personne ne joue la musique du bon Dieu, la grâce du son et du ton, ce don miraculeux qu'elle a d'apaiser l'ardente soif de notre oreille, de faire, — et parlant ainsi, mystérieux, il rougissait comme de pudeur, baissait la voix, — de faire que le troisième ton concorde avec le premier et le cinquième aussi et que la note sensible (la septième) monte et se résolve comme une espérance accomplie, tandis que la dissonance, vaincue, refoulée, plonge à l'abîme comme l'esprit de révolte et d'orgueil! et cette arche d'alliance, cette bénédiction du renversement par laquelle la seconde elle-même se convertit et rentre en grâce dans l'euphonie! Tout ce grand mystère me fut révélé, mais plus tard seulement, et tant d'autres choses auxquelles aujourd'hui encore, je ne comprends rien : contre-point, fugue, double et triple canon, un temple céleste sans moellons ni mortier et soutenu par la main de Dieu. Et penser que le commun des hommes ignore ces merveilles et que parmi les quelques rares initiés, il s'en rencontre qui mêlent des mots à cette pure émanation de l'âme, reproduisant le sacrilège des anges du Seigneur s'unissant aux filles de la terre, et cela, soi-disant, pour que la musique ait plus de prise sur les organisations réfractaires, monsieur! termina-t-il d'une voix à demi vaincue par l'épuisement. La parole est nécessaire à l'homme comme la nourriture, mais que du moins il conserve dans sa pureté le breuvage qui lui vient de Dieu! »

III.

L'esthétique de Grillparzer est celle de Mozart et se fonde sur le principe du beau musical absolu : l'idée de son développement har-

monique; rien de plus, rien de moins. La musique n'emploie pas des mots, autrement dit, des signes arbitraires et variables selon ce que vous leur faites exprimer. Ce son, en même temps qu'il est un signe, est une chose existante en soi. Une suite de sons, pour plaire à l'oreille, n'a nul besoin d'avoir un sens ; de même que, dans les arts plastiques, les belles formes charment nos yeux, un accord faux est une laideur dont s'offense notre oreille. Contrairement à l'effet de la parole, qui n'agit sur nos sens que par l'intermédiaire de notre intelligence, les sons agissent sur nos sens directement et l'intelligence n'intervient qu'en deuxième instance. Avançons d'un pas ; ce son, qui déjà porte en soi de quoi plaire ou déplaire, combiné de certaine façon, éveillera dans l'âme certains sentimens de joie, de tristesse, de rêverie. Mais gare à la paraphrase littéraire et souvenons-nous toujours que les sons ne sont pas des mots pour servir soit à la description, soit à la narration ! La musique a ses symphonies, ses sonates, ses quatuors, pour développer son architecture et remuer en nous un monde de sensations qu'il ne faut pas vouloir trop définir sous peine d'intervertir les rôles, vu que le musicien qui s'entête à raisonner avec son auditoire, à faire œuvre de romancier, de peintre et de dramaturge sans paroles, joue un personnage aussi ridicule que le poète qui se travaillerait en assonances mélodiques ; d'où cette conclusion que Mozart est le musicien par excellence et Berlioz un grand homme de lettres fourvoyé. Grillparzer professe à outrance la théorie du chacun chez soi, et ne connaît en musique que le beau musical.

Quant à la question du théâtre, la théorie moderne l'horripilait, et par la profonde antipathie que lui inspiraient, dès leur début, les tendances du *wagnérisme*, on se rendra compte aisément de ce qu'il penserait aujourd'hui du système. Je me le figure en présence de cet opéra si résolument déséquilibré ; il cherche l'idée mélodique, plus d'idée, mais des mots, des mots que l'orchestre commente et rumine. L'idée mélodique partage désormais le triste sort de la cavatine, et voyez l'amusante contradiction et comme l'ironie est partout en ces querelles de parti ! Personne de ces intransigeans n'a l'air de s'apercevoir que, au nombre des trois ou quatre prédilections qu'ils conservent dans le passé, il en est une dont la cavatine fut l'âme ! Oui ou non, les personnages du *Freischütz* et d'*Euryanthe* sont-ils des caractères ? Eh bien ! tous ces gens-là chantent d'admirables thèmes mélodiques et la cavatine, puisque cavatine il y a, n'amène aucune de ces confusions dont on se plaint dans les opéras italiens ou français de la période rossinienne. La musique vocale n'exclurait donc pas la caractéristique moderne, que nous sommes loin d'avoir inventée. Mozart l'avait déjà trouvée avec abondance et récidive, et

Weber, s'appuyant sur l'exemple, nous a donné, dans le *Freischütz* et surtout dans *Euryanthe*, deux chefs-d'œuvre destinés à servir de type à la conception moderne. Supposons un adepte de la doctrine actuelle ayant à mettre en musique aujourd'hui le poème du *Freischütz*; il placera dans l'orchestre son centre de gravité, confiera aux seuls instrumens l'analyse de ses personnages, qui désormais se feront un devoir de vous bercer de mélopée jusqu'à l'envoûtement. « La caractéristique, » par l'abus où nous inclinons, devient la négation même du beau musical.

C'est affaire aux médiocres de s'en référer à des programmes, de commencer et de finir selon des conventions préétablies. L'homme de génie chez qui l'idée affecte, en naissant, une forme organique, regimbera toujours à la tyrannie des paroles; plus vous serez grand musicien, moins vous fléchirez. « Mozart est plein de ces fautes de texte, remarque Grillparzer, Gluck n'en commet pas, et cela seul à mes yeux juge la question. » Un musicien de théâtre ne connaît que la situation et dédaigne d'entrer en collision avec les mots. C'est en musicien qu'il s'agit de composer un opéra, en musicien et non en poète. Vous saisissez dans ces aphorismes, d'un âge pré-wagnérien, comme une poétique anticipée à l'adresse des doctrines de l'heure présente. Revendication des droits de la musique à l'indépendance absolue, nous rencontrons partout cette profession de foi, dans ses vers comme dans sa prose, et pourtant, détail curieux, cette poésie où la musique tient tant de place n'est jamais de celles qui se mettent en musique; lui-même, si l'envie le prend de chanter, il choisira de préférence un de ces lieds de Goethe, où la mélodie montre déjà son bouton. Toujours d'humeur à célébrer Mozart, Beethoven ou Schubert, le poète de *Sappho* n'a rien de ce lyrisme qui prête aux efflorescences mélodiques. Cependant Schubert lui doit la *Sérénade*, Mendelssohn sa cantate en *la*, qui n'est autre que la pièce intitulée : *Italia*, dans ses œuvres complètes, et peu s'en est fallu que Beethoven l'ait eu pour collaborateur.

Ils s'étaient, en quelque sorte, toujours connus et fréquentés. « Ma première rencontre avec Beethoven eut lieu chez l'un de mes oncles, en 1804, dans une soirée où se trouvaient aussi l'abbé Vogler et Cherubini. Il était alors svelte, poli et d'une certaine élégance, chose presque incroyable quand on songe à ce que devint plus tard sa façon d'être. Joua-t-il? ne joua-t-il pas? Je l'ai complètement oublié; ce que je sais, c'est que, au moment du souper, l'abbé Vogler était au piano, parfilant toute sorte de variations, et ne s'aperçut pas que nous avions quitté le salon pour la salle à manger. Seuls, Cherubini et Beethoven avaient persisté, mais

bientôt celui-ci se détachant, il n'était plus resté que Beethoven, lequel, à son tour, n'y tenant plus, laissa l'improvisateur à son escrime. »

Un ou deux ans plus tard, Grillparzer et ses parens habitaient, pendant l'été, une maison de campagne à Heiligenstadt, tout près de Vienne. « Nous logions du côté du jardin et Beethoven avait loué deux chambres sur la rue ; mes frères et moi nous nous occupions assez peu du voisin, très changé d'humeur et d'aspect depuis la première rencontre, bourru, grossier et d'une négligence presque sordide dans sa mise. Mais ma mère, passionnée de musique, cédait bon gré mal gré à l'attraction. Dès qu'elle entendait son piano préluder, elle se faufilait sur le palier, écoutant, épiant, ravie, si bien qu'un jour, l'ayant surprise en ouvrant sa porte, il passa devant elle son chapeau sur la tête et gagna brusquement la campagne ; le lendemain et jours suivans plus de piano. Vainement ma mère se fit excuser et promit que cette indiscrétion ne se renouvellerait pas, nous offrîmes même de condamner la porte et de ne plus entrer chez nous que par la porte du jardin, Beethoven fut impitoyable et jusqu'à l'automne, époque de notre retour à la ville, le piano resta silencieux. L'été suivant, j'allais souvent à Döbling, chez ma grand'mère ; juste vis-à-vis de ses fenêtres se trouvait la propriété d'un paysan d'assez mauvais renom, qui s'appelait Trohberger, et dont Beethoven était en partie le locataire. Ce Trohberger possédait également une très jolie fille à qui le musicien me sembla prendre un vif intérêt. Je le vois encore dans la cour de la ferme, les yeux braqués sur la belle qui, penchée en haut d'un grenier, emmagasinait du foin sa fourche en mains, les cheveux ébouriffés, la poitrine demi-nue et le rire aux dents. Il ne lui parlait pas, heureux de l'envelopper d'une admiration dévorante que la drôlesse se plaisait à surexciter, en provoquant de ses apostrophes et de ses œillades toute une valetaille de basse-cour. Bientôt j'aperçus Beethoven quittant la place furieux de jalousie. Il fallait vraiment qu'il en tînt, car, à quelques jours de là, le père ayant été emprisonné à la suite d'une rixe, Beethoven s'avisa de vouloir le faire élargir et mit, selon son habitude, tant de brusquerie et de maladresse dans ses demandes, qu'un instant il risqua lui-même d'aller sous les verrous faire compagnie à son client. Telles furent nos premières relations. Je le rencontrais dans la rue, au théâtre et dans un café où fréquentait un poète de l'école de Novalis, avec qui je le soupçonne d'avoir agité maint projet d'opéra. »

Trois ou quatre années s'écoulèrent ainsi, puis, la vie publique les ayant séparés pendant un quart de siècle, ils se rejoignirent pour ne plus se perdre de vue. Entre temps l'un était devenu « le

maître de l'heure, » et l'autre avait donné au théâtre *l'Aïeule*, *Sappho*, *Médée*, *Ottokar*, etc. D'ordinaire, dans notre monde des arts, les amitiés de ce genre ne vont guère sans quelque collaboration. Beethoven rêvait d'avoir un poème de Grillparzer, et, me croira-t-on? il n'osait le demander; ce colosse était timide: ce fut un ami commun, le comte Maurice Dietrichstein, qui se chargea de la commission.

Grillparzer, au lieu de se réjouir de la proposition, en conçut plutôt quelque embarras; chose étrange assurément pour nous, qui sommes la postérité, mais que l'on s'explique au point de vue d'un poète contemporain de Beethoven et témoin attristé du train quotidien de son existence.

« Nul n'entre au ciel avec ses bas et ses souliers, » dit un proverbe; ce n'est guère qu'un demi-siècle et souvent même (comme pour Sébastien Bach) qu'un grand siècle après la mort que commencent les apothéoses; alors viennent les fanatismes et les gros mots de Titan, de géans, que nous prodiguons aux grands hommes sans réfléchir à l'espèce de ridicule dont nous les affublons. Un géant, un nain, un Titan sont des monstres, et ce qui surtout distingue l'homme de génie, c'est l'équilibre, la pondération, l'harmonie; les Titans sont d'abominables réfractaires en antagonisme avec l'idée divine que l'art nous représente; ils ont inventé d'assiéger le ciel d'Apollon, des Muses et des Grâces et ne méritent que la torture. Beethoven, sans doute, n'était pas une de ces natures organisées d'avance pour le bonheur parfait, mais on se méprend à vouloir faire de lui un type de martyr; il ignora les servitudes professionnelles de Sébastien Bach, usant sa jeunesse à vagabonder et son âge mûr à produire à huis-clos ses chefs-d'œuvre. Il eut, sur Haydn et Mozart, cet avantage de se voir discuter tout de suite. Beethoven conquit d'emblée une position sociale bien supérieure à celle des maîtres qui le précédèrent. Si l'argent lui vint par rémunérations précaires, du moins n'eut-il jamais à subir ces humiliations d'ancien régime qui faisaient du chantre des *Saisons* un batteur de mesure à la solde d'un grand seigneur, et de Mozart un marmiton dans les cuisines d'un archevêque. A bien considérer l'histoire de la culture musicale en son pays, Beethoven fut, au contraire, le premier compositeur ayant su vivre du produit de ses œuvres. Qu'il ait eu maille à partir avec la critique, c'est le sort commun, et nous l'en plaindrons d'autant moins que, pour répondre aux détracteurs de la première heure, il rencontra dans Hoffmann un de ces organes qui forcent les grenouilles à se taire. Beethoven est mort sans fortune et les tribulations ne l'ont point épargné; mais combien ont aussi lutté pour l'existence qui n'ont pas

eu cette consolation de régner vivant sur les esprits et de pouvoir s'en remettre à la postérité! Il a fallu que Beethoven mourût pour passer dieu, et c'est alors que sa religion s'est fondée et que le Beethoven-dogme nous a valu le Beethoven-martyr.

Martyr! oui, de lui-même, victime de son propre génie, qui, portant trop haut et trop loin, se cognait douloureusement aux angles du réel et ne trouvait d'apaisement que dans l'art, martyr de ce mal cruel, de cette hypocondrie inséparable de tout idéalisme transcendant et qui chez lui se doublait de la plus atroce des infirmités dont un musicien puisse être affligé! Mais, contre cet état psychologique et pathologique, la société ne pouvait rien; elle admirait, honorait, célébrait le maître, et quand elle avait assez compati à l'affligé, rudoyait parfois l'original. Où nous voyons aujourd'hui « une destinée, » les contemporains voyaient un sourd, beaucoup plus à plaindre que les autres, mais souvent aussi bien maniaque.

Tout ceci nous explique les perplexités de Grillparzer à l'endroit du poème qu'on lui demandait pour le voisin d'en face : « J'avoue, écrit-il en son journal, que cette proposition me causa quelque effroi; d'abord l'idée de rédiger un libretto ne me souriait guère; ensuite Beethoven était sourd, complètement sourd, et ses derniers ouvrages d'un caractère abstrait si prononcé me faisaient douter qu'il fût encore capable de composer un opéra... Du reste, mon hésitation dura peu. Lorsqu'un grand homme manifeste un tel désir, ce serait risquer de priver le monde d'un chef-d'œuvre que de ne pas y consentir sans discussion. » Le poète se mit en quête d'un sujet, et, quand il l'eut trouvé, il encadra ses strophes en manière d'enluminures dans un fabliau du moyen âge. Mélusine! à ce nom, toutes les poésies du néo-romantisme musical vous chantent à l'imagination. La nymphe d'une source renonce aux impersonnelles et négatives douceurs de l'être élémentaire pour tâter de la vie et de ses émotions. Désormais, un cœur humain battra dans sa poitrine, elle aimera, souffrira, et, vaincue par l'expérience, retournera s'anéantir dans la nature, préférant à nos joies comme à nos douleurs l'impassibilité finale.

Vous voyez d'ici le tableau! disons mieux, les tableaux, car il y en avait bon nombre très variés et de couleur à rappeler aux effets de lumière la vue assombrie de l'auteur de *Fidelio*. La rencontre au bord du lac avec le comte Raymond, les noces féodales, la grotte mystérieuse où la nymphe vient à certaines périodes lunaires visiter ses sœurs d'autrefois et dont l'époux de Mélusine a fait serment de ne jamais franchir le seuil; — autant de scènes que la symphonie et le drame se disputent. Cependant le soupçon et la jalousie pénètrent au cœur de Raymond;

quel charme secret attire ainsi la comtesse de ce côté? Il s'informe, il épie, et, poussé à bout par la perfidie d'un Iago quelconque, il viole le sanctuaire en se parjurant. Mélusine pousse un cri d'épouvante, les sirènes l'entourent de leurs voiles comme d'un nuage et Raymond la voit disparaître à ses yeux pour jamais.

Habent sua fata libelli. De ce poème de *Mélusine* Beethoven, hélas! devait mourir sans avoir écrit une note; mais l'idée survécut, et la chrysalide, après avoir dormi un bout de temps, se réveilla symphonie aux mains de Mendelssohn. Qui ne connaît cette merveilleuse narration musicale où pas un détail du sujet n'est omis, cette phrase de l'introduction avec ses frais gazouillemens de source, ses ondulations murmurantes sous qui se dérobe comme un cri d'humaine douleur? Maintenir la vie des élémens en un perpétuel commerce avec la nôtre, les animer, les passionner à notre ressemblance, deux musiciens ont possédé ce secret par-dessus tout, Mendelssohn et Schubert. J'ai signalé la phrase du début, la voici à présent qui nous revient transfigurée; à son grésillement pittoresque, à sa pure et simple transparence quelque chose d'étrange s'est mêlé, de conscient. Écoutez le hautbois et sa plainte; Mélusine a passé de la vie élémentaire à la vie mortelle, l'ondine a pris corps et cœur de femme, un soupir d'amour et de souffrance nous le dit. Un amateur de ces questions d'esthétique comparée qui nous passionnent devrait aussi, après s'être rendu compte de la symphonie, aller à Munich visiter les fresques de Schwind.

Pour revenir au poème de Grillparzer, il a ceci de remarquable que la situation principale de *Tanhauser* s'y trouve non pas simplement indiquée, mais traitée à fond; le comte Raymond comme le chevalier saxon succombe à l'immense ennui des ivresses profondes; Mélusine s'en étonne : « Je t'ai donné, dit-elle, plus que la terre ne peut donner, j'ai mis à tes pieds tout ce qui fait l'enchantement de l'existence, je t'aime d'amour infini, que te manque-t-il? — L'action. » N'est-ce pas original de surprendre ainsi la note de demain chez un poète appartenant aux traditions du passé? « Ma partition est là tout entière, s'écriait Beethoven en se frappant le front; je n'ai plus qu'à l'écrire. » La mort, hélas! l'en empêcha et peut-être aussi le désordre de son existence. Grillparzer l'aimait comme il l'admirait, tendrement, simplement, sans hyperbole et toujours fidèle à son culte de Mozart. Un de ses poèmes, très amusant, avec son petit air voulu d'antiquaille et sa coupe de rondo, nous peint l'entrée de Beethoven à l'Élysée; Sébastien Bach, Händel, Haydn, vont au-devant de lui, Cimarosa aussi et Paisiello, quand, soudain, la foule s'écarte, quelle foule : Dante, Shakspeare, Raphael, Michel-Ange, Tasse! et, dans un éblouis-

sement de lumière, Mozart accoste le héros. Un hymne éclate alors à la gloire de Beethoven, mais où l'on sent même sous la louange, les prédilections du poète : « Beethoven a conquis un monde, mais ce monde n'est qu'à lui seul. Beethoven est un météore dont on doit se garder de prendre le sillage radieux pour une voie nouvelle ouverte à tous. » Et, plus loin, Grillparzer, changeant d'image et complétant sa pensée : « Tenez, dit-il, ce voyageur, le voyez-vous, solitaire, intrépide, franchir la haie et les fossés, grimper, descendre, traverser les torrens à la nage. Victoire! il touche le but. Mais quels sentiers a-t-il frayés? Ce voyageur, c'est Beethoven! »

Inutile aujourd'hui d'insister sur l'étroitesse d'une pareille critique; son pire défaut est d'être démodée, ce qui ne saurait pourtant nous empêcher d'admettre certains griefs de ce partisan du passé, par exemple, lorsqu'il se plaint que l'hyperlyrisme de Beethoven, à force d'élargir l'idée, ait détruit le sentiment de la symétrie et des proportions. On improvise, on rêve, on crée, on ne compose plus! C'est que les Beethoven ont double vie; ils sont d'hier et de demain : à l'époque de maturité, de plénitude, l'esprit du passé dont ils héritèrent les quitte et fait place à l'avenir. Gluck, à cinquante ans, lorsqu'il opéra sa volte-face, Beethoven, procèdent également par périodes, mais, au total, sans brusquer les choses; la deuxième période sort naturellement de la première, qu'elle continue en l'agrandissant. Cherchez l'endroit du revirement, rien ne le précise; c'est quand le pas est sauté depuis longtemps que le public s'aperçoit qu'il y avait un pas à faire. C'est surtout par ce côté sagement progressif, par cette marche ascendante vers le vrai, que Grillparzer admire Beethoven; il en voudrait faire un classique et, le voyant prendre l'espace et la nuée, il pousse le cri d'effarement de la poule qui couvait un aiglon. Il en va de même d'un autre esthéticien que nous citions ici naguère, M. Riehl (1) : tous deux proclament Beethoven un des plus grands musiciens qu'il y ait eu, mais ni l'un ni l'autre ne dit « le plus grand. » Depuis sa mort, un siècle ne s'est pas écoulé et nous possédons déjà trois Beethoven! Celui du passé, qui touche à Haydn, à Mozart, celui du présent, qui règne au Conservatoire, et celui de l'avenir, qui commence aux derniers quatuors, celui qu'on ne joue plus, qu'on « interprète; » retenez ce mot, il est gros de tout un dictionnaire de transpositions. Ainsi nous aurons en peinture « la gamme des bleus et des gris, » la « tonalité » des plans, la « note » gaie ou sombre, etc. Hier, un musicien était un homme qui fait de la musique, aujourd'hui, nous appelons cet homme un poète. Au mot de la chose nous en substituons un autre, qui, à force

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 août 1881, *une Nouvelle Philosophie de l'opéra.*

de vouloir tout exprimer, ne dit rien. Qu'est-ce que ce mot vague et prétentieux de poète comparé à l'autre en qui l'idée architecturale de l'art musical était si bien contenue! Un art où la science de la forme joue un tel rôle qu'on peut, sans avoir une idée mélodique, y tenir la place d'un Palestrina, ne communique avec la poésie que par ses détails. Je veux parler des pensées poétiques vibrantes ici et là dans les interstices du monument et qui l'éclairent. Chez les maîtres du passé, la technique fondamentale était l'objectif; chez Beethoven, l'idéal poétique s'insinue et gagne à la main. Pour le Viennois Grillparzer, qui le juge en contemporain, Beethoven est un classique se rattachant à l'école viennoise; pour nous qui sommes la postérité, il est le chef du romantisme : sans Beethoven et sans Schubert, — son bien-aimé disciple, — point de Weber, d'où il nous faudrait conclure que c'est de Vienne, — terre classique, — que le romantisme du nord de l'Allemagne a reçu l'impulsion. Mais pour sortir tout son mérite, pour nous valoir le néo-romantisme de Schumann, de Wagner, le Beethoven de la dernière manière avait besoin de voyager. On le contestait encore à Vienne que déjà Leipzig et Berlin en mesuraient l'immensité; et Paris donc, oublierons-nous ce mouvement de propagande et d'exégèse qui partout s'y formait sous l'action des Berlioz, des Liszt, des Chopin? Beethoven a le sort d'Homère; né au pays du Rhin, le sud et le nord de l'Allemagne se le disputent, les uns le rattachant à la famille des Gluck, des Haydn, des Mozart, veulent qu'il soit venu fermer l'ère classique viennoise les autres qu'il ait ouvert celle du romantisme, et pour tout dire, les deux partis ont raison, même un troisième, le parti du genre humain, qui le revendique comme un de ces génies dont la patrie est partout où leur langue inspirée est comprise.

Nous nous occupons aujourd'hui moins du mérite intrinsèque d'une œuvre que des questions générales qu'elle soulève. Grillparzer n'a point de ces recherches d'invention toute moderne; le beau musical est à ses yeux quelque chose de « spécifique » et jamais l'idée ne lui viendrait de tirer d'une sonate la manière de voir du compositeur sur les principes sociaux. A ce compte, Mozart était vraiment son dieu. Lui seul entre tous, — je me trompe, — au-dessus de tous, il ne le comparait pas, — lui seul répondait à son idéal classique de beauté, de clarté, de grâce dans la force et de sensualisme honnête. Un poème qu'il écrivait en 1842 pour l'inauguration du monument de Mozart à Salzbourg exprime cette adoration. Les vers sont splendides, et, circonstance rare, presque unique, l'esthéticien y parle du même ton d'autorité que le poète : à l'inverse de ce qui se voit d'ordinaire, Grillparzer mettait en vers de la musique, ses œuvres

lyriques comme sa prose en sont imprégnées et le connaisseur peut les parcourir à son aise sans y rencontrer aucun serpent ; point de ces lieux-communs risibles que les plus qualifiés emploient par ignorance, et, d'autre part, rien de didactique, une technique double, un cygne ayant navigué de naissance sur un lac où les deux sources mêlent et confondent leurs eaux.

D'autres ont chanté Mozart, personne ne l'a plus aimé ; il l'eut, pour ainsi dire, près du cœur dès sa première enfance : « La femme de chambre de ma mère était une ancienne choriste et se servait du libretto de *la Flûte enchantée* pour me faire épeler mes lettres. Nous passâmes ainsi bien des heures, elle, à me parler de la féerie où jadis elle avait figuré en jouant un singe, moi, à l'écouter sans me douter encore de tant d'autres merveilles que ces merveilles contenaient et dont je devais n'avoir la révélation que plus tard (1). »

Vint ensuite le coup de foudre des *Noces de Figaro*; et, comme il avait cette fois dix-huit ans, ce fut le livre de l'amour qui tint lieu d'alphabet ; il était dit que Mozart ferait toute l'éducation. La jeune personne qui chantait Chérubin, vue à travers le prisme de cette musique, emporta le cœur du poète. Quant à *Don Juan*, ce qu'il pensait de cette musique, on le devine, et je me borne à reproduire la manière dont il envisageait le poème : « Il se peut, en effet, que le texte de la partition de Mozart soit emprunté au *Festin de Pierre* et que da Ponte ait plus ou moins imité Molière. Dans tous les cas, l'imitation vaut un original, il y a là une expérience de ce qui convient à l'opéra, une science de la dramaturgie lyrique dont on ne saurait assez haut louer le mérite ; car remanier de la sorte, c'est créer. » — « Lui toujours ! » Ainsi parle Grillparzer ; Mozart seul répond à son idéal de beauté classique et de suprême distinction. « Vous le dites grand ? Oui, mais par la mesure, par ce dont il s'abstint non moins que par ce qu'il osa, sachant jusqu'où l'homme peut tendre et jamais ne visant au-delà ; harmonieux en tout, même au risque de passer pour moindre. » Parmi les élégies de Grillparzer, j'en trouve une, et des plus touchantes, dédiée à la mémoire du fils de Mozart, « penché tristement, comme un saule, sur le mausolée de son père. »

Tout ce qui touchait au grand homme, il l'a chanté, sans même oublier l'ironique légende de ce fils écrivant, ô destinée ! d'obscurs quatuors dans l'éblouissement d'un tel soleil. Comme tous les penseurs, Grillparzer a ses quarts d'heure d'humeur noire, et c'est alors lui qui parle par la bouche de ses personnages : « Qu'est-ce que le bonheur ? Une ombre. Qu'est-ce que la gloire ? Un rêve, et moi,

(1) Grillparzer, *Autobiographie*, tome x des Œuvres complètes.

insensé, qui fais ce rêve, au réveil que me restera-t-il? La nuit! » Il avait l'amertume des désenchantés; point méchant, ni malveillant, mais ne se refusant aucun sarcasme, fût-ce à l'endroit des plus illustres. A quelqu'un qui vantait le style de l'*Iphigénie* de Goethe: « J'y consens, répondait-il, un très beau style de chancellerie que naturellement Thoas, en sa qualité de grand chambellan, devait parler à la cour du roi de Tauride! » Des excentricités bruyantes de certains modernes, il disait: « La *génialité* sans génie et souvent même sans talent, voilà le fléau! » Des musiciens qui se travaillent vers le compliqué: « La peur qu'ils ont de faire plaisir leur fait composer de la musique d'hôpital! » Mais cela ne dépassait guère l'épigramme, et, comme chez notre Nodier, la bienveillance était au fond de son hypocondrie.

IV.

La vie, d'ailleurs, ne l'avait point si maltraité; fort jeune, il avait enlevé, coup sur coup, deux succès éclatans. Il est vrai qu'à Vienne le théâtre littéraire n'a jamais enrichi personne. N'importe, un emploi officiel aidait au train-train quotidien; et, grâce à l'activité du fonctionnaire, le poète eut ses coudées franches. Existence en somme très sortable, où le travail de la pensée eut toute latitude, et que, sur le tard, les honneurs couronnèrent. De passage à Vienne, en 1861, j'eus l'occasion de rencontrer Grillparzer chez M. de Schmerling, qui venait de le faire sénateur. C'était alors un alerte vieillard de soixante et onze ans, à la physionomie mobile: au repos, vous y lisiez la sympathie et la réflexion; puis, en causant, le regard, un peu terne, s'animait, la voix s'accentuait, point vibrante pourtant, presque timide, comme chez les natures délicates; et quelle culture d'esprit! Il avait voyagé partout, savait l'Europe et l'Orient. Nous passâmes de la Grèce d'Homère et d'Eschyle au Paris de la restauration et de la monarchie de juillet. Sur notre littérature de 1830 il évitait de se prononcer; en revanche, nos classiques étaient ses dieux, Racine surtout, qu'il plaçait dans son admiration immédiatement au-dessous de Mozart. Notre Conservatoire, nos théâtres de musique l'enchantaient, particulièrement l'Opéra-Comique, où se jouait encore alors le répertoire des anciens maîtres: Grétry, Monsigny, Dalayrac, ses délices. Quant à l'Académie royale, c'était autre chose; trop de spectacle et trop de bruit. *La Juive* et *Robert le Diable* lui semblaient des toiles de magasin brossées en vue d'une exploitation funambulesque. Même sur *les Huguenots*, il montrait des réserves. A son gré, la partition ne commençait qu'au duo du

troisième acte entre Valentine et Marcel. Oh! ces exclusifs! jeunes ou vieux, toujours et partout les mêmes! Au besoin, n'en pourrais-je pas citer un parmi ceux d'aujourd'hui, et, — s'il vous plaît, des mieux qualifiés, — pour qui le *Guillaume Tell* de Rossini n'a qu'une scène, le finale des cantons! A l'encontre de la théorie nouvelle, Grillparzer recommandait, avant tout, la virtuosité vocale. Il pensait, lui, homme de théâtre, qu'à l'Opéra, l'art du tragédien ne devait venir qu'en second, reprochant à nos Nourrit, à nos Falcon, de « trop jouer; » et, ce qui divinisait à ses yeux la Malibran, c'était de réunir, à titre égal, le double don : actrice et cantatrice incomparable!

Aujourd'hui que les livres de *pensées* réussissent, il y aurait tout un charmant petit volume à cueillir dans le champ si varié de Grillparzer, et celui qui se proposerait cette tâche n'aurait, ce semble, point perdu sa peine... Citons en terminant quelques aphorismes.

« L'esthétique de Lessing est syllogistique, l'esthétique moderne est psychologique. »

« Schiller tend vers la hauteur, Goethe en vient. »

« Le comique est expansif de sa nature, l'esprit est corrosif; les hommes d'esprit sont rarement bons, les vrais comiques rarement méchans; l'esprit a son siège dans la tête, le comique vient de cette région mixte, à la fois imaginative et sentimentale, que les Allemands nomment *Gemüth.* »

« Il semble qu'on ait tout dit en faveur d'un artiste quand on a dit qu'il est *original.* Cela seul devrait, selon moi, suffire pour le classer au second rang; ce qui caractérise ceux de premier ordre, c'est le sens du naturel; ils font, eux, comme les autres, seulement infiniment mieux. »

« La science et l'art, ou, si l'on veut, la poésie et la prose se ressemblent aussi peu qu'un voyage ressemble à une promenade : l'intérêt du voyage est dans le but qui nous l'a fait entreprendre, et l'intérêt de la promenade dans le seul plaisir d'aller devant soi. »

« Tout résultat est du domaine de la prose; le beau pour le beau, voilà la poésie : ce qui plaît sans aucune arrière-pensée d'utilité pratique. »

« La prose nourrit, la poésie désaltère et enivre. »

« Êtes-vous classique ou romantique? Querelle absurde! J'entre, à l'heure du dîner, dans un restaurant; je me mets à table, et l'hôte me demande si c'est pour manger ou pour boire? « Mais, brave homme, c'est pour les deux. »

« Il est hors de doute que si vous ôtez à l'homme le pressenti-

ment du surnaturel, vous le rapprochez de la bête. Remarquez que je dis le pressentiment, et non la certitude. Car, en pareille matière, la certitude n'est guère permise qu'aux hallucinés et n'est indispensable qu'aux infirmes. »

« La dévotion est pour certaines femmes ce que la coquetterie est pour les autres, et leur vient de la même source : le désœuvrement. Elles gaspillent le temps à la toilette de leur âme, comme d'autres à la toilette de leur corps, et vont au confessionnal comme chez la modiste, pour se regarder au miroir. »

« S'il pouvait être établi que Dieu n'existe pas et que l'immortalité de l'âme n'est qu'un songe, tout s'écroulerait : vertu, bonheur, poésie, art. On enseigne aux hommes que Dieu existe, ils y croient plus ou moins, et le monde va son train. »

« A défaut d'une providence individuelle partout présente, besoin nous est de recourir à la nature, qui, nécessairement, pour le maintien de l'espèce, a dû pourvoir chacun de nous de facultés illimitées de conservation et de perfectionnement. Supposons maintenant que deux de ces forces se contrarient et que celle qui veut le mal écrase l'autre. Que devient la responsabilité morale? »

« Le souvenir nous ramène au sujet d'une impression, l'imagination nous en montre l'objet, la fait revivre : par l'une je me souviens d'une phrase que j'ai lue, par l'autre je revois la page et la ligne où cette phrase était. »

« Le génie est une faculté conceptive et créatrice, le talent une faculté de reproduction et d'assimilation. Le talent, sans le génie, conserve toujours sa valeur ; le génie, sans le talent, est un théorème sans la preuve, un de ces attributs dont on jouit tout seul, entre intimes. Ce qui ne se peut rendre par l'exécution n'existe pas. Le génie conçoit et crée, le talent exécute et reproduit. Il est en général chose mondaine, et nous avons même inventé, à son bénéfice, l'adjectif « génial, » qui, de nos jours, s'applique un peu à tout le monde, principalement à ceux qui n'ont pas de talent. »

« Les fausses théories n'ont jamais causé la perte d'un art ; elles viennent quand cet art est atteint jusqu'aux moelles. La production est une machine si puissante que son roulement suffit pour étouffer le bruit des esthéticiens. Seulement, lorsqu'elle s'épuise ou se disloque, se propagent les faux principes qui bientôt, obstruant la voie, auront rendu tout impossible, et ce sera à quelque nouveau-venu de remonter l'horloge. La ruine d'un art a pour cause les artistes eux-mêmes, d'où cependant il ne faudrait pas inférer que tel artiste, ayant énormément contribué à la ruine de son art, soit de sa personne un génie médiocre ; son grand art sera, par exemple, d'avoir exclusivement cédé à des tendances tout indivi-

duelles. Chacun de nous a le droit d'être ce qu'il est et de se distinguer des autres tout en puisant au fond commun; tout le mal vient des imitateurs qui, sans avoir à part eux rien d'individuel, se ruent sur l'individualité d'un homme et s'en disputent les lambeaux. »

« Tel maître va s'engager dans une voie que lui seul peut suivre, tel autre prendra la voie ouverte devant tous, le grand chemin du beau, du vrai, du bon, et de ces deux génies,— souvent égaux, — il n'y en aura qu'un de classique. Beethoven est peut-être un aussi grand musicien que Mozart; il lui manque le goût suprême, l'équilibre, la santé physique et morale; il y a dans son organisme et dans sa vie un je ne sais quoi d'irrégulier, de péniblement bizarre, qui, passant dans son œuvre, la devait plus tard recommander, comme un engin de destruction, aux faiseurs de guerre civile. »

Désormais le goût de la musique est universel, il faut donc la juger autrement qu'à une époque beaucoup moins large et moins ouverte d'envergure. Une bonne esthétique selon notre temps sera nécessairement scientifique, historique et populaire. Celle de Grillparzer, — trop exclusive, — ne suffit plus. Les masses ne se laissent ni convaincre ni diriger par des aphorismes; elles veulent la preuve, et la preuve ne s'acquiert que par des auditions fréquentes, entraînant après elles des discussions plus ou moins banales, où le divin type, en se répandant et se vulgarisant au jour le jour, ne laisse pas de se dégrader quelque peu. Grillparzer fut un des derniers représentans de la critique de sanctuaire; il eut devant Mozart des agenouillemens apostoliques, sans nier de parti-pris les dieux nouveaux, fidèle au passé, ouvert au présent, large de vues, avec des principes très arrêtés, judicieux, intraitable et bon enfant, — ce que personne aujourd'hui ne veut plus être, — bref, un de ces commentateurs originaux et dévoués par qui les chefs-d'œuvre se survivent. Le Louvre peut brûler demain et la Joconde cesser d'être; cent ans, deux cents ans encore, et *Don Juan*, *les Noces de Figaro*, *la Flûte enchantée* dormiront dans les nécropoles à côté de *Fidelio* et des neuf symphonies; et pourtant on en parlera toujours comme du Jupiter d'Otricoli, comme du colosse de Phidias en chryséléphantine réduit en cendres dans l'incendie de Byzance. Les monumens du beau peuvent périr, son idée reste immanente, et cela, grâce à quelques-uns de ces croyans, de ces naïfs, de ces « bons enfans » qui se donnent la main à travers les siècles et font, — quand les chefs-d'œuvre ne sont plus, — que nous continuons de les admirer.

HENRI BLAZE DE BURY.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE

LA FOI ET LA MORALE DES FRANCS (1).

. Ozanam, *la Civilisation chrétienne chez les Francs.* — II. Gabriel Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne.* — III. Zeller, *Entretiens sur l'histoire du moyen âge.* — IV. Lœbell, *Gregor von Tours und seine Zeit.* — V. Gieseler, *Lehrbuch der Kirchengeschichte.* — VI. Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands.*

L'église avait espéré qu'un des premiers effets de la conversion des Francs serait la conversion de la Germanie. Porter la lumière de la foi chez les peuples voisins attardés « dans la barbarie de l'ignorance naturelle, » tel était le devoir que l'évêque Avitus avait assigné à Clovis au lendemain du baptême. Les Mérovingiens avaient failli à ce devoir, puisque la Germanie était encore païenne presque toute entière au milieu du VIIe siècle : un siècle et demi avait donc été perdu ; mais la dynastie n'était pas seule coupable ; l'église ne pouvait demander aux Francs que d'ouvrir la voie à la prédication, et c'était à elle qu'il appartenait de conquérir par la parole le monde barbare, comme elle avait conquis le monde romain. Aussi, après avoir dit les causes de l'impuissance des rois francs, nous faut-il chercher les raisons de l'impuissance de l'église. Ce ne sont point là des digressions : malgré les apparences, l'histoire ecclésiastique de la

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 15 décembre 1885.

Gaule est aussi bien que l'histoire politique le préambule nécessaire d'une histoire d'Allemagne; car l'étude des origines de ce pays est chose complexe, où il faut procéder avec prudence en tenant toujours les yeux ouverts sur les alentours. La matière première de la nation allemande, — c'est-à-dire la race allemande habitant le sol allemand, — a été façonnée par la force militaire des Francs et par la force morale de l'église; mais les deux alliés ont dû s'y reprendre à deux fois pour soumettre l'Allemagne et la revêtir de la forme qu'elle a portée dans l'histoire. Il serait impossible de comprendre le succès de la seconde tentative, si l'on ne savait pourquoi la première n'a pas réussi. Constater le fait ne suffit point; si l'on se borne à dire que telle chose est advenue, on ne dit que des mots, et l'histoire générale doit s'efforcer de trouver les raisons premières des choses, si loin et si haut qu'elles soient placées. La tâche est ardue, mais elle est rémunérée magnifiquement par le plaisir qu'elle procure de contempler le spectacle des causes primordiales qui se mettent en mouvement, et, après s'être heurtées aux obstacles et aux résistances, finissent comme les destins par trouver leur voie.

I.

C'était une première cause de faiblesse pour le clergé des pays mérovingiens qu'il ne fût point un corps pourvu d'organes réguliers. L'église n'avait jamais reçu en Occident la belle ordonnance qu'elle prit de bonne heure en Orient. Ici les communautés chrétiennes furent nombreuses et brillantes dès l'origine, et les évêques qui en étaient les chefs sentirent le besoin de se grouper lorsque la persécution et l'hérésie, ces deux fléaux des IIe et IIIe siècles, s'abattirent sur le christianisme. Comme il était naturel, le groupement se fit dans les cadres de l'état; les évêques d'une même province prirent l'habitude de se réunir au chef-lieu, qu'on appelait la *métropole* dans la langue politique officielle, et ils accordèrent à l'évêque métropolitain, président de leurs conciles, la qualité d'un *primus inter pares*. Au IIIe siècle, l'empire fut divisé en diocèses dont chacun comprenait plusieurs provinces; en Orient, trois des capitales de ces diocèses, Constantinople, Alexandrie, Antioche, auxquelles on ajouta Jérusalem par égard pour sa qualité de ville sainte, devinrent les chefs-lieux de circonscriptions ecclésiastiques qu'on appela des patriarcats. Plusieurs des sièges métropolitains et patriarcaux étaient des villes illustrées par l'histoire profane et par l'histoire sacrée, leur importance même y ayant attiré les apôtres. Il se trouvait donc en Orient de grandes églises régulièrement gouvernées.

En Occident, les communautés chrétiennes furent assez long-

temps rares et obscures; la persécution fut moins vive et la controverse théologique moins éclatante; d'autre part, un très petit nombre de cités pouvaient invoquer, comme titre à la prééminence, une gloire consacrée par le temps : l'organisation demeura donc imparfaite. L'église de Rome s'éleva au premier rang, mais il n'y eut pas au-dessous d'elle de grandes métropoles, excepté en Italie, et l'Occident ne connut pas, à vrai dire, les patriarcats : la Gaule, par exemple, qui formait un diocèse, n'eut jamais de patriarche. Ce pays fut d'ailleurs troublé par des guerres civiles et sociales au IIIe siècle et il subit l'invasion au IVe. Les cadres politiques commencèrent ainsi à se briser, au moment où l'église aurait pu y entrer, et le clergé accepta ceux que lui offraient les royaumes barbares. Les évêques de la Gaule restèrent en relations les uns avec les autres, et cette union leur donna la force nécessaire pour défendre l'orthodoxie contre leurs maîtres hérétiques, mais l'épiscopat fut obligé de se grouper, non par provinces ecclésiastiques, mais par royaumes. Un évêque suivait la destinée de sa cité, changeait de souverain lorsqu'elle passait d'un royaume à un autre, rompait les relations régulières qu'il avait eues avec les évêques demeurés sujets de son ancien roi, et ne siégeait plus dans les mêmes conciles. Après que Clovis fut devenu maître d'une grande partie de la Gaule, il réunit à Orléans tous les évêques des pays soumis à sa domination; ce fut la manifestation la plus éclatante de sa puissance, et si l'unité de la monarchie avait duré, les conciles en auraient été l'expression la plus visible. Il se serait peut-être formé une église de Gaule, comme il y eut au-delà des Pyrénées, sous la domination des Wisigoths, une église d'Espagne, dont le chef était l'évêque de la capitale; mais, la monarchie franque ayant été morcelée en royaumes, l'église fut partagée comme elle, et les églises régionales, souvent modifiées par la mort des princes ou par les conquêtes, n'eurent point d'autres chefs que ces rois qui étaient toujours ennemis les uns des autres. Enfin il se fit au VIe siècle une transformation complète du personnel et des mœurs du clergé. Lors de l'établissement des Francs, l'épiscopat se recrutait dans les familles romaines, et l'évêque, résidant au chef-lieu de la cité, était un citadin. Mais l'épiscopat fut bientôt envahi par des hommes de race franque. Ce qu'ils aimaient dans les dignités ecclésiastiques, c'était leur éclat et plus encore la richesse qu'elles procuraient. Cette richesse s'accrut considérablement par des donations, des acquisitions et des usurpations. Tout un peuple rural fut gouverné par l'église devenue grand propriétaire, et l'évêque, prenant modèle sur les seigneurs laïques, devint de citadin campagnard. Plus importans étaient ses intérêts locaux, plus il était disposé à vivre de la vie locale. Aussi l'imparfaite hiérarchie des sièges qui avait commencé à s'éta-

blir au temps romain disparut. Ce désordre même offrait, il est vrai, à l'évêque de Rome l'occasion de faire sentir son autorité. Il essaya de maintenir les métropoles et de constituer un représentant régulier du saint-siège en Gaule, mais si l'autorité du pontife était reconnue en matière de foi et la primauté du siège de Pierre respectée, la monarchie pontificale n'était pas fondée ; le pape n'avait pas trouvé les moyens réguliers d'un gouvernement, et toutes sortes de circonstances graves, sur lesquelles il faudra revenir, l'empêchaient alors de les chercher. L'église gallo-franque fut donc abandonnée à l'anarchie ; il n'y eut plus de conciles ni par provinces ni par royaumes. La discipline se perdit dans la confusion générale.

Il n'y avait donc point de corps de l'église mérovingienne, partant point d'âme qui pût se chercher un emploi et se proposer des devoirs dont le plus visible et le plus urgent aurait été de porter la parole chrétienne parmi « les peuples voisins encore plongés dans la barbarie de l'ignorance naturelle. » Mais ce n'est point toujours la perfection d'un organisme qui produit la force, et l'impuissance ne naît pas nécessairement de l'anarchie. L'empire romain n'a jamais été plus faible qu'au temps où la machine administrative était le mieux montée, et l'église n'a jamais eu plus d'activité qu'à l'origine, c'est-à-dire au temps où le peuple et le clergé confondus formaient le « sacerdoce sacré » dont parle l'apôtre Pierre, et où l'esprit soufflait comme il voulait. La race française n'a jamais été plus vigoureuse ni plus féconde en grandes actions que pendant ce XIe siècle où la France n'eut pas de gouvernement. La race germanique au XIIIe siècle, alors que l'Allemagne, décomposée en seigneuries grandes et petites, en républiques et en corporations, n'avait plus ni armée, ni finances, ni lois, produisait ces milliers de volontaires, paysans, chevaliers, moines, marchands, qui prirent possession pour les mettre en valeur des pays de l'Est, et portèrent la frontière allemande de l'Elbe jusqu'au-delà de la Vistule. L'église mérovingienne, sans lois ni gouvernement, avait-elle cette énergie vitale? Était-elle capable de produire des volontaires, des aventuriers de la foi? Avait-elle conservé l'esprit de prosélytisme et de propagande? Pour répondre à cette question, il faut savoir à quel point de son développement intellectuel et moral était arrivée l'église catholique au temps des Mérovingiens.

II.

L'église avait eu son âge héroïque intellectuel. Lorsque les apôtres, portant par le monde la première religion qui eût été faite non pour un peuple mais pour l'humanité, prêchèrent le royaume de Dieu où les hommes sont unis étroitement entre eux et

avec Dieu, la philosophie, après quelques instans d'hésitation, de doute et de dédain, étudia cette solution, la plus admirable qui eût été trouvée, du problème des relations de l'homme avec Dieu et avec l'homme. Platoniciens, qui creusaient sans se lasser l'enseignement du maître sur la manifestation de l'infini dans le fini et de Dieu dans la nature et dans l'âme, disciples consciens ou inconsciens de Zoroastre qui expliquaient l'origine du mal par la coexistence de deux principes, apportèrent dans l'examen de la doctrine nouvelle les traditions de leurs écoles. Il y eut, au Ier et au IIe siècle, une sorte de reconnaissance faite par l'esprit humain autour du christianisme; après quoi, les philosophes entrèrent dans l'église, mais en demeurant des philosophes. L'école d'Alexandrie enseigna que la philosophie avait été la préparation du christianisme chez les païens, comme l'Ancien-Testament chez les Juifs. Elle rapprocha l'Ancien-Testament et la philosophie par cette théorie que le Verbe, qui a été la parole de Dieu dès l'origine, a semé la vérité dans les écrits profanes comme dans l'écriture. Elle crut ou fit semblant de croire que Platon avait connu les livres saints et elle le transforma en un disciple de Moïse. Elle fit ainsi de l'histoire intellectuelle et morale de l'humanité une grande synthèse qu'elle donna pour piédestal au christianisme. Il y eut alors un accord de la foi et de la philosophie, la philosophie étant réputée seule capable de pénétrer le sens profond de la foi, et peut-être n'est-il rien de plus beau dans les annales de l'esprit que la doctrine de l'alexandrin Origène, où se concilient dans une harmonie sublime l'éternelle activité de Dieu et l'impérissable liberté de l'homme. Mais l'accord ne pouvait durer. La philosophie et la religion s'étaient rencontrées à un certain moment dans l'âme de certains hommes, mais il fallait bien que celle-ci s'arrêtât, puisqu'une religion est une solution définitive, et que la philosophie continuât sa route, puisqu'elle est une recherche perpétuelle.

Au temps même où la critique platonicienne s'exerçait librement sur le dogme, naquit l'autorité. La lutte du christianisme contre les païens et contre ceux des philosophes qui, n'étant chrétiens que par métaphysique, faisaient bon marché de la foi positive, fit naître deux idées corrélatives, l'idée d'une église catholique seule en possession de la vérité, et l'idée ecclésiastique de l'hérésie. Hérésie signifiait dans le langage philosophique choix d'une opinion; cela signifia dans le langage ecclésiastique choix d'une opinion mauvaise, erreur condamnable et damnable. Pour prémunir les fidèles contre la perdition, l'église écrivit la règle de la foi. Bientôt l'hérésie se montra sous une forme étrange : le manichéisme, produit d'un mélange de la philosophie grecque avec la religion zoroas-

trique, réduisit le Christ à la qualité d'un esprit de lumière et d'un combattant illustre dans le conflit entre le bon et le mauvais principe. Ainsi le génie hellénique, toujours en travail, menaçait de perdre le christianisme dans des conceptions bizarres; la sagesse des anciens et leur méthode, leur idéalisme et leur dialectique, qui avaient servi à bâtir le dogme, s'employaient à le démolir. C'est alors que l'esprit latin s'insurgea.

L'église d'Occident était demeurée pendant longtemps l'élève des églises orientales : l'Orient parlait, l'Occident écoutait. La langue de l'écriture et des apôtres, des théologiens orthodoxes ou hérétiques, était la langue grecque; mais, au IIIe siècle, Tertullien introduisit la langue latine dans les controverses et révéla un esprit tout différent de l'esprit oriental, plus étroit, plus prosaïque, mais plus ferme. Tertullien a certaines maximes brèves, dictées par un sens commun assez grossier, et par cela même très intelligibles. « On ne peut pourtant pas chercher indéfiniment, dit-il : *infinita inquisitio esse non potest.* » D'ailleurs à quoi bon chercher? « Il n'y a pas besoin de curiosité, *curiositate opus non est*, après le Christ et l'évangile. » Il y a une règle à laquelle il se faut tenir : « La plénitude de la science est d'ignorer ce qui est contraire à cette règle. » C'est merveille de voir comment le christianisme en se répandant sur le monde s'adaptait aux différens milieux. Au temps de l'antiquité païenne, les Grecs avaient pensé tandis que les Romains agissaient; la vie intellectuelle romaine, très tardive, avait été le reflet de la vie intellectuelle hellénique, et Rome n'avait manifesté son originalité que dans le domaine du droit. Au temps de l'antiquité chrétienne, l'esprit hellénique cherche sans cesse et toujours disserte; le chrétien romain arrête la doctrine et tout de suite il est prêt à légiférer sur la discipline et sur la foi.

L'autorité trouva bientôt un organe régulier dans la hiérarchie qui se constituait et dans la puissance impériale. A peine l'empereur fut-il entré dans l'église que la liberté en sortit. L'hérésie devint une affaire d'état. Auparavant, elle pouvait ne troubler qu'une ou deux provinces, et les évêques des pays où elle se produisait se contentaient de rejeter en concile les opinions hétérodoxes; désormais elle occupa la chrétienté entière. Arius est jugé par l'église universelle, l'empereur présent et présidant, et les conciles font de leurs décisions des articles de foi, que l'empereur transforme en articles de loi. Comme la victoire de l'église sur le paganisme la dispense de toute tolérance envers les dissidens, l'hérétique devient le grand ennemi. Déjà se disaient de dangereuses paroles : « Mieux vaut errer dans les mœurs que dans la doctrine;.. mieux vaut un païen qu'un hérétique. » Pour ne laisser aucune prise à la fantaisie, les docteurs se mettent en devoir de tout préciser, de

tout définir, et voici une déclaration grave de saint Hilaire. « Autrefois suffisait aux croyans la parole du Seigneur qui a dit : Allez et enseignez les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit! Mais voici que, par la faute des hérétiques et des blasphémateurs, nous sommes contraints de faire ce qui n'est pas permis, de gravir des sommets ardus, d'exprimer l'inexprimable... Alors qu'il faudrait accomplir par la seule foi ce qui a été commandé, c'est-à-dire adorer le Père, vénérer le Fils et être rempli de l'Esprit saint, nous sommes forcés de hausser l'humilité de notre langage jusqu'à lui faire dire l'inénarrable ; une faute nous jette dans une autre et ce qui devait demeurer enfermé dans la religion des âmes est exposé aux périls du langage humain. »

Du moins, les controverses demeurent grandes aux IVe et Ve siècles. On discute sur la nature du Verbe pour ou contre Arius, sur la destinée des âmes pour ou contre Origène, sur le libre arbitre pour ou contre Pélage. Les adversaires sont de haute taille, car l'orthodoxie est défendue par saint Augustin et par saint Jérôme, et les écoles théologiques d'Alexandrie et de Syrie procèdent toujours selon les règles d'une méthode scientifique. Mais le temps marche et la culture ancienne dépérit. L'église oublie ce qu'elle lui doit, la dédaigne comme superflue et la suspecte comme complice du paganisme, dont elle est le dernier refuge. Elle rejette non-seulement la philosophie, mais toute la littérature. « Il paraît que tu enseignes la grammaire, écrit le pape Grégoire le Grand à un évêque. Je ne puis répéter cela sans rougir, et je suis triste et je gémis, car les louanges de Christ ne peuvent se rencontrer dans une même bouche avec les louanges de Jupiter. » L'horizon intellectuel, si vaste autrefois, se rapproche et se ferme, et l'église prétend se suffire à elle-même. Si encore l'activité de l'esprit avait duré en elle! Mais sur quoi se serait-elle exercée? « Ne cherchons plus, avait dit Tertullien, » et l'on ne cherche plus en effet! Toute la sagesse est trouvée; elle est dans certains livres dont un décret pontifical dresse le catalogue. L'erreur est dans d'autres livres : le même décret les met à l'*index*. Les écoles théologiques d'Orient tombent en décadence, et l'Occident n'en a pas une seule qui mérite d'être citée. Tandis que les écoles de lettres profanes trouvent encore des élèves pour leur enseignement vieilli, il n'y a point de « maîtres publics pour les divines écritures. » C'est Cassiodore qui le dit en se lamentant. Aussi, pour suppléer au défaut des maîtres, écrit-il le *de Institutione divinarum litterarum*, c'est-à-dire un manuel où les prêtres puissent apprendre commodément tout ce qu'il faut savoir. Cassiodore le leur déclare en propres termes et il leur représente « qu'au lieu de chercher présomptueusement des nouveautés, il vaut mieux étancher sa soif à la source des anciens, »

des anciens de l'église, bien entendu. Le temps du manuel est venu en effet, car la parole vivante ne se fait plus entendre. La période de l'initiative intellectuelle est close; il ne reste plus qu'à constater les résultats acquis. C'est pourquoi Jean le Scolastique dispose en ordre méthodique les canons des conciles, afin que toute question, quelle qu'elle soit, trouve sa réponse. C'est ainsi qu'après qu'un livre est achevé, on en écrit la table des matières.

III.

La grande originalité de la religion nouvelle, c'est qu'elle était une morale en même temps qu'une théologie. Les devoirs d'un chrétien découlaient de l'idée de l'union de l'homme avec Dieu et avec l'homme, par la grâce du Fils de Dieu, qui était aussi le Fils de l'homme. Une vertu intime, la foi, et une vertu active, la charité, satisfaisaient à tous ces devoirs. Rien de plus simple, de plus pur et de plus grand tout à la fois, mais qu'allaient devenir cette simplicité, cette pureté, cette grandeur au contact du monde? Là même où le Christ avait vécu, combien d'hommes étaient capables de faire de leur âme un temple du Christ? Israël croyait à un être suprême, mais qui s'est choisi un peuple particulier, à un Dieu idéal, mais qu'il faut honorer par des sacrifices, et Jésus avait prêché pour affranchir la religion du culte et libérer Dieu du sacerdoce. Quant aux gentils, ils ne communiquaient avec leurs dieux que par des pratiques extérieures. La religion païenne n'avait point de morale; le seul sentiment qu'elle pût inspirer à la foule était la crainte, et les immortels, pourvu qu'ils fussent apaisés ou gagnés par certaines manifestations grossières, se tenaient pour contens. D'eux à leurs fidèles il y avait échange de services, rien de plus. Aussi le païen avait-il besoin que ses dieux fussent tout près de lui et tout pour lui. L'antiquité croyait que les divinités avaient organisé leur culte dans chaque pays et que tous ces cultes étaient légitimes. Rome faisait entrer les dieux dans le Panthéon en même temps qu'elle admettait les peuples dans la cité, mais elle ne pouvait comprendre qu'un Dieu ne fût pas de tel peuple et de tel pays; elle donna sans hésiter l'hospitalité au Dieu des Juifs : elle la refusa au Dieu des chrétiens, qui, au mépris de l'usage, n'avait point fait élection de domicile.

Épurer partout, même en Israël, où elle était le plus pure, la notion du divin, confondre la morale avec la religion, orienter vers le ciel des âmes qui n'avaient qu'un horizon terrestre, détruire les sacerdoces particuliers et les cultes locaux, placer tous et chacun en présence de Dieu, telle était la mission du christianisme. Il ne s'était point vu, il ne se verra plus jamais un pareil effort pour sou-

lever la matière vers l'idéal ; mais la matière a pesé sur les ailes de l'esprit et l'a retenu entre ciel et terre, plus près de la terre que du ciel.

Les hommes habitués au voisinage du divin ne se sentirent pas assez proches d'un Dieu qui remplissait le monde, et, partout présent, n'entrait nulle part en communication intime avec ses fidèles. Ils cherchèrent des échelons pour monter jusqu'à lui. Ils trouvaient dans les Écritures les esprits bons et mauvais ; ils leur donnèrent des formes plus précises. Parmi les démons se placèrent les dieux de l'ancienne mythologie, auxquels l'église elle-même accorda une survivance étrange, sous la forme de tentateurs acharnés à la perdition des âmes. Une puissance miraculeuse funeste fut attribuée aux statues des anciennes divinités et aux ruines de leurs temples. Mille bruits extraordinaires en couraient. On contait, par exemple, qu'un homme qui venait de se fiancer s'avisa, un jour qu'il jouait à la paume, de passer au doigt d'une Vénus son annneau de fiançailles ; la partie faite, il ne put l'arracher du doigt de marbre, qui s'était replié ; la nuit, la déesse lui apparut en songe pour lui dire qu'elle était sa femme légitime et qu'elle entendait vivre avec lui à jamais. Ce n'était pas seulement le populaire que ces imaginations troublaient. Le pape Grégoire le Grand raconte dans un de ses dialogues l'aventure d'un juif, qui, surpris par la nuit, ne trouva point d'autre asile qu'un temple abandonné d'Apollon : les ténèbres et la solitude l'effrayèrent ; il avait entendu dire que les démons hantaient cette ruine, et, tout juif qu'il fût, il se signa. Bien lui en prit ; car, à minuit, le temple se remplit de fantômes qui tinrent séance sous la présidence d'Apollon, auquel ils rendirent compte des tentations dont ils avaient assailli les chrétiens. Ainsi toute une légion infernale était organisée pour la guerre contre les âmes ; mais en face d'elle se rangea la légion céleste : le culte des anges s'organisa ; des églises furent placées sous l'invocation des plus grands et chaque âme crut avoir son ange gardien. Ces purs esprits étaient encore trop élevés au-dessus de l'homme, et la terre vers laquelle ils descendaient n'était pas leur patrie : sur la route de la terre au ciel, l'église fit monter les martyrs et les saints. Martyrs et saints devinrent les compagnons de Dieu dans la gloire éternelle, mais en même temps ils demeurèrent attachés au point de la terre où ils avaient vécu. L'antique croyance populaire que l'âme des morts ne s'éloigne pas de leur dépouille avait produit chez les païens les rites naïfs du culte des morts ; elle a certainement contribué à produire chez les chrétiens le culte des martyrs. On s'imagina être tout près des saints quand on touchait leurs restes, et même cette opinion donna lieu à de singuliers scandales : en Égypte, il fallut défendre aux chrétiens de garder chez eux les corps des personnes réputées

saintes, comme on gardait autrefois les corps des ancêtres; ailleurs, il y avait des voleurs de corps saints, et une loi de Théodose interdit « d'exhumer les martyrs et de les vendre. » Pour éviter ces profanations, on transporta les reliques dans les églises où on les plaça d'ordinaire sous les autels, et le culte des saints commença. Les chrétiens éclairés, les docteurs et les évêques prémunirent les fidèles contre les dangers d'une idolâtrie nouvelle; aux polémistes païens qui leur reprochaient d'avoir troqué les idoles contre les martyrs, ils répondirent que l'église honore ses saints pour proposer leur vie en exemple et qu'elle réserve l'adoration à Dieu seul; mais la masse des hommes retrouvait les héros et les dieux d'autrefois dans ces personnages sacrés qu'elle invoquait par leur nom, dont elle savait l'histoire et dont elle touchait les tombeaux. Dans les églises placées sous l'invocation de tel ou tel bienheureux, les prières, au lieu de monter jusqu'à Dieu, s'arrêtèrent au médiateur, d'autant plus volontiers que celui-ci manifestait par des miracles plus fréquens sa puissance personnelle. La relation simple et directe de l'homme avec Dieu fut compliquée par cette multiplicité des intermédiaires et l'universel divin localisé.

En même temps la simplicité du culte primitif était altérée par l'organisation d'un cérémonial solennel. Les modestes lieux de réunion où les premiers chrétiens priaient, prêchaient et célébraient la commémoration de la cène sont remplacés par des temples superbes divisés en deux parties : l'une, réservée aux fidèles; l'autre, plus élevée, où le clergé siège sur des trônes. L'esthétique du service divin, que les païens avaient portée à la perfection et que les premières communautés chrétiennes avaient dédaignée, reparaît. L'église parle à l'imagination et aux sens par le bel ordre de ses pompes et l'éclat des vêtemens sacerdotaux, par les parfums, par la musique et par les peintures qui retracent sur les murailles les grandes scènes de l'histoire de la foi. Plus se multiplient et s'embellissent ces pieuses représentations données par le clergé, plus les fidèles sont réduits au rôle des spectateurs. Leur voix ne se mêle plus à celle des prêtres que pour chanter le *Kyrie eleison*; ils doivent écouter et se taire, en vertu du précepte de Moïse, qui a dit : — « Écoute, Israël, et tais-toi! » Encore n'entendent-ils plus que rarement la prédication, qui était jadis la partie essentielle du service divin et qui tombe en désuétude. Assister à la célébration des mystères sacrés est une sorte d'acte matériel : l'église en fait une obligation et elle multiplie les fêtes, qui deviennent de plus en plus brillantes.

Peu à peu se forme une coutume de la dévotion, — *consuetudo devotionis*, comme dit le pape Léon le Grand, — qui devient obligatoire comme la loi elle-même, car l'église la fait procéder de la

tradition apostolique et de l'enseignement du Saint-Esprit. Les manifestations extérieures prennent une grande importance. Dans la primitive église, l'ascétisme était honoré comme un moyen de parvenir à la vertu, mais il n'était imposé à personne ; désormais il est prescrit par toute sorte de règles minutieuses. La renonciation au monde et l'absolu mépris de la chair, manifesté par l'horreur croissante pour le mariage qui est rabaissé à la qualité d'une infirmité nécessaire, sont réputées les plus hautes des vertus ; ce sont des vertus moindres que le jeûne et l'abstinence ordonnés à certains jours de la semaine et à certaines époques de l'année. L'aumône elle-même n'est plus libre. Conformément à l'usage de toute l'antiquité païenne et pour obéir à la loi de Moïse, qui a dit : « Tu ne te présenteras pas devant le Seigneur les mains vides, » l'église réclame les prémices et la dîme.

Il y a péril certain que le fidèle qui paie la dîme, jeûne aux jours prescrits et assiste exactement aux offices divins, n'estime avoir rempli son devoir de chrétien. Plus nombreuses et plus rigoureuses sont les obligations extérieures, plus vague et plus insaisissable est le vrai devoir intime. Déjà d'ailleurs l'église offre à la conscience du pécheur le facile moyen de s'apaiser. On trouve dans saint Ambroise la redoutable formule : « Tu as de l'argent, rachète ton péché, » et Salvien enseigne dans son traité *de l'Avarice* que la libéralité envers l'église est le plus sûr moyen de se rédimer du péché. Mais c'est dans le culte des saints qu'apparaît le mieux le caractère grossier des actes matériels de foi. Le contact d'une relique miraculeuse ne procure pas seulement la guérison d'une maladie ; il a des effets bienfaisans sur l'âme elle-même. Grégoire le Grand, envoyant à un roi barbare des parcelles des chaînes du bienheureux Pierre et des cheveux de saint Jean-Baptiste, lui dit que les chaînes qui ont lié le cou de l'apôtre le délivreront de ses péchés et que le précurseur lui assurera par son intercession l'aide du Sauveur. Aussi les reliques sont-elles recherchées avec passion. Les princes ne cessent d'en demander au pape, et les plus élevés se montrent singulièrement ambitieux : l'impératrice Constantine ne s'avise-t-elle pas un jour de demander à Grégoire la tête de l'apôtre saint Paul ? Le bon pape dut lui faire entendre que le saint ne se laisserait pas ainsi décapiter : « Les corps saints, dit-il, font briller autour d'eux les miracles et la terreur, et, même pour prier, on ne s'approche point d'eux sans une grande crainte. Qui oserait les toucher mourrait. Aussi les Romains, lorsqu'on leur demande des reliques à l'occasion de la consécration d'une église, se contentent-ils de placer dans le tombeau un morceau d'étoffe ; ils l'envoient ensuite à l'église nouvelle, où il opère autant de miracles que les reliques elles-mêmes. » Tout ce que peut faire Grégoire pour

complaire à « sa maîtresse sérénissime, » c'est de lui envoyer des parcelles des chaînes que le bienheureux Paul a portées au cou et aux mains; il prendra donc une lime pour détacher des paillettes, mais il n'est pas sûr de les obtenir, car il est arrivé que l'on a longtemps limé les chaînes sans en rien tirer. Heureux princes, qui pouvaient ainsi recevoir et garder à domicile de si précieux objets! Le commun des fidèles se transportait auprès d'eux pour recueillir le bénéfice de leur puissance miraculeuse. Le temps des pèlerinages a commencé; les plus zélés chrétiens vont en terre-sainte chercher des fioles d'eau du Jourdain, des poignées de la poussière du sol foulé par le Sauveur ou bien des fragmens de la vraie croix, qui « garde dans sa matière insensible une force vitale, comme dit saint Paulin de Nole, et, réparant toujours ses forces, demeure intacte, bien qu'elle distribue tous les jours son bois à des fidèles innombrables. » Ce pèlerinage est le plus louable de tous, mais très nombreux sont les sanctuaires où l'on va porter ses hommages et ses vœux. La fatigue même du voyage est un mérite dont on se prévaut auprès du saint; puis on lui apporte des présens, des objets précieux, de l'argent, des donations de terre. Ainsi reparaît avec la multiplicité des cultes cet échange de services entre le ciel et les hommes qui était un des caractères du paganisme.

La morale chrétienne s'est donc accommodée à la faiblesse de l'homme. Il ne faut point voir là matière à sarcasmes ni à déclamations. Toute religion est un effort de l'homme vers Dieu, une transition de l'humain au divin, ou, si l'on croit que le divin est répandu dans la nature et pensé par l'homme, toute religion est une manifestation du divin dans l'homme. Si haute qu'ait été la conception première, l'homme fait valoir les droits de son infirmité naturelle et il demeure soumis à l'empire des habitudes acquises. La conception de la religion chrétienne était trop haute, car c'est un monde surnaturel qui vit dans l'évangile : à peine y est-on averti de la présence de la terre; les pieds du Sauveur y glissent comme sur les flots, qui ont porté sans fléchir son corps impondérable; le Christ semble toujours près de s'élever au ciel. Pour vivre avec lui, il faut avoir quitté tout ce qui est de la terre : famille, amis, maison, même le travail, et se confier à Dieu qui nourrit l'oiseau et revêt de splendeur le lis qui ne file point. Une seule lecture transporte l'homme dans une indécise région idéale, aux confins de l'humain et du divin, c'est la lecture de l'évangile. Mais combien d'esprits peuvent habiter l'idéal? Combien de temps les plus élevés y peuvent-ils demeurer? Dans les carrefours des villes juives, grecques ou romaines, dans les campagnes cultivées par les esclaves, sur les trônes et les chaises curules, dans les *atria*, dans les ateliers, dans les cabanes vivait l'humanité vraie, d'où le Christ

avait tiré douze apôtres, parmi lesquels se sont rencontrés un traître et des pusillanimes, car le disciple bien-aimé se trouva seul au pied de la croix. L'humanité vraie prit de la religion du Christ ce qu'elle en put comprendre; elle fit effort pour s'élever jusqu'à elle, mais elle l'abaissa aussi sa portée. Nul doute que, le compte fait de toutes les superstitions et de toutes les erreurs, elle demeura meilleure qu'elle n'était auparavant : la foi et la morale chrétienne, même altérées, furent bienfaisantes; mais l'église, qui n'a pu empêcher ces altérations, qui les a même acceptées, provoquées ou aggravées, ne pouvait plus avoir l'énergique activité des premiers jours. L'intelligence d'un chrétien du VIe siècle, emprisonnée dans les formules d'un code minutieux de croyances, n'a plus rien à désirer, rien à chercher : elle est frappée d'inertie. Un chrétien comme saint Paul, dont l'esprit était occupé par quelques grandes idées, et dans le cœur duquel bouillonnait l'amour de Dieu, ne croyait jamais avoir fait assez pour obéir à sa mission divine; le monde, qu'il embrassait d'un regard et qu'il parcourait d'un pas leste, était trop étroit pour lui. Quelle différence entre lui et ce pape, son successeur, qui lime gravement et non sans effroi, les prétendues chaînes du plus grand des apôtres!

IV.

La religion telle que l'histoire l'avait faite se retrouve dans l'âme du plus grand personnage ecclésiastique des temps mérovingiens, l'évêque Grégoire de Tours : la dignité de sa vie, sa charité, sa bonté sont comme la survivance du divin dans la décadence de l'église; mais quelles misères dans cet esprit et quel désordre dans cette conscience! Grégoire a du bon sens, même de la finesse; il a du jugement, mais il a reçu de ses maîtres une éducation insuffisante, et l'éducation générale, si puissante dans ses effets, que donne aux intelligences la façon d'être du temps où elles vivent, était au VIe siècle détestable et funeste. Grégoire n'a point de culture philosophique et il n'a qu'une très médiocre culture littéraire : il ne sait pas du tout la langue grecque, et il sait mal la langue latine; il se console, il est vrai, de sa « rusticité, » en pensant qu'elle le rend intelligible aux rustiques, et nous lui pardonnons de grand cœur solécismes et barbarismes; mais, comme l'intelligence d'un contemporain d'Auguste et de Louis XIV reflète la belle ordonnance des choses, ainsi le désordre des institutions et des mœurs trouble ce contemporain de Chilpéric : le même homme qui ne comprend pas la logique d'une syntaxe voit confusément les relations des idées entre elles, ne mesure pas la proportion des faits, grossit les petits et passe sur les grands à la légère. Il aurait pu être à une autre date

un écrivain de goût et d'esprit, et, s'il trébuche dans ses livres, s'il s'arrête tout affairé où il faudrait marcher, s'il marche où il faudrait demeurer, s'il ressemble enfin à un aveugle qui cherche à tâtons sa voie, c'est que la bonne vue qu'il a reçue de la nature a été oblitérée par les ténèbres ambiantes. L'histoire voit souvent se succéder des générations d'hommes que l'obscurité de leur siècle a comme aveuglés.

Grégoire distingue pourtant un point lumineux, mais un seul : c'est l'orthodoxie. Toute son intelligence y est attirée et s'y applique. Il ne soupçonne pas, bien entendu, l'histoire de la formation du dogme et de cette adaptation merveilleuse du christianisme à l'état intellectuel du monde grec et romain; tout cela est perdu dans la nuit profonde. Il ne regrette pas son ignorance, qu'il ne sent même pas; l'orthodoxie lui suffit, elle est la règle absolue, la loi suprême; mais son regard, à force de la contempler, en est comme fasciné. Cette foi étroite et tranquille exerce sur sa raison et sur sa conscience la puissance pernicieuse de l'idée fixe; jointe aux désordres d'un temps où la multiplicité quotidienne des forfaits émousse l'horreur du crime, elle gâte l'honnêteté naturelle du bon évêque. La mauvaise influence du milieu ne lui fait pas commettre de méchantes actions, mais elle lui inspire des jugemens immoraux. Il est bon jusqu'à la tendresse la plus délicate, et lorsqu'on lit dans son livre, tout plein de récits de perfidies, de vilenies et de tueries, tel passage où il déplore qu'une peste lui ait enlevé « des petits enfans qui lui étaient doux et chers, qu'il avait réchauffés dans son sein, portés dans ses bras et nourris de ses propres mains du mieux qu'il avait pu, » on éprouve une émotion profonde à trouver tout à coup un homme et l'humanité parmi ces bandits et ce brigandage. On dirait saint Vincent de Paul apparaissant dans un bagne. Pas une des manifestations de la charité chrétienne ne manque dans la vie de Grégoire; il est le protecteur des faibles et des pauvres; il pardonne à ses ennemis, à l'évêque qui l'a calomnié, aux voleurs qui ont voulu l'arrêter sur une route et qu'il rappelle, après qu'ils se sont enfuis, pour leur offrir à boire. Doux envers les humbles, il est fier devant les grands. Il ne cède ni aux injonctions ni aux cajoleries d'un Chilpéric; lorsque celui-ci, pour obtenir son assentiment à la condamnation de Prétextat, l'évêque de Rouen, le menace de soulever le peuple de Tours, Grégoire répond à ce roi qui s'apprête à violer les canons que le jugement de Dieu est suspendu sur sa tête. Chilpéric, pour le calmer, l'invite à s'asseoir à sa table, et, lui montrant un plat : « J'ai fait préparer ceci pour toi, dit-il, c'est de la volaille avec des pois chiches; » mais Grégoire répond, avec cette naïveté solennelle que mettent souvent dans ses paroles la

conscience de sa haute dignité avec l'habitude du langage ecclésiastique : « Ma nourriture est de faire la volonté de Dieu et non pas de me délecter en ces délices. » Il savait bien pourtant qu'il y avait péril à braver Chilpéric et Frédégonde ; mais, entre le martyre et la désobéissance aux lois de Dieu et de l'église, il aurait avec joie pris le martyre. Et cet homme d'un cœur si tendre, d'une conscience si délicate, raconte de grands crimes sans s'émouvoir et souvent même en ayant l'air de les approuver. Pour choisir un exemple bien connu, Clovis a employé tous les modes de la scélératesse lorsqu'il a voulu acquérir le royaume de Sigebert : Sigebert, roi de Cologne, a été assassiné par son propre fils Cloderic, à l'instigation de Clovis ; Cloderic a été ensuite assassiné par l'ordre du même Clovis : celui-ci se rend alors à Cologne et convoque les Francs : « Je ne suis pour rien dans ces choses, leur dit-il : je ne puis, en effet, répandre le sang de mes parens, puisque cela est défendu ; mais ce qui est fait est fait, et j'ai un conseil à vous donner... Réfugiez-vous vers moi, afin que vous soyez sous ma protection. » Les Francs l'applaudissent par des clameurs et le fracas des boucliers ; ils l'élèvent sur le pavois et le mettent en possession du trésor et du royaume ; « car Dieu, dit Grégoire en manière de moralité, faisait tomber chaque jour ses ennemis sous sa main, parce que ce roi marchait devant le Seigneur avec un cœur droit et qu'il faisait ce qui était agréable à ses yeux. » Et l'évêque énumère d'autres meurtres commis par Clovis avec autant de calme que s'il récitait une litanie. Comment donc ce saint homme compromet-il sa vertu et la grandeur même de Dieu dans ce panégyrique d'un méchant barbare, et qu'entend-il par un cœur droit et où trouvera-t-il des cœurs pervers, s'il reconnaît en Clovis la droiture du cœur? Rien de plus simple que son *criterium*. Tous les cœurs sont droits qui confessent, tous les cœurs sont pervers qui nient la Trinité « reconnue par Moïse dans le buisson ardent, suivie par le peuple dans la nuée, contemplée avec terreur par Israël sur la montagne, prophétisée par David dans le psaume. » Grégoire ne se lasse pas de répéter qu'il suffit d'être un hérétique pour être puni en ce monde et dans l'autre, et il donne ses preuves : l'arien Alaric a perdu tout à la fois son royaume et la vie éternelle, pendant que Clovis, avec l'aide de la Trinité, a vaincu les hérétiques et porté les limites de son royaume aux confins de la Gaule. Grégoire ne dit point que Clovis soit au paradis dans la gloire éternelle, mais certainement le soupçon ne lui est pas même venu que ce confesseur de la Trinité pût être relégué dans les enfers avec la foule de ceux qui l'ont blasphémée.

Après l'orthodoxie, la vertu principale aux yeux de Grégoire est le respect de l'église orthodoxe, de ses ministres, de ses droits, de

ses privilèges et de ses propriétés. Malheur à celui qui désobéit à un évêque, car il est frappé tout de suite comme un hérétique! Un misérable conspirait contre son évêque : il fut trouvé, le matin du jour fixé par le crime, mort sur une chaise percée, et, comme l'hérésiarque Arius avait fini de cette laide façon, Grégoire, dont la logique a de ces surprises, conclut de l'identité du châtiment à l'identité du crime : « On ne peut, dit-il, sans hérésie désobéir au prêtre de Dieu. » Malheur à qui viole l'asile d'une église! Le saint auquel elle est consacrée ne tolère pas ce sacrilège. Un homme poursuit son esclave dans la basilique de saint Loup; il saisit le fugitif et le raille : « La main de Loup ne sortira pas de son tombeau pour t'arracher de ma main! » Aussitôt ce mauvais plaisant a la langue liée par la puissance de Dieu; il court par tout l'édifice en hurlant, car il ne sait plus parler comme les hommes : trois jours après, il meurt dans des tourmens atroces. Malheur à qui touche aux biens de l'église! Nantinus, comte d'Angoulême, s'est approprié des terres ecclésiastiques; il est brûlé par la fièvre et son corps tout noirci semble avoir été consumé sur des charbons ardens. Un agent du fisc s'empare de béliers qui appartenaient à saint Julien; le berger les veut défendre, disant que le troupeau est la propriété du martyr : « Est-ce que tu crois, répond le facétieux personnage, que le bienheureux saint Julien mange du bélier? » Lui aussi fut brûlé par la fièvre, au point que l'eau dont il se faisait inonder devenait vapeur au contact de son corps. Malheur enfin à qui n'obéit pas aux commandemens de l'église! Un paysan qui se rendait à l'office aperçoit un troupeau qui ravage son champ : « Hélas! dit-il, voilà perdu mon labeur de toute une année! » Et il prend une hache; mais c'était dimanche; la main qui violait la loi du repos dominical se contracte et demeure fermée, tenant toujours la hache; il fallut, pour l'ouvrir, un miracle obtenu à force de larmes et de prières. Le plaisir est défendu ce jour-là comme le travail. Un enfant qui a été conçu dans la nuit du dimanche est venu au monde les genoux adhérens à l'estomac, les mains à la poitrine et les talons aux jambes. Saint Martin a bien voulu le guérir en deux fois, mais Grégoire tire une leçon de ce terrible accident : « Prenez garde, hommes mariés! c'est assez de s'adonner à la volupté les autres jours. Les enfans conçus le dimanche naissent boiteux, épileptiques ou lépreux! »

Toujours dans les récits de Grégoire éclate la puissance des saints, propice aux bons et redoutable aux méchans : il est le grand pontife du culte des bienheureux. Il a employé une bonne partie de son existence tourmentée par tant de soins à célébrer leur gloire. Laborieux écrivain, il gardait à portée de la main son *Histoire des Francs*, qui est son œuvre principale et un des plus curieux monumens

de l'histoire de la civilisation, mais sur sa table de travail se trouvait toujours quelque manuscrit commencé, où il déroulait une inépuisable série de miracles : miracles de saint Martin, miracles de saint Julien, miracles des Pères. Il avait une vénération particulière pour saint Martin, dont il était le successeur sur le siège de Tours. Dans la naïveté de son zèle pour la gloire de ce privilégié, il cherche à le pousser aux premiers rangs de la hiérarchie céleste. Il ne veut pas qu'il soit inférieur aux apôtres ni aux martyrs, et, pour l'égaler aux plus grands témoins de la foi, il ruse avec les mots : si le bienheureux n'a pas vécu au temps des apôtres, il a eu du moins la grâce *apostolique*; s'il n'est point mort dans les tourmens, il a été « *martyr* par les embûches secrètes qu'on lui a tendues et par les injures publiques qu'il a essuyées. » Au reste, la renommée de saint Martin a rempli le monde entier; déjà Sulpice Sévère a écrit une histoire de sa prédication et de ses miracles; Grégoire la continue, ajoutant les chapitres aux chapitres à mesure que les miracles s'ajoutaient aux miracles. C'est du tombeau sacré dont il est le gardien que l'évêque de Tours considère le monde; son *Histoire des Francs* est précédée, à la façon des écrivains chrétiens, d'une histoire universelle qui commence avec l'univers même et qui est terminée à la mort de saint Martin. Les premiers mots sont : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre, » et les derniers : « Ici finit le livre premier, qui contient 5,546 années, depuis le commencement du monde jusqu'au passage en l'autre vie de saint Martin l'évêque. » A travers le récit des guerres et des crimes, Grégoire suit l'action miraculeuse du saint. C'est auprès de Tours, et après avoir défendu comme le plus grand des crimes d'offenser saint Martin, que Clovis a remporté sa plus grande victoire. C'est à Tours qu'il a reçu les insignes proconsulaires et célébré son triomphe. Même les plus méchans parmi les rois ont des égards pour Martin : un jour, Chilpéric lui a demandé conseil par une lettre qu'il a déposée sur le tombeau avec une feuille blanche réservée à la réponse; mais l'envoyé du méchant prince attendit en vain trois journées; la feuille resta blanche, car le saint réservait ses faveurs à ceux qui l'honoraient d'une dévotion sincère. Grégoire ne doute pas que son patron ne soit attentif à toutes choses, aux petites comme aux grandes, et il lui demande protection, conseil, aide contre tous les maux et en particulier contre la maladie. Il a été guéri d'une dyssenterie mortelle en buvant une potion où a été versée de la poussière recueillie sur le tombeau. Trois fois, le simple contact avec la tenture suspendue devant ce tombeau l'a guéri de douleurs aux tempes. Une prière faite à genoux sur le pavé avec effusion de larmes et de gémissemens, et suivie de l'attouchement de la tenture, l'a débarrassé d'une arête qui lui obstruait

le gosier au point de ne pas laisser pénétrer même la salive : « Je ne sais pas ce qu'est devenu l'aiguillon, dit-il, car je ne l'ai ni vomi ni senti passer dans mon ventre. » Un jour que sa langue tuméfiée remplissait sa bouche, il l'a ramenée à l'état naturel en léchant le bois de la barrière qui entourait le sépulcre. Saint Martin ne dédaigne pas de guérir même les maux de dents, et Grégoire, reconnaissant de tous ces bienfaits, émerveillé de cette puissance, s'écrie : « O thériaque inénarrable! ineffable pigment! admirable antidote! céleste purgatif! supérieur à toutes les habiletés des médecins, plus suave que les aromates, plus fort que tous les onguens réunis! tu nettoies le ventre aussi bien que la scammonée, le poumon aussi bien que l'hysope, tu purges la tête aussi bien que le pyrèthre! »

Telle était la religion de Grégoire de Tours : croyance au dogme littérale et sans examen, observance minutieuse des pratiques de dévotion, superstition répugnante. Certes Grégoire vaut mieux que cette religion qui s'est imposée à son esprit. Par momens, il fait effort pour s'en dégager et s'élever jusqu'à Dieu : il y arrive sans trop de difficultés, conduit et porté par les saints. Il a une conception très belle du rôle des saints dans le monde, et il l'exprime avec une éloquence toute chaude d'une inspiration sacrée. « Le prophète législateur, après qu'il a raconté comment Dieu déploya le ciel de sa droite majestueuse, ajoute : Et Dieu fit deux grands luminaires, puis les étoiles, et il les plaça dans le firmament du ciel afin qu'ils présidassent au jour et à la nuit. De même Dieu a donné au ciel de l'âme deux grands luminaires, à savoir le Christ et son église, afin qu'ils brillassent dans les ténèbres de l'ignorance : puis il y a placé des étoiles, qui sont les patriarches, les prophètes et les apôtres, afin qu'ils nous instruisent de leurs doctrines et nous éclairent par leurs actions merveilleuses. A leur école se sont formés ces hommes que nous voyons, semblables à des astres, briller de la lumière de leurs mérites, resplendir de la beauté de leurs enseignemens : ils ont éclairé le monde des rayons de leur prédication, car ils sont allés de lieu en lieu, prêchant, bâtissant des monastères pour les consacrer au culte divin, apprenant aux hommes à mépriser les soins temporels et à se détourner des ténèbres de la concupiscence pour suivre le vrai Dieu. » Par un bienfait de sa naissance et de son éducation, Grégoire a connu et il a aimé quelques-uns de ces continuateurs des patriarches et des apôtres. Il est d'une famille de saints : le bisaïeul de sa mère est saint Grégoire, évêque de Langres, qui « eut pour fils et successeur Tetricus, » doublement successeur, car Tetricus fut à la fois évêque de Langres et saint. Saint Nizier, l'évêque de Lyon, était l'oncle maternel de Grégoire, qui, dans son enfance, alors qu'il apprenait à lire, cou-

chait avec le vénérable vieillard : à sa mort il reçut une précieuse relique, une serviette dont les fils détachés suffisaient à faire de grands miracles. Du côté paternel, Grégoire trouvait quatre saints personnages : saint Gall, l'évêque des Arvernes, qui, le jour où on le porta en terre, se retourna sur la civière de manière que sa face regardât l'autel ; saint Ludre qui, une nuit où des clercs s'appuyaient sur son tombeau, le secoua pour les rappeler au respect ; Léocadius, citoyen de Bourges, qui, étant encore païen, accueillit dans sa maison les premiers missionnaires du Berry ; Vettius Epagathus enfin, qui fut un des martyrs de Lyon au IIe siècle. Ainsi Grégoire remontait par une chaîne ininterrompue de bienheureux jusqu'au jour où le christianisme fut prêché en Gaule. Par eux il touchait aux apôtres, aux patriarches, aux prophètes et à la création. Comme il savait peu de choses, comme l'histoire du monde était pour lui contenue dans l'histoire de l'église, son regard, glissant sur l'antiquité profane presque évanouie dans le néant, atteignait le *principium mundi* où siégeait sur son trône l'indivisible Trinité. Il n'a qu'une notion très imparfaite de la succession des temps ; il rapproche et confond presque sur le même plan toutes les figures célestes, comme les vieux peintres représentaient leurs personnages et la nature sans perspective sur un fond d'or, Le « monde de l'âme, » comme il dit, lui apparaît sous des formes précises ; sa foi a besoin de ces représentations quasi matérielles ; mais, si grossière qu'elle soit, elle le transporte au-delà des misères qu'il voit autour de lui ; elle le fait vivre dans un monde enchanté, tout pénétré de divin, et c'est justice que ce compagnon des êtres célestes ait été reconnu saint après sa mort : l'église n'a fait que le laisser où il avait vécu, parmi les saints.

Grégoire est donc une exception dans l'église mérovingienne, et pour étudier l'action de cette église sur les peuples de la Gaule, il faut retrancher de la religion de l'évêque de Tours les traits qui l'embellissent. Il faut aussi placer à côté de lui et de quelques évêques bons et saints comme lui ces ecclésiastiques étranges, dont il étale les vices et raconte les crimes : l'évêque de Vannes Æonius, un ivrogne, qui, un jour, en pleine messe, poussa un cri de bête et tomba saignant de la bouche et des narines ; Bertramm et Pallade, qui se prennent de querelle à la table de Gondebaud et se reprochent leurs adultères et leurs parjures pour la plus grande joie des convives, qui rient à gorge déployée ; Salone et Sagittaire, qui vont à la guerre avec casque et cuirasse et font pendant la paix le métier de coupeurs de routes, s'attaquant même aux hommes d'église, comme ce jour où ils envahissent à la tête de leurs bandes la maison d'un évêque occupé à célébrer une fête, maltraitent l'hôte, tuent les convives et s'enfuient

chargés de butin; brigands incorrigibles, déposés par un concile, mais rétablis, enfermés par Gontran dans un monastère, puis libérés, — tant il y avait d'indulgence pour des crimes d'évêques, — jouant la comédie de la pénitence, répandant les aumônes, jeûnant, psalmodiant nuit et jour, puis retournant à leur vie habituelle, c'est-à-dire buvant la nuit pendant les chants de matines, quittant la table aux premiers rayons de l'aurore, pour aller, tout avinés, dormir avec des femmes, et se levant vers la troisième heure pour se baigner et se remettre à table où ils demeuraient jusqu'au soir; Badegisel du Mans, qui « n'a pas laissé passer un jour, ni même une heure sans commettre quelque brigandage; » Pappole de Langres dont Grégoire se refuse à dire les iniquités, prétérition qui permet de supposer des monstruosités, car le bon évêque n'est pas pudibond et il ne craint pas de nous représenter « la malice ineffable » de cet évêque de Nantes qui avait inventé pour les hommes et les femmes un genre de supplice impossible à décrire en langue française. A côté de ces princes de l'église séculière, on pourrait nommer tel abbé assassin et adultère, tel ermite qui, ayant reçu de quelques fidèles en témoignage de vénération une provision de vin, se mit à boire et à courir les champs, armé de pierres et de bâtons, si bien qu'il fallut l'enchaîner dans sa cellule; enfin cette religieuse du couvent de Sainte-Radegonde, Chrodield, une princesse mérovingienne qui s'insurge contre son abbesse Leudovère. Grégoire a beau lui rappeler que les canons frappent d'excommunication les religieuses qui désertent le cloître; elle se rend auprès du roi Gontran son oncle, et elle obtient de lui qu'une commission d'évêques examinera ses griefs. De retour à Poitiers, elle trouve la maison en grand désordre; plusieurs de ses compagnes se sont mariées. Craignant alors le jugement épiscopal, elle arme une bande de vauriens. Les évêques arrivent et ils excommunient les mutines, mais celles-ci les assiègent dans une église, d'où ils s'enfuient non sans avoir reçu force mauvais coups. De son côté, Leudovère, qui a été chassée, arme ses serviteurs. Poitiers est en proie à la guerre civile : « Pas un jour sans meurtre, pas une heure sans querelle, pas une minute sans larmes. » A la fin deux rois, Childebert et Gontran, se coalisent contre ces femmes; un comte prend d'assaut le monastère; un concile condamne les révoltées à la pénitence, mais Childebert obtient leur pardon. De tels scandales montrent de quel cortège était entouré Grégoire, et ils expliquent en partie pourquoi l'église mérovingienne a été impuissante à corriger les mœurs des Francs et des Romains, mais ce serait juger superficiellement les choses que d'attribuer à la seule perversion des ecclésiastiques le désordre moral de la société mérovingienne. Cette perversion est, non point une cause, mais une con-

séquence de la corruption de la religion chrétienne, car la religion, comme la comprenait et la pratiquait Grégoire de Tours, descendant de l'âme exceptionnelle du saint évêque dans la masse ignorante, n'y pouvait produire qu'une idolâtrie grossière et l'immoralité.

V.

Sans doute, il y a dans l'église comme dans la conscience de Grégoire une survivance du divin. Même dégénérée, elle est bienfaisante, car les efforts vers le bien ne sont jamais perdus, et si l'histoire du christianisme montre que la recherche d'une perfection idéale est chimérique, si le contraste entre la laideur des choses et la beauté du rêve est attristant, c'est une consolation de penser que la chimère et le rêve ont en ce monde leur utilité. Tout indignes que soient tant d'ecclésiastiques, l'église exerce une haute magistrature d'humanité. Elle est la protectrice légale des misérables. A l'évêque sont confiées les causes des veuves et des orphelins; il habille et il nourrit les pauvres ; il fait visiter les prisonniers par l'archidiacre tous les dimanches ; il donne asile aux lépreux, qui sont des réprouvés parce que leur mal est un objet de terreur et d'horreur. Les conciles protègent l'esclave, dont la condition est plus atroce au VIe siècle qu'elle n'était à Rome, au temps où la législation impériale l'avait pris en pitié, et en Germanie, où l'on ne connaissait pas l'esclavage domestique, le plus atroce de tous. Un contemporain de Grégoire, ce Rauching, qui appliquait sur les membres nus de ses serviteurs des torches allumées, jusqu'à ce que la brûlure fît tomber la chair et calcinât les os, rappelle ces Romains qui engraissaient les murènes de leurs viviers avec de la chair d'homme, ou ces matrones qui enfonçaient des épingles d'or dans le sein de leurs femmes. L'église répète à ces barbares la défense de tuer l'esclave; elle y ajoute la défense de le vendre hors de la province et de séparer les époux qu'elle a unis au nom de Dieu. Elle fait plus : elle proclame « l'égalité du maître et de l'esclave devant le Dieu qui ne fait pas au ciel de différence entre les personnes. » Pourvue par la loi romaine du droit d'affranchissement qu'elle pratique dans ses temples, elle range la libération des esclaves au nombre des œuvres pies, et les formules, les lois mêmes promettent au maître libérateur qu'il « recevra sa récompense dans la vie future auprès du Seigneur. » Elle traite bien ses propres serfs : dans la hiérarchie de la servitude, les serfs d'église sont placés en tête à côté de ceux du roi. Bonne propriétaire, elle fait à ces ouvriers de ses domaines un sort supportable, et l'afflux des

malheureux qui se réfugient sous sa protection prouve qu'alors déjà on savait ce que dira plus tard le proverbe : qu'il est bon de vivre sous la crosse.

L'église accepte, il est vrai, mainte coutume barbare, par exemple, les épreuves judiciaires : quand un accusé, pour prouver son innocence, offre de tenir dans sa main un fer chaud, le fer est chauffé auprès de l'autel ; si l'accusé est jeté tout garrotté dans une cuve dont il doit toucher le fond, un prêtre bénit l'eau ; s'il doit se battre contre son adversaire, l'église bénit les armes des deux champions. L'Écriture est employée à justifier ces bizarreries grossières : Dieu n'a-t-il pas sauvé Lot du feu de Sodome, Noé des eaux du déluge, et David n'a-t-il pas combattu en duel contre Goliath ? Comme Dieu était réputé manifester l'innocence et révéler le criminel, l'église ne pouvait récuser le juge infaillible ; mais du moins sa bienfaisante influence se fait sentir dans les guerres privées : entre deux partis près d'en venir aux mains, elle « intervient, » comme disent les formules, pour « rétablir la concorde et la paix. » Elle demande à l'offensé d'accepter la composition, et elle aide au besoin l'offenseur à la payer. Elle révèle aux barbares des sentimens inconnus, en exprimant l'horreur qu'elle éprouve pour le sang versé : *Ecclesia abhorret a sanguine*. Aux criminels et aux malheureux menacés d'un châtiment juste ou immérité, elle ouvre ses asiles, où elle les défend, non contre le juge, mais contre la violence immédiate, car le droit d'asile tel qu'il était alors pratiqué, n'était pas une usurpation de l'église sur la puissance publique : elle rendait les réfugiés après avoir reçu la promesse qu'ils seraient jugés régulièrement et les avoir assurés autant que possible contre la peine de mort. S'il s'agissait d'esclaves fuyant le courroux d'un maître, elle imposait à celui-ci l'obligation du pardon : deux esclaves de Rauching, un homme et une femme, menacés par lui pour s'être mariés contre son gré, se sont réfugiés au pied de l'autel ; il les réclame, mais ne les reçoit qu'après avoir juré de ne pas les séparer ; il les emmène, les enchaîne l'un à l'autre et les ensevelit dans un tronc d'arbre : « Je tiens ma parole, dit-il, car les voilà pour jamais unis ! » Mais le prêtre informé accourt, il exige la libération des suppliciés : la femme était morte ; il put du moins sauver son compagnon.

L'église a donc prononcé des paroles belles et douces, perpétué au milieu des violences le sentiment de la miséricorde, essuyé bien des larmes, épargné des tortures à la chair humaine. Elle a rappelé aux barbares qu'ils avaient une âme que le péché mettait en péril. *Remède de l'âme*, cette expression qu'on lit dans les chartes de donation, était bienfaisante. Le moyen le plus souvent employé d'assurer le remède à son âme était sans doute la libéralité envers l'église : qu'importe ! Elle seule savait alors faire usage des richesses,

puis il suffit que le remède ait été quelquefois l'affranchissement d'esclaves ou la fondation d'une œuvre de charité pour que l'humanité sache gré à ceux qui ont trouvé les mots *Remedium animæ*. Mais ces mots nous livrent aussi le secret de la religion mérovingienne, égoïste, intéressée, reposant tout entière sur un calcul, aisément satisfaite par des pratiques extérieures et confondant l'acte pieux avec la piété. La nation des Francs s'imagine qu'elle est liée à Dieu par un contrat qui règle les devoirs réciproques. « Vive le Christ, qui aime les Francs ! » dit un prologue de la loi salique : cette exclamation, qu'on croirait poussée sur un champ de bataille après la victoire, signifie : « Vive le Christ, parce qu'il aime les Francs ! » Pourquoi les Francs s'attribuent-ils des droits à l'amour du Christ? Parce qu'ils sont le peuple qui « a reconnu la sainteté du baptême et somptueusement orné les corps des martyrs d'or et de pierres précieuses. » Être baptisé, donner des tombeaux et des châsses aux reliques des saints, bâtir des églises et les enrichir, cela procure une créance sur Dieu ; quiconque se l'est acquise se présentera sans crainte au dernier jugement en disant, comme on lit dans un sermon attribué à saint Éloi : « Donne, Seigneur, parce que nous avons donné ! *Da, Domine, quia dedimus!* » La puissance de l'argent est telle qu'elle crée la liberté du mal par cela même qu'elle en détruit les effets. Les hommes s'imaginent qu'il y a une compensation réglée pour les péchés, comme le *wergeld* compensait telle offense ou tel attentat et l'effaçait. Cette coutume germanique a été adoptée par l'église comme les épreuves judiciaires, et déjà sont rédigés des livres pénitentiaires où la taxe des péchés est une véritable dispense de vertus.

La plus grande marque de l'impiété de ces païens parés des dehors du christianisme, c'est qu'ils réduisent Dieu et ses saints à la qualité de forces que l'homme peut subjuguer et employer à sa guise. On leur propose des marchés à tout instant. La femme d'un sacrilège frappé d'un mal terrible, pour avoir blasphémé contre un saint, demande à celui-ci la guérison du malade et dépose des présens dans son église ; le malade meurt et la veuve reprend ce qu'elle a donné, car elle n'a donné qu'à condition. La grand'mère d'un enfant qui vient de mourir porte le corps dans une église consacrée à saint Martin et où se trouvaient des reliques que sa famille avait été chercher à Tours. Elle explique au saint dans quelle espérance ses parens avaient fait un long voyage pour aller quérir ces précieux restes, et elle le menace, s'il ne ressuscite pas le mort, de ne plus courber le cou devant lui et de ne plus faire briller dans son église la lumière des cierges. Les prêtres mêmes prétendent exercer une contrainte sur leurs saints. Un officier du roi Sigebert avait pris possession d'un bien qui appartenait à l'église d'Aix. L'é-

vêque, s'adressant au saint patron, lui dit : « Très glorieux, on n'allumera plus ici de cierges et l'on ne chantera plus de psaumes, tant que tu n'auras pas vengé tes serviteurs de leurs ennemis et restitué à la sainte église les biens que l'on t'a volés. » Puis il met des épines sur le tombeau, des épines aux portes de l'église. Les saints mis en demeure de cette façon s'exécutent : saint Martin rend la vie au cadavre, et saint Métrias punit de mort le spoliateur. C'est l'église qui, du haut de la chaire, racontait ces miracles ; c'étaient des plumes ecclésiastiques qui en perpétuaient le souvenir. Comment les simples fidèles ne se seraient-ils pas imaginé que la puissance vénale des êtres célestes pouvait être requise même pour le mal ? Mummole, un de ces Romains dont on cite l'exemple pour prouver que les Romains ne le cédaient point aux Francs en fait de passions mauvaises, apprend qu'Euphronius, marchand syrien établi à Bordeaux, possède des reliques de saint Serge. Or on rapportait qu'un roi d'Orient qui avait attaché à son bras droit un pouce de ce saint n'avait qu'à lever le bras pour mettre ses ennemis en déroute. Mummole se rend chez Euphronius et, malgré les prières du vieillard, qui lui offre 100, puis 200 pièces d'or, il fait ouvrir la châsse par un diacre qu'il avait amené, prend un doigt du saint, y applique un couteau, frappe jusqu'à ce qu'il l'ait brisé en trois morceaux, et, après s'être mis en prière, en emporte un. « Je ne crois pas, dit Grégoire, que cela ait fait plaisir au bienheureux ; » mais c'était le moindre souci de Mummole : il croyait s'être acquitté envers saint Serge par ces parodies qu'il avait faites d'agenouillement et de prières, et ne doutait pas de l'efficacité du talisman. Ainsi pensait Chilpéric, qui, ayant violé la parole donnée à ses frères en s'emparant de Paris, entra dans la ville précédé de reliques, qui devaient le mettre à l'abri de tout mal. Frédégonde fit mieux encore. Lorsqu'elle embaucha deux sicaires pour l'assassinat de Sigebert, elle leur dit : « Si vous revenez vivans, je vous honorerai vous et votre lignée ; si vous périssez, je répandrai pour vous des aumônes dans les lieux où les saints sont honorés. » Elle ne doutait pas que les saints, bien payés par elle, ne fissent dans l'autre monde à ces deux misérables les bons offices qu'elle leur promettait s'ils échappaient à la punition de leur crime.

Grégoire nous fait connaître nombre de personnages dont il nous cite les paroles et nous conte les moindres actions ; grâce à lui, nous vivons dans leur intimité : trouvons-nous parmi eux un seul homme duquel on puisse dire qu'il soit un chrétien? Sera-ce Gontran, cet homme « d'une sagesse admirable, » et qui avait l'air « non-seulement d'un roi, mais d'un prêtre du Seigneur? » De son vivant même, il faisait des miracles. Une pauvre femme, dont le fils était mourant, se glisse un jour à travers la foule jusqu'à lui, dé-

tache de son vêtement des franges et les infuse dans une coupe d'eau qu'elle fait boire au malade : le malade guérit. Quel chrétien était donc ce miraculeux personnage? Il s'est complu en la compagnie de concubines; il a commis un certain nombre d'actions atroces; par exemple, à la mort d'une de ses femmes, il a fait périr les deux médecins qui l'avaient soignée sans la guérir. Un jour, en chassant dans les Vosges, il trouve une bête tuée; il interroge le garde-chasse, qui dénonce le chambellan Chundo. Celui-ci niant le méfait, le duel est ordonné. Deux champions sont choisis : celui de l'accusé, qui était son propre neveu, a le ventre percé d'un coup de couteau au moment où il se mettait en devoir d'achever son adversaire qu'il avait renversé. Chundo, se voyant condamné, s'enfuit vers la basilique de Saint-Marcel, mais Gontran crie qu'on l'arrête avant qu'il atteigne le seuil sacré, et, sitôt qu'il a été saisi, le fait lapider. Le même prince a commis maints parjures, et nulle parole n'était plus incertaine que la sienne; mais il était, à tout prendre, moins méchant que les autres rois, et il avait des goûts ecclésiastiques : il se plaisait en la compagnie des évêques, les visitait, dînait avec eux. Il aimait les cérémonies religieuses, sur l'effet desquelles l'église comptait pour surprendre et charmer les barbares, qui, éblouis par l'éclat des luminaires, respirant à pleines narines l'odeur des parfums, écoutant les chants des prêtres et mis en recueillement par la célébration des mystères, se croyaient transportés au paradis. Gontran paraît avoir été surtout amateur de chant. Un jour qu'il avait à sa table plusieurs évêques, il pria Grégoire de faire chanter un psaume par un de ses clercs, puis il demanda successivement à tous les évêques d'en faire autant, et chacun de son mieux chanta son psaume. Le « bon roi » avait une autre vertu, qui était son respect pour la personne des évêques : comment n'aurait-il pas craint de leur déplaire? Un jour, il a fait emprisonner un évêque de Marseille, et la Providence divine lui a envoyé une maladie pour le punir. Une autre fois, il a enfermé dans un couvent Salone et Sagittaire pour qu'ils y fissent pénitence; mais aussitôt son fils est tombé malade et ses serviteurs l'ont supplié de mettre les deux évêques en liberté, de peur que l'enfant ne vînt à périr : « Relâchez-les, s'est-il écrié, afin qu'ils prient pour mes petits enfans! » Pourtant il savait bien que ses prisonniers étaient des bandits, mais il redoutait le caractère sacré dont ils étaient revêtus; il ressentait cette sorte de terreur inspirée par les prêtres de tous les temps aux gens simples de tous les pays. Et c'est avec ces superstitions, ces simagrées et ces niaiseries que Gontran passe bon chrétien, prêtre et saint!

Pourquoi donc ces hommes n'étaient-ils pas des chrétiens? La rapide étude que nous venons de faire de l'histoire de l'église de-

puis ses origines avait pour objet de répondre à cette question. Les Mérovingiens n'ont pas été des chrétiens, parce que l'église gallo-franque n'était plus capable de transmettre le christianisme. Enfermée dans cette orthodoxie littérale dont les termes sont arrêtés à jamais, à la fois ignorante et sûre d'elle-même, elle ne sait plus pénétrer dans l'âme d'un païen, l'étudier, y analyser les croyances et les sentimens religieux, trouver le point de départ d'une prédication et approprier son enseignement, comme avaient fait jadis les chrétiens philosophes, à l'état des intelligences et des cœurs. Que fallait-il faire pour transformer Clovis en un chrétien? Il fallait retrouver la notion du Dieu suprême dans la religion germanique parmi la foule des génies et au-dessus des grandes figures qui représentaient les idées de l'amour, de la fécondité de la terre et de la puissance du soleil; insister sur le sentiment germanique de la fragilité de cette vie placée entre le jour et la nuit; employer les mythes populaires de dieux qui ont vécu parmi les hommes; partir d'Odin pour arriver au Christ, et préparer ainsi un guerrier fils de guerriers et fils de dieux, un superbe qui n'aimait que la force, un violent qui ne savait que haïr et pour qui le droit de vengeance était une institution réglée, à incliner sa tête devant le Dieu qui a voulu naître parmi les misérables et mourir d'une mort ignominieuse, afin d'enseigner aux hommes, par l'exemple de sa charité envers l'humanité, le devoir d'être charitables les uns envers les autres. Proposer à Clovis le christianisme, c'était lui demander la transformation de tout son être. Or, si l'on en croit Grégoire de Tours, lorsque Clovis hésitait à reconnaître dans le Crucifié le maître du monde et reprochait à sa femme « d'adorer un dieu qui n'était pas de la race des dieux, » Clotilde lui faisait honte de vénérer des idoles et d'adorer Jupiter, qui a souillé les hommes de son amour et qui a épousé sa propre sœur, puisque Virgile fait dire à Junon qu'elle est « et la sœur et l'épouse du maître des dieux; » mais Clovis n'avait pas d'idoles, ne connaissait ni Jupiter, ni Junon, ne comprenait pas par conséquent cette dialectique surannée, employée jadis contre les païens d'Athènes et de Rome, et que l'église ne se donnait pas la peine de renouveler. Aussi les réponses du roi barbare montrent-elles qu'il n'entend pas ce qu'on lui veut dire. Le jour où il a vu les siens plier sur le champ de bataille, il a pensé au Dieu de Clotilde, non point pour se souvenir de l'enfantine théologie qu'elle lui avait enseignée, mais pour inviter le Christ à montrer sa force : « Clotilde dit que tu es le fils du Dieu vivant et que tu donnes la victoire à ceux qui espèrent en toi. J'ai imploré mes dieux, mais ils ne me prêtent aucune assistance. Je vois bien que leur puissance est nulle. Je t'implore et je veux croire en toi, mais tire-moi des mains de mes ennemis! » Entre ses dieux et le

Christ il a donc institué une sorte de duel judiciaire, et, quand le Christ se fut montré le plus fort, il l'adora, non pour être né dans une crèche et pour être mort sur la croix, mais parce qu'il avait cassé la tête de ses ennemis.

Peu importe que Grégoire nous ait exactement conté l'histoire de la conversion de Clovis; il suffit qu'il se la représente comme il fait pour que nous sachions qu'un des évêques les meilleurs et les plus éclairés de la Gaule ne soupçonne même pas qu'il faille chercher une méthode de prédication à l'usage des païens germaniques. Point de preuve plus convaincante de l'inertie intellectuelle où l'église était tombée. Cette inertie est la cause principale de son impuissance, comme l'énergie intellectuelle des premiers siècles avait été la cause principale des victoires remportées sur le paganisme grec et romain. L'activité de l'esprit s'est soutenue pendant la lutte contre les hérésies, mais les combats que l'église livre alors sont de guerre civile, et comme la guerre civile fait oublier l'ennemi extérieur, la guerre contre l'hérétique a fait oublier le païen. Victorieuse une seconde fois, l'église se souviendra-t-elle qu'il demeure des gentils et qu'elle a mission de continuer l'œuvre des apôtres? Non, car elle a fait dans la lutte des pertes sensibles. Elle a perdu ces instrumens de la sagesse antique qui avaient servi à élever l'édifice du dogme. L'édifice demeure isolé, morne, dans la nuit qui s'est faite sur le monde après que la civilisation ancienne s'est éteinte. Le prêtre ne cherche plus la libre adhésion des intelligences : il impose une doctrine réduite en formules dont il ne sait plus l'histoire, qu'il ne comprend plus et qu'il n'a point souci que l'on comprenne. En même temps que le vide s'est fait dans les intelligences, la conscience du chrétien a été alourdie de tout le poids des superstitions les plus grossières. Occupé à tant de petits devoirs, enchaîné par les liens d'une dévotion compliquée, il a fait assez quand il s'est occupé de lui-même et qu'il s'est mis en règle avec les prêtres et avec les saints. Église et fidèles, arrêtés sur le champ des premières victoires, sont impuissans à faire des conquêtes hors des pays grecs et romains. Les évêques, qui se disent les successeurs des apôtres, répètent encore de temps à autre la parole : « Allez et enseignez les nations; » mais ils sont incapables d'y obéir : pour enseigner ils n'ont plus l'intelligence assez haute, ni le cœur assez pur.

VI.

Le clergé mérovingien, loin d'avoir propagé le christianisme au-delà des frontières romaines qu'il avait atteintes au IVe siècle, ne lui a pas même rendu tout le terrain que lui avaient fait perdre

les invasions germaniques. Le nord et l'est de la Gaule, les cantons du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut sont remplis de païens, et les rares prédicateurs qui s'y aventurent trouvent le culte et les superstitions germaniques mêlés au culte et aux superstitions du paganisme classique. A Trèves, une statue de Diane est vénérée par les barbares, et l'anachorète Wulfilaisch jeûne et prie pour obtenir de Dieu qu'elle soit renversée. A Cologne, les Francs célèbrent des orgies dans un sanctuaire païen, et le diacre Gallus, qui l'a incendié, échappe à grand'peine à la fureur des guerriers en se réfugiant auprès du roi Thierri. Ces rois de l'Est ont beau se dire les fils de l'église et proscrire le paganisme dans leurs lois : ils sont contraints de le subir. Un jour, saint Waast a suivi Clotaire dans un banquet offert par un guerrier franc : sur la table, il voit des vases pleins de bière bénits pour les convives chrétiens et d'autres préparés pour les païens. Théodebert est loué par Grégoire pour sa piété; il se donne lui-même comme un champion du catholicisme et parle à de certains momens comme un croisé : lorsqu'il passe en Italie pour y combattre les Goths et les Byzantins, son armée arrivée aux bords du Pô y précipite des corps d'enfans et de femmes, afin de se rendre favorables les dieux de la guerre par un sacrifice humain. Dagobert honore les saints et les martyrs, et le monastère de Saint-Denis comblé de ses libéralités : dans une expédition en Germanie, il a des païens avec lui. Le paganisme qui se montrait dans l'intimité de ces rois toujours entourés d'évêques vivait à plus forte raison dans le peuple, en ce temps où les églises étaient très rares et où des paysans pouvaient passer leur vie sans voir un prêtre.

Il y eut au VIe siècle une sorte de renaissance chrétienne sur les bords du Rhin. A Trèves, à Mayence, à Cologne, à Metz, des évêques rebâtissent des églises, et le poète Venantius Fortunatus les loue d'avoir renouvelé les temples de Dieu. L'ancienne frontière est ainsi touchée, mais en-deçà le paganisme se défend toujours. L'église franque ne s'inquiète ni ne s'offense de ce voisinage. Les seuls actes de prosélytisme qu'elle ait faits sont les missions de saint Éloi et de saint Amand, qui prêchent dans le pays entre Escaut et Meuse, au milieu du VIIe siècle. A quelques lieues des *villas* royales de Neustrie, ils trouvent des hommes pour qui c'est une nouveauté que d'entendre parler du Dieu unique, créateur du ciel et de la terre.

Voici enfin la démonstration éclatante de l'impuissance de l'église mérovingienne : les premiers grands missionnaires vinrent à la Germanie, non point de la Gaule voisine, mais de la lointaine Irlande. L'histoire de l'église irlandaise s'oppose trait pour trait à celle de l'église franque. Le christianisme prêché en Irlande au Ve siècle par saint Patrice fit rapidement son chemin dans une population homogène habitant un territoire peu

étendu. Comme l'Irlande n'avait jamais été occupée par les Romains, l'église n'entra point dans des cadres d'état. Le gouvernement patriarcal des chefs de clan ne ressemblait en rien au gouvernement complexe, affairé, embrouillé des Mérovingiens, et les prélats irlandais ne compromirent pas dans des cours corrompues leurs mœurs et leur autorité. La victoire du christianisme ayant été toute morale, il n'y eut pas de rupture ni d'antagonisme entre le passé et le présent ; les Celtes d'Irlande apportèrent dans la foi leur poésie de la nature, leurs légendes, leur fantaisie, le goût des aventures lointaines. Enfin, comme la Bretagne fut conquise au ve siècle par les Anglo-Saxons qui demeurèrent longtemps païens, la chrétienté d'Irlande, séparée des églises du continent, fut abandonnée à son propre esprit. Il n'est pas vrai qu'elle ait jamais prétendu vivre à part dans la catholicité, qu'elle se soit crue directement rattachée aux apôtres et au Christ, ni qu'elle ait dénié au siège de Pierre le respect et l'obéissance, mais il y eut en elle plus d'indépendance et de liberté que chez les autres églises ; elle garda et défendit énergiquement certains usages particuliers. Elle ne connut point la discipline de l'église d'Occident, qui, si imparfaite qu'elle fût, distinguait entre le clergé séculier et le régulier, et faisait de l'évêque, chef de son clergé, protecteur et surveillant des moines, le personnage principal de l'église, pourvu de toutes les attributions d'une autorité officielle. Clergé séculier et régulier sont confondus en Irlande ; les abbés des grands monastères sont en même temps évêques ; c'est à peine si le clerc est distingué du laïque, car des familles entières vivent en grand nombre dans des monastères, qui sont de vraies villes peuplées de plusieurs milliers d'âmes. Enfin, tandis que la culture ancienne dépérissait en Gaule, les monastères d'Irlande étaient de grandes écoles où l'on étudiait avec la même passion les lettres profanes et l'Écriture.

Pour toutes ces raisons, l'église d'Irlande avait une vie très libre, très active, et une force d'expansion qu'elle manifesta par les missions qu'elle envoya en Germanie. Les plus illustres de ces missionnaires, saint Colomban, fondateur du monastère de Luxeuil en Bourgogne, saint Gall, fondateur du monastère de Saint-Gall en Allemannie, saint Kilian, qui trouva le martyre à Wurtzbourg en Thuringe, Virgile, qui fut évêque de Salzbourg en Bavière, sont de véritables apôtres et les bienfaiteurs des contrées où ils prêchent l'évangile. Ils ont une originalité singulière. Colomban est un ascète, très dur à lui-même et aux autres. Il a écrit pour ses monastères une règle où il traite le moine comme un forçat suspect, menacé pour la moindre faute du fouet qui est la moindre peine. Et le même homme écrit à un ami de jolis petits vers « en la mesure qu'employait Sapho, l'illustre poète, pour ses doux poèmes. »

Il y chante la vanité et le danger de la richesse, attestant la toison d'or qui fut cause de tant de maux, la pomme d'or qui troubla le banquet des dieux, la pluie d'or qui corrompit Danaé, le collier d'or au prix duquel Amphiaraüs fut vendu par sa femme, et ainsi de suite; car Colomban connaît sa mythologie aussi bien que l'Écriture. Ce disciple de Sapho a la grandeur d'un saint du désert, sûr de sa vertu, confiant en Dieu, méprisant toutes les grandeurs de la terre. Ecrivant aux évêques de l'église franque pour se défendre de l'accusation d'erreur et d'hérésie qu'ils lui avaient adressée, il les exhorte, comme s'il avait qualité pour cela, à obéir aux canons et à faire les devoirs de leur office. Il reproche au roi de Bourgogne Thierri ses débauches, et le presse de renvoyer ses concubines pour prendre une femme légitime. Il n'est pas écouté; même un jour, Brunehaut, grand'mère de Thierri, lui demande sa bénédiction pour les fils que celui-ci avait eus de ses maîtresses : « Sache bien, répond-il, que ceux-ci ne porteront jamais les ornemens royaux, car ils sortent de lupanars. » Colomban est aussi hardi envers le pape qu'envers les rois. Il ne méconnaît pas la dignité de l'église de Rome, car il écrit au pape : « Tout le monde sait que notre Sauveur a donné à saint Pierre les clés du royaume céleste; » mais il ajoute : « De là vient l'orgueil qui vous fait réclamer plus d'autorité que les autres.., mais sachez que votre puissance sera moindre auprès du Seigneur si vous pensez ainsi dans vos cœurs...» Ce moine qui donne des leçons à tous, qui ne demande les conseils et ne prend les ordres de personne, semble un prophète au milieu d'Israël captif dans une Babylone d'iniquité.

Ces missionnaires irlandais sont des découvreurs : tantôt c'est une ruine qu'ils débarrassent des ronces et qu'ils restaurent, tantôt ils jettent en plein désert les fondations d'églises et d'abbayes autour desquelles s'élèveront des villes. Saint Gall, le disciple de Colomban, cherchait dans la solitude un lieu où il pût finir ses jours terrestres. Un diacre l'accompagnait, peu rassuré, parlant d'ours, de loups et de sangliers et toujours prêt à s'arrêter pour prendre du repos : « Marchons! » disait le missionnaire, mais son pied s'embarrasse dans des broussailles et il tombe : — « C'est ici que je me reposerai pendant des siècles, » s'écrie-t-il, et, faisant une croix avec une branche de coudrier, il la plante en terre et y suspend des reliques qu'il portait avec lui. La petite branche devint un grand arbre, qui étendit ses rameaux au loin, car à l'endroit où le saint était tombé s'éleva le monastère de Saint-Gall, qui devint une seigneurie puissante, une grande école et un foyer de civilisation. L'histoire et la légende de ces missions transportent l'esprit au commencement des choses; on s'y croit au lendemain de la création du monde. Hommes et animaux vivent

confondus dans une sorte de familiarité. Pendant la première nuit qu'il passa auprès de la branche consacrée, saint Gall vit venir un ours qui mangea les restes de son repas : « Au nom du Christ, lui dit-il, retire-toi de cette vallée; tu partageras avec nous les montagnes et les collines, à condition que tu ne fasses aucun mal ni aux troupeaux, ni aux hommes. » Saint Gall avait appris de son maître l'art de charmer les bêtes, car on disait que, lorsque Colomban traversait une forêt, les oiseaux voltigaient autour de lui et les écureuils venaient se poser sur sa main. Mais le trait le plus poétique de l'histoire des Irlandais, c'est la lutte de la religion chrétienne contre la vieille religion naturaliste, de la métaphysique contre la mythologie, du Christ contre les esprits des terres et des eaux. Saint Gall entendit, un soir qu'il jetait ses filets dans un lac, un dialogue entre le démon de la montagne et le démon des eaux : — « Lève-toi, disait le premier; au secours! Des étrangers sont venus qui m'ont chassé de mon temple! » — Et l'autre répondait : — « Mais en voici un justement auquel je ne pourrai jamais nuire : j'ai voulu détruire ses filets, et je m'avoue vaincu et je pleure, car il est toujours ceint du signe de la croix et ne sommeille jamais! » — Quelquefois ces esprits dépossédés apparaissaient sous la figure de femmes nues et jetaient des pierres; mais le signe de la croix les faisait fuir le long des eaux et l'on entendait leurs cris, leurs lamentations et la question qu'ils faisaient : « Le chrétien est-il encore dans notre désert? »

Les missionnaires, qui s'en vont ainsi dans un monde inconnu, sans le secours d'un roi ou d'un prince, sans argent et sans armes, seront-ils capables d'achever l'œuvre si hardiment commencée? Malgré les auxiliaires que leur envoient les communautés de la mère patrie, ils ne sont qu'une poignée d'hommes dans cette immense Germanie. Aussi n'en ont-ils conquis que les abords. Par leurs monastères qui ont été des écoles de travail intellectuel et agricole, et d'où sont sortis des prêtres et des évêques meilleurs que les contemporains de Grégoire de Tours, ils ont affermi le christianisme en Austrasie et l'ont assuré contre tout retour offensif. En Allemannie et en Bavière, sur le Haut-Rhin et sur le Haut-Danube, des évêchés ont été relevés ou créés par eux; mais ces églises ne sont pas organisées; elles ne s'appuient pas les unes sur les autres; elles n'ont point de chef commun, et cependant il reste à faire de grands efforts, car la Thuringe, cœur de la Germanie, ne possède encore que de rares chapelles et la grande Saxe est païenne tout entière. A quelque distance du Rhin et du Danube, le missionnaire est aventuré. Il peut s'assurer l'appui de quelque chef et jeter la semence de la parole chrétienne, attirer autour de lui la population, l'étonner par l'austérité de sa vie et la nouveauté de ses discours, par les vêtemens sacerdotaux dont il se revêt aux jours de fête et dont

l'éclat contraste avec sa pauvreté, par ses actes hardis, par l'impunité des offenses qu'il fait aux anciens dieux, car les statues et les arbres sacrés sont abattus par sa hache, les sources reçoivent sa bénédiction et la pierre des sacrifices ne se soulève pas pour renverser l'autel qu'il y a dressé. Les pauvres gens auxquels il enseigne le travail et dont il assure l'existence forment sa clientèle. Une communauté est ainsi groupée autour de la petite église en bois, à portée de la cloche qui appelle à la prière et qui fait fuir les esprits, car ceux-ci ne peuvent demeurer dans le voisinage des chrétiens, et les paysans, au dire de la légende, trouvent parfois dans leur voiture de toutes petites pièces d'or déposées par d'imperceptibles gnomes qui émigrent, et, après s'être assis une partie du chemin sur le char qui passait, ont honnêtement payé le prix du transport. Mais les gnomes, comme les esprits de la montagne ou des eaux, ne s'en vont jamais loin. Ils attendent et demandent si le chrétien est toujours là. Le chrétien y resterait-il toujours? C'était une question, car le paganisme avait dans l'Allemagne du Nord et dans la Scandinavie la force de se défendre et d'attaquer.

Sur ces Germains demeurés Germains et restés en Germanie, le christianisme ne pouvait avoir prise comme sur les peuples dépaysés, Goths, Vandales, et Francs. Les Saxons, les Frisons, les Scandinaves vivent comme leurs ancêtres. Au-dessus du non-libre et du simple libre, ils ont le noble, qui est en même temps un prêtre. Cette aristocratie, sacerdotale et guerrière tout à la fois, a une horreur instinctive pour le prêtre chrétien, qu'elle croit envoyé pour la soumettre à l'impôt et aux lois de l'étranger. Elle est la prêtresse d'Odin, le dieu de la guerre, dont le culte héroïque et sanglant convient à ses mœurs. Au milieu du VIIe siècle, la Saxe a secoué le joug des Francs et elle a pris contre eux l'offensive. Il y a comme un monde du Nord opposé à cette Gaule où l'église et la royauté tombent en décadence et semblent près de la ruine. Saxons et Scandinaves sont des conquérans, et leurs émigrations armées semblent annoncer une invasion nouvelle. Il ne suffira point pour les convertir que des missionnaires leur apportent des paroles incompréhensibles et leur donnent des représentations de la foi. Pour achever l'évangélisation de la Germanie, il faudra de grands efforts, la persévérance et l'esprit de suite d'une politique bien conduite. Il faudra aussi, — car la vieille religion est enracinée dans le pays et dans les cœurs, et la nouvelle offense trop violemment, non-seulement les croyances, mais la conception tout entière que les Germains ont de la vie et de l'humanité, — il faudra, dis-je, le fer et le feu. A cette œuvre, la papauté fournira la politique et Charlemagne le fer et le feu.

ERNEST LAVISSE.

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

IV[1].

LES NOUVELLES TENDANCES DE LA PRUSSE. — LA PRUSSE ET L'AUTRICHE. — L'ENTREVUE D'OOS. — LES PUISSANCES ET LES COMPLICATIONS ORIENTALES.

I.

Le cabinet de Berlin, après s'être débattu dans un double courant entre la crainte et les résolutions violentes, avait repris son sang-froid. Il s'était convaincu que le sentiment public en Allemagne n'avait répondu qu'imparfaitement aux excitations de sa presse; il s'apercevait aussi que l'Europe commençait à se lasser de ces alertes incessantes, qui à tout propos remettaient la paix en question. Les cours étrangères se montraient inquiètes; elles ne dissimulaient pas les appréhensions que leur causait l'éventualité d'un conflit. Il leur semblait que la Prusse, démesurément agrandie, avait mauvaise

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier, et du 1er février.

grâce de récriminer et de poursuivre, sans égards pour de légitimes intérêts, de nouvelles extensions. Ces doléances, interprétées dans les correspondances de la diplomatie prussienne, servaient de thème auprès du roi Guillaume aux détracteurs du ministre. Ils disaient que les témérités de sa politique conduiraient tôt ou tard à des catastrophes. On trouvait qu'après tant d'étapes, si glorieusement et si rapidement parcourues, il était sage de reprendre haleine, de borner sa tâche à l'assimilation des provinces conquises, à l'organisation de la confédération du Nord, et que, pour l'accomplissement d'une œuvre aussi laborieuse, il importait de ne provoquer personne. On estimait qu'il serait imprudent de pousser Napoléon III à bout et d'affronter une guerre avec la France tant que l'Allemagne ne se serait pas réconciliée avec les événemens de 1866 et qu'il pourrait rester le moindre doute sur les sentimens du Midi et sur l'exécution résolue des traités d'alliance. Les déclarations que le prince de Hohenlohe venait de faire devant les chambres sous la pression de l'opinion publique n'autorisaient pas à croire que déjà on pût, en tout état de cause, compter sur l'ardent concours de la Bavière (1).

(1) Dépêche d'Allemagne. — « Les déclarations du prince de Hohenlohe sont de nature à mécontenter la Prusse; les journaux n'attendaient qu'un signal du gouvernement pour manifester leur indignation. Le signal n'a pas été donné, M. de Bismarck a préféré se montrer satisfait. C'est adroit et judicieux. Il se rend compte des difficultés qui accablent le premier ministre du roi Louis. Il sait que la Bavière n'est pas disposée à se fusionner avec le Nord et que, s'il voulait lui imposer le programme du parti national, il se heurterait aux intérêts dynastiques et aux vœux populaires. Il se place dès lors sur le terrain où la Bavière est d'elle-même disposée à se placer. Le prince de Hohenlohe ne voulant pas entrer dans la confédération du Nord et le Wurtemberg ne se souciant pas d'une confédération du Sud, on en est réduit à chercher une formule qui permette de constituer l'unité par des institutions identiques et par la solidarité des intérêts économiques et militaires. La presse nationale se refuse à admettre des transactions, elle s'attaque au prince de Hohenlohe, elle demande la mise en accusation du baron de Dalwigh, le ministre du grand-duc de Hesse; elle réclame des garnisons prussiennes à Kehl et à Rastadt. Le grand-duc de Bade, qui veut passer à tout prix le Main, avec armes et bagages, s'impatiente. On dit que récemment il aurait livré à son beau-père, le roi Guillaume, un véritable assaut pour se faire ouvrir les portes de la confédération du Nord.

« Les déclarations du prince de Hohenlohe ont un grand retentissement en Allemagne; elles serviront à calmer en France, il faut l'espérer, les appréhensions sincères ou calculées de ceux qui tiennent l'unité germanique, par l'attraction que la confédération du Nord exercerait sur le Midi, comme un fait déjà accompli. L'échange inusité de courriers qui a eu lieu dans ces derniers temps, entre Berlin et Munich, permet de supposer que le comte de Bismarck a eu de la peine à sanctionner le programme bavarois. S'il ne s'en accommodait pas, il serait exigeant, car le roi Louis, ramené aux sympathies prussiennes par l'influence de sa mère et de son ministre dirigeant, aurait promis au roi Guillaume, en échange de son assentiment à la politique de son gouvernement, le concours le plus loyal, et il aurait même engagé sa parole qu'en cas de guerre il n'hésiterait pas à marcher sous sa bannière. »

Le roi Guillaume n'avait pas les hardiesses du joueur; c'était un esprit pondéré, méthodique, timide plutôt qu'entreprenant; il ne se souciait pas de violenter la fortune et de risquer sur un coup de dé, sans la certitude absolue du succès, les résultats acquis. Les ministres tombent du pouvoir et manquent la gloire, mais les souverains perdent leur couronne et compromettent les destinées de leur pays. — Le roi et son conseiller n'étaient pas toujours d'accord. M. de Bismarck avait un grand respect et un profond attachement pour « son maître, » mais il regrettait les timidités, les partis-pris et les faiblesses de ce maître pour d'anciens serviteurs qui se permettaient de critiquer ses actes et de miner son crédit (1). Ce grand politique ne supportait pas les coups d'épingle. Il déplorait l'influence que des personnalités subalternes exerçaient sur l'esprit du roi. « Je supporte bien la lutte contre des adversaires sérieux, convaincus, disait-il, contre une assemblée, contre des partis hostiles : elle est rationnelle; inévitable, mais ce qui me brise, c'est la lutte sourde contre des hommes sans valeur, contre des inimitiés traîtresses s'exerçant sur une âme honnête, élevée, mais timorée. C'est une toile d'araignée à défaire chaque jour, c'est l'œuvre nocturne de Pénélope, mes nerfs s'en ressentent et ma patience souvent est mise aux plus rudes épreuves. » Le comte de Bismarck s'irritait des obstacles, il se plaignait d'être méconnu, payé d'ingratitude, il maudissait le pouvoir. Richelieu a connu de plus grandes amertumes; il a subi les angoisses humiliantes de la journée des Dupes. « Vingt pieds carrés, disait-il en faisant allusion au cabinet de Louis XIII, me donnent plus de peines que toute l'Europe. »

Il ne devait pas coûter cette fois au ministre de se prêter à la volonté royale. Les intérêts de sa politique se conciliaient avec les vues de son maître : il passa de la violence à la modération. Ses re-

(1) Dépêche de Berlin. — « Le court séjour que le comte de Goltz a fait à Berlin a donné lieu à plus d'un incident. Le ministre et l'ambassadeur se sont exprimés l'un sur l'autre avec peu de tempérance. Si le comte de Bismarck témoigne peu d'égards à ses collègues du conseil, il n'agit pas avec moins de violence contre les adversaires qu'il rencontre jusque sur les marches du trône. La distance est grande entre lui et le prince royal, qui le rend responsable de l'irritation persistante de l'opinion publique dans les provinces annexées. Le mécontentement ne s'apaiserait pas en Hanovre; M. de Bennigsen méconseillerait le voyage, il craindrait que Sa Majesté ne fût exposée à un fâcheux accueil. Les rapports du plénipotentiaire militaire à Munich ne seraient pas plus rassurans. »

Dépêche d'Allemagne. — « Le comte d'Usedom, qui vient de passer plusieurs semaines à Berlin, m'a parlé des voies obscures dans lesquelles la Prusse s'est engagée; il manifeste des inquiétudes au sujet du maintien de la paix. Il ne ménage pas les critiques à M. de Bismarck, il énumère avec complaisance ses fautes; il dit qu'il n'aime pas les programmes et qu'il n'est pas aisé de s'entretenir avec lui des éventualités de l'avenir. »

tours étaient soudains, déconcertans. Son courroux et son bon vouloir se réglaient au gré des circonstances. Il pouvait, sans rien sacrifier ni compromettre, manifester des tendances pacifiques. Par ses affirmations hautaines et ses procédés discourtois, il avait atteint son but; il avait impressionné la France, inquiété l'Autriche et rappelé au respect de leurs engagemens la Bavière et le Wurtemberg : le comte de Beust protestait de ses sentimens germaniques, Napoléon III affectait la résignation; au parlement, les libéraux faisaient litière de leurs principes, et les cours du Midi s'appliquaient de leur mieux à faire sanctionner par les chambres des traités qui consacraient leur asservissement.

M. de Bismarck, son évolution accomplie, s'étonnait qu'on se fût mépris sur la pensée dont il s'inspirait en adressant à ses agens, au lendemain d'une entrevue menaçante, une circulaire confidentielle qui, par le fait d'une indiscrétion, avait été livrée à la publicité; il ne pouvait pas prévoir le retentissement que ses paroles auraient à l'étranger et s'attendre au déplaisir qu'elles causeraient à ses alliés du Midi. Il s'était flatté qu'en reconnaissant les obligations qui découlent du traité de Prague, on n'attacherait qu'une importance secondaire aux espérances qu'à titre de consolation il avait laissé entrevoir à ses partisans dans un avenir indéterminé. Pouvait-il, après le concert qui s'était établi, à la face de l'Europe, entre les deux empereurs, décourager le sentiment national qui, au jour du danger, serait sa force? La Prusse n'était-elle pas autorisée à se prémunir contre une agression éventuelle en voyant la diplomatie française en Allemagne s'attaquer à sa politique, contrecarrer sa légitime influence auprès des cours méridionales?

Tels étaient les argumens que le chancelier faisait valoir pour expliquer ses griefs et justifier ses récriminations. Il disait qu'il n'avait rien négligé pour entretenir avec le cabinet des Tuileries des relations confiantes; il avait prescrit au comte de Goltz une attitude amicale, il lui avait recommandé de se montrer rassuré par les manifestations personnelles de l'empereur et par les déclarations de son gouvernement sur la portée de l'entrevue de Salzbourg. Il lui avait donné l'ordre de nous tranquilliser sur la loyale exécution du traité de Prague, sans admettre toutefois notre intervention dans des arrangemens auxquels nous n'avions pas participé (1).

(1) Dépêche de Berlin. — « Il suffit au comte de Bismarck d'avoir empêché la confédération du Sud. Son intention n'est pas de braver la fortune en poursuivant la médiatisation constitutionnelle absolue des souverains dont l'indépendance a survécu à la guerre de 1866. Isolés les uns des autres, les états du Midi pourront de moins en moins se passer de l'appui de la Prusse. Il le leur assurera au moyen d'arrangemens particuliers qui auront le caractère de combinaisons internationales, de

A l'appui des déclarations calmantes qu'il adressait à ses agens (1), le cabinet du roi nous donnait des gages effectifs de ses sentimens pacifiques. Il réglait sa politique orientale d'après la nôtre, et il reprenait avec le ministre de Danemark à Berlin les pourparlers si bruyamment rompus au mois de juillet par l'étrange méprise du sous-secrétaire d'état. Il informait aussi le gouvernement néerlandais qu'il avait fait sortir de Luxembourg tout le matériel de guerre et que les troupes qui restaient dans la citadelle allaient être retirées. Il espérait, en échange, que la Hollande procéderait au démantèlement de la place, dès que le dernier soldat prussien en serait sorti. L'évacuation avait été différée tant que les appréhensions d'une guerre, soit qu'on dût la subir, soit qu'on voulût la provoquer, étaient prédominantes à Berlin. Les communications faites au cabinet de La Haye ne pouvaient plus laisser de doutes sur les dispositions du gouvernement prussien : elles dénotaient une franche confiance dans le maintien de la paix.

L'attitude du chancelier au Reichstag n'était pas moins rassurante; il calmait les ardeurs patriotiques des nationaux et les alarmes particularistes du Midi. Il employait son ascendant sur les chefs des différentes fractions parlementaires pour enlever à l'adresse au roi (2) tout caractère irritant pour les susceptibilités du dehors.

façon à satisfaire tous les goûts et à ménager les susceptibilités des puissances étrangères. C'est par le caractère international et conditionnel des transactions qui interviendront dans un avenir plus ou moins rapproché que les rapports des états du Sud avec la Prusse se distingueront du statut constitutionnel qui forme la base fondamentale de la confédération du Nord en un tout compact et indivisible à jamais. »

(1) Circulaire prussienne. — « Il me revient que la circulaire du 7 septembre, que vous avez communiquée au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, a été dans certains cercles mal interprétée. Malgré la clarté de ma dépêche, on y a vu l'intention d'exercer une pression morale sur les états du Midi pour les forcer à entrer malgré eux dans la confédération du Nord. Le gouvernement du roi maintiendra certainement avec fermeté les rapports et les conventions avec les gouvernemens du Midi, mais il est fort éloigné de vouloir exercer la moindre pression sur la libre détermination de ses alliés. Nous les laisserons toujours parfaitement libres de resserrer à leur gré, *maintenant* ou plus tard, les liens qui les rattachent au Nord. Le gouvernement du roi désire rester en bonne intelligence avec tout le monde, mais il considère comme un devoir d'achever l'édifice dont le sentiment national a jeté les bases et de fonder le bonheur des nouvelles parties de la monarchie sur une paix durable, seule capable de couronner une œuvre difficile. »

(2) Le parlement décida que l'adresse serait portée au roi, qui voyageait dans le midi de l'Allemagne. C'est à Nuremberg, la vieille cité impériale, choisie à dessein, que la députation fut reçue. Guillaume Ier venait de saluer à Hohenzollern le berceau de ses ancêtres et il allait recevoir à Augsbourg, la ville de Charles-Quint, le roi de Bavière. On ne négligeait aucune occasion pour raviver les souvenirs du saint-empire. Le roi Louis, qui ne s'était prêté à l'entrevue qu'à son corps défendant, en revint fort satis-

Mais il était difficile de tempérer les passions d'une assemblée aussi jeune, avide de bruit et n'ayant pas le sentiment de la responsabilité politique, ni le respect des convenances internationales. S'arrêter à mi-chemin, ajourner la réalisation d'une œuvre si glorieusement commencée n'était pas un sacrifice ordinaire. M. de Bismarck aimait la lutte, il y excellait, elle répondait à son tempérament; sa popularité y trouvait l'avantage de ne pas s'user dans les débats intérieurs avec une opposition mesquine, frondeuse et dénigrante.

La diplomatie française suivait avec une attention anxieuse les manifestations du ministre prussien, elle pressentait ses desseins, elle savait qu'ils étaient menaçans pour la grandeur et la sécurité de la France. Mais, dans ses correspondances au jour le jour, elle n'avait pas de parti-pris, elle ne s'inspirait d'aucune pensée hostile à l'Allemagne; si elle signalait les symptômes alarmans, elle relevait avec empressement tout ce qui pouvait réconcilier le gouvernement de l'empereur avec la transformation qui s'opérait à nos portes. L'histoire sera plus clémente pour elle que le comte de Bismarck, qui, dans ses circulaires de 1870, l'a violemment mise en cause. Il lui reprochait alors peu courtoisement son ineptie, sa méconnaissance de l'Allemagne, il l'accusait d'avoir poussé aux résolutions téméraires en entretenant le gouvernement de l'empereur dans de funestes illusions. Il la frappe aujourd'hui pour avoir été trop clairvoyante.

Le gouvernement prussien était en veine de sagesse, il sentait qu'il avait fait fausse route, il cherchait à revenir sur ses pas et à réparer ses erreurs. Il ne se bornait pas à rassurer l'Europe, qu'il n'avait cessé d'alarmer depuis deux ans, il s'efforçait de regagner les sympathies de l'Allemagne qu'il s'était aliénées par la violence de ses procédés. On pouvait craindre qu'au jour des épreuves les populations, au lieu de se rallier autour de la Prusse, ne se retournassent contre elle, en cas de revers, pour échapper à sa domination. Le roi, dans de récens voyages à travers deux de ses nouvelles provinces, la Hesse électorale et le grand-duché de Nassau, avait été frappé de l'impopularité de son gouvernement (1).

fait. Le roi de Prusse avait su capter sa confiance, si bien qu'il s'engagea à marcher, en cas de guerre, résolument sous sa bannière. Il était arrivé à Augsbourg comme roi de Bavière et il en était reparti, disait-on, comme préfet prussien.

(1) Dépêche d'Allemagne, 31 juillet 1867. — « Le roi de Prusse a-t-il été bien inspiré en allant à Wiesbaden? C'est ce que beaucoup de personnes se sont demandé hier après son entrée dans l'ancienne capitale du duché de Nassau. La spontanéité et l'élan du cœur ont fait absolument défaut à cette fête. A côté des couleurs prussiennes flottaient partout, en signe de protestation, les couleurs du pays. Les populations des

Il avait su par les autorités municipales qui, par ordre, étaient venues le complimenter, que son ministère n'avait tenu compte, dans ses instructions, ni des habitudes, ni des intérêts locaux de ses nouveaux administrés. Frappé de ces doléances, il avait reconnu les fautes commises et promis d'y porter remède. Les ministres n'étaient pas restés insensibles au blâme qui leur était infligé, mais ils ne s'étaient soumis que dans une mesure étroite aux observations du roi. Les plaintes s'étant accentuées en même temps que le danger d'un conflit avec la France apparaissait plus imminent, on comprit à Berlin qu'il était urgent de changer de système et de racheter par des procédés plus généreux la politique à outrance que la bureaucratie, sous prétexte d'énergie, poursuivait dans les provinces annexées. Aussi l'irritation s'était-elle sensiblement calmée depuis qu'on était revenu sur les actes qui avaient le plus vivement mécontenté. Des délégués avaient été appelés à Berlin pour régler les différends et atténuer autant que possible la transition d'un règne à l'autre. Le gouvernement avait surtout été bien inspiré en restituant aux provinces conquises leurs caisses domaniales et en traitant avec une magnificence qu'on ne lui soupçonnait pas les princes dépossédés. Le sort du roi de Hanovre et du duc de Nassau n'avait plus rien d'affligeant. Il semblait qu'en les comblant on eût voulu en faire un sujet d'envie pour tous les princes allemands. On assurait au roi de Hanovre, sans porter atteinte à sa dignité par la condition préalable d'une abdication, un capital d'environ 120 millions de francs. Le duc de Nassau, dont le règne s'était passé en conflits avec ses états au sujet de ses biens domaniaux, se trouvait avoir 300,000 francs de revenu de plus qu'il n'avait étant prince régnant.

Cette conversion inattendue à des actes de générosité si peu conformes aux traditions de la cour de Prusse permettait de supposer qu'en accordant à ces deux souverains des compensations pécuniaires aussi considérables, on avait voulu donner des primes d'en-

campagnes s'étaient abstenues, et, dans le cortège organisé par les soins et sous la pression de la régence, ne figuraient que les élèves des écoles et des gymnases et quelques jeunes filles vêtues de blanc. Quantité de Prussiens du Nord, mus par un sentiment patriotique, étaient accourus de tous côtés pour suppléer, par leurs démonstrations, aux acclamations de la population indigène. Sans le concours d'éléments étrangers, qui tenaient à assister le roi dans une épreuve un peu risquée, on en serait sans doute à regretter une démarche qui, généralement, a paru prématurée. Le roi avant de se rendre à Wiesbaden est allé inspecter la garnison de Mayence. Cette démarche faite en l'absence du grand-duc de Hesse, dans une ville qui ne dépend pas de la confédération du Nord, et peut-être sans avis préalable donné au souverain territorial, est considérée comme une prise de possession morale contraire à l'esprit du traité de Prague. »

couragement aux princes allemands disposés à aliéner leurs couronnes. « Ils devraient bien, disait-on, suivre l'exemple de ce lord qui, ayant laissé dans un steeple-chase à un buisson un pan de son habit, s'empressa, pour se soustraire au ridicule, de couper le pan qui lui restait. »

L'empereur ne demeurait pas insensible au revirement qui s'opérait dans la politique prussienne, elle ne lui avait valu, depuis le mois de juillet 1866, que d'amers déboires ; toutes ses promesses étaient restées en souffrance ; au lieu de lui faciliter la tâche, elle avait mis sa patience aux plus rudes épreuves. S'il avait évité des conflits, ce n'était qu'à force de sang-froid et de résignation. Rien ne pouvait donc lui être plus agréable, au moment où ses difficultés intérieures allaient en grandissant et où l'Italie lui causait de graves soucis, que de voir la modération prévaloir dans les conseils du roi Guillaume. Il constatait avec satisfaction que les protestations amicales du comte de Goltz étaient confirmées par les correspondances de nos agens en Allemagne. Toutefois, l'attitude de la presse prussienne, si bien disciplinée cependant, laissait à désirer ; ses appréciations ne cadraient pas avec les déclarations officielles.

Les organes habituels du cabinet de Berlin continuaient à s'attaquer à nos armemens ; ils rendaient le gouvernement de l'empereur responsable du malaise qui pesait sur l'Europe. Ils persistaient, malgré nos dénégations, à signaler nos préparatifs en termes alarmans ; ils parlaient d'achats de chevaux, de la répartition de notre armée le long des frontières allemandes. La *Gazette nationale* faisait ressortir le contraste entre les dépêches pacifiques de M. de Moustier et la concentration, dans les provinces de l'est, de 60 à 70,000 hommes. Elle se gardait bien de dire que la Prusse avait 75,000 hommes échelonnés, en deux lignes profondes, à nos portes, entre Forbach et Thionville, et que cette masse, mise sur le pied de guerre, atteindrait instantanément un effectif de 120,000 combattans. C'était à Paris bien plus qu'à Berlin qu'on avait lieu d'être inquiet (1). Dans un pays comme la France, où tout se fait au grand

(1) Dépêche d'Allemagne. — « Les assurances pacifiques que la Prusse nous prodigue, soit par ses journaux, soit par les organes de sa diplomatie, et bien que leur sincérité ne paraisse pas douteuse en ce moment, ne sauraient cependant nous faire perdre de vue le soin constant avec lequel elle s'applique à donner à ses armemens le plus complet développement. Il est vrai qu'en ce moment elle semble s'y consacrer avec une activité moins fiévreuse que par le passé. Je ne suis arrivé du moins, par mes observations personnelles, à relever autour de moi aucun indice dénotant des arrière-pensées qui seraient en contradiction manifeste avec les déclarations tranquillisantes qui ont pu vous être données. Les pensées audacieuses dans lesquelles se complaisait l'état-major général lors de l'incident du Luxembourg se sont atté-

jour, il n'était pas difficile de constater les armemens; mais en Prusse, où tout ce qui touche à l'armée est considéré comme secret d'état, et avec une organisation qui permet une entrée en campagne presque immédiate, les arsenaux regorgeant de munitions et le trésor étant de tradition toujours en mesure de pourvoir largement, pour cinq ou six mois au moins, aux dépenses de la guerre, il n'était pas aisé de contrôler les assertions qu'il pouvait convenir à la politique de M. de Bismarck d'émettre. Il semblait que la presse allemande regrettât de ne plus avoir de prétexte pour exciter les ardeurs patriotiques et entretenir les haines nationales. C'étaient de fâcheux symptômes. Il était permis d'en conclure que, si le gouvernement prussien ne recherchait pas les complications et désirait se consacrer sérieusement à son travail intérieur, il n'entrait pas dans sa pensée de désarmer et d'amener une réconciliation sincère entre les deux pays. Il lui convenait, au contraire, de maintenir en éveil le sentiment national en prévision d'une guerre qu'il persistait à considérer comme inévitable (1).

Il était évident que la Prusse, tout en affirmant la paix, ne renonçait pas à ses desseins, et le gouvernement de l'empereur se serait exposé à de cruelles surprises s'il avait pris à la lettre les déclarations rassurantes qui partaient de Berlin. « Le comte de

nuées; le général de Moltke n'en est plus à dire, comme au mois d'avril : « Ce qui pourrait nous advenir de plus heureux, c'est une guerre avec la France. » Les préoccupations n'en restent pas moins tournées vers l'éventualité d'un conflit, toutefois moins en vue d'une attaque qu'en vue de la défense. Par l'activité qui se déploie sous mes yeux, je vois combien on a hâte de transformer les recrues en soldats aguerris à toutes les fatigues. Les régimens sont en mouvement tous les jours dès cinq heures du matin, pour ne rentrer qu'à onze heures, et le soir, jusqu'à la nuit tombante, les officiers surveillent le tir et les manœuvres de peloton. Tenir le soldat toujours en haleine est de règle dans l'armée prussienne, et il ne faudrait pas s'étonner si ce principe reçoit en ce moment une application exagérée. Après avoir soulevé d'aussi vives appréhensions, la politique prussienne n'est que logique en se tenant prête à tout événement. »

(1) Dépêche d'Allemagne. — « Le gouvernement prussien est convaincu, et il appuierait ses convictions sur des renseignemens positifs, que la guerre n'est plus qu'une question de temps, qu'elle éclatera le jour où nos préparatifs et ceux de notre alliée éventuelle seront au complet. Mais il sait aussi que ce moment est relativement encore assez éloigné, car la fabrication de nos fusils, quelque activité que nous y mettions en multipliant nos commandes, ne marchera jamais assez vite pour nous permettre d'entrer en campagne, dans des conditions d'égalité, avant plusieurs années. Il sait aussi qu'en Autriche les armemens marchent avec plus de lenteur encore; il n'admet pas qu'avant trois années son développement militaire atteigne le degré de préparation voulue, si toutefois il n'est pas entravé par des complications intérieures. Il ne faudrait donc pas nous étonner si les idées de l'état-major prussien, si agressives au printemps dernier, conservent un certain ascendant à Berlin. Elles répondent d'ailleurs aux convictions du chancelier. »

Bismarck, disait-on, est toujours sûr d'étonner et de séduire, mais il n'inspire jamais qu'une demi-confiance, et cette moitié de confiance qu'on lui accorde vient de ce qu'on le sait capable de tout, même en bien, et qu'avec lui, plus qu'avec tout autre, il faut s'attendre à l'imprévu et ne jamais jurer de rien (1). »

Le dernier mot du chancelier n'était pas dit. Il s'était placé sur une pente qui ne lui permettait plus de s'arrêter, il était forcé de continuer ses empiétemens étape par étape, jusqu'au jour où le nord et le sud se fusionneraient dans un grand empire unitaire. Pour y réussir, il fallait qu'il transformât le tempérament national et séculaire de l'Allemagne en la tirant des voies intellectuelles et pacifiques pour la jeter dans les habitudes, dans les appétits, dans les aventures militaires. Cette œuvre, il entendait l'accomplir avant que la France fût en état de l'entraver.

De la Prusse dépendaient, en réalité, les lendemains de l'Europe. Si le malaise était général et si tous les pays étaient condamnés aux charges écrasantes de la paix armée, c'est que la Prusse tenait une question ouverte qu'elle entendait régler à son heure au gré de son ambition. Elle avait beaucoup de motifs pour désirer la guerre, mais elle était trop avisée pour la provoquer. La France, au contraire, ne pouvait songer, après les enseignemens sortis des champs de bataille de la Bohême, qu'à une guerre de conservation. Il aurait fallu, pour tirer l'épée, qu'elle se sentît atteinte dans sa sûreté par une entreprise violente contre les états du sud de l'Allemagne, qu'elle eût toutes les chances pour elle; il aurait fallu que la provocation fût de nature à mettre l'opinion européenne de son côté. L'empereur le comprenait, mais il était dit que les passions l'emporteraient sur sa volonté défaillante et que la France affolée se jetterait sur l'Allemagne comme le taureau se précipite sur l'épée du toréador.

II.

La presse prussienne continuait à récriminer contre la France et à lui prêter des arrière-pensées agressives malgré la mission du général Fleury, qui était venu à Berlin expliquer les motifs qui avaient empêché l'empereur d'aller saluer le roi à son retour de Salzbourg et donner à M. de Bismarck, sur les tendances de notre politique, les assurances les plus pacifiques. Les journaux inspirés faisaient, au contraire, les yeux doux au cabinet de Vienne, ils lui témoignaient une sollicitude touchante, ils chantaient les éloges de

(1) M. Victor Cherbuliez, *l'Allemagne nouvelle.*

François-Joseph et parlaient avec une déférence affectée de son ministre. Il semblait, à les entendre, que l'Autriche n'eût pas été battue ni violemment exclue de l'Allemagne et qu'il suffisait d'avances équivoques pour la réconcilier avec de récentes et de douloureuses épreuves. On lui rappelait la confraternité des temps passés, on lui démontrait les avantages qu'elle retirerait d'un rapprochement : « Si, à Vienne, disait magnanimement un organe officieux, on n'a pas encore oublié les événemens de 1866, nous pouvons affirmer que toute pensée hostile a disparu à Berlin. » On ajoutait que le terrain y était tout préparé pour un accord et qu'une entente avec l'Autriche permettrait à la Prusse de détendre ses liens avec la Russie. On laissait entrevoir aussi le rappel du baron de Werther, que M. de Bismarck maintenait obstinément à son poste, bien que sa présence fût pénible à l'empereur, depuis la publication de sa dépêche sur le couronnement de Pesth, si désobligeante pour sa personne et si malveillante pour son gouvernement (1).

M. de Bismarck lançait des ballons d'essai ; il croyait le moment opportun pour désarmer le cabinet de Vienne et le ramener à lui avant le départ de François-Joseph pour Paris. Les communications diplomatiques entre les deux gouvernemens étaient devenues plus fréquentes, moins acrimonieuses. Des procédés courtois et des déclarations sympathiques avaient succédé au dédain et aux réflexions amères qui s'échangeaient depuis la guerre. La situation de l'empire, cependant, ne s'était pas améliorée, elle s'était aggravée plutôt, au dire de la diplomatie prussienne. On cherchait les motifs secrets de ce revirement ; il frappait par sa coïncidence avec le relâchement qu'on signalait dans les rapports entre Berlin et Pétersbourg (2). M. de Bismarck paraissait reconnaître subitement les

(1) Dépêche de Berlin. — « Il serait question de nommer le baron de Werther, dont la position à Vienne est devenue impossible, sous-secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères. Cela permettrait à M. de Bismarck de se soustraire à l'obligation d'entretenir des rapports directs avec le corps diplomatique qui le gênent et l'ennuient. Cet esprit, naguère si peu sensible à certaines faiblesses, est par momens comme subjugué par un immense orgueil.

(2) Dépêche d'Allemagne. — « Les journaux qui s'inspirent à la chancellerie fédérale parlent d'incitations dont la Prusse aurait été l'objet de la part de la Russie; ils prétendent que ces avances ont reçu un accueil peu encourageant. Ils disent que les démarches tentées par le cabinet de Pétersbourg à Berlin et à Londres, en vue d'une entente sur la question d'Orient, compromettante pour la paix de l'Europe, sont restées sans succès. Non-seulement ces tentatives auraient échoué, mais elles auraient prouvé que la politique prussienne ne tend à rien moins qu'à une alliance avec la Russie, qu'elle n'a aucun souci de favoriser ses desseins sur la Mer-Noire, qu'une alliance ne manquerait pas de provoquer une coalition entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, parfaitement unies d'intérêt, aujourd'hui comme autrefois, dans les affaires d'Orient.

« Il est possible, m'a dit un diplomate allemand, que l'empereur Alexandre ait

inconvéniens de l'alliance russe; elle avait été son salut après Sadowa; elle l'avait tiré de l'isolement; elle lui avait permis de transformer l'Allemagne, de réduire à l'état de vassaux les plus proches parens du tsar et surtout de tenir la France et l'Autriche en échec. Mais la situation s'était modifiée depuis, et M. de Bismarck réglait sa politique d'après les circonstances. Il ne redoutait plus de complications, il avait besoin de la paix pour s'assimiler ses conquêtes et opérer la fusion des armées méridionales avec celles du Nord. Il n'avait rien à redouter de la France et de l'Autriche, elles étaient pour longtemps paralysées par leurs difficultés intérieures et leur réorganisation militaire. La Russie, au contraire, cherchait à soulever des complications en Orient, et le ministre prussien prévoyait que ses relations avec le cabinet de Pétersbourg, dont le prince Gortchakof exagérait trop hautement la portée (1), pourraient d'un jour à l'autre le mettre en face de la coalition des puissances occidentales qui avaient présidé au traité de 1856. Aussi évitait-il de s'expliquer sur la question d'Orient. Quand on l'interrogeait, il répondait qu'il ne lisait jamais les dépêches de Constantinople, bien que secrètement il caressât les vues du cabinet de Pétersbourg. Mais l'heure n'était pas venue d'inquiéter la Russie et de la sacrifier à l'Autriche. L'intime alliance avec le cabinet de Vienne avait à passer par bien des péripéties avant d'aboutir. L'empereur Alexandre devait, en 1879, par ses menaces, après les déceptions du congrès de Berlin, et sous de funestes influences, la provoquer

essayé de renouveler à Londres la tactique poursuivie autrefois par l'empereur Nicolas auprès de lord Seymour. Mais il a dû s'apercevoir que l'intérêt de l'Angleterre en Orient reste ce qu'il a toujours été et ne saurait amener d'entente, sur aucun point, avec la Russie. Le danger d'une conflagration en Turquie, a-t-il ajouté, diminue en raison de la constance et de la fermeté de la politique anglaise et de *l'éloignement que montre la Prusse à s'unir à la Russie, pour favoriser, au contraire, de tout son pouvoir, la mission de l'Autriche en Orient*. D'après lui, l'isolement du cabinet de Pétersbourg, ainsi constaté, serait la meilleure garantie de la paix européenne.

« Il est impossible de ne pas être frappé de l'insistance que met le cabinet de Berlin, dans ses manifestations officieuses, à faire ressortir le désir, pour ne pas dire la nécessité, de se rapprocher de l'Autriche et de lui faciliter ce qu'elle se plaît à appeler sa mission en Orient depuis qu'il l'a exclue de l'Allemagne. Ce désir ne saurait être mis en doute, il s'est accentué depuis que l'Autriche s'est rapprochée de la France. M. de Bismarck, au lendemain de la guerre, tenait la régénération de la monarchie autrichienne pour impossible, l'œuvre tentée par M. de Beust lui semblait une chimère. Selon lui, la maison de Habsbourg était condamnée à disparaître sous l'action d'une loi fatale de décomposition; ses idées se sont bien modifiées. Aujourd'hui qu'il s'aperçoit que l'empire dont il prédisait la fin prochaine a plus de vitalité qu'il ne le soupçonnait, il ne néglige rien pour se réconcilier avec le cabinet de Vienne »

(1) Lettre du baron de Talleyrand. — « Le vice-chancelier veut à tout prix bien vivre avec Berlin; il s'applique, en toute occasion, à faire croire à une intimité plus grande que ne l'admet la légation du roi Guillaume à Pétersbourg. »

et la cimenter (1). Le tsar avait la prétention d'être son propre ministre des affaires étrangères, ce qui faisait dire au comte Andrassy : « Je suis fier d'avoir pour collègue un souverain, mais bien humilié de le voir si mal inspiré et si peu expérimenté. »

M. de Bismarck n'était pas seulement l'homme des actions hardies et des inspirations soudaines, il était aussi l'homme des longues et utiles patiences ; de longue main, il préparait son terrain, et, lorsque tous ses jalons étaient posés, il saisissait l'occasion ardemment guettée pour réaliser ses projets. A ce moment, il s'appliquait à calmer les amertumes qui couvaient encore dans le cœur de l'empereur François-Joseph, il tenait avant tout à rétablir les rapports personnels entre le roi et son neveu et à atténuer les légitimes préventions de la cour de Vienne. Les journaux parlaient d'une entrevue, tandis que des intermédiaires secrets s'appliquaient à la préparer. La négociation était en bonnes mains ; elle se poursuivait entre l'archiduchesse Sophie, la mère de François-Joseph, et sa sœur, la reine douairière de Prusse.

Le 22 octobre, à sept heures du matin, l'empereur d'Autriche, qui avait quitté Vienne, la veille au soir, descendait à la station d'Oos du train express qui le menait à Paris. Il allait entrer dans la salle du buffet, où l'attendait une collation, lorsqu'il apprit, non sans émotion, que le roi de Prusse accourait de Bade pour le saluer à son passage. Les deux souverains furent subitement en présence : leurs bras ne s'entr'ouvrirent pas, de sanglans souvenirs se dressaient entre eux ; Kœniggraetz jetait une sinistre lueur sur les sermens échangés à Gastein. L'entrevue fut courte, car déjà le train avait du retard, mais la glace était rompue, les mains s'étaient rencontrées. Le roi avait réveillé dans le cœur de son neveu les sentimens de famille

(1) La Russie, en 1879, armait sans relâche; la dislocation de ses troupes sur les frontières de la Prusse et de l'Autriche prenait un caractère alarmant. Le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin réclamèrent des explications. Les préparatifs furent niés; mais M. de Bismarck était renseigné. « Pourquoi, disait-il, Dieu aurait-il créé les juifs polonais, si ce n'est pour servir d'espions? » Les journaux russes continuaient d'ailleurs l'ardente campagne qu'ils avaient ouverte contre l'Allemagne. On savait que les articles les plus acrimonieux sortaient de la plume de M. de Jomini, ce qui leur donnait une importance exceptionnelle. Ils reflétaient la pensée du tsar, qui, dans ses entretiens et dans ses correspondances, parlait de ses griefs et formulait des menaces. C'était le moment où la presse inspirée s'adressait à nos ressentimens et nous conviait à une alliance, tandis que les généraux en mission en France et Skobelef affectaient des allures de défi et de dédain pour l'armée allemande. La Prusse et l'Autriche se sentirent menacées, bien que le gouvernement français ne répondît qu'avec une extrême réserve aux incitations dont il était l'objet. M. de Bismarck se trouvait à Gastein; sur son appel, le comte Andrassy vint l'y rejoindre. On se concerta sur les précautions à prendre, on jeta les bases d'une entente, et il fut convenu que M. de Bismarck irait à Vienne pour discuter et conclure une alliance.

et de confraternité allemande ; il savait que l'empereur d'Autriche n'avait rien signé à Salzbourg, il était convaincu qu'il ne signerait rien à Paris (1).

Le comte de Bismarck poursuivait de vastes desseins, mais sans le roi Guillaume il ne les eût pas réalisés. On chercherait vainement dans l'histoire un ministre et un souverain se complétant si merveilleusement, elle ne présente pas d'exemple de deux volontés et de deux ambitions identifiées à ce point.

III.

L'Orient était alors profondément troublé. On se massacrait depuis un an dans l'île de Candie. L'insurrection crétoise paraissait être le prélude d'un soulèvement général de toutes les populations chrétiennes. La fermentation était entretenue par la propagande active et entreprenante des comités slaves. Ceux qui représentaient la Russie officiellement prévoyaient une désagrégation de l'empire, ceux qui la servaient secrètement parlaient d'un démembrement imminent. La situation était inquiétante, mais elle n'avait pas la gravité qu'ils lui prêtaient ; les agens russes substituaient leurs désirs à la réalité. La Turquie avait une vitalité latente qu'ils ne soupçonnaient pas. Les peuples qui ont rempli le monde de leur éclat et de leur grandeur ont l'agonie longue, ils mettent des siècles

(1) L'empereur était acompagné des archiducs Charles-Louis et Louis-Victor. Le comte de Beust n'emmenait que le chef de son secrétariat et un conseiller aulique. Le train, après une courte halte à Strasbourg, arriva à midi à Nancy. L'empereur y passa la nuit. Il désirait s'arrêter dans l'ancienne capitale de la Lorraine, le berceau de sa famille. Marie-Thérèse, fille de Charles VI, le dernier rejeton de la maison de Habsbourg, avait épousé le duc François Ier, qui, en 1738, échangea la Lorraine contre le grand-duché de Toscane. Dès son arrivée, François-Joseph visita, en grand uniforme de maréchal, les tombeaux des ducs de Lorraine. Il s'arrêta avec émotion devant une inscription qui, sur le fronton de la chapelle, rappelait le courage et les vertus de ses ancêtres :

PASSANT !
ARRÊTE ET ADMIRE SOUS CES TOMBEAUX
DANS CES DUCS DE LORRAINE
AUTANT DE HÉROS ;
DANS LES DUCHESSES AUTANT DE FEMMES FORTES ;
DANS LEURS ENFANS
AUTANT DE PRINCES NÉS POUR LE TRONE
PLUS DIGNES ENCORE DU CIEL.

Le lendemain, à trois heures de l'après-midi, François-Joseph arrivait à Paris. L'empereur Napoléon le reçut à la gare et le conduisit à l'Élysée, où l'attendaient la famille impériale et les dignitaires de la cour.

à disparaître, ils confondent parfois les calculs de ceux qui convoitent leurs dépouilles. « On a conduit plus d'une fois l'enterrement de la Turquie, mais le cercueil était vide et le malade regardait passer le convoi à travers la fumée de son chibouck (1). »

La Russie spéculait sur les rivalités des puissances, si profondément divisées par les événemens de 1866, pour réaliser ses desseins. Elle avait recherché l'alliance de la France après la guerre de Crimée, elle recherchait aujourd'hui celle de la Prusse, depuis que la prépondérance du roi Guillaume s'était substituée en Europe à celle de Napoléon III. Elle appuyait sa politique sur les principes que l'empereur avait, au détriment de nos intérêts traditionnels, introduits dans le droit public : le principe des nationalités et celui de la souveraineté des peuples.

Le cabinet de Pétersbourg était sincère lorsqu'il affirmait qu'il ne poursuivait aucun agrandissement territorial, mais il entendait créer dans la Turquie d'Europe une multitude de petits états qui, placés sous son protectorat, seraient ses satellites. Ces « petites républiques, » comme les appelait le prince Gortchakof, devaient ouvrir à la Russie la route de Constantinople et former autour de l'Autriche une enceinte continue et menaçante. Personne ne se méprenait sur les arrière-pensées du cabinet de Pétersbourg, malgré le soin qu'il prenait à les déguiser. On savait que l'ardente sollicitude qu'il manifestait dans les documens de sa chancellerie pour le sort des chrétiens n'était pas sans alliage. On se rappelait les entretiens de l'empereur Nicolas avec lord Seymour. L'empire ottoman avait subi de nombreux démembremens, d'autres étaient en voie de s'accomplir, mais il n'était pas dit que l'Europe laisserait la Russie, sous prétexte d'améliorer le sort des populations chrétiennes, s'installer à Constantinople. Tous les cabinets se préoccupaient de l'Orient. La Turquie était le pivot de toutes les combinaisons diplomatiques.

M. de Bismarck s'en servait pour impressionner l'Autriche et la forcer de se retourner vers Berlin. M. de Moustier prêtait son concours moral au prince Gortchakof sous le prétexte de l'assister dans une œuvre de civilisation, mais, en réalité, pour détendre les liens qui, depuis le mois d'août 1866, s'étaient noués entre l'empereur Alexandre et le roi Guillaume. Sauvegarder nos intérêts en Orient en appuyant la Russie qui les menaçait, ne mécontenter par ce double jeu ni l'Angleterre ni l'Autriche, avec laquelle nous venions de lier partie à Salzbourg, telle était la tâche compliquée que s'était donnée M. de Moustier et qu'il poursuivait avec persévérance dans l'espoir de faire échec à l'Allemagne sur le Rhin. Le succès ne

(1) Valbert, *Revue des Deux Mondes*.

répondait pas toujours à ses efforts. Le prince Gortchakof était un allié exigeant, ombrageux. Le caractère et le tempérament des hommes d'état varient à l'infini. Il en est de craintifs, d'irréfléchis et de téméraires, de chimériques et de réalistes : le prince Gortchakof était rancuneux. Il avait introduit dans la politique un élément dangereux : le ressentiment. C'est par ressentiment qu'il avait laissé écraser l'Autriche en 1866 ; c'est par ressentiment que, en 1870, il devait assister impassible au démembrement de la France. « J'ai beau consulter, disait-il à notre ambassadeur pour colorer son évolution vers la Prusse, le bilan de nos rapports avec le cabinet des Tuileries; le nom de la France ne se retrouve nulle part, tandis qu'à chaque colonne, je vois figurer à l'actif le nom de la Russie. » Ses griefs étaient fondés sans doute ; nous avions oublié, en 1863, lors de l'insurrection de la Pologne, les services que le cabinet de Pétersbourg nous avait rendus en 1859 lors de la guerre d'Italie. Mais, en produisant son inventaire, qui, disait-il, se soldait tout à son désavantage, il oubliait la conduite de la France lors de la guerre de Crimée. Elle méritait cependant de figurer à son bilan. Jamais un pays maltraité par le sort des armes ne s'était trouvé, comme la Russie, en face d'un vainqueur plus préoccupé de la seule pensée de ménager sa dignité, de le relever à ses propres yeux et d'atténuer les conséquences de sa défaite (1). La Russie s'est trouvée depuis aux prises avec de plus dures exigences, et le prince Gortchakof, dans les comptes courans qu'il ouvrait à d'autres puissances, a pu constater des déficits plus graves que ceux qu'il relevait si amèrement en 1867.

La France a de vives sympathies pour la Russie ; elle déplore son effacement en Europe, elle est impatiente de la voir reprendre dans les conseils de la diplomatie son prestige et son ascendant. Elle n'oublie pas les services que le cabinet de Pétersbourg lui a rendus en 1859 et en 1875 ; elle rend hommage à la sagesse et à l'esprit libéral dont Alexandre II s'est inspiré au début de son règne, à ses efforts pour se réconcilier la Pologne, à l'émancipation des serfs, à ses réformes administratives et financières, mais quelle que soit son admiration pour la politique intérieure du tsar, il lui est difficile de ne pas se rappeler l'hostilité qu'il lui a témoignée en 1870, l'action paralysante qu'il a exercée sur l'Autriche, le Danemark et l'Italie, les récompenses qu'à chacune de nos défaites, sans égards pour nos infortunes, il prodiguait aux chefs des armées allemandes, et les télégrammes qu'il échangeait avec le roi Guillaume. Mieux eût valu, pour les intérêts de notre défense, une

(1) *La Politique française en 1866.*

guerre franchement déclarée qu'une neutralité aussi perfidement, aussi cruellement exercée.

Le vice-chancelier se plaignait de l'attitude de nos agens en Orient, si peu conforme, affirmait-il, à notre entente: il était jaloux de notre intimité avec le cabinet de Vienne et récriminait contre l'Autriche. « Je suis indigné contre Beust, nous disait-il; pour nous brouiller, il soulève des complications en Turquie et nous en rend responsables. Je lui renvoie l'accusation; les convoitises ne sont pas de notre côté, mais du sien; nous ne poursuivons aucune extension territoriale, tandis qu'il voudrait s'annexer la Bosnie et l'Herzégovine. C'est un « caméléon; » personne en Orient n'a varié plus que lui, il a passé d'un pôle à l'autre. Ne nous a-t-il pas proposé, d'initiative, sans la moindre incitation de notre part, la revision du traité de Paris (1), dont il se constitue aujourd'hui le plus ardent défenseur? Le jeu qu'il joue ne saurait tromper personne, et j'espère bien qu'il ne réussira pas à jeter du froid entre nous. Vous n'avez pas à vous plaindre de mes exigences; j'use de tous les ménagemens pour ne pas vous être désagréable; je ne formule que des propositions inoffensives. Mais le voile dont je couvre notre retraite dans l'affaire de Candie est à peine assez épais pour nous sauver du ridicule. Le temps d'arrêt dont souffre notre action commune en Turquie m'est d'autant plus pénible qu'il me constitue ici un échec personnel. Vous savez contre quelles attaques j'ai à me défendre, quel est mon isolement lorsque je plaide en faveur d'une intimité politique avec la France. »

M. de Moustier ne pouvait rester insensible à ces doléances et compromettre, par une plus longue inaction à Constantinople, les relations amicales qu'il avait eu tant de peine à consolider. Il télégraphia à notre ambassadeur, qui ne s'entendait pas toujours avec son collègue de Russie, de modifier son attitude et de faire sans retard à la Porte la déclaration collective convenue entre les deux gouvernemens dans le *pro memoria* qu'ils avaient échangé à Paris. M. Bourée était un agent brillant, il avait fait sa carrière dans le Levant, il était initié à tous les détours des affaires orientales. Il restait fidèle à nos traditions, il défendait la Porte contre de dangereuses

(1) Le comte de Beust, à son entrée au pouvoir, dans l'espoir de détacher la Russie de la Prusse et de se la concilier, avait pensé qu'il serait de bonne politique de relever le cabinet de Pétersbourg des clauses humiliantes de la paix de Paris; mais ni l'empereur Alexandre, ni son ministre ne pouvaient oublier l'ingratitude du cabinet de Vienne pendant la guerre de Crimée; ils lui témoignaient leurs ressentimens en toute circonstance. Ils applaudissaient à ses revers en 1866, et si, en 1875, le comte de Bismarck s'était associé à leurs desseins, l'Autriche eût été menacée dans son existence.

ingérences, mais il avait peine à se pénétrer d'instructions souvent changeantes; il s'étonnait des contradictions de notre politique; il ne lisait pas entre les lignes ce qu'on négligeait de lui dire explicitement; il semblait lui échapper que la sécurité de nos frontières primait l'intérêt ottoman. Les nuages se dissipèrent aussitôt à Pétersbourg dès qu'on sut que le cabinet des Tuileries s'était exécuté. M. de Budberg ne ménagea pas les complimens à M. de Moustier. « Dites à l'empereur, télégraphiait le prince Gortchakof à son ambassadeur, que mon maître n'a jamais douté de la fidélité de Sa Majesté à sa parole. »

Il n'était pas aisé, pour notre diplomatie, de se maintenir en équilibre entre des puissances rivales sans éveiller des défiances et s'exposer à des récriminations. Pour y réussir, il fallait concilier l'habileté avec la loyauté. C'étaient les qualités maîtresses de notre ministre des affaires étrangères. M. de Gramont reçut mission de s'expliquer avec M. de Beust, à cœur ouvert, sur notre intimité avec la cour de Russie et sur notre commune action dans les affaires de Crète. Notre ambassadeur passa en revue avec le chancelier les services réciproques que la France et l'Autriche étaient en état de se rendre. Il lui parla de l'intérêt que nous avions à maintenir avec la Russie des relations confiantes et même cordiales; il lui conseilla la modération dans ses actes, et surtout dans son langage, de manière à ne pas embarrasser ses amis en les plaçant dans l'alternative ou de rompre avec la Russie, ou de séparer leur action de la sienne. M. de Beust comprit les motifs dont s'inspirait notre politique, il ne s'en offusqua pas. C'était un sacrifice qu'il nous faisait, car l'antagonisme déjà si marqué entre Vienne et Pétersbourg s'accentuait de plus en plus.

Il était convaincu que la Russie, poussée par des nécessités intérieures, voulait provoquer des conflits. Il ne pensait pas que le moment fût venu pour des prises de possession en Orient. D'après lui, mieux valait garder les Turcs. « Le Turc, disait-il, est, par tempérament autant que par nécessité, tolérant pour toutes les confessions et certainement plus doux et plus accommodant que ne le seraient les Russes. » Il ne cachait pas qu'en cas de démembrement, il chercherait à s'assurer la Bosnie et l'Herzégovine, mais il disait n'être pas pressé. Il envisageait du reste avec philosophie l'éventualité d'un heurt avec la Russie; il estimait que, pour ses voisins, sa force était plus nominale que réelle; à ses yeux, elle consistait surtout dans son intimité avec la Prusse et dans l'activité de sa propagande panslaviste. Mais il voyait dans son état intérieur, qui laissait tant à désirer, un contrepoids à son expansion au dehors. Il n'en reconnaissait pas moins la nécessité d'une bonne entente avec

le prince Gortchakof, en face de la Prusse menaçante, et il nous promettait d'agir en conséquence. Le marquis de Moustier n'avait pas à regretter ses franches explications.

Le 4 novembre, l'empereur d'Autriche, après une journée de chasse passée à Compiègne, quittait le sol français et, le 7, il faisait une rentrée triomphale à la Burg. Il revenait dans ses états avec le prestige d'un éclatant succès. Son voyage, au lieu d'être un simple acte de courtoisie, s'était transformé en un événement politique. Il fallait le récit des manifestations enthousiastes qui, partout en France, éclataient sur son passage pour qu'à Vienne on en comprît la signification. Les ministres de Prusse et de Russie ne dissimulaient pas leur dépit. La diplomatie russe surtout, à en juger par l'aigreur de ses propos, appréhendait que la politique française, si impressionnable et si mobile, n'eût fait une nouvelle évolution. « Il paraît, disait le comte de Stakelberg, que depuis que Beust est à Paris, les Turcs ont toutes les vertus, et qu'au lieu de les tancer, on ne leur décerne plus que des éloges. »

Les conjectures des chancelleries étrangères étaient autorisées. François-Joseph avait été en France l'objet d'ovations significatives. On l'avait reçu comme l'hôte préféré, comme un allié, avec la certitude qu'au jour des épreuves il combattrait à nos côtés ; ses ressentimens semblaient s'être confondus avec les nôtres. Aucun des souverains qui l'avaient précédé n'avait été fêté avec plus d'éclat et de cordialité démonstrative. On eût dit qu'on reconnaissait la faute commise en ébranlant la monarchie autrichienne, et qu'on prenait le solennel engagement de consacrer désormais toutes ses forces à les réparer.

Le discours de l'empereur François-Joseph à l'Hôtel de Ville eut un immense retentissement (1). On se plut à l'interpréter comme un gage donné à l'indissoluble entente des deux pays. Si les secrets

(1) Discours de l'empereur François-Joseph en réponse au toast de l'empereur Napoléon. — « Lorsque, il y a peu de jours, j'ai visité à Nancy les tombeaux de mes ancêtres, je n'ai pu m'empêcher de former un vœu : Puissions-nous, me suis-je dit, ensevelir dans ces tombes confiées à la garde d'une généreuse nation toutes les discordes qui ont séparé deux pays appelés à marcher ensemble dans les voies du progrès et de la civilisation ! Puissions-nous, par notre union, offrir un nouveau gage de cette paix sans laquelle les nations ne sauraient prospérer. Je remercie la ville de Paris de l'accueil qu'elle m'a fait ; car, de nos jours, les rapports d'amitié et de bon accord entre les souverains ont une double valeur lorsqu'ils s'appuient sur les sympathies et les aspirations des peuples. »

Réponse de l'empereur d'Autriche aux félicitations de la municipalité de Vienne à son retour de Paris. — « Les sympathies que partout j'ai rencontrées en France s'appuient principalement sur la conviction que l'Autriche, qui a acquis une nouvelle vigueur par son union à l'intérieur, reprendra la position qui lui appartient, et que c'est en conséquence dans la paix que nous devons chercher sa force. »

compliqués de la politique échappent aux peuples, ils ont en revanche l'instinct des situations. La France sentait alors que son salut dépendait d'une intime alliance avec l'Autriche et qu'il serait funeste et criminel de s'engager dans une guerre sans être certain de son concours militaire.

L'avenir apparaissait moins menaçant au gouvernement de l'empereur; il ne se sentait plus isolé, les intérêts de l'Autriche se conciliaient avec les siens, il était certain qu'il trouverait dorénavant sa diplomatie à ses côtés, prête à le seconder, dans toutes les questions qui surgiraient en Europe. L'accord concerté à Salzbourg avait reçu une consécration nouvelle par l'entrevue de Paris. La France avait sanctionné par de chaleureuses démonstrations l'entente des deux souverains.

L'Angleterre, si étroitement associée à notre politique, depuis le commencement du règne, se désintéressait, il est vrai, sous l'influence de l'école de Manchester, des affaires du continent; elle ne protestait pas contre la transformation de l'Allemagne; comme toujours, elle prenait son parti des faits accomplis. A la veille de la guerre de Bohême, elle n'avait pas eu de blâme assez sévère pour le cabinet de Berlin; elle s'attaquait au roi et outrageait son ministre. On traitait alors la Prusse comme un parent pauvre; on la recherchait depuis qu'elle avait révélé ses ressources; on se félicitait de sa fortune, on se flattait qu'on trouverait en elle un solide appui contre les exigences de la France et les ambitions de la Russie. Cependant les souvenirs de la guerre de Crimée, bien qu'attiédis, ne s'étaient effacés ni à Paris ni à Londres. La reine nous avait donné une marque éclatante d'amitié dans une heure de détresse, lors de l'incident du Luxembourg. Elle était sortie de son deuil pour écrire une lettre pressante au roi Guillaume et, par l'énergie de sa démarche, elle avait puissamment contribué à conjurer la guerre.

La Russie ne cessait de nous faire des avances, elle réclamait notre concours à Constantinople en échange des conseils qu'elle donnait à Berlin. Le prince Gortchakof se plaisait à rappeler les souvenirs de l'entrevue de Stuttgart, il semblait oublier, momentanément, la Crimée et la Pologne.

L'Italie, en revanche, causait à l'empereur d'amères déceptions. Elle était son œuvre. En la délivrant il avait cru assurer à la France une alliée à toute épreuve; elle devait nous assister dans les congrès et sur les champs de bataille, et elle méconnaissait les services rendus, elle devenait pour notre politique un sujet d'inquiétude, une cause d'affaiblissement. Elle ajoutait à nos embarras en soulevant la question romaine au mépris du traité du 15 sep-

tembre; et, ce qui était plus douloureux encore, elle sollicitait secrètement l'appui de la Prusse. Le comte de Bismarck nous faisait à son sujet d'étranges confidences. Il racontait à notre ambassadeur que Garibaldi lui avait écrit pour réclamer des armes et de l'argent; mais, soupçonnant un piège de l'Autriche et sachant combien il était aisé d'imiter l'écriture du révolutionnaire italien, il avait répondu à son intermédiaire qu'il ne disposait d'aucune somme dont il ne dût rendre compte, et qu'il ne pouvait distraire aucune arme des arsenaux de la Confédération du Nord. Il confiait aussi à M. Benedetti que le chargé d'affaires du cabinet de Florence était venu lui soumettre une dépêche de son gouvernement qui désirait savoir s'il était disposé à seconder l'Italie et dans quelle mesure elle pourrait compter sur son assistance. Ces confidences, si peu conformes aux usages de la diplomatie régulière, avaient lieu de nous surprendre. Il était permis de se demander comment le ministre prussien savait que l'écriture de Garibaldi était facile à imiter. On pouvait s'étonner aussi qu'il eût reçu un de ses émissaires; n'était-ce pas encourager la révolution?

« Dans quel but, écrivait notre ambassadeur, M. de Bismarck, qui n'est jamais indiscret sans calcul, m'a-t-il spontanément fait ces communications? Craignait-il que nous en fussions informés par d'autres voies? Ou bien s'est-il uniquement proposé de nous apprendre avec quel empressement les partis et le gouvernement italien lui-même sont prompts à s'adresser à la Prusse et combien il lui serait facile de trouver des alliés au-delà des Alpes (1)? » Le comte de Bismarck était cruel dans ses confidences. Il nous révélait l'inanité de l'alliance de 1859, il nous rappelait que nous avions méconnu les intérêts séculaires de la France en sacrifiant à de faux dieux. L'Italie était aujourd'hui une carte maîtresse dans son jeu; elle nous forçait de détourner notre attention de l'Allemagne, en nous mettant aux prises avec le cabinet de Florence, qui s'irritait des obstacles que nous opposions à ses revendications nationales, et avec le pape qui nous accusait de le livrer à la révolution.

G. ROTHAN.

(1) M. Benedetti, *Ma Mission en Prusse.*

LOUIS RIEL

ET

L'INSURRECTION CANADIENNE

Le 23 mars 1885, sir John Mac-Donald, premier ministre, annonçait au parlement canadien, réuni à Ottawa, qu'une insurrection venait d'éclater dans le territoire du nord-ouest. Six cents demi-blancs et un certain nombre d'Indiens, sous les ordres de Louis Riel, avaient pris les armes, déclarant qu'ils ne les déposeraient que quand le gouvernement aurait fait droit à leurs justes réclamations. Campés à Prince-Albert, ils menaçaient le fort Carlton ; maîtres des stations télégraphiques, ils avaient coupé les communications entre le Manitoba et la capitale. Sir John Mac-Donald ajoutait qu'il avait donné ordre de concentrer sur Carlton les brigades de police à cheval et d'expédier en hâte de Winnipeg le 90e bataillon de carabiniers et une batterie d'artillerie. En outre, le major-général Middleton se préparait à partir, avec des renforts, pour arrêter les progrès de l'insurrection.

L'émotion fut vive dans le parlement et non moins vive dans tout le Canada. Depuis longtemps, on redoutait un soulèvement des demi-blancs, Canadiens d'origine française, profondément irrités du peu de cas que le gouvernement faisait de leurs incessantes réclamations. En 1869, le Canada avait obtenu la cession, à prix d'argent, par la Compagnie de la baie d'Hudson, des immenses territoires du nord-ouest. Les demi-blancs, qui, antérieurement à cette cession, s'étaient établis sur une partie de ces territoires, l'avaient fait conformément aux coutumes locales et en vertu du

droit de préemption. Tacitement, tout au moins, la Compagnie de la baie d'Hudson avait reconnu ce droit par lequel ils détenaient le sol qu'ils avaient défriché et mis en valeur. Dans ces vastes solitudes, où il n'existait pas de routes tracées, les colons s'étaient établis de préférence sur le cours des rivières, notamment du Saskatchewan, qui se déversait dans le lac de Manitoba et leur offrait une voie économique pour le transport de leurs produits. En prenant possession de ces territoires, le gouvernement canadien avait établi le cadastre des terres, réclamé la propriété du sol attenant aux cours d'eaux et contesté les droits des demi-blancs, leur offrant, à titre d'indemnité, des terrains en friche dans des conditions moins favorables. Les demi-blancs s'y refusaient énergiquement; ils réclamaient une reconnaissance définitive et légale de leurs titres de propriété, ou, tout au moins, une indemnité suffisante en cas d'expropriation. Une première prise d'armes avait abouti, en 1869, à la reconnaissance partielle de leurs droits et à la promesse de mesures équitables; mais depuis ils n'avaient pu, malgré leurs incessantes sollicitations, obtenir que des décisions partielles, réglant des cas isolés, mais laissant planer sur l'ensemble de leurs réclamations une incertitude menaçante pour l'avenir. Leur patience était à bout; les nouvelles d'Europe annonçaient comme imminente une guerre entre l'Angleterre et la Russie au sujet de l'Afghanistan. Profitant des embarras de la métropole pour lui arracher par la force ce qu'elle refusait à leurs demandes, ils se soulevaient à l'appel de Louis Riel, qui, déjà en 1869, s'était mis à leur tête. Pour comprendre l'importance de ce mouvement, il faut d'abord se rendre compte du cadre dans lequel il se produisait et de l'homme qui le dirigeait.

Le *Dominion* du Canada s'étend de l'Atlantique au Pacifique : ces « quelques arpens de neige » dont parlait Voltaire ont une superficie de 9,099,140 kilomètres carrés, plus des deux tiers de l'Europe. Le territoire du nord-ouest, plus considérable de beaucoup que toutes les autres provinces du Canada, puisqu'il contient à lui seul 7,500,000 kilomètres carrés, a été acquis par le gouvernement canadien de la Compagnie de la baie d'Hudson. C'est au cœur même de cet immense territoire, à 800 lieues de l'Atlantique et à plus de 400 lieues du Pacifique, que se trouvait le foyer de l'insurrection. D'immenses prairies, coupées de bouquets d'arbres, y déroulent, sur 1,300 kilomètres de longueur, de Winnipeg aux Montagnes-Rocheuses, l'horizon infini et monotone de leurs hautes herbes ondoyant, au souffle de la brise, comme les vagues d'une mer de verdure. Terre riche au-delà de toute description, donnant au cultivateur d'abondantes moissons d'un beau blé doré, véritable grenier d'abondance croulant l'été sous le poids des gerbes. Trois

grands cours d'eau la sillonnent : l'Assiniboine, du nord-ouest au sud-est; le Saskatchewan et le Qu'Appelle, de l'ouest à l'est; puis, çà et là, des lacs qui partout ailleurs seraient considérables, mais semblent lilliputiens à côté de ces mers intérieures qui ont nom l'Érié, l'Ontario, le Huron, le lac Supérieur, immenses nappes d'eau de 100 à 150 lieues de longueur, qui alimentent le majestueux Saint-Laurent, roulant, sur son parcours de 1,200 kilomètres, ses eaux bleues dans un lit qui, à 100 lieues de son embouchure, mesure 12 kilomètres de large et 150 à la Pointe des monts!

A peine exploré, il y a cinquante ans, par les chasseurs et les trappeurs de la baie d'Hudson, qui parcouraient seuls ces vastes solitudes, le Manitoba est aujourd'hui occupé par une population de métis. Les tribus indiennes, refoulées par la civilisation, y vivent en bonne harmonie avec ces colons auxquels les unissent les liens du sang. Entre les Indiens et eux il y a échange de produits et de bons procédés. Français d'origine, les demi-blancs ont conservé ces traditions d'humanité qui, lors de notre occupation du Canada, nous avaient concilié la sympathie des Indiens, demeurés fidèles à notre cause à travers toutes les vicissitudes de nos luttes avec l'Angleterre.

Situé sur les bords du Saskatchewan, à l'ouest du lac Winnipeg, Carlton est le centre de la région occupée par les métis et dans le voisinage du territoire des Indiens Crees. C'est de là que Louis Riel avait donné le signal de l'insurrection. Il savait pouvoir compter sur le concours de Big-Bear, le chef des Indiens Crees, ambitieux et courageux, mécontent du gouvernement canadien, dont il croyait avoir à se plaindre, et tout prêt à faire cause commune avec les demi-blancs contre lui. Puis il subissait l'ascendant de Louis Riel, que ses guerriers et lui considéraient comme une sorte de prophète, et qui avait, aux yeux des demi-blancs comme à ceux des Indiens, presque aussi superstitieux les uns que les autres, un incontestable prestige.

Louis Riel était né, en 1844, à Fort-Garry, aujourd'hui la ville de Winnipeg, dans le territoire du Manitoba. Bien que de sang mêlé, il tenait beaucoup plus de la race blanche que de la race indienne. Très intelligent, il retenait et apprenait facilement; ses heureuses dispositions naturelles, sa docilité, son penchant pour les choses religieuses, attirèrent de bonne heure sur lui l'attention de l'archevêque catholique, Mgr Taché, qui l'envoya au séminaire de Montréal pour y faire son éducation. Il augurait favorablement de Louis Riel et espérait le voir entrer dans les ordres. Il n'en fut rien; à l'expiration de ses études, Louis Riel revint se fixer à Fort-Garry. Là, sa supériorité intellectuelle, et surtout son patriotisme ardent, lui conquirent un grand ascendant auprès de ses compatriotes. En peu

de temps il devint l'un des hommes les plus populaires du territoire, et, lorsqu'en 1869 éclata la première insurrection des métis, Riel fut appelé par eux à en prendre le commandement.

Le Canada venait d'acquérir les territoires du nord-ouest. Les demi-blancs voyaient cette cession avec inquiétude. D'une part, ils redoutaient l'application du système fiscal canadien; de l'autre, ils se sentaient menacés, en tant que détenteurs du sol, n'ayant pour la plupart aucun titre écrit et ne possédant qu'en vertu du droit de préemption, qui avait pour eux force de loi. Riel prit, sans hésiter, le commandement qu'on lui offrait, et, avant que le gouvernement canadien eût pu s'y opposer, il s'emparait du fort de la Compagnie, décrétait l'organisation d'un gouvernement local dont il se proclamait chef et mettait en demeure les autorités d'accorder aux demi-blancs d'être représentés au parlement, ainsi que de leur garantir les droits de propriété et autres dont ils jouissaient. En même temps, bien renseigné par les Indiens et connaissant parfaitement le pays, il faisait main basse sur les dépôts d'armes et de munitions dont ils lui signalaient l'existence, armait et équipait ses partisans, dont le nombre grossissait chaque jour. Les milices volontaires anglaises tentèrent vainement de s'opposer à ses progrès; Louis Riel les battit, et, résolu à inspirer la terreur, fit fusiller leur chef, Thomas Scott. Le général Wolseley, célèbre depuis, était alors lieutenant-colonel au service du Canada. Ce fut lui que le gouvernement chargea de réprimer l'insurrection. A la tête de 1,000 hommes de troupes régulières et des milices nationales, Wolseley réussit à atteindre le Fort-Garry. Hors d'état de résister, Riel dut licencier ses partisans et chercher un refuge aux États-Unis. Peu après, le gouvernement canadien le condamnait à cinq ans d'exil.

L'insuccès de Riel ne compromit en rien sa popularité : il avait fait preuve d'audace et d'énergie; l'exil augmentait son prestige, et, tout vaincu qu'il fût et forcé de fuir, il obtenait cependant gain de cause dans une certaine mesure, puisque le gouvernement canadien admettait en principe les réclamations des demi-blancs et leurs droits à des compensations équitables. A l'expiration de sa sentence de bannissement, Riel rentrait dans le Manitoba, salué des applaudissemens de ses compatriotes, prêts à se ranger de nouveau sous les ordres de celui qu'ils considéraient comme leur chef naturel, le représentant de leur race et le défenseur de leurs droits.

Il l'était et le fit bien voir en sachant résister à l'impulsion de ses partisans. Les *fenians*, ou Irlandais, nombreux et puissans aux États-Unis, animés contre l'Angleterre d'une haine implacable, non contens d'entretenir par leurs subsides l'agitation en Irlande, cherchaient, par tous les moyens possibles, à faire naître un conflit

entre les États-Unis et l'Angleterre. Aux États-Unis même, ils se sentaient appuyés, ouvertement, par un parti considérable, tacitement, par de hautes influences. Les États-Unis ne voyaient pas sans regrets le nord de l'Amérique aux mains des Anglais, ni sans une certaine satisfaction les dissentimens entre la race française d'origine et le gouvernement colonial. On caressait l'espoir de complications graves de nature à amener un jour ou l'autre l'annexion de cet immense territoire; on suivait avec attention le mécontentement chaque jour croissant d'une partie de la population, l'affaiblissement des liens qui l'unissaient à la métropole; et, sans prêter aux *fenians* un concours compromettant, on leur laissait toute liberté d'action. Ils en usaient. Estimant le moment favorable, croyant pouvoir compter sur le concours des demi-blancs, ils organisaient sur les frontières du Canada une expédition de flibustiers destinée à envahir le Manitoba. Vaincus, ils savaient pouvoir se replier sur le territoire des États-Unis, et, grâce à la complicité morale des autorités, y trouver un refuge; vainqueurs, ils ne doutaient pas d'être soutenus. Leur chef, O'Donohue, homme d'action et l'un des plus ardens agitateurs irlandais, entretenait des intelligences avec les mécontens du Manitoba. Il fit sonder Riel [illegible] de son concours. Riel le refusa. Le but qu'il poursuivait n'était pas l'annexion aux États-Unis, mais la prépondérance de l'élément français, devait amener, dans un temps peu éloigné, l'indépendance du Canada. Pour lui, l'annexion aux États-Unis n'eût été que l'absorption de l'élément français catholique noyé dans une invasion de colons américains protestans.

La plupart de ses compatriotes ne voyaient ni aussi loin ni aussi juste. Aigris et irrités, ils se montraient disposés à bien accueillir ceux qui leur offraient de faire cause commune contre un ennemi commun. Riel résista à ce courant d'opinion; il fit plus, il ramena les demi-blancs à ses vues; il les décida à repousser, même par la force, l'agression des *fenians* et informa le gouvernement canadien qu'il était prêt, lui et les siens, à coopérer aux mesures de défense que le gouvernement jugerait à propos de prendre en cas d'invasion. Cette attitude énergique ne fit qu'accroître sa popularité, et, aux élections pour le parlement, Louis Riel fut élu par le Manitoba. Cette élection suscita d'ardentes protestations dans le parti anglais, parmi les *loyalists*, comme ils s'intitulaient. Riel, le chef des insurgés du Manitoba, l'assassin de Thomas Scott, à peine de retour de l'exil, osait de nouveau parler et agir en maître; il briguait le mandat de membre du parlement canadien et réunissait la grande majorité des suffrages! On proférait contre lui les menaces les plus violentes, on lui promettait, s'il poussait l'audace jusqu'à venir à Ottawa, le sort de Thomas Scott, exécuté par ses ordres. Riel ne

s'en rendit pas moins à Ottawa pour prêter serment et siéger; mais telle était la terreur qu'inspiraient ses ennemis, que le greffier du parlement fut obligé de l'introduire seul, à la tombée de la nuit, dans la salle déserte, pour y recevoir son serment. Le lendemain, les abords du parlement étaient assiégés par une foule irritée, décidée à l'écharper s'il se présentait. Devant ces menaces, il s'abstint. Le président déclara son siège vacant, et Riel quitta Ottawa pour n'y plus revenir.

Désespérant, pour le moment, de pouvoir être utile à sa cause, il se retira de nouveau aux États-Unis. Les menaces dont il était l'objet, les accusations violentes dirigées contre lui accentuèrent, si elles ne déterminèrent pas chez lui, une crise intellectuelle et religieuse. Enclin par nature au mysticisme, né sous le ciel mélancolique et brumeux du nord-ouest, d'une mère de race blanche et d'un père métis de blanc et d'Indien, imbu de bonne heure des traditions catholiques, sa vie depuis l'âge de vingt ans s'était écoulée au milieu de ces vastes solitudes et de ces horizons sans limites. Deux idées dominantes hantaient son imagination : les profonds mystères de sa foi et les souffrances imméritées de ses compatriotes et des Indiens, qui ne demandaient qu'à vivre libres sur le sol que Dieu leur avait donné et que leur travail avait défriché. Riel ne comprenait rien aux exigences de la civilisation qui les serrait de près; il se révoltait contre ses injustices et ses envahissemens. Sobre par nature, il s'indignait contre les marchands d'eau-de-vie qui favorisaient l'ivrognerie des Indiens et en profitaient pour acquérir à vil prix leurs terres et leurs biens. Il en était venu peu à peu à se croire investi d'une mission, humaine au début, plus tard divine, à prendre pour des inspirations d'en haut les suggestions de son esprit frappé et de sa conscience révoltée, à s'estimer en droit d'opposer à la force légale la force matérielle. Dieu devait être avec lui, puisqu'il luttait pour lui. Réfugié dans la Montana, sur les frontières du Canada, il y reçut, dit-il, sa première révélation : — « Il faut que tu marches en avant, » lui dit l'esprit. Je ne savais rien alors, ajouta-t-il, de l'agitation qui régnait dans le Manitoba; je priais nuit et jour, suppliant Dieu de venir en aide à mes efforts pour protéger les Indiens et les demi-blancs contre l'eau-de-vie. Tout à coup, le 4 juin 1884, je reçus une délégation de mes frères du nord-ouest, m'invitant à venir me mettre à leur tête. Je leur demandai un délai de vingt-quatre heures pour prier et me confesser. Le lendemain matin, je me confessai et communiai avec Gabriel Dumont et Michael Dumas, puis j'ouvris ma Bible et tombai sur ce passage : « Ne te détourne pas de celui qui te demande. » On m'appelait; mon devoir était de partir. »

Tel était l'homme qui, en mars 1885, à la tête d'une poignée de

demi-blancs et d'Indiens, entrait résolument en lutte avec le Canada et l'Angleterre. Il débuta par organiser dans tout le territoire une agitation pacifique et un vaste pétitionnement. Son premier acte officiel fut la publication du *Bill of rights*, résumé des réclamations présentées par lui au nom de ses compatriotes. Il demandait : 1° la sous-division en provinces des territoires du nord-ouest ; 2° l'extension à tous les demi-blancs habitant lesdits territoires des concessions faites aux demi-blancs du Manitoba ; 3° la remise de titres réguliers aux colons en possession du sol ; 4° la mise en vente de 500,000 acres de terres non occupées et appartenant à l'état, le produit de ladite vente devant être affecté à la construction d'écoles et d'hôpitaux et à la remise, aux demi-blancs sans ressources, des semences et outils agricoles nécessaires à leurs exploitations ; 5° la mise à part d'une partie des terres coloniales pour être ultérieurement distribuées aux enfans des demi-blancs ; 6° une annuité de 5,000 francs par village pour l'entretien, dans chacun d'eux, de sœurs catholiques vouées à l'éducation des enfans et aux soins des malades ; 7° l'amélioration de la situation des Indiens et le contrôle rigoureux des agens chargés de leur distribuer les subsides du gouvernement.

Sur le refus tacite du gouvernement de discuter ces demandes et d'y faire droit, Louis Riel appela la population aux armes et invita les tribus indiennes à se joindre à lui. Leur concours lui était indispensable, étant données les conditions de la lutte qu'il engageait et la frayeur que la seule menace d'un soulèvement des Indiens causait dans tout le Canada. Derniers représentans de la race autochtone, les tribus indiennes qui errent encore dans ces immenses prairies du nord-ouest ne sont plus que les descendans dégénérés des peuplades guerrières dont Fenimore Cooper a décrit la grandeur et la décadence. Parqués comme des parias dans des *réserves* dont les colons leur disputent la possession, exploités par les agens chargés de leur distribuer, sous forme de vivres, de couvertures et d'effets, les subsides du gouvernement, ils végètent misérablement, décimés par l'ivrognerie et les privations. Quand la famine les étreint, quand ils ont échangé contre un verre d'eau-de-vie la couverture destinée à les abriter contre les rigueurs de l'hiver, quand le gibier se fait rare et le froid intense, ils pillent où ils peuvent et ce qu'ils peuvent, abattus à coups de fusil par les blancs, pour lesquels ils sont un danger constant. Dans le nord-ouest, plus à distance de la civilisation, leur existence serait moins dure, n'était l'eau-de-vie. Ils trouvent encore à chasser, à vendre des pelleteries aux trafiquans de fourrures, puis, si maigres que soient les secours que le gouvernement leur accorde, c'est quelque chose à ajouter au produit de leur chasse, de leur

pêche, et à la rémunération du concours qu'ils prêtent aux demi-blancs pour la culture du sol.

Les plus redoutés et les plus redoutables sont les Indiens Sioux, chassés des Etats-Unis par l'invasion des émigrans. Contraints de remonter vers le nord, ils ont, pendant la guerre de sécession, franchi sur plusieurs points la frontière du Canada et se sont réfugiés dans les prairies et les forêts du nord-ouest. Le gouvernement canadien n'est tenu à rien vis-à-vis d'eux; ils n'ont aucun droit au sol, aucun droit à ses secours; ils vivent à l'état nomade, de chasse et de déprédations. Les Indiens *Crees* sont au nombre d'environ 15,000, les *Black feet* ou pieds noirs, environ 10,000. On ignore le nombre des Sioux. Si dégénérées que soient quelques-unes de ces tribus indiennes, elles ne laissent pas d'être redoutables par le nombre et la bravoure de leurs guerriers, par leur merveilleuse résistance à la fatigue, par leur connaissance des localités, leurs ruses et leur tactique militaire, qui consiste à tenir leur ennemi toujours en alerte, à le surprendre à l'improviste, à se débander pour se reformer plus loin, à dresser des embuscades et à éviter toute rencontre en rase campagne.

Auprès d'elles et de leurs chefs, Louis Riel avait un grand prestige. Les Indiens le tenaient pour un prophète. Leur sang coulait dans ses veines, il parlait leur langue, comprenait leurs besoins, compatissait à leurs misères; leur imagination superstitieuse entendait son langage mystique. Ils le savaient brave et le suivaient sans hésitation. N'était-ce pas lui que leurs traditions désignaient comme le libérateur appelé à leur rendre leur grandeur et leur liberté perdues? Big Bear, le chef de la tribu des Indiens *Crees* répondit à l'appel de Riel en mettant à sa disposition une partie de ses meilleurs combattans et en entrant lui-même en campagne avec les autres. Poundmaker, chef des Indiens *Stonies*, suivit son exemple et mit aux ordres de Riel ses plus habiles *scouts*. Ces *scouts* ou éclaireurs jouent dans les guerres indiennes un rôle important. Ils se recrutent parmi les jeunes braves de la tribu; ils surveillent et épient l'ennemi. Doués d'une rare agilité, rompus à toutes les ruses, ils suivent la marche des colonnes, se rendent compte de leur force, se glissent jusque dans le camp, et, grâce à leur prodigieuse mémoire des localités, dirigent ensuite l'attaque sur les points faibles ou mal gardés. Rien n'échappe à leur œil vigilant et plus d'une fois une poignée de *scouts* a réussi à paralyser les mouvemens de toute une colonne en lui enlevant ses chevaux pendant la nuit, en incendiant les hautes herbes et en capturant ses convois.

Riel ne se dissimulait pas la responsabilité qu'il encourait en provoquant le concours d'alliés aussi compromettans. Il connaissait

les Indiens, il savait qu'une fois déchaînés, il était bien difficile de maîtriser leurs passions brutales et violentes, que leurs guerres étaient des guerres d'extermination, qu'ils n'épargnaient ni les femmes, ni les enfans, ni les vieillards, mais il savait aussi que les Indiens se lèveraient, qu'il le voulût ou non, le jour où l'insurrection éclaterait, et il comptait sur son influence pour les empêcher de se porter à de trop cruelles extrémités.

Campé sur les bords du Saskatchewan avec ses demi-blancs, Riel occupait le gué de Batoché, barrant ainsi la route aux troupes que le gouvernement colonial dirigeait contre lui, et, s'appuyant sur le village peuplé de demi-blancs, centre de plusieurs missions tant catholique qu'anglicane et presbytérienne. Cette localité, qui servait d'entrepôt à la plupart des exploitations agricoles environnantes, était abondamment pourvue de grains, de bétail, d'approvisionnemens de toute sorte. Riel avait fait fortifier le gué de Batoché et pouvait y tenir contre des forces supérieures. Les *scouts* indiens, explorant les deux côtés de la rivière, parcouraient la prairie sur leurs *ponies*, maigres comme leurs maîtres, comme eux durs à la fatigue, infatigables à la course.

Pendant ce temps, Big Bear, bien renseigné par les siens, se dirigeait à marches forcées sur Frog-Lake, situé à 120 milles de Battleford et à 30 milles de Fort-Pitt. A Frog-Lake se trouvait un ancien fort construit par la Compagnie de la baie d'Hudson. Autour se groupait une population d'environ 200 habitans. Surpris avant d'avoir pu se mettre en état de défense, le fort fut emporté d'assaut, ses défenseurs égorgés. Ceux qui échappèrent au massacre s'enfuirent au hasard; deux femmes blanches, Mmes Delaney et Gowanlok, furent épargnées et gardées comme otages. Les Indiens avaient goûté du sang; encouragés par ce premier succès, ils se dirigèrent sur Fort-Pitt. Un détachement de police à cheval y tenait garnison. Soldats éprouvés, endurcis à toutes les fatigues, rompus aux luttes avec les Indiens, ils connaissaient leur répugnance à s'attaquer à des ouvrages fortifiés et défendus. Des fugitifs échappés au massacre de Frog-Lake, des colons effrayés de la marche des Indiens et venant chercher un refuge à Fort-Pitt grossirent rapidement le chiffre de la petite garnison et le portèrent à une centaine d'hommes.

Les Indiens suivaient de près; au nombre d'un millier environ, ils cernèrent le fort. Ses défenseurs, bien armés, abrités derrière les meurtrières, les tenaient à distance. Les Indiens tentèrent d'enlever le fort d'assaut. A un signal de leur chef, ils se ruèrent sur les palissades, mais ils ne purent tenir sous la pluie de balles qui les accueillit et ils battirent en retraite. Les assiégés respiraient, mais les vivres et les munitions se faisaient rares. Le fort n'était

approvisionné que pour une trentaine d'hommes et il servait d'abri aux colons, à leurs femmes et à leurs enfans, auxquels il fallait distribuer des rations. Les vivres s'épuisaient, et, si ménager que l'on fût de la poudre et des balles, on ne pouvait tenir longtemps.

On espérait que, découragés par l'insuccès de leur tentative, les Indiens avaient levé le siège pour aller piller les fermes abandonnées; mais, en l'absence d'éclaireurs, on en était réduit aux hypothèses. L'inspecteur de police, F.-J. Dickens, commandait la petite garnison. Son expérience de la tactique des Indiens lui faisait redouter une surprise, bien qu'on n'en vît plus trace aux abords du fort. Il soupçonnait que Big Bear, renseigné par ses espions, était au courant des ressources dont il disposait, savait que le fort, approvisionné pour un nombre d'hommes restreint, ne pourrait longtemps subvenir aux besoins de ceux qu'il abritait et que l'assaut livré par lui avait eu surtout pour but d'épuiser rapidement les munitions des assiégés.

Adossé à la rivière par laquelle on y faisait tenir, à intervalles réguliers, les approvisionnemens nécessaires, le fort n'était exposé aux attaques des Indiens que du côté de la prairie; aussi la partie qui y faisait face était-elle solidement défendue par des palissades, des fossés et d'épais revêtemens de terre. Par derrière, sur la rivière, on avait creusé une crique où l'on abritait une chaloupe destinée au service du fort. La retraite par eau était donc possible, mais la chaloupe ne pouvait contenir qu'un petit nombre d'hommes. Assisté de ses deux sergens, J.-W. Ralph et J.-H. Martin, Dickens procéda au recensement des vivres et des munitions. On en avait pour quelques jours à peine et un ou deux assauts épuiseraient ce qui lui restait de cartouches. Il résolut donc d'évacuer le fort et employa les non-combattans à la construction d'un large radeau. Ses soldats prendraient place dans la chaloupe, éclairant et remorquant le radeau et le maintenant autant que possible à l'abri des balles des Indiens au cas où ces derniers surveilleraient le cours de la rivière. Ces mesures prises, il attendit la nuit.

La journée s'écoula sans incidens. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, la prairie était déserte et un calme profond avait succédé à la lutte du matin. On se reprenait à espérer. La nuit vint. L'embarquement se fit en silence; on partait, quand le cri de guerre des Indiens éclata aux abords du fort. Profitant de l'obscurité, rampant à travers les hautes herbes, ils escaladaient les revêtemens, brisant à coups de hache les palissades, entassant leurs débris contre les portes massives, incendiant ces amas de charpentes, dont la lueur leur permit de distinguer sur la rivière les fugitifs, qui s'éloignaient lentement. Abandonnant le fort en flammes, ils se ruèrent sur les berges, dirigeant leur feu sur la masse noire qui glissait au fil de

l'eau. Les soldats ripostèrent, on se fusillait dans l'obscurité, mais tout l'avantage était du côté des Indiens, dispersés, s'abritant dans les herbes et derrière les arbres, suivant, au long de la rivière, la lourde marche du radeau, péniblement remorqué par la chaloupe. La supériorité du tir des blancs ne leur était d'aucun secours, obligés de riposter au hasard à des ennemis invisibles. La plupart succombèrent, et le petit nombre des fugitifs qui tombèrent aux mains des Indiens dut envier le sort de ceux qui étaient morts les armes à la main.

Pendant ce temps, le général Middleton marchait à la rencontre de Riel. La chute de Fort-Pitt l'obligeait à modifier son plan de campagne. Battleford était menacé par les Indiens, et il y avait urgence à ne pas laisser tomber entre leurs mains ce point important, qu'on n'eût pu reprendre qu'au prix des plus grands efforts. On était aux débuts du printemps, printemps froid et pluvieux. La débâcle des glaces commençait, le dégel rendait les routes impraticables; les convois de vivres s'embourbaient; il fallait tout amener avec soi, fourrages pour les animaux, approvisionnemens pour les hommes, artillerie de campagne. Le général Middleton divisa ses troupes en deux colonnes. L'une, composée de 500 hommes et de deux batteries d'artillerie, sous son commandement, remontait vers le nord en suivant le cours de la rivière. Le vapeur *Northcote* devait appuyer sa marche et assurer le service des approvisionnemens. L'autre colonne, sous les ordres de lord Malgund, comprenait environ 400 hommes, quarante *scouts*, deux batteries d'artillerie, et devait suivre parallèlement l'autre rive du Saskatchewan, de manière à prendre Riel en flanc pendant que Middleton l'engagerait de front. Enfin le colonel Otter devait se porter rapidement sur Battleford pour y renforcer le colonel Morris, hors d'état, avec les faibles ressources dont il disposait, de tenir longtemps contre une attaque des Indiens.

Riel attendait l'ennemi de pied ferme. Gabriel Dumont, son ami et son bras droit, commandait, sous sa direction, les demi-blancs ralliés autour d'eux et décidés à combattre jusqu'à la dernière extrémité. D'origine française, ancien trappeur de la Compagnie de la baie d'Hudson, Gabriel Dumont était connu dans tout le territoire du Nord-Ouest, où son habileté de chasseur, sa bravoure et son sang-froid lui avaient concilié l'estime des demi-blancs et le respect des Indiens. Nul ne connaissait mieux que lui ces interminables solitudes, où il s'aventurait à la poursuite des ours, des renards noirs et argentés, des martres et des loutres dont il vendait les fourrures, trafiquant avec les Indiens, vivant comme eux, joignant à leur merveilleux instinct de la vie nomade la supériorité intellectuelle de la race blanche. Nature flegmatique et calme, il admirait en Riel les

facultés imaginatives et l'esprit mystique qui lui faisaient défaut; il possédait, en revanche, un grand sens pratique; il avait acquis, dans le cours de son existence aventureuse, une remarquable habileté stratégique; il excellait à choisir un campement, à tirer parti des avantages qu'il offrait pour s'y fortifier et s'y défendre. Riel, qui l'appréciait à sa valeur, lui avait confié le commandement en sous-ordre et tenait ses conseils en grande considération.

Dumont fut d'avis de se porter en avant pour arrêter la marche du général Middleton. Au sud de Batoché se trouvait Fish Creek et le village de Saint-Antoine-de-Padoue, frontière du territoire des demi-blancs. Le terrain, plus accidenté, se relevait en collines boisées formant un étroit défilé. Gabriel Dumont y établit le camp sur la hauteur et fit immédiatement creuser des *rifle pits*, sorte de trous suffisans pour abriter un ou deux hommes et leur permettre de recharger leur carabine à couvert. Établis sur le penchant de la colline, ces *rifle pits*, reliés les uns aux autres par d'étroites tranchées, rendaient difficile la marche d'une colonne d'assaut; ils permettaient à leurs défenseurs d'ajuster avec précision et de n'offrir au tir de l'ennemi qu'un objectif fugitif et restreint. Avec de l'artillerie, on pouvait avoir raison de cet obstacle, mais l'endroit, habilement choisi par Dumont au coude du défilé, ne permettait le tir de l'artillerie qu'à portée de carabine, et il devait être difficile de l'amener et de la maintenir en ligne sous un feu d'une justesse aussi parfaite que celui des demi-blancs, habitués dès l'enfance au maniement de leurs armes, ménagers de leur poudre et manquant rarement leur but.

Le général Middleton avançait avec prudence; il avait réussi à se procurer parmi les Indiens *Black feet*, restés fidèles au gouvernement colonial et ennemis des *Crees*, un certain nombre de *scouts*, qui éclairaient sa marche. Le 23 avril, ils l'avisèrent que sa colonne était surveillée par les *Crees*; ils en concluaient que l'ennemi ne pouvait être très éloigné. Le 24, en effet, ils lui signalaient sa présence à quelques milles de distance, à l'entrée du défilé. Le général Middleton donna ordre au major Boulton de se porter en avant avec les éclaireurs et au gros de la colonne de se préparer à l'attaque. Riel et Dumont les laissèrent s'engager à bonne portée de balles et ouvrirent le feu, feu meurtrier, qui jeta bas une partie de l'avant-garde. Les troupes ripostèrent, mais leurs balles se perdaient dans le vide et passaient en sifflant au-dessus des *rifle pits*. Un temps d'arrêt se produisit, les soldats hésitaient à se lancer à l'assaut de ces pentes boisées, coupées de trous et de tranchées, qui leur cachaient l'ennemi. Le général fit avancer le 90e bataillon, commandé par le capitaine Clarke.

Le bataillon s'engagea dans le défilé sous un feu terrible. Pour s'y soustraire, les hommes s'avançaient en rampant. En ce moment,

le général Middleton, qui les encourageait du geste et de la voix, eut sa tunique traversée d'une balle : « Debout! tenez-vous debout! cria-t-il à ses soldats; si je m'étais baissé, la balle me frappait à la tête. » Encouragés par son exemple, les soldats, se déployant en tirailleurs, abordèrent l'obstacle. Le capitaine Clarke marchait en avant. Le feu des demi-blancs redoubla. Frappé d'une balle, le capitaine Clarke tomba; le désordre se mettait dans les rangs des assaillans quand le général fit avancer deux batteries d'artillerie sous les ordres du capitaine Peters et commanda un mouvement général pour forcer le passage et franchir le défilé. Riel et Dumont suivaient d'un œil attentif les manœuvres de leur adversaire. Devinant son intention, ils ramenèrent en arrière le gros de leurs troupes, laissant ordre aux tirailleurs de ralentir leur feu pendant quelques instans, mais de tenir bon dans leurs *rifle pits* et de viser surtout aux chevaux. Les chevaux, blessés, affolés dans cet espace restreint, jetaient le trouble parmi les troupes et paralysaient le mouvement des batteries. La colonne avançait péniblement, prise en flanc par le feu des tirailleurs, se heurtant de front aux défenses improvisées que Dumont avait fait élever en hâte pour barrer la route. Les troupes faiblissaient; un désastre était imminent.

La journée s'avançait. Middleton envoya prévenir lord Malgund, qui remontait le cours de la rivière sur l'autre rive, de lui amener des renforts. Lord Malgund, entendant le bruit de la fusillade, avait compris que son chef était aux mains avec l'ennemi; les détonations de l'artillerie lui donnèrent à penser que l'engagement était sérieux. Suspendant sa marche, il avait fait préparer les chalands pour traverser la rivière en cas de besoin. Avisé du danger que courait la colonne de gauche, il embarqua en hâte une compagnie du 10e régiment, en prit le commandement, donna ordre à deux autres compagnies et à la batterie de campagne de venir les rejoindre, et, après une marche de 1 kilomètre pour prendre l'ennemi en flanc, il vint prêter main-forte à l'avant-garde. Ce renfort permit au général Middleton de reprendre l'offensive. Maître des deux côtés du défilé, il entendait écraser l'ennemi entre deux feux. Le combat durait depuis le matin, mais, cette fois, les troupes ressaisissaient l'avantage. Cernés dans le défilé, Riel et les siens semblaient perdus. Ils n'en continuaient pas moins la lutte sans faiblir. Leur tir, aussi sûr, portait aussi juste. L'artillerie de leurs adversaires tirait à mitraille, mais ils tenaient toujours dans leurs *rifle pits*. Leurs rangs étaient éclaircis, mais ceux qui restaient chargeaient et déchargeaient leurs carabines avec la même précision, sans se lasser, sans se presser, jetant bas tout ennemi qui se montrait à découvert.

A cinq heures du soir, le général Middleton, convaincu de l'inutilité de ses efforts et redoutant, à la tombée de la nuit, un mouve-

ment offensif des Indiens, habiles à jeter la panique parmi des troupes épuisées, donna l'ordre de suspendre l'attaque et de se replier en arrière. Les deux aides-de-camp, le capitaine Wise et le lieutenant Doucet, étaient blessés. Lord Malgund avait eu son cheval tué sous lui. La nuit venait, accompagnée d'une pluie battante et d'un froid pénétrant. Le Saskatchewan charriait des blocs de glace qui rendaient périlleuse la traversée des chalands ; on manquait de tout pour les blessés. Les troupes, harassées par une longue lutte, découragées par leur insuccès, se sentant entourées d'ennemis invisibles, appréhendaient une surprise des Indiens et campaient en armes, attendant le jour. Le général Middleton, anxieux, craignait pour ses approvisionnemens, qui se trouvaient de l'autre côté de la rivière, dégarni de troupes par l'appel des renforts, et que gardaient seuls une compagnie du 10e régiment et 50 éclaireurs (1).

Le lendemain, 25, le général dut laisser reposer ses hommes ; le 26 seulement, une forte reconnaissance poussée en avant constata que les rebelles avaient évacué le terrain sur lequel avait eu lieu la bataille. Ils s'étaient repliés sur Batoché, à 10 milles de là, sur le bras sud du Saskatchewan.

La nouvelle de l'échec des troupes coloniales à Fish-Creek avait causé dans tout le Canada une sensation d'autant plus profonde que la milice engagée était composée en grande partie de volontaires, et qu'un grand nombre de familles comptaient des représentans dans ses rangs. A Québec, à Montréal, à Ottawa, on ignorait les détails, les noms des tués et des blessés ; l'anxiété et la rumeur publique grossissaient l'étendue du désastre ; les adversaires politiques de sir John Mac-Donald et du ministère l'attaquaient sans relâche dans le parlement. Au dehors l'opinion publique lui était hostile. On lui reprochait de n'avoir pas su, par des concessions opportunes, conjurer un conflit redoutable, d'avoir ajourné constamment l'examen des réclamations des demi-blancs. Beaucoup estimaient que les demandes de Riel étaient fondées, que l'achat par le Canada des territoires du nord-ouest impliquait le respect des droits acquis antérieurement à cet achat et que le gouvernement colonial ne pouvait, à son gré, imposer aux détenteurs des terres un cadastre nouveau.

Dans les séances de la chambre, M. Blake mettait en demeure sir John Mac-Donald de s'expliquer sur les causes du conflit. Le premier s'y refusait, alléguant que, dans la situation actuelle, l'intérêt du pays exigeait l'ajournement de cette discussion. Dans le sénat, sir Alexandre Campbell, ministre de la guerre, défendait de son mieux les agens de l'administration indienne, auxquels on reprochait

(1) *The Canadian Rebellion*, par lord Malgund ; *Nineteenth Century*, août 1885.

d'avoir, par leurs exactions éhontées, poussé les Indiens à la révolte en les affamant. Les adversaires du ministère établissaient, preuves en mains, que la misère des Indiens n'était que trop réelle. Dépouillés de leurs territoires de chasse cadastrés et mis en vente, ils s'étaient vus chaque année refoulés vers les montagnes Rocheuses. Les buffles, leur principale ressource, avaient disparu. En 1883, le trafic des peaux de buffles, à Saint-Paul, avait porté sur un chiffre de 150,000; en 1884, on en avait vendu 300. Parqués dans leurs *réserves*, les Indiens n'avaient plus pour vivre que les subsides du gouvernement, et ces subsides passaient par les mains d'agens prévaricateurs qui faisaient fortune à leurs dépens. On affirmait que, sur les 25 dollars par tête alloués aux Indiens, ceux-ci en recevaient à peine 5. Avec Riel, on accusait les agens de favoriser l'introduction de l'eau-de-vie et on rappelait le dicton cruel et brutal : « Le meilleur Indien, c'est l'Indien mort » (*The best Indian is a dead one*). On produisait enfin des lettres de colons du nord-ouest déclarant que les Indiens en étaient réduits à se nourrir de porc pourri que leur donnaient les agens, ou à mourir de faim.

Pendant que Riel tenait en échec le général Middleton, Poundmaker, à la tête de ses Indiens, se préparait à attaquer Battleford, sur le bras nord du Saskatchewan, à 50 lieues environ de Batoché. La *réserve* assignée par le gouvernement canadien à Poundmaker et à sa tribu se trouvait dans le voisinage de Battleford. L'agitation inusitée des Indiens avait éveillé l'attention du commandant du fort chargé de surveiller la *réserve*. Un blanc, M. Arthur, retenu prisonnier par Poundmaker, réussit à s'échapper, à gagner le fort et à donner avis d'une attaque imminente. Le commandant détacha le chef de ses *scouts*, Ross, avec ordre de pénétrer, si possible, dans le campement des Indiens et de s'assurer de leurs projets; en même temps, il envoyait avis à Battleford du danger qui menaçait la ville. A la faveur de la nuit, Ross réussit à se glisser dans le camp des Indiens et même à assister sans être vu à une conférence des chefs. Familiarisé avec la langue des Crees, il n'eut pas de doutes sur leurs projets. Pour lui l'occasion était trop tentante pour la laisser échapper. Rampant entre les herbes, s'abritant derrière les arbres, il rejoignit ses hommes, et au moment où les Indiens se séparaient, une décharge de carabines en abattait un certain nombre. Ne comprenant rien à ce dont il s'agissait, croyant à une méprise de leurs propres guerriers, ils couraient au hasard, les uns pour prendre leurs armes, les autres pour intervenir. Profitant de la confusion, Ross parvint à regagner le fort sans perte.

Le colonel Otter commandait à Battleford; au reçu de la dépêche l'avisant du danger qui le menaçait, il résolut de le conjurer en le devançant. A la tête d'une colonne de 300 hommes de police et de

troupes, il se porta en avant. Le 5 mai, après une marche de 35 milles, il atteignait le campement des Indiens. Bien que pris à l'improviste, Poundmaker résista avec énergie. Le combat, commencé à cinq heures du matin, se prolongea pendant sept heures. Les Indiens faiblissaient, quand leurs *squaws*, saisissant les armes de ceux qui étaient tombés, vinrent se joindre à la lutte excitant les combattans par leurs cris et leurs imprécations. A midi, le feu se ralentit et cessa. Le colonel Otter hésitait à pousser plus loin, craignant de voir couper ses communications avec Battleford; les Indiens se tenaient pour satisfaits d'avoir arrêté l'ennemi et de conserver leurs positions. De part et d'autre, on s'estimait victorieux, et le colonel Otter rallia Battleford, convaincu que les Indiens ne se hâteraient pas de l'y venir chercher.

Le même jour, pendant que ces événemens se passaient aux environs de Battleford, le vapeur *Northcote* amenait au général Middleton ses renforts et ses approvisionnemens. Le 7, tout étant prêt, il levait le camp et se dirigeait sur Gabriel Crossing, à 6 milles de Batoché. Le 8, ses éclaireurs prenaient contact avec ceux de Riel, qui occupait Batoché. A cinq heures du matin, le 9, le général donnait l'ordre de se porter en avant. Incertain de l'issue de la lutte, il ne fit pas lever le camp, qu'il laissa à la garde des non-combattans. Le vapeur *Northcote* devait concourir à l'attaque, descendre la rivière, prendre Batoché à revers, pendant que lui-même l'aborderait de front, et couper ainsi les communications de Riel avec l'autre rive du Saskatchewan. Une compagnie de carabiniers et deux pièces de campagne étaient embarquées à bord. A huit heures du matin, le général Middleton arrivait devant Batoché. L'avant-garde de Riel, dissimulée derrière un rideau d'arbres qui masquait le village, ouvrit le feu sur les troupes. Plus loin, sur la rivière, on entendait distinctement les décharges de l'artillerie du *Northcote* et l'appel continu de son sifflet indiquant que le vapeur se trouvait en détresse ou aux prises avec un ennemi supérieur. Le général donna ordre à son artillerie de se porter en avant et de déloger l'ennemi du bois qui lui cachait le village. Soutenu par les *scouts* déployés en tirailleurs, l'artillerie dirigea sur ce point quelques volées à mitraille et força l'avant-garde de Riel à se replier.

Au débouché du bois, les troupes atteignaient un plateau découvert surplombant le coude de la rivière. Devant elles, et dans un creux, longeant le cours de l'eau, s'étendait le village entouré d'arbres; une longue pente boisée descendait au Saskatchewan. Le général Middleton fit immédiatement mettre son artillerie en batterie et ouvrir un feu plongeant sur Batoché. De la hauteur qu'il occupait on apercevait les rebelles massés en force à l'abri de l'église

Saint-Laurent et, sur la rivière, le *Northcote* en détresse. Bien renseignés par leurs éclaireurs, qui, depuis la bataille de Fish-Creek, n'avaient perdu de vue aucun des mouvemens de l'armée canadienne, Riel et Dumont avaient posté, à quelques milles au-dessus de Batoché, à un endroit où les eaux basses rendaient la navigation lente et difficile, des éclaireurs des deux côtés du Saskatchewan. Forcé de ralentir sa marche, le *Northcote* s'était trouvé pris entre deux feux. Il avait vainement riposté. Abrité dans ses *rifle pits*, l'ennemi ajustait à loisir, rendant le pont intenable. Le pilote était tué, la cheminée criblée de balles, et le vapeur était venu s'échouer sur un banc de sable. Son équipage avait réussi toutefois à le dégager, et suivant lentement le fil de l'eau, il avait atteint Batoché, mais il ne gouvernait plus et le courant l'entraînait sous une pluie de balles.

Le feu plongeant des batteries de Middleton contraignit les rebelles à évacuer l'église Saint-Laurent. Ils se replièrent sur le bois derrière le village. Middleton commanda de les y suivre; l'infanterie formée en colonne se mit en marche; l'artillerie devait la soutenir. Ce mouvement s'exécutait quand le cri de guerre des Indiens retentit à quelques pas du plateau. Profitant habilement des pentes boisées, ils les avaient escaladées; débouchant sur le plateau à quelques mètres seulement des artilleurs occupés à atteler leurs pièces, ils ouvraient sur eux un feu à courte portée et luttaient corps à corps pour s'en emparer. Heureusement, pour l'armée canadienne, le capitaine Howard, commandant la batterie Gatling, avait ses pièces attelées. Par un mouvement rapide, il les porta en arrière et fit feu à mitraille sur les assaillans, que cette décharge rejeta en désordre. L'artillerie était sauvée. Le capitaine Howard fit immédiatement avancer les pièces, couvrant les pentes de ses feux, et ne se remit en marche qu'après avoir repoussé les Indiens à grande distance.

Poursuivant son mouvement, le général Middleton pénétrait dans Batoché, délogeant les troupes de Riel, qui se repliaient en bon ordre sur le bois. L'église Saint-Laurent était évacuée; au moment où le général débouchait sur la place, un prêtre, debout sur le seuil, agitait un drapeau blanc. Le général s'avança, lui tendit la main, et apprit de lui que l'église était remplie de femmes et d'enfans qui étaient venus y chercher un abri, que le vapeur *Northcote* descendait la rivière sous le feu des rebelles et qu'il était fort à craindre qu'il ne tombât dans leurs mains, enfin que Riel et Dumont, fortement retranchés dans le bois, y avaient fait creuser de nombreux *rifle pits* qui en rendaient l'accès difficile et d'où on ne les délogerait probablement pas sans de grands efforts. Il ajouta qu'un corps considérable d'Indiens campait de l'autre côté de la rivière et que

Riel avait sous ses ordres leurs plus braves guerriers. Le général Middleton fit transporter ses blessés dans l'église et commanda d'ouvrir le feu sur le bois. Ses éclaireurs et l'infanterie déployés en tirailleurs abordaient la lisière sous le commandement du capitaine French. Il était alors deux heures de l'après-midi ; le combat durait depuis huit heures du matin.

On avait successivement dégagé les abords de Batoché, rejeté l'ennemi sur le village qu'il était contraint d'évacuer en partie sous le feu plongeant de l'artillerie, mais on ne serait maître de la place qu'à la condition de déloger les rebelles du bois qu'ils occupaient et d'où un mouvement offensif était toujours à redouter. D'autre part, l'attaque du *Northcote* avait échoué, le vapeur en dérive courait risque de tomber aux mains de Riel, dont les communications avec l'autre rive étaient intactes, et qui, battu, pouvait encore mettre la riviere entre Middleton et lui. Il importait donc d'en finir, et on aborda le bois avec toutes les forces disponibles. Mais les efforts redoublés de l'attaque vinrent se briser contre l'énergie de la défense. Les demi-blancs se retrouvaient sur un terrain qui leur était familier, dans des conditions qui leur étaient favorables. Peu habitués à lutter en rase campagne, ils recouvraient tout leur sang-froid et leur indomptable persévérance dans leurs *rifle pits*, excellant à ajuster rapidement, à se dérober au feu de leurs adversaires, à ménager leurs forces et leurs munitions. De deux heures à cinq heures, les troupes canadiennes se battirent sans pouvoir avancer. Riel, Dumont, Garneau, parcourant sans relâche leurs positions, encourageaient et soutenaient leurs combattans. Le général Middleton espérait, d'après les rapports de ses *scouts*, que les munitions des rebelles s'épuiseraient; mais, vers cinq heures du soir, leur feu subitement plus nourri et l'examen de quelques balles perdues d'un calibre et d'une fabrication différens lui montrèrent qu'ils avaient dû recevoir des approvisionnemens par la rivière.

A la nuit tombante, Riel reprit l'offensive. Le vent se levait ; par ses ordres, les Indiens mirent le feu aux hautes herbes et aux fourrés dont la brise rejetait les flammes et la fumée sur les troupes canadiennes et jusqu'aux abords de l'église, où le général Middleton avait établi son quartier-général et ses blessés. Force fut de l'évacuer. Les blessés furent transportés dans les wagons. L'artillerie réussit toutefois à arrêter le mouvement de Riel, et à minuit le feu cessa sur toute la ligne. Middleton donna ordre à lord Malgund de se rendre à la station télégraphique de Humboldt pour transmettre au gouvernement avis de l'état des choses et presser l'envoi de renforts. De part et d'autre, on campa sur les positions que l'on occupait.

La situation du général Middleton ne laissait pas que d'être cri-

tique, mais son énergie était à la hauteur de sa tâche. Certain d'être inquiété dans sa retraite s'il tentait un mouvement en arrière, redoutant pour ses troupes la fatigue et la démoralisation qui en résulteraient, il se décida, après consultation avec ses principaux officiers, à ne pas lâcher prise et à se cantonner fortement dans la partie du village qu'il occupait. La matinée du lendemain fut employée à fortifier les abords de l'église, dont il reprit possession, à couvrir ses avant-postes par des revêtemens de terre et à rectifier la position de ses troupes. Vers midi, le feu reprit sur toute la ligne, le 90e bataillon et les grenadiers soutenus par l'artillerie attaquant de front les positions des rebelles, dont le tir semblait se ralentir. Encouragés par cet indice et formés en colonne, ils abordèrent vigoureusement l'obstacle, mais ce n'était qu'une tactique de Riel pour les amener à s'engager plus avant. Accueillis par un feu violent, ils furent obligés de reculer. Pendant cette attaque, le général Middleton avait fait creuser en arrière de sa colonne d'assaut des *rifle pits* occupés par ses meilleurs tireurs ; accentuant le mouvement de recul de ses hommes, il espérait que les rebelles, entraînés par la poursuite, viendraient se heurter à ces obstacles et qu'un retour offensif lui rendrait l'avantage, mais Riel et Dumont, prévenus par leurs *scouts*, qui se glissaient jusqu'aux abords du camp canadien, retinrent leurs hommes.

La journée du 11 devait être décisive. A six heures du matin, le général Middleton passait ses troupes en revue : « Il nous faut enlever Batoché aujourd'hui, mes enfans, et en finir. » A sept heures, l'attaque recommençait. Du côté des demi-blancs, aucun symptôme de lassitude. Leur feu bien nourri tenait leurs adversaires à distance ; les *rifle pits* étaient aussi nombreux et aussi bien défendus. Vainement l'artillerie faisait pleuvoir sur eux et sur les maisons de Batoché une grêle de mitraille : le tir continuait sûr et régulier. A midi, les assaillans n'avaient pas gagné un pouce de terrain. Après un court temps d'arrêt, la bataille reprit de nouveau.

A mesure que l'après-midi avançait, le feu des rebelles se ralentissait. Depuis quatre-vingts heures, ils tenaient bon dans leurs *rifle pits*, mais il était visible que leurs forces s'épuisaient et que leurs munitions diminuaient. Le général Middleton multipliait ses assauts ; à trois heures, il donna ordre au capitaine French de prendre le commandement des *scouts* tenus en réserve depuis le matin, et de se lancer à fond. A ce moment, un prisonnier de Riel, Astley, s'avançait en parlementaire, agitant un drapeau blanc. Il était porteur d'un message écrit de Riel ainsi conçu : « Si vous ne cessez pas immédiatement de tirer sur les maisons où sont réfugiés nos femmes et nos enfans, je fais mettre à mort les prisonniers que nous détenons, en commençant par Lasp, l'agent préposé aux ré-

serves indiennes. » Middleton lui répondit : « Faites-moi savoir où sont réfugiés vos femmes et vos enfans, je ferai suspendre le feu dans cette direction. » Un second message de Riel contenait ces mots : « Général, votre prompte réponse me prouve que vous n'êtes pas insensible aux considérations d'humanité. Je vais faire réunir les femmes et les enfans dans un même endroit et vous en aviserai. » Sur l'enveloppe il avait ajouté au crayon : « Je hais la guerre, mais si vous ne vous retirez pas ou si vous me refusez une entrevue, je maintiens ma décision en ce qui concerne les prisonniers. » Middleton communiqua ce message à ses officiers et, par eux, à ses troupes. Le sort des prisonniers dépendait de leur bravoure et de leur impétuosité. Officiers et soldats, sur un signe de leur général, se ruèrent à l'attaque. French, à la tête de ses *scouts*, aborda le village au pas de course, chassant devant lui l'ennemi déconcerté par son élan. Une balle le frappa à la tête au moment même où, atteignant la maison dans laquelle Riel détenait ses prisonniers, il en faisait briser les portes. Vainement Riel et Dumont tentèrent de rallier leurs hommes. La panique s'était mise dans leurs rangs. Fuyant en désordre, acculés à la rivière, bon nombre d'entre eux essayèrent de gagner l'autre rive à la nage ; la plupart, tués par les carabiniers, teignaient de leur sang l'eau, qui charriait leurs cadavres. Riel, Dumont, Garneau et les principaux lieutenans réussirent à se jeter dans une barque et à s'échapper. Le même soir, le général Middleton expédiait à Ottawa une dépêche annonçant la prise de Batoché. En même temps, un message l'avisait que le vapeur *Northcote* était hors de danger. A son bord se trouvait comme volontaire Hugh Mac-Donald, fils du premier ministre.

Les demi-blancs étaient vaincus, mais, tant que Riel était libre, une nouvelle prise d'armes était possible, et si Riel parvenait à rejoindre Poundmaker ou Big-Bear, la guerre pouvait se prolonger longtemps encore. Sur l'ordre de Middleton, les *scouts* fouillaient les bois et les abords de la rivière. Les renseignemens reçus donnaient à croire que Riel et Dumont s'étaient séparés, que Dumont avait réussi à se mettre hors d'atteinte, mais que Riel, inquiet du sort de sa femme et de ses enfans, prisonniers dans Batoché, errait aux alentours. Le surlendemain du combat, trois éclaireurs de Middleton, Armstrong, Hourie et Dript, rencontraient Riel à 1 mille et demi de Batoché, accompagné de trois de ses hommes. Les éclaireurs armaient leurs carabines quand Riel s'avança vers eux : « Inutile de tirer, dit-il ; j'allais me livrer, je veux revoir ma femme et mes enfans. » Prévenu de son arrestation, le général Middleton consigna les troupes dans leurs tentes. Il redoutait l'exaspération de ses soldats et l'assassinat de son prisonnier. Riel, amené devant lui, déclara qu'il eût pu s'enfuir avec Dumont et gagner le

territoire de Montana aux États-Unis, mais qu'il n'avait pu se décider à abandonner les siens. « La guerre que j'ai soutenue, ajouta-t-il, aura du moins pour résultat de forcer le gouvernement à examiner les justes réclamations des demi-blancs et des Indiens. » Puis, s'interrompant au moment où une batterie d'artillerie défilait devant la tente, il reprit : « J'espère, général, que vous ne ferez pas attacher ma femme et mes enfans à la gueule de ces canons. »

La prise de Batoché, la défaite des demi-blancs et la capture de leur chef permettaient au général Middleton d'agir contre Poundmaker et Big-Bear. Campé aux environs de Battleford, Poundmaker avait réussi à s'emparer d'un convoi de vivres, d'armes et de munitions destiné au ravitaillement des troupes. Il se préparait à marcher sur Batoché pour rallier Riel quand il apprit que Riel était vaincu et prisonnier, Dumont en fuite, et que le général Middleton, accompagné de 400 hommes, venait d'arriver à Battleford à bord du vapeur *Northwest*. Ces nouvelles jetèrent l'alarme dans le camp indien. La jonction des forces du colonel Otter et du général rendait critique la situation de Poundmaker, qui s'empressa d'ouvrir des négociations. Le 26, il livrait ses armes, restituait le convoi, libérait ses prisonniers et se rendait sans conditions.

Big-Bear seul tenait encore. Campé aux environs de Fort-Pitt, sa réputation de courage et d'audace avait rallié autour de lui beaucoup de jeunes guerriers indiens appartenant à diverses tribus, mais ambitieux de servir sous ses ordres et d'accroître leur renom de bravoure. Il disposait de plus de 800 combattans. Le colonel Strange occupait Fort-Pitt. Depuis trois semaines il cherchait vainement à se renseigner sur la position des Indiens; Big-Bear éludait sa poursuite, pillant les fermes, s'emparant du bétail et recrutant des adhérens. Prévenu enfin que le chef indien se trouvait à une vingtaine de milles du fort, le colonel Strange se mit en marche, et le 28 mai ses éclaireurs lui signalaient la présence de Big-Bear et de ses Indiens sur une hauteur au nord-est de son campement. A la tête de 300 hommes d'élite du 65e régiment de Montréal, soutenus par les carabiniers de Winnipeg et deux pièces de campagne, le colonel Strange se porta à leur rencontre ; Big-Bear accepta le combat. La hauteur qu'il occupait était entourée d'un marais qui rendait difficile une attaque de flanc. Les troupes n'hésitèrent pas à aborder de front, mais le feu plongeant des Indiens arrêtait leur élan. Le colonel Strange réussit, non sans peine, à contourner le mamelon et à amener sur le plateau une compagnie de carabiniers dont le tir jeta un instant le désordre dans le camp indien. Big-Bear lança de ce côté 200 de ses meilleurs guerriers, devant l'impétuosité desquels les carabiniers durent battre en retraite. L'artillerie, mise en ligne en arrière, faillit même être capturée. Contrairement à leur

tactique habituelle, les Indiens s'exposaient à découvert, et, à plusieurs reprises, des bandes de 20 ou 30 guerriers se lançaient en avant jusqu'à quelques mètres des pièces. Après quatre heures de combat, convaincu qu'il ne réussirait pas à enlever la position, le colonel Strange fit cesser le feu et ramena ses troupes; la retraite s'effectua sans encombre, et le même soir il regagnait Fort-Pitt, où l'attendait un message du général Middleton l'informant de la soumission de Poundmaker et l'avisant qu'il s'embarquait pour Fort-Pitt avec le 90e bataillon de Winnipeg, composé de soldats aguerris, ayant pris part à toute la campagne.

Arrivé à Fort-Pitt, Middleton prit immédiatement ses mesures pour en finir avec Big-Bear. Il donna au capitaine Steele le commandement de 70 *scouts* triés dans tous les corps de l'armée et supérieurement montés. Steele devait se diriger vers le sud en décrivant une courbe et se porter ainsi en arrière des Indiens, pendant que Middleton et Strange s'avanceraient à leur rencontre. Steele avait ordre d'éviter tout engagement avec les Indiens, de reconnaître leurs positions, d'en donner avis au commandant en chef et de manœuvrer de façon à leur couper la retraite. Le 3 juin, Steele débouchait à l'improviste dans une clairière au moment où les Indiens levaient leur camp. Le choc fut si brusque et la rencontre si inattendue que la lutte s'engagea presque corps à corps. Steele réussit toutefois à se dégager et à rallier ses hommes, non sans avoir fait subir aux Indiens des pertes considérables. Les vivres leur manquaient, leurs munitions s'épuisaient, le désordre se mettait dans leurs rangs. Deux jours après ce combat, Big-Bear était fait prisonnier et ses Indiens se soumettaient sans conditions.

L'insurrection était vaincue, les opérations militaires terminées. Il restait à faire la part des responsabilités de chacun, à examiner dans quelle mesure les réclamations des demi-blancs et des Indiens étaient fondées et à décider du sort des prisonniers. Cette tâche incombait à l'administration civile et à l'administration judiciaire.

Le gouvernement canadien n'envisageait pas sans de sérieuses appréhensions les embarras qu'allait lui causer le procès de Riel. Si l'élément anglais domine dans le Haut-Canada, il n'en est pas de même dans le Bas-Canada. D'après le dernier recensement, celui de 1881, cette province comptait 1,358,469 habitans, dont 1,073,820 se réclamaient de leur origine française, contre 123,749 descendans d'Irlandais, 54,923 d'origine écossaise, 81,515 d'origine anglaise; le reste appartenant à des nationalités diverses. Sur un chiffre total de 4,324,810 habitans, les Canadiens français figurent pour environ 2,000,000, descendans authentiques des 60 ou 70,000 colons laissés sur les rives du Saint-Laurent ou dans les criques de la péninsule acadienne au moment de l'abandon de la Nouvelle-France.

Si les Canadiens français n'avaient pas pris fait et cause pour Riel, s'ils s'étaient abstenus de lui prêter un concours actif, il n'en était pas moins vrai que les sympathies du plus grand nombre lui étaient acquises, et que, dans le parlement, leurs représentans avaient, en maintes circonstances, élevé la voix pour réclamer une enquête sur les griefs des demi-blancs, et des mesures plus humaines vis-à-vis des Indiens.

Puissante par le nombre, par l'influence et par la culture intellectuelle, cette population est arrivée à faire accepter au Canada sa langue comme langue officielle au même titre que l'anglais, à être représentée dans le ministère aussi bien que dans le parlement, à créer et à entretenir des universités exclusivement françaises, une presse quotidienne, à soutenir un clergé catholique. A se l'aliéner on courrait grand risque, celui de rompre le lien si frêle qui unit encore le Canada à la métropole et de provoquer une rupture que souhaite un parti nombreux. La haine implacable et vivace des Irlandais contre toute domination anglaise, le mécontentement des partisans du libre échange causé par les mesures protectionnistes de l'administration de sir John Mac-Donald, haine et mécontentement avivés sous-main par les fenians, ne permettaient guère au ministère de s'aliéner les votes et l'appui des Canadiens français. Toutefois la loi devait suivre son cours. Le 20 juillet 1885, le gouverneur général prorogeait le parlement, et le même jour Louis Riel comparaissait devant la cour de Régina sous la prévention du crime de haute trahison. Interrogé par le juge Richardson, président du tribunal, il déclarait plaider la non-culpabilité. Les avocats Fitzpatrick et Lemieux défendaient l'accusé, que poursuivait Me Robinson, remplissant les fonctions du ministère public.

Riel ne prétendait pas être innocent des charges que l'accusation relevait contre lui, ni décliner la responsabilité de ses actes. Il reconnaissait avoir pris part à l'insurrection, en avoir été le chef, tout en laissant à son lieutenant Dumont la direction des opérations militaires, mais il déclarait que cette insurrection était légitime, que les demi-blancs n'avaient fait que défendre leurs droits, violés depuis des années, et repousser la force par la force. Il alléguait pour sa justification les nombreuses pétitions présentées, conformément à la loi, par les demi-blancs pour obtenir justice, le silence dédaigneux qu'on leur avait opposé, l'agitation, toute pacifique au début, à laquelle il avait eu recours pour obtenir, tout au moins, l'examen de leurs plaintes, agitation autorisée par de nombreux précédens, et conforme aux usages anglais. Puis d'accusé il se faisait accusateur. Le gouvernement canadien, en acquérant de la Compagnie de la baie d'Hudson les immenses territoires du nord-ouest, en devenait propriétaire, mais à la charge pour lui de respecter les

droits antérieurs à sa prise de possession. Or les demi-blancs occupaient les terres dont ils réclamaient la propriété bien avant la cession au gouvernement canadien. Ils les occupaient du consentement tacite de la Compagnie de la baie d'Hudson, conformément aux lois et coutumes en usage parmi les *settlers*. Les routes faisant défaut, ils avaient dû, pour assurer leurs communications et l'écoulement des produits, s'établir sur le cours des rivières. Ils avaient défriché et ensemencé le sol, construit leurs demeures, mis en valeur des terres incultes. De quel droit le gouvernement canadien venait-il leur en disputer la jouissance? Il leur avait assigné, il est vrai, d'autres terres en échange de celles qu'il leur enlevait, mais en vertu de quel droit procédait-il à cette dépossession et à cet échange? De droit, il n'en avait aucun. Ses mesures arbitraires ruinaient les demi-blancs, et cela, pourquoi? Pour livrer aux gros spéculateurs qui entreprenaient la construction du chemin de fer destiné à relier Halifax, sur l'Atlantique, aux rives du Pacifique, les terres cultivées par les demi-blancs.

Riel concluait en réclamant un sursis pour préparer sa défense. Il demandait, en outre, la comparution devant la cour, à titre de témoins à décharge, de Gabriel Dumont et Dumas, qui avaient réussi à gagner les États-Unis, et de Burges et Van Cougnet, secrétaires d'état du ministère de l'intérieur et des affaires indiennes, dépositaires, en leur qualité officielle, des documens, pétitions et réclamations soumis par les demi-blancs à l'examen du gouvernement, dont le silence et les fins de non-recevoir avaient été la cause des événemens survenus. Enfin, il réclamait la production devant la cour des papiers saisis à son quartier-général, à Batoché, parmi lesquels se trouvaient, disait-il, des pièces établissant que, contrairement aux termes de l'acte d'accusation, il avait cessé d'être sujet anglais pour devenir citoyen américain.

Le ministère public répondait que Riel et ses conseillers légaux avaient eu tout le temps nécessaire pour préparer sa défense; que, prenant en considération l'impossibilité pour Riel de faire venir à ses frais les témoins qui lui étaient nécessaires, le gouvernement prendrait ces frais à sa charge, mais qu'il n'était pas au pouvoir du gouvernement de faire comparaître comme témoins Gabriel Dumont et Dumas, eux-mêmes sous le coup d'un mandat d'arrêt, comme coupables de haute trahison, et réfugiés aux États-Unis, en dehors de la juridiction de la cour, ou de leur offrir un sauf-conduit. Il consentit toutefois à un délai d'une semaine, que la cour octroya, après avoir entendu lecture d'une lettre de Gabriel Dumont, offrant de venir joindre son témoignage à celui de Riel et de se rendre à Regina avec ou même sans sauf-conduit.

A l'insu de Riel et sans l'avoir consulté, ses conseillers légaux

lui préparaient une seconde ligne de défense. Ils entendaient tirer parti de son exaltation religieuse et de son mysticisme bien connu pour plaider, au cas où ils seraient battus sur la question politique, l'irresponsabilité de leur client. A cet effet, ils avaient obtenu des consultations du docteur Ray, médecin de l'asile de Beaufort à Québec, et du docteur Clarke, médecin de la maison de fous d'Ontario, établissant que, dans leur opinion, Riel ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Les débats s'ouvrirent le 30 juillet. Le ministère public fit comparaître huit témoins à charge qui établirent non-seulement la participation de Riel au mouvement insurrectionnel, mais encore le fait qu'il l'avait commandé, dirigé et soutenu jusqu'au bout. Il produisit une vingtaine de pieces saisies à Batoché, écrites et signées de la main de Riel, adressées aux demi-blancs et aux Indiens, proclamations et lettres par lesquelles il leur annonçait ses succès à Duck Lake et Fish Creek, les encourageait à attaquer les forts, à capturer les convois et à se joindre à lui pour résister aux troupes du gouvernement. Il établissait, par les mêmes documens, que, si Gabriel Dumont avait eu la direction des opérations militaires, Riel était, de fait, le chef suprême de l'insurrection, que c'était lui qui avait choisi Batoché pour son quartier-général et mis la place en état de défense. Laissant de côté les allégations de Riel qu'il n'avait pris les armes que pour résister à la force par la force et obtenir justice pour les demi-blancs, il prétendait établir que les motifs de Riel étaient tout autres, que ses assertions n'étaient qu'un prétexte, qu'en réalité il avait voulu se venger de son échec de 1869 et de son exil. Enfin, il produisait un document signé de Riel, sorte de programme politique, rédigé en vue d'une séparation du Canada de l'Angleterre et qui consistait à distribuer un septième du territoire aux Irlandais émigrés aux États-Unis et à donner gratuitement des terres aux Hongrois, Bavarois, juifs et Polonais persécutés en Europe. Ce programme bizarre se terminait par des considérations mystiques relatives à l'établissement d'une religion nouvelle.

De ces témoignages et de ces pièces résultait bien, ce qui n'était douteux pour personne, le rôle considérable de Riel dans l'insurrection, mais ils laissaient subsister, d'une part, les revendications de Riel contre les injustices dont se plaignaient ses compatriotes et, de l'autre, ils offraient à ses défenseurs l'occasion de plaider l'irresponsabilité de leur client.

Aux premiers mots qu'ils prononcèrent dans ce sens, Riel protesta. Il n'admettait pas un instant qu'on cherchât à le faire passer pour fou. De leur côté, ses avocats déclarèrent que, si Riel entendait conduire lui-même sa défense et gêner leur liberté d'action, ils seraient obligés de se retirer. La cour décida que Reil eût à

s'abstenir pour le moment ; il lui serait loisible, suivant l'usage, de prendre la parole après les plaidoiries.

On vit alors successivement comparaître devant la cour, Philippe Garneau, secrétaire particulier de Riel, le père André et le père Fourmand, de Batoché, les docteurs Ray et Clarke. Garneau témoigna des excentricités de Riel et de son attitude singulière pendant l'insurrection. « Riel, dit-il, se croyait inspiré et prophétisait. Riel lui avait fait part de ses projets de conquérir le Canada, l'Angleterre, la France et l'Italie ; il rêvait même de devenir pape. Les pères André et Fourmand déposèrent dans le même sens ; suivant eux Riel était fou. Quand il abordait les questions politiques ou religieuses, il n'était plus maître de lui ; doux et calme d'ordinaire, il devenait alors impérieux et violent, divaguait, menaçait de détruire les églises et de chasser les prêtres. Le docteur Ray déclara, sous serment, qu'il avait donné des soins à Riel alors qu'il était interné dans l'asile de Beaufort, qu'à cette époque il le tenait pour fou. Le docteur Clarke, commis à l'examen de Riel, concluait dans le même sens. Au contraire, le docteur Wallace, médecin de l'asile d'Hamilton, déclara que, d'après le résultat de ses observations, il tenait Riel pour sain d'esprit et responsable de ses actes. L'accusé se leva et le remercia de ce témoignage. Le lendemain, le général Middleton et ses principaux officiers furent appelés à comparaître devant la cour. Tous déposèrent que les actes de Riel, les dispositions d'attaque et de défense prises par lui, sa bravoure et son sang-froid pendant la lutte, son attitude comme prisonnier, dénotaient un homme en pleine possession de ses facultés. Riel leur en témoigna publiquement sa reconnaissance.

Les plaidoiries de ses avocats furent brèves. Ils soutinrent la thèse suivante : « Quand Riel se mit à la tête du mouvement, il entendait s'en tenir à une agitation pacifique. L'indifférence dédaigneuse avec laquelle les autorités accueillirent ses justes réclamations exaspérèrent un esprit malade, convaincu que Dieu l'avait désigné pour défendre les droits de ses frères opprimés. Acculé à la nécessité de s'incliner devant la force brutale, de laisser consommer la ruine des siens, Riel avait perdu la tête, la folie s'était emparée de lui. » Ils insistaient, pour établir leur thèse, sur le contraste qu'offraient les documens rédigés par Riel, alors qu'il plaidait la cause des demi-blancs, avec les divagations, les excentricités, les prophéties mystiques qui abondaient dans ses proclamations, la lutte une fois engagée. Ils concluaient en disant que l'accusation de haute trahison portée contre Riel n'était pas soutenable ; le crime de haute trahison comportant de la part de son auteur la pleine possession de ses facultés mentales et l'absolue responsabilité de ses actes.

Les plaidoiries terminées, Riel demanda et obtint la parole. Une foule immense occupait la salle d'audience et les abords de la cour. Riel parla pendant deux heures au milieu d'un silence profond et sympathique. Levant les yeux au ciel, il débuta par la prière suivante : « Seigneur, viens à mon aide, au nom de Jésus-Christ, mon sauveur! Seigneur, fais reposer tes bénédictions sur moi, sur cette cour, sur les jurés, sur mes avocats qui n'ont pas hésité à faire 700 lieues pour venir ici défendre ma vie. Bénis aussi ceux qui me poursuivent ; ils font ce qu'ils croient leur devoir et ils le font avec bonne foi! Seigneur, bénis tous ceux qui sont ici présens comme spectateurs et fais que leur curiosité se change en un amour sincère de la vérité! *Amen.* »

Abordant ensuite sa défense, il commença par établir, en son style imagé, qu'il se reconnaissait deux mères : celle qui l'avait porté et nourri, et sa patrie. Pas plus la seconde que la première ne souhaitait sa mort. La postérité le jugerait et l'acquitterait. Déjà ne voyait-il pas sa mission produire des fruits? Cette mission, pouvait-il en douter, alors qu'elle lui avait été annoncée autrefois par l'archevêque Bourget et autres dignitaires de l'église? Depuis dix ans, il s'y était voué et elle s'achevait dans cette enceinte. Dieu ne l'avait-il pas protégé de tout danger, alors qu'à Batoché les balles bourdonnaient à ses oreilles comme des nuées de moustiques? Le général Middleton avait déclaré qu'il ne le croyait pas fou. Le ministère public avait, par ses témoins, mis à néant les déclarations des médecins qui concluaient à sa folie. Il priait Dieu de les bénir tous deux. Si les jurés le condamnaient à mort, il aurait du moins la satisfaction de savoir qu'on ne le tenait pas pour un fou. Suivant lui, il n'avait fait qu'user de son droit en provoquant une agitation pacifique ; le gouvernement seul l'avait fait dégénérer en guerre civile ; au gouvernement incombait la responsabilité du sang versé. Injustement traités, ses frères et lui avaient respectueusement réclamé leurs droits ; injustement attaqués, ils s'étaient défendus. Dieu était avec eux : « S'il y a ici quelqu'un de fou, dit-il en terminant avec véhémence, ce n'est pas moi, mais ceux qui dirigent les affaires publiques. A nos demandes légitimes ils ont opposé la ruse et les embûches. Ils nous ont cernés sans bruit et ont voulu nous écraser sur les rives du Saskatchewan. Mais quand ils ont montré les dents, j'étais prêt. J'ai commandé le feu et les ai fait reculer. Rappelez-vous que c'est là ce qu'ils appellent mon crime et ma trahison. Ils m'y ont forcé. J'ai agi au nom de Jésus-Christ, en qui seul je me confie. Maintenant, ils demandent ma mort. Si vous me croyez fou, irresponsable, acquittez-moi pour avoir repoussé en fou l'agression d'autres fous. Si vous croyez avec le ministère public que je suis sain d'esprit, acquittez-moi encore, puisque, sain d'es-

prit, sachant ce que je faisais, j'ai tenu tête à un gouvernement qui avait perdu le sens et qui seul ici est coupable de trahison. »

Ceci dit, il se rassit. Conformément à la loi anglaise, le juge résuma les débats et termina son adresse aux jurés en leur déclarant que leur devoir était de condamner l'accusé s'ils n'estimaient pas qu'il fût atteint de folie et irresponsable de ses actes pendant leur exécution.

A deux heures et quart, le jury entra dans la salle de ses délibérations, et Riel se mit en prières. Une heure après, le chef du jury fit prévenir les juges qu'ils étaient d'accord sur le verdict. La cour reprit séance et les jurés furent introduits. Leur président, en proie à une émotion profonde, que trahissait sa voix entrecoupée par les larmes, déclara Riel coupable du crime de haute trahison, ajoutant que ses collègues et lui étaient unanimement d'avis de recommander l'accusé à la merci du gouvernement.

Le président de la cour se couvrit et prononça la sentence. Riel était condamné à être pendu. La recommandation du jury serait transmise aux autorités compétentes.

L'émotion fut vive dans tout le Canada quand on apprit la condamnation de Riel. Dans le nord-ouest et dans le Bas-Canada, la nouvelle provoqua un mouvement de colère et d'indignation. L'élément canadien français y dominait, et les sympathies pour Riel étaient profondes. Les uns voyaient en lui un héros dont la mort ferait un martyr ; les autres le tenaient pour un exalté ayant agi sous l'empire d'une idée fixe, obsédé de rêves et de visions, mais convaincu de bonne foi qu'il avait pour mission de faire rendre justice à ses frères persécutés, et blâmant hautement l'inertie et le mauvais vouloir du gouvernement à examiner des réclamations équitables. Ni les uns ni les autres ne croyaient d'ailleurs à l'exécution de Riel. La recommandation du jury leur semblait devoir entraîner une commutation de peine. Un vaste pétitionnement s'organisait, la presse franco-canadienne en prenait l'initiative et prodiguait au ministère les menaces et les protestations. A Montréal, à Québec, les manifestations se multipliaient en faveur de Riel.

Dans le Haut-Canada, au contraire, l'opinion publique se déchaînait contre lui. Les orangistes rappelaient avec indignation la part prise par Riel à l'insurrection de Red-River en 1869 et l'exécution de William Scott, l'un des leurs. Si, à cette époque, disaient-ils, le gouvernement avait agi avec plus de fermeté, l'insurrection de 1885 n'eût pas éclaté. Par faiblesse, par excès d'indulgence, on s'était borné à exiler Riel pour cinq ans, et il venait, par une prise d'armes nouvelle, tenter d'assouvir ses rancunes et ses colères. Non content de soulever les demi-blancs au nom de griefs imaginaires, il avait poussé les Indiens au meurtre, au pillage, à l'incendie, sacrifiant

des centaines de vies à son orgueil et à son ambition. Riel était reconnu coupable, Riel était condamné, le gouvernement devait faire exécuter la sentence.

Entre ces deux courans passionnés, le ministère hésitait. Son indécision se trahissait par des ajournemens successifs qui relevaient la confiance des partisans de Riel, mais le 15 novembre l'ordre d'exécution expédié d'Ottawa arrivait à Regina. Riel en reçut avis par le shérif Chapleau. Le père André, qui l'assista dans ses derniers momens, passa la nuit en prières avec lui. A cinq heures du matin, le 16, il entendit la messe et communia. A huit heures, il montait sur l'échafaud, d'un pas ferme et résolu. Il s'agenouilla, écoutant les prières des agonisans. Les prières terminées, un grand silence se fit ; Riel, les yeux levés au ciel, semblait en extase. Un mouvement du shérif qui lui touchait légèrement l'épaule le ramena à lui ; comme un homme qui s'éveille en sursaut, il contempla d'un œil étonné ceux qui l'entouraient, l'exécuteur, ses aides, la plate-forme, puis sourit et vint tendre sa tête au nœud coulant. « Du courage, Riel ! lui dit le père André. — J'en ai, mon père, je crois en Dieu. — Jusqu'au bout ? — Jusqu'au bout. Jésus, ayez pitié de moi. » Le shérif s'avança alors, lui dit : « Louis Riel, avez-vous quelque chose à dire, quelque raison à faire valoir contre la sentence de la cour ? — Non ! » répondit-il, en regardant le père André, qui l'avait exhorté à garder le silence. Puis il récita à haute voix l'oraison dominicale. Au moment où il prononçait ces mots : « Délivre-nous du mal, » la trappe bascula sous ses pieds, Riel disparut dans l'ouverture béante. La corde frémit, le corps du supplicié se crispa, les genoux repliés sous lui, puis les jambes se détendirent et le cadavre raidi oscilla lentement. Une heure plus tard, on le détacha. Par ordre du gouvernement, la corde et ses vêtemens furent brûlés pour empêcher qu'on n'en fît des reliques. Riel avait quarante et un ans.

A quelque point de vue que l'on se place pour juger l'homme et son œuvre, on ne saurait se défendre d'une émotion douloureuse devant une fin aussi tragique. On se prend à douter de la justice de l'arrêt et l'on se demande si la loi a frappé un criminel ou un fou. Puis, un côté de la question nous paraît être resté dans l'ombre, c'est le refus constant de Riel, avant comme pendant tout le cours de l'insurrection, de faire appel aux fénians, de prêter les mains à l'invasion du Canada par les bandes de flibustiers prêts à franchir la frontière des États-Unis et à créer en sa faveur une puissante diversion. Vaincu, Riel s'est réclamé, il est vrai, de sa prétendue naturalisation américaine, mais en ce faisant n'a-t-il pas obéi à des suggestions étrangères ? Ne pouvait-il pas aussi, comme Dumont, gagner le Montana et se mettre à l'abri ? Il s'y est refusé,

par sollicitude pour les siens, mais vraisemblablement aussi parce qu'il était convaincu de la justice de sa cause, parce qu'il se considérait comme le représentant et le défenseur des droits de ses frères, parce que son imagination exaltée le faisait croire à sa mission et à la protection divine. Si Riel n'était pas complètement fou, Riel n'était pas non plus complètement responsable, et la justice, comme l'histoire, lui devait les bénéfices du doute. Pour beaucoup de ses compatriotes, sa mort le sacre héros et martyr ; elle lui crée une légende, et ces légendes sont dangereuses.

En octobre 1859, John Brown, originaire du Kansas, partisan fanatique de l'émancipation des esclaves, s'emparait soudainement, à la tête d'une poignée d'hommes, d'une fabrique d'armes des Etats-Unis, à Harper's Ferry, et appelait les nègres à la révolte. Cette singulière levée d'armes, en pleine paix, avec d'aussi faibles moyens d'action, fut promptement écrasée. La plupart des insurgés se firent tuer. John Brown, blessé, fut fait prisonnier, jugé et exécuté. Tout était étrange dans cette insurrection : elle ne s'expliquait que par le fanatisme et la démence. Les réponses de John Brown, les papiers saisis sur lui dénotaient une imagination exaltée par la haine de l'esclavage. La folie était héréditaire dans sa famille. Sa tante, ses cousins étaient aliénés. Ses avocats plaidèrent l'insanité, mais, comme Riel, il revendiqua avec énergie la responsabilité de ses actes. Il ne voulut pas défendre sa vie et mourut en prophétisant que sous peu la cause qu'il représentait triompherait, et qu'une guerre formidable ferait ce qu'il n'avait pu faire. Moins de deux ans après, le 13 avril 1861, les batteries confédérées ouvraient leur feu sur le fort Sumter; le 15, une proclamation du président Lincoln appelait le Nord à la défense de l'Union en péril, et 75,000 hommes se mettaient en marche, entonnant un chant de guerre qui devait devenir un hymne national, et qui débutait ainsi : « Le corps de John Brown repose dans son cercueil, mais son âme est avec nous et guide nos pas. » Le criminel ou le fou de 1859 était devenu le héros, le martyr de 1861, et sur cent champs de bataille, un peuple en armes acclamait son nom.

La politique a de ces retours inattendus, la fortune, de ces revanches posthumes qui, déjouant toutes les prévisions, remettent chacun et chaque chose sous son vrai jour. Comme John Brown, Riel est-il aussi un précurseur? C'est ce qu'un avenir prochain nous apprendra. En tout cas, sa tentative et sa mort sont destinées à produire au Canada des conséquences graves et à précipiter une rupture désormais inévitable entre la métropole et la colonie.

C. DE VARIGNY.

REVUE MUSICALE

LE CINQUANTENAIRE DES *HUGUENOTS* A L'OPÉRA.

Nous reprendrions volontiers, au début de cette chronique, une phrase de M. Blaze de Bury : « Assurément, écrivait-il naguère, ni *Robert le Diable* ni *les Huguenots* n'ont quitté le répertoire de l'Opéra ; mais la manière dont ils y figurent désormais ne saurait convenir à de tels chefs-d'œuvre, pas plus qu'à la dignité du théâtre sur lequel ils se produisent... J'assistais dernièrement à une représentation des *Huguenots ;* j'en suis sorti navré, au point de me demander si c'était aussi beau que je me l'imaginais (1). » Nous avons eu la même impression en écoutant *les Huguenots*, que l'Opéra donnait récemment pour le cinquantenaire de leur première représentation, et pour le troisième début d'un jeune ténor qui fait en ce moment beaucoup trop de bruit à l'Académie de musique. Il est triste que les interprètes d'une œuvre, ceux qui devraient l'éclairer, n'arrivent qu'à l'obscurcir, et c'est grand'pitié quand les défenseurs naturels des causes sacrées semblent s'en faire les pires ennemis. Tout conspire à l'Opéra contre ces pauvres *Huguenots*, et, pour reconnaître la sublime partition, il faut la relire dans la solitude. Alors seulement les héroïques figures de Meyerbeer se dégagent, le chef-d'œuvre de nouveau resplendit, et notre vieil enthousiasme, réveillé, venge le maître et nous console nous-même d'une indifférence passagère.

« Qui doit-on accuser ? » dira-t-on avec Saint-Bris. Ferons-nous le

(1) *Meyerbeer et son Temps*, par M. Blaze de Bury.

procès aux directeurs de notre Opéra? Contesterons-nous que l'association de MM. Ritt et Gailhard, d'un administrateur et d'un musicien expérimentés, présentent les meilleures garanties pour la prospérité matérielle et l'honneur artistique de la maison? De quel duumvirat plus que de celui-là pourrait-on espérer de bonnes affaires et de bonne musique? Les directeurs de l'Opéra sont actifs et zélés : ils ont fait représenter depuis leur avènement *Tabarin*, *Rigoletto*, *Sigurd* et *le Cid*. Ils sont aussi gens de goût, puisqu'ils ont appelé Mme Caron et MM. de Reszké, puisqu'ils ont retenu Mlle Richard et M. Lassalle. — Sous l'autorité directoriale, les différens services de l'Opéra sont aux mains de chefs compétens et consciencieux. Enfin l'orchestre, cet orchestre auquel nous chercherons tout à l'heure plus d'une querelle, est composé de musiciens qui pour la plupart sont des maîtres. D'où vient donc que cette réunion d'instrumentistes éminens compose un ensemble souvent plus que médiocre? D'où vient que les attaques manquent de sûreté, que les mouvemens sont altérés, les traits exécutés sans force ou sans grâce, les accords arpégés, et comme effrangés? D'où viennent cette mollesse et cette apathie? N'est-ce pas que le bâton vacille entre des mains incertaines, et que les musiciens, comme les autres citoyens, ont besoin d'être gouvernés? Que leur chef réprime donc des négligences qui, pour lui, ne sauraient passer inaperçues ou indifférentes, et que ne toléreraient pas les chefs de nos orchestres symphoniques. Qu'il exige, à défaut de l'ardeur, qui ne se commande pas, surtout trois fois par semaine, l'attention qui s'impose toujours. L'enthousiasme ne peut être que d'exception, mais la conscience doit être de règle. — Aux chœurs, comme à l'orchestre, la discipline et le soin manquent le plus. Le jour seulement où l'une serait rétablie et l'autre exigé, la musique à l'Opéra serait sauvée.

Elle peut l'être encore, et l'on trouve à l'Académie nationale des élémens de travail et de succès. Nous avons voulu les reconnaître tout d'abord, pour qu'on ne puisse reprocher à notre critique des sévérités de parti-pris ou des cruautés inutiles. Nous signalons le mal, parce qu'il n'est pas sans remède, et les défauts parce que nous ne les croyons pas incorrigibles. Les ouvrages nouveaux, *Sigurd*, *le Cid* surtout, ont été montés avec une conscience et un soin que nous avons été des premiers à louer. Ce qu'on fait pour les œuvres d'aujourd'hui, qu'on le fasse pour les vieux chefs-d'œuvre; on le doit, et nous affirmons qu'on le peut.

Étudions avec quelque détail cette longue partition des *Huguenots*, et jugeons de son interprétation actuelle. De tous les ouvrages de Meyerbeer, c'est le plus beau, mais le plus difficile. Nul autre n'exige des chanteurs la même intelligence, la même passion, une attention plus constante et plus minutieuse, un tact aussi délicat des nuances. Raoul et Valentine sont peut-être les créations les plus parfaites de

Meyerbeer, et le maître, à cette heure bénie entre toutes les heures de sa vie, à cette heure radieuse du plein épanouissement de son génie, a voulu, pour entourer son couple immortel, ressusciter tout un siècle. Les moindres personnages des *Huguenots :* la reine, Nevers, Saint-Bris, sont des types caractérisés, et même ces rôles de second plan voudraient des artistes de premier ordre.

Avec une profonde intelligence de l'histoire, avec une entente parfaite des oppositions théâtrales, Meyerbeer a senti qu'il fallait accuser le contraste habilement ménagé par son librettiste entre les deux aspects de l'époque choisie, entre les sentimens raffinés et les passions sauvages qui se partagèrent l'âme de la renaissance italienne, puis de la renaissance française. Il n'est pas un drame plus pathétique que *les Huguenots ;* il n'en est pas qui s'ouvre par un plus leger prologue. Les deux premiers actes ne sont qu'un charmant tableau de la vie aristocratique et princière à la fin du XVIe siècle. Je vois encore M. Faure, dans le rôle de Nevers, levant son gobelet d'or pour boire « aux beaux jours de la jeunesse. » Comme il savait, lui, présider ce banquet de gentilshommes, cet élégant déjeuner de garçons! Son successeur, qui n'est pas sans mérite en d'autres rôles, est par trop bourgeois pour celui-ci. Sous prétexte de donner au moins à son débit la désinvolture qui manque à sa démarche, M. Melchissédec fredonne du bout des lèvres tous les récitatifs du premier acte : il les mène avec une telle vivacité, que des pages entières, témoin celle qui commence ainsi : *Il faut rompre l'hymen qui pour moi s'apprêtait*, disparaissent dans un *parlando* précipité, dans un bourdonnement confus.

Autant qu'à Nevers, l'élégance fait défaut à son jeune convive. Je sais qu'il est difficile de porter galamment le pourpoint de Raoul, d'entrer, le feutre à la main, dans un cercle de grands seigneurs, de s'incliner avec une courtoisie modeste et pourtant assurée. Je sais également que M. Duc sort du Conservatoire, après de courtes études musicales et dramatiques; qu'il faut faire grâce, ou crédit, à son inexpérience, je sais tout cela ; mais je sais aussi qu'il est imprudent de laisser des élèves quitter trop tôt l'école et s'attaquer, à peine échappés de la classe, aux plus grands rôles du répertoire. Ni le jeu, ni le chant de M. Duc ne peuvent exprimer la poésie de cette délicieuse entrée de Raoul. La grâce avenante de la jeunesse devrait se révéler ici dans chaque détail, surtout dans cette excuse du simple soldat, *soldat que l'on connaît à peine*, qu'il faudrait souligner d'une nuance imperceptible, et de cette boucle musicale dont Roger enveloppait si bien les dernières notes. La fameuse romance : *Plus blanche que la blanche hermine*, n'est pas chantée non plus dans le style voulu. Le récit qui la précède est dit avec des saccades et des hachures de voix qui le coupent désagréablement. Que l'artiste écoute donc la

viole d'amour, puis l'alto qui l'accompagnent; qu'il s'inspire des instrumens pour chanter comme eux, l'archet toujours à la corde, pour conduire jusqu'à la fin la période musicale, sans en interrompre le cours, sans en brusquer la chute.

Avec Marcel, il ne saurait être question de période musicale. Un professeur au Conservatoire, qui fut un chanteur de mérite, M. Masset, écrivait récemment dans un ouvrage très recommandable (1) : « Certains mouvemens de la langue peuvent rendre détestable le plus bel organe du monde. » Je ne crois pas que M. Gresse ait le plus bel organe du monde; mais il a des mouvemens de langue extraordinaires, et le rictus unilatéral de sa bouche, que Victor Hugo eût appelée « bouche d'ombre, » transforme le cantique de Luther en une série de hoquets ou d'aboiemens profonds. Quel cri pourtant jette au milieu du festin le vieux serviteur huguenot! Quelle méprisante apostrophe à ces impies qui boivent et chantent! Voici le page : il remet à Raoul le message de la reine; les courtisans s'inclinent déjà devant l'élu du caprice princier; et Marcel, chapeau bas, entonnant un *Te Deum* triomphal, reporte à son Dieu toute l'allégresse que lui met au cœur la naissante fortune de son jeune maître. M. Gresse ne sent donc pas cette exaltation d'un vieux domestique, cet élan d'une âme pieuse et fidèle!

A l'accent plébéien Meyerbeer sait joindre l'accent aristocratique. Il aime à s'attarder dans les châteaux de Touraine, d'abord chez le comte de Nevers, puis chez la reine de Navarre. Ce second acte, a-t-on dit, est un hors-d'œuvre; peut-être, mais un hors-d'œuvre délicieux, une esquisse musicale aussi fine que les fresques du Primatice ou les bas-reliefs de Jean Goujon. L'aimable sœur de Charles IX est le type le plus charmant et le moins vieilli des princesses d'opéra : aucune des deux artistes qui se partagent le rôle de Margot ne paraît le comprendre. L'une est évidemment paralysée par l'épouvante; l'autre fait d'une voix lancinante un étalage inutile. Oh! la violente et lourde princesse, qui écrase les sons au lieu de les effleurer, égratigne au lieu d'égrener les vocalises! Ces traits, ces trilles devraient couler aussi calmes, aussi doux que la rivière qui baigne les murs de Chenonceaux. Il faut se jouer sans effort avec la phrase maligne : *Ah! si j'étais coquette!* en suivre légèrement les détours capricieux et ne pas scander ainsi tout ce babil musical. En réponse aux protestations bruyantes et brûlantes de Raoul, ces simples mots : *Mais calmez-vous!* réclament un accent de spirituelle ironie. Tout le rôle exige une voix qui ne soit ni dure, ni rêche, un filet d'eau de roche plutôt qu'un torrent de vinaigre.

Les filles d'honneur de la reine ont la même grâce que leur maî-

(1) *L'Art de conduire et de développer la voix*, par J.-J. Masset. Paris; Brandus et Cie.

tresse. Le chœur des baigneuses, le chœur du bandeau, sont chantés avec une raideur inflexible. Le premier surtout est pris sur un rythme beaucoup trop précipité, beaucoup trop sec, qui durcit le contour moelleux de la mélodie. On n'entend pas sur la scène la partie des seconds soprani; on entend à peine à l'orchestre ces gammes murmurantes de violoncelles qui donnent à l'accompagnement la fluidité de l'eau courante. Les violons, qui doublent les premiers soprani, ne font qu'en accentuer l'aigreur. Mais, ce que ces mêmes violons exécutent le plus platement, c'est la belle ritournelle du duo entre Raoul et la reine, ce prélude de six mesures, dont l'explosion et la retenue successives font frémir à Milan toute la salle de la Scala. Raoul dirait peut-être plus finement son madrigal chevaleresque si l'orchestre daignait lui souligner, dans cette courte préface, la double nuance de galanterie et de passion, qu'il aura tout à l'heure à rendre lui-même.

Avec le troisième acte, nous entrons dans le cœur du drame. Hélas! les interprètes de l'œuvre ne s'élèvent pas avec elle. De plus en plus importans, les ensembles restent médiocres : la reprise combinée du Rataplan et des litanies manque de nerf et de netteté. M. Melchissédec continue de chanter et de marcher trop vite, ignorant sans doute que les grands seigneurs sont plus posés. M. Plançon, qui joue Saint-Bris, n'arrive à tirer de sa haute stature, de sa voix puissante et de ses gestes trop arrondis, que des effets d'une mièvrerie gigantesque ; il n'accentue pas les phrases haineuses : *Il revient donc enfin*, ou bien : *Un Dieu vengeur l'amène!* Ces deux ou trois pages de récits qui précèdent le couvre-feu sont d'un grand caractère ; elles abondent en détails, en nuances que l'on néglige toujours.

La cloche s'est éteinte, et sur le seuil de l'église, annoncée par une des plus belles ritournelles instrumentales qu'il y ait dans la musique moderne, la plus noble des héroïnes de Meyerbeer apparaît.

Nous n'avions fait qu'entrevoir, au second acte, Mlle Dufrane descendant péniblement le grand escalier de Chenonceaux : elle justifie ici toutes nos craintes. Dans la nuit, dans la solitude, Valentine quitte l'autel ; et, vêtue encore de sa robe nuptiale, en toute liberté, mais en tout honneur aussi, avec une passion ardente, mais avec une pureté sublime, elle vient exhaler son amour pour celui qui l'a repoussée et qu'au prix de sa gloire, de sa vie peut-être, elle veut sauver de la haine de son père. Que devient-elle à l'Opéra, « cette grande fille brune, courageuse, entreprenante, exaltée (1) ? » A quelle voix pâteuse et bouffie ce rôle éclatant est-il livré? Quelle tragédienne et quelle cantatrice est donc celle-ci, pour n'être portée ni par ce drame ni par cette musique ! A partir de ce moment, la représentation des *Huguenots*

(1) G. Sand, *Lettres d'un voyageur*.

devient presque douloureuse, et l'on se prend vraiment à redouter que les beautés les plus saintes ne finissent par succomber sous de tels outrages. De ce duo, rien n'est épargné, depuis la phrase : *Qu'il ne vienne au combat que bien accompagné*, dite sans aucune nuance de mouvement ni de sonorité, jusqu'aux vocalises finales, descendues par la cantatrice aussi lourdement que les degrés de Chenonceaux. Quant à la plainte célèbre : *Ah ! l'ingrat, d'une offense mortelle*, l'orchestre l'annonce comme il ferait d'une petite romance ; on ne saurait dire cette mélancolique entrée de cors et de violoncelles avec moins de poésie, moins d'expansion, dans un style plus étriqué. Mlle Dufrane suit l'exemple de ses accompagnateurs : elle ne soupçonne pas l'art de la déclamation lyrique ; elle donne, par exemple, au seul mot : *égaré* une expression mélodramatique et presque ridicule ; elle ne trouve que des cris sans un accent, et sa voix savonneuse glisse à tout instant sur les hauteurs de ce sublime duo.

La voix de M. Duc ne glisse pas ; elle attaque avec crânerie l'*ut* dièse qui couronne le septuor. Il n'est que juste de féliciter le jeune ténor de cette note retentissante : elle émeut la salle avec l'éclat soudain d'une détonation. L'artiste a le droit, le devoir même, de donner, quand il la possède, une note fameuse ; mais il a le plus grand tort de la prolonger avec trop de complaisance. L'*ut* dièse en question n'est qu'une note de passage, dont le maintien exagéré dénature le sentiment de la phrase musicale. Mais il s'agit bien ici de sentiment ! le public demande une sensation violente ; l'*ut* dièse la lui donne ; il applaudit. Que dis-je ? il délire. Au mépris de l'action, de ce duel qui commence, il fait bisser le morceau, pour réentendre, à la mode italienne, non pas même une phrase, mais une note. C'est du public surtout que nous faisons ici le procès ; du public, auquel un coup de gosier ne devrait pas donner le change sur l'interprétation de tout un rôle ; du public qui, par des transports insensés, acclame aujourd hui des prouesses physiques et méconnaîtra peut-être demain des trésors d'intelligence et d'art. Une note ne fait pas le bonheur d'un peuple ; et, si intense qu'en soit la sonorité, si violent qu'en soit, sur les nerfs de la foule, l'effet purement acoustique, elle n'est jamais, sans l'intelligence, sans l'expression, que le vain éclat d'une cymbale retentissante. Bœrne avait décidément tort de définir le public « une collection d'individus où chacun peut être une mazette, mais dont l'ensemble est raisonnable. » L'ensemble même déraisonne, et les artistes sont peut-être excusables de déraisonner aussi sur la foi de ces trompeuses démonstrations.

Les Huguenots, à partir de ce moment, suivent une foudroyante progression, et notre sévérité pour de médiocres interprètes ne peut hélas ! que s'accroître, comme notre admiration pour des beautés toujours plus éclatantes et toujours moins aperçues. Le quatrième acte

est peut-être la plus belle production de l'art lyrique : je ne crois pas qu'un autre opéra renferme une pareille demi-heure de musique. Dans ces deux incomparables scènes, Meyerbeer a versé son génie par torrens, comme l'empereur que le poète nous montre jetant les canons par brassées dans la cuve où bouillonnait sa colonne bien-aimée.

La Bénédiction des poignards semble s'élever, en spirales insensibles, de l'exorde sévère à la péroraison furieuse. Il faudrait rendre cette gradation, cette lente fermentation de colère, amenant l'explosion finale. Saint-Bris doit commencer avec calme, presque avec méfiance, ses confidences scélérates, donner seulement un court accent à la phrase : *Des huguenots la race sacrilège*, et redevenir aussitôt maître de lui. L'interruption de Nevers l'interdit; il se lève, et, d'un ton presque amical encore, lui conseille d'obéir : c'est moins une apostrophe qu'une réprimande. Même après la fière réponse que M. Melchissédec, pour le dire en passant, dénature par une variante déplorable, Saint-Bris doit se contenir et donner sans émotion l'ordre d'arrêter son gendre. Mais voici que le ton change tout à coup, et ce tremolo solennel, le premier de cette scène, annonce que nous allons tout apprendre. Les moindres récits de Saint-Bris sont de la plus merveilleuse beauté; chaque mesure, chaque note ajoute un trait au personnage de ce sublime organisateur de massacre. Avertissons M. Plançon que, même au comble de l'exaltation, Saint-Bris doit demeurer grand seigneur, modérer, sinon sa voix, du moins ses gestes, prodiguer moins les ronds de jambes ou de bras, déclamer avec plus de largeur et de liberté; je voudrais à cet homme noir une tenue plus digne. C'est, disions-nous, un organisateur, un fanatique à froid, l'impassible meneur d'une horde de forcenés. Sa voix seule doit frémir de fureur quand, au-dessus du tremolo, coupé par les hurlemens des cuivres, éclate le cri terrible : *Écoutez ! écoutez !* et surtout le sinistre récit : *Lorsqu'enfin de l'Auxerrois la cloche sainte.* — Saint-Bris est vraiment l'apôtre de la haine et de l'assassinat. Un instant agenouillée sous la bénédiction des prêtres, la foule se relève en armes, et de toutes ces poitrines, où bat la fièvre du carnage, s'échappe l'anathème final. Ah ! ce couronnement du plus bel édifice qu'ait élevé la main d'un musicien dramatique, prenez garde, il s'écroule et vous ne le soutenez plus. Autrefois, quand venait cette reprise suprême, nous sentions nos cheveux se dresser et jusqu'au fond de notre âme pénétrer le glaive froid du sublime. Nous ne connaissons plus à l'Opéra ni les frissons involontaires, ni les furtives larmes. Cette salle est-elle donc si mauvaise, que, même des premiers rangs de l'orchestre, nous n'entendions que tumulte et confusion ? Les chœurs s'égarent dans les descentes chromatiques, à travers les harmonies dissonantes. L'orchestre accompagne avec une mollesse désespérante; c'est à peine si l'on perçoit une petite flûte, qui devrait déchirer l'air de ses sifflemens. Le dernier unisson surtout est pris dans un

mouvement uniforme qui l'étrangle. La phrase que Saint-Bris disait tout à l'heure avec tranquillité : *Pour cette cause sainte*, doit se précipiter maintenant comme une avalanche, et prendre, par la combinaison des *crescendo* et des *rallentando*, une ampleur de rythme et surtout une intensité de sons formidable. Que l'on multiplie, s'il le faut, les tambours, ainsi que cela se fait à Milan, mais que leurs roulemens, de plus en plus nourris, de plus en plus serrés, nous étreignent dans un étau. Que le chef d'orchestre élargisse son geste et, quand éclate la note la plus haute (*Mes sermens*), qu'il retienne l'orchestre et les chœurs supendus, ne fût-ce qu'une seconde, sur cet abîme d'harmonie, où retombe, pour s'y achever, l'imprécation sublime des conjurés hors d'eux-mêmes.

L'interprétation du grand duo n'est qu'un long contresens, et l'on ne saurait assez protester contre de pareils travestissemens. Pas une nuance du texte ni de la musique n'est comprise ; pas une intention du maître n'est rendue. Après la première ritournelle de clarinette, dite trop vite, sans émotion, sans angoisse, Raoul commence : *Le danger presse*, et, sur ces mots : *Laisse-moi partir*, il pousse déjà la note, au lieu de la laisser tomber en suppliant, en homme qui sent bien qu'il ne partira pas. Désormais la violence et la brutalité sont maîtresses de la scène. Le ténor a trouvé sa partenaire. Tout à l'heure déjà, Valentine avait accentué avec une outrance déplorable le contraste d'un élan passionné et d'une chaste réticence, indiqué seulement par Meyerbeer sur ces mots répétés deux fois : *Sauvez Raoul!* mais quand vient l'aveu : *Je t'aime*, aussi difficile à dire, il est vrai, que le fameux *C'est toi qui l'as nommé* de *Phèdre*, alors l'effet est pire encore, et ressemble à l'explosion d'une marmite! Et comment répond Raoul? Avec la même frénésie. Étrange absence du sentiment dramatique! Il ne voit donc pas quel horizon s'éclaire? son cœur ne se fond donc pas dans une surprise délicieuse, puisque à ces trois exclamations : *Tu m'aimes*, dont la dernière devrait être à peine un soupir, nous demandons inutilement un frémissement, un éblouissement d'amour? En vain, les violoncelles s'épanchent, et bercent de leur suave cantilène l'extase la plus enchanteresse qui jamais ait ravi une âme de vingt ans. Dans cette nuit d'épouvante, encore silencieuse, mais qui retentira bientôt du signal meurtrier, en vain un doux rayon se pose sur le front du jeune homme, en vain des souffles embaumés passent sur ses cheveux et rafraîchissent sa tête brûlante ; en vain l'ivresse l'envahit et, avec l'ivresse, l'oubli ; il crie, il crie toujours. Tête-à-tête sublime, le plus ardent et le plus chaste des dialogues immortels, on profane honteusement votre mystérieuse langueur! A défaut des notes, le chanteur devrait pourtant comprendre au moins les mots, et savoir qu'on ne parle pas d'amour comme on crierait au feu. M. Duc chante à pleine poitrine, quand il devrait, à l'exemple de Nourrit, de Roger, chanter en voix

mixte. Les *ut* bémol, naturel, dièse, tombent aussi drus, aussi durs que la grêle; et sur le dernier de tous, sur les mots : *Ah! viens*, l'artiste s'arrête triomphant, comme sur un ennemi terrassé.

Violenter ainsi ce duo, c'est le déshonorer et presque l'anéantir. Par un privilège rare, la phrase idéale : *Tu l'as dit*, exprime avec la même mélodie deux sentimens contraires : le paroxysme de la tendresse chez Raoul, de l'épouvante chez Valentine. Chantée, vociférée pareillement par celui qui tressaille d'amour et par celle qui frémit d'horreur, elle perd cette dualité singulière qui fait une de ses beautés. Il y a plus : dans la partie de Raoul, dont le ton est presque toujours caressant, une modulation géniale amène avec ces paroles : *Parle encore*, un développement, un épanouissement de pensée, auquel doit correspondre un épanouissement de voix. M. Duc ignore ou dédaigne ces nuances, et les contrastes les plus clairement indiqués; c'est ainsi qu'il jette sur le mot : *Ah! souvenir fatal*, un cri dont l'effet est forcément annulé par tant de cris déjà prodigués; l'artiste ne s'éveille pas d'un rêve délicieux, il continue de s'agiter dans un bruyant cauchemar. Mais qu'importe? Ici comme tout à l'heure le public trépigne, et semble prendre à tâche de faire mentir la promesse évangélique : Heureux les doux, car ils posséderont la terre!

Irons-nous jusqu'au bout? Écouterons-nous Valentine haletante épuiser dans la magnifique profession de foi du cinquième acte les restes d'une voix tombée et d'une ardeur éteinte? Dirons-nous que les réponses des deux amans à l'interrogatoire nuptial sont récitées en couplets de vaudeville, que les trompettes étouffent les voix dans le chœur des meurtriers; que Marcel, au début de la vision, n'a ni le geste ni la voix inspirée; que ce trio splendide est conduit comme un quadrille, et que, grâce à de telles exécutions, les chefs-d'œuvres périraient, s'ils pouvaient périr? — Nous en avons dit assez : assez pour justifier nos reproches, assez, hélas! pour être sans doute accusé de sévérité systématique et de malveillance universelle; assez enfin, et ce serait notre seul regret, pour offenser, pour affliger peut-être. Le rôle de la critique est ingrat, et son devoir cruel, lorsque au nom des intérêts même les plus sacrés, il faut qu'elle parle en toute franchise, qu'elle brûle pour essayer de guérir, qu'elle risque de heurter l'orgueil d'un homme, ou de contrister une âme de femme. Elle ne le fait que par amour de cet idéal supérieur que tous, artistes ou critiques, nous devons adorer au dedans et défendre au dehors; de cet idéal que nous voudrions voir mieux compris et plus aimé de ceux qui vivent le plus près de lui; de cet idéal qui nous donne nos joies et nos peines, et qui, comme les dieux, réclame parfois des victimes.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *1802*, dialogue des morts, par M. Ernest Renan. — Odéon : *1802*, à-propos en vers, par Mlle Simone Arnaud.

Une fête anniversaire, le 26 février, à la Comédie-Française! Qui est donc né ce jour-là? Corneille, Racine ou Molière? Non, mais Victor Hugo. Il est mort, comme chacun le sait, depuis une dizaine de mois; la piété de ses fidèles juge bon de ne pas attendre davantage pour instituer cette cérémonie; le premier 26 février qui passe, on le marque de ce glorieux signe, un à-propos de M. Renan. Quelqu'un s'étonne que, pour moduler ce noël, on ait appelé ce chantre extraordinaire; il y a treize ans à peine, l'auteur de *l'Antechrist*, pour donner une idée du caractère de Néron, écrivait ceci : « Qu'on se figure un homme à peu près aussi sensé que les héros de M. Victor Hugo, un personnage de mardi gras, un mélange de fou, de jocrisse et d'acteur... » Notre étonné s'écrie que l'auteur de *1802*, « dialogue des morts, » doit avoir oublié ces lignes. J'estime qu'il s'en souvient, au contraire; et c'est justement à cause d'elles que je trouve ingénieux et sage le choix qu'on a fait de lui. S'il faut que Victor Hugo, parce qu'il fut un grand poète, et parce que la Comédie-Française est un lieu public et sonore, soit célébré en ce jour à la Comédie-Française; s'il faut même qu'il y soit honoré parce qu'il produisit naguère sur les planches une œuvre qui ne fut pas inutile, du moins il convient que celui-là soit chargé de cet office qui juge les figures de cette œuvre avec tant de prudence et d'esprit. Sans doute, il fêtera le saint de la bonne manière et ne fera son éloge que par où il faut; d'ailleurs, un pareil témoignage vaudra plus que tel autre moins discret: il prouvera que, sans être dupe, un ami des lettres françaises, même au théâtre, peut encore saluer ce génie.

Cette preuve n'est pas superflue, il faut le dire, dussions-nous scandaliser quelque amateur de beaux vers, heureusement éloigné, pour le salut de ses illusions, de la Comédie-Française et de la Porte-Saint-Martin. Il est des astres qui s'éteignent; mais leurs rayons par-

viennent encore aux habitans de la terre longtemps après que le foyer en est refroidi : ainsi, sans doute, pour la plupart des lecteurs, l'œuvre dramatique de Hugo n'est pas morte. Hélas! nous étions disposés à la croire immortelle, nous autres, Français et Parisiens, nés dans les premières années du second empire, alors qu'avec le poète ses pièces de théâtre étaient exilées. Hugo, sur son rocher de Guernesey, nous apparaissait dans une gloire, à peu près comme aux enfans de 1820 devait apparaître Napoléon sur le rocher de Sainte-Hélène. Sans doute, l'un et l'autre resteraient ainsi, face à face, dans la mémoire de la postérité : entre ces deux colosses le courant du siècle aurait passé. Aussi bien ce tête-à-tête n'était pas pour déplaire à Hugo : lorsqu'il bornait ses vœux à égaler un grand homme, c'est celui-là qu'il devait égaler. L'homme d'action + l'homme de pensée, ce « binôme, » serait l'expression de l'époque. « Un poète qui serait à Shakspeare ce que Napoléon est à Charlemagne, » c'était Hugo lui-même. C'est sa destinée qu'il présageait en s'écriant : « Marengo! les Pyramides! Austerlitz! La Moskowa! Waterloo! quelles épopées! Napoléon a ses poèmes; le poète aura ses batailles. » Et, depuis, en effet, il les avait eues. Or, ses batailles, entre tous ses poèmes, avaient été ses poèmes dramatiques. Reconnu de bonne heure et toujours respecté comme lyrique, il avait lutté, de 1827 à 1843, comme dramaturge. C'est bien au théâtre qu'il s'était présenté à la foule, avant de se faire acclamer par elle sur la place publique; mais ces premières rencontres avaient été inquiétées. Autant de pièces, autant de combats, que nous nous figurions comme des *gestes* héroïques, comme les grandes journées d'une sorte de révolution littéraire et de conquête de la scène. La préface de *Cromwell*, c'était la déclaration des droits de l'esprit moderne dans l'ordre de l'art dramatique; et, de même qu'il semble à beaucoup de gens qu'il n'y eût pas de droits ni presque d'homme avant la déclaration des droits de l'homme, de même, avant la préface de *Cromwell*, il n'y avait pas eu de drame. La première de *Hernani*, c'était l'assaut donné à la tragédie, à l'ancien régime du théâtre, c'était la prise de la Bastille. *Marion Delorme* d'abord interdite, *le Roi s'amuse* suspendu, c'étaient les martyrs de cette révolution, mais des martyrs qui avaient eu raison des bourreaux, qui avaient démoli les geôles. *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo* avaient reculé malgré toute résistance les bornes de l'émotion théâtrale. *Ruy Blas!* encore une lutte, encore une victoire, la plus éclatante de toutes, celle du génie à son apogée, l'Austerlitz de cette conquête! Enfin, *les Burgraves*... Un Waterloo? Non pas, sinon par la beauté de l'effort. La journée avait été dure, mais la poésie était restée maîtresse du terrain. Ah! que n'avions-nous pris part à ces réjouissances du courage! combattu à la première de *Hernani*, auprès de Gautier en pourpoint rose et longs cheveux! combattu encore aux *Burgraves!*

Un quart de siècle après que ce merveilleux cycle était fermé, Hugo restait dans notre imagination comme l'émancipateur du théâtre national. Les inventeurs du romantisme, Chateaubriand et Mme de Staël, Charles Nodier et Alexandre Soumet, n'étaient plus que les courriers du grand homme, ou plutôt ils avaient disparu : leur petite lumière d'aurore avait été absorbée par ce réflecteur, qui flamboyait comme plein soleil. Même le *Henri III* de Dumas père était éclipsé : *le Cid*, 1636 ; *Hernani*, 1830, voilà les deux dates fortunées de notre génie dramatique, celles de sa naissance et de sa renaissance. D'ailleurs, si Corneille comptait pour quelque chose, c'est que Victor Hugo l'avait pris sous son patronage, à l'exclusion de Racine, et désigné pour son précurseur. Ce pauvre Corneille ! Il avait fait ce qu'il avait pu, dans son temps, gêné par des règles absurdes ; et ce qu'il n'avait pu faire, Hugo l'avait fait, pour la joie et l'honneur de ce temps-ci. Hugo, c'était un Corneille de plein vent, plus nourri de grand air et plus coloré que l'autre ; un Corneille délivré, mis à l'aise, poussant son génie aussi profondément, aussi largement que Shakspeare. Et contre qui cette poussée ? Contre ces derniers successeurs de Corneille, justement, qui avaient pris un vil plaisir à resserrer leurs fers, qui prétendaient les garder et ne permettre à personne de marcher sans un carcan pareil au leur, contre ces esclaves qui se faisaient policiers ; contre les continuateurs de Racine et de Campistron, M. Brifaut et M. Viennet, en attendant Casimir Delavigne et Ponsard. Et les fauteurs de ces « polissons, » qui étaient-ils ? De misérables gens de bon sens, des bourgeois, des épiciers, et les écrivains qui ne rougissaient par de se faire leurs secrétaires, les « perruques » de l'Académie française, un M. Jay et ses complices,.. et puis, dans un coin, ce hargneux, Gustave Planche. Quelques bottes de foin, — les polémiques de M. Jay, — quelques fagots d'épines, — les articles de Gustave Planche, — avaient prétendu arrêter le génie ; il avait passé outre, comme l'incendie, et l'obstacle avait volé en cendre.

Cependant le vainqueur était exilé ; pourquoi ? Parce qu'il était mal avec le gouvernement. Oui, nous l'entendions dire à nos pères ; mais il nous semblait, à nous, qu'il était proscrit comme révolutionnaire en littérature autant pour le moins qu'à titre de défenseur du droit populaire et de la légalité violée en politique. Et nous prenions plaisir à lire *Marion Delorme* et *Lucrèce* entre les classes, où, par ordre, nous récitions du Racine, autant qu'à lire, entre deux promenades aux Tuileries où l'on voyait passer l'empereur, *les Châtimens* et *Napoléon le Petit* prêtés par un *grand* ou par le *pion*. Nous n'étions pas sûrs que le coup d'état n'eût pas été fait par Boileau presque autant que par MM. de Morny et de Maupas, et pour chasser Victor Hugo de la scène et remplacer Racine presque autant que pour bousculer les représentans du peuple et mettre Napoléon III sur le trône. Oh ! ce Boileau et

sa séquelle ! Leur revanche, obtenue par fraude, n'aurait qu'un temps. Nous comptions jouir, quand nous serions hommes, de leur déroute définitive. L'œuvre dramatique de leur adversaire, de même qu'elle avait eu sa période militante, dont nous imaginions le bruit et l'éclat, de même, après cette oppression, elle aurait sa période triomphante, dont nous verrions le commencement et dont nul ne verrait la fin.

Eh bien ! le théâtre de Victor Hugo, par une équitable vicissitude, a pu atteindre cet âge triomphal ; comme la politique l'avait opprimé, elle a pu l'exalter pour un temps ; mais, comme nous avons vu son exaltation, nous avons vu et nous voyons sa chute. Faut-il décrire encore l'ascension de l'astre au zénith, de 1867 à 1882 ou 85, et de quelle manière il a plongé ? Faut-il rappeler quel ressort, en pesant sur eux jusqu'à se fatiguer, la main de l'empire avait donné aux esprits de la foule, tandis que les nôtres mêmes se bandaient pour vibrer en l'honneur du poète ? Faut-il rappeler cette détente : *Hernani*, acclamé en 1867, à la fois comme un *Cid* reconquis et comme *la Lanterne* en 1868 ? Et puis, en 1870-71, l'apparition de cette tête blanche, et, sur ses lauriers, le képi ? Hugo, premier garde national de France et pape laïque ; grand Français avant M. de Lesseps et grand-prêtre de l'humanité ; grand-lama plutôt, de qui les disciples et les familiers offrent à la foule, comme délectable et adorable, tout ce qui s'échappe de lui ! Hugo, enfin, après soixante-dix et quatre-vingts ans de durée, après autant d'années, ou peu s'en faut, de labeur littéraire, respecté comme le patriarche de l'art ! Tout le public heureux de faire preuve de civisme, de largeur d'âme et de culture d'esprit en acclamant ses drames tirés tout frais du souterrain de l'empire, à la fois neufs et vénérables ! Après *Hernani*, *Ruy Blas* et *Marion !* Même les drames en prose exhumés ! Même les romans découpés par des mains amies, *Notre-Dame-de-Paris* et *Quatrevingt-treize*, applaudis sur la scène ! Pour un peu, n'y porterait-on pas ces récens poèmes, *les Deux trouvailles de Gallus* et *Torquemada ?* Du moins, après *le Roi s'amuse*, on se propose, au Théâtre-Français, de reprendre *les Burgraves*. Le directeur de l'Odéon déclare le projet de hisser *Cromwell* sur les planches. Ainsi tout entière l'œuvre dramatique de Hugo est glorifiée ; elle paraît s'établir, selon les vœux de notre enfance, dans la paix du répertoire.

Cependant, vers la fin de sa vie terrestre, la seconde représentation d'un de ses chefs-d'œuvre, *le Roi s'amuse*, donnée un demi-siècle après la première, marque au moins un arrêt dans la marche du poète vers le temple : il pourrait y voir, s'il n'était ébloui par les reflets de sa splendeur, un signe de la ruine prochaine de son empire théâtral. Mais, si le char hésite, il continue pourtant de rouler et, chemin faisant, le triomphateur cesse décidément d'être homme ; il arrive au Panthéon, il paraît le remplir. Ce jour-là, sans doute, la superstition envers lui est plus apparente que la religion ; n'importe : elle n'en est que le superflu, le

luxe un peu voyant; la popularité, ici, semble étouffer la gloire, comme les gros sous cachent l'or dans une quête nationale; pourtant l'or ne manque pas. Quelques bras qui le poussent dans le sanctuaire, quelques fanfares qui en ébranlent les voûtes, Victor Hugo est Dieu.

Quelques mois se passent; on court à *Marion* comme à un *Te Deum :* on en revient plus déconfit que de ce fameux jubilé, *le Roi s'amuse*. En 1882, le chef-d'œuvre s'était effondré avec majesté, comme un beau bâtiment s'abîme dans les flots; en 1885, cet autre chef-d'œuvre échoue piteusement. Alors on se doute que deux désastres, coup sur coup, ne doivent pas être des accidens, mais les effets de causes permanentes et profondes. On se demande si l'œuvre théâtrale de Hugo, après avoir gagné son procès en première instance, alors qu'elle était militante, et même en appel, — c'est alors qu'elle fut triomphante, — le gagnera en cassation, c'est-à-dire devant la postérité. La mort, « ce caporal des rois, » est sans doute aussi le caporal des poètes dramatiques : on recherche si elle maintiendra celui-ci au poste d'honneur qui, dans ses dernières années, lui était échu, ou si, par aventure, elle ne l'en a pas déjà retiré. On ouvre donc une enquête. On examine la théorie romantique du drame. D'après elle, la tragédie et la comédie n'avaient représenté que l'homme simplifié, réduit par l'analyse à tel ou tel, héroïque ou ridicule, des élémens essentiels de sa personne. Le drame venait réunir ces deux parts et reconstituer l'homme réel. D'ailleurs, l'homme raffiné des classiques était aussi vrai, mais non plus, dans tel pays et dans tel siècle que dans tel autre : l'homme réel, au contraire, outre la vraisemblance universelle, éternelle, porterait la marque de la vérité particulière à une contrée, à une époque. La nature et l'histoire, voilà donc les sources jumelles où puiserait le poète dramatique : il en tirerait un breuvage qui aurait singulièrement plus de force et de saveur que les potions distillées de la tragédie et de la comédie. Mais proclamer ainsi, en 1827, les droits de la nature et de l'histoire et le double devoir du dramaturge envers elles, c'était partir en guerre contre les derniers classiques. Ceux-ci, vingt ans plus tôt, Mme de Staël les avait dénoncés : « Si l'on s'en tient à ces copies toujours plus pâles des mêmes chefs-d'œuvre, on finira par ne plus voir au théâtre que des marionnettes sans aucun rapport avec cette étonnante créature qu'on appelle l'homme. » Dressant tout entière et toute vive « cette étonnante créature » sur la scène, Hugo voyait s'agiter l'armée de ces copistes qui ne manquaient pas de lui opposer leurs modèles : dans la préface de *Cromwell*, dans le deuxième acte de *Marion*, il se comparait, soit expressément, soit par allusion, à Corneille luttant contre le souvenir de ses devanciers et l'acharnement de ses contemporains, contre Hardy et Scudéry. C'est le courage et la chaleur d'âme de Corneille qu'il lui fallait pour faire éclore et s'épanouir, malgré les vents ennemis, cette fleur commune des sciences naturelles et

historiques, si vigoureuses en ce temps-ci et pleines de sève : le drame.

Fort bien ! mais cette théorie, comment Hugo y était-il parvenu ? Est-ce par une pratique familière de la nature et de l'histoire qu'il avait acquis le droit de leur adresser de pareilles déclarations? N'avait-il fait que façonner en doctrine les opinions acquises par un long exercice, une habituelle observation de l'une et de l'autre? Mais, jamais, on le sait assez, il n'a pu seulement se connaître lui-même ni connaître son histoire. Qu'on lise le curieux livre de M. Biré, *Victor Hugo avant* 1830, ce dossier formé par un greffier attaché à tous les pas d'un grand homme. Le greffier est honnête et instruit; il paraît tatillon et taquin à la longue, lorsqu'il n'est que minutieux et scrupuleux. C'est que, perpétuellement et jusque dans le détail, il constate la fausseté des récits que le grand homme a faits ou laissé faire sur lui-même. Qui faut-il accuser? La mémoire de Hugo? Mais dans telle lettre, écrite des bords du Rhin, après une journée de voyage, sans aucune note, il cite cinquante noms de châteaux, plus bizarres les uns que les autres, et les noms des constructeurs et les dates. Faut-il le taxer de mensonge? A Dieu ne plaise ! « Cela sent son pédant et son petit génie, » comme dit don Salluste à Ruy Blas, d'employer de tels mots pour un tel homme. Non, Hugo ne ment pas; il voit la vie, sa propre vie, autrement qu'elle n'a été ou qu'elle n'est : il la voit mieux composée. Il n'aperçoit tel fait que modifié, corrigé, mis d'accord avec tel autre ou bien en contraste, enfin mis en pendant. Il établit naturellement des antithèses en forçant les faits, à la manière de ces gens dont parle Pascal, qui en établissent « en forçant les mots, comme on fait de fausses fenêtres pour la symétrie. » Tant qu'il est royaliste, il voit son grand-père menuisier, ses aïeux cultivateurs; quand il devient libéral, il se découvre une illustre lignée d'ancêtres, tous nobles jusque par-delà le seizième siècle : ainsi de tout le reste. Voilà proprement sa manière de voir; ou plutôt il ne voit pas, il est un voyant; il est un exemplaire magnifique de cette classe que Malebranche appelait celle des « visionnaires de l'imagination. » Il n'aperçoit que dans une vision même les réalités qui le touchent, même la sienne propre; comment connaîtrait-il ces objets plus éloignés, le caractère des autres hommes et leur histoire? C'est que sa faculté maîtresse, en effet, nous le savons et nous ne pouvons plus l'oublier, n'est pas l'observation, mais l'imagination, et de quelle sorte? L'imagination du contraste. Il ne peut percevoir ni concevoir une croix blanche sur un fond noir sans qu'elle se double d'une croix noire sur un fond blanc. De même, lorsqu'il imagine des êtres moraux, c'est d'ordinaire par couples; chacun n'est que le contraire d'un autre; et, comme rien n'est plus contraire à rien qu'une abstraction à une abstraction, c'est le plus souvent des couples d'abstractions qu'il invente. Enfin, examinez l'une d'elles : vous avez chance de trouver qu'elle est faite de

deux élémens contraires. Ajoutant, par une opération nécessaire de son esprit, l'un de ces élémens à l'autre, accolant de même ce personnage-ci à celui-là, il ne sait pas qu'il institue des chimères et des groupes chimériques; faisant une addition baroque, il croit constater un total; fondant, par hallucination, une antithèse, il croit toucher une synthèse. Là-dessus, il estime qu'il a reconquis le réel et la nature, et il arbore leur drapeau. Mais ce champion du réel n'a produit que des idées pures, ce champion de la nature a produit des monstres.

Marion et Didier, la courtisane et l'enfant trouvé; la raffinée, le sauvage; infamie et pureté, misanthropie et amour; — Hernani et Carlos, le bandit et le roi; Hernani et Ruy Gomez, le jeune homme et le vieillard; — Triboulet et François Ier, le bouffon et le roi; — Triboulet, difformité physique et beauté morale; Lucrèce Borgia, difformité morale et beauté morale; — Catarina et la Tisbe, la femme dans la société, la femme hors la société; l'une opprimée, l'autre méprisée; — Marie Tudor et Jane, la reine et l'ouvrière; la reine qui est femme à la façon d'une femme du peuple, et l'ouvrière qui est fille d'un lord; — Marie Tudor et Maria de Neubourg, la reine éprise d'un favori méprisable et la reine éprise d'un favori admirable; Ruy Blas et Maria de Neubourg, le laquais et la reine; Ruy Blas et don Salluste, le laquais sublime et le grand seigneur à l'âme basse; don Salluste et don César, le grand seigneur féroce et le frivole; — Barberousse, l'empereur devenu mendiant; Barberousse et Job, l'empereur et le burgrave rebelle; Barberousse et Guanhumara, l'empereur amoureux d'une esclave; — Torquemada enfin, dans cette œuvre dernière où les procédés sont plus saillans, comme les os sous la peau dans une vieille figure, Torquemada qui brûle les corps pour sauver les âmes : cruauté, charité; — auprès de ce représentant de la religion, le représentant de la monarchie, Ferdinand le Catholique et sa femme Isabelle, « deux larves, deux masques, deux néans formidables, » c'est lui-même qui le déclare, — voilà, passée en revue rapidement, la galerie de ces personnages imaginés par le poète : les premiers ne sont guère plus humains que les derniers; toutes idées pures, et plusieurs monstrueuses, voilà ces apparitions annoncées comme des personnes réelles.

Mais des formes qui ne sont pas des hommes ne sauraient être, cela va sans dire, des hommes de telle époque ou de tel pays. Tout ce que le poète peut faire pour elles, s'il veut leur donner un semblant de valeur historique et locale, c'est de les costumer à la mode d'un pays et d'une époque. Alors que seront-elles? On oserait à peine le dire, si Ferdinand le Catholique ne suggérait le mot : des masques! Oui vraiment, qu'est-ce autre chose que des masques, ces acteurs fournis de noms, de vêtemens, de meubles et d'allusions historiques, ce Cromwell, ce Richelieu, ce Charles-Quint, ce François Ier,

cette Marion Delorme, ce Barberousse, jusqu'à ce Torquemada, jusqu'à ce Ferdinand et cette Isabelle? Voulez-vous les débaptiser, les changer d'habits et de logis et détacher quelques paillons de leurs discours? Vous pourrez défier ensuite l'historien le plus sagace de les reconnaître ou de se douter seulement que ce sont eux. On a vu ce qu'offrait le partisan de la nature, on voit ce que présente le partisan de l'histoire : idées pures, monstres et masques, voilà tout le personnel du drame romantique, toute la troupe du théâtre de Hugo.

Enfin ces semblans d'hommes, sur les planches, ne sauraient avoir les exigences de personnes humaines, ni leur indocilité. Des personnes humaines voudraient que l'auteur les fît agir et parler de telle sorte, entrer et sortir, s'arrêter et marcher, s'irriter et s'apitoyer selon leur caractère et leur passion, selon la situation; elles refuseraient de faire autrement. Rien de pareil avec ces simulacres : laissés à eux-mêmes, ils demeureraient inertes; l'action n'est pas déterminée ni réglée par eux, mais par le caprice de l'auteur, qui la ralentit ou la précipite, la complique ou la dénoue, la fait piétiner sur place ou la mène en zigzag à son gré. Faut-il citer des exemples? Cromwell, déguisé en factionnaire, reste à bavarder devant sa porte avec un des conjurés qui s'attarde, pendant que les autres parcourent librement son palais : il est venu là, cependant, après avoir pris la peine de faire boire un narcotique à Rochester, et l'on ne sait pour quelle raison il court cette aventure. Marion et Didier, fuyant la police, perdent le temps à se redire des douceurs; mais ils s'engagent dans une troupe de comédiens. Hernani, pendant que don Carlos éveille ses archers, roucoule aux pieds de doña Sol; en revanche, il va pour conspirer jusqu'à Aix-la-Chapelle. Il refuse de céder à Ruy Gomez, en échange de la vie et de doña Sol, le plaisir de satisfaire sa haine; un moment après, il lâche cette haine; et de même, à la fin, il lâche son amour. Charles-Quint, dès qu'il apprend la mort de son aïeul et qu'il devient candidat à l'empire, passe la nuit à faire l'école buissonnière, comme un étudiant amoureux. Triboulet, par contre, au lieu de jeter à l'eau ce qu'il prend pour le cadavre du roi et de s'enfuir, frappe sur le funèbre sac comme sur une tribune pour traiter la question de l'équilibre européen. Lucrèce Borgia, ayant dit à son mari qu'elle part pour Spolète, vient à Venise tranquillement comme une petite bourgeoise; en retour, elle n'a pas le moyen de sauver son fils, qu'elle a laissé tomber dans un de ses pièges. Marie Tudor, pour perdre son favori, est obligée de s'entendre avec l'ouvrier Gilbert et de déclarer sa honte devant toute sa cour; après quoi, pour le retirer des mains du bourreau, elle va et vient inutilement de son palais à la tour de Londres. Catarina, la grande dame vénitienne, n'échappe à une mort clandestine que grâce à une courtisane qui perce les murs et reconnaît le crucifix donné autrefois par sa mère. Don Salluste, ce politique, n'invente rien de plus

congru, pour se venger, que de faire aimer la reine par son valet; ce valet, tombé dans les cuisines par paresse, devient d'un jour à l'autre un grand ministre; don Salluste a la naïveté de s'exposer à son pouvoir; Ruy Blas a la naïveté de l'épargner; à la fin, cependant, trop tard, il le tue, alors que cette reine, qui tout à l'heure ne pouvait se mettre à sa fenêtre, s'est compromise en venant le rejoindre, la nuit, dans un faubourg. Barberousse a un frère naturel, un burgrave, qui naguère l'a poignardé pour l'amour d'une jeune fille corse;.. mais faut-il, après tant de rêves, raconter ce cauchemar? En voilà plus qu'il ne faut sans doute pour montrer de quelle manière ces idées pures, ces monstres et ces masques sont agités par la fantaisie de l'auteur.

Le spectacle de cette action, après des tragédies qui n'en offraient guère, a pu amuser les yeux. De même, au commencement du XVIIe siècle, après qu'on s'était lassé de Jodelle et de son imitation du théâtre antique, on avait goûté les tragédies irrégulières, les comédies romanesques de Hardy, de Scudéry, de Scarron, imitées du théâtre espagnol. C'est contre ce libertinage qu'avait prévalu la raison de Corneille; c'est ce libertinage dont Hugo, prétendu successeur de Corneille, donnait derechef l'exemple. Quoi de surprenant? Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Hugo, d'ailleurs, par sa nature et par son éducation, était disposé à faire cette restauration qui devait alors être applaudie. Entre son premier drame, *Inès de Castro*, écrit par un gamin de quinze ans, et ce dernier, *Torquemada*, publié par un octogénaire, lesquels ont le plus chance de rester? *Hernani* et *Ruy Blas*. C'est dans les sujets espagnols que ce génie, qui procède de l'espagnol, aura réussi le mieux. Il se réclamait de Corneille; mais qui donc le réclame? Les maîtres de Scarron.

Cette action, d'ailleurs, si compliquée qu'elle soit, est puérile, et ses complications se répètent. Cromwell et Carlos attendent pareillement leurs assassins: Barberousse, comme l'un et l'autre, discourt sur la politique; il réprimande les burgraves comme Ruy Blas invective les ministres, comme Saint-Vallier ou Nangis apostrophe François Ier ou Louis XIII; Catarina et Régina sont sauvées par des narcotiques; doña Maria vient au secours de Ruy Blas comme Marion au secours de Didier; Triboulet tue sa fille en croyant frapper un ennemi; de même Lucrèce Borgia, son fils; Marie Tudor, son favori; Lucrèce et la Tisbe sont frappées par celui qu'elles aiment. Hernani, Gennaro, Ruy Blas, Guanhumara périssent plus ou moins volontairement par le poison.

Aussi, pour les besoins de cette action, quelques types suffisent: le jeune premier fatal, Didier. Hernani, Ruy Blas; le jeune premier ingénu, Gennaro, Rodolfo, Otbert; l'amante, Marion Delorme, toute proche de doña Sol, qui n'est pas loin de doña Maria, laquelle donne la main à Catarina, et celle-ci à Jane, celle-ci à Blanche, à Régina;

la méchante femme, qui souvent devient bonne, Lucrèce, Marie Tudor, Tisbe; le sbire, Laffemas, Gubetta ou Homodei, qui, par Simon Renard et don Salluste, se rattache à l'ogre, au despote, à don Alphonse, à Angelo; le roi amoureux, Carlos ou François; le politique, Cromwell, Charles-Quint, Ruy Blas, Barberousse. Entre ces drames, il pourrait se faire des échanges de personnages, pourvu que chacun fût remplacé par un de ses camarades du même groupe : que chaque pièce garde seulement les décors et les costumes qui lui sont affectés, et ces chassés-croisés ne troubleront pas l'ouvrage. Bien plus, les membres des différens groupes ont un air de famille; ils paraissent également éloignés ou plutôt rapprochés de l'auteur. Quoi d'étonnant? Ils ne sont que des mannequins par la bouche desquels le poète souffle des paroles qui sont bien du même temps et du même pays, — n'étant que les lieux-communs à la mode en France vers 1830, mis en vers sonores et pittoresques par un prodigieux virtuose.

Car c'est là qu'il faut en venir. Au théâtre, plus qu'ailleurs, Hugo est demeuré l'enfant sublime : sa psychologie, son érudition, sa dramaturgie, sous le couvert de la nature, de l'histoire et de Corneille, sont puériles; sa poésie est admirable. Considérons pour eux-mêmes, sans chercher quel rapport ils ont à un drame quelconque, tel duo de Didier et de Marion, d'Hernani et de doña Sol, de Ruy Blas et de doña Maria, ou tel couplet de Ruy Gomez; acceptons-les comme des pages détachées des *Feuilles d'automne* ou des *Voix intérieures;* admettons les monologues de Cromwell et de Triboulet comme tirés des *Contemplations*, celui de Ruy Blas comme extrait des *Châtimens;* les discours de Saint-Vallier, de Nangis, de Job et de Barberousse comme autant de feuillets de *la Légende des siècles :* alors nous serons éblouis, enchantés. Mais ces merveilleux poèmes, qui n'expriment rien qu'un même talent, ces chefs-d'œuvre lyriques, pourquoi les faire réciter sur la scène par plusieurs acteurs, vêtus de costumes divers, qui nous donnent à entendre, par leur aspect et leurs noms, qu'ils sont des personnages différens, voire des héros historiques, prêts à parler et agir pour leur compte, selon la logique de leur caractère, de leur passion et des circonstances? Nous voyons presque aussitôt qu'il n'en est rien; cet essai d'abus de confiance nous fâche, cette déception nous irrite, et le plaisir de la poésie, le seul que nous trouvions là, nous devient, dans ces méchantes conditions, une fatigue et un ennui. Prenons-le comme il faut, ce plaisir : dans un fauteuil, au coin du feu, en hiver; sous l'ombrage, en été.

L'œuvre dramatique de Hugo a été militante : « Ce n'est pas bon, gémissait Delavigne, ce que fait ce diable de Dumas; mais cela empêche de trouver bon ce que je fais... » Hugo, encore plus que Dumas, était préférable aux classiques de la décadence, il a précipité leur ruine : que son nom soit béni! — L'œuvre dramatique de Hugo a été triomphante : il suffit que nous ayons dit par quelles occasions, et nous

ne lui reprocherons pas son triomphe. — Mais voici que déjà, — hormis *Hernani* et *Ruy Blas*, qui peuvent rester au répertoire à titre de comédies romanesques, affectant mal à propos trop de pathétique, mais ornées heureusement d'intermèdes lyriques par un grand artiste, — hormis *Hernani* et *Ruy Blas*, tout ce théâtre n'est déjà plus qu'un théâtre de bibliothèque. C'est qu'on y peut trouver des fragmens d'ode, d'élégie ou d'épopée, mais point de drame, car l'humanité en est absente. L'humanité ! Shakspeare nous l'offre brute, et Racine la donne raffinée ; chez Hugo, demandez l'une ou l'autre : néant ! Les personnages de Shakspeare et de Racine, conçus par des imaginations qui sont différemment raisonnables, mais qui le sont, peuvent supporter le contrôle de notre raison ; ils sont variés, et chacun d'eux est notre prochain, dont l'action logique nous intéresse. Les personnages de Hugo, créés et gouvernés par la fantaisie pure, dociles et monotones truchemens de l'auteur, nous laissent indifférens, à moins qu'ils ne nous agacent : tant il est vrai qu'aucun pouvoir, pas même l'imagination à ce degré où elle se nomme génie, ne peut longtemps se passer de la raison ni prévaloir contre la raison !

Tout cela, ni M. Renan, à la Comédie-Française, ni à l'Odéon, Mlle Simone Arnaud, — qui a gratifié Hugo d'une belle ode, — ne pouvaient le déclarer brutalement. Mais l'ingénieux auteur de ce « dialogue des morts » a laissé entendre la vérité sans la dire. Il a voulu que Racine et Corneille, aux champs Élysées, préoccupés des choses du théâtre à peu près comme Froufrou et Valréas à Venise, appelassent de leurs vœux un poète qui rendît à la langue, après le refroidissement du XVIIIe siècle, la chaleur et l'éclat. Il a fait célébrer la venue de ce héros moderne non-seulement par Diderot, mais par Voltaire. Il s'est avisé même d'amadouer Boileau en sa faveur jusqu'à lui faire présager avec ivresse la victoire de ce nouveau dieu sur certaine idole, élevée à l'honneur de Boileau, justement, par des disciples qu'il désavoue. A merveille ! Mais dans ce concert de bons génies, rassemblés autour du berceau de Victor Hugo, M. Renan a pris soin de ne pas faire entendre Molière. C'est que celui-ci, apparemment, il l'a jugé incorruptible. Molière devant les drames de Hugo ! Déconcerté un moment, il aurait bientôt ri, et puis haussé les épaules avec colère. *Ruy Blas* même l'aurait fâché comme une parodie à rebours, un travestissement sérieux des *Précieuses ;* et *Hernani*, de *l'Ecole des femmes*... Molière, encore plus que Racine et Shakspeare, c'est la raison et l'humanité sur la scène ; Hugo, c'est la fantaisie et la forme vide. Si Molière n'est pas resté chez lui, le 26 février, M. Renan sait bien pourquoi.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Voici cinq mois bien comptés qu'il y a eu en France des élections, que les partis ont pu interpréter et commenter à leur manière, qui restent, dans tous les cas, l'expression saisissante et caractéristique d'un des plus vifs, d'un des plus sérieux mouvemens d'opinion. Pendant ces cinq mois qui viennent de s'écouler, la chambre issue de ces élections s'est réunie une première fois pour la session extraordinaire qui a clos la dernière année, une seconde fois pour la session ordinaire qui a ouvert l'année nouvelle et qui dure depuis deux mois déjà. Qu'a donc produit cette double session? Comment le temps a-t-il été employé? Par quels actes utiles, profitables pour le pays, s'est manifesté le parlement nouveau? Tout bien compté, on n'a à peu près rien fait, rien fait du moins de ce qu'on aurait pu attendre d'une assemblée laborieuse et bien inspirée. L'histoire de cette double session, de ces douze ou quinze semaines de vie parlementaire, serait bientôt écrite : elle pourrait se résumer dans beaucoup de temps perdu, beaucoup de velléités impuissantes et de vaines querelles. Tout ce qui n'est pas intrigue ou manœuvres de parti laisse assez froids ces représentans de la France. Les questions les plus sérieuses, celles qui exigent une étude attentive et réfléchie, sont successivement ajournées. Les intérêts les plus pressans, les intérêts positifs et pratiques du pays, sont à peine pris en considération. Le budget n'est même pas encore présenté. En revanche, il est vrai, les interpellations, les excitations et les motions de parti n'ont pas manqué. On a employé ou perdu tout le temps qu'on a pu à exercer des représailles électorales, à prononcer des invalidations passionnées, à discuter sur l'amnistie ; on dirait que toute la politique de certains républicains se réduit à soulever des questions inu-

tiles ou irritantes, qui n'existent que dans leur imagination, et à aggraver celles qui existent trop réellement. On ne s'occupe pas de ce qui intéresserait vraiment le pays; mais on passe son temps à faire la guerre aux princes, ou l'on fait tout ce qu'on peut pour envenimer les malheureuses affaires de Decazeville. C'est le plus clair de l'histoire du jour.

Certes, s'il y avait une question inutile, c'est bien celle qu'ont imaginée, dans les dernières semaines, quelques esprits inoccupés et échauffés en proposant des mesures d'expulsion contre les princes, ou, pour parler le langage de certains républicains, contre les « citoyens » membres des familles qui ont régné sur la France. A quel propos ces mesures? Les princes qui résident en France, comme ils en ont le droit, sont certainement étrangers à toute conspiration, à toute brigue vulgaire. Ils vivent sans chercher le bruit, sous les yeux de tout le monde; ils sont l'honneur de leur pays, et si les républicains étaient à demi intelligens, ils comprendraient que la république elle-même, pour son crédit, pour sa considération, est intéressée à montrer à l'Europe qu'avec elle les descendans des races royales peuvent garder librement leur place au foyer de la patrie. C'est donc sans raison, uniquement pour le plaisir de s'agiter ou de satisfaire quelques passions haineuses qu'on a fait cette proposition qui ne répondait à rien, à laquelle M. le président du conseil a eu le tact de refuser son adhésion, en assurant qu'il n'en avait pas besoin pour la sauvegarde de la république. Qu'en est-il résulté? La discussion est venue il y a quelques jours; elle a été visiblement un peu embarrassante pour tout le monde, pour les auteurs de la proposition, qui se sont sentis peu soutenus, pour le gouvernement, qui, en refusant une arme inutile ou dangereuse, a cru nécessaire de ménager ses alliés les radicaux, pour M. Clémenceau lui-même, qui a joué un singulier rôle entre ses amis de l'extrême gauche, qu'il ne voulait pas abandonner, et le ministère, dont il voulait paraître le protecteur. Tout cela a fini par une certaine confusion de scrutin et par un simple ordre du jour qui n'est qu'une vaine démonstration, qui laisse les choses au point où elles en étaient. C'est ce qu'on appelle beaucoup de bruit pour rien.

Ce n'est pas fini, disent les fanatiques de mesures exceptionnelles, la question renaîtra dans trois mois; il y a même un député radical qui a eu la velléité de substituer à la proposition d'expulsion des princes une proposition d'enquête sur les menées monarchiques. C'est fort bien! Et qui fera cette enquête? A qui l'appliquera-t-on? Fera-t-on comparaître devant une commission les trois millions cinq cent mille électeurs suspects de menées monarchiques pour avoir donné leurs voix à des conservateurs? Les républicains ne veulent jamais voir une vérité bien simple; ils ne veulent pas s'avouer que, s'il y a un danger pour la république, ce danger ne vient ni des princes ni des conservateurs : il vient d'eux-mêmes, de leurs

passions, de leurs violences, de leurs faiblesses pour toutes les agitations, de leurs idées fausses.

Que voit-on depuis quelques jours, dans cette malheureuse affaire de Decazeville, qui a commencé par le plus odieux des crimes, par le meurtre d'un ingénieur, qui continue par une grève désastreuse? Assurément, il n'y a rien de plus délicat que ces questions de salaires qui mettent parfois aux prises des sociétés chargées de la direction, de la responsabilité d'une grande industrie, et leurs ouvriers; qui sont, dans tous les cas, une source de ruine et de misère. Ce serait, à ce qu'il semble, une raison de plus pour montrer une grande réserve, pour éviter tout ce qui peut prolonger ou envenimer une telle crise. Qu'a-t-on fait cependant? On a commencé par multiplier les interpellations, par assiéger les ministres, par déclamer contre les plus simples mesures de police, par mettre le feu aux passions; on a fait ce qu'on a pu pour transformer un différend toujours conciliable en guerre déclarée entre une compagnie et ses ouvriers, entre ce qu'on appelle pompeusement le capital et le travail. On a, sans nul doute, aggravé la situation, et si le gouvernement, après avoir paru un moment hésiter, a senti le danger, s'il a montré plus de fermeté, il a été dépassé et débordé par d'autres qui ont vu, avant tout, dans ces malheureux événemens une occasion d'agitation. Le conseil municipal de Paris, qui se mêle de tout, s'en est mêlé, et a voté des fonds pour les grévistes de Decazeville, — probablement parce qu'il n'a pas de misères à secourir à Paris. Des députés se sont cru permis de quitter le Palais-Bourbon pour aller porter dans le bassin de l'Aveyron leurs déclamations et leurs encouragemens, pour aller soutenir la grève à outrance.

Eh bien! on a réussi jusqu'à un certain point : la grève se prolonge, la crise sévit dans l'Aveyron. Et après? A parler franchement, s'il y a quelque chose d'odieux et de révoltant, c'est le rôle des agitateurs qui vont abuser, fanatiser des populations en leur enseignant le meurtre, la guerre au patron, — et M. le ministre des travaux publics avait certes raison, ces jours derniers, en faisant peser sur eux une lourde responsabilité. Ce sont les excitateurs qui font l'apologie du meurtre, qui imaginent des euphémismes pour désigner l'assassinat, et ce sont les ouvriers égarés par leurs coupables polémiques qui sont punis pour avoir répété ce qu'ils ont entendu ou lu. Ce sont les agitateurs qui prêchent à leur aise la grève à outrance, et ce sont les ouvriers qui en porteront la peine, qui, le jour où ils devront reprendre leur travail, auront à dévorer la misère qu'ils se seront préparée en écoutant ceux qui les trompent. Ce jour-là, les déclamateurs disparaîtront. Le conseil municipal de Paris ne votera plus de fonds pour des grévistes rentrés aux mines! Les ouvriers seront les premières victimes, cela n'est pas douteux, et ce n'est pas tout. Cette crise industrielle dont on parle toujours, qui est effectivement assez générale et trop réelle, est-ce

qu'on croit la guérir en prêchant ou en laissant prêcher partout les grèves, la guerre sociale, la haine du capital, en menaçant les sociétés minières dans leur propriété? On ne peut y remédier que par beaucoup de confiance, et la confiance ne peut renaître que le jour où l'on s'occupera sérieusement des affaires sérieuses du pays, où l'on cessera de tout ébranler ou de laisser tout ébranler dans la situation intérieure de la France.

Ce n'est pas sans peine et sans efforts qu'on aura réussi à remettre un certain ordre dans les affaires troublées de l'Orient, à détourner les complications dont l'Europe a pu depuis quelques mois se croire incessamment menacée. On paraît pourtant désormais toucher au terme de toutes les incertitudes et avoir résolu le grand problème à force de négociations, d'admonestations et de conseils prodigués à Belgrade comme à Sofia, à Constantinople comme à Athènes. On a fini, à ce qu'il semble, par refaire à peu près une paix générale avec deux ou trois arrangemens partiels qui ne sont peut-être pas tout ce qu'il y a de plus rationnel, de plus clair et de plus définitif, mais qui ont le mérite de clore une crise trop prolongée, d'inaugurer une nouvelle trêve en Orient. Il est certain que ces arrangemens signés, d'une part entre la Serbie et la Bulgarie, — d'un autre côté, entre la Bulgarie et la Turquie, puissance suzeraine, — ont quelque chose d'assez bizarre, et que ce qu'on peut en dire de mieux, c'est qu'ils sont le dénoûment pacifique d'une mauvaise affaire.

Le traité qui vient d'être signé à Bucharest entre la Serbie et la Bulgarie est, assurément, d'un ordre tout particulier et a son originalité. Il est du genre sommaire, il se compose d'un seul article. Il dit que la paix est rétablie entre les belligérans d'hier, il ne parle pas du rétablissement des relations d'amitié entre les deux états. Il ne touche à rien, il n'éclaircit rien ; il passe systématiquement et avec intention sous silence toutes les questions de frontières et d'intérêts qui auraient pu, à ce qu'il semble, être un objet naturel de discussion dans une négociation diplomatique, qui ont divisé, qui divisent encore les deux pays. La Serbie paraît avoir particulièrement tenu à ce qu'il en fût ainsi, la Bulgarie s'y est prêtée, la puissance suzeraine, la Turquie, ne s'y est point opposée. Il est impossible de sortir d'une guerre avec moins de paroles. A quoi tient cette anomalie? Elle s'explique tout simplement, sans doute, par des circonstances particulières, par l'état moral de la Serbie, peut-être par la situation personnelle du roi Milan. Le gouvernement serbe, qui n'a pas été heureux dans cette triste campagne dont il a pris l'initiative, dont il a la responsabilité, a voulu sûrement éviter d'aggraver la blessure du sentiment national et se réserver de montrer qu'il n'a cédé qu'à la dernière extrémité et le moins qu'il a pu, qu'il n'a fait que se soumettre à une impérieuse nécessité, à la pressante volonté de l'Europe. Le roi Milan, qui se sent

branlant sur son trône, dépopularisé par la défaite, menacé par des partis ennemis, a craint évidemment de donner des armes à ses adversaires, des prétextes à une agitation dangereuse; on a rétabli la paix sans phrases, sans explications, on n'a signé que ce qu'on ne pouvait pas s'empêcher de signer! Le procédé est certainement bizarre, il peut laisser soupçonner bien des arrière-pensées. La paix sans la réconciliation, sans la plus petite assurance d'une mutuelle amitié entre Serbes et Bulgares, peut passer pour une médiocre garantie. Ce n'est pas moins la paix, ou, si l'on veut, la cessation de la guerre entre les deux états des Balkans, et c'est l'essentiel pour l'Europe, qui, avant tout, tenait à empêcher une reprise d'hostilités, à en finir sur ce point.

D'un autre côté, la convention qui a été signée entre la Bulgarie et la Porte, qui reste jusqu'ici le dernier mot de la révolution de Philippopoli, cette convention n'est point sans avoir eu elle-même ses petites péripéties. Entre le prince Alexandre, qui a eu l'habileté de ménager toujours le sultan, de faire bon marché des apparences pourvu qu'il eût la réalité de l'union bulgare, et la Porte, qui ne s'est jamais montrée très animée dans la revendication de ses droits souverains sur la Roumélie orientale, l'œuvre était facile. On s'est aisément et rapidement entendu, on s'est même trop bien entendu, à ce qu'il paraît, et c'est de là qu'est venue la difficulté. La Russie, qui n'a pas encore pardonné au jeune chef de la révolution de Philippopoli, a trouvé que l'alliance était trop intime entre Bulgares et Turcs, que le sultan se laissait aller à des concessions trop larges, trop personnelles à l'égard du prince Alexandre. La France, à son tour, a élevé quelques objections au sujet d'une ligne douanière de la Roumélie qui aurait pu nuire à nos intérêts commerciaux. En réalité, ce ne sont là que des difficultés de détail, que des négociations n'ont pas tardé à résoudre. La convention turco-bulgare, revue ou corrigée, demeure à peu près intacte, reconnaissant avec toutes les formes diplomatiques l'union des deux Bulgaries, créant, en un mot, une situation nouvelle, que l'Europe n'a plus guère qu'à ratifier en l'adaptant le mieux possible au traité de Berlin. De sorte que, sur ces deux points au moins, on peut croire effectivement toucher au terme. La paix est signée entre la Serbie et la Bulgarie, la convention turco-bulgare est acceptée dans sa partie essentielle. Le reste est l'affaire de la diplomatie, qui a maintenant à rassembler les élémens divers de la pacification de l'Orient, à coordonner ces arrangemens partiels, soit dans une conférence, soit par des négociations entre les cabinets.

Il y a, il est vrai, un dernier nuage à cet horizon oriental, une dernière difficulté qui n'est peut-être pas la moins délicate : c'est la Grèce avec ses ardeurs, avec ses revendications et ses impatiences guerrières, la Grèce qui ne peut se résigner à voir passer cette crise sans y avoir

joué le rôle qu'elle se promettait; mais, lorsque la paix se fait dans les Balkans, lorsque Serbes et Bulgares désarment, les Hellènes peuvent-ils songer sérieusement à entrer seuls dans une lutte inégale contre l'empire ottoman, à prolonger, à aggraver des complications que tout le monde désire voir finir? Les Grecs ont sans doute toujours leurs espérances, ils ont les ambitions d'une race brillante qui aspire à reprendre la première place en Orient. Ils ont même, si l'on veut, plus que des espérances, ils ont presque des titres et ils peuvent invoquer jusqu'à un certain point ce qui leur avait été promis au congrès de Berlin. Ils ont vu dans les derniers événemens, qui semblaient remettre en doute les traités, tout l'ordre territorial, une occasion favorable pour exercer leurs revendications, et ils se sont hâtés de s'armer pour profiter des circonstances; ils ont déployé toutes leurs forces au risque d'épuiser leurs ressources. L'occasion a pu paraître un moment tentante pour eux en effet. Aujourd'hui tout est changé; la paix est rétablie ou à peu près, et l'Europe, qui n'a jamais eu d'autre préoccupation que de limiter cette crise, n'a pas laissé un instant ignorer à Athènes ce qu'elle désirait, ce qu'elle voulait, ce qu'elle était en définitive résolue à imposer. L'Europe, malgré les sympathies traditionnelles de toutes les grandes nations pour la Grèce, n'a rien négligé pour avertir, pour retenir le gouvernement hellénique, d'abord par ses conseils, par ses communications diplomatiques, et bientôt par la présence de ses navires. Les Grecs ne peuvent douter aujourd'hui, surtout après la récente signature de la paix des Balkans, qu'au premier mouvement ils seraient arrêtés. De plus, quelque dévoûment qu'ils aient déployé dans leurs préparatifs militaires, ils ne sont peut-être pas, autant qu'ils le croient, en mesure de soutenir une guerre. Il n'y a que quelques jours, des lettres venues de la frontière et publiées à Athènes, faisaient de tristes révélations sur l'état de l'armée grecque en face de l'armée turque. De telle façon que tout se réunit pour éclairer la Grèce, pour la ramener à une politique de raison, de résignation, qui peut être, elle aussi, du patriotisme, qui n'est point une renonciation aux espérances nationales, qui est la soumission à la nécessité. La difficulté est toujours sans doute de revenir sur ses pas, d'avouer une pensée de sagesse, et il ne sera probablement pas facile de trouver un successeur au président du conseil, M. Delyannis, qui est depuis quelques mois le ministre des armemens et des passions guerrières. Qui se chargera de cette œuvre de raison et de pacification? C'est là la question qui se débat aujourd'hui à Athènes, et les Grecs ne simplifieraient pas leurs affaires par des agitations intérieures qui iraient jusqu'à rendre tout gouvernement impossible.

Ce n'est pas en Allemagne que les Grecs, s'ils avaient eu une dernière illusion, auraient pu compter trouver un appui; ce n'est pas non plus en Angleterre, où M. Gladstone n'a pas caché sa résolution

de continuer la politique de lord Salisbury en Orient, et où, d'ailleurs, ministère et parlement ont devant eux pour le moment assez de questions intérieures faites pour les passionner, pour les occuper et les absorber. L'Angleterre, en effet, a tout l'air d'être entrée dans ce qu'on a appelé, en France, l'ère des difficultés, même des difficultés graves, et si le grand vieillard qui a repris le pouvoir depuis quelques semaines est homme à ne pas reculer devant des problèmes qui touchent à la constitution politique et sociale de la nation britannique, il ne paraît pas moins sentir le poids du fardeau qu'il a accepté. Il ne se hâte pas. Vainement ses adversaires le pressent, le harcèlent d'interpellations dans la chambre des communes, renouvelant sans cesse leurs provocations, s'efforçant de l'amener à s'expliquer sur ses projets, sur la politique qu'il médite, qu'il entend proposer pour l'Irlande : il ne se laisse pas entraîner, il refuse d'entrer dans des explications partielles et prématurées. Il a pris ses mesures, il a ajourné à quelques semaines, au mois prochain, l'exposé de ses plans, dont il entend, jusque-là, garder le secret. On dirait que M. Gladstone, en savant tacticien qu'il est, a voulu se donner le temps d'organiser sa campagne, d'accoutumer l'opinion à ses nouveautés, de s'assurer des alliés, de préparer, en un mot, de toute façon, le terrain sur lequel il doit engager la grande lutte.

C'est qu'effectivement le problème que le premier ministre de la reine Victoria se prépare à aborder est un des plus épineux, un des plus redoutables qu'une nation comme l'Angleterre puisse avoir à débattre et à résoudre. Il s'agit de donner une satisfaction aussi libérale que possible à une malheureuse race qui, après s'être nourrie passionnément de griefs séculaires, semble ne vouloir accepter que son indépendance ou ce qui peut la conduire à son indépendance. Rien, certes, de plus généreux en apparence, mais rien aussi de plus difficile. Comment M. Gladstone entend-il résoudre ce problème ? On ne le sait pas encore, puisque rien n'a pu vaincre sa réserve. On sait seulement qu'il étudie les combinaisons pratiques, que tout se lie dans sa pensée, qu'il voudrait commencer par des mesures agraires destinées à désintéresser définitivement les anciens propriétaires, les landlords, et qu'il en viendrait ensuite à ce qu'on appelle l'autonomie irlandaise, au parlement irlandais. Or, c'est là justement le point délicat ; c'est là que l'opinion s'arrête indécise, émue devant cette perspective d'une révolution qui peut ne conduire à rien si elle n'est pas radicale, ou qui, si elle est poussée jusqu'au bout, menace l'intégrité britannique. Il n'est point douteux que l'opinion anglaise se sent singulièrement agitée et partagée, qu'elle en vient à se demander si ce qui fera la faiblesse de l'Angleterre sera un bienfait pour l'Irlande elle-même. Et ce ne sont pas seulement des tories qui en sont là ; bien des libéraux éprouvent les mêmes anxiétés et hésitent à s'engager à la suite de

M. Gladstone. Il n'y a que quelques jours, un de ces libéraux, lord Hartington, a saisi l'occasion d'expliquer dans une réunion l'attitude de dissidence où il s'est placé. Il l'a déclaré, il n'a pas entendu se séparer du parti libéral, — il n'a pas pu s'associer à la politique irlandaise du cabinet, et il attend les mesures qui seront proposées.

Ce qu'il y a de curieux, de caractéristique dans la phase où est aujourd'hui l'Angleterre, c'est que tous les problèmes semblent s'élever à la fois. Tout dernièrement, un député radical, M. Labouchère, demandait à la chambre des communes de déclarer que l'existence de la chambre des lords était incompatible avec le principe représentatif, et la motion n'a été repoussée qu'à une assez faible majorité. La question de la réforme de la chambre des lords est à l'ordre du jour! Plus récemment encore, un autre député, M. Dillwyn, a fait à la chambre des communes une proposition pour la séparation de l'église et de l'état dans le pays de Galles. Un des ministres, sir William Harcourt, a combattu la proposition en montrant que l'église du pays de Galles faisait partie intégrante de l'église anglicane, qu'il était impossible de soulever la question de la séparation de l'église et de l'état pour une province sans la soulever en même temps pour le reste du pays: la motion n'a pas moins obtenu 229 voix contre 241 à peine. Il est certain qu'un souffle de réforme agite l'Angleterre, en dépit d'un vieux sentiment public qui s'inquiète, qui résiste encore; et on ne voit pas bien ce qui arriverait si M. Gladstone n'était plus là pour diriger ou contenir le mouvement.

Depuis assez longtemps déjà, l'Italie a eu la bonne fortune d'échapper aux crises parlementaires et ministérielles qui mettent l'incertitude dans la vie d'un pays. Il y a eu sans doute de temps à autre des changemens à Rome, et c'est ainsi qu'il y a quelques mois, M. Mancini a été remplacé au ministère des affaires étrangères par le comte Robilant, ancien ambassadeur du roi Humbert à Vienne, vieux soldat diplomate à l'esprit droit, à la parole nette et décidée; mais dans son ensemble, le cabinet, qui a déjà une assez longue existence, est resté à peu près ce qu'il était, et à vrai dire, le cabinet de Rome se résume en M. Depretis, qui a résolu le problème de la stabilité ministérielle en demeurant depuis près de dix ans l'arbitre de la situation. Arrivé à la direction des affaires comme chef de l'opposition et héritier des anciens cabinets de la droite, M. Depretis a su se créer entre les partis une position des plus fortes, une sorte d'ascendant original. Il a été évincé un moment, il y a quelques années, par un autre chef de l'opposition, M. Cairoli; il n'a pas tardé à être rappelé au pouvoir, où il est encore. Le vieux Piémontais, qui date des anciennes chambres de Turin et qui est peut-être aujourd'hui le seul de ces temps déjà presque fabuleux, n'est pas sans doute de la race des grands politiques; c'est un fin tacticien, homme de sens pratique et d'habileté, sachant ma-

nier son parlement, assez libéral pour garder sa popularité, et en même temps assez modéré pour avoir au besoin l'appui des modérés, assez sage surtout pour épargner à l'Italie les expériences intérieures ou les aventures extérieures trop périlleuses. M. Depretis, avec son art de déjouer les oppositions et les difficultés, a réussi à vivre, à durer plus que les autres, et c'est peut-être la raison la plus décisive de la campagne qui vient d'être organisée contre lui, de la discussion qui tout récemment a animé et passionné pendant quelques jours le parlement de Rome. Le prétexte de cette dernière attaque, savamment préparée contre le ministère italien, a été le budget de M. Magliani, l'état des finances qu'on s'est plu à représenter sous les couleurs les plus sombres, quoiqu'il n'ait précisément rien d'inquiétant. Au fond, l'assaut était visiblement et notoirement dirigé contre la politique tout entière, intérieure et extérieure, du président du conseil, qu'on a accusé de faiblesse, d'indécision, d'impuissance, — à qui on a presque reproché une passion sénile du pouvoir.

La lutte a été vive, elle avait été évidemment concertée avec un certain art. Les chefs de l'opposition, M. Cairoli, M. Nicotera, M. Crispi, ont vigoureusement joué la partie et n'ont rien négligé pour donner au débat le caractère d'une sorte de procès passionné de toute la politique, pour rallier et entraîner à leur suite tous les dissidens, tous les mécontens. M. Depretis était, à vrai dire, dans des conditions assez singulières: il se voyait menacé, assailli par les chefs de la gauche, dont il a été l'allié au pouvoir comme dans l'opposition, et il n'était pas sûr d'avoir jusqu'au bout, jusqu'au scrutin, les fractions de la droite, dont il s'est rapproché depuis quelque temps, qui l'appuient le plus souvent pour sa modération. La position était difficile, pour le moins assez douteuse. Le gouvernement, loin de s'abandonner, a résolument tenu tête à l'orage. Le ministre des finances, M. Magliani, le premier mis en cause, s'est habilement défendu. Le cabinet a trouvé un éloquent, un utile allié dans un des chefs de la droite, M. Minghetti, qui l'a soutenu de sa parole comme de son vote, et au dernier moment, le président du conseil lui-même est intervenu avec autant d'adresse que d'autorité. M. Depretis a voulu probablement montrer que l'âge et quelques infirmités ne l'affaiblissaient pas autant qu'on le disait, que tout vieux qu'il fût, il était toujours homme à faire face à ses adversaires, et il a vaillamment, spirituellement soutenu le choc. Le ministère Depretis l'a emporté en définitive au scrutin, il a eu une majorité de quinze voix. La victoire n'a rien de brillant, il est vrai; elle suffit à la rigueur pour l'instant. Elle prouve que le parlement, malgré les efforts et l'habileté des chefs de l'opposition, n'a pas voulu provoquer une crise ministérielle, et bien des causes avouées ou inavouées expliquent peut-être le vote du dernier moment.

Après tout, que peut-on reprocher à M. Depretis? Un des chefs de

l'opposition, M. Crispi, l'a presque accusé de n'avoir pas su saisir dans ces dernières années les occasions de nouveaux accroissemens de territoire : ce n'est pas apparemment bien sérieux. M. Depretis n'a point, il est vrai, recherché pour son pays les rôles éclatans et bruyans. Il n'a pas brigué les alliances d'ostentation, au risque d'aliéner la liberté de la politique nationale et d'attirer à l'Italie des mécomptes ou de l'engager au-delà de ses propres intérêts. Il a mieux fait : il s'est étudié à éviter les aventures trop dangereuses et à calmer les imaginations trop échauffées ou les ambitions trop impatientes. Il a suivi une politique de bon sens, de prudence, de réserve, et, par le fait, loin d'avoir rien perdu à cette politique, l'Italie, à l'heure qu'il est, a les rapports les plus simples, les plus aisés avec toutes les nations. Le pays n'est sûrement pas si pressé de voir tomber le ministre qui l'a conduit depuis quelques années sans le compromettre. Et, d'un autre côté, par qui serait remplacé le président du conseil d'aujourd'hui ? Son successeur à peu près désigné serait M. Cairoli, qui arriverait au pouvoir avec ses alliés de l'opposition et qui serait nécessairement entraîné à inaugurer une autre politique. M. Cairoli est certes un fort galant homme, aimé et estimé en Italie. Malheureusement il inspire plus de sympathies que de confiance. Il a déjà passé comme président du conseil au pouvoir, et il n'y a brillé ni par la prévoyance ni par l'esprit de suite. Il a été un ministre plus honnête qu'habile, et le dernier vote qui a raffermi ou sauvé le ministère prouve peut-être une certaine crainte de voir M. Cairoli revenir avec ses amis à la direction des affaires.

Est-ce à dire que M. Depretis ne reste pas dans une situation assez difficile avec la petite majorité qu'il a obtenue dans un parlement toujours divisé ? Le président du conseil italien est trop fin pour ne pas sentir le danger de sa position, et il est évident qu'un jour ou l'autre, d'ici à peu sans doute, il saisira l'occasion ou de désarmer ses adversaires ou de s'assurer des alliés de façon à fortifier son ministère et à se donner les moyens de parcourir une nouvelle étape. La tactique lui a réussi plus d'une fois. C'est ainsi qu'il est resté depuis quelques années une sorte de médiateur des partis ; et si l'Italie, avec lui, ne peut pas se promettre de beaux coups de théâtre, elle est du moins à peu près sûre de ne pas courir les aventures, d'avoir une certaine sécurité dont tous ses intérêts peuvent profiter.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché financier a été pendant la première moitié de mars entièrement placé sous l'influence de l'attente des décisions que le ministère devait prendre pour l'établissement du budget de 1887.

Depuis longtemps déjà, ce n'était plus un secret pour personne que notre situation budgétaire, aggravée chaque année par l'accumulation des déficits, l'exagération des dépenses de toute sorte et l'accroissement démesuré de la dette flottante, exigerait l'émission d'un emprunt de liquidation. Le gouvernement a reculé pendant toute l'année dernière devant la responsabilité de l'adoption d'une mesure aussi radicale. Il s'en est tenu aux expédiens habituels de trésorerie. Au commencement de cette année, le ministère déclarait encore qu'il se faisait fort d'établir l'équilibre du budget de 1887 sans recourir à l'emprunt et sans imposer aux contribuables de nouvelles charges.

La pression de plus en plus vive des besoins du trésor, la perspective d'importantes moins-values dans le rendement des impôts en 1886 (23 millions pour les deux premiers mois de l'exercice); d'heureux changemens dans la situation des affaires de l'Europe orientale, le maintien de la paix assuré par la signature de la paix serbo-bulgare, par l'assentiment des puissances à l'arrangement bulgaro-turc et par la soumission de la Grèce aux injonctions du concert européen, enfin la formation d'un courant d'opinion en faveur de l'emprunt dans le monde de la finance, ont eu raison des hésitations du ministère. Le projet de budget que M. Sadi-Carnot a présenté samedi à ses collègues et au président de la république, et que le conseil a adopté, comporte la grande opération financière tant de fois ajournée.

Un emprunt de 1 milliard en 3 pour 100 perpétuel sera émis dans le courant d'avril et servira : 1° à rembourser les obligations sexennaires pour un montant total de 618 millions, dont 468 en circulation, et 150 figurant au budget extraordinaire de l'exercice 1886 ; 2° à consolider 382 millions de la dette flottante.

On sait que la déclaration ministérielle du 16 janvier promettait la suppression du budget extraordinaire, toutes les dépenses dont il se composait, pour la guerre, les travaux publics, les colonies, devant désormais rentrer dans le budget ordinaire. Mais celui-ci se trouvant grossi d'autant, M. Sadi-Carnot a calculé que l'écart entre les dépenses et les recettes en 1887 atteindrait environ 160 millions, même après

toutes les économies qu'il a été possible de réaliser dans les divers départemens ministériels. Le remboursement des obligations sexennaires rend disponible la somme qui devait être consacrée à l'amortissement de ces titres. Déduction faite de l'annuité nécessaire au service de l'emprunt de 1 milliard à émettre, la suppression de la dotation d'amortissement laissera libre une somme de 85 millions. Il restait à trouver 75 millions pour mettre en équilibre le budget de 1887. M. Sadi-Carnot propose de les demander à une surélévation de la taxe sur les alcools, qui serait portée de 156 à 215 francs par hectolitre. La conversion du 4 1/2 ancien en 3 pour 100 perpétuel ou en 4 pour 100, opération dont il avait été question pendant la dernière semaine à la Bourse, ne figure pas dans le programme budgétaire du cabinet.

Les combinaisons auxquelles s'est arrêté le ministre des finances et qui pourront d'ailleurs être modifiées par la chambre, ne satisfont qu'à demi le monde financier. On estime généralement que, puisque l'on se décidait à rouvrir le grand-livre et à faire un appel direct à l'épargne, il eût mieux valu apurer absolument le passé et supprimer tous les embarras légués par les exercices antérieurs en portant à 1 milliard 1/2 au moins l'emprunt à effectuer, qui aurait véritablement mérité dans ce cas le nom d'emprunt de liquidation.

Depuis que la question d'une grosse émission de rentes s'est posée sur le marché, les cours de nos fonds publics ont été l'objet d'une réaction assez vive, qui a porté aussi bien sur l'amortissable que sur le 3 pour 100 perpétuel, puisque l'on ignorait quel type serait adopté par le ministère. Le public a peu de goût pour l'amortissable, en dépit de tous les avantages que ce fonds présente au point de vue du remboursement. Le 3 pour 100 perpétuel est la rente préférée de la spéculation et des capitalistes, celle qui donne lieu aux transactions les plus nombreuses et les plus importantes. On peut voir par la comparaison des cours entre le commencement et la fin de quinzaine de quelle force de résistance jouit un fonds d'état assuré d'un aussi large marché. Malgré les ventes énormes qui ont été effectuées en prévision d'une émission prochaine, le 3 pour 100 n'a perdu que 0 fr. 50 sur son dernier cours de compensation. L'amortissable a perdu 1 franc, le 4 pour 100 0 fr. 20 seulement.

Les mêmes causes qui ont fait baisser les rentes ont provoqué une reprise sur la Banque de France, qui, après avoir fléchi de 4,285 à 4,080 s'est relevée à 4,260, et sur le Crédit foncier, en hausse de 20 francs à 1,356. Les bénéfices de la Banque de France sont toujours en grande diminution, mais on escompte le profit que pourra retirer cet établissement, ainsi que le Crédit foncier, du mouvement d'affaires que provoque l'émission d'un grand emprunt.

Le 5 pour 100 italien a salué par une assez vive poussée au-delà de 98 le succès parlementaire obtenu par le cabinet Depretis après une discussion qui peut compter parmi les plus longues et les plus acharnées qui se soient produites dans le parlement italien. C'était surtout contre la politique financière du cabinet que l'opposition coalisée avait dirigé le principal effort de ses attaques. On prétendait que M. Magliani n'avait pas montré assez de férocité dans la défense des intérêts du trésor contre les entraînemens du public vers les dépenses exagérées, et, ce qui est piquant, c'est que ces dépenses avaient été surtout demandées et en quelque sorte imposées par les réclamations et les exigences constantes des fractions diverses composant l'opposition.

On s'efforçait d'inquiéter l'opinion publique à propos d'un prétendu déficit qui n'existait en réalité que dans l'imagination, ou mieux dans les discours des adversaires de M. Magliani. Celui-ci n'a pas eu de peine à démontrer que les affaires financières de l'Italie étaient dans une situation solide et prospère, que ses budgets étaient parfaitement en équilibre et que le pays pouvait être fier des progrès qu'il avait réalisés sur le terrain économique pendant les dernières années.

Si donc, depuis 1883, les excédens budgétaires se sont trouvés réduits, c'est que l'ère des grands travaux, et par conséquent des grandes dépenses, s'est ouverte au moment où un impôt très lourd était supprimé. Le pis qui puisse arriver au trésor italien, c'est la nécessité d'émettre des obligations domaniales. Il a pu l'éviter jusqu'ici. De déficit réel, il n'y en a point, et le vote de la chambre a donné raison à la politique financière de M. Magliani contre ses adversaires.

Depuis que la paix est assurée en Orient, l'attitude des valeurs internationales est plus indécise. Le Hongrois s'est maintenu à 84 1/2, mais les titres ottomans, après une nouvelle avance au début du mois, ont reculé vivement samedi. La solution pacifique avait été escomptée; les réalisations ont suivi. La Banque ottomane a concédé au gouvernement turc une nouvelle avance de 750,000 livres, gagée sur le revenu des douanes.

Le Suez a reculé de 15 francs, les recettes restent faibles. Il en est de même pour les Chemins français ou étrangers, et la persistance de ces diminutions de rendement a produit son effet naturel sur les cours. Les titres de nos grandes lignes ont fléchi de 15 à 20 francs; trois valeurs ont monté sensiblement depuis quinze jours : l'Extérieure de 57 à 58 1/2, l'Unifiée de 343 à 350, le Panama de 455 à 465. Les transactions ont été peu animées en général sur les valeurs, considérables au contraire sur nos fonds publics, toutes les préoccupations étant concentrées sur la question de l'emprunt.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

HÉLÈNE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VII.

Deux ans se sont passés depuis la mort de M. des Réaux. Le printemps touche à sa fin, et les propriétaires tourangeaux pensent déjà à quitter la ville pour s'installer à la campagne. Parmi les rares maisons qui restent ouvertes, la plus en vue et la mieux fréquentée est celle de la comtesse de Boiscoudray. Cette dernière est devenue veuve presque à la même époque que Mme des Réaux, le comte ayant eu la malchance de se rompre le cou pendant une chasse à courre. Après dix-huit mois de toilettes de crêpe et six mois d'un deuil moins austère, la comtesse commence à entrebâiller les portes de son salon. On ne danse pas encore chez elle, mais on y dîne souvent entre amis, et, le soir, on y fait de la musique en petit comité. Des jeunes gens triés sur le volet sont invités à ces soirées intimes, auxquelles on prie aussi quelques jeunes filles, et, parmi ces dernières, figure avec éclat Hélène des Réaux. La mort de Jean-Jacques des Réaux, en mettant un terme à une situation embarrassante, a permis à la mère d'Hélène de renouer ses relations avec la société tourangelle et d'y produire sa fille, que sa beauté, son entrain et sa grâce spirituelle ont rapidement mise à la mode.

Comme la plupart des habitations de l'aristocratique rue des

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

Fossés-Saint-George, l'hôtel de Boiscoudray est bâti en retrait et précédé d'un vaste jardin, dont les grands arbres décoratifs verdoient au-dessus du mur de façade. — C'est dans ce jardin qu'on vient prendre le café pendant les tièdes soirées de juin, en face d'une pelouse garnie de massifs d'azalées formant corbeille autour d'un vigoureux magnolia.

Le crépuscule commence à tomber. A travers les fenêtres du salon, dont les lampes sont allumées, on aperçoit des silhouettes de jeunes femmes groupées autour du piano où la comtesse Delphine chantonne à mi-voix des couplets de *la Grande-Duchesse*. A chaque instant, des fusées de rires interrompent le chant et arrivent jusqu'aux oreilles des convives plus calmes ou plus âgés, qui achèvent de déguster leur café sur les chaises du jardin. Ce cercle de gens rassis, parmi lesquels se trouve Mme des Réaux, entoure respectueusement la comtesse douairière de Boiscoudray, — une vénérable septuagénaire, élégante et imposante dans ses vêtemens de deuil, portant comme un saint sacrement sa tête chenue et prêtant complaisamment l'oreille aux propos de M. Tiffeneau, président du tribunal.

Celui-ci est un vieillard rondelet et tiré à quatre épingles, à la physionomie fine, aux manières à la fois prudentes et enjouées. Son œil pétille de malice; il a l'oreille rouge et la lèvre fleurie.

— Mesdames, dit-il en déposant sur le guéridon sa tasse vide, puisque nous parlons mariage, permettez-moi de faire appel à votre expérience. Ne connaîtriez-vous pas dans votre entourage une jeune fille bien élevée, spirituelle, jolie, qui serait en âge de se marier?

— Vous avez un parti à proposer? demande une voix de femme.

— Oui, et un bon... Noblesse de robe, orphelin, cent mille francs de rentes en terres et autant à espérer à la mort d'une sœur aînée qui ne se mariera pas.

— Tient-on à la fortune?

— Pas précisément, mais on désirerait que la demoiselle fût de bonne famille.

— J'ai votre affaire! répond la douairière de Boiscoudray... Mlle de La Pons.

— Hum! réplique le président avec une légère grimace, elle est un peu montée en graine... Nous voudrions plus jeune que cela, et puis j'ai dit : jolie.

— Il est difficile, votre orphelin!.. Parions qu'il est vieux et laid.

— Il a vingt-huit ans, et sans qu'on puisse le comparer à Antinoüs, il est plutôt bien que mal... Avec cela, instruit et magistrat d'avenir... Je dois vous avouer que je m'intéresse d'autant plus vivement à lui que je suis pour quelque chose dans sa naissance.

— Oh! oh! c'est scandaleux, ce que vous nous contez là, Tiffeneau!

— Un instant... Laissez-moi m'expliquer... Je n'y suis pour quelque chose que moralement.

— A la bonne heure!.. Moralement?.. Comment l'entendez-vous, s'il vous plaît?

— Voici... Les parens, des amis à moi, arrivés à un certain âge, avaient déjà une grande fille de vingt ans... Le père était président de chambre à Poitiers, à l'époque où j'y remplissais les fonctions de procureur du roi; un soir, après une audience d'assises qui s'était prolongée fort tard, j'emmenai mon président souper à l'*Hôtel-de-France*. Le menu avait été corsé : huîtres, champagne, écrevisses et perdreaux truffés; quand mon ami rentra chez lui, il était fort émoustillé, et dame! neuf mois après, jour pour jour, la présidente mettait au monde un garçon!.. J'ai donc quelque raison de revendiquer la paternité morale de mon protégé, puisque sans moi il serait encore dans les limbes...

Les dames rient derrière leur éventail. — Tiffeneau, reprend la douairière de Boiscoudray, vous êtes inconvenant!.. Mais, dites-moi, puisque ce garçon est jeune, riche, bien posé et assez bien tourné, comment n'a-t-il pas encore trouvé à se marier?

— C'est qu'il y a un revers à la médaille... D'abord, il est fort timide avec les dames, et, comme tous les enfans de vieux, il manque un peu de jeunesse et d'initiative; puis il vit avec sa sœur, une personne fort respectable, mais qui est bien la vieille fille la plus rêche que je connaisse...

— Une vieille fille revêche?.. Attendez donc!.. C'est de M. de La Roche-Élie qu'il s'agit!

— Mon Dieu, oui... Du reste, j'en fais d'autant moins mystère que vous allez le voir... Je dois le présenter ce soir à Mme la comtesse Delphine.

— La Roche-Élie! s'écrie quelqu'un, c'est un agronome distingué... On parle de lui comme d'un futur candidat officiel à la députation.

— C'est vrai! réplique M. Tiffeneau; dans la peau de ce timide il y a un ambitieux; il ira certainement un jour au corps législatif... Mais, motus, je crois que le voici...

En effet, le timbre vient de tinter, et un valet de pied introduit dans le jardin le nouvel arrivant, que M. Tiffeneau s'empresse de présenter à la vieille comtesse.

Autant qu'on en peut juger aux lueurs fuyantes du crépuscule, M. de La Roche-Élie paraît aussi noir de mine que d'habit. Avec ses cheveux plats, ses yeux ronds et tristes, ses favoris châtains enca-

drant un visage olivâtre, il a, comme on dit en province, l'air *chabrun*. Son front déjà plissé, ses paupières fatiguées, ses lèvres boudeuses donnent à sa physionomie une expression vieillote. Son attitude est à la fois timide et compassée. Il y a en lui un mélange de gaucherie et de morgue doctrinaire qui attire peu. Néanmoins, Mme des Réaux, qui n'a pas perdu un mot de la conversation du président Tiffeneau, examine le jeune magistrat avec bienveillance, puis, tandis que M. de La Roche-Élie cause avec la douairière et le président, elle se glisse dans le salon, où se trouve déjà sa fille.

— Hélène! murmure-t-elle en la tirant à l'écart, on va présenter à la comtesse un jeune magistrat, M. de La Roche-Élie... S'il vient te parler, sois aimable avec lui, je te dirai tantôt pourquoi.

La jeune fille regarde sa mère avec ses grands yeux distraits, ébauche un sourire où il y a plus d'étonnement que de déférence, et court se mêler de nouveau au cercle bruyant qui entoure Delphine de Boiscoudray.

Hélène vient d'entrer dans sa dix-neuvième année et elle est très en beauté. Sa robe de laine blanche, qui la drape comme une statue antique, permet d'admirer la ligne irréprochable des épaules, du buste et des hanches. Ses abondans cheveux roux sont tordus simplement et attachés assez bas, mais sans couvrir la nuque, de façon à laisser voir la forme de la tête, ainsi que l'oreille mignonne et délicate comme une fleur. Ses bandeaux lisses et plaqués sur le front encadrent d'or fauve son visage au teint blanc et à l'ovale très pur. Sous de minces sourcils, ses yeux d'émeraude étincellent; les ailes du nez, délicatement modelées, se gonflent à la moindre émotion; un sourire un peu moqueur relève les coins retroussés de sa bouche aux lèvres fines et découvre à demi de petites dents très blanches, un peu écartées l'une de l'autre. Cette beauté fraîchement épanouie repousse au second plan la grâce plus mûre et plus savante de Delphine de Boiscoudray. La comtesse est cependant très séduisante, ce soir, dans sa robe de satin noir garnie de dentelles blanches, avec ses cheveux châtains qui tombent en frisons sur son front; mais on sent qu'un soupçon de rouge a avivé la couleur de ses lèvres et que ses yeux ont été agrandis à l'aide du crayon noir.

Mme de Boiscoudray affecte de mignardes façons d'ingénue et un parler aux intonations enfantines, qui contrastent avec le hardi regard de ses yeux bruns et la familiarité des poignées de main qu'elle distribue aux jeunes gens à mesure qu'ils entrent dans le salon. — Parmi les derniers venus se trouvent deux anciennes connaissances d'Hélène : Philippe de Préfaille et Raymond Descombes.

Philippe est toujours aussi beau que lorsqu'il ouvrait la chasse

de Saint-Hubert avec Mme de Boiscoudray, mais sa beauté est plus virile et son élégance plus raffinée. Très lancé dans la haute vie mondaine, passant une partie de l'année à Paris, où il mange son fonds et son revenu, il émerveille la province et donne le ton à la jeunesse tourangelle. Les journaux de sport citent ses équipages de chasse et ses chevaux de course; il est très à la mode et toutes les femmes se montent la tête pour lui. Comme il est spirituel et plus cultivé que la moyenne des gandins qui l'entourent, il séduit non-seulement les mondaines frivoles de l'espèce de Delphine de Boiscoudray, mais encore les natures plus réfléchies et plus sérieuses, — Hélène des Réaux, entre autres.

En le voyant entrer quelques jours après le grand prix dans le salon de l'hôtel Boiscoudray, Hélène, dès le premier moment, avait été éblouie. Ce jeune gentilhomme, riche, bien doué, ayant des goûts d'artiste, habile à tous les exercices du corps, — dont on racontait les duels et les bonnes fortunes, — dont l'élégance avait un parfum de si exquise distinction, — dont la conversation effleurait tous les sujets, les plus graves comme les plus légers, sans cesser d'être amusante et sans jamais dépasser la mesure, — lui apparaissait comme l'idéal auquel elle rêvait depuis si longtemps. Au sortir de cette première entrevue, Hélène s'était dit : « Voilà l'homme dont je voudrais être aimée; » et, le lendemain, elle s'était répété : « C'est celui-là qu'il faudrait conquérir et épouser! » — Pourquoi pas? Elle se savait belle et elle avait déjà expérimenté la force d'attraction que pouvait exercer sa beauté. Elle avait de l'esprit et de la naissance; pourquoi n'aspirerait-elle pas à la conquête du seul homme qui lui parût digne de marcher de pair avec elle dans la vie?

Baronne de Préfaille! — car il était baron et sa baronnie remontait aux croisades; — oui, c'était là qu'il fallait viser. En se promenant le long des terrasses du Pressoir, pour un peu elle se fût écriée comme Juliette : « S'il en épouse une autre, la tombe sera mon lit de noce! » — Elle tressaillait d'orgueil à l'idée d'être sa femme, d'habiter Paris, d'avoir un salon où elle recevrait les hommes politiques, les artistes, toutes les célébrités, et où elle régnerait en souveraine...

Pourtant, quand, la semaine d'après, elle s'était retrouvée avec lui chez la comtesse et qu'il lui avait adressé la parole, elle s'était aperçue qu'elle était très intimidée, presque tremblante. Le regard clair, assuré et câlin de Philippe la troublait. Quand, presque indolemment, du bout de ses lèvres souriantes que surmontait une fine moustache retroussée en pointe, il laissait tomber un compliment ou une remarque légèrement moqueuse, elle perdait le fil de ses

pensées, et, bien qu'on la citât pour la vivacité de ses reparties, elle ne savait que répondre. Elle n'avait plus ce beau sang-froid, cette pleine possession d'elle-même, qui ne l'avaient jamais abandonnée dans ses entretiens avec Raymond Descombes, et elle se demandait avec inquiétude si, au lieu de conquérir, ce n'était pas elle qui allait être conquise...

Ce soir encore, en revoyant Philippe qui s'avance pour la saluer, elle éprouve la même émotion et perd immédiatement toute son assurance. Heureusement, elle aperçoit Raymond qui vient d'entrer et qui arrive à point pour faire diversion. — Ils ne se sont pas rencontrés une seule fois pendant ce dernier hiver, que le jeune homme a passé tout entier à Poitiers, et Hélène est passablement surprise de le retrouver dans ce salon très fermé, où l'on ne reçoit guère la bourgeoisie tourangelle.

Raymond n'a pas beaucoup changé ; il a pris seulement un peu plus d'aplomb et il a l'air moins jouvenceau qu'autrefois ; mais dans ses yeux renfoncés Hélène lit toujours le même dévoûment, la même tendre admiration. Il s'approche et lui serre la main.

— Vous devez être étonnée de me voir ici? demande-t-il ingénument.

— Oui,.. un peu... Comment connaissez-vous la comtesse?

— La musique nous a mis en relations... Cet hiver on a joué une opérette de ma composition dans un château où elle se trouvait... Nous nous sommes connus pendant les répétitions, et, sachant que j'habitais Tours, elle m'a invité à ses mardis. — J'y viens aujourd'hui pour la première fois.

Près de Philippe de Préfaille, Raymond paraît bien effacé et bien humble; pourtant Hélène lui fait bon accueil. Elle lui parle avec ces intonations caressantes qui ne manquent jamais leur effet sur un cœur naïf. Il s'y laisse prendre comme toujours, car il croit encore à la persistance d'un amour, hélas! évaporé et dont il est seul à conserver le parfum. Certes, Hélène n'est ni perfide ni encline à la duplicité ; mais elle est femme et n'est point fâchée de sentir près d'elle cet amoureux enthousiaste, dont la ferveur pourra aiguillonner M. de Préfaille et exciter en lui une désirable émulation.

A ce moment, le président Tiffeneau rentre au salon et amène son protégé à Delphine de Boiscoudray :

— Permettez-moi, madame la comtesse, de vous présenter M. Sosthène de La Roche-Élie, un de nos magistrats les plus distingués.

Mme de Boiscoudray, qui est myope et qui en abuse, regarde presque sous le nez M. de La Roche-Élie. Elle lui tend la main, puis de sa voix flûtée et mignarde :

— Vous allez nous trouver bien frivoles, monsieur, vous qui êtes

un savant et un anachorète!.. On dit que vous ne connaissez les femmes que pour les avoir vues du haut de votre tribunal... Fi! que c'est vilain!.. Nous vous corrigerons de ce défaut-là...

Elle débite cela avec les inflexions de voix enfantines dont elle est coutumière et qui lui permettent de lancer des impertinences de l'air le plus innocent du monde. — M. de La Roche-Élie rougit et s'incline. Tout à coup ses gros yeux humides s'arrondissent encore et restent fixés dans la direction d'un guéridon où Hélène fourrage distraitement dans un vase plein de fleurs, tout en écoutant les confidences de Raymond. Éclairée de haut par les bougies d'une torchère, elle se tient debout, artistement drapée dans sa robe blanche; sa tête de statue grecque est un peu inclinée, ses cils sont baissés, un sourire énigmatique voltige sur ses lèvres et son bras nu jusqu'au coude laisse voir ses contours satinés au milieu des verdures tombantes. Elle a peu à peu l'intuition d'un regard obstinément arrêté sur elle, sa tête se relève et ses yeux rencontrent ceux de M. de La Roche-Élie, qui en reçoit comme une secousse. Il va rejoindre le président Tiffeneau, qui se prépare à faire le whist de la vieille comtesse de Boiscoudray, et lui pinçant légèrement le bras, il murmure :

— Quelle est cette jeune femme en blanc, là, près du guéridon?

— Ce n'est pas une jeune femme, mon ami, c'est une jeune fille... Mlle Hélène des Réaux.

— Ah!.. merci!

Cependant, à la prière de Delphine de Boiscoudray, Raymond s'est mis au piano et joue une de ses dernières compositions; — une sorte de pastorale, très subtilement imprégnée du sentiment de la vie rustique, où, à travers des recherches harmoniques d'une couleur toute moderne, revient de temps en temps, comme une note de nature, cette mélodie populaire que le jeune homme a recueillie jadis dans les landes de La Châtaigneraie. Aux sons de cette musique, Hélène est soudain transportée aux lisières de la forêt de Loches. Elle revoit le pâtis semé d'ajoncs en fleurs où Raymond notait la chanson de la pastoure; elle se rappelle la veillée près du corps de Jacques des Réaux, devant cette fenêtre ouverte sur la campagne endormie où chantaient tant de rossignols; — un moment, ce premier amour, ébauché sous les tilleuls du Pressoir et au bord des étangs du Liget, refleurit pour elle dans sa verte fraîcheur et elle en respire le parfum, suave comme celui d'une rose de haie. — Assise à l'angle d'un canapé, tandis que les touches vibrent mélodieusement sous les doigts du musicien, elle regarde alternativement Philippe de Préfaille, Raymond Descombes, et elle les compare : — Philippe est certainement supérieur à Raymond; il a plus

de mordant et plus de prestige; il cause une sensation plus violente, plus chaude; tandis que Raymond, c'est la tendresse pure, presque virginale, quelque chose comme une mélodie lointaine entendue pendant le crépuscule, ou comme une confidence d'amour soupirée à voix basse...

Elle s'absorbe doucement dans ses ressouvenirs et ses comparaisons; mais soudain une voix inconnue résonne derrière elle et la fait tressaillir; — une voix de fausset, à la fois timide et désagréablement perçante :

— Vous paraissez beaucoup aimer la musique, mademoiselle?

Elle se retourne et reconnaît M. de La Roche-Élie à demi incliné vers le canapé. Elle le toise d'un regard assez dédaigneux et lui répond d'un ton bref où perce l'ennui d'être dérangée :

— Beaucoup, monsieur, et vous?

— Oh! moi, reprend-il avec son air de magistrat, je suis un profane... Pour moi, la musique n'est qu'un bruit dont je ne saisis ni le sens ni le charme.

— Tant pis, monsieur, je vous plains! réplique-t-elle sèchement.

Il reste un peu abasourdi de cette réponse, et, comme il n'a pas le don de la repartie, surtout avec les dames, il cherche laborieusement un autre sujet de conversation, mais pendant ce temps, Hélène s'est levée et s'en est allée complimenter Raymond.

Onze heures sonnent. C'est l'heure où la douairière de Boiscoudray regagne son appartement. La vieille dame se retire silencieusement et d'autres invités imitent son exemple; le président Tiffeneau et plusieurs personnes âgées prennent congé. Delphine de Boiscoudray les accompagne cérémonieusement jusqu'au seuil, puis, quand la porte du salon s'est refermée, elle esquisse une moqueuse révérence et dit de son ton ingénu :

— Maintenant que les gens raisonnables sont partis, nous pouvons nous amuser... Je propose un colin-maillard.

De même qu'elle affecte un parler enfantin, Mme de Boiscoudray a un faible pour les jeux du jeune âge. Elle aime ces gamineries tapageuses, ces familiarités garçonnières, ces heureuses rencontres qui permettent aux joueurs de prendre avec la taille des dames d'agréables libertés que l'emportement du jeu fait excuser. — La proposition est acclamée et la partie s'engage. — Alors ce sont, dans les deux salons contigus, des rondes folâtres, des farandoles tumultueuses autour du « chat, » qu'aveugle un mouchoir étroitement noué, puis des débandades soudaines dans tous les coins, des poursuites à tâtons derrière les meubles, des luttes pleines de péripéties charmantes entre le poursuivant et la proie qu'il a saisie,

des chœurs d'éclats de rire, dont le tapage doit singulièrement troubler là-haut, dans ses prières, la vieille comtesse de Boiscoudray.

A un certain moment, c'est Philippe de Préfaille qui a les yeux bandés. Après avoir erré à travers les groupes moqueurs qui lui fredonnent sous le nez des airs narquois, puis s'éparpillent à son approche, il suit enfin une piste et met la main sur Hélène des Réaux, qui tente d'inutiles efforts pour se dégager. Il la retient dans ses bras et elle éprouve une si forte émotion qu'elle en est comme paralysée. Lentement, curieusement, il palpe les bras demi-nus, les épaules, les cheveux aux épaisses torsades ; il semble prendre plaisir à prolonger cet examen qui tient Hélène toute palpitante sous la caresse des doigts promenés délicatement. A la fin il se décide à parler et s'écrie d'une voix triomphante :

— Mlle des Réaux !

— Il y a mis le temps ! chuchote Delphine de Boiscoudray à l'oreille de M. de La Roche-Élie, qui retrousse en une moue scandalisée ses lèvres boudeuses.

Il est minuit, on songe enfin à se retirer. Dans la voiture qui les ramène au Pressoir, Hélène s'est rencognée en face de sa mère, et, toute frémissante, il lui semble sentir encore autour de sa taille la main fine et nerveuse de Philippe.

— Eh bien ! lui demande sa mère, M. de La Roche-Élie t'a parlé ?.. As-tu été aimable avec lui ?

— Non, répond laconiquement la jeune fille agacée d'être troublée dans sa rêverie.

— Tu as eu tort, ma chère,.. M. de La Roche-Élie cherche à se marier et c'est un parti d'importance : riche, ne tenant pas à la fortune, influent, plein d'avenir... On parle de lui comme d'un futur député.

— Il sera bien laid à la tribune, réplique Hélène en étouffant un bâillement.

— Mais non, pas si laid que ça... Il a quelque chose de sévère et de distingué... Et puis deux millions, songes-y, ce n'est pas à dédaigner...

— Merci ! dit-elle en se rejetant dans son coin, ses deux millions ne me touchent pas... Je vaux mieux que cela !

VIII.

Un soir, on dansait chez Mme de Boiscoudray, — oh ! une simple sauterie entre intimes, — la comtesse devant, dès le 1er juillet,

s'installer aux Aigues, un petit château qu'elle avait dans la vallée de l'Indre, entre Montbazon et Cormery. — Les danseurs occupaient les deux salons contigus dont les portes-fenêtres donnaient sur une vérandah d'où l'on pouvait descendre dans le jardin. — Hélène, qui venait de jouer au piano un *lancier*, était allée s'asseoir près d'une embrasure de porte. Elle s'éventait distraitement et, par une des baies de la vérandah, suivait, dans l'ombre des massifs, la silhouette de Philippe de Préfaille, qui se promenait en fumant une cigarette.

La jeune fille était mélancolique et mécontente d'elle-même. Trois semaines s'étaient écoulées depuis qu'elle avait rencontré Philippe chez Mme de Boiscoudray et, contre son espérance, elle ne l'avait pas conquis. S'il tenait une large place dans son cœur, elle était forcée de reconnaître que la réciproque n'existait pas et qu'elle n'avait qu'une médiocre part dans les préoccupations de M. de Préfaille. Assurément il se montrait aimable avec elle, il la faisait danser et semblait s'amuser de ses reparties spirituelles, mais rien n'indiquait qu'il fût amoureux. De lui à elle il n'y avait pas ce je ne sais quoi de tendre, de mystérieusement ému, de velouté, qui trahit le commencement d'une passion. Lorsqu'ils se trouvaient ensemble, Hélène ne devinait pas, chez Philippe, ce frémissement intérieur qu'elle éprouvait si fort en lui parlant. Elle avait eu beau encourager les assiduités de Raymond, dans l'espoir qu'elles amèneraient Philippe à se prononcer, il n'avait pas eu l'air de s'en inquiéter ni même de s'en apercevoir!

Ce manège de coquetterie n'avait eu d'autre résultat que de susciter la jalousie d'un amoureux auquel Hélène ne pensait pas et qui s'obstinait à l'accabler de ses complimens gauchement tournés. M. de La Roche-Élie avait été, dès le premier jour, fortement troublé par la beauté de la jeune fille, et il la poursuivait partout de son ombrageuse adoration. Tandis qu'Hélène, la tête tournée vers la vérandah, suivait rêveusement les circuits de Philippe autour des pelouses, M. de La Roche-Élie, la voyant seule, s'était approché. Il sollicita timidement la permission de s'asseoir auprès d'elle.

Il paraissait inquiet, comme un homme qui a beaucoup de choses à dire, mais qui est fort embarrassé de trouver un exorde. Il commença par disserter lourdement sur les tristesses de la vie d'un célibataire, sur le mariage en général, et brusquement demanda à Hélène ce qu'elle en pensait.

— Mais, monsieur, répondit-elle en riant, ce n'est pas une question à poser aux jeunes filles... Elles sont incompétentes, comme vous dites au tribunal.

— Une jeune fille doit devenir femme un jour, et par conséquent

doit avoir son opinion là-dessus... Vous-même, mademoiselle, vous comptez vous marier, sans doute?

— Certainement.

— Et quand cela?.. Bientôt?

— Dans deux ou trois ans, je suppose... Mais qu'est-ce que cela peut vous faire?

— Alors pas avant deux ou trois ans?

— Mais si... Seulement il faudrait des circonstances qui peuvent ne pas se produire... On ne sait jamais...

— Enfin, si on vous demandait maintenant, refuseriez-vous?

Hélène le regardait ébahie et commençait à se sentir mal à l'aise. Ayant le pressentiment de ce qui allait se passer, elle résolut de s'en tirer en tournant la chose en plaisanterie.

— Cela dépendrait, répondit-elle avec un sourire.

— De quoi?

— Du prétendant... Si le fils du roi me demandait, j'accepterais.

— Vous plaisantez toujours, murmura-t-il en fronçant ses gros sourcils bruns.

— Je vous assure que non.

— Si un jeune homme vous aimait,.. vous prouvait qu'il vous aime sérieusement, que diriez-vous?

— Il faudrait d'abord qu'il me plût.

— Comment devrait-il être fait pour vous plaire?.. Blond ou brun?.. Je vous crois trop sensée pour vous attacher exclusivement au physique.

— Sans doute.

— Les qualités morales vous suffiraient, alors?

— Quel drôle de conversation vous avez ce soir!

— Je vous en prie, écoutez-moi!.. Répondez-moi!

— Eh bien! reprit-elle, toujours raillant, il faudrait qu'il fût vertueux, bon, pur, éthéré!..

— Et alors?

— Alors on verrait... Ah! si c'était le fils du roi!

— Ne riez pas... Et si c'était... M. Raymond Descombes?

Elle le regarda malicieusement entre ses cils mi-clos, comprit qu'il était jaloux et prit malicieusement une attitude hésitante :

— Ah! dame, fit-elle en plissant son front d'un air méditatif... Eh bien! non, je le renverrais à l'école.

— Vous le trouvez trop jeune? reprit-il avec un éclaircissement de toute sa physionomie.

— Oui... Est-ce qu'il vous a chargé de parler pour lui?

— Non, non, je plaisante...

Il s'arrêta, balbutiant, pâle, la voix tremblante.

— Enfin, où voulez-vous en venir? dit-elle impatientée pour le compte de qui me débitez-vous cela?

— C'est pour moi.

— Pour vous?.. Dieu! que vous êtes drôle!.. Voyons, pas de gestes désespérés; on nous regarde... Vous achèverez votre confidence un autre soir.

Elle venait d'apercevoir Philippe qui se dirigeait vers elle, et l'insistance de M. de La Roche-Élie l'agaçait.

Le magistrat courba la tête :

— Je vous obéirai, mademoiselle, j'attendrai... Je vous prouverai,.. oui, je vous prouverai que je vous adore!..

Elle se leva et fit quelques pas au-devant de Philippe, qui s'avançait d'un air nonchalamment souriant.

— Je crois, monsieur de Préfaille, lui dit-elle, que nous devons danser cette valse ensemble?

Il la regarda d'un œil un peu étonné, comprit rapidement qu'elle voulait se débarrasser de son interlocuteur et s'inclina en lui offrant le bras.

— Merci, murmura Hélène en s'éloignant avec lui, je vous demande pardon d'avoir ainsi disposé de vous... Faisons seulement deux ou trois tours pour la forme, et puis je vous rendrai votre liberté.

Philippe protesta. — Puisque cette bonne fortune lui était échue, il voulait en jouir complètement et ne céder sa place à personne.

Au piano, quelqu'un jouait une valse de Strauss. Ils prirent leur envolée et tournoyèrent lentement à travers les deux salons. Philippe était un excellent valseur; Hélène dansait avec une grâce non pareille. Elle s'abandonnait au bras de son cavalier chastement, souplement et ne semblait plus faire qu'un avec lui. Depuis sa tête rousse légèrement inclinée jusqu'à l'extrémité de sa jupe de mousseline traînante, son beau corps présentait une ligne onduleuse d'une élégance achevée. Philippe savourait en gourmet la volupté de presser dans sa main cette taille flexible, de respirer la pénétrante odeur féminine qui s'exhalait de cette ronde poitrine satinée et embaumante comme une rose-thé. En général, il n'aimait pas beaucoup les jeunes filles, mais celle-là, avec son regard inquiétant, son esprit précoce, sa parole mordante, ses formes pleinement épanouies, avait déjà tout d'une femme et, en plus, une virginale verdeur qui donnait un attrait singulièrement vif à sa beauté. — Après avoir valsé longuement et silencieusement à travers les deux salons, ils s'arrêtèrent sous la vérandah.

— Je vous dois une explication de ma demande un peu indiscrète, murmura Hélène en s'arrêtant.

— Indiscrète! se récria-t-il, ne me gâtez pas le plaisir de cette

valse, en me disant que je n'ai été pour vous qu'un vulgaire sauveteur. Il était donc bien ennuyeux, votre magistrat?

— Plus qu'ennuyeux, importun.

Elle s'arrêta, — puis, emportée par ce désir de tout savoir qui, depuis la Psyché antique, a toujours poussé les femmes à risquer leur repos pour aller jusqu'au bout de leur curiosité, — l'idée lui vint de conter à Philippe la démarche de M. de La Roche-Élie, afin de voir comment il accueillerait une pareille confidence.

— Oui, continua-t-elle en examinant attentivement M. de Préfaille, importun jusqu'à en être gênant!.. Figurez-vous qu'il était en train de me demander en mariage?

Il se mit à rire :

— Hé! hé! il ne manque pas d'outrecuidance, ce monsieur, et d'après la hâte avec laquelle vous l'avez quitté, je devine ce que vous lui avez répondu?

— Moi?.. rien. A de pareilles questions il est difficile de répondre nettement ce que l'on pense.

— Surtout si c'était « non » que vous pensiez... Mais, pardon, voilà que je deviens indiscret à mon tour.

Elle baissa les yeux et s'éventa avec plus de rapidité :

— Vous avez deviné juste, c'était « non. »

Tout à travers le va-et-vient de son éventail, elle épiait la contenance de M. de Préfaille. Elle aurait voulu lire sur son visage une certaine inquiétude tandis qu'elle lui révélait l'entretien de M. de La Roche-Élie ; elle aurait été heureuse de voir ensuite sa physionomie s'éclairer, comme s'était illuminé le visage rogue du magistrat, lorsqu'elle lui avait dit qu'elle trouvait Raymond trop jeune. Mais elle en fut pour ses frais d'observation. Le beau Philippe ne sourcilla pas; ses yeux gardèrent tout le temps le même clair regard ; son sourire, la même nonchalante grâce. Il se borna à lui dire de sa voix caressante :

— Vous avez eu grandement raison. Charmante et jeune comme vous l'êtes, à quoi bon songer déjà à mettre votre jeunesse sous le boisseau du mariage? Laissez cette occupation aux filles laides qui voient venir avec terreur la saison où elles coifferont sainte Catherine, mais vous, qui n'aurez qu'à tendre la main pour cueillir un amoureux, jouissez du plaisir d'être admirée, désirée, avant de faire un choix. — Puis il ajouta en riant et en arrondissant son bras : — Je crois que la valse est finie, permettez-moi de vous reconduire à à votre place.

— Merci, monsieur, je préfère rester un moment ici, au frais.

Il salua et s'éloigna. Hélène demeura accoudée à la balustrade de la vérandah, en face du jardin très sombre d'où lui venait une

pénétrante odeur de seringas. Derrière elle, comme la rumeur d'un ruisseau sur des graviers, elle entendait le bourdonnement du bal, avec lequel contrastait le ténébreux silence du jardin et de la rue endormie. Parfois seulement, au loin sur le mail, elle distinguait la chanson chevrotante d'un passant qui rentrait chez lui, la tête égayée par le vin de Touraine. Et, la figure couverte par son éventail, la joue rafraîchie par les feuilles vertes des grenadilles qui grimpaient aux piliers de la vérandah, elle se répétait lentement les moindres propos de Philippe de Préfaille. — Certes, il avait été d'une bonne grâce parfaite ; il avait eu pour elle des paroles aimables, galantes, dont la musique câline lui caressait encore les oreilles. Néanmoins ce n'était pas cela, et il lui semblait qu'un cœur vraiment épris eût trouvé d'autres accens. — Ah ! si elle avait été à sa place, comme elle aurait autrement accueilli une pareille confidence ! Mais elle l'aimait, tandis que lui ?.. Alors en allant au fond d'elle-même, Hélène y sentait quelque chose de déçu et de désenchanté qui sonnait tristement à côté de la gaîté de cette sauterie dont le bourdonnement tapageur s'accentuait derrière elle. Et tout d'un coup des larmes lui montaient aux yeux, à la pensée qu'elle aimait Philippe ardemment, passionnément, et que peut-être il ne serait jamais à elle.

IX.

Le château des Aigues est bâti à mi-côte, sur la rive droite de l'Indre, au milieu d'un grand parc arrosé de sources nombreuses, qui vont se jeter dans la rivière, après avoir bouillonné en cascatelles sur des gradins de roches aux assises moussues. — Le château est un spécimen très pur de l'architecture de la renaissance, dans le genre d'Azay, de Chenonceaux et de l'hôtel Gouin à Tours. Ses tourelles coiffées en éteignoir, ses toits pointus et ses cheminées sculptées découpent légèrement leurs sveltes silhouettes sur le fond vert des arbres ; sa façade de pierre blanche, percée de fenêtres en anse de panier, est ouvragée comme une dentelle et décorée de médaillons où des devises alternent avec des motifs mythologiques. Deux portes jumelles à cintre surbaissé, séparées par d'élégantes colonnettes feuillagées, donnent accès dans un vaste vestibule, tendu de vieilles tapisseries, qui communique avec les salons et la salle à manger, aménagés à la moderne.

C'était là que Mme de Boiscoudray s'installait de juillet à novembre, et qu'elle recevait ses nombreux amis par séries. On y menait joyeuse vie, et Delphine, qui aimait le plaisir, ne ménageait pas les distractions à ses hôtes : — promenades aux environs, par-

ties de pêche, bals, concerts, soupers, comédie de salon ; — chaque jour amenait une fête ou une folie nouvelle. Hélène des Réaux avait été conviée l'une des premières ; la comtesse avait prié Mme des Réaux de la lui donner pendant un mois, et celle-ci, retenue à Tours près du vieux Nogueras, avait, avec sa légèreté habituelle, confié sa fille au chaperonnage peu gênant de Delphine. Elle devait venir la reprendre aux Aigues au commencement d'août.

Hélène se trouvait donc enfin dans le milieu où elle avait si souvent souhaité de vivre pendant ses rêveries d'adolescente. Elle pouvait savourer pleinement cette existence mondaine, où l'on s'éveille chaque matin avec un plaisir en perspective, où l'on change de toilette trois fois le jour et où on s'endort sur le tard en ayant dans les oreilles des bourdonnemens de musique, d'éclats de rire et de galanteries murmurées pendant le tournoiement d'une valse. Elle aimait cette vie ainsi que tous les raffinemens de luxe et de confort qui en sont la conséquence : — les bibelots rares, les lourdes tentures, les tapis épais où l'on ne s'entend pas marcher, les tableaux de maîtres, les valets attentifs et respectueux dans leur correction anglaise ; le thé de cinq heures au salon où l'on cause gaîment en attendant le moment de remonter chez soi pour changer de robe ; le dîner en grande toilette avec son service somptueux, sa chère exquise, ses menus imprimés en lettres gothiques sur papier de Hollande. — Quand, le soir, traversant lentement le spacieux couloir du premier étage, elle s'arrêtait devant les grandes glaces encadrées dans des boiseries de chêne, elle se demandait si la belle fille aux cheveux roux semés de narcisses blancs, à la robe de satin vert d'eau, largement échancrée sur la poitrine et les épaules, dont elle voyait le reflet radieux dans le miroir, était bien la même personne que cette petite des Réaux qui se morfondait jadis dans la solitude du Pressoir. — Et, en dépit de son étonnement, il lui semblait qu'elle avait toujours vécu dans ce milieu aristocratique et que tout ce monde qui l'entourait avait quelque chose d'accoutumé et de déjà vu.

Elle s'y retrouvait d'ailleurs avec des figures familières. Mme de Boiscoudray avait invité en même temps qu'elle Raymond Descombes et M. de La Roche-Élie ; quant à Philippe de Préfaille, il était l'hôte de tous les jours. Possédant à un quart de lieue de là un petit castel qu'il appelait son *pigeonnier*, il n'avait que l'Indre à traverser pour se rendre aux Aigues et il y arrivait aussitôt après le déjeuner. Le surplus des invités se composait de quelques officiers de la garnison de Tours et d'un lot de jolies Anglaises appartenant à la colonie étrangère. Tout ce monde était jeune et, à l'exception de M. de La Roche-Élie, très en dehors et très ardent au plaisir. La comtesse

Delphine composait ses séries comme un bouquet où chaque fleur était choisie de façon à faire valoir sa voisine; toutes les nuances y étaient réunies, même la note grise, représentée par le jeune magistrat et destinée à rehausser les autres. Dans ce décaméron de jeunes gens et de jolies femmes, il régnait un courant de liberté américaine, de dissipation raffinée et de galanterie élégante, dont Hélène subissait inconsciemment l'influence. Les jeunes Anglaises étaient ce que l'on appelle dans leur pays des *fast girls*, parlant de tout comme des hommes, tirant au pistolet, fumant des cigarettes et flirtant avec une coquetterie audacieuse. Delphine de Boiscoudray avait pris leurs habitudes et leur rendait des points. Comme une Diane mondaine, avec une désinvolture et un entrain tout parisiens, elle conduisait d'amusemens en amusemens ce chœur de nymphes britanniques à travers les bois des Aigues.

Elle venait d'imaginer une distraction nouvelle et était enchantée de sa trouvaille. Elle avait fait venir aux Aigues un orchestre viennois qui donnait des séances à Tours, et elle avait promis à ses hôtes un réveillon à l'italienne, où des morceaux de concert alterneraient avec des valses, le tout suivi d'un souper en musique.

Pendant l'après-midi du jour où cette fête devait avoir lieu, Philippe de Préfaille, traversant le large couloir du premier étage, aperçut à l'une des extrémités Hélène des Réaux occupée à fleurir de grandes jardinières de faïence. Montée sur une sorte d'estrade, elle avait disposé des monceaux de fleurs sur le rebord d'une des fenêtres jumelles à croisillons sculptés, et là, au milieu d'un fouillis de roses de toutes nuances, parmi des touffes d'œillets rouges, des traînes de chèvrefeuilles, de souples retombées de jasmins et de fuchsias, sa pure silhouette se découpait glorieusement sur le ciel bleu, entre les meneaux feuillagés de cette baie lumineuse.

Elle était si affairée que Philippe put s'approcher sans que ses pas, étouffés par le tapis, détournassent l'attention de la jeune fille. Ce ne fut que lorsqu'il mit le pied sur l'estrade qu'elle releva la tête et tressaillit en l'apercevant près d'elle :

— Tous mes complimens, lui dit-il de sa voix nonchalante ; c'est sans doute par coquetterie que vous avez choisi ce métier de bouquetière, qui vous va si bien?

— Non, monsieur ; c'est pour venir en aide à la comtesse, qui est fort occupée aujourd'hui.

— Les bonnes actions sont toujours récompensées, en ce cas, car vous formez avec ces fleurs et cette fenêtre le plus adorable tableau que j'aie vu... A quel usage destinez-vous toutes ces roses?

— A décorer la table où dînera votre seigneurie, répondit-elle en faisant une révérence.

— Alors puis-je vous demander la permission d'en prendre une ou deux, comme acompte sur cette décoration?

— Comment donc! Faites votre choix : roses thé ou roses rouges?

— Les deux, si cela vous est égal.

Il s'était rapproché. Hélène prit deux roses et les fixa elle-même à la boutonnière de Philippe.

— Mille grâces, murmura-t-il; — puis, attachant sur elle son clair regard brun et la retenant par la main : — Un instant, continua-t-il; vous m'avez fait l'honneur de me décorer, mais il y a un dernier détail du cérémonial que vous oubliez.

— Lequel donc?

— L'accolade.

Elle se mit à rire nerveusement.

— Ah! reprit-elle, quant à ça, vous aurez la bonté de vous en passer.

— Non, s'écria-t-il, pas tout à fait!

Et, s'inclinant, il lui baisa lentement le poignet. Elle retira sa main et se pencha vers les touffes de roses, afin de lui cacher sa rougeur.

Il ne parut pas s'en apercevoir d'ailleurs; il la salua de nouveau, s'éloigna et disparut au tournant de l'escalier.

Pendant le reste de l'après-midi et toute la soirée, Hélène garda la chaude impression des lèvres de Philippe sur son bras nu. Ce baiser la brûlait encore sous le long gant mastic qui lui montait jusqu'au coude quand elle rentra, après le dîner, dans le salon illuminé. Il fallut le charme de la musique et l'animation de la danse pour dissiper peu à peu le trouble où l'avait mise l'incident de la fenêtre.

Mme de Boiscoudray avait merveilleusement disposé les choses pour le plaisir des yeux et des oreilles. L'orchestre, placé dans un salon contigu et masqué derrière des massifs de hautes plantes vertes, se faisait entendre sans qu'on pût le voir et un peu en sourdine. Les musiciens viennois exécutaient, avec cette verve enragée et ce sentiment voluptueux qu'ils tiennent de leurs confrères les Tsiganes, des fragmens de Verdi et d'Offenbach, auxquels succédaient les valses alors à la mode : *les Roses, le Beau Danube bleu, les Feuilles du matin*. Pendant les morceaux d'opéra, les hôtes de la comtesse causaient deux à deux dans des encoignures ombreuses, où des massifs d'arbustes fleuris mettaient une intimité discrète. Pour fuir les obsédantes attentions de M. de La Roche-Élie, Hélène avait pris le bras de Raymond Descombes et, dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte, les yeux tournés vers le parc assombri, qu'étoilaient, çà et là, des guirlandes de lanternes vénitiennes, ils subissaient tous deux l'influence de cette musique, tantôt gaîment sensuelle et tantôt mé-

lancoliquement passionnée. Le magistrat, devenu la proie d'une jeune Anglaise nommée miss Walford, rougissait jusqu'aux oreilles aux questions qu'elle lui posait avec un flegme ingénu et un accent britannique très prononcé. Des rires perlés, des conversations à demi étouffées sous le bruit d'aile des éventails, se mêlaient doucement aux harmonies de l'orchestre. Puis, au milieu d'un silence, le prélude d'une valse soupirait amoureusement et les couples s'envolaient soudain à travers le salon, en tourbillonnant comme une jonchée de feuilles d'automne.

Pour l'une de ces valses, Philippe de Préfaille se trouva être le cavalier d'Hélène.

— Vous le voyez, lui dit-il, en lui montrant des yeux les roses attachées à sa boutonnière, je les ai encore. — En même temps, il regardait attentivement Hélène, il la trouvait royalement belle, avec ses opulens cheveux roux noués en une seule natte épaisse, qui tombait sur ses épaules, très blanches dans l'échancrure du corsage vert d'eau. — Il me semble, ajouta-t-il en souriant, que je porte un peu de vous sur mon cœur.

En ce moment, l'orchestre répétait une phrase lente et large, une de ces phrases modulées tendrement par les violoncelles, où toute la poésie de la valse semble condensée. Hélène leva vers Philippe ses grands yeux, qu'illuminait une lueur moite :

— Si c'était vrai, seulement? murmura-t-elle comme du fond d'un rêve.

— Plaît-il?

— Non, ne faites pas attention! reprit-elle, réveillée en sursaut, cette musique me grise, et je crois que... Je ne sais plus ce que je dis...

Quand on fut las de danser, on songea au souper. Comme la nuit était très chaude, la comtesse avait fait dresser la table sur la pelouse, à l'abri d'une tente où des lampes versaient une blonde lumière. Les convives, très bruyans, émoustillés par la double excitation de la musique et de la danse, s'étaient groupés au gré de leur fantaisie : Delphine auprès de Philippe, Hélène à côté de Raymond, M. de La Roche-Elie au milieu des officiers et des Anglaises, qui continuaient à le scandaliser par leurs propos excentriques et leurs allures masculines. La valse avait aiguisé tous ces jeunes appétits et on attaquait à belles dents les chauds-froids de volaille, les pâtés en gelée et les salades russes, tandis que les domestiques versaient libéralement le Moët et le Bouzy. Au fond des salons, l'orchestre jouait des motifs de *Don Juan*. Le menuet du trio des Masques, la *Sérénade*, l'air de *Zerline*, se mêlant successivement aux éclats de rire des soupeurs, achevaient la gri-

serie commencée par les flirtations et le champagne. Cette fleur de la *gentry* tourangelle était montée à un ton d'épicurisme très libre qui caractérisa les mœurs de la société élégante vers la fin du second empire. La joie de vivre éclatait dans toutes ces luisantes prunelles, le besoin de dire des choses risquées démangeait toutes ces langues, l'ivresse du plaisir mettait de provocans sourires sur ces lèvres mouillées par la mousse du champagne. La comtesse Delphine fredonnait tout haut les paroles des airs que jouait l'orchestre; miss Walford, tenant dans ses doigts une grappe de raisin, l'agitait au niveau de la bouche de M. de La Roche-Élie et l'invitait à y mordre en lui adressant en anglais de tendres et comiques objurgations. Philippe de Préfaille, qui regardait fixement Hélène, placée en face de lui, détacha tout à coup la rose qui rougissait sa boutonnière, l'effeuilla dans son verre; puis, levant la coupe de cristal à la hauteur de ses lèvres :

— *I drink to your beauty!* dit-il à Hélène, et il avala le contenu d'un trait.

Quelques minutes après, il s'échappa discrètement, à l'anglaise. Tout le monde s'était levé et les groupes s'éparpillaient bruyamment devant la façade illuminée. Hélène, après avoir constaté la disparition de Philippe, se retourna vers Raymond, qui était resté son cavalier pendant la plus grande partie de la soirée. Heureux de cette faveur rare, le jeune homme s'était laissé aller avec plus de facilité à prendre sa part de cette folle soirée, et il se sentait comme soulevé de terre par une légère ivresse spirituelle.

— Est-ce que cela vous amuse de rentrer par une nuit pareille? lui demanda Hélène; moi, non... J'ai besoin de marcher en plein air, et, si vous voulez, nous descendrons jusqu'au bord de l'Indre.

C'était devancer son plus intime désir, et il accepta avec joie. La jeune fille ajusta sur sa tête et sur ses épaules un *couffi* algérien qui la coiffait comme un sphinx, puis ils gagnèrent une allée tournante où ils s'engagèrent côte à côte.

La terre sèche craquait sous leurs pieds; l'air était encore tiède. Il n'y avait pas de lune, mais le ciel était constellé, et, par intervalles, des étoiles filantes y décrivaient de rapides courbes, en laissant derrière elles un sillage phosphorescent. A mesure qu'ils descendaient, ils entendaient plus faiblement les accords de l'orchestre, tandis que le murmure frais de la rivière commençait à être plus distinct.

— Quelle adorable nuit! s'écria Hélène, je me sens heureuse de vivre... et vous?

— Moi, toujours quand je suis près de vous.

— Non, ne me dites pas de madrigaux,.. mais convenez qu'il y

a des heures qui semblent plus que d'autres faites pour le cœur, des heures où l'on est plus disposé à aimer!

Il en convenait avec enthousiasme. Encore tout plein de juvéniles illusions, il s'imaginait que cette réflexion s'adressait indirectement à lui, et il en était profondément ému. Un moment, il avait craint que le torrent des dissipations mondaines ne le séparât brusquement de Mlle des Réaux; mais, en cheminant près d'elle, son cœur se reprenait à espérer, il interprétait en sa faveur ces effusions rassurantes, qui l'encourageaient à parler sérieusement à la jeune fille de ses projets d'avenir.

Pendant ce temps, elle marchait silencieusement près de lui, les mains roulées dans les pointes de son *couffi*, les yeux levés en l'air, et, mentalement, elle se répétait les doux propos de Philippe. Elle revoyait la scène du couloir dans l'encadrement de la fenêtre; elle repensait aux lèvres du jeune homme collées sur son bras nu, aux roses effeuillées dans la coupe de champagne, et un frisson la prenait. Il lui semblait que cette coupe, qu'il avait vidée en la regardant, avait formé entre eux comme un premier pacte de tendresse et qu'il était déjà un peu à elle.

Ils avaient atteint le mur à hauteur d'appui, au-dessous duquel l'Indre murmurait câlinement. Entre les balustrades du parapet, des jasmins enlaçaient leurs inflorescences étoilées. Hélène en cueillit quelques brins, qu'elle piqua dans ses cheveux; puis, s'asseyant sur le mur, elle croisa les bras en regardant la rivière vaporeuse, les prés fauchés, la futaie assoupie:

— Quelle belle nuit! répéta-t-elle, comme si elle se parlait à elle-même.

— Oui, hasarda Raymond, cela ne vous rappelle-t-il pas une autre soirée, bien heureuse aussi?

— Quelle soirée? murmura-t-elle distraitement.

— Quoi! reprit-il un peu désappointé, avez-vous oublié notre veillée à La Châtaigneraie?

— Ah! très bien... — Elle était à cent lieues de ce souvenir-là et elle ajouta en souriant: — Oui, comme c'est loin déjà!

— Il y a eu deux ans au mois de mai dernier, reprit Raymond; mais, pour moi, c'est comme si c'était hier... Je vous vois encore, le front appuyé contre l'embrasure, moi en face, et vous tenant la main, comme ceci...

Il lui avait pris les mains; elle le laissait faire, souriant vaguement et les regards perdus dans le lointain de la prairie.

— Je vous disais alors, continua Raymond d'une voix étranglée, que je vous aimais et que je vous appartenais tout entier... Mon cœur n'a pas changé, et ce soir je vous le répète, mais cette

fois sérieusement, en homme qui comprend mieux la gravité de la vie... Hélène, je vous aime; voulez-vous être ma femme?

Emporté par son émotion, il l'attirait tendrement à lui. Elle sembla se réveiller d'un songe, lui arracha ses mains et avec un éclat de rire nerveux :

— Mon cher, lui dit-elle d'une voix ironique, avez-vous cent mille francs de rente?

Et, comme il restait stupide, abasourdi : — Non, n'est-ce pas? continua-t-elle,.. eh bien! n'en parlons plus!..

Après un moment de silence et lorsqu'il fut un peu revenu de son ahurissement, Raymond la regarda avec ses yeux tristes :

— C'est vrai, reprit-il amèrement, je n'ai pas cent mille francs de rente... Mais pensez-vous que ce chiffre soit nécessaire pour se bien aimer et être heureux?.. Je crois que vous vous faites une fausse idée de la vie, Hélène... Elle n'est pas toute en plaisirs, comme on se l'imagine dans ce monde superficiel que vous fréquentez ici... Elle est sérieuse, elle est dure parfois, on ne la rend clémente qu'à force de tendresse, d'affection et de dévoûment... Ces trésors-là valent bien cent mille francs de rente, et si vous consentiez à partager ma modeste fortune, je me sentirais capable de vous les donner.

— Vous prêchez bien, répliqua-t-elle railleusement; il me semble entendre feu mon père me répéter que la vie est une misère et une farce; mais je n'en crois pas un mot, et vous prêchez un cœur endurci. — Mon pauvre ami, s'écria-t-elle, en lui reprenant les mains et les serrant un peu convulsivement, je ne suis pas une femme possible pour les gens qui, comme vous, ont leur avenir et leur fortune à faire. Je suis une créature de luxe, il me faut les pompes et les vanités du monde, un train de maison, des toilettes coûteuses, des fêtes comme celle que nous avons eue ce soir... Vrai, me voyez-vous dirigeant le ménage d'un artiste, comptant avec ma cuisinière et entretenant notre linge?.. En six mois, je vous aurais ruiné, nous vivoterions chichement et, au bout d'un an, nous nous en voudrions à mort de nous être épousés...

Il secouait la tête d'un air navré, et il était devenu très pâle; elle s'en aperçut, et très affectueusement :

— Croyez-moi, poursuivit-elle, ne vous butez pas à une pareille idée... Vous êtes le cœur le plus droit, le plus honnête, le plus naïf que je connaisse, et il m'en coûte de vous faire de la peine... Contentez-vous de ce que je vous offre : une amitié solide, fidèle, et ne vous obstinez pas à me demander une chose que je ne puis vous donner.

— Avouez-le donc franchement, gronda-t-il, avec des sanglots

dans la voix, vous faites fi de mon amour, parce que vous aimez un de ces beaux messieurs que Mme de Boiscoudray traîne à sa suite!

Elle releva la tête et d'un air de bravade :

— Peut-être! murmura-t-elle... Après?

— Alors, adieu!

Il la quitta brusquement, remonta en courant vers les massifs du parc et y disparut.

X.

Après le départ de Raymond, Hélène resta longtemps encore appuyée au parapet qui surplombait les prés de l'Indre. Elle entendait au loin sur la route ferrée les grelots du break qui ramenait à Tours les officiers du régiment de chasseurs... Sans doute, Raymond Descombes, navré du refus qu'il venait d'essuyer, s'en allait avec eux!.. Hélène revit en imagination ses yeux tristes, ses traits contractés et se sentit remuée par un mouvement de pitié. Elle regrettait d'avoir été obligée de sacrifier si brutalement cette affection de sa première jeunesse, de s'être aliéné ce cœur si enthousiaste et si dévoué. Mais aussi pourquoi s'était-il mis en tête cette ridicule idée de l'épouser? C'était réellement trop d'outrecuidance de la part d'un garçon sans position, et de fortune médiocre. Plus elle y réfléchissait même, et plus elle pensait avoir agi charitablement en n'encourageant pas davantage de pareilles illusions. — Elle ne pouvait pas raisonnablement le leurrer plus longtemps de l'espoir de pénétrer dans un cœur où il n'y avait de place que pour Philippe de Préfaille.

Depuis le commencement de la soirée, en effet, il lui semblait que son amour avait fait un grand pas; maintenant elle appartenait à Philippe et il régnait en maître sur sa pensée. Elle l'aimait pour sa beauté, pour le charme de son esprit, pour le haut rang qu'il occupait dans la société mondaine; elle chérissait de lui jusqu'à ses défauts : son scepticisme dédaigneux, son mépris des préjugés, ses habitudes de viveur et de mauvais sujet qui effrayaient les âmes bourgeoises. Elle se croyait, du reste, de force à corriger tout cela, une fois qu'elle serait sa femme. — Car elle serait sa femme; au dedans d'elle quelque chose le lui disait impérieusement. Pendant le bal, son espoir avait grandi. Elle avait enfin senti entre elle et Philippe cette chaîne mystérieuse qui unit deux êtres et leur fait éprouver les mêmes secousses, les mêmes frissons magnétiques.

A ce moment, le croissant de la lune surgit, mince, au-dessus des bois situés de l'autre côté de l'Indre. Le rayonnement de l'astre glissa lentement sur les feuillées et sur les prés humides

qu'il diamanta, puis il descendit jusqu'aux berges de la rivière, où il fit briller, comme des écailles d'argent, les feuilles rondes des nénuphars. Mue par une fantaisie superstitieuse, Hélène ne bougeait pas du recoin sombre où elle était assise, et intérieurement elle se disait : « Si le rayon arrive jusqu'ici, c'est que Philippe sera à moi et que je serai à lui. » — Elle attendait, le cœur palpitant, le résultat de l'épreuve qu'elle venait de tenter. — Peu à peu, le rayon avait traversé la rivière en y jetant comme un filet aux mailles bleuâtres ; brusquement il escalada le parapet, et tout à coup Hélène se trouva baignée dans une auréole de clarté lunaire. Alors satisfaite, elle se leva et reprit lentement le chemin du château.

Quand elle atteignit la pelouse qui s'étendait devant la façade principale, tout semblait déjà rentré dans l'ordre et le silence. La tente était déserte et la table du souper avait été desservie. Il n'y avait plus de lumière dans les appartemens du rez-de-chaussée ; seules quelques clartés de lampes brillaient aux fenêtres du premier étage, où venaient de remonter sans doute ceux des invités qui couchaient aux Aigues. On entendait dans les cuisines le va-et-vient des domestiques achevant en hâte leur dernière besogne. Hélène contourna l'aile gauche du château afin de gagner un escalier de service pratiqué dans une des tourelles, mais au moment où elle longeait la façade postérieure du corps de logis, son attention fut attirée par un bruit de pas sur le gravier d'une allée qui partait de l'une des poternes du parc.

Ce pas n'avait rien de la pesanteur traînante d'un pied de domestique. Léger, nonchalant et discret à la fois, c'était certainement le pas d'un homme qui porte de fines chaussures de bal, — et Hélène l'écoutait se rapprocher avec un soudain battement de cœur. Bientôt elle distingua dans l'ombre le point rouge et intermittent d'un cigare allumé, puis une silhouette élégante, et, tout à coup, dans une éclaircie baignée de lune, elle reconnut Philippe de Préfaille. Elle n'eut que le temps de se rejeter derrière un massif de rhododendrons pour ne pas être surprise, car il se dirigeait précisément de son côté.

— Il n'était donc pas rentré dans son *pigeonnier?..* Que revenait-il faire aux Aigues à pareille heure?..

Il était arrivé à quelques pas de l'aile droite du château. Là, dans l'épaisseur de la tourelle d'angle, s'ouvrait au rez-de-chaussée, presque au niveau du sol, une large fenêtre avec balcon, la fenêtre d'un cabinet de travail que la comtesse Delphine avait transformé en une sorte de boudoir ; entre les interstices des rideaux fermés, des rayures lumineuses indiquaient que cette pièce était encore éclairée.

Philippe s'arrêta en face du balcon, jeta son cigare, se baissa, et, ramassant une poignée de sable, la lança contre les vitres. Brusquement les rideaux furent tirés, la croisée s'ouvrit avec précaution, et Delphine, tête nue, enveloppée dans un peignoir de peluche, s'avança sur le balcon :

— Comment! c'est vous? murmura-t-elle de sa voix enfantine; je ne vous attendais plus.

— Pourquoi? N'était-ce pas chose convenue?

— Oui, mais vraiment j'ai des remords... Après une soirée si laborieusement employée, vous devez avoir besoin de repos... Je vous conseille d'aller sagement vous coucher.

— Vous savez bien que je n'en ferai rien, dit-il négligemment, et vous n'en pensez pas un mot.

— Vous êtes un fat!.. Non, allez vous coucher... Vous ne vous souciez pas de moi, et je ne me sens pas aimée...

— Je vais vous prouver le contraire, murmura-t-il en posant le pied sur le soubassement du balcon et en faisant mine de l'escalader.

— Je vous défends de monter... Vous ne le méritez pas.

— Quel crime ai-je commis?

— Jouez donc l'innocent!.. Vous devriez rougir!.. N'avez-vous pas coqueté toute la soirée avec cette petite des Réaux?

— Bon! répliqua-t-il, cela n'a pas de conséquence.

— Pour vous, c'est possible; pour moi, cela en a beaucoup... Vous savez, je suis très exclusive... Tout ou rien.

— Tout alors! chuchota-t-il en enjambant le balcon.

Une fois dans l'embrasure de la fenêtre, il avait pris dans ses deux mains la tête artistement ébouriffée de Delphine et y avait déposé un silencieux baiser entre l'oreille et la naissance des cheveux.

— Je ne vous ferai pas l'affront de me disculper, continua-t-il, et vous n'allez pas, j'espère, être jalouse d'une enfant?

— Pourquoi pas?.. Elle est jolie,.. la beauté du diable... Elle a dix-huit ans, et les mauvais sujets comme vous doivent avoir du goût pour les fruits verts.

— Vous vous trompez... J'ai une respectueuse terreur des jeunes filles. D'abord, elles ne savent pas aimer, et puis elles ont toujours des arrière-pensées de mariage, ce qui est une perspective singulièrement réfrigérante.

— Ceci est une impertinence... Vous oubliez que je suis veuve et que je pourrais aussi vous demander de m'épouser.

— Vous, Delphine!.. Vous êtes trop intelligente et trop au-dessus des idées bourgeoises pour gâter l'amour en y mêlant cette

piquette du mariage... Vous savez en faire un mets exquis en le servant au naturel, sans autre assaisonnement que le plaisir...

— Merci!.. vous avez de moi une jolie opinion, et, à vous entendre, je serais une drôle de femme!

— Vous êtes la vraie femme, fantasque, passionnée, spirituelle avec une pointe de perversité, moitié ange et moitié serpent,.. en somme, adorable et tentante comme le péché...

Ce portrait ne paraissait point déplaire à la comtesse, car elle riait tout en lui posant sa main sur la bouche comme pour l'arrêter :

— Voulez-vous bien vous taire!.. Vous ne pensez pas le quart de ce que vous débitez là!

— J'en pense encore plus que je n'en dis, répondit-il en lui baisant doucement le bout des doigts.

Elle lui mit brusquement les deux mains sur les épaules :

— Alors tu m'aimes toujours autant?

— Toujours plus!

— Rentrons... J'ai peur que quelque domestique ne nous aperçoive...

A dix pas d'eux, derrière les rhododendrons, Hélène entendait cela comme dans un rêve. Elle n'avait pas le temps de penser, toutes ses facultés étaient absorbées par l'effort qu'elle faisait pour ne pas perdre un mot de cette stupéfiante conversation. Les paroles murmurées du bout des lèvres par Philippe et Delphine n'arrivaient parfois jusqu'à la jeune fille que comme un chuchotement confus; mais la jalousie lui affinait le sens de l'ouïe et elle devinait les mots à peine articulés qui bourdonnaient dans le silence de la nuit. Elle éprouvait à la poitrine et à la gorge une contraction douloureuse; il lui semblait que son cœur ne battait plus, elle avait la bouche sèche, les mains glacées, et, aux tempes, comme des milliers de piqûres d'aiguilles. Pendant un moment, ce malaise fut si violent qu'il l'empêcha de voir et d'entendre. Quand elle sortit de cette stupeur, ils avaient quitté la fenêtre. Alors, lentement, cauteleusement, avec les minutieuses précautions d'une chatte qui guette une proie, elle se glissa hors du massif, et, rampant presque au long du mur, elle arriva devant le balcon. — Les étourdis n'avaient même pas eu la prudence de refermer les rideaux. — Poussée par une fiévreuse curiosité, Hélène se haussant sur la pointe des pieds, plongea son regard à travers les grands panneaux de glace, et, à la clarté de la lampe, elle aperçut les amoureux tout au fond de la pièce, sur les coussins d'un divan... Une douleur aiguë, un sentiment de pudeur révoltée, la rejetèrent vivement en arrière, et elle s'enfuit...

Comment elle rentra par l'escalier de service, dont la porte était restée ouverte; comment elle remonta, tremblante, les jambes cas-

sées, jusque dans le couloir du premier étage, il lui aurait été impossible de le dire. Dans le petit salon qui précédait sa chambre à coucher, elle trouva une servante qui l'attendait à demi endormie et qui lui offrit ses services pour la déshabiller. Elle la renvoya avec un refus impatienté qui tomba péniblement de ses lèvres alourdies. Cette fille la regarda, étonnée de sa pâleur et de la fixité de son regard, puis sortit après avoir allumé les bougies.

Restée seule, Hélène poussa nerveusement le verrou. Elle déboutonna son corsage, se délaça et se décoiffa avec une hâte rageuse, puis elle s'arrêta devant la glace en retenant de son bras nu ses jupes tombées autour des hanches et en secouant ses cheveux dénoués. — Elle était pourtant belle dans cette pâleur mate que faisait ressortir encore l'ondoiement fauve de sa chevelure! Ses lèvres jeunes et fines, ses yeux sombres donnaient un charme saisissant à sa figure; ses bras étaient d'une forme irréprochable; sous la dentelle de la chemise, dans laquelle un velours noir était passé, sa poitrine se soulevait, ronde, ferme et d'une blancheur éblouissante. Elle était belle sans le secours d'aucun cosmétique, ni d'aucun artifice de toilette; — plus belle que cette Delphine, maigre, plâtrée et défraîchie. — Et, cependant, c'était Delphine qu'on aimait et elle qu'on dédaignait!

Alors les blessures de son orgueil et le désastre de son amour la jetèrent dans un chagrin violent; sa poitrine se gonflait, elle se blottit dans un fauteuil, et, la figure plongée dans ses mains, elle répandit abondamment des larmes de honte et de désespoir. — Quoi! en quelques heures, les choses avaient-elles pu si promptement changer de face? Elle y croyait à peine encore. Elle se voyait au bord de l'Indre, baignée par la lumière de la lune et illuminée intérieurement d'une clarté radieuse d'espérance... Et puis le temps seulement de remonter la pente de la colline, et elle se trouvait dans le noir avec tous ses beaux rêves écroulés autour d'elle! — C'était donc cela, la vie, et son père avait raison en l'appelant une misère et une cruelle farce?.. Tout d'un coup, avec une lucidité douloureuse, à travers ses larmes, elle se remémorait la scène étrange qu'elle avait aperçue au fond du boudoir de Delphine... Oh! ce spectacle de l'amour dans son plus intime abandon!.. Elle en était révoltée et secouée jusqu'au plus profond de son être. — Ainsi, c'étaient là le dernier mot et la fin dernière de la tendresse entre homme et femme? Et voilà pourquoi sans doute Philippe de Préfaille dédaignait les jeunes filles, qu'on ne peut aimer complètement qu'à condition de passer par la cérémonie du mariage! Voilà pourquoi il leur préférait des maîtresses de trente ans, complaisantes et sans préjugés!

Ce qu'elle venait de voir à travers les glaces de cette fatale

fenêtre opérait en elle une brusque transformation morale. Le chaste et frêle voile d'ignorance qui enveloppait encore son âme de jeune fille était souillé et déchiré en lambeaux. Quelque chose de virginal avait fui hors d'elle-même pour n'y plus jamais revenir. Ses dernières candeurs profanées avaient fondu comme une neige qui laisse en se dissolvant un limon grossier. Elle se sentait tout autre ; elle se faisait l'effet de ces croyans qui, voyant tout à coup, dans l'espace d'une nuit, leur foi chanceler, tombent en proie à une crise de désenchantement parmi les débris de leurs idoles, et se relèvent incrédules.

Au milieu de cet écroulement, une seule chose restait vivace et debout dans son cœur : — son amour pour Philippe. En dépit de ce qu'elle avait entendu et vu, la statue demeurait triomphante sur son piédestal. Philippe était toujours le héros admiré et aimé dès la première heure. Elle en avait honte, elle se reprochait de le chérir encore après ses dédains, après la découverte de son sensuel attachement pour Delphine. Mais, malgré tout, elle ne pouvait s'arracher de ce cruel amour. Au contraire, quelque chose de plus fort et de plus passionnant l'attirait vers lui... Elle s'irritait de sa lâcheté, sa fierté saignante criait, elle se trouvait profondément méprisable et misérable, et ses larmes coulaient plus abondantes, plus amères... Et ainsi, pendant des heures, se poursuivait une lutte féroce entre son orgueil et son amour...

Des pépiemens d'oiseaux dans le jardin lui firent redresser la tête. La nuit s'était envolée, le jour blanchissait le store de soie abaissé devant la fenêtre, et, avec l'aube, un peu d'apaisement rentra en elle. — Non, il n'était pas possible qu'en si peu de temps toutes ses espérances se fussent évanouies. Elle était jeune, elle était belle, et, à dix-neuf ans, on ne renonce pas encore à tirer de la vie tout ce qu'elle peut donner de jouissances et de satisfactions. Si ses illusions d'adolescente étaient parties, il lui restait une foi inébranlable dans la puissance de sa beauté! Avec un pareil levier et une énergique volonté, rien n'était encore désespéré. — Elle se leva, jeta un peignoir sur ses épaules et alla baigner dans l'eau fraîche ses joues pâlies et ses paupières gonflées. Quand elle eut fait disparaître les traces de ses larmes et tordu ses cheveux, elle se regarda de nouveau dans la grande psyché dressée en face de son lit. Un pâle sourire courut sur ses lèvres, ses yeux s'éclairèrent d'une lueur de défi, et, sur son front volontaire, blanc et lisse comme un marbre, une résolution arrêtée sembla régner victorieusement. — L'orgueil l'avait emporté ; la jeune fille s'effaçait pour faire place à la femme. — Elle souffla les bougies et s'étendit sur son lit afin de se retremper dans un bain de som-

meil et de se relever vaillante, prête à retourner à la bataille de la vie et à y prendre sa revanche.

XI.

M. de La Roche-Élie ne se rebutait pas facilement. Cet enfant d'un père cachectique et d'une mère quadragénaire manquait de jeunesse et de diable au corps, mais en revanche il persistait dans ses idées avec une opiniâtreté têtue et patiente. Demeuré orphelin de bonne heure, il avait été élevé sévèrement par sa sœur aînée, Mlle Hortense de La Roche-Élie, dont la laideur maladive et la raboteuse vertu avaient effrayé les plus déterminés coureurs de dots. Mlle Hortense s'était résignée à ce célibat forcé. Pour se consoler, elle se livrait à d'étroites pratiques de dévotion et se consacrait à l'éducation de son frère. Sosthène avait d'abord été confié aux pères jésuites de Poitiers ; il n'était sorti de leurs mains que pour suivre les cours de la Faculté de droit sous la vigilante surveillance de sa sœur, qui le tenait chaque soir cousu à ses jupes et le mettait sous clé à dix heures. Reçu docteur et, grâce aux amis de son père, nommé d'emblée juge à Tours, il s'était installé avec Mlle Hortense dans un vieil hôtel patrimonial situé derrière les cloîtres de la cathédrale, dans le quartier le plus solitaire et le plus silencieux de la ville. Là, comme à Poitiers, Mlle de La Roche-Élie gouvernait la maison et faisait bonne garde autour de la vertu de son frère. Cette dernière tâche était facile, car le jeune homme, gauche, timide et peu communicatif, fuyait d'instinct toutes les distractions mondaines. Les femmes l'effrayaient ; il ne voyait en elles que des instrumens de tentation et des abîmes de péché. Il partageait son temps entre les devoirs de sa charge et la gestion de son importante fortune territoriale, s'occupant spécialement de l'administration d'un magnifique domaine aux terres d'alluvion exceptionnellement fertiles, situé à Beaumont-en-Véron, entre la Loire et la Vienne. Il en avait fait un champ d'expériences agronomiques ; il y introduisait les procédés et les machines d'invention récente. Ses relations avec les gros cultivateurs, membres des comices agricoles, l'avaient mis en relief ; élu conseiller général du canton, il s'était insensiblement mêlé aux affaires publiques, et des idées ambitieuses avaient germé dans son cerveau. Sous l'influence de ces visées nouvelles, et peut-être « quelque diable aussi le poussant, » il avait alors songé au mariage.

Il s'en était ouvert à sa sœur, et celle-ci avait d'abord accueilli froidement ses confidences. Ce changement d'état, qui menaçait sa suprématie domestique, n'était guère fait pour sourire à Mlle Hortense,

mais Sosthène s'était entêté. Il voulait avoir un salon, recevoir les personnages notables du département, et il se rendait justice : il sentait qu'il était peu organisé pour attirer et retenir les gens chez lui. Sa sœur, sous ce rapport, ne possédait non plus aucune des qualités requises pour jouer le rôle de maîtresse de maison. Après mûre réflexion, Mlle Hortense avait fini par céder, mais non sans nourrir l'arrière-pensée de se maintenir à la tête du gouvernement et de garder toute son influence sur son frère. Pour cela, il fallait trouver une jeune fille bien élevée, docile, malléable, sans grande initiative ; il fallait en outre qu'elle eût peu de fortune, afin que sa pauvreté relative et la reconnaissance que devait lui inspirer un mariage inespéré la missent sous la dépendance de Mlle Hortense.— Une fois ce programme arrêté, le président Tiffeneau, catéchisé par la vieille fille, consentit à entrer en campagne, et ce fut ainsi que M. de La Roche-Élie, présenté chez Mme de Boiscoudray, y rencontra Hélène des Réaux.

Dès la première entrevue, la beauté de la jeune fille l'avait fortement frappé. La grâce hautaine et la florissante verdeur de cette séduisante personne avaient remué en lui certaines fibres restées longtemps engourdies ; de violens désirs qui couvaient sous les cendres froides de sa longue sagesse s'étaient soudain allumés. Les natures continentes sont souvent les plus inflammables ; M. de La Roche-Élie prit feu tout d'un coup. Son admiration et sa passion s'étaient encore accrues lorsqu'il avait entendu Hélène causer et répandre au dehors le charme de son esprit primesautier. Les assiduités de Raymond près de la jeune fille n'avaient fait qu'attiser la flamme du magistrat. Toutefois, pressentant bien que Mlle des Réaux ne devait pas être de nature à plaire à la rigide Mlle Hortense, il s'était gardé de confier son inclination à sa sœur. Il voulait avant tout ouvrir son cœur à Hélène et s'assurer de ses sentimens.— On a vu comment ses insinuations amoureuses avaient été accueillies ; mais il ne s'était pas tenu pour battu. — En somme, il n'avait pas été nettement repoussé, mais simplement ajourné ; du moins ce fut ainsi qu'il interpréta les réponses évasives de cette capricieuse personne. — Alors il opéra un mouvement tournant et, sans cesser d'accabler la fille de ses attentions, il s'occupa de circonvenir la mère.

Un jour, Mme des Réaux l'avait vu arriver au Pressoir ; ils avaient eu ensemble un long et mystérieux entretien, au sortir duquel la dame avait étonné le vieux Nogueras par ses airs radieux et ses transparentes allusions aux brillantes perspectives qui s'ouvraient pour Hélène. — Dès le lendemain de cette visite, Mme des Réaux se rendait aux Aigues.

Elle arriva au château précisément deux jours après l'événement qui avait si brusquement révolutionné l'âme d'Hélène. La veille, la jeune fille était restée enfermée dans sa chambre, sous prétexte d'une migraine; quand, au matin, Mme des Réaux pénétra chez elle, elle la trouva encore mal remise du choc qu'elle avait reçu, et paressant rêveusement dans un grand fauteuil qu'elle avait roulé près de la fenêtre.

Après les premières embrassades, les questions échangées, les récits des fêtes qui s'étaient succédé aux Aigues, Mme des Réaux, s'asseyant en face de sa fille, lui dit d'un air mystérieux :

— A propos, devine qui est venu me voir hier ?

— Que sais-je ?.. M. Descombes peut-être ? hasarda Hélène en repensant au brusque départ de Raymond.

— Tu n'y es pas... Raymond, qui est peu poli par parenthèse, est parti pour Paris sans crier gare et sans même me faire une visite... Sa mère est désolée... Non, il ne s'agit pas de ce garçon, mais d'un homme sérieux et distingué qui m'a chanté tes louanges pendant deux heures. Tu jettes ta langue aux chats?

— Oui ! s'écria Hélène impatientée, qui est-ce ?

— Eh bien ! c'est M. de La Roche-Élie.

Une moue dédaigneuse retroussa le coin des lèvres de la jeune fille.

— Ah ! murmura-t-elle avec indifférence, et elle laissa tomber la conversation.

— Eh quoi ! reprit sa mère, cela ne t'émeut pas davantage ?.. Tu ne t'informes même pas du but de sa visite ?

— Au fait, pourquoi venait-il te voir ?

— Pour me parler de toi.

— Vraiment !

— Ma chère, il t'aime passionnément et il te demande en mariage... Voilà du nouveau, j'espère !

— Ce n'est pas du nouveau pour moi, répondit flegmatiquement Hélène, car il m'a déjà adressé pareille demande.

— Et tu ne m'en avais pas soufflé mot ?.. C'est un peu fort !.. Que lui as-tu répondu ?

— Moi ?.. Rien.

— Comment ! rien ?.. Quelle singulière fille !

— Je ne pouvais pourtant lui dire en face qu'il me déplaisait... Mais vous-même, que lui avez-vous répondu ?

— Que sa demande nous honorait beaucoup, que pour mon compte j'étais charmée, mais que tu devais être consultée... Bref, j'ai promis de te communiquer sa requête... Il doit revenir aujourd'hui même aux Aigues chercher une réponse.

— Déjà!.. Il est bien impétueux, pour un enfant né trop tard de parens trop vieux!

— Hélène!

— Laisse donc... Tout le monde ici connaît l'histoire...

— Ma chère, ces plaisanteries sont fort déplacées dans la bouche d'une jeune fille... Tâche d'être sérieuse et écoute-moi : — Tu n'as pas de fortune; ton père t'a laissé une soixantaine de mille francs, tu en toucheras autant à ma mort... C'est peu de chose quand on a tes goûts. Avec cette dot modeste, si tu étais une fille ordinaire, tu pourrais à peine trouver à épouser un petit fonctionnaire ou un négociant... Ce n'est pas à cela que tu vises, Dieu merci!.. Nous ne t'avons pas donné une éducation brillante pour te voir réduite à cette extrémité. Il te faut de toute nécessité faire un beau mariage; ton esprit et ta beauté t'y obligent... Mais les jeunes gens riches, bien nés et désintéressés sont rares. Tu en rencontreras ici et ailleurs, qui seront aimables et charmans avec toi, qui te diront des douceurs, mais dès qu'il s'agira d'épouser, serviteur!.. Ils s'envoleront et ne reviendront plus... Tu en seras pour tes illusions...

Hélène secouait la tête tristement. Elle avait déjà malheureusement vérifié la cruelle exactitude des paroles de sa mère, et sa blessure saignait encore.

— Une jeune fille, continua Mme des Réaux, ne doit pas s'exposer de gaîté de cœur à de pareilles aventures, qui sont désastreuses pour son établissement; après deux ou trois écoles de ce genre, elle est impitoyablement classée dans la catégorie des filles qu'on courtise, mais qu'on n'épouse pas... Or, en ce moment, tu as la chance d'être recherchée par un galant homme, qui pèche un peu par les dehors, j'en conviens, mais qui en somme est fort riche, très bien posé et en passe de devenir un personnage influent... Cela mérite réflexion. De plus, il t'aime follement. Si tu l'avais entendu, comme moi, tu aurais été touchée. Le pauvre garçon était tout pâle et tremblant en m'adressant sa demande... « J'aime mademoiselle votre fille, me répétait-il; depuis le premier jour où je l'ai vue, je l'ai adorée; elle possède les qualités que j'avais rêvées, et si elle consent à être ma femme, je l'entourerai de tout le luxe, de tout le bien-être, de toute la considération auxquels elle a droit. Dites-lui qu'elle sera reine dans ma maison, comme elle est déjà reine dans mon cœur... »

Hélène, le menton dans la main, les yeux fixes, écoutait attentivement sa mère sans l'interrompre, et tandis que Mme des Réaux plaidait en faveur de M. de La Roche-Élie, un sourire énigmatique errait sur les lèvres de la jeune fille.

— Songe que, si tu l'épouses, poursuivit sa mère, tu feras de lui

ce que tu voudras... Il sera à tes pieds et tu n'auras qu'à te laisser adorer. Tu aimes le monde, tu pourras recevoir chez toi la meilleure société de Tours ; tu auras maison de ville et maison de campagne, et s'il est nommé député, comme cela paraît certain, tu habiteras Paris une partie de l'année... Tu seras adulée, admirée, enviée... C'est quelque chose cela, ma mignonne, quand on a dix-neuf ans, et cela fait passer sur bien des considérations de beauté et de séduction extérieures, qui ne sont que secondaires.

Hélène demeurait toujours silencieuse et impassible, avec son sourire de sphinx.

— M. de La Roche-Élie sera ici dans une heure, insista Mme des Réaux avec une nuance d'impatience, il me questionnera certainement, que devrai-je répondre?

— Je lui répondrai moi-même, dit Hélène, en se levant brusquement, comme si un ressort se fût détendu en elle.

Elle marcha lentement à travers la chambre, les bras croisés, les lèvres serrées, les sourcils rapprochés, puis se retournant vers sa mère :

— S'il arrive dans une heure, nous n'avons que le temps de nous occuper de notre toilette... Tu serais bien aimable de me laisser m'habiller.

Quand elle fut seule, elle continua de se promener de long en large, la tête penchée et les yeux assombris par une profonde méditation. Tout un drame se jouait en elle, drame mystérieux dont les péripéties poignantes ne se manifestaient point au dehors. Sous le masque de sa figure marmoréenne, le dedans de son âme et le secret de ses résolutions restaient impénétrables. Tout à coup elle décroisa ses bras et, d'un geste violent, elle enleva son peigne. Son opulente chevelure se déroula autour d'elle et fit étinceler plus vivement encore ses yeux tragiques. Elle sonna la femme de chambre et s'habilla rapidement. Elle avait passé une robe de mousseline blanche, unie, qui la drapait merveilleusement; ses cheveux, lissés sur les tempes et réunis par derrière en une lourde natte très lâche, accompagnaient cette toilette simple et raffinée à la fois, à laquelle une ceinture verte et des nœuds pareils ajoutaient un réveil de couleur.

Quand elle descendit avec sa mère, tous les hôtes des Aigues étaient déjà éparpillés sur la pelouse, où Mme de Boiscoudray avait organisé une partie de croquet. — Il faisait, comme disent les paysans, « un temps de demoiselle ; » ni pluie ni soleil. Un semis de nuages pommelés plafonnait le ciel, tamisant une lumière diffuse sous laquelle le paysage et les figures prenaient des tons fins et comme attendris : dans les bois, vingt sortes de vert mêlaient leurs

nuances fondues ; dans les prés, la rivière, comme une nappe d'argent mat, coulait lentement entre des bouquets de tremble, dont un vent léger agitait parfois les feuilles aux retroussis blancs. Sur la pelouse, les jupes courtes des femmes et les vestons de soie grise des hommes se détachaient en clair, et parmi les joueurs se trouvait Philippe de Préfaille. Tout en poussant nonchalamment sa boule, il eut de loin un aimable salut pour les deux nouvelles venues. Appuyé au dossier d'un banc rustique, M. de La Roche-Élie suivait distraitement la fuite des boules rebondissant sous les maillets. Dès qu'il aperçut les dames des Réaux, il quitta sa place et s'avança précipitamment vers elles, et tandis qu'il formulait péniblement quelques phrases polies, ses gros yeux inquiets semblaient interroger Mme des Réaux.

— Monsieur de La Roche-Élie, dit Hélène en l'interrompant au milieu d'une période laborieuse, je désirerais causer avec vous... Voulez-vous que nous fassions ensemble le tour des pelouses?

Il s'inclina et arrondit son bras pour le lui offrir; mais elle le remercia et se contenta de cheminer à côté de lui. Mme des Réaux, très agitée, s'assit sur le banc que venait de quitter le magistrat, et regarda, non sans anxiété, le couple s'éloigner.

Ils suivirent d'abord silencieusement la pente de l'allée tournante; puis, quand ils eurent laissé derrière eux le groupe bruyant des joueurs et qu'ils se trouvèrent tout à fait seuls sous les massifs des platanes :

— Monsieur, commença Hélène d'une voix très calme en apparence, mais au fond de laquelle il y avait un sourd frémissement, ma mère m'a dit qu'elle avait reçu hier votre visite.

— Oui, mademoiselle, j'ai eu l'honneur de m'entretenir longuement avec elle... Mme votre mère vous a-t-elle aussi rapporté le sujet de notre entretien?

— Parfaitement.

— Alors, mademoiselle, vous savez?..

— Je sais que vous lui avez répété ce que vous m'aviez déjà dit à moi-même et qu'elle vous a promis une réponse pour aujourd'hui... Vous êtes pressé, monsieur, et vous ne donnez pas aux gens le temps de respirer!

— Pardonnez-moi mon impatience, mademoiselle; mais, depuis le jour où j'ai commencé à vous aimer, je ne vis plus, je ne travaille plus et il me semble que je n'aurai de repos que lorsque mon sort sera fixé... Pourtant,.. — il s'arrêta très oppressé et respira profondément, — pourtant, au moment d'entendre votre réponse, je n'ose plus insister, tellement j'ai peur qu'elle ne me soit pas favorable...

Ils étaient arrivés au bas de la pelouse, sur la terrasse qui dominait l'Indre et presque au même endroit où, la nuit du bal, Hélène avait rejeté dédaigneusement la demande de Raymond. Il sembla à la jeune fille qu'il y avait déjà des années de cela. Elle enveloppa d'un rapide coup d'œil tout le paysage et le reconnut à peine. Elle ne lui trouvait plus ce charme féerique, cette poésie voluptueuse que lui prêtait la nuit, alors qu'au loin murmuraient les flûtes et les violoncelles de l'orchestre viennois... Oh! cette nuit d'été, cette nuit d'amour, qui avait vu le naufrage de ses illusions!.. Aujourd'hui, les bois de la rive opposée, les prés fauchés, l'Indre somnolente, avaient quelque chose de terne et de vulgaire, comme la réalité où elle allait entrer... Elle releva la tête et se tourna vers M. de La Roche-Élie, debout devant elle dans la posture d'un accusé qui attend sa condamnation.

— Rassurez-vous, monsieur, murmura-t-elle, ma réponse sera aussi satisfaisante que possible... Votre proposition a l'agrément de ma mère, elle a le mien aussi, et j'accepte...

— Oh! mademoiselle! s'écria-t-il avec effusion...

— Attendez, interrompit-elle, ne me remerciez pas avant de connaître les termes de mon acceptation... Votre démarche est trop flatteuse pour nous et je suis trop loyale pour vous induire en erreur. Je consens à être votre femme, mais si votre caractère m'inspire beaucoup d'estime, je dois vous avouer que je n'éprouve pas pour vous... comment dirai-je?.. ce qu'on est convenu d'appeler de l'amour dans les romans... Vous trouverez en moi une honnête femme, affectueuse et dévouée, mais ne m'en demandez pas plus...

La nature ombrageuse de M. de La Roche-Élie avait repris le dessus. Il regardait Hélène avec des yeux ronds effarés et paraissait fort déconcerté par la brutale franchise de cette déclaration.

— Pardon, hasarda-t-il, je me ferais scrupule de m'imposer... Mme des Réaux n'a-t-elle point pesé sur votre décision? Est-ce bien de votre plein gré que vous acceptez ma main?

— C'est de mon plein gré.

— Cela me suffit... Merci de votre franchise, encore qu'elle m'ait montré un peu durement le peu de prestige que je possède... Je ne me suis guère abusé là-dessus, du reste, et je dois vous être reconnaissant, à vous si charmante, de vous contenter d'un mari dont les dehors n'ont rien de particulièrement brillant... Quand vous me connaîtrez mieux, quand vous comprendrez toute la force de mon affection, j'espère que vous aurez alors cette chaleur d'âme qui vous manque aujourd'hui, et que l'amour vous viendra... Vous me permettez de l'espérer, n'est-ce pas?

Elle inclina la tête sans répondre, et il interpréta ce geste comme un signe d'assentiment.

— Alors c'est entendu... Et maintenant me trouverez-vous trop exigeant si je vous prie de hâter le moment où j'aurai le bonheur de vous appeler ma femme?

Elle ne put réprimer un tressaillement.

— Pardonnez ma légitime impatience, continua-t-il ; si vous le permettez, nous fixerons ce moment à une époque aussi rapprochée que possible... Un mois, voulez-vous?

— Soit.

— Alors vous m'autorisez à annoncer dès aujourd'hui nos fiançailles à tous nos amis?

— Oui... Je crois que cela vaudra mieux.

— Merci encore... Voulez-vous me donner votre main?

Elle lui tendit sa main. Il la pressa maladroitement entre des doigts tout moites, puis la porta dévotement à ses lèvres. Tandis qu'il savourait la douceur de ce premier baiser, Hélène, les yeux perdus dans le vague, revoyait, comme au fond d'une mystérieuse perspective, la grande fenêtre à meneaux sculptés du premier étage, les paquets de fleurs amoncelées et Philippe de Préfaille penché sur son bras nu...

Ils revinrent silencieusement dans la direction du château : — Hélène, les yeux fixes, les bras croisés et serrant nerveusement sur sa poitrine ses mains glacées ; — M. de La Roche-Élie, grave, solennel, avec une physionomie à la fois rêveuse et satisfaite, se félicitant d'avoir obtenu si promptement une réponse affirmative, mais ruminant avec inquiétude en son par-dedans, les déclarations de cette étonnante jeune fille. — A les voir cheminer ainsi, pensifs et taciturnes, l'un près de l'autre, on ne se serait pas douté qu'on eût affaire à deux fiancés en train de fixer le jour de leurs épousailles.

Assise sur son banc, une face à main appliquée contre ses yeux, Mme des Réaux suivait anxieusement les circuits des deux jeunes gens autour de la pelouse. Quand elle les vit revenir si rêveurs et si complètement silencieux, elle eut peur que tout fût manqué et, n'y tenant plus, elle alla au-devant d'eux.

— Madame, lui dit M. de La Roche-Élie dès qu'ils se furent rejoints, mademoiselle votre fille a eu la bonté d'accueillir ma demande et de fixer elle-même l'époque prochaine où mes vœux seraient comblés ; permettez-moi d'être le premier à vous en instruire... D'ailleurs, ce ne sera bientôt plus un secret, car Mlle Hélène m'autorise à l'annoncer à nos amis.

Mme des Réaux était devenue pourpre ; son animation contrastait

singulièrement avec la pâleur mate du visage de sa fille. Elle ne put se contenir et lui sauta au cou :

— Ah! ma chère enfant, s'écria-t-elle, que je suis heureuse!

Puis se retournant vers son futur gendre, et, dans l'emportement de sa joie expansive, lui saisissant les mains :

— Cher monsieur, continua-t-elle, je suis si contente!.. Laissez-moi aussi vous embrasser!

En même temps elle appliquait deux baisers sur les joues de M. de La Roche-Élie, plus confus que charmé de cette publique accolade, qui lui semblait un manquement choquant aux règles de la correction et de la tenue.

— Hé bien! hé bien! que se passe-t-il donc? demanda Mme de Boiscoudray, qui accourait très intriguée.

— Comtesse, répondit Mme des Réaux rayonnante, vous voyez une mère enchantée et qui ne peut s'empêcher de le montrer... Je vous annonce le mariage d'Hélène avec M. de La Roche-Élie.

— Ah! cette chère petite!.. dit en minaudant la comtesse, mais c'est tout à fait une surprise!.. Ces magistrats ne doutent de rien... Tous mes complimens, monsieur de La Roche-Élie, vous avez la main heureuse!

Les joueurs de croquet s'étaient approchés et chacun fut mis au courant de la nouvelle. Alors ce fut un concert de congratulations, une succession bruyante de *shake hand* et d'embrassades. Philippe de Préfaille s'avança en souriant indolemment vers Hélène et lui tendit la main.

— Mademoiselle, dit-il d'un ton légèrement ironique, permettez-moi de joindre mes félicitations à celles de tous vos amis.

— Merci, monsieur, murmura-t-elle sans prendre la main qu'il lui offrait.

Il ne se déconcerta pas et ajouta avec la même intonation, mais presque à voix basse :

— Vous le voyez, il ne faut jurer de rien... La Roche-Élie s'est entêté et il a triomphé.

Une subite rougeur colora les joues blanches d'Hélène et ses yeux étincelèrent.

— Que voulez-vous, monsieur? répliqua-t-elle d'une voix mordante, les jeunes filles ne font pas peur à tout le monde, même avec le mariage en perspective!

André Theuriet.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

SOUVENIRS

AVANT-PROPOS [1]

Je ne donnerai point à cet humble récit le nom pompeux de *Mémoires,* moins encore le nom dangereux de *Confessions.* Il faut être saint Augustin pour édifier en révélant sa vie intérieure, ses erreurs et ses fautes, ses combats et ses misères ; peut-être même est-il permis de penser que le livre d'un grand docteur n'est pas toujours lu selon l'esprit qui l'a dicté, et qu'on y cherche trop souvent ce qu'il y déplore. Il faut être Rousseau pour se complaire à raconter ce qu'il raconte et pour en tirer vanité ; je crois, comme lui, plus que lui peut-être, que, même après l'avoir lu, nul homme, au jour du jugement, n'aura le droit de dire à Dieu : *Je fus meilleur que cet homme-là ;* mais c'est chose dont il y a lieu de rougir à part soi, et non de faire étalage.

Quant aux Mémoires, pour peu qu'on ait mis la main aux affaires publiques, on ne peut guère, en écrivant les siens, ne pas écrire, à certain degré, ceux des autres ; on ne peut guère échapper à l'alternative ou d'offenser les vivans, ou de juger les morts sans les entendre. J'éviterai ce double écueil en ne faisant point de l'histoire, en me bornant à recueillir pour moi-même, pour les miens,

(1) L'*Avant-Propos* que nous reproduisons en tête de cet extrait dit assez quel est le caractère des *Souvenirs* du feu duc de Broglie, et on ne peut lui reprocher que de le dire trop modestement. Ces *Souvenirs,* publiés par son fils, paraîtront prochainement à la librairie Calmann Lévy. En attendant, et avec l'autorisation de l'éditeur, nous en publions un chapitre qui nous a semblé contenir sur les événemens de 1814 et de 1815 des renseignemens d'autant plus précieux qu'on les chercherait inutilement ailleurs. D'autres extraits suivront, au fur et à mesure de la publication.

tout au plus pour une étroite intimité, les souvenirs que m'a laissés une longue et laborieuse carrière. Homme public pendant plus de quarante ans, je n'ai jamais évité ni recherché la publicité; homme privé, je n'ai plus rien désormais à démêler avec elle; et si, contre toute attente, cet écrit devait tomber quelque jour en des mains auxquelles il n'est point destiné, je préviens d'avance qu'on n'y trouvera rien de ce qui plaît aujourd'hui, rien de ce qui fait le succès des compositions de ce genre.

J'ai vécu plus de soixante et dix ans; j'ai traversé plus d'une époque de désordres, de malheurs, de crimes; Dieu ne m'a épargné ni les épreuves ni les revers; il m'a fait la grâce de ne jamais méconnaître ni la sagesse de ses voies, ni l'excellence de ses œuvres.

J'aime la vie, *je l'aime et la cultive*, comme Montaigne, *telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer*; j'en ai joui dans mon enfance, dans ma jeunesse, dans mon âge mûr, j'en jouis encore dans ma vieillesse, avec douceur et reconnaissance. Je ne regrette rien de ce que le progrès des ans m'a successivement enlevé; j'éprouve qu'à vivre longtemps on gagne en définitive plus qu'on ne perd, et qu'en sachant être de son âge et de son temps, *à mesure que l'homme extérieur se détruit, l'homme intérieur se renouvelle.*

On ne trouvera donc ici ni misanthropie, ni mélancolie; on n'y trouvera ni dégoût de l'existence, ni dédain des choses d'ici-bas; on n'y trouvera pas même cette teinte de tristesse contenue et de résignation virile qu'inspiraient à Gibbon *la fin de son œuvre et le soir de sa vie.* Je n'ai point élevé comme lui un monument durable et dont mon âme ait peine à se détacher.

On n'y trouvera, non plus, ni révélations malveillantes, ni récriminations.

Né dans le sein d'une famille justement honorée, entré par alliance dans une famille justement célèbre, appelé naturellement à faire nombre dans l'élite de la société, soit au dedans, soit au dehors de mon pays, je n'ai connu intimement que des personnes qui valaient mieux que moi, et à qui je dois le peu que je vaux. Tour à tour l'un des chefs d'une opposition modérée, ministre, premier ministre, j'ai été, comme tout autre, injurié, calomnié, outragé; je l'ai peut-être été moins que tout autre; ces injures, ces calomnies, ces outrages, n'ont jamais porté atteinte à ma considération personnelle; on a toujours pensé de moi plus de bien que je n'en pense moi-même. J'ai rencontré des adversaires, je ne me sais point d'ennemis. J'ai eu des amis, — j'en conserve encore, Dieu merci, — des amis dont l'affection m'est chère, qui m'ont rendu de grands services, dont je n'ai jamais eu à me plaindre. Par tous ces motifs, je serais inexcusable, béni surtout comme je l'ai été

dans mes relations domestiques, de mal penser des hommes en général, et d'en médire en particulier.

L'intérêt que peut inspirer, s'il en peut inspirer toutefois, cet exposé des diverses circonstances de ma vie, ne saurait donc provenir que de sa simplicité même, de sa sincérité, je dirais presque de son ingénuité. Tout est fini pour moi ; ma cause, la cause des honnêtes gens et des gens sensés, a succombé pour longtemps, selon toute apparence ; je n'en espère plus rien que pour mes enfans. Je n'ai, dans ma conduite, rien à défendre, rien à publier, rien à expliquer en ce qui touche à l'honneur, à la probité privée et politique ; j'ai assez vécu, j'ai assez vu se tromper les plus clairvoyans et échouer les plus habiles pour faire bon marché de tout le reste.

Je serai vrai.

Mais, pour être *vraiment* vrai, il ne suffit pas toujours d'en avoir l'intention ; il faut avoir bonne et exacte mémoire ; il faut surtout se tenir en garde contre l'instinct *tout françois* qui porte à se faire effet à soi-même, à disposer un peu les événemens pour l'agrément même de la chose, lorsque, d'ailleurs, cela ne nuit à personne.

Je m'efforcerai d'éviter ce genre d'infidélité tout esthétique, si l'on ose ainsi parler, en m'attachant sévèrement à l'ordre chronologique et personnel ; je suivrai pas à pas, c'est-à-dire d'année en année, mes souvenirs. Je ne parlerai que des faits auxquels j'ai pris part et des hommes que j'ai vus à l'œuvre. Je m'attacherai à reproduire, autant que possible, mes impressions du moment, en me bornant à les rectifier quand l'expérience et la réflexion m'en auront appris le faible ou le faux. En un mot, et ce sera tout mon pauvre mérite, *je dirai : j'étais là, telle chose m'advint* ; il n'appartient qu'aux maîtres d'ajouter : *vous y croirez être vous-mêmes.*

Janvier 1857.

LIVRE III

I.

Dans la nuit du 31 décembre 1813 au 1er janvier 1814, les alliés, après avoir hésité longtemps, traversèrent le Rhin entre Spire et Bâle.

Le 24 janvier, l'empereur partit pour l'armée ; le 31 mars, Paris capitula ; le 2 avril, le sénat prononça la déchéance ; l'empereur abdiqua le 11.

Louis XVIII, rappelé au trône, rentra en France le 29 ; le 2 mai,

il posa les bases de la charte dans la déclaration de Saint-Ouen; le 30, il inaugura les deux chambres.

Je n'ai assisté qu'en simple spectateur à ces événemens, sans y prendre aucune part; et, comme spectateur, voici, en peu de mots, le peu que j'ai vu.

Ce ne fut qu'au bruit du progrès des alliés, et précisément dans la mesure de ce progrès, que j'entendais prononcer le nom des princes de la maison de Bourbon. Je n'ai pas besoin de dire que j'étais étranger aux conciliabules que tenaient, dit-on, leurs partisans, et dont, pour ma part, je doute très fort; mais, dans les maisons que je fréquentais et où les esprits étaient, d'ailleurs, très partagés, il était impossible qu'on ne discutât pas les chances de l'avenir; la restauration y avait sa part, mais fort petite; et, chose étrange, on ne savait rien à Paris ni de l'entrée du comte d'Artois en Franche-Comté, ni de l'arrivée du duc d'Angoulême dans le Midi. Je me souviens très bien, par exemple, des discussions dont le salon de Mme de Jaucourt était le théâtre, discussions qui se prolongeaient très avant dans la matinée. M. de Jaucourt, bien que sénateur et attaché à la personne du roi Joseph, était certainement très avant dans la confidence de M. de Talleyrand, puisqu'il devint membre du gouvernement provisoire. Eh bien! là même, chez lui, en sa présence, on n'agitait guère que l'alternative de la paix ou de la régence, et l'on inclinait plutôt à croire à la paix. J'entends encore M. de Damas, ancien émigré rentré depuis longtemps, mais resté émigré jusqu'au bout des ongles, s'épuiser en argumens pour justifier, tant bien que mal, la stratégie des alliés et soutenir contre tout le monde qu'ils arriveraient à Paris; il ne parlait pas des Bourbons, même dans cette hypothèse.

Mais si, dans les hautes régions, les esprits étaient encore très incertains et très circonspects, le mécontentement public se faisait jour, et j'en suivais, avec une anxiété curieuse, les premières explosions. Je n'oublierai jamais le soir où, tranquillement assis à l'Opéra-Comique, assistant à la représentation du *Tableau parlant*, vieille production de Marmontel et de Grétry, au moment où l'on chantait cette ariette :

> Vous étiez ce que vous n'êtes plus,
> Vous n'étiez pas ce que vous êtes...

les applaudissemens éclatèrent de toutes parts, depuis le parterre jusqu'au paradis, et se renouvelèrent à plusieurs reprises. J'oublierai encore moins une autre scène dont je fus témoin deux jours après celle-là. J'étais au Vaudeville. La police y faisait représenter une pièce de circonstance où les Cosaques pillaient un vil-

lage, poursuivaient les jeunes filles et mettaient le feu aux granges; la pièce fut sifflée outrageusement dès le début, interrompue par les clameurs du parterre, et ne put aller jusqu'au bout. Que souhaitait le public qui se livrait à ces démonstrations ardentes? Il n'en savait rien, il ne pensait point aux Bourbons, il n'appelait point les alliés de ses vœux, il ne songeait point à la régence; il se passait simplement une fantaisie de colère, arrive que pourra.

On se fait à tout. Les alternatives de succès et de revers, pendant la courte campagne de France, avaient tellement démonté les esprits et déconcerté les conjectures que le jour où l'on apprit l'approche des alliés, personne n'y voulait croire. Il fallut que le bruit du canon et le spectacle des paysans se réfugiant dans les faubourgs avec leurs familles, leurs meubles, leurs bestiaux, vînt triompher de l'incrédulité générale.

Le lendemain, je me levai à la pointe du jour; j'éveillai mon voisin, M. de Norvins. Nous nous étions donné rendez-vous. Nous remontâmes rapidement le boulevard et les rues qui se dirigeaient vers la barrière de Clichy. Repoussés par les troupes qui gardaient cette barrière, nous suivîmes le mur d'octroi jusqu'à la barrière du faubourg Saint-Antoine. Toujours écartés, et non sans raison, par les gardes nationaux et les soldats, nous entendions se rapprocher de plus en plus la canonnade et la fusillade. Nous redescendîmes ensuite le boulevard, où la foule commençait à s'accumuler, et parvînmes sans obstacle sur les hauteurs de Monceau. De là nous vîmes très distinctement les forces de l'armée alliée se déployer, et quelques tirailleurs, sortis des barrières, engager de légères escarmouches sans portée et sans conséquence. Personne ne semblait commander à Paris; la garde nationale manquait de fusils; rien ne provoquait les habitans à la résistance.

Revenus sur le boulevard, entre la Madeleine et la rue Montmartre, il nous parut que la foule avait changé de caractère; ce n'était plus une cohue effarée de gens appartenant à toutes les conditions de la vie, la foule était presque exclusivement composée de gens bien mis, de femmes en négligé élégant, c'était presque une promenade publique. Les boutiques, d'abord soigneusement fermées, se rouvraient à demi, les restaurans se remplissaient d'hommes et de femmes qui déjeunaient à la hâte; on entendait le bruit du combat très distinctement, on dit même que quelques obus tombèrent dans les rues adjacentes, mais je n'en crois rien. Les nouvelles qui circulaient étaient, comme on peut le penser, très diverses et très contradictoires; personne ne croyait à rien; tout le monde s'attendait à tout.

A la tombée de la nuit, nous revînmes au logis. Je demeurais encore à cette époque dans la rue de la Madeleine. Avant de ren-

trer, je m'arrêtai quelques instans dans la rue des Champs-Élysées, chez Mme la duchesse d'Abrantès ; j'y trouvai le général Kellermann, que je n'avais pas revu depuis mon séjour à Valladolid ; il y racontait le combat du matin, les pourparlers engagés, la capitulation prochaine, le départ de la régente, des ministres, du gouvernement tout entier. Ne pouvant rien pour mon pauvre pays, je résolus, du moins, de ne pas assister à l'occupation de Paris par l'ennemi. Je me tins renfermé chez moi, je ne vis ni le triste défilé des troupes alliées sur nos boulevards, ni les scènes honteuses qui signalèrent leur entrée.

Je ne quittai ma retraite qu'au bout de plusieurs jours, lorsque notre sort fut fixé, lorsque, faute de mieux, les corps de l'empire eurent disposé de la couronne, transféré notre allégeance d'un gouvernement à un autre et préparé à la France un nouvel avenir.

Je revis, sans leur porter envie, quelques-unes des personnes engagées dans ces transactions. M. le comte d'Artois venait d'arriver ; c'était à qui se ferait présenter à lui ; les vieux royalistes accouraient des quatre coins de la France et les serviteurs de l'empire se précipitaient pour les devancer. On me pressa d'en faire autant et de ne pas négliger la part de restauration que mon nom pouvait me valoir, d'autant que, fort obscur jusqu'alors, je n'avais rien à me faire pardonner. Mais tout ce que je voyais m'inspirait un profond dégoût et me semblait parfaitement ridicule. Je ne résistai pas toutefois, un matin, à l'envie d'entrer incognito, c'est-à-dire sans uniforme et sans me faire nommer, dans la salle basse du pavillon de Flore, où M. le comte d'Artois distribuait des sourires et des complimens à tout venant. J'entrai à petit bruit, sans être remarqué par personne, et je sortis de même. C'était un pauvre spectacle. On m'a raconté que M. de La Fayette s'y était présenté le matin même dans un dessein patriotique, à coup sûr : il ne serait ni permis ni possible de lui en supposer un autre ; que, revêtu de son ancien uniforme d'officier général, il avait été pris pour un ancien émigré, accueilli à bras ouverts comme tel, et qu'ayant décliné son nom, M. le comte d'Artois était resté stupéfait, sans mot dire, au milieu d'un auditoire indigné et consterné. Je ne sais si l'anecdote est vraie ; M. de La Fayette ne m'en a jamais parlé, et je ne conçois pas pourquoi je ne lui en ai pas parlé moi-même.

Vint l'entrée de Louis XVIII, entouré des siens, escorté par les généraux et les maréchaux de l'empire. J'assistai en simple curieux à la marche du cortège, je le suivis de rue en rue, de boulevard en boulevard jusqu'à son entrée aux Tuileries. Je ne crains pas de me tromper en affirmant qu'il y avait là deux courans bien distincts : l'un (et c'était de beaucoup le plus considérable), composé de gens à peu près comme moi, curieux, tristes et résignés ; l'autre, com-

posé de royalistes ardens, en nombre limité, mais bruyans et démonstratifs ; ces deux courans alternaient selon les quartiers, croissant ou décroissant plus ou moins, mais toujours distincts ; le dernier devient prédominant aux approches des Tuileries.

Louis XVIII, cheminant en calèche avec sa famille, avait l'air ouvert et sérieux, sans émotion apparente, Mme la duchesse d'Angoulême, cette physionomie grave et morose que nous lui avons toujours connue. M. de Chateaubriand a fait de la poésie sur l'attitude farouche et sinistre des troupes devant lesquelles passait le cortège. Je les ai bien observées, rien de semblable ne m'a frappé et je n'ai rien remarqué qui ait fixé mon attention. Les généraux à cheval autour de la calèche étaient visiblement agités et inquiets. Je rentrai chez moi, médiocrement satisfait et dans un état d'esprit tout à fait perplexe.

Depuis ce moment jusqu'au jour de la promulgation de la charte, je suivis de l'œil la marche et les progrès du nouveau gouvernement, mais sans aucun effort pour m'en rapprocher et me tenant plutôt à distance des personnes de ma famille ou de ma connaissance qui s'y engageaient de plus en plus. J'étais néanmoins tenu fort au courant des délibérations du comité chargé de rédiger la charte et cela par une circonstance assez singulière.

J'ai parlé de mon excellent ami et camarade Pépin de Bellisle. Il était revenu en France lorsque notre armée avait définitivement évacué l'Espagne, et je l'avais retrouvé à Paris lorsque je revins moi-même de Prague. Je le voyais souvent. Élevé dès sa première jeunesse par M. et Mme Beugnot, presque enfant de cette maison, il m'y présenta. M. Beugnot, alors ministre par intérim du gouvernement provisoire, tenait la plume comme secrétaire dans le comité de constitution désigné par le roi. Nous allions chez lui, Bellisle et moi, presque tous les soirs. Il nous racontait habituellement la séance du matin, et nous restions fort avant dans la nuit à discuter. Nous lui faisions la guerre lorsqu'il faiblissait dans la défense des principes constitutionnels, et s'il a, comme je le crois, exercé quelque influence, quant à l'adoption de certaines dispositions contestées, peut-être n'y avons-nous pas été complètement étrangers.

Né à Troyes, en Champagne, dans une condition honorable et modeste, entré de bonne heure au barreau, et, plus tard, à l'assemblée législative, membre de la courageuse minorité qui honora cette assemblée, emprisonné sous la Terreur, devenu successivement sous l'empire préfet de Rouen, conseiller d'état, administrateur du royaume de Westphalie, M. Beugnot était, à coup sûr, un homme très honnête et très éclairé. Son esprit était étendu, simple et sagace, son instruction très variée, sa conversation charmante. Il avait vu beaucoup d'hommes et beaucoup de choses ; il les avait très bien vus, et sa mémoire était infaillible. Mais il n'avait

pas entièrement échappé au funeste effet des révolutions successives couronnées par l'administration impériale ; son caractère n'était pas au niveau de ses lumières; il avait un peu l'épine dorsale brisée ; en un mot, il appartenait plus ou moins à la tribu des fonctionnaires.

Il n'obtint point, par cela même, dans la rédaction de la charte, tout l'ascendant que la supériorité de son esprit et de son expérience lui pouvait naturellement acquérir. Parmi les dispositions qu'il laissa passer sans trop de résistance, il en était une qui nous touchait au vif, mon ami Bellisle et moi ; c'était celle qui fixait à quarante ans l'âge exigé pour entrer à la chambre des députés. Cette disposition nous condamnait pour dix ans et plus à l'oisiveté politique ; nous en fîmes à M. Beugnot des reproches très amers, dont il se défendait, comme de coutume, assez mollement. On voit par là que j'étais personnellement loin de m'attendre au dédommagement qui m'était réservé. Cela peut paraître extraordinaire, mais n'en est pas moins vrai. J'avais totalement oublié que j'étais le chef de la branche aînée de ma famille, l'héritier du duché de Broglie, et qu'à ce titre, puisqu'il s'agissait de créer une chambre des pairs, j'y devais être naturellement appelé.

Heureusement d'autres y pensaient pour moi ; mon oncle, le prince Amédée de Broglie, qui pouvait très bien, en qualité d'ancien aide de camp de M. le prince de Condé, faire pencher la balance en sa faveur, fit au contraire valoir mes droits, sans m'en prévenir, avec beaucoup de zèle et de désintéressement : le flot de la restauration était d'ailleurs pour moi, sans que j'eusse besoin de m'en mêler. Ce ne fut pas néanmoins sans beaucoup de surprise que je reçus, le matin même du 4 juin, la lettre close qui convoquait la future chambre des pairs, composée d'anciens sénateurs et d'anciens grands seigneurs, dans les salles du palais Bourbon, où siégeait la chambre des députés.

La séance fut imposante, solennelle et, à tout prendre, satisfaisante. Le discours du roi, grave, digne, compensa jusqu'à un certain point le regret qu'inspiraient aux gens sensés *la charte octroyée*, *les dix-neuf années de notre règne*, le discours hétéroclite du chancelier Dambray et l'élimination d'un certain nombre de sénateurs auxquels le public ne prenait d'ailleurs qu'un médiocre intérêt.

Je me trouvai donc transporté tout à coup, et par le simple cours des événemens, au premier rang dans la société et dans l'état. Je ne l'avais point mérité par mes services, je ne m'en étais point rendu indigne par mes sentimens, mon langage et ma conduite. Il ne me restait qu'à bien user de cette fortune inattendue.

J'avais vingt-neuf ans. Je disposais librement depuis dix ans de mon temps et de mon modeste patrimoine. L'emploi que j'avais fait

de l'un et de l'autre n'était point de nature à me rendre difficile un établissement convenable. De ces dix ans, j'avais passé la moitié à Paris, dans ce qu'on nomme le monde, l'autre moitié à l'étranger et dans les affaires. J'avais acquis quelque expérience des hommes et des choses, et le cours de mes études m'avait préparé à la vie publique, autant, au moins, que la plupart de mes contemporains.

Les dispositions que j'y portais étaient de bon aloi. Mes sentimens étaient sains, mes intentions droites, mes opinions sensées. Sans mépriser ni dénigrer l'ancien régime, toute tentative de le remettre sur pied me paraissait puérile. J'appartenais de cœur et de conviction à la société nouvelle, je croyais très sincèrement à ses progrès indéfinis; tout en détestant l'état révolutionnaire, les désordres qu'il entraîne et les crimes qui le souillent, je regardais la révolution française prise *in globo* comme une crise inévitable et salutaire; en politique, je regardais le gouvernement des États-Unis comme l'avenir des nations civilisées et la monarchie anglaise comme le gouvernement du temps présent; je haïssais le despotisme et ne voyais dans la monarchie administrative qu'un état de transition. Il y avait en tout cela sans doute beaucoup de jeunesse, un peu de rêverie, mais rien qui fût radicalement faux, rien qui ne pût être rectifié par le temps et la réflexion, rien qui ne fût compatible avec une conduite loyale et régulière.

J'avais employé les loisirs où me laissait l'agonie du régime impérial à traiter par écrit diverses questions politiques. Je trouve à la fin d'un de ces essais, auxquels je n'attache, d'ailleurs, aucune importance, le passage suivant : « Montesquieu, entraîné par son amour pour son pays, a fait fléchir souvent la justesse de son jugement pour présenter aux Français leur gouvernement comme l'un des trois types sur lesquels doivent être modelés tous les autres. Mably n'a pas dissimulé l'opinion contraire. On sait qu'il dit un jour avec humeur en entendant parler de quelques améliorations : *Tant pis, cela fera durer la vieille machine qu'il faut détruire!* Le dessein de Montesquieu était raisonnable; il est triste de penser que Mably avait raison. » Ce peu de lignes dépose de l'état de mon esprit à cette époque et de la fidélité de mes souvenirs actuels.

Quelle que fût, néanmoins, la modération de mes desseins et de mon caractère, par cela seul qu'ils étaient contraires au courant des idées et des sentimens à la mode, je ne tardai guère à devenir, pour la cour du nouveau roi et pour la haute société, un apprenti jacobin. La conduite de M. d'Argenson (1) y fut pour quelque chose. Il avait nettement et sèchement refusé la mission de commissaire royal, délégué pour faire reconnaître et installer dans les dépar-

(1) M. d'Argenson avait épousé la mère du duc de Broglie.

temens le nouveau régime. Mais ce qui contribua le plus à me discréditer dans les hauts lieux, ce fut, d'une part, les liaisons que je conservai avec plusieurs des serviteurs du régime impérial, entre autres M. de Bassano et M. Regnault de Saint-Jean-d'Angély, et, de l'autre, les liaisons que je formai avec les membres des deux chambres qui pensaient comme moi, avec Tracy, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Pontécoulant, Malleville, Lenoir-Laroche, dans la chambre des pairs; avec Dupont de l'Eure, Gallois, Ganilh, Flaugergues, Raynouard, dans la chambre des députés.

Je ne pris, néanmoins, aucune part aux discussions qui signalèrent la première session du parlement français et qui portèrent principalement sur la loi de la presse présentée par l'abbé de Montesquiou; sur le système de finances de l'abbé Louis, devenu, ou plutôt resté le baron Louis; sur l'affaire du général Exelmans et sur la restitution des biens des émigrés. Il ne tiendrait qu'à moi d'en faire honneur à ma modestie, de dire que n'ayant pas voix délibérative à la chambre dont je faisais partie, c'eût été présomption de ma part d'y prendre la parole uniquement pour être entendu, mais j'aime mieux convenir de bonne foi que la timidité fut pour beaucoup dans mon silence, et, comme il arrive presque toujours, l'amour-propre pour beaucoup dans ma timidité.

J'avais, d'ailleurs, autre chose à penser et meilleure excuse. C'était le moment où se préparait le grand événement de ma vie, celui qui a décidé de ma destinée pour ce monde et, je l'espère, pour un monde meilleur.

Mme de Staël, exilée dix ans par l'empereur, échappée péniblement à sa tyrannie en traversant toute l'Europe, de Genève à Moscou, de Moscou à Stockholm, reçue triomphalement en Angleterre, était rentrée en France peu après le retour de Louis XVIII; elle y était entrée accompagnée de son fils, de sa fille, de M. Rocca, son second mari, et de Wilhelm Schlegel, à cette époque l'une des gloires de la littérature allemande. Elle avait été fort liée avec ma mère, ainsi que je l'ai déjà rappelé plus d'une fois; enfant, je l'avais connue; je ne tardai pas à lui être présenté.

Tout est dit désormais sur Mme de Staël. Pleine justice lui est rendue, les hommes éclairés, les hommes honnêtes de tous les partis, ce chœur des gens de bien et de bon sens qui devance la postérité et prépare ses arrêts, s'accordent à reconnaître, dans l'auteur de tant d'écrits qui vivront autant que notre langue, la générosité du caractère, l'élévation des sentimens, la force, l'étendue et la finesse de l'esprit, une rare diversité de dons naturels et de talens acquis, sans parler de l'incomparable éclat de sa conversation. Je n'ajouterai rien à tout ceci, et, de vrai, qu'y ajouterais-je? Mme de Staël a plutôt nui quelque peu à la mémoire de son illustre père

en l'accablant d'éloges mérités, en disposant le public ingrat et malin à dire de lui ce que disait d'Aristide le paysan athénien. Je ne rendrai point à la sienne ce mauvais office et je me contenterai d'indiquer un trait particulier de sa nature, parce qu'il suffit à lui seul pour expliquer bien des choses et pour répondre au besoin à plus d'un reproche.

Ce qui caractérisait avant tout, plus que tout, Mme de Staël, c'était, d'une part, une activité impétueuse, impérieuse, irrésistible pour elle-même, et, d'une autre part, si j'ose ainsi parler, un bon sens inexorable. Dans toutes les transactions de la vie, publique ou privée, dans toutes les préoccupations de l'intelligence, étude ou méditation, composition ou conversation, son génie naturel la portait, ou plutôt l'emportait au but, tout d'un trait, de plein saut, au hasard des difficultés, et s'exposait ainsi à dépasser quelque peu la mesure de l'actuel et du possible. Elle était la première à s'en apercevoir et la plus choquée du mécompte; son admirable discernement du vrai, du réel, de ce qui se cache au fond des choses et au fond des cœurs, l'éclairait d'une illumination subite, la perçait du même coup, comme d'un vif aiguillon; les retours étaient brusques, les réactions franches, comme on dirait en mécanique, en chimie, en médecine, et, le plus souvent, le dédain des précautions à prendre pour couvrir la retraite, pour ménager les transitions, faisait beau jeu à la médiocrité envieuse et maligne contre l'esprit supérieur.

Je suis fermement convaincu qu'en y regardant de près, on trouverait au fond de tous les torts réels ou supposés, et supposés pour la plupart, qu'on a bien ou mal à propos imputés à Mme de Staël, cette lutte entre deux qualités éminentes qui la dominaient tour à tour, au lieu de se limiter, de se tempérer mutuellement; c'est ce qui rendit son existence orageuse, c'est ce qui rendait son intimité, voire même son intérieur de famille, passionné, ardent, tumultueux : je ne crains pas d'ajouter que c'est ce qui détruisit sa santé, malgré la vigueur naturelle de son tempérament, et termina prématurément sa vie dans la force de l'âge et du talent.

Elle m'accueillit avec bonté, elle aimait les titres de noblesse, les noms historiques, les idées libérales; elle détestait l'empereur et le régime impérial; elle se résignait à la restauration, sans illusion, sans aversion, sans préjugés favorables ni contraires. J'étais assez son fait sous ces divers rapports. Je la vis bientôt tous les jours ou à peu près; j'allais habituellement chez elle soir ou matin, quelquefois l'un et l'autre, soit à Paris, soit à Clichy, où elle s'établit pendant l'été.

Je me liai intimement avec son fils. J'étais son aîné de plusieurs années. Élevé de bonne heure dans un gymnase en Allemagne, puis, plus tard, sous les yeux mêmes de sa mère, par M. Schlegel,

il était excellent *scholar*, et presque aussi versé dans la connaissance de l'antiquité que dans les moindres finesses et les moindres délicatesses des langues classiques. Il avait beaucoup voyagé ou seul, ou avec sa mère, et parlait la plupart des langues modernes avec une facilité merveilleuse et l'accent le plus pur. Propre à tout, il avait traversé avec éclat les examens de l'École polytechnique, sans entrer définitivement dans l'école même. Éclairé, fier et généreux comme sa mère, il en subissait la disgrâce, et il en épousait les espérances avec joie et avec orgueil. Mais ce qui le distinguait au plus haut degré, ce qui faisait de lui un homme à part, c'était l'aptitude singulière à faire passer dans l'exécution, dans la pratique, les idées spéculatives des rares esprits qui se pressaient autour de sa mère. Il était, il fut toute sa vie *matter of fact man*, comme on dit en Angleterre. Si sa jeunesse, son origine étrangère, l'uniforme suédois qu'il portait encore, ne lui eussent pas interdit, en France, l'accès des fonctions publiques, si la mort ne l'eût pas enlevé trop tôt, je suis convaincu qu'il aurait figuré au premier rang parmi les hommes de notre temps.

Je ne dirai rien de sa sœur ; il m'en coûterait trop de recourir, pour exprimer ma pensée, à des termes qui paraîtraient exagérés, tout en restant bien au-dessous de la vérité. Ceux qui l'ont connue intimement me comprendront ; quoi que je dise, les autres ne me comprendraient pas.

J'ai peu connu M. Rocca. Au moment où Mme de Staël revint en France, il était atteint d'une maladie mortelle qui le condamnait à la retraite et au silence absolu. On ne le voyait que de loin en loin. Dans le très petit nombre de paroles que j'ai recueillies de lui, il m'a laissé l'idée d'un esprit original, brusque et naïf, qui devait avoir quelque chose de singulièrement piquant. J'ai beaucoup connu, en revanche, Wilhelm Schlegel, et j'aurai souvent occasion d'en parler. Je laisserai venir l'occasion et me bornerai, en ce moment, à dire qu'il m'accueillit, comme le reste de la maison, avec beaucoup de bienveillance.

Mes assiduités dans cette maison n'ayant point paru déplaire, je conçus bientôt de plus hautes espérances, et, vers la fin de l'automne, je partis pour les Ormes, afin d'obtenir le consentement de ma mère, qui me l'accorda volontiers, et revint avec moi à Paris. M. d'Argenson avait été le premier à me conseiller ce mariage ; il suivit ma mère de près.

L'assentiment cordial et empressé de ma mère m'était fort nécessaire pour faire tête à l'orage que ma résolution excitait au sein de ma famille. Tel était le courant de l'opinion dominante, et telle la folie des préjugés nobiliaires fraîchement exhumés qu'on y regardait mon mariage avec la fille d'un grand seigneur suédois comme une

mésalliance. On rappelait l'opposition entre le maréchal de Broglie et M. Necker, en 1789; il semblait que nos deux familles fussent des Capulet et des Montaigu; mon oncle Amédée, à qui j'avais des obligations réelles et récentes, me traitait d'ingrat; bref, la rumeur était extrême et croissait d'heure en heure.

Je tins bon. Le mariage fut convenu et rendu public, dès le lendemain de l'arrivée de ma mère, et ne fut différé qu'en raison d'arrangemens de fortune qui dépendaient de la restitution de deux millions prêtés généreusement à l'état par M. Necker. Je reviendrai sur ce sujet.

II.

Les derniers jours de 1814 et les trois premiers mois de 1815 s'écoulèrent pour moi rapidement. Je me couchais tard et me levais de grand matin; j'étudiais avidement durant une partie de la nuit et la première moitié de la matinée, ne négligeant rien pour me rendre digne de la position qui m'était échue : politique, jurisprudence, économie politique, finances, administration, je dévorais tout, un peu à la hâte et pêle-mêle; midi venu, je partageais le reste de la journée entre la société de Mme de Staël et les séances des chambres.

Mme de Staël, en retrouvant son cher Paris, après dix années d'exil, était lancée dans le très grand monde. Accueillie, recherchée même à la cour et chez les ministres, ménagée dans le faubourg Saint-Germain, son salon était le rendez-vous de tous les étrangers que la restauration attirait à Paris. Ce n'était pas ce qui m'en plaisait le plus. Dans la position où se trouvait la France, tout commerce avec les étrangers, quels qu'ils fussent, me répugnait à certain degré, si fort même que je me félicitai, mon mariage n'étant point encore déclaré, de n'être point appelé, comme membre de la famille, à la fameuse entrevue de l'empereur Alexandre et de M. de La Fayette, entrevue ménagée, comme on le sait, par Mme de Staël et dans son propre salon; je l'ai souvent regretté depuis.

Parmi les étrangers que je rencontrai dans ce salon figuraient, au premier rang, le duc de Wellington, M. Canning, sir James Mackintosh, lord Harrowby et M. de Humboldt.

Le duc de Wellington m'inspirait, tout ensemble, de l'éloignement et du respect. C'était, pour le fond même du caractère, un véritable Anglais, un Anglais de la vieille roche, un esprit simple, droit, solide, circonspect, mais dur, raide et un peu étroit. Du reste, sa position comme sa renommée formait un contraste étrange avec la galanterie gauche et pressante qu'il affectait auprès des per-

sonnes jeunes et belles, et qu'il poussait, dit-on, aussi loin que celles-ci le permettaient. Il en a conservé les allures jusqu'à la dernière vieillesse, et ce n'est pas une des moindres preuves du bon sens de la nation anglaise que le soin qu'ont pris tous les partis de jeter, comme à l'envi, le manteau sur le côté ridicule du héros de Waterloo.

M. Canning était tout autre. C'était, à la fois, un bel esprit et un homme d'état; l'un des deux personnages gâtait un peu l'autre. Le bel esprit était très brillant, plus peut-être que ne le comportait la gravité d'un premier ministre en expectative ; l'homme d'état prenait sa revanche ; il était hautain et dédaigneux. Mme de Staël avait avec l'un et l'autre des prises très vives, et c'était plaisir de l'entendre ; néanmoins, j'évitais M. Canning plus que je ne le recherchais ; il n'était pas encore ce qu'il est devenu depuis, et depuis aussi je lui ai rendu plus de justice.

Sir James Mackintosh était, en revanche, l'un des hommes les plus aimables que j'aie connus. Son savoir était immense. Il était versé dans les langues classiques ; il connaissait à fond la littérature germanique, comme la littérature anglaise et française. De visage et de caractère, il ressemblait à Cicéron. A l'époque dont je parle, il revenait de Bombay, où il avait résidé plusieurs années à titre de grand juge, et sa haute réputation, longtemps contestée, commençait à s'établir solidement en Angleterre. Pendant le peu de mois qu'il passa à Paris, il était l'un des habitués de la maison de Mme de Staël, et il se prit, pour moi, d'une véritable amitié qu'il m'a conservée jusqu'à sa mort. Ses mémoires, publiés par sa famille, en portent témoignage, et j'en garde un souvenir plein de reconnaissance et de vénération.

Lord Harrowby, longtemps ministre en Angleterre, avant et depuis l'époque dont je parle, était un tory modéré, éclairé, d'une politesse exquise et d'un sens parfait. J'étais très curieux de l'Angleterre, je me perdais en efforts pour concilier ce que que je lisais dans les livres composés *ex professo* sur ce pays, et ce que je lisais chaque jour dans les feuilles publiques. Lord Harrowby satisfaisait ma curiosité avec une inépuisable complaisance. Il me témoignait l'intérêt qu'un vieillard d'une expérience consommée et d'un bon cœur ressent naturellement pour un commençant de bonne volonté. J'ai beaucoup profité de ses entretiens, et son amitié pour moi ne s'est pas démentie pendant de longues années ; car il n'est mort que dans un âge très avancé ; il existait encore, bien infirme et bien impotent, lorsque j'étais ambassadeur à Londres, et m'honorait de ses conseils.

Je dirai peu de chose de M. de Humboldt; tout le monde l'a connu en France, où il a résidé pendant tant d'années. C'était, sans doute,

et c'est encore (car il existe au moment où j'écris ces lignes), un homme extraordinaire, d'un savoir universel, d'une activité prodigieuse, et de qui l'on peut dire que rien ni personne ne lui était étranger, mais un homme dont la société n'était pas tout à fait sûre, un peu malicieux, un peu tracassier, fort *meddling*, comme disent les Anglais, et au fait des moindres caquets de la moindre ville des deux mondes, comme des moindres secrets, des moindres opérations de la nature. Sa conversation, très instructive, était accablante, parce qu'elle était intarissable, surchargée de faits et d'allusions de tout genre, coupée de parenthèses innombrables et interminables, et finissait par devenir fastidieuse, à force de complimens prodigués indistinctement à tout venant. Je n'ai point connu son frère, bien qu'il fût alors à Paris, où il se montra le grand adversaire de la France ; c'était, tout le monde en convient, une tête puissante et un cœur ardent. Je regrette de n'en pouvoir parler que sur le témoignage d'autrui.

Parmi les Français, les trois personnages considérables que je vis habituellement à cette époque furent M. de Chateaubriand, M. de La Fayette et Benjamin Constant; il serait impossible d'en indiquer trois qui fussent plus différens l'un de l'autre.

M. de Chateaubriand ne fréquentait pas alors le salon de Mme de Staël. Je crois me rappeler que ce fut seulement en 1817 qu'il y vint habituellement; mais nous le voyions souvent chez Mme la duchesse de Duras, qui devint, plus tard, l'une de ses admiratrices passionnées. Mme de Duras demeurait alors rue de Grenelle, tout près de la rue de Bourgogne, et porte à porte avec Mme de Staël. Elle lui ressemblait de taille et de figure, et ne négligeait aucun effort pour rendre cette ressemblance de plus en plus frappante. C'était une personne d'un esprit distingué et d'un noble caractère, mais dont l'existence a été malheureuse parce que sa position était fausse, même à ses propres yeux. Fille d'un conventionnel, M. de Kersaint, gentilhomme breton, républicain sincère, mais ardent et déclamateur, comme l'étaient tous les républicains de cette époque, née d'un père à qui l'on ne pouvait reprocher aucun acte criminel, mais dont on pouvait citer de regrettables paroles, elle devait son tabouret à la cour à son mariage, et son mariage au hasard de l'émigration ; c'était une grande gêne pour elle dans le coup de feu de la restauration; aussi son attitude dans le grand monde était-elle un compromis perpétuel entre l'orgueil du rang et la piété filiale. Douée d'un cœur sensible, elle vivait dans une méfiance, par malheur trop bien fondée, de ses agrémens personnels. D'un esprit délicat et cultivé, elle recherchait et redoutait également la société des gens de lettres, toujours inquiète que l'affabilité n'autorisât la familiarité.

M. de Chateaubriand, gentilhomme breton, comme M. de Kersaint, libéral autant que lui, sinon comme lui, triomphant aux Tuileries, l'un des auteurs de la restauration, et le premier des écrivains de son temps, fort occupé de Mme de Duras, devait naturellement tenir le premier rang dans sa société. Il réunissait toutes les conditions pour devenir l'idéal de la maîtresse du logis, dont l'admiration déjà prononcée datait d'ailleurs d'assez loin. Je me souviens, en effet, au moment même où j'écris ces lignes, que six ou sept ans avant la restauration, en plein régime impérial, ayant eu l'honneur de passer deux jours au château d'Ussay, où Mme de Duras résidait avec son mari et ses deux filles, elle me lut, avec un enthousiasme que je partageais sincèrement, le fameux article du *Mercure* qui pensa faire arrêter son auteur. Il était donc chez elle le personnage en évidence, et, chose digne de remarque, dès cette époque, c'est-à-dire au plus haut faîte de sa réputation, maître du terrain, enivré de gloire et d'espérance, il était déjà ce que nous l'avons vu dans ses jours d'adversité et de décadence, rogue et dédaigneux, étalant avec complaisance une personnalité naïve presque jusqu'au cynisme, une vanité envieuse, amère et morose, mécontent de tout, de tout et de chacun; il était déjà l'homme des *Mémoires d'outre-tombe*.

Ce n'était pas chez Mme de Staël que je voyais le plus souvent M. de La Fayette; il habitait sa terre de La Grange et ne venait à Paris que par intervalles. Quand il y venait, j'allais le voir chez lui. Je le rencontrais chez M. de Tracy et chez plusieurs de ses amis; M. d'Argenson avait renoué avec lui une liaison longtemps interrompue. Je l'aimais et l'admirais beaucoup; j'entrais, à plein cœur, dans ses sentimens, ce qui me rendait un peu plus libéral que Mme de Staël ne le désirait, et me donnait, dans le monde, la réputation d'ennemi de la maison de Bourbon; il n'en était rien, du moins de ma part, et pas encore de la sienne; non seulement, en effet, il ne fut pour rien dans le 20 mars, il n'était pas bonapartiste, mais il ne fut pour rien dans le complot que Fouché, le comte d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes et les frères Lallemand dirigeaient en sens opposé au 20 mars.

N'écrivant point de l'histoire, je ne fais pas non plus de portraits. Celui de M. de La Fayette a d'ailleurs été tracé de main de maître par M. Guizot; je n'y vois rien à reprendre, sinon que le singulier mélange de l'aristocrate et du démagogue n'y ressort peut-être pas assez en saillie. Il fallait aimer M. de La Fayette pour lui même, ce qui du reste était facile, car on ne gagnait rien à être de ses vrais amis; il ne faisait guère de différence entre un honnête homme et un vaurien, entre un homme d'esprit et un sot; il ne faisait de différence qu'entre celui qui lui disait et celui qui ne lui disait pas ce qu'il disait lui-même. C'était un prince entouré de gens qui le

flattaient et le pillaient. Toute cette belle fortune, noblement gagnée, noblement offerte, noblement reçue, s'est éparpillée entre les mains des aventuriers et des espions.

On ne gagnait rien non plus à le prendre pour chef, car il était toujours prêt à s'engager dans une entreprise quelconque, sur le premier appel du premier venu, exactement comme un gentilhomme du bon temps, qui se battait pour la beauté même de la chose, le plaisir du péril et l'envie d'obliger un ami.

Ce que je dis ici et en ce moment, je le lui ai dit cent fois à lui-même, durant le cours d'une intimité qui n'a fini qu'avec sa vie, et dont le souvenir ne finira qu'avec la mienne.

Quant à Benjamin Constant, si l'un des hommes qui l'ont le mieux connu, l'un des esprits les plus sains et les plus fins de notre temps et de notre pays, si M. de Barante publie jamais la notice qu'il m'a fait lire, s'il croit pouvoir la communiquer au public, le public connaîtra jusque dans ses moindres nuances ce triste et singulier caractère. A l'époque dont je parle, rien n'était plus curieux à étudier. Ce n'était plus le tribun de 1800, ce chef d'une opposition naissante, tout aussitôt décapitée par le grand sabre du premier consul. C'était encore moins le jacobin apprenti du régime directorial, qui professait *la nécessité de s'y rallier*, préludait au 18 fructidor, et dénonçait en traits sanglans la restauration d'Angleterre. Dix années d'exil volontaire en Allemagne et le spectacle des ravages exercés par l'empereur Napoléon sur ce malheureux pays en avaient fait un autre homme. Il célébrait la légitimité des princes et maudissait l'usurpation en termes qu'un habitué de Coblentz n'aurait pas désavoués ; il ne voyait de salut pour le peuple et d'espoir pour la liberté qu'à l'ombre des trônes antiques et des institutions traditionnelles ; tout roi de fraîche date était, pour lui, un usurpateur, et tout usurpateur un tyran.

Cet accès d'orthodoxie ultra-rhénane n'était pas trop bon teint, aussi ne lui dura-t-il guère ; mais il eut cet heureux effet de l'engager sincèrement dans les vues et les intérêts du gouvernement nouveau et d'employer au service de la cause constitutionnelle le trésor de sages réflexions et d'informations utiles qu'il avait en portefeuille ; il s'y consacra de tout son cœur et sans arrière-pensée. C'est lui qui a vraiment enseigné le gouvernement représentatif à la nation nouvelle, tandis que M. de Chateaubriand l'enseignait à l'émigration et à la gentilhommerie. Jusque-là, même dans sa partie la plus saine, la nation nouvelle en était encore aux idées de 1791. L'histoire de la constitution préparée par le sénat conservateur en fait foi. On ne saurait trop apprécier sur ce point la dette de notre pays envers Benjamin Constant : ses différentes brochures ont éclairé les plus habiles, illuminé le gros du public et transformé

en lieux-communs des vérités ignorées ou méconnues; c'est le premier des triomphes en philosophie et en politique.

Je l'assistais dans ce travail en qualité de manœuvre, je l'aidais à faire passer dans le langage technique de notre législation des idées empruntées à la législation britannique, à ménager les transitions entre l'une et l'autre. Il est telle de ses brochures, entre autres, et ce n'est pas la meilleure, celle sur la responsabilité des ministres et autres agens du pouvoir exécutif, dont je lui ai suggéré les données principales; on trouvera dans mes papiers un essai sur ce sujet; ç'avait été l'un de mes premiers travaux à mon entrée dans la vie publique.

Je m'entretenais aussi très souvent avec lui de son ouvrage sur les religions dont il préparait déjà la publication, mais qui n'a paru que plus tard. Sous ce rapport il s'était également opéré un grand changement dans son esprit. Ce n'était plus ce sceptique en herbe, cet échappé du collège, déjà blasé sans avoir de barbe au menton, dégoûté de tout avant d'avoir goûté à quelque chose, tel, en un mot, que nous le voyons poindre et grandir dans sa triste correspondance avec Mme de Charrière. Ce n'était plus cet adepte des doctrines les plus téméraires et les plus arides de la philosophie du dernier siècle, cet autochtone, si l'on ose ainsi parler, des régions les plus dévastées de l'âme et de l'intelligence, se préparant à porter le coup de grâce à l'*infâme*, à dépecer, à détruire l'une par l'autre les traditions religieuses de tous les temps et de tous les pays. Sur ce point encore, l'Allemagne l'avait retourné du blanc au noir, ou si l'on veut, du noir au blanc. L'érudition germanique, alors en bonne voie, lui avait fait honte de d'Holbach, de Diderot et de Dupuis. Tant s'en faut qu'il persistât dans sa haine et dans son mépris pour toutes les religions qu'il était plutôt tenté de les révérer toutes également, comme dépositaires de grandes vérités et sur la voie de beaucoup d'autres. Il avait renversé le plan de son livre et nous disait en riant : « J'avais réuni trois ou quatre mille faits à l'appui de ma première thèse; ils ont fait volte-face à commandement, et chargent maintenant en sens opposé. Quel exemple d'obéissance passive! » Bref, de sceptique il était devenu mystique, et rien n'est au fond plus naturel. Le scepticisme est une excellente machine de guerre ou un très bon oreiller pour la paresse; mais, pour un penseur, ce n'est point un port dans la tempête, c'est au contraire une rade ouverte à tous les vents; on se fatigue à battre l'eau, sans cesse et sans but, et, de guerre lasse, le mysticisme devient le coup de désespoir de la logique aux abois.

J'ajoute qu'en ceci Benjamin Constant ne s'en tenait pas à la pure spéculation, la pratique même était de la partie, si tant est que pratique il y ait chez les mystiques. Il était là, en Suisse, avec la

très célèbre alors Mme de Krudener, qui rachetait les torts de son bel âge et le roman de son âge mûr en convertissant les sociniens de Genève et en régentant, à Lausanne, tout un petit groupe de semi-catholiques plus dévots à Mme Guyon qu'à Calvin, — gens de beaucoup d'esprit d'ailleurs et dont j'aurai peut-être occasion de parler un peu plus tard. Retrouvant à Paris Mme de Krudener en grand crédit auprès de l'empereur Alexandre, sa directrice de conscience et presque son confesseur, il renoua avec elle et, sans entrer dans la familiarité de l'autorité, sans tremper en rien dans cette rêverie de la sainte-alliance qui se préparait à petit bruit, il ne demeura pas entièrement étranger aux jongleries du moment. Ainsi, par exemple, il lui arrivait de passer, lui et maints autres néophytes, des nuits entières dans le salon de Mme de Krudener, tantôt à genoux et en prière, tantôt étendu sur le tapis et en extase; le tout sans fruit, car ce qu'il demandait à Dieu, c'est ce que Dieu souffre parfois dans sa colère, mais qu'il tient en juste détestation. Épris de Mme Récamier, belle encore à cette époque, bien que déjà sur le retour, ce que Benjamin Constant demandait à Dieu, c'étaient les bonnes grâces de cette dame, et, Dieu faisant la sourde oreille, il ne tarda pas à s'adresser au diable, ce qui était plus conséquent.

Je ne plaisante pas, je raconte.

Un jour, ou plutôt une nuit, nous revenions en poste, lui, Auguste de Staël et moi, d'Angervilliers, maison de campagne qui appartenait alors à Mme de Castellan. La nuit était noire, le temps à l'orage, le ciel sillonné d'éclairs, le tonnerre grondait dans le lointain; le galop des chevaux et le bruit des roues y répondaient à qui mieux mieux, et les étincelles jaillissaient à profusion du pavé. Ce fut ce moment que Benjamin Constant choisit ou saisit pour nous faire la singulière confidence des efforts qu'il avait tentés et tentés inutilement, Dieu merci, dans le dessein d'entrer en marché avec l'ennemi du genre humain. Il entendait un peu se moquer de nous, sans doute, mais il se moquait au fond de lui-même et ne s'en moquait que du bout des lèvres; son front était pâle, un sourire sardonique errait sur son visage; il commença sur ce ton de raillerie amère qui lui était familier : peu à peu le sérieux prit le dessus, et à mesure qu'il nous expliquait les simagrées auxquelles il s'était soumis, ses espérances conçues et déçues, son récit devenait si expressif et si poignant, qu'à l'instant où il le termina, ni lui ni aucun de nous n'était tenté de rire : il tomba et nous aussi, je le confesse en toute humilité, dans une rêverie pénible et pleine d'angoisse. Nous rentrâmes dans Paris sans nous être dit un seul mot. En retraçant depuis, dans son ouvrage, au livre qui traite du polythéisme chez les Romains, le tableau désolant des superstitions qu'une incrédulité progressive et désespérée engendrait parmi les

meilleurs et les plus éclairés des Grecs et des Romains, parmi les héritiers de Phocion et de Cicéron, je me figure que Benjamin Constant se souvenait un peu de lui-même, et que l'expérience personnelle venait en aide à son érudition.

Au demeurant, je ne tardai guère à m'assurer qu'en ce qui le concerne, la magie noire n'avait pas mieux opéré que la magie blanche, et que le malin lui avait, de son côté, tenu rigueur.

Quelques jours après, en effet, j'étais au bal chez M. Greffulhe, le père de M. M. Greffulhe, bien connu alors dans le monde parisien, et de Mme de Castellane. M. Greffulhe possédait, en ce temps-là, une vaste et charmante habitation au haut de la barrière de Clichy, habitation morcelée depuis et devenue un quartier désert, percé de rues sales et tortueuses.

C'était un bal masqué ; on n'y était point admis à visage découvert. J'étais masqué comme tout le monde. Je ne tardai pas à remarquer qu'une personne à moi bien connue, et qui ne déguisait point sa voix, prenait mon bras, le quittait, puis revenait à moi, sans avoir d'ailleurs rien à me dire. C'était Mme Récamier. Ce manège me parut d'autant plus singulier que, la connaissant depuis bien des années, ayant souvent passé des jours, voire même des semaines avec elle, à la campagne, je n'avais jamais été ni l'admirateur de sa beauté, ni l'objet de ces préférences banales qu'elle prodiguait à tout venant, grand ou petit, jeune ou vieux, beau ou laid, sot ou spirituel, le tout en tout bien tout honneur, et comme pour s'exercer dans l'art de plaire et s'entretenir la main. Aussi n'était-ce pas de moi qu'il s'agissait. En coquetterie flagrante, d'une part avec Benjamin Constant, de l'autre avec Auguste de Forbin, j'étais, en quelque sorte, un instrument dont elle jouait ; elle se divertissait à entretenir leur jalousie réciproque en feignant de s'occuper de moi ; sous mon masque, j'étais Forbin pour Benjamin Constant, et Benjamin Constant pour Forbin, ce qui prouvait, du reste, qu'elle se moquait également de l'un et de l'autre. Je coupai court à ce charitable passe-temps qui ne convenait ni à ma position ni à mon caractère, et qui pouvait aboutir à me mettre gratuitement sur les bras deux sottes querelles, en quittant le bal avant minuit, et ce fut en sortant, si j'ai bonne mémoire, que j'entendis pour la première fois parler à voix basse du débarquement de l'empereur à Cannes. Le gouvernement l'avait appris dès le matin. Le lendemain, la nouvelle était publique.

Je dois cette justice à Mme de Staël, qu'elle ne s'y méprit pas un instant. Dès le premier mot, elle vit le bout des choses : l'armée en révolte, le pays résigné, le royalisme en déroute, et l'empereur aux Tuileries. Elle écouta avec la plus tranquille incrédulité, plutôt même avec un peu de compassion contenue, le déluge de pro-

messes et de menaces, d'invectives et d'imprécations qu'on vociférait autour d'elle, exhortant chacun à faire son devoir par respect pour soi-même, pour l'honneur de la cause et du drapeau, mais sans pousser personne à se compromettre, avec un amour persévérant pour la France *quand même*, mais pas la moindre confiance dans la France du moment. Son parti fut également pris sur-le-champ.

Elle avait obtenu de Louis XVIII la promesse de faire inscrire, au nombre des dettes de la famille royale que la France prenait à son compte, les deux millions généreusement prêtés par M. Necker à Louis XVI, et certes cela était doublement juste ; c'était une dette personnelle, dont l'emploi avait été fait au profit de l'état. Mais cette promesse tombait naturellement avec celui qui l'avait faite. Les bonapartistes, dans l'avant-goût de leur triomphe, pressaient Mme de Staël de ne pas s'éloigner, de rester, de se déclarer pour l'empereur, lui promettant alors monts et merveilles. J'ai entendu à ce sujet M. de La Valette, qui demeurait dans la même maison qu'elle, redoubler d'instances à mesure que le moment fatal approchait, et le prince de Beauvau, le gouverneur du roi de Rome, se faisait fort de tout obtenir. Mme de Staël recevait ces insinuations avec le dédain qu'elles méritaient, faisait ses paquets à la hâte, en m'exhortant à rester aussi longtemps qu'il y aurait quelque chance de résistance à la nouvelle invasion du despotisme impérial, et en me donnant rendez-vous à Coppet, lorsqu'il n'y en aurait plus.

Je restai. Le gouvernement et la société offraient un spectacle misérable. On se repaissait de fausses nouvelles sans y ajouter la moindre foi. On s'échauffait en déclamations que chacun appréciait à leur juste valeur. On se préparait à la résistance avec la ferme résolution de ne pas attendre le premier choc. On jurait haine au tyran, en s'arrangeant, sous main, pour en être bien reçu, le moment venu. Forbin traînait son grand sabre dans le salon de Mme Récamier, et Benjamin Constant y brandissait l'article qu'il avait, pour son malheur, fait insérer dans le *Journal des Débats*, plus préoccupés l'un et l'autre de l'effet qu'ils faisaient sur la maîtresse du logis que de toute autre chose au monde. Une foule hébétée se pressait aux Tuileries, criant : *Vive le roi !* en attendant qu'elle criât dans le même lieu : *Vive l'empereur !* Les deux chambres se sentaient aussi détrônées que la royauté, leurs comités secrets étaient percés à jour comme le cabinet des princes, et leurs salles étaient des cafés où l'on venait aux nouvelles.

La séance royale où Louis XVIII vint annoncer solennellement le dessein de mourir sur son trône en défendant son peuple fut, néanmoins, de bon effet. Elle inspira le genre et le degré d'émotion qu'inspire aux acteurs et aux spectateurs une scène bien jouée,

émotion réelle plutôt que sincère, et qui ne tire pour personne à la moindre conséquence. Le rideau tombé, le vieux roi roulé dans son fauteuil, il n'en était plus question. Les séances ordinaires attestaient le découragement universel par l'absence de toute discussion, par l'empressement à accorder au gouvernement tout ce qu'il jugeait à propos de demander. C'était un malade incurable, auquel on passait ses moindres désirs et qu'on retournait d'un côté sur l'autre. Le soir, M. Lainé, président de la chambre des députés, le seul, en tout ceci, qui eût conservé de la dignité, du courage et de la prévoyance, M. Lainé, dis-je, réunissait chez lui les personnes qu'il jugeait les plus résolues et les plus sensées, les membres de l'ancienne commission de l'Adresse en 1813, — cette Adresse qu fut, en quelque sorte, le coup de cloche de la chute du gouvernement impérial, — d'autres encore, M. de Sacy, Dupont de l'Eure, Benjamin Constant, etc. Je faisais régulièrement partie de ces conférences. Comme elles n'avaient aucun caractère officiel, elles ne menaient à rien et tournaient en doléances.

Dans le nombre des propositions qu'on y hasardait, vaille que vaille, la seule qui eût quelque sens et qui pût avoir quelque efficacité, ce fut celle de combler les vacances dans le sein de la chambre des députés, en lui faisant élire elle-même de nouveaux membres, et en dirigeant son choix sur des noms honorés et populaires. C'eût été, sans doute, un coup d'état, mais un coup d'état utile et innocent. La proposition échoua par le refus positif de M. de La Fayette et de M. d'Argenson, les deux premiers dont le nom eût été mis en avant.

M. de Lally nous donnait, chaque soir, la comédie dans ces réunions. Il commençait ses interminables harangues en répandant des torrens de larmes sur les infortunes de la maison de Bourbon, et les terminait en répandant des torrens d'injures sur chacun des membres de la famille royale.

Dans les intervalles libres que me laissaient les séances des chambres et les réunions dont je viens de parler, j'attirais chez moi plusieurs jeunes amis que je m'étais faits récemment à l'occasion du procès du général Exelmans. Je veux parler des rédacteurs du *Censeur européen*, le journal le plus libéral, le plus résolu et le plus désintéressé qui ait honoré notre temps et notre pays; je veux parler de plusieurs de leurs collaborateurs, au nombre desquels on comptait déjà Augustin Thierry, qui s'est acquis depuis une mélancolique et glorieuse célébrité. Nous parcourions souvent ensemble les rues, les carrefours, les lieux publics, nous mêlant à la foule, et écoutant ce qui se disait ; tout était morne, calme, indifférent ; au fond sans regret, sans espoir, mais non sans inquiétude.

« *Mon cher*, disait quelques jours après l'empereur à M. Mollien,

ils m'ont laissé venir comme ils ont laissé partir les autres. » Cela est vrai, comme le mot de Cromwell, lorsque, entendant autour de lui des acclamations joyeuses, il disait à Thurloe: *Ces gens-là crieraient encore plus fort et plus joyeusement s'ils me voyaient mener pendre.*

Enfin vint le moment fatal. Le jour du départ, je n'avais aucun motif pour me présenter aux Tuileries. Je n'étais pas de la cour. Il m'eût été impossible de feindre pour les personnes un regret que j'éprouvais réellement, mais que je n'éprouvais pas précisément pour elles; dans l'opinion qu'on avait de moi fort injustement en ce lieu-là, on m'eût pris pour un ennemi secret, peut-être même, que sais-je? pour un bonapartiste en flagrant délit d'espionnage. Tout se pouvait dans un tel moment et de la part de telles gens.

Je me bornai donc, comme les badauds, à regarder du dehors les préparatifs mal dissimulés d'une évasion, car dans le langage officiel du moment, avec les protestations dont on n'était pas avare, le départ avait ce caractère. Il était aisé de voir, à travers les croisées, les allées et venues, la précipitation, le désarroi des gens qui croyaient entendre, d'instant en instant, le pas de charge des grenadiers impériaux. En voyant ce petit homme, si grand de cent victoires, à la tête d'une poignée de vieilles moustaches, renverser d'une chiquenaude un château de cartes, démantibuler d'un coup de pied une décoration d'opéra, je me rappelais involontairement cette scène du roman de Cervantès où le héros de la Manche, entrant dans une loge de marionnettes, et voyant une poupée vêtue en princesse enchaînée à un géant de carton, tire sa grande épée et pourfend le donjon et les prisonniers, le bateleur et sa boutique.

Le lendemain du départ de celui qu'on laissait partir, et le jour de l'arrivée de celui qu'on laissait venir, fut encore plus triste que la veille. Paris était lugubre: les places publiques désertes, les cafés, les lieux de réunion à demi fermés; les passans s'évitaient; on ne rencontrait guère dans les rues que des militaires attardés, des officiers en goguette et des soldats en ribote, criant, chantant *la Marseillaise*, éternel refrain des tapageurs, offrant à tout venant, d'un ton goguenard, et presque à la pointe de leur sabre, des cocardes tricolores.

A la tombée de la nuit, nous eûmes la petite pièce avant la grande. Nous vîmes Saint-Didier, l'ancien préfet du palais, à la tête de la domesticité impériale: valets de pieds, officiers de bouche, cuisiniers, marmitons, chacun ayant déterré sa livrée, prendre triomphalement possession des appartemens en désordre, des lits encore défaits, des réchauds encore fumans, et poursuivre à coups de balai et de broche ce qui restait encore de la domesticité royale.

A nuit close, le maître arriva. Il arriva comme un voleur, selon

l'expression de l'évangile, qui ne fut jamais plus juste. Il grimpa le grand escalier des Tuileries, porté sur les bras de ses généraux, de ses anciens ministres, de tous les serviteurs passés et présens de sa fortune, sur le visage desquels on pouvait néanmoins lire autant d'anxiété que de joie.

A peine fut-il assis, qu'il entendit retentir à ses oreilles les mots de constitution, de liberté, etc.; il avait lui-même entonné la première note dans ses proclamations. C'était d'ailleurs le mot d'ordre, la lubie du jour, le jargon de la circonstance. Ce fut pour lui une pilule fort amère, qu'il avala d'assez bonne grâce.

Durant le peu de jours que je passai à Paris, et dans le peu de salons bonapartistes que je n'avais jamais cessé de fréquenter, Dieu sait tout ce qu'il me fut donné de poignées de main, prodigué d'assurances et de protestations; on se serait cru aux premiers jours de l'assemblée constituante.

J'attachais à ces protestations sincères et frivoles toute l'importance qu'elles méritaient; c'étaient autant de variations sur ce thème, qui peint l'époque même: *Comment ne serais-je pas libéral? j'ai servi dans les mamelouks*; mais c'étaient autant de manifestations qui rendaient impossibles, du moins dans les premiers momens, le rétablissement du despotisme impérial, et préparaient la ruine prochaine du despote. C'était là mon espoir; je m'en expliquai même ouvertement un soir, dans le salon de Mme Gay, en présence des gens de lettres et des hommes publics qui concouraient, sous la première restauration, à la rédaction du *Nain jaune*. J'avais vu naître ce journal satirique dans le sein de cette société. J'avais assisté, plus d'une fois, aux soirées où la rédaction s'en préparait. Je n'y étais pas tout à fait étranger, en ce sens que j'avais permis qu'on y insérât des plaisanteries et des anecdotes dont j'étais le narrateur un peu malévole. Je dis nettement à la réunion, dont les personnages principaux étaient les futurs rédacteurs de *la Minerve:* MM. Jouy, Jay, Etienne, etc., qu'à mon sens, tout espoir de fagoter l'empereur Napoléon en roi constitutionnel était une folie, et que tout espoir de l'empêcher de tenter de nouveau les aventures et de ramener une seconde fois les étrangers à Paris, en était une autre; qu'il n'y avait qu'une chose à faire, c'était de mettre à profit le coup de vent constitutionnel pour organiser un gouvernement qui débarrassât la France de l'empereur et prévînt une seconde invasion.

La branche aînée de la maison de Bourbon étant, en ce moment, tombée dans un grand décri, j'indiquai la branche cadette comme l'unique espoir des gens de bien et de bon sens. Ce n'était pas que je fusse initié à aucun complot, ce n'était pas non plus que je fusse en rapport intime avec M. le duc d'Orléans. Je lui avais été

présenté ; il m'avait accueilli avec bienveillance ; du reste, je le voyais rarement ; mais sa position l'indiquait naturellement dans les circonstances où nous nous trouvions. Je me rappelle même, en ce moment, que deux ou trois jours avant l'arrivée de l'empereur, cherchant dans mon esprit quelque moyen de résistance, je me mis en route pour parler du duc d'Orléans à Carnot, que je ne connaissais pas et n'avais jamais vu. Je ne le trouvai point chez lui et j'en restai là.

Je partis promptement de Paris pour les Ormes, craignant qu'il ne vînt en fantaisie aux manipulations de constitution de placer mon nom dans ce *caput mortuum* de la chambre des pairs royale, dont on entendait faire l'embryon de la chambre des pairs impériale. C'était une appréhension sans fondement ; j'appris même bientôt après que, mon nom ayant été prononcé devant l'empereur, il n'y avait pas mordu. Je revins dès lors et je trouvai Benjamin Constant conseiller d'état, en grâce auprès de l'empereur, en train de devenir sa nymphe Égérie et le Solon de la France.

Il avait quitté Paris à l'arrivée de l'empereur et s'était réfugié à Angers, je crois, contre une proscription qu'il avait raison d'appréhender. Son article, inséré dans le *Journal des Débats*, était foudroyant. Depuis Tacite et Juvénal, jamais la tyrannie n'avait ainsi été dévouée à l'exécration publique.

Rassuré par ses amis, il revint. L'empereur, plus malin que lui, qui pourtant l'était beaucoup, voulut le voir. Il le vit, et Benjamin Constant sortit de l'entrevue aussi convaincu des bonnes intentions impériales qu'il pouvait l'être de quelque chose, ce qui, à la vérité, n'était pas beaucoup dire.

En entrant dans le grand appartement qu'il occupait dans la rue Saint-Honoré, je vis au pied de l'escalier une voiture de remise attelée et, dans l'antichambre, un habit de conseiller d'état, étalé sur un canapé. Dans le salon, Benjamin Constant était établi auprès de M. de Humboldt, ils s'endoctrinaient réciproquement ; j'ai lieu de croire que M. de Humboldt était pour quelque chose, voire même pour quelque chose de plus que quelque chose dans la conversion de son interlocuteur ; en tout cas, c'était lui qui riait dans sa barbe et qui se frottait les mains en sortant.

Benjamin Constant n'entra, vis-à-vis de moi, dans aucune explication. Je ne lui en demandai point. Nous prîmes l'un et l'autre la situation telle qu'elle était : je me bornai à lui dire et bientôt à lui répéter qu'il y allait de son honneur de ne montrer aucune faiblesse à l'égard de l'empereur ; de ne fléchir sur un aucun principe et d'armer la France de toutes pièces contre le retour trop probable du despotisme. Il en convint, nous passâmes en revue les points essentiels et nous ne fûmes en dissentiment que sur un seul : l'hérédité de la

chambre des pairs. Je soutenais qu'une chambre des pairs héréditaire contre laquelle protesteraient, par leurs absences ou par leurs refus, tous les noms historiques de l'ancienne France et beaucoup des noms de la France nouvelle, serait discréditée, de prime abord, et incapable de rien faire de bon ni d'utile. M. de Humboldt m'appuya. Nous cherchâmes d'autres combinaisons sans parvenir à nous accorder, et je vis bien qu'au fond tout était déjà décidé.

Je rendrai, d'ailleurs, à Benjamin Constant cette justice, qu'il n'essaya pas d'exercer sur moi le genre de séduction qui ne lui réussit que trop sur un homme qui paraissait plus difficile à gagner, sur Sismondi, l'historien des républiques italiennes : esprit éclairé, libéral, honnête, désintéressé et dont il fit contre toute attente un bonapartiste de circonstance.

Témoin de cette manœuvre à laquelle je ne pouvais rien, connaissant à peine Sismondi, n'ayant aucun droit de lui offrir mes conseils, je me rappelai par occasion ce qui m'avait été raconté d'une comédie ou proverbe, joué quelques années auparavant sur le théâtre de Coppet et dont le singulier sujet était la tentation dans le paradis terrestre. Benjamin Constant y figurait le tentateur et s'en acquittait, m'a-t-on dit, avec un art, une verve, un entrain plus dignes d'admiration que d'envie.

Quoi qu'il en soit, s'il réussit, le mal ne fut pas bien grand. Sismondi était étranger, membre du conseil représentatif de Genève, attaché à son pays ; lors même que son noble caractère ne l'en eût pas préservé, il était impossible de l'enrôler au service de l'empire. Tout se réduisit, de sa part, à l'approbation des cent jours, et c'était déjà beaucoup trop, à quelques articles insérés dans *le Moniteur*, en défense de l'acte additionnel, plutôt enfin à une manifestation contre les Bourbons et l'ancien régime qu'à toute autre chose.

Il parut enfin, cet acte additionnel ; il fut soumis, par oui et par non, à la sanction du peuple et l'obtint aussi facilement que l'avaient obtenue ses devanciers et que l'obtiendront ses successeurs. Il fut en même temps accueilli avec une réprobation non moins universelle que les signatures dont il était revêtu. On ne fit aucune attention à ce qu'il pouvait renfermer de sage et de libéral. C'était une charte octroyée ; c'était une nouvelle édition, revue et corrigée, des constitutions de l'empire. En fallait-il davantage pour défrayer les criailleries d'un public, hélas! et d'un peuple qui ne se soucie point du fond des choses?

Pour ma part, je le pris au sérieux. J'y trouvai beaucoup de dispositions efficaces et sincères ; pénétré, dès cette époque, de l'idée que j'ai toujours conservée et suivie, à savoir qu'en politique il ne fallait pas rêver l'idéal, mais tendre au possible avec activité et persévérance, je pris sur-le-champ le parti ; je laissai là Paris,

les mécontens, les discussions, les tracasseries du moment, et j'allai m'établir d'abord à Broglie, puis à Évreux, pour travailler à me faire élire membre de la chambre des représentans.

La ligne de conduite que je me proposais de suivre était droite et simple. Les deux chambres, nommées sous l'empire de l'acte additionnel, devaient, à mon sens, s'emparer dès le début de cette œuvre, bonne au fond, mais incomplète, profiter de l'embarras des circonstances pour faire acte de pouvoir, réformer ce qui devait l'être et se préparer à la lutte contre l'empereur s'il revenait victorieux de la coalition qui se préparait contre lui au dehors; en même temps ne lui rien refuser de ce qu'il jugerait nécessaire à la défense du pays et ne prendre à son égard aucune initiative d'attaque personnelle.

En me portant pour candidat, sans faire étalage de mes principes et de mes intentions, je n'en fis pas non plus mystère. Ni les électeurs de Bernay, ni ceux d'Évreux, ne me trouvèrent assez bon bonapartiste. Les collèges électoraux de l'ancien empire avaient été maintenus par l'acte additionnel; je ne leur convins pas et je m'en affligeai sans m'en étonner. L'administration fut pour moi moins exclusive. Le préfet me seconda de son mieux : il est vrai que ce préfet était mon ancien camarade, Maurice Duval, dont j'aurai plus tard l'occasion de parler; mais M. Quinette, que je n'avais jamais vu, M. Quinette, ancien régicide, alors commissaire impérial en mission extraordinaire, seconda les efforts du préfet et, chargé de pourvoir aux vacances dans le conseil général du département, me nomma, *proprio motu*, ce que j'acceptai fort à l'étourdie.

Je ne tardai pas, en effet, à me trouver placé dans un fâcheux dilemme. On me demanda le serment. Je n'avais pas alors sur le serment politique des idées très arrêtées; je pensais, comme le disent et le pratiquent encore aujourd'hui bien des gens de bien, que le serment politique n'engage à rien de plus qu'à ne pas conspirer, à ne pas trahir, à n'entretenir aucune intelligence avec les ennemis de l'état. Sur ces trois points, j'étais fort tranquille; néanmoins, dans la disposition d'esprit où je me trouvais, le serment me répugnait. Je ne répondis pas : j'essayai inutilement de m'en tirer par voie de prétérition; mis enfin au pied du mur, je ne me décidai à franchir le pas qu'en imposant silence à ma conscience, et je reconnais aujourd'hui que ma conscience avait raison contre ma raison. Je reconnais aujourd'hui que prêter serment à tel gouvernement que ce soit, c'est épouser sa cause, espérer en lui, travailler à le maintenir, même en lui résistant. De bonne foi, je n'en étais pas là, fût-ce vis-à-vis du gouvernement des cent jours. C'est un acte de ma vie publique que je me reproche et auquel je ne puis songer sans un peu de confusion.

Je revins à Paris après ma déconvenue. Le baromètre était à la tempête. Plus d'espoir de paix; je ne dis pas plus de chance, car, de chance, il n'y avait jamais eu. L'Europe entière s'ébranlait pour fondre sur nous. Ce n'était pas le moment de s'éloigner.

J'assistai le 1er juin au champ de mai; il eut lieu au Champ-de-Mars. J'y assistai de loin, n'ayant point goût à la cohue, moins encore à la parade. « Il y a, disait Chamfort, trois choses que je hais au propre et au figuré : le bruit, le vent et la fumée. » Je suis de l'avis de Chamfort.

Je vis passer l'escouade impériale, en grand habit de gala, plumets au vent, chapeaux retroussés, petits manteaux à l'espagnole, pantalons de satin blanc, souliers à bouffettes, et le reste. Cette mascarade, aux approches d'une telle crise, lorsque la France était sur le point de se voir envahie et dépecée, du fait et pour les beaux yeux de ces beaux seigneurs, cette mascarade, dis-je, m'inspira autant d'indignation que de mépris.

Je vis passer la garde et quelques régimens de ligne, l'air martial, la démarche fière, le front soucieux, comme gens prêts à jouer une partie à quitte ou double. En défilant devant l'empereur, leur regard brillait d'un feu ardent et sombre; on croyait voir errer sur leurs lèvres : *Morituri te salutant*, et les cris forcenés qu'on leur faisait pousser à commandement gâtaient l'impression sans la détruire. Le discours de l'empereur eut de l'élévation, sans doute, de l'éclat, de la grandeur; mais il sentait encore beaucoup trop le héros de théâtre, le parvenu à la gloire. Qu'avait-il besoin de se hisser sur des tréteaux pour parler de haut, et d'ouvrir une grande bouche en rappelant de grandes choses? Était-ce bien le moment d'ailleurs, lorsque la France, réduite par une première invasion à ses anciennes limites, se débattait sous le coup d'une autre et n'y semblait pouvoir échapper que par miracle? Combien n'avait pas été plus digne d'admiration et de respect ce simple mot de Guillaume III, coupant les digues de la Hollande en face des armées de Louis XIV, en face de Turenne, de Condé, de Vauban, et se raillant de ceux qui se raillaient de ses préparatifs : *On peut toujours mourir dans le dernier fossé*. Guillaume III n'a conquis ni l'Italie ni l'Égypte; il n'a gagné ni la bataille de Marengo ni celle d'Austerlitz; mais il n'a pas livré deux fois son pays à l'étranger; il n'a pas, trois fois en deux ans, sacrifié cinq cent mille hommes à son fol orgueil; il serait mort dans le dernier fossé de Waterloo; on ne l'aurait point vu, jouant le Thémistocle, mendier un asile à la cour du grand roi.

Durant les quelques terribles jours qui suivirent le champ de mai et le départ de l'empereur, je ne quittai guère la chambre des représentans. La chambre des pairs ne comptait pas et n'attirait personne. Je ne fus pas témoin de l'esclandre qu'y fit le maréchal Ney en racon-

tant, trop fidèlement, le désastre dont il fut *pars magna*, et qu'il paya bientôt de la vie; mais je fus témoin des débuts de Manuel, et j'eus la fortune d'entendre Bertrand Barère discuter gravement, à cent pas du lieu où avait siégé la Convention nationale, sur les avantages et les dangers de l'hérédité de la pairie.

Presque au même moment, il se jouait à Saint-Denis une autre farce. Le digne émule de Barère, l'ex-oratorien Fouché, de Nantes, autrement dit son excellence le duc d'Otrante, un monstre dégouttant, comme Barère, plus que lui s'il se peut, de sang, de fiel et de fange, consommait sa dernière trahison, la moindre à coup sûr de ses peccadilles, en prêtant serment entre les mains du fils de saint Louis, du frère de Louis XVI, aux acclamations des bons royalistes.

Il avait pour patron dans cette expédition l'ancien évêque d'Autun, lequel, après avoir jeté successivement aux orties son froc à la chute de la monarchie, sa toge à la chute du Directoire, et sa petite couronne de Bénévent à la chute de l'empire, était redevenu tout bonnement le prince de Talleyrand, premier ministre du roi très chrétien.

Quelle figure faisait entre eux le roi très chrétien? Je ne m'en fais guère idée; mais on m'a conté qu'en les voyant remonter ensemble en voiture, Pozzo di Borgo dit en riant à son voisin : — *Je voudrais bien entendre ce que disent ces agneaux.*

Blücher, entrant aux Tuileries avec ses Prussiens, en chassa la commission du gouvernement, que Fouché présidait encore. Entrant au Luxembourg, il en chassa la chambre des pairs, qui délibérait sous la direction de Cambacérès. M. Decazes, redevenu préfet de police, prit les clés de la chambre des représentans et laissa chaque membre se casser le nez contre la grille. M. de La Fayette essaya de la forcer et de piquer d'honneur à cet effet un poste de garde nationale, mais ce fut en pure perte.

J'assistai, de compagnie avec M. d'Argenson, mais en simple spectateur, à ce 18 brumaire royal, qui mettait fin, pour la seconde fois, au premier empire, en attendant que j'assistasse, en patient, au 18 brumaire impérial qui congédia la seconde république. Dans l'intervalle, les Tuileries, le Luxembourg, le Palais-Bourbon avaient été deux fois emportés par *le populaire*. Je me sers du mot classique pour n'en pas employer d'autres.

On a beaucoup déclamé, on a beaucoup plaisanté sur la chambre des représentans. L'empereur lui-même ne s'en était pas fait faute en rappelant ces moines de Constantinople qui s'égosillaient sur la lumière du Thabor pendant que le bélier de l'ennemi battait à la porte : mais, en bonne foi, cette chambre, que pouvait-elle faire?

Elle trouvait à son arrivée la guerre flagrante et l'empereur partant pour l'armée, après avoir épuisé en dictateur toutes les ressources que lui pouvait offrir l'état du pays. Pouvait-elle honorablement présumer autre chose que le succès de la guerre et, dès lors, ne devait-elle pas se préparer à tenir bon contre l'ascendant du despote victorieux? Supposez d'ailleurs qu'elle eût fait le contraire, supposez qu'elle se fût jetée dans les bras de l'empereur ou prosternée à ses pieds, cela l'eût-il rendu plus triomphant à Ligny et moins vaincu le lendemain? Cela eût-il donné au maréchal Ney des yeux pour voir, et des oreilles pour entendre à un maréchal Grouchy? Et supposez qu'au retour précipité de l'empereur, la chambre des représentans, au lieu de lui imposer l'abdication, l'eût remercié comme le sénat romain, après la déroute de Cannes, de n'avoir point désespéré de la patrie et lui eût voté d'enthousiasme la levée en masse de tous les Français, qu'en aurait-il fait? A cette nouvelle, ni Wellington ni Blücher n'auraient poussé leur pointe jusqu'à Paris; ils auraient attendu trois ou quatre jours pour être rejoints par les 250,000 Russes et les 250,000 Autrichiens qui passaient le Rhin en ce moment même, et l'empereur se serait trouvé sous les murs de Paris, avec les débris de Waterloo, en face de six ou sept cent mille étrangers victorieux. Aurait-il bravé l'assaut et mis le feu aux quatre coins de la capitale? Nous savons, du reste, qu'il n'était pas plus Rostopchine qu'il n'était Guillaume III; il aurait fait en 1815 ce qu'il avait fait en 1814.

Point de reproches donc, point de reproches mérités qu'on puisse adresser à la chambre des représentans, quant au fond même des choses. Quant à l'attitude, sans doute, des sénateurs siégeant, délibérant sur leurs bancs en guise de chaises curules, à la barbe des barbares, elle était, en 1815, moins voisine du sublime que de son contraire, et moins encore une demi-douzaine de Brutus et de Gracchus, braillant et gesticulant comme au bon temps. Mais qu'y faire? Le bon temps était passé de mode. Tous les temps en sont là, bons ou mauvais.

« *Sire*, disait à Louis XIV Vardes, revenant d'un long exil et voyant les habitués de l'Œil-de-Bœuf se moquer de son costume tant soit peu suranné, *quand on vit longtemps en disgrâce, on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule.* »

Ici commença ce qu'on nomme, non sans raison, la Terreur de 1815. Rien n'y manqua, en effet, pour rendre l'analogie complète, que la durée et la généralité, ce qui, j'en conviens, est bien quelque chose. Dès le 25 juin, c'est-à-dire dès la première nouvelle de la bataille de Waterloo, la populace de Marseille, je la nomme cette fois par son nom, se jeta sur les bonapartistes réels ou supposés, entre autres sur une petite colonie d'Égyptiens, vulgairement désignés

sous le nom de *Mameloucks*, et la mit en pièces. Dès le 15 juillet, Trestaillon, quatre Taillons, tous les Taillons du monde, à la tête de soi-disant volontaires royalistes, fondirent sur les protestans de Nîmes et en firent un grand carnage. Le général Brune fut massacré le 15 août à Avignon, le général Ramel fut massacré le 17 à Toulouse. Jusque-là, le gouvernement n'y était pour rien; il se bornait à déplorer timidement ce qu'il ne pouvait guère prévenir et ce qu'il n'osait guère réprimer, mais presque en même temps commencèrent les réactions juridiques.

Labédoyère, arrêté à Paris le 2 août, fut condamné par un conseil de guerre et fusillé le 19. Il était, à coup sûr, très coupable devant la loi et très insensé devant la raison; mais comment ne pas le plaindre? il n'avait fait que devancer d'un jour l'entraînement de ses frères d'armes. J'avais connu cet infortuné chez Mme de Staël; il avait longtemps, et durant le plus grand éclat de l'empire, honoré l'exil de Coppet et fait partie de cette troupe d'élite qui y jouait sa sécurité, son avenir, peut-être sa liberté, en y jouant *Phèdre*, *Alzire* ou *Mahomet*.

Les frères Faucher, arrêtés le même jour que Labédoyère, furent condamnés par un conseil de guerre et fusillés le 27 août. On connaît leur sort et leur histoire. J'aimerais mieux avoir sur ma tête et sur mes mains le sang du maréchal Brune, lâchement assassiné à bout portant, que d'avoir trempé dans le jugement des frères Faucher. M. de La Valette, arrêté le 16 août, fut condamné à mort le 20 novembre. Le maréchal Ney, arrêté le 6 août, fut condamné à mort le 6 décembre. Je dirai quelques mots sur ces deux procès. Mais, comme ils eurent lieu l'un et l'autre en présence des chambres, le premier sous leur influence et le second par l'entremise de l'une d'elles, je dois m'arrêter, avant tout, sur les circonstances qui précédèrent et suivirent leur réunion.

Je passerai sur la rentrée du roi à Paris, l'occupation de la capitale, la spoliation du Musée, la tentative de faire sauter le pont d'Iéna, les premières négociations qui préparèrent le traité du 20 novembre. Je suis resté parfaitement étranger à ces incidens et ne les ai vus que de loin; mais je rappellerai pour mémoire que, le 13 juillet, cinq jours après sa rentrée, le roi, par le conseil de son ministère Talleyrand-Fouché, frappa une série de coups d'état: il constitua, par ordonnance, un nouveau corps électoral et le convoqua pour le 14 août; il revisa et modifia provisoirement cinq articles de la charte; il raya de la chambre des pairs tous ceux de ses membres qui avaient siégé dans la chambre des pairs impériale et les remplaça par une large fournée de bons royalistes; il exila, par une ordonnance rendue le 24 juillet, trente-huit personnages, les uns fort connus et les autres fort ignorés. Il livra, par la même ordon-

nance, aux tribunaux militaires un nombre indéterminé de généraux engagés dans les événemens du 20 mars. Cette inauguration du nouveau règne dans le dessein, nous disait-on, de fortifier le ministère Talleyrand-Fouché, notre unique garantie contre la réaction ultra-royaliste, me parut de mauvais augure. C'était donner l'exemple de la violence à des gens qui s'y livraient volontiers de leur plein gré.

L'événement ne tarda pas à justifier ma prévoyance. Avant même que les élections fussent terminées, M. de Talleyrand avait déjà jeté son confrère à l'eau. On raconte que Carnot, porté sur la liste des bannis, ayant été trouver Fouché, lui dit avec une humeur bourrue :

— *Où veux-tu que j'aille, traître?*

— *Où tu voudras, imbécile!* lui répondit son ancien collègue du comité du salut public.

Le traître alla bientôt rejoindre l'imbécile. On lui proposa d'abord la mission des États-Unis, qu'il refusa, puis il fut *tout heureux et tout aise*, comme le héron de la fable, de se contenter de celle de Dresde : puis il sortit de France, à peu près déguisé, pour éviter qu'on lui jetât de la boue, à son passage dans certaines villes ; puis enfin il se retira à Grætz, où ce monstre vieux et hideux mourut bientôt après, dans les bras d'une jeune personne, belle et de grande maison, dont le royalisme s'était épris de lui, dans ce court intervalle de sottise où la contre-révolution en raffolait, où M. le comte d'Artois et le duc de Wellington le portaient dans leurs bras, aux pieds goutteux de Louis XVIII.

Bientôt après vint le tour de M. de Talleyrand ; les élections terminées il disparut devant l'ombre de la chambre introuvable, qu'il avait trouvée et préparée de ses mains ; le 7 octobre, les deux chambres, l'une toute nouvelle, l'autre ayant fait peau neuve, se réunirent pour voter, d'entrée de jeu et presque d'acclamation, une loi draconienne sur les écrits et les cris séditieux, une loi suspensive de la liberté individuelle, une loi qui rétablissait les cours prévôtales.

Tout ceci m'était odieux. Je m'étais senti profondément humilié du traitement rébarbatif infligé à la chambre dont je faisais partie. J'en avais vu sortir, à mon grand regret, la plupart des anciens sénateurs, avec lesquels j'avais fait campagne en 1814. Mon chagrin même en était venu à ce point, que je résolus de donner ma démission, et de me ranger ainsi volontairement du côté des éliminés. Le coup d'état royal ayant ouvert la chambre des députés aux hommes de vingt-cinq ans, je comptais essayer de rentrer par cette voie dans les affaires. J'allai consulter, à ce sujet, celui de mes anciens collègues qui m'inspirait le plus de confiance

par l'élévation de son caractère, sa raison et son expérience, M. de Pontécoulant. Il me détourna généreusement de cette pensée et me donna de bons conseils que je suivis à regret.

N'ayant pas encore tout à fait trente ans, j'en prenais prétexte pour négliger les séances de la chambre des pairs, mais je suivais assidûment celles de l'autre chambre, où tout ce que j'entendais nourrissait de plus en plus mon aversion pour le parti dominant. Je n'exagère rien en affirmant que les violences de ce parti, dans la chambre et hors de la chambre, à la tribune et dans les tribunes, portant habit ou portant jupon, rappelaient trait pour trait les plus mauvais jours de la convention nationale. Ce fut surtout à l'issue du procès de M. de La Valette que la fureur, c'est le mot propre, fut portée à son comble, et l'on peut dire que ce procès fut un véritable bonheur, en ce sens que, n'ayant coûté la vie à personne, il éclaira tout le monde, et divisa en deux camps, d'une part les jacobins de la royauté, de l'autre les hommes honnêtes et sensés, quelles que fussent leur origine et la nuance de leurs opinions. Je ne dirai rien du fond même de ce procès : jamais l'iniquité se s'est montrée plus effrontée; ni de la déposition de M. Ferrand : je n'ai jamais pu, depuis, approcher de lui sans indignation et sans dégoût. Mais, je le déclare, rien ne peut donner l'idée de la joie que causa dans Paris l'évasion du condamné; dans tout Paris s'entend, moins la cour et le faubourg Saint-Germain. Pour peu de chose, on aurait illuminé. Le matin, de bonne heure, je vis entrer chez moi M. de Montrond, qui me dit avec un sang-froid que lui seul savait garder en plaisantant : « — Habillez-vous; préparez-vous; armez-vous; un grand forfait vient d'être commis. M. de La Valette, au mépris de toutes les lois divines et humaines, s'est échappé de sa prison dans une chaise à porteurs; et le roi, à cette nouvelle, est monté, de son côté, dans une autre chaise à porteur; il le poursuit en toute hâte, mais on craint qu'il ne puisse l'atteindre; les porteurs de M. de La Valette ont de l'avance, et il n'est pas si gros que le roi. »

J'étais plutôt tenté de lui sauter au cou que de rire. M. Bresson fit, sans doute, un grand acte de générosité et de courage en recevant le proscrit dans son appartement, dans le propre hôtel des affaires étrangères; il brava la terreur blanche, comme il avait bravé la terreur rouge au procès de Louis XVI, mais j'oserais presque affirmer qu'en quelque maison que le proscrit se fût présenté, il eût été le bienvenu.

L'évasion avait été conduite avec beaucoup de prudence et de résolution. L'un de ceux qui y joua le plus gros jeu m'était bien connu et n'a pas obtenu, en cela, la part de célébrité qu'il mérite. Ce fut un jeune homme, M. de Chassenon, qui recueillit M. de La Valette dans un cabriolet où il l'attendait à cinquante pas de la Con-

ciergerie, tandis que Mlle de La Valette restait dans la chaise à porteurs. Ce fut lui qui, conduisant lui-même le cabriolet, déconcerta par mille détours la meute des poursuivans. Il disait à M. de La Valette :

— *J'ai ici quatre pistolets à deux coups chargés chacun de deux balles. S'ils vous atteignent, servez-vous-en.*

— *A Dieu ne plaise!* reprit celui-ci.

— *Vous seriez perdu comme moi, alors,* ajouta Chassenon en fouettant son cheval; *c'est moi qui vous donnerai l'exemple.*

Et il l'aurait fait comme il le disait, car c'était un homme plein d'honneur et de courage, bien que sa tête fût mal réglée.

Esprit de Chassenon était fils d'un président au parlement de Bretagne, et frère de M. de Cursay, préfet de Nantes, et l'un des défenseurs de la restauration dans la crise de 1830. Je l'avais connu dès ma jeunesse, il venait souvent aux Ormes; son père vivait près de Poitiers, dans une fort belle maison, entourée d'un grand jardin, orné lui-même de statues. Un jour que je m'y promenais avec lui, il me montra la statue connue sous le nom du *Rémouleur* et me l'expliqua en ces termes : « C'était un esclave : en aiguisant son couteau, il entendit le complot formé par les fils de Brutus en faveur de Tarquin, et il en parla à Porcie, femme de Brutus, et lui remit le couteau; celle-ci s'en donna un grand coup dans la cuisse, et le tendit à son mari en lui disant : *Pœte, non dolet.* »

Naturellement le fils d'un tel père n'avait pas été trop bien élevé; mais sans être à ce point d'érudition, il ne manquait pas de bonne opinion de lui-même. A peine majeur, il avait mangé follement tout son petit bien, et devenu auditeur comme moi, je l'avais rencontré une première fois, intendant à Fiume, où il s'était fait une mauvaise querelle avec le général Bachelet; puis une seconde fois en Pologne, où il s'était fait une querelle encore plus sotte, laquelle lui valut un coup de pistolet dont il n'a jamais bien guéri. Je l'avais perdu de vue, lorsque j'appris la part qu'il avait prise à l'évasion de M. de La Valette. Nous le retrouverons une fois ou deux dans le cours de ce récit.

Tandis que le condamné de la cour d'assises narguait ainsi, non pas la justice, à coup sûr, mais l'iniquité même, dans son propre palais, le procès du maréchal Ney, déjà commencé, marchait d'incident en incident.

Le maréchal avait comparu, le 9 novembre, devant un conseil de guerre composé de maréchaux et de généraux dont la plupart avaient, comme lui, pris parti pour l'usurpateur relaps et certainement auraient épargné sa vie. Il avait récusé ce conseil, pour se livrer à la chambre des pairs, où il ne comptait guère que des en-

nemis. Comment ses avocats, les deux Berryer, père et fils, comment Dupin lui laissèrent, ou lui firent commettre cette faute capitale, — capitale, c'est le mot propre, — je n'ai jamais pu le comprendre.

On sait que, le 11 novembre, c'est-à-dire le lendemain du jour où le conseil se fut déclaré incompétent, M. de Richelieu, le successeur de M. de Talleyrand, s'en vint à la chambre des pairs, comme un furieux, tenant en main un discours écrit tout entier par M. Lainé, et demandant justice au nom de l'Europe, sommant, en quelque sorte, la Chambre d'expédier le maréchal Ney, comme s'il s'agissait d'un simple projet de loi.

On sait que la chambre, toute mutilée qu'elle fût, toute rembourrée qu'elle fût d'excellens royalistes, entendit ce discours avec une telle indignation, que, le lendemain 12, M. de Richelieu en fit amende honorable: rien ne peut mieux témoigner de l'état des esprits à la cour, qu'une telle équipée de la part de deux hommes sages, modérés et humains.

La chambre des pairs, ayant décidé qu'elle se constituerait régulièrement en cour de justice pour prononcer sur le sort du maréchal Ney, poussa le respect des formes jusqu'à ce point de s'imposer toute la série des conditions prescrites par notre code d'instruction criminelle; elle procéda par commissaires à l'instruction, statua par arrêt sur la mise en accusation, et fixa le 21 novembre pour l'ouverture des débats. Jusque-là, je n'avais point à m'en préoccuper; huit jours me séparaient encore de l'époque où j'aurais voix délibérative; mais, l'audience du 21 novembre ayant été sur la demande du maréchal remise au 4 décembre, il se trouva que j'atteignais l'époque fatale.

Que faire?

Je pouvais éviter de prendre part au jugement. J'en avais plus qu'un prétexte. Il est de règle en justice qu'un juge ne doit pas siéger dans une affaire déjà commencée. Mais il me répugnait de m'abriter sous ce prétexte, et je pris mon parti sans en parler à personne.

Le 4 décembre, je pris séance. J'entrai, à onze heures du matin, dans la chambre du conseil, déjà réunie. La chambre du conseil, c'est-à-dire le lieu où la chambre délibérait, hors la présence du public, c'était la galerie de tableaux. Je vois encore d'ici la position de chacun des membres à moi connus, et la place que je pris moi-même au dernier banc. Chose inconcevable: si j'en étais requis, je prêterais serment en justice que le sujet de la délibération, c'était la question de savoir si l'on permettrait au maréchal Ney de plaider la capitulation de Paris. On sait que ce fut le tort, le grand tort, je dirai presque le crime de la chambre des pairs, d'avoir, en

ceci, fermé la bouche à l'accusé. J'entends M. Molé parler dans un sens, Lanjuinais et Porcher de Richebourg en sens opposé ; cette séance a fait époque dans ma vie ; elle a fait époque dans la carrière et la destinée de la chambre des pairs. Comment se peut-il que je me trompe? Il le faut bien, néanmoins, puisque le procès-verbal place cette séance non pour le premier, mais le dernier jour du procès, à l'issue des plaidoiries ; mais, tout en reconnaissant mon erreur, c'est ma raison qui se soumet ; ma mémoire reste intraitable, et, je le répète, si je ne consultais qu'elle, je prêterais serment contre le procès-verbal. Cela fait trembler pour la justice humaine. A quoi tiennent ses décisions et le sort des accusés?

Je n'entrerai dans aucun détail sur la partie publique du procès. Tous les historiens en ont rendu compte ; *le Moniteur* est dans toutes les bibliothèques. Dès le premier jour, m'entretenant avec Lanjuinais qui siégeait à côté de moi, il m'invita à venir le soir chez lui, pour causer avec quelques collègues de l'état de l'affaire et de la conduite à tenir. J'acceptai avec empressement. La réunion ne fut pas nombreuse, car elle se réduisit au maître du logis, à M. Porcher de Richebourg et à moi ; les autres, s'il y en avait eu d'autres, s'étant apparemment ravisés.

Nous nous mîmes promptement d'accord sur le résultat définitif. La condamnation étant certaine, nous convînmes de voter pour toute peine inférieure à la peine capitale qui aurait chance de réunir le plus grand nombre de voix ; la déportation, qu'il devenait facile de commuer promptement en simple exil, nous parut la plus appropriée à la personne et aux circonstances. Mais nous ne parvînmes point à nous entendre sur le sens et le tour qu'il convenait de donner à notre vote, sur le choix et l'explication des motifs.

Lanjuinais soutint qu'il fallait se retrancher derrière la capitulation de Paris, dont la chambre n'avait pas permis la discussion aux défenseurs, mais ne pouvait interdire l'examen aux juges.

Nous lui répondions que la capitulation de Paris ne couvrait pas le maréchal dans l'intention des signataires, lesquels, d'ailleurs, n'avaient pas qualité pour engager Louis XVIII à l'égard de ses propres sujets, ce qui était vrai, à la rigueur. Lanjuinais se défendait mal ; s'il nous eût dit simplement qu'en matière criminelle il suffisait qu'un moyen de droit pût être allégué *selon sa lettre*, et quelle que fût sa valeur morale, pour profiter à l'accusé ; qu'en cette matière il fallait toujours appliquer la maxime : *Favores ampliandi, odia restringenda*, il nous aurait persuadés.

Porcher insistait pour qu'on se bornât à faire valoir, en avouant le crime, la gloire du maréchal et les grands services qu'il avait rendus à l'état. Cela aussi pouvait très bien se soutenir.

Quant à moi, j'avais un système que je tiens encore pour valable,

mais qui n'était guère propre, j'en conviens aujourd'hui, à gagner des voix au pauvre accusé.

Je pensais, je pense encore, qu'un gouvernement, quand il est debout, et tant qu'il est debout, a le droit d'appeler à sa défense les lois, la force publique, les tribunaux, l'échafaud même dans les cas extrêmes ; que, s'il succombe, c'est à l'histoire, à l'histoire seule qu'il appartient de prononcer entre les vaincus et les vainqueurs, de dire de quel côté étaient le bon droit, la justice, le véritable et légitime intérêt du pays, si les vainqueurs ont été des rebelles ou des libérateurs. Je pensais, je pense encore, que si le cours du temps ou le concours des événemens remet sur pied le gouvernement renversé, celui-ci n'a plus aucun droit de revenir sur le passé, de rechercher ses anciens adversaires pour des faits antérieurs à son rétablissement. Frapper en pareil cas, ce n'est plus se défendre, c'est se venger et choisir ses victimes, en raison, non du crime même, mais de telle ou telle circonstance, c'est faire pis que décimer, car, au moins, le sort, étant aveugle, est impartial.

Je le répète, cet ordre d'idées me paraît vrai encore aujourd'hui ; mais le moyen de le faire accueillir ou simplement comprendre par une assemblée tout animée de passions et de ressentimens? Je ne parvins pas même à le faire approuver par mes interlocuteurs bénévoles.

Nous nous séparâmes, en restant chacun de notre avis, mais dès le lendemain le chancelier sembla prendre à tâche de me placer nez à nez, pour ainsi dire, en face de ma propre sottise.

Au lieu de poser la question comme il est de règle, c'est-à-dire complexe, embrassant d'ensemble le fait et le droit, au lieu de dire : « Le maréchal est-il coupable de haute trahison? » le chancelier décomposa l'accusation ; il posa d'abord la question de fait :

— Le maréchal a-t-il lu aux troupes la proclamation ci-jointe?

A quoi force était bien de répondre *oui*, puisque le maréchal en convenait: puis il posa la question de droit :

— Ce faisant, le maréchal a-t-il commis le crime de haute trahison?

La question n'était embarrassante que pour moi. Lanjuinais s'en tira en disant *oui*, puis ajoutant que le crime était couvert, à ses yeux, par la capitulation de Paris. Porcher s'en tira en disant *oui*, et réservant son appel à la générosité de la chambre pour le vote sur la peine qui devait naturellement succéder au vote sur la culpabilité. Moi, j'étais au pied du mur ; je n'avais à mon service ni réponse évasive ni expédient dilatoire. Durant tout le cours de l'appel nominal, qui fut long, car je venais un des derniers, j'étais

perplexe et intimidé : on l'eût été à moins ; c'était la première fois que j'entrais en scène et prenais la parole, et j'allais débuter par casser les vitres.

Le moment venu, je me levai, et pour ne pas être tenté de faiblesse, en me perdant dans mes raisonnemens, je répondis sur-le-champ *non* à la question. Ce *non*, répété de bouche en bouche, devint l'objet d'un chuchotement général qui me permit de donner mes raisons sans être interrompu, n'étant guère écouté.

— Point de crime, dis-je (si ce ne sont mes paroles expresses, c'en est le sens), point de crime sans une intention criminelle ; point de trahison sans préméditation ; on ne trahit pas de premier mouvement. Je ne vois, dans les faits très justement reprochés au maréchal Ney, ni préméditation ni dessein de trahir. Il est parti très sincèrement, résolu de rester fidèle ; il a persisté jusqu'au dernier moment. Au dernier moment, il a cédé à l'entraînement qui lui paraissait général, et qui ne l'était que trop en effet. C'est une faiblesse que l'histoire qualifiera sévèrement, mais qui ne tombe point, dans le cas présent, sous les définitions de la loi. Il est, d'ailleurs, des événemens qui, par leur nature et leur portée, dépassent la justice humaine, tout en restant très coupables devant Dieu et devant les hommes.

Je dois ce témoignage à la chambre, que la témérité, je dirai presque, vu le temps et les circonstances, le scandale de mon premier vote, n'excita ni exclamation ni murmure, et qu'à l'issue de la séance, personne ne s'éloigna de moi et ne me fit plus fraîche mine que de coutume. Nous vivions cependant et, en ce moment, nous délibérions sous une atmosphère d'intimidation dont le poids était étouffant. Je n'en veux citer qu'un exemple.

Parmi les anciens sénateurs conservés dans la nouvelle chambre des pairs, se trouvait un petit général Gouvion, qui n'était pas, je crois, parent du maréchal. Je l'avais connu à Anvers, où il commandait à l'époque où M. d'Argenson y résidait comme préfet, et je causais quelquefois avec lui.

Quelque temps avant l'ouverture de la séance, je voyais ce petit homme aller, venir, s'asseoir, se lever, comme une âme en peine. A la fin, il s'approcha de moi et me demanda ce que je comptais faire, c'est-à-dire comment je me proposais de voter. Je le lui expliquai ; il n'y comprit rien, à coup sûr, mais il me dit simplement :

— Je ferai comme vous.

— Fort bien ! repris-je ; alors asseyez-vous à côté de moi, nous nous encouragerons mutuellement.

Il s'assit à côté de moi ; puis, quand vint le moment de voter sur la culpabilité, il dit *oui*, comme tous ceux qui l'avaient précédé ;

et quand vint le moment de voter sur la peine, il dit : *La mort*, comme tous ceux qui l'avaient précédé.

Pauvre homme! il lui arrivait précisément ce qui était arrivé au maréchal Ney, sur la place de Lons-le-Saulnier.

J'ai depuis assisté, voire même pris part à une autre séance de la chambre des pairs, pour le moins aussi solennelle, celle qui prononça sur le sort des ministres de Charles X. Nous étions en pleine émeute ; la ville retentissait de la marche des trains d'artillerie et fourmillait de patrouilles ; nous entendions tout autour de nous la fusillade, elle se rapprochait d'instant en instant : nous n'avions pour toute sauvegarde qu'un garde national qui faisait chorus avec l'émeute, et nous chargeait d'imprécations. Je ne crains pas de l'affirmer, néanmoins : l'oppression morale était beaucoup moindre qu'en 1815 ; si elle eût été la même, je ne sais trop ce qui serait arrivé des ministres de Charles X.

L'arrêt rendu, il fallut le signer. Plusieurs pairs qui s'étaient abstenus, c'est-à-dire qui avaient refusé de voter, refusèrent de signer. En cela, ils étaient conséquens sans doute, mais pensaient-ils à autre chose qu'à eux-mêmes, à dégager leur propre responsabilité? Je le laisse à juger.

Quant à moi, je n'hésitai pas. J'avais pris part au jugement et voté librement sur la culpabilité, sur la peine, sur tous les incidens du procès. Mon avis n'avait point prévalu, mais cela ne me dispensait pas de poursuivre régulièrement et jusqu'au bout mon rôle de juge. Je signai. Où en serait la justice si la minorité ne se soumettait pas à la majorité?

On a dit et répété dans le temps, que, le jugement rendu, les pairs s'étaient mis à table, et que la séance s'était terminée par un bon souper, voire même par une sorte d'orgie. Il a paru des gravures clandestines, circulant sous le manteau, où nous étions représentés le verre en main, à peu près comme l'enfant prodigue dans les gravures de la Bible de Royaumont. C'est une insigne calomnie. Il n'y eut ni souper ni rien de pareil.

La séance ayant commencé à dix heures du matin et fini après minuit, M. de Sémonville avait fait dresser un buffet dans un cabinet : dans les intervalles de repos, chacun y pouvait venir demander soit un bouillon, soit un peu de pain, soit quelques rafraîchissemens. Personne ne se mit à table, personne ne causait avec personne.

Je rentrai chez moi fort tard ; je demeurais alors dans la rue Lepelletier, près du boulevard. Ne pouvant dormir, j'ouvris ma fenêtre au point du jour ; je vis passer un bataillon anglais, marquant le pas, tambour battant, musique en tête.

C'était au moment même où le corps du maréchal Ney, que le fer et le feu de l'ennemi avaient toujours respecté, tombait percé de douze balles françaises.

Le général de ces Anglais, le vrai commandant de Paris à cette époque funèbre, aurait pu d'un mot prévenir ce funèbre holocauste. Il eût mieux valu pour sa gloire faire violence au texte de la capitulation qu'à la conscience de Louis XVIII en lui imposant pour ministre un régicide terroriste.

Après le procès du maréchal Ney vint la loi d'amnistie. Comme à peu près toutes les lois de cette espèce, elle était tellement chargée d'exceptions, qu'elle avait plutôt l'air d'une table de proscriptions que de toute autre chose. Ce n'était rien, néanmoins, auprès des propositions nées du sein de la chambre, et qui durent céder la place. La défense de cette loi fit quelque honneur au ministère ; son succès sur presque tous les points, un seul excepté, affermit le parti modéré et lui rallia les incertains.

Je suivis assidûment les débats de la chambre des députés, et je me préparai à combler la mesure de mes crimes, aux yeux du parti dominant, en combattant la loi comme inconstitutionnelle, arbitraire, et dépourvue de tout principe de droit, de justice et de raison.

La chambre des pairs, en tant que cela dépendit d'elle, m'en épargna le souci et l'odieux. Elle décida, par amour pour la paix, qu'elle ne discuterait point, et vota la loi, sans rapport, sans débat, sans l'ombre même et le simulacre d'un examen.

Je fis imprimer le discours que j'avais préparé, je le fis distribuer malgré les instances du préfet de police, M. Anglès, et je l'envoyai à Mme de Staël.

Ce discours ne valait rien et n'aurait produit aucun bon effet. Le fond des idées, sans doute, était honnête et sensé, mais le style était obscur, pédantesque et souvent incorrect. Mme de Staël, en me le renvoyant, me déclara qu'elle n'y avait rien compris ; l'épreuve était soulignée de page en page, et de ligne en ligne. On peut encore la retrouver dans ma bibliothèque.

L'affaire des deux millions de Mme de Staël, que nous suivions, son fils et moi, auprès du gouvernement, étant réglée, et ma présence à Paris, novice que j'étais, et dans la position que je m'étais faite, ne pouvant exercer en rien une influence salutaire, je partis pour l'Italie, où m'appelaient les intérêts les plus chers et les plus pressans.

LES

ORIGINES DU RÉALISME

L'ART FLAMAND ET L'ART ITALIEN AU XVe SIÈCLE

Deux grandes écoles se partagent, au XVe siècle, l'empire des arts : l'école italienne, ou plus exactement l'école florentine, et l'école flamande. Toutes deux donnent simultanément le signal du mouvement d'affranchissement qui inaugure l'ère nouvelle : l'étude de la réalité, l'étude de la nature (alliée chez les Italiens à l'étude de l'antique), tel est le secret de leur suprématie, tel est le mot d'ordre qui triomphe d'un bout à l'autre de l'Europe, au nord comme au midi, chez les représentans des races latines aussi bien que chez ceux des races germaniques. Aux rêveries ou aux abstractions du moyen âge, les novateurs substituent l'esprit d'observation et l'esprit de recherche, un style essentiellement analytique, quittes parfois à s'élever moins haut ou à frapper moins fort.

A ne considérer que l'issue d'une rivalité qui a rempli tout un siècle, on pourrait être tenté d'attribuer aux deux partis une importance inégale. L'école flamande n'a-t-elle pas été conquise, subjuguée, annihilée au siècle suivant par l'influence italienne? La renaissance classique n'a-t-elle pas pénétré jusque dans les moindres villages des Pays-Bas, naguère si fiers de leur indépendance? Mais

tenons nous-en au xve siècle même, à l'ère des primitifs, ces maîtres sincères entre tous, nous ne tardons pas à découvrir que, numériquement du moins, la supériorité des Flandres est écrasante; grâce à leur activité dévorante, elles ont réduit à l'état de simples tributaires la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Scandinavie, tandis que l'Italie, qui, au-delà des Alpes, compte à peine quelques recrues en Hongrie, est forcée à tout instant de lutter sur son territoire, notamment dans le royaume de Naples, contre l'invasion étrangère.

La différence d'inspiration n'explique que trop cette disproportion, si anormale au premier abord. D'une part, une société plus choisie, une culture plus complète et plus haute, une plus grande liberté intellectuelle, un idéal plus noble; de l'autre, une habileté technique qui tient du prodige, et l'intuition la plus profonde des mystères de la vie; ici des conceptions qui s'adressent avant tout à l'aristocratie de l'esprit (les artistes italiens, en ressuscitant l'antiquité, n'ont-ils pas déclaré qu'ils entendaient rompre avec les masses?), là un art qui, grâce à son tour populaire, grâce aussi à la multiplicité de ses moyens d'expression, pénètre jusque dans les couches les plus profondes. Est-il nécessaire de rappeler avec quelle facilité ses tableaux, véritables miniatures, ses gravures sur bois et sur cuivre, ses tapisseries, pénétraient partout, comme jadis les bronzes des Phéniciens, les ivoires ou les tissus des Byzantins? Ici, enfin, toutes les forces vives de la nation, la politique, la religion, la littérature, la science, tendant vers le même but, la résurrection de la culture antique; là un essor limité à quelques branches isolées. Même exubérance de vie d'ailleurs des deux côtés, même richesse, même luxe : — est-il un art possible sans de tels auxiliaires? — même besoin des jouissances intellectuelles, qu'il s'agisse de la cour des ducs d'Urbin, des rois de Naples, des Médicis, ou de celle des ducs de Bourgogne, ou encore des fières municipalités de Bruges, de Gand, d'Anvers et de Bruxelles. Ce sont ces analogies et ces contrastes que je voudrais essayer d'analyser; c'est la double influence des causes permanentes : climat, sol, race, et des causes historiques, pour employer l'heureuse formule de M. Taine, que j'aurais à cœur d'exposer devant les lecteurs de la *Revue*.

Si l'on s'attache d'abord à celui des arts qui revendique à juste titre le droit de donner le ton aux autres, puisqu'il leur trace le cadre qu'ils sont appelés à remplir, — je veux parler de l'architecture, — on trouve le style gothique partout en possession, de ce côté-ci des Alpes, de la faveur publique. Les tendances que notre époque peut considérer comme des défauts dans le gothique de la dernière période sont précisément celles qui lui valaient son ex-

trême popularité. Quelle est la qualité qui frappe le plus vivement la foule ignorante, qui lui inspire l'admiration la plus profonde? Ce n'est ni l'harmonie des proportions, ni la pureté des lignes, ni la délicatesse de la décoration, c'est l'extraordinaire, le colossal, le tour de force. Tel était précisément le but poursuivi par les trop habiles architectes français, allemands et flamands du xve siècle; le goût avait baissé; les artistes, par suite de l'influence néfaste des corporations, tendaient à descendre au niveau de simples artisans: et pour ceux-ci le suprême triomphe ne consiste-t-il pas précisément dans la difficulté vaincue? Ainsi s'expliquent ces constructions gigantesques qui s'appellent les flèches des cathédrales de Strasbourg et de Vienne, et qui ne sont, à proprement parler, que des hérésies, des barbarismes, comparées aux monumens plus anciens qu'elles avaient pour mission de compléter. Qu'importe! leur hauteur prodigieuse a frappé de stupeur la foule et l'effet désiré a été obtenu.

La finesse ou le fini des décorations constitue un autre artifice dont l'action n'est pas moins infaillible. Tabernacles, chaires, jubés, sont sculptés à jour et fouillés avec autant de liberté que s'ils étaient, non en pierre, mais en bois ou en métal. Ils n'ont rien à envier aux chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie. Quant à la construction même de ces monumens accessoires qui sont en passe d'éclipser le monument principal, c'est d'ordinaire un véritable tour d'équilibriste : on fait supporter à quelque grêle colonnette la retombée d'une voûte énorme; on entasse baldaquins sur baldaquins, arcs-boutans sur arcs-boutans, tout glorieux d'avoir effrayé l'œil par des échafaudages extravagans à force de hardiesse. Dans une église de Nuremberg, on est allé jusqu'à recourber en forme de crochet, absolument comme s'il s'était agi du métal le plus malléable, l'extrémité en pierre d'un tabernacle. Celui qui serait parvenu à faire tenir une pyramide sur son sommet aurait été proclamé maître sur maître, maître sur tous. Ou encore on réalise quelque combinaison étrange, quelque idée graphique bien plus que plastique, comme de donner à un palais autant de fenêtres, à une ville autant de tours qu'il y a de jours dans l'année. A de telles gageures, nul style ne se prêtait plus complaisamment que le gothique qualifié de flamboyant.

Examinons, au contraire, l'architecture italienne : ici, sous l'effort des Brunellesco, des Léon-Baptiste Alberti, des Luciano da Laurana, des Bramante, la simplification est devenue la première condition de l'art. Rien qui soit de nature à frapper la foule. Des profils d'une extrême légèreté, des pilastres à peine apparens, rarement des colonnes, si ce n'est dans le cortile; la sobriété, la discré-

tion, l'art des nuances poussés à leurs dernières limites. Peut-être, dans leur horreur pour les effets vulgaires ou violens, ces harmonistes sont-ils allés trop loin. N'importe, après une symphonie de Haydn ou de Mozart, il n'y a rien de plus rythmé, de plus harmonieux, de plus chantant que le palais Ruccellai à Florence, le palais des ducs de Montefeltro à Urbin, le palais de la chancellerie à Rome.

Eh bien! l'ardeur avec laquelle les architectes gothiques ont cherché à plier la pierre à leurs caprices, l'habileté avec laquelle ils ont pétri les moellons comme on pétrit une cire molle, ce parti-pris de violer toutes les lois de la statique pour donner un corps à leurs rêves audacieux, cette curiosité sans cesse en éveil, ont cependant produit un résultat fécond et qu'il était impossible de prévoir : à force de s'exercer à une telle gymnastique intellectuelle, l'art septentrional est parvenu à réaliser dans les arts d'imitation ce qu'il avait réalisé dans un art aussi abstrait que l'architecture, c'est-à-dire à rivaliser avec la nature vivante dans ses combinaisons et ses surprises infinies. La tradition hiératique, les formules rigides du style roman font place à un style d'une souplesse relative ; le charme est rompu, et les regards, si longtemps fermés sur la réalité, découvrent peu à peu les formes véritables des choses et des êtres ; la main apprend à les rendre avec une fidélité de plus en plus rigoureuse.

L'art qui éprouva le premier les effets de cette révolution fut la sculpture, devenue, grâce au goût pour la profusion des ornemens, l'auxiliaire indispensable de l'architecture. Il serait superflu, après les publications des dernières années, après l'ouverture du musée de moulages du Trocadéro, d'insister sur ce qu'il y avait de vie, de jeunesse et de sève, de fécondes et hautes aspirations dans l'œuvre de nos grands statuaires du XIIIe et du XIVe siècle, de rappeler la douce chaleur qui anime tout ce peuple de statues à Notre-Dame de Paris, dans les cathédrales de Reims, de Chartres, de Strasbourg, le jet superbe des draperies, les expressions tour à tour nobles ou touchantes, ou encore le sentiment si profond de la forme et la douce ironie qui distinguent les statues de la fameuse maison des musiciens, à Reims.

La période dont nous nous occupons correspond à la seconde phase de cette renaissance de la sculpture septentrionale. La recherche du mouvement, de la vie et de l'ampleur l'emporte sur le souci de la noblesse ou de la gravité. Aux figures traditionnelles des cathédrales, ces saints et ces saintes, si simplement drapés dans leurs manteaux de pierre, si calmes, si sereins, détachés des choses d'ici-bas et goûtant par avance les félicités du paradis, suc-

cèdent des individualités nettement caractérisées, avec toutes les imperfections et tous les appétits de l'homme du Nord ; une race vigoureuse, brutale et qui ne demande qu'à vivre. Les portraits remplaceront les types plus ou moins impersonnels, la verve l'emportera sur le recueillement ; pour frapper plus fort, on ne reculera même pas devant la grimace ou la caricature. C'est que le foyer même du mouvement s'est déplacé. La nouvelle école a pour berceau, non plus l'Ile-de-France, la Champagne, le Maine, mais la Flandre, et, en second lieu, la Bourgogne, que tant de liens rattachaient alors l'une à l'autre. Les sculpteurs de la cathédrale de Tournai, ceux de la cathédrale d'Amiens, les auteurs des statues si mouvementées et si amples de la Vierge, de saint Jean-Baptiste, de Charles V, du dauphin, de Louis d'Orléans, du cardinal de La Grange et de Bureau de La Rivière, tels sont les maîtres par les mains desquels la sculpture a réalisé ce grand progrès. Par l'effet d'un de ces grands courans internationaux, plus puissans parfois que les influences de climat ou de race, le grand sculpteur siennois Jacopo della Quercia, le véritable précurseur de Michel-Ange, s'essaie, vers la même époque, dans la solution du même problème : donner à toutes les parties de la figure humaine et jusqu'aux moindres accessoires du costume le maximum d'animation sans pour cela renoncer à la grande tournure, cette loi suprême de la statuaire.

La peinture ne tardera pas à entrer dans la même voie : prononcer les noms d'Hubert et de Jean Van Eyck, c'est dire que le coloris a acquis une vérité et un éclat inconnus aux âges précédens et qui n'ont même pas été portés plus haut depuis, c'est dire que le portrait et le paysage ont subitement pris naissance, qu'aucun des grands problèmes inhérens à cet art n'est resté sans être abordé ou résolu.

II.

Passons à l'Italie. Le réalisme y a-t-il été importé des Flandres, ou bien les mêmes causes ont-elles fatalement produit les mêmes effets ? Nous nous croyons en mesure d'affirmer que si, sur de certains points, les résultats ont été identiques, si le réalisme italien n'a souvent rien eu à envier au réalisme flamand, l'inspiration première a différé essentiellement dans les deux contrées. Le réalisme italien, il est facile de s'en convaincre en étudiant le rôle de Brunellesco, de Donatello, de Ghiberti et de Masaccio, se rattache intimement au réveil de l'antiquité classique. Ce retour à un idéal perdu, cette nécessité de faire abstraction des formules convention-

nelles transmises par l'école de Giotto, ont surexcité les facultés critiques; les artistes italiens n'y ont pas seulement gagné de copier exactement les modèles grecs ou romains, leurs yeux se sont du coup rouverts sur la nature vivante, naguère comme couverte d'un voile. Et de fait, chez les primitifs du moins, ceux qui savent le mieux imiter l'antique sont aussi ceux qui savent le plus se rapprocher de la réalité. Nicolas et Jean de Pise l'ont prouvé au XIIIe siècle; Donatello et Mantegna au XVe. Les auxiliaires de cette révolution furent en Italie l'anatomie et la perspective, c'est-à-dire des sciences positives. Dans les Flandres, au contraire, l'empirisme seul eut part aux progrès du réalisme. Nous voyons ainsi les Italiens affirmer dès le début cet amour de la méthode, qui est le trait distinctif de leur renaissance, et qui montre à la fois une culture d'esprit plus parfaite et des principes supérieurs.

Est-ce à dire que l'école flamande n'ait pas pesé sur le développement du réalisme italien? Ici, nous assistons à un phénomène rare dans l'histoire: ce sont les représentans de la forme de civilisation supérieure qui vont au-devant de rivaux en possession d'une culture infiniment moins complète et qui sollicitent leurs leçons, tandis que ceux-ci dédaignent les leurs. Une telle tolérance, une telle modestie, suffiraient à elles seules pour proclamer l'ouverture d'esprit des Italiens du XVe siècle, pour montrer avec quelle facilité ils savaient découvrir ou s'assimiler le progrès partout où il se trouvait. Nulle part la peinture flamande primitive n'a été plus appréciée que dans la péninsule. Il n'est témoignage d'admiration que les princes les plus éclairés, Alphonse le Magnanime, Laurent le Magnifique, Frédéric d'Urbin, Lionel d'Este, ne lui aient prodigué. Les savans et les artistes n'ont pas montré moins d'enthousiasme: Cyriaque d'Ancône et Fazio, deux humanistes célèbres, Filarete, le très habile architecte du grand hôpital de Milan, Giovanni Santi, le père de Raphaël, ne tarissent pas en éloges quand ils ont à prononcer le nom de Jean et de Roger de Bruges, c'est-à-dire de Jean Van Eyck et de Roger van der Weyden, ou même du bon roi René, le respectueux disciple de l'école de Bruges. Cette admiration a persisté jusqu'en pleine renaissance, jusque dans les écrits du Napolitain Summonte, jusque dans ceux du Vénitien Michiel, l'auteur de la fameuse *Notizia d'opere di disegno*, publiée par Morelli, jusque dans ceux de Vasari lui-même. Le premier, Michel-Ange, dans une diatribe souvent citée, mettra à nu toutes les imperfections de la peinture flamande.

Les Italiens ne s'en tinrent pas à des témoignages d'admiration platoniques: outre qu'ils payèrent au poids de l'or les retables de l'école de Bruges, les tapisseries d'Arras ou de Bruxelles, ils accueil-

lirent à bras ouverts les artistes du Nord, que le caprice ou le besoin amenait de l'autre côté des Alpes. En compulsant les documens conservés dans les bibliothèques ou les archives italiennes, j'ai réussi à réunir plus de soixante noms d'artistes français et plus de cent noms d'artistes flamands et allemands fixés en Italie pendant le xve siècle ; et encore ces chiffres sont-ils forcément de beaucoup au-dessous de la réalité, car ce serait une singulière illusion que de croire que les notaires et les comptables du temps aient pris soin de nous conserver les noms de tous ces étrangers. Nous pouvons donc affirmer sans hésitation que plus de trois cents artistes de toute spécialité et de tout mérite, tous nourris dans la tradition de l'école franco-flamande et germano-flamande, ont joué leur rôle dans le développement de l'art italien du xve siècle, le dotant, qui des secrets de la peinture à l'huile, qui des procédés de la gravure sur bois, qui de ceux de la tapisserie de haute lisse, qui, enfin, des principes du réalisme le plus exclusif.

On ne saurait songer à passer en revue ici les nombreux ouvrages laissés en Italie par ces émigrés, dont beaucoup, ne l'oublions pas, n'étaient que de simples artisans. Il importe toutefois d'accorder une mention à ce Pietro di Giovanni Tedesco, c'est-à-dire Pierre, fils de Jean d'Allemagne (il était soit de Cologne, soit de Fribourg, soit du Brabant), qui, entre 1386 et 1399, exécuta pour la cathédrale de Florence un grand nombre de statues et de bas-reliefs, dans lesquels les réminiscences classiques s'allient à tous les excès du réalisme. Les enseignemens de Pietro, il n'est point permis d'en douter, n'ont pas été étrangers à l'évolution du génie de Donatello et de Ghiberti ; aussi ce dernier, dans ses commentaires, n'a-t-il pas hésité à rendre une justice éclatante au mystérieux hôte venu du Nord. Bientôt cependant la sculpture italienne prit un si brillant essor, qu'elle n'eut plus rien, absolument rien, à apprendre des étrangers.

Il en fut autrement de la peinture. On n'a pas assez tenu compte, à mon avis, des infiltrations flamandes dans l'histoire du développement des différentes écoles de la péninsule. Ce n'est point un effet du hasard, assurément, si le portrait du pape Eugène IV, dû au pinceau de Jean Fouquet, suscita une si vive admiration ; si Johannes de Alemania a présidé aux débuts de l'école de Murano, berceau de l'école vénitienne ; si Gentile da Fabriano, fra Angelico, et l'école de Cologne ont sacrifié simultanément au plus suave mysticisme, si Roger Van der Weyden, lors du jubilé de 1450, parcourut l'Italie en triomphateur, si le roi Ferdinand de Naples envoya un de ses sujets étudier à Bruges, si le saint Michel de Simon Papa, au musée de Naples, pourrait passer, au témoignage de M. A.-J. Wau-

ters, pour l'œuvre d'un élève de Roger ou de Memling. Les idées et les principes voyageaient alors plus vite qu'on ne le croit : au siècle précédent, l'école florentine, par l'impulsion de Giotto, avait fondé des colonies jusqu'au fond de la Bohême, jusqu'en Angleterre ; au xve siècle, l'Europe septentrionale prend sa revanche avec les peintres flamands.

Si, considérée dans son ensemble, la peinture d'histoire italienne suit sa voie distincte, le portrait, en revanche, procède sur bien des points de prototypes flamands. Ce sont les peintres de l'école de Bruges qui ont mis à la mode ces portraits à mi-corps, où l'original est représenté de face ou de trois quarts, posant tranquillement devant le « pourtraiteur. » Que nous voilà loin des pratiques du moyen âge, où, sauf pour les souverains, l'on n'admettait d'autres effigies que celles qui étaient destinées à orner des tombeaux ! Désormais tout bourgeois enrichi a la prétention de transmettre ses traits à la postérité.

Une de ces rencontres, pour ne pas dire une de ces imitations les plus frappantes, est celle que l'on peut noter entre le portrait d'un sénateur vénitien, par Solario, à la National Gallery de Londres, et le fameux *Homme à l'œillet* de Jean Van Eyck, au musée de Berlin. L'attitude est presque identique ; il en est de même du mouvement des mains (dans les deux tableaux, le personnage tient un œillet) ; le modelé du visage procède des mêmes principes, avec cette différence qu'il est plus ferme dans l'œuvre flamande, plus souple dans l'œuvre italienne. On peut opposer à ces portraits ceux qui dérivent, si je ne m'abuse, des médailles, et où les personnages sont représentés de profil. Tels sont les portraits de Pisanello, qui a excellé à la fois dans l'art du médailleur, retrouvé par lui, et, dans la peinture, ceux de Piero della Francesca, de Botticelli, de Pollajuolo, de Ghirlandajo et de tant d'autres quattrocentistes.

Le paysage italien ne s'est pas moins ressenti de l'influence septentrionale, quoique, de prime abord, les créateurs du genre paraissent avoir travaillé à l'insu les uns des autres. Dès 1423, le vieil tendre Gentile da Fabriano, cet Ombrien qui osa venir défier les Florentins jusque dans leur propre cité, réussit à rendre avec un égal amour et une égale habileté, dans sa célèbre *Adoration des mages*, conservée à l'académie de Florence, la fraîcheur des fleurs qui émaillent le gazon du premier plan et le mouvement des terrains du fond, ces belles montagnes boisées sur les flancs desquelles chemine la brillante escorte des trois rois. Le chef-d'œuvre des frères Van Eyck, l'*Adoration de l'agneau mystique*, était alors à peine commencé, mais les modèles flamands avaient pu pénétrer en Italie par une foule de canaux, notamment par les miniatures, et nous

savons que telle de ces miniatures, par exemple, la Fenaison, ou les Semailles de l'admirable livre d'heures du duc de Berry, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de Chantilly, n'avait rien à envier au tableau le plus parfait. Pisanello, dont le nom a été prononcé tout à l'heure, a, très certainement aussi, cherché ses inspirations de ce côté-ci des monts, soit dans ses esquisses dessinées pour des médailles, soit dans ses tableaux. Ses paysages si nourris et si mouvementés forment l'opposition la plus complète avec les paysages arides, rocailleux, sans verdure et sans lumière, des peintres italiens du XIVe siècle. Si les paysages du Pérugin sont conçus et disposés par grandes masses, en revanche un autre peintre ombrien, Pinturicchio, se plaît à détailler les siens avec toute la minutie d'un Flamand. Léonard de Vinci lui-même s'est parfois essayé dans ces analyses à outrance : son carton du Péché originel, que Vasari a encore vu, égalait pour la surabondance et le rendu des détails les tableaux flamands les plus poussés ; on y voyait une prairie dont les moindres touffes d'herbe étaient reproduites avec une minutie, un amour inépuisables ; un figuier, un palmier dans lesquels le botaniste le plus méticuleux n'aurait pas trouvé à reprendre la plus légère erreur. Est-il possible, ajoute Vasari, qu'un homme ait eu tant de patience ?

Quels sont les secrets, pour employer une expression chère au XVe siècle, aux yeux duquel il n'y avait pas de supériorité sans un certain mystère, quels sont, dis-je, les secrets qui ont valu aux flamands leur réputation européenne ? Ce sont avant tout les perfectionnemens techniques, perfectionnemens favorisés par l'invention de la peinture à l'huile, mais que l'on pourrait, à la rigueur, concevoir sans elle. Et quel a été le premier résultat de ces perfectionnemens ? De leur permettre de reproduire plus fidèlement la réalité : en d'autres termes, c'est par leur réalisme qu'ils ont imposé leur domination à l'Europe. Examinez les jugemens que les auteurs italiens de la renaissance ont portés sur les tableaux flamands primitifs : ce qui les a invariablement frappés, c'est l'habileté avec laquelle sont rendus les jeux de lumière les plus compliqués, la ressemblance d'un portrait, ces plaies qui paraissent réelles, ce paysage dont on peut compter toutes les touffes d'herbes, et ces touffes d'herbes sur lesquelles on peut compter toutes les gouttes de rosée. De pareils trompe-l'œil, ayons le courage de prononcer le mot, excitèrent infiniment plus d'admiration que l'harmonie du coloris, la force de l'invention, la noblesse de la composition, qualités qui, chez les réalistes de tous temps et de tous pays, ont toujours passé pour secondaires.

L'invention ou plutôt le perfectionnement de la peinture à l'huile

a-t-il joué dans l'histoire de la diffusion de la peinture flamande le rôle capital que l'on se plaît à lui attribuer? Écoutons tout d'abord le Vasari des Flandres, Carel Van Mander, dont *le Livre des peintres* vient enfin de paraître, par les soins de M. Hymans, dans une traduction française. « D'après l'opinion admise, dit le biographe, Jean Van Eyck, un homme instruit, versé dans les choses de son art, étudiant les propriétés des couleurs, et s'adonnant à cet effet à l'alchimie et à la distillation, en vint de la sorte à recouvrir ses peintures au blanc d'œuf et à la colle d'un enduit dans la composition duquel entrait une huile particulière, procédé qui obtint un grand succès à cause de l'éclat qu'il donnait aux ouvrages. Beaucoup de peintres italiens avaient cherché ce secret, échouant dans leurs tentatives par ignorance de la vraie méthode. Il se fit qu'un jour Jean, après avoir exécuté un panneau auquel il avait consacré beaucoup de temps et de peine selon son habitude, et l'œuvre étant achevée et enduite de son vernis, il l'exposa au soleil pour la faire sécher. Mais, soit qu'il eût été mal joint, soit que le soleil eût trop d'ardeur, le panneau se fendit. Jean, très contrarié de voir son œuvre détruite, se promit bien que pareille chose ne se renouvellerait plus par l'effet du soleil. Renonçant alors à la couleur à l'œuf recouverte de vernis, il donna pour but à ses recherches la production d'un enduit séchant ailleurs qu'en plein air et dispensant surtout les peintres de recourir à l'action du soleil. Il éprouva successivement diverses huiles et d'autres matières et s'assura que l'huile de lin et l'huile de noix étaient siccatives entre toutes ; les soumettant à l'action du feu, et y mêlant d'autres substances, il finit par obtenir le meilleur vernis possible. Et comme c'est le propre des esprits chercheurs de ne point s'arrêter en chemin, il en arriva après de multiples essais, à s'assurer que les couleurs étendues d'huile se liaient à merveille, qu'elles acquéraient en séchant une grande consistance, qu'elles étaient imperméables à l'eau, que l'huile, enfin, donnait un éclat plus vif sans le secours d'aucun vernis. Ce qui l'étonna et lui plut davantage, ce fut que les couleurs se mélangeaient mieux à l'huile qu'à l'œuf et à la colle. Jean fut, comme de juste, joyeux de sa découverte. Un nouveau genre d'œuvres voyait le jour à la grande admiration de tous, et bientôt la renommée eut porté le bruit de l'invention jusqu'aux contrées les plus lointaines. De l'antre des Cyclopes et de l'inextinguible Etna l'on accourut pour voir cette merveilleuse innovation, comme il est dit plus loin. Il ne manquait à notre art que cette noble pratique pour égaler la nature ou la mieux rendre. » Cette invention, ajoute Van Mander, eut lieu vers 1410.

D'après Van Mander, Jean Van Eyck aurait gardé jusque dans sa

vieillesse le secret de la peinture à l'huile, personne n'étant admis dans son atelier que Roger Van der Weyden. Mais cette assertion est formellement démentie par les textes du xve siècle. Nous y voyons que, dès 1425, la ville de Gand commandait à Jean de Scoenere une Vie de la Vierge et une Sainte Cène peintes à l'huile. L'historien de la peinture flamande, M. Michiels, mentionne même un contrat de 1419, par lequel Guillaume Van Axpoele et Jean Martens s'engagent à restaurer en bonnes couleurs à l'huile, sans mélange de substances corrosives, plusieurs panneaux anciens.

Quelles que soient, en réalité, les améliorations inventées par Jean Van Eyck, il est certain qu'elles ont eu pour résultat de donner au coloris plus de souplesse et plus de chaleur. Rien ne se saurait imaginer de plus intense, de plus profond, de plus lumineux que certains de ses tons favoris, notamment le rouge, le bleu et le vert. C'est un régal pour les yeux. Les tableaux de Piero della Francesca sont aussi légers, aussi transparens; ils ne sont pas aussi nourris, aussi chauds, aussi éclatans dans les tons sombres. Je n'essaierai pas ici de retracer l'histoire de la peinture à l'huile. Il suffira de rappeler que, pendant tout le xve siècle, les Flamands et les quelques Italiens qui les imitèrent, à commencer par Antonello de Messine (en Italie, la peinture à tempera, la détrempe et la fresque ne cessèrent d'être en honneur pendant toute cette période), apportèrent un soin infini à la préparation technique de leurs tableaux. Ceux-ci sont frais et brillans comme s'ils venaient de quitter le chevalet. Le premier, Léonard de Vinci, tout chercheur et tout savant qu'il fût, ou négligea la préparation de ses couleurs, ou voulut demander à la peinture à l'huile plus qu'elle ne pouvait donner. On sait dans quel triste état se trouve aujourd'hui la Cène du couvent des Grâces. Ses tableaux proprement dits se sont rembrunis, alors toutefois qu'ils ne se sont pas crevassés. Raphaël qui, dans les productions de sa première manière, s'inspira des excellentes habitudes de prévoyance des Ombriens, se relâcha de plus en plus vers la fin de sa vie de ces sages précautions. Le noir d'imprimerie dont il abusa, notamment dans le Saint Michel du Louvre, a causé autant de ravages que de nos jours le bitume. Chez les Vénitiens, qui, d'ailleurs, contrairement à l'opinion commune, cultivèrent la peinture à la détrempe concurremment avec la peinture à l'huile, beaucoup de toiles, entre autres celles du Tintoret, ressemblent à de vastes pâtés d'encre. Et que de victimes depuis, rien que parmi les peintres de notre siècle !

La science a eu une part considérable au succès des frères Van Eyck, mais, proclamons-le bien haut, c'est le génie qui a rendu féconde la révolution à laquelle ils ont attaché leur nom. Ils étaient plus que des alchimistes, — ainsi les considéraient leurs contempo-

rains, — ils étaient des artistes, des observateurs et des poètes, dans la plus haute acception du terme, sublimes à force de minutie intelligente. Le perfectionnement de la peinture à l'huile a été pour eux un moyen, non un but, et comme l'a excellemment dit le marquis de Laborde, l'importance de ce perfectionnement s'est confondue avec le retentissement produit par les chefs-d'œuvre des deux frères.

Avec une vue très nette des avantages de la peinture flamande, les Italiens se sont, avant tout, efforcés de lui dérober le secret de sa supériorité picturale proprement dite, l'art d'envelopper les objets, de les noyer dans une lumière tour à tour discrète et éclatante, de donner de la profondeur aux compositions au moyen de dégradations de tons, en un mot, l'art de produire sur une surface plane l'illusion de la réalité. Peu à peu ces tours de force l'emportent sur l'interprétation normale et loyale du sujet : je pourrais citer tel tableau vénitien signé du nom le plus illustre, par exemple, le Saint Jérôme attribué à Jean Bellin, où la reproduction des objets inanimés et la recherche du clair-obscur forment le premier des soucis de l'artiste, où les personnages ne sont plus que l'accessoire. La peinture de nature morte ne tarde pas à prendre naissance, et, circonstance digne de remarque, c'est un Vénitien précisément, Jacques de Barbari, qui nous en a laissé le plus ancien spécimen, la perdrix accrochée à un clou en compagnie d'un gantelet de fer, au musée d'Augsbourg.

Il n'aurait pas été permis de passer sous silence ces emprunts ; mais il importe également de n'en pas exagérer la portée. Si les Italiens de la première renaissance ont profité des leçons des Flamands, il n'en est pas moins certain que, même sans elles, obéissant à une loi historique, ils auraient porté l'interprétation de la réalité à sa suprême perfection. Par l'affranchissement absolu de toute tradition et de toute convention, certains chefs-d'œuvre de Donatello, par exemple les bustes de Niccolò da Uzzano, au musée national de Florence, et de Saint-Laurent, dans la sacristie de l'église du même nom, ou encore les gardiens du tombeau, dans la Résurrection du Christ, de Piero della Francesca, à Borgo San Sepolcro, paraissent des ouvrages du XIXe siècle, non du XVe, tout comme les étonnans portraits de Jean Van Eyck, l'Arnolfini de la Galerie nationale de Londres, l'*Homme à l'œillet*, du musée de Berlin. Nulle réminiscence des types contemporains, nul vestige d'archaïsme : les auteurs ont fait abstraction de leurs habitudes, de leurs tendances, on serait tenté d'ajouter de leur personnalité, pour représenter la physionomie humaine avec l'implacable rigueur et la souplesse illimitée de l'appareil photographique.

III.

Voilà donc deux écoles dotées de moyens d'expression également variés, sachant animer le marbre, fixer par le pinceau les impressions les plus fugitives comme les plus durables. Des deux côtés la même curiosité, qui s'étend aux petites choses aussi bien qu'aux grandes, un esprit de probité qui interdit d'aborder les côtés littéraires de la composition avant que les moindres détails, une boucle de cheveux, les anneaux d'une chaîne, le pommeau d'une épée, les feuilles d'un arbre, aient été rendus avec la plus grande exactitude. Quel usage les deux rivales feront-elles de tant de perfectionnemens merveilleux inconnus aux artistes du moyen âge?

Prenons d'abord la sculpture. Nulle contrée ne semblait devoir être moins favorable à son développement que les Pays-Bas, également pauvres en modèles antiques et en modèles vivans. Ce n'est point, en effet, faire injure aux races wallones ou flamando-hollandaises que de les considérer comme inférieures, pour la pureté des formes, à la race italienne, dont les *modèles*, hommes et femmes, sont, aujourd'hui encore, en possession de défrayer les ateliers de l'Europe entière, depuis l'Angleterre jusqu'à la Russie. Aussi voyons-nous le plus grand des sculpteurs de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle, Claux Sluter, quitter sa patrie pour aller chercher fortune en Bourgogne, sous un ciel plus clément, au milieu d'une population plus belle. C'est en France également, à Dijon, à Bourges, à Tours, et, en général, sur les bords de la Loire, que les disciples de Sluter, parmi lesquels il faut ranger, en premier lieu, Michel Colombe, continuent son œuvre. Cette école, française par adoption, sinon d'origine, aura assez de vitalité pour nous donner encore, dans le premier tiers du XVIe siècle, après 1520, l'admirable tombeau des Poncher, au musée du Louvre, cette page si simple, si grave, si recueillie, et qui ne doit aucune de ses qualités aux ultramontains.

Le moment n'est plus où l'on constatait que l'auteur du mausolée de Philippe le Hardi « possédait à un faible degré le sentiment de l'art, que les figures auxquelles il a voulu imprimer un caractère de gravité et de mélancolie représentent plutôt la douleur physique, que les corps sont trop courts, les attitudes mauvaises, en un mot, que l'artiste a peu de goût. » Ici même, M. Montégut a brillamment réhabilité le maître glorieux à qui la statuaire franco-flamande doit sa renaissance; grâce à ses efforts, grâce à ceux de M. Alfred Michiels, de Waagen, de Schnaase, de Lübke et de différens autres savans, le nom de Claux Sluter commence enfin à sortir de

l'oubli. L'exposition, au musée du Trocadéro, des moulages du Puits de Moïse a hâté cette réhabilitation tardive. Tous les connaisseurs admirent aujourd'hui dans ces figures de prophètes, représentés sous les traits de bourgeois du xve siècle, la rare hardiesse des attitudes, la rare énergie des expressions. Renonçant à édifier, Sluter a voulu avant tout créer des têtes à caractère. Malgré certains défauts inhérens à son éducation première (ses figures sont en général trop trapues), son Moïse est, de tous ceux qui ont précédé le chef-d'œuvre de Michel Ange, le plus grandiose et le plus terrifiant. Le prophète chauve aux traits émaciés, à la barbe jonciforme, annonce ceux dont Dürer fixera les traits, un siècle plus tard, de son pinceau implacable. Il précède immédiatement les fameux prophètes sculptés par Donatello pour le campanile de Florence : la verve n'y est pas moindre, et le maître flamand n'a pas su mieux résister que son émule italien au désir de donner aux personnages de l'histoire sacrée les traits des plus laids d'entre ses compatriotes.

Le chef-d'œuvre de Sluter, et un des chefs-d'œuvre de la sculpture dramatique de tous les siècles et tous les pays, ce sont les quarante statuettes de pleureurs, debout dans les niches du mausolée de Philippe le Hardi, au musée de Dijon. Longtemps on s'était plu à figurer à cette place les apôtres, des saints (on revint à cette tradition dans le tombeau de Louis et de Valentine d'Orléans, à l'abbaye de Saint-Denis), parfois aussi des motifs allégoriques, les trois Vertus théologales, les Vertus cardinales, etc. Cédant à ce besoin de matérialiser jusqu'aux moindres créations de l'art, le xve siècle substitua aux acteurs de l'histoire sainte et aux figures symboliques les portraits des personnages qui avaient été en relations avec le défunt ou avaient joué un rôle dans les cérémonies de ses funérailles. Tout tendait ainsi à faire descendre l'art des régions éthérées où l'avait élevé le moyen âge, pour le ramener à la réalité.

Ces pleureurs, ces « plourans, » comme on disait au xve siècle, représentés autour du défunt, ne sont autre chose que les parens, les amis, les cliens, les serviteurs qui l'accompagnent à sa demeure dernière, le corps perdu dans d'amples manteaux de deuil, la tête couverte de capuchons plus amples encore. Le savant conservateur de la sculpture au Musée du Louvre, M. Louis Courajod, cite, dans ses études récentes, plusieurs exemples de représentations de ce genre remontant au xive, voire au xiiie siècle. Mais le mérite d'avoir développé un thème, à peine entrevu avant lui, d'y avoir mis un esprit d'observation, une verve et un pathétique que n'importe quel maître de la statuaire aurait pu lui envier, revient incontestablement à Sluter.

Quelle pleine possession de la mimique! quelle richesse de mo-

tifs! Reproduire quarante fois, et sur quarante physionomies différentes, sans se répéter et sans faiblir, une note identique, la douleur causée par la perte d'un souverain vénéré, c'est un tour de force qui aurait effrayé même un Donatello, même un Michel-Ange, ces dramaturges par excellence. Sluter a tenu à épuiser jusqu'à la dernière des variations auxquelles ce motif pouvait se prêter. Il nous montre chez l'un la tristesse froide et calculée, véritable deuil de cour; chez d'autres la douleur concentrée, chez d'autre encore, la douleur débordant et se traduisant en sanglots, en spasmes, en défaillances. Quelle netteté et quelle énergie dans cette gamme des attitudes et des gestes : l'un qui joint les mains en signe de surprise, le second qui les lève au ciel, et cet autre qui essuie ses pleurs, et cet autre qui se voile la face! L'art du contraste est porté à ses dernières limites, tout comme dans les merveilleux bas-reliefs des portes de la sacristie de Saint-Laurent, exécutées quelques lustres plus tard par Donatello; tandis que le visage de l'un des plourans est perdu au fond du capuchon, celui de l'autre domine librement, laissant éclater au grand jour la douleur qui le transporte.

Dans les types des acteurs de cette tragédie, même variété et même énergie. Sluter a mis en scène le jeune homme éploré et le vieillard tremblant, l'ascète et l'épicurien, le bourgeois aux traits cauteleux et le moine fier, implacable, au regard d'inquisiteur. On serait parfois tenté de croire qu'il y a une nuance de satire dans ces portraits, — car il n'est pas possible de douter que les statuettes du tombeau de Philippe le Hardi ne représentent des êtres réels, — tant il y a en elles de franchise et presque de brutalité.

En substituant au costume à la mode le costume de deuil, la longue robe de bourgeois serrée par une ceinture à la hauteur des reins, ou le froc monacal, Sluter a doté la sculpture d'un élément plastique des plus féconds. Ces vêtemens amples, s'ils n'ont pas la netteté et la noblesse de la toge, s'ils offrent surtout l'inconvénient de masquer les pieds qu'ils recouvrent de plis trop abondans, se prêtent aux combinaisons les plus intéressantes, aussi bien lorsqu'ils tombent droits, en plis parallèles, que lorsqu'ils sont ramenés vers la poitrine par un de ces gestes pathétiques familiers au grand artiste. En résumé, Sluter a montré dans ce monument, qui fait la gloire du musée de Dijon, qu'il excellait dans l'art de la draperie tout comme dans celui de la physionomie.

L'influence de Sluter ne s'est pas bornée à la Bourgogne. Une province voisine, le Berry, s'enrichit, par les soins des disciples du maître flamand, de l'important mausolée du duc Jean de Berry, frère de Philippe le Hardi. Ce mausolée, conservé dans la cathédrale de Bourges, et élevé au duc par son petit-neveu

Charles VII de France, fut terminé en 1450; il avait la forme des « sépultures des rois et enfans de France, par figures et représentations. » Aujourd'hui, il n'en reste que des fragmens : la statue couchée, qui, d'après les recherches de M. de Champeaux, est l'œuvre de Jean de Cambrai (mort en 1438), les statuettes qui sont l'œuvre de Paul Mosselmin, le sculpteur des stalles de la cathédrale de Rouen, et d'Étienne Bobillet. Ces statuettes sont de tout point inférieures à celles du tombeau de Philippe le Hardi. La plénitude des formes, qui distingue le style de Sluter, a fait place à la maigreur et à l'afféterie. Cherchez bien sous ces draperies, vous ne trouverez que des membres grêles, à peine modelés; c'est un art tout à la surface; c'est l'affectation de la vie et du mouvement plutôt que la vie et le mouvement eux-mêmes.

Avec le mausolée de Jean sans Peur, nous revenons à Dijon. Ce monument, commencé en 1444 par les soins de Philippe le Bon, est l'œuvre d'un Espagnol, Jean de la Vuerta, assisté de Jean de Droguès et d'Antoine de Moiturier. Le fait seul d'avoir employé un sculpteur originaire de l'Espagne, pays de tout temps si arriéré, montre à quel point les Mécènes français du xve siècle ignoraient les principes de la renaissance. Le monument, exposé au musée de Dijon en compagnie du chef-d'œuvre de Sluter, nous révèle en outre la prompte décadence de l'école bourguignonne après la mort de son fondateur.

Charles, duc de Bourbon, gendre de Jean sans Peur, s'inspira à son tour du modèle créé par Claux Sluter, dans le tombeau qu'il fit préparer, en 1448, pour lui et pour sa femme, à l'abbaye de Souvigny, dans le département de l'Allier. Il fit appel à un artiste de Montpellier, nourri, très certainement, dans la tradition de l'école bourguignonne, Jacques Morel, récemment mis en lumière par M. Courajod, dont les recherches ont fait faire un si grand pas à l'histoire de la statuaire française du xve siècle. Les têtes du duc et de la duchesse de Bourbon sont trop mutilées pour qu'il soit facile de nous rendre compte des qualités de l'exécution. Nous nous bornerons à constater que les yeux sont d'un dessin pauvre et dur, sans expression aucune. Quant aux draperies, dans le manteau qui recouvre le duc, elles sont souples, abondantes, on serait tenté de dire vivantes, tout comme dans les meilleurs morceaux de Sluter. Chez la duchesse, elles laissent plus à désirer : les plis, trop nombreux et, disons-le bien franchement, trop disgracieux, de la partie inférieure de la robe, forment une dissonance avec le corsage si raide qui emprisonne la taille. Chez l'un et l'autre, en résumé, la recherche du mouvement l'emporte sur celle du rythme.

La conception de ces monumens est de tous points opposée à

celle du mausolée italien, tel que l'a réalisé la renaissance. En Italie, pendant tout le xve siècle, les tombeaux sont à peu près invariablement adossés au mur; en France et dans les Flandres, la règle, c'est le tombeau isolé de toutes parts. Cette simple modification a suffi pour imprimer à la sculpture funéraire des deux contrées un caractère absolument distinct. En Italie, la statue du défunt, généralement drapée à l'antique, et étendue dans une pose noble sur un sarcophage, est vue d'en bas et de profil; de nombreux ornemens, empruntés à l'art classique, forment autour d'elle comme une auréole. Ce n'est pas, si l'on veut, l'apothéose, c'est le repos dans un monde idéal, loin des préoccupations d'ici-bas. En France, au contraire, la statue isolée sur son soubassement s'impose à l'attention non-seulement par son isolement même, mais encore par une foule de particularités qui n'ont rien d'abstrait: le costume même, qui est celui du temps et non une restitution archéologique, l'écusson, qui est celui de la famille, l'ours, le lévrier ou l'épagneul accroupis, substitués aux animaux héroïques chers aux Italiens, l'aigle, le lion, la licorne. Dès ce moment, sous l'influence du courant réaliste qui transformait les idées aussi bien que le style, on voit apparaître, quoique de loin en loin seulement, ces figures de « gisans » qui devaient conquérir une place si considérable dans la statuaire française du siècle suivant. En 1302, dans le monument du cardinal de La Grange, on avait représenté le défunt à l'état de squelette; en 1457, les enfans de Jacques Cœur firent représenter leur mère toute nue sur le mausolée qu'ils lui élevèrent dans une des églises de Bourges. Lorsque l'étude du nu se développa (elle avait été très certainement été longtemps interdite par les mœurs), on se complut dans l'exécution de véritables pièces anatomiques, d'un effet horrible. Qui n'est tenté, devant les cadavres de Louis XII et d'Anne de Bretagne, sculptés pour l'abbaye de Saint-Denis, avec des raffinemens de réalisme hideux, de répéter l'exclamation arrachée au président de Brosses par la vue du tableau dans lequel le bon roi René avait peint sa maîtresse rongée par les vers!

Le style inauguré par Sluter pour les monumens funéraires se maintint jusque vers la fin du siècle; nous retrouvons les figures de pleureurs dans le mausolée de Philippe Pot, d'abord grand-sénéchal du duché de Bourgogne, puis gouverneur de cette province, mort en 1494 et enterré à quelques kilomètres de Dijon, dans la fameuse abbaye de Cîteaux. Ce personnage, suivant la coutume, avait lui-même préparé son tombeau, qui est donc antérieur de quelques années. Il se fit représenter armé de pied en cap, les mains jointes, un ours couché à ses pieds. Huit pleureurs, la figure

cachée par un capuchon, et tenant chacun un écusson, supportent la dalle sur laquelle est posée la statue.

Je n'oserais pas affirmer que l'école bourguignonne ait compté des recrues en dehors de la France. Mais l'école flamande, dont celle de Dijon n'était qu'une émanation, étendit directement son empire sur l'Allemagne, où nous trouvons pendant tout le xve siècle les mêmes figures trapues, mouvementées, tourmentées et boursouflées, et d'ordinaire d'une extrême lourdeur. Vers la fin du siècle, notamment à Nuremberg, nous voyons enfin se produire une réaction par les efforts d'Adam Krafft, à qui succèda Pierre Vischer, qui eut l'honneur de faire triompher dans la statuaire allemande les principes de la renaissance.

Pour le choix des sujets, pour l'indépendance et la variété des idées, la sculpture franco-flamande ne pouvait naturellement pas se comparer à celle de l'Italie : tout un domaine et des plus importans, — la mythologie et l'histoire antique, — était fermé pour elle; à cet égard, il y eut presque recul et réaction. Le goût de l'antiquité était certainement plus développé à la fin du xive siècle qu'au milieu du xve, nous le savons par l'exemple du duc de Berry, dont les collections l'emportaient, selon toute vraisemblance, sur celles des amateurs italiens contemporains les plus éclairés, et aussi par l'exemple de nos humanistes français, les Jean de Montreuil, les Nicolas de Clémenges, les Gerson, émules et amis des premiers champions de l'humanisme italien. Notons, pour ne pas sortir du domaine de l'art, l'emploi, vers 1400, sous la plume de Jean de Montreuil, de la comparaison, si banale plus tard, d'un sculpteur contemporain avec Lysippe et Praxitèle. — Il nous faudra aller jusqu'à l'expédition de Charles VIII en Italie, en 1494, pour retrouver dans notre pays de telles tendances, pour entendre à nouveau un tel langage.

Si l'on s'attache au style de nos vaillans maîtres de pierre, on constate les mêmes lacunes. Comme observateurs et comme interprètes de la réalité, ils sont au premier rang; ils ont enfin découvert ce secret, inconnu au moyen âge, de fixer la physionomie de leurs contemporains par des traits d'une vérité et d'une énergie saisissantes. Aussi le portrait est-il leur triomphe; mais ne leur demandez pas de s'élever au-dessus du modèle qui pose devant eux : ils ne sauraient concevoir ce personnage que dans le costume, tour à tour si pesant ou si étriqué, du temps, avec ses préoccupations mesquines, embarrassé de ses mouvemens, sans liberté et sans flamme. Que si vous les sortez de la réalité, que si vous leur demandez de créer une figure idéale, une Vierge, un Christ, de personnifier

quelque vertu, la foi, la force, l'espérance, leur impuissance éclate brusquement; ils ne savent représenter que ce qu'ils ont sous les yeux.

Dans l'intervalle, l'Italie s'applique sans relâche à dégager de la forme humaine ceux des traits qui lui paraissent les plus parfaits; elle s'efforce de créer, à côté de la vérité historique, cette vérité idéale qui est de tous les pays et de tous les temps; elle prend pour base de ses études le nu, c'est-à-dire ce qu'il y a d'essentiellement durable, laissant sa rivale s'attacher à l'enveloppe, au costume, qui varie d'âge en âge.

Cette tendance à rapprocher l'histoire sainte des événemens de l'existence contemporaine, cet éloignement pour le style héroïque, finissent par substituer les épisodes, les anecdotes, et, pour l'appeler par son nom, la sculpture de genre aux hautes et sévères créations du moyen âge. Il ne suffit plus aux artistes d'habiller les patriarches comme les bourgeois du XVe siècle, de faire porter un béguin et des souliers à la poulaine aux héroïnes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, à Judith comme à Marthe, à Rébecca comme à Marie-Madeleine : ils leur prêtent, en outre, exactement les sentimens du temps. Examinez, par exemple, sur les belles stalles de la cathédrale d'Amiens, la scène où Abraham congédie Agar; vous croirez voir l'illustration du récit d'un de nos spirituels conteurs du XVe siècle. Le dédain pour la couleur historique n'a jamais été poussé aussi loin, si ce n'est peut-être chez les maîtres spirituels et frivoles du siècle dernier.

Il était réservé à un artiste né sur les bords de la Loire, et qui représente la plus pure tradition française, de réagir contre ces excès, de ménager la transition du naturalisme au style classique. Après avoir sacrifié dans sa jeunesse aux principes de l'école de Dijon, notre vaillant Michel Colombe se rallia dans la suite à ceux de l'Italie. Le moment n'était pas venu encore de fondre harmonieusement les uns avec les autres. Mais nous avons le devoir de tenir compte à ce courageux précurseur d'un effort qui a si largement profité aux générations suivantes.

IV.

Tout autres ont été les destinées de la peinture. C'est qu'ici le sentiment de la couleur prime celui de la forme, et qu'à cet égard peu de races ont été aussi favorisées que les habitans des Flandres. Je ne saurais mieux faire que d'invoquer le témoignage de ce merveilleux petit livre, si gros d'idées, qui s'appelle : *Philosophie de l'art dans*

les Pays-Bas. « Seuls, les Flamands et les Hollandais, dit M. Taine, ont aimé les formes et les couleurs pour elles-mêmes ; ce sentiment dure encore ; le pittoresque de leurs villes et l'agrément de leurs intérieurs en donnent la preuve, et l'an dernier, à l'exposition universelle, on a pu voir que l'art véritable, la peinture exempte d'intentions philosophiques et de déviations littéraires, capable de manier la forme sans servilité et la couleur sans barbarismes, ne subsistait guère que chez eux et chez nous. »

C'est à la vivacité de ces instincts que les primitifs flamands doivent la première et la plus haute de leurs qualités, ce coloris si profond, si chaud, si lumineux, propre à embarrasser et à décourager les meilleurs coloristes de l'Italie du xve siècle, les Ombriens et jusqu'aux Vénitiens.

La situation faite à la peinture par l'architecture ne pouvait que développer le goût de productions à la fois petites, quant à leurs dimensions, éclatantes, quant à leur effet, de ces chefs-d'œuvre de fini qui ne le cèdent pas à la miniature la plus achevée. Le style gothique, en multipliant les creux et les saillies, en fractionnant à l'excès les surfaces planes, amoindrissait fatalement le rôle de la peinture d'histoire. Tout au plus la bande étroite qui s'étend au-dessus du triforium, ou les segmens des voûtes d'arête pouvaient-ils recevoir un petit nombre de figures isolées. Constatons, à ce sujet, que, si l'Italie a pris les plus étranges libertés avec le style gothique, elle l'a surtout fait au point de vue des exigences de la peinture. Dans les églises d'Assise, de Sienne, de San-Gemignano, de Florence, de Padoue et de tant d'autres villes de l'Ombrie, de la Toscane ou de la Haute-Italie, les architectes ont, avec l'ardeur la plus louable, poursuivi ce double problème : obtenir le plus de champ possible pour développer des fresques monumentales, le plus de lumière possible pour les éclairer. Dans ce pays du soleil et de la vie en plein air, ils auraient été inexcusables de ne pas ouvrir leurs monumens tout grands à la fresque, le procédé de peinture à la fois le plus expéditif et le plus durable.

Dans les Flandres, outre que les architectes de l'école gothique montraient moins de complaisance, les exigences du climat, le manque de lumière, l'exiguïté des appartemens, s'opposaient au développement de la peinture monumentale (les vitraux peints et les tapisseries sont eux-mêmes fractionnés à l'excès). Force fut donc aux artistes comme aux amateurs de se contenter de productions en miniature, mais qui, sous le pinceau d'un Van Eyck, atteindront à la puissance d'une grande page d'histoire, car le spectacle de la force ainsi concentrée, et en quelque sorte latente, nous frappe souvent plus que celui de la force arrivée à son maximum d'expan-

sion. Le tableau de chevalet, cher aux artistes du bas-empire, mais à peu près inconnu dans l'école de Giotto, reprend faveur. Aussi bien le moyen, étant données les habitudes de minutie des peintres flamands, de produire des figures grandeur nature! Chacune d'elles aurait exigé des années de travail. Le marquis de Laborde a pleinement mis en lumière, dans son remarquable rapport sur l'exposition de 1851, le rôle que les Flamands ont joué dans cette révolution si grosse de conséquences.

L'affranchissement de la peinture vis-à-vis de l'architecture et l'abandon de la peinture monumentale, ne pouvaient manquer de modifier profondément les conditions de l'art dans les Flandres. La rupture une fois consommée, c'en est fait d'une émulation féconde, d'une discipline salutaire. Quel peintre désormais s'occupera de marier les lignes de sa composition aux lignes du monument dans lequel celle-ci doit prendre place, de compléter l'un par l'autre, en un mot, de faire de la décoration! Ou plutôt la confusion propre à l'architecture ogivale de la dernière période ne se reflète que trop dans la peinture flamande, de même que la clarté et la netteté de l'architecture classique éclatent jusque dans les moindres productions de la peinture italienne. L'ignorance absolue de toute ordonnance, de tout rythme dans les tableaux flamands des maîtres les plus habiles, les Van Eyck naturellement toujours exceptés, n'a point d'autre cause. J'ajouterai une autre considération : tandis que les Italiens se sont avant tout appliqués à perfectionner la perspective linéaire, les Flamands ont surtout cultivé la perspective aérienne, qui semble avoir été créée de toutes pièces par l'effort du génie des Van Eyck. Enfin, dernière différence : en Italie, on trouve des artistes universels, pratiquant ces beaux préceptes de l'enseignement simultané, qui viennent d'être remis en honneur dans notre École des Beaux-Arts ; à la fois architectes, sculpteurs, peintres, orfèvres, voire graveurs; dans les Flandres, en France, en Allemagne, on n'a affaire, sauf de rares exceptions, qu'à des spécialistes : le peintre ne sait pas modeler, le sculpteur ne sait pas construire, l'architecte ne sait pas peindre.

Si nous envisageons maintenant la conception de leurs tableaux, l'interprétation de la forme humaine, l'expression : partout les lacunes inhérentes au réalisme éclatent au grand jour, sauf chez les Van Eyck, qui, par la hauteur de leur génie, sont absolument hors de pair. Quels que soient la prospérité publique, le luxe des particuliers, la passion pour les plaisirs de toute sorte, je ne sais quels souvenirs d'humilité, quelles traditions de vulgarité ou de laideur continuent à peser sur tous les représentans de cette école. Ce n'est point la Flandre plantureuse et exubérante de Sluter ou du grand Rubens,

c'est un art essentiellement étroit, timoré et bourgeois, aussi concentré en lui-même que l'autre est éclatant et pompeux. Prenez les types : ce sont des figures aux traits irréguliers, à l'expression souffreteuse, aux extrémités difformes, aux mouvemens embarrassés, au costume disgracieux de pauvres pécheurs dans toute la force du terme. Nul parti-pris dans le regard ou dans le maintien, rien qui sente l'homme libre, affranchi de terreurs superstitieuses; partout le spectacle de la douleur : c'est tout au plus si, de loin en loin, dans quelque madone trônant au milieu d'un paysage, ou dans les saintes de Memling, qui a été incontestablement touché d'un rayon du soleil d'Italie, percent des accens plus doux. Hâtons-nous d'ajouter que cette école, qui trace de l'homme une image si attristante, retrouve d'ailleurs toute sa sérénité vis-à-vis de la nature inanimée : ses paysages, avec leurs arbres chargés de fruits, leurs ruisseaux déroulant au milieu des prairies un long ruban d'azur, leurs rochers aux silhouettes pittoresques, leurs ruines envahies par le lierre, respirent une fraîcheur, un charme, une poésie, auxquels nous n'essaierons pas de nous soustraire.

Cette anomalie n'est pas faite pour nous embarrasser; elle n'est qu'apparente : vis-à-vis de la nature, aucune tradition ne liait l'artiste du xve siècle, car la peinture du paysage n'existait pas au moyen âge. Vis-à-vis de l'homme, au contraire, il subit à son insu l'influence du passé, aux yeux duquel les créatures terrestres sont avant tout destinées à souffrir. Le manque de bons modèles fit le reste : les peintres s'habituèrent insensiblement à mettre en lumière ce que les types de leur pays avaient de plus défectueux, sans se soucier d'élaborer un canon, de poursuivre un idéal. A cet égard, on peut rappeler une expérience mémorable dont le héros fut un des souverains les plus éclairés, les plus indépendans du siècle dernier. Lorsque l'empereur Joseph II visita l'église de Saint-Bavon, l'Adam et l'Ève des Van Eyck lui parurent tellement indécens, qu'il donna l'ordre de les faire disparaître. Un contemporain des Boucher et des Pater, scandalisé par l'indécence des Van Eyck, quel signe des temps, mais aussi quelle leçon profonde donnée rétrospectivement aux réalistes du xve siècle!

Les Van Eyck avaient porté la peinture septentrionale à un degré de splendeur où elle semblait devoir se maintenir longtemps. La décadence, cependant, fut rapide; elle eut pour principal instrument un peintre à qui l'on ne saurait refuser un très grand talent, Roger van der Weyden. Ce maître s'appliqua, inconsciemment à coup sûr, à dégager et à développer les tendances les plus pernicieuses du réalisme flamand, des tendances qui, sans lui, auraient longtemps pu rester à l'état de germes. Les types qui, grâce à la

puissance d'inspiration des Van Eyck, grâce à leurs généreuses ardeurs, avaient conservé de la grandeur, sinon de la beauté, devinrent, sous le pinceau de Roger, d'une laideur désespérante. Dans ses sujets favoris, les *Scènes de la Passion*, la *Crucifixion*, la *Descente de croix*, la *Mise au tombeau*. le Christ offre invariablement des traits vulgaires et vieillis, un corps décharné. Ce n'est plus un dieu, c'est un homme, et quel homme! le plus pauvre, le moins sympathique de tous! La Vierge, d'ordinaire perdue dans sa douleur, et vêtue du costume le plus disgracieux, n'éveille, elle aussi, que les idées les plus attristantes.

Roger ne manquait pas d'une certaine puissance dramatique. Dans le célèbre *Jugement dernier* de Beaune, qu'on lui attribue à peu près unanimement, ces damnés, avec leurs yeux écarquillés, leurs grincemens de dents, les contorsions de tous leurs membres, cramponnés les uns aux autres ou se déchirant, ces femmes échevelées, ces hommes hideux, tirant la langue, peuvent se mesurer, pour la crudité de l'expression, avec les damnés sculptés sur la façade du dôme d'Orvieto, avec ceux que Signorelli peindra cinquante ans plus tard à l'intérieur du même monument. Cependant, quelque énergie que l'artiste flamand ait déployée dans ces scènes horribles, ses créations nous touchent moins, pourquoi? C'est que de tels sujets comportent difficilement les dimensions de la miniature, et, en réalité, le retable de Beaune n'est pas autre chose. Roger faisait petit, même en abordant des sujets grandioses.

Le maître n'a pas moins méconnu les principes fondamentaux de toute ordonnance. Prenons le triptyque du musée de Berlin, avec la *Naissance de saint Jean-Baptiste*, le *Baptême du Christ* et la *Décollation de saint Jean-Baptiste*. Malgré son encadrement architectural, la composition manque essentiellement de netteté. C'est toujours la même profusion d'ornemens, ce sont les mêmes nus maigres et prosaïques (que les personnages ont raison de rougir de leur nudité!), les mêmes hiatus, la même cacophonie. Pas un groupe régulièrement composé, pas une draperie arrangée simplement, pour ne pas dire avec élégance, pas une physionomie sans grimace. L'*Adoration des Mages*, elle aussi conservée au musée de Berlin, pèche par les mêmes défauts. Prises individuellement, les figures sont très vivantes et pleines de caractère (ce sont généralement des portraits plus ou moins arrangés, plus ou moins idéalisés), mais elles forment les unes avec les autres une série de dissonances qui soumettent à de rudes épreuves tout œil une fois familiarisé avec l'ordonnance classique. De même que les types sont particulièrement disgracieux (l'Enfant Jésus étendu sur le sol est un véritable monstre), de même les lignes générales sont heur-

tées et confuses, sans un accord harmonieux, sans un souffle de poésie.

Nous accusera-t-on de partialité, après les exemples qui viennent d'être rapportés, si nous déclarons que Roger, malgré des qualités de tous points remarquables, malgré la chaleur du coloris et l'énergie des expressions, surtout lorsqu'il s'agit de la douleur, est l'artiste qui a le plus contribué à introduire dans l'art flamand cette pauvreté de types, cette incorrection et cette incohérence de groupement, que tous ses autres mérites sont impuissans à racheter? Avec lui, toute tradition de rythme, de noblesse, ou même de clarté et de netteté, est constamment battue en brèche.

Le chef de l'école de Louvain, Thierry Bouts, s'engagea plus avant encore dans la voie tracée par Roger. Son œuvre maîtresse, la *Légende de l'empereur Othon*, au musée de Bruxelles, retrace, avec une simplicité de moyens extraordinaire, un naïf récit du moyen âge. « Pendant un voyage de l'empereur Othon III en Italie, nous raconte-t-on, l'impératrice sa femme s'éprit d'un gentilhomme de la cour, qui, marié lui-même à une femme qu'il aimait, repoussa les avances de sa souveraine. Au retour d'Othon, l'impératrice accusa, pour se venger, le gentilhomme d'avoir voulu la séduire, et l'empereur, sur cette seule dénonciation qu'aucune preuve ne confirmait, fit décapiter l'homme qu'il croyait coupable. Cependant, la veuve du gentilhomme vint en appeler à l'empereur de sa propre sentence; elle offrit de démontrer l'innocence de son mari par l'épreuve du feu. Ayant été admise à subir cette épreuve, elle tint dans la main une barre de fer rouge sans en ressentir le moindre mal. Vaincu par ce miracle, l'empereur se mit à la discrétion de la veuve, qui voulut d'abord l'obliger à mourir lui-même pour venger l'innocent, mais qui finit par se contenter du trépas de l'impératrice, laquelle fut brûlée vive. » La composition, malgré l'absence de mise en scène, malgré le manque d'action proprement dite, a une tournure superbe, que la chaleur du coloris ne fait que relever. Les acteurs, de grandeur naturelle à peu près, des figures élancées, nettement découplées, pleines de fierté, presque impassibles, sont tout entiers à leur rôle, ou plutôt ce ne sont pas des acteurs, ce sont des hommes pris dans la réalité, sans nulle trace d'arrangement en vue d'un effet dramatique. La scène est intéressante, belle, éloquente, à force de naturel, de vérité et de sérieux; on dirait une photographie prise au XVe siècle.

La *Sainte Cène*, du même auteur, dans l'église Saint-Pierre, à Louvain, offre tout l'intérêt d'un festin peint d'après nature, mais d'un festin qui aurait eu lieu au XVe siècle, non au Ier. Supprimez

les barbes, — c'est peut-être le seul point où l'imagination de l'artiste se soit donné carrière, car, de son temps, cet appendice était encore moins en honneur de ce côté-ci des Alpes que de l'autre, — et vous aurez une réunion de bourgeois de Louvain, conversant tranquillement autour d'une table d'ailleurs assez pauvrement servie. Nous sommes dans une salle éclairée par trois fenêtres en ogive et supportée par des arcades également en ogive; des poutrelles découvertes servent de plafond, disposition qui se retrouve, par une singulière coïncidence, dans la *Cène* par excellence, celle que Léonard de Vinci peignit au fond du Cenacolo de Sainte-Marie-des-Grâces. Au mur sont accrochés les portraits de deux personnages affrontés, représentés à mi-corps. Deux serviteurs, en manteaux garnis de fourrure, se tiennent près des convives. Ceux-ci ont les physionomies les plus souffreteuses et les plus pauvres qui se puissent imaginer. Seuls saint Pierre et saint Jean, assis aux côtés du Christ, ont conservé le type traditionnel. Quant au Christ lui-même, bénissant l'hostie, c'est la face simiesque, au front bossué, aux yeux petits, presque clignotans, au nez mince et atrophié, à la lèvre supérieure démesurément haute et droite, à la bouche comme rongée, à la moustache et à la barbe clairsemées, dont l'art flamand fit son idéal de prédilection. Les disciples ont la même laideur, — elle éclate surtout dans ceux qui se montrent de profil, — et la même expression soucieuse, maussade. Par une de ces contradictions auxquelles, je le répète, les réalistes de profession échappent moins que n'importe lesquels d'entre leurs confrères, un des apôtres a les pieds nus et la tête recouverte d'un bonnet. Ils portent tous d'ailleurs une sorte de toge d'un arrangement bizarre.

Nous avons jugé la composition au point de vue de la poésie et nous avons été forcé de nous montrer sévère. Mais attachons-nous à la vigueur du coloris, au rendu des physionomies, des mains, aux jeux de lumière, et la *Cène* nous paraîtra une merveille, une vision impeccable de la réalité. D'autres ont su évoquer des sentimens plus nobles, peu ont réussi à fixer sur le panneau avec une telle sûreté une parcelle de ce trésor enviable entre tous qui s'appelle la vie.

On a beau être un réaliste acharné, sans une certaine flamme, on ne s'avise jamais de tout. Prenons le *Martyre de saint Hippolyte*, de Bouts, à la cathédrale de Bruges. Comme observation des gestes, comme énergie des expressions, comme chaleur du coloris, cette petite composition est excellente. Mais si l'on considère les proportions relatives des figures et l'effet de perspective, que d'erreurs capitales! Les bourreaux sont deux fois plus grands que les chevaux, dont ils pressent les flancs pour leur faire écarteler le patient,

étendu tout nu sur le sol, et hurlant de douleur. Ces chevaux, en outre, semblent aller à l'aventure. Tandis que l'un marche tranquillement au pas, un autre s'élance au galop. Bref, l'effet dramatique est réduit à sa plus simple expression, et il faut se féliciter de cet échec, car comment éprouver autre chose que du dédain pour un artiste se plaisant à peindre des scènes aussi horribles? Troisième défaut capital : la perspective est nulle. Les personnages de l'arrière-plan sont aussi grands que ceux du premier. Mais quelle force d'observation dans les acteurs pris isolément! Comme ils sont bien à leur affaire! Quelle conviction et quelle hardiesse dans leurs traits et dans leurs gestes! Quels monstres achevés! Ils ont pour dignes rivaux ceux qui, dans le *Jugement de Cambyse*, au musée de Bruges, prennent un si vif plaisir à écorcher le juge prévaricateur. C'est là le côté faible, et, en même temps, le côté fort de l'école flamande, un réalisme qui ne recule devant rien.

Nous risquerions de faire fausse route en ne voyant dans le réalisme flamand du xve siècle que l'expression d'un principe d'esthétique, une simple affaire de goût et de mode, un moyen de capter la faveur des amateurs ; le réalisme était en même temps un agent de propagande religieuse des plus puissans, quoique d'un emploi infiniment dangereux à la longue. Les symboles trop abstraits, — le Père éternel représenté par une main qui émerge des nuages, — les personnifications trop impersonnelles, les types empreints d'une beauté simple et noble, n'avaient plus assez de prise sur des esprits que le doute ne devait pas tarder à envahir, qui voulaient voir pour croire. Pour obtenir un redoublement de ferveur, il était indispensable de sacrifier l'idéal ancien, de faire appel à des instincts moins purs, de frapper par des images crues et triviales, telles qu'en offre la vie de tous les jours. Les impressions n'augmentent-elles pas en raison de la proximité? Le spectacle des souffrances d'un voisin ne touche-t-il pas plus que le récit des malheurs d'un inconnu, de l'habitant d'une terre lointaine? Les artistes flamands mettaient en pratique le mot d'Hamlet : Que nous est Hécube, ou que sommes-nous à Hécube pour la pleurer? (*What's Hecuba to him, or he to Hecuba? That he should weep for her!*) Dépouiller le Christ, la Vierge, les saints, de leur caractère surnaturel, les transformer en créatures faibles comme nous, soumises aux mêmes affections, aux mêmes infirmités, telle était la dure, mais inéluctable condition au prix de laquelle l'art religieux, je devrais ajouter la religion elle-même, pouvait maintenir son prestige.

Ainsi prirent naissance ces Christs, ces Madones, ces saints et ces saintes qui sont le portrait de quelque bourgeois ou bourgeoise de Bruges, de Cologne, de Tours. L'imitation du modèle vivant rem-

placera les types de convention; l'horreur pour le nu, si profonde pendant la première partie du moyen âge, s'évanouira progressivement; on poussera la naïveté, il serait plus juste de dire l'inconvenance, jusqu'à représenter le Christ dans le sein de sa mère. Et quelle émotion ne devait pas provoquer la vue de ces martyrs couverts de plaies horribles, de ces bourreaux raffinés et féroces jusqu'au cynisme, de ces enfans à l'agonie tendant leurs bras vers leurs mères impuissantes! L'effet produit était en raison directe de la crudité de la représentation.

On a cru jusqu'ici qu'abstraction faite du portrait, l'école flamande primitive ne s'était exercée que dans les sujets religieux : c'est une erreur. D'innombrables peintures nous ont conservé le souvenir des batailles, des tournois, des fêtes, des divertissemens et même des occupations les plus vulgaires de l'époque, les travaux des champs ou du ménage, la confection de galettes, la lessive, etc. Seulement, ces peintures sont exécutées, non pas au moyen de pinceaux, mais au moyen de broches et de lisses, non pas au moyen de couleurs liquides, mais au moyen de laines et de soies teintes; de là le dédain de la critique académique. On devine que je veux parler de ces merveilleuses tapisseries, subitement révélées, après une éclipse trois fois séculaire, à l'admiration de nos contemporains. L'activité pittoresque du xve siècle n'éclate pas avec moins de force dans ces procédés de reproduction et ces moyens de propagande, les plus populaires de tous, la gravure sur bois et la gravure sur cuivre, dont les Flandres revendiquent l'invention, non sans des argumens très sérieux. Il y a de l'observation, de la gaîté, quelquefois de l'esprit et de la verve dans ces ouvrages modestes appelés à pénétrer jusque dans les plus pauvres chaumières.

Mais l'art profane, aussi bien que l'art religieux, manque de cet idéal supérieur, moral, philosophique, littéraire, scientifique ou artistique, sans lequel on ne saurait fonder une école durable. S'agit-il de l'illustration des romans de chevalerie, c'est une narration plate et prolixe, que la richesse des costumes et quelques physionomies sympathiques ou distinguées ne suffisent pas à racheter. L'allégorie n'est pas moins ennuyeuse, tout imprégnée qu'elle est encore des souvenirs du *Roman de la Rose*. Quant à l'interprétation des événemens contemporains, c'est une simple juxtaposition d'épisodes, sans relief et sans force dramatique.

Favorisée par les instincts de la population non moins que par le courant général d'une civilisation différente du génie classique, ce que l'on pourrait appeler la forme la plus basse de l'art, la caricature, s'épanouit au grand jour. Le trivial, le grotesque, le laid, conquièrent partout le droit de cité; dans des régions où la pensée a

déjà tant de peine à s'élever, ces facteurs dangereux la ramènent sans cesse à ce que la réalité a de moins poétique. L'importance de ce mouvement n'a pas été appréciée jusqu'ici dans les histoires générales de l'art. Et cependant, ouvrez les ouvrages de M. Champfleury, de Flœgel ou de Wright, quelle multiplicité de motifs! les uns, simplement comiques, les autres agressifs et haineux, depuis les personnages grimaçans sculptés à la retombée des voûtes, depuis les réminiscences du cycle de *Renart* jusqu'aux cyniques attaques dirigées contre le clergé par le fameux graveur anonyme, le maître E.-S., ou maître de 1466, jusqu'à l'épopée satirique par excellence, la *Danse macabre*, qui déroule partout, sur les murs des cimetières, des cloîtres et des hôtels de ville, aussi bien que sur les pages des livres d'heures, son hideux et funèbre cortège! Tout, on le voit, contribuait à paralyser l'essor de l'art flamand et à lui faire perdre les avantages que lui avait assurés le génie d'un Sluter et d'un Jean Van Eyck.

V.

En Italie, le réalisme a également eu ses énergumènes. Plus d'un maître, et parmi les plus grands, a substitué des expériences de laboratoire et même d'amphithéâtre, non-seulement à l'inspiration poétique, mais encore à l'interprétation normale du sujet. De fort bonne heure (et nous ne songeons d'ailleurs pas à nous en plaindre), la peinture ethnographique tenta quelques artistes supérieurs. Giotto représenta avec une précision extraordinaire des Mongols et des Nubiens; Piero della Francesca des Tartares, aux pommettes saillantes, et des Arméniens; Mantegna des Moresques, de même que les Van Eyck avaient donné place, dans l'Adoration de l'Agneau mystique, à un Arabe lippu, et que leurs successeurs peuplèrent leurs tableaux de ces Turcs si redoutés depuis la prise de Constantinople. Ce qui est plus grave, c'est le parti-pris de laideur dans la représentation des personnages sacrés, et, à cet égard, les Christs, voire les Madones de Donatello ou de Mantegna, ne le cèdent souvent pas à ceux de leurs confrères flamands. Mais ce ne sont là que des accidens. Chez la grande majorité des artistes italiens, une sorte de distinction native s'oppose à la représentation de tout ce qui est vulgaire ou laid; les leçons de l'antiquité et la vue assidue de types qui n'ont pas cessé d'être les plus parfaits de l'univers font le reste; peu à peu, chaque école élabore et perfectionne son canon de la figure humaine. Le culte de la forme harmonieuse est si puissant qu'il perce même chez ceux des Italiens qui passent pour les sectateurs les plus ardens des Flamands. J'ai sous les yeux la photographie de deux Christs bénissant, si semblables par leur

physionomie et leur attitude, qu'on les croirait, à première vue, copiés l'un de l'autre. Seulement, l'un est dû au pinceau d'un Italien, Antonello de Messine, l'autre à celui d'un Flamand, probablement Quentin Metsys. Dans l'œuvre flamande, l'artiste a eu pour principale, pour unique préoccupation, de copier son modèle aussi exactement que possible ; les moindres saillies et les plus légers plis de cette face osseuse sont rendus avec une vérité implacable. L'Italien, au contraire, a cherché à simplifier ; son modelé est moins serré et plus large ; la bouche exhale comme une plainte harmonieuse, tandis que celle du Christ flamand est muette ; l'ensemble, enfin, a cette grande tournure qui nous révèle un artiste doublé d'un poète. Nous touchons au doigt la différence entre le réalisme des Flandres et celui de l'Italie.

Si l'on considère la genèse des écoles qui se sont succédé depuis le moyen âge, on constate que chacune d'elles a eu son point de départ dans le réalisme, dans le naturalisme. Il ne pouvait en être autrement. Après la disparition de tout initiateur, ses élèves, cédant à une nécessité historique, se laissent aller à consulter non plus la nature, mais les modèles qu'il leur a légués, en d'autres termes, des ouvrages qui sont déjà par eux-mêmes une interprétation plus ou moins fidèle, un écho plus ou moins affaibli, un reflet plus ou moins pâle ; ils en arrivent rapidement à substituer des formules d'atelier aux observations personnelles, et, au bout de deux ou trois générations, eussent-ils fait profession du plus pur réalisme, ils seront aussi éloignés de la réalité et de la nature que l'avait été l'école à laquelle ils ont succédé. Ce retour à la nature, dont il sut d'ailleurs contrôler les enseignemens par la tradition, avait fait la fortune de Giotto, à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle. Ce fut une tentative analogue qui assura le triomphe de Masolino et de Masaccio, au commencement du XVe siècle ; à ce moment, les derniers sectateurs de Giotto, ces « Giotteschi, » dont le nom est devenu comme une injure, avaient fini, à force de copier leur maître, par faire de la peinture non moins fausse, non moins froide que les Byzantins détrônés, quelque cent années auparavant, par l'immortel fondateur de l'école florentine. Masaccio, comme Giotto, s'efforça de concilier le naturalisme avec les enseignemens du passé, à cette différence près que, pour lui, le passé s'appelait l'antiquité classique et non plus le moyen âge. Il cherche à ennoblir, donc il n'est pas un réaliste de profession dans le sens éminemment défavorable que l'on attache aujourd'hui à ce terme.

Cette qualification revient de droit à son compatriote Paolo Uccello, cet artiste heurté, bizarre, parfois extravagant, dont le nom est resté attaché et à tant de progrès techniques du premier ordre et à tant d'erreurs capitales.

On connaît la plaisante histoire de Paolo Uccello : absorbé par les arcanes de la perspective, il en oubliait le manger et le dormir. Il fallait la nuit que sa femme allât l'arracher à ses calculs en lui disant : « Allons, Paolo, il est temps de te coucher. » A quoi il répondait invariablement : « Ah! quelle belle chose que la perspective! » Mais il y a plus, chez ce maître opiniâtre et inégal, que sa passion pour une science qui a renouvelé la peinture au xve siècle et dont il a véritablement été l'initiateur : il y a une force d'observation peu commune et une précision de dessin à laquelle il n'a manqué que d'être dirigée par un goût supérieur.

On aurait dit qu'Uccello voulait, à force de perspective linéaire, supprimer dans la peinture jusqu'au rôle de la couleur. Le camaïeu, tel était le procédé dont il se servait de préférence. La plupart de ses fresques sont monochromes; la terre verte en fait d'ordinaire les frais. Parmi ces sortes de grisailles, la plus célèbre, le *Déluge*, peint dans le cloître de Sainte-Marie-Nouvelle, nous fait toucher au doigt les qualités et les défauts du maître. A côté de la figure de Noé, superbement drapée, on rencontre des détails absolument comiques. Les victimes expérimentent toutes sortes d'appareils de sauvetage plus ou moins saugrenus. L'une a placé autour de son cou une bouée, l'autre s'est réfugiée dans une cuve; une troisième, sur le point de disparaître, s'accroche aux pieds de Noé debout sur la terre ferme. — Girodet-Trioson n'a pas mieux trouvé dans son ridicule tableau de la salle des sept cheminées. — Plus loin, apparaissent des noyés étendus sur le dos comme s'ils faisaient la planche, un corbeau dévorant un cadavre, etc., bref, des motifs qui seraient horribles s'ils n'étaient le plus souvent grotesques. Ajoutons qu'alors même que les figures d'Uccello ont quelque chose de grandiose, elles le doivent à l'impassibilité, au manque absolu d'expression et à une sorte d'hébêtement. C'est que jamais artiste n'eut moins d'imagination. Chargé de peindre dans la loge des Perruzzi, à Florence, les Quatre Éléments, il choisit pour symbole de la terre une taupe, pour symbole de l'eau un poisson, pour symbole du feu une salamandre, enfin pour symbole de l'air un caméléon. Hâtons-nous d'ajouter que, trompé par la similitude des noms, il donna au caméléon la forme de chameau (camello).

Uccello était, pour nous servir d'un néologisme qui a fini par conquérir son droit de cité, un « animalier » hors ligne. Vasari cite de nombreuses compositions dans lesquelles il fit éclater sa connaissance approfondie des quadrupèdes et des bipèdes, et même des reptiles; par exemple, chez les Médicis, des lions se battant entre eux et un lion luttant avec un serpent. Ainsi, de toutes parts, à Florence aussi bien qu'à Bruges, on constate les plus grands efforts pour rapprocher l'art de la nature, par l'étude du corps humain aussi bien que par

celle de l'anatomie des animaux, par l'observation de leurs mœurs et, enfin, par l'observation des phénomènes atmosphériques les plus divers.

En résumé, le réalisme de Paolo Uccello est le réalisme scientifique et sec par excellence, sans le goût qui distingue les autres Florentins et les empêche de tomber dans le ridicule, sans naïveté gracieuse ni généreuses ardeurs. L'influence du vieux perspectiviste eût été désastreuse s'il s'était trouvé des élèves assez insensés pour suivre sa manière : mises à contribution avec une sage réserve, ses découvertes techniques ont fait faire à la peinture italienne des progrès décisifs.

A côté d'Uccello, le principal champion du réalisme florentin est Andrea del Castagno, né en 1390 dans les environs de Florence, fils d'un pauvre ouvrier et forcé lui-même dans sa jeunesse de garder les troupeaux, tout comme Giotto. C'était un tempérament brutal, ne reculant devant aucune difformité, devant aucune exagération pour donner à ses figures plus de caractère, et porté vers la laideur comme d'autres le sont vers la beauté. Coloriste assez faible d'ailleurs, mais dessinateur dont la hardiesse et l'étrangeté vont parfois jusqu'à la grandeur, Andrea réussissait surtout, comme l'a excellemment dit M. Georges Lafenestre, « les précurseurs faméliques et les ermites émaciés. » Le portrait fut chez lui, comme chez les Flamands, la base même de son art. Il en fit de toutes les sortes : en buste, à pied, à cheval, et même des portraits de suppliciés. C'est lui en effet qui, en 1435, lors du retour des Médicis, fut chargé de peindre sur le palais du podestat les vaincus immolés à la vengeance des vainqueurs. Il s'acquitta de cette tâche avec une telle verve qu'il en reçut le surnom « d'Andrea degli Impiccati, » André, le peintre des pendus. Une mission plus intéressante fut la décoration de la villa Carducci, à Legnaio. Andrea y représenta, en dimensions colossales, Pippo Spano, Farinata, Niccolò Accajuoli, tous fameux capitaines ou hommes d'état florentins, Dante, Pétrarque et Boccace, enfin Esther, Tomyris et la Sibylle de Cumes. Ces portraits, aujourd'hui exposés au musée national de Florence, se distinguent par leur grande tournure et leurs accens véritablement héroïques. On sera plus sévère pour le portrait équestre de Nicolas de Tolentino, peint à l'intérieur de la cathédrale de Florence, en regard du portrait de Giovanni Acuto, dû au pinceau de Paolo Uccello. Telle est la vulgarité du héros et de sa monture que l'on est tenté de découvrir de la distinction dans l'œuvre rivale d'Uccello.

Dans la *Sainte Cène* du couvent de Sant'Onofrio, à Florence, le chef-d'œuvre du maître, la tendance au style, un style relatif, est plus marquée : les têtes ont un air de gravité sauvage et, la sobriété de l'encadrement architectural aidant, l'ordonnance est à la fois très

nette et très saisissante. Il importe de constater à cette occasion une particularité, ou plutôt une loi du réalisme italien : dans la *Sainte Cène*, comme dans toutes les compositions d'Andrea del Castagno, ainsi que dans toutes celles de Paolo Uccello, de Piero della Francesca, de Masolino et de Masaccio, l'architecture est imitée des ordres classiques. Est-il un témoignage plus frappant de l'influence exercée par l'antiquité sur les réalistes de la péninsule?

On est heureux, après avoir étudié l'œuvre si rude et si heurté de réalistes de la trempe de Paolo Uccello et d'Andrea del Castagno, d'avoir à faire connaissance avec des réalistes, disons mieux, des naturalistes d'une tournure d'esprit aussi distinguée que Pisanello et Piero della Francesca. Eux aussi s'attachent uniquement à l'étude de la nature, où le beau et le laid se rencontrent indifféremment, mais du moins ils n'en proscrivent pas systématiquement tout ce qui peut charmer le regard ou élever la pensée.

C'est que le naturalisme de Pisanello a quelque chose de libre, de primesautier, de vif, de pénétrant; la légèreté l'attire plus que l'ampleur; il recherche les formes à la fois gracieuses et vigoureuses, et sans avoir élaboré telle ou telle formule, sans s'être proposé tel ou tel idéal, il donne à ses physionomies un air distingué et spirituel qui tient lieu de beauté. Dans ses esquisses à la plume ou à la mine d'argent, Pisanello est le prédécesseur de nos grands dessinateurs du siècle dernier, de même que, dans ses médailles, il a ouvert la voie à nos grands médailleurs du règne de Louis XIII et du règne de Louis XIV, les Dupré et les Warin.

Comme Paolo Uccello, Pisanello excellait dans la représentation des animaux. Fazio parle de son habileté à peindre les chevaux. Nous en voyons, en effet, sur ses médailles un certain nombre esquissés avec une sûreté rare : ce sont des chevaux de labour, toutefois, plutôt que des coursiers épiques dans le genre de ceux d'Uccello. De nombreux autres quadrupèdes ou bipèdes paraissent soit sur ses dessins du Louvre, longtemps attribués à Léonard de Vinci, et dignes de lui (sanglier, mulet, chiens, etc.), soit sur ses médailles. Ces dernières nous montrent surtout des aigles dépeçant un faon, et des chiens poursuivant un sanglier, figures qui, par la sobriété et la hardiesse du modelé, peuvent se comparer aux plus belles œuvres de l'antiquité. La nécessité de résumer en quelques traits, sur ses médailles si simples et si nettes, les caractères essentiels, soit des hommes, soit des animaux, a effectivement donné aux productions de Pisanello une concision extraordinaire. Jamais l'esprit de synthèse n'a été poussé plus loin, sans que le style ait cessé d'être éminemment plastique.

Chez Pisanello, le dessinateur et le médailleur éclipsent le peintre. Un artiste toscan, que l'on est constamment tenté de rappro-

cher de lui, grâce à la sincérité et à la distinction de son style, Piero della Francesca, excelle au contraire avant tout dans la peinture, qu'il a portée à un haut degré de perfection, tant par ses travaux sur la perspective que par ses études sur le coloris. Tout jeune, Piero étudia les mathématiques avec ardeur, et quoiqu'il eût embrassé, dès l'âge de quinze ans, la carrière des arts, jamais il ne renonça à ses études de prédilection. La géométrie et la perspective, telles furent les deux branches de cette science qu'il cultiva de préférence. Il composa même un traité *de Quinque Corporibus*, qui eut l'honneur d'être pillé par un de ses compatriotes, le fameux Luca Pacioli, l'ami de Léonard de Vinci.

A Florence, Piero s'inspira surtout des leçons de Paolo Uccello, auquel il prit avec son goût pour la perspective son goût pour la représentation des chevaux. Mais il tempéra le naturalisme grossier du maître florentin par sa distinction native, sa recherche des formes élancées, sinon toujours élégantes, enfin par un sentiment du coloris, dont la finesse, la délicatesse ont à peine été égalées par les plus éminens d'entre les peintres flamands contemporains.

Le plus original peut-être des ouvrages du maître est cette *Résurrection du Christ*, peinte à fresque dans l'hôtel de ville de Borgo San Sepolcro. On ne saurait imaginer une donnée plus réaliste du sujet. Les gardiens sont tout entiers au sommeil ; l'un appuie sur ses genoux sa figure couverte de ses mains ; un autre a rejeté sa tête en arrière pour la poser sur le bord du sarcophage ; le troisième semble dormir debout. Cependant, le supplicié, une partie de son corps nue, l'autre recouverte de draperies d'un jet admirable, sort lentement du tombeau, apparition grandiose, d'une originalité et d'une éloquence saisissantes : l'artiste, sans sortir des limites de la réalité, et proscrivant tout ce qui pourrait avoir un caractère légendaire ou surnaturel, y a créé un contraste profondément dramatique. Les types ne sont pas moins originaux que la conception même de la scène ; où Piero a-t-il pris ces physionomies si caractéristiques qu'il nous faut aller jusqu'à Velasquez pour en trouver le pendant ? La science des raccourcis, ce complément obligé de la perspective, est prodigieuse, les attitudes sont aussi aisées que savantes.

Après les deux générations, personnifiées, la première par Paolo Uccello et Andrea del Castagno, la seconde par Pisanello et Piero della Francesca, le réalisme italien perd de jour en jour du terrain. Sans doute, plus d'un quattrocentiste donnera aux acteurs de l'histoire sainte ou de l'histoire classique les traits et le costume de ses concitoyens, ou introduira dans des compositions sacrées des détails plus ou moins naïfs ; ils continueront surtout à cultiver le portrait, cette pierre de touche de la vitalité d'une école. Mais, abs-

traction faite peut-être du violent et brutal Antonio Pollajuolo, aux yeux duquel la peinture réside surtout dans la solution de problèmes d'anatomie, la recherche du style devient partout prépondérante, chez Mantegna, chez les Bellin, aussi bien que chez fra Filippo Lippi, chez Benozzo Gozzoli, chez Ghirlandajo, Botticelli et Filippino. Le mot d'ordre désormais, c'est la nature contrôlée et corrigée par la tradition, c'est-à-dire par l'antique. On peut l'affirmer hardiment : à partir du milieu du xve siècle, le réalisme italien a vécu.

Essayons de conclure : sans chercher à résoudre le problème de la supériorité relative des deux écoles, je me bornerai à constater que les Italiens du xve siècle ont réussi, toutes les fois qu'ils l'ont sérieusement voulu, à rivaliser avec les Flamands sur le terrain que ceux-ci avaient librement choisi, tandis que les Flamands ont échoué piteusement quand ils ont essayé d'entrer en lutte avec les Italiens. Il y a un autre enseignement encore à tirer de l'histoire des deux écoles : l'une d'elles, celle qui ne sacrifie qu'au réalisme, n'accomplit pas un seul progrès après la disparition de ses glorieux initiateurs, Claux Sluter, Hubert et Jean Van Eyck; en moins d'un siècle, elle se trouve réduite à l'impuissance. Depuis, c'est à peine si les primitifs flamands ont inspiré, tout près de notre temps, une demi-douzaine de pasticheurs. L'autre, au contraire, celle qui tempère le réalisme par le culte des belles formes, soit que celles-ci lui aient été transmises par l'antiquité, soit qu'elles lui aient été révélées par les modèles indigènes, cette autre, dis-je, qui s'appuie à la fois sur la tradition et sur l'esprit de libre recherche, après avoir rempli le xve siècle de ses chefs-d'œuvre, nous réserve, au siècle suivant, une floraison encore plus complète, encore plus brillante, avec Michel-Ange et Raphaël, avec Giorgione et le Titien, avec le Corrège et Paul Veronèse; plus près de nous, cette école se renouvellera, sans secousse, par le simple retour à un principe fécond, au xviie siècle avec le Poussin, à la fin du xviiie siecle avec Louis David, au xixe avec Ingres; elle est loin d'avoir dit son dernier mot; l'avenir nous ménage plus d'une surprise, et à elle plus d'un triomphe.

Ne semble-t-il pas, qu'en essayant d'étudier cette rivalité entre deux grandes écoles, entre deux grands principes, nous venions de faire de l'actualité et que nous ayons touché, témérairement peut-être, à l'histoire de l'art contemporain?

EUGÈNE MÜNTZ.

ÉTUDE

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

LE DÉVELOPPEMENT DE L'IDÉE RELIGIEUSE EN GRÈCE.

I. Maury, *les Religions de la Grèce antique.* — II. J. Girard, *le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle.* — III. Fustel de Coulanges, *la Cité antique.* — IV. Tournier, *Némésis.* — V. Hild, *les Démons.*

Il est deux sortes de religions, celles d'un livre révélé et celles de la nature. Les juifs, les chrétiens, les musulmans ont celles-là ; l'Orient et la Grèce eurent celles-ci. Les premières ont leurs racines en un Dieu solitaire et jaloux qui ne tolère rien en dehors de son sanctuaire. Les secondes plongent dans le sein de la nature, d'où sort le grand courant de la vie universelle, et leurs temples s'ouvrent à toute idée revêtue de formes divines. Pour les cultes venus du Sinaï, de Jérusalem et de La Mecque, le développement religieux se fait par le prophétisme, commentaire d'un texte sacré ; dans la Grèce, les révélateurs sont les poètes. Les rocs décharnés et nus qui ne montrent plus aujourd'hui que le squelette de l'Hellade étaient alors couverts d'une végétation luxuriante. A l'ombre des bois, erraient les fauves ; des monts, descendaient les ruisseaux et les fleuves avec des murmures qui semblaient des voix · la vie était partout et la nature conservait sa majesté. Les premiers Grecs ne pouvant encore faire sortir d'elle des lois, en faisaient sortir des dieux. Ils les multipliaient à l'infini, et ils modifiaient leur histoire en recouvrant de parures incessamment enrichies les conceptions nées du spectacle toujours changeant de la nature, ou des traditions apportées de lointains pays.

La poésie, en effet, qu'un de nos vieux écrivains appelait « la grande imagière, » reflète toute impression en une image et, à un certain âge de civilisation, toute image devient une personne. Les dieux des Grecs sont des forces de la nature ou les manifestations de l'activité physique et morale; mais ce sont aussi des hommes bons et mauvais, comme nous le sommes; et c'est parce qu'ils représentent l'humanité qu'ils ont vécu si longtemps. Même dans le christianisme, les personnages les plus vivans sont le Fils qui s'est fait homme et la Vierge qui est femme et mère.

Hérodote regarde les poèmes d'Homère et d'Hésiode comme la source de toutes les croyances religieuses de la Grèce. L'aimable et crédule conteur nous rapporte qu'il fit aux prêtresses de Dodone ces impertinentes questions : « D'où chaque dieu est-il venu? Ont-ils tous et toujours existé? Quelle est leur forme? » Et il ajoute : « De tout cela on n'a rien su, à vraiment parler, jusqu'à une époque très récente; car je crois qu'Homère et Hésiode ne sont guère que de quatre cents années plus anciens que moi. Or ce sont eux qui ont fait la théogonie des Grecs, qui ont donné aux dieux leurs noms, leurs honneurs et leur forme. »

Nous en savons un peu plus que l'écrivain d'Halicarnasse; mais il est vrai que, de la religion grecque, nous ne connaissons bien que sa forme dernière, celle qu'elle prit quand le temps et la réflexion eurent mis l'ordre dans le chaos des anciennes créations, quand les conceptions spontanées des premiers âges eurent été recouvertes et remplacées par les combinaisons poétiques et l'arrangement artificiel des temps postérieurs; quand l'*Iliade* enfin fut devenue la Bible hellénique. S'il est difficile de décomposer par l'analyse cette synthèse des siècles et de retrouver les élémens primitifs, d'en déterminer le caractère et l'origine, il ne l'est pas de s'apercevoir que les Olympiens sont des dieux de seconde formation, qu'Homère a perdu le sens du naturalisme antique et que ses personnages divins vivent au travers de fictions ingénieuses ou brillantes, parfois même irrévérencieuses, qui auraient blessé la foi courte et robuste des hommes de l'ancien temps.

La reine des cieux, Junon, « aux brodequins d'or, » est parfois bien maussade, et la punition que Jupiter lui inflige, en la suspendant au milieu de l'éther par une chaîne d'or avec deux enclumes aux pieds, est d'un sultan punissant une des femmes du harem. Elle aussi est bien dure pour Diane, qu'elle soufflette « et qui, fondant en larmes, s'enfuit comme la colombe à la vue de l'épervier. » Pour récompenser Autolycos des nombreux sacrifices qu'il lui offre, Mercure lui enseigne l'art de tromper. Vulcain a de fâcheux accidens; Vénus, de trop aimables complaisances; Mars des fureurs brutales, et tous les dieux du poète subissent d'étranges misères.

On racontait qu'aux enfers Pythagore avait vu l'ombre d'Hésiode enchaînée à une colonne d'airain et celle d'Homère pendue à un arbre au milieu de serpens, en expiation de leurs outrages envers les dieux. Sur la terre, Platon et Héraclite humilièrent le chantre d'Achille : l'un le chassa de sa république, l'autre l'excluait des concours et aurait voulu qu'on le souffletât à cause de son impiété. Homère ne représente donc pas le temps de la foi naïve ; avec lui commence, sinon la révolte de l'esprit, du moins l'insoucieuse irrévérence qui mènera plus tard à la négation. Déjà ses héros ne craignent pas de combattre les immortels. Ajax s'écrie : « Avec les dieux, le lâche même peut vaincre ; moi, je me passerai d'eux ; » et il repousse l'assistance de Minerve. Un personnage d'Eschyle répond aux Argiennes qui le menacent de la colère de leurs protecteurs divins : « Je ne crains pas les dieux de ce pays et je ne leur dois rien. »

Bien que, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, les puissances célestes se mêlent incessamment à la vie des héros, les deux poèmes sont, par-dessus tout, la glorification de la force, du courage et de la souplesse d'esprit des humains. S'ils montrent les dieux ayant sur la terre des amitiés et des haines, protégeant les uns, poursuivant les autres, c'est pour des actes qui, parmi les hommes, eussent fait naître la faveur ou la colère : aucun d'eux ne joue le rôle de Satan ou d'Ahriman. Eschyle a bien tracé un portrait hideux des Érinnyes : « chiennes enragées de l'enfer, dont les yeux distillent du sang, horribles à voir, même pour les bêtes sauvages, » mais entre elles, qui ne poursuivent que des coupables, et Satan. qui travaille à perdre l'humanité, la différence est grande. Il est, lui, le génie du mal, et elles sont la justice divine. Le ciel de la Grèce n'est donc pas assombri par les monstrueuses apparitions qui ont rempli d'autres cieux et jeté sur la terre tant de pieuses terreurs ; la dernière parole des mourans exprime le regret de « quitter la douce lumière du jour. » Homère est heureux au milieu des combats et le Grec au milieu de la vie.

Cette joie de vivre, que le Grec moderne a gardée, n'avait pas été le partage de ses premiers aïeux. Au temps de ceux-ci, la lutte pour l'existence était trop rude et leur religion ne pouvait être riante comme elle le fut plus tard sur les beaux rivages de l'Ionie. Celle des premiers Hellènes, résultat de l'influence des lieux où elle prit naissance et se développa, ne fut à l'origine qu'un naturalisme grossier ; quand les dieux, se détachant des élémens au milieu desquels ils étaient confondus, devinrent des êtres vivans et passionnés, la trace de leur premier caractère demeura reconnaissable jusqu'au milieu du riche développement de la mythologie hellénique.

Parmi les rites et les légendes des héros et des dieux, on retrouve le culte plus ancien des forêts, l'adoration des montagnes, des vents et des fleuves. Agamemnon, dans l'*Iliade*, invoque encore ceux-ci comme de grandes divinités, et Achille consacrait au Simoïs sa chevelure. Ce naturalisme dura plus que le paganisme : on découvrirait encore dans la Grèce moderne des gens qui croient à un esprit des eaux, comme au temps

> ... Où le ciel, sur la terre
> Marchait et respirait dans un peuple de dieux.

Mais je ne me propose pas de raconter ici l'histoire de la radieuse troupe des Olympiens, ni de suivre les transformations successives de cette première religion de l'Hellade, avant qu'elle ait été modifiée par les écoles philosophiques. Je voudrais seulement regarder dans quelques recoins obscurs de la conscience religieuse des anciens Grecs, où se trouvaient des croyances qui ont eu une grande influence sur leur vie sociale et politique.

I.

Au-dessus de tous les dieux de l'Olympe hellénique règne le Destin, dieu sans vie, sans légende, même sans figure, qui, sur la terre, n'a point d'autel et qui, du fond de l'empyrée où il est inaccessible à la prière, maintient l'équilibre du monde moral et le soustrait aux caprices des autres déités. Ce dieu, qui distribue à chacun son lot de bien et de mal, avait été créé, ou plutôt était né de la conscience troublée des hommes pour expliquer l'inexplicable et faire comprendre l'incompréhensible, c'est-à-dire les causes lointaines et cachées des événemens et les motifs d'ordre supérieur qui les faisaient accomplir. Hérodote, racontant une iniquité qu'il ne comprend pas, y voit un acte divin et s'incline.

Toutes les divinités, Zeus lui-même, étaient soumises à la loi du Destin. Quand la lutte suprême entre Achille et Hector va commencer, le maître des dieux prend la balance d'or où sont comptés les jours des deux héros; le plateau d'Hector penche vers la demeure d'Hadès, et Apollon, le protecteur du fils de Priam, aussitôt l'abandonne. Zeus aussi n'avait pu sauver son fils Sarpédon des coups de Patrocle, mais en signe de douleur « il avait répandu du haut de l'éther une rosée sanglante. » Tous deux acceptaient donc en silence l'arrêt souverain.

Ces divinités impuissantes devant le Destin, qui emporte ceux qu'elles aiment, c'est l'impassible nature assistant à nos funérailles, sans couvrir d'une ombre de deuil les fêtes qu'elle se donne à elle-

même par l'épanouissement continu de la vie qui, cependant, pour elle aussi, ne se fait qu'à la condition de la mort.

La fatalité est donc au fond des croyances de la Grèce, telles que nous les offrent les poèmes d'Homère et les drames d'Eschyle, où elle est partout. Lorsque Clytemnestre vient d'abattre d'un coup de hache Agamemnon et la captive troyenne, Cassandre, « qui, comme le cygne, a chanté le chant plaintif de sa mort, » elle dit au chœur des vieillards d'Argos : « Ce n'est pas moi qui les ai tués, et ne m'appelle pas la femme d'Agamemnon. Accuse le Génie trois fois terrible de cette race. C'est lui qui a pris ma forme, lui l'antique et cruel vengeur du festin d'Atrée... Allez, vieillards, rentrez dans vos demeures ; le Destin commandait ; il fallait que ce qui a été fait fût accompli. »

« Lorsque Crésus, dit Hérodote, fit déposer sur le seuil du temple de Delphes ses chaînes de captif, pour reprocher sa défaite au dieu qui lui avait promis la victoire, l'oracle répondit : « Il est impossible, même à un dieu, d'écarter le sort marqué par le Destin ; Crésus est puni pour le crime de son cinquième ancêtre, Gygès, qui tua le roi Candaule. Le dieu aurait voulu que le châtiment tombât sur le fils de Crésus ; le Destin ne l'a pas permis. Du moins Apollon a-t-il retardé de trois ans la captivité du roi. » Quand les Lydiens eurent rapporté ces paroles à Crésus, il reconnut que lui seul était coupable et non le dieu. » Sophocle expliquera de même par une ancienne faute les malheurs d'OEdipe, ce qui donnera au Destin un caractère moral, tout au moins d'une moralité qui s'accordait avec les idées religieuses des Grecs.

La nécessité est une abstraction ; les Grecs du premier âge ne pouvaient se contenter de ce dieu sans forme et sans nom ; ils lui donnèrent des ministres : les Parques qui tissent la trame de l'existence, avec les événemens irrésistibles dont cette existence sera remplie, puis coupent le fil au moment marqué par le Destin, et les Erinnyes « à la mémoire fidèle » qui, « filles lugubres de la nuit » punissaient toutes les fautes que n'atteignent pas les lois civiles : elles étaient le remords qui déchirait le cœur du coupable. « A leur approche, la gloire des hommes, celle même qui s'élevait resplendissante jusqu'aux cieux, tombe à terre et s'anéantit. » Pourtant ces déités redoutables qui jettent la terreur dans les âmes sont respectées. Gardiennes de l'ordre naturel des choses, elles ne frappent que ceux qui transgressent la loi, la justice. « Les Parques, dit Jason, ont en horreur ceux qui brisent par l'inimitié les liens de la famille ; » et l'on ne s'étonnera pas de voir dans Eschyle les Erinnyes changées en Euménides, les Furies devenues les déesses vénérables et bienfaisantes.

Les Hellènes du vieux temps ne connaissaient pas une divinité qui sera très honorée à Rome, la Fortune debout sur sa roue mobile et changeante : son nom ne se trouve pas dans Homère. Le Destin même n'avait point de caprices. Représentant les lois générales du Cosmos et l'harmonie du monde, il oblige les dieux à y obéir, sans leur interdire d'en être attristés ou d'en retarder parfois l'exécution. « Ils ne sont pas inflexibles, dit le conseiller d'Achille. Le suppliant, même coupable, les apaise par les sacrifices, les libations et la fumée des victimes. » Até, déesse du malheur, née de Zeus, qui pourtant la précipita de l'Olympe, « marche sur la tête des hommes ; » mais les Prières sont filles aussi du grand Jupiter ; elles la suivent d'un pas boiteux et guérissent les tourmens qu'elle inflige.

Par cette poétique croyance se trouvent justifiées toutes les dévotions pieuses, les prières et les vœux que les hommes adressent à la divinité, les offrandes qu'ils lui font, l'espérance qu'ils mettent dans sa protection ; et cette confiance qui rendait à la liberté morale une partie de ses droits, empêchait les Grecs de s'abandonner paresseusement aux volontés du sort. Malgré leur croyance au Destin, ils ont agi comme s'ils étaient les maîtres d'eux-mêmes. Dans l'esprit de ces grands logiciens, qui ont été si lents à mettre la logique d'accord avec la raison, et qui ont aimé la liberté jusque dans ses abus, la fatalité se mélange, dans des proportions mal déterminées et par cela même plus efficaces, avec la loi morale qui impose à l'homme le travail et l'effort, en lui promettant des récompenses ou en exigeant des expiations. Lorsque Xanthos annonce à Achille sa fin prochaine : « Je le sais bien, » répond le héros ; et il se rejette au plus épais de la bataille, opposant au Destin son énergie indomptable. Eschyle montre partout les dieux et les hommes dominés par la divinité fatale ; cependant au *Prométhée enchaîné* il dit : « Zeus est libre ; » et Solon qui écrit : « Nos biens et nos maux viennent du Destin, » réforme les lois de son pays, parce que, tout en croyant au dieu aveugle et sourd, il croit aussi à la sagesse humaine.

Liberté, fatalité, idées tenaces dont l'humanité ne se sépare point, parce qu'elles sont à la fois sa force et sa faiblesse. Aristote, le plus grand esprit de la Grèce, tiendra pour l'une, les stoïciens pour l'autre, tout en rachetant leur énervante croyance à la fatalité par de grandes vertus et des morts héroïques. Du monde antique, ces idées passeront sous d'autres formes dans le monde chrétien, avec les deux doctrines opposées de la grâce et des œuvres : l'une qui correspond au destin, puisque c'est Dieu qui la refuse ou la donne ; l'autre qui vient de la liberté morale, puisque c'est l'homme qui,

volontairement, accomplit les œuvres méritoires, condition de son salut.

II.

Il est une croyance singulière qu'Homère laisse entrevoir, qu'Hésiode développe et qui a régné longtemps en Grèce : l'envie des dieux.

Assis comme Jupiter au sommet de l'Ida, Homère voit les dieux et les hommes combattre dans la plaine, et il entend la terre qui tremble sous leurs pas; il descend à « la prairie d'asphodèles » pour écouter les lamentables récits des âmes; ou bien il contemple Nausicaa, aussi belle que Diane, trempant dans l'eau limpide du fleuve des Phéaciens les riches vêtemens de son père, le roi Alcinoos. C'est un poète qui donne aux dieux, aux hommes, à la nature entière la grâce et la grandeur, sans s'inquiéter de coordonner en un système toutes les idées qu'il exprime au cours de ses récits. Hésiode, au contraire, est un moraliste et un théologien qui prétend tout savoir, la genèse des dieux et celle des hommes, les différens âges de l'humanité et les maux déchaînés sur elle par l'Ève hellénique et la jalousie des dieux. Sa théorie des âges est une croyance orientale, qui a fait fortune en bien des pays; parce que cette conception de l'âge d'or pour la jeunesse du monde et de l'âge de fer pour les siècles vieillissans, répond à une disposition de notre esprit qui, si souvent, met le bonheur dans le passé pour échapper au sentiment de maux présens ou imaginaires. A cette croyance et à celle de l'envie des dieux contre les hommes se rattachent les mythes fameux de Pandore et de Prométhée.

Les hommes et les dieux, dit Hésiode, naquirent ensemble; les premiers étaient mortels, mais ils vivaient comme des dieux, libres de souci, de travail, de souffrance et amis de la vertu. Tous les biens étaient autour d'eux et, affranchis de la cruelle vieillesse, ils mouraient en s'endormant d'un doux sommeil. Ce fut l'âge d'or. Quand la terre eut enfermé cette première génération dans son sein, ces hommes devinrent les gardiens tutélaires des mortels; enveloppés d'un nuage, ils parcouraient la terre en y semant l'abondance.

Les habitans de l'Olympe produisirent une nouvelle race, bien inférieure à la première, celle des hommes de l'âge d'argent, qui vivaient de longues années. Jupiter, cependant, les anéantit, parce qu'ils refusaient d'adresser aux immortels de pieux hommages; ils formèrent la seconde classe des Génies terrestres.

Après eux parurent les hommes de l'âge d'airain, dont le cœur

eut la dureté de l'acier. Leur force était immense, et ils se plaisaient aux jeux sanglans de Mars; la mort pourtant les saisit et ils quittèrent la brillante lumière du soleil.

La quatrième race fut celle des héros que la guerre moissonna devant Thèbes aux sept portes, ou qui, armés pour Hélène à la belle chevelure, furent aux pieds des murs de Troie enveloppés par les ombres de la mort. Le puissant fils de Saturne les plaça aux confins de la terre. Exempts de toute inquiétude, ils habitent les îles Fortunées, par-delà les gouffres profonds de l'océan, et, trois fois par an, la terre féconde leur prodigue des fruits délicieux.

Ainsi, les premiers hommes avaient gagné la vie bienheureuse par la justice, et les héros par le courage. Mais le ciel et la terre s'assombrissent. « Plût aux dieux, ajoute le poète, que je ne vécusse pas au milieu de la cinquième génération! C'est l'âge de fer. Les hommes travaillent et souffrent durant le jour; la nuit, ils se corrompent, et les dieux leur envoient de terribles calamités. L'Envie à la face blême, monstre odieux qui répand la calomnie et se réjouit du mal, poursuivra sans relâche les humains. La Pudeur et Némésis, enveloppant leurs corps gracieux de tissus éclatans de blancheur, s'envoleront vers la tribu des Immortels, et il ne restera aux humains que les chagrins dévorans. »

D'où viennent ces misères? De l'envie des dieux. Le ciel reflète la terre : la jalousie des hommes contre tout ce qui s'élève a fait croire à la jalousie des dieux contre tout ce qui grandit. « Les Immortels, dit Hésiode, cachèrent aux hommes le secret d'une vie frugale qui, en un jour de travail, aurait trouvé de quoi subvenir aux besoins d'une année entière. Irrité contre Prométhée qui avait dérobé le feu du ciel pour l'apporter aux mortels, Jupiter lui dit : « Fils de Japet, tu te réjouis d'avoir trompé ma sagesse, mais ton vol sera fatal à toi-même et aux hommes, car je leur enverrai un funeste présent. » Aussitôt il commande à Vulcain de faire, avec de l'argile et de l'eau, une vierge d'une beauté ravissante; à Minerve, de lui apprendre à façonner de merveilleux tissus; à Vénus, de répandre sur elle la grâce enchanteresse; à Mercure, de lui souffler un esprit perfide. Les dieux obéissent. Du limon de la terre, Vulcain forme un corps accompli; la déesse aux yeux bleus lui donne une riche ceinture; les Grâces et la Persuasion, des colliers d'or; les Heures, une couronne de fleurs printanières; Pallas, de magnifiques parures, et le messager des dieux, l'art du mensonge, les paroles séduisantes et perfides. Il l'appela Pandore, parce que chacun des dieux lui avait fait un don pour la rendre funeste aux hommes industrieux. Par ordre de Zeus, Mercure la conduisit à Épiméthée, qui, malgré les conseils de Prométhée son frère, accepta le dangereux présent. Pandore tenait un vase; elle l'ouvrit; mille maux

s'en échappèrent pour se répandre sur le monde, et les dieux s'en réjouirent. »

On dirait un écho lointain de la légende biblique : la femme perdant l'humanité, qu'elle charme, au contraire, de sa grâce et de son dévoûment maternel, et Dieu condamnant l'homme au travail, qui a été sa force et son salut.

Cependant, au milieu de cette désespérance du vieux poète, se glisse un rayon de soleil : sur le bord du vase de Pandore, l'Espérance s'est arrêtée et elle ne s'envole pas. Mais Hésiode la montre plutôt qu'il ne la donne aux hommes, et ceux-ci restent consumés, le jour et la nuit, par la fatigue et le chagrin, tandis que « les Muses charment les Immortels en chantant de leurs voix mélodieuses l'éternelle félicité des dieux et les souffrances des humains. »

C'est ainsi, sans théologie ni métaphysique, mais par de gracieuses images, que les Grecs expliquaient l'origine du mal. Pour eux, il venait du ciel et, en effet, il en est souvent descendu, puisque Ahriman et Satan ont été aussi des dieux ou des anges révoltés. Mais on connaît ces génies malfaisans pour ce qu'ils sont, et les dieux grecs n'ont jamais eu ce caractère. Ils ne font pas le mal par plaisir. Nés de la terre comme les hommes et en même temps qu'eux, ils n'ont acquis leur puissance qu'après de grands combats et ils sont jaloux de la garder. Une fortune trop haute leur semble une diminution de leur dignité, peut-être une menace. Prométhée n'a-t-il pas fait trembler Jupiter? et les Titans, ces autres fils de la Terre, n'ont-ils pas mis en danger les maîtres de l'Olympe? Le génie même leur est suspect; ils n'aiment pas que les voiles qui cachent les secrets de la terre ou du ciel soient levés. La Pythie défend aux Cnidiens de couper leur isthme, ce serait prétendre refaire l'œuvre divine. Cependant, au fond, ils ont exercé une action morale, en réprimant chez les hommes les excès de présomption et d'orgueil par la crainte qu'inspirait l'envie divine, cette Némésis qui s'attachait à ceux dont le bonheur n'était pas mérité. On demandait à Ésope : « A quoi donc s'occupe Jupiter? — A humilier ce qui est élevé, à relever ce qui est abaissé. » Et il y a du vrai dans cette pensée, à la condition de remplacer les dieux par l'homme. Celui qui monte trop haut, sans être, au besoin, retenu par un ferme esprit, est pris de vertige et se perd.

La croyance à l'envie des dieux s'enracina dans le polythéisme gréco-romain, pour rendre compte des malheurs immérités et des chutes fameuses. Crésus se proclame le plus heureux des hommes; en punition de cet orgueil, dit Hérodote, la vengeance des dieux éclata sur lui d'une manière terrible. Polycrate, de Samos, moins confiant, jette à la mer ce qu'il a de plus précieux, afin de conjurer la colère des divinités jalouses; il n'en est pas moins précipité. Pour

Eschyle, c'est la trop grande fortune de la Perse et l'insolent orgueil de ses rois « qui ont été punis, aux champs de Platée, par la lance dorienne. » Pindare, dans ses Odes, rappelle aux vainqueurs, tout en portant leur gloire jusqu'aux nues, que c'est de là que part la foudre qui frappe surtout les grands chênes, et Ménandre, avec la grâce du génie grec, répète la mélancolique parole que Solon avait déjà fait entendre au roi de Lydie : « Le mortel aimé des dieux meurt jeune. »

Cette idée passera de la religion dans la politique : l'ostracisme, établi à Athènes, Argos et Syracuse, ne sera autre chose que la jalousie craintive du peuple contre des citoyens trop grands.

Les Romains ne connurent pas ce moyen d'échapper à l'ambition des hommes supérieurs, mais, comme leurs anciens frères, les Hellènes, ils craignaient Némésis. Camille, vainqueur des Véiens, redoute les maux réservés à trop de prospérité, et le consul romain mettait, sous son char de triomphe, l'objet, *fascinum*, qui devait détourner de lui les traits de l'envie divine. Même César, tout incrédule qu'il fût, accomplit pour se concilier Némésis, ou plutôt pour satisfaire la foule superstitieuse, un acte d'humilité qui ne le sauva pas des ides de Mars : rentrant à Rome après ses grandes victoires, il monta à genoux les marches du Capitole.

Le christianisme a supprimé l'envie des dieux, mais les hommes l'ont gardée; quelques-uns mêmes en sont restés à l'âge de fer d'Hésiode et « aux soucis dévorans, » qui hâtent la décadence progressive de l'humanité; tels ces vieillards décrépits en pleine jeunesse qui ne croient plus à l'amour, à l'art, à la poésie, à l'action, et qui, sans l'excuse du moine bouddhique ou chrétien qui met le but de la vie dans un autre monde, appellent la mort comme une délivrance. Qu'ils écoutent ce que la Grèce répondait aux désespérés, il y a vingt-quatre siècles, par la bouche du plus tragique de ses poètes.

Le religieux Eschyle sait que le fils d'Alcmène a été condamné par Junon à de terribles épreuves ; que la fille d'Inachos, poursuivie par un taon funeste à travers l'Europe et l'Asie, jusqu'aux rives du Nil, fut aussi son innocente victime, et que les Niobides ont péri par la jalousie de Latone. Dans le plus simple, mais aussi le plus grandiose de ses drames, il montre Vulcain clouant à un rocher du Caucase Prométhée le fils de la Justice divine. « Le chien ailé, le terrible convive que nul n'invite, lui ronge le foie et, tout le jour, se repaît de son noir et sanglant festin. » Quel est le crime du Titan? Il a trop aimé les hommes : il leur a donné le feu, les arts, la science des nombres, qui les feront maîtres de la nature. La grande victime qui, pour l'humanité, souffre les plus cruelles tortures, reste obstinée dans un fier silence. Aux offres de pardon et de délivrance que

Zeus lui fait porter, il répond par de mystérieuses menaces. L'usurpateur du ciel s'en irrite. L'ouragan se déchaîne, tous les vents bondissent, le ciel et la mer se confondent; de sa rauque voix, le tonnerre mugit et l'éclair brille en serpens de feu. « Ah! Zeus me livre l'assaut suprême! O ma mère! O ciel, commune lumière où roule l'immensité, voyez ce que je souffre pour la justice. » La terre déracinée tremble sur sa base; le roc où Prométhée est enchaîné, s'écroule, mais avant d'être précipité au Tartare, le Titan a jeté aux hommes une dernière parole : « La divinité haineuse tombera du ciel et le règne de la justice arrivera. »

L'espérance qu'Hésiode laissait dans le vase de Pandore, Eschyle l'a mise au cœur de l'humanité, et nous la gardons.

III.

Pas plus que les Romains, les Grecs n'ont eu des livres sacrés contenant le dogme, ni une caste sacerdotale chargée de l'enseigner. La croyance ne fut donc jamais fixée par un texte incommutable; elle resta livrée aux caprices de l'imagination populaire et aux fantaisies des poètes et des artistes, les seuls théologiens de l'hellénisme. Le poète, qui aime les images, le peuple, qui, comme l'enfant, en voit partout, ne pouvaient concevoir un Olympe qui se perdît dans l'infini des cieux; ils le mirent près de la terre et ils diminuèrent encore la distance qui séparait les dieux des hommes en peuplant les avenues de l'Olympe de demi-dieux et de héros : ainsi ont fait presque tous les peuples de race aryenne.

Les Grecs donnèrent le nom de héros à des hommes qu'ils crurent, sur la foi de leurs poètes, nés de dieux et de créatures humaines, ou devenus célèbres par leurs exploits et leurs services. A ces « fils de Zeus » ils rendaient un culte qui fut d'abord sans libations ni sacrifices, mais avec des prières et des honneurs funèbres; ils les vénéraient comme des génies tutélaires qui veillaient sur leurs adorateurs, les secouraient dans l'infortune et leur envoyaient des songes prophétiques. Tels étaient non-seulement Hercule, Thésée, Jason, Persée, etc., mais des chefs de migrations, des fondateurs de villes, des patrons de familles ou de corporations, même des hommes qui n'avaient été remarquables que par leurs qualités physiques. Hérodote nous a conservé un fait qui est bien grec : Philippe de Crotone fut, après sa mort, vénéré comme un héros, à cause de sa beauté, « qui surpassait celle de tous les hommes de son temps. » L'historien pense lui-même comme les Crotoniates : il ne se demande pas si Xerxès avait des qualités vraiment royales : « Dans son immense armée, dit-il, nul, par sa beauté, n'était plus

digne que lui du souverain pouvoir. » Pour ce peuple artiste et poète, la beauté était, elle aussi, un don des dieux, et ce souvenir explique les honneurs rendus à Antinoüs par le plus grec des empereurs romains.

On comprend qu'à ce compte chaque cité, chaque bourgade ait eu ses patrons divers. Les dix tribus d'Athènes honoraient les héros dont elles portaient le nom. Même au fond de la Phocide, Pausanias trouva des légendes merveilleuses auxquelles il n'a manqué, pour venir jusqu'à nous, que d'être nées en des cités moins obscures. L'oracle de Delphes était habituellement chargé de prononcer la canonisation, en ordonnant de sacrifier au nouveau dieu. Onésilos, ayant soulevé Chypre contre les Perses, fut vaincu et tué par les Amathontins, qui suspendirent sa tête au-dessus d'une des portes de leur ville. Quand elle fut desséchée, des abeilles s'y logèrent et y dressèrent leurs rayons. La Pythie, consultée sur ce prodige, commanda aux gens d'Amathonte d'ensevelir cette tête et d'offrir annuellement à Onésilos les sacrifices accomplis en l'honneur des héros. Ils obéirent et l'historien ajoute : « Cela se fait encore de mon temps. » C'était le culte des saints qui a existé presque partout parce que cette conception religieuse répond à un besoin de la nature humaine; l'islam même a des saints dans son ciel désert.

Comme nos saints encore, les héros intercédaient pour les humains auprès des grandes divinités. Hélène, fille de Jupiter, fait rendre la vue au poète Stésichore; Éaque obtient de Zeus, son père, la cessation d'une famine dont Égine souffrait. A Marathon, à Salamine, des héros combattent pour leur peuple, car on les supposait toujours tenus de défendre la cité où ils avaient trouvé leur dernière demeure. Athènes croyait que les ossemens d'Œdipe et de Thésée éloigneraient d'elle tous les maux et elle ne s'inquiétait pas de rechercher si la légende d'Œdipe à Colone n'était pas une fantaisie de poète et la trouvaille de Cimon à Scyros une fraude politique. Orchomène n'avait pas plus de scrupule au sujet des restes du héros Actæon, ni Tégée et Sparte pour ceux d'Oreste. Hésiode même, qui n'avait point compté sur tant d'honneur, devint, par l'intervention de la Pythie, le protecteur divin d'Orchomène, qui alla chercher ses os à Naupacte.

Les apparitions étaient presque aussi fréquentes que dans notre moyen âge. Avec les yeux de l'esprit, dont la vue est si perçante qu'elle pénètre l'invisible, on reconnaissait les dieux, les demi-dieux et les héros, descendus du ciel ou sortis du sépulcre pour assister leurs adorateurs, ou simplement pour attester qu'eux-mêmes n'avaient pas cessé de vivre. Dans les feux du soleil couchant, Achille, toujours jeune et beau, apparaissait couvert de son armure

d'or aux marins qui longeaient l'île de Leucé, où l'on montrait son tombeau.

Quand deux peuples faisaient alliance, il arrivait souvent qu'afin de montrer leur union fraternelle, chacun d'eux honorait les héros de l'autre, en associant ceux-ci à son culte national. En revanche, les patrons de deux cités rivales, comme certains saints de deux villages ennemis au moyen âge, ne s'entendaient guère. Adraste, ce roi d'Argos et ancien chef des confédérés dans la guerre thébaine, avait à Sicyone une chapelle où des chœurs dithyrambiques célébraient chaque année ses exploits et ses malheurs, durant une fête qui était la plus brillante de la ville. Clisthénès résolut de l'en chasser pour faire affront aux Argiens, ses ennemis; mais la chose était grave. Il essaya de s'y faire autoriser par l'oracle de Delphes. La Pythie lui répondit qu'Adraste était le divin protecteur des Sicyoniens, et lui, un brigand. Obligé de renoncer à la force ouverte, Clisthénès imagina de contraindre Adraste à déguerpir de lui-même. Il fit demander aux Thébains le héros Mélanippos, mort quatre ou cinq cents ans auparavant, c'est-à-dire les rites de son culte; quand il les eut obtenus, il lui consacra une chapelle au Prytanée et le plaça dans l'endroit le plus fort, afin qu'il pût mieux se défendre. Mélanippos avait été le mortel ennemi d'Adraste, dont il avait tué le gendre et le frère. Clisthénès transporta au nouveau-venu les fêtes et les sacrifices qu'on avait jusqu'alors célébrés au nom du roi d'Argos, et il ne douta pas qu'Adraste, humilié de son délaissement et des honneurs rendus à son rival, ne retournât de lui-même à Argos.

On n'était pas toujours bien assuré de la condition faite à ces personnages, placés entre ciel et terre, sans être tout à fait de l'un ou de l'autre. Un mot du pieux écrivain d'Halicarnasse montre l'incertitude où l'on restait à leur égard, même quand il s'agissait du plus illustre d'entre eux. « Le résultat de mes recherches, dit Hérodote, prouve clairement que, parmi les Grecs, ceux-là agissent avec discernement qui ont deux temples d'Hercule, l'un où ils lui sacrifient, comme à un Olympien; l'autre où ils lui rendent les honneurs dus à un héros. »

Les héros, qui tenaient une si grande place dans la vie religieuse des Grecs, en avaient une encore dans leur vie politique : ils intervenaient dans les traités. Une des clauses de la convention fameuse qui porte le nom de Nicias (421) stipula que toutes les conditions en seraient fidèlement observées, « à moins qu'il n'y ait empêchement de la part des dieux et des héros. »

Enfin, on verra la postérité des morts illustres, gardienne de leurs tombeaux et des rites de leur culte, former la classe des Eu-

patrides, qui restera si longtemps maîtresse du gouvernement des cités.

Aux héros qui, nés de dieux et de femmes mortelles, relient le ciel à la terre, se rattachent les démons, dont Hésiode nous a déjà parlé et que nous allons retrouver dans le culte des morts.

A certains égards, les Grecs eurent de bonne heure une idée confuse de la puissance divine, prise en elle-même, indépendamment des personnages qui se partageaient les fonctions surnaturelles. Le Δαίμων d'Homère, comme le *Numen* des Latins, n'est pas toujours un être divin particulier; il correspond à la croyance instinctive en un pouvoir supérieur et indéterminé, qui produit les incidens, tristes ou joyeux, dont les hommes sont surpris sans qu'ils puissent les attribuer à un dieu spécial. Qui souffle à Télémaque, en face de Nestor, les paroles de prudence, ou fait tomber l'arc des mains de Teucer quand il allait frapper Hector? Qui inspire à Achille son obstination funeste? De quel démon parlent Andromaque quand, au départ d'Hector, elle sourit à travers ses larmes, et Priam lorsqu'il se rend à la tente d'Achille? Homère ne le sait pas : c'est une force divine et innomée qui agit en eux. Les philosophes l'appelleront plus tard la Providence, et les indifférens le Hasard ou la Fortune.

Pour Homère, les démons sont donc, quand ce mot ne s'applique pas à un Olympien, une puissance supraterrestre, sans nom et sans forme, qui n'a point de place dans la hiérarchie céleste, mais qui participe de la divinité. Hésiode condense ces souffles divins en personnages réels. Ses démons sont des hommes de l'âge d'or qui ont obtenu l'immortalité et, au nombre « de trois fois dix mille, parcourent, enveloppés d'un nuage, la terre féconde. Zeus a fait d'eux les gardiens de la justice. » Mais, comme ils n'ont point de ces poétiques légendes que tous les héros possèdent, comme ils gardent quelque chose de l'abstraction d'où ils ont été tirés, ils seront moins populaires. « Hésiode, dit Plutarque, a, le premier, clairement établi les quatre classes d'êtres doués de raison qui peuplent l'univers : au sommet, les dieux, puis un grand nombre de bons génies, ensuite les héros ou demi-dieux ; enfin les hommes. » Le besoin d'avoir ce que le christianisme appellera des anges gardiens fera aussi de morts honorés des génies bienfaisans.

IV.

Platon fait naître « la parenté de la communauté des mêmes dieux domestiques. » Ces dieux se trouvaient au tombeau des aïeux et au foyer de la maison. Il faut donc ajouter cette religion de la

famille, aussi ancienne que la race aryenne, à celle qui formait le culte public de l'état.

Homère regarde la mort comme le mal suprême, et elle lui inspire de mélancoliques pensées : « Les générations des hommes ressemblent à celles du feuillage des bois. Le vent jette les feuilles à terre et la forêt féconde en produit d'autres au nouveau printemps. Ainsi passent les races humaines ; l'une vient, l'autre s'en va. » Pindare même est pris de tristesse au milieu de ses odes triomphales : « Que sommes-nous? s'écrie-t-il. Que ne sommes-nous pas? Le rêve d'une ombre. » Des traditions, venues du plus lointain des âges, sans doute du fond de l'Asie, l'horreur de la destruction et les songes dans lesquels s'étaient montrées de chères ou terribles apparitions, lui avaient appris que les morts commençaient dans la tombe une seconde existence. Le lien qui, durant la vie, attachait l'esprit au corps était relâché, mais non rompu ; l'âme plus libre errait la nuit autour des lieux qu'elle avait habités, et elle descendait aux champs stériles où poussait l'asphodèle, la plante des morts. Ainsi Achille régnait sur les ombres, tandis que son corps reposait sous le tumulus élevé dans la plaine troyenne. Ulysse voit aux enfers Hercule qui lui raconte ses malheurs ; et il sait que le héros passé dieu réside dans l'Olympe « comme l'heureux époux de la jeune Hébé. » L'âme de Phryxos, dit Pindare, vint de la Colchide demander à Pélias de rapporter ses restes en Grèce.

Cette séparation des deux moitiés de l'homme, cette survivance de la personnalité, après que le corps n'est plus que poussière, sont des croyances qu'on retrouve à l'origine de toutes les religions. En voyant, pour le guerrier tombé dans la bataille, succéder aux bouillonnemens de la vie l'immobilité glacée et l'effrayant silence de la mort, on hésitait à penser que tant d'énergie eût été soudainement et à jamais détruite. Mais l'idée d'une seconde existence fut d'abord bien grossière ; on donnait au mort ce qui pouvait lui servir : ses chiens favoris, ses chevaux, ses captifs qu'on égorgeait sur son bûcher. Nos Gaulois avaient cette coutume, et l'Indien des prairies la suit encore pour que rien ne manque au guerrier sur le terrain de la chasse funèbre. Les morts, qu'Homère appelle les têtes vides, νεκύων ἀμενηνὰ κάρηνα, ne pouvaient attendre de lui un sort bien heureux. Les âmes, formes impalpables, erraient silencieuses, avec une conscience obscure et en obéissant moins à de libres volontés qu'à des habitudes instinctives. Minos continuait à juger, comme dans son île de Crète ; Nestor racontait ses exploits et Orion chassait les bêtes fauves qu'il avait tuées jadis sur la montagne ; mais tous avec le regret de l'existence terrestre et un incurable ennui. Le glorieux Agamemnon porte envie à ce roi d'Ithaque que Neptune poursuit

depuis dix ans de sa colère, et Achille dit à Ulysse : « Ne me console pas de la mort. J'aimerais mieux cultiver la terre au service de quelque pauvre laboureur que de régner ici sur les ombres. » Lorsque Circé conseille à Ulysse de descendre aux enfers : « Perséphoné, dit-elle, accorde au seul Tirésias de garder l'intelligence et le souvenir ; les autres morts ne sont à côté de lui que des ombres muettes. » Encore faut-il que le devin, pour qu'il puisse entendre et répondre, boive le sang des victimes qu'Ulysse immolera. Eschyle est bien voisin d'Homère par le génie, il l'est aussi par ce qu'il croit de l'autre vie. Lorsque Darius, que le poète a fait sortir du tombeau, y rentre, c'est en disant aux vieillards de la Perse : « Quels que soient les maux qui vous accablent sur la terre, livrez-vous chaque jour à la joie, car on n'emporte pas sa fortune chez les morts. » Et Sappho : « Il ne restera de toi nul souvenir, écrit-elle contre une rivale, car tu n'as pas cueilli les roses des Muses et tu descendras ignorée dans les demeures d'Hadès, auprès des morts aveugles. » Le dieu de la mort, Θάνατος, est frère du Sommeil et se confond avec lui.

Longtemps les Grecs pensèrent comme le fils de Pélée ; sans compter ceux qui croyaient qu'après la mort il ne subsistait qu'un peu de cendre. Même dans Eschyle, on lira : « Les morts ne sont capables ni de joie ni de douleur ; c'est donc s'abuser étrangement que prétendre leur faire du bien ou du mal, » et Euripide : « Les morts sont insensibles. »

Il ne faut pas demander beaucoup de logique à l'imagination populaire ; elle se plaît aux contradictions. Parallèlement aux croyances attristées qui viennent d'être rappelées, d'autres, plus riantes, s'étaient établies. Hésiode faisait arriver les morts aux extrémités de l'Occident, dans les îles Fortunées, qu'éclairaient, non pas les lueurs blafardes du séjour sombre, mais un vivant soleil.

C'était un bien long voyage. Le peuple, qui tenait à garder ses morts près de lui, organisa pour eux un culte qui fut la seconde religion de la Grèce.

Il y avait deux sortes de morts, selon que les rites funèbres avaient été pour eux accomplis ou négligés. Ceux qui avaient péri dans un naufrage ou que le vainqueur abandonnait aux chiens et aux vautours, le criminel, le traître dont le cadavre avait été jeté hors des frontières, les morts enfin qui n'avaient pas reçu ou à qui leurs proches ne continuaient pas les honneurs funéraires, erraient sans fin, comme les âmes qu'entraîne dans le purgatoire de Dante un tourbillon perpétuel ; ou bien, irrités et rendus méchans par le malheur, ils envoyaient la maladie dans les familles, la stérilité dans le pays et l'épouvante parmi les vivans, lorsqu'ils remplissaient la nuit de cris

sinistres et d'apparitions menaçantes. Aussi le droit national des Grecs stipulait que la sépulture serait donnée aux guerriers tombés sur un champ de bataille, excepté durant les guerres où les vaincus étaient des sacrilèges que la terre même repoussait. La coutume imposait l'obligation à celui qui trouvait un cadavre sur son chemin de le couvrir de terre, et des lois sévères punissaient la violation des tombeaux. Cette préoccupation de donner au mort sa dernière demeure était si grande, qu'Hector abattu par Achille le supplie de ne pas lui ravir les honneurs funèbres, et qu'Aristophane montre les plus pauvres citoyens épargnant chaque jour une obole pour mettre de côté l'argent nécessaire à l'achat d'une bière. Une des conditions requises dans Athènes pour arriver à l'archontat était d'avoir un tombeau de famille, où l'on accomplissait chaque année les sacrifices offerts aux aïeux. Une preuve terrible de la force qu'avait ce sentiment sera le sort des généraux vainqueurs aux Arginuses ; une autre, celle-là consolante, est la solennité que, six cents ans après la bataille de Platée, on célébrait aux tombeaux de ceux qui avaient payé de leur vie la délivrance de la Grèce : un repas funèbre leur était encore offert comme au lendemain de la victoire.

Si les morts ensevelis avec leurs vêtemens, leurs armes et tout ce qu'ils avaient aimé, étaient, au jour des funérailles et aux anniversaires, honorés par des sacrifices et un repas funèbre, si les libations de lait et de vin, répandues autour de la tombe, avaient pénétré jusqu'à leurs lèvres avides, ils devenaient les protecteurs des parens, des amis qu'ils avaient laissés sur la terre. On les vénérait comme des démons bienfaisans ; on leur adressait des prières et l'on pensait être secouru par eux dans ses tristesses ou dans ses malheurs. « O mon père ! s'écrie Electre sur le tombeau d'Agamemnon, sois avec ceux qui t'aiment ! Je t'appelle, entends-nous ; parais au jour ; contre tes ennemis sois avec nous ! Pour libation d'hyménée, je t'apporterai de la maison paternelle l'offrande de tout mon héritage, et cette tombe restera le premier objet de mon culte. » Platon respectait cette vieille croyance aux démons bienfaisans : « D'après nos plus anciennes traditions, disait-il, il est incontestable que les âmes des morts prennent encore quelque part aux affaires humaines. » Mais elles refusaient de répondre, si aux funérailles tout n'avait pas été accompli selon les rites. Périandre, veuf de sa femme Mélisse, la fit consulter au sujet d'un trésor. La morte refusa de répondre : « J'ai froid, dit-elle, je suis nue ; les vêtemens qu'on a mis en terre avec moi n'ayant pas été brûlés, ne me servent à rien. »

Avec le temps et les progrès de la pensée, surtout par l'action des mystères, où des promesses de béatitude seront faites aux ini-

tiés, la demeure ténébreuse s'éclairera. Homère n'accordait aux morts qu'une triste condition; Aristophane et Plutarque les verront mener gaîment leur vie d'outre-tombe sous une lumière éclatante et dans l'air le plus pur, au milieu de danses et de jeux animés par l'harmonie des chœurs. A ces plaisirs matériels qui rappellent ceux des îles Fortunées, Pindare ajoute ce qui serait pour nous la suprême récompense : « la connaissance du commencement et de la fin de la vie, » ou la science complète et toutes les joies de l'intelligence. Le *Phédon* donne même aux initiés, c'est-à-dire aux élus, « la contemplation des dieux, en qui ils habiteront et vivront. » On ira encore plus loin : « Quand tu auras abandonné ta dépouille mortelle, disent les *Vers dorés*, tu t'élèveras dans l'air libre et tu deviendras un dieu incorruptible. La mort n'aura plus d'empire sur toi. » L'épitaphe d'une jeune Grecque porte même ces mots qui ne sortent plus de l'imagination d'un poète ou d'un philosophe : « Ma mère, ne me pleure pas; à quoi bon? Vénère-moi plutôt, car je suis devenu l'astre divin qui paraît au commencement du soir. » Au IVe siècle de notre ère, les grands païens croyaient encore que l'âme des justes remontait au ciel pour jouir d'un éternel séjour dans les astres.

Les Grecs avaient chargé un dieu, Hermès Psychopompe, de conduire les âmes aux champs Élyséens, et, par le droit d'assistance et de châtiment qu'ils reconnurent à leurs morts, ceux-ci semblèrent participer de la divinité; ils devinrent les auxiliaires des déités chtoniennes et furent appelés des dieux. Au temps où le polythéisme se mourait, Cicéron écrivait très sérieusement : « Nos ancêtres ont voulu que les hommes qui avaient quitté cette vie fussent mis au nombre des dieux... Rendez aux mânes ce qui leur est dû; tenez-les pour des êtres divins; » et lui-même voulut consacrer un temple à sa fille Tullia. Tous les tombeaux romains portaient l'invocation : *Diis Manibus*, et bien souvent ces mots : *Sit tibi terra levis*, ou mieux encore : *Ave et vale*. Il n'y a pas bien longtemps que, dans quelques-unes de nos provinces, au repas des funérailles, on buvait à la santé du « pauvre mort. »

Rapprochez maintenant les paroles qu'Homère prête à l'ombre d'Achille de celles que prononça Julien mourant, et vous verrez que l'hellénisme, en idéalisant peu à peu la mort, est arrivé jusqu'aux confins du christianisme.

V.

Le culte des morts, qui ne se pratiquait qu'aux anniversaires, était la partie extérieure de la religion domestique; le culte du

Foyer en fut la partie intime et discrète et il s'accomplissait à tous les instans du jour.

Des souvenirs inconsciens que les Grecs gardaient du vieil Orient les avaient conduits à l'adoration du feu. Une de leurs plus vieilles légendes montrait Prométhée dérobant au ciel cet agent primordial de la nature qui mit aux mains de l'homme une puissance presque égale à celle des dieux. Une étincelle de ce feu brillait jour et nuit au foyer de chaque maison, mais il était plus pur que celui qui assouplissait les métaux, car il représentait Vesta (Hestia), la déesse vierge et la sœur aînée de Jupiter. L'image se confondant avec l'être représenté, ce feu était Vesta elle-même, la gardienne de la maison, la protectrice de la famille. Devant elle ne se disaient point les paroles que la chaste déesse ne devait pas entendre et il ne se faisait rien qu'elle ne dût voir. Le père, seul prêtre du culte domestique, lui donnait les prémices de chaque repas; il répandait pour elle des libations de vin et d'huile, et la flamme alimentée par cette offrande s'élevait plus brillante : la déesse remplissait la maison de ses purifiantes clartés.

Elle était associée aux joies de la famille. Le cinquième jour après la naissance d'un enfant, la nourrice, portant le nouveau-né dans ses bras et suivie de toute la parenté, faisait trois fois le tour du foyer, ἀμφιδρόμια. C'était là, près de l'autel de Vesta, que l'enfant entrait véritablement dans la vie, car de ce jour cessait pour le père le droit d'abandonner son fils. Là aussi venait s'asseoir le nouvel esclave qui entrait dans la maison et, sur sa tête, on répandait des figues sèches, des dattes, des gâteaux qu'il partageait avec ses compagnons de servitude : c'était un jour de fête que Vesta leur donnait.

Pour les Grecs et les Romains, il n'y avait point de repas sans sacrifice, de même qu'il n'y en a pas pour les chrétiens sans prière. L'autel de ce culte domestique était le foyer; et comme dans ces intelligences, traversées tout à la fois de lueurs éclatantes et d'ombres épaisses, le sentiment religieux ne distinguait pas la réalité de la fiction poétique, le foyer devint un objet sacré, un être divin. C'est à lui qu'Alceste mourante adresse ses dernières supplications et Agamemnon son premier salut, au joyeux retour de Troie; à lui encore que la pieuse femme de Mégare confie les ossemens de Phocion en attendant qu'ils puissent être rendus au tombeau des aïeux.

Cette religion de la famille avait la sanction de l'état : elle était une des conditions du droit de cité complet. Qui perdait sa propriété et par conséquent n'avait plus ni foyer héréditaire, ni tombeau des aïeux, ne pouvait aspirer aux charges publiques,

même à celles dont les titulaires étaient tirés au sort. Celui-là semblait abandonné des dieux et devenait comme un étranger dans sa ville.

La cité, ou la famille agrandie, avait son foyer public et toute ligue possédait un foyer central : ceux de Delphes et d'Olympie servaient à la Grèce entière. Les sacrifices, même pour les dieux les plus honorés, ne commençaient qu'après une prière et une libation à l'autel de Vesta. Quand le Mède eut été chassé de la Grèce, la Pythie ordonna d'éteindre, dans tous les prytanées, les feux qu'avait souillés la présence des barbares et de les rallumer avec la flamme prise à Delphes, au foyer national. A Sparte, la coutume était qu'on portât en tête de l'armée « le feu sacré qui ne s'éteint jamais, » afin qu'en toute circonstance, à l'entrée dans le pays ennemi et au moment du combat, le roi pût faire un sacrifice et connaître les signes favorables ou contraires. De même, au départ d'une colonie, les émigrans emportaient du feu pris au foyer public de la métropole, et à ce feu s'allumaient tous ceux des nouveaux autels.

Comme dans la maison Vesta présidait au repas de la famille, elle présidait dans le πρυτανεῖον au repas des prytanes et des citoyens qui avaient obtenu par décret public l'honneur d'être nourris aux frais de l'état. Chez certains peuples, il existait des tables communes. Ces agapes fraternelles, nécessité des anciens jours, étaient un acte religieux autant que politique, une communion avec les dieux et avec la cité, qui donnait au patriotisme une singulière énergie. Pour les vieux poètes, la cité est l'endroit où se font les sacrifices aux dieux.

Vesta, « la déesse bienfaisante et secourable, » avait un autre privilège : son autel était un asile inviolable. Au moment de l'assaut suprême, Priam se retire près de son foyer : « Tes armes ! dit Hécube au vieux roi, ne te défendront pas, mais cet autel nous protégera. » Thémistocle, menacé de mort, se réfugie chez son ennemi le roi des Molosses ; de retour dans son palais, Admète trouve le proscrit assis à son foyer : il refuse de le livrer et le sauve. A Rome, les vierges de Vesta délivraient le condamné mené au supplice, si elles le rencontraient par hasard, ce qui veut dire : si la déesse les avait conduites sur le chemin du malheureux.

La société gréco-latine avait une double assise, la pierre du foyer et la pierre du tombeau. Autour de l'une s'était formée la famille sous l'autorité morale et religieuse du père ; autour de l'autre se conservaient le respect des aïeux et le culte héréditaire.

Nos races latines ont gardé le culte des morts. Puisse-t-il durer toujours pour rappeler le lien moral qui doit unir les générations qui s'en vont avec celles qui arrivent, puisqu'il existe entre elles une étroite solidarité pour les fautes commises et pour l'expiation inéluctable ! Mais souvent le mal sort du bien. L'antique et pieuse

coutume d'honorer les morts comme des êtres divins conduisit les Grecs, puis les Romains, à décerner l'apothéose à des princes. La divinisation des rois et des empereurs, qui nous est justement odieuse, ne l'était pas plus aux contemporains que la canonisation ne l'est aux catholiques. C'est parce qu'on n'a pas reconnu une croyance enracinée durant des siècles au cœur des populations, qu'il a été écrit tant de déclamations contre les honneurs rendus aux *Divi Augusti*.

VI.

Dans toutes les religions, même dans les meilleures, la morale n'a été, pour un grand nombre de croyans, que la piété extérieure, c'est-à-dire l'observance des rites. Le polythéisme grec, qui soumettait les êtres divins à toutes les faiblesses humaines et qui les montrait jaloux, vindicatifs, cruels, aurait eu peu d'influence morale, si ces maîtres de l'Olympe tant occupés de leurs plaisirs, de leurs colères et de leurs vengeances, n'avaient été aussi, dans la pensée populaire, par une heureuse contradiction, les gardiens vigilans de la justice. Ils passaient pour veiller à la sainteté des sermens, et leurs autels étaient l'asile des supplians. Sombres et inexorables ministres des vengeances célestes, les Érinnyes (Furies) s'attachaient aux coupables, vivans ou morts. Les cheveux entrelacés de serpens, une main armée d'un fouet de vipères, une torche dans l'autre, elles jetaient l'épouvante dans son âme et la torture dans son cœur. L'étranger, l'impie, qui, par ignorance, pénétrait dans leur temple, était aussitôt saisi d'une frénésie furieuse. Quand les vieillards de Colone sont contraints d'approcher de l'enceinte redoutable où OEdipe, poussé par le Destin, s'est réfugié près de leur sanctuaire, ils marchent, dit Sophocle, sans regarder, sans parler, adressant des lèvres une prière muette aux déesses qu'on appelle les Euménides, ou les Bienveillantes, pour ne pas prononcer leur nom redoutable.

Déifications terribles des remords et gardiennes de la justice dans la famille et dans la cité, les Érinnyes étaient d'autant plus nécessaires, comme sanction morale, à cette religion, que celle-ci fut d'abord peu explicite sur la vie à venir. S'il y avait pour certains morts des supplices et des récompenses, combien la brillante imagination des Grecs, même celle d'Homère, était stérile, lorsqu'il fallait décrire les joies des champs Élyséens!

Hésiode ne jette pas sur l'autre vie plus de clarté. Son poème *des Travaux et des Jours* est d'une morale très pure; le vice y est puni, la vertu récompensée, mais sur cette terre. De la vie d'outre-tombe il ne s'occupe pas, si ce n'est en quelques vers pour les hé-

ros du quatrième âge qui jouissent en paix du bonheur dans les îles Fortunées, sur les bords du profond océan. Ils cueillent trois fois par an des fruits doux comme le miel sur des arbres toujours en fleurs. C'est mieux que l'enfer du poète de Chios, mais quelle mélancolique demeure, et que de vides dans cette existence alanguie, où ne se trouve rien de ce qui fait le charme de la nôtre : l'effort pour l'action ou pour la pensée! Deux ou trois siècles plus tard, Pindare accorda aux morts quelque chose de plus : il leur envoya un rayon de la gloire humaine. « Va, Écho, va porter par-delà les sombres murs de Proserpine, aux pères des vainqueurs de Delphes et d'Olympie, la nouvelle des victoires de leurs fils. » Et ailleurs : « Il faut donner aux morts une part de gloire; la poussière qui les recouvre n'arrête pas le bruit des exploits accomplis par leur race. »

Cette religion, reflet de l'ancien état social, dispense parcimonieusement l'immortalité; elle la promet seulement aux héros; pour la foule, elle ne doit compter que sur les biens et les maux d'ici-bas. Ceux qu'on voit aux enfers récompensés ou punis sont, comme Tantale et Sisyphe, des rois qui avaient offensé les dieux ou des chefs à qui leur naissance et de glorieux exploits avaient valu le privilège de goûter les tristes plaisirs de la seconde existence. Pindare n'ouvre ses champs Élyséens qu'aux puissans ou aux victorieux qui ont eu dans les veines quelques gouttes du sang divin, et il ne s'inquiète pas plus qu'Homère des petits et des humbles. La persévérance de ce sentiment fait comprendre la longue durée du pouvoir des Eupatrides, descendans des dieux ou des héros, et la violence des luttes qui éclateront entre les deux partis que Théognis appellera le parti « des bons » et celui « des mauvais. » En parlant ainsi, le poète aristocratique de Mégare prononçait des paroles de haine et de division; mais dans l'Hellade des anciens jours, prévalait un sentiment contraire, celui qui se forme naturellement dans les sociétés barbares où, l'autorité publique étant faible, l'union dans la tribu doit être forte. Un lien de solidarité attachait alors les uns aux autres tous les membres d'une même famille, d'une même cité. On croyait que les fils étaient punis ou récompensés jusqu'à la troisième génération pour les fautes ou les vertus des pères, les peuples pour les rois, les rois pour les peuples; qu'un crime individuel attirait la famine ou la peste, et que la piété les éloignait; croyance précieuse, à défaut d'un mobile plus énergique, et frein puissant pour la famille et la cité. L'histoire des Alcméonides en montrera l'importance politique.

« Quand les hommes, dit Homère, au mépris des lois de Jupiter, violent la justice dans les places publiques et la font esclave de leurs passions, le dieu irrité déchaîne les tempêtes sous lesquelles

la terre gémit. Les fleuves, ministres de sa colère, débordent; les torrens arrachent des montagnes, arbres et rochers, et les champs du laboureur ne sont plus que misère et désolation. » Hésiode dit mieux encore : « O Persès, écoute la Justice... Couverte d'un nuage, elle suit les peuples pour châtier les méchans... La cité qui l'honore prospère; la paix nourricière l'habite, car Jupiter qui voit tout n'envoie jamais la guerre impitoyable ni la famine au milieu des hommes justes. Pour eux, la terre porte de riches moissons; le chêne donne ses fruits, les brebis leur toison pesante, et les femmes des fils semblables à leurs pères. Mais souvent une ville tout entière est punie à cause d'un seul méchant qui machine de criminels projets. Du haut du ciel, le fils de Saturne lance sur eux un double fléau, la peste et la famine; et les peuples périssent, les femmes n'enfantent plus, les familles décroissent. Ou bien il détruit leur vaste armée, renverse leurs murailles, et se venge sur leurs navires, qu'il engloutit dans la mer. O rois! vous aussi, songez à ces vengeances; car trente mille génies, ministres de Jupiter, ont les yeux ouverts sur les actions des hommes et parcourent incessamment la terre; la Justice, vierge immortelle, est assise à côté du maître des dieux. »

Ainsi, selon la croyance à l'expiation, la famille répond pour l'individu, la cité pour le citoyen.

La même pensée se trouve trois siècles plus tard dans Eschyle et dans Hérodote. La Pythie, consultée sur un dépôt qu'un Spartiate voulait nier, lui répond : « Songe que du serment naît un fils sans nom, sans mains, sans pieds, qui d'un vol rapide fond sur l'homme parjure et ne le quitte point qu'il ne l'ait détruit, lui, sa maison et sa race entière; au lieu qu'on voit prospérer les descendans de celui qui a religieusement observé la parole. » Toute la poésie dramatique d'Athènes montrera le crime suivi de l'expiation. « La justice, s'écrie Solon, finit toujours par triompher; » aux derniers jours de l'hellénisme, Plutarque écrira encore un traité fameux sur les *Délais de la justice divine*. Si donc les Grecs n'avaient, comme les anciens Juifs, qu'une idée vague et confuse de l'autre vie, ils croyaient à l'intervention du ciel dans la vie présente, et cette croyance à la responsabilité personnelle ou héréditaire, si l'on ne considère que l'influence morale, rendait l'autre moins nécessaire, car, bien acceptée, elle ferait comprendre qu'un lien d'étroite solidarité attache les uns aux autres les membres de toute association civile ou naturelle. La science moderne n'a-t-elle pas reconnu que beaucoup de choses s'expliquent pour les individus par l'hérédité physique ou morale et, pour les sociétés, par le passé de fautes ou de gloire qu'elles traînent derrière elles?

Lorsque Créon reproche à Antigone d'avoir violé son ordre royal qui interdisait d'accomplir pour Polynice les cérémonies funèbres, la noble fille répond au tyran en invoquant « ces lois éternellement vivantes, qu'aucune main n'a écrites, mais que les dieux et la Justice, leur compagne, ont gravées au cœur de tous les hommes. » C'est le cri de la conscience que révolte l'iniquité, et ce cri, les persécutés de tous les temps l'ont jeté à la face des persécuteurs. Aux anciens jours, nul ne pensait à cette opposition entre la loi naturelle et la loi civile, dont les résultats marquent le mouvement de la civilisation, et, tout en répétant les histoires légères qui couraient sur la plupart des divinités, comme pour justifier, aux yeux des Grecs, leurs propres faiblesses, on avait la crainte des dieux, vengeurs de l'injustice, et, si l'on violait un serment prêté avec les imprécations solennelles, on redoutait les Érinnyes, gardiennes des lois morales. Le dieu même qui manquait à son serment, après avoir juré par le Styx et les divinités infernales, était exclu de l'Olympe pour neuf années. Le serment, si fortement consacré par la religion, sera aussi le lien, longtemps respecté, de la société civile et politique.

Cependant, il faut dire qu'avec les dieux de la Grèce et avec la morale célébrée par les poètes, il est aussi des accommodemens. Apollon, qui fait tuer Clytemnestre par son fils, recommande à Oreste d'employer le mensonge et la ruse contre les meurtriers d'Agamemnon. Aussi trouve-t-on dans Homère les deux représentans du génie grec : pour l'héroïsme, Achille, à qui rien ni personne ne résiste et qui hait le mensonge « autant que les portes de l'enfer ; » pour l'adresse et la subtilité, qui tournent tous les obstacles, Ulysse, le fils de Sisyphe, et, comme lui, le grand trompeur.

VII.

L'espérance dans la protection des esprits ou des dieux a été partout l'origine du culte. Les Grecs ont cru, comme les autres peuples, qu'ils pouvaient apaiser ou séduire leurs divinités par de pieuses offrandes et des prières, par des vœux et des sacrifices ; quelquefois, dans les anciens temps, par des sacrifices humains. Si l'odeur des victimes brûlées sur les autels était pour elles un délicieux parfum, c'est que l'oblation faite par les fidèles d'une portion de leurs biens montrait un cœur humble et repenti. C'était aussi, c'était surtout parce que de nombreuses victimes offertes sur le même autel flattaient l'orgueil du dieu, en attestant quels honneurs lui étaient rendus sur la terre. Du reste, il permettait à ses adora-

teurs, comme un père débonnaire à ses enfans, de s'asseoir au festin qui lui était servi et de partager avec lui la victime. Un sacrifice était un repas sacré, une sorte de communion religieuse entre le dieu, les prêtres et les fidèles. Ceux-ci, pour faire honneur au dieu, consommaient le plus possible de viandes saintes, de gâteaux sacrés et de vin ayant servi aux libations. Μεθύειν, dit Aristote, signifiait d'abord boire après le sacrifice; les pieux excès, si souvent renouvelés, lui valurent le sens de s'enivrer.

Le sacrifice le plus complet, mais le plus rare, était l'holocauste, où la victime réservée au dieu seul était brûlée tout entière; le plus solennel, l'hécatombe; le plus efficace, celui où avait coulé le sang le plus précieux, comme dans l'immolation d'Iphigénie, la vierge fille du roi des rois. Le pauvre qui n'avait pas de victimes offrait de petites images en pâte, et ce sacrifice n'était pas le moins bien reçu. Apollon surtout exerçait sur ses fidèles une action morale. Un riche Thessalien immole à Delphes cent bœufs aux cornes dorées, tandis qu'un pauvre citoyen d'Hermione s'approche de l'autel et y jette une poignée de farine. « Des deux sacrifices, dit la Pythie, le dernier est de beaucoup le plus agréable au dieu. » Les philosophes des derniers temps parleront ainsi et ne tiendront nul compte de l'ostentation des sacrifices fastueux. Mais, avant eux, Euripide avait écrit : « Des hommes apportent au temple de chétives offrandes et ils sont peut-être plus religieux que ceux qui immolent de grasses victimes. » La Grèce, qui, dans son premier âge, croyait que les grands seuls étaient écoutés des dieux, ouvrira donc, dans le temps de sa maturité, les temples et le ciel à l'indigent obscur. Cette révolution morale correspondra à la révolution politique qui donnera des droits à ceux qui, aux premiers jours, n'en avaient pas.

Les offrandes devaient être pures, les victimes parfaites, le prêtre ne pas avoir un défaut dans son corps, le suppliant une pensée mauvaise dans son esprit, et l'on ne s'approchait des autels qu'après s'être purifié par l'eau, symbole de la purification morale. A la porte du temple se tenait un prêtre qui répandait l'eau lustrale sur les mains et la tête des fidèles; quelquefois même on recourait à une sorte de baptême par immersion. Dans toutes les religions, la purification est l'acte nécessaire pour approcher du dieu. « Mais, dira la Pythie, si, pour purifier l'homme de bien, une goutte de cette eau suffit; pour le méchant, l'océan tout entier ne suffirait pas; » et les prêtres d'Esculape, à Épidaure, avaient écrit sur son temple : « Ce sont les pensées saintes qui font la pureté véritable. »

Pour expier un meurtre, même involontaire, il fallait des purifi-

cations solennelles. La légende en imposait à Apollon après qu'il eut tué le serpent Python et percé les Cyclopes de ses flèches. Un meurtrier se présente à Delphes, l'oracle le repousse et lui impose, comme pénitence publique, d'aller, dans un temple du cap Ténare, se soumettre aux cérémonies expiatoires. Les villes mêmes, afin d'éloigner un fléau ou de conjurer la colère d'un dieu, devaient être purifiées; ainsi Athènes le sera par Épiménide, et Délos par les Athéniens.

Un rite plus singulier se pratiquait à Samothrace. Les Cabires obligeaient le suppliant à se confesser d'abord à leurs prêtres. Même exigence à Delphes : le coupable devait avouer son crime au prêtre d'Apollon et promettre le repentir.

Sur un point de la Grèce subsistait un reste de l'ascétisme indien. Dans une invocation à Zeus, « qui habite la froide Dodone, » Achille parle des Selles, « ses interprètes, qui couchent sur la terre nue et dont l'eau ne lave jamais les pieds. » Mais les Grecs n'attachaient aucun mérite à ces privations. Ils voulaient bien prier les dieux et leur faire des offrandes; ils n'entendaient pas leur sacrifier les joies de la vie.

Ces dieux, nés de la terre, passaient pour rester en communication constante avec les hommes. A chaque instant, des signes se montraient dans l'air, dans le corps des victimes, et des oracles parlaient dans tous les temples. Deux aigles planant sur l'assemblée que Télémaque avait convoquée dans Ithaque et se déchirant le cou avec leurs ongles, prédirent aux prétendans le sort qui les attendait. Les entrailles des victimes, dont un défaut de conformation était un signe funeste, la direction de la flamme et de la fumée du sacrifice, le vol des oiseaux, surtout de ceux, messagers célestes, qui, descendant des hauteurs de l'atmosphère, semblaient en rapporter des ordres suprêmes, l'éclair qui déchire le ciel, les songes envoyés par Jupiter, des sons inattendus, des rencontres fortuites d'hommes et d'animaux, des mots prononcés au hasard, car le hasard était la volonté divine, révélaient aussi l'avenir. Des devins interprétaient les présages et les prêtres faisaient parler les dieux. Il y avait donc comme un dialogue continuel entre le ciel et la terre. Mais le Grec ne courbait pas sa volonté, ainsi que fera le Romain, devant tous les signes que l'aruspice interprétait. Polydamas, pour détourner les Troyens d'attaquer les vaisseaux des Grecs, leur annonce un signe funeste : un aigle au vol altier planait à gauche, tenant dans ses serres un dragon couleur de sang qu'il laissa tomber avant d'avoir atteint son aire et nourri ses aiglons de cette proie vivante. Hector lui répond avec un dédain superbe et un vers héroïque : « Je ne m'inquiète point si des oiseaux volent à

ma droite du côté de l'aurore et du soleil, ou à ma gauche vers les ténèbres immenses; le meilleur des augures est le combat pour la patrie. »

Le temple, celui du moins des âges postérieurs, se composait d'une vaste enceinte limitant le terrain sacré, et que ne devaient jamais franchir ceux à qui il était interdit de participer aux sacrifices communs. Au centre, s'élevait sur une solide assise, le sanctuaire véritable, la *cella* tournée vers l'Orient, qui renfermait l'image du dieu et souvent celles des divinités ou des héros que le dieu principal consentait à admettre dans sa demeure, ainsi que, dans nos églises, des saints ont des chapelles particulières. Près de la porte, le vase renfermant l'eau lustrale que l'on conservait pure en y jetant du sel; sous le parvis, ou au bas des degrés qui faisaient le tour de l'édifice, l'autel qui, dans l'origine, n'était qu'un tertre ou un monceau de pierres, et qui plus tard fut une table de marbre entourée de guirlandes de fleurs et décorée de bas-reliefs. A Olympie, on ramassait chaque jour les cendres des victimes, on les gardait avec soin, et au bout de l'an, après les avoir délayées avec de l'eau puisée dans l'Alphée, on en enduisait le grand autel, qui prit ainsi des proportions énormes. Quand Pausanias le vit, il avait cent vingt-cinq pieds de circonférence, et vingt-deux de hauteur. L'autel d'Apollon Spodias, à Thèbes, était également fait de la cendre des victimes.

A l'intérieur des temples étaient suspendues les offrandes des citoyens, des villes et des rois, nombre aussi d'*ex-voto*, en reconnaissance d'une guérison miraculeuse ou d'un salut inespéré. Souvent l'État et les particuliers mettaient sous la garde du dieu, à côté des richesses du temple, le trésor public ou leur fortune privée.

Au nombre des plus précieux objets étaient les reliques des héros : à Olympie, l'épaule de Pélops, dont le contact guérissait certaines maladies; à Tégée, les ossemens d'Oreste, qui donnèrent aux Tégéates la victoire tant qu'ils surent les garder. Lorsqu'ils les eurent perdus par la fraude pieuse de Lichas, il leur resta les cheveux de Méduse, qui, placés sur les murs, suffisaient à mettre en fuite l'armée ennemie; l'orteil de Pyrrhus faisait aussi merveille.

Les statues des dieux devaient, pour le moins, posséder autant de vertus que les reliques des héros. Elles en avaient de particulières : l'une guérissait les rhumes, l'autre la goutte. L'image d'Hercule à Érythrée avait rendu la vue un aveugle, et, à Trézène, la massue du héros tombée à terre était devenue un magnifique olivier sauvage. Plus souvent, les simulacres se couvraient de sueur,

agitaient les bras, les yeux, leurs armes; c'étaient de grands signes. Dans ces temples, foyers de la superstition populaire, tout s'animait et parlait; il y avait même des miracles périodiques: à Andros, le jour de la fête de Bacchus, l'eau se changeait en vin.

Instrumens dociles ou acteurs intéressés de ces merveilles, à la fois complices des fraudes pieuses et adorateurs convaincus des miracles qu'ils opéraient, les prêtres gagnaient, à faire parler les dieux, de la considération et du bien-être. Il recevaient leur part des victimes, quantités d'offrandes, soit en objets précieux pour la décoration du temple ou de la statue d'un dieu, soit en terres dont le produit leur appartenait, sous la surveillance d'un conseil de fabrique et sous la condition d'employer ces revenus à l'entretien du sanctuaire et aux dépenses du culte. Delphes avait des domaines aussi grands qu'une province. L'Athénien Nicias donna, un jour, au temple de Délos un palmier de bronze pour le dieu et une terre de dix mille drachmes pour les prêtres, qui s'obligèrent, en retour, à célébrer chaque année un festin sacré en son honneur et à prier pour lui: on dirait une de nos fondations de messe perpétuelle. Diodore de Sicile parle d'un temple dont les prêtres nourrissaient trois mille bœufs dans leurs prairies. Des esclaves étaient aussi donnés aux dieux; ils devenaient alors hiérodules, ou serviteurs du temple, et cette condition leur assurait un sort préférable même à celui de l'affranchi: peu de travail, grasse nourriture et aucun souci d'avenir.

« L'autel des dieux, dit Euripide, est le refuge commun. » Avant lui, Eschyle avait écrit de son style énergique: « L'autel vaut mieux qu'un rempart; c'est une armure impénétrable. » Les temples avaient donc, ainsi que nos églises du moyen âge, le droit d'asile. S'ils se fermaient devant l'excommunié, ils s'ouvraient, par une touchante exception, pour le suppliant. Celui qui portait les bandelettes de laine ou les rameaux verts, signes du malheur et de l'invocation adressée à la protection divine, avait toujours le droit de les déposer sur l'autel, près duquel il s'asseyait lui-même, sous l'œil et la main du dieu. Pour lui, les bois sacrés où le prêtre seul avait droit d'entrer devenaient une retraite inviolable. Parfois, la protection de l'asile le suivait hors du temple, et le débiteur, l'esclave réfugiés dans l'enceinte sacrée, y laissaient, en sortant, l'un sa dette, l'autre sa servitude. « Il suspendait ses chaînes, dit Pausanias, aux arbres du bois sacré, et il était affranchi d'esclavage. » Ailleurs le maître était forcé de composer avec lui.

Nombre d'amendes étaient prononcées au profit des dieux; elles allaient, avec la dîme du butin et, chez quelques peuples, avec

celle des fruits de la terre, grossir le trésor des temples. Au ve siècle, celui de Minerve à Athènes recevra un soixantième des tribus des alliés, soit chaque année dix talens. Aussi les temples seront-ils assez riches pour faire la banque en prêtant à gros intérêts (1). On ne voit pas cependant que le sacerdoce païen ait jamais eu à son usage privé des biens considérables comme notre ancienne Église. Les prêtres étant, dans la vie ordinaire, citoyens ou magistrats et pontifes seulement à l'autel de leurs dieux, les biens restaient attachés au temple sous une administration séculière (2) et servaient de ressource à l'état dans les nécessités publiques, au lieu de devenir la propriété d'une caste sacerdotale, qui n'exista jamais en Grèce.

(1) Une grande inscription du milieu du ve siècle, trouvée en ces derniers temps à Eleusis, est un décret du peuple athénien, qui règle « κατὰ τὰ πάτρια καὶ τὴν μαντείαν τὴν ἐκ Δελφῶν, » que les Athéniens et leurs alliés offriront aux dieux d'Eleusis 1/6 pour cent médimnes d'orge récolté, 1/12 pour cent médimnes de blé. « Si quelqu'un récolte annuellement plus ou moins, qu'il offre les prémices en proportion. » Le décret ajoute que l'hiérophante et le dadouque, lors des mystères, inviteront les autres cités helléniques à envoyer aussi les prémices de leurs récoltes et que le conseil d'Eleusis fera porter partout cette invitation. Ces orges et fromens, gardés dans des silos, étaient successivement vendus, et, avec le produit, on achetait des victimes pour les déesses et des offrandes pour leur temple. L'inscription se termine par l'annonce d'un autre décret sur les prémices de l'huile. On voit que le temple d'Eleusis était bien renté, puisque les *premices* auxquelles il avait droit dépassaient la *dîme* que notre ancien clergé prélevait sur les récoltes; mais on avait eu soin de fixer quelle serait sur ce revenu la part prélevé par les prêtres et les prêtresses, ce qui ne se faisait pas dans nos églises et nos couvens. (Cf. Foucart, *Inscription d'Eleusis* et *Bull. de corresp. hellén.*, t. IV, p. 225, et t. VIII, p. 194.)

(2) A Athènes, l'administration des biens de Minerve était régie par dix trésoriers annuellement élus, un par tribu. Ils dressaient l'inventaire des richesses du temple en or, argent, étoffes précieuses et tout ce qu'on appelait le κόσμος de la déesse, et ils le remettaient à leurs successeurs en séance du conseil des Cinq-Cents. Les statues les plus anciennes et souvent les plus vénérées étaient informes; on les couvrait de bijoux, de tuniques, de voiles, de bandelettes, et leur toilette était fréquemment changée. Aussi le vestiaire d'une déesse était très encombré. L'inventaire du temple de Junon, à Samos, qui nous reste, est fort long et très curieux. (Voyez Carl Curtius *Inschriften*, n° 6, et Foucart, *les Clérouquies*, p. 387 et suiv.) Des monnaies de Samos montrent que l'usage de costumer ainsi la vieille statue de bois qui représentait Héra durait encore sous l'empire romain. Cet usage, qui existe toujours dans l'Inde (Monier Williams, *Religious thought in India*, p. 144 et suiv.), était pratiqué pour toutes les divinités, comme il l'est encore pour les nôtres. Apulée, *Met.*, 11, représente Isis ayant sur la tête une couronne de fleurs et un nimbe lumineux, vêtue d'une robe à couleurs changeantes et d'un manteau noir semé d'étoiles, et on a les inscriptions d'une *Ornatrix Dianæ*, Murat, 104, 4, et, à Nîmes, d'une *ornatrix fani*. (*Revue épigraphique du midi de la France*, 1885, n° 36, p. 149.) Ce n'était pas la déesse seule que ses fidèles couvraient de voiles magnifiques. Tout autour d'elle et au-dessus de sa tête étaient suspendues des tapisseries richement brodées. (Voyez le curieux livre de M. de Ronchaud : *la Tapisserie dans l'antiquité; le Peplos d'Athéné ; la Décoration intérieure du Parthénon*, 1884.

Certaines familles, à cause des légendes formées autour de leur nom, possédaient bien des sacerdoces héréditaires, ceux des dieux et des héros regardés comme les auteurs de leur race, ou dont elles avaient apporté le culte dans la cité. Mais cette hérédité religieuse, qui aux anciens jours avait fait leur puissance, ne leur valut, dans l'époque historique, que des honneurs et ne les affranchit d'aucun des devoirs du citoyen. Gardiens de la divinité, de son temple, de de ses trésors et des traditions de son culte, les prêtres n'étaient que des fonctionnaires religieux. Ils guidaient les citoyens dans l'accomplissement des rites et ils repoussaient de l'autel national l'étranger qui n'avait pas le droit de sacrifier aux divinités poliades.

Une autre conséquence de l'absence en Grèce d'un corps sacerdotal fut qu'il n'y eut pas plus de dogme pour gêner les philosophes qu'il n'y avait de « temporel d'église » pour gêner l'état. Le *Credo* n'ayant pas été mis sous la garde jalouse d'une classe intéressée à le retenir au fond d'un sanctuaire, derrière des portes d'airain, la Grèce deviendra, par excellence, le pays de la libre recherche dans le domaine de la pensée.

Ce clergé, si faible politiquement, était cependant armé d'un droit considérable : il pouvait exclure un coupable des sacrifices communs et appeler la malédiction divine sur la tête d'un sacrilège. Debout et la tête tournée vers l'occident, le prêtre le maudissait en secouant sa robe sacerdotale, comme s'il le rejetait du temple et de la cité. Mais cette excommunication différait de la nôtre en un point essentiel, elle frappait pour des actes, non pour des croyances. Et comme les divinités étaient nombreuses et diversement honorées dans chaque ville, la condamnation prononcée en leur nom n'avait pas le caractère redoutable des sentences portées, au nom d'un dieu unique, par une église universelle qui ne laissait point de refuge au condamné. Mais l'excommunication grecque frappera quelquefois toute une ville, même un peuple entier que d'autres peuples feront mettre au ban de la Grèce. Alors auront lieu les longues guerres et les abominables égorgemens qui sont habituels dans les luttes religieuses.

Tels étaient les traits généraux du polythéisme grec. J'ai déjà montré le peu d'influence morale de cette religion, qui représentait les dieux comme livrés aux plus honteuses passions, commettant le vol, l'inceste, l'adultère, respirant la haine, la vengeance, et qui obscurcissait la notion du juste, en légitimant le mal par l'exemple de ceux qui auraient dû être la personnification du bien. Il faut aller plus loin et voir en elle une cause active de la démoralisation qui se développa dans les âges postérieurs.

Le fond du polythéisme étant l'adoration des forces productives de la nature, il y eut toujours dans son culte des rites scabreux et des images qui devinrent obscènes, parce qu'on voulut figurer par des symboles matériels les diverses conceptions du naturalisme (1). Pour quelques-uns, qui dans le signe extérieur ne voyaient que l'idée, combien finirent par ne plus voir que la représentation qui plaisait à leurs sens et qui leur semblait justifier le désordre en le divinisant! Aussi Aristote dira-t-il : « Il ne doit être permis qu'aux pères de famille de célébrer les rites où la pudeur des enfans serait compromise, et il sera défendu à ceux-ci d'assister aux représentations des comédies et des drames satiriques jusqu'à ce qu'ils aient l'âge nécessaire pour se préserver eux-mêmes des mauvaises influences. Ces légendes des dieux, toutes remplies de leurs amours, forcèrent la piété et la poésie à s'arrêter avec complaisance sur des détails voluptueux et impurs, dont le moindre mal fut de priver les Grecs d'une des grâces les plus charmantes de l'art, de la pensée et du sentiment, la pudeur. Les adorateurs de Vénus n'ont guère connu l'amour chaste, et leurs poètes n'ont chanté que le plaisir. Alors, il arriva par le développement parallèle, mais en sens contraire des légendes divines et de la raison humaine, que le polythéisme tomba à cette condition, mortelle pour un culte, que la religion fut d'un côté et la morale de l'autre; car les idées religieuses sont transitoires et changeantes comme toutes les conceptions de l'esprit, au contraire des instincts moraux, qui sont éternels, comme l'humanité, et qui se développent à mesure que la conscience de l'homme s'élève et s'épure. La lutte entre ces deux forces, quand elle éclate, est nécessairement fatale à la première.

Une dernière remarque. La vie religieuse de la Grèce a été un culte d'intérêt et ne fut jamais un culte d'amour. Comme il fallait aux ombres des morts goûter au sang d'un sacrifice pour retrouver une vie d'un moment, les dieux étaient supposés avoir besoin de victimes et d'honneurs pour conserver leur rang dans l'Olympe et

(1) Voyez, dans *les Acharniens* d'Aristophane, le sacrifice de Dicéopolis à Bacchus, v. 245 et suiv., et dans Origène (*adv. Celsum*, IV, 48), les paroles de Chrysippe au sujet de l'union de Jupiter et de Junon. Aristote, dans *la Politique*, VIII, 4, demandait qu'on proscrivît les peintures et les représentations obscènes; il était cependant forcé d'accorder lui-même quelques exceptions, et les vases peints, les figures et les traditions qui nous restent de l'antiquité montrent combien peu il fut écouté. On sait que les courtisanes de Corinthe avaient des fonctions publiques et religieuses : elles étaient chargées d'offrir à Vénus les vœux des habitans. (Athén., XIII, 32.) Et le dieu sévère de Delphes acceptait, dans son temple, les offrandes des courtisanes (Hérod., II, 135); Pausanias, qui n'en rougit pas, vit près du grand autel une statue dorée de « Phryné la Thespienne, » commandée par ses amans et exécutée par un d'entre eux, Praxitèle (*Paus.*, X, 14, 7).

leur crédit parmi les hommes. Aussi étaient-ils favorables aux cités qui célébraient pour eux les fêtes les plus magnifiques; mais, parmi les dons que leur accordaient les hommes, n'était point la bonté, qui a conquis le monde à un autre dieu. De son côté, le suppliant leur demandait pour sa vie terrestre, en retour de ses dévotions, des biens solides; de sorte que les pompes religieuses cachaient un marché: « Donne et tu recevras. » Dans Homère, Chrysès exige qu'Apollon le défende, parce qu'il lui a sacrifié beaucoup de gras taureaux; et, pour se venger d'OEnoe, qui négligeait son autel, Diane envoya dans son royaume le sanglier farouche qui dévasta les campagnes « de la riante Calydon. » Eschyle exprime donc le sentiment qui était au fond de tous les cœurs, lorsqu'il met cette prière dans la bouche du roi thébain que menacent de puissans ennemis: « O dieux qui habitez parmi nous, si vous donnez le succès à nos armes, si notre ville est sauvée, j'arroserai vos autels du sang des brebis et des taureaux. » Rome pensera de même: elle promettra à Jupiter des jeux magnifiques, à condition qu'il la fasse triompher du roi de Macédoine. Les Grecs n'ont pas eu pour leurs dieux un respect filial; ils les honoraient par crainte, les sachant envieux de toute prospérité humaine, et jamais ils ne les ont aimés. Lorsque Télémaque voit son père transfiguré par Minerve, il le prend pour un dieu et ses premières paroles expriment l'effroi: « Apaise-toi; nous te ferons d'agréables sacrifices et des offrandes d'or travaillé avec art; mais épargne-nous. » Les chiens du vieil Eumée qui ont reconnu la déesse éprouvent la même terreur: au lieu d'aboyer, ils s'enfuient en gémissant. Comme des solliciteurs que rien ne rebute, les Grecs cherchaient chaque jour à gagner leurs dieux par des présens afin qu'ils détournassent l'infortune de leur maison ou de leur cité; mais ils n'attendaient pas d'eux, pour la vie d'outre-tombe, la béatitude que des religions différentes promettent à leurs adorateurs, et ils ne mettaient pas le bonheur éternel dans la contemplation des perfections divines. Sans doute l'amour divin, comme tous les autres, excepté l'amour maternel, est intéressé, mais il exalte les âmes; il fait des martyrs, et l'hellénisme n'en a pas fait. La cité en a eu, point le temple. La piété d'un Grec était le patriotisme. Il est vrai que, la cité et le temple étant tout un, en mourant pour sa ville, il mourait aussi pour son foyer et pour ses divinités poliades.

VII.

Les conceptions d'Homère et d'Hésiode avaient suffi aux besoins religieux du génie grec jusqu'au VIe siècle. Alors la voie où l'hel-

lénisme s'avançait fut élargie par trois puissances nouvelles : les philosophes qui agitaient déjà de bien téméraires questions ; les poètes dramatiques, dont la main hardie remua profondément le vieux monde des légendes héroïques ; enfin, de pieuses confréries qui prétendirent donner satisfaction à des curiosités plus exigeantes que celles des temps passés. Ces associations s'aventuraient, par-delà le culte officiel, en des régions ténébreuses, où l'homme cherchait ce qui pouvait calmer ses inquiétudes. Dans presque toutes les religions, en dehors du culte domestique réglé par le père de famille et du culte public soumis à des rites traditionnels, il se pratique des dévotions particulières, qui, croit-on, conduisent à une vie plus sainte et souvent mènent à de dangereux désordres. Dans la seconde moitié du vi^e siècle, on commence à parler des livres d'Orphée contenant les révélations nécessaires pour arriver à la vie bienheureuse. Aristote, qui ne croit pas à l'existence de ce personnage mythique, attribue les vers qu'on faisait courir sous son nom à deux contemporains des Pisistratides. Quelle qu'en fût l'origine, cette poésie, qui répondait à certaines aspirations, provoqua la formation de sociétés au sein desquelles les idées religieuses plus étudiées, plus raffinées, se dégagèrent peu à peu des conceptions grossières du culte populaire.

Secte moitié philosophique, moitié religieuse, l'orphisme, qui trouva dans Athènes un lieu d'élection, développa l'idée de l'harmonie du monde, garantie par l'observance des lois morales et, pour la rémission des fautes, par les actes expiatoires qui assuraient la jouissance, après la mort, des plaisirs élyséens.

Dionysos Zagreos, le dragon né dans la Crète ou la Thrace sauvage de Zeus et de Perséphoné, la Junon infernale, et le Dionysos des monts éoliens, que parcouraient les bacchantes furieuses, furent réunis par les Orphiques en une seule divinité chtonienne qu'ils associèrent sous le nom d'Iacchos, à Déméter et à Cora. Le rapprochement était naturel. Cérès, qui avait semé le blé, Bacchus, qui avait planté la vigne, se complétaient mutuellement, comme étant la double expression d'une même force, l'énergie vitale de la nature. Mais le grain qui, enfoui dans le sol, se développe et, après la moisson, recommence une vie nouvelle, le rameau qui, verdoyant au printemps, se charge de fruits à la maturité, puis se dessèche pour revivre au renouveau, étaient aussi le symbole de l'existence humaine et des espérances d'outre-tombe, en même temps que l'image de la passion des deux divinités qui, tour à tour, mouraient et ressuscitaient. Aux premières fleurs qui s'épanouissaient, on chantait la naissance de Dionysos ; l'hiver venu, lorsque la nature était en deuil et la terre inféconde, on pleurait sa mort. Dépouillé de son

caractère bestial et orgiastique, il devint le représentant des forces productives, le principe de la vie universelle et le libérateur de nos maux, par l'ivresse bachique ou prophétique sur la terre, par l'ivresse morale dans les mystères, par la félicité promise dans le royaume des ombres à celui qui aura su vaincre ses passions. Par toutes ces raisons, le Dionysos d'Éleusis présidait à la vie et à la mort, et son culte était tout à la fois joyeux et triste, joyeux jusqu'à la licence, triste jusqu'aux pensées sévères de purification et de perfectionnement moral.

Les mystères avaient d'abord parlé aux yeux ; ils étaient un drame religieux bien plus qu'un enseignement philosophique ou moral. Mais l'esprit ne pouvait demeurer inerte en face de ces cérémonies émouvantes. Les uns n'allaient pas au-delà de ce qu'ils avaient vu et s'arrêtaient pieusement à la légende ; d'autres, en petit nombre, s'élevaient du sentiment à l'idée, de l'imagination à la raison, et, grâce à l'élasticité du symbole, y firent entrer peu à peu des doctrines qui n'y étaient certainement pas à l'origine ou ne s'y trouvaient que d'une manière confuse. Démophoon au milieu des flammes fut l'âme qui se purifie au milieu des épreuves; Proserpine et Dionysos aux enfers, la mort apparente de la moisson humaine; leur retour sur l'Olympe, la résurrection de la vie et l'immortalité. Plus tard encore, ces idées se précisèrent davantage, et il s'élabora au sein des mystères un polythéisme épuré qui se rapprocha, par certaines de ses tendances, du spiritualisme chrétien. Diodore de Sicile croit que l'initiation rendait les hommes meilleurs et, n'était-ce pas un initié cet Athénien qui, en secret, dotait des filles pauvres, rachetait des prisonniers et enterrait les morts, sans demander à personne sa récompense?

Cette rapide esquisse montre les étapes successives et le point d'arrivée de la pensée religieuse chez les Grecs. Le Destin n'est plus seul maître de l'homme; la jalousie des Olympiens est devenue la Justice divine. Dégagé du joug écrasant de la fatalité, l'individu se reconnaît responsable, et la vertu, qui n'était comptée pour rien dans l'ancienne théologie, reprend ses droits. L'enfer se moralise, comme la vie s'est spiritualisée ; le ciel ne s'ouvre plus seulement aux Eupatrides, mais à l'humble et au pauvre honnête; et le monde, entraîné par les philosophes, se met en marche pour trouver le souverain organisateur des choses. C'est à Platon que saint Augustin empruntera sa démonstration de l'existence de Dieu.

V. Duruy.

LE SOCIALISME ANGLO-SAXON

ET SON NOUVEAU PROPHÈTE

Il y a un peu plus de six ans que paraissait aux États-Unis un livre qui n'a pas tardé à avoir un grand retentissement, soit en Amérique, soit en Angleterre. C'est ce livre, dû à la plume d'un audacieux réformateur socialiste dont le nom n'est plus aujourd'hui absolument inconnu en France, qui fera, considéré en lui-même et dans le mouvement d'opinion qu'il a provoqué, l'objet de cette étude.

L'ouvrage dont nous parlons doit, sans aucun doute, une partie de sa fortune aux remarquables qualités d'écrivain de son auteur; mais si le bruit qu'il a fait a pris les proportions d'un événement, s'il s'est imposé à l'examen, s'il a été discuté largement dans la presse et dans des réunions publiques, c'est pour un autre motif encore. Il abordait certaines questions qui, au moment de sa publication, s'agitaient avec violence. Il s'appliquait à résoudre des problèmes qui se posaient dans tous les esprits. Il se mêlait aux luttes de la politique, auxquelles il apportait un aliment nouveau. Il présentait à un haut degré l'attrait, toujours si vif et si séduisant, de l'actualité. Nous voyons, en effet, se refléter à toutes les pages de ce livre des préoccupations qui étaient intenses lorsqu'il fit son apparition, et qui le sont encore, à l'heure où nous sommes, sur la plus grande partie du vaste territoire où la langue anglaise est parlée.

Les pays de race anglo-saxonne ont eu, pendant ces dernières années, les yeux fixés sur l'Irlande. Ils ont assisté à un véritable duel entre celle que l'on appelait jusqu'ici l'île-sœur et ses maîtres, ses anciens conquérans. La lutte a offert des péripéties variées et émouvantes. Mais, pour les esprits observateurs, il est devenu bien vite évident que le conflit était économique beaucoup plus que politique. Il s'agissait de savoir si les habitans de la verte Érin continueraient à n'être que les fermiers du sol qu'ils cultivent ou s'ils pouvaient espérer s'élever un jour à la dignité de propriétaires fonciers. Ce qu'il y a à la racine de toute guerre civile, remarquait le vieil historien Polybe, c'est un déplacement de fortune. Comment réussira-t-on à combler l'attente si vivement excitée du peuple irlandais? Sera-t-il possible de lui accorder le déplacement de fortune qu'il souhaite? C'est ce que l'avenir nous apprendra. Quoi qu'il en soit et en attendant mieux, le gouvernement anglais s'est déjà occupé de la revision des lois agraires, et l'on sait que le ministère Gladstone a pris l'initiative d'un ensemble de réformes désignées sous le nom de *Land Act* et qui, en tout autre temps, auraient été de nature à amener une détente sérieuse.

Se représente-t-on, dans ces conjonctures, un penseur ayant médité fortement sur ces questions, surgissant tout à coup comme le *deus ex machina* du drame, et apportant une nouvelle solution économique à des hommes qui se demandent, de part et d'autre, où l'on va et ce que l'on va faire? Pour peu qu'il ait le don de se faire écouter, la parole entraînante, l'accent pathétique, on juge du silence qui va se faire autour de lui. On devine aussi que ce silence ne sera pas de longue durée et que bientôt il fera place aux acclamations des uns, aux huées des autres, se croisant comme les feux de deux armées. Et il y aura bien là, en effet, deux grandes armées : d'un côté ceux qui se félicitent de la solution proposée, de l'autre ceux qui la trouvent irrationnelle, injuste, exécrable et, entre ces deux camps hostiles, quelques esprits indépendans, modérés, de ceux qui appliquent en chaque circonstance la maxime de saint Paul : « Éprouvez toute chose et retenez ce qui est bon, » mais ne formant qu'un petit groupe.

Autre question brûlante. L'Angleterre souffre et l'Amérique aussi, quoique à un degré beaucoup moindre, des inconvéniens de la grande propriété foncière. D'immenses domaines y sont réunis, soit par le fait de l'hérédité, soit par celui de la spéculation, entre les mains d'un petit nombre de personnes, et des multitudes, arrêtées par cet abus, se voient dans l'impossibilité de posséder jamais un arpent de terre. Qu'on imagine un publiciste recueillant les plaintes que soulève un pareil état de choses, recherchant avec patience les moyens de remédier à ce mal et arrivant un jour avec un projet de réforme

qui va tout guérir, car il opère une révolution complète dans la façon dont la propriété foncière a été jusqu'ici acquise, possédée et exploitée. Il n'aura pas longtemps à chercher des partisans, des alliés, et, en tout cas, des auditeurs. Son public est prêt. Qui ne sera impatient de connaître le nouvel évangile qui doit ramener la paix dans les cœurs?

Mais ce n'est pas tout encore et, à côté des préoccupations générales que nous venons d'indiquer, s'en placent d'autres qui ne sont, si l'on veut, que des accidens, mais de ces accidens que leur fréquence fait ressembler singulièrement à un mal chronique.

L'Angleterre et les États-Unis ont atteint un développement industriel prodigieux. On y produit trop vite. Les bras abondent et les machines, la vapeur, l'électricité font, de leur côté, la besogne de milliers, de millions de bras. Au bout d'un certain temps, l'atelier, l'usine, la mine, se trouvent arrêtés. On est encombré, les magasins regorgent, il y a pléthore et, comme il faut à tout prix écouler ce trop-plein, la direction de l'atelier, de l'usine, de la mine se voit obligée, pour arriver à ce résultat, ou de ralentir la production, ou de faire travailler à meilleur marché, en abaissant plus ou moins le taux des salaires. Il arrive ainsi que l'ouvrier mène une existence précaire et passe sa vie entre ces deux menaces : le chômage et la grève, — le chômage, contre lequel il ne peut rien; la grève, qui lui est imposée par le comité de son *trade-union* et qu'il est presque également impuissant à conjurer. Voit-on d'ici un ami des classes laborieuses, ému des difficultés de leur position et venant dire à l'ouvrier : « Tu ne vis plus, tu ne t'appartiens plus. J'ai trouvé ce qu'il te faut. Je sais le secret de ton bonheur. Tu vas devenir ton maître. Tu n'auras plus à redouter les surprises du lendemain, tu seras assuré contre les caprices du sort. » Comment un tel libérateur ne serait-il pas acclamé par ceux auxquels il ferait de si belles promesses?

Le réformateur dont nous parlons, ce penseur, ce publiciste, cet ami des classes laborieuses n'est pas, on l'a compris, un personnage fictif, inventé uniquement dans l'intérêt dramatique de notre récit. C'est l'auteur du livre retentissant dont nous parlions. Il s'appelle Henri George.

Nous venons d'indiquer les causes qui ont aidé au succès absolument extraordinaire de son livre. Faisons maintenant plus ample connaissance avec ce nouveau docteur et voyons ce qu'il enseigne.

I.

M. Henri George appartient par la nationalité aux États-Unis et par ses origines à l'Angleterre : son grand-père du côté paternel,

un marin, avait émigré dans le Nouveau-Monde, au commencement du siècle, après des revers de fortune dont sa famille ne paraît pas s'être entièrement relevée dans la suite. Né à Philadelphie en 1839, il passa son enfance dans la ville de William Penn, la cité de l'amour fraternel. Il y suivit les écoles, où il se fit remarquer par sa facilité pour l'étude, et, devant songer de bonne heure à s'assurer un gagne-pain, car ses parens ne pouvaient l'aider beaucoup pour son avenir, il y commença un apprentissage de typographe. Tout jeune encore, ayant fait accepter ses services à bord d'un navire en échange du prix de son passage, il se rendit en Californie, où la fièvre de l'or n'épargnait personne. C'était l'époque où de riches placers venaient d'être découverts et où d'énormes fortunes se faisaient en quelques mois. Il courut, comme tant d'autres, après le précieux métal et, s'étant procuré de l'emploi dans une mine, il descendit au fond des noires galeries; mais ce qu'il en retira n'était pas en rapport avec ce qu'il avait espéré. Il ne tarda pas à perdre ses illusions. Il revint alors se fixer à San-Francisco et travailla dans une imprimerie, tout en trouvant encore le temps de développer ses moyens naturels et d'augmenter ses connaissances par des lectures variées, poursuivies avec méthode pendant ses heures de loisir.

Quand on a tant d'énergie, qu'on sait ce qu'on veut et que l'on est, avec cela, heureusement doué, on fait assez vite son chemin, en Amérique surtout. Bientôt, le modeste ouvrier compositeur monta en grade et mit le pied dans le journalisme. Il collabora à plusieurs journaux, il en dirigea même un ou deux dont il se laissa déloger par des associés avides ou par des politiciens qui ne le trouvaient pas assez souple et qu'il dérangeait sans doute dans leurs plans de bataille. On lui faisait payer le prix de son indépendance ou de son indiscipline. La presse, fortement monopolisée sur les bords du Pacifique, pouvait alors se débarrasser assez facilement de ceux de ses membres, quel que fût d'ailleurs leur talent, dont les allures lui déplaisaient. M. George quitta, par la force des circonstances, une carrière où ses débuts avaient été exceptionnellement brillans. Il fut rejeté vers ses études personnelles. Le journaliste allait faire place au publiciste, au chef d'école, au réformateur social.

Si nous avons relaté ces détails biographiques, c'est qu'ils nous paraissent éclairer d'une lumière particulière la genèse des idées du futur réformateur. Il n'est personne qui ne doive à ses expériences propres, à ses luttes, à ses succès ou à ses déboires la moitié au moins des opinions qu'il professe. Raconter la vie d'un homme, c'est placer les idées qu'il représente dans leur cadre naturel.

En 1871, la réputation de M. George, pour bien établie qu'elle fût dans le milieu où il exerçait son activité, n'était guère sortie de ce cercle. On le connaissait à San-Francisco et dans les environs,

mais il n'avait pas encore fait parler de lui ailleurs. Une brochure qu'il publia, à la date que nous venons d'indiquer, attira sur lui l'attention d'un public plus étendu. Si, à vrai dire, elle ne produisit pas une très vive impression, elle fut cependant remarquée, et les esprits pénétrans, habiles à démêler la valeur des hommes, purent se douter que ce nouveau-venu n'était pas le premier venu.

Cet opuscule avait pour titre : *Our land and land policy*, qui peut se traduire ainsi : *la Terre et la constitution de la propriété foncière*. Il lui avait été inspiré par le spectacle qu'il avait eu sous les yeux en Californie.

L'auteur avait été frappé d'un fait qui lui semblait absolument anormal. Dans une contrée d'une richesse inouïe, d'une superficie immense, qui venait à peine de s'ouvrir au courant de l'immigration, dont la population ne montait encore qu'à 600,000 âmes, si même ce chiffre était atteint, il avait vu surgir une foule de malheureux, dénués de toute ressource, de vagabonds, donnant à la police toute sorte d'embarras ; cette constatation l'avait laissé ému et troublé. D'après lui, un tel phénomène ne pouvait s'expliquer que par l'existence d'un vice dans l'organisation sociale. Ce désordre économique, il s'était mis en devoir de le rechercher, et bientôt il avait cru le découvrir.

C'était un mal déjà ancien dans le monde, et qui s'était introduit sur les côtes du Pacifique avec les premiers colons. En quelque temps, le meilleur des terres, tout ce qui était d'un accès facile, tout ce qui offrait un rapport assuré, avait été enlevé ; les capitalistes avaient fait leur razzia, et, à côté d'eux, le reste de la population se trouvait à l'étroit, ainsi qu'il pourrait arriver dans une contrée souffrant d'un encombrement séculaire. Tant pis pour ceux qui arrivaient trop tard, les bonnes places étaient prises ! La terre n'est-elle pas au premier occupant ? Voilà, suivant M. George, l'origine du désordre, voilà l'abus d'où dérivent des iniquités sans nombre, voilà la source première et profonde de ce précoce paupérisme qui fait tache au milieu des splendeurs d'un nouvel Éden. Et qu'on ne prétende pas que nous sommes ici en présence d'un mal nécessaire, inhérent à la nature des choses. Il ne saurait admettre, quant à lui, qu'un Dieu tout sage et tout bon ait voulu, préparé de loin et fait entrer dans ses plans ce contraste entre l'opulence superbe des uns et la misère repoussante des autres. Tout cela est à ses yeux l'œuvre mal faite de l'homme, et il la faut corriger. Mais comment ?

Rien de plus simple, répond le jeune publiciste. Nous allons tout d'abord imposer la terre, toute la terre, jusqu'à concurrence de son revenu. Il n'en faut pas davantage pour porter le coup de mort

à la grande propriété foncière. Nous citons textuellement : « Si vous taxez les grands domaines jusqu'à absorption de leur rendement, il deviendra impossible aux grands propriétaires de retenir plus longtemps tous leurs biens ; ils se verront obligés de vendre. »

Ce premier pas fait, il en restera un second à accomplir. La loi devra interdire, pour l'avenir, la formation de propriétés d'une étendue trop considérable. Il faudra empêcher le retour du fâcheux état de choses auquel on aura mis fin, au moins pour un temps. Le sol ne sera plus vendu que par lots de 40 ou de 80 acres (16 ou 32 hectares). C'est là une limite qui ne pourra être dépassée.

Nous connaissons maintenant, dans ce qu'il a d'essentiel, le catéchisme économique de M. George ; sa brochure de 1871 en renferme les élémens fondamentaux. Il renoncera, il est vrai, dans la suite, en présence surtout de difficultés d'application qui lui paraîtront insurmontables, à limiter l'étendue de terre que chacun aura le droit de posséder ; mais l'imposition du sol pour une somme égale à ce qu'il rapporte, autrement dit la confiscation du sol par l'état, qui en deviendra le seul maître et qui l'affermera ensuite dans les conditions les meilleures pour les divers intéressés, cette doctrine-là n'a pas été modifiée, et c'est aujourd'hui encore la clé de voûte du système social qui nous arrive des profondeurs du Far-West.

On a dit que le prophète de Californie (pour nous servir d'une périphrase fréquemment employée en Amérique et en Angleterre en parlant de M. George) était redevable à l'éminent penseur John Stuart Mill de l'idée de la suppression des propriétaires terriens, qui est à la base de tous ses plans de réforme. Il y a pourtant assez loin de l'économiste anglais au novateur américain. Reprenant une idée énoncée par son père dans un traité d'économie politique paru en 1821, Mill avait cherché à montrer que, si la terre est une propriété comme une autre, elle a pourtant ceci de particulier qu'elle acquiert, par le simple fait de l'accroissement de la prospérité générale, une plus-value souvent très importante. Cette hausse dans le prix des terres, à qui profite-t-elle ? A ceux qui en possèdent, et à eux seuls. Et pourtant elle n'est due à aucune initiative individuelle, mais à un ensemble de circonstances que tout le monde a contribué à amener, telles que l'accroissement de la population ou la proximité d'une ville. La plus-value dont nous parlons pourrait par conséquent être réclamée pour la collectivité, c'est-à-dire pour l'état. Mill aurait désiré que le gouvernement fît procéder, à un moment donné, à une estimation de toute la propriété foncière, et que la différence entre le prix des terres au moment de l'expertise officielle et celui qu'elles atteindraient dans

la suite, fût déclarée appartenir au trésor public. M. George ne s'accommode pas de ce demi-socialisme, qui a le tort grave, selon lui, d'être trop compliqué et de manquer de netteté. Il ne s'en sert que pour s'élever plus haut; il le développe, et il arrive à la découverte qui lui est propre et que nous connaissons déjà en gros.

La doctrine fondamentale sur laquelle il assied son système de réorganisation sociale est communément désignée, de l'autre côté de la Manche et de l'Atlantique, sous les noms de théorie de la suppression de la rente foncière (*no rent theory*) et de retour de la terre à la nation, ou « nationalisation » de la terre (*nationalisation of land*); elle a été exposée, avec une grande puissance de talent, dans un ouvrage paru huit ans après la brochure sur les affaires californiennes. Ce livre est intitulé : *Progrès et Pauvreté* (*Progress and Poverty*).

Si nous n'avions affaire qu'à un écrit composé d'une manière superficielle, sans connaissance des questions abordées, sans force d'observation, et n'offrant qu'une suite de brillantes déclamations rhétoriciennes, ce ne serait pas assez de la hardiesse des thèses socialistes qui y sont énoncées pour nous décider à nous y arrêter. Mais tel n'est pas le cas. Nous l'avons déjà dit, M. George a fait sensation; il a été l'auteur d'un mouvement d'opinion plus étendu peut-être que profond, mais incontestablement considérable. Or, *Progrès et Pauvreté* est son ouvrage capital, celui qui résume le mieux l'ensemble de ses vues, et la vogue qu'il a obtenue au milieu des populations de langue anglaise, tant dans le nouveau que dans l'Ancien-Monde, ne permet pas de l'ignorer et de le tenir pour nul et non avenu. Il y a quelque temps déjà que l'on parlait de plus de cent éditions de tout format et de tout prix écoulées aux États-Unis, et de la moitié environ de cette vente pour l'Angleterre seule. Il a été traduit dans la plupart des langues modernes de première importance (pas en français cependant).

M. Émile de Laveleye faisait, dans un ouvrage récent, cette remarque fort juste, que ce qui distingue les principaux avocats de la révolution sociale, à notre époque, de leurs aînés, c'est qu'ils se servent, pour combattre les théories des grands économistes, d'armes qu'ils ont été prendre dans l'arsenal même de leurs puissans adversaires. Ils savent d'avance les objections qu'on pourra leur faire, ils disent pourquoi ils se séparent de penseurs dont l'autorité a été généralement reconnue et avec lesquels c'est à peine si l'on a osé jusqu'ici discuter : un Adam Smith, un Jean-Baptiste Say, un Frédéric Bastiat; ils ont tout prévu et ils ont réponse à tout. Sous ce rapport, *Progrès et Pauvreté* donne une idée particulièrement avantageuse de la nouvelle littérature socialiste.

Les années qui s'intercalent entre le premier opuscule de M. George et son ouvrage capital n'avaient pas été pour lui du temps perdu. Il les avait mises à profit pour revoir les maîtres de la science économique, ceux de l'école anglaise surtout, dont il fait de fréquentes citations. Il avait tenu aussi à soumettre ses théories à un nouveau contrôle en les plaçant en regard des faits, et à noter avec soin les phénomènes sociaux dont il pouvait être témoin. Pour entreprendre une enquête de cette nature, le moment était bien choisi. La période qui précéda la publication de *Progrès et Pauvreté*, et pendant laquelle fut exécutée la plus grande partie du travail de composition de ce livre, était en effet d'un intérêt tout particulier pour un homme plutôt disposé à dire du mal de son siècle qu'à en rechercher les beaux côtés. Jamais, peut-être, les affaires n'avaient été plus languissantes, le travail plus rare, le prix des salaires plus bas. Nombre d'émigrans avaient repris le chemin de leur pays d'origine; des grèves effroyables s'étaient déclarées. La situation était sombre. C'est de tout cela, de ces études, de ces méditations personnelles, du spectacle de tant de souffrances accumulées et pesant surtout sur la classe ouvrière, qu'est sorti le catéchisme de la nouvelle foi socialiste.

Le titre de l'ouvrage annonce déjà la thèse qui s'y déroule. Nous avons plein la bouche du mot de progrès : ce n'est pas sans raison. Notre époque est fertile en prodiges. Nous ne restons pas longtemps à la même place. Le monde marche, marche même très vite et dans toutes les directions. Mais, hélas! fait observer tristement M. George, la pauvreté marche de conserve avec le progrès. Ils ne vont pas l'un sans l'autre, ils avancent d'une même vitesse; la civilisation, dont nous sommes si fiers, se paie d'un accroissement de souffrances pour une partie de l'humanité. Et il en ira de même, — car il ne s'agit pas ici d'un accident, mais d'un fait général et permanent, — aussi longtemps que l'on n'aura pas consenti à ouvrir les yeux sur les causes profondes du mal. Or, la raison de cette anomalie doit être cherchée dans le fait que la terre a été accaparée par un petit nombre de privilégiés. Mais n'anticipons pas sur le contenu du livre; donnons-en plutôt une analyse qui permette de s'en former une idée exacte. Pour aider à la clarté de cette exposition, nous résumerons *Progrès et Pauvreté* comme si nous en étions l'auteur. Nous donnerons donc, en quelque sorte, la parole à M. Henri George, et nous serons attentif à ne rien lui faire dire qui ne soit conforme à son enseignement.

L'essor prodigieux que l'industrie a pris à notre époque, sous la double impulsion du mouvement scientifique et de l'union de capitaux considérables, a-t-il contribué à améliorer le sort des classes

laborieuses? Nous savons que non, et que, bien au contraire, c'est au sein des sociétés qui, sous le rapport de la production industrielle, tiennent le premier rang, que la situation de l'ouvrier laisse le plus à désirer. Dans les pays nouvellement colonisés, dont la population n'a qu'une faible densité, la distance qui, plus tard, séparera les divers degrés de fortune est encore peu marquée. Là, les riches sont moins riches, les pauvres moins pauvres; tout le monde travaille; à peine sait-on ce que c'est que mendier. Mais que la locomotive arrive, que l'industrie emploie ses ressources, que la machine se substitue au travail des bras : c'en est fait de cet âge d'or. Aussitôt la misère apparaît. Au milieu des élégans magasins et des églises monumentales, on voit sortir de terre les établissemens d'assistance et les prisons. On ne saurait nier, en présence de ces témoins accusateurs, que la misère qui règne au bas de l'échelle soit imputable à la marche même du progrès et non à des circonstances locales.

Il est vrai pourtant que la richesse générale s'accroît à mesure que le flot de la civilisation s'étend. Mais à qui profite cette transformation? A coup sûr, ce n'est pas à ceux dont l'existence est le plus dépouillée. L'eau va à la rivière et le bien-être à ceux qui le connaissent déjà. Le progrès peut être comparé à « un coin immense qui pénètre dans la société, non pas perpendiculairement, mais horizontalement et la divise en deux couches. Ceux qui se trouvent au-dessus de la ligne de démarcation sont élevés, ceux qui se trouvent au-dessous, écrasés. »

Pour expliquer ce douloureux phénomène, les économistes ont invoqué ce qu'ils appellent la loi du salaire. D'après eux, le nombre des travailleurs et le prix de la main-d'œuvre sont en raison inverse l'un de l'autre, car, à ce qu'ils assurent, le salaire se tire du capital et, dans tout partage, augmenter le nombre des ayants droit, c'est aussi diminuer ce qui leur revient.

Erreur! Le salaire ne provient pas du capital, mais du travail. Comme le chasseur trouve son profit dans le gibier qu'il abat, ainsi l'ouvrier crée lui-même la richesse qui lui fournira la rémunération de ses peines. Nous ne nions point l'utilité du capital, mais nous soutenons qu'il n'a pas la fonction que l'on a prétendu. Sa mission est essentiellement de procurer les instrumens de travail à l'artisan et à l'ouvrier, les semences à l'agriculteur, les avances nécessaires au commerçant. Quand on s'adresse à lui pour lui demander le prix de la main-d'œuvre, c'est qu'alors nous n'avons plus affaire seulement à un producteur, mais à un négociant qui attend le moment favorable pour écouler ses produits.

Sur cette première erreur, la loi du salaire, les économistes en

ont greffé une seconde : nous voulons parler de la célèbre théorie de Malthus relative à l'accroissement de la population. D'après le savant anglais, le mouvement de la population, partout où il n'est pas limité par l'exiguïté du territoire ou l'insuffisance des produits, suit la progression géométrique et double tous les vingt-cinq ans, en sorte que, au bout d'un siècle, en s'en tenant aux moyennes, les étapes franchies sont représentées par les chiffres 1, 2, 4, 8. La production s'accroît bien aussi de son côté, mais beaucoup plus lentement, car au lieu de suivre la progression géométrique, elle obéit à la progression arithmétique : 1, 2, 3, 4. Dans l'espace d'un siècle, la population grandit jusqu'à former huit fois ce qu'elle était au point de départ, pendant que les subsistances ne font que quadrupler. L'équilibre est ainsi rompu. Mais c'est uniquement la faute de l'homme, qui, méconnaissant le vœu de la nature et manquant à toute prévoyance, croît et multiplie avec une rapidité absolument anormale, surtout au sein des classes pauvres, qui se chargent de familles qu'elles sont souvent incapables d'élever.

Ainsi raisonnait Malthus, aux grands applaudissemens des classes aisées, tout heureuses de pouvoir jouir de leur bien-être en bonne conscience et sans avoir trop de reproches à se faire. Mais Malthus ne voyait pas juste, car la production s'accroît plus vite qu'il ne le pensait. Un homme qui arrive dans le monde est, en effet, un producteur, plus encore qu'un consommateur. Pour une bouche à nourrir, n'apporte-t-il pas deux bras pour travailler?

Voici quelle est notre explication du problème. L'ensemble de la production dépend de trois facteurs : la terre, le travail et le capital. Au premier va la rente foncière, au second le salaire, au troisième l'intérêt. Que l'un de ces associés élève ses prétentions et réussisse à augmenter ses avantages, ce ne peut être qu'au détriment des deux autres. Or, que se passe-t-il à mesure qu'une contrée entre dans le mouvement de la civilisation? Au début, l'argent porte un gros intérêt, et le travail obtient un fort salaire. Puis, insensiblement, l'intérêt et le salaire baissent, mais, en revanche, la terre renchérit à mesure que son rendement s'élève.

Le progrès a donc pour résultat final de faire monter le prix du sol. C'est-là la vraie explication du problème. L'antagonisme n'est pas entre le travail et le capital, ainsi qu'on l'a cru souvent, mais entre le travail et la terre.

Mais à cela que faire? Nous répondons sans hésiter : détruire l'obstacle qui s'oppose à une juste répartition de la richesse. Le moyen est héroïque, il faut bien le reconnaître; il change toutes nos habitudes et bouleverse toutes nos idées : ce n'est rien moins qu'une révolution à accomplir. Aussi, avant d'en venir là, nous

avons dû naturellement nous demander si l'on ne pourrait pas, par une autre voie, arriver au résultat désiré : mais nous avons reconnu que non. Simplifier notre ménage politique qui est trop coûteux ; élever le niveau général des esprits ; montrer aux ouvriers le parti qu'ils peuvent tirer de l'association pour mieux soutenir le taux des salaires ; organiser le travail dans le sens de la coopération ; invoquer l'aide de l'état pour la défense des faibles et des petits ; favoriser, par des lois intelligentes, le morcellement de la propriété,.. autant d'idées qui se présentent naturellement à l'esprit, qu'il ne faut pas négliger, mais dont on ne peut attendre l'impossible.

La seule manière efficace de détruire le mal, c'est d'aller droit à sa cause, c'est de l'atteindre à sa racine même. De ce que la terre, au sein de notre civilisation du XIXe siècle, est accaparée par un petit nombre de privilégiés, il s'ensuit que la masse souffre. Eh bien ! que l'on s'arme de courage et que l'on supprime la propriété foncière individuelle pour lui substituer la propriété foncière collective. En dehors de cette grande mesure il n'existe que des palliatifs.

Mais quoi? On dépouillerait les détenteurs actuels du sol? En a-t-on le droit? N'y aurait-il pas injustice à le faire? — Pour dissiper ces scrupules, il suffit de montrer, ce qui n'est pas malaisé, que le seul bien qui appartienne à l'homme, c'est ce qu'il gagne par son travail. Or, la terre n'est pas une conquête de ce genre : c'est un don de la nature au même titre que l'air ou que l'eau. Il est vrai que l'appropriation du sol s'appuie sur des titres, sur des lois et des traditions. Mais qu'est-ce que cela prouve? Rien ne saurait légitimer ce qui est contraire à l'équité, ni consacrer une spoliation manifeste. Lorsque l'on voit, par exemple, à l'heure qu'il est, en Angleterre, le peuple des campagnes payer des sommes énormes à une poignée de propriétaires qui dépensent loin de leurs fermes l'argent gagné pour eux au prix de tant de sueurs, que dire d'un tel spectacle, et ne froisse-t-il pas bien autrement le sentiment de la justice que ne pourrait le faire la prise de possession de la terre par l'état?

Ce n'est pas une institution défendable que celle qui a pour résultat de transformer les cultivateurs du sol en un troupeau d'esclaves dépendans, écrasés, avilis, courbés devant le maître qui les fait vivre, et les classes laborieuses en général en des martyrs. Les travailleurs sont aujourd'hui dans la situation de gens qui seraient broyés entre deux meules, dont l'une s'appelle progrès matériel et l'autre propriété individuelle du sol.

Nous avons donc le droit de reprendre la terre à ses détenteurs

actuels, et nous ajoutons, nous séparant ici d'un certain nombre de penseurs qui ont médité sur ces sujets, sans qu'il y ait lieu de leur offrir en retour un dédommagement quelconque. On nous fera observer que, si la terre a été usurpée à l'origine, ceux qui aujourd'hui possèdent un champ ou un domaine ne sont pas nécessairement les héritiers des premiers voleurs. Mais que l'on ne perde pas de vue la nature du délit qui a été commis. Ce n'est pas un fait ancien seulement, c'est encore un fait présent, dont les effets sont sensibles à toute heure. Aujourd'hui même, est-ce que le propriétaire du sol ne prive pas l'enfant du pauvre qui vient de naître de son droit à posséder un morceau de cette terre qui est le patrimoine de tous? Plutôt que de lui offrir une compensation, on aurait donc le droit de lui en demander une pour le tort causé à la société.

Lorsqu'il commença à être question aux États-Unis d'affranchir les esclaves, on parla d'abord de les racheter aux frais du trésor public. Quelques années plus tard, l'émancipation des noirs était consommée et personne n'avait été indemnisé de la perte de ces hommes, de ces femmes, de ces enfans, qui étaient hier encore une marchandise vénale.

Ce qui effraie, c'est la pensée de toucher à un état de choses consacré déjà par une longue suite de siècles. Ce qui est ancien impose le respect. Mais on aurait tort de supposer que ce qui existe a toujours existé : le sol cultivable, la matière terrestre d'où l'homme tire sa subsistance et qui lui a été donnée à cet effet, a commencé par appartenir à tous : l'*allmend* suisse, le *mark* danois, le *mir* russe, restent comme des témoins de cette ère malheureusement close.

Quel livre on écrirait si l'on voulait raconter tout le mal qui est résulté de l'accaparement du sol par quelques individus ! Cette spoliation a été la cause de guerres sans nombre dans le passé; elle produit des souffrances de toute sorte dans le présent. Il est vrai que, dans certains pays, comme les États-Unis, les inconvéniens de ce système ont été jusqu'ici moins sensibles que dans d'autres, à raison de l'immense étendue de leur territoire eu égard à la population qui s'y trouve. Et pourtant, même aux États-Unis, la situation est telle qu'il y a urgence à revenir le plus tôt possible aux premiers principes et à ôter la terre à quelques-uns pour la rendre à tous.

Mais, se demandera-t-on peut-être, est-ce que la destruction de la propriété individuelle, en ce qui concerne la terre, ne portera pas un coup fatal à l'exploitation agricole, à l'esprit de travail, aux habitudes d'ordre, à la civilisation en un mot? Nous n'en croyons rien ; car pour conjurer une pareille calamité, il n'est besoin que

d'une chose : assurer celui qui se livre au travail des champs qu'il continuera à recueillir le fruit de ses peines, de son initiative, de son intelligence, de son économie. Or, ce résultat sera aisément et sûrement atteint si, au lieu de confisquer la terre elle-même, on se contente d'en saisir la rente, ce qui reviendra, en pratique, à absorber la rente par l'impôt.

Voici comment les choses se passeront. Il sera édicté une loi portant suppression de tous les impôts existans et décrétant à leur place un impôt unique. Cet impôt pèsera sur la terre, qui se trouvera ainsi supporter à elle seule la totalité des charges publiques. Il ne sera pas calculé de manière à balancer les dépenses, il sera l'équivalent pur et simple de la rente du sol. La rente foncière, c'est ce qui reste disponible du rendement de la terre lorsque celui qui l'exploite a prélevé sur les récoltes la rémunération de ses peines, et qu'il s'est défrayé des sacrifices divers exigés par sa culture. C'est la somme qu'un propriétaire obtient aujourd'hui de son fermier. Il n'y aura plus qu'un seul propriétaire foncier, l'état, dont tous ceux qui travailleront le sol seront les concessionnaires. Il ne faut pas longtemps pour se rendre compte des avantages considérables d'une telle transformation.

Avantages économiques d'abord. L'impôt unique sur la terre se traduira par un accroissement de la production agricole et industrielle. La terre, en effet, ne sera plus détenue que par des personnes désireuses de se livrer à la culture ; et, de son côté, le capital, dégagé de ses anciennes entraves, n'ayant plus rien à démêler avec le fisc, se portera spontanément au-devant de toutes les entreprises, prêt à seconder toute idée heureuse, qu'il s'agisse de commerce, d'industrie ou d'agriculture.

Avantages administratifs ensuite. Au point de vue de sa perception, un impôt unique sur la terre présente une supériorité qui se discerne au premier coup d'œil. Il est facile à établir et à lever. Un système d'une telle simplicité ne favorise guère non plus les desseins coupables et des employés de la recette qui voudraient pratiquer des détournemens et des contribuables qui voudraient tromper l'état, — deux petites opérations qui ne sont pas rares aujourd'hui. Et, en fin de compte, on ne saurait concevoir un impôt portant d'une manière plus égale sur l'ensemble de la population. Du reste, les avantages que nous signalons en ce moment ont été entrevus depuis longtemps. Le père du grand Mirabeau parlait avec un tel enthousiasme de l'idée émise par Quesnay d'un impôt unique sur la rente, qu'il regardait cette découverte comme égale en importance à l'invention de l'écriture, et à l'introduction de la monnaie comme moyen d'échange.

Mais nous ne sommes pas encore au bout de nos constatations. L'impôt unique sur la terre, disions-nous tout à l'heure, c'est la richesse multipliée. Ce sera aussi la richesse plus également distribuée. En effet, de la richesse créée il sera formé deux parts, dont l'une ira au travail et au capital, tandis que l'autre arrivera à l'état, qui s'en servira dans l'intérêt de tout le monde. On verra ainsi disparaître, avec les trop grandes inégalités de fortune, la misère qui en est la triste et inévitable conséquence. Et qu'on réfléchisse aussi à ce point que ce ne sont pas seulement les victimes de l'ordre de choses actuel qui seront avantagées par la nouvelle organisation sociale : il n'est personne à qui ce changement ne doive profiter. Même les propriétaires fonciers actuels, bien loin d'en pâtir, seront les premiers à y gagner. Oui, même dépouillés de la propriété de la terre qu'ils ont jusqu'ici cultivée, ou fait cultiver par d'autres, ils resteront, s'ils le désirent, au lendemain de la grande révolution économique, dans une situation éminemment enviable. Ils ne seront pas expropriés. Il ne sera touché ni à leurs bâtimens, ni à leur chédal, ni à leur cheptel, ni à leur mobilier; tout cela est à eux au même titre que leur capital argent, tout cela leur restera, à moins qu'ils ne préfèrent s'en défaire et quitter la place. S'ils le veulent, ils continueront donc à travailler leur ancien fonds, et ils se consoleront bien vite d'en avoir été dépossédés lorsqu'ils se verront dans un milieu social renouvelé, paisible, prospère, embelli de toute manière et devenant pour eux la source de jouissances encore inconnues.

Aux avantages économiques il faut joindre encore les avantages politiques et sociaux. On parle beaucoup de diminuer les compétences du gouvernement et de le ramener, si possible, à n'être plus qu'une sorte de comité directeur à la tête d'une vaste société coopérative. C'est la thèse soutenue par les individualistes et à laquelle M. Herbert Spencer a donné un éclat nouveau. Mais comment, sous le régime agraire actuel, opérer les réformes dont on parle? La mission de l'état est aujourd'hui illimitée. Rien que pour rendre la justice, rien que pour assurer la sécurité des biens et des personnes, que de mal il doit se donner! Sous le nouveau régime, les innombrables querelles auxquelles donnent lieu le partage du sol, les contestations de limites, d'achat et de vente cesseront de se produire. Les classes déshéritées, qui fournissent à cette heure le gros contingent des malfaiteurs, ayant retrouvé leur place au généreux banquet préparé par la nature, ne songeront plus à violer le code. Partout l'homme, affranchi des soucis envahissans de la vie matérielle, cessant d'être hanté par le cauchemar de la misère ou oppressé par le besoin, se portera avec calme vers les objets

les plus dignes d'occuper sa pensée ! Quel ennoblissement de toutes ses facultés et de toute son activité ! Que de tentations qui aujourd'hui l'assiègent et qu'il ne connaîtra plus ! Que de forces acquises qui pourront être appliquées à la poursuite des buts les plus élevés ! C'est une ère nouvelle qui commencera pour l'humanité.

Pour tout dire, le transfert de la propriété foncière des mains de ceux qui l'ont usurpée à ses possesseurs naturels, c'est le progrès, le vrai, celui qui est conforme à la loi morale, rendu possible ; c'est la ruine du progrès factice, fondé sur la ruse, la violence, l'égoïsme, dépouillant les uns pour enrichir les autres, renouvelant avec une constance désespérante la clientèle des pénitenciers et des bagnes. C'est la vraie civilisation, succédant à la civilisation mensongère et trompeuse des temps passés, qui sème d'une main cruelle le désappointement et la souffrance sur ses pas et qui menace de nous ramener à une nouvelle barbarie. C'est le règne de l'égalité, si conforme à nos instincts les plus profonds, proclamée dans nos constitutions et dans nos lois, et dont nous parlons si souvent tout en la connaissant si mal.

Ici s'arrête le livre de M. George ; — encore une fois, que l'on nous comprenne bien, c'est lui qui a parlé et non pas nous. Nous avons cherché à résumer à grands traits le programme de réforme sociale qui y est développé et dont l'exposition ne tient pas moins de quatre cents fortes pages. Nous regrettons seulement de n'avoir pu en reproduire que les idées, car *Progrès et Pauvreté* fait impression par la beauté du langage, par le souffle qui y circule et qui en anime toutes les pages autant pour le moins que par la hardiesse des doctrines.

Ce n'est pas aux romanciers seulement qu'il arrive de refaire plusieurs fois, sous différens noms, le livre qui leur a le mieux réussi. Quiconque travaille à répandre des idées, quiconque veut agir sur les esprits se répète, et, nous dirons plus, doit se répéter. M. George n'a pas échappé à ce genre de nécessité. Il est revenu dernièrement sur les idées consignées dans *Progrès et Pauvreté* et il a écrit un nouveau livre appelé : *Problèmes sociaux*, dont une traduction en allemand nous a appris l'existence avant que l'original anglais nous fût connu. C'est dire que ce volume n'a pas passé inaperçu et qu'on s'en est occupé en certains milieux, dans le pays où il a paru et plus loin. Les seules modifications que M. George, dans ses *Problèmes sociaux*, apporte aux doctrines contenues dans le grand ouvrage qui l'avait précédé et qui reste son manifeste principal, ne touchent guère au fond de sa pensée. Elles consistent dans l'introduction de développemens encore inédits et dans une extension plus grande donnée à sa thèse fondamentale. C'est ainsi qu'après

avoir supprimé la propriété foncière individuelle, sans tenir compte des droits que les possesseurs du sol pourraient faire valoir à l'encontre de cette mesure, il en vient à préconiser aussi la répudiation des dettes publiques, en se fondant toujours sur ce même principe que ce qui lie une génération n'enchaîne pas celles qui la suivent, et que les titres les plus sacrés peuvent être déchirés à un moment donné, lorsque le vent de l'opinion a tourné, que les idées se sont transformées et que des besoins nouveaux se sont fait sentir.

Nous trouvons aussi dans les *Problèmes sociaux* un vigoureux et brillant plaidoyer, — car en prenant des années, l'auteur de *Progrès et Pauvreté* n'a rien perdu de sa virtuosité d'écrivain, — en faveur de la reconnaissance des droits politiques de la femme. Il voit dans cette moitié de l'humanité qu'on a appelée le sexe faible et qui, jusqu'ici, a été tenue en tutelle et gouvernée par l'autre moitié, une armée de futurs électeurs qui ne manqueraient pas de jeter leurs suffrages du bon côté dans la lutte entreprise pour la réorganisation de ce vieux monde chancelant et caduc. Mais ce qui n'est pas moins intéressant, et ce qui, selon nous, est plus important encore que ces diverses adjonctions aux théories précédemment énoncées dans *Progrès et Pauvreté*, ce sont les critiques, parfois très fondées, que l'auteur des *Problèmes sociaux* fait de certains abus, tels que la monopolisation des chemins de fer par un petit groupe de princes de la finance, dont il a vu de près, dans son pays, surtout les graves inconvéniens (1).

Après avoir entendu le chef du nouveau socialisme anglo-saxon et fait suffisamment connaissance avec ses doctrines, voyons maintenant quel accueil lui était réservé, quelle influence il a exercée, de quel crédit il jouit au milieu des populations qu'il avait spécialement en vue en prenant la plume.

II.

Nous sommes ici en présence d'une manifestation qu'on peut hardiment qualifier d'exceptionnelle, — nous l'avons déjà dit. — Un publiciste bien renseigné en parlait en ces termes dans un écrit récent : « L'ouvrage de M. George : *Progrès et Pauvreté* a vu le jour en 1879. En 1885, à six ans de distance, on peut affirmer sans hésiter que l'apparition de ce livre forme à elle seule une date impor-

(1) Cet article était écrit lorsque l'*Examiner* de San-Francisco nous a apporté les premières pages d'un nouveau livre de M. George qui est à la veille de paraître et que ce journal réimprime sur les bonnes feuilles, au prix, nous dit-il, de grands sacrifices et avec privilège exclusif pour toute la côte du Pacifique. Cet ouvrage a pour titre : *Protection ou Libre-Échange?* (*Protection or Free Trade?*)

tante dans l'histoire de la pensée économique tant en Angleterre qu'en Amérique (1). » Mais il importe d'entrer dans quelques détails. Nous commencerons notre enquête par les États-Unis.

M. George ne pouvait espérer de la bourgeoisie de son pays un accueil empressé. Ce n'est pas dans ses rangs qu'il avait chance d'être reçu à bras ouverts et d'opérer bien des conversions. Un de ses biographes signale, il est vrai, le cas d'un homme possédant de grandes terres et qui fut si enchanté de la manière dont *Progrès et Pauvreté* disait leur fait aux propriétaires fonciers, qu'il s'empressa d'acheter vingt exemplaires de cet ouvrage pour les distribuer à ses domestiques et à ses employés. Mais de tels succès ont dû être rares.

Le réformateur californien a pu toutefois s'estimer heureux de l'attention qui lui a été accordée par ses adversaires. Il n'a pas eu à souffrir de la conspiration du silence. Ses doctrines ont été discutées dans d'innombrables articles de journaux et de revues, dans des études spéciales, dans des conférences. On a même vu un important périodique qui se publie à New-York, le *Harper's Weekly*, donner en primeur à ses abonnés, au risque de s'attirer bien des réclamations, qui, en effet, ne lui ont pas manqué, un des livres de M. George, *les Problèmes sociaux*, du premier au dernier chapitre.

Mais voici, entre tous les encouragemens que le fondateur du nouveau socialisme agraire a rencontrés dans le camp de ses opposans, celui qui l'aura, croyons-nous, le plus touché. S'il n'a pas opéré, à proprement parler, de révolution au sein de la classe aisée et cultivée, c'est pourtant un fait indéniable que son influence est sensible dans un petit nombre de publications qui ont vu le jour pendant ces dernières années et qui sortent de ce milieu-là. Sans remonter bien haut, nous citerons un livre paru il y a quelques moiss seulement de l'autre côté de l'Atlantique. Il a pour auteur M. Charles-A. Washburn, frère de l'ancien ministre des États-Unis à Paris et qui a lui-même représenté son gouvernement dans le Paraguay, d'où il a rapporté un volume de voyages et de souvenirs auquel on accorde du mérite. M. Washburn, qui vit en ce moment dans une jolie campagne, située dans le New-Jersey, à quelques heures de New-York, a voulu étudier ce qu'il appelle l'évolution politique (2) : c'est le titre de son livre. Or, en fait d'évolution, voici la théorie qu'il préconise : un impôt unique sur la terre, fortement progressif, presque nominal pour les très petites propriétés, mais s'accroissant, passé une certaine limite, avec

(1) *Recent American Socialism*, by Richard F. Ely; Baltimore, april 1885, p. 16.
(2) *Political Evolution*, by Charles A. Washburn; Philadelphia, Lippincott.

une telle rapidité que force serait aux grands propriétaires ruraux de se dessaisir le plus tôt possible d'une partie de leurs biens pour ne pas succomber sous les charges du fisc. C'est là, d'après lui, le seul moyen d'arriver à replacer entre toutes les mains le sol qui a fini par se concentrer dans quelques-unes, par devenir l'apanage d'une caste de privilégiés, et de le faire servir, selon le vœu de la nature, à « l'entretien du genre humain. » Nous n'avons pas, pour le moment, à apprécier ces doctrines. Nous ferons seulement remarquer combien elles se rapprochent de celles dont M. George s'est constitué l'avocat.

Si, comme on vient de le voir, le prophète de San-Francisco n'a pas eu trop à se plaindre de la bourgeoisie des États-Unis, cependant son vrai triomphe ne pouvait être là et il l'a trouvé au milieu des ouvriers. Il ne s'était malheureusement pas trompé en affirmant qu'il se cache de grandes et sombres infortunes dans les brillantes métropoles du Nouveau-Monde, ainsi que dans les agglomérations industrielles, si nombreuses, si entassées et si exposées à des crises redoutables. On en savait certes quelque chose au moment où *Progrès et Pauvreté* fit son apparition.

On n'a pas oublié les mémorables grèves des employés de chemins de fer, qui, au mois de juillet 1877, éclatèrent dans la région la plus riche et la plus populeuse des États-Unis et répandirent l'émeute comme une traînée de poudre à Baltimore, à Pittsburg, dans l'Ohio, à Chicago, à New-York. On sait que le sang coula, que des dégâts qui se chiffrent par des sommes énormes furent commis, que le trafic demeura interrompu pendant plusieurs jours sur les principaux réseaux de voies ferrées. C'est alors que le général Sherman, mandé à Washington par le chef du pouvoir, crut devoir recommander une augmentation considérable de l'effectif de l'armée, comme le seul moyen de conjurer le retour de semblables calamités. La grande masse des ouvriers avait été entraînée à prendre parti dans cette guerre d'intérêts qui se termina, on s'en souvient peut-être, au profit des patrons. Or, c'est à deux ans de là que M. George fit entendre sa voix et lança le catéchisme du nouveau socialisme agraire.

Un tel livre, venant à un tel moment, était de nature à produire une vive commotion dans des esprits qui n'avaient pas tout oublié et qui n'étaient qu'à moitié rassurés sur l'avenir. Il ne faudrait pas cependant exagérer les choses. Les ouvriers américains éprouvaient sans doute une satisfaction marquée en voyant un écrivain en vue prendre leur défense et dresser contre les riches, les heureux de ce monde, les hommes qui leur commandent et qui bénéficient de leur travail, un vigoureux et saisissant réquisitoire. Mais quant à accepter sa solution du problème de la misère, quant à croire que

tout le mal venait du rôle que la terre distribuée entre les particuliers a jusqu'ici joué et qu'on allait bouleverser toutes les doctrines courantes sur la propriété pour redresser leurs griefs, c'était une autre affaire. Le travailleur ne se passionne que médiocrement, au pays de Washington et de Franklin, pour les idées théoriques ; il ne fait pas beaucoup de politique intransigeante; il est peu porté à admettre que la société puisse se renouveler à coups de décrets et qu'on la modèle à volonté comme le sculpteur qui donne à la glaise qu'il pétrit dans ses mains toutes les formes que lui suggère sa fantaisie. Son éducation en a fait un homme pratique plutôt qu'un idéologue. Son ambition ne va guère au-delà du désir d'améliorer sa situation sans tenter l'impossible et tout simplement en tirant parti des cartes qu'il a.

On a donc beaucoup applaudi M. George dans le camp ouvrier ; on l'a lu avec le plus vif intérêt; on a relevé dans son livre une quantité d'observations prises sur le vif, de critiques pleinement justifiées. Et pourtant l'apôtre du nouveau socialisme n'a pas été jusqu'à entraîner dans son orbite la masse proprement dite de ceux pour qui la vie est dure, et qui est plus prudente, plus conservatrice d'instinct que l'on ne serait porté à le supposer.

Mais il est, au milieu de ces hommes, des groupes plus avancés et aussi plus inflammables que le gros monceau; c'est là que l'influence de M. George devait surtout se faire sentir. Elle a été pendant quelque temps prépondérante au sein des associations que l'Internationale avait précédemment enrôlées sous son drapeau, et auxquelles les idées de révolution ne sont point étrangères.

On sait que l'accord ne règne pas toujours dans cette avant-garde de l'armée des travailleurs. On put croire un moment que *Progrès et Pauvreté* allait sceller entre ses différentes fractions un traité de paix perpétuelle et offrir le terrain commun sur lequel elles uniraient dorénavant leurs efforts. Un rapprochement se produisit, mais il ne dura pas. L'arrivée du célèbre Most aux États-Unis, en 1882, vint tout gâter. Les élémens disparates qui avaient cherché à fusionner se sont de nouveau désassociés, et l'on a vu se reformer deux camps distincts, avec lesquels il y a pour nous quelque intérêt à faire au moins une rapide connaissance. Nous y serons aidés par une récente étude, — déjà citée, — faite sur les lieux et publiée à Baltimore (1).

Les deux écoles qui se trouvent aujourd'hui en présence sont : d'un côté, les socialistes révolutionnaires purs, les internationalistes ou les rouges, comme on les désigne communément; de l'autre les socialistes modérés et pacifiques, les bleus.

(1) *Recent American Socialism*, by Richard F. Ely.

Chaque groupe a son organisation particulière, sa méthode de propagande, ses journaux, — en tout quatre cents environ (nous disons bien : quatre cents), — dont plusieurs et d'entre les plus importans se publient en allemand. C'est le cas, en particulier, pour la *Freiheit*, qui a Most pour rédacteur et dont nous entendons quelquefois parler.

Le programme des rouges se résume dans ces deux articles : au point de vue politique, l'anarchie, et pour atteindre ce but : la révolution. Au point de vue économique : l'organisation du travail d'après le principe de la coopération, et l'échange direct des produits, de manière à supprimer à la fois et le capital et le commerce, — le capital qui demande sa rémunération aux sueurs des ouvriers et qui prélève son lourd intérêt sur leur salaire ; le commerce, qui joue entre le producteur et le consommateur le rôle d'un intermédiaire inutile et coûteux.

Quant aux bleus, ils combattent à outrance, sur le terrain politique, les doctrines de l'anarchie, mais ils ne se montrent pas moins hostiles à l'individualisme des sociétés actuelles, au sein desquelles, selon eux, chacun peut s'enfermer dans la recherche de son intérêt personnel et laisser mourir son prochain, s'il lui en coûte de se déranger pour lui. Sur le terrain économique, ils tendent aussi, comme les rouges, à la coopération tant des forces productives que des forces distributrices, et, pour en arriver là, ils font appel aux mêmes moyens que l'association rivale. Voici, du reste, comment ils se sont expliqués à ce sujet dans une de leurs assemblées générales tenue à Baltimore en décembre 1883 : « Le sol, les instrumens de production, de transport et d'échange redeviendront aussitôt que faire se pourra la propriété de tous. »

Telle est la situation, qui peut se résumer de la manière suivante : si on laisse de côté le point de vue politique, sur lequel elles diffèrent assez profondément, pour ne considérer que le côté économique, les deux écoles se donnent la main. Un des organes de la fraction internationaliste, le *Truth* de Chicago, publiait, il n'y a pas bien longtemps, dans ses colonnes, cette prophétie comminatoire : « Gare à vous propriétaires, attention ! Il y a des brisans au large. C'est la nouvelle loi qui régit le prix de la terre, à la ville comme à la campagne. Le prix de la terre est déterminé par la vente de *Progrès et Pauvreté* d'Henry George ; il baisse quand la vente de cet ouvrage monte, il monte quand elle baisse. Ce livre vient de dépasser sa centième édition, et il marche d'un pas plus rapide que jamais. Dans dix ans d'ici, les lots de terrain aux abords des villes ne vaudront plus que les impôts dont ils seront frappés. » Les socialistes modérés vont peut-être moins vite en besogne ; ils ne se croient pas si près de toucher le but, mais ils se nourrissent des

mêmes doctrines et se bercent des mêmes espérances. M. Henry George est resté leur prophète, et c'est là un fait dont la portée n'échappera à personne.

Encore un coup, nous savons et nous n'avons garde d'oublier que la grande masse des ouvriers américains n'est pas gagnée au socialisme agraire. Mais la minorité qui est dans ces idées est un état-major et lorsque, d'après les estimations de la *North American Review*, un organe digne de toute confiance, cet état-major s'élève, pour les rouges à quelque 50,000 hommes, et pour les bleus à environ la moitié de ce chiffre, il faut décidément en tenir compte.

Nous ne sommes pas en présence d'un facteur négligeable, mais d'une force. Qu'arriverait-il le jour où viendrait à se produire une crise industrielle intense, pendant laquelle l'ouvrage manquerait et le pain aussi? Le désespoir et les privations ont toujours pour effet de porter ceux qui souffrent aux résolutions extrêmes. Dans ces momens-là, ce sont les violens qui entraînent les autres; eux du moins ont un programme d'action, et ceux qui jusqu'alors s'étaient montrés indécis suivent leur impulsion. Les timides mêmes sont jetés dans le courant, parce qu'ils ne trouvent pas en eux la volonté nécessaire pour résister aux conseils qu'on leur donne, leur paraissent-ils mauvais, et pour se dégager de la pression qu'on exerce sur eux. Dans l'hypothèse que nous venons d'émettre, si une crise devait éclater et arrêter un grand nombre de bras, il est assez naturel de penser que la doctrine de la « nationalisation » du sol, commune aux deux écoles qui aspirent à prendre la direction du mouvement ouvrier, servirait de centre de ralliement à la plupart des mécontens, qui viendraient alors se jeter dans des organisations toutes prêtes à les recevoir. Il n'y a pas lieu de se montrer pessimiste, mais on ne saurait disconvenir qu'il y ait, dans l'éventualité que nous signalons, une menace pour l'ordre de choses actuel.

Laissons maintenant l'Amérique et passons en Angleterre. Voici en quels termes la *Quarterly Review* rendait compte de l'action exercée dans les Iles-Britanniques par les idées écloses sur les bords de l'Océan-Pacifique : « Les éditeurs londoniens de M. George, écrivait la grave revue que nous citons, viennent de republier son livre (*Progrès et Pauvreté*) en un volume ultra-populaire. En ce moment-ci, il s'écoule par milliers d'exemplaires dans les ruelles et dans les quartiers les plus reculés des villes d'Angleterre, où on l'accueille comme le glorieux évangile de la justice. Cela seul suffirait à lui donner une importance considérable, mais nous n'avons pas encore tout dit. Ce ne sont pas seulement les pauvres et les violens qui ont été influencés par les doctrines de M. George. Elles ont reçu un accueil qui est encore plus étrange au sein de certains groupes appartenant aux classes réellement cultivées. Elles ont été l'objet

d'un sérieux examen de la part d'un conclave de *clergymen* anglais. En Écosse, des pasteurs et des professeurs de l'église libre ont fait plus que de les examiner : ils les ont ostensiblement approuvées; ils ont même tenu des *meetings* et fait des conférences pour les propager. Enfin, des économistes, des penseurs, — ou des hommes à qui l'on a fait cette réputation dans l'une au moins de nos universités, — ont soutenu, à ce que l'on assure, qu'ils ne voyaient pas comment il serait possible de les réfuter, et qu'elles marquaient, selon toute apparence, l'aurore d'une nouvelle ère économique. »

Ce mouvement, déjà très décisif, en faveur des tendances et des doctrines qui se révèlent dans *Progrès et Pauvreté*, M. George devait l'accentuer encore par son influence personnelle et par son éloquence pendant une tournée qu'il fit dans les différentes parties de l'Angleterre, au commencement de l'année 1884. Il y vint sur l'invitation d'une société pour la réforme agraire (*Land Reform Union*) qui s'était constituée quelques mois auparavant en vue de créer une agitation dans le sens de la restitution de la terre au peuple. M. George fut présenté au public anglais dans un grand *meeting* tenu à Saint-James Hall, le 9 janvier 1884, sous la présidence de M. Labouchère, membre du parlement. Dès cette première entrevue, il put se convaincre que, s'il comptait en Angleterre, — et comment en aurait-il été autrement? — de nombreux et puissans adversaires, il y possédait aussi de chauds amis.

On voit que le missionnaire venu de si loin trouvait une terre bien préparée et que les classes qui ont en partage l'aisance et la culture se montraient relativement accessibles à son enseignement. Il n'avait pas trouvé en Amérique un chemin si facile auprès de la bourgeoisie, ce qui prouve, une fois de plus, la vérité de cette observation déjà ancienne que nul n'est prophète chez soi. Cette sympathie, non pas générale, — car il ne s'agissait de rien moins que d'un enthousiasme universel, — mais très réelle chez un petit nombre de personnes, ce qui était déjà beaucoup, il n'avait pas été seul à l'éveiller. L'influence exercée par ses propres écrits avait été secondée par celle de quelques penseurs plus ou moins avancés.

Arrêtons-nous au plus marquant d'entre eux. Coïncidence piquante! presque au moment où paraissait *Progrès et Pauvreté*, un peu après cependant, un savant anglais, bien connu comme naturaliste et explorateur, M. Alfred Russell Wallace, publiait un livre roulant sur les mêmes questions et qu'il intitulait : *Land Nationalisation, — its necessity and its aims* (*La terre rendue à la nation* ou, si l'on nous passe encore une fois ce néologisme : *La nationalisation de la terre : nécessité et but de cette réforme*), dans lequel, par un travail de réflexion absolument indépendant, il

arrivait à peu près aux mêmes conclusions pratiques que M. George. L'auteur y considérait successivement la grande propriété terrienne en Angleterre, en Irlande et en Écosse, puis la petite propriété telle qu'elle existe dans la plupart des autres contrées de l'Europe, et il montrait que le morcellement du sol ne résout pas la question sociale, n'empêche pas la persistance de la misère; après quoi il écrivait deux longs chapitres sous les rubriques suivantes assez claires par elles-mêmes pour que nous n'ayons pas à entrer dans plus de détails : « Baisse des salaires et paupérisme, conséquence directe de l'appropriation du sol. » — « Restitution de la terre à la nation, seule manière de résoudre complètement la question agraire. »

On le voit, sans s'être concerté avec le publiciste américain, le savant anglais se rencontrait avec lui; avant de terminer son livre, il put encore prendre connaissance de *Progrès et Pauvreté* et saluer son auteur comme son chef de file. Toutefois M. Wallace se séparait de M. George sur un point important. Il n'admettait pas qu'on pût confisquer le sol sans en indemniser convenablement les propriétaires, et il leur assurait une compensation raisonnable pour l'abandon de leurs droits, au moyen d'une rente annuelle sur l'état, reversible à leurs héritiers pendant un certain nombre de générations, qui devrait être fixée par une loi. Il ne pourrait selon lui être question d'une rente perpétuelle, car ce serait alors reconnaître implicitement que l'appropriation de la terre est légitime. Les « tenans » qui cultivent aujourd'hui la terre des autres deviendraient ainsi les fermiers de l'état, et n'auraient plus à craindre « d'éviction; » personne ne pourrait affermer de la terre que pour la travailler, et sans possibilité de la sous-louer à d'autres.

Mais revenons à M. George et à sa tournée de propagande en Angleterre. Disons en passant qu'il n'y était pas connu seulement par ses ouvrages, mais que deux ans auparavant il avait pris en Irlande une part directe à la campagne entreprise en vue d'amener une réforme de la législation agraire, et fait à cette occasion plusieurs conférences qui avaient eu un certain retentissement. C'en était assez pour que tous les Irlandais lancés dans ce mouvement l'acclamassent et acclamassent avec lui ses doctrines. C'était déjà un noyau. Nous avons dit qu'une invitation à franchir une deuxième fois l'Océan Atlantique lui avait été adressée par l'Union pour la réforme agraire. Ce n'était pas, en Angleterre, la seule association qui poursuivît un but analogue au sien; il en rencontra encore d'autres, et en particulier la ligue écossaise pour la restitution du sol (*Scotch Land Restauration League*). Il y trouva aussi des journaux voués à la défense d'un socialisme qui n'était pourtant pas tou-

jours le sien, entre autres *le Socialiste chrétien* (*Christian Socialist*) qui aspire à diriger les forces souvent aveugles des masses poussées par le désir bien compréhensible d'améliorer leur condition (1). *Le Socialiste chrétien* donna un compte rendu détaillé du premier *meeting* tenu à Londres pour souhaiter la bienvenue au conférencier américain.

M. George ne fit, dans les nombreux discours qu'il fut appelé à prononcer, que reprendre et expliquer ses doctrines bien connues, mais dans plusieurs occasions il termina ses conférences en invitant ses auditeurs à acclamer le principe de la confiscation pure et simple du sol, sans indemnisation. Il s'occupa aussi d'étendre partout où il y avait quelque chose à faire sous ce rapport le réseau des associations pour la réforme agraire. Il se fit entendre, entre autres villes, à Plymouth, à Cardiff, à Birmingham, à Liverpool; ensuite, passant la frontière de l'Écosse, à Glasgow, à Edimbourg, à Aberdeen; après quoi rentrant de nouveau en Angleterre, à Cambridge, la célèbre ville universitaire, où son éloquence fut plus goûtée que ses idées, à Hull, la patrie de William Wilberforce, le grand philanthrope, le grand avocat de l'affranchissement des esclaves, dont la statue excita fort son admiration, car c'était, dit-il, le premier monument à lui connu dans le Royaume-Uni qui n'ait pas été élevé à un tueur d'hommes. Londres eut encore une seconde fois sa visite. En repartant pour sa patrie, M. George fit une dernière conférence à Dublin.

Cette campagne fut fructueuse pour le recrutement des associations socialistes. C'est ainsi qu'à Glasgow, dix-huit cents personnes, au dire des amis de M. George (2) s'enrôlèrent, à son passage et sous son influence, dans la ligue écossaise pour la restitution du sol. Partout l'orateur défendit sa thèse avec une incontestable habileté, mais, comme il pouvait bien s'y attendre, ses adversaires ne restèrent pas inactifs. Si, dans certains endroits, on lui faisait une véritable ovation qui se continuait après ses conférences dans des agapes fraternelles organisées en son honneur, dans d'autres, au contraire, on l'attendait pour ainsi dire l'arme au bras. Parfois les opposans avaient la salle pour eux, et, en plusieurs occasions, on

(1) Les rédacteurs de ce journal se rattachent à un mouvement auquel ont donné le branle deux ecclésiastiques d'une haute valeur intellectuelle et morale : Kingsley et Maurice, morts depuis quelques années. En se considérant comme des socialistes, ces deux nobles esprits désiraient protester contre les tendances d'un individualisme menant tout droit à l'isolement, et qui leur paraissait peu d'accord avec l'esprit humanitaire de la religion chrétienne. D'ailleurs, l'adjectif *chrétien*, ajouté au terme de socialiste, indiquait nettement la position qu'ils prenaient.

(2) Voir, en particulier, sur ce point et pour d'autres détails, *Henry George, a biographical, anecdotal and critical Sketch*, by Henry Rose; London, William Reeves.

les vit même soumettre aux assistans une série de résolutions condamnant le système de réforme sociale qui venait d'être exposé par le nouveau Gracchus, et qu'ils faisaient ratifier par la fraction de l'assemblée hostile à ses vues. L'orateur ne trouvait pas toujours des locaux pour tenir ses réunions, et, quand il ne réussissait pas à s'en assurer, il en était réduit à parler en plein air, ce qui du reste n'est pas en pays anglais une chose bien extraordinaire. Enfin, il y a socialiste et socialiste, et bien des hommes qui, d'une manière générale, sympathisaient avec lui, ne pouvaient cependant le suivre jusqu'au bout de ses déductions, les regardant ou comme trop radicales ou comme peu propres à conduire au résultat désiré. C'est ainsi que M. Wallace, dont nous parlions il y a un moment, s'est séparé de M. George, parce qu'il ne pouvait pour sa part conseiller la spoliation des propriétaires fonciers actuels, et a même déclaré qu'en rejetant toute combinaison tendant à indemniser les détenteurs du sol de la perte de leurs biens, l'auteur de *Progrès et Pauvreté* avait indiscutablement retardé, et peut-être pour plusieurs générations, l'avènement du socialisme agraire.

Nous aurions un certain intérêt à savoir quel est, à l'heure où nous écrivons, l'effectif de l'armée de mécontens qui, dans le royaume-uni, ont suivi jusqu'aux dernières conséquences de son système le novateur californien, mais il est assez malaisé d'arriver sur ce point à une appréciation précise. Nous ne sommes pas en présence d'un parti unique. Un grand nombre de personnes, sans aucun doute, appellent de leurs vœux des changemens dans la manière dont la propriété agraire est aujourd'hui répartie, mais outre qu'elles sont divisées entre elles quant à l'objet de leurs désirs, elles ne s'entendent pas non plus sur le choix des moyens. Le débat se complique encore par le fait de la diversité des intérêts régionaux et des antagonismes politiques qui s'y rattachent. Un socialiste irlandais, par exemple, nourrit des espérances concernant le degré d'autonomie qu'il conviendrait selon lui d'accorder à son pays, auxquelles des hommes qui lui tendraient sans arrière-pensée la main sur le terrain purement économique ne peuvent s'associer.

Mais tout au moins pouvons-nous affirmer ceci : c'est que l'influence de M. George a certainement contribué à accroître au milieu des trois royaumes réunis sous la couronne de la reine Victoria les partisans du socialisme agraire, et à fortifier dans leurs esprits cette opinion qu'il y a une immense révolution à accomplir, en dehors de laquelle tout progrès sérieux est impossible. Un membre du parlement, le professeur Thorold Rogers, écrivait il y a quelques mois dans un article publié par la *Contemporary Review* que les personnes qui, dans son pays, regardent la possession individuelle du

sol comme la source de tous ou presque tous les maux dont souffre la civilisation moderne commencent à compter et sont manifestement en croissance.

Parmi ces mécontens se rencontrent des modérés et des intransigeans. Les modérés comprennent des groupes qui répondent en gros à ce qu'on appelle en Allemagne les socialistes de la chaire et les socialistes chrétiens. Les tendances de l'extrême gauche ont leur centre et leur foyer dans un certain nombre de sociétés ouvrières, plus ou moins activement mêlées à la politique et chez lesquelles l'action exercée par M. George se discerne à première vue.

L'une des plus importantes de ces organisations de travailleurs est la Fédération démocratique. Un publiciste, M. W.-H. Mallock, qui s'est appliqué à réfuter les vues de M. George dans un livre qu'il a appelé *Propriété et Progrès*, nous apprend qu'elle embrasse dans ses cadres des dizaines de milliers d'adhérens. Or, voici un passage tiré de l'un de ses récens manifestes qui montre clairement à quelle école elle a fait son éducation : « Toute richesse est due au travail ; par conséquent, toute richesse est due au travailleur. Mais nous sommes des étrangers dans notre propre patrie. Trente mille personnes possèdent la terre de la Grande-Bretagne, en présence de trente millions d'individus auxquels on veut bien permettre d'y vivre. Une série de vols et de confiscations nous a privés du sol qui devrait nous appartenir. La force brutale organisée de quelques-uns a depuis des générations dépouillé et tyrannisé la force brutale inorganisée de la masse. A présent, nous réclamons la « nationalisation » du sol. Nous demandons que la terre dans les campagnes et la terre dans les villes, les mines, avec les parcs, les montagnes, les landes, revienne au peuple, qu'elle serve au peuple, qu'elle soit occupée, employée, bâtie, cultivée aux conditions que le peuple lui-même voudra spécifier. La poignée de maraudeurs qui la possède en ce moment n'a sur elle aucun droit ; ce n'est que par la force brutale qu'elle tient en échec des dizaines de millions de lésés. »

Sur les bords de la Tamise, les forces du socialisme agraire sont donc conduites par des états-majors analogues à ceux qu'elles possèdent dans la grande république d'outre-mer. A la vérité, ici encore, nous avons une armée et plusieurs drapeaux, mais tous les adhérens de cette grande ligue reconnaissent un ennemi commun : la propriété foncière sous sa forme actuelle. Or, même avec des élémens disparates, c'est assez d'un *Delenda est Carthago* sortant de toutes les bouches pour constituer, au moins pour un temps, un parti qui a son importance.

Dans cette rapide revue du mouvement socialiste, dont les idées

représentées et patronnées surtout par M. George ont été le point de départ, nous n'avons guère envisagé encore qu'un côté de la question. Nous nous sommes presque exclusivement borné jusqu'ici à enregistrer les sympathies, les adhésions au principe du collectivisme agraire, les enrôlemens dans des sociétés décidées à en poursuivre l'application. Il nous reste à parler des résistances que cette propagande a rencontrées, de l'opposition qu'elle a provoquée.

Dans la masse du public, si l'on excepte toutefois les groupes d'ouvriers avancés, le nouvel évangile n'a été reçu qu'avec incrédulité. Dans la plupart des cas, on s'est contenté de hausser les épaules. L'idée que l'état pourrait dépouiller les propriétaires fonciers, grands et petits, sans avoir à les indemniser ni même à s'excuser de la liberté décidément bien grande dont il userait à leur égard, n'entrait pas dans les esprits. On ne discutait pas : on tenait une pareille inspiration pour un rêve insensé ou criminel.

Il y a eu pourtant, au milieu de cette résistance sommaire, une autre sorte de réponse à M. George et à ses amis. On leur a fait l'honneur de les combattre avec les armes de la discussion, et l'on ne pouvait faire moins. Laisser dire sans répliquer autrement que par un dédain transcendant ne réussit pas toujours. Il y a des personnes intéressées à interpréter ce silence dans le sens d'un aveu d'impuissance. Il convenait donc de disséquer l'argumentation des socialistes agraires et, pour diminuer la prise qu'elle peut avoir sur certains esprits, d'en montrer la valeur exacte. Elle a des points faibles et qui ne supportent pas l'examen, soit; mais quels sont-ils? Et, d'autre part, dans ce tissu d'exagérations et d'utopies, ne trouverait-on pas peut-être quelques idées justes, l'indication de quelques abus réels qu'il faut combattre, de quelques réformes pratiques qu'il faut effectuer? Voilà ce qu'il y avait lieu de rechercher.

C'est ce qui a été fait par toute une armée de conférenciers et de publicistes, et souvent d'une manière extrêmement complète et dans le meilleur esprit.

Nous avons devant nous quelques-unes des études critiques dont les doctrines préconisées par M. George et son école ont été l'objet. Nous aimerions nous y arrêter un peu longuement, car elles constituent une lecture des plus instructives, mais on comprendra que nous ne puissions songer à en donner une idée détaillée. Ce serait un livre à écrire sur la matière. Qu'il nous suffise d'indiquer les points qui, dans cette discussion, ont été le mieux mis en lumière. Ils se ramènent à six.

Premier point. — Le problème a été mal posé. Il n'y avait pas lieu de se demander pourquoi la pauvreté s'aggrave à mesure que le progrès poursuit ses conquêtes, parce que cela n'est pas. On n'est

pas en droit de dire que la civilisation dessine surtout sa marche par les malheureux qu'elle laisse sur son chemin. Le parallélisme que l'on cherche à établir est absolument contraire aux faits. Quand on compare la situation des classes laborieuses d'aujourd'hui avec celle des ouvriers d'il y a deux cents, cent ou seulement cinquante ans, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle s'est améliorée. Elles possèdent plus de bien-être. Elles fournissent à la charité publique et particulière un nombre d'assistés qui va en diminuant. La moyenne de la durée de la vie humaine s'est élevée dans leurs rangs aussi bien que dans le reste de la population.

Deuxième point. — Proposer de dépouiller les propriétaires fonciers de la terre qu'il possèdent d'une manière régulière et légale, c'est tout simplement conseiller la violation du huitième commandement de la loi de Moïse : « Tu ne déroberas point, » dont jamais les honnêtes gens ne se sont avisés de discuter un instant la conformité avec la loi morale. Les biens immobiliers sont des richesses tout aussi légitimes que les biens mobiliers. Ils représentent, en thèse générale, du travail, de l'économie, de l'ordre, de l'intelligence, capitalisés pendant une ou plusieurs générations. Le sol a été jusqu'ici acquis et conservé dans la certitude que c'était un titre des plus sûrs, et s'en emparer sans en rembourser la valeur ne serait pas seulement une spoliation, ce serait encore un ébranlement profond donné à cette base même de l'ordre social, la sécurité, hors de laquelle l'effort sérieux et l'épargne deviennent impossibles.

Troisième point. — Si l'appropriation du sol est un fait relativement récent dans l'histoire des sociétés, cependant il est démontré que la substitution de la propriété foncière individuelle à la possession collective marque une étape importante dans la voie du progrès.

Quatrième point. — La terre est mieux cultivée dans l'état actuel qu'elle ne le serait après une confiscation générale, car, pour se livrer à un travail persévérant et intelligent, il faut être stimulé par l'assurance que l'on profitera directement des sacrifices accomplis, et détruire le ressort de l'intérêt personnel, c'est du même coup diminuer considérablement la production.

Cinquième point. — On nous dit qu'il faut simplifier les fonctions du gouvernement et les réduire à leur minimum. Nous l'admettons volontiers, mais c'est pour cela précisément que nous n'ajouterons pas aux charges de nos hommes d'état le soin de gérer toute la propriété foncière aujourd'hui entre les mains des particuliers. Nous nous plaignons que la politique ne distingue pas toujours suffisamment entre l'intérêt public et l'intérêt privé, qu'elle excite

des convoitises et des ambitions qui n'ont rien de commun avec le bien général. Que serait-ce si nos magistrats avaient encore des campagnes à louer, à surveiller, à faire exploiter? Quelles tentations ne verraient-ils pas se dresser devant eux! C'est bien alors qu'ils devraient s'écrier : O ciel! préserve-moi de mes amis! car les amis voudraient avoir les meilleures terres et au meilleur prix. Autant vaudrait décréter tout de suite que l'état sera chargé de gérer la fortune entière des citoyens.

Sixième point. — Sans aller jusqu'à confisquer la terre, les pouvoirs publics peuvent de plusieurs manières, par une sage initiative, diminuer les obstacles qui s'opposent au morcellement des grandes propriétés actuelles. Ils peuvent et doivent s'occuper avec sollicitude des faibles et des petits et leur procurer le moyen de s'élever intellectuellement, moralement, socialement. Ils perfectionneront les écoles. Ils diminueront les charges qui pèsent sur les classes laborieuses auxquelles on a trop souvent demandé, — comme dans le service militaire, — des sacrifices de temps et d'argent absolument excessifs. Ils chercheront à réagir par les moyens qui s'offriront à eux, non pas certes contre la civilisation elle-même, mais contre l'agglomération qu'elle produit de populations considérables qui vont s'entasser dans les villes et les centres ouvriers, car c'est bien là qu'est le danger, — et, dans tous ces efforts, bien loin de décourager le zèle des particuliers, ils seront heureux, au contraire, d'obtenir leur concours, et ils y feront appel.

Septième et dernier point. — L'initiative privée n'a pas montré encore tout ce dont elle est capable. L'association et la coopération, sous leurs formes variées, sont des forces encore mal connues et dont la mission, au milieu de ceux pour qui la lutte pour l'existence est le plus rude, est fort loin d'avoir été remplie.

Telles sont les principales considérations qui ont été développées par les adversaires de la propriété foncière collective. Mais encore ici, comme tout à l'heure en exposant les théories de M. George, nous ne pouvons qu'indiquer les grandes lignes du débat.

III.

Lorsque dans l'été de 1864 le célèbre apôtre du socialisme, Ferdinand Lassalle, arrivait à Genève pour y rencontrer sur le terrain un rival d'amour, et que, deux jours après, il succombait aux suites du coup de feu essuyé dans ce lugubre rendez-vous, on s'émut au-delà du Rhin. La presse allemande, qui avait eu si souvent à s'occuper du jeune publiciste et orateur, assiégeait les bureaux de rédaction de la presse genevoise pour obtenir des renseignemens

sur cette affaire. Lassalle ? Qui pouvait bien être ce monsieur ? Un Français, à en juger par son nom ; mais d'où venait que l'on s'occupait ainsi de lui en Allemagne ? Les habitans des bords du lac Léman étaient pris par surprise, et l'on peut dire qu'au moment où Lassalle expirait, presque tout le monde, parmi ceux qui assistaient à ce drame, sans excepter même les journalistes qui pourtant sont censés tout savoir, ignorait l'histoire de cet étranger.

Le nom de M. Henri George était-il plus connu de nos lecteurs que celui de Ferdinand Lassalle ne l'était des témoins de son duel et de son agonie? C'est possible, mais pour la plupart d'entre eux cependant nous n'oserions le jurer.

De telles ignorances s'expliquent, et nous en avons montré la raison au début de cette étude. Un réformateur social est, par excellence, le produit d'un certain milieu et d'une époque particulière. Très populaire, très discuté dans le petit coin de terre qu'il a spécialement en vue et auquel il s'adresse, il pourra demeurer longtemps un incomu pour le reste du monde, à moins toutefois qu'il ne se trouve mêlé à des événemens considérables qui tiennent quelque place dans les colonnes des journaux.

Nous estimons pourtant que c'est une chose bonne d'être renseigné sur les manifestations économiques qui se produisent au-delà de la frontière. Et voici pourquoi. C'est que, malgré les diversités de race, de latitude, de nationalité, de situation, de langue, les hommes se ressemblent. Les expériences que ceux-ci font aujourd'hui, ceux-là ont toute chance de les répéter un jour ou l'autre. N'ont-ils pas partout les mêmes besoins, les mêmes désirs, les mêmes intérêts, et ne tendent-ils pas par mille chemins à un même but : l'accroissement de leur bonheur? Comment dès lors ne se rencontreraient-ils pas quelquefois dans le choix des moyens qu'ils emploient pour augmenter leur somme de bien-être?

Cela étant, il ne peut nous être que profitable d'étudier ce qui se passe autour de nous. A suivre l'évolution des idées, les mouvemens de l'opinion chez nos voisins, à entendre leurs novateurs, à voir la manière dont ils sont accueillis, à nous mêler à la lutte qui se livre autour de leurs doctrines, nous faisons notre éducation économique. Nous nous préparons à affronter les problèmes de l'avenir. Nous réfléchissons d'avance aux questions qui pourront, un peu plus tôt ou un peu plus tard, se poser dans notre pays. Et quand une idée fait son apparition, ce n'est plus alors à l'improviste; nous l'avons vue venir, nous l'avons déjà passée au crible de l'examen, réduite à sa juste valeur. Si l'on recommande les voyages comme propres à former l'esprit et à en étendre horizon, à plus forte raison doit-on conseiller des explorations dans le champ

de la pensée contemporaine, car ce que nous avons le plus d'intérêt à connaître, ce sont les hommes.

Voyez plutôt. Nous venons de nous occuper du système de M. Henri George. Il ne s'agissait que de nous renseigner. C'était un phénomène dont nous désirions nous rendre compte, une pure satisfaction donnée à notre besoin de connaître et de savoir, à la légitime curiosité qui est un des traits de notre nature. Mais comme tout cela nous semblait éloigné, étranger à nos circonstances particulières et d'un intérêt purement spéculatif!

Eh bien! non. Voilà qu'à nos portes mêmes, tout près de nous, chez nos voisins les plus proches, le socialisme agraire a des avocats, des admirateurs, un petit parti qui travaille à l'implanter, et qu'en France même il a fait son apparition.

Pour nous en tenir aux noms les plus marquans de notre temps, nous voyons qu'en Allemagne ce n'est pas seulement Ferdinand Lassalle, dont nous parlions plus haut, et M. Karl Marx, le promoteur et l'âme de l'Internationale, qui font le procès de la propriété foncière individuelle, puisqu'ils veulent, comme on sait, restituer la terre à la collectivité, en même temps que le capital et les autres richesses. C'est encore à cette heure même un homme considérable, un penseur, que la sociologie, le jour où elle sera parvenue à se constituer, réclamera comme l'un de ses précurseurs, un politique, un ancien ministre du cabinet autrichien, dans lequel il a tenu le portefeuille de l'agriculture et du commerce, M. A.-E. Schaeffle. Le public français peut lire de lui une substantielle brochure : *la Quintessence du socialisme*, tirée d'un de ses grands ouvrages et traduite par M. B. Malon, un ancien membre de la Commune, pour la Bibliothèque socialiste qui se publie à Paris.

La Belgique a été, de son côté, un des berceaux du socialisme agraire. C'est elle qui a envoyé à la France le baron Colins, qui, malgré ses titres de noblesse, a montré, dans la collectivité du sol, le grand remède aux misères de notre temps. Voici encore Huet, qui déclarait que la qualité d'homme entraîne un droit à la terre, et son éminent disciple, M. Émile de Laveleye, qui, tout en critiquant avec une grande pénétration les systèmes socialistes, a fait pourtant des concessions très importantes aux opinions sur lesquelles ils se fondent, témoin ces deux passages empruntés à son livre : *De la propriété et de ses formes primitives*, paru en 1877.

« La propriété, considérée comme un droit naturel appartenant à tous, est seule conforme aux sentimens d'égalité et de charité que le christianisme fait naître dans les âmes et aux réformes des lois civiles que le développement de l'organisation industrielle paraît commander.

« La connaissance des formes primitives de la propriété peut présenter un intérêt immédiat aux colonies nouvelles qui disposent d'immenses territoires, comme l'Australie et les États-Unis, car elle pourrait y être introduite de préférence à la propriété quiritaire... Citoyens de l'Amérique et de l'Australie, n'adoptez pas le droit étroit et dur que nous avons emprunté à Rome et qui nous conduit à la guerre sociale. »

Mais le socialisme agraire n'est pas seulement autour de la place; il est dans la place même, il a en France des représentans, peu nombreux il est vrai, mais très authentiques et convaincus, dans le monde des savans comme dans les rangs du peuple.

L'autre jour, l'Académie des sciences morales et politiques avait à examiner, dans un de ses concours, un livre d'un professeur de l'Université que son talent recommandait à l'attention, mais dont elle s'est refusée à « encourager les doctrines en les couvrant de l'autorité qui s'attache au titre de lauréat. » Et qu'y avait-il donc de répréhensible dans cet ouvrage? « On ne suit pas assurément la meilleure voie, écrivait M. Levasseur, chargé du rapport sur le concours, en signalant la propriété foncière comme « un véritable privilège, » et on n'inculque pas dans les esprits une juste notion d'économie politique lorsqu'on laisse penser que la suppression de la propriété immobilière pourrait, dans les sociétés modernes, constituer un progrès social (1). »

C'est l'autre jour aussi qu'un philosophe et publiciste bien connu, M. Alfred Fouillée, cherchait, fidèle à sa tendance ordinaire, à concilier dans une synthèse supérieure les économistes de la vieille école et les socialistes. Il suffirait pour cela, d'après lui, de constituer à côté de la propriété privée, à laquelle il ne serait pas touché, une propriété collective que le temps se chargerait d'augmenter, et qui aurait pour effet de contre-balancer les effets fâcheux du régime individualiste sous lequel nous vivons, en diminuant les inégalités sociales (2).

Si M. George occupe une place à part à côté des divers réformateurs socialistes que nous venons de nommer, cependant il a avec eux plus d'un point de contact. M. Paul Leroy-Beaulieu a déjà signalé ses ressemblances avec Colins, et n'a vu dans son système qu'une variété américaine du collectivisme franco-belge.

Voilà pour les théoriciens de cabinet. Mais, à côté d'eux, il y a les théoriciens des réunions populaires, des *meetings* ouvriers, parmi lesquels le socialisme agraire trouve plus d'un partisan. C'est ce

(1) *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1885, 10e livraison, p. 553.

(2) Voir *la Propriété sociale et la Démocratie*. Paris, 1885; Hachette.

dont on a pu se rendre compte en suivant de près les manifestations des groupes socialistes avancés qui se sont produites ces dernières années à Paris, et Paris n'est plus aujourd'hui seulement une capitale politique, c'est encore la capitale du parti des travailleurs en France. Nous avons vu souvent au cœur même de la nation française la thèse de la confiscation du sol au profit de la collectivité inscrite en tête des programmes de réforme sociale. Tout le monde n'entend pas, il est vrai, effectuer de la même manière cette révolution que l'on annonce. A qui serait remise la terre? A l'état! répondent les collectivistes. Non, pas à l'état! s'écrient de leur côté les anarchistes, mais à la commune agricole (1). Mais ces divergences ont peu d'importance en regard de l'entente qui règne sur le but à atteindre.

Voilà où nous en sommes. S'il y a de bonnes raisons de croire que la question de la propriété foncière ne tiendra jamais de ce côté-ci de la Manche et de l'Atlantique la place qu'elle occupe dans le mouvement socialiste en Angleterre et aux États-Unis, on ne pourrait cependant se flatter qu'elle n'y jouera pas aussi son petit rôle.

En présence des éventualités de l'avenir, la science économique nous paraît avoir sa mission et une haute mission à remplir. Peut-être s'est-elle trop renfermée jusqu'ici dans son rôle pédagogique, et cantonnée dans la forteresse des doctrines classiques pour en défendre les abords. Qu'elle ne craigne pas, chaque fois qu'il en vaut la peine, de se porter au-devant des idées nouvelles et de les étudier (2). A elle de rechercher la part de vérité qui peut s'y trouver mêlée à l'erreur, de séparer l'or pur du plomb vil, ce qui est solide de ce qui n'est que clinquant, et, cela fait, mais en toute bonne foi, avec l'impartialité d'un juge intègre, de dissiper aussi les rêves mauvais, malsains, décevans qui détournent des réformes utiles. A elle d'éclairer l'opinion, de la diriger, de montrer où est le progrès véritable, et de se mettre au travers de ces entreprises stériles qui coûtent cher à tout le monde sans que l'on puisse dire à qui elles profitent réellement.

LOUIS WUARIN.

(1) Voir, en particulier, *le Journal des Économistes*, 11, p. 405.

(2) Dans son beau livre sur *le Collectivisme*, M. Paul Leroy-Beaulieu entrait dernièrement dans cette voie.

LE

PLAISIR ET LA DOULEUR

AU POINT DE VUE DE LA SÉLECTION NATURELLE

I. G.-H. Schneider : *Freud und Leid des Menschengeschlechts.* Stuttgart, 1883. — II. Rolph : *Biologische Probleme.* Leipzig, 1884. — III. Léon Dumont : *Théorie scientifique de la sensibilité* (nouvelle édition). — IV. Delbœuf : *Théorie de la sensibilité.* — V. Nicolas Grote : *Psychologie de la sensibilité.* Saint-Pétersbourg, 1880. — VI. Fr. Bouillier : *le Plaisir et la Douleur* (3e édition.)

Comme l'ont dit Platon et Aristote, il n'y a probablement chez l'homme ni plaisir ni déplaisir absolument pur : les deux sentimens se trouvent mélangés à doses inégales par l'art subtil de la nature, et l'impression définitive dans notre conscience est une résultante où l'emporte un des élémens. Cette complexité de toute émotion pourrait se déduire des deux conceptions dominantes de la physiologie moderne. La première de ces conceptions, c'est que notre corps est en réalité une société de cellules qui ont chacune leur activité propre et luttent entre elles pour la vie. Chez les animaux inférieurs, chaque partie de l'organisme semble encore jouir ou souffrir pour son propre compte, comme dans le ver coupé en deux; chez les animaux supérieurs, il se produit une sélection et une fusion finale des impressions élémentaires qui aboutissent au cerveau. Il est probable que des rudimens d'émotions agréables ou désagréables émergent de toutes les parties et viennent retentir dans la conscience générale, de manière à lui communiquer le timbre du plaisir ou celui de la peine, selon les élémens auxquels reste la victoire. Nos peines et nos plaisirs seraient ainsi le résumé des peines ou plaisirs élémentaires d'une myriade de cellules : un

peuple souffre ou jouit en nous, notre *moi* est *légion*, notre bonheur individuel est en même temps un bonheur collectif et social. Ce n'est pas tout. Une autre conception de la psychologie physiologique vient confirmer encore ce caractère collectif de notre sensibilité : c'est la doctrine de l'évolution et des effets de l'hérédité accumulés dans l'individu. Ce n'est pas seulement le présent qui résonne en nous, mais encore le passé : nos émotions en apparence les plus nouvelles renferment le ressouvenir et l'écho inconscient des expériences de toute une série d'ancêtres. Quoi de plus neuf, semble-t-il, et de plus frais que la première émotion d'amour éprouvée par la jeune fille? Et cependant, c'est tout un passé qui se prolonge et retentit en elle : le battement de son cœur est la continuation du battement de cœur universel; la rougeur de ses joues est le signe visible d'une infinité d'émotions intérieures où se résument les émotions de toute une race; ce n'est pas elle seulement qui aime, c'est l'humanité et même la nature entière qui aime en elle.

Selon M. Spencer, on le sait, la vue d'un paysage réveille en nous simultanément des milliers d'émotions profondes, maintenant vagues, qui existaient dans la race humaine aux temps barbares, quand toute son activité se déployait surtout au milieu des eaux et des bois (1). De même, selon M. Schneider, pourquoi la contemplation d'un coucher de soleil nous donne-t-elle une impression de calme et de paix? « Il n'y a qu'une réponse : c'est que, depuis d'innombrables générations, la vue du soleil couchant est associée au sentiment de la fin du travail, du repos, de la satisfaction (2). » C'est trop dire, sans doute; les teintes mêmes du soir et sa fraîcheur ont un effet physiologique et psychologique qui entre comme élément dans notre émotion; nos souvenirs personnels y sont aussi associés et non pas seulement les réminiscences ancestrales; pourtant il est plausible d'admettre que le calme des heures de repos goûtées par le genre humain depuis des siècles descend en nous avec les ombres du soir. Les sentimens esthétiques, aujourd'hui désintéressés, enveloppent ainsi une foule d'élémens sensitifs et de tendances à l'action renaissantes, qui se rapportaient originairement à la conservation de l'individu et de l'espèce.

Il résulte de là que l'étude du plaisir et de la douleur est analogue, comme complication et comme difficulté, à la science sociale, où les actions et réactions mutuelles semblent, par leur variété et leur multiplicité, échapper aux prises du calcul. Ne nous étonnons donc pas de la contradiction qui paraît exister entre les philosophes

(1) *Psychologie*, ch. VIII.
(2) Page 29.

relativement à la nature du plaisir et de la douleur. « Il serait à souhaiter, disait Leibniz, que la science des plaisirs fût achevée (1). » Elle est encore bien loin de l'être. Aujourd'hui que le problème du pessimisme et de l'optimisme a repris, avec un aspect nouveau, une nouvelle importance morale et métaphysique; il n'est guère de question plus intéressante pour le philosophe que celle qui concerne l'origine du plaisir ou de la douleur et leur rôle comme moteurs de l'universelle évolution. Nous nous proposons ici d'exposer ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a aussi d'incomplet dans les explications empruntées à la doctrine de la sélection naturelle: nous rechercherons d'abord la portée et les limites de ces explications; puis nous montrerons les conséquences morales ou métaphysiques auxquelles aboutit l'étude des rapports du plaisir et de la douleur avec la vie.

I.

On ne pouvait manquer d'appliquer la doctrine biologique de la sélection au plaisir et à la douleur. C'est à cette théorie que M. Schneider, comme M. Spencer dont il est le zélé disciple en Allemagne, demande le dernier secret de nos joies ou de nos peines. Non-seulement il y a un lien entre le plaisir et l'accroissement de la vitalité, mais ce lien ne pouvait pas ne pas s'établir par une nécessité de l'évolution.

Qu'est-ce, en effet, que le plaisir? « Une manière d'être que nous cherchons à produire dans la conscience et à y retenir, » répond M. Spencer. — Qu'est-ce que la douleur? « Une manière d'être que nous cherchons à faire sortir de la conscience ou à en tenir éloignée (2). » Ces principes posés, on voit immédiatement la conséquence que doivent tirer MM. Spencer et Schneider. Imaginez des individus chez qui le plaisir soit lié aux actions nuisibles, la douleur aux actions utiles. Il a dû se produire à l'origine des êtres de ce genre, grâce aux jeux de la nature, car, comme disait le vieil Héraclite, « Jupiter s'amuse et le monde se fait. » Mais les êtres ayant accidentellement un tel vice de constitution ont dû vite disparaître, puisqu'ils persistaient dans ce qui est nuisible et fuyaient ce qui est utile. Ainsi, d'après les principes de Darwin, qu'avait entrevus un autre philosophe grec, Empédocle, la condition essentielle du développement de la vie à travers les âges, c'est que les actes agréables soient aussi, *en général*, les actes favorables à ce développement. C'est là une nécessité toute mécanique.

(1) Lettre au père Nicaise.
(2) *Psychologie*, ch. VIII.

— Mais, dira-t-on, il y a des exceptions à cette loi. Toute douleur particulière n'est pas nuisible à la vie, tout plaisir particulier n'est pas utile. L'ivresse, par exemple, quoique nuisible, est pour beaucoup de personnes agréable. — Les partisans de la sélection naturelle ne seront pas embarrassés pour répondre. Comme le remarque le physiologiste Fick, si toutes les sources et rivières laissaient couler naturellement de l'alcool au lieu d'eau, il serait arrivé de deux choses l'une : ou bien, dans ce milieu ainsi modifié, tous les hommes auraient fini par détester l'alcool et par le fuir instinctivement, comme les animaux fuient les poisons; ou bien nos nerfs se seraient organisés par sélection de manière à supporter l'alcool impunément.

On a objecté aussi la vive douleur du mal de dents, qui ne semble pas pourtant mettre notre conservation en grand danger. Mais les dents avaient une grande importance pour nos ancêtres anthropoïdes; ils ne s'en servaient pas seulement pour la mastication, mais pour une foule d'usages. Sans la douleur, l'être vorace serait exposé à mâcher des objets trop durs et à briser un organe utile. Enfin et surtout les dents sont un organe soumis à la volonté, et c'est une loi générale que tous les organes sur lesquels la volonté a un pouvoir de direction soient sensibles. Les avertissemens de la sensibilité ne sont demeurés inutiles que pour les organes qui fonctionnent automatiquement.

M. Schneider a une telle confiance dans la sûreté du mécanisme naturel, au moins pour la généralité des cas, qu'il en viendrait volontiers à croire, avec Rousseau et Fourier, que la nature ne se trompe pas quand on l'abandonne à elle-même. « A l'état normal, dit-il, les sentimens vont toujours à leur vrai but; les erreurs ne viennent que de l'état maladif, surajouté à la nature par la civilisation. Chez l'homme naturel et sain, les sentimens sont sains, en sorte qu'à chaque idée est lié un sentiment d'une intensité correspondante et convenable. » Les rapports anormaux se rencontrent surtout chez les hommes cultivés, principalement chez ceux qui sont malades par leur faute ou par celle de leurs ancêtres. « Les passions sont bien moins répandues dans la population saine et simple des campagnes que chez les habitans très civilisés des grandes villes. La conduite pratique, droite, bonne, dépend bien plutôt de la santé du corps que de la santé de l'intelligence. » Aussi M. Schneider se montre-t-il, comme M. Spencer, assez dédaigneux de l'instruction intellectuelle et de la force des idées.

Ici commencent, à notre avis, les exagérations de la théorie darwiniste. Sans doute, une fois produit un mécanisme de plaisirs utiles à la vie, il s'est transmis par hérédité et est devenu presque in-

faillible dans les espèces inférieures ; mais chez les animaux supérieurs, même chez ceux qui ont la *mens sana in corpore sano*, on ne peut plus trouver aucune infaillibilité. C'est que, plus les organismes se compliquent, plus leur sélection *purement mécanique* devient difficile ; un homme paresseux ou inintelligent, par exemple, est-il condamné à mort par la justice de la mécanique universelle, armée de sa balance toujours en équilibre ? — Non, il peut se sauver par quelque autre endroit. Si telle faculté est en souffrance, une autre peut venir au secours de la première. Aussi l'adaptation mécanique au milieu se fait-elle avec plus de peine à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des êtres : de là bien des anomalies. Les individus gardent certains plaisirs autrefois favorables, maintenant inutiles ou nuisibles. La passion de la chasse et celle de la guerre chez les hommes d'aujourd'hui semblent, selon Spencer, un reste des instincts du sauvage.

Les anomalies ont également lieu en vertu d'une autre conséquence de la sélection naturelle, sur laquelle M. Schneider n'a pas assez insisté : l'antagonisme de l'individu et de l'espèce. Les animaux inférieurs, pour se propager, doivent se détruire eux-mêmes : le corps se séparant en deux ou plusieurs, l'individualité du parent se perd dans celles des descendans. L'antagonisme est donc ici évident ; mais, même chez beaucoup de races déjà plus élevées, l'animal est condamné à périr lui-même aussitôt qu'il a engendré : tels sont la plupart des insectes. Plus tard, quand l'espèce s'élève encore, la race et l'individu se réconcilient en une certaine mesure. L'enfant ne subsiste que si la mère, le père, une foule d'individus subsistent autour de lui. L'individu vit par la société, la société vit par l'individu. Pourtant, dans ce passage graduel des races inférieures aux races supérieures, il se produit encore une foule d'anomalies ; aussi chez les hommes, mêmes *sains*, le plaisir est-il souvent contraire à l'intérêt. En tout cas, le plaisir de l'individu est très souvent contraire à l'intérêt de l'espèce humaine. Pas plus que M. Spencer, M. Schneider n'a trouvé le moyen de réconcilier l'égoïsme et « l'altruisme. » Si la relation générale du plaisir et de la douleur avec la vie demeure certaine, la nécessité d'une intelligence régulatrice ne l'est pas moins. Nous accordons que l'idée même doit se faire sentiment pour devenir force efficace, mais ici le sentiment n'est plus un simple résultat des lois de la sélection : il est lié au développement de la pensée, qui, étant elle-même la fonction supérieure de la vie, ne mérite pas cette sorte de défiance que M. Schneider professe à son égard.

Nous venons de voir que la sélection toute mécanique et biologique se montre insuffisante, chez les espèces supérieures, pour

produire l'harmonie constante du plaisir ou de la peine avec la conservation de l'espèce. Allons plus loin : la sélection mécanique n'est-elle pas également insuffisante à expliquer la première origine du plaisir et de la douleur, même chez les espèces les plus infimes? Le darwinisme porte exclusivement sur le mécanisme extérieur des choses déjà existantes, sur les rapports d'élémens une fois *donnés*. On comprend fort bien que le hasard amène dans la structure des organismes tels et tels accidens heureux, telles variations favorables à l'espèce; mais peut-on se figurer la sensibilité au plaisir ou à la douleur comme un accident de ce genre, comme une *nouveauté* due à une combinaison fortuite d'élémens insensibles? N'y a-t-il là des élémens qui se rencontrent comme les atomes de Démocrite et se combinent pour produire les plaisirs ou les peines, étincelles fugitives jaillies de leur choc?

Non-seulement l'existence même du plaisir et de la douleur, comme faits d'ordre mental, reste inexplicable au darwinisme, mais leur relation primitive avec la vie n'est pas elle-même complètement expliquée. Est-ce seulement par hasard que le plaisir s'est trouvé lié aux actions utiles et en quelque sorte *vitales?* Faut-il pousser le darwinisme jusqu'à concevoir une sorte de jeu de dés où les circonstances fortuites et extérieures détermineraient *seules* la liaison du plaisir avec la vie? Ou ne doit-il pas exister entre les deux un lien plus profond et plus intime, indépendant de la sélection qui le diversifie et le perfectionne, mais ne le crée pas? — Nous allons voir que ce lien existe en effet, et qu'il existe avant l'influence extérieure de la sélection naturelle. C'est donc à la physiologie et à la psychologie qu'il faut demander la raison primitive d'où résulte la connexion du sentiment avec la vie. Voyons d'abord ce que la physiologie nous apprendra sur ce sujet et quelle est la limite de ses explications.

II.

Les interminables discussions sur les causes physiologiques du plaisir et de la douleur proviennent de ce qu'on raisonne trop sur des organismes déjà développés, sortes d'états centralisés et complexes. Ce qu'il faudrait savoir, — mais ce qu'il est le plus difficile de savoir au juste, — c'est ce qui, dans une cellule ou un nerf, cause le rudiment du plaisir ou de la peine, pour s'étendre ensuite à l'ensemble du corps vivant.

Les élémens nerveux, — tubes ou cellules, — sont constamment le théâtre d'un double travail chimique : un « travail négatif » de réparation, qui consiste dans la formation de composés albuminoïdes très complexes, et un « travail positif » de dépense,

qui consiste dans leur réduction en combinaisons plus simples. Dans l'état de repos, ces deux travaux moléculaires, accompagnés de courans électriques inverses, existent simultanément et se font à peu près équilibre. En ce cas, il n'y a rien, dans la conscience même, qu'un état d'équilibre et de calme vital, auquel est attaché un vague sentiment de repos et de bien-être. Un agent extérieur, son, lumière, choc, vient-il exciter un nerf, l'équilibre rompu produit un mouvement de dépense nerveuse, qui excite un mouvement de réparation simultanée comme l'eau qui sort d'un siphon appelle à sa place l'eau qui y monte.

Maintenant, quelle est la relation des deux espèces de travail nerveux avec la peine et la douleur? — C'est ici que la divergence se produit entre les physiologistes. Essayons d'éclaircir la question en nous reportant aux nécessités de la vie même, qui n'ont pu manquer d'agir dans la sélection naturelle.

Les deux travaux de réparation et de dépense sont également nécessaires à la vie ; de plus, ils doivent être proportionnés l'un à l'autre pour que la vie subsiste. La *réparation* nerveuse, qui accumule la force, a toujours pour résultat et pour objet l'*exercice*, qui dépense la force. Dans la sélection naturelle, l'animal ne peut pas se contenter de réparer son système nerveux; il faut qu'il le mette en usage pour chercher sa nourriture et se défendre, il faut qu'il se dépense pour se conserver. S'il en est ainsi, peut-on admettre avec Léon Dumont que l'accumulation de la force, son « emmagasinement dans le nerf » soit ce qui seul cause le plaisir? Tout fonctionnement nerveux, dit Léon Dumont, est une dépense de force; « comment la dépense, qui est une perte, pourrait-elle produire le plaisir? » Ce dernier doit avoir pour cause, au contraire, une augmentation de force, « une réception de mouvement (1). » Cette théorie vient de ce que Léon Dumont conçoit mal le rapport des deux travaux moléculaires. Le travail visible de dépense, — marcher, parler, regarder, écouter, etc., — est sans doute, sur le moment même, une perte de force motrice; mais d'abord, nous venons de voir que, dans l'organisme suffisamment nourri, il y a réparation du nerf par la nourriture à mesure qu'il s'use par l'exercice; le simple repos suffit aussi à le réparer : il n'y a donc point ici perte sèche et définitive. De plus, l'exercice même produit l'habitude en diminuant les résistances et les obstacles : le musicien s'habitue aux mouvemens nécessaires pour l'exécution. Enfin, quand l'exercice est modéré et agréable, il accroît et nourrit l'organe au lieu de l'affaiblir. Faute d'usage, au contraire, un organe s'atrophie, comme l'œil de la taupe, celui de certains rats des cavernes (*ro-*

(1) *Théorie scientifique de la sensibilité*, ch. IV.

tama), celui des crabes qui vivent dans les antres profonds de la Carniole et du Kentucky : chez ces crabes, le support de l'œil subsiste, mais l'œil a disparu; le pied du télescope est encore là, mais le télescope lui-même avec ses verres n'y est plus. Plusieurs rats de cavernes capturés à un demi-mille de distance de l'ouverture, et qui n'habitaient pas les plus grandes profondeurs, furent exposés un mois par Sillman à une lumière graduée et finirent par recouvrer, grâce à l'exercice, une vue trouble des objets (1). Le lapin domestique n'ayant plus besoin de dresser l'oreille à la menace du danger, les muscles redresseurs ont fini par s'atrophier dans certaines espèces et par laisser les oreilles tombantes. Ainsi l'exercice normal, la dépense proportionnée à la force, est une condition nécessaire de réparation, de conservation, de progrès. La sélection naturelle est donc une loi de travail, de dépense incessante. — Travaille ou meurs. Mais l'action même fortifie, la dépense enrichit.

C'est que la vie suppose une recomposition et une décomposition incessantes, par conséquent des mouvemens de « désintégration » aussi bien que « d'intégration. » Suspendez la décomposition vitale, par exemple au moyen de certaines substances toxiques : loin de conserver la vie, vous l'arrêterez. Se sentir vivre, c'est avoir la perception obscure de tous ces mouvemens vitaux; jouir ou souffrir, c'est se sentir vivre *plus* ou vivre *moins*. Plus la décomposition est intense avec une recomposition également intense, plus le mouvement vital est précipité et plus nous sentons. C'est comme un tourbillon qui nous donne l'ivresse d'une vie intense et rapide. Ce n'est donc point, pour parler le langage de la mécanique, la « force potentielle, » mais sa transformation en force vive et en mouvement qui cause le plaisir, pourvu que cette dépense n'excède pas la réparation nécessaire à la « survivance de l'individu ou de l'espèce. »

L'expérience confirme les déductions qu'on peut tirer des lois mêmes de la sélection naturelle et de la lutte pour la vie. En fait, toute action normale et proportionnée d'un nerf suffisamment nourri cause de la jouissance. De plus, le plaisir s'accroît avec la force même du stimulant, jusqu'au point où la stimulation et la dépense qu'elle entraîne excède le travail compensateur de réparation. Dans le silence de la nuit un son lointain s'élève, il va *crescendo*, et en même temps s'accroît votre plaisir à l'entendre. Si le son devient trop violent, le plaisir se change en gêne. La première lueur du soleil excite notre œil et, à mesure que le soleil levant monte à l'horizon, il semble que le plaisir se lève aussi et monte à l'horizon

(1) Darwin, *Origine des espèces*, p. 110.

de votre conscience ; mais quand la lumière est devenue trop vive, votre œil est blessé, aveuglé. La peine est due, soit à l'épuisement, soit à la destruction ou à la rupture du tissu sensible ; désavantages qui, en se prolongeant, entraîneraient la mort de l'individu ou de sa descendance. L'exercice proportionné ou disproportionné d'un nerf *particulier* étend ensuite son effet, par diffusion et sympathie, de manière à se faire sentir pour la totalité du système nerveux et, par conséquent, de l'organisme.

Il résulte de là que, dans la lutte pour l'existence, quatre situations sont possibles si on considère le rapport de l'énergie dépensée à l'énergie accumulée, du travail produit à la nutrition : 1° un excédent d'acquisition avec dépense insuffisante produit la peine négative du besoin : l'enfant bien nourri souffre de l'immobilité ; 2° un surcroît de dépense succédant à un surcroît d'acquisition produit le plaisir positif de l'exercice : l'enfant est heureux de courir, de sauter, de jouer ; 3° un surcroît de dépense avec insuffisance de réparation produit la fatigue et la douleur positive : une course trop rapide ou trop prolongée amène la lassitude ; 4° l'absence de dépense après l'épuisement produit le plaisir négatif du repos.

M. N. Grote a bien vu ces proportions diverses des deux travaux de dépense et d'acquisition ; mais il ne s'est pas demandé si les quatre lois qui précèdent ne pourraient se réduire à une loi supérieure et vraiment primitive. C'est cependant, à notre avis, ce qui a lieu, si on interprète psychologiquement les faits physiologiques. Les physiologistes eux-mêmes se seraient épargné bien des discussions s'ils avaient ramené systématiquement les lois secondaires à une loi essentielle. Ainsi, quel est le vrai sens de *la loi de proportion* qui veut que le travail positif d'exercice soit en rapport avec le travail négatif de réparation ? On a voulu conclure de cette loi que la raison du plaisir est dans la *mesure*, dans le *juste milieu* entre les extrêmes où Aristote plaçait la vertu, dans une sorte d'*aurea mediocritas :* la loi fondamentale de la sensibilité serait ainsi l'équilibre, non l'action pure et simple. M. Spencer lui-même finit par placer le plaisir dans l'activité « moyenne. » C'est confondre la borne d'une chose avec son essence. La modération, comme telle, n'est pas le plaisir même ni la loi primitive de la vie ; elle est une nécessité que la vie rencontre et subit en raison des nécessités mêmes de l'organisme. La vraie loi première, c'est que le plaisir est lié à l'activité la plus intense possible, qui est, d'ailleurs, la vraie condition de supériorité dans la lutte pour l'existence. C'est pour cette raison que, si l'accroissement de l'activité ou de la fonction exercée ne dépasse pas la réserve de forces et n'use pas l'organe, le plaisir croît comme l'activité même, sans se préoccuper le moins du monde de la modération. Par exemple, le plaisir intellec-

tuel et artistique, pris en soi et indépendamment des organes qui se fatiguent à la longue, croît en raison directe de l'activité exercée. Qui ne connaît le passage classique de Bossuet : « Les yeux fixés sur le soleil y souffrent beaucoup et à la fin s'y aveugleraient ; mais le parfait intelligible récrée l'entendement et le fortifie; la recherche en peut être laborieuse, mais la contemplation en est toujours douce. » Toutefois, ces plaisirs absolument purs de l'intelligence ne sont qu'un idéal irréalisable, la contemplation même dont parle Bossuet ne demeure douce que le temps pendant lequel l'attention n'est point fatiguée ; la plus haute extase ne va point sans une tension des muscles qui se manifeste dans l'attitude même, et sans un épuisement consécutif de la substance nerveuse. La *mesure* dans l'activité devient donc un moyen d'en assurer le développement le plus *intense*. Si l'excès de mouvement musculaire, comme le manque, produit de la douleur, c'est qu'en ne proportionnant pas notre réaction à la force de nos organes, nous les usons. Le prétendu accroissement d'activité est alors une diminution. C'est ce qui produit le danger des stimulans comme les alcooliques, ou des énervans comme les narcotiques et le tabac : plus, en ce cas, on répète la sensation avec l'espoir de l'augmenter, plus on l'affaiblit. Cette apparente exception à la loi de l'intensité ne fait donc que la confirmer. La sélection naturelle se fait en faveur des races qui savent accumuler leurs forces par la modération même.

Autre problème. Pourquoi le *changement* dans l'action est-il nécessaire? C'est là encore une loi dérivée que les psychologues contemporains, par exemple, MM. Bain et James Sully, ont nommée *loi de contraste*, pour l'opposer aux lois de *stimulation* et de *modération*. Mais, en réalité, c'est toujours du même principe que se tirent ces diverses conséquences. Le changement dans l'action n'est encore qu'un moyen d'assurer l'intensité de l'action : il fait travailler d'autres nerfs pendant que les premiers se reposent ; il permet donc aux nerfs de se séparer et accroît la puissance vitale.

Jouir, c'est toujours agir, agir le plus possible, avec la plus grande intensité, avec la plus grande indépendance, avec la plus grande liberté possible. L'activité, par elle-même, va à l'infini : elle ne se modère que par nécessité et par contrainte, elle ne se modère que pour pouvoir ensuite se modérer moins, que pour se déployer au-delà de toutes les limites successivement dressées devant elle. Elle pourrait dire avec Faust : « — Si jamais je goûte la plénitude du repos, que ce soit fait de moi ; si jamais je dis à l'heure présente : attarde-toi, tu es assez belle! alors la cloche des morts peut sonner ; que le cadran s'arrête, que l'aiguille tombe et que le temps soit accompli pour moi. » L'activité ne change aussi que pour

se maintenir, pour s'adapter progressivement à un milieu qui change lui-même, pour accroître enfin ses conquêtes sans perdre ses acquisitions. Dans l'évolution des espèces, cette expansion de l'activité fut toujours une condition de survivance et de supériorité sur les autres espèces.

Maintenant, l'intensité finale de l'action et sa victoire dans la lutte pour l'existence est-elle liée à la *quantité* brute de l'excitation nerveuse, indépendamment de la qualité? Léon Dumont l'a soutenu; M. Wundt lui-même, dans son échelle des intensités de plaisir comparées aux intensités d'excitation, a trop exclusivement considéré la quantité du stimulant et de la réaction nerveuse qu'il provoque. Il en résulte des difficultés sérieuses. Par exemple, comment expliquer que certains sons, certaines odeurs soient désagréables *à tous les degrés?* M. Wundt, qui d'ailleurs a trop négligé le point de vue de la sélection naturelle, s'efforce d'échapper à la difficulté en disant que, dans ce cas, « le point d'indifférence » est situé tellement bas pour la sensation qu'il ne se distingue plus du point même où elle atteint « le seuil de la conscience; » si bien que, quand l'exaltation commence dans la conscience, elle est déjà désagréable (1). Cette façon de rejeter dans les bas-fonds de l'inconscient la partie du phénomène auquel on ne peut appliquer sa théorie est un moyen trop expéditif. Une dissonance musicale de seconde mineure semble désagréable en elle-même à tous les degrés, faut-il croire qu'elle commence par nous donner un plaisir inconscient (2)? Fixez votre regard sur une surface blanche modérément éclairée, vous ne sentez ni fatigue ni déplaisir, mais aussi vous n'éprouvez qu'un faible plaisir positif. Maintenant, substituez une surface bleue à la surface blanche : le bleu, dont le rayon était déjà présent dans la lumière blanche comme un de ses élémens constitutifs, se trouve maintenant présenté séparément à votre œil par l'élimination des autres élémens lumineux ; or, votre plaisir est instantanément accru. Cet accroissement de plaisir est-il dû à un simple accroissement du « stimulus? » — Non, semble-t-il, car le stimulus physique est, au contraire, *diminué* de tout le total de lumière éliminée. Votre plaisir n'est pas dû non plus à une diminution de fatigue, car le blanc n'avait rien de fatigant. L'agrément du bleu doit donc tenir plutôt au mode qu'au degré de l'action nerveuse. De plus, il doit y avoir ici un effet de l'hérédité et de la sélection : depuis des siècles innombrables, les êtres animés reçoivent les rayons bleus du ciel sous lequel ils vivent : ils en ont l'accoutumance héréditaire, ils se sont adaptés à ce milieu lumineux des jours sereins comme aux

(1) *Psychologie physiologique*, t. I.
(2) Voir sur ce sujet M. Gurney, *The Power of Sound*.

rayons verts des champs et des bois. Il est d'ailleurs impossible de se rendre compte, jusque dans les détails, de nos plaisirs sensitifs, pas plus que de nos plaisirs esthétiques. Tout ce qu'on peut dire, d'une manière générale, c'est que la *forme* ou la qualité de l'excitation doit être mise en ligne de compte, non pas seulement sa quantité pure, car l'action doit toujours se trouver en rapport avec la forme même des organes, produit de la sélection naturelle. Notre activité n'est ni solitaire, ni indépendante et absolue. Nous ne pouvons agir et lutter pour la vie que dans un milieu qui est lui-même actif et en lutte incessante ; nous ne pouvons agir qu'en harmonie ou en conflit avec les forces extérieures, qui sont nos auxiliaires ou nos ennemis ; s'il y a concours, « synergie, » il y a plaisir, puisque notre force s'augmente alors par le concours même des autres forces. S'il y a conflit, manque d'adaptation aux conditions d'existence, il y a pour nous conscience d'une diminution de notre énergie, employée à vaincre les résistances, comme une machine imparfaite qui perd sa force dans des frottemens. L'ordre et l'harmonie sont donc encore des moyens de conserver et d'augmenter la force.

Si nous examinons le sens vers lequel se dirigent, en dernière analyse, les mouvemens continuels dont l'organisme est le siège, nous voyons que les uns tendent à la conservation de la substance, les autres à sa destruction ; par conséquent, les uns tendent à la vie, les autres à la mort. La vie, a-t-on dit, est l'ensemble des forces qui résistent à la mort : la lutte pour vivre est continuelle. Le plaisir est la victoire, la douleur est la défaite ; le plaisir est la vie, la douleur est la mort. Toute souffrance est une mort partielle qui s'accomplit dans quelque organe, dans quelque fonction. Pourquoi les ténèbres sont-elles liées à un sentiment de tristesse? C'est qu'elles sont pour nous un aveuglement momentané, une suppression de la vue avec la lumière même, une mort de la vue. Dans les sons dissonans, la perception même des sons tend à être détruite, car, par suite des battemens et des interférences, les tons se supplantent, se repoussent, s'arrêtent ; le sentiment de supplantation et d'arrêt se traduit, ici encore, en déplaisir, comme la supplantation des rayons lumineux dans le noir. En un mot, tout ce qui tend à arrêter et à anéantir une fonction des sens produit gêne ou peine. Il en est de même pour les fonctions de la pensée, fût-ce la simple attention et « aperception » : ce que nous pouvons difficilement *apercevoir*, ce qui est trop grand ou trop petit, trop confus ou trop indistinct, ce qui arrête le regard de la pensée et tend à supprimer la pensée même, produit un commencement de déplaisir. Pourquoi le sentiment du sublime est-il, comme l'a montré Kant, un mélange de joie et de tristesse? C'est que, devant l'im-

mensité du ciel, de la mer ou de la montagne, la possibilité d'apercevoir l'ensemble, d'embrasser tout du regard ou même de l'imagination nous est enlevée ; mais, par un effort supérieur de la pensée, nous concevons l'infini et anéantissons l'obstacle matériel devant l'idée intellectuelle. Nous avons ainsi à la fois le sentiment d'une infériorité physique qui nous affaisse et le sentiment d'une supériorité morale qui nous relève ; nous mourons dans le monde sensible et renaissons aussitôt dans le monde intelligible, c'est comme le sentiment d'une résurrection sous forme d'éternité : *sub specie æterni*.

III.

La lutte des êtres, au milieu de laquelle se produit la sélection naturelle, est-elle simplement une lutte pour l'existence, sans rien de plus? Darwin semble l'admettre; car son principe est « le combat universel pour la *préservation* de la vie. » Spinoza avait dit de même que c'est l'effort de l'être pour se conserver qui est le fond du désir, la source du mouvement universel. On a tiré de là de graves conclusions pour la morale et pour la science sociale. Si l'unique ressort de toute activité, de toute vie, de toute volonté, est la conservation de soi, il en résulte que l'égoïsme radical est l'essence même du vouloir, et que tout plaisir est au fond égoïste : l'égoïsme ne peut manquer d'être transformé à la fin en unique loi de la morale. Il en résulte aussi que la lutte pour la préservation de l'existence est la seule loi des individus au sein de la nation, des nations diverses au sein de l'humanité. Or, c'est là une loi de guerre et de conquête, où le droit supérieur est le droit du plus fort, du plus apte à préserver et à imposer son existence.

Les théories de Darwin ont été trop influencées par la loi de Malthus sur la population. La concurrence pour la *nourriture* entre les organismes de même espèce, qui est la vraie lutte pour la préservation de la vie, est, en réalité, un phénomène secondaire; elle n'est pas un fait qui accompagne la vie essentiellement et partout. L'effet de la pression exercée par la population n'est pas même toujours l'avancement de l'individu ou de l'espèce; il est souvent la dégénérescence : on végète au lieu de vivre, on s'use, on décroît par la misère et la faim. Les progrès dans l'organisation ont plutôt leur source dans un état de prospérité et de surcroît, dans un état où il y a abondance de nourriture, non pas seulement adaptation au milieu, mais avance de l'être sur le milieu. C'est pour cela que les progrès dans l'art et dans la science ont exigé un certain luxe, au moins pour certaines classes, une délivrance des soucis de la nourriture et de la préservation. Toute nouvelle position gagnée par un organisme

dans son progrès est une limite qu'il s'efforce de dépasser à son tour : nous trouvons partout non pas seulement la tendance à conserver la vie, mais la tendance à améliorer les conditions de la vie, en intensité et en qualité. Il y a donc entre les organismes une concurrence active pour un *surplus*, une sorte d'ambition pour la conquête du mieux et non une guerre purement défensive. Le commandement primitif de la morale naturelle, chez l'animal, n'est pas seulement ce que Darwin et M. Spencer appellent « la vie normale, le maintien de soi, » *live normally, self-maintenance*; c'est le passage au-delà de la limite même qui, jusqu'alors, avait été normale, pour développer ainsi de nouveaux besoins et les satisfaire. Les êtres sont une armée en marche, et l'universel mot d'ordre n'est pas seulement *conservation*, mais *évolution*.

Aussi les diverses formes de la vie sont-elles déjà capables d'*évoluer* et d'avancer leur organisation en dehors de l'influence, d'ailleurs considérable, qu'exerce la sélection naturelle. Celle-ci est un procédé de triage mécanique qui n'aurait point de matériaux où s'exercer s'il n'existait déjà une organisation antérieure, susceptible de *variations* plus ou moins *favorables* à l'avancement de la vie. Ces variations, selon Darwin, seraient toutes accidentelles, toutes de hasard, et c'est, nous l'avons vu, cette part exagérée faite aux accidens extérieurs qui est le défaut du darwinisme : Darwin n'a pas assez considéré les *nécessités* intérieures, soit physiologiques, soit psychologiques, qui agissent avant toute sélection et rendent toute sélection même possible. D'ailleurs, avec son admirable sincérité, il a reconnu lui-même qu'il avait, par un grave oubli, fait une part trop faible à la corrélation intime des organes et à leurs variations symétriques, qui se produisent indépendamment de l'*utilité*, par une nécessité toute physiologique. « L'homme et tous les animaux, dit-il, présentent des organes qui, à notre connaissance, ne leur sont d'aucune utilité maintenant, pas plus qu'à une autre période antérieure de leur existence, soit sous le rapport des conditions générales de leur vie, soit sous le rapport des relations d'un sexe à l'autre. Des organes de ce genre ne se peuvent expliquer *par aucune forme de sélection*, non plus que par les actions héréditaires de l'habitude ou du manque d'usage. Dans la majeure partie des cas, la cause de chaque modification ou de chaque monstruosité réside plutôt dans la nature ou la constitution de l'organisme que dans le milieu (1). » Pareillement, Darwin a négligé le point de vue psychologique : les êtres « luttent pour la vie, » mais comment d'abord *vivent-ils?* et pourquoi *veulent-ils* vivre? et pourquoi *luttent-ils?* Comment y a-t-il des variations *agréables* et utiles, que

(1) *La Sélection sexuelle.*

l'être s'*efforce* de conserver? Où est, dans tout cela, le moteur primitif, le *primum movens?* La sélection extérieure présuppose évidemment un ressort interne, nécessité ou spontanéité, qui produit, avec la vie, l'élan vers une vie supérieure, l'élan de l'évolution.

Un biologiste allemand, mort trop jeune, M. Rolph, a essayé de déterminer le ressort concret et même mécanique de l'évolution universelle pour compléter la théorie de Darwin. Toute matière organisée croît par diffusion, c'est-à-dire en absorbant et en appropriant, pour sa croissance, les matériaux nécessaires à la vie. La diffusion est une série de mouvemens où l'*endosmose*, qui absorbe les éléments favorables, l'emporte sur l'*exosmose*, et cette diffusion est un effet mécanique. Ces divers modes de fonctionnement mécanique, dans la substance organisée, expliquent en premier lieu tous les phénomènes de nutrition : se nourrir, c'est évidemment absorber et s'assimiler. Ils expliquent, en second lieu, tous les phénomènes de division et de multiplication des cellules, par conséquent l'*accroissement* de l'être au-delà des limites de la cellule individuelle et primordiale. Enfin ils expliquent les phénomènes de la *reproduction*, car la reproduction n'est, en définitive, qu'un mode, soit de division des cellules, soit de nutrition. Maintenant, selon M. Rolph, il n'y a point de limites au mouvement d'assimilation par endosmose. Chaque cellule, et par conséquent chaque organisme, a la propriété de l'*insatiabilité*. Nous pouvons donc parler d'une « faim mécanique » comme cause de toutes les actions des organismes vivans. En correspondance avec cette faim mécanique se montre, à un certain stade de l'évolution (1), ce que M. Rolph appelle la « faim psychique, » qui se fait d'abord sentir essentiellement comme *peine*. Le plaisir n'est « qu'un phénomène secondaire et dérivé. » De là il résulte que la peine est le ressort de l'univers.

Dans cette intéressante tentative d'explication, on reconnaît la doctrine qui fait le fond de la morale pessimiste et de la morale égoïste, du système de la « désespérance » et du système de « l'apathie. » En effet, si l'unique moteur de l'activité est la peine, il faut ou se résoudre à ne plus agir et à ne plus vivre, ou se résoudre à agir et à vivre uniquement avec la moindre peine possible : la première solution est le *nirvâna* des esprits mystiques, la seconde est l'épicurisme égoïste des esprits « pratiques. »

La théorie de la peine comme moteur unique de la volonté est intimement liée à la doctrine qui admet que le plaisir a pour essence, ou tout au moins pour condition nécessaire, la suppression de la peine. Déjà Leibniz avait parlé de ces « petites douleurs » imperceptibles et infinitésimales qui, par leur suppression, nous

(1) Pourquoi pas dès le début?

donnent « quantité de demi-plaisirs. » La continuation et l'amas de ces demi-plaisirs, « comme dans la continuation de l'impulsion d'un corps pesant qui descend et acquiert de l'impétuosité, » devient enfin un plaisir entier et véritable. « Et dans le fond, ajoute Leibniz, sans ces demi-douleurs il n'y aurait point de plaisir, et il n'y aurait pas moyen de s'apercevoir que quelque chose nous aide et nous *soulage* en ôtant quelques *obstacles* qui nous empêchent de nous mettre à notre aise (1). » Un philosophe italien du XVIIIe siècle, Verri, développant la pensée de Leibniz, arrive à cette conclusion : *Il dolore precede ogni piacere*. Kant lui emprunte sa théorie. Pour lui, la vie est un effort continuel, et la conscience de cet effort est, à un degré plus ou moins intense, douleur. *Il solo principio motore dell' uomo*, avait dit encore Verri, *è il dolore* (2). La douleur, répète Kant, est l'aiguillon de l'activité, et c'est surtout dans l'activité que nous avons conscience de la vie; sans la douleur il y aurait donc extinction de la vie (3). Schopenhauer n'a pas eu à faire de grands efforts d'invention pour imaginer sa théorie sur le caractère négatif du plaisir, qui, selon lui, ne serait senti qu'indirectement par l'intermédiaire de la douleur, et sur le caractère positif de la peine, seule sentie directement en elle-même. « L'effort vital, » toutoujours « pénible, » dont parlait Kant, est devenu chez Schopenhauer le « vouloir vivre, » dont le perpétuel travail est un perpétuel échec et une perpétuelle souffrance.

Pour résoudre l'important problème soulevé par les pessimistes, il faut examiner s'il y a des plaisirs qui se fassent sentir directement, sans l'intermédiaire d'une douleur préalable; puis si ces plaisirs peuvent être, sans le secours de la peine, les moteurs de notre activité.

Il nous semble que les exemples classiques de Platon et d'Aristote, tirés des sens supérieurs, comme la vue, l'ouïe, l'odorat même, et des plaisirs intellectuels, comme ceux de la science ou de l'art, rentrent dans cette dernière catégorie. Un enfant qui voit pour la première fois une étoffe écarlate reçoit une excitation du sens de la vue qui n'est nullement la suppression d'une peine préalable. Invoquer ici des malaises sous-entendus, des besoins imperceptibles et latens une tension des nerfs optiques aspirant à leur décharge, une sorte de « faim de la vue, » c'est faire une hypothèse qui a sa part de vérité, mais qui n'explique pas entièrement le phénomène. Le plaisir ici (et c'est là le point essentiel, trop né-

(1) *Nouveaux Essais sur l'entendement*, livre II.
(2) *Sull' indole del piacere e del dolore* (1781).
(3) *Anthropologie*, § 59.

gligé par les psychologues et physiologistes) n'est pas le simple remplissement exact d'un vide, la satisfaction adéquate d'un besoin préexistant : il est un surplus, un surcroît. Considérez l'échelle des intensités dans la sensation : il y a un point voisin de l'indifférence, et c'est à partir de ce point neutre que certains plaisirs peuvent naître par un accroissement d'intensité ; tout plaisir ne suppose pas une descente préalable au-dessous du point idéal d'indifférence, dans la région inférieure de la peine. Le plaisir est alors senti directement comme tel, non indirectement par une douleur qu'il remplacerait : la vue jouit sans avoir souffert.

La théorie de Platon et d'Aristote (1) nous semble éclairée et confirmée par la physiologie moderne. Celle-ci nous montre que la sensibilité supérieure est liée à des organes spéciaux, comme l'œil, l'oreille, le nez, la bouche ; la sensibilité inférieure est répandue dans le corps, diffuse, sans connexion avec des organes bien différenciés. Or, la sensibilité inférieure nous avertit des conditions absolument nécessaires à notre existence, température, choc, faim, soif, etc. ; aussi la sélection naturelle l'a-t-elle organisée de manière à ce qu'elle s'alarme dès que ces conditions sont menacées. D'où il suit que la sensibilité inférieure est plutôt disposée pour la souffrance que pour la jouissance. Les sens supérieurs, au contraire, surtout la vue et l'ouïe, répondent moins, aujourd'hui, aux nécessités de la vie qu'au superflu, à la conservation qu'au progrès : aussi sont-ils plutôt faits pour le plaisir que pour la peine.

Il en résulte que la relation mutuelle de la jouissance et de la souffrance est inverse pour les sens supérieurs et les sens inférieurs. Ainsi, pour la sensibilité générale et interne, pour la température, pour le toucher même, le plaisir distinct présuppose quelque malaise antécédent ou quelque besoin. Il est agréable de manger ou de boire quand on a faim ou soif, de se plonger dans l'eau fraîche quand la peau est brûlante ; mais buvez ou mangez sans soif et sans faim préalable : si vous éprouvez encore du plaisir, ce sera seulement par l'effet particulier des alimens sur le sens spécialisé du goût. De même, si le corps est à la température normale et neutre, le chaud ou le froid ne lui causera qu'un très léger agrément. Le contraste de la peine antécédente semble, ici, nécessaire au plaisir actuel. C'est que, dans cette région peu spécialisée, les écarts à partir de l'état neutre dans la direction du plaisir sont trop légers pour produire une véritable jouissance : il faut, pour y obtenir un agrément positif, une divergence marquée à partir de la ligne neutre. Seule, dans cette sphère inférieure de la sensibilité générale, la souffrance peut être déjà très vive à partir du point d'é-

(1) On en trouvera l'exposition complète dans le beau livre de M. Fr. Bouillier.

quilibre, parce que l'équilibre y est strictement nécessaire à la conservation : un coup, une brûlure, une colique, peuvent immédiatement causer une violente douleur.

Une loi opposée se manifeste dans les sens supérieurs et partout où il y a des organes très spécialisés : là, c'est le plaisir qui peut naître immédiatement et acquérir un degré de distinction notable à partir du point d'indifférence. C'est ce qui a lieu pour les excitations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût. En revanche, les sens supérieurs connaissent moins la souffrance que la simple gêne : une dissonance, un coup de sifflet aigu, des couleurs discordantes, une lumière éblouissante, une odeur désagréable, ne sauraient produire une douleur de l'audition ou de la vision comparable en intensité à celle d'une blessure ou d'une brûlure ; la douleur même des yeux ou des oreilles n'est dans ce cas qu'une espèce de coup et de blessure superficielle. Telles sont, croyons-nous, les vraies raisons scientifiques pour lesquelles la sensibilité supérieure est libre du besoin et de la « faim, » tandis que la sensibilité inférieure en est esclave.

Maintenant, comparons les sens supérieurs aux sens inférieurs dans leur rapport avec l'activité ; nous trouverons qu'avec leur plus grande spécialisation coïncide une passivité moindre, une plus grande part de l'activité centrale et de la volonté. Vous pouvez peu de chose sur vos organes intérieurs ; vous ne pouvez, par exemple, placer votre estomac ou votre cœur dans l'attitude active de l'attention, tandis que vous pouvez volontairement regarder, écouter, flairer, savourer, palper. Or, c'est précisément avec cette activité supérieure que coïncide le plaisir. Au contraire, l'état passif de la sensibilité interne la rend plus propre à la douleur qu'au plaisir.

Au reste, entre les sens supérieurs et les inférieurs, il y a une sorte d'intermédiaire, dont la haute importance n'a pas été ici assez remarquée : nous voulons parler des sensations musculaires ou tout au moins des sensations de résistance, que beaucoup de philosophes considèrent comme la base de toutes les autres sensations. Or, dans le mouvement de nos muscles, où notre activité est continuellement appliquée à vaincre une résistance, où, par conséquent, nous sommes perpétuellement actifs et passifs, nous voyons le plaisir de l'exercice et la peine de la fatigue se dessiner aussi nettement l'un que l'autre, selon le rapport exact qui existe entre notre force musculaire et la résistance extérieure. Ici donc le plaisir se révèle directement et uniquement comme action, la peine comme résistance et passion. Ce fait essentiel éclaire le reste : il nous montre l'intime et primitive connexion du plaisir avec l'activité, de la peine avec la passivité.

L'indépendance possible de la sensibilité par rapport au besoin et à la douleur, déjà manifeste pour les sens les plus élevés, est plus remarquable encore pour les plaisirs intellectuels, esthétiques et moraux dont parlent Platon et Aristote. De tels plaisirs peuvent venir même sans avoir été cherchés. Veut-on un cas typique? Nous citerons le plaisir de l'imprévu, qui d'ailleurs n'est pas propre à la seule intelligence. La première étoile filante qui passe devant les yeux de l'enfant le charme sans s'être fait prévoir ni désirer; un jeu de lumière dans le ciel est comme un sourire gratuit de la nature. Une découverte faite sans avoir été cherchée est une chance heureuse, un pur gain, une richesse inattendue, un héritage sur lequel on ne comptait pas.

Pour toutes ces raisons, nous admettons qu'il existe des plaisirs de *surcroît*, qui tiennent à un excédent d'activité ou de stimulation. Dans ce cas, la même cause excite l'activité et la satisfait, sans l'intercalation d'un besoin, d'une « faim mécanique ou mentale, » d'une volonté non rassasiée. Kant s'est lui-même réfuté par les conséquences outrées qu'il tire de sa doctrine. Selon lui, un plaisir ne peut succéder immédiatement à un autre plaisir sans l'interposition d'un besoin, d'une peine. Cette conséquence n'est-elle pas contredite par les faits? Si, au moment où je goûte des mets savoureux, j'entends tout à coup une belle musique, si mes yeux sont charmés par le spectacle inattendu de danses gracieuses, il y a là un *surcroît* qui ajoute un plaisir à d'autres plaisirs, sans que j'aie besoin de passer par la porte de la souffrance. Bien plus, la théorie kantienne aboutit à une autre impossibilité : le plaisir ne pourrait se prolonger pendant deux instans sans intercaler une douleur entre le premier instant et le second. Dès lors, l'accroissement progressif du plaisir serait impossible : je ne pourrais jamais que combler le vide produit par la peine, emplir le tonneau des Danaïdes de l'éternelle souffrance. S'il y a réel accroissement de plaisir, c'est qu'il y a excédent véritable, à moins d'admettre que je ne sois forcé de faire croître aussi la peine pour augmenter la jouissance consécutive. La méthode de Cardan, qui se procurait volontairement toutes sortes de peines pour jouir du plaisir d'en être délivré, est manifestement contraire à l'expérience. Donc, ici encore, le plaisir est lié à un surplus et non à la simple suppression d'un manque.

On se rappelle la fable de Platon sur le plaisir et la douleur sensibles, liés l'un à l'autre par Jupiter, si bien que l'un ne peut arriver sans être suivi de son compagnon. Comme Spinoza, Kant et Schopenhauer, M. Schneider a étendu cette loi platonicienne d'essentielle et mutuelle relativité à tous les sentimens, même aux sentimens supérieurs. Selon lui, nous n'avons conscience d'un sentiment agréable que s'il y a un *changement* en mieux perçu par nous, ce que Spinoza

appelait « le *passage* à une perfection plus grande; » nous n'avons conscience de la peine que si nous percevons un changement en pire, un *passage* à une perfection moindre : « C'est pourquoi, dit M. Schneider, le plaisir n'arrive à la conscience qu'à travers le manque de plaisir, à travers la souffrance, et celle-ci, à son tour, n'arrive à la conscience qu'à travers le manque de souffrance, à travers le plaisir. » M. Schneider identifie de cette manière, sans aucune preuve et contre toute preuve, l'absence de plaisir avec la douleur, l'absence de douleur avec le plaisir. De plus, il oublie, avec Kant, qu'un changement en mieux peut avoir lieu d'un plaisir moindre à un plaisir plus grand, — de l'allegro d'une symphonie de Beethoven à l'adagio, — et ainsi de suite. Enfin il s'enferme avec Kant dans ce cercle vicieux : — Il faut souffrir pour pouvoir jouir et jouir pour pouvoir souffrir; comment alors arrivera-t-on soit au plaisir, soit à la souffrance?

La théorie de Schopenhauer s'enferme aussi dans ce cercle et de même la théorie de M. de Hartmann. Ce dernier, corrigeant en partie Schopenhauer, reconnaît qu'il y a des plaisirs directement sentis, non subordonnés à la suppression de la peine; mais, par une étrange contradiction et pour nous démontrer en dépit de tout notre misère, il soutient que la douleur tombe seule directement sous la *conscience*, tandis que le plaisir n'y peut tomber qu'indirectement : le plaisir est donc directement *senti* d'une manière inconsciente, mais il n'est qu'indirectement *conscient*. C'est que, à en croire M. de Hartmann, la conscience est « l'étonnement de la volonté » devant une chose qu'elle n'a pas voulue et qui lui révèle tout d'un coup sa dépendance. Il en résulte que ce qui *contrarie* la volonté, et par cela même l'étonne, ne saurait jamais échapper à la conscience : tel est le privilège de la douleur, cette violence faite au vouloir; c'est ce qui lui assure la supériorité dans la balance des biens et des maux. Au contraire, « la satisfaction de la volonté échappe par elle-même à la conscience, » parce qu'elle ne produit aucun étonnement; la volonté ne ressent que les satisfactions qui provoquent, par le *contraste* même, le souvenir d'expériences tout opposées : la comparaison, le souvenir, le raisonnement. Voilà, d'après cette doctrine, bien des cérémonies nécessaires pour jouir! Il en résulte que les êtres inférieurs sentent la souffrance avec une impitoyable nécessité, tandis que les êtres supérieurs peuvent seuls accomplir les formalités intellectuelles nécessaires pour participer au plaisir. Cette théorie fantastique imagine arbitrairement des plaisirs *sentis* d'une manière *inconsciente*, comme si on pouvait jouir sans avoir au moins la conscience spontanée de jouir. En admettant même qu'un contraste soit nécessaire pour une conscience relevée et *réfléchie* de plaisirs, n'y a-t-il pas un contraste

bien suffisant entre l'état neutre et l'état agréable qui le suit, entre l'équilibre antérieur et le surcroît d'excitation ou d'action qui lui succède? Est-il nécessaire d'aller chercher dans les douleurs passées un point de comparaison pour sentir la volupté présente? Autre chose est de jouir, autre chose de *juger* et d'apprécier sa jouissance en la *mesurant* avec d'autres. On n'a pas besoin de savoir le chiffre de sa fortune pour en jouir.

Nous venons de montrer qu'il existe des plaisirs directs, dus à un surplus d'activité sans douleur préalable, qui n'ont pas pour simple objet la préservation de l'organisme dans la lutte pour la vie. Allons plus loin et plus avant dans le problème. Demandons-nous si tous les plaisirs, même ceux qui paraissent nés d'un besoin, même ceux qui semblent les plus grossiers, ne sont pas encore de même nature pour celui qui regarde au fond des choses.

L'entière satisfaction d'un *besoin*, même physique, ne consiste-t-elle qu'à remplir, sans rien de plus, un vide préexistant et à rétablir ainsi l'équilibre dont parle Platon dans le *Philèbe?* — S'il en était de la sorte, l'équilibre même produirait un état neutre de la sensibilité et de la conscience, une immobilité : l'évolution n'aurait pas lieu. Ce qui fait qu'on jouit en satisfaisant un besoin, comme celui de la nourriture ou de l'exercice, c'est que, par rapport à l'état précédent, il y a un surplus : de là un mouvement de progression où se produit un continuel excès par rapport à ce qu'on venait d'acquérir; on s'enrichit relativement à sa pauvreté antérieure. Ce n'est pas la simple suppression de la peine qui constitue alors la jouissance sensuelle; car il y aurait simple neutralisation de l'état antérieur par l'état postérieur; la jouissance est constituée par la suppression de la peine, *plus* un excédent, qui produit un progrès et non un repos de l'activité. L'état pénible de la faim, pris par M. Rolph pour type, est un composé d'une infinité de peines rudimentaires; le plaisir qu'on éprouve à restaurer ses forces est une continuelle victoire sur ces rudimens de la peine, et, selon la remarque de Leibniz, il produit quelque chose d'analogue au mouvement accéléré d'un mobile. Mais une victoire continuelle, c'est un continuel surplus, et c'est ce surplus même qui fait le plaisir. Dès lors, non-seulement le plaisir n'a pas besoin d'un manque préalable pour exister, mais, lors même qu'il succède à un manque réel, comme dans beaucoup de plaisirs des sens, il n'en est pas moins par soi indépendant de cette négation, essentiellement positif. En vain les cyniques de l'antiquité, en vain Kant et Schopenhauer veulent n'y voir qu'une négation : il est la conscience d'une force acquise et agissante, il vaut par lui-même et a un prix intrinsèque dans la vie.

Nous ne saurions donc admettre la doctrine de MM. Leslie et

Delbœuf, qui placent le plaisir dans le simple sentiment d'un équilibre normal (1). Même dans l'acte de manger, le plaisir ressenti aiguillonne la dépense d'énergie, et l'équilibre n'est atteint que quand la satiété fait cesser l'action. Le sentiment d'équilibre ne constitue qu'un bien-être général et fondamental, assez voisin de l'indifférence, où Epicure plaçait à tort la suprême félicité. Nous ne saurions même nous contenter de dire, avec M. Spencer, que le plaisir est l'accompagnement de l'action *normale*; selon nous, le plaisir, comme émotion distincte, apparaît précisément lorsque la limite de l'action normale a été franchie, puisqu'il suppose, sur quelque point, une richesse.

Nous irons donc jusqu'au bout de la voie ouverte par les grands philosophes en définissant le plaisir *le sentiment d'un surcroît d'activité*. Aussi la dépendance du plaisir par rapport à la peine ne marque-t-elle que les débuts de l'évolution et de la sélection, non la fin ; elle est primitive, mais non définitive ; elle est accidentelle, mais non essentielle.

IV.

Nous pouvons maintenant aborder la question dernière et fondamentale : le seul mobile de l'activité, conséquemment le vrai et unique moteur de l'évolution universelle, est-ce la douleur ?

Cette doctrine de découragement ne se retrouve pas seulement chez les disciples de Schopenhauer et chez M. Rolph, mais aussi chez MM. Grote, Schneider, Stephen Leslie, chez bien d'autres psychologues qui n'en ont pas toujours tiré les conséquences morales, métaphysiques ou religieuses. Le plaisir, pour M. Leslie, étant un état d'équilibre, il est par cela même « un état de satisfaction dans lequel il y a une tendance à *persister*. » — « Le plaisir, dit à son tour M. Rolph, est un état que nous cherchons à *prolonger*; il ne peut donc jamais être la cause d'un changement d'état. » Objecte-t-on à M. Rolph que l'homme, par exemple sous l'influence de l'amour, peut chercher un plus grand plaisir à la place de celui qui est présent et qu'alors la fin de l'action, consciente ou inconsciente, est bien le plaisir ? — Oui, répond M. Rolph, mais le *mobile* actuel est un sentiment de non-satisfaction, c'est-à-dire de peine. Et il en doit toujours être ainsi : « Le plaisir peut bien être la *fin*, mais la peine seule peut être le *mobile* de l'action. »

Cette théorie touche aux problèmes les plus obscurs, mais aussi les plus importans de la psychologie et de la morale. Selon nous,

(1) Voir M. Stephen Leslie, *Science of Ethics*, et M. Delbœuf, *Théorie de la sensibilité*.

la doctrine de la peine comme moteur de l'action ne serait vraie que si toute activité était uniquement appliquée au *changement* vers un autre état : tel est l'effort, le besoin, le désir ; telles sont la faim, la soif, l'espérance, la colère. Mais est-il certain que toute activité consiste ainsi exclusivement à *se mouvoir* vers un autre état, comme le mobile matériel se meut vers un autre point de l'espace ? Le changement, l'*inquiétude*, comme disaient les anciens, est-elle l'essence même de l'action ou seulement le résultat des limites de l'action, de son défaut, de la résistance extérieure qu'elle rencontre ? La jouissance actuelle, comme celle de beaux sons ou de belles couleurs, en tant que complète et considérée en elle-même, ne provoque pas le désir d'autre chose, elle est satisfaite de soi ; est-ce à dire qu'elle soit alors passive et liée à l'inertie ? Aristote a pu soutenir avec plus de vraisemblance que le plaisir est au contraire le complément d'une action assez intense pour produire tout son effet et « actualiser toute sa puissance. » Idéal plus que réalité, sans doute ; car l'action de l'être vivant, n'étant jamais solitaire, s'exerce toujours sur un point d'application qui lui-même réagit, elle fait toujours levier ; et de là vient que le changement s'attache à l'activité, comme une nécessité venue des résistances du milieu, sinon de son essence même. Au moment précis et dans la mesure où nous jouissons de notre action, — par exemple, dans la contemplation d'une scène de la nature, — nous cessons de désirer le changement, comme le soutiennent M. Rolph et M. Leslie ; mais aucune jouissance et aucune action ne peut demeurer longtemps au même niveau d'intensité. La prolongation même de l'exercice des nerfs et de leur stimulation agréable tend à en diminuer l'effet, par cette loi d'*usure* dont nous avons déjà parlé. C'est le sentiment de cette diminution, de cette perpétuelle déchéance, où la volupté se trahit elle-même, qui est l'excitant réel du désir toujours renaissant, de la « faim » toujours renaissante. Mais la faim ici renaît de ce que le bien-être antérieur, qui existait indépendamment d'elle, se sent menacé, amoindri, épuisé, et s'échappe ainsi à lui-même. La peine est le cri d'alarme du plaisir, mais le plaisir n'implique pas essentiellement la peine.

Nous voyons donc de nouveau que ce qui est vraiment primitif, c'est l'action identique à l'*être* et au *bien-être*, d'où naissent, avec la résistance extérieure, la peine distincte, et avec la victoire sur la résistance, le plaisir distinct. Le changement, le mouvement, le progrès a sa raison dans la perfection même de l'activité, mais la jouissance est, comme l'ont cru Descartes, Leibniz, Spinoza, le sentiment de quelque perfection actuelle, de quelque puissance parvenue à se réaliser.

En absorbant l'activité tout entière dans l'inquiétude, dans le besoin, dans la « faim, » M. Rolph n'a vu que la moitié de la vérité. Il n'a pas assez insisté sur la contre-partie de la faim et de la nutrition, qui est le dégagement de la force et le mouvement. Comme Darwin, dont il voulait cependant perfectionner la doctrine, il a considéré surtout l'entretien et le développement des organes, non leur exercice et le développement de leurs fonctions. La faim, considérée par lui comme le sentiment primitif et universel, a pour objet l'appropriation de matériaux venant *du dehors :* elle est une force de concentration et d'absorption en soi ; mais, nous l'avons vu, la nutrition et la restauration des organes, qui ne font qu'emmagasiner des forces de tension par un travail « négatif, » ne sont pas la vraie source des plaisirs positifs ni des douleurs positives. C'est en dépensant l'énergie des matériaux déjà appropriés que nous éprouvons plaisirs et douleurs; alors aussi se produit le développement de l'être, l'évolution vers des conditions de vie nouvelles ; alors l'être vivant réagit sur le milieu, et le milieu même se modifie par le pouvoir croissant de l'être. Il y a donc dans la nature animée un développement du dedans au dehors, non pas seulement une sorte d'enveloppement et d'absorption du dehors par le dedans. L'acquisition même et la restauration des tissus, auxquelles M. Rolph accorde une importance trop exclusive, supposent déjà une certaine activité, un élan antérieur de la vie manifestée par le mouvement : il est plausible d'admettre sous ce mouvement vital, avant la peine rudimentaire causée par la résistance extérieure, le rudiment de plaisir attaché à l'action intérieure.

L'étude qui précède nous paraît aboutir à des conséquences non moins importantes pour la théorie des mœurs que pour la théorie de l'homme et celle du monde; résumons-les en formules succinctes.

La première conséquence, c'est que la sélection naturelle, procédé tout mécanique et extérieur, présuppose un principe interne d'évolution, trop négligé par Darwin. Ce principe est une activité capable de jouir et de souffrir. La seconde conséquence, c'est que le plaisir est immédiatement lié à l'action, le bien-être à l'être et au déploiement de la vie; la douleur, au contraire, n'est liée qu'à la résistance venue du dehors. D'où il suit qu'en nous la douleur n'est pas, comme l'ont cru certains pessimistes, le principe même de l'action intérieure et du vouloir, mais seulement celui de la réaction sur le monde extérieur.

Ces résultats de la science psychologique, étendons-les à la théorie générale du monde : nous pourrons en induire que le moteur unique de l'évolution universelle n'est pas la peine. C'est seulement à l'origine de l'évolution chez les êtres vivans que le malaise, la

douleur, la faim est le principal aiguillon dont se sert la nature. Nous avons sans doute retrouvé ce même ressort de la peine, presque seul, dans la sensibilité inférieure de l'homme, dans les émotions venues des organes internes, de la température, de la pression, etc. Mais, à un degré plus haut de l'échelle des êtres, le plaisir devient, par l'intermédiaire de la pensée qui l'*anticipe*, le sûr aiguillon de l'activité. C'est pourquoi nous avons vu les sens supérieurs, principalement la vue et l'ouïe, condenser en un moment rapide une infinité de plaisirs délicats et subtils, plutôt objets de luxe que de nécessité pour la vie matérielle. L'évolution, l'universel « devenir, » que les anciens appelaient l'universel « *désir*, » est donc, selon la doctrine profonde de Platon dans *le Banquet*, « l'enfant de la Richesse » et non pas seulement de la « Pauvreté. » C'est pour cette raison même que l'évolution ne nous a pas semblé être uniquement « préservation de soi, » selon le terme de Darwin, ou « maintien de l'équilibre normal » : l'évolution est ou peut devenir un progrès. La douleur n'est donc point, comme le soutiennent Schopenhauer et M. de Hartmann, l'éternelle et irrémédiable condition des êtres, sorte de damnation, enfer d'où le monde ne pourrait sortir que par l'anéantissement de soi.

Enfin, d'autres conséquences encore plus importantes se développent dans la morale. Si la faim et la nutrition intérieure n'est pas l'unique loi de l'être, si la dépense de soi au dehors est une loi aussi fondamentale et aussi essentielle, il en résulte que l'égoïsme n'est pas « radical » et que l'activité peut vraiment devenir aimante. L'être ne tend plus seulement à tout ramener vers soi, comme par une gravitation dont il serait le seul centre ; il tend aussi à se répandre, à se donner, à s'unir. L'utilitarisme, le darwinisme, le spinozisme même, sont dépassés. La jouissance « pure et véritable, » qui n'est pas seulement un « remède à la douleur, » apparaît ainsi comme l'activité débordante, qui se sent libre enfin des obstacles, supérieure à ce qui était strictement nécessaire pour la satisfaction du besoin ; elle n'est plus une simple balance, mais un profit et, comme nous croyons l'avoir montré, un surcroît. Elle est donc, dans le domaine de la sensibilité, quelque chose d'analogue à ce qui, dans l'art, cause le plaisir par excellence et réalise le charme suprême : la grâce. La grâce est produite par une surabondance qui a pour résultat l'affranchissement du rude « combat pour l'existence, » la liberté et l'aisance des mouvemens, le jeu facile de la pensée, l'expansion du cœur et la générosité du vouloir : le vrai plaisir est la grâce de la vie.

ALFRED FOUILLÉE.

HENRI HEINE

ET

SES DERNIERS BIOGRAPHES ALLEMANDS

Après l'avoir quelque temps délaissé, la critique allemande s'est souvent occupée de Henri Heine dans ces dernières années. On le réédite, on le commente, on l'explique, et son histoire s'est enrichie de nouveaux documens, puisés pour la plupart dans des correspondances plus instructives que les maigres fragmens tronqués de ses mémoires. Il semblait que M. Strodtmann, dont le livre restera, eût épuisé la matière ; de nouvelles biographies du grand poète ont paru tout récemment et méritent d'être lues (1). Cependant, le meilleur moyen de connaître à fond l'auteur des *Reisebilder* et d'*Atta Troll* sera toujours de lire sa prose et ses vers, où il s'est mis tout entier. Il n'était pas du nombre de ces poètes qui cherchent le mystère, qui se cachent dans leurs œuvres. Il a passé sa vie à raconter et à chanter Henri Heine, ses joies, ses chagrins, ses amours, ses haines, sans que personne s'avisât de se plaindre qu'il parlât trop de lui. Le seul moi vraiment odieux est celui des fats et des indifférens. L'homme dont on a dit que le Français qui a eu le plus d'esprit après Voltaire était un Allemand avait beaucoup de petites vanités, et il ne craignait pas la vanterie, —

(1) *Heine's Leben und Werke*, von Adolf Strodtmann, 3e Auflage. Hamburg, 1884. — *Heinrich Heine*, sein Lebensgang und seine Schriften nach den neuesten Quellen dargestellt, von Robert Proelss. Stuttgart, 1886. — *Heinrich Heine's Biographie*, von G. Karpeles. Hamburg, 1885. — *Heinrich Heine's Memoiren*, herausgegeben von Eduard Engel. Hamburg, 1884.

mais son exquis naturel le préservait de la fatuité, il n'essayait pas des poses devant son miroir, il se donnait pour ce qu'il était, et son vin fut toujours franc. Il ne ressemblait pas non plus à ces fakirs de la littérature, qui, absorbés dans la contemplation d'eux-mêmes, voient la lumière du Thabor resplendir sur leur nombril. Dès sa jeunesse et jusqu'à sa mort, il s'intéressa vivement à tout ce qui se passait dans le monde, il avait toutes les curiosités, et il mêlait les grandes pensées aux petites, les élans généreux aux misères. Il pouvait dire, lui aussi : « Quand je serai indifférent, je serai mort. »

Il faut convenir pourtant que, grâce à ses fragmens de mémoires, à ses lettres et à ses nouveaux biographes, nous connaissons mieux les premières années de ce poète rhénan de race juive, que ses origines et les préférences héréditaires de sa famille semblaient vouer au négoce ou à la banque. Nous savons quelle éducation il reçut dans sa ville natale, Dusseldorf, capitale du grand-duché de Berg, que n'habitaient plus les Ubiens et que Napoléon avait donné d'abord à son beau-frère Murat, puis à l'un de ses neveux. Né en 1797 ou le 13 décembre 1799, car ce point reste obscur, Heine a pu dire : « Je suis venu au monde à la fin d'un siècle très sceptique et dans une ville où régnait non-seulement la France, mais l'esprit français. » Goethe avait hérité de son père l'esprit d'ordre et de classement, de sa mère l'imagination et le goût des contes, *die Lust zu fabuliren*. Il en alla tout autrement pour Heine. Sa mère nous apparaît dans ses mémoires comme une femme d'humeur grave, fort raisonnable, pure déiste de profession, disciple de Rousseau et nourrie de son *Émile*. « La raison de ma mère et sa façon de sentir, a dit le poète, était la santé même et ce ne fut pas elle qui m'inspira l'amour du fantastique et du romantisme. Elle avait une sainte horreur pour la poésie, elle m'arrachait tous les romans qu'elle trouvait dans mes mains, elle me défendait d'aller au théâtre, de prendre part aux réjouissances populaires, elle surveillait mes relations, grondait les servantes qui racontaient en ma présence des histoires de revenans, faisait son possible pour éloigner de moi la superstition et la poésie. »

Cependant elle avait aussi ses chimères. Les grandeurs de la cour impériale l'avaient éblouie, elle rêvait pour son fils « les épaulettes les plus dorées. » Après la chute de l'empire, les étonnantes prospérités de la maison Rothschild frappèrent son imagination; elle voulait faire de son Harry un riche banquier, elle voyait déjà en lui « un apprenti millionnaire. » Elle finit par se rabattre sur le barreau; elle avait vu des avocats faire une grande fortune. Mais les étoiles avaient décidé qu'Harry ne serait ni un avocat, ni un banquier, ni un fonctionnaire à épaulettes, qu'il serait tout simplement un poète, qu'il ferait des vers dès sa jeunesse, qu'il en écrirait

encore dans les angoisses et les langueurs d'une longue et féroce agonie. Quand les étoiles se sont prononcées, les mères n'y peuvent rien.

Heine n'avait pas attendu d'écrire ses Mémoires pour faire le portrait de son père : « C'était la meilleure âme du monde, lit-on dans un passage des *Reisebilder*, et il fut longtemps un homme superbe; tête poudrée, petite queue élégamment tressée, qui ne pendait pas, mais était relevée au-dessus de la nuque par un petit peigne d'écaille. Ses mains étaient d'une blancheur éclatante et je les baisais souvent. Il me semble que je respire encore leur doux parfum et qu'il me pénètre d'une manière piquante dans les yeux. J'ai beaucoup aimé mon père, car je n'ai jamais pensé qu'il pût mourir. » Samson Heine, qu'on a représenté trop souvent comme un petit bourgeois fort insignifiant, était un homme d'humeur légère et de gaîté facile, prompt à l'oubli, insouciant du lendemain, jouissant de ses espérances autant que de ses bonheurs : « Heureux de vivre, il régnait dans son cœur une perpétuelle kermesse; les violons étaient toujours accordés. »

Il avait suivi jadis dans les Flandres le prince Ernest de Cumberland en qualité d'officier de bouche; il rapporta de ce qu'il appelait ses campagnes le goût des beaux uniformes, l'admiration de tout ce qui brille, la passion du luxe, du faste, du jeu et des aventures de coulisses. Ce marchand d'étoffes posséda jusqu'à douze chevaux, qui ne lui servaient à rien qu'à manger beaucoup d'avoine; il ne consentit à s'en défaire que sur les pressantes sollicitations de sa femme. Il tournait tout en amusement, même ses affaires, qui allaient mal. Peu lui importait de revendre avec peu de profit ou même à perte les velours de coton qu'il faisait venir de Liverpool; il avait eu le plaisir de les déballer. « C'était un grand enfant, » a dit son fils, et comme lui, son fils le poète eut toujours des entraînemens irrésistibles, des yeux pleins de désirs, la soif de voir et d'avoir, accompagnée de candeurs, de vanités et de joies d'enfant. Ses ennemis accusaient ce terrible moqueur, dont les flèches empoisonnées n'épargnaient ni les rois ni les dieux, d'avoir fait un pacte avec le diable. Mais le diable qui le possédait eut, jusqu'à la fin, le visage et la barbe jeunes et sut rire à gorge déployée, en montrant ses canines, comme on rit à douze ans.

Celui qu'on a défini fort justement un romantique défroqué était à la fois le plus sceptique et le plus imaginatif des hommes. A l'âge où l'on croit tout, il doutait déjà de beaucoup de choses. Il s'en est pris plus tard à l'un des prêtres catholiques qui avaient été ses premiers maîtres, au bon vieux recteur Schallmeyer, qui, pendant l'occupation française, dirigeait le lycée de Dusseldorf et faisait un cours de philosophie pour les élèves de la première classe : « Dans ce cours, il exposait crûment les systèmes de philosophie grecque les plus libres, les plus hasardés, dont le scepticisme était effroyablement contraire aux

dogmes orthodoxes de la religion catholique... J'ose espérer qu'un jour, devant les assises du jugement dernier, dans la vallée de Josaphat, on me comptera comme une circonstance atténuante d'avoir été admis, par une faveur pernicieuse, à suivre dès mon âge le plus tendre les leçons philosophiques du recteur Schallmeyer. » En revanche, il attribuait à l'un de ses oncles maternels, Simon de Geldern, le développement précoce de son imagination. La maison de ce petit homme, au visage pâle et sérieux, était un magasin de curiosités, une arche de Noé, et il autorisait son neveu à passer de longues heures dans un grenier plein de vieilles caisses, où l'enfant découvrait des trésors. Sa tête se prenait, se montait, et la vieille chatte qui lui tenait compagnie dans ce mystérieux réduit lui faisait l'effet d'une princesse enchantée.

Il trouva dans les caisses des traités de magie noire et de magie blanche, les œuvres de Paracelse, de van Helmont, d'Agrippa, et le journal manuscrit d'un grand-oncle, surnommé le Chevalier ou l'Oriental, lequel avait couru de grandes aventures en Orient, où il avait fait tour à tour le métier de chef de brigands, de chevalier d'industrie, de mystique, de visionnaire, d'utopiste. « Ce mystique était quelque peu charlatan, lisons-nous dans les Mémoires de son très irrévérent neveu; le bon Dieu lui-même n'a-t-il pas son charlatanisme? Lorsqu'il promulgua sa loi sur le mont Sinaï, il ne dédaigna pas à cette occasion de fulgurer et de tonner, quoique sa loi fût si excellente, si divinement bonne qu'elle aurait pu se passer de ce grand déploiement de mise en scène. Mais le Seigneur connaissait son public. » A force de méditer les aventures merveilleuses du charlatan mystique, l'enfant prédestiné finit par les prendre à son compte. Il se persuada qu'il avait, lui aussi, couru l'Égypte, la Turquie et la Perse, étonnant les califes, tournant la tête aux sultanes; comme par un coup de baguette, il était devenu son grand-oncle. Il a prétendu plus d'une fois que plusieurs de ses actions et de ses erreurs de conduite dont ses amis se scandalisaient ne lui étaient point imputables, qu'il fallait les attribuer à son double, dont l'influence occulte se fit sentir dans toute sa vie. Il citait à ce propos la Bible, qu'il aima toujours à citer : « Les aïeux ont mangé des raisins verts, et les fils ont eu les dents agacées. »

Sa mère lui avait donné son bon sens, son père l'amour de ce qui brille et la vivacité des sensations; il devait au bon recteur Schallmeyer ses premiers doutes, à son oncle Simon de Geldern ses premiers rêves. Il n'eut pas besoin de sortir de sa famille pour trouver l'occasion qui fait les poètes, pour ressentir le choc douloureux de la réalité et des songes, pour connaître ces ennuis du cœur qu'il faut charmer par des contes, endormir par des chants. Nous savons maintenant qu'il nourrit longtemps une passion malheureuse pour sa cousine Amélie,

troisième fille de son oncle Salomon Heine, le riche banquier de Hambourg. Le petit cousin pauvre pouvait-il trouver grâce aux yeux de cette opulente héritière? Il pleura la femme, il pleura la dot. La blessure était profonde et toujours prête à saigner. Quand il apprit qu'Amélie épousait John Friedländer, il sentit se rouvrir dans son cœur la source des larmes et des chants, car ce bel oiseau à l'étincelant plumage ne pouvait pleurer sans avoir envie de chanter.

Il passa bien des années sans rencontrer l'ingrate; lorsqu'il la revit, la blessure s'était fermée et ne saigna plus; mais il déclara « que le monde lui semblait fade et insipide, que la terre avait une odeur de violette séchée. » Au reste, ce n'était pas seulement en faisant des vers qu'il se soulageait de ses peines de cœur. Il avait une autre méthode plus efficace encore, qu'il pratiqua toute sa vie. Il avait reconnu dès sa petite jeunesse qu'on ne se guérit des femmes que par les femmes, qu'il faut conjurer Satan par Belzébut. Avait-il à se plaindre de la Vénus de Médicis, il se consolait de ses rigueurs auprès d'une autre divinité qu'il appelait la Vénus aux camélias. Jamais il n'usa de rien sans abus, et il l'a payé. Il était encore dans la force de l'âge lorsqu'il fit connaissance avec *la femme noire*, qui le tourmenta longtemps avant de le prendre et de l'emporter. Il a eu le courage de la chanter, elle aussi, « jusqu'au moment où elle lui ferma la bouche avec une poignée de terre. » — « La femme noire avait pressé ma tête sur son cœur; où ses larmes avaient coulé, mes cheveux devinrent gris. Elle m'embrassa, et je perdis mes forces; elle me baisa les yeux, et je devins aveugle; de ses lèvres sauvages elle suça la moelle de mes reins. »

Salomon Heine ne s'était pas soucié d'avoir un poète pour gendre; on ne peut lui en faire un crime. Il avait assez d'esprit pour goûter celui de son neveu et pour deviner à peu près ce que valait ce gaillard pèlerin; mais il savait encore mieux ce que valait un groschen. Parti de petits commencemens, il lui semblait fort naturel que chacun s'industriât, s'évertuât comme lui, et il n'admettait pas qu'on fît danser ses écus. Son neveu l'accusait de ladrerie, le mettait au rang « de ces oncles chagrins qui calculent douloureusement ce que coûtera la partie de campagne. » Comme l'a remarqué Maximilien Heine, le plus jeune frère du poète, il y avait entre l'oncle et le neveu un procès toujours pendant et une incompatibilité mutuelle de caractères et de principes. L'un disait : « Je suis la gloire de ma famille, que j'ai réconciliée avec les muses, et on me doit des remercîmens. Le meilleur emploi que mon oncle puisse faire de son énorme fortune est de pourvoir non-seulement à mes besoins, mais à mes plaisirs, qui sont pour moi des besoins d'imagination. » L'autre ripostait : « Mon neveu a du talent et tourne bien les vers; mais c'est un bourreau d'argent, et je n'ai aucune envie de gaspiller à son profit une fortune péniblement amas-

sée. Je consens à l'entretenir pendant tout le temps de ses études, jusqu'à ce qu'il ait un gagne-pain, mais je ne lui fournirai que le nécessaire, je n'entends pas faire les frais du culte qu'il lui plaît de rendre à la Vénus aux camélias. Cette divinité très coûteuse et très rapace ne saura jamais de quelle couleur sont mes écus. » On ne pouvait s'entendre; si les reproches étaient fondés, les refus ne l'étaient pas moins.

Pendant un séjour de quelques mois qu'il fit à Londres, Heine se permit de jouer au banquier cinquante fois millionnaire un tour qui faillit les brouiller. Il était parti le gousset bien garni; mais pour la forme et par surcroît de précaution, il obtint que son oncle lui donnât pour la maison Rothschild une lettre de crédit de 400 livres sterling, qui devaient servir à le bien poser et qu'il s'engageait à ne point encaisser. Vingt-quatre heures après son arrivée, elles avaient déjà passé dans sa poche. A quelques jours de là, le baron Nathan de Rothschild écrivait à Salomon Heine pour le remercier du plaisir qu'il avait eu à faire la connaissance d'un jeune et célèbre poète, à qui sa maison avait eu l'honneur de payer 400 livres sterling. Le vieillard entra dans une violente colère : « Que le diable emporte Rothschild! s'écriait-il, et ses plaisirs et ses honneurs et les gens qui jettent mon argent par les fenêtres! » Quand le jeune dissipateur fut de retour, il eut des comptes à rendre, et l'explication fut vive, orageuse. Au cours de ce débat, il prononça cette parole mémorable : « Tu devrais savoir, mon cher oncle, que ce qu'il y a de mieux dans ton affaire, c'est le droit que tu as de porter mon nom. — Ma parole! disait de son côté l'oncle chagrin, ce garçon se fait un mérite et une vertu de ne pas exiger de moi des honoraires pour chaque ligne des lettres qu'il daigne m'écrire. » Toutefois, il le reçut à merci, et, jusqu'à sa mort, il lui servit une pension. Le payeur la trouvait trop grasse, le pensionné la trouvait trop maigre, tant leurs opinions étaient inconciliables. Chacun faisait son métier, chacun enrageait d'avoir raison.

Ce sont les impressions de leur jeunesse qui décident de la destinée des poètes; Heine en est la preuve. Sa cousine Amélie lui avait inspiré ses premiers chants d'amour; le malheur d'être né juif dans un pays où le juif était regardé comme une race inférieure lui inspira ses premiers cris de guerre, éveilla en lui l'esprit de rébellion, la haine des bigots, des hypocrites, des teutomanes, et fit de ce lyrique un poète militant, toujours prêt à quitter sa mandoline ou sa harpe pour emboucher la trompette des combats. Ses derniers biographes ont raison d'insister sur les souffrances que causèrent à son orgueil l'insolence du chrétien et l'attitude trop soumise des enfans d'Israël, qui s'abandonnaient à leur sort et consacraient l'injustice par le silence de leur résignation. Il lui en coûtait d'appartenir à un peuple honni, traqué par la police, méprisé des grands de

ce monde et des cafards. Il était né sous le régime de la loi française, et la France avait émancipé les juifs de Dusseldorf. Après la guerre d'indépendance, on les fit rentrer dans leur antique servitude. A Francfort, on les parquait dans leur *ghetto* comme un vil bétail; en Prusse, on les excluait de toutes les fonctions, de toutes les charges; sauf la médecine, on leur interdisait l'exercice de toute profession libérale. Il a raconté lui-même ce qui se passa dans son âme d'enfant un jour qu'il baisa sur la bouche la fille d'un bourreau, Josepha ou Sefchen, qui lui avait pris le cœur par ses grâces un peu sauvages : « Je l'embrassai, dit-il, non-seulement pour obéir à un tendre penchant, mais pour jeter un défi à la vieille société et à ses sombres préjugés, et, dans ce moment s'allumèrent en moi les premières flammes des deux passions auxquelles j'ai consacré toute ma vie, l'amour pour les belles femmes et l'amour pour la révolution française, pour le moderne *furor francese*, dont je fus saisi, moi aussi, en combattant les lansquenets du moyen âge. »

Ce poète militant ne se piquait pas d'être un héros, il en convenait lui-même; si peu modeste qu'il fût, il eut toujours cette sincérité qui est le sel des grands talens. « C'est une chose fatale, écrivait-il à son ami Moser, que chez moi l'homme soit régi par le budget. La disette ou l'abondance des espèces n'a pas la moindre influence sur mes principes, elle n'en a que trop sur mes actions. Oui, grand Moser, Henri Heine est très petit. Ne me mesure pas à l'aune de ta grande âme, la mienne est en gomme élastique, et tantôt elle s'allonge jusqu'à l'infini, tantôt elle se ratatine, se réduit à rien, *verschrumpft oft in's Winzige.* » Quand il eut reconnu que, pour arriver à quelque chose dans le royaume de Prusse, il devait abjurer la religion de ses pères, il se fit petit, il plia les épaules. Le 28 juin 1825, peu de jours avant de soutenir ses thèses pour passer docteur en droit à l'université de Goettingue, il reçut le baptême et entra dans la communion de l'église évangélique. D'autres juifs l'avaient fait avant lui; il enveloppait Henri Heine et tous ces renégats dans la même réprobation. « Cohn, écrivait-il de Hambourg, le 14 décembre de la même année, m'assure que Gans prêche le christianisme et travaille à convertir les enfans d'Israël. S'il le fait par conviction, c'est un fou; s'il le fait par hypocrisie, c'est un drôle. J'aimerais mieux, en vérité, avoir appris qu'il a volé des cuillers d'argent... Je te jure que si les lois autorisaient le vol des cuillers d'argent, je ne me serais pas fait chrétien. »

Il avait avalé ce calice d'un trait et jusqu'à la lie; l'amertume lui en resta longtemps aux lèvres, longtemps il en eut le déboire. Mais il était dans sa nature de s'en prendre aux autres plus qu'à lui-même des défaillances qu'il se reprochait; il se vengea de son humiliation et sur Jéhovah, le Dieu méprisé qui ne savait pas se faire respecter, et sur

le Dieu superbe des chrétiens, qui lui avait imposé le sacrifice de son honneur et ne lui en tenait aucun compte. Les portes ne s'étaient pas ouvertes; il avait beau s'enquérir, solliciter, il parlait à des sourds. Que lui restait-il à faire? Il n'hésita pas, il partit pour la France, il s'en alla respirer cet air de liberté qu'il avait humé dans son enfance. Il résolut de vivre et de mourir dans un pays où la tolérance a si bien passé dans les mœurs qu'elle n'est plus une vertu, mais une habitude commode, dans une ville où personne ne s'avise de demander au talent des billets de confession, ni de s'informer s'il est circoncis ou incirconcis et qui a béni l'eau dont on l'a baptisé. Il arrivait à Paris le 3 mai 1831, et un an plus tard, en remettant une lettre de recommandation à son ami Ferdinand Hiller, qui partait pour l'Allemagne, il y glissait ces mots : « Si quelqu'un vous demande comment je me porte ici, répondez : comme un poisson dans l'eau, ou plutôt dites à tout le monde que toutes les fois que dans les profondeurs de la mer un poisson demande de ses nouvelles à un autre poisson, celui-ci répond : « Je me porte comme Henri Heine à Paris. » Vingt ans après, il écrivait : « Au lendemain de la révolution de juillet, je rompis mon ban et je vins m'établir en France, où j'ai vécu depuis, tranquille et content, en Prussien libéré. »

L'Allemagne a souvent varié dans ses sentimens pour le Prussien libéré, dans sa façon de juger l'homme et ses livres. Lorsque les éditeurs, longtemps méfians, se décidèrent enfin à publier ses premiers recueils de vers, ce fut un enchantement. Jamais musique n'avait été plus douce aux oreilles allemandes; on se rappelait Goethe et ses débuts, à cela près que le nouveau musicien mêlait à ses mélodies les plus délicieuses, les plus caressantes, un ragoût de malice et d'ironie, des tintemens de grelots moqueurs, des dissonances hardiment cherchées, qu'il ne se mettait pas toujours en peine de sauver. Malice et sentiment, tout coulait de source; l'homme était ainsi fait, et sa poésie, c'était lui. La sensation fut grande; le jeune vainqueur eut du premier coup des admirateurs idolâtres, tout le monde voulait le connaître, et ses agrémens, ses séductions, le charme de son esprit et de ses manières, lui firent beaucoup d'amis; mais il ne s'entendait pas à conserver ses amitiés. Cet homme charmant était un paquet de nerfs, et les nerfs ne sont pas des compagnons sûrs. Il appartenait à la famille des grands félins. Petits ou grands, les félins ont l'humeur irritable et mobile. Dans leurs bons jours, tout leur plaît, tout leur va; dans les mauvais, les existences les gênent et les offusquent; qu'une ombre vienne à passer entre eux et le soleil, ils s'inquiètent, ils s'agacent, et leur majesté fourrée allonge des coups de griffe à la seule fin de se faire les ongles. Heine était d'un naturel généreux, il aimait à donner presque autant qu'à recevoir, et ce n'est pas peu dire, mais il avait le génie de

l'ingratitude, et il n'est aucun de ses amis qu'un jour ou l'autre il n'ait égratigné ou mordu jusqu'au sang.

L'indépendance et les audaces de son esprit lui valurent plus d'ennemis encore que la versatilité de son humeur. Quand on se reporte au temps où parurent les *Reisebilder*, au régime de compression et de tutelle policière que M. de Metternich fit peser sur l'Allemagne entre 1820 et 1830, il est aisé de comprendre que ce livre ait fait époque. On chantait alors aux peuples, pour les endormir, ce que Heine appelait « la vieille chanson des renoncemens. » Un coq à demi gaulois, battant l'aile, dressant sa crête, poussa tout à coup ce cri perçant qui chasse la nuit; tous les paillers d'alentour le répétèrent, et l'on vit les peuples allemands, mal endormis, remuer dans leurs grands berceaux. De ce jour, Heine fut suspect à tous les gouvernemens de son pays comme à la diète de Francfort; prose ou vers, la censure s'acharna sur ses livres, elle y trouvait partout quelque chose à rogner ou à tailler. Cela n'empêcha pas le coq de chanter et de se faire entendre; il s'était réfugié en lieu sûr, on ne pouvait l'étrangler.

Mais les libéraux, qui l'avaient acclamé comme l'apôtre des idées nouvelles et d'un évangile de liberté, ne l'admirèrent pas longtemps sans réserve. On se prit à douter de sa vocation apostolique et de la solidité de ses convictions; il avait trop de gaîté pour un prêcheur, trop d'esprit pour un tribun. Les teutomanes lui reprochaient d'aimer passionnément la France et le grand empereur. Wolfgang Menzel, « qui croquait tous les jours au moins une demi-douzaine de Français, et finissait ses repas en avalant un juif pour se rincer la bouche, » le dénonçait comme un patriote douteux, comme un impie détracteur des vieilles vertus germaniques. La jeune Allemagne, après l'avoir proclamé son chef, ne tarda pas à se brouiller avec lui. La démocratie lui plaisait, il goûtait peu les démocrates, et il exigeait que l'athéisme fût de bonne compagnie. Il éprouvait une invincible aversion « pour le règne des justes et des sots en littérature, pour les inepties vertueuses, pour les grandes convictions qui bredouillent, pour les poètes qui font des muses les vivandières de la liberté et qui n'ont eux-mêmes aucune liberté d'esprit, pour les philistins de la démagogie, dont la vieille queue est mal cachée sous leur bonnet rouge, pour toute la race des insectes enragés, bourdonnant avec colère et distillant sur le nez des despotes leur petite fiente de mouche. » Il ne voulait et ne pouvait être d'aucun parti, il ne consentait pas à se laisser encadrer. Au génie de l'ingratitude et de l'irrévérence il joignait la fureur de l'indiscipline, et son merveilleux bon sens autant que son imagination fantasque l'empêchaient de se donner à personne.

Longtemps l'Allemagne a renié ou boudé son poète; elle affectait

de le considérer comme un déserteur, comme un demi-étranger. Mais aujourd'hui qu'elle est pauvre en poésie et qu'à ses grands dieux ont succédé des *dii minores*, suivis eux-mêmes de dieux minuscules, elle cherche à réparer ses pertes en exerçant partout ses reprises et elle revendique comme son bien le plus cher la brebis infidèle qui refusa toujours de rentrer au bercail. On s'applique à démontrer qu'en dépit des apparences Henri Heine était un bon et chaud patriote, que ses épigrammes ne tiraient pas à conséquence, que ses colères étaient des dépits amoureux. Un illustre homme d'état disait d'un tribun très célèbre : « Nous devrons l'avaler, il faut le nettoyer. » Les nouveaux biographes du romantique défroqué le nettoient beaucoup avant de l'avaler. Ils lui prêtent gracieusement des vertus auxquelles il attachait peu de prix, une fermeté de principes et une droiture d'intentions qu'il se souciait peu d'avoir, et, au risque d'attenter à sa gloire de poète, ils en font un brave homme, qui, à vrai dire, fut quelquefois un grand pécheur. Que Dieu lui fasse grâce! Il vivait dans un temps où tout le monde péchait. Il n'a pas connu les temps nouveaux, le royaume de gloire, séjour des bienheureux; il n'a pas pu dire :

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert, brillante de clartés?

L'un de ces biographes, M. Robert Proelss, affirme que, si Heine avait pu contempler l'Allemagne telle qu'elle est aujourd'hui, il aurait approuvé tout ce qui s'y passe et que ses épigrammes se seraient changées en hosannas. Avec quelle joie n'aurait-il pas vu ses anciens coreligionnaires affranchis de toute servitude et devenus les égaux des chrétiens! Il nous semble pourtant que les vieux préjugés ne sont pas morts, que les juifs allemands ont été naguère fort molestés, fort tracassés. Un prédicateur de la cour de Prusse avait découvert qu'ils étaient trop nombreux, et on a longuement disputé sur la meilleure méthode à suivre pour les empêcher de multiplier, pour rabattre leur orgueil et les faire rentrer dans leur néant. M. Proelss prétend aussi que, si Heine revenait au monde, il compterait parmi les admirateurs les plus enthousiastes du chancelier de l'empire. C'est possible, mais ce n'est pas certain. Il n'admirait pas seulement le grand empereur parce que le grand empereur gagnait lui-même ses batailles, il l'aimait pour sa folie et pour ses malheurs. On peut être un très grand homme d'état et n'avoir rien de ce qui enchante et séduit des yeux de poète. Les politiques, les historiens ont rendu un juste hommage au puissant génie de M. de Bismarck; les muses, ces solitaires divines, n'ont rien trouvé à lui dire. Aucun rossignol n'a chanté sa gloire; elle n'a été célébrée

jusqu'ici que par des moineaux, par d'obscurs serins, dont son oreille difficile et superbe a méprisé l'insipide ramage.

M. Karpeles, plus hardi que M. Proelss, ne craint pas d'avancer que Heine a trahi son génie et sa renommée en venant s'établir en France, « que la Babylone des bords de la Seine exerça une influence funeste sur son caractère comme sur son talent. » Apparemment c'est chez nous qu'il perdit sa virginale innocence ; en ce qui concerne son talent, on pensait jusqu'à ce jour qu'il avait composé à Paris quelques-unes de ses œuvres les plus importantes et les plus accomplies, son livre sur l'*Allemagne*, ses *Dieux en exil*, *Atta Troll*, le *Conte d'hiver*, le *Romancero*. S'il en faut croire M. Karpeles, il a donné beaucoup à la France et il en a reçu peu de chose. Il convient pourtant qu'elle lui a donné sa femme et qu'à tort et à travers il a aimé tendrement sa Mathilde jusqu'à la fin, qu'il l'appelait son ange : « Seigneur, laisse-moi près d'elle. Quand je l'entends babiller, mon âme boit avec délices la musique de cette voix charmante. » La France a procuré aussi à cet exilé volontaire, qu'elle traita en fils adoptif, le repos, les douceurs de la vie, une pension, des amitiés dont il faisait gloire, tout un public d'admirateurs passionnés, sans parler des fêtes que la *Revue* où nous écrivons prépara plus d'une fois à son amour-propre exigeant, qui voulut bien se déclarer satisfait. Selon M. Karpeles, il employa tout le temps de son exil à soupirer après l'Allemagne. Sans doute il lui arriva souvent de la regretter. Comment ne l'eût-il pas aimée ? C'était là qu'on parlait sa langue et c'était là que vivaient tous ses ennemis, et ses ennemis étaient la chair de sa chair. Mais, après tout, il quitta l'Allemagne, qui ne le chassait point ; il passa vingt-cinq ans chez nous ; la France ne l'avait point appelé et rien ne l'empêchait d'en sortir.

La nièce du poète, Mme Maria Embden-Heine, devenue princesse della Rocca, est allée plus loin que M. Karpeles. Cette aimable personne, qui se sait tant de gré à elle-même d'avoir passé quelques heures au chevet de son oncle mourant et qui parle avec tant de hauteur de la femme qui le soigna huit ans, voudrait nous faire croire qu'il eût vécu longtemps encore s'il avait pu respirer un peu d'air allemand, presser un cœur allemand sur son cœur. En vérité, les cœurs allemands ne manquaient pas à Paris ; mais Heine les tenait à distance, et quelquefois leur défendait sa porte. Il accusait ses compatriotes de venir l'espionner en France pour le diffamer ensuite en Allemagne. La critique allemande a détruit plus d'une légende, elle en a créé quelques-unes. Dans un siècle d'ici, un autre Proelss ou un autre Karpeles racontera que Henri Heine était un grand poète et un chaud patriote, nourri de toutes les vertus germaniques, que pour son malheur il vint s'établir à Paris, où il contracta le goût des plaisirs défendus et de la plaisanterie profane, mais que, rongé d'un secret repentir, il avait résolu d'aller se retremper, se purifier dans l'air natal,

que les Français imaginèrent toute sorte de ruses pour le retenir chez eux, et qu'il mourut du mal du pays, abandonné par sa femme et sans avoir eu d'autre joie que celle de contempler pendant quelques heures le cher visage de sa nièce, princesse della Rocca. A l'appui de cette légende, on publiera une édition très expurgée de ses œuvres. On conservera, par exemple, le commencement du petit poème intitulé : *Insomnie :* « La nuit, quand je pense à l'Allemagne, j'ai bientôt perdu le sommeil. Depuis que je n'ai vu ma mère, douze ans se sont écoulés. » Mais on supprimera soigneusement la dernière stance : « Dieu soit loué ! par ma fenêtre entre un clair rayon du soleil de France. Ma femme accourt, belle comme l'aurore, et dissipe avec son sourire les noirs soucis allemands. »

Il faut que nos voisins en prennent à jamais leur parti, Henri Heine fut un poète allemand qui ne pouvait vivre qu'en France. Il occupera toujours dans leur littérature une place à part, sa gloire y fleurira comme une plante exotique, et ils n'auront le droit de le revendiquer comme leur bien que le jour où ils se décideront à tenir leurs juifs pour de vrais Allemands. Caractère et génie, Heine était juif jusque dans la moelle des os. Il a renié la foi de ses pères, il n'a pu désavouer sa race. On retrouve dans la substance infinie du mécréant Spinoza quelque chose du Dieu d'Israël, de l'Éternel des armées, en qui les créatures s'évanouissent comme une fumée chassée par le vent ou se fondent comme la cire dans le feu. Ainsi que Spinoza, Heine n'a jamais perdu la marque qu'il avait en venant au monde. Il était né en Allemagne, il n'était pas né Allemand. On trouve dans ses vers et dans sa prose le perpétuel souvenir de ses origines, le cosmopolitisme railleur d'un peuple qui, des siècles durant, a promené d'un bout de la terre à l'autre ses malheurs et son orgueil et qui ne pouvait avoir que des patries d'occasion. Ce peuple a produit des musiciens, des savans, des philosophes; il a produit aussi un grand poète, doublé d'un incomparable moqueur, qu'il a chargé d'exercer sur les rois, sur les peuples, sur les dieux étrangers ses justes représailles et ses vengeances.

Ce poète des rancunes cruelles et des amours douloureuses, à qui Hegel avait enseigné la théorie des contradictions et qui la voyait partout dans l'histoire comme dans la vie, avait le rire juif et l'imagination sémite : « Avec le breuvage d'Arabie, la chaleur de l'Orient courut dans mes veines, ses parfums m'enveloppèrent, les doux chants de Bulbul retentirent, les étudians se métamorphosèrent en chameaux, les servantes du Brocken, avec leurs regards à la Congrève, devinrent des houris, le nez des philistins des minarets. » Il se vantait quelquefois d'être un gréco-païen ; il n'a jamais eu avec la muse grecque que des liaisons très passagères, et le peu de vers classiques qu'il a composés ressemblent à ces enfans trouvés dont il avait admiré dans le

Harz « les jolies petites figures illégitimes. » Le propre des poètes sémites est d'unir une sensualité brûlante à beaucoup de fantaisie et de bon sens, et de joindre à l'exubérance, au désordre des images l'art d'exprimer très simplement des sentimens très raffinés. Mais c'est la Bible, plus que tout autre livre, qui a façonné le génie poétique de Heine, en lui donnant sa forme et sa couleur. Une lumière éclatante et des paysages pleins de soleil, que la mort noircit tout à coup de son ombre, des joies d'autant plus délicieuses qu'on les sent plus fragiles, plus périssables et plus inquiètes, les sens maîtres de la raison et troublés dans leurs plaisirs par de sinistres avertissemens, des cœurs durs où l'on voit éclore des pitiés imprévues, comme fleurit une rose dans la crevasse d'un rocher de granit, les ivresses du désir et de l'amour alternant avec les sombres voluptés d'une haine qui ne pardonne jamais, des attendrissemens suaves et la crudité cynique des anathèmes, le goût du symbole, une étonnante précision dans le rêve, des yeux de visionnaire accoutumés de bonne heure à apercevoir l'invisible caché sous le voile des apparences, partout présent dans ce monde de mystères et d'énigmes, une sagesse industrieuse à découvrir ses bornes, mettant sa gloire à maudire sa vanité, un sentiment profond de l'ironie des choses, la petite morale impitoyablement sacrifiée à la grande, qui consiste pour tout élu à remplir sa destinée en adorant sa passion comme un dieu, voilà l'Ancien-Testament, et voilà Heine et sa poésie.

« Je suis revenu à l'Ancien-Testament, écrivait-il en 1830. Quel grand livre ! Plus remarquable que son contenu est pour moi sa forme, ce langage, qui est pour ainsi dire un produit de la nature, comme un arbre, comme une fleur, comme la mer, comme les étoiles, comme l'homme lui-même... C'est le style d'un agenda où le Saint-Esprit écrit avec la même simplicité qu'une bonne ménagère en met à marquer les dépenses du jour. » Il ajoutait : « Le mot s'y présente dans une sainte nudité qui donne le frisson. » Quand il a respecté sa muse, avec laquelle il coquetait trop souvent, Heine a su trouver le secret du parfait naturel, et sa poésie est pleine de ces beautés nues qui font frissonner. Goethe, Schlegel, lui avaient appris son métier; mais ses véritables maîtres, ses vrais inspirateurs sont les glorieux inconnus qui ont écrit l'Ecclésiaste et les Proverbes, le Cantique des cantiques, le livre de Job et ce chef-d'œuvre d'ironie discrète intitulé : le livre du prophète Jonas. Celui qui s'appelait un rossignol allemand niché dans la perruque de Voltaire fut à la fois le moins évangélique des hommes et le plus vraiment biblique des poètes modernes.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA JEUNESSE DE CONDÉ.

Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles, t. III et IV, par M. le duc d'Aumale. Paris, 1886; Calmann Lévy.

Qui ne connaît le brillant, l'étincelant et d'ailleurs très dangereux paradoxe que ce triste sire de Paul-Louis Courier s'est complu à développer dans la *Conversation chez la comtesse d'Albany?* « Or, voici ce que je veux dire : Dans ce grand art de commander les hommes à la guerre, la science ne vient pas comme cela peu à peu, mais tout à la fois. Dès qu'on s'y met, on sait d'abord tout ce qu'il y a à savoir. Un jeune prince, à dix-huit ans, arrive de la cour en poste, donne une bataille, la gagne, et le voilà grand capitaine pour sa vie, et le plus grand capitaine du monde. — Qui donc, demanda la comtesse, a fait ce que vous dites là? — Le Grand Condé. — Oh! celui-là, c'était un génie. — Sans doute. Et Gaston de Foix? L'histoire est pleine de pareils exemples. Mais ces choses-là ne se voient point dans les autres arts. Un prince, quelque génie qu'il ait reçu du ciel, ne fait point, tout botté, en descendant de cheval, le *Stabat* de Pergolèse ou la *Sainte Famille* de Raphaël. » Cette opinion est celle de quelques militaires eux-mêmes sur leur art, et de ceux-là notamment qui, n'ayant pas goût au métier, n'y ont pas plus réussi que Courier. C'est l'opinion de quelques « civils » aussi, que gêne, qu'importune, que fâche le retentissement de la gloire militaire, et qui soutiendraient volontiers, toujours comme le même Courier, que

d'avoir découvert un nouveau manuscrit de Longus ou savamment élucidé un passage obscur d'Hérodote, cela vaut Rocroy, Fribourg et Norlingue. Mais ce n'est pas l'opinion de l'illustre auteur de l'*Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, — et ce n'est pas non plus la nôtre.

A la vérité, il n'y a pas beaucoup d'apparence qu'en écrivant ces deux volumes, presque tout entiers consacrés à la mémoire de celui que l'on continuera longtemps encore, nous l'espérons, d'appeler le Grand Condé, M. le duc d'Aumale ait eu l'esprit très occupé du paradoxe de Courier, ni qu'il se soit aucunement soucié d'en débrouiller l'artifice. M. le duc d'Aumale a fait œuvre d'historien, d'historien habile, d'historien savant, d'historien éloquent ; et rien que d'historien. Mais il n'en a pas moins fait voir qu'un général d'armée ne s'improvise pas, que le génie lui-même ne saurait se passer ni ne se passe effectivement d'une longue, d'une lente préparation, et que le hasard enfin ou la fortune, quoi qu'en aient pu dire de petits philosophes, n'est pas le seul Dieu des batailles. D'autres loueront, ont déjà loué les mérites particuliers de cette *Histoire des princes de Condé* : — l'évidente et très grande supériorité de ces deux volumes sur les deux précédens, où l'on eût voulu plus d'aisance et de facilité; l'abondance et le prix des nombreux documens sur lesquels l'historien a fondé son récit; la brièveté militaire, la clarté, la simplicité du style ; — nous n'en voulons retenir ici que ce qu'ils nous apprennent de nouveau sur la jeunesse et l'éducation de Condé. Beaucoup de renseignemens, en effet, jusqu'à ce jour épars un peu partout dans les *Mémoires* du temps, et souvent, pour diverses raisons, assez peu dignes de foi, ce livre non-seulement les juge ou les complète, mais encore il les remplace et y substitue définitivement son autorité. Quiconque se méprendra désormais sur Condé, son caractère, la nature de son génie, le détail de ses premières campagnes, c'est qu'il le voudra bien ; M. le duc d'Aumale a tout dit; et c'est pourquoi nous ne saurions saisir une plus naturelle et plus favorable occasion de revenir au vainqueur de Rocroy.

Lorsque Louis de Bourbon fut né, le 8 septembre 1621, le premier soin de son père, Henri, troisième prince de Condé, fut de soustraire l'enfant à l'influence de Madame la Princesse, la belle, élégante et frivole Charlotte de Montmorency, la dernière passion, comme l'on sait, d'Henri IV, mais non pas la moins bruyante, ni surtout la moins folle. Loin de Paris, en bon air, « en pleine campagne, en face d'un horizon monotone, mais large et bien ouvert,» il établit donc son fils à Montrond, sous la tutelle éclairée de demoiselle Luisible et de dame Perpétue Lebègue, femme d'un conseiller au présidial de Bourges. Montrond était une forteresse ou au moins un château fort que Sully

avait dû céder au prince de Condé. Le jeune duc d'Anguien n'en sortit qu'une fois, pour la cérémonie de son baptême, qui se fit en grande pompe, le 2 mai 1626, et ne quitta définitivement ce sévère séjour qu'en 1629 pour venir commencer ses études au collège Sainte-Marie de Bourges, dirigé par les jésuites. M. le duc d'Aumale, à ce propos, rappelle, et avec raison, que les jésuites, en ce temps-là, passaient pour de vrais novateurs en matière d'enseignement, et l'étaient. Ennemis nés de la scolastique, et moins curieux d'érudition que d'humanités, ils essayaient alors d'étendre, d'élargir les bases de l'éducation. Le jeune duc d'Anguien, confié aux soins particuliers du père Pelletier, comme précepteur, et d'un M. de La Buffetière, qui devait remplir, sans en porter le nom, les fonctions de gouverneur, suivit pendant six ans les cours du collège Sainte-Marie. « En classe, il était séparé des autres élèves par une petite balustrade dorée, » mais il faisait les mêmes exercices, écoutait les mêmes leçons, prenait part aux mêmes compositions, et son temps était dès lors si rigoureusement réglé que sa mère, quand elle venait à Bourges, n'était admise à le voir qu'à des heures déterminées.

Un manuscrit de Chantilly contient tout un recueil de poésies latines du duc d'Anguien, et puisque nos historiens, toutes les fois qu'ils ont à parler d'un homme d'état anglais, ne manquent pas de nous rappeler les vers grecs qu'il faisait à l'université, nous avons bien le droit de louer les vers latins d'un prince du sang de France. Mais ce qui sera pour les curieux d'un intérêt plus vif, et plus considérable aussi pour les historiens, ce sont les quelques lettres latines du jeune prince à son père, que M. le duc d'Aumale a tirées, pour nous les donner, de la collection des archives de Condé. Non pas sans doute qu'il y ait aucun lieu d'admirer la latinité de ce rhétoricien de douze ou quinze ans; mais ces lettres elles seules suffiraient à prouver la qualité de l'éducation que reçut le jeune duc d'Anguien chez les pères de Bourges, et en même temps à justifier les éloges que Bossuet devait faire un jour de ce génie qui embrassait tout: « l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime et les arts avec les sciences. » Si d'ailleurs on estimait que c'est peut-être voir beaucoup de choses dans quelques lettres latines, il convient d'ajouter qu'au sortir de sa rhétorique le duc d'Anguien consacra deux années entières à l'étude de la philosophie et des mathématiques, telles qu'alors on les comprenait: logique, éthique, métaphysique, géométrie, trigonométrie et physique. Enfin, une année d'étude de l'histoire et du droit, sous la direction d'un maître qui occupait à Bourges la chaire jadis illustrée par Cujas, compléta cette éducation. Le duc d'Anguien rédigea lui-même un petit traité des substitutions. Ainsi que le fait observer justement l'his-

torien, on eût à peine pris plus de soins pour former un futur évêque, et pour préparer à l'église une lumière de la théologie. Il est probable seulement qu'en ce cas on eût moins exercé le corps du jeune homme, et que la paume, la danse, l'équitation, la chasse eussent été remplacées par des distractions moins violentes.

La véritable éducation est celle qu'on reçoit de la vie : après l'enfant, il restait à former le prince, compléter « l'honnête homme, » comme on disait alors, et, pour ainsi parler, commencer l'apprentissage du capitaine. Au mois de janvier 1636, le duc d'Anguien ayant terminé ses études, vint à Paris faire au roi « sa première révérence, » n'y passa que quelques jours, et rejoignit son père à Dijon, où se préparait l'invasion de la Franche-Comté. Mais les affaires tournèrent assez mal : l'invasion manquée de la Franche-Comté provoqua celle de la Bourgogne; la peste ou le typhus y entrèrent à la suite des envahisseurs; sur les instances de sa mère et celles des ministres, — qui craignaient qu'un parti ennemi ne s'emparât de sa personne, — le duc d'Anguien quitta Dijon pour Avallon, puis pour Auxerre. C'eût donc été une année perdue si, dans l'âge de seize ans qu'avait alors le prince, la vue, le contact du monde, l'approche des gens en place et le voisinage enfin du danger n'avaient évidemment dû mûrir son caractère. Son ardeur commence à poindre dans ses lettres de cette année : « Je lis avec contantement les actions héroïques de nos Roys dans l'histoire, pendant que vous en faites de très dignes pour la grossir, écrit-il à son père, en me laissant un bel example et une sainte ambition de les imiter et ensuivre, quand l'aage et la capacité m'auront rendu tel que vous me désirés. »

On ne sera sans doute pas étonné que de cette sévère discipline, et la part ayant été si petite aux divertissemens, il fût resté au jeune prince un peu de gaucherie et de timidité. Aussi, lorsqu'en 1637 il revint à Paris pour y suivre les exercices de l'*Académie royale pour la jeune noblesse*, sa mère, Mme la Princesse, le dispensa-t-elle tout d'abord de la venir voir trop souvent, attendu, disait-elle, « qu'il ne faisait pas d'assez bonne grâce son compliment aux dames. » L'hôtel de Condé rivalisait alors de galanterie, à cette heure du siècle, avec l'hôtel de Rambouillet. Quant à l'*Académie royale pour la jeune noblesse*, placée sous la protection de Louis XIII, nous pourrions l'appeler de nos jours une école de guerre. On y apprenait l'escrime, l'équitation, mais surtout la géographie, le levé des plans, la fortification. « J'ay commencé à tracer sur le papier des fortifications, » écrivait le jeune prince à son père; et il ajoutait ce renseignement, qui vaut bien son prix : « J'écris tous les jours sous le père Pelletier, qui me dicte un deuxième entretien de la prudance d'un prince, avec les examples de ceux qui ont estés grans et prudans capi-

taines, afain que j'apprenne de leur conduite à me randre tel que vous me désirés. » C'est un bel avantage que la qualité, dira plus tard l'auteur des *Caractères;* oui bien, mais surtout parce qu'elle met, parce qu'elle mettait alors un prince en passe d'avoir à seize ans l'instruction, la culture, l'expérience même et presque l'acquis d'un homme du commun à vingt-cinq ou trente ans. N'est-il pas permis d'ajouter aussi que la « qualité, » c'est la race, et que, quand un enfant royal naît avec du génie, il faut du moins qu'il tombe en bien mauvaises mains pour que son génie même ne tienne pas de son hérédité quelque chose de plus précoce? Le mérite chez eux devance l'âge, dit encore La Bruyère; et ils ne sortent pas pour cela de l'ordinaire, encore moins de la nature, mais au contraire ils y rentrent, puisque les unions dont ils viennent, en maintenant la pureté de la race, ont pour objet précisément de fixer le mérite.

Ainsi préparé au grand rôle que lui destinait l'avenir, le duc d'Anguien fut désigné, dans les premiers jours de 1638, pour exercer, en l'absence de son père, qui cette année-là commandait l'armée de Guyenne, le gouvernement de la Bourgogne. Son apprentissage militaire y devait être cette fois plus effectif qu'en 1636. S'il ne fut encore présent de sa personne à aucune action de guerre de quelque importance, ce qu'il put du moins étudier de près, chargé comme il était de pourvoir aux mouvemens, à « l'entretènement, » aux quartiers d'une armée considérable, ce fut le maniement des troupes, et « tous ces calculs de marches et de subsistances qu'un chef d'armée doit pouvoir résoudre sans efforts, » qui ne sont pas la moindre partie de l'art complexe de la guerre, qui sont parfois la guerre même et toute la guerre, en tant qu'elle consiste à s'assurer, pour un moment donné et sur un point donné, l'avantage et la supériorité de la situation et du nombre. Il ne dut pas tirer un moindre profit du contact et de la conversation de tant d'hommes de guerre, avec lesquels, dans cette capitale d'une province frontière, il se trouva, pendant dix-huit mois, en rapports constans : on cite effectivement parmi eux plusieurs de ses futurs conseillers ou lieutenans. Mais le plus utile exercice qu'il y fit, ce fut peut-être encore celui de la responsabilité. Tenu jusqu'alors en bride, et d'assez court, par un père dont la sollicitude éclairée, mais tyrannique, s'étendait jusqu'aux moindres détails, réglait jusqu'à son linge et jusqu'à sa vaisselle, le duc d'Anguien apprit dans son gouvernement de Bourgogne sinon encore l'art de commander, au moins celui de se décider et de courir les chances de ses résolutions. La préparation allait être complète, quand à tant d'expériences déjà si diverses il aurait joint la seule qui lui manquât encore : celle des champs de bataille.

C'est en 1640, comme « volontaire, » sous les ordres de La Meilleraie, dont les maréchaux de camp, cette année-là, s'appelaient La

Ferté, Gesvres, Gassion, que le duc d'Anguien fit ses premières armes, et en quelque sorte sur le terrain même que devait deux ans plus tard illustrer sa première victoire. M. le duc d'Aumale nous a donné les lettres du jeune prince à son père, pendant cette première campagne : elles respirent toute l'ardeur militaire de sa race, mais tempérée par un sang-froid qui fit l'étonnement de l'armée. Rien de « romanesque, » ou « d'héroïque, » et encore moins de « fou ; » rien qui rappelle ici l'emphatique bravoure de Rodrigue ;

> Paraissez, Navarrais, Maures et Castillans,
> Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillans ;

mais un observateur attentif, qui achève de s'instruire, qui ne laisse rien échapper, et qui garde pour lui le secret de ses observations. Richelieu même en fut frappé : « Je prie Mme d'Aiguillon, écrivait-il à sa nièce confidente, le 28 mai 1640, de dire à Mme la Princesse que M. d'Anguien se conduit dans l'armée *avec tout le témoignage d'esprit, de jugement et de courage qu'elle sçauroit désirer.* » Ce n'est pas sous cet aspect que nous avons accoutumé de voir le grand Condé ; et, en effet, au fond, sous cette apparente froideur se dissimule une violence passionnée dont il donnera plus tard plus d'une preuve, au grand dommage de sa gloire ; mais on dirait qu'au lieu de l'exciter, le voisinage du danger le calme, apaise en quelque sorte les bouillonnemens de sa fougue, et lui donne enfin cette lucidité de coup d'œil qu'au contraire il enlève à tant d'autres. Ce jeune homme de vingt ans est mûr pour le commandement, et, « de la cour » ou d'ailleurs, — car la cour, pour le moment, est sans doute ce qu'il connaît le moins, — on peut l'envoyer « en poste, » ou autrement, à la frontière : ce n'est plus un prince du sang, mais un général d'armée qui y arrivera.

Nous ne commettrons pas l'imprudence de refaire, après M. le duc d'Aumale, un nouveau récit de cette grande journée de Rocroy, n'ayant pour l'oser aucune compétence, et rien n'étant d'ailleurs plus facile à nos lecteurs que de se reporter eux-mêmes à ces belles pages (1). Mais nous ferons observer, à ce propos, que ce n'est pas tout, comme on le croit, ou comme on a l'air de le croire, que de gagner une bataille, deux batailles, trois batailles ; et encore est-il question de savoir comment le vainqueur les a gagnées. Les victoires, en effet, ne suffisent pas, quoi que l'on en dise, pour faire un capitaine, et, réciproquement, on connaît d'habiles généraux à qui la fortune a toujours disputé la gloire d'en emporter une seule. C'est donc à bon droit que M. le duc d'Aumale, dans son récit

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1883.

de la bataille de Rocroy, s'est visiblement proposé de mettre en lumière la part propre du vainqueur, celle qui continuerait d'être sienne et de lui mériter toute notre admiration quand bien même il eût été vaincu. Notez qu'en fait il s'en fallut de peu, de presque aussi peu qu'à Marengo, cent cinquante ans plus tard. Si le vaillant soldat qui commandait ce jour-là les réserves, Claude de Létouf, baron de Sirot, à un moment critique, en maintenant le centre de l'armée française, n'eût pas permis à Anguien de renouveler en pleine action la face du combat, la victoire si bien commencée s'achevait sans doute en déroute. Mais en serait-il moins vrai pour cela que, dans la préparation de la campagne, comme dans la disposition de la journée, comme dans l'intelligence des ressources du champ de bataille, le jeune général aurait fait preuve de toutes les plus rares qualités d'un commandant en chef? C'est là le point qu'il faut maintenir, afin que l'on apprenne à ne pas rendre un chef responsable de l'insuffisance ou de la médiocrité des instrumens qui viennent à lui manquer dans la main, mais aussi et surtout à ne pas faire du succès la mesure des jugemens de l'histoire. Battu à Marengo, Bonaparte n'en serait pas moins, et pour cette seule bataille, un autre homme que M. de Mélas, et Condé, vainqueur à Rocroy, ne doit pas tant à sa victoire qu'à la manière dont il l'a remportée. On le pouvait soupçonner sans doute, et pour notre part nous l'eussions cru volontiers sans preuve; mais, en décomposant la bataille, en en marquant les différens temps avec une précision unique, et en faisant ressortir enfin comme on ne l'avait pas assez fait avant lui, la valeur des combinaisons, c'est ce que M. le duc d'Aumale aura désormais démontré.

Plus ingrates peut-être à raconter, mais non pas certes moins glorieuses, les campagnes de 1644 et 1645 lui offraient l'occasion de nous montrer dans son héros, jointes à tant de qualités déjà, d'autres qualités encore, moins apparentes, et à coup sûr moins souvent signalées : l'esprit de suite dans les entreprises, une singulière fertilité d'expédiens et une perspicacité politique supérieure. En effet, devant Fribourg comme à Rocroy, et à Norlingue comme devant Fribourg, si l'audace et la témérité même demeurent toujours les traits éminens du génie de Condé, cependant on peut dire que la témérité procède chez lui du calcul et de la réflexion presque autant que de l'illumination soudaine, ou, si l'on veut encore, que l'illumination semble jaillir en lui de la rencontre et comme du choc du calcul avec l'occasion. C'est qu'aussi bien ce que l'on appelle du nom de fougue et d'impétuosité n'est pas toujours en nous ce que l'on croit : un effet naturel du tempérament; mais quelquefois aussi le résultat d'une réflexion longuement et patiemment mûrie. Et si la fortune, comme dit le proverbe, a souvent, dans l'histoire et ailleurs, favorisé les audacieux, c'est peut-être qu'ils

sont au fond moins audacieux qu'ils n'en ont l'air, de sens plus rassis qu'on ne pense, et plus prudens en leur témérité que les timides en leurs hésitations. Le duc d'Anguien m'en paraît un exemple. On l'a souvent mis, depuis Bossuet, en parallèle avec Turenne, et, comme Bossuet lui-même, pour les mieux représenter l'un et l'autre dans l'opposition de leurs qualités et la diversité de leur génie, on a donné trop exclusivement la sagesse, la prudence, le calcul à Turenne, et l'inspiration, la fougue et l'audace à Condé. Mais, pour Condé du moins, cela n'est vrai qu'en gros, si je puis ainsi dire, et seulement par comparaison. En réalité, il ose beaucoup, mais sur le champ de bataille, quand on en est aux mains, et que, faute d'oser, il va perdre la partie; ou encore quand des considérations politiques supérieures, où le prince du sang se retrouve, lui paraissent demander plus de promptitude que de conseil. Hors ces cas urgens et critiques, parce que le sort de toute une campagne y dépend de la rapidité d'une seule résolution, la prétendue témérité des combinaisons de Condé n'a d'égale que son attention vigilante aux détails qui en doivent assurer le succès. Et Turenne n'est pas plus prévoyant, mais il l'est d'une autre manière, dont nous sommes plus avertis et qu'ainsi nous apprécions mieux. C'est du moins ce qui me semble résulter de ce beau récit des campagnes de Fribourg et de Norlingue, sur lequel, comme sur celui de la bataille de Rocroy, la connaissance que le lecteur en voudra prendre dans le livre même du duc d'Aumale nous dispense d'insister davantage.

Ici s'arrête, pour le moment, l'*Histoire des princes de Condé*. On voit que, si jamais vainqueur ne s'improvisa point, c'est assurément le vainqueur de Rocroy. « L'on n'avait point encore vu de prince du sang élevé de cette manière vulgaire, dit son conseiller Lenet; aussi n'en a-t-on point vu qui aient en si peu de temps, et dans une si grande jeunesse, acquis tant de savoir, tant de lumières et tant d'adresse en toute sorte d'exercices. » Il a raison : grâce aux soins ambitieux de son père, l'éducation du jeune duc d'Anguien avait certainement, et de beaucoup dépassé la moyenne de l'éducation que l'on donnait alors à un jeune gentilhomme, à un prince du sang, au roi même; et lorsque ce général de vingt-deux ans, le 17 avril 1643, vint prendre le commandement de l'armée de Picardie, on peut dire qu'il avait plus d'expérience que son âge. Il avait lui-même fait la guerre, donné des preuves publiques de sa valeur, de son sang-froid, et, indépendamment de l'hérédité militaire qu'il tenait de sa race, toutes ses études avaient été tournées, depuis cinq ou six ans, aux choses de la guerre. Gouverneur intérimaire, pendant près de deux ans, d'une grande province, d'une province frontière, il y avait appris à connaître les hommes, et commencé sous d'excellens maîtres l'apprentissage du

commandement. Enfin, de son éducation première, il avait reçu cette culture générale d'esprit, ce goût des lettres et des sciences qu'il ne perdit jamais, cette aptitude universelle à comprendre, cette ouverture d'intelligence qui le distinguent si particulièrement entre les hommes de guerre, et que je ne sache pas que l'on ait revue depuis, si ce n'est dans le seul Frédéric. Aussi l'éclat de ses débuts n'étonna-t-il personne de ceux qui le connaissaient ou qui l'avaient seulement approché; je ne crois pas qu'il ait étonné son père; je ne crois pas qu'il eût davantage étonné Richelieu, si Richelieu eût assez vécu; et il ne doit étonner parmi nous que ceux qui n'auront pas appris dans le livre du duc d'Aumale comment se passent « l'enfance et la jeunesse d'un héros. »

Il convient d'ajouter, pour les épilogueurs, que l'un des privilèges du génie en tout genre, — et non pas le moins assuré, s'il est un des plus extraordinaires, — l'un des signes les plus certains où l'on le puisse reconnaître, est justement de pouvoir anticiper, en quelque sorte, l'expérience, et atteindre du premier coup où le commun des hommes ne se hausse, quand encore il y réussit, qu'à force de patience et de longueur de temps. Courier se moque lorsqu'il nous dit qu'un prince, « quelque génie qu'il ait reçu du ciel, » ne fait point à vingt-deux ans, au débotté, le *Stabat* de Pergolèse ou la *Sainte Famille* de Raphaël; puisque enfin ce Raphaël avait à peine l'âge de vingt ans quand il peignit son *Sposalizio*, par exemple, et que Mozart n'était pas entré dans sa seizième année quand il donnait son premier opéra. Ce sont là pourtant de ces sottises que l'on s'en va répétant parce qu'un homme d'esprit les a dites une fois; et j'en connais plus d'une, malheureusement, de cette force. Mais, si de grands capitaines ont été précoces, et s'ils ont remporté des victoires au sortir du collège, il ne manque pas aussi de peintres et de musiciens qui n'ont pas attendu d'avoir des cheveux blancs pour nous donner des chefs-d'œuvre. Les exemples en abonderaient, et j'aurais plaisir à les énumérer, s'ils n'étaient dans toutes les mémoires. Le génie lui-même n'improvise rien; et la nature, pas plus que l'art, « ne fait tout à coup tous ses grands ouvrages; » mais il a, si je puis ainsi dire, une avance sur le talent, et le propre de cette avance est de suppléer l'expérience, et tout le monde voit bien qu'autrement ce ne serait plus une avance.

Si je crois devoir insister sur ce point, c'est que le paradoxe dont j'essaie de débrouiller l'artifice, plus accepté qu'on ne se l'imagine, n'est pas seulement injurieux aux grands hommes; il peut encore avoir de graves conséquences. Tous ces noms de fortune, de hasard, de fatalité, s'ils nous servent en effet quelquefois à couvrir notre ignorance, nous servent peut-être plus souvent encore à déguiser les mouvemens d'une basse envie. D'imputer une victoire à la faveur des

circonstances, cela ne rabaisse-t-il pas du coup le vainqueur à notre niveau? Les Napoléon, les Frédéric, les Condé, ont remporté des victoires! Mais quoi! nous en eussions fait autant si les dieux l'eussent voulu; et, quand deux armées en viennent aux mains, puisqu'il faut bien, si l'une d'elles est vaincue, que l'autre soit victorieuse, qu'y a-t-il donc de si digne d'être loué, d'être admiré, d'être célébré dans un simple jeu de la nécessité? C'est si peu de chose qu'une volonté d'homme! l'ironie de la fatalité se complaît si visiblement à déjouer nos plus savans calculs! un vainqueur est si près d'un vaincu! et, pour tout dire d'un mot, ce que nous appelons pompeusement génie ressemble tant, pour peu qu'on y regarde, à son contraire! C'est le thème que développait naguère un grand romancier, le comte Tolstoï, dans *la Guerre et la Paix;* et je ne sais si ce que ce thème a de consolant et même de flatteur pour la médiocrité n'a pas autant contribué au succès de l'œuvre que tout ce que l'auteur y a mis de talent. C'est le thème qu'avec beaucoup moins de talent, dans son *Histoire de Napoléon*, développait vers le même temps ce naïf, mais partial d'ailleurs et fanatique Lanfrey. C'est le thème qu'avant eux, dans les derniers volumes de son *Histoire de France*, avait si complaisamment développé Michelet. Sous la tyrannie des petites causes, c'est tout un que d'avoir ou de n'avoir pas de génie; un homme en vaut un autre, Koutousof vaut Napoléon; si la fortune l'eût permis, Villeroy serait un Eugène; et tout dépend ici-bas d'une conjonction d'effets ou d'une rencontre de hasards. Condé est un grand capitaine pour avoir gagné la bataille de Rocroy, mais si don Francisco de Melo l'eût gagnée, c'est lui qui serait le grand capitaine; ou encore, s'il était écrit que nous la gagnerions, tout autre l'eût gagnée aussi bien que Condé; et voilà ce que c'est que la gloire. Où donc lisais-je tout récemment qu'à défaut de Bonaparte, un autre eût aussi bien remporté les victoires d'Austerlitz et d'Iéna? J'aimerais autant que l'on dît qu'à défaut de Raphaël ou de Michel-Ange, tout autre qu'eux eût aussi bien peint l'*École d'Athènes* ou le *Jugement dernier*, puisque les papes, en effet, sur les murs de leur chapelle et de leurs appartemens, voulaient de la peinture.

Mais, au contraire, et fort heureusement pour l'humanité, il n'est pas vrai que tout ce qui arrive dût nécessairement arriver, il n'est pas vrai qu'un homme en vaille un autre, et encore moins vrai qu'il importe peu quel général nous mettons à la tête de nos armées, Anguien ou La Feuillade, et quel homme d'état à la direction de nos affaires, Chamillart ou Richelieu. L'effort individuel a plus de part au gouvernement des choses de ce monde qu'on ne le veut bien dire, et le mérite personnel, comme on l'appelait jadis, n'est pas précisément une quantité négligeable. Ne pourrait-on pas même prétendre que c'est la seule

force ici-bas qui soit capable de contrarier et, au besoin, de rompre l'enchaînement des effets et des causes? Et nous le savons bien, nous qui, dans la vie réelle et quand nous descendons des hauteurs de l'abstraction, n'allons pas sans doute, entre deux instrumens à choisir, prendre l'un, prendre l'autre, indifféremment et les yeux fermés. Et nous avons bien raison, puisque l'expérience nous prouve que le résultat ne dépend pas moins du choix de l'instrument que des prétendus décrets de la fortune! Mais où nous le voyons peut-être plus clairement, plus évidemment que nulle part ailleurs, je n'hésite pas à croire que c'est dans l'histoire des grands capitaines. Un Bonaparte, un Frédéric, un Eugène, un Condé de plus ou de moins, toute l'histoire en est changée, la nôtre, celle de nos voisins. Cependant, battus à Rosbach ou vainqueurs à Rocroy, tout n'y a dépendu que de la présence d'un homme dans un camp, de son absence dans l'autre. Et ainsi, nous ne mesurons jamais mieux ce que peut une seule « tête » que dans ces grandes occasions, dont on prétend que le hasard disposerait souverainement. Que d'ailleurs il ne soit donné qu'à quelques-uns de maîtriser la fortune et de fixer la chance, j'y consens volontiers, mais c'est ce petit nombre qui fait, ou qui est l'histoire, et le reste,.. le reste n'a qu'à les demander aux dieux lorsqu'il ne les a pas, s'en servir s'il les a, et ne pas leur disputer, quand il ne les a plus, l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration.

Nous ne saurions terminer sans dire qu'en nous attachant au seul Condé, nous sommes loin d'avoir indiqué tout ce que ces deux volumes contiennent de nouveau. Les *Pièces justificatives*, par exemple, mériteraient elles seules toute une étude, pour leur nombre et pour leur importance. Lettres de Richelieu, lettres de Mazarin, lettres de Condé, lettres de Turenne, il paraît difficile que leur publication en si grande abondance ne modifie pas en effet, sur plus d'un point, les opinions que l'on avait formées sans elles. Je ne parlerais pas des notes si la précision n'en était extrêmement instructive. Mais pas un personnage n'apparaît dans ces deux volumes, surtout un militaire, dont l'historien ne nous donne l'état civil et n'établisse l'identité. C'est dire à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du XVIIe siècle ce qu'ils trouveront, dans cette *Histoire des princes de Condé*, de secours pour leurs propres travaux. Et à ceux qui s'en occupent moins, ce serait dire la confiance qu'ils doivent au récit de l'auteur, — si le récit lui-même et tout seul ne s'imposait assez par sa simplicité, sa clarté, sa limpidité.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Jamais peut-être il ne fut plus nécessaire à un pays comme la France de mettre dans sa politique, dans toutes ses affaires de l'ordre et de la mesure, de l'esprit de suite, une raison attentive et vigilante. Cette nécessité, elle n'est pas seulement la conséquence invincible d'une série d'événemens dont le poids se fait toujours sentir, qui nous ont laissé un laborieux et accablant héritage; elle résulte aussi d'un certain état du monde où tout, en vérité, est obscur, où aux difficultés extérieures se mêlent les crises sociales, économiques, industrielles, et où une nation sérieuse, qui tient à ne point abdiquer, ne peut garder sa position et son influence qu'en sachant concentrer ses forces, ménager ses ressources. Quand on a subi de dures épreuves, savoir se conduire, savoir éviter tout ce qui peut fatiguer, épuiser ou diviser le pays, c'est tout le secret de la politique : avec cela, on est toujours sûr de jouer son rôle. Malheureusement, c'est un secret que n'ont plus les grands politiques qui gouvernent la France depuis longtemps déjà, et pourvu qu'ils puissent satisfaire leurs passions ou suivre leurs fantaisies, ils ne s'inquiètent ni du passé, dont le souvenir devrait être un frein, ni de l'état du monde, qui serait de nature à leur imposer quelque prudence. Depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir, on dirait qu'ils n'ont plus d'autre préoccupation que de s'y maintenir, de se créer une France pour eux et pour leurs amis, pour tous les républicains, — et avec leurs systèmes, avec leurs procédés, ils ont si bien fait qu'ils ont fini par mettre la faiblesse dans le gouvernement, le désordre dans les finances, la confusion dans les affaires industrielles comme dans les affaires morales. Ils ne sont pas toujours d'accord, il est vrai; entre opportunistes et radicaux, il y a assez souvent des querelles de famille, même des querelles assez vives, assez amères. Le ministère,

placé entre ces frères ennemis, ne sait pas toujours de quel côté il doit se tourner, comment il doit parler et agir pour rester en équilibre. N'importe, ministères opportunistes, radicaux, républicains de toutes nuances se retrouvent et se réconcilient au besoin dans quelque vote de passion ou de menace. Ils vont devant eux, tout pleins de l'esprit de parti, sans tenir compte des intérêts ou des vœux du pays, des plus anciennes garanties libérales, des droits les plus simples, et ils ne s'aperçoivent pas que cette triste politique est exactement l'opposé de la politique d'une nation qui a la généreuse et légitime ambition de se relever de ses désastres, de reprendre sa place et son rôle dans le monde.

Que cette politique des dernières années, qui n'a été qu'une déviation incessante, obstinée de la vraie politique de la France, n'ait point réussi, le fait est assez éclatant. Au premier abord, la conséquence semblerait être qu'il y aurait tout au moins à réfléchir. Bien au contraire : au lieu de s'avouer leurs mécomptes et d'en chercher les causes, au lieu de s'éclairer d'une expérience évidemment malheureuse et de se modérer, les républicains n'ont imaginé rien de mieux que d'accentuer ce qu'il y a de plus exclusif dans leurs passions, à rester plus que jamais une domination, une exploitation organisée de parti. C'est l'histoire de tous les jours : qu'ils s'occupent de finances ou d'industrie, des grèves ou des chemins de fer, de l'enseignement ou de l'armée, ils n'ont qu'une idée fixe, qu'ils laissent percer dans leurs discussions, qu'ils traduisent dans leurs votes. Ils ne se préoccupent guère des intérêts généraux du pays, qu'ils sacrifient le plus souvent pour le plaisir de mettre leurs fantaisies dans un ordre du jour. Ils songent avant tout à régner sans partage, par l'exclusion et l'élimination de tout ce qui les gêne. Les républicains ont peut-être beaucoup oublié depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir, ils n'ont à coup sûr rien appris. Ils ont surtout oublié ou renié les traditions libérales, qui sont l'honneur et la garantie d'une société éclairée; ils n'ont pas appris que les majorités n'étaient que strictement justes et prévoyantes en sachant respecter les minorités, en leur laissant leurs droits et leur place dans la direction des affaires publiques. Ils l'ont montré plus d'une fois dans des circonstances toutes récentes, — et à l'occasion du choix des membres de la commission du budget, et à propos de cette loi sur l'enseignement qui occupe encore le sénat, dont l'importance et le caractère se dévoilent de plus en plus à mesure que le débat se prolonge.

Certes, on en conviendra, s'il y avait une question devant laquelle l'esprit de parti et d'exclusion dût pour un instant s'effacer, c'était bien cette question des finances et du budget qui intéresse si vivement le pays tout entier. Les circonstances sont, en effet, assez exceptionnelles. Le budget que le gouvernement vient de porter aux cham-

bres n'est pas un budget ordinaire; il propose des mesures qui peuvent être nécessaires et qui n'ont pas moins une gravité particulière. Il y a un emprunt de quinze cents millions qui doit servir à éteindre une dette démesurément grossie. Il y a un remaniement de l'impôt sur les eaux-de-vie qui doit se résoudre en définitive dans une augmentation de taxe et qui est destiné à assurer au trésor une ressource nouvelle. Il y a une suppression du budget extraordinaire et une suppression d'amortissement. Ainsi, des dettes à contracter, des impôts à créer, de nouvelles conditions budgétaires à étudier et à sanctionner, c'est la question complexe, épineuse, singulièrement délicate, soumise en ce moment aux chambres. Tout cela, on le remarquera, représente une sorte de liquidation devenue nécessaire ; c'est la suite d'une situation que les fautes accumulées, les dépenses imprévoyantes ont préparée, et qui a provoqué en partie le mouvement d'opinion dont les élections dernières ont été l'expression. C'était assurément le cas de procéder libéralement, d'appeler dans la commission du budget des hommes de tous les partis, des conservateurs, ceux-là mêmes dont l'élection a été au mois d'octobre une protestation contre les erreurs financières qu'il s'agit aujourd'hui de réparer; c'était de la plus simple équité, c'était de plus habile. Les républicains, avec leur étroit et vulgaire esprit d'exclusion, ne l'entendent pas ainsi; ils se sont au contraire mis d'accord pour exclure tous les représentans de la droite, pour rester seuls maîtres dans la commission du budget; ils prétendent traiter les finances de la France comme une affaire de ménage! Ce qu'il y a de curieux, c'est que le lendemain, les radicaux, qui auraient voulu sans doute une plus large part dans la commission, se sont plaints vivement d'avoir été les dupes des opportunistes, et la querelle est certainement risible de leur part, après la manœuvre à laquelle ils venaient de s'associer. Les républicains, en dépit de leurs querelles pour le partage du butin, ont réussi, c'est possible: ils ont joué un bon tour parlementaire en excluant tous les représentans de la droite de la commission du budget; mais ils ont peut-être oublié que, derrière ces représentans, il y a trois millions cinq cent mille électeurs qui les ont nommés, qui sont une partie du pays, qui paient leurs impôts, et dont les intérêts, les vœux, les sentimens mériteraient de n'être pas traités avec cette légèreté superbe. « Faut-il donc, disait l'autre jour un républicain au sénat, faut-il que les minorités gouvernent? » Non, ce n'est pas le droit des minorités de gouverner dans un régime parlementaire; mais les majorités à leur tour n'ont pas le droit d'exclure, d'opprimer les minorités, et, quand l'exclusion va frapper indirectement trois millions cinq cent mille Français atteints dans leurs représentans, elle équivaut à une sorte d'interdiction d'une partie du pays pour cause d'opinion. C'est tout ce qu'il y a de plus inique, de plus imprévoyant, de moins libéral, et ce mépris des mino-

rités, c'est-à-dire de la liberté, qui a son importance dans une question de représentation parlementaire, devient bien plus grave encore dans une affaire comme la loi de l'enseignement primaire.

Qu'est-ce en effet que cette loi dont la discussion se ravive sans cesse à chaque délibération nouvelle et semble n'être jamais épuisée? C'est certainement la plus audacieuse mainmise de l'état sur la jeunesse du pays par un enseignement officiel, né d'une inspiration de parti ou de secte. Elle n'a rien de nouveau, si l'on veut, elle n'est que la suite ou le complément d'une loi qui a été votée, il y a quelques années, et qui prétendait organiser ce qu'on appelle l'instruction laïque avec des instituteurs laïques, c'est-à-dire à l'exclusion de tout ce qui est congréganiste. L'ancienne loi, cependant, laissait encore une certaine latitude; elle mettait des degrés et des tempéramens dans l'application du principe. La loi nouvelle a précisément pour objet de ne plus admettre aucun tempérament, d'organiser l'enseignement obligatoire et laïque au nom de l'état, sans restriction, sans concession, sans tenir compte ni des sentimens des familles, ni même de l'intervention des communes. L'enseignement primaire, avec son esprit nouveau, avec ses méthodes et son armée d'instituteurs laïques, c'est le grand instrument de règne pour l'état républicain! M. le ministre de l'instruction publique croit avoir tout dit et pallié le despotisme qu'il organise avec ce simple mot de neutralité des écoles, qu'il répète sans cesse, qui joue un grand rôle dans la discussion. Mais cette neutralité, comment l'entend-il lui-même? Il n'explique rien et ne pallie rien. Ce n'est pas sérieusement, sans doute, qu'il accuse de pauvres maîtres d'école portant l'habit religieux d'enseigner à leurs élèves que la vie est une expiation et que le travail est une peine! La vérité est qu'on est pressé de chasser les congréganistes parce qu'ils sont congréganistes, qu'on tient à bannir toute influence religieuse des écoles, qu'on veut opposer le palais scolaire à l'église, l'instituteur au curé, les manuels civiques et la morale indépendante au simple catéchisme. Et c'est là ce qu'on appelle la neutralité! C'est là la garantie offerte aux pères de famille à qui on inflige l'obligation d'envoyer leurs enfans à l'école primaire!

De quoi se plaint-on? la loi ne laisse-t-elle pas toute liberté à l'enseignement privé si on ne veut pas de l'enseignement de l'état? Oh! sans doute, M. le ministre de l'instruction publique est un grand libéral; il a sa manière d'entendre la liberté aussi bien que la neutralité. Que des républicains sérieux et éclairés comme M. Bardoux, M. Barbey, M. Émile Labiche présentent des amendemens qui n'ont, après tout, d'autre objet que d'adoucir une loi rigoureuse, de laisser tout au moins au gouvernement la faculté de s'inspirer des sentimens locaux, de consulter les municipalités, M. le ministre de l'instruction publique s'emporte; il combat avec une sorte d'âpreté toutes ces propositions comme autant d'attentats contre l'enseignement laïque, contre l'état.

Il refuse aux municipalités le droit d'avoir désormais une opinion sur leurs écoles, sur ce qui conviendrait aux populations ; il leur reconnaît par exemple le droit de s'imposer et de payer, si on les y oblige : tout le reste est de l'anarchie, il a dit le mot. Et c'est ainsi qu'en vrai libéral de la nouvelle école républicaine, il comprend la liberté des communes! S'agit-il de l'enseignement privé, le système est complet. Non, sans doute, M. le ministre de l'instruction publique ne tue pas l'enseignement privé, comme le lui a dit avec une spirituelle ironie M. Jules Simon dans un éloquent discours; il ne le tue pas, il le réduit seulement à un état maladif où il aura de la chance s'il peut vivre. D'abord l'instituteur privé aura d'assez grandes difficultés pour s'établir; puis, à peine établi, il sera pris par le service militaire : il n'a plus l'exemption qu'on réserve aux instituteurs publics. S'il parvient à rester dans son école, il relèvera d'un conseil départemental composé de fonctionnaires, où il sera représenté par grâce, et, pour plus de garantie, sans doute aussi par respect pour l'égalité, ses délégués seront désignés par le ministre, tandis que les instituteurs publics choisiront eux-mêmes leurs représentans. Il restera naturellement aussi sous l'œil vigilant de tous les inspecteurs possibles. Bref, moyennant qu'il se tire de tout cela, qu'il échappe au service militaire, aux surveillances, aux inspections, aux délations, aux juges administratifs, le représentant de l'enseignement privé pourra vivre ; il aura tout juste les libertés dont parle Figaro. M. le ministre de l'instruction publique ne s'est pas douté qu'il réalisait dans la loi ce plaisant idéal !

Voilà donc où l'on peut arriver quand on subit cette implacable obsession de l'esprit de secte ! On dirait que ce ministre et cette majorité, également impatiens de précipiter les autres dans la servitude, ont oublié toutes les traditions des libertés françaises. Et si on fait observer à M. le ministre de l'instruction publique qu'il peut rencontrer des résistances, qu'il est pourtant étrange de s'exposer, en pleine république, à voir des instituteurs établis par la force, malgré les populations, il a une dernière réponse : C'est la loi, tout le monde doit respecter la loi ! Comme si l'oppression cessait d'être l'oppression parce qu'elle prend un masque de légalité, ainsi que le lui a dit M. Labiche dans un discours aussi vif que sensé. M. le ministre de l'instruction publique a réussi sans doute ou paraît avoir réussi. Il aura sa majorité, il a dans tous les cas le bruyant cortège des radicaux, dont il satisfait les passions. Et après cela le gouvernement en a-t-il plus d'autorité et de force? Il n'est que plus faible devant tous ceux qui n'ont pas précisément l'habitude de respecter la loi. Il a auprès de lui la plus vaine, la plus turbulente des assemblées municipales, qui a la passion de l'illégalité et à laquelle il n'ose même pas toucher. Le conseil municipal de Paris ne cesse de dépasser ses

pouvoirs dans ses votes, dans ses motions, dans ses ordres du jour, et on détourne les yeux. Il demande un emprunt sans garanties définies, sans justification de dépenses, sans aucune des formalités exigées par la loi, et on se hâte de porter l'emprunt aux chambres. Il veut avoir son indépendance financière, son indépendance administrative, il tient maintenant à être un petit parlement, à avoir ses séances publiques : on le laisse faire. Nos ministres trouvent, sans doute, que tout est bien. Singulier gouvernement, qui passe sa vie à froisser dans tous leurs sentimens ceux dont l'appui lui serait plus utile, et à s'abaisser devant ceux qui ne sont occupés qu'à l'embarrasser de leur alliance, à lui imposer leurs fanatismes, à le désarmer devant les agitations intérieures comme dans son rôle extérieur! Et cependant, encore une fois, ce ne serait pas pour la France le moment de mettre toute sa politique dans ces misérables jeux des partis !

Qui peut dire par quelles phases auront encore à passer ces affaires d'Orient, que l'Europe s'épuise à débrouiller sans pouvoir y réussir, qui semblent s'être compliquées de nouveau au moment où l'on croyait en avoir fini pour quelque temps? Tout récemment encore, cette crise des Balkans, qui dure depuis six mois déjà, paraissait toucher à un dénoûment. Entre les Serbes et les Bulgares, ces ennemis de la veille, la paix venait d'être signée et elle a été ratifiée depuis. Entre Bulgares et Turcs, il y avait un traité ou arrangement qui, sauf des modifications réclamées par certaines puissances jalouses de maintenir l'œuvre du congrès de Berlin, laissait au prince de Bulgarie le gouvernement de la Roumélie. La Grèce seule persistait dans ses revendications, dans ses velléités guerrières, et les Hellènes seuls ne pouvaient résister longtemps aux conseils, à la pression de l'Europe. Aujourd'hui tout est changé. La Grèce en est plus que jamais à ses revendications, à ses armemens, et le prince Alexandre, à son tour, est rentré en scène comme pour raviver une crise à demi éteinte. Il n'accepte plus les modifications faites par la Russie à l'arrangement turco-bulgare. Il ne veut pas être un simple gouverneur de la Roumélie vaguement désigné sous le titre de prince de Bulgarie ou n'ayant ses pouvoirs que pour cinq ans. Il réclame une délégation nominative et viagère. Il proteste contre la diminution d'autorité et de dignité qu'on veut lui infliger. Bref, rien n'est fait, rien n'est aussi avancé qu'on le croyait, qu'on se plaisait à l'espérer. La résistance du prince Alexandre, si elle se prolongeait, si elle allait jusqu'à un refus de soumission, peut ranimer les ardeurs belliqueuses des Grecs, et, tant qu'on n'en a pas fini de ces difficultés, l'Europe en est toujours à vivre avec cette menace d'explosions nouvelles qui n'ont rien de rassurant pour la tranquillité universelle. C'est un perpétuel danger; mais, si cette paix extérieure, qui dépend des incidens lointains, reste précaire, singulièrement exposée, il y a aujour-

d'hui une autre paix tout autant en péril, c'est cette paix sociale qui est visiblement ébranlée un peu partout, qui, en ce moment même, vient d'être si cruellement, si tragiquement troublée en Belgique.

Il n'y a point évidemment à s'y tromper, ce serait même un danger de plus de chercher à se faire illusion. La plupart des pays sont envahis par l'esprit d'anarchie qui se répand en propagandes, qui s'efforce de gagner les multitudes, qui prend à tâche de fanatiser, d'égarer les populations ouvrières en les poussant contre ce qu'il appelle le capital, contre le patronat, contre le bourgeois industrieux et arrivé à la fortune. — La Hollande, la paisible Hollande elle-même, avait récemment ses réunions socialistes, où l'on s'excitait aux manifestations violentes, où l'on vantait, comme un exemple à suivre, les pillages des magasins de Londres. L'Angleterre, précisément, parce qu'elle est la grande nation industrielle, a depuis longtemps ses associations organisées pour la lutte, et elle est exposée de temps à autre à de redoutables secousses. La France a eu et a encore ses grèves, — elle pourra en avoir de plus sérieuses à la faveur des moyens qu'on a mis à la disposition des agitateurs. L'Allemagne a ses socialistes, ses anarchistes qui arrivent jusqu'au parlement, que M. de Bismarck se flatte de combattre et d'annihiler par son socialisme d'état. Là où fermentent les passions échauffées par les propagandes démoralisatrices, tout est possible. Tous les pays peuvent avoir leurs crises; mais nulle part jusqu'ici, il faut l'avouer, il n'y avait eu, depuis longtemps du moins, une explosion comme celle qui ravage et désole en ce moment la Belgique. Ce n'est plus une question de salaires ou de travail, une contestation entre patrons et ouvriers; c'est la guerre sociale dans toute sa crudité sinistre, l'insurrection famélique et brutale, à laquelle le gouvernement n'a d'autre ressource que d'opposer la force. C'est tout le caractère de la lutte qui vient de s'engager en Belgique, elle n'en a pas d'autre. Les grèves qui ont éclaté sur certains points, le plus souvent sans raison sérieuse, et qui se sont propagées aussitôt, ne sont manifestement qu'un incident. Les grévistes ne sont que des instrumens, des soldats ramassés un peu partout par des meneurs anarchistes et révolutionnaires qui les conduisent purement et simplement à la destruction.

Le mouvement a commencé dans le bassin de Liège, où, dès les premiers jours, il s'est manifesté par des actes de vandalisme; mais il ne s'est vraiment déchaîné dans toute son intensité, dans toute sa violence qu'autour de Charleroi. Là des bandes se sont répandues de toutes parts dans les campagnes, incendiant les usines, les manufactures, les châteaux, les couvens, complétant l'incendie par le pillage, rançonnant et violentant les habitans paisibles, renouvelant sur leur passage les vieilles jacqueries. Auprès de ces scènes lugubres, les querelles parlementaires des libéraux et des catholiques, on en conviendra, paraissent assez vaines. L'insurrection menace sûrement les libé-

raux autant que les catholiques. Elle est dirigée contre la constitution libérale de la société, contre tout ce qui possède, contre le travail lui-même; elle ne respecte pas plus la maison d'industrie que la maison de plaisance, et c'est ce qui fait de cette étrange sédition un événement qui, en éprouvant, en remuant profondément la Belgique, doit aussi retentir en Europe. On ne s'y attendait pas, cela est bien clair. Le gouvernement de Bruxelles paraît avoir été lui-même un peu surpris et par la multiplicité des échauffourées et par la rapidité, par la violence de cette explosion de barbarie. Il n'avait pas de forces suffisantes pour être partout à la fois. Il a été cependant bientôt en mesure d'envoyer, sous les ordres du général Van der Smissen, une petite armée de 8 à 10,000 hommes sur ce qu'il faut bien appeler le théâtre de la guerre. C'est bien la guerre en effet puisque, depuis quelques jours, il y a eu une série d'engagemens et que les victimes sont nécessairement assez nombreuses. Le mouvement sera réprimé sans nul doute. La loi restera victorieuse, rien n'est plus désirable, dans l'intérêt de la Belgique d'abord, puis pour d'autres raisons qui conduiraient bientôt peut-être aux complications les plus graves.

Et après? à quoi aura servi cette coupable tentative? Les meneurs d'anarchie qui ont poussé au crime des populations égarées, et il y a, dit-on, beaucoup d'étrangers, auront sûrement l'habileté de se dérober et de disparaître. Les ruines qu'ils ont accumulées dans le pays sont déjà incalculables. Des industries sont perdues pour longtemps. Des usines qui employaient jusqu'à 2,000 ouvriers ont été incendiées et ceux qu'elles occupaient demeurent nécessairement sans travail. Après la grève et l'émeute, la misère, c'est la douloureuse et inévitable moralité! En Belgique comme ailleurs, les ouvriers qu'on abuse ne veulent pas voir que, fussent-ils même victorieux comme on le leur promet, ils ne seraient pas beaucoup plus avancés le lendemain; ils n'auraient changé ni la nature des choses, ni les conditions essentielles du travail; ils auraient tout au plus fait les affaires de ceux qui les exploitent. Par la grève et l'émeute, ils ne servent ni leurs intérêts, ni l'industrie qui les fait vivre, ni une cause politique ou sociale, ni leur pays; ils sont les éternelles dupes des malfaiteurs ambitieux qui vont chercher auprès d'eux, à leurs dépens, une grossière popularité.

Les affaires de l'Angleterre, comme toutes les affaires du monde aujourd'hui, semblent se compliquer sans cesse au lieu de se simplifier. L'Angleterre a sans doute, comme d'autres pays, ses épreuves intérieures, ses agitations industrielles, ses grèves; elle a eu même, elle aussi, il y a quelques jours, ses émeutes en pleine ville de Londres. Elle a de plus en perspective devant elle une vraie révolution, il faut bien l'appeler de ce nom, puisque tout ce qui se prépare pour l'Irlande peut assurément être une révolution. La difficulté seulement, on le

sent bien, est d'aborder cette grande et douloureuse question qui passionne et trouble l'opinion, qui divise les partis, le gouvernement lui-même. M. Gladstone, malgré toute sa hardiesse, malgré l'impétuosité avec laquelle il s'est chargé de résoudre cet étrange problème irlandais, est le premier maintenant à temporiser, à calculer tous ses mouvemens et même toutes ses paroles. En quoi consistent réellement ses projets? Comment entend-il arriver à désintéresser les anciens propriétaires, les landlords, sans trop surcharger la dette de l'Angleterre, et à donner une sorte d'indépendance nationale à l'Irlande sans ébranler l'intégrité du royaume-uni? C'est encore son secret. Il ajourne de semaine en semaine; maintenant c'est le 8 avril qui reste fixé comme le grand jour des explications. Jusque-là il ne dit rien, il se bornait tout récemment à mettre l'opinion en garde contre les divulgations indiscrètes par lesquelles on cherchait à l'abuser. M. Gladstone, pour garder ce prudent silence, a eu sans doute ses raisons, et la première, c'est qu'avant de s'engager dans la série d'épreuves qu'il aura à subir devant la chambre des communes, devant la chambre des lords, il s'est trouvé tout d'abord réduit à se demander s'il arriverait au jour décisif avec son ministère intact. C'est là, en effet, ce qui est venu tout compliquer presque à l'improviste. Le fait est qu'à la première communication de la réforme irlandaise au conseil, les dissentimens ont éclaté, qu'il y a eu, dès ce moment, une crise ministérielle et, chose curieuse, c'est parmi les radicaux du cabinet que les projets de M. Gladstone ont rencontré l'opposition la plus vive. M. Chamberlain, M. Trevelyan particulièrement, ont refusé de suivre le grand chef libéral dans sa politique irlandaise; ils étaient surtout opposés, dit-on, aux mesures agraires imaginées pour désintéresser les landlords aux frais de l'Angleterre.

Un instant on a pu croire que M. Chamberlain, M. Trevelyan, ajourneraient tout au moins leur démission, ne fût-ce que pour ne pas embarrasser M. Gladstone par les explications prématurées que pourrait provoquer leur retraite. Ils n'ont pas voulu, à ce qu'il paraît, attendre plus longtemps, et le chef du cabinet vient de les remplacer par deux hommes mieux disposés à suivre sa politique : M. Stansfeld, un vieux radical connu autrefois pour ses relations avec Mazzini, et lord Dalhousie, qui s'est fait une réputation d'ardent libéral, allant jusqu'au radicalisme dans les affaires d'Irlande. En apparence, rien n'est changé, si l'on veut, ce n'est qu'un incident à la veille des grandes batailles qui se préparent; en réalité, la situation ne laisse pas d'être bizarre et peut d'un instant à l'autre devenir difficile. Il en résulte que M. Gladstone, après avoir été abandonné il y a quelque temps par les vieux whigs comme lord Hartington, M. Goschen, M. Forster, lord Derby, perd maintenant l'appui des radicaux comme M. Chamberlain, M. Trevelyan, qui se séparent de lui. M. Gladstone reste toujours sans doute

le grand chef libéral, le tacticien habile, l'orateur à la parole puissante et entraînante qui exerce une sorte de dictature. Jusqu'au dernier moment, il peut modifier ses projets de façon à déconcerter ses adversaires, et il garde assez d'ascendant pour vaincre bien des résistances. Au fond, cependant, il ne faut pas s'y tromper, le ministre qui entreprend cette révolution en Irlande, qui l'a promise à son arrivée au pouvoir, se trouve dans des conditions singulièrement critiques. Il va avoir affaire à des oppositions redoutables, d'autant plus redoutables qu'elles s'appuient sur une opinion visiblement agitée et inquiète. La partie financière des projets de M. Gladstone, qui peut mettre 2 milliards à la charge de l'Angleterre pour libérer la propriété irlandaise, ne rassure pas plus les Anglais que la partie politique, qui semble devoir promettre à l'île sœur une sorte d'indépendance nationale.

Plus on va, plus l'opinion se défie et craint de voir s'engager définitivement cette campagne qui peut devenir la crise la plus périlleuse pour la puissance britannique ; c'est ce qu'il y a de plus clair. M. Gladstone peut certainement triompher, si, par ses projets comme par ses discours, il réussit à rassurer l'opinion, à montrer ce qu'il y a de juste, de moral, de réellement conservateur dans une mesure qui garantit les propriétaires en rachetant une vieille iniquité. Il peut sûrement aussi échouer dès les premiers pas devant la coalition de ceux qui lui reprochent d'engager démesurément les finances anglaises dans une opération hasardeuse, et de ceux qui l'accusent de mettre en péril par son parlement ou son grand conseil irlandais l'unité de l'empire britannique. Dans tous les cas, il y a une chose certaine, c'est qu'après cette grande tentative, si elle échoue, on ne voit pas bien quel gouvernement, conservateur ou radical, aura assez d'autorité et de force pour contenir l'Irlande brusquement rejetée dans les agitations secrètes et les conspirations qu'on n'a jamais pu vaincre.

Non, assurément, ce n'est pas facile de gouverner un grand pays. M. Gladstone en fait l'expérience avec ses réformes, qu'il ne fera pas aisément accepter, et qui contiennent en effet un assez redoutable inconnu pour l'Angleterre. M. de Bismarck lui-même, malgré son omnipotence, a quelque peine à faire marcher l'Allemagne, comme il le disait autrefois, et à mener de front tous les projets auxquels il attache la fortune de sa politique. Il est vrai que, depuis quelque temps, il multiplie singulièrement ces projets et qu'il donne de l'occupation à toutes ses assemblées, aux chambres prussiennes comme au parlement de l'empire. Ici, au Landtag, il s'agit de cette étrange et chimérique entreprise de la germanisation des provinces orientales par la suppression de l'élément polonais. Là, à la chambre des seigneurs de Prusse, s'agite la question des nouvelles lois religieuses destinées à en finir avec l'éternel « Culturkampf ; » au parlement de l'empire, au Reichstag, on discute sur le renouvellement des mesures de défense

contre les socialistes et sur le monopole de l'alcool. Tout marche à la fois, et tout ne marche pas, on le sent bien, au gré du chancelier. Qu'en sera-t-il de tous ces projets? Un des plus caractéristiques, assurément, est celui qui a pour objet ce qu'on peut appeler la paix religieuse, par l'abrogation des lois de mai. M. de Bismarck a depuis longtemps pris son parti. Ce n'est pas d'hier qu'il négocie avec le pape Léon XIII, à qui il rendait il y a quelques mois l'hommage de le choisir pour arbitre. M. de Bismarck, qui est un politique sérieux, en a assez de la guerre contre les catholiques, contre l'église; il ne veut pourtant pas tout céder, il entend bien réserver certains droits de l'état, et c'est là précisément la question qui s'agite aujourd'hui à la chambre des seigneurs à propos d'un amendement de l'évêque de Fulda, M. Kopp, qui a été mêlé aux dernières négociations avec le saint-siége. Il peut y avoir encore quelques difficultés; en réalité, M. de Bismarck est allé trop loin pour reculer, et à ceux qui lui reprochaient, il y a quelques jours, de se contredire, « d'aller à Canossa, » il répondait lestement qu'on lui faisait suivre un chemin beaucoup plus rude que celui de Canossa.

Il parlait ainsi récemment au Reichstag dans la discussion sur le monopole de l'eau-de-vie, auquel il attache tant de prix, et le discours qu'il a prononcé est certes aussi curieux que significatif. M. de Bismarck n'est pas visiblement sans préoccupation pour l'avenir de l'empire; il y a dans son langage un mélange d'irritation contre ses adversaires et de virile inquiétude. Parle-t-il sérieusement lorsqu'il laisse entrevoir des guerres, des invasions renouvelées de 1793 avec les idées socialistes et des armées marchant sous le drapeau rouge? M. le ministre de la guerre de France pourrait, dans tous les cas, faire son profit de la hautaine ironie avec laquelle le chancelier de Berlin a fait allusion à son récent langage sur le rôle de l'armée dans les grèves et les agitations françaises.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La commission du budget a été nommée, elle a choisi pour président M. Rouvier, entendu les explications du gouvernement, et décidé d'autoriser l'émission d'un emprunt de 900 millions. Pourquoi ce chiffre de 900 millions substitué à celui de 1,466 millions proposé par le gou-

vernement? La commission serait sans doute bien embarrassée pour expliquer son vote. Elle venait de repousser successivement les chiffres de 1,466 millions, de 1 milliard, de 500 millions, de 700 millions. Elle a voté 900 millions comme elle en aurait voté 800 ou 850, sans autre motif que la nécessité de s'arrêter à un chiffre quelconque, dût le système financier et budgétaire du gouvernement en être complètement bouleversé. Il est d'ailleurs entendu que le gouvernement accepte le vote de la commission, et il est probable que la chambre le ratifiera. La place se trouve donc en face d'un emprunt de 900 millions et non de 1,466 millions, comme il avait été dit d'abord. C'est, de toute façon, une fort grosse opération, et qu'il faut souhaiter de voir s'effectuer dans le plus bref délai possible.

Les nouvelles extérieures ont eu peu d'influence sur les allures de la Bourse. On ne peut que s'en féliciter, ces nouvelles ayant été très peu satisfaisantes. Les troubles de Belgique, l'animosité croissante entre la Russie et le prince Alexandre, l'attitude agressive de la Grèce, la détresse financière de la Turquie, auraient été, en d'autres circonstances, autant de motifs de prudence et de réserve pour la spéculation.

Il est arrivé sur le marché des rentes, jusqu'à présent, peu d'inscriptions. La baisse générale a été plutôt le résultat du ralentissement causé dans le courant régulier des achats de l'épargne, par le désir de réserver les ressources nécessaires pour la souscription au nouvel emprunt. C'est à cette diminution, on pourrait dire à cette interruption subite des achats, qu'est due la réaction, très marquée pendant cette dernière quinzaine, des obligations de toute nature.

Les titres de la ville de Paris ont fléchi de 2 à 5 francs; l'obligation 1865 perdant jusqu'à 11 francs.

Les obligations foncières 4 pour 100 anciennes ont reculé de 521 à 516; les 3 pour 100 de 1879 sont à 457, après 459. La communale 3 pour 100 1860 a perdu 15 francs, à 470; l'obligation du même type, émise en 1879, n'a reculé que de 2 fr. 50. C'est un moment d'arrêt forcé dans le mouvement d'amélioration que l'on voit se poursuivre depuis plusieurs mois sur tout cet ensemble de titres comme sur les obligations de chemins de fer, à mesure que progresse le classement.

Le petit capitaliste a cessé depuis trois semaines de se présenter devant les guichets des compagnies pour y acheter des obligations. Après l'emprunt, le courant reprendra sans peine son ancienne direction. La réaction, sur toute la ligne, a été de 3 à 5 francs. L'obligation Nord est à 388, après 392.

En ce qui concerne les rentes, où l'élément spéculatif intervient trop puissamment pour que l'action des capitaux de placement soit directement sensible sur les cours, il s'est livré pendant toute la semaine une série de combats pour la défense des cours, déjà quelque peu dépréciés par la première annonce de l'emprunt. Le 3 pour 100,

immédiatement après le détachement du coupon, effectué le 16 du mois, a baissé jusqu'à 80.30. Un effort vigoureux l'a relevé à 81; mais de nouvelles ventes se sont produites, et la dispute s'est établie autour de 80.50. Un moment, on s'est approché de 80, pour se relever mardi à 80.55. Une dépêche annonçant que la grève se généralisait à Decazeville a fait coter de nouveau 80.25.

L'amortissable a réagi de 0 fr. 37; le 4 1/2, de 0 fr. 47; le 3 pour 100, de 0 fr. 45. En fait, la baisse est très modérée; on aurait pu s'attendre à des mouvemens beaucoup plus accentués à la veille d'un emprunt d'un milliard.

Les actions de nos grandes compagnies ont beaucoup plus souffert que nos fonds publics de la prédominance des dispositions peu favorables aux achats de l'épargne. Les attaques dont les conventions de 1883 ont été l'objet, dans la chambre des députés, pendant le long débat sur les tarifs récemment homologués, ont inquiété quelques porteurs de titres; la constatation de l'affaiblissement constant des recettes a fait le reste; les demandes ont cessé et des réalisations n'ont pu s'effectuer qu'au moyen d'un sacrifice sur les prix. Le Lyon a reculé de 30 francs (1,217); le Nord, de 10 francs (1,517); l'Orléans, de 11 francs (1,340); le Midi, de 22 francs (1,135); l'Est, de 8 francs (798); l'Ouest, de 13 francs (860).

Le rendement actuel de nos grandes lignes jette le plus triste jour sur l'intensité croissante de la crise commerciale et industrielle. La diminution pendant la dernière semaine a atteint 630,000 francs pour le Lyon, 235,000 pour l'Orléans, 313,000 pour le Midi. Depuis le 1er janvier, le total des moins-values est déjà de près de 3 millions sur la première de ces compagnies, de 2 millions 1/2 sur la seconde, de 2 millions sur la troisième. Il dépasse 9 millions pour l'ensemble des six grands réseaux, et pour les dix premières semaines de l'exercice. Le dividende du Nord a été fixé à 62 francs pour 1885. Il avait été de 64 pour 1884. Les chemins étrangers ne sont pas mieux partagés. Les Autrichiens ont déjà 2,200,000 francs de diminution, les Lombards 585,000, le Nord de l'Espagne 930,000. Il est vrai que cette dernière compagnie voit le trafic se relever sur le réseau des Asturies, dont elle a assumé l'exploitation. Quant au Saragosse, il conserve encore une plus-value de recettes, depuis le commencement de l'année, de 604,000 francs. Au point de vue des cours, la baisse s'est arrêtée à 513 sur les Autrichiens, mais non sur le Nord de l'Espagne, qui perd 26 francs à 346, ni sur le Saragosse, qui a reculé de 327 à 308, ni même sur les Lombards, qui restent à 263 après 270. Les Chemins méridionaux ont fléchi de 3 francs.

La quinzaine n'a été bonne ni pour les titres des établissemens de crédit, ni pour ceux des entreprises industrielles. Le Crédit Foncier a reculé de 22 francs à 1,337, le Crédit industriel de 20 francs à 630, la

Banque de Paris de 18 francs à 628, la Banque franco-égyptienne de 15 francs à 460, la Banque d'escompte, le Crédit lyonnais (ex-coupon de 6 fr. 25); le Crédit mobilier, le Comptoir d'escompte, ont réagi de 5 à 6 francs. La Banque de France s'est maintenue à 4,230, ne perdant que 15 francs, malgré la diminution persistante du portefeuille et l'amoindrissement des bénéfices, amoindrissement qui se chiffre déjà par 3 millions pour les deux premières semaines de l'exercice.

Le Suez a perdu 17 francs à 2,097, le Panama 8 francs à 460. Le retour de M. de Lesseps n'a pas été salué par le mouvement de reprise auquel s'attendaient quelques spéculateurs. Il est vrai qu'il ne saurait être question d'aucune émission pour le Panama tant que le trésor n'aura pas effectué lui-même son emprunt. La Compagnie transatlantique a fléchi de 7 francs à 472. Les Messageries, les Voitures, les Omnibus, les Magasins généraux se sont assez bien tenus. Le Gaz a reculé de 1,530 à 1,510. L'assemblée générale s'est réunie le 26 et a voté la fixation du dividende de 1885 à 75 francs. Le Rio-Tinto a baissé de 20 francs à 297.

La baisse a été bien plus sensible depuis le 15 mars sur tout l'ensemble des fonds et titres étrangers que sur nos propres rentes et valeurs. Le réveil des préoccupations concernant le maintien de la paix dans l'Europe orientale a dissipé l'optimisme dominant jusqu'alors à Berlin et à Vienne et déterminé un brusque revirement sur ces deux places.

Les diverses catégories de fonds russes ont baissé de 1 à 2 unités. L'Autriche 5 pour 100 papier est à 68 1/2 et non plus à 70. Le 4 pour 100 or a reculé de 93.75 à 92.75. Le 4 pour 100 hongrois s'était tenu longtemps au-dessus de 84. Une seule Bourse l'a ramené à 83. L'Italien de 97.80 est revenu à 97.27.

L'Unifiée avait été portée à 352. Il s'était fait d'importans achats de cette valeur en Allemagne. Les réalisations sont survenues. On a dû reculer à 343. L'Extérieure a été de même refoulée de 58 1/2 à 57 1/4.

Les valeurs ottomanes devaient être atteintes plus que toutes autres. Le Consolidé 4 pour 100 a perdu plus d'une unité à 14.25. Les Obligations privilégiées ne sont plus qu'à 347 après 372, les Actions des Tabacs sont invendables à 392, la Banque ottomane est soutenue difficilement à 523. La Porte a dû se résoudre, pour payer des arriérés de solde à ses troupes, à faire un emprunt forcé. C'est un expédient financier auquel même un état besogneux ne recourt qu'à la dernière extrémité. Les Obligations helléniques sont en pleine déroute. Les trois catégories ont fléchi de 25 à 30 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

HÉLÈNE

TROISIÈME PARTIE (1).

XII.

En janvier 1873, Hélène, devenue depuis plus de deux ans déjà Mme de La Roche-Élie, commença seulement à recevoir dans le vieil hôtel de la rue Racine. — Jusque-là les circonstances avaient mis obstacle à la réalisation des projets ambitieux et mondains qu'elle avait formés en épousant Sosthène de La Roche-Élie.

D'abord, à peine mariée, elle dut prendre le deuil de son grand-père Nogueras; puis la chute de l'empire et l'invasion allemande en 1870 traversèrent brusquement la carrière politique du jeune magistrat, qui comptait sur la candidature officielle pour se pousser à la députation et qui fut mis en congé, d'office, par le gouvernement de la Défense. Pendant toute la durée de la guerre et de la commune, les nouveaux mariés voyagèrent dans le midi. Ils furent rappelés à Tours par une maladie grave de Mme des Réaux. Cette dernière, dont la santé, très altérée depuis deux ans, déclinait rapidement, s'éteignit à la fin de l'automne, épuisée par une sorte de fièvre consomptive, et ce nouveau deuil cloîtra Hélène chez elle durant une année. — Cependant l'horizon s'était éclairci, le pays reprenait possession de lui-même, les esprits se rassérénaient;

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er avril.

l'aristocratie tourangelle, confiante dans l'habileté de l'assemblée élue en 1871 et espérant un retour prochain du gouvernement monarchique, renonçait à bouder et à tenir ses portes closes. Vers la fin de 1872, M. de La Roche-Élie fut nommé président du tribunal en remplacement de M. Tiffeneau, qui venait de prendre sa retraite. Il profita de cet heureux événement pour ouvrir son salon et y réunir ses amis tous les samedis.

L'hôtel de La Roche-Élie s'élève à l'angle de la solitaire rue Racine et d'une ruelle qui va rejoindre la rue des Ursulines. C'est un austère et somnolent logis construit à la fin du XVIIe siècle. Situé entre cour et jardin, il est séparé de la rue par un haut mur où des pariétaires poussent dans les pierres noircies, et que coupe un porche cintré aux portes massives, bardées de gros clous en losange. La cour aux pavés sertis d'herbe est comme encaissée entre cette rébarbative clôture et les toits d'ardoise du corps de logis en équerre. Dans un angle, un puits profond, à la margelle brodée de capillaires, dresse son armature compliquée à l'abri d'un robuste tilleul, dont les feuillées dépassent le faîte du mur. Le rez-de-chaussée, élevé au-dessus d'un sous-sol et auquel on accède par un double perron, comprend les appartemens de réception et l'appartement particulier des jeunes mariés, qui donne en partie sur la rue. Le premier étage, disposé de même façon, a été réservé à Mlle Hortense de La Roche-Élie, qui, ne pouvant l'occuper tout entier, en a transformé les salons en un vaste oratoire ayant presque l'importance d'une chapelle. La façade postérieure, exposée au midi, est un peu moins noire et maussade que celle de la cour. Des glycines et des lierres encadrent les fenêtres qui ont vue sur les charmilles rectangulaires, les ifs en pyramide, les buis en boule et les carrés de fleurs d'un jardin à la française. A droite et à gauche, cet enclos mélancolique est enserré dans les hautes murailles claustrales de deux communautés religieuses. La cathédrale Saint-Gatien, qui est proche, semble étendre sa grande ombre sur cette demeure où l'on entend tout le jour les sonneries des cloches, mêlées aux cris rauques des corneilles qui nichent au sommet des tours de l'église.

— Mais ce n'est pas une maison, c'est un monastère ! s'était écriée Hélène, la première fois qu'elle visita l'hôtel.

— Plût à Dieu ! répliqua Mlle Hortense de La Roche-Élie, en redressant sa poitrine plate et sa maigre tête de vierge quinquagénaire ; — c'est le plus bel éloge que vous puissiez faire de la maison de mon frère, mademoiselle.

Hélène avait froncé le sourcil et s'était bien promis que le vieil hôtel ne mériterait plus cet éloge quand elle en serait la maîtresse ; mais les événemens l'avaient empêchée de mettre ses projets d'em-

bellissemens à exécution, et en 1873, la maison conservait encore sa physionomie monastique.

Le vestibule carrelé en larges briques blanches de Châteaurenault montrait toujours ses parois nues, peintes à la détrempe, dans lesquelles s'ouvrait la cage de l'escalier de pierre, à rampe de fer forgé, conduisant au premier étage. Des portemanteaux, deux ou trois portraits de famille qui s'écaillaient, et une grande horloge en marqueterie décoraient seuls ce spacieux et sonore couloir, à l'extrémité duquel une double porte vitrée laissait apercevoir les ifs du jardin. — Le salon avait conservé ses lambris blancs et or en bois peint, son lustre en cristal taillé revêtu d'une gaze, son parquet en point de Hongrie recouvert d'un vieux tapis d'Aubusson, et son meuble Louis XIV, tendu en gros de Tours, avec les rideaux de même étoffe, drapant classiquement les larges fenêtres à petits carreaux, où passait le jour froid et verdâtre de la cour. Quatre portraits en pied, représentant des La Roche-Élie en robes de conseillers au parlement, occupaient quatre panneaux. L'ensemble avait une physionomie morose et glaciale, même quand d'énormes bûches de hêtre flambaient dans la monumentale cheminée de marbre rouge. — La salle à manger était pavée en carreaux blancs et noirs et lambrissée de noyer ciré. De chaque côté de la niche du poêle, régnaient de massives armoires en poirier sculpté, étalant derrière leurs vantaux vitrés des services de vieux chine et de lourdes pièces d'argenterie empire : réchauds à trépied, cafetières en forme d'amphores, soupières et légumiers pareils à des vases funéraires. — En face, se détachant du fond brun des boiseries, deux tableaux religieux, peints par un élève de Restout, représentant la Mort de sainte Scolastique et le Massacre des Innocens, avaient le don de couper l'appétit au président Tiffeneau, chaque fois qu'il était convié aux dîners hebdomadaires de son jeune successeur.

Les convives de M. de La Roche-Élie étaient du reste, pour la plupart, des personnages sérieux et mûrs en harmonie avec la décoration de cette solennelle salle à manger. Au premier rang figuraient les trois grands-vicaires, le président Tiffeneau, l'abbé Poulle, directeur de Mlle Hortense, et cette dernière enfin lançant des regards aigres du côté d'Hélène, comme pour lui reprocher d'occuper la place où elle avait trôné pendant des années ; — puis venaient à la file des conseillers généraux bien pensans, les membres du parquet, les juges et leurs femmes. — Tout ce monde, servi par deux domestiques en habit et en gants de coton blanc, mangeait congrûment, cérémonieusement, en s'entretenant de choses politiques et religieuses, tandis que Mme de La Roche-Élie étouffait d'irrésistibles bâillemens sous sa serviette. Après dîner, on retournait

processionnellement prendre le café au salon, où les invités de la précédente série venaient à neuf heures faire un whist et rendre leur visite de digestion.

Le samedi 6 janvier, la réception de Mme de La Roche-Élie fut particulièrement animée. D'abord c'était le jour des Rois et on avait fêté cette solennité par un dîner plus succulent et plantureux que de coutume; puis, le soir, les familiers et les amis politiques du président avaient profité de cette circonstance pour présenter en personne leurs souhaits de bonne année au maître et aux maîtresses de la maison. — Le lustre du salon était allumé, et cette illumination exceptionnelle ne faisait que mieux ressortir la correcte froideur de la vaste pièce, avec ses tables de whist éclairées par des bougies à abat-jour verts, et ses jardinières ornées de plantes aux feuillages métalliques et durs. — Les fleurs étaient bannies, à cause de Mlle Hortense, à qui les odeurs donnaient la migraine. — Les habits noirs, mêlés de quelques soutanes, étaient en majorité. Tous ces Tourangeaux aux figures rasées, aux façons coites et polies, à l'œil fin sous un masque de bonhomie, avaient l'air endormi et la plaisanterie lourde. Quelques dames médiocrement attrayantes étalaient dans des fauteuils les plis raides et les couleurs neutres de leurs robes montantes. Hélène seule, au milieu de ces fruits déjà passés, épanouissait l'éclatante fraîcheur de ses vingt-deux ans. Blanche, élégante, éblouissante, elle rappelait cette autre Hélène dont Eschyle célébrait la beauté : — « Calme comme la mer tranquille,.. attrait charmant des yeux, fleur du désir troublant le cœur. » — Elle étrennait une robe neuve au corsage décolleté en pointe sur le dos et la poitrine, ce qui lui attirait les regards sournoisement admiratifs des hommes, et scandalisait gravement sa dévote belle-sœur.

Celle-ci, mince, émaciée et fluette, sous son corsage plat, faisait penser à une antique fleur desséchée entre les pages d'un album. En dépit de ses joues fanées, de ses frisons de boucles grises, de son cou maigre, où les tendons saillaient comme des cordes, elle avait conservé de sa jeunesse enfuie et inutilisée une gracilité d'adolescente, des rougeurs d'ingénue, des pudeurs de petite fille. Elle était coiffée à l'enfant, et ses yeux clairs, d'un bleu de glacier, donnaient à sa physionomie une apparence de douceur angélique, malheureusement démentie par un nez pointu, un menton fuyant et des lèvres minces aux coins tombans. Son front étroit et têtu, sa voix acide, achevaient de mettre les gens en garde contre la trompeuse candeur de cette virginité conservée dans du verjus. Le président Tiffeneau, qui était caustique, l'avait baptisée « la vierge aux orties, » et le mot avait fait fortune. — Lorsque Mlle Hortense

était contrariée, l'azur de son regard se troublait ; il devenait gris, dur et acéré comme une pointe d'acier, son nez s'amincissait, sa bouche grimaçait pour lancer des paroles dangereuses comme des flèches empoisonnées. Alors on comprenait combien il s'était amassé de déboires, de désirs avortés, de mesquines jalousies, de moisissures âcres dans ce cœur de vierge, dont un célibat forcé avait changé le miel en vinaigre.

La beauté et la triomphante jeunesse d'Hélène remuaient à tout instant la lie déposée au fond de cette âme et la ramenaient à la surface. Mlle de La Roche-Élie ne pardonnait pas à la jeune femme de lui avoir dérobé la meilleure part de l'affection de son frère et surtout de l'avoir déçue dans ses calculs. Elle avait cru que cette fille épousée presque sans dot reconnaîtrait humblement sa souveraineté de sœur aînée ; elle s'était promis de la manier comme une cire molle et de la régenter comme elle avait régenté Sosthène. Mais, dès les premiers jours de la vie commune, Mme de La Roche-Élie, tout en montrant de la déférence pour sa belle-sœur, avait manifesté nettement l'intention de rester indépendante. Elle avait d'abord essayé cependant de séduire Mlle Hortense à force d'entrain et de bonne grâce ; à son arrivée dans la maison de la rue Racine, elle avait dit à la vieille fille en l'embrassant gentiment :

— N'est-ce pas? vous me réserverez un peu de l'amitié que vous avez pour M. de La Roche-Élie? Moi, de mon côté, je m'efforcerai de ne point trop donner à votre frère le regret du passé.

Mais Mlle Hortense n'avait pas le don des paroles aimables. D'ailleurs, le compliment de sa jeune belle-sœur lui rappelait sa situation de reine détrônée. Aussi ne lui vint-il aux lèvres qu'une aigre réponse :

— En le rendant heureux vous ne ferez que votre devoir.

— Je comprends, insista Hélène, qui voulait se montrer conciliante, que l'arrivée d'une étrangère dans votre maison vous soit pénible dans les commencemens ; mais je suis facile à vivre, vous verrez, et j'espère que vous vous habituerez à me traiter comme une sœur cadette.

— Je tâcherai, répliqua Hortense avec un soupir résigné ; enfin, j'espère, comme vous, que nous y réussirons avec l'aide de Dieu.

— *Amen!* grommela entre ses dents Mme de La Roche-Élie en regagnant sa chambre.

L'accueil malveillant d'Hortense la froissa. Elle n'était pas femme à renouveler des avances qu'on avait accueillies d'une façon si revêche. A partir de ce moment, elle traita la vierge aux orties avec une hauteur cérémonieuse. L'absence des jeunes époux, en 1870 et 1871, apporta forcément une trêve à cette sourde animosité;

mais, à leur rentrée dans l'hôtel de la rue Racine, les hostilités recommencèrent. L'attitude d'Hortense n'était pas ouvertement et hardiment agressive; elle procédait par menues attaques perfides. Ce fut une guerre de coups d'épingle : remarques désobligeantes, blessantes réticences, petites traîtrises masquées sous des airs de victime, toutes choses qui exaspéraient Hélène et la poussaient à bout. Quand elle se plaignait à son mari, celui-ci commençait par s'indigner avec elle, l'exhortait à la patience et promettait de sermonner sa sœur; mais, dès qu'il se trouvait en présence de Mlle de La Roche-Élie, toutes ses belles résolutions faiblissaient. Il avait été trop longtemps traité par elle en petit garçon pour oser parler en maître. Il biaisait devant son aînée, cherchait des faux-fuyans et finissait par baisser pavillon. Hortense lui imposait et il n'osait lui tenir tête.

Chaque fois qu'il s'agissait du gouvernement intérieur de la maison, Hélène s'apercevait qu'il fallait compter avec cette fille rétive et que rien ne s'exécutait sans sa permission. Elle avait manifesté le désir de renouveler une partie du mobilier de l'hôtel et de mettre dans l'appartement de réception un peu du confort et du luxe modernes. Sosthène avait d'abord dit oui; mais, quand il discuta ces projets de restauration devant Mlle Hortense, cette dernière trouva de si ingénieux argumens pour lui prouver qu'il avait tort, que tout fut indéfiniment ajourné. Les mêmes résistances se reproduisirent quand on parla de recevoir et qu'Hélène voulut étendre les invitations de façon à introduire chez elle un élément plus jeune et plus mondain. De nouveau, la volonté de M. de La Roche-Élie s'effaça devant l'entêtement et les insinuations peu charitables de sa sœur. Mme de La Roche-Élie trouva que décidément son mari montrait une faiblesse qui confinait à la lâcheté; son estime pour le caractère de Sosthène baissa rapidement. Elle lui croyait, à défaut d'autres qualités sympathiques, une certaine force morale, et la pusillanimité dont il faisait preuve venait de détruire cette dernière illusion. Son cœur était toujours resté fermé à M. de La Roche-Élie; mais maintenant le mépris s'y infiltrait goutte à goutte, et, s'ajoutant à d'autres dissolvans mystérieux, corrodait lentement les liens conjugaux que le devoir, à défaut de tendresse, avait jusque-là maintenus solides et résistans.

A partir de ce moment, la jeune femme avait pris une attitude indifférente et s'était désintéressée de ce qui se passait dans sa maison. — Ce soir même, dans ce salon qui était le sien, au milieu des hôtes de son mari, elle avait l'air d'une étrangère en visite. Tous ces invités, d'une gravité pesante ou d'une vulgarité prétentieuse, dont la lumière des lampes éclairait les têtes chauves ou

coiffées de cheveux ternes, grisonnans, mal plantés; — ces conversations terre à terre, dont la politique locale faisait tous les frais; ces discussions minutieuses à propos d'un atout jeté trop tôt ou trop tard, l'ennuyaient et l'assoupissaient comme le bruit menu d'une pluie d'automne. Enfoncée dans un grand fauteuil au coin de la cheminée, elle laissait insoucieusement Mlle Hortense trôner au milieu du cercle des soutanes et des robes montantes, et jouer à la maîtresse de maison. Elle écoutait sans les entendre les propos édifians qu'on échangeait sur le dernier sermon de monseigneur ou sur les titres du chanoine de Gironcourt à la prochaine vacance épiscopale. De temps en temps elle promenait un regard vague sur un autre groupe, où Sosthène de La Roche-Élie ergotait avec solennité sur l'étendue des pouvoirs constituans de l'assemblée nationale. Au milieu de ces politiciens de province, Sosthène, qu'elle ne voyait que de dos, paraissait plus vieillot, plus empesé et plus pédant encore que de coutume. Ses épaules s'arrondissaient; ses cheveux plats, ramenés derrière l'oreille, avaient quelque chose d'ecclésiastique; Hélène le trouvait ridicule et ses yeux revenaient en hâte se fixer sur les bûches du brasier, dont le pétillement la berçait et dont les flammèches bleuâtres lui suggéraient des visions rétrospectives.

Elle repassait avec mélancolie la liste déjà longue de ses désenchantemens: depuis l'amère désillusion de la nuit des Aigues, au pied du balcon de Delphine, jusqu'à son réveil navrant dans la chambre nuptiale, au lendemain de son mariage. Elle avait rêvé l'amour glorieux, jeune, triomphant; elle n'en avait eu que la parodie brutale et maladroite dans l'alcôve glaciale de son maussade hôtel. Elle avait souhaité de se marier richement pour être à la tête de la société, recevoir chez elle des hôtes aux noms retentissans, éblouir le monde et y régner; — et voilà qu'elle était confinée dans un cercle monotone d'abbés, de magistrats et de dévotes, où l'ennui la prenait à la gorge; où, pour ne pas devenir stupide, elle en était réduite à abdiquer le pouvoir entre les maigres mains de Mlle Hortense, préférant encore cet effacement mortifiant à la corvée de distraire cette collection de bourgeois assommans. « Tu seras adulée, admirée, enviée! » lui avait dit sa mère. — Enviée? et par qui, grand Dieu! Elle se prenait elle-même en pitié. — Elle était tentée de s'écrier, comme Mme d'Houdetot: « Je me mariai pour aller dans le monde, voir le bal, la promenade, l'opéra, la comédie, et je n'allai point dans le monde, et je ne vis rien, et j'en fus pour mes frais. » Alors son esprit se reportait aux fêtes du château des Aigues; à travers les rouges écroulemens du brasier elle revoyait, devant la façade blanche et brodée de sculptures, les jeunes gens et les jeunes femmes qui jouaient au croquet le jour où elle avait

répondu oui à la demande de M. de La Roche-Élie; — le bruit sec des maillets montait dans l'air avec les éclats de rire de miss Walford, les intonations enfantines de Mme de Boiscoudray. — Tous ces compagnons de plaisir de sa première jeunesse, où étaient-ils maintenant? La guerre et la chute de l'empire avaient transformé la société tourangelle. Delphine de Boiscoudray avait vendu les Aigues et s'était fixée à Paris. La colonie anglaise s'était dispersée au premier coup de canon et n'était plus revenue. Elle seule restait ensevelie dans ce morne hôtel monastique de la rue Racine...

Tout à coup, au milieu de ces ressouvenirs mélancoliques, quelques mots, prononcés par un des personnages qui discutaient avec M. de La Roche-Élie, la réveillèrent brusquement et elle prêta l'oreille :

— Vous savez, disait un juge, que M. de Préfaille est devenu républicain?

— Allons donc!

— Parfaitement; c'est Gambetta qui l'a converti pendant que le gouvernement de la Défense siégeait à l'archevêché.

— Pourtant on assure qu'il est du dernier bien avec certaine comtesse qui ne passe pas pour républicaine.

— C'est de l'histoire ancienne... Femme varie, et la comtesse en question est très femme sous ce rapport.

— La fortune aussi est femme, insinua le président Tiffeneau, et il paraît qu'elle a maltraité le beau Philippe... Il est ruiné aux trois quarts.

— Cela explique tout... Quand on est mal dans ses affaires, on éprouve le besoin de pêcher en eau trouble... Il y aura bientôt un député à remplacer dans Indre-et-Loire, et M. de Préfaille se fera porter sur la liste radicale.

— Ce sera un spectacle édifiant... Un descendant des croisés marchant la main dans la main avec les révolutionnaires!

— Quelle époque que la nôtre, messieurs! soupira l'abbé Poulle. Il est temps que les honnêtes gens s'unissent pour opposer une digue à la marée montante du radicalisme... Monsieur de La Roche-Élie, vous devriez vous laisser porter sur la liste conservatrice.

— Je ne serais pas soutenu par la préfecture, répondit gravement le jeune président en scandant ses phrases. — Non, je me réserve... pour un avenir qui n'est pas éloigné... Quand le moment sera venu, messieurs,.. la cause de l'ordre n'aura pas, croyez-le bien,.. de soutien plus ferme et plus dévoué que moi.

Les mains appuyées sur les bras du fauteuil, la tête immobile, Hélène ne perdait plus un mot de cette conversation. Le nom de Philippe de Préfaille lui tintait dans les oreilles. Il y avait longtemps

qu'elle n'avait éprouvé une émotion aussi forte. Cela la tirait de sa monotonie somnolente. Depuis son mariage, c'était à peine si elle avait entendu parler de M. de Prefaille; parfois elle repensait à lui, comme à quelqu'un qu'on ne doit plus revoir et dont le souvenir s'enfonce déjà dans une brume assourdie... Et voilà que brusquement elle apprenait qu'il vivait à Tours. Il habitait à quelques pas d'elle, et, à cette heure même, il longeait peut-être indolemment le trottoir de la rue Royale. — Elle était tout étonnée de ne plus retrouver au fond de son cœur cette rancune rageuse qui l'animait lorsqu'elle s'était séparée de lui sur la pelouse des Aigues... Comme contraste à son entourage actuel d'hommes mûrs et ennuyeux, elle le revoyait tel qu'il lui était apparu un soir à l'hôtel de Boiscoudray : — jeune, pimpant, avec son aplomb d'homme à la mode, avec ce nonchalant sourire de viveur déjà blasé par les bonnes fortunes. — Elle s'était de nouveau si profondément replongée dans ses méditations, qu'elle ne s'aperçut pas que le domestique avait apporté le thé, et que Mlle Hortense était déjà occupée à remplir les tasses.

— Ma chère Hélène, s'écria tout à coup la vieille fille avec son acide filet de voix, je vous demande pardon de vous déranger, mais le thé refroidit... Voudriez-vous avoir l'obligeance de m'aider à le servir?

La jeune femme se leva et obéit machinalement, mais elle s'acquittait très distraitement de ses fonctions, versant du rhum aux gens qui lui demandaient de la crème, et réciproquement. Le grand-vicaire Raveneau, qui aimait le thé très sucré, fit la grimace en portant la tasse à ses lèvres et alla réclamer du sucre à Mlle Hortense. Celle-ci, tout en réparant l'oubli de sa belle-sœur, haussa silencieusement les épaules et leva les yeux au ciel d'un air de consternation résignée. — Les joueurs de whist avaient terminé leur partie. Peu à peu les invités vinrent s'incliner devant les maîtres du logis et disparurent successivement. Vers onze heures et demie, Mlle Hortense, Sosthène et sa femme se retrouvèrent seuls dans le salon.

— Madame, dit alors avec une aigreur mielleuse Mlle Hortense, vous devriez bien perdre l'habitude de vous abstraire dans vos pensées quand vous avez du monde chez vous... Le thé a été servi d'une si étrange façon que M. le grand-vicaire a failli boire le sien sans sucre.

— Le pauvre homme! murmura ironiquement Hélène; que ne le serviez-vous, mademoiselle, vous qui connaissez si bien ses petites habitudes?

M. de La Roche-Élie, prévoyant un orage, allait et venait, affairé, ramassant les cartes, serrant les jetons, soufflant les bougies...

— C'est pourtant votre devoir, répliqua plus acrimonieusement Mlle de La Roche-Élie, c'est à vous de tenir dignement la maison de mon frère... Vous le lui aviez promis, si j'ai bonne mémoire, mais maintenant que vous vous êtes... fait épouser...

— Permettez! interrompit Hélène avec hauteur, vos souvenirs vous trompent, mademoiselle, je n'étais pas encore assez vieille pour en être réduite à me faire épouser, comme vous dites charitablement... Votre frère m'a choisie de son plein gré et même avec un certain plaisir... J'en appelle à sa bonne foi!..

A mesure qu'elle parlait, la jeune femme sentait la colère lui monter à la tête. Pendant ce temps, M. de La Roche-Élie, agenouillé devant la cheminée, tisonnait avec acharnement.

— Mais répondez donc, monsieur! s'exclama-t-elle en s'avançant impérieusement vers lui.

— Ma chère Hélène, hasarda le magistrat en se décidant à s'interposer, je vous en prie, soyez plus calme!

— Rappelez donc à mademoiselle, continua-t-elle avec un tremblement dans la voix, que je ne me suis pas jetée à votre cou, et que c'est vous, au contraire, qui m'avez suppliée d'accepter votre nom... J'y ai consenti, mais je ne prévoyais pas qu'en épousant le frère, j'aurais à subir les insultes de la sœur!

— Hélène, ma sœur n'a pas eu l'intention...

— Sosthène, s'exclama plaintivement Hortense, inutile de chercher à me défendre, j'ai ma conscience pour moi... Je ne me sens pas atteinte par des colères d'enfant mal élevée...

— Pas plus que moi par des rancunes de vieille fille... Je vous cède la place, mademoiselle, riposta Hélène... Bonsoir! dormez bien.

Et lentement, d'un air très calme en apparence, mais avec une violente irritation intérieure, elle sortit du salon.

XIII.

Bal à la préfecture. Le nouveau préfet envoyé par M. Thiers aux Tourangeaux est arrivé avec un programme de concorde et de conciliation. Marié récemment, riche, spirituel, libéral, ayant brillé jadis à cette conférence La Bruyère, qui fut sous le second empire une pépinière de lettrés et d'hommes politiques, il a réussi à faire de son hôtel un terrain neutre où se rencontrent les hommes de tous les partis. La vieille aristocratie royaliste boude seule et se tient sur la réserve; mais les banquiers, les gros bonnets du commerce et de l'industrie, les riches propriétaires terriens, ne dédaignent pas de s'y rencontrer avec les fonctionnaires du nouveau gouvernement.

L'élément militaire et l'élément bourgeois y fraternisent; les conservateurs et les républicains s'y coudoient.

Splendidement illuminés, tapissés de plantes fleuries sur lesquelles les vibrations sonores de l'orchestre et le tournoiement des valseurs font courir un léger frisson, les salons du premier étage sont remplis d'uniformes et d'habits noirs qu'égaient les couleurs vives des toilettes féminines. Les chairs nues des bras et des épaules épanouissent leur blancheur nacrée dans des corsages soyeux largement ouverts; les nuques sveltes et délicates dressent fièrement leur casque de cheveux noirs ou blonds, bruns ou fauves, où des diamans tremblent comme des gouttes d'eau. Dans le chassé-croisé des quadrilles, les moires à plis droits, les lampas lamés d'argent, les mousselines transparentes mêlent l'ondoiement de leurs traînes. Les yeux avivés par le désir de plaire jettent au passage de magnétiques rayonnemens. La joie du plaisir retrouvé, de la vie mondaine renaissante, donne à tous ces profils de femmes une expression de grâce provocante et comme un renouveau de beauté.

Parmi les danseuses, l'une des plus séduisantes est sans contredit Mme de La Roche-Élie. Dans sa robe de satin blanc tout unie, que relève seule une parure de turquoises, avec ses cheveux roux plaqués sur les tempes et relevés au sommet de la tête par un peigne garni également de turquoises, portant autour de ses poignets des bracelets de vieil argent, Hélène a l'air d'une vierge byzantine. C'est le premier bal auquel elle assiste depuis son mariage, et elle semble en savourer longuement tout l'attrait voluptueux. Aux sons de la musique, les souvenirs d'autrefois lui reviennent comme des parfums lointains et elle les respire avec la joie qu'on éprouve à revoir d'anciens amis longtemps absens. Son entrée a fait sensation, et bientôt elle est assaillie d'un tourbillon de jeunes gens qui tous réclament l'honneur d'être inscrits sur les lames de son éventail. Le démon du bal la ressaisit et elle promet à tous, au risque de s'embrouiller dans sa comptabilité. Elle s'abandonne tout entière au plaisir de danser, tandis que M. de La Roche-Élie distribue des poignées de main à des hommes influens et cause politique dans des embrasures de portes.

Entre deux contredanses, Hélène se laisse conduire au buffet pour respirer un peu, et tout à coup, dans une glace qui reflète les tables chargées de fleurs, de rafraîchissemens et d'argenterie, elle aperçoit, comme une apparition d'autrefois, une image inoubliable qui se dégage de la foule des habits noirs et se détache seule pour elle dans le champ du miroir. Son cœur bat soudain plus vite, car cette image est celle de Philippe de Préfaille.

Involontairement elle se retourne. — C'est bien lui, là, debout

contre une colonne, changé seulement par sa barbe, qu'il porte entière maintenant, — pour mettre sans doute sa figure en harmonie avec ses opinions fraîchement démocratiques. — Du reste, cette barbe châtaine, frisée, peignée et taillée en éventail lui sied à merveille et donne une pointe de sérieux à sa physionomie toujours jeune et finement souriante.

Pour Philippe de Préfaille tout n'a pas été rose depuis la chute de l'empire. Il s'est bien conduit pendant la guerre ; capitaine d'une compagnie de mobiles, il s'est crânement battu à Beaune-la-Rolande ; même il y a gagné ce bout de ruban qui rougit discrètement sa boutonnière. Mais sa fortune, déjà fortement ébréchée sous l'empire, a reçu le coup de grâce pendant la crise de 1870. Après la guerre, il est rentré dans son *pigeonnier*, ruiné à plat. Ses propriétés sont grevées de lourdes hypothèques, ses valeurs mobilières ont fondu comme neige au soleil de mars, et, en réglant ses comptes, il a reconnu qu'après liquidation faite, il lui resterait à peine dix mille francs de rente. Il a fallu dételer, et c'est alors qu'il s'est tourné vers la politique, — ce port aux eaux troubles et douteuses où se réfugient tous les navires désemparés. — Avec son entregent, sa faconde, son activité et son audace aventureuse, Philippe s'est dit qu'il trouverait là mieux que partout ailleurs les moyens de se remettre à flot ; il ne s'agissait seulement que de bien choisir le pavillon dont il arborerait les couleurs. Sous ses apparences étourdies et frivoles, il ne manque ni de flair ni d'esprit pratique. Il a compris que le vent souffle du côté de la démocratie, et que le suffrage universel devenu libre va inévitablement arracher la direction des affaires aux classes dites supérieures. Il a observé curieusement ses anciens amis ; il les a vus incertains, divisés, hésitans, n'osant plus vouloir, tandis que, dans les masses profondes et houleuses des nouvelles couches, il a pressenti des forces obscures et inconscientes, dont un habile homme pouvait tirer parti pour se hisser au pouvoir, et résolument, en joueur hardi, il a mis son dernier enjeu sur cette hasardeuse combinaison. Avec son aplomb de viveur qui n'a plus rien à perdre, son scepticisme d'homme blasé et son mépris de ce qu'il appelle le préjugé, il a exécuté cette volte-face avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur. Il a déposé sans le moindre scrupule sa baronnie et l'écusson de ses pères dans son *pigeonnier*, et, dépouillant le vieil homme, il a reparu dans la peau d'un républicain. Grâce à ses qualités de beau diseur et à sa culture d'esprit, il s'est vite assimilé le jargon politique. Il a trouvé de belles phrases sonores pour parler « des passions étroites et égoïstes des factions monarchiques » et de l'adhésion « des hommes de bonne volonté à la foi républicaine ; » il a écrit des brochures, présidé des banquets, harangué

les cultivateurs dans des réunions publiques où il leur a éloquemment parlé des besoins de l'agriculture et du relèvement des droits protecteurs sur les céréales ; — bref il est devenu le seul candidat sérieux du parti avancé ; un siège va devenir vacant dans le département et on regarde son élection comme très probable.

Seulement, il y a le revers de la médaille ; l'aristocratie tourangelle, qui le traite de rénégat, lui a fermé ses portes ; ses anciens amis lui ont tourné le dos. La comtesse de Boiscoudray, qui seule aurait eu le courage de l'accueillir et de le défendre, a quitté la Touraine. Il se trouve maintenant fort esseulé dans cette ville, où il faisait jadis la pluie et le beau temps ; ses nouveaux coreligionnaires lui semblent parfois un peu lourds et ennuyeux ; ils ont des exigences de mauvais goût et des importunités fâcheuses. Le beau Philippe se sent, par intervalles, dépaysé dans ce monde démocratique, où il vit de pair à compagnon avec des journalistes sans talent et des courtiers électoraux sans vergogne. Lui qui est venu au monde avec des gants, il s'avoue tout bas que le populaire a la poigne un peu rude. Aussi n'est-il point fâché de changer d'air quelquefois et de se retremper dans un milieu dont les élégances lui rappellent le temps où il faisait la fête.

Il est allé au bal du préfet dans ces dispositions d'esprit. Il se promène nonchalamment dans les salons pleins de fleurs et résonnans de musique, et il respire plus à l'aise. Les épaules nues, les chevelures déjà défrisées par la chaude atmosphère du bal, les froufrous des toilettes frissonnantes, exhalent une *odor di femina* qui lui monte doucement à la tête et réveille ses appétits de plaisir. Sa jeunesse semble reverdir ; il est repris du désir de flirter avec quelqu'une de ces jolies danseuses ; il se dit qu'après tout, ses farouches électeurs ne sont pas là, et qu'un futur député radical peut bien se passer la fantaisie d'une valse sans manquer au mandat impératif. — C'est à ce moment qu'Hélène l'aperçoit dans la glace et tourne la tête vers lui. La jeune femme ne paraît point, d'ailleurs, très surprise de le retrouver là. Au fond de la voiture qui la conduisait au bal, elle avait pensé qu'elle pourrait l'y rencontrer, et, tandis que M. de La Roche-Élie enfonçait ses doigts dans des gants blancs trop larges, le vague espoir de cette rencontre lui faisait déjà battre le cœur.

Philippe, de son côté, l'a facilement reconnue, car le mariage ne l'a point changée ; cependant, avant de s'approcher d'elle, il reste un moment indécis, se souvenant de la façon peu aimable dont elle l'a quitté aux Aigues et incertain de l'accueil qu'il recevra. — Après tout, que risque-t-il ? D'être congédié par une parole dédaigneuse ou une repartie mordante dans le genre de celle qu'Hélène lui a lan-

cée en réponse à son compliment, le jour des fiançailles? Bah! il a le don de la réplique et il n'est pas de ceux à qui une femme fait peur. Il s'avance, la lèvre souriante, et s'incline devant Mme de La Roche-Élie :

— Bonsoir, madame, dit-il, voilà un bon quart d'heure que je désire vous présenter mes hommages et mes félicitations, mais je n'osais vous aborder.

— Pourquoi donc, monsieur? répond-elle en froissant un peu nerveusement les branches de son éventail.

— Dame! parce que dans le monde où nous nous sommes rencontrés, je passe maintenant pour un espèce de lépreux, et, comme la plupart de vos amis n'ont pas l'air de me reconnaître quand je les coudoie dans la rue, j'avais peur que vous ne me missiez, vous aussi, en quarantaine à cause de mes opinions subversives.

— Moi, monsieur, je ne m'occupe pas de politique, Dieu merci!

— Et vous avez bien raison!.. C'est une vulgaire et ennuyeuse cuisine dont il faut laisser la besogne au sexe laid... Pourtant, permettez-moi de vous affirmer que je ne suis pas si noir que j'en ai l'air.

Elle lui lance un regard oblique, demi-sérieux et demi-moqueur.

— Mais vous n'en avez pas l'air! réplique-t-elle en riant.

— Je n'ai pas brûlé ce que j'adorais, comme on m'en accuse, continue-t-il gaîment, j'ai seulement obéi à la loi qui entraîne les hommes jeunes vers les idées jeunes... J'ai horreur de ce qui est vieux, décrépit et agonisant... C'est pourquoi je me suis tourné vers un monde nouveau et plus vivant...

— Vous me prenez pour un de vos électeurs? dit-elle ironiquement... N'avez-vous pas honte de me répéter des phrases de journal, quand l'orchestre joue de si jolies valses?

— Pardonnez-moi, répond-il en se raillant à son tour, c'est le métier qui veut ça, et, même en dormant, je me surprends à murmurer des lambeaux de discours... Pour me prouver que vous ne me gardez pas rancune, voulez-vous m'accorder cette valse?

Elle fait un signe d'assentiment et il l'enlève juste au moment où le danseur avec lequel elle s'était engagée vient réclamer la danse promise, et regarde, ébaubi, le couple s'éloigner en tournoyant.

Les musiciens jouent *le Beau Danube bleu*. La tendresse des phrases mélodiques les entraîne tous deux vers les ressouvenirs de la fête des Aigues. — D'abord, chaque note éclôt comme un long soupir, comme une caresse d'amour achevée dans un sanglot; puis l'orchestre entier fait explosion, le rythme court, orageux, violent comme un torrent passionné. Autour d'eux, tout chatoie et tourne à donner le vertige : les étoffes bruissantes, les pierreries, les fleurs,

les têtes aux lèvres entr'ouvertes et aux yeux noyés. — Le vol circulaire, toujours plus rapide, leur ôte la sensation de la réalité et les isole comme au centre d'un cercle enchanté. La joie amoureuse de la valse les berce, pareille à un chant du temps passé. Hélène s'appuie avec plus d'abandon au bras de Philippe; son cœur bat plus vite dans sa blanche poitrine soulevée et une rougeur lui monte aux joues... Comme une rosée délicieuse, la mélodie chantante lui amollit le cœur, et elle sent vaguement se fondre les dernières rancunes qu'elle gardait contre M. de Préfaille... S'il a aimé Delphine de Boiscoudray, il l'a aimée comme tant d'autres, à la surface, et, d'ailleurs, ne dit-on pas que cette liaison est finie?.. Pourquoi lui tiendrait-elle rigueur d'un caprice que l'oubli a déjà fané?.. Tout en tournoyant, demi-grisée, elle le regarde et le retrouve comme elle l'a toujours vu dans ses admirations de jeune fille... Sans se parler, sans s'arrêter, ils valsent toujours plus vite. Sur les lèvres d'Hélène un sourire passe comme un rayon de soleil mouillé; une tendresse muette semble monter de sa bouche mi-close à ses yeux baignés d'une moite lueur de plaisir...

Ils s'arrêtent essoufflés. Cette valse bienheureuse va finir, hélas!.. L'orchestre presse la mesure avec plus de hâte, comme un cheval dont le trot se précipite à mesure que s'approche le terme du voyage. — La jeune femme songe que Philippe va la quitter sans presque lui avoir parlé, et qu'elle aura ainsi laissé passer l'occasion de renouer connaissance avec celui qu'elle aime toujours. Cette rencontre, due au hasard, sera-t-elle donc unique, et, au sortir de ce bal, deviendront-ils de nouveau étrangers l'un à l'autre?.. La raison lui insinue que ce serait là le plus sage des dénoûmens; mais, en même temps, le besoin de mettre une rare émotion dans la sèche monotonie de sa vie quotidienne la pousse à chercher un moyen de revoir M. de Préfaille. Il lui semble qu'après avoir subi patiemment les ennuyeux amis de son mari et l'aigre despotisme de sa belle-sœur, elle a bien droit à quelque agréable compensation, — et comme elle a coutume de se déterminer d'après les impulsions de son cœur et non d'après les conseils de sa raison, elle lève à demi les yeux vers Philippe, et, tout en agitant son éventail, elle lui pose de brèves questions d'une voix encore palpitante :

— Vous êtes depuis longtemps à Tours?

— Depuis un mois.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir?

— Je ne le pouvais guère... M. de La Roche-Élie et moi, nous sommes devenus des ennemis politiques, et je ne sais jusqu'à quel point il serait enchanté de ma visite.

— Il ne s'agit pas de lui, mais de moi qui ne me mêle pas de toutes ces questions politiques.

— Avez-vous un jour?

— Oui, le samedi, mais je reçois beaucoup de personnages ennuyeux, sans compter ma belle-sœur.

— La perspective est engageante!..

— Aussi je ne vous conseille pas trop de choisir le samedi. — Les autres jours, on me trouve de trois à cinq.

— Mais M. de La Roche-Élie?..

— Quoi? dit-elle en relevant impérieusement la tête.

— Ne pourrait-il pas s'offusquer de me voir chez vous?

— Mon mari ne m'empêche pas de recevoir mes amis... D'ailleurs, à ces heures-là, il est toujours au palais.

— Et Mlle de La Roche-Élie,.. est-elle aussi au palais?

— Non, elle est à l'église... Oh! c'est une créature angélique!

La valse est finie. Il lui offre le bras et la ramène au buffet; puis, quand il lui a apporté une coupe de champagne, il s'incline en souriant et se dispose à prendre congé.

Elle boit rapidement le contenu de la coupe, et, lui tendant la main gaîment :

— Alors, sans adieu!.. à bientôt!

— A bientôt!

Leurs yeux se rencontrent dans un long regard; leurs mains se serrent, il salue et se perd dans la foule.

XIV.

Dès le commencement de la semaine qui suivit le bal du préfet, Philippe de Préfaille songea à tenir la promesse qu'il avait faite à Mme de La Roche-Élie. Il manquait trop de distractions à Tours pour ne pas profiter de cette aubaine qui se présentait à lui avec tous les signes avant-coureurs d'une bonne fortune possible. En sortant du bal, il s'était agréablement remémoré les brèves questions d'Hélène et l'adroite façon avec laquelle elle lui avait indiqué les heures où on avait chance de la trouver seule. Cela avait tout à fait l'air d'un rendez-vous. Chemin faisant, il rapprochait de cette brusque invitation la riposte malicieuse que la jeune femme lui avait lancée lorsqu'il était venu la complimenter ironiquement de son mariage avec M. de La Roche-Élie. Cette singulière réponse contenait une allusion à certaines confidences qu'il avait échangées avec la comtesse de Boiscoudray sur le balcon du boudoir des Aigues. Comment les paroles murmurées, pendant ce tête-à-tête nocturne, étaient-elles arrivées aux oreilles de Mlle des Réaux? Elle l'avait donc épié, cette nuit-là? elle était donc jalouse de Delphine?.. Alors il se rappelait la valse pendant laquelle Hélène lui

avait raconté les premières déclarations de M. de La Roche-Élie, l'incident des roses attachées à sa boutonnière, le toast porté pendant le souper... Et soudain tout ce passé s'éclairait, illuminé par une douce et amoureuse clarté. — Idiot que j'étais! s'écriait-il intérieurement, mais j'avais, sans m'en douter, conquis le cœur de cette jolie fille!.. Comment ne m'en suis-je pas aperçu?.. Enfin, tout est pour le mieux et il n'y a rien de perdu... La pauvre enfant! je conçois que ce pédant de La Roche-Élie doit l'ennuyer considérablement, et c'est vraiment une charité que de la distraire un peu de la vie qu'elle mène entre le frère et la sœur...

Une après-midi, vers quatre heures, par un ciel pluvieux et un brouillard gris, il s'achemina vers l'hôtel de La Roche-Élie. Il se perdit d'abord dans le dédale de petites rues qui serpentent derrière les cloîtres et fut obligé de demander son chemin à un sacristain qui sortait de la cathédrale. Enfin, tout transi, il tira discrètement la chaîne de fer qui pendait sous le porche rébarbatif de l'hôtel. A son coup de sonnette, le lourd battant fut ouvert par une accorte et jolie soubrette, à la toilette élégante, à la figure éveillée. — Cette jeune fille, originaire de Saint-Symphorien, avait été amenée dans l'hôtel par Hélène, qui l'avait attachée à son service particulier. — Au sourire intelligent qui accueillit sa demande, lorsqu'il s'informa si Mme de La Roche-Élie était chez elle, Philippe devina qu'il était attendu et que la femme de chambre avait reçu l'ordre de guetter sa venue.

Elle lui fit signe de la suivre, et trottinant sur la pointe des pieds, traversa la cour lestement.

— Brr! se dit M. de Préfaille, en examinant le cailloutis herbeux, la façade noire et la nudité du vestibule, cette maison me donne froid dans le dos... Il me semble que je suis dans le château de Barbe-Bleue, et que je viens délivrer la princesse qui y languit, enchantée par une fée Grognon quelconque...

La vue de ce maussade intérieur lui enleva ses derniers scrupules et il suivit d'un pas léger la soubrette dans l'ombre d'un second couloir. Tout à coup la jeune fille poussa une porte et introduisit Philippe dans une pièce donnant sur le jardin et chaudement égayée par un feu clair qui flambait dans la cheminée. A l'un des angles, Mme de La Roche-Élie, enfoncée dans une chauffeuse, rêvait à la lueur du brasier. — A l'arrivée du jeune homme, elle se leva avec vivacité et lui tendit la main.

— Vous êtes bien aimable d'avoir tenu votre promesse, lui dit-elle en lui désignant un siège en face d'elle.

La femme de chambre, après avoir apporté une lampe et fait tomber les rideaux de la fenêtre, s'était retirée silencieusement.

Philippe examinait la pièce haute de plafond, tendue de satin bleu foncé, qui servait de petit salon à Hélène. Un tapis épais, des fleurs sur la cheminée et dans des jardinières, un piano drapé d'une vieille étoffe à ramages, quelques livres épars, donnaient à cette partie de l'appartement du rez-de-chaussée un aspect plus hospitalier et plus moderne, qui rassérénait l'esprit au sortir de la cour claustrale et du vestibule imprégné d'humidité glacée. Mme de La Roche-Élie, en robe de cachemire loutre, garnie de dentelles autour du col et le long du corsage, mettait une floraison de jeunesse dans la chambre assombrie et bien close où montait un suave parfum de violettes de Parme.

— Comment trouvez-vous mon nid? poursuivit Hélène en surprenant le coup d'œil curieux jeté par Philippe autour de lui.

— On s'y sent un peu ragaillardi, répondit-il, le vestibule, je vous l'avoue, m'avait donné le frisson... Mais ici on est chez vous, et on respire plus à l'aise.

— C'est le seul coin de la maison que j'aie encore pu arranger à mon idée... Dame! cela ne vaut pas les splendeurs des Aigues. — Ces pauvres Aigues! ajouta-t-elle avec un soupir qui en disait long.

Puis ils restèrent un moment silencieux en face l'un de l'autre, étonnés tous deux, après avoir désiré cette visite, de se trouver si à court de sujets de conversation. Philippe ne se souciait pas de parler de M. de La Roche-Élie; elle-même mettait une certaine fierté à ne pas lui laisser deviner les petites misères de son intérieur. Ils revinrent d'un commun accord aux seuls événemens qui pussent servir de thème à leur causerie, et ils évoquèrent les souvenirs du séjour aux Aigues.

— Vous nous avez bien manqué après votre départ du château, affirma M. de Préfaille.

— Je n'en crois rien, vous savez!.. répondit-elle avec un sourire incrédule; à qui aurais-je bien pu manquer?

— Mais à tout le monde en général et à moi en particulier.

— A vous?.. Allons donc, vous étiez trop occupé de Mme de Boiscoudray pour avoir le temps de penser à moi.

— Qui a pu vous conter de pareilles histoires? se récria-t-il avec une hypocrite affectation de discrétion.

— On ne m'a rien conté, j'ai vu, répliqua-t-elle, en rougissant et en baissant les yeux... Allons, reprit-elle avec un rire un peu forcé, nous pouvons en parler, maintenant que nous sommes plus vieux de quatre ans... Avouez que vous étiez éperdument amoureux de Delphine?

— Puisque vous êtes si bien instruite, j'avoue, murmura-t-il d'un

air contrit, j'ajouterai même humblement que j'ai été congédié... Tout cela est vieux comme les vieilles lunes.

— C'est fini?.. Tout à fait fini?..

— Oh! depuis longtemps, et sans espoir de retour... C'était une de ces passions de jeunesse qui se consument vite, mais auxquelles on reste fidèle, même après le feu éteint, par une sorte de point d'honneur... Ah! soupira-t-il avec un accent de regret qui semblait sincère, pendant ce temps-là je passais auprès du bonheur sans oser le saisir... Si j'avais été moins aveugle ou moins sot, je n'en serais pas réduit maintenant à me mordre les doigts de ce que je n'ai pas su empêcher... Bien des choses peut-être ne seraient pas arrivées.

— Oui, soupira-t-elle en secouant la tête et en maniant nerveusement les franges qui retombaient autour du dessus de cheminée, et elle répéta comme une écho navré :

— Bien des choses!

— Du moins, continua-t-il en tournant vers elle ses yeux clairs et caressans, puisqu'un heureux hasard nous a réunis de nouveau, laissez-moi espérer comme compensation que nous deviendrons bons amis.

— Volontiers! s'écria-t-elle, obéissant à cette impulsion du premier mouvement, qui, chez elle, déterminait toujours ses actes les plus graves; soyez pour moi un bon ami... J'en ai besoin!

Elle s'était levée; il l'avait imitée et ils se trouvaient, face à face, dans la haute pièce obscurément éclairée, où les violettes de Parme exhalaient leur parfum printanier. Brusquement, leurs deux mains tombèrent l'une dans l'autre et se serrèrent étroitement.

— Un ami vrai et dévoué, sans arrière-pensée? demanda-t-elle en l'interrogeant du regard.

— Un ami tendrement soumis et fidèle! répondit-il, tandis que, déjà troublé par les yeux profonds d'Hélène, irrésistiblement attiré par cette blanche figure aux lèvres spirituelles, il penchait sa tête de façon à presque effleurer les cheveux de la jeune femme.

Elle se recula en arrière et, se retournant vers la pendule :

— Il va être cinq heures, dit-elle rapidement, il faut que vous partiez... à moins que vous ne désiriez que je vous présente à M. de La Roche-Élie?

— Grand merci! s'exclama-t-il en saisissant son chapeau.

Elle lui tendit de nouveau la main :

— Au revoir, n'est-ce pas?

— Quand pourrai-je revenir?

— Lundi, à la même heure, si cela ne vous gêne pas.

Elle sonna, et la femme de chambre, sans mot dire, le guida à travers les couloirs assombris jusqu'à la porte de la cour.

Le lundi suivant, il fut scrupuleusement exact et il trouva Hélène, qui l'attendait dans le petit salon bleu; elle vint au-devant de lui, les mains tendues.

Ils étaient déjà plus à l'aise l'un et l'autre. Il s'assit en face d'elle et la conversation commença sur un ton enjoué de bonne camaraderie intime.

Philippe était trop expert en matière de galanterie pour risquer d'effaroucher la jeune femme en démasquant brusquement ses batteries; il la connaissait assez pour savoir qu'elle était de celles dont il faut adroitement ménager la délicatesse et la fierté. D'ailleurs, en homme blasé sur le chapitre du plaisir, il goûtait une jouissance toute neuve à savourer en détail l'éclosion de cet amour sincère, à en savourer le parfum discrètement, sans froisser maladroitement la fleur exquise qui l'exhalait. Aussi se montra-t-il parfait de réserve et d'affectueuse courtoisie; son esprit léger et capiteux, ses câlineries charmantes et adroitement mesurées tinrent pendant longtemps Hélène sous le charme.

Mais il était écrit que cette heure charmante serait désagréablement gâtée.

Tandis qu'ils causaient gaîment, Simonne, la femme de chambre, frappa à la porte et demanda à parler un instant à sa maîtresse. Hélène l'emmena dans sa chambre à coucher.

— Qu'y a-t-il? s'écria-t-elle avec impatience.

— Je demande pardon à madame de me mêler de ses affaires, commença Simonne d'un air confidentiel; mais peut-être madame ne tient-elle pas à ce que les domestiques de monsieur s'occupent des personnes qu'elle reçoit... Alors, j'ai pris la liberté de l'informer de ce qui se passe.

— Quoi? que se passe-t-il?

— Jean, cette espèce de valet de chambre à mine de sacristain, s'est étonné tout à l'heure devant moi que madame reçoive deux fois en huit jours une personne qui n'est pas de la connaissance de son maître, et il a eu l'aplomb de me demander le nom de ce monsieur... Je l'ai fait causer, sans lui rien dire naturellement, et il m'a avoué qu'il était chargé par Mlle de La Roche-Élie de lui rendre compte de tout ce qui se passe chez madame... J'ai pensé à instruire tout de suite madame, afin qu'elle se méfie...

— Il suffit... Merci, Simonne!

Elle rassembla rapidement des écheveaux de laine épars sur sa table à ouvrage, les roula dans un journal et les tendit à Simonne.

— Tenez, dit-elle, envoyez Jean porter ces échantillons à rassortir au magasin de la rue Royale, et arrangez-vous pour qu'il parte sur-le-champ... Allez!

Elle était pâle de stupéfaction et de colère. Ainsi, on la faisait

espionner! elle était à la merci de ses domestiques!.. Sa figure était tellement altérée, quand elle rentra dans le petit salon, que Philippe en fut frappé.

— Chère madame, qu'avez-vous? lui demanda-t-il.

— Rien, rien... — Mais elle ne savait pas se contraindre, des larmes de honte lui montaient aux yeux et elle éclata : — Je ne suis même pas libre de recevoir mes amis chez moi!.. Oh! cette maison... je la hais! je la hais!..

De colère, elle meurtrissait son poing sur la tablette de la cheminée et ses larmes coulaient. Elles roulaient lentement le long de ses joues blanches, s'arrêtaient au coin des lèvres, qui s'entr'ouvraient et frémissaient légèrement. Philippe n'y put tenir et, lui prenant la main :

— Comme je vous plains! dit-il d'une voix émue.

Il l'attira vers lui, puis doucement lui passa son bras sous la taille et la serra sur sa poitrine; elle s'abandonnait comme un enfant qui a un gros chagrin et se laisse câliner. Sa jolie tête rousse s'inclina un instant sur l'épaule de Philippe; cela dura l'espace de quelques secondes, mais assez pour que les lèvres du jeune homme eussent le temps de baiser ses cheveux.

Elle comprit le danger et chercha à se dégager.

— Je vous aime! murmurait-il en la retenant; restez près de moi, laissez-vous aimer!

— Non! non! s'écria-t-elle, il faut que vous partiez... Je suis surveillée, épiée... Vous ne vous doutez pas de la vie que je mène ici!.. Il va me falloir renoncer à vous y recevoir...

— Eh quoi! ne vous aurai-je retrouvée que pour vous perdre, protesta-t-il, et cela au moment où vous avez le plus besoin d'un ami!.. Ne pouvons-nous nous voir ailleurs?

Elle était poussée à bout, jetée hors d'elle-même autant par la passion que par la colère. Il y avait en elle comme un démon qui lui soufflait des idées de bravade et de révolte.

— Nous voir?.. Où?.. Comment?.. balbutia-t-elle d'une voix sourde.

— Dehors... Toutes ces rues qui s'enchevêtrent derrière votre hôtel sont solitaires; elles aboutissent à une partie du mail qui est plus déserte encore et d'où l'on peut facilement gagner la campagne.

— Oui, peut-être, répliqua-t-elle étourdiment, mais venez, je vais vous faire passer par le jardin. Dans la cour, vous pourriez vous rencontrer avec M. de La Roche-Élie ou avec ma méchante gale de belle-sœur.

Elle lui prit la main, le guida à travers le couloir obscur, ouvrit une porte-fenêtre et ils se trouvèrent dans le jardin déjà enté-

nébré par la nuit tombante. Ils s'enfoncèrent sous l'une des charmilles qui longeaient les murs. A l'extrémité de cette voûte touffue, une porte communiquait avec une sorte de pâtis très peu fréquenté, situé derrière l'ancienne enceinte gallo-romaine. Elle poussa les verrous, et lui désignant la rue du Général Meusnier qui s'ouvrait devant eux : — Voici votre chemin, murmura-t-elle ; adieu !

— Mais quand vous reverrai-je ? insista-t-il.

Elle hésita un moment, puis avec précipitation :

— Eh bien ! lui dit-elle, après demain, à quatre heures, attendez-moi ici ; je tâcherai d'y être.

Le surlendemain, il attendait ponctuellement à la place indiquée ; il vit Hélène venir à lui, couverte d'un voile épais et cachée dans un long manteau sombre qui l'enveloppait tout entière. Elle lui prit le bras avec une hâte craintive et ils s'éloignèrent dans la direction du mail Heurteloup. Comme il l'avait prévu, le quartier était désert et ils purent gagner les champs sans encombre.

Dans les commencemens, ces promenades, qui se renouvelèrent assez souvent, leur parurent charmantes. Le plaisir de cheminer ensemble dans la campagne encore nue et solitaire, pendant ces tombées de jour si propices aux entretiens tendres ; le péril bravé, les petites terreurs du départ et du retour, donnaient un assaisonnement romanesque à leurs rendez-vous. Hélène s'abandonnait avec une sécurité entière à cet amour qui avait rempli toute sa jeunesse. Philippe n'avait-il pas été sa constante préoccupation ? sa première admiration de petite fille ? son unique passion depuis sa dix-huitième année ? Elle l'aimait franchement, orgueilleusement, sans le moindre remords. — Depuis que M. de La Roche-Elie l'avait sottement et lâchement exposée à subir les avanies et l'insultant espionnage d'Hortense, elle se croyait quitte envers lui. — D'ailleurs ne l'avait-elle pas prévenu dès avant le mariage qu'elle ne l'aimerait jamais ? Il s'était aliéné de gaîté de cœur l'estime qu'elle lui conservait ; tant pis pour lui !.. Maintenant elle n'avait plus qu'un seul maître : Philippe.

Quant à Préfaille, qui avait aimé plus d'une fois, cette adoration platonique, bien qu'elle flattât sa vanité, ne lui paraissait pas devoir être la fin dernière d'une semblable liaison. Comme la plupart des hommes, son désir impatient allait d'un bond jusqu'au but auquel, selon lui, devait aboutir une aventure amoureuse, jusqu'au dénoûment logique et inévitable de toute passion humaine, — la possession. Ces promenades, qu'il avait trouvées d'abord amusantes, lui semblaient peu à peu un enfantillage compromettant, où il dépensait en pure perte beaucoup de temps et beaucoup de fluide amoureux. Il s'en plaignait parfois doucement à Hélène, en termes délicatement voilés, mais suffisamment transparens, — et elle le

comprenait. Elle n'était plus une petite fille. Dès avant son mariage, les stupéfiantes révélations de la nuit passée en face du boudoir de Mme de Boiscoudray avaient dévelouté son âme et crument éclairé son esprit. Elle savait bien vers quelles pentes l'entraînait la passion qui lui maîtrisait le corps et la pensée. Mais elle cherchait à retarder le plus possible ce moment délicieux et redoutable où elle se donnerait tout entière, parce qu'ensuite n'ayant plus rien à donner, elle craignait d'être dans un état d'infériorité au regard de Philippe et d'être moins aimée. — D'ailleurs, il y avait des obstacles qui lui paraissaient insurmontables. Elle ne pouvait plus s'aventurer à le recevoir chez elle, et Philippe logeait à l'hôtel. Franchir le seuil de ce logis banal, même sous le masque d'un triple voile, questionner un garçon, s'exposer à l'offensante et périlleuse curiosité de gens rencontrés dans l'escalier ; — rien qu'à cette idée tout son orgueil se révoltait, toutes ses répugnances se soulevaient. — Non, jamais elle ne serait à lui dans un de ces endroits-là ! — Et alors avec des câlineries exquises, des trouvailles de mots tendres partant du fond du cœur, elle l'exhortait à être indulgemment patient, à se contenter faute de mieux de la chaude étreinte de sa main ou d'un baiser savouré furtivement en pleins champs, à l'abri d'un buisson.

En attendant, ils continuaient au moins deux ou trois fois la semaine leurs promenades dans la plaine de Saint-Pierre-des-Corps. Tant que les jours furent courts, ces échappées dans la campagne ne présentèrent que peu de dangers. Ils revenaient à la brune et ne rencontraient personne dans la solitude du quartier des Ursulines; mais, avec février, la nuit arriva moins vite, ils durent redoubler de prudence et se quitter dès le milieu de la rue du Petit-Pré.

Un soir, Mlle Hortense de La Roche-Élie, après avoir fait sa station quotidienne à Saint-Gatien, avait été prise d'une velléité de promenade. Le temps était doux, et, au lieu de s'en revenir chez elle par le cloître, elle avait longé la façade de l'archevêché et suivi dans toute sa longueur la rue des Ursulines. Au moment où elle atteignait le carrefour du Petit-Pré, elle vit cheminer devant elle un couple jeune et élégant. Aiguillonnée par un triple désir de vieille fille, de dévote et de curieuse, elle flaira des amoureux et se tint à l'écart pour observer leur manége. A dix pas d'elle, le couple s'arrêta, il y eut un long serrement de main, un dernier chuchotement, puis le jeune homme s'esquiva dans la direction du cloître, sans que Mlle Hortense pût voir son visage. Mais, en revanche, elle reçut comme un choc en pleine poitrine, en croyant reconnaître le profil et la démarche de sa belle-sœur.

Était-ce Dieu possible ? — Elle resta collée dans l'angle du jam-

bage d'un mur du couvent, attendit l'œil au guet, et pour la première fois depuis longtemps, son cœur palpita.

La dame au long manteau brun traversa le pâtis en biais, s'arrêta devant la petite porte du jardin de l'hôtel La Roche-Élie, la poussa et disparut à l'intérieur.

— C'était elle !.. La femme de son frère !.. Mme de La Roche-Élie avait un amant et lui donnait des rendez-vous clandestins !..

— Voilà pourquoi depuis quelques semaines elle était devenue si conciliante, si douce et d'une humeur si égale !.. La malheureuse avait sans doute beaucoup à se faire pardonner !.. — Mlle Hortense en bondissait presque d'indignation et de pudeur outragée ; en même temps, elle sentait au fond d'elle-même une suavité singulière. Elle allait donc pouvoir enfin prendre sa revanche et jeter à terre cette orgueilleuse qui refusait de se laisser dominer !

Elle courut à travers le cloître et gagna rapidement le porche de l'hôtel. Jamais elle ne s'était sentie aussi légère. Elle ne prit pas le temps de monter chez elle, suspendit son chapeau et son châle au portemanteau du vestibule, puis d'un pas velouté de chatte qui médite un mauvais coup, elle entra chez sa belle-sœur sans se faire annoncer, comptant la surprendre encore dans son costume de promenade.

Elle eut d'abord une déception. Hélène avait pu déjà se décoiffer et se déchausser. Les pieds dans des pantoufles de velours, tête nue, elle était assise dans sa chauffeuse, comme quelqu'un qui rêve au coin du feu.

— Ma chère Hélène, dit la vierge aux orties d'un ton de chattemite, n'aurais-je point par hasard oublié mon tricot chez vous ?

— Je ne crois pas, mademoiselle, répondit la jeune femme de son air le plus calme.

Elle se leva, fureta distraitement à travers la pièce : — Je ne trouve rien, murmura-t-elle.

— Merci ! soupira Hortense. Quel temps doux, n'est-ce pas ?.. Je n'ai pu résister à la tentation de faire un bout de promenade en sortant de Saint-Gatien. Et vous, êtes-vous sortie ?

— Oui, je suis allée jusqu'à la rue de l'Intendance pour quelques emplettes... Voilà tout.

— Ah ! dit Hortense avec un de ses plus innocens sourires d'ingénue. — Et intérieurement elle ajouta : — Quel aplomb !.. Elle ment, elle est coupable et je la tiens !

XV.

Dans son cabinet de travail, tendu de reps vert et dont les murs disparaissaient derrière des rayons chargés de livres, M. de La

Roche-Élie étudiait un dossier. On gratta à la porte, il cria d'entrer d'une voix perçante, et la figure de chatte malade de sa sœur parut sous les plis de la portière soulevée. La tête de Mlle Hortense était emmitouflée dans une vieille guipure blanche, à l'abri de laquelle des papillotes non défaites plaquaient sur le front étroit leurs taches noires. Un peu au-dessous, ses petits yeux clignotans montraient leurs froides prunelles bleues entre des paupières rougies :

— Je vous dérange, Sosthène? demanda-t-elle pour la forme.

— Un peu, répondit le président, sans oser cependant trop manifester sa contrariété.

Elle ne sembla pas l'avoir entendu, et, approchant un fauteuil, s'assit sans façon en face de son frère :

— Je viens vous entretenir de choses graves! commença-t-elle.

M. de La Roche-Élie se douta probablement de ce qui allait suivre, car sa lèvre inférieure s'allongea en une moue peu encourageante :

— Ma chère, balbutia-t-il, ne vous serait-il pas possible de remettre cet entretien à tantôt?.. Je suis très occupé, j'étudie une affaire importante...

— L'affaire qui m'amène, répliqua sèchement la vieille fille, a aussi son importance, et elle réclame votre attention immédiate... J'ai à vous parler de Mme de La Roche-Élie.

— Encore! s'exclama le président avec un geste d'impatience; encore une querelle, n'est-ce pas?.. Ma chère Hortense, puisque nous revoici sur ce chapitre, permettez-moi de vous faire observer respectueusement que vous manquez peut-être parfois d'indulgence dans vos rapports avec Hélène.

— Vraiment!

— Je sais bien que votre qualité de sœur aînée vous donne des droits antérieurs aux siens dans la maison, mais Hélène est jeune, elle n'a pas été élevée comme vous dans des habitudes d'austérité, elle n'a ni votre âge, ni vos goûts, et je souhaiterais que vous fussiez plus tolérante à son égard... En un mot, vous devriez la ménager un peu plus et surtout moins empiéter sur son indépendance.

— Si je vous comprends bien, insinua sarcastiquement Mlle Hortense, à vos yeux, la jeunesse excuse tout.

— Non pas, mais la jeunesse comporte un genre de vie qui, tout en étant très correct, peut ne pas ressembler à celui de l'âge mûr.

— Certes! Et mon âge mûr se félicite de n'avoir rien de commun avec ce genre-là... Croyez-vous que je n'aie jamais été jeune?.. J'ai eu vingt ans et certains agrémens, comme les autres, mais je ne me targuais pas de ma jeunesse pour sortir du droit chemin... Votre raisonnement, mon cher ami, manque de logique, comme du reste toute votre conduite depuis ce funeste mariage... Cette femme vous a ensorcelé, vous ne voyez plus que par ses yeux; elle a usurpé ma

place ici, elle m'a enlevé votre affection et vous a ôté votre bon sens en attendant qu'elle fasse pis encore !

— Vous exagérez avec une passion regrettable, Hortense.

— J'exagère?.. Plût à Dieu! s'exclama Mlle de La Roche-Élie en haussant les épaules et en levant des yeux blancs au plafond... Si encore elle tenait votre maison convenablement, dignement! si elle se conduisait en femme d'intérieur et en honnête femme!

M. de La Roche-Élie s'agitait péniblement sur son fauteuil ; ses yeux ronds regardaient Hortense avec inquiétude, et, de la main, il cherchait à lui imposer silence :

— Ma sœur! s'écria-t-il enfin sévèrement, vous êtes folle!

— Folle! riposta-t-elle vexée; non, je ne le suis pas, mais vous, vous êtes aveugle, puisque vous ne vous doutez pas de ce qui se passe chez vous!.. Sosthène, votre femme vous trompe... Mme de La Roche-Élie a un amant!

— Hortense!..

La voix de fausset du président s'arrêta dans son gosier comme une note aiguë de petite flûte dans un instrument qui se serait soudainement fêlé. Maintenant, il ne remuait plus. Ses traits contractés, ses lèvres rentrées, sa pâleur subite disaient si éloquemment sa douloureuse stupeur qu'Hortense en éprouva un redoublement de jalousie. — Il l'aimait donc bien fort pour être bouleversé de la sorte rien qu'au premier mot!

— Quand on profère une pareille accusation, grommela-t-il sourdement, il faut autre chose que des allégations malveillantes, il faut des preuves.

— Je n'ai pas l'habitude de porter des jugemens téméraires, repartit l'impitoyable vieille fille, et j'ai des preuves... Il y a six semaines, Mme de la Roche-Élie a reçu deux fois en huit jours la visite d'un jeune homme... Cet étranger a été introduit chez elle, en notre absence, par Simonne, une peste que vous avez tolérée ici, malgré moi! — Il a été aperçu par Jean, qui peut en témoigner et qui m'a déclaré que le jeune homme lui était absolument inconnu... Or, votre femme n'a jamais parlé de cette double visite... Pourquoi nous l'aurait-elle cachée s'il ne se fût agi de quelque intrigue clandestine?

— Est-ce tout? demanda avec dédain M. de La Roche-Élie, dont la figure s'éclaircit.

— Non, ce n'est pas tout, malheureusement!..

Alors, avec une cruelle abondance de détails précis et de commentaires perfides, Hortense raconta la rencontre de la rue du Petit-Pré et comment elle avait vu Hélène se séparer de l'inconnu avec de tendres serremens de main, puis rentrer à l'hôtel par la petite porte du jardin.

Le président l'écoutait, consterné. Sa face, d'une pâleur verdâtre, où chaque mot articulé par sa sœur déterminait une contraction nerveuse, eût fait pitié à toute autre qu'à cette fille vindicative et dure. Les paupières de Sosthène battaient comme celles d'un homme qui va pleurer; ses doigts tremblans déchiraient machinalement en minces lanières une feuille de papier qui s'était trouvée à leur portée.

Quand elle eut asséné ce dernier coup, Mlle Hortense demeura un moment silencieuse, guettant d'un regard oblique son frère, qui crispait ses lèvres tout en continuant de lacérer son papier :

— Eh bien! reprit-elle d'un ton d'hypocrite commisération, êtes-vous convaincu?

Il la regarda d'un air hébété : — Je souffre! gémit-il, voilà ce qui est certain... — Des larmes roulaient dans ses yeux. — Je vois trouble! continua-t-il avec angoisse, mais je ne suis pas convaincu... Est-ce que je sais, moi?.. Qui m'assure que votre rancune ne vous pousse pas à dénaturer les faits?.. Vous haïssez tellement Hélène que je doute aussi de vous...

— C'est moi qui vous trompe, n'est-ce pas?.. C'est moi qui mens?.. Vous aimez mieux supposer votre sœur menteuse que de croire votre femme coupable!.. O Seigneur! s'écria-t-elle indignée et joignant les mains, devais-je m'attendre à cela de la part d'un frère que j'ai tant aimé!

— Je souffre! répétait La Roche-Élie en se serrant la tête entre les doigts ; c'est à devenir fou!

— Je vous plains! continua Mlle Hortense: je vous plains de tout mon cœur!.. Mais puisque vous n'ajoutez pas foi à mes paroles et puisque vous voulez voir,.. il y a un moyen bien simple de vous convaincre que je ne mens pas... Il est vieux, mais il est sûr... Feignez une absence. Ayez l'air de partir pour huit jours et revenez le lendemain. Je mettrais ma main au feu qu'elle profitera de votre départ pour recevoir son amant ici, et qu'un soir, vous surprendrez les deux coupables dans votre propre maison...

M. de La Roche-Élie s'était levé violemment : — Assez! s'écria-t-il : laissez-moi, je vous en prie! J'ai besoin d'être seul!..

Elle recula prudemment jusqu'à la porte ; mais, avant de disparaître : — Réfléchissez! chuchota-t-elle : réfléchissez!.. Et quand vous aurez mûrement réfléchi, vous reconnaîtrez que j'ai raison...

Resté seul, Sosthène alla remplir un verre d'eau et l'avala avidement. Il avait la gorge sèche et la tête en feu. Pendant une heure, il se promena pensivement à travers son cabinet, puis brusquement il monta chez sa sœur :

— Vous avez raison! dit-il d'une voix brève, je ne puis vivre dans cet état d'angoisse... Coûte que coûte, il faut que je sache la

vérité... Pas un mot de tout ceci à personne, et surtout que rien dans votre air ni dans vos paroles ne puisse faire supposer à Hélène qu'elle est soupçonnée... Si, comme j'essaie encore de l'espérer, vous vous êtes trompée, elle ne nous le pardonnerait jamais.

Mlle de La Roche-Élie leva de nouveau ses yeux au plafond avec un haussement d'épaules. Une pareille ténacité dans la confiance la scandalisait.

— Soyez tranquille! elle ne se doutera de rien, affirma-t-elle en se retirant; vous pouvez vous fier à moi!

Le soir, à table, M. de La Roche-Élie, d'un ton très calme, annonça qu'il était obligé d'aller passer une semaine à Beaumont, afin de surveiller des travaux d'irrigation dans ses prairies de la Vienne. Tout en causant de son voyage, il étudiait à la dérobée la figure de sa femme, afin de surprendre un éclair de joie dans ses yeux, à la perspective de huit jours de liberté. Mais Hélène ne sourcilla pas. Sa blanche figure resta impassible et ses yeux voilés par ses longs cils ne trahirent rien des mouvemens de son cœur. Alors M. de La Roche-Élie eut une minute de soulagement, et, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre enjouée, il proposa à sa femme de l'accompagner à Beaumont :

— Si seulement elle pouvait accepter! se disait-il avec un vague renouveau d'espérance dans l'âme.

Mais elle n'accepta pas. Elle allégua que le temps était encore trop incertain et qu'à la fin de février une promenade à la campagne n'avait rien d'engageant.

— Hélène a raison! ajouta mielleusement Hortense; je ne vous comprends point, Sosthène, de vouloir emmener votre femme, par ce temps pluvieux, à Beaumont, où l'on ne peut mettre les pieds dehors sans les enfoncer dans la boue.

M. de La Roche-Élie n'insista pas, mais sa figure redevint soucieuse.

Le lendemain, à midi, ayant prévenu ses collègues du tribunal, il prépara sa valise et chargea Jean de la porter à la gare; puis il prit congé de sa femme et de sa sœur. En quittant cette dernière dans le vestibule, il l'emmena à l'écart :

— Je n'irai probablement pas jusqu'à Beaumont, murmura-t-il, et je serai de retour demain vers cinq heures... Trouvez-vous à Saint-Gatien, j'irai m'y concerter avec vous sur le moment où je devrai reparaître à la maison...

En amour, les femmes ont un code d'honnêteté tout spécial. Un homme qui aime reste accessible à certains scrupules de conscience; il plaint le mari, s'il y en a un, et ne le trompe pas sans quelque remords. — Une femme n'a aucune de ces délicatesses,

aucun de ces ménagemens. Elle est toute à son amour et sa personnalité entière s'y absorbe sans arrière-pensée. Le mensonge perd à ses yeux son odieux caractère et la fourberie lui paraît presque une arme légitime; ses meilleures qualités, sa loyauté, sa bonté, sa pitié, sont accaparées au profit de sa passion. Pour elle tout est là; le reste du monde semble n'avoir été créé que pour le service de son amour.

Dès qu'Hélène fut certaine du départ de Sosthène, elle s'enferma chez elle et écrivit à M. de Préfaille le billet suivant :

« Je suis seule; il est parti pour huit jours. Comme le temps est trop mauvais pour que nous puissions nous voir dehors, soyez demain soir à neuf heures près de la porte du jardin. Simonne ira ouvrir. Mon angélique belle-sœur rentre dans son appartement à huit heures, et n'en descend plus... Je pourrai vous recevoir sans inconvénient. Un mot à l'adresse de Simonne, dans le cas où vous seriez empêché... »

Pour plus de sécurité, elle alla elle-même porter sa lettre à la poste, sans se douter que Mlle Hortense était aux aguets et la faisait suivre.

M. de La Roche-Élie avait d'abord eu l'intention d'aller tout simplement coucher à Amboise et d'y ronger son frein jusqu'à l'heure où il pourrait, le lendemain, regagner Tours par un des trains de l'après-midi; mais les réflexions d'une nuit sans sommeil l'avaient déterminé à modifier son programme. Une fois à la gare, il congédia son domestique et prit un billet pour Bléré. Là il loua une voiture et se fit conduire à Montrésor.

Il occupa toute la durée de la route à égrener comme un douloureux rosaire la succession des hypothèses navrantes et des pénibles associations d'idées qu'avaient suscitées les révélations de sa sœur.

Bien qu'il fût de complexion jalouse, il avait néanmoins vécu jusque-là dans une quiétude presque absolue. Hélène l'avait, à la vérité, traité depuis le premier jour avec beaucoup de froideur, mais il espérait toujours que la tendresse viendrait plus tard; d'ailleurs il la croyait naturellement froide et plus orgueilleuse que passionnée. Pendant tout le temps qu'ils avaient voyagé, et depuis qu'ils étaient réinstallés à Tours, elle avait mené une existence très correcte. Elle sortait peu et le plus souvent avec lui; ils allaient rarement dans le monde, et le petit groupe d'amis qu'on recevait rue Racine était composé d'hommes respectables, rassis et peu capables d'inspirer une passion. — Cependant, si Hortense avait dit vrai, si Hélène le trompait, quel pouvait être son amant? Assurément, il n'appartenait pas à l'intimité de M. de La Roche-Élie. Tous les personnages qui

fréquentaient l'hôtel étaient âgés, sauf le substitut, marié et fort laid, et Hortense affirmait avoir vu un jeune homme ; de plus, elle déclarait que ce jeune homme lui était inconnu... Sosthène se mettait le cerveau à l'envers et fouillait minutieusement ses souvenirs. Tout à coup il tressaillit ; le nom et la figure de Raymond Descombes venaient de surgir dans sa mémoire. Alors, peu à peu, une lumière cruelle pénétrait son esprit, à mesure qu'il se remémorait les détails des soirées où il avait rencontré Hélène, chez Mme de Boiscoudray. Il se souvenait d'avoir déjà ressenti, à cette époque, de brusques mouvemens de jalousie en remarquant les assiduités du jeune musicien près de Mlle des Réaux. Il se rappelait que, lors de la fête de nuit aux Aigues, les deux jeunes gens ne s'étaient guère quittés, et qu'après le souper, ils s'étaient longuement promenés en tête-à-tête. Il rapprochait cet incident de la conversation, — si étrange pour une jeune fille, — qu'Hélène avait eue avec lui, autour de la pelouse, le jour de leurs fiançailles. Il était vrai qu'un autre jour elle lui avait avoué qu'elle trouvait Raymond trop jeune... Trop jeune pour l'épouser, peut-être, mais non pas pour l'aimer!.. M. Descombes, disait-on, habitait Paris, où il travaillait pour les théâtres de musique ; — mais sa mère vivait toujours à Saint-Symphorien, Hélène avait conservé des relations avec elle, et peut-être était-ce là qu'ils s'étaient revus?.. Il était jeune, aimable, agréablement doué... Oui, s'il y avait un amant, ce devait être celui-là!..

A cet endroit de ses déductions, M. de La Roche-Élie s'arrêtait haletant. Sa figure se contractait comme s'il eût été en proie à une lancinante douleur interne. Toute sa jalousie se rallumait ; les battemens de son cœur cessaient subitement, puis repartaient avec une violence extrême. Il se sentait malheureux jusqu'au fond et au tréfond. Cette femme, il l'avait aimée aussi tendrement qu'il en était capable ; — c'était même la seule tendresse qu'il eût jamais éprouvée ; — il l'aimait encore, et à la pensée d'une trahison, d'un désastre de son honneur conjugal, ses yeux devenaient humides et il faisait de pénibles efforts pour ravaler ses larmes. En même temps, à cette douleur toute sentimentale, s'ajoutait une cuisante souffrance d'amour-propre. M. de La Roche-Élie avait, au plus haut point, l'orgueil de ses fonctions et cet esprit de caste qui caractérise la magistrature. Né dans une famille de magistrats, pénétré dès l'enfance du respect qui s'attache aux prérogatives de la robe et de l'épitoge d'hermine, il lui semblait que sa mésaventure conjugale, si elle était réelle, devait compromettre piteusement sa dignité et son impeccabilité de juge. Lui, président d'un tribunal de première classe, destiné un jour à siéger en robe rouge dans une cour ; lui, le petit-fils de notables conseillers au parlement, être exposé comme le pre-

mier venu à devenir un mari ridicule, cela l'emplissait de confusion et de colère... A la peine causée par son amour bafoué succédaient l'amertume de voir sa respectabilité professionnelle compromise, la peur d'être classé parmi ces magistrats infortunés qui jettent un discrédit sur l'ordre tout entier. — Si elle est coupable, s'écriait-il alors intérieurement avec rage, je serai sans merci, je la chasserai comme une lépreuse!..

Cependant la voiture roulait entre les ormeaux effeuillés et contournés qui bordaient la route ; les lieues s'ajoutaient aux lieues et il arrivait à Montrésor au tomber de la nuit. Il demanda une chambre, soupa et se coucha brisé, fiévreux, mais trop tourmenté pour pouvoir dormir. Dès le matin, il se dirigea vers La Châtaigneraie.

La vieille gentilhommière était restée dans l'état où elle se trouvait à la mort de Mme des Réaux. On n'avait pas pu la vendre, et M. de La Roche-Élie, chargé de gérer la fortune de sa femme, avait laissé carte blanche au notaire de Montrésor. Celui-ci s'était décidé à louer les terres et une partie des bâtimens à un jeune fermier qui avait précisément épousé la Perrine, cette ancienne gouvernante de Jean-Jacques. — En songeant qu'il avait vingt-quatre mortelles heures à dépenser hors de Tours, le président s'était imaginé de les utiliser en allant voir La Châtaigneraie. Il savait qu'Hélène y avait vécu jadis pendant plusieurs mois, et pris d'une âpre curiosité rétrospective, obéissant peut-être aussi à des habitudes déjà invétérées de magistrat instructeur, il avait résolu de visiter le domaine et d'interroger la Perrine sur cette période de la jeunesse de Mlle des Réaux.

Les années n'avaient pas amélioré La Châtaigneraie. Elle était encore plus maussade et délabrée que du temps de Jean-Jacques. En entrant dans la cour encombrée de fumier et mal nivelée, en voyant la façade dont le crépi, rongé par l'humidité, était tombé et montrait par places la blocaille noircie, Sosthène ne put s'empêcher de penser que, s'il se séparait violemment d'Hélène, cette ruine serait peut-être le seul refuge où la jeune femme pourrait s'abriter momentanément. Cette réflexion l'amollit de nouveau, et il pénétra avec une sorte d'attendrissement dans la salle du rez-de-chaussée, qui avait servi autrefois de réfectoire à Jean-Jacques des Réaux.

M. Sylvain Métivier, le clôsier actuel de La Châtaigneraie, était aux champs, mais la Perrine, qu'on nommait maintenant la Métivière, était accroupie devant la cheminée, occupée à surveiller la cuisson d'un chaudron de pommes de terre. Bien qu'elle eût trente-neuf ans sonnés, elle avait conservé un reste de beauté qui justifiait encore les prédilections de M. des Réaux. Sosthène se donna comme un ami de la famille et dit que Mme de La Roche-Élie, sa-

chant qu'il passerait par Montrésor, l'avait chargé de constater les réparations dont l'immeuble avait besoin.

L'ancienne gouvernante le reçut avec l'obséquiosité papelarde sous laquelle elle déguisait son naturel hargneux et dominateur, et elle saisit immédiatement l'occasion de lui faire visiter les bâtimens de la cave au grenier. Tout en la suivant de chambre en chambre et en écoutant ses doléances, M. de La Roche-Élie brûlait de la questionner sur le séjour d'Hélène à La Châtaigneraie, mais il était encore retenu par une sorte de pudeur craintive.

— Vous étiez déjà ici du vivant de M. des Réaux? lui demanda-t-il enfin.

— Oui, monsieur, c'est moi qui l'ai soigné pendant sa dernière maladie... Ah! ce n'est pas pour dire, mais il n'a pas eu la vie heureuse; il est mort abandonné comme un pauvre chien, sauf votre respect.

— Mais sa fille... Mme de La Roche-Élie, venait le voir? elle était là, si je ne me trompe, lorsqu'il est mort?

— Oui, elle se trouvait là... Mais, vous savez, elle était jeune et la jeunesse est toujours la jeunesse... Mlle Hélène passait presque toutes ses journées dehors avec un de ses camarades d'enfance, un M. Descombes... Vous l'avez peut-être bien connu?

Elle parlait de cela comme par hasard, mais en soulignant ses paroles avec des intentions peu bienveillantes, car elle avait toujours gardé rancune à Hélène de son attitude dédaigneuse.

M. de La Roche-Elie avait secoué la tête en fronçant ses gros sourcils. Elle continua sur le même ton :

— C'est même pendant une de leurs promenades que feu M. des Réaux a attrapé le coup de la mort... Tenez, ajouta-t-elle en l'introduisant dans une des pièces du premier étage, c'est ici que le pauvre cher homme a rendu le dernier soupir, et c'est ici que je l'ai veillé toute une nuit avec sa fille et le jeune M. Descombes; seulement, pendant que je gardais le défunt, les deux jeunes gens causaient là, à cette fenêtre, et ils s'y sont, ma foi! bel et bien endormis côte à côte... Que voulez-vous, monsieur? quand on est jeune, on est jeune, et on ne sait pas les égards qu'on doit aux morts...

Elle s'arrêta en s'apercevant de l'expression tragique de la figure du magistrat.

— Si vous voulez, poursuivit-elle, je vous montrerai aussi le grenier, dont la toiture est dans un *chétit* délabrement?

— C'est inutile, répliqua sèchement Sosthène; dites à votre mari de dresser un état des réparations urgentes et de l'envoyer au président de La Roche-Élie... Bonjour!

Il la planta là brusquement, redescendit et regagna Montrésor à grandes enjambées. Une heure après, il reprenait le chemin de Tours.

— Plus de doute, grommelait-il intérieurement, tandis que la voiture roulait sur la route ferrée, j'ai été joué, et ce misérable musicien est son amant!..

XVI.

Après le départ de M. de La Roche-Élie, Hélène, bien qu'elle ne fût ni perverse ni dépravée, n'éprouva aucun de ces tourmens de l'âme qui, selon certains moralistes, accompagnent inévitablement tout acte coupable. Elle n'était préoccupée que de la pensée de revoir Philippe. Elle disposait tout pour lui faire accueil, voulant que pour lui le petit salon bleu prît un air de fête. Elle renouvelait les fleurs, elle disposait harmonieusement les meubles et les bibelots; jusque dans les moindres plis des draperies elle mettait comme un caressant sourire de bienvenue. En même temps, elle soignait sa toilette, tordant et lissant ses cheveux avec plus de coquetterie, choisissant sa robe la plus seyante, celle qui drapait avec le plus de charme ses formes pures et impeccables. Toute son après-midi fut prise par ces préparatifs, qui n'échappèrent pas au regard fureteur de Mlle de La Roche-Élie.

La vieille fille vint la visiter dans la journée, et l'air de fête du petit salon la frappa.

— Que de fleurs! dit-elle; ne craignez-vous pas, ma chère, de vous énerver avec toutes ces odeurs? — En même temps, elle pensait: « J'avais bien calculé! elle lui a écrit et elle l'attend aujourd'hui... Mais à quelle heure?.. » Elle continua avec ses mines doucereuses: — Vous savez que nous devons une visite à la femme du substitut; j'avais pensé à vous prier de m'y accompagner aujourd'hui...

— Volontiers, interrompit Hélène, que l'attente d'un bonheur pour le soir prédisposait à se montrer conciliante, voulez-vous que nous y allions à quatre heures?

— Bon! ce n'est pas pour cette après-midi, se dit Hortense, puis elle reprit tout haut: — Merci!.. Nous remettrons la visite à un autre jour, car il paraît que cette dame a un enfant malade et ne recevra pas... C'est précisément pour vous épargner un dérangement que je suis venue vous en prévenir.

A cinq heures, comme d'habitude, Mlle de La Roche-Élie se rendit à Saint-Gatien. Assise sur sa chaise capitonnée, elle égrenait machinalement son chapelet et semblait absorbée par cette pratique

pieuse, quand un bruit de pas lui fit relever la tête. Elle aperçut Sosthène, encore tout poudreux de son voyage, qui se glissait avec précaution dans l'ombre des bas-côtés. Elle se leva et le rejoignit dans le chœur, près du tombeau des enfans de Charles VIII.

Le président était très pâle et frissonnait.

— Hé bien? demanda-t-il à sa sœur.

— Tout ce que je sais confirme mes soupçons, murmura Hortense... Hier, après votre départ, elle a écrit un billet qu'elle est allée porter elle-même à la poste, et aujourd'hui elle a fleuri son petit salon avec une profusion indécente. Je crois qu'elle compte voir son amant aujourd'hui.

— Pendant que nous perdons notre temps ici, il est peut-être déjà chez elle? gronda le président.

— Non, soyez calme... Je me suis assurée qu'elle n'attend personne avant ce soir.

— D'ici là que vais-je devenir? gémit Sosthène en boutonnant nerveusement son paletot. — Il grelottait; l'humidité des hautes voûtes lui tombait sur les épaules et redoublait son malaise.

— Où voulez-vous que j'aille? Je ne puis me montrer nulle part et je ne puis rester en place... J'ai la fièvre!

— Vous me faites pitié!.. On croirait que vous allez défaillir... Restez ici jusqu'à la nuit, dans un coin, et priez... Cela vous donnera des forces!.. Dès qu'il fera sombre, vous pourrez sortir, marcher et le temps vous paraîtra moins long. Soyez à neuf heures et demie en face de l'hôtel; quand vous me verrez à la fenêtre de ma chambre, ce sera signe que vous pouvez entrer. Vous avez un passe-partout?

— Oui!

— Vous ouvrirez avec précaution et vous courrez droit à l'appartement de votre femme.

— Oui!..

Ils se séparèrent, mais, avant de s'éloigner, Hortense se retourna pour l'encourager d'un signe. Appuyé contre une balustrade, M. de La Roche-Élie avait laissé tomber sa tête sur sa poitrine; une lampe allumée derrière lui à l'entrée d'une chapelle, l'éclairait obliquement et découpait sur les piliers blancs son profil d'homme affaissé sous l'écrasement d'une violente souffrance physique et morale. Hortense le trouva si abattu qu'elle craignit qu'il ne se dérobât au dernier moment; elle revint hâtivement sur ses pas, et mettant sa main gantée de noir sur le bras de son frère :

— Allons, ferme! chuchota-t-elle, montrez que vous avez du sang des La Roche-Élie dans les veines!..

— Hortense, lui dit-il d'une voix suppliante, si j'allais la voir

sur-le-champ, si j'avais une franche explication avec elle?.. Ce serait plus sage.

Mais cette proposition ne faisait point l'affaire de la vierge aux orties ; elle se rebiffa, et, d'une voix sarcastique :

— Elle vous prouverait que vous avez rêvé, que tout cela n'existe que dans votre imagination, et le lendemain elle se rirait de votre crédulité avec son amant... Vous ne remédieriez à rien et vous seriez plus bafoué que jamais... A ce soir !

Cette fois, elle partit pour tout de bon. Le bruit de son pas trottemenu s'éteignit peu à peu au fond de l'église sonore, puis Sosthène entendit la double porte matelassée retomber sur elle, et il se trouva lugubrement seul dans l'abside déserte, où les vitraux des hautes ogives noyaient dans l'ombre leur riche floraison de couleurs mystiques : les bleus de saphir, les violets foncés, les verts d'émeraude, s'éteignaient à mesure et se fondaient en une teinte triste et sourde ; seuls, çà et là, les rouges saignaient encore comme des blessures... Et Sosthène, frissonnant, détournait les yeux de ces taches de pourpre qui le pénétraient d'une horreur tragique.

Hortense rentra, de son pied léger, à l'hôtel, et retrouva sa belle-sœur occupée à lire au coin du feu. On dînait à six heures et demie. Les deux femmes mangèrent en tête-à-tête ; puis, dès que le dessert fut enlevé, Mlle de La Roche-Élie prétexta une névralgie et annonça qu'elle remontait immédiatement chez elle.

Dès huit heures, l'hôtel fut plongé dans le silence. Dans le sous-sol, les domestiques achevaient leur dîner. Après avoir dépêché le sien, Simonne était allée rejoindre sa maîtresse. Au premier étage, immédiatement au-dessus du boudoir, on entendait le trottinement de souris de Mlle de La Roche-Élie, qui vaquait sans doute aux détails de sa virginale toilette de nuit. Quand la pendule marqua neuf heures moins un quart, la femme de chambre se hasarda jusqu'au pied de l'escalier et prêta l'oreille... Plus aucun bruit, les domestiques étaient allés se coucher ; alors elle se glissa sous les charmilles du jardin afin d'épier l'arrivée de M. de Préfaille, tandis que, dans le salon bleu, Hélène se promenait nerveusement en tressaillant aux moindres rumeurs du dehors.

A neuf heures, Philippe, d'un pied léger, arrivait à la porte du jardin. Sa vanité était agréablement chatouillée, et il éprouvait cette intime satisfaction d'un voluptueux qui voit approcher le moment où la femme qu'il a ardemment désirée tombera dans ses bras ; mais, en même temps, il ne pouvait se défendre d'un certain ennui en songeant qu'en pleine lutte électorale, au moment où la moindre fausse manœuvre pouvait compromettre son avenir politique, il se jetait de gaîté de cœur dans les complications d'une

intrigue amoureuse qui pouvait devenir gênante. — Ne parviendras-tu donc jamais à dépouiller le vieil homme? se disait-il tout en longeant les ruelles désertes. — Qu'avais-tu besoin de courir cette aventure, précisément à l'heure où tu dois concentrer toutes tes forces pour combattre tes adversaires et faire sortir ton nom de l'urne?.. Oui, mais Hélène est si adorablement charmante! On ne rencontre pas souvent sur son chemin une femme comme elle, jeune, toute neuve aux émotions de l'amour, ayant les plus rares séductions de l'esprit et de la beauté! Je m'en voudrais plus tard d'avoir laissé bêtement échapper une occasion que je ne retrouverai peut-être plus... Bah! ce sera ma dernière folie de jeunesse; après, j'endosserai le grave costume de l'homme politique... A demain les affaires sérieuses!

Il frappa à la petite porte, d'abord trois coups discrets, puis trois coups plus brusques, et Simonne ouvrit. Silencieusement, à travers les ténèbres des charmilles humides, elle le conduisit jusqu'au couloir qui communiquait avec l'appartement du rez-de-chaussée, l'introduisit dans le petit salon, puis se retira. Au sortir du froid de la rue et de l'obscurité du jardin, il resta un moment ébloui par la blonde lumière de cette pièce bien close, où le feu pétillait gaîment, où des violettes et des mimosas exhalaient leurs suaves et pénétrantes odeurs et où Hélène, debout, près de la cheminée, le regardait en souriant.

— Qu'avez-vous? lui demanda-t-elle, on dirait que vous regrettez d'être venu.

— Je sens, au contraire, trop vivement mon bonheur, répondit-il, en lui baisant les mains, et c'est ce qui me coupe la parole... Que vous êtes adorable d'avoir tout de suite songé à me prévenir et que je vous en suis reconnaissant!

— Ne me remerciez pas, je suis aussi heureuse que vous... Ainsi mon petit billet vous a fait plaisir?

— Pouvez-vous le demander?

— Il ne vous a pas dérangé dans vos préoccupations électorales?

— Je n'ai qu'une préoccupation, celle de vous aimer.

— Bien vrai?.. Si vous saviez comme je suis jalouse de votre vilaine politique!.. je sens que vous ne m'appartenez pas tout entier et que vous réservez une partie de votre affection pour vos électeurs...

— Vous leur faites bien de l'honneur!.. Ce sont eux qui auraient le droit d'être jaloux... S'ils me savaient chez vous, ce serait fini de mon élection et de mes rêves ambitieux.

— Vous le regretteriez?

— Franchement, oui, un peu... La politique est ma seule planche de salut, et si je n'étais plus rien, vous m'aimeriez peut-être moins.

— C'est méchant ce que vous dites là... Alors, moi, si j'étais sans fortune et sans position dans le monde, si je n'étais plus rien qu'Hélène des Réaux, vous m'aimeriez moins?

— Certes, non!..

Il souriait de son nonchalant sourire, comme pour masquer une laide crainte égoïste qui venait de lui traverser le cerveau... Il lui prit de nouveau les mains et les baisa longuement.

— Vous avez raison, murmura-t-il, qu'importent les affaires et le monde et l'avenir, quand nous avons devant nous de bonnes heures de tendresse?.. Aimons-nous bien, tout est là!..

Ils étaient allés s'asseoir sur une bergère profonde, dont les bras capitonnés enfermaient juste assez d'espace pour que deux personnes pussent s'y placer, et là, ils continuaient à voix basse ce dialogue, toujours le même et toujours délicieux, qui consiste en interrogations tendrement inquiètes, en affirmations tendrement excessives, ayant un objet unique : l'amour...

— Moi, je suis prête à tout sacrifier pour vous, soupirait Hélène.

— Et moi je suis à vous corps et âme, répondait-il.

Et à ce moment il était sincère : il la trouvait si admirablement belle! Les grands yeux verts d'Hélène fixés sur les siens le grisaient. Cette peau fraîche et blanche comme la neige, ces cheveux épais qu'effleuraient ses lèvres, cette taille souple autour de laquelle il avait passé son bras, le plongeaient dans une félicité qui lui semblait ne devoir jamais finir. Autour d'eux tout faisait silence; seul, le brasier jetait son pétillement sourd et sa tiédeur dans le petit salon embaumé d'odeurs de printemps. Hélène s'abandonnait : elle sentait approcher l'heure où elle ne s'appartiendrait plus, où elle serait toute à lui; et elle se laissait aller, sans appréhension, à ce courant de tendresse, comme quelqu'un qui est couché au fond d'une barque filant à la dérive, et qui glisse sous le ciel, entre les verdures mouvantes des berges, sans autre sensation que celle d'un alanguissement toujours plus doux.

Des coups frappés à la porte les réveillèrent brutalement de leur extase...

— Madame, disait précipitamment Simonne d'une voix épeurée, voici monsieur!..

Effectivement on entendait des pas au dehors et le bruit sourd de la porte cochère violemment refermée. En un clin d'œil, ils furent sur leurs pieds et se regardèrent effarés. Dans de pareils momens on pense vite :

— Le mari! se disait Philippe, il va y avoir un esclandre... Pas moyen de regagner le jardin par le couloir... D'ailleurs je ne puis laisser cette pauvre femme en butte à la colère de La Roche-Élie... Allons, mon élection est flambée!...

Toutes ces réflexions se succédaient dans son cerveau avec une rapidité électrique. Hélène, qui ne le quittait pas des yeux, sembla les deviner, car elle l'entraîna vivement vers la pièce voisine :

— La fenêtre de ma chambre donne sur la rue, murmura-t-elle; sauvez-vous par là!

— Et vous? objecta-t-il.

— Je saurai me défendre... Partez! ajouta-t-elle, en refermant sur lui la porte de communication et en poussant un canapé contre la portière.

Il était temps : M. de La Roche-Élie, un moment retenu dans le vestibule par Simonne, se précipita impétueusement dans le petit salon. Il était pâle, ses gros yeux sortaient de l'orbite et ses lèvres tremblaient. — A la vue d'Hélène, seule, debout, immobile comme une statue devant la draperie qui masquait l'entrée de sa chambre, il demeura un instant interdit.

— Madame, gronda-t-il sourdement, il y a un homme chez vous!..

Elle ne répondit pas et resta figée à sa place.

— Il y a un homme ici, répéta-t-il, et je saurai le trouver!.. Mais, je l'entends, il est là! s'écria-t-il exaspéré en marchant vers la chambre à coucher, où un bruit de meubles heurtés venait de parvenir à ses oreilles... Malheureuse, laissez-moi passer!

— Non! fit-elle en se raidissant pour lui résister.

Il lui avait saisi les deux bras et s'efforçait rageusement de vaincre sa résistance, quand cette lutte silencieuse et opiniâtre fut interrompue par la brusque intrusion d'Hortense.

— Sosthène, s'exclama-t-elle en s'élançant dans le petit salon, haletante et les yeux étincelans, vous êtes arrivé trop tard... Madame a fait évader son amant par la fenêtre de sa chambre... Je l'ai vu de la mienne sauter dans la rue... Un jeune homme grand, mince et portant toute sa barbe... C'est bien le même que j'avais aperçu avec elle!..

Jetant violemment Hélène de côté, M. de La Roche-Élie écarta le canapé et bondit dans la chambre à coucher. — Elle était vide, mais la fenêtre ouverte confirmait la déclaration d'Hortense... Le président revint avec une hâte furibonde vers sa femme et lui meurtrissant le bras à force de le serrer :

— C'était vrai! balbutia-t-il suffoqué; c'était vrai!.. Son nom? Je veux son nom, entendez-vous!

— Effrontée! glapit à son tour la vieille fille, autrefois les créatures comme vous étaient fouettées en place publique... A genoux devant mon frère!... A genoux, et nommez votre complice!

Hélène lui lança un regard de dédain et resta muette.

— Vous ne voulez pas parler? vociféra le président, eh bien! je vais vous le nommer, moi!.. L'homme qui s'est enfui d'ici est ce musicien avec lequel vous aviez déjà une intrigue avant votre mariage; il s'appelle Raymond Descombes!

Elle fronça imperceptiblement les sourcils et reprit son impassibilité hautaine.

— Et, poursuivit Sosthène, maintenant que je vous ai jeté votre honte à la face, il me reste à me faire justice...

Il prit une bougie, pria sa sœur de le suivre et retourna dans la chambre à coucher, où ils furetèrent ensemble pendant quelques minutes, puis il reparut, portant un chapeau et un manteau qu'il jeta sur le canapé à côté d'Hélène.

— Habillez-vous et partez, lui cria-t-il; je vous chasse!

— Entendez-vous? ajouta comme un écho vengeur la vierge aux orties : mon frère vous chasse!

Hélène tressaillit faiblement, ajusta le chapeau sur sa tête, s'enveloppa dans son manteau et, sans même regarder le frère et la sœur, se dirigea vers le couloir.

Ils la suivaient, abasourdis de son impassibilité, outrés de son mutisme, et ainsi l'étrange cortège passa dans le vestibule endormi, traversa la cour et arriva sous le portail, où Hortense ouvrit elle-même l'un des battans de la porte cochère.

— Allez retrouver votre amant! dit-elle furieuse en poussant la jeune femme dehors.

Puis le lourd battant retomba derrière Hélène, qui resta seule dans la rue enténébrée.

Elle marcha rapidement jusqu'à l'endroit où la rue Racine débouche sur la place Grégoire-de-Tours. La masse sombre de la cathédrale, avec son chevet où s'appuyaient çà et là de gigantesques arcs-boutans, noyait encore dans une obscurité plus profonde ce carrefour solitaire. Seuls, de loin en loin, à des angles de maisons, de rares becs de gaz agitaient leur vacillante flamme bleuâtre. Le vent de mars s'engouffrait à travers les arcades des contreforts qui découpaient sur le ciel pluvieux leur noire et bizarre architecture. Ces rafales, qui secouaient les verrières de l'abside et redoublaient le grincement des girouettes, coupaient de leurs profonds soupirs le silence de la place déserte, tandis que, par intervalles, du fond de quelque cour du voisinage montait un plaintif miaulement de chat.

Hélène s'arrêta contre le chevet de l'église et essaya de rassembler ses idées. Tout ce qui venait de lui arriver avait été si prompt que ses pensées étaient encore en désarroi. Elle pouvait à peine croire que c'était bien elle, Hélène des Réaux, qui se trouvait là, en pleine nuit, jetée à la rue comme une mendiante!.. Elle, si orgueilleuse et qui avait rêvé de monter si haut?.. Dans cette chute lamentable, au milieu de cet abreuvement de honte et d'humiliation, une seule chose la relevait à ses propres yeux : elle n'avait pas plié lâchement devant les La Roche-Élie et ils ignoraient le nom de celui qu'elle aimait... Elle s'était sacrifiée pour Philippe et elle en était heureuse; Préfaille ne subirait pas le contre-coup de son désastre et son élection ne serait pas compromise. — A ce moment, dix heures sonnèrent lentement à Saint-Gatien et la succession grave des sons, s'égrenant tristement dans la nuit, donna plus lugubrement encore à la jeune femme la conscience de sa détresse et de son isolement.

Philippe était sauvé; mais elle, qu'allait-elle devenir dans cette ville où elle n'avait ni parens ni amis, où elle ne savait plus à quelle porte frapper? Demander aide et protection à M. de Préfaille, c'était impossible et, rien qu'à cette pensée, toute sa fierté se soulevait. Pourtant elle ne pouvait passer la nuit dans la rue; elle ne pouvait non plus se réfugier dans un hôtel, car demain, au grand jour, son aventure serait sans doute déjà connue, et les gens la montreraient au doigt. — Il fallait partir, quitter la Touraine, aller se cacher au loin. — Mais où et comment?.. Dans son effarement, lorsque les La Roche-Élie l'avaient ignominieusement poussée dehors, elle n'avait même pas pu prendre d'argent et elle se trouvait littéralement sans un sou...

Jamais elle n'avait passé par de pareilles angoisses; à mesure qu'elle comprenait toute la gravité de sa situation, une peur la prenait, une peur pleine d'affolemens, comme elle n'en avait plus éprouvé depuis sa petite enfance, et des larmes de désespoir lui emplissaient les yeux.

Elle s'était décidée à marcher et se dirigeait machinalement vers l'une des rues qui longeaient la cathédrale, quand un léger bruit de pas résonna derrière elle, et elle fut rejointe par Simonne, qui accourait tout essoufflée.

— Madame! madame! s'écriait la jeune fille, Dieu merci, vous voilà!.. J'avais peur de ne plus pouvoir vous rattraper... Ils ont d'abord voulu me retenir là-bas pour me faire jaser, mais ils en ont été pour leurs frais... Alors ils m'ont renvoyée à mon tour; seulement, moi, j'ai pu prendre mon argent et je vous l'apporte, car j'ai bien pensé que vous étiez partie sans rien... Voici deux cents francs, ça vous donnera toujours le temps de vous retourner.

— Ma bonne petite, murmura Hélène, à la fois contente et mortifiée, je ne peux pourtant pas vous prendre votre argent...

— Laissez donc, je n'en suis pas en peine... D'ailleurs, ajouta-t-elle avec une vivacité qui montrait qu'en Tourangelle pratique et avisée, elle avait réfléchi à tout, il faudra bien que M. de La Roche-Élie vous restitue votre dot et vos affaires, et alors vous me rendrez cela... Pauvre madame, quelle aventure!.. Enfin, le mal est fait, et quand on se lamentera, ça n'avancera à rien... Si j'ai un conseil à vous donner, madame, c'est de quitter Tours, où vous ne pouvez plus rester... Il y a un train pour Paris à onze heures... Si vous voulez, je vais vous conduire à la gare.

— Oui, oui, je veux m'en aller bien loin! balbutia Hélène.

Simonne lui prit le bras et l'emmena vers la gare, tout en lui prodiguant de triviales consolations qui faisaient monter le rouge au front de la malheureuse femme. — Elle éprouvait une vive reconnaissance pour la jeune fille qui venait de la tirer d'un si mauvais pas, mais en même temps son orgueil recevait une dernière et cuisante blessure... Protégée et secourue par une servante, voilà donc où elle en était réduite!..

A la gare, Simonne lui prit son billet et l'accompagna dans un coin obscur de la salle d'attente.

— Dès que vous serez installée à l'hôtel, lui recommanda-t-elle, envoyez-moi un télégramme à l'adresse de mes parens... Moi, madame, je vous tiendrai au courant de ce qui se passera ici, et, dès que je le pourrai, j'irai vous rejoindre à Paris... Bon courage!... Après tout, il y a bien d'autres dames, avant vous, à qui de pareils désagrémens sont arrivés, et qui n'en sont pas mortes!..

Dès que le train fut en gare, la jeune femme embrassa Simonne et se jeta précipitamment dans un wagon. Cinq minutes après, un long sifflement déchirait l'air et le convoi partait, emportant Hélène vers l'inconnu...

André Theuriet.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

V[1].

L'ITALIE EN 1867. — LA DIPLOMATIE FRANÇAISE EN ITALIE. — LA COUR DE ROME ET LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE. — MAZZINI ET GARIBALDI.

I. — L'ITALIE EN 1867.

Par la cession de la Vénétie, l'Italie avait constitué son unité territoriale; le quadrilatère n'était plus une menace pour sa sécurité, mais un boulevard pour sa défense. La foi aveugle qu'elle avait en son étoile s'était justifiée; tout lui avait réussi; jamais les destinées d'un peuple ne s'étaient si rapidement accomplies. Du rêve elle avait, sans transition appréciable, passé à une glorieuse réalité. Tout avait conspiré en sa faveur, ses défaites l'avaient servie à l'égal d'éclatantes victoires. Il ne manquait à une aussi prodigieuse fortune, pour être à l'abri des retours, que la consécration du temps. Les œuvres hâtives souvent portent en elles les germes d'une inévitable décomposition. L'Italie, en 1867, inquiétait ses amis; elle souffrait d'une trop rapide croissance, elle avait des emportemens,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

des nervosités qui témoignaient de la fragilité de sa constitution. La transformation s'était accomplie sans être préparée par l'assimilation des idées, des intérêts et des coutumes. L'unité, au lieu de suivre l'union, l'avait précédée (1). L'Italie en subissait les conséquences; elle traversait une crise périlleuse, des symptômes de désagrégation éclataient de toutes parts : l'anarchie régnait dans les provinces, la sécurité y était précaire, les transactions chômaient, l'indiscipline pénétrait dans l'armée, la banqueroute semblait inévitable, les rivalités s'accentuaient entre les capitales dépossédées, le roi était atteint dans sa popularité et le parti révolutionnaire redoublait d'audace, Garibaldi bravait le gouvernement publiquement, tandis que Mazzini le minait sourdement. La translation de la capitale à Florence et la cession de la Vénétie, qui devaient tout concilier, n'avaient rien résolu. « Rome capitale » était devenue, en 1867, avec plus ou moins d'intensité, le cri de ralliement de tous les partis; on y voyait le salut de l'Italie, un dérivatif à tous les maux, la dernière étape pour arriver au couronnement de l'unité.

L'empereur apprenait tardivement ce qu'il en coûte de se consacrer à la délivrance des peuples. Il avait rêvé une alliance fraternelle indissoluble avec l'Italie et, sans le vouloir, il froissait son amour-propre et se mettait en conflit avec ses aspirations dès qu'il affirmait l'intérêt français. La convention du 15 septembre, qui, dans sa pensée, devait prémunir la péninsule contre les entraînemens révolutionnaires et sauver la papauté, loin de réconcilier le saint-siège avec les Italiens, avait fait éclater entre eux une irrémédiable dissidence. En consacrant le principe de la non-intervention et en proclamant la nécessité d'une entente entre l'état et l'église libres, elle livrait, en réalité, Rome à l'Italie. Personne dans la péninsule n'avait accepté Florence comme capitale définitive; ce n'était, disait-on, qu'une étape qui conduirait plus vite et plus sûrement à Rome. Le roi en était le premier convaincu. « Si nous allons à Florence, disait-il lorsque dans ses conseils on discutait le choix de la capitale, il nous sera aisé de plier bagage et de fausser compagnie aux Florentins, mais si nous nous installons à Naples, les Napolitains ne nous permettront plus de lever le pied. » Il était manifeste pour tout le monde que l'arrangement international du 15 sep-

(1) « Je considère l'unité comme une chimère, disait Gioberti au parlement piémontais; nous devons nous contenter de l'union. » Il semblait impossible à tous les esprits sages de faire d'un coup de baguette table rase des préjugés, des traditions séculaires, « de changer en un jour la tête et le cœur de vingt-quatre millions d'habitans. » Le roi et le comte de Cavour n'avaient entrevu qu'une fédération d'états, dominée par l'Italie centrale. Le parti républicain seul avait eu une claire perception de l'avenir de la Péninsule. (A. Boullier, *Victor-Emmanuel et Mazzini*. Paris; Plon.)

tembre 1864 amènerait plus ou moins rapidement la chute du pouvoir temporel. On comptait sur la propagande des comités secrets pour soulever les populations romaines; on ne doutait pas que, l'armée française partie, le mécontentement ne provoquât contre le régime pontifical une révolution qui fournirait au cabinet de Florence un prétexte pour intervenir et pénétrer dans Rome. Ce n'était plus qu'une question d'opportunité. Les ardens s'appliquaient à précipiter le mouvement, les politiques le laissaient se produire, bien décidés à en profiter. Ils spéculaient sur un conflit éventuel entre la France et la Prusse, surtout sur la faiblesse de l'empereur; ils comptaient aussi sur l'assistance morale du cabinet de Berlin. Le langage des agens prussiens, secrets ou officiels, n'était pas de nature à les décourager : le comte d'Usedom affichait ses sympathies pour Garibaldi, il pactisait ouvertement avec ses amis. On savait aussi qu'un officier détaché de l'armée prussienne, M. Bernardi, que nous devions retrouver en 1870 à Madrid, mêlé à l'incident espagnol, avait de secrètes connivences avec la presse radicale et le parti révolutionnaire.

La politique et les sentimens de l'Italie s'étaient transformés depuis 1866; elle ne se retournait plus vers la France, elle cherchait son point d'appui à Berlin. Pour colorer son évolution, elle s'en prenait à nos procédés; elle se disait humiliée, elle nous reprochait de l'avoir empêchée de conquérir la Vénétie à la pointe de son épée pour nous réserver la mince satisfaction d'amour-propre de la lui rétrocéder; elle nous rendait responsables de la convention du 15 septembre, qu'elle considérait comme un obstacle à ses revendications nationales. Ses griefs étaient imaginaires, mal fondés. L'empereur ne méritait pas les reproches dont l'Italie l'abreuvait. S'il avait péché, c'était par excès de sollicitude pour ses destinées; il ne s'était préoccupé que d'elle à la veille de la guerre de Bohême, il lui avait subordonné l'intérêt de la France. Il avait obtenu de l'Autriche, en échange de notre neutralité, qu'en tout état de cause, quelle que fût l'issue de la lutte, elle lui abandonnerait la Vénétie pour la rétrocéder à l'Italie. Aucune arrière-pensée humiliante pour l'amour-propre italien n'avait inspiré la convention du 12 juin 1866, signée avec l'empereur François-Joseph; et le cabinet de Florence, certes, eût accepté Venise de nos mains avec reconnaissance si, aux défaites de l'Italie, s'étaient ajoutées celles de la Prusse. Quant à la convention du 15 septembre, elle était moins notre œuvre que celle du cabinet de Turin. Le marquis de Pepoli était venu la proposer à l'empereur; elle devait apaiser la question romaine et donner de la force au roi pour réagir contre les menées révolutionnaires. Elle devait aussi,

en plaçant le siège du gouvernement au centre du royaume, au pied des Apennins, protéger l'Italie contre une agression éventuelle de l'Autriche et conjurer un second Aspromonte. « Changer de capitale, disait le négociateur italien, est une entreprise coûteuse, périlleuse; la recommencer serait une résolution mortelle. »

Napoléon III croyait aux moyens moraux; il ne se doutait pas, en cédant aux instances de son cousin, que l'acte auquel il adhérait provoquerait, à peine conclu, de funestes déchiremens entre les deux pays. S'il avait daigné consulter sa diplomatie officielle, elle l'eût dissuadé de se lier les mains sans urgence, de se prêter à un traité équivoque qui, sous prétexte de garantir au pape ce qui restait de son pouvoir temporel, consacrait implicitement les droits de l'Italie sur Rome. Elle l'eût renseigné sur le véritable état des esprits dans la péninsule, dont le marquis de Pepoli lui traçait un tableau si alarmant; elle lui eût appris que l'arrangement qu'on lui soumettait était un expédient, et que le ministère aux abois espérait, en remettant la question romaine à l'ordre du jour, y trouver, à la veille des élections, un dérivatif à ses embarras financiers et administratifs. Mais on ne consultait personne: on attachait plus de prix au dire des diplomates étrangers qu'aux renseignemens et aux appréciations des agens français. La politique cesse d'être une science lorsqu'elle ne fonde pas ses actes sur des données sévèrement contrôlées, et que, pour complaire à tout le monde et se dispenser de vouloir, elle soumet ses principes et ses intérêts à de fâcheuses compromissions.

« Il est des questions latentes, il en est qui sont pendantes, d'autres sont ouvertes, » disait en 1863 le comte de Sartiges, le prédécesseur de M. de Malaret à Turin, lorsqu'on lui parlait de « Rome capitale; » il n'admettait pas que déjà la question romaine fût « ouverte; » elle s'imposait assurément aux méditations des gouvernemens, mais elle ne comportait pas un arrangement contractuel portant en germe les plus graves complications, et dont la conséquence immédiate était de mécontenter la France, d'irriter les Italiens, d'exaspérer les catholiques de tous les pays, et de nous aliéner le Vatican.

Notre diplomatie, en Italie, avait peu d'autorité; on savait qu'elle n'était ni écoutée ni renseignée par son gouvernement. Les affaires italiennes étaient le luxe trompeur de la politique impériale; l'empereur les traitait directement dans l'ombre et le mystère, souvent avec d'étranges intermédiaires. Une lettre du comte de Cavour, publiée dans le temps par un journal de Rome, montrait que ce ministre, pour faire prévaloir ses idées à la cour des Tuileries, ne reculait devant aucun genre de séduction. L'histoire réserve des surprises; elle pénètre jusque dans les alcôves pour saisir les causes

et les mobiles qui ont présidé aux événemens. Un écrivain de race nous a fait connaître « le secret du roi; » une plume autorisée nous révélera peut-être un jour « le secret de l'empereur. »

L'empereur avait vivement ressenti la mort du comte de Cavour; il déplorait sa disparition, plus que jamais, depuis que l'Italie méconnaissait ses intentions et le payait d'ingratitude. Il se plaisait à croire que ce grand esprit eût compati à ses embarras, qu'il eût contenu les passions et trouvé une solution au problème romain si intempestivement soulevé par sa politique. Napoléon III mêlait le sentiment à la diplomatie et se préparait ainsi de pénibles désenchantemens. Victor-Emmanuel, si rond d'allures, si démonstratif, si prodigue d'assurances, lui inspirait une égale confiance. Il se persuadait qu'il resterait fidèle aux souvenirs de Solférino et que jamais il ne démentirait sa parole; il lui prêchait la modération et s'adressait à sa sagesse. Il s'exagérait son autorité en s'imaginant qu'il pouvait, comme lui, décider de tout sans contrôle. Il oubliait qu'en sa qualité de souverain constitutionnel il ne lui était pas permis d'engager l'état sans l'assentiment de ses ministres et de son parlement.

Le roi avait d'ailleurs perdu de son prestige; on rendait toujours hommage à sa vaillance, sa bravoure était légendaire, mais on discutait ses actes, sa conduite, on se plaignait de sa condescendance envers la France, on lui reprochait de trop se désintéresser des affaires, de subordonner la politique à la chasse et à des distractions équivoques. On ne le connaissait guère; son effacement n'était qu'apparent. Il disparaissait et rentrait en scène toujours à propos, lorsqu'il s'agissait de faire prévaloir les intérêts de sa couronne. Il avait peu de culture, mais de l'esprit naturel. Il variait ses plaisirs « et les choisissait assez bas pour qu'ils n'eussent pas d'empire sur son âme. » Volontiers il faisait passer pour siennes les conceptions de ses ministres. Il savait ce qu'il voulait, et, lorsque ses résolutions étaient prises, il n'éprouvait ni les indécisions ni les regrets qui les affaiblissent. Sa politique était celle de sa maison. « Je me rappelle l'histoire de mes ancêtres, » disait-il au général Pepe, qui lui recommandait de prendre exemple sur Léopold Ier, le roi des Belges. Or ses ancêtres tiraient parti de tout, des revers et des succès; leur fidélité était intermittente, elle ne s'attardait pas dans les alliances incommodes. « La cour de Turin, disait le chevalier de Walpole dans son *Testament*, ne fait d'alliance qu'avec le plus offrant; sa politique a la subtilité de l'air qu'elle respire (1). » Marcher d'accord avec l'opinion; tenir hardi-

(1) Testament politique du chevalier Walpole, comte d'Oxford, 1767. — Si le prince montre de temps en temps de l'ardeur pour s'agrandir, ce n'est jamais qu'on préten-

ment levé le drapeau des espérances nationales ; accueillir, grouper autour de son gouvernement les libéraux bannis qui se réfugiaient en Piémont ; attendre, chercher patiemment les occasions pour recommencer la lutte contre l'Autriche, s'y préparer par des alliances, par la réorganisation de l'armée et des finances, tel était le programme qu'avec l'aide et sous l'inspiration du comte de Cavour il s'était tracé.

Victor-Emmanuel ne s'est interdit aucun des moyens qui devaient faire triompher ce programme : ni les subterfuges diplomatiques, ni l'achat des consciences, ni les compromissions avec la révolution, ni la spoliation de l'église, malgré le respect qu'il affectait pour la personne de son chef. « Son habileté a été de persuader aux Italiens que leurs intérêts se confondaient avec ceux du Piémont et de lier la cause de la monarchie de Savoie à la cause italienne (1). » Il a eu aussi, comme le roi de Prusse, l'habileté de donner le change, sur la portée de sa politique, à un souverain dont le cœur était sensible et l'esprit chimérique.

Victor-Emmanuel se trouvait, en 1867 (2), à une heure critique de

dant se défendre. Entre deux puissances également fortes et inquiètes, il est tantôt ami et tantôt ennemi de l'une et de l'autre ; il ne se range d'un parti qu'après avoir fait ses conditions... D'après ce système, point d'allié qui lui soit onéreux... Chez une puissance ainsi constituée, il n'est point de lien du sang que le tranchant de l'intérêt ne coupe. Aussi les égards qu'elle a pour les alliances qu'elle forme par les mariages sont-ils toujours subordonnés aux intérêts présens de l'état. Dans la situation où se trouvent présentement les puissances de l'Italie, elles peuvent se considérer comme l'huître disputée par la maison d'Autriche et par la maison de Bourbon ; ne se pourrait-il pas que le roi de Sardaigne devînt juge et partie, et laissât les écailles à ces deux puissances rivales?

(1) A. Boullier, *Victor-Emmanuel et Mazzini.*

(2) Dépêche du baron de Malaret, Florence, juillet 1867. — « La situation générale de l'Italie laisse à désirer : elle s'aggrave chaque jour. Il y a le mal apparent, qui tient à l'état des finances ; il y a le mal latent, qui tient à l'esprit et au caractère de la nation. Il y a aussi le mal qui vient d'en haut, l'attitude de la cour, l'exemple qu'elle donne et la déconsidération qui en rejaillit sur le principe d'autorité. On se plaint du peu d'intérêt que le roi semble prendre aux affaires du royaume, on lui reproche de lâcher la bride à ses ministres et d'en médire lorsqu'ils ne sont plus au pouvoir ; on attribue bien à tort à son indifférence, plus apparente que réelle, la crise que traverse l'Italie et les maux dont elle souffre.

« La question romaine est agitée dans la presse et au parlement. Lorsqu'elle est abordée à la tribune, elle est traitée à un point de vue qui ne se concilie ni avec nos doctrines ni avec l'interprétation que nous donnons à la convention du 15 septembre. Autrefois, on évitait de se prononcer sur la solution de ce redoutable problème ; on admettait volontiers qu'il était difficile de subordonner les intérêts de la catholicité à ceux de l'Italie. Les politiques exempts de passions convenaient dans le tête-à-tête, lorsqu'ils croyaient n'être pas entendus du dehors, que la devise de Cavour : « Rome capitale, » était, dans le domaine pratique, une absurdité, une utopie. Ils n'admettaient la translation du siège du gouvernement à Rome qu'avec l'assentiment de la France et des puissances catholiques. Leur langage s'est bien modifié de-

ce règne qui marque aujourd'hui si glorieusement dans les annales de l'Italie. Il s'était aliéné l'affection du Piémont et n'avait pas conquis l'attachement de ses nouvelles provinces. Il s'était arraché du sol où sa dynastie avait de profondes racines, et il n'était encore pour les Lombards, les Toscans et les Napolitains qu'un étranger, bien qu'il personnifiât leurs aspirations. Les liens du passé, formés par de longues et de communes épreuves, n'existaient pas entre eux. Le Piémont, au contraire, qui depuis des siècles avait soutenu la maison de Savoie dans la bonne et la mauvaise fortune, cédait aux ressentimens. Il ne pouvait oublier qu'on avait répondu aux manifestations de ses plaintes, de sa stupeur, par des coups de fusil, le jour où le gouvernement, par un simple entrefilet de *l'Opinione*, notifiait brutalement à la ville de Turin qu'elle avait cessé d'être la capitale du royaume. Les Piémontais n'avaient jamais marchandé les sacrifices à la dynastie; ils se seraient soumis sans murmurer à leur dépossession, si le roi, au lieu de se retirer à la Mandria, dans une de ses maisons de plaisance, avait fait un généreux appel à leur dévoûment. Ils avaient été à la peine, ils méritaient qu'on rendît du moins un éclatant hommage à leur abnégation, à leur vaillant dévoûment à la cause italienne, lorsqu'on les frappait dans leurs intérêts et leur amour-propre.

L'étrange attitude du roi et les sanglans procédés de ses ministres avaient ulcéré les cœurs et les esprits (1). La convention du 15 septembre était, aux yeux des Piémontais, un acte odieux; sans faire le serment d'Annibal, ils s'étaient promis de la combattre en toute rencontre, de ne pas pardonner à ceux qui l'avaient conclue et de s'opposer, par tous les moyens, à une installation définitive à Florence. Ils n'admettaient pas que Florence pût supplanter Turin; ils réclamaient Rome comme capitale, résolus à ne désarmer que lorsque la formule du comte de Cavour serait une vérité.

L'avenir de la maison de Savoie apparaissait précaire. Il lui fal-

puis. Les plus modérés parlent d'aller à Rome comme de la chose la plus simple. Non-seulement ils ne se préoccupent plus d'un accord avec le saint-siège, mais ils se défendent d'en avoir jamais eu la pensée. Ils n'admettent plus, à un titre quelconque, le maintien de la souveraineté temporelle du pape. »

(1) « Sire, écrivait Carlo Boggio au roi, on vous a écarté du droit chemin qui conduisait à l'unification en vous faisant répondre par la fusillade à ceux qui s'impatientaient de cruels retards; on vous a représenté comme un témoignage de municipalisme étroit l'émotion de Turin, qui, à tort ou à raison, croyait l'avenir compromis par la convention franco-italienne. Sire, vos conseillers vous trompent. »

M. A. Boullier, *Victor-Emmanuel et Mazzini* : « La noblesse bouda et se plaignit du roi, non sans aigreur. Dans la bourgeoisie, on s'exprima plus librement, plus acrimonieusement. Le sentiment monarchique parut s'affaiblir, et beaucoup de personnes semblaient prêtes à sacrifier la forme du gouvernement à l'achèvement de l'unité nationale. »

lait son bonheur et son habileté pour se tirer des fautes qu'on avait laissées s'accumuler.

La péninsule était profondément troublée au printemps de 1867. Rome était le mot d'ordre des révolutionnaires, ils annonçaient que le drapeau national ne tarderait pas à flotter sur les sept collines. Le roi était perplexe, il ne savait quel parti prendre, à quels conseils s'arrêter devant les manifestations patriotiques qui éclataient sur tous les points du royaume. Il était partagé entre son ambition et la crainte de se brouiller avec la France. L'opinion le poussait à Rome; il lui était difficile de lutter, sans engager son prestige, contre le courant qui entraînait tous les partis, et cependant il n'ignorait pas que jamais l'empereur ne lui permettrait de toucher au pape. Le gouvernement français témoignait, par l'active surveillance qu'il exerçait dans la péninsule, que sa résolution de protéger le saint-siège contre toute agression était inébranlablement arrêtée. Sa diplomatie signalait, avec une infatigable sollicitude, au cabinet de Florence, toutes les menées du parti révolutionnaire; elle le rappelait, sans se lasser, à l'exécution de ses engagemens.

Après la chute du général de La Marmora, le partisan le plus loyal et le plus résolu de l'alliance française, le roi avait appelé le comte de San-Martino. C'était un patriote peu fait aux mœurs des cours : il disait ce qu'il pensait. Il conseilla à son souverain de faire une part à la gauche dans la composition du cabinet; son programme écartait les solutions violentes, il comportait une étroite entente avec la France, une alliance offensive et défensive en échange de l'occupation des états pontificaux : Rome seule pouvait réconcilier le Piémont et conserver Naples à l'Italie. Il recommandait aussi un changement radical dans la façon de gouverner et d'administrer le pays. M. de San-Martino poussa le franc-parler jusqu'à faire comprendre à sa majesté la nécessité d'apporter des modifications à ses habitudes. Le roi le remercia de sa franchise, il l'embrassa même, mais il ne lui confia pas la mission de former un ministère. Le lendemain, il s'adressait à M. Rattazzi, qui, loin de se préoccuper de sa manière de voir et d'agir, se servait de ses faiblesses pour maintenir et fortifier son crédit. Sans principes et sans préjugés, il cherchait ses points d'appui là où il les trouvait. La France a connu de ces ministres; Bernis, autrefois, n'a dû son élévation qu'à des influences qui s'exerçaient sur les passions de son maître.

M. Rattazzi était souple, insinuant, habile à flairer le vent; il était « ondoyant et divers. » Il avait poursuivi autrefois une indissoluble union avec la France, et il nous avait donné des gages manifestes de sa sincérité en frappant Garibaldi à Aspromonte. Sa

rentrée au pouvoir semblait être une garantie pour notre politique. Le gouvernement de l'empereur ne pouvait pas se douter que le ministre qui naguère combattait si énergiquement la révolution, entrerait cette fois dans de secrètes compromissions avec le parti qui affichait la prétention de déchirer la convention de septembre et d'entraîner le gouvernement du roi à Rome.

II. — LA DIPLOMATIE FRANÇAISE EN ITALIE.

Lorsqu'au mois de novembre 1864, les troupes françaises quittèrent, pour la seconde fois, les états pontificaux, tout autorisait à croire qu'elles ne reviendraient jamais. La sécurité du saint-siège paraissait pleinement et définitivement assurée. N'était-elle pas placée sous la solennelle garantie d'un acte international sollicité et sanctionné par le cabinet de Turin? Le gouvernement du roi, heureux de ne plus voir le drapeau français flotter sur le sol italien, nous prodiguait les témoignages de son contentement; il les rehaussait par les déclarations les plus rassurantes pour le sort futur de la papauté; si le problème romain n'était pas résolu, sa solution paraissait du moins pour longtemps écartée. Le gouvernement impérial se flattait de s'être prêté à un acte de haute sagesse. C'était un mirage : les peuples brisent, dès qu'ils le peuvent, les liens qui compriment leurs sentimens et entravent leur expansion. La question romaine devait reparaître menaçante aux heures les plus inopportunes pour la politique de l'empire au moment où la fortune, lasse de ses erreurs et de ses faiblesses, la trahissait de tous côtés.

« Depuis que nos troupes se sont embarquées, écrivait le baron de Malaret, l'idée de Rome capitale a repris un singulier ascendant. Ce n'est pas qu'on veuille aller à Rome, mais cela prouve qu'on se persuade qu'il n'y a plus de danger d'en parler et qu'on ne manquerait pas d'y aller si on était certain qu'il n'y eût pas de danger à le faire. Ces affirmations publiques et presque universelles de doctrines et de principes si contraires aux nôtres sont bien regrettables. Elles persuadent aux Italiens qu'il leur est permis de ne tenir aucun compte des intérêts et des exigences de notre politique, elles donnent du crédit à ceux qui accusent l'empereur d'avoir été ou dupe ou complice des ambitions italiennes en signant la convention du 15 septembre.

« En Italie, ajoutait notre envoyé, à titre de moralité, dans toutes les questions, les opinions dépendent du plus ou moins de sécurité qu'il peut y avoir à les manifester. On peut presque toujours expliquer telle ou telle évolution des chefs parlementaires et des partis par la peur de quelqu'un ou de quelque chose. Depuis que nous avons évacué les états pontificaux, l'Italie n'a plus peur de

nous à Rome; le jour où elle se verra en face d'un danger réel, le parti de la conciliation, de la prudence l'emportera. Jusque-là, nos conseils seront écoutés avec déférence, mais je doute qu'ils soient suivis. »

L'Italie agissait et parlait comme si déjà elle était maîtresse de Rome. Le gouvernement s'associait plus ou moins ouvertement aux manifestations du sentiment public. On était convaincu que la France ne reviendrait plus dans les états romains et qu'après deux occupations qui ne lui avaient valu que des ennuis, elle se garderait bien d'en risquer une troisième. Elle s'était interdit, d'ailleurs, tout retour en consacrant le principe de la non-intervention, et les événemens de 1866 la mettaient sur le Rhin en présence de la Prusse.

Aussi les affirmations nationales à la tribune du parlement ne soulevaient-elles aucune objection sur les bancs des ministres. Le ministre de l'instruction publique trouvait naturel et légitime de s'attaquer, dans les discussions sur les biens ecclésiastiques, à la souveraineté temporelle du saint-siège et de répudier toute idée de transaction ; à ses yeux comme aux yeux de tous, Florence n'était qu'une halte. Notre envoyé protestait contre des théories aussi opposées aux arrangemens intervenus avec la France et que formulaient publiquement les membres du cabinet. Il n'obtenait d'autre satisfaction du président du conseil que des explications banales et la suppression dans le compte-rendu officiel des paroles d'un imprudent collègue.

Les beaux jours de notre diplomatie dans la péninsule étaient passés : elle n'était plus ni consultée, ni sollicitée, elle voyait son influence décroître, elle en était réduite à la tâche ingrate de relever des propos malsonnans, de gourmander les hommes politiques et, ce qu'on ne pardonne pas, de leur rappeler leurs engagemens et les services rendus. Sans le vouloir, elle froissait les susceptibilités d'un peuple impatient de secouer une tutelle gênante et de franchir le dernier obstacle qui s'opposait à la réalisation de son rêve. Elle voyait tristement s'accomplir ce qu'elle avait prévu et ce qu'elle n'avait pas craint d'écrire. Lorsque notre ministre à Florence disait, dans une de ses correspondances, « qu'on accusait l'empereur d'avoir été dupe ou complice des ambitions italiennes en signant la convention du 15 septembre, » il allait jusqu'à la dernière limite de la franchise autorisée vis-à-vis d'un souverain.

L'empereur ne pouvait plus se faire d'illusions : la pensée qu'il avait poursuivie obstinément se retournait contre lui. Il en ressentait un amer chagrin. Pouvait-il s'attendre à voir son dévoûment constant à la cause italienne méconnu à ce point? Il n'était pas préparé à un changement si rapide, si profond dans les sentimens d'un pays qu'il avait soutenu dans les mauvais jours

et relevé d'un humiliant destin. Il s'imaginait qu'il n'avait que des amis reconnaissans au-delà des Alpes, et il s'apercevait qu'on discutait ses actes et se méprenait sur sa pensée. Machiavel enseignait que ce qui fait le salut des princes, c'est d'avoir de bons amis et une bonne armée, et il ajoutait qu'un prince qui a une bonne armée n'a pas de peine à avoir de bons amis. Notre armée avait périclité et les amitiés que son prestige nous avait values cherchaient ailleurs leur point d'appui.

Cependant le passé, malgré notre déclin militaire, ne s'était pas effacé en Italie de tous les cœurs. Bien des sympathies, — et c'étaient celles des hommes les plus considérables par leur talent et leur caractère, — nous restaient fidèles. Il y avait deux Italies : l'une de convention, celle des journaux et de la tribune, surexcitée à froid, qui abusait de nos sympathies et faisait du patriotisme à nos dépens ; l'autre, sensée, pratique, reconnaissante, qui tenait compte, dans la bonne mesure, des nécessités de notre politique. Nos partisans s'appliquaient, au parlement et dans la presse, à conjurer les malentendus, à concilier les intérêts des deux pays. Ils affirmaient le maintien d'une étroite et indissoluble alliance avec la France. Mais que peuvent les sages lorsque les masses sont entraînées, subjuguées par une idée dominante?

Garibaldi rentrait en scène au mois d'avril. Après une assez longue éclipse à Caprera, il se préparait à ressaisir la popularité qu'il avait laissée sur les champs de bataille de la Vénétie ; il annonçait *urbi* et *orbi* que les temps étaient proches, que Rome allait appartenir aux Italiens ; l'occasion lui semblait propice, la France était mal engagée dans l'affaire du Luxembourg, la guerre pouvait éclater d'un instant à l'autre ; il escomptait nos défaites.

Garibaldi avait le privilège de tout dire et de tout faire : il personnifiait les aspirations nationales. Il se plaçait au-dessus de la loi commune, il était une menace constante pour la sécurité publique et l'autorité royale. Sa puissance tenait en échec celle du gouvernement. Le sentiment qu'il avait de son pouvoir se traduisait par des actes d'une folle impertinence. Dans des notes adressées aux représentans de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, il protestait contre la souveraineté temporelle ; il rappelait qu'une élection populaire lui avait confié la dictature à Rome et que cette dictature ne pouvait lui être enlevée que par un nouveau plébiscite. Il prétendait être la seule autorité légale dans les états romains. Dans d'autres pays, ces manifestations eussent été réprimées comme des actes de rébellion, mais en Italie, où tout le monde a le génie du compromis, on ne s'en offusquait pas. Elles servaient à populariser la grande idée et à la faire prévaloir dans les provinces sur les sentimens catholiques des masses ; elles facilitaient le jeu de la

politique italienne, elles lui permettaient de préparer l'Europe à la dépossession du pouvoir temporel. Le gouvernement ne pouvait s'emparer de Rome sans violer ses engagemens, mais en y pénétrant à la suite des bandes garibaldiennes, il avait un prétexte : il se constituait le défenseur des intérêts de l'église, il sauvait le pape et s'assurait la reconnaissance des puissances catholiques.

Le baron de Malaret n'était pas dupe de ces calculs, il s'en alarmait et s'en plaignait; il voyait avec chagrin s'altérer les souvenirs de 1859; il suppliait le cabinet de Florence de combattre les tendances révolutionnaires et de ne pas aggraver la tâche de l'empereur. Mais, quand tout un pays conspire, il est bien difficile à un gouvernement de se désintéresser du complot. On s'étonnait, dans le monde officiel, de nous voir prendre au sérieux les manifestations d'un obsédé, d'un personnage « moquable » qu'on ramènerait à la raison le jour où ses provocations deviendraient un danger réel pour la paix et l'ordre public. Et, cependant, on enrôlait des volontaires ouvertement et les rassemblemens grossissaient tout le long des frontières pontificales. Les projets du parti révolutionnaire ne pouvaient échapper qu'à ceux qui avaient intérêt à ne pas voir et à laisser faire. Ils n'échappaient pas à notre envoyé, il les signalait avec persistance.

« Garibaldi, écrivait M. de Malaret, à la date du 23 avril, à notre ministre des affaires étrangères, à l'heure où l'affaire du Luxembourg était dans sa phase la plus aiguë, se proposerait de prendre le commandement d'une expédition qui, organisée à Gênes, irait débarquer sur le littoral romain, tandis qu'à la première nouvelle d'un mouvement insurrectionnel à Rome, des bandes d'émigrés se tiendraient prêtes à franchir la frontière méridionale. Il n'est pas douteux que le parti révolutionnaire redouble d'efforts, qu'il compte profiter des événemens pour provoquer un conflit avec le gouvernement pontifical, à l'insu ou de connivence avec le gouvernement italien. »

La révolution n'attendait, en effet, que le premier coup de canon tiré sur le Rhin pour pénétrer sur le territoire du saint-siège et soulever les populations romaines. Elle voulait faire au mois d'avril 1867 ce qu'elle fit au mois de septembre 1870. Le parti militaire prussien et le parti révolutionnaire italien poursuivaient le même but : consommer par la force l'unité de leur pays, l'un en l'affirmant victorieusement à Paris, le second en s'emparant subrepticement de Rome.

La France, attirée dans un piège, avait eu au printemps, au moment où s'ouvrait l'exposition universelle, la sensation frissonnante de la guerre. Sans l'énergique intervention de l'Autriche et de l'An-

gleterre, sans le sang-froid de son ministre des affaires étrangères et la clairvoyance de sa diplomatie, elle n'eût pas échappé à l'invasion.

Dans ces jours d'angoisses, l'Italie, sauf quelques démarches platoniques tentées à Berlin, avait fait la morte. Elle s'était dite l'amie de tout le monde en invoquant à la fois les souvenirs de 1859 et de 1866. Elle s'était dérobée en soutenant qu'il lui était difficile de s'engager soit d'un côté, soit de l'autre; car si, avec l'aide de la France, elle avait commencé sa délivrance, c'était avec le concours de la Prusse qu'elle l'avait assurée. Le cabinet de Florence avait subordonné le sentiment à la raison d'état. « J'ai pu constater, écrivait le baron de Malaret à la date du 21 avril, chez les membres du gouvernement du roi, une sympathie que je crois réelle, mais qui est visiblement contenue par le désir de ne pas se compromettre. Tout en reconnaissant la modération de nos prétentions et tout en blâmant l'ambition excessive de la Prusse, on répète volontiers qu'en cas de conflit les intérêts de l'Italie ne se trouveraient pas directement menacés. Il n'est pas besoin d'une grande clairvoyance pour comprendre que le gouvernement italien, laissé à ses propres inspirations, ne songe pas à nous témoigner ses sympathies autrement que par des vœux. »

Ces appréciations étaient confirmées par une de nos correspondances d'Allemagne.

« Le cabinet de Berlin, écrivait-on, d'après ce qui me revient de bonne source, aurait tout lieu d'être satisfait du gouvernement italien. Il résulterait, en effet, de la correspondance du comte d'Usedom, toujours très influent à Florence, que, dans ses entretiens intimes avec le baron Ricasoli, ainsi qu'avec M. Rattazzi, il aurait pu se convaincre que, par reconnaissance pour la Prusse aussi bien que par intérêt, l'Italie ne sortirait pas, quelle que soit la marche des événemens, de la plus stricte neutralité. La cour de Prusse se montrerait fort rassurée par ces déclarations; elle se plaît à les considérer comme un véritable succès pour sa politique. »

Les sympathies de l'Italie, cela n'était pas douteux, se reportaient de préférence vers la France, mais ses intérêts lui faisaient un devoir de ménager la Prusse. Son attitude ne pouvait surprendre que ceux qui ne se rendaient pas compte des nécessités impérieuses de sa politique. Elle s'irritait, non sans raison, des reproches d'ingratitude dont elle était l'objet; elle n'admettait pas que la reconnaissance pût servir d'argument en politique.

La foi de l'empereur aurait dû être ébranlée par cette décevante épreuve : il n'en tira aucune moralité, il persista à servir de marchepied à la grandeur de l'Italie. Il consacra tous ses efforts à la faire admettre, malgré les observations du comte de Bismarck, à la

conférencè de Londres, bien qu'elle n'eût aucun titre pour reviser les actes de 1839, relatifs à la Belgique, intervenus à une époque où elle n'était qu'une expression géographique. Il tenait à lui assurer, par sa participation à l'œuvre de la paix, la consécration de grande puissance et la sanction implicite des faits accomplis dans la péninsule. Peut-être aussi ne voulait-il pas, par une politique de ressentiment, révéler ses désenchantemens et reconnaître l'irréparable faute qu'il avait commise en présidant à l'alliance de 1866 qui rivait l'Italie à la Prusse. Il espérait sans doute, en redoublant de prévenances, dissiper les préventions que la France soulevait au-delà des Alpes, donner de la force à ses partisans et empêcher la politique italienne de servir d'instrument au cabinet de Berlin. Au point où en étaient les choses, c'était le parti le plus sage; ce n'est pas par de mauvais procédés qu'on ramène les amis infidèles. Mais Rome, malgré toutes les protestations de bonne entente, n'en restait pas moins l'insurmontable obstacle à tout rapprochement sincère.

Si Napoléon III, au lieu de se prêter à la violation du traité de Zurich et de laisser péricliter son armée, avait eu cinq cent mille hommes sous la main, la question romaine ne se serait pas « ouverte, » elle serait restée « latente, » à l'état de rêve. Frédéric II répondait à son envoyé à Londres, qui lui demandait une voiture et des chevaux pour représenter dignement son souverain : « Allez à pied ou en voiture, cela ne fait rien à la chose; je n'ai pas d'argent à vous envoyer pour acheter un carrosse. Mais rappelez-vous bien que vous devez toujours tenir le langage d'un agent qui a derrière lui deux cent mille hommes et Frédéric II à leur tête. »

III. — LA COUR DE ROME ET LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE 1864.

La convention du 15 septembre avait eu à la cour de Rome le plus douloureux retentissement. La curie l'avait interprétée comme une œuvre de damnation inspirée par la plus noire perfidie. Elle n'avait tenu aucun compte des nécessités qui avaient présidé à sa signature; elle avait méconnu la loyauté des sentimens de l'empereur; elle l'accusait de livrer Rome à la révolution. Pour le Vatican, Napoléon III, *c'était l'ennemi*.

Pie IX, cependant, à son avènement au trône pontifical, n'avait pas craint de caresser la fibre nationale et de donner le branle aux passions qui couvaient au fond des cœurs. Il avait laissé entrevoir une papauté libérale et italienne; il avait appelé Rossi dans ses conseils; comme Jules II, il s'était écrié : *Fuori i barbari!* S'il avait eu l'esprit politique de son successeur, qui sait si la convention de Paris n'eût pas été entre ses mains une arme de défense et de salut? Léon XIII a montré ce que peut une haute raison consacrée à une

grande cause. Il a fait revivre le souvenir des temps héroïques de la papauté; l'Europe surprise et l'Italie mortifiée ont vu un puissant de la terre, qui partout impose sa volonté, partir pour Canossa et en revenir paré de l'ordre du Christ.

Mais, mal conseillé par des entours passionnés qui ne songeaient qu'à faire pièce à l'empire, Pie IX se refusait à toute transaction. Le *Non possumus* était le dernier mot de sa sagesse pontificale. Il répondit à la notification de la convention par l'encyclique du 8 décembre; elle flétrissait les idées modernes et faisait l'apologie de l'ancien régime.

C'était le réquisitoire le plus véhément contre nos institutions, contre la souveraineté nationale et la liberté de conscience. Le protégé bafouait le protecteur. L'Italie était encore moins ménagée; l'encyclique lui appliquait d'outrageantes épithètes. Devant une agression aussi passionnée la France aurait pu, à la rigueur, se considérer dégagée de sa sollicitude envers le saint-siège. C'était l'avis du prince Napoléon et des adversaires de l'église dans les conseils du souverain. Ils soutenaient qu'il n'y avait que deux moyens de sortir d'une situation aussi ingrate: laisser le pape et l'Italie s'arranger au mieux de leurs intérêts, ou maintenir la puissance temporelle, la soutenir résolument envers et contre tous, en la restaurant telle qu'elle était avant 1859. Laisser le pape exposé aux surprises, et se condamner soi-même à des interventions intermittentes était à leurs yeux le moyen de ne satisfaire personne et de mécontenter tout le monde. Mais les solutions extrêmes répugnaient à l'empereur, il se borna à de stériles protestations. Il était pris dans un engrenage dont il ne pouvait plus sortir, il subissait la peine de ses fautes.

Pie IX, en lançant ses foudres, oubliait les espérances qu'il avait éveillées en 1847, l'impulsion qu'il avait donnée au mouvement national. Se croyant menacé et sous de tyranniques influences, il imposait silence à l'amour ardent que secrètement il portait à l'Italie et que souvent il avait peine à contenir (1). Il se rappelait que

(1) Pie IX, en apprenant ma présence à Rome que je traversais à la fin du mois d'avril 1871, après mon départ de Florence, me fit savoir par M. Lefebvre de Béhaine, sans que j'eusse sollicité d'audience, qu'il tenait à me remercier pour le zèle que j'avais consacré à la défense des intérêts de l'église pendant la mission que je venais de remplir auprès du gouvernement italien. Il me reçut à sept heures du soir dans son cabinet et me demanda de prendre place à ses côtés. Il daigna causer longuement avec moi des événemens de la guerre, de la politique européenne et de l'avenir de la France. La conversation étant tombée sur les atteintes portées au pouvoir temporel, je me permis d'appeler l'attention de sa sainteté sur les avantages que trouverait le gouvernement pontifical à reprendre le mot d'ordre donné au clergé de se désintéresser d'une façon absolue du mouvement électoral. Ce serait le moyen, disais-je, de s'assurer des défenseurs au parlement et de permettre au roi, animé de

sa pensée avait été payée d'ingratitude, que la révolution avait pénétré au Quirinal et qu'il n'avait dû son salut qu'à une fuite précipitée. En opposant le dédain aux exhortations de l'empereur, il rompait les ponts, et livrait ce qui restait du domaine de Saint-Pierre aux hasards des événemens. Ses vertus étaient grandes, sa foi ardente, il inspirait le respect et la vénération, il subjuguait les âmes. Il a étendu et fortifié le pouvoir spirituel de l'église, mais ses visions mystiques lui enlevaient la claire perception des réalités. Ses prédécesseurs avaient gagné et perdu des provinces, ils avaient subi les vicissitudes des souverainetés temporelles; Pie IX se refusait à tenir compte des enseignemens de l'histoire, il aimait mieux tout perdre que de rien concéder.

La cour de Rome assurément ne pouvait applaudir à un arrangement qui, tout en interdisant à l'Italie les entreprises violentes contre le saint-siège, l'autorisait à poursuivre la conciliation de ses intérêts avec ceux du pape sur le principe de la séparation de l'église et de l'état. La convention enlevait au Vatican sa quiétude, elle permettait la discussion de ses dogmes et l'exposait à la polémique irritante de la presse antireligieuse. Mais, en retour, elle lui assurait une garantie internationale que la France s'engageait solennellement à faire respecter. Les faiblesses de Napoléon III à l'égard de l'Italie étaient parfois excessives, mais jamais, à aucune heure de son règne, il n'avait eu la pensée sacrilège de lui sacrifier le chef de l'église. Ne refusait-il pas à Metz, au mois d'août 1870, à la veille de ses défaites, le traité que lui apportait le comte Vimercati, parce qu'il ne conciliait pas ses devoirs envers la papauté avec les exigences italiennes? Il avait déclaré d'ailleurs dans les termes les plus explicites en reconnaissant le nouveau royaume, au lendemain de la mort du comte de Cavour, dans une lettre à Victor-Emmanuel, que jamais il ne permettrait la dépossession temporelle du pape.

« J'ai été heureux, écrivait-il au roi, de reconnaître le royaume d'Italie au moment où Votre Majesté perdait l'homme qui avait contribué à la régénération de son pays. Par là j'ai voulu donner une

sentimens de déférence pour le pape, de réagir contre les ennemis du saint-siège. « Je connais Victor-Emmanuel, me répondit Pie IX, il n'est pas homme à subordonner son ambition à sa foi religieuse. D'ailleurs, ajouta Sa Sainteté, *si je suis Italien* et *si j'aime l'Italie*, je ne suis pas un pape italien; j'appartiens à l'église universelle et je froisserais à juste titre les sentimens du monde catholique en cédant à des préoccupations exclusives. » L'heure de la prière s'annonçait. Le pape se leva. Il me congédia en ajoutant à sa bénédiction des paroles qui restent gravées dans mon cœur. C'était la seconde fois que les hasards de ma carrière m'avaient mis en présence de Pie IX, sans que j'eusse recherché un si grand honneur, et chaque fois, j'avais constaté que, malgré de cruelles épreuves, sa pensée n'était pas dégagée des souvenirs patriotiques de 1847. (Voir mon voyage à la suite du roi Victor-Emmanuel à travers l'Italie, en novembre 1863. — *L'Allemagne et l'Italie en* 1870, t. II, page 403.)

nouvelle preuve de sympathie à une cause pour laquelle nous avons combattu ensemble. Mais, en réponse à nos rapports officiels, je suis obligé de faire mes réserves pour l'avenir. Un gouvernement est toujours lié par ses antécédens. Voilà onze ans que je soutiens à Rome le pouvoir du saint-père, malgré mon désir de ne pas occuper militairement une partie du sol italien.

« Les circonstances ont toujours été telles qu'il m'a été impossible d'évacuer Rome. En le faisant sans garanties sérieuses, j'aurais manqué à la confiance que le chef de la religion avait mise dans la protection de la France. La position est toujours la même. Je dois donc déclarer franchement à Votre Majesté que, tout en reconnaissant le nouveau royaume, je laisserai mes troupes à Rome tant qu'elle ne sera pas réconciliée avec le pape et que le saint-père sera menacé de voir les états qui lui restent envahis par une force régulière ou irrégulière. Dans cette circonstance, que Votre Majesté en soit persuadée, je suis mû uniquement par le sentiment du devoir. Je puis avoir des opinions opposées à celles de Votre Majesté, croire que les transformations politiques sont l'œuvre du temps, qu'une union complète ne peut être durable qu'autant qu'elle aura été préparée par l'assimilation des intérêts, des idées et des coutumes. En un mot, je pense que l'unité aurait dû suivre et non précéder l'union. Mais cette conviction n'influe en rien sur ma conduite. Les Italiens sont les meilleurs juges de ce qui leur convient et ce n'est pas à moi, issu de l'élection populaire, à prétendre peser sur les décisions d'un peuple libre. J'espère donc que Votre Majesté unira ses efforts aux miens pour que, dans l'avenir, rien ne vienne troubler la bonne harmonie si heureusement rétablie entre les deux gouvernemens. »

Les droits du saint-père étaient, on le voit, l'objet de la réserve la plus formelle, et la reconnaissance de l'Italie par la France ne modifiait en rien le point de vue auquel le gouvernement de l'empereur s'était placé. Cette décision ne constituait ni une approbation du passé, c'est-à-dire de l'envahissement de la Romagne, des Marches et de l'Ombrie, ni une garantie pour l'avenir.

M. Thouvenel, notre ministre des affaires étrangères, écrivait de son côté aux ambassadeurs d'Espagne et d'Autriche, le 6 juin 1861 : « Les plus hautes convenances, je me hâte de le proclamer, s'accordent avec les plus grands intérêts sociaux pour exiger que le chef de l'église puisse se maintenir sur le trône occupé par ses prédécesseurs depuis tant de siècles. »

Plus tard, dans une dépêche du 12 mai 1862, il disait au marquis de La Valette, notre ambassadeur à Rome : « Jamais l'empereur n'a prononcé une seule parole qui fût de nature à laisser espérer au cabinet de Turin que la capitale de la catholicité pût en

même temps devenir du consentement de la France la capitale du royaume d'Italie. Tous nos actes, toutes nos déclarations s'accordent, au contraire, pour constater notre ferme et constante volonté de maintenir le pape en possession de la partie de ses états que la présence de notre drapeau lui a conservée. »

La première pensée de M. Drouyn de Lhuys, en succédant à M. Thouvenel, fut de se référer à ses déclarations. Répondant à la revendication faite par le général Durando, le ministre des affaires étrangères, au sujet de Rome, il prévint toute illusion dans une dépêche du 26 octobre 1862 : « Je le constate avec regret, disait-il, le gouvernement italien s'est placé par ses déclarations sur un terrain où les intérêts permanens de la France, non moins que les exigences de sa politique actuelle, nous interdisent de le suivre. »

Il ne fut pas moins explicite lorsqu'il signa la convention du 15 septembre. « Elle reconnaît, disait-il, deux souverainetés en Italie et, en attendant qu'un accord plus intime ait pu s'établir, elle assure leur coexistence. Voilà toute la convention; au-delà il n'y a que spéculations vaines. »

Il ajoutait, dans une dépêche adressée à M. de Malaret, qu'on a appelée la dépêche des sept points : « La translation de la capitale est un gage sérieux donné à la France. Ce n'est ni un expédient provisoire, ni une étape vers Rome. C'est un acte international librement discuté et adopté par les deux parties, solennellement ratifié par les deux souverains des deux pays. Nul ne peut dire aujourd'hui avec assurance quel sera, dans sa forme diplomatique, l'avenir de l'Italie. Mais ce qui est évident, c'est que l'Italie a tout intérêt à préparer un rapprochement entre elle et la papauté et à ne pas exciter les résistances du monde catholique. »

Il est permis d'affirmer, après la lecture impartiale de ces documens, que l'empereur n'a jamais voulu sacrifier le pape. Il espérait le ramener à une saine appréciation des choses, lui faire comprendre la nécessité d'accepter tout ce qui pouvait le rattacher à l'Italie. Il se flattait que l'Italie, de son côté, ne se refuserait pas d'assurer au pape les garanties nécessaires à l'indépendance du souverain-pontife et au libre exercice de son pouvoir. Il croyait atteindre ce double but par une combinaison qui, laissant le pape maître chez lui, abaisserait les barrières qui séparaient ses états du reste de l'Italie. Il s'imaginait qu'un accord interviendrait entre le Vatican et le cabinet de Florence qui arrêterait la délimitation du domaine de Saint-Pierre et consacrerait les privilèges des municipalités et des provinces, de manière qu'elles s'administrassent pour ainsi dire d'elles-mêmes.

Tel était le rêve de Napoléon III. S'il ne l'a pas réalisé, il faut l'at-

tribuer moins encore au mauvais vouloir de l'Italie qu'aux résistances passionnées du Vatican. Tous nos ambassadeurs s'usaient en vains efforts pour faire entrer la cour de Rome dans la voie des réformes et des transactions. Pie IX se bornait à leur montrer le Christ lorsqu'ils devenaient trop pressans et lui demandaient sur quelle force il s'appuierait si l'appui de la France venait à lui manquer. Toute leur éloquence restait impuissante devant une volonté sereine, immuable.

L'empereur était à plaindre. Pour se maintenir en équilibre entre des intérêts si discordans, et à plus forte raison pour les concilier, il épuisait inutilement les ressources de sa diplomatie. Au Vatican, on lui reprochait ses compromissions avec l'Italie, au palazzo Vecchio, ses tendances cléricales. Nos actes étaient commentés, souvent dénaturés, et dès que nous cédions à une parole ou à une démarche irréfléchie, nous étions pris à partie. C'est ainsi que la mission du général Dumont fournit matière au gouvernement italien à de vives récriminations. Le général avait été envoyé à Rome pour inspecter la légion d'Antibes, qui, au lendemain d'Aspromonte, avait été formée par des soldats français libérés, à la solde et sous le commandement du saint-siège. Ces soldats ne pouvaient se sentir liés par la religion du patriotisme, sous les ordres et au service d'un souverain étranger. On leur avait parlé de sainte croisade et ils se trouvaient chargés de faire l'office de gendarmes, de réprimer des aspirations généreuses. Ils n'étaient pas, comme les zouaves pontificaux, inspirés par la foi céleste, ils représentaient les idées de 1789. De nombreuses désertions menaçaient l'existence de la légion, et le maréchal Niel avait jugé utile l'envoi d'un officier général pour remonter son moral et lui rendre la discipline (1). La vue de l'uniforme français devait du même coup rassurer le Vatican et servir d'avertissement à l'Italie après les troubles qui avaient éclaté dans la péninsule. « Dites bien, écrivait le maréchal au colonel de la légion, que nous avons les yeux sur elle, que je souffre profondément de tout ce qui est une injure à son drapeau. » Le ministre de la guerre révélait par cette lettre la solidarité qui existait entre la légion d'Antibes et l'armée française. Il ne cachait pas l'intervention du gouvernement français entre le pape et ses sujets, entre Rome et l'Italie.

(1) Dépêche du comte Armand, chargé d'affaires de France à Rome. — « Les soldats étaient poussés à l'indiscipline par les agens du parti d'action. Beaucoup se sentaient troublés par le bruit des discussions politiques et religieuses qui, du *mess* de leurs officiers arrivaient jusque dans les casernes. Ils étaient dans des conditions d'existence différentes qu'en France, ils n'étaient plus régis par le même code de justice; ils ne pactisaient avec personne, on les considérait comme des étrangers; ils s'ennuyaient et la nostalgie s'emparait de leur esprit. »

Pour tranquilliser la cour de Rome, qui se plaignait d'être menacée, on froissait le sentiment italien. Il était difficile de remplir une tâche plus ingrate. La convention, qui devait tout concilier, devenait une source de récriminations. Elle troublait nos rapports avec l'Italie sans nous assurer l'appui et la reconnaissance du pape. Mieux eût valu évacuer les états pontificaux spontanément en nous réservant notre liberté d'action, que de nous exposer à d'acrimonieuses controverses. L'empereur s'était de gaîté de cœur engagé dans un cercle vicieux : il affirmait qu'il ne laisserait pas prendre Rome, et en même temps il discréditait le pouvoir temporel en le proclamant à la fois indispensable et détestable. Tout craindre, tout espérer, ménager tout le monde sans s'engager formellement avec personne, manquer toutes les occasions et se persuader qu'on est habile parce qu'on réserve l'avenir, telle était notre politique.

L'apparition d'un général français à Rome, inspectant les troupes du saint-siège et leur adressant des allocutions à double entente, n'était pas, il faut le reconnaître, un acte de sagesse. Le gouvernement italien ne manqua pas de relever l'incident et de faire ressortir ce qu'il avait d'équivoque, de blessant. Il le considérait comme une infraction à l'esprit et au texte de la convention de septembre; il soutenait que parmi les volontaires enrôlés se trouvaient quantité de soldats et d'officiers appartenant encore à l'armée française. Il prétendait que le gouvernement impérial violait nos lois militaires, qui ne lui permettaient pas de détourner nos effectifs au profit de l'étranger. Il se prévalait du mandement de l'évêque d'Avranches, qui disait à son clergé : « Nous sommes autorisés à vous demander cette propagande religieuse et patriotique, » pour prouver que nous avions transformé nos curés en recruteurs de l'armée pontificale. Pour le gouvernement italien, il n'était pas douteux que les soldats du pape étaient des soldats français déguisés, et que nous cherchions à perpétuer l'occupation.

Des notes et des explications déplaisantes furent échangées. Les ministres n'ont jamais de collaborateurs lorsque le succès couronne leurs efforts; ils en ont toujours pour pallier leurs erreurs. M. Ratazzi s'en prenait à M. Nigra de ses mauvais rapports avec la France; il lui reprochait la mollesse de son attitude, il trouvait que la familiarité de ses relations avec les Tuileries et le Palais-Royal nuisait à son autorité diplomatique. C'était méconnaître son habileté et son patriotisme. Son poste était l'objet d'ardentes convoitises et sa rapide fortune servait d'argument à ses détracteurs. Il était question de son rappel, on parlait aussi de celui de M. de Malaret. Le président du conseil se plaignait de l'intimité de notre envoyé avec les *consortistes*, les membres de l'ancien cabinet;

il le soupçonnait de comploter avec eux sa chute, il était convaincu que son attitude si nette n'interprétait pas les sentimens de son souverain. Il espérait qu'en rappelant M. Nigra on le rappellerait. Mais à la cour des Tuileries on tenait à M. Nigra; il était l'ami du prince Napoléon, et l'empereur le considérait comme un legs de M. de Cavour. La diplomatie occulte sauva cette fois la diplomatie officielle. L'empereur fit plaider la cause de l'envoyé italien auprès du roi. M. Nigra fut maintenu à son poste, tandis que M. de Malaret fut pour longtemps, en vertu d'un congé, éloigné du sien; il est vrai que Victor-Emmanuel s'était bien gardé de plaider la cause de l'envoyé français auprès de l'empereur. Comme toujours, le dernier mot restait au gouvernement italien. Ce ne fut pas la seule concession. M. de Moustier promit qu'il veillerait pour que dorénavant il n'y eût plus dans la légion romaine que des soldats libérés de tout engagement envers la France, et que le général Dumont serait rappelé. Il ne se borna pas à cette satisfaction. Une note justificative insérée dans le *Moniteur* montrait combien en toute occasion nous nous plaisions à pousser jusqu'aux dernières limites la condescendance envers notre alliée de 1859. Mais, malgré nos regrets et nos promesses, le ministère italien ne se tint pas pour satisfait; il était poussé par la chambre qui, dans des ordres du jour motivés, réclamait de plus amples explications; il se sentait d'ailleurs sur un bon terrain, il cherchait à prendre une revanche contre nos ingérences et à nous mettre au pied du mur; il fallut que l'empereur, impatienté de cette persistance, fît de sérieuses observations au chargé d'affaires d'Italie pour couper court à de nouvelles obsessions. M. Rattazzi faisait de la popularité à nos dépens. Il s'appuyait sur un parti foncièrement hostile à notre politique : il allait bientôt nous soumettre à de pénibles épreuves et nous imposer de douloureuses résolutions.

La conférence de Londres, en neutralisant le Luxembourg, avait conjuré la guerre. Toute l'Europe s'en était réjouie, le parti militaire prussien et le parti révolutionnaire italien seuls avaient maudit la diplomatie, qui s'était malencontreusement jetée à la traverse de leurs sinistres projets. La France, grâce à une évolution savante, faite sous le coup du danger, était sortie, sans y laisser sa dignité, de l'impasse où une politique perfide l'avait acculée. L'Italie s'était sincèrement associée à l'allégresse générale, son souverain, ses princes et ses hommes d'état étaient venus à Paris admirer les œuvres de la paix et protester de leurs sympathies; ses journaux avaient mis une sourdine à leurs polémiques; les bandes garibaldiennes ne rôdaient plus autour des frontières romaines. Mais les comités révolutionnaires ne désarmaient pas, ils conspiraient dans l'ombre. Cependant les nouvelles de Rome n'étaient pas de nature à les encourager;

la population restait sourde à leurs appels, elle ne se souciait pas de s'associer aux mouvemens insurrectionnels du dehors (1).

Garibaldi était de mauvaise humeur, il maugréait contre son parti. M. Rattazzi parlait avec désinvolture du « héros des deux mondes, » il prétendait que ses amis s'étaient donné le mot pour le paralyser dans l'exécution de ses projets, que Mazzini le malmenait dans ses manifestes, qu'il le traitait de naïf, d'aventurier, que l'argent et les armes lui manquaient. M. de Malaret était mieux renseigné. Il savait que Garibaldi négociait avec la compagnie Rubattino la cession de bateaux, qu'il persistait dans l'intention de tenter une attaque sur les frontières romaines, qu'il entrait dans sa tactique d'éviter toute rencontre, tout engagement avec les troupes italiennes, et qu'il avait prescrit à ses volontaires de pénétrer isolément sur le territoire pontifical pour se réunir au premier signal sur des points déterminés. Il savait aussi que son fils Menotti parcourait le Midi pour y recruter des partisans.

Ces renseignemens, malgré leur précision, n'avaient pas le don d'émouvoir le président du conseil. M. Rattazzi persistait à dire que si le solitaire de Caprera excitait encore quelque curiosité, il avait perdu toute influence. Il cherchait à nous donner le change en le présentant comme un personnage démodé, perdu dans la faveur populaire. Garibaldi n'était pas pour l'Italie, comme il le prétendait, un révolutionnaire, un chef de bandes : il était la patrie italienne.

Le gouvernement de l'empereur était aussi surpris qu'inquiet de la sécurité qu'affectait le président du conseil. Nos renseignemens ne s'accordaient pas avec son optimisme. Comment pouvait-il ignorer les dépôts d'armes, les bureaux d'enrôlemens que notre diplomatie lui signalait! Son attitude donnait à réfléchir.

IV. — MAZZINI ET GARIBALDI.

La révolution italienne avait deux chefs : Garibaldi et Mazzini; l'un personnifiait l'Italie bruyante, théâtrale; le second, l'Italie souterraine, *celle qu'on ne voit pas*. Ils tenaient les ressorts qui pouvaient à tout instant surprendre l'Europe par un coup de théâtre. Unis dans la défense de Rome, en 1849, ils avaient depuis suivi des marches différentes, ils étaient devenus rivaux. Leurs rôles ne pou-

(1) Dépêche du comte Armand, chargé d'affaires de France à Rome. — « Toutes les nouvelles s'accordent à considérer une agression comme imminente. Malgré cette unanimité, on ne constate ni à Rome ni dans les provinces le plus léger symptôme d'effervescence. Garibaldi n'a d'adhérens ni dans les basses classes, ni dans les classes moyennes. La balle d'Aspromonte l'a fait choir de son piédestal. Un émissaire de M. Rattazzi, arrivé à Rome pour observer l'esprit public, a été frappé de l'indifférence et du découragement des Romains. »

vaient se concilier. Mazzini était prêt à céder la dictature militaire au général, mais il entendait tracer le programme du mouvement et le diriger. Leurs noms s'imposaient à l'opinion dans l'état où se trouvaient les esprits. La mort du comte de Cavour avait laissé un vide immense; les ministres qui s'étaient partagé son héritage avaient perdu leur influence éphémère. L'Italie rompait avec la sagesse et se retournait vers la révolution : elle suivait ceux qui personnifiaient l'unité et prêchaient la croisade contre le pouvoir temporel.

Garibaldi, qu'on a appelé « le dernier des condottieri, » flattait les passions populaires par ses bravades, ses défis au pape et à la France. Il était brutalement hostile au clergé, il était possédé de l'idée de délivrer Rome à main armée, le Vatican était pour lui « une tanière de renards. » Il était prêt à faire l'Italie, même avec le diable, *anche col diavolo*. On ne parlait que de ses exploits; il était toujours en scène. Mazzini, au contraire, apôtre et martyr de la grande idée, vivait insaisissable, dans d'obscures retraites. Répudié par le gouvernement, méconnu des masses, il était souvent proscrit; il se réfugiait dans le Tessin ou en Angleterre lorsque la police, sur les réclamations de l'étranger, le serrait de trop près. Ses plans n'étaient pas ceux de Garibaldi; il mêlait le mysticisme à la politique. Il voulait détruire le pouvoir temporel, non par haine de la religion, mais dans l'intérêt même du développement religieux de l'humanité; il croyait, comme les catholiques, à une suprématie fatidique universelle de Rome. « Le nom de Rome, disait-il, en 1849, à la constituante romaine, a toujours été pour moi un talisman. Alors que toutes les nations grandissent et disparaissent, une seule ville a reçu de Dieu le privilège de pouvoir, après une mort apparente, ressusciter plus grande qu'avant pour remplir une mission supérieure. Il est impossible, ajoutait-il, qu'une ville qui seule a eu dans le monde deux grandes vies, la seconde plus glorieuse que la première, n'en ait pas encore une troisième. Après la Rome des empereurs et la Rome des papes viendra la Rome du peuple. »

Mazzini n'était pas un sectaire vulgaire, c'était un philosophe; « il avait le sentiment du devoir, stoïque, austère, sombre, inexorable; il voyait, au-delà du tombeau, l'avenir qu'il préparait. » Nul n'a plus souffert que lui pour la régénération de son pays. Il s'était, dès sa jeunesse, à l'époque où l'Italie gémissait sous le joug étranger, voué au rôle ingrat, périlleux de conspirateur. Il avait poursuivi à travers mille tentatives avortées, sans jamais céder au découragement, la pensée transmise depuis Dante, de siècle en siècle, par des générations de patriotes illustres.

Il avait recruté, avec l'attraction du mystère, des affidés dans

tous les rangs et sur tous les points de la péninsule. Il avait formé tout un réseau de sociétés secrètes, savamment reliées entre elles, qui, sous son impulsion, entretenaient la haine de l'Autriche et minaient sourdement les princes italiens ses protégés (1). On disait qu'il avait la folie des insurrections patriotiques; il les encouragerait par tous les moyens, certain que la répression se retournerait contre les gouvernemens en soulevant la colère et l'esprit de rébellion.

Dans son système, l'unité était la condition de l'indépendance, et la république la condition de l'unité. Il ne croyait pas la monarchie capable de se sacrifier à une grande idée, mais, plus politique que Garibaldi, il ajournait la réalisation de son rêve dans l'espoir de s'assurer le concours de Victor-Emmanuel. Il ne craignait pas de lui offrir ses services, il lui soumettait ses plans par des intermédiaires. C'est ainsi qu'après la guerre de 1859 il lui conseillait de délivrer Venise et s'engageait à fournir des prétextes à sa politique, qui lui permettraient de dire à l'Europe, comme Charles-Albert en 1848 : « Il faut que je marche. » Il lui offrait de soulever la Vénétie et de mettre l'Autriche aux prises avec toutes les nationalités soumises à sa domination. Le roi écoutait ces ouvertures sans les décourager; en traînant les pourparlers, il gagnait du temps et endormait la révolution. Il ne lui déplaisait pas de savoir Mazzini et Garibaldi occupés à fomenter des soulèvemens en Hongrie, en Pologne, en Serbie, jusqu'au jour où il se serait assuré des alliés. Il ne croyait pas comme les révolutionnaires au triomphe des idées sur les baïonnettes; il tenait à se prémunir contre toutes les mauvaises chances par l'alliance militaire de la Prusse et la garantie morale de la France; il tâtait le pouls à M. de Bismarck et sondait l'empereur.

Le comte de Cavour et le comte de Bismarck se servaient de leurs souverains, mais leurs procédés étaient différens. M. de Bismarck se chargeait lui-même des entreprises douteuses, il était censé agir à l'insu de son roi, auquel il réservait les suprêmes décisions. M. de Cavour, au contraire, laissait au roi la tâche de négocier secrètement avec la révolution, il était censé tout ignorer, ce qui lui permettait de se prévaloir auprès de la diplomatie de la correction de sa politique (2).

Mazzini déconseillait l'alliance française; il avait la haine de l'empereur, il ne lui pardonnait pas le siège de Rome et le coup qu'il avait porté à la république. — « Si le roi a du cœur, disait-il,

(1) Voir M. A. Boullier : *Victor-Emmanuel et Mazzini.*

(2) Valbert, *Hommes et choses du temps*; Hachette.

il se passera de la France. » Il se refusait à croire à la sincérité de Napoléon III ; il n'admettait pas que, souverain français, il pût se prêter à l'unité de l'Italie. « Personne ne croira, écrivait-il le 15 décembre 1858, à moins d'avoir perdu le bon sens, que Louis-Napoléon veuille ou puisse créer avec l'unité italienne une puissance rivale de la France, puisse ou veuille, par une longue guerre et par la dissolution de l'Autriche, laisser le champ libre aux nationalités révolutionnaires. » Il ne se doutait pas de l'accord intervenu à Plombières au mois de septembre, il ne pressentait pas « le compliment du jour de l'an » que méditait l'empereur et qui devait nous coûter si cher. Il n'était pas seul à conspirer!

L'Angleterre avait, en revanche, toutes les prédilections de Mazzini. Il était certain de ses sympathies, il ne doutait pas qu'elle ne vînt en aide à l'Italie le jour où la France, éconduite, cesserait d'être prépondérante dans la péninsule. Ses exigences dépassaient souvent la mesure ; dans son orgueil, il se considérait comme une puissance ; il avait la prétention de traiter d'égal à égal avec le roi, il lui demandait de changer ses ministres et de donner des gages écrits à la révolution.

Si Victor-Emmanuel se prêtait à d'obscurs pourparlers, c'était pour conjurer les mouvemens prématurés dans la péninsule et n'être pas entraîné, par des coups de tête, dans de périlleuses entreprises. Il était prudent, dissimulé ; il poursuivait son but avec l'égoïsme national qui est le devoir et le patriotisme des princes. Tenu, vis-à-vis de l'Europe, au respect du *statu quo*, il ne pouvait lui convenir de céder à des entraînemens révolutionnaires avant d'être prêt diplomatiquement et militairement. Il ne se souciait pas de jouer un jeu à tout perdre.

Mazzini avait promis à Victor-Emmanuel de subordonner son idéal politique à l'unité. Lorsqu'il s'aperçut que ses conseils restaient sans effet, il lui notifia qu'il reprendrait son programme : « La maison de Savoie, écrivait-il avec humeur, n'a jamais pu renoncer aux intrigues diplomatiques, signe manifeste du sentiment qu'elle a de sa faiblesse. Transformée en maison d'Italie, j'espérais qu'elle changerait sa tactique ; si elle n'en est pas capable, il est impossible que nous marchions d'accord ! »

Après cet incident, Mazzini revint à ses idées premières : fonder l'unité par la république ; il fit des avances à M. de Bismarck au nom du parti d'action pour renverser, au besoin, Victor-Emmanuel. Des révélations récentes le montrent en pourparlers avec le comte d'Usedom et des officiers prussiens (1).

(1) Mazzini : *Scritti editi e inediti.* — *Politica segreta.* — Massari : *La vita e il regno di Vittorio Emanuele II.* — De Mazade : *le Comte de Cavour.* — Bianchi : *Storia*

« Je ne partage en rien, disait Mazzini le 17 novembre 1867 dans une des notes passées au comte d'Usedom, les vues politiques du comte de Bismarck, sa méthode d'unification n'a pas mes sympathies, mais j'admire sa ténacité, son énergie et son esprit d'indépendance en face de l'étranger. Je crois à l'unité de l'Allemagne et je la désire comme je désire celle de ma patrie. Je déteste l'empire et la suprématie que la France s'arroge sur l'Europe. Je crois que l'alliance de l'Italie avec la France contre la Prusse, dont les victoires nous ont donné la Vénétie, serait un crime qui imprimerait une tache ineffaçable à notre jeune drapeau. Tout en conservant notre indépendance réciproque pour l'avenir, je pense donc qu'il y a lieu à une alliance stratégique contre l'ennemi commun entre le gouvernement prussien et notre parti d'action. La Prusse fournirait un million de francs et deux mille fusils à aiguille. Je m'engagerais, en retour, sur l'honneur, à rendre impossible toute alliance entre l'Italie et la France, et à renverser, s'il persistait dans ses desseins, le gouvernement du roi. »

Mazzini alarmait le cabinet de Berlin pour le gagner à ses projets ; il exagérait à plaisir l'entente entre la cour de Florence et celle des Tuileries. Il surprenait la bonne foi de la diplomatie prussienne en lui exposant dans des notes les projets qui, d'après lui, se tramaient entre les alliés de 1859. Il troublait son sommeil en affirmant que dans une des armoires du ministère des affaires étrangères se trouvait « un rouleau de huit pages de papier anglais, et que ce rouleau, recouvert de velours bleu, contenait un protocole secret joint à la convention du 15 septembre 1864. » Il prétendait que la guerre contre la Prusse était résolue, que les troupes françaises seraient retirées de Rome et qu'en échange de cette concession, l'Italie mettrait une armée au service de notre politique. Le rouleau fatidique n'existait malheureusement que dans l'imagination fiévreuse du conspirateur italien. Mazzini connaissait mal les hommes. Il se trompait en accusant Victor-Emmanuel de s'être lié *per fas et nefas* à Napoléon III, comme il s'était mépris en 1858 en affirmant que jamais un souverain français ne se prêterait à l'unité italienne.

Le cabinet de Berlin n'était pas éloigné de croire aux projets qu'on lui dénonçait, mais il n'en avait pas la preuve, et c'est cette preuve qu'il désirait avoir. Le comte d'Usedom demandait à Mazzini de la lui fournir ; il aurait voulu qu'il lui procurât une copie authentique du mystérieux protocole contenu dans « le

documentale della diplomazia europea in Italia. Torino. — A. Boullier : *Victor-Emmanuel et Mazzini.*

rouleau bleu. » — « Ce n'est qu'à cette condition, disait-il, que son gouvernement traiterait avec lui pour faire échec à la politique des Tuileries. » Pour lui faciliter la constatation de la vérité, il lui ouvrait une piste; il lui apprenait que le général Cialdini et le général Durando prétendaient avoir lu des lettres échangées entre les deux souverains en vue d'une guerre contre la Prusse (1).

Mazzini, mis au pied du mur, disparut dans les brouillards de Londres. Il n'avait pas de preuves à fournir. « Je suis malade, disait-il, il m'est impossible d'écrire longuement. » Il proposait au comte d'Usedom de s'entendre de vive voix. Les pourparlers furent suspendus, mais non pas rompus.

Du reste, tous les cabinets et tous les souverains conspiraient dans les années troublées qui ont précédé la catastrophe de 1870. Jamais les gouvernemens ne donnèrent par leurs actes de plus éclatans démentis à leurs déclarations officielles. Des agens secrets de toutes qualités et de toutes nationalités parcouraient l'Europe en tous sens; ils servaient d'interprètes à d'inavouables desseins; sous le prétexte de concilier des intérêts divergens, ils disaient ce qui honnêtement ne pouvait s'écrire. Ils apparaissaient dans les capitales comme les précurseurs de la tempête. Ils pénétraient par des portes cachées chez les princes et les ministres; ils s'appliquaient, souvent inconsciemment, à leur donner le change sur la pensée et les dispositions des gouvernemens dont ils étaient les organes équivoques. Napoléon III croyait tenir dans sa main les fils de ce réseau d'intrigues et les diriger au gré de sa politique changeante; il se flattait d'en être l'âme, il n'en était que le jouet, et la France, hélas! la victime.

G. Rothan.

(1) Réponse du comte d'Usedom, transmise à Mazzini, qui se trouvait à Lugano. — « Le gouvernement de Berlin craint qu'il n'y ait accord entre le roi Victor-Emmanuel et l'empereur Napoléon, accord qui serait contraire à ce que le roi de Prusse devait attendre du roi d'Italie. Mais il n'en a pas la preuve, et c'est cette preuve qu'il désirerait avoir. S'il l'avait, il consentirait immédiatement à traiter avec l'homme qui seul aujourd'hui peut faire échec à la politique des Tuileries. L'auteur de la note est donc intéressé à se procurer la preuve désirée et à donner tous les éclaircissemens nécessaires à l'officier prussien, afin qu'on puisse ensuite directement s'aboucher avec lui-même. Pour faciliter la voie à l'auteur de la note, on lui fait savoir que les généraux Cialdini et Durando ont dit avoir lu les dépêches échangées entre Victor Emmanuel et Napoléon III dans lesquelles le roi s'engage à ne pas aller à Rome, dépêches qui auraient servi de préliminaires à l'accord italo-français contre la Prusse.» (Voir M. A. Boullier : *Victor-Emmanuel et Mazzini*, page 249: *Négociations secrètes entre M. de Bismarck et Mazzini*, et la *Politica segreta italiana*. Turin; Roux et Favale.)

LES VICISSITUDES

D'UNE

RÉGION FRANÇAISE

LA PROVENCE PRIMITIVE.

La connaissance des événemens auxquels un pays doit sa configuration, des êtres qu'il a possédés, des aspects qu'il a présentés d'époque en époque; cet ensemble de variations, pour tout dire, dont une région donnée a été jadis le théâtre, c'est à la géologie et au cortège de sciences groupées autour d'elle que nous sommes redevables de les avoir saisies et de pouvoir les exposer. C'est d'elle que relève ce merveilleux instinct qui nous entraîne au fond des âges et nous fait assister en spectateur désintéressé à des révolutions dont le sens nous ferait défaut si la géologie n'était là, prête à le découvrir. Ce mot de révolution, si facilement employé, ne saurait pourtant faire illusion outre mesure, ni être pris dans une acception par trop humaine. Nous l'appliquons, ne l'oublions pas, à des changemens que le mirage du passé fait seul paraître brusques et saccadés. Il en est d'eux comme de ces plans qui se touchent et semblent se confondre à l'horizon, tandis qu'en réalité ils se trouvent séparés par de larges espaces intermédiaires. Les secousses et les dislocations auxquelles nous rapportons les modifi-

cations de niveau ou de relief dont l'écorce terrestre a été affectée nous paraissent brusques surtout à raison de l'éloignement. Accomplis le plus souvent avec lenteur et à l'aide d'une impulsion intermittente, amortis, en un mot, par le fait de la durée, durée auprès de laquelle notre courte existence n'est rien, les mouvemens du sol ont dû se prolonger, se répéter, se compléter et aboutir peu à peu aux résultats décisifs que nous constatons. Ils ne nous semblent tels que parce qu'ils résument une longue série d'actions partielles, tantôt concordantes, tantôt dirigées dans un sens opposé à celui des précédentes, de manière à provoquer des effets absolument inverses.

Toute contrée n'est, en dernière analyse, qu'une résultante des divers facteurs dont elle a subi successivement ou simultanément l'impulsion. Elle est telle, sous nos yeux, que le passé l'a faite, et le stratigraphe, ainsi que le paléontologue, ont toujours quelque chose à apprendre sur l'ordre et la nature des terrains explorés par eux et des êtres dont ces terrains gardent les traces. A ce point de vue, aucun sol n'est complètement ingrat et tout observateur peut utilement l'interroger pour en rédiger les annales. Ces annales, il est vrai, sont très loin d'offrir partout le même intérêt : il est des régions essentiellement monotones et stériles, c'est-à-dire réduites à un très petit nombre d'accidens de terrain. On peut les comparer à ces peuples obscurs, à ces races vivant à l'écart, dont le passé ne saurait rien nous révéler. C'est le cas, en géologie, des grandes plaines d'alluvion, des contrées plates, sans fractures ni massifs montagneux, dont une seule formation horizontale ou faiblement inclinée occupe à elle seule l'étendue. La Russie offre des exemples et, parfois, sur une très grande échelle, de cette disposition géognostique. C'est elle qui a valu le nom de « permien » au terrain ainsi désigné, parce qu'il couvre exclusivement le gouvernement de Perm et s'avance jusqu'à l'Oural. Un des géologues français les plus actifs de la première moitié du siècle, M. de Verneuil, aimait à dire comment, en face de cette uniformité persistante, il s'y était pris, de concert avec le célèbre Murchison, pour tracer la carte géologique de la Russie intérieure : suivant chacun, à la distance d'une vingtaine de lieues, deux routes parallèles, ils notaient au passage la continuation du même terrain et bien plus rarement l'apparition d'un terrain nouveau. Ils n'avaient ensuite qu'à coordonner leurs relevés respectifs, et la carte des terrains parcourus se trouvait dressée d'une façon très exacte au fond, bien qu'à l'aide d'une méthode tout approximative en apparence.

L'analyse des changemens survenus dans de semblables régions, par l'effet du temps, se résumerait le plus souvent en quelques lignes : d'abord recouvertes par la mer, puis délaissées par elle,

ces régions n'ont cessé depuis de rester terre ferme, et les mouvemens du sol, s'il y en a eu, n'ont pas été de nature à favoriser le retour offensif des flots. — Ou bien encore, comme en Scandinavie, ce sont des régions en grande partie constituées par des roches cristallines très anciennement émergées et que les mers primitives ont abandonnées de très bonne heure pour ne plus jamais les envahir. — Mais s'il est des régions dénuées d'histoire, faute de notions suffisantes et par suite de l'extrême simplicité des élémens qui entrent dans la composition de leur sol, il en est en revanche dont les bouleversemens répétés rendent l'interprétation des plus difficiles. C'est ce qui arrive dans le voisinage des grandes chaînes. Les plissemens et les fractures, les failles, les poussées latérales, les redressemens jusqu'à la verticale et même les renversemens de couches, tous ces phénomènes qui tiennent à l'activité des forces intérieures une fois mises en jeu, se manifestent à chaque pas que l'on fait lorsqu'on remonte les vallées et les pentes alpines. Le stratigraphe, à force de perspicacité, trouve la clé et restitue le vrai sens de chacun de ces problèmes; il en poursuit l'explication de localité en localité et rejoint parfois les fils égarés de la trame des événemens d'autrefois. Mais la puissance même, nous dirions volontiers l'énormité de pareils événemens, capables d'avoir fait surgir des masses granitiques des profondeurs du sol éventré, au travers des assises rompues ou triturées, devient un obstacle à la juste appréciation de l'état de choses antérieur, et, par suite, à la reconstitution méthodique de celui-ci. — Il n'en est pas ainsi de certaines régions moins tourmentées que les Alpes et plus accidentées que la Russie, qui se sont formées graduellement à l'aide de mouvemens partiels et successifs. Émergées peu à peu, elles se sont accrues en ajoutant de nouveaux espaces à l'étendue primitive, d'abord restreinte à d'étroites limites, puis agrandie et transformée d'une période à l'autre. Là se rencontrent encore apparens les indices des anciennes vicissitudes. Les retraits de la mer élargissant par zones concentriques l'espace continental, de même que ses retours à certains momens ou encore l'action intermittente des eaux douces, remplaçant les eaux salées par des lacs ou des bassins fluviatiles, tous ces accidens si divers se laissent analyser sans trop de peine, et l'histoire du passé, embrassant les révolutions matérielles et les êtres vivans de chaque période, se trouve remise en pleine lumière avec ses traits propres et sa physionomie caractéristique.

C'est en suivant cette voie et en s'attachant à l'une des contrées les mieux disposées pour faire ressortir un ordre pareil de phénomènes qu'Oswald Heer, dont nous avons ici même analysé l'œuvre, a écrit son livre de *la Suisse primitive*. Mais d'autres pays (et

particulièrement la France) présentent les élémens du même genre de tableaux, plus éclatans ou plus effacés, selon les lieux que l'on choisit et l'abondance relative des documens à interpréter, comme s'il était question de choisir entre des drames ou des féeries dont les décors et la mise en scène seraient plus ou moins éblouissans.

Deux contrées françaises, par-dessus toutes, paraissent privilégiées à cet égard, par la raison bien simple que leur autonomie acquise de très bonne heure s'est longtemps conservée intacte dans le cours des âges. Toutes deux, d'abord insulaires, puis graduellement accrues, finalement soudées à la masse principale du continent européen, ont éprouvé d'âge en âge des changemens de toute nature dont leur sol recèle fidèlement le secret. La mer ou les lacs, l'action des eaux thermales ou celle des feux souterrains, les lagunes plates encombrées de verdure, les steppes desséchées et sableuses, les forêts profondes couvrant les plaines et remontant la croupe des montagnes ont tour à tour pris possession de ces deux terres, exercé sur elles leur influence, et leur ont imprimé les aspects les plus divers, les contrastes les plus frappans, sans qu'il soit besoin, pour constater la succession de tant de phénomènes, de s'écarter du périmètre étroit que mesurent quatre ou cinq de nos départemens réunis. La Provence et l'Auvergne ou « île centrale » sont ces deux terres également curieuses à observer. Séparées maintenant l'une de l'autre par la vallée du Rhône, jadis par un bras de mer, marquées de traits communs, mais ayant eu des destinées différentes et des événemens qui leur sont propres, elles méritent, par cela même, d'être l'objet chacune d'une étude spéciale, et leurs annales comportent une double histoire. Nous commencerons par celle de la Provence.

I.

En jetant les yeux sur une carte de Provence, on voit, à partir du cap Sicié, la côte s'infléchir, se creuser, devenir sinueuse et capricieusement découpée. Non-seulement elle donne lieu aux rades de Toulon et d'Hyères, aux plages dentelées de Bormes et de Cavalaire, au golfe de Grimaud ; mais elle projette au sud un archipel, celui des îles d'Hyères, au moyen duquel la Provence atteint et dépasse quelque peu le 43e degré de latitude. Au-delà, c'est-à-dire à la hauteur de l'embouchure de l'Argent, la côte se replie et remonte vers le nord. Le périmètre dont nous venons de suivre les limites littorales est borné à l'intérieur des terres par la petite chaîne des Maures, qui court de la Garde-Freynet à Pignans ; le long de la plage, la région ainsi déterminée est le plus souvent abrupte, semée d'anfractuosités, d'accidens anguleux ou même coupée à pic,

comme si la continuité des terrains qu'elle comprend eût été brusquement rompue à un moment donné, sans qu'il soit possible de présumer leur étendue antérieurement à cette fracture. C'est là, en Provence, en y joignant quelques lambeaux vers l'Estérel, au-dessus de Cannes et du golfe Juan, la « région primitive, » émergée de toute ancienneté, en même temps la région siliceuse et cristalline dont les roches, granitiques et gneissiques par places, sont plus ordinairement schisteuses et pailletées de mica. — Un aspect à part, une végétation spéciale caractérisent cette région, peuplée de chênes-liège et de pins maritimes, associés au châtaignier et aux grandes bruyères. La flore de cette partie du Var emprunte à ces espèces et à une foule d'autres sa physionomie aussi connue des touristes qu'appréciée des botanistes en quête des plantes rares qui foisonnent sur un sol sillonné de ravins profonds et découpé en vallées sinueuses.

Entre cette région et la partie septentrionale, montagneuse et calcaire du département du Var, qui constitue une sorte de terrasse mouvementée, s'interpose une vallée d'érosion, creusée tout entière dans les grès multicolores du trias, qui se prolonge sans discontinuité des abords de Toulon jusqu'au-delà de Fréjus et que la voie ferrée a naturellement choisie pour contourner les Maures, se rapprocher ensuite de Draguignan et gagner l'embouchure de l'Argent, avant de s'engager à travers les masses porphyriques de l'Estérel. Les grès triasiques, d'abord fracturés, puis redressés et s'enfonçant au nord sous des assises calcaires plus récentes, ont offert aux eaux courantes des âges postérieurs des matériaux faciles à attaquer et à désagréger. On les retrouve à l'état remanié dans les lits détritiques d'origine fluvio-lacustre qui abondent principalement aux environs d'Aix, où ils constituent les grès ferrugineux et les argiles vivement colorées de l'étage garumnien, entre Saint-Maximin et Rognac. Revenons à la région primitive : émergée, et, par conséquent, terre ferme bien avant l'âge où se déposèrent les houilles, elle représente réellement la Provence originaire; mais cette terre des temps les plus reculés, au lieu d'être tourmentée et ravinée, au lieu d'offrir, comme maintenant, trois chaînes ou chaînons parallèles, courant de l'est à l'ouest, reliés par des contreforts et séparés par des vallées étroites et sinueuses, devait être ou tout à fait plate ou faiblement ondulée. A raison justement de ce relief peu accusé, elle devait s'étendre beaucoup plus loin que dans l'âge suivant, alors que les eaux du permien et celles du trias vinrent circonscrire définitivement ses limites. Jusqu'où pouvait s'avancer l'île des premiers temps, celle dont les dépressions servirent de cuvette aux lagunes carbonifères, où s'entassèrent, par conséquent, lits par lits, les résidus macérés et décomposés des forêts

houillères? On ne le saura jamais. Ce qui est certain, c'est que, sur l'extrême lisière de la région des Maures, vers Fréjus et au-delà de l'Estérel, on a réussi à rencontrer des traces incontestables de lits carbonifères, que des couches plus récentes, permiennes ou triasiques dérobent en grande partie à nos explorations. Il a suffi pourtant d'un petit nombre d'échantillons recueillis, lors de la dernière réunion de la Société géologique, pour faire voir que les fougères, les sigillaires, les cordaïtées, là comme plus loin, dans les bassins d'Alais et de Saint-Étienne, peuplaient le bord des eaux et les plages inondées de la contrée qui devait être la Provence.

L'aspect seul des sédimens variés et puissans, qui vinrent ensuite recouvrir le sol envahi de la région, dénote que, dans l'âge qui succède au carbonifère, des phénomènes grandioses se manifestèrent. Essayons de les analyser en quelques mots : l'épaisseur même de ces dépôts atteste la profondeur du bassin qui ceignit alors la partie centrale, et soustraite à l'immersion, de l'île primitive ; elle nous enseigne encore que ce bassin maritime n'avait rien de local, et que du fond du Var il remontait sans obstacle jusqu'au centre du continent européen. Le permien rouge et le grès bigarré ou division inférieure du trias, se retrouvent en effet sans changement dans l'Hérault, l'Aveyron et la Lozère, de l'autre côté de la vallée du Rhône, plus loin dans les Vosges et jusqu'en Allemagne. Sur tous ces points, ces terrains se montrent avec une telle conformité de caractères pétrologiques qu'un savant français de Strasbourg, le professeur Schimper, à la vue du grès bigarré des environs d'Hyères, s'écriait naguère : « Si l'on m'avait mené ici les yeux bandés, sans me dire où j'étais, j'aurais reconnu les Vosges. » Qu'on ôte par la pensée le manteau des formations postérieures, et l'ancienne continuité reparaîtra, la mer « vosgienne » se manifestera libre, allant sans obstacle de la vallée du Rhône à celle du Rhin, et le permien rouge de l'Estérel, de l'Hérault et de l'Aveyron, se rejoindra au *Rotheliegende* des Allemands. — Était-ce là pourtant une mer au sens propre du mot, et quels étaient les végétaux de cette île provençale, perdue au sein de son immensité? Il est plus aisé de répondre à la seconde de ces questions qu'à la première. Effectivement, la flore permienne nous est connue par celle des schistes ardoisiers de Lodève et, par analogie, on aurait pu déjà présumer que les plantes contemporaines de Provence ressemblaient à celles du gisement de l'Hérault. Divers indices sont venus confirmer cette donnée conjecturale : l'arbre forestier le plus répandu de l'époque permienne, celui qui devait peupler et ombrager toutes les pentes, a reçu le nom de *walchia*; c'était une conifère, voisine par le port, la forme et l'agencement des feuilles, des araucarias actuels, surtout de l'espèce de l'île de Norfolk en

Australie (*araucaria excelsa*), souvent plantée, presque naturalisée à Cannes, et à laquelle la disposition de ses branches régulièrement étagées imprime un caractère ornemental tout particulier. A l'exemple de ce qui existe chez l'araucaria, le walchia produisait, le long de ses branches, des rameaux sans cesse renouvelés; de plus jeunes, sortis récemment de bourgeons adventifs, prenaient la place des plus anciens qui tombaient de vétusté; ceux-ci, naturellement caducs, ont parsemé de leurs débris les ardoises de Lodève, alors en voie de dépôt. Or, des ramules épars de ces mêmes walchias ont été recueillis dans le permien rouge, soit aux abords de l'Estérel, soit aux environs de Fréjus. Bien plus, tout récemment, des enfans intelligens et chercheurs, ceux d'un ancien ministre plénipotentiaire que le souvenir des services rendus à la France protège contre l'oubli (1), ont ramassé, en explorant le permien rouge, non loin du Muy, le tronçon d'une tige de fougère arborescente (*protopteris*), reconnaissable aux cicatrices normalement distribuées des pétioles de ses feuilles. Le moule de ce tronçon, demeuré vide après la disparition de la substance végétale décomposée, a dû former une cavité comblée ensuite par remplissage, à l'aide d'un limon ferrugineux très fin et promptement consolidé. Ainsi, nous pouvons l'affirmer, l'île de médiocre étendue, à laquelle se réduisait alors toute la Provence, était boisée de walchias et, à l'ombre de ceux-ci, s'élevaient de grandes fougères, assimilables par le port et l'aspect, sinon absolument pareilles à celles qui peuplent à Cannes le gracieux vallon de la villa Saint-Jean. D'une grâce incomparable, celles-ci forment une décoration assurément digne du prince qui en a conçu l'idée; il aura heureusement réussi à faire renaître, dans un étroit espace, mais sur les mêmes lieux et dans des conditions exceptionnellement favorables, l'image rendue à la vie d'un passé qu'on aurait pu croire à jamais évanoui.

Que pouvait être la mer contemporaine du trias? — Les strates puissantes qui représentent la partie ancienne de ce terrain et qui se lient inférieurement au permien rouge vers l'Estérel, méritent en Provence comme ailleurs, et particulièrement dans les Vosges, le nom de « grès bigarré » qui leur a été appliqué. Ce sont des lits de grès purement siliceux, de grès marneux et d'argiles ferrugineuses, bleuâtres, grisâtres, rougeâtres, versicolores, alternans et entremêlés. Leur composition purement détritique dénote des érosions exercées sur une très grande échelle et dont les élémens furent visiblement empruntés aux terrains primitifs, alors les seuls

(1) Nous voulons parler de M. de Geoffroy, ministre plénipotentiaire en Chine et au Japon, sous le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon.

exondés, surtout à la partie friable, désagrégeable, des gneiss, des micaschistes et des granites, dont le feldspath a dû se convertir en particules argileuses, tandis que le quartz trituré donnait la matière du grès, le fer, la soude et la potasse étant également entraînés ou dissous. Il semblerait donc qu'un phénomène de dénudation eût alors raviné le sol, attaquant tous les reliefs et déposant au fond des eaux, dans des conditions variables, les matériaux entraînés, tantôt à l'état de sable, tantôt à celui de limon plus ou moins finement tamisé, en tenant compte aussi des actions chimiques que des eaux chargées de silice, ou de fer, ou d'autres substances préalablement dissoutes pouvaient exercer pour cimenter les dépôts en voie de stratification. Ces résultats mécaniques de l'activité des eaux courantes, drainant le sol et charriant les débris balayés au fond des bassins de l'époque sont tellement apparens et si facilement appréciables qu'il n'est pas nécessaire d'y insister ; mais, comme ils accusent dans la cause qui les aurait gouvernés une sorte d'universalité, dont la plupart des géologues ont été frappés en considérant le trias, on est en droit de se demander d'abord quelle a été cette cause et quels auraient été la nature et le caractère des mers de l'époque ou plus simplement de l'eau de ces mers.

D'une façon générale, le trias, à partir même du permien rouge, apparaît comme une ère de transition, intermédiaire entre l'ère paléozoïque qui n'existe plus et l'ère jurassique qui n'est pas encore inaugurée. Il y a là, pour notre globe, la présomption d'une crise cosmique qui a dû se traduire par des déversemens de pluie dont les traditions relatives au déluge représentent une sorte d'écho affaibli. Ces crises, à de grands intervalles, semblent avoir précédé et accompagné les changemens dont notre terre a offert successivement le tableau. En ce qui concerne en particulier les eaux de la mer triasique, il est bien certain que les sédimens étagés lits par lits, qui constituent les grès bigarrés ne comprennent aucun vestige de la vie marine, telle que nous la connaissons et telle encore que les formations des divers âges nous la font voir en géologie, à l'aide des fossiles. On dirait un océan désert ; et les rares fragmens de végétaux entraînés de la plage sont les seuls restes qui trahissent la présence de la vie. Étaient-ce là des eaux d'une salure imparfaite ou au contraire sursaturées ? On peut tout supposer à cet égard ; difficilement on obtiendra la solution d'un problème qui tient à des causes si complexes, à des phénomènes si éloignés, par cela même d'un ordre tellement étranger à ceux de nos jours que l'esprit le plus subtil se perdrait en essayant de deviner. Un auteur allemand, dans un livre récent et fort curieux, a été jusqu'à prétendre doser, pour ainsi dire, la salure d'abord nulle ou insensible, longtemps

faible, puis croissante et graduellement prononcée des anciennes mers. Selon lui, les mers paléozoïques auraient été hantées, le long des plages, par les plantes de ce premier âge. La flore, d'abord aquatique et sortie des eaux de la mer, aurait ensuite émigré sur le sol humide et les espaces émergés, à mesure que la différence entre les eaux salées et lacustres allait en s'accentuant. Il peut y avoir du vrai dans cette théorie, trop radicale pour être adoptée en bloc. Les élémens basiques des chlorures auxquels est due la salure de l'Océan ont sans doute varié d'âge en âge et se sont prêtés à des combinaisons diverses selon les époques. En effet, le magnésium, le sodium, le potassium, le calcium entrent sous forme de silicates dans la composition des roches primitives, et leur abondance relative au sein des mers a pu dépendre des érosions successivement exercées par les eaux de pluie et les eaux courantes et de l'amplitude du pouvoir dissolvant de ces eaux, alors probablement plus prononcé qu'aujourd'hui. Qui sait même si, avant d'être universelle, la salure des mers n'aurait pas été localisée, concentrée dans certains bassins, absente ou à peine sensible dans d'autres ? Sommes-nous certains que d'autres chlorures n'aient pas dominé avant l'époque où le chlorure de sodium et ceux de potassium et de magnésium sont devenus prépondérans? Enfin, des actions thermiques ou des émissions géogéniques n'ont-elles pas pu venir se combiner avec les résultats de l'érosion, de façon à modifier à un moment donné la composition chimique et la nature de l'eau de mer? — Si le chlorure de sodium ou sel marin actuel s'est accumulé au sein de certaines eaux, dans des proportions auparavant inconnues et dans un âge déterminé, il serait permis de soupçonner que cet âge eût été le trias et plus spécialement la fin de cette période ; elle se termine par le keuper ou « saliférien, » étage caractérisé, là par des amas de sel, ici et spécialement en Provence, par des masses de gypse, ailleurs par des calcaires magnésiens ou dolomies. Quelle que soit la cause génératrice de cet ensemble de phénomènes, les mers d'alors en furent le théâtre, et c'est dans des eaux parvenues à un degré de saturation déterminé et particulier pour chacune de ces diverses substances préalablement dissoutes, qu'elles se précipitèrent respectivement, non pas associées ni confondues, mais constituant des dépôts massifs et localisés. On sait effectivement par expérience et par l'observation de ce qui se passe dans les marais salans, que l'eau de mer, à mesure qu'elle se concentre, ou, si l'on aime mieux, à mesure que la proportion de l'eau diminue par rapport aux substances dissoutes, précipite celles-ci dans un ordre fixe et déterminé une fois pour toutes : le gypse avant le sel ordinaire ou chlorure de sodium et les autres chlorures seulement après celui-ci. La même chose dut se passer à la fin du trias,

mais sur une très grande échelle, non par évaporation, mais sans doute par suite de l'abondance des substances dont les eaux marines se trouvèrent alors saturées sur une foule de points de l'étendue qu'elles recouvraient. En Provence même, au-dessus du grès bigarré, c'est-à-dire, après le dépôt de celui-ci, on voit l'étage du muschelkalk ou conchylien revêtir l'apparence d'une vraie mer, peuplée d'êtres vivans, coquilles et poissons. Après le conchylien vient le keuper, nommé aussi l'étage des marnes irisées. Les phénomènes dont nous avons parlé se manifestent alors; les amas de gypses abondent, ainsi que le calcaire magnésien, et la transition s'opère vers le lias inférieur, premier terme de la série jurassique. Avec lui, une ère nouvelle est inaugurée pour la Provence, qui demeure une région insulaire, primitive au centre, cernée d'une bande littorale triasique, décidément émergée. Autour de cette île, s'étend une vaste mer, la mer jurassique dont nous allons rechercher et définir le caractère.

II.

La mer jurassique persiste en Provence d'un bout à l'autre de la période, avec des variations de profondeur, de sédimentation, d'éloignement ou de rapprochement des anciens rivages, mis en lumière par l'étude des géologues, mais sans indice de discontinuité, sans que des retraits partiels aient fait surgir au milieu d'elle de véritables îlots.

Dans les mers profondes, les dépôts, ainsi que les faunes dont on observe les vestiges, affectent un faciès pélagique. Les mollusques, surtout les gastéropodes, deviennent de plus en plus rares: les seuls animaux qui fréquentaient la haute mer ont laissé des traces répétées. Les roches sont dures, compactes, en assises superposées et sans alternances de lits schisteux et marneux ou marno-sableux. Ce temps et ces conditions ont été favorables aux ammonites, qui, à l'exemple des argonautes actuels, naviguaient au loin, portées sur une coquille flottante, mince et transparente, divisée à l'intérieur par de nombreuses cloisons. C'est encore le temps des grands reptiles nageurs, ichtyosaures et plésiosaures, qui semblent avoir joué le rôle dévolu plus tard aux cétacés. Dans le midi de la France, les géologues s'accordent à croire que les mers, d'abord basses et plutôt vaseuses, peuplées d'algues et de mollusques littoraux, auraient ensuite gagné progressivement en étendue et en profondeur. Les puissantes assises de calcaire néocomien, pauvres en fossiles, amis de la plage, qui couronnent l'ensemble, favorisent cette opinion, qui est ici formulée d'une façon générale, abstraction faite d'une foule d'accidens et de particularités locales dont les stra-

tigraphes ont eu soin de relever la signification, en traçant l'histoire minutieuse des étages successifs.

Sur terre, le spectacle n'aurait pas été moins curieux à saisir, s'il avait été donné de l'analyser. Le sol émergé de la Provence, contemporain des mers dont il vient d'être question, ne nous a, par malheur, rien laissé en fait de vestiges propres à nous guider. Il faut bien recourir à d'autres régions, si l'on tient à s'en rendre compte. On sait qu'il existait alors déjà quelques petits mammifères terrestres, d'autant plus faibles et subordonnés que le règne végétal, réduit à des élémens plus appauvris, ne leur fournissait encore qu'une nourriture des moins abondantes : point d'herbages, ni de fleurs, peu de fruits succulens ou charnus, à peine quelques amandes comparables à celles de nos pins d'Italie. Les deux règnes ont dû avancer en s'appuyant l'un sur l'autre. La flore, en se dédoublant et se diversifiant, a produit à la fin des substances nouvelles, plus riches, plus variées, mieux appropriées au régime des animaux phytophages et frugivores. C'est ainsi que les mammifères terrestres, d'abord si débiles, ont pu graduellement s'élever et se multiplier. Les quadrupèdes, les oiseaux et les insectes ont suivi également une marche ascendante après avoir traversé un état de faiblesse et d'imperfection relatives, longtemps prolongé, et finalement les progrès seuls de la flore terrestre ont amené ces catégories au degré de perfectionnement qu'elles ont atteint à partir du début des temps tertiaires.

La flore terrestre, recueillie récemment par M. Changarnier-Moissenet, aux environs de Beaune, sur un horizon jurassique moyen (étage corallien), s'écarte peu assurément de celle qui couvrait à la même époque les rivages de Provence. La frappante monotonie de cette flore, confirmée par sa comparaison avec les empreintes de plantes provenant d'autres gisemens du même âge, nous autorise à penser qu'en s'avançant plus au sud on aurait rencontré à peu près partout un ensemble de formes végétales à peu près semblables. — Rien de plus grêle, de plus menu, de moins luxuriant que les végétaux recueillis par M. Changarnier, dans la Côte-d'Or, et qui croissaient à portée d'une baie abritée contre les courans. Ces végétaux furent entraînés par les ruisseaux de l'époque et enfouis dans un sable très fin promptement consolidé, où l'empreinte des parties les plus délicates a pu se mouler. L'imagination à demi éclairée des gens du monde, celle même des savans étrangers aux études spéciales, croient apercevoir sans trêve des palmiers, des bananiers, des arbres à feuillage opulent, des fougères géantes, au sein de ces lointains paysages de l'Europe d'autrefois ; il n'en est rien cependant, ou du moins il est loin d'en être toujours ainsi. Dans le cours

entier de la période jurassique, du lias au néocomien et encore au-delà, la végétation européenne ne cesse de reproduire, à peu de variations près, le spectacle que le gisement de Beaune laisse entrevoir pour le corallien, que le gisement d'Etrochey, non loin du premier, fait toucher au doigt, en ce qui concerne le bathonien, et Cirin, Orbagnoux ou Armaille, auprès de Lyon, en ce qui touche le kimméridien, c'est-à-dire la partie récente du jurassique. A Beaune, il est vrai, cette réduction de la taille des plantes, cet aspect grêle, cette consistance dure et maigre semblent poussés au dernier degré, et nulle part les caractères inhérens à la flore terrestre jurassique ne se trouvent plus accentués. Les fougères ont des feuilles découpées en lobes multifides, à la fois menus et coriaces. Ces fougères tapissaient le sol; c'était les seules herbes de l'époque; au-dessus d'elles, s'élevaient à peine des cycadées naines dont les frondes n'atteignaient pas au quart de celles des types actuels, si répandus dans nos serres, et dont la taille pourtant est déjà des plus médiocres. Quelques conifères associées aux fougères et aux cycadées formaient les seuls arbres dignes de ce nom, arbres aux tiges rigides, aux rameaux nus hérissés de feuilles en crochets ou recouverts de plaques juxtaposées, sans grâce ni souplesse, incapables de dispenser aucune ombre ni de communiquer aux massifs forestiers aucune fraîcheur.

Cette Provence insulaire allait pourtant disparaître. Séparée jusqu'alors du pâté alpin dont le relief se prononcera peu à peu, elle était destinée à se souder à lui et, une fois cette soudure accomplie, à ne plus en être isolée. En un mot, dans le cours de la période à laquelle nous touchons, l'ébauche du continent européen, encore bien éloigné de sa forme définitive, tendait pourtant à dessiner ses premiers contours, puis à s'étendre et à rejoindre enfin les membres d'abord épars de la grande terre qui le constitue sous nos yeux. Mais, avant d'atteindre le but, que de changemens partiels et même pas en arrière, comme il arrive à l'esquisse qu'un peintre efface à plusieurs reprises, avant d'en arrêter tous les traits !

Au-dessus de l'étage néocomien et à mesure que se déroule la craie, en avançant vers le milieu de cette grande période, on voit la mer, qui jusqu'alors avait occupé la Provence, tendre à se retirer par étapes. A chacun des étages qui se succèdent, elle perd en étendue comme en profondeur. Un jeune géologue, observateur des plus consciencieux, après avoir constaté l'uniformité, sur de grandes surfaces, des dépôts jurassiques supérieurs de Provence et étendu ce même caractère aux premiers dépôts crétacés, note cependant ce fait que le calcaire blanc néocomien accuserait déjà une diminution dans

l'épaisseur de la nappe océanique, puisque les coraux dont on constate la présence s'accommodent mal des profondeurs excessives (1). Le mouvement de hausse des fonds sous-marins, une fois inauguré, ne cesse de se prononcer à mesure que l'on s'élève dans la série. « Les faunes, dit encore M. Collot, sont de moins en moins pélagiques et la mer est de plus en plus circonscrite dans des bassins déterminés ; les environs d'Aix en particulier paraissent avoir été mis à nu, sur la fin du néocomien, par le fait du mouvement ascendant qui vient d'être signalé. » De là, d'après le même auteur, la première ébauche du relief de Sainte-Victoire, cette masse rocheuse dont la croupe hardie borne au nord la vallée du Lar et domine le champ de bataille où Marius extermina les Teutons.

Un autre savant, dont l'amitié nous interdit de faire l'éloge et qui médite de tracer l'histoire détaillée des événemens que nous résumons ici, M. le professeur Marion, a délimité les rivages de la mer sénonienne en Provence (2). C'était une mer en voie de retrait, c'est-à-dire que, plus circonscrite que celle des étages antérieurs, elle tendait elle-même à disparaître, réduite graduellement à une profondeur décroissante, insensiblement convertie en lagunes saumâtres, jusqu'au jour où elle devait faire place à des eaux douces, encombrées de plantes palustres, d'où sont finalement provenus les lits de combustibles connus sous le nom de lignites du bassin de Fuveau.

Suivons cette marche des anciennes eaux, en prenant pour guides non-seulement les savans déjà cités, mais un autre géologue, leur doyen, M. Philippe Matheron, qui, le premier, sut porter la lumière sur les points obscurs ou mal interprétés de la série entière des phénomènes dont la Provence fut alors le théâtre. La Provence « sénonienne » n'était plus une région insulaire, séparée par la mer de la région des Alpes. Soudée maintenant à celle-ci, elle faisait partie d'une étendue continentale, déjà assez imposante, quoique très éloignée de ressembler à ce qu'est l'Europe moderne. Quant à la mer de la craie moyenne, qui remplissait la vallée du Rhône, elle échancrait le sol provençal sur deux points, dessinant deux golfes étroits et sinueux, l'un plus large et plus profond, partant de l'étang de Berre pour s'étendre au-delà d'Auriol et de Saint-Zacharie jusqu'au Plan-d'Aups et au pied même de la Sainte-Baume ; l'autre plus étroit, plus petit et plus capricieusement dessiné le long de ses bords, s'avançant vers La Ciotat et le golfe des Lèques pour aller atteindre et dépasser le Beausset, au nord-ouest de Toulon. Les

(1) Collot, *Description géologique des environs d'Aix-en-Provence*, p. 157. Montpellier, 1880.

(2) *Revue scientifique*, n° 25, 1872.

plantes terrestres, contemporaines de cette mer dont elles peuplaient les rivages, sont maintenant bien connues et elles attestent une grande originalité de formes. De même qu'en Bohême à la même époque, des araucarias et des cyprès de types inconnus s'y marient aux premiers magnolias, à des ménispermées, à des sumacs, à de savonniers, à des arbres feuillus dont il est difficile de préciser l'affinité véritable. Mais cette mer était elle-même destinée à s'éloigner peu à peu. On la voit rétrospectivement faire place à des eaux saumâtres, puis à des lagunes d'estuaire, finalement à des nappes dormantes, peut-être alimentées par les crues périodiques d'un courant fluviatile et à niveau variable selon les saisons et les années, aux allures rappelant celles du Nil et du Niger africains.

Ici, les documens abondent; presque tous sont dus à la sagacité de M. Matheron, dont nous avons signalé plus haut les précieuses découvertes. Les lits de charbon, objet d'une vaste exploitation à Fuveau, à Gréasque, à Trets et à Gardanne, sont le produit visible d'une accumulation de végétaux décomposés, dont les débris s'entassaient au fond d'une eau pure et calme, exempte de limon et d'élémens détritiques. Le limon mêlé à des particules végétales et celles-ci associées à des mollusques fluviatiles se retrouvent dans les feuillets de charbon impur et les lits de calcaire argileux qui séparent les assises de combustibles : cette abondance de coquilles amies des eaux vaseuses marque bien la faible profondeur de ces eaux. — Quelles étaient les plantes qui peuplaient à ce moment la contrée? La rareté des empreintes de végétaux terrestres par rapport à ceux des stations marécageuses engage à croire que les plages étaient alors basses et situées à l'écart, fréquemment inondées et probablement dépourvues d'autres plantes que celles, comme certaines fougères, qui croissent naturellement sur le bord des eaux. Un seul palmier, dont les feuilles reproduisent le type d'une espèce des Seychelles, et des fruits à tégument filamenteux, comparables à ceux qu'entraîne le Gange, sont jusqu'ici les uniques indices révélateurs de la végétation des parties littorales. En revanche, les plantes aquatiques, celles qui peuplaient les eaux tranquilles, ont laissé d'elles des traces assez multipliées, assez nettement caractérisées pour nous dévoiler à coup sûr l'aspect de l'ancienne lagune, sans doute cachée à perte de vue par un rideau pressé de végétaux à demi submergés. Nous avons nommé *Rhizocaulées* ceux de ces végétaux dont les traces reparaissent le plus souvent. Ils n'ont avec les plantes actuelles les plus voisines qu'une parenté assez lointaine : leurs tiges érigées, aux tissus lâches et parsemés de vides intérieurs, auraient bientôt fléchi, si elles n'avaient eu la faculté d'émettre à diverses hauteurs des radicules qui, après avoir percé le fourreau des anciennes feuilles, descendaient au fond de l'eau et servaient

ainsi de soutien à cette curieuse espèce aujourd'hui perdue. Elle rappelle de loin et en plus petit les Pandanées tropicales et constituait au sein des eaux crétacées de Fuveau des colonies d'individus pressés et indéfiniment multipliés. Les Rhizocaulées ne dominaient pas exclusivement : un ingénieur civil, M. Darodes, a extrait de la mine de Trets des feuilles de lotus, fossilisées sur place, à la superficie d'un lit charbonneux. Quelques-unes sont étalées et presque entières, d'autres repliées en cornet, telles qu'un faible mouvement a dû les disposer en les entraînant au fond. Le lotus, on le sait, élève au-dessus des eaux tranquilles ses larges feuilles conformées en bouclier. Il fait l'ornement des anses retirées des grands fleuves de l'Asie intérieure et méridionale. Le lotus reparaît en Amérique. Au lieu de tenir ses fleurs couchées au niveau de la nappe dormante qu'il habite, à l'exemple du nénuphar, c'est au sommet de longs pédoncules dressés qu'il porte ses fleurs, pareilles à des lis roses ou dorés, selon les espèces, et si belles que la religion, d'accord avec la poésie, leur réserve une place dans toutes les mythologies de l'extrême Orient. On rencontre encore le lotus dans l'ancienne Égypte, où la plante semblerait avoir été introduite primitivement et naturalisée sur les bords du Nil, qu'elle a depuis abandonnés.

Au milieu de ces plantes nageaient des tortues et se blottissaient de véritables crocodiles (1), voisins de ceux du Nil, mais notablement plus grands. Les coquilles, soit celles qui rampaient sur le sol (*lychnus*), soit celles qui vivaient au sein des eaux (*physes*), par leur dimension inusitée, leur beauté, leur singularité même, reportent l'esprit vers les régions équatoriales, les îles de la Sonde, les Carolines et les Salomon, dont on a tant parlé dernièrement, où fourmillent tant d'êtres privilégiés inconnus à nos latitudes et qui seuls pourtant offrent des termes de comparaison avec la Provence de l'âge des charbons de Fuveau et des temps immédiatement postérieurs. A cette dernière époque effectivement, la nappe palustre de la vallée du Lar, si longtemps envahie par des plantes marécageuses, gagna en profondeur, et, peut-être par suite du percement de quelque bassin supérieur, se convertit en un lac alimenté par un puissant cours d'eau et comblé ensuite, peu à peu, par le transport et le dépôt d'élémens détritiques empruntés principalement au trias. A cette dernière période de la craie prise dans son ensemble, à ce voisinage d'un fleuve baignant les rives d'une contrée d'où la mer était exclue, arrosant sans doute l'intérieur d'un grand continent, se rattachent des reptiles gigantesques, re-

(1) *Crocodilus Blavieri*, de Cuvier.

constitués par M. Matheron, et sur lesquels nous tenons de lui des notions que nous ne saurions passer sous silence.

L'un d'eux, le « rhabdodon, » appartenait à l'ordre des dinosauriens, qui se distinguent par le mode d'implantation de leurs dents, fixées latéralement dans une rainure de l'os maxillaire, qui présente un seul alvéole pour toutes les dents. Celles-ci sont rayées verticalement, avec des stries saillantes aboutissant à des dentelures marginales. Ces dents trituraient sans doute les coques dures des fruits de cycadées et les parties nutritives du bois et des écorces. Le mieux connu des dinosauriens est « l'iguanodon » de Cuvier, qui vivait, au début de la période crétacée, dans l'âge wéaldien, et dont l'anatomie a été dernièrement déterminée à la suite d'une découverte exceptionnelle. Des squelettes entiers d'iguanodons ont été retirés, en Belgique, d'une fosse marécageuse où ces animaux étaient restés embourbés dans une vase noirâtre, parsemée de débris de végétaux décomposés. Grâce aux soins intelligens de M. Dupont, le musée de Bruxelles possède maintenant des iguanodons de 10 à 12 mètres de longueur, dressés sur leurs énormes pieds de derrière, appuyés sur une large queue qui leur servait de support et leur permettait de se tenir debout sur la vase molle, tandis qu'avec leurs membres supérieurs, beaucoup plus courts, ils embrassaient les troncs des arbres dont ils recherchaient les amandes comestibles. La taille du rhabdodon de Fuveau était à peu près la moitié de celle de l'iguanodon. — Dans un autre gisement de la même époque, M. Matheron a rencontré les restes d'un saurien gigantesque, d'un crocodilien ayant tous les caractères des animaux de ce groupe. Il différait pourtant des crocodiles actuels par la dimension réduite, dans le sens longitudinal, des vertèbres caudales par rapport à leur diamètre transverse, ainsi que par l'absence, à ces vertèbres, d'apophyse supérieure épineuse bien caractérisée. C'est là une structure qui dénote une queue relativement courte, déprimée dans le sens vertical, et des proportions générales plus ou moins trapues. L'examen des ossemens du corps et des membres prouve que l'animal fossile était plus haut et plus affermi sur ses pattes que les crocodiles vivans; par conséquent, que ses allures étaient plus assurées sur le sol et plus redoutables vis-à-vis de sa proie. Il était pourtant aquatique, ainsi que le démontre la charpente de ses os, dépourvus de canal médullaire; sa taille atteignait au moins 10 à 12 mètres de longueur. Il a reçu le nom d'*hypselosaurus*, et l'on est en droit de lui attribuer les fragmens d'un œuf énorme dont il existe, chez le savant qui l'a découvert, de notables portions et surtout les deux calottes, en forme de coupole surbaissée, qui mesurent chacune environ $0^m,20$ de dia-

mètre. Il est aisé de restituer intégralement cet œuf et de définir les caractères d'un organe dont il n'est pas besoin de faire ressortir l'excessive rareté à l'état fossile. Effectivement, les œufs de reptiles ont ceci de particulier qu'ils n'ont pas un gros et un petit bout, comme ceux des oiseaux; ils affectent plutôt la forme régulièrement ellipsoïde d'un cocon, les extrémités étant symétriquement arrondies et le milieu presque cylindrique. Les fragmens en question, par leur rapprochement, donnent un œuf qui ne pouvait avoir moins de $0^m,35$ à $0^m,40$ de long, et dont la capacité équivalait à huit ou dix fois le volume d'un œuf d'autruche. Mais une dernière circonstance enlève toute incertitude à sa détermination, c'est l'existence de rugosités fines et labyrinthoïdes, décrivant un réseau superficiel des mieux caractérisés, et que M. Matheron a observé absolument pareil à la surface des œufs des caïmans actuels du fleuve Parana, qu'il avait réussi à se procurer.

Des êtres conçus aussi en dehors de ceux qui nous sont familiers étaient adaptés trop étroitement à un genre de vie déterminé pour ne pas se trouver exposés à disparaître aussitôt que la nature aurait achevé de se renouveler autour d'eux, par l'extension des arbres feuillus et l'élimination des cycadées et des conifères de l'âge antérieur; enfin, par la multiplication des mammifères et des oiseaux, achevant de se répandre et de se transformer. Cette dernière évolution n'est accomplie qu'à la fin de la craie. Les dépôts crétacés, dit M. de Lapparent (1), n'ont pas encore fourni de mammifères, et, quant aux oiseaux primitifs signalés par M. Marsh dans la craie du Kansas, ils s'écartaient tellement des nôtres, que plusieurs (*odontornis*, *hesperornis*) avaient des dents et présentent des particularités de structure propres à atténuer notablement la distance qui sépare aujourd'hui la classe des oiseaux de celle des reptiles.

Il convient de noter la lenteur excessive de ces évolutions, qui, loin d'obéir à un mouvement d'ensemble, de suivre une marche uniforme et simultanée, s'attardent ou se précipitent, au contraire, selon les catégories que l'on considère. Il en résulte des contrastes trop marqués, au point de vue biologique, pour ne pas attirer l'attention. Tandis que les mollusques terrestres ou d'eau douce, par exemple, diffèrent fort peu, par l'aspect morphologique et le rôle qui leur est attribué, de ceux qui rampent sur le sol actuellement, le long des fleuves ou au bord des lacs, dans les régions attenantes au tropique; que l'on recueille, en un mot, dans les lits crétacés, des hélices, des auricules et des bulimes, des physes, des limnées, des mélanies et des moules d'eau douce; tandis que,

(1) *Traité de géologie*, 1re édition, p. 944.

d'autre part, les palmiers et les pandanées dominent déjà les plages humides et qu'à leur pied, comme de nos jours, s'étalent des osmondes, tandis que les lagunes elles-mêmes se couvrent de roseaux et disparaissent sous les lotus en fleurs; pour tout résumer, tandis que le paysage du dernier âge de la craie est déjà celui que nous offrirait le Gange, le Nil supérieur ou même le Volga près de son embouchure, les animaux terrestres diffèrent encore totalement. — Les mammifères sont rares ou même inconnus; ils ne sont pas absens tout à fait; mais, subordonnés et craintifs, ils se cachent; leur règne est proche, mais non encore établi, et les oiseaux, imparfaitement transformés, loin d'avoir atteint le terme de leur adaptation à la vie aérienne, affectent ces caractères étranges dont la singularité résulte surtout de l'ignorance où nous sommes des échelons partiels qu'ils ont dû gravir à travers les âges avant de devenir ce qu'ils sont et ce qu'on a cru longtemps, à tort, qu'ils avaient toujours été.

Nous ignorons dans quelle mesure les révolutions physiques ont contribué à précipiter le déclin et à entraîner la chute d'un ordre de choses, déjà altéré dans ses élémens constitutifs, et qui tendait à faire place à un ordre nouveau. Nous entendons par révolutions physiques celles qui tiennent aux mouvemens de l'écorce terrestre, à son relèvement ou à son abaissement alternatifs, à ses plissemens et à ses fractures, d'où résultent, en dernière analyse, les chaînes de montagnes, d'une part, et, de l'autre, par suite des affaissemens, les invasions de la mer ou la formation des nappes lacustres là où précédemment le sol était à sec; enfin, l'action concomitante des cours d'eau balayant les pentes et charriant vers les dépressions les élémens détritiques situés à leur portée. — Ce qui est certain, c'est qu'en Provence, aux oscillations qui avaient amené le retrait de la mer sénonienne, puis l'établissement des lagunes du bassin de Fuveau, à ces premières oscillations succédèrent des secousses, des fractures et des exhaussemens dont les effets sont encore visibles dans la vallée du Lar. Leur importance se mesure à la puissance même des matériaux de tout genre: brèches, poudingues, argiles rutilantes, marnes et grès accumulés par les eaux dans l'étroit espace qui, de Pourrière et de Trets, s'étend jusqu'au-delà de Rognac, périmètre qui dut originairement constituer un bassin lacustre ou un estuaire d'une grande profondeur. Sur le flanc même de Sainte-Victoire, les brèches anciennement arrachées aux escarpemens de la montagne et cimentées par un limon ferrugineux ont donné lieu au marbre connu sous le nom de « brèche d'Alep. » C'est là une sorte de nagelfluhe semblable à celui qui, dans les Alpes centrales, représente les débris produits par leur soulèvement. En proportionnant les effets aux causes, ne

semble-t-il pas que, vers la fin de la craie, le rocher hardi de Sainte-Victoire, maintenant renversé sur sa base retournée, ait dû surgir, et, en même temps que lui, d'autres chaînes, telles que la Sainte-Baume et le mont Ventoux, aujourd'hui médiocres, alors peut-être émules de nos Alpes, dominant toute la région provençale, dont leur redressement vint modifier l'ancienne économie? Chacune d'elles, nous allons le voir, une fois érigée en massif, admettait à ses pieds et sur l'un de ses flancs, conformément à ce que montrent en Suisse le Jura, le Mont-Blanc et les Alpes centrales, une ou plusieurs cuvettes lacustres, véritables crevasses servant de compensation aux cimes qui s'élèvent au-dessus, et d'autant plus profondes que les escarpemens voisins sont eux-mêmes plus abrupts.

III.

Il reste bien des étapes à parcourir et des changemens géognostiques et organiques à passer en revue avant d'apercevoir la Provence actuelle, avec ses limites et son relief, avec la végétation clairsemée de ses collines trop souvent déchirées, malgré tout gracieuses, et dont la silhouette se détache si délicatement sur l'azur intense des horizons. En touchant au tertiaire, en nous avançant au sein de cette période, qui précède immédiatement la nôtre, nous sommes effectivement bien éloignés encore du terme final. Les étages, c'est-à-dire les dépôts partiels, et par conséquent les subdivisions enchaînées l'une à l'autre de tout l'ensemble, représentent sans doute un espace chronologique des plus considérables. Sous nos yeux, la nature physique et la nature organique changent peu ou par degrés insensibles; elles se dégradent, il est vrai, sous l'influence personnelle de l'homme qui fait le vide autour de lui et remplace la végétation spontanée et la faune des animaux sauvages par la culture des plantes alimentaires ou usuelles et l'élève des animaux dont il se nourrit ou dont il se sert. Avant l'homme, l'intelligence active d'aucune créature ne remplissait le rôle qu'il s'est attribué. Le monde vivant était livré aux seules forces qui tiennent à la concurrence vitale naturellement exercée. La balance générale s'établissait d'elle-même entre tous les êtres et les maintenait les uns par les autres, par le fait de la sélection et de l'adaptation. En un mot, l'avantage se trouvait invinciblement acquis aux mieux armés, à ceux que leurs aptitudes mettaient en harmonie plus directe, plus intime et plus complète avec les circonstances de milieu.

Lorsque les circonstances ont changé, les êtres, par une conséquence nécessaire, ont également changé; mais l'expérience qui

ressort de toutes les observations fait bien voir que ces changemens, au lieu d'être brusques et universels, se sont opérés constamment avec lenteur, qu'ils ont été partiels, en un mot, avant de devenir définitifs. Mais puisque les mutations biologiques se sont réalisées par nuances successives, avant de se généraliser elles ont dû nécessairement mettre un temps très long à s'accomplir entièrement. Certaines épaves du passé, il est facile de le constater sous nos yeux, persistent au sein d'un ordre de choses entièrement renouvelé. Chaque fois, en effet, qu'une catégorie d'êtres, auparavant obscure ou subordonnée, a tendu, par voie de migration ou autrement, à s'introduire et à prédominer sur d'autres frappés de déclin et destinés à disparaître plus ou moins vite, une lutte s'est établie entre les nouveaux arrivés, plus jeunes et plus favorisés, et ceux qui, jusqu'alors, avaient été en possession du sol; mais cette lutte, dont l'issue était cependant inévitable, a dû chaque fois être très longue, la force de résistance répondant à celle de l'attaque, et les vaincus, dans ce combat de la vie, ne cédant que tard et reculant pied à pied devant l'invasion victorieuse. La durée probable du temps employé à ces évolutions, dont les stratigraphes déterminent les échelons, a souvent étonné. On a essayé même de la révoquer en doute, et pourtant l'esprit, après réflexion et à la suite d'expériences réitérées, s'y trouve ramené invinciblement. Lorsque, dans certains dépôts, des feuillets schisteux, aussi minces que les pages d'un livre, accusent l'ancienne présence d'eaux calmes et pures et présentent des insectes ou des plantes intercalés entre ces feuillets, trahissant même par leur juxtaposition une saison déterminée, comment ne pas se dire qu'à peine deux ou trois d'entre eux ont pu se former chaque année, à l'aide d'un limon subtil consolidé par voie chimique; et lorsque c'est par centaines que chaque lit compte de pareils feuillets et que ces lits se répètent par centaines aussi, de la base au sommet d'une seule assise, comment ne pas admettre d'énormes durées, comment ne pas multiplier les siècles, sans être à même pourtant de rien affirmer d'absolument précis, en dépit des tentatives de certains auteurs, plus enclins à l'esprit de système que réellement éclairés?

Tant qu'une région déterminée garde ses limites et son orographie, que le calme règne autour d'elle et que les conditions d'où résultent la distribution des accidens du sol et l'économie du climat ne sont pas sensiblement altérées, elle conservera aussi les animaux et les plantes qui lui sont propres, associés dans des proportions qui, une fois fixées, n'éprouveront, même à la longue, que des oscillations renfermées dans d'étroites limites. Mais, si cette région vient à subir des phénomènes perturbateurs, ceux-ci pourront être de deux sortes, intrinsèques ou extrinsèques, c'est-à-dire intérieurs

et locaux ou extérieurs et généraux, et les êtres eux-mêmes, ainsi influencés, le seront dans la mesure de l'intensité et de la puissance de ces causes de trouble, les plus générales et les plus actives étant aussi les seules auxquelles il soit légitime de rapporter les révolutions organiques; nous voulons parler de celles qui, une fois accomplies, aboutissent au renouvellement de la nature vivante, soit dans sa physionomie, soit dans la nature des types et des formes qu'elle comprend à chaque période de son existence.

Ces réflexions s'appliquent à la Provence tertiaire: non-seulement cette région a varié dès l'origine de la période et ensuite d'âge en âge; mais elle a subi le contre-coup des changemens qui se produisaient en dehors d'elle, soit en Europe, soit en affectant le globe tout entier. Il faut bien tenir compte de la marche encore mystérieuse de celui-ci, passant d'un état d'uniformité calorique vers un état d'inégalité croissante et de refroidissement toujours plus accentué des régions polaires comparées à celles de l'équateur. Le contraste entre les deux zones est allé effectivement en se prononçant toujours davantage. Mais laissons ces causes générales, demeurées obscures ou même inconnues dans leur principe, pour nous tenir aux conséquences qui résultent de leur combinaison avec les événemens particuliers à la seule Provence.

Ces événemens se rattachent, il est utile de le rappeler, à deux ordres de particularités, les unes purement physiques, les autres biologiques. La stratigraphie, dont les enseignemens ne font jamais défaut, puisque dans tous les âges les eaux n'ont jamais cessé de charrier des matériaux et d'accumuler des dépôts, la stratigraphie nous instruit des changemens du sol; elle nous découvre à la fois l'action des eaux, leur nature et le périmètre occupé par elles à chaque moment des périodes passées en revue. Nous n'avons, pour nous assimiler ces notions, qu'à examiner la structure des lits explorés, à saisir leur ancienneté relative et à définir leurs caractères dans deux ou plusieurs localités distinctes, comparées entre elles à ce point de vue. Nous retrouvons ainsi les élémens d'une véritable chronologie.

Il n'en est pas de même des particularités organiques. Nous ne les connaissons que par les fossiles et en examinant l'ordre dans lequel ceux-ci se trouvent distribués à travers les lits ou couches successives, ou bien associés entre eux dans un lit déterminé, ou bien encore dans des lits distincts, mais appartenant à un même horizon géognostique et, par conséquent, contemporains. Mais les fossiles, à l'opposé de ce qui a lieu pour les dépôts, qui, d'une façon ou d'une autre, ne font jamais défaut, ou, s'ils font défaut, attestent du moins l'émersion totale du sol sur les lieux et pour les temps qui coïncident avec leur absence, les fossiles ne sont pas tou-

jours présens, ni surtout également multipliés. A leur égard, il faut tenir compte d'une différence très notable, selon qu'il s'agit d'animaux aquatiques ou d'animaux et de plantes terrestres. Les premiers se trouvent favorisés par la nature même de leur habitat; leurs dépouilles se mêlent forcément aux dépôts qui se forment au sein des eaux, tandis que les seconds n'ont dû presque toujours leur présence qu'à des circonstances exceptionnelles. En dehors des traces purement accidentelles, les gisemens qui réunissent un nombre assez considérable de fossiles terrestres pour donner une juste idée du spectacle que présentait la nature vivante sur les plages limitrophes de pareils gisemens, sont toujours rares; ils ont acquis de la célébrité avant même que la paléontologie moderne soit venue inventorier leurs richesses. Il en est ainsi particulièrement de Solenhofen en Bavière, de Monte-Bolca en Italie, d'OEningen en Suisse, enfin des gypses d'Aix en Provence, dont nous allons parler. Ces localités étaient depuis longtemps connues des curieux; mais, de nos jours seulement, on est parvenu à déterminer le vrai sens et les caractères des êtres dont elles renferment de si nombreux vestiges.

Ce sont là des principes qu'il était bon de rappeler au lecteur, peut-être disposé à croire qu'en paléontologie il suffit de se baisser pour recueillir et que cette science fournit à qui l'interroge une suite complète d'indices révélateurs sur chaque période ou section de période. Ces lumières, on ne les obtient vives et pénétrantes qu'à de trop longs intervalles et, dès lors, lorsque nous nous renfermons dans les limites d'une seule région, nous sommes bien forcés de laisser dans la pénombre, sinon dans une obscurité totale, certains âges qui deviennent pour nous ce que sont, en histoire, certaines époques sur lesquelles glissent les chroniqueurs, faute de documens assez explicites pour les instruire de ce qui a pu s'y passer.

D'une façon générale et au point de vue stratigraphique, d'accord cette fois avec les annales biologiques, la Provence tertiaire accuse trois phases ou périodes distinctes, pendant lesquelles sa configuration physique, aussi bien que ses animaux et sa végétation, ont offert successivement des aspects très divers et, sous plusieurs rapports, entièrement opposés. Dans la plus ancienne de ces trois périodes, la mer n'empiète nulle part sur le sol actuel de la région; mais les eaux douces sont distribuées en un certain nombre de bassins d'inégale grandeur, qui persistent dans des limites à peu près invariables, d'un bout à l'autre de la période. De là le nom de période des lacs justement appliqué à la Provence contemporaine de cette première époque. La deuxième période est marquée, au contraire, par un retour offensif de la mer, qui, auparavant et depuis longtemps exclue du périmètre de la région, s'y établit de nouveau, comble de ses eaux

une partie des dépressions lacustres et découpe de ses fiords capricieux le sol provençal tout entier : c'est la période miocène ou « molassique, » parce qu'effectivement cette mer est celle de la molasse. Enfin, dans une dernière période, la mer se retire et abandonne entièrement le pays. De nouveaux lacs, alimentés par des cours d'eaux qui ne correspondent encore qu'imparfaitement aux rivières actuelles, mais qui en représentent comme une première ébauche, occupent l'intérieur de la contrée, qui se rapproche graduellement de celle qui est maintenant sous nos yeux. Cette troisième période est celle du tertiaire récent, ou pliocène. Chacune d'elles mérite de fixer l'attention, soit par ses traits généraux caractéristiques, soit par la nature des êtres fixés dans la région dont nous cherchons à tracer une esquisse historique.

IV.

Pendant la période des lacs, c'est-à-dire lors de l'éocène et jusqu'après l'oligocène, du paléocène à l'aquitanien inclusivement, la Provence avait à peu près la situation géographique de la Lombardie actuelle. Comme celle-ci, elle était placée vers le haut d'une péninsule dont la Corse et la Sardaigne semblent jalonner l'ancienne direction, au point de jonction de cette péninsule avec une grande terre continentale qui comprenait, outre la France, diminuée du bassin inférieur de la Seine, l'Allemagne du Nord jointe aux pays baltiques et à la Russie septentrionale. La mer qui baignait les flancs de la péninsule en question profilait sur ses côtés deux golfes sinueux, l'un à droite sur la ligne des Alpes, encore abaissées, l'autre à gauche, inclinant à l'ouest vers les Pyrénées et dans l'axe de cette chaîne, encore absente ou dessinant à peine un faible relief. Entre ces deux Adriatiques, plus étroites et moins étendues que celle de Venise, assimilables plutôt par leurs proportions à la mer d'Azof ou au golfe de Corinthe, s'étalait une région continue au nord avec le reste de la France, parsemée de lacs et hérissée de montagnes, dont il est difficile, à la distance où nous sommes placés, d'évaluer l'importance. Nous savons seulement par la stratigraphie qu'au commencement de la période, le sol de la Provence changea d'aspect et qu'à la suite d'un surexhaussement des points dont le relief tendait à s'accentuer, un mouvement de bascule fit refluer les eaux, auparavant contenues dans une cuvette lacustre au fond de la vallée du Lar, pour les ramener au nord, et leur faire occuper l'espace maintenant compris entre la ville d'Aix au sud et la Durance dans la direction opposée. Dans cet espace et sur une largeur de 6 à 8 kilomètres, une crevasse nouvellement ouverte offrit aux eaux une cuvette destinée à les recevoir, située sur les flancs et au pied du versant

occidental du rocher de Sainte-Victoire, dont la cime dut atteindre la hauteur d'une montagne de premier ordre. Bien des particularités que nous allons signaler rendent vraisemblable cette dernière supposition; mais ce qui atteste la puissance du phénomène qui vint alors redresser une partie des assises, tandis que l'autre en s'affaissant ouvrait une vaste cavité, c'est la masse détritique qui combla celle-ci aussitôt que les eaux courantes s'y furent rassemblées pour former un lac. Sur deux points de ce lac, tous deux à portée de la montagne, auprès d'Aix et non loin de Meyrargues, des brèches, des poudingues, des argiles ferrugineuses mêlées de débris furent charriés, accumulés dans les dépressions, et la direction des eaux qui les entraînèrent, en ravivant sur leur passage les divers élémens mis à leur portée, peut être aisément suivie de l'est à l'ouest, en tenant compte de l'atténuation graduelle des matériaux. Les plus gros et les plus lourds, en effet, se déposaient naturellement les premiers, tandis que les plus légers et les plus fins allèrent plus loin et s'avancèrent jusqu'au milieu du lac, dont ils nivelèrent le fond. Au-dessus de cette première assise, des sédimens plus subtils, formés d'un limon plastique dont les particules étaient cimentées par le calcaire ou la silice tenus en dissolution dans les eaux, constituent des strates d'une épaisseur variable qui alternent avec de minces feuillets. Une teinte générale d'un blanc grisâtre caractérise ce dernier ensemble et dénote le calme parfait du mode de sédimentation.

Ce lac n'était pas le seul. Nous l'avons déjà dit, chaque montagne principale avait le sien, au bas de son versant abrupt, et ces montagnes, depuis amoindries ou bouleversées, demeurent pourtant comme des témoins de l'état de choses que nous signalons, tandis qu'à leur pied les couches lacustres disloquées, redressées parfois jusqu'à la verticale, attestent à la fois la violence des mouvemens postérieurs et la faible élévation originaire des anciennes plages au-dessus des ondes qui se brisaient contre elles, sur un talus littoral à peine incliné.

Dans la vallée supérieure de l'Huveaune, fleuve minuscule dont l'embouchure coïncide à Marseille avec le Prado, un petit lac s'étendait entre Saint-Zacharie et Auriol. Les eaux qui l'alimentaient se déversaient, à l'ouest, dans un plus grand lac aux bords sinueux, qui avait une île vers son milieu. Ce dernier lac, dont les rives sont encore parfaitement reconnaissables, s'étalait de l'est à l'ouest, allant de Roquevaire et Gémenos jusqu'à la rade de Marseille ; il mesurait de 12 à 15 kilomètres de long sur une largeur maximum de 6 à 8. D'autres lacs existaient encore, les uns très petits, comme celui du quartier Saint-Pierre, non loin de Martigues, celui de la vallée de Sault, au pied du Ventoux, celui de Vaucluse, près de la loca-

lité de ce nom ; mais la cuvette lacustre la plus considérable était celle qui, d'Apt à Peyruis, sur la Durance, de Bonnieux à Manosque et de La-Tour-d'Aigues, au-delà de Forcalquier, se trouvait alors encadrée ou échancrée çà et là, au nord, par les contreforts du Ventoux et de Lure, à l'est, par le cours actuel de la Durance, au sud-ouest, par le Léberon, dont la saillie commençait à peine à se prononcer. Ce lac, auquel la petite ville de Manosque doit donner son nom et dont la configuration n'était pas sans analogie avec celle du lac de Constance, mesurait, du sud-ouest au nord-est, entre Bonnieux et Peyruis, plus de 60 kilomètres, sur une largeur variable de 15 à 20. De même qu'auprès d'Aix, des amas détritiques, confusément stratifiés, avaient tout d'abord occupé le fond de la dépression, et l'épaisseur totale des sédimens accumulés atteint ou excède 1,200 à 1,500 mètres. Il fallut une masse pareille pour achever de combler une profondeur comparable à celle des plus grands lacs de la Suisse. Les couches de lignites, exploitées près de Manosque, témoignent qu'à la longue les eaux de la partie orientale devinrent assez basses, surtout vers les bords, pour disparaître sous un épais rideau de plantes marécageuses.

Non-seulement les assises lacustres renferment des lignites aux environs de Manosque et aussi à Saint-Zacharie ; non-seulement, sur une foule de points, elles sont riches en fossiles : soit plantes, soit animaux ; mais elles se distinguent encore par la présence de gypses sédimentaires, c'est-à-dire disposés par lits alternant avec des lits purement calcaires ou marneux. Ces gypses ne s'étendent jamais à la totalité d'un niveau déterminé ; ils sont, au contraire, localisés, chaque gisement étant circonscrit et continu latéralement avec les assises dénuées de gypse ou en offrant à peine quelques traces.

En résumé, les dépôts des lacs tertiaires de Provence présentent à l'observateur une réunion de phénomènes des plus variés, et ces phénomènes, même en considérant à part chacune des catégories qu'ils comprennent, au lieu de se produire simultanément et d'avoir été strictement contemporains, ont dépendu de circonstances et d'accidens qui, loin d'avoir été partout les mêmes, diffèrent selon les lieux et les bassins explorés. Il était donc indispensable de rechercher avant tout les élémens d'un parallélisme rigoureux entre les couches des diverses formations locales, comparées au point de vue des gisemens qu'elles renferment. Cette marche était la seule qui permît de constater le niveau relatif et de fixer la concordance des horizons partiels sur lesquels se placent les gisemens. Pour être accomplie avec succès, une tâche semblable exige un coup d'œil exercé et la double connaissance des détails stratigraphiques et des fossiles caractéristiques propres aux sous-étages dont la

position demande à être définie. Ici même elle comportait des difficultés d'un ordre spécial, tenant à l'origine lacustre des lits à interpréter, puisque les mollusques d'eau douce, vivans ou fossiles, offrent cette particularité de ne se distinguer les uns des autres que par des nuances trop délicates pour être aisément perçues. Jusqu'alors, on peut le dire, les fossiles de cet ordre avaient été l'objet d'une étude superficielle qu'il s'agissait de reprendre et de compléter. C'est encore à M. Matheron que revient le mérite d'avoir collationné ces archives : après avoir démontré que, dans les dépôts lacustres du sud-est de la France, ni les gypses, ni les lignites, ni les gisemens de plantes ne se correspondaient nécessairement ; que, plus anciens ou plus récens, selon les cas, plus rarement parallèles et contemporains, leur distribution ne présentait rien de constant, il arrêta le premier les termes d'une chronologie raisonnée des événemens physiques et des mutations organiques dont la Provence des lacs avait été le théâtre, d'un bout à l'autre de la période et jusqu'au moment de l'invasion de la mer miocène.

L'examen comparé des animaux et des plantes de chaque assise a fourni les élémens de cette évocation du passé, qui ne saurait être trompeuse, tellement les données en sont sérieuses et attentivement combinées. — Un ossement authentique de paléothérium, remis aux mains de M. Matheron, est venu un jour, par exemple, lui révéler l'ancienneté relative des lignites de Saint-Zacharie, vis-à-vis de ceux de Manosque dont la flore, nettement aquitanienne, est par conséquent plus récente. Les gypses de Manosque, de beaucoup inférieurs aux lignites de cette localité, inférieurs également à des lits à coquilles oligocènes, viennent très naturellement se ranger au niveau des lignites de Saint-Zacharie mentionnés ci-dessus, au niveau aussi des marnes de Gargas, avec ossemens de paléothérium ; mais il existe, au-dessus de ces marnes de Gargas, des lits à cyrènes « très caractéristiques, » et ces mêmes lits surmontent ou couronnent le groupe entier des gypses d'Aix, tandis que les gypses de Gargas reposent sur les cyrènes et sont par conséquent sensiblement plus modernes. Les plantes contenues dans ces derniers gypses confirment pleinement les données tirées de leur situation stratigraphique, et leurs affinités botaniques viennent à l'appui de leur attribution oligocène, présumée d'après la seule situation des couches. On voit par là le secours mutuel que se prêtent les deux branches de la science géologique, tour à tour invoquées, alliance si bien exprimée par le terme de « paléontologie stratigraphique, » qui s'applique justement aux résultats des deux méthodes d'exploration, heureusement combinées.

Laissons maintenant les procédés techniques pour nous en tenir aux seules généralités ; pénétrons à la suite des auteurs au sein de

cette nature à la fois riche et variée, originale et pleine de sève qui s'étalait au bord des lacs tertiaires, s'agitait non loin de leurs plages ou peuplait le fond de leurs eaux. — D'abord l'absence à peu près complète de fossiles à la base des dépôts, généralement détritiques, impropres par cela même à en favoriser la transmission, nous enlève forcément la connaissance des êtres de ce premier âge. Tout ce qu'il est possible d'en saisir se rattache à l'action sidérolithique qui s'exerça alors sur une grande échelle et à laquelle sont dus spécialement les minerais de fer du Jura. Ceux-ci, extrêmement abondans par place, se présentent sous l'apparence de grains concrétionnés, distribués en amas : ils remplissent certaines poches ou bien ils colorent en rouge des amas d'argile. En Provence, surtout au nord de la vallée d'Apt, ce sont aussi des argiles ferrugineuses, ou des grès lustrés, ou, enfin, des minerais exploitables. Le phénomène sidérolithique est attribué à des sources thermales ferrugineuses, dont l'âge est d'ailleurs fixé par les ossemens de mammifères éocènes qu'ils contiennent. Selon M. Greppin, il aurait dépendu d'éruptions boueuses et chaudes (1); mais les deux explications se touchent et se confondent, et, pendant la durée entière de la période des lacs, les eaux thermales, amenant des profondeurs à la surface des substances minérales dissoutes, pour les déposer, n'ont cessé de jouer un rôle important que l'examen des couches, alors en voie de formation, nous révèle et qui n'est pas sans relation avec les émissions de gaz méphitique et les épanchemens basaltiques dont la présence se trouve également constatée.

En s'élevant dans la série, on voit constamment les assises lacustres se régulariser et les élémens détritiques faire place à des lits calcaires dont la blancheur, la finesse, souvent la ténuité, dénotent des eaux pures, chargées d'une faible proportion de carbonate de chaux et le déposant par quantités limitées, tandis que les sources thermales, à l'exemple de ce qui a lieu maintenant en Islande, au pied de l'Hékla, amenaient de la silice à l'état gélatineux. La multitude de petites coquilles agglomérées que les gâteaux consolidés de cette substance ont retenues atteste l'attrait de ces êtres pour le voisinage des eaux chaudes. La multiplication des mollusques paludéens au contact des sources thermales a été observé de nos jours par les voyageurs, le long des rives de la Mer-Morte, dans des conditions analogues à celles qui prévalaient en Provence, à l'époque de la formation des gypses tertiaires. L'origine des gypses eux-mêmes a été l'objet de bien des conjectures, parfois hasardées ou singulières. Le fait très connu que l'eau de mer con-

(1) Lapparent, *Traité de géologie*, p. 1021.

tient une certaine proportion de gypse dissous et le précipite, aussitôt parvenue à un degré de concentration déterminé, ce fait a servi de base à la supposition que les gypses tertiaires auraient tous une provenance marine. A ce compte, les gypses d'Aix eux-mêmes seraient marins. Pour tenter de le faire admettre, on négligeait les cyclades et les limnées, coquilles exclusivement d'eau douce, pour s'en tenir aux potamides associées aux premières dans les lits intercalés à ceux qui comprennent les gypses. On a été jusqu'à signaler un muge (*mugil princeps*), en laissant de côté des cyprins (*Smerdis*, *Lebias*) nombreux et significatifs. On n'a pas tenu plus de compte des nénuphars, des massettes, des potamots et vallisnéries, toutes plantes palustres et par trop gênantes. En réalité, la circonstance que les gypses dont il est question appartiennent à des formations purement lacustres, distribuées en plusieurs bassins, exclut à elle seule l'idée que les eaux de la mer aient pu intervenir, même accidentellement, dans un phénomène répété sur beaucoup de points et dans des conditions parfaitement identiques. Enfin, les gypses lacustres de Provence, nous l'avons déjà affirmé, sont localisés, c'est-à-dire qu'ils constituent des amas stratifiés dont la puissance s'affaiblit graduellement, à mesure que l'on s'écarte du point où le phénomène se réalisait. En un mot, les gypses tertiaires, latéralement reliés aux sédimens ordinaires, n'ont jamais donné lieu à une assise uniforme, se prolongeant dans l'étendue entière de l'ancien lac. Comment dès lors ne pas admettre une cause endogène, c'est-à-dire venue de l'intérieur et tenant soit à des émissions gazeuses, soit à des sources thermales, de nature à combiner leur action avec celle de la sédimentation normale? L'esprit se reporte vers les *calderas* des îles Açores : ce sont des eaux thermales très chaudes, accompagnées de mouvemens éruptifs : elles déposent de la silice et du soufre, et celui-ci se transforme le plus souvent en acide sulfhydrique, puis sulfurique, d'où sortent des productions de gypse.

On a dit en faveur de l'origine exclusivement marine des gypses que ceux des anciens lacs auraient été empruntés par les eaux qui les déposaient à des formations marines antérieures, particulièrement au trias; mais, dans cette hypothèse, il faudrait encore expliquer la fréquence inusitée de tant de sources, se donnant le mot, pour ainsi dire; traversant simultanément le trias et venant ensuite déboucher au sein des lacs tertiaires, disséminés sur tant de points, leur apportant à tous des gypses entraînés d'un seul et même niveau géognostique. Ces difficultés et d'autres disparaissent d'elles-mêmes, si l'on veut bien prendre en considération l'ensemble des phénomèmes thermiques et thermo-dynamiques spéciaux à la période que nous avons en vue. Ces eaux chaudes, chargées

de substances minérales dissoutes, ne sont pas assurément sans relation avec les émanations gazeuses, les accidens éruptifs, les épanchemens de basaltes en fusion qui se produisirent à la même époque et dont les traces incontestables se retrouvent, auprès d'Aix, dans ce que l'on nomme le volcan de Beaulieu, connu des plus anciens naturalistes. — Pour ce qui est de la mer, en quoi la présence du gypse en dissolution dans ses eaux implique-t-elle l'origine constamment marine de cette substance ? La mer, dans son vaste sein, renferme les résidus d'une foule de matières : toutes celles que les eaux courantes peuvent atteindre et délayer ou dissoudre s'y rendent nécessairement ; la mer ne les a pas créées pour cela ; elle les garde simplement, sauf à les rejeter, c'est-à-dire à les précipiter dans des conditions déterminées. On recule donc la difficulté en attribuant à la mer l'origine des corps qu'elle possède accidentellement, et les gypses du trias auraient été uniquement le fait d'un dépôt marin qu'il serait encore légitime de rechercher comment cette substance a pu se constituer à la surface du globe, avant d'être comprise, à titre d'élément partiel, dans ce qu'on est convenu de nommer les « eaux mères. » Au contraire, si l'on admet que les gypses lacustres tertiaires aient été le produit d'une action hydro-thermique ou géogénique, rien de plus naturel, comme on l'a souvent pensé, que de rattacher au même ordre de phénomènes la mort violente de cette foule de poissons et d'insectes qui jonchent certains lits intercalés dans les gypses. Ces animaux doivent avoir été surpris par des émanations délétères, les uns dans les eaux, les autres au sein de l'air, et entraînés ensuite au fond du lac, où un faible lit de sédiment est venu les recouvrir et les préserver.

C'est dans le cadre ainsi disposé que vient se placer une des végétations les plus curieuses, les mieux reconstituées dans ses traits essentiels, dont on ait eu connaissance à l'état fossile. La flore des gypses d'Aix compte à l'heure actuelle plus de quatre cents espèces déterminées d'après leurs feuilles, leurs fleurs ou leurs fruits, quelquefois d'après ces divers organes réunis. — L'examen patient de tous ces débris, en mettant au jour le caractère et les aptitudes des végétaux recueillis, leur fréquence relative et leur mode d'association, a révélé approximativement l'aspect de l'ancienne contrée, la nature du climat et l'ordre même des saisons qui présidaient alors au développement des plantes, et influaient par elles sur les animaux. A certains indices tirés des sédimens, tantôt vaseux ou calcaires, tantôt minces ou feuilletés, on reconnaît l'existence d'alternatives répétées dans le régime des eaux de l'ancien lac, soumis à des crues périodiques, à des délaissemens et à des

retours, selon les temps et les parties de l'année. Les sources qui surgissaient le long des plages et alimentaient des flaques dormantes favorisaient la croissance des nénuphars et d'autres plantes aquatiques ou fluviales, telles que les potamots et les vallisnéries, dont une espèce n'a plus son analogue vivant que dans une forme australienne. Les nénuphars sont remarquables par la faible dimension de leurs feuilles, et cette petitesse reparaît dans beaucoup d'autres plantes de la flore d'Aix ; elle constitue un de ses caractères distinctifs les plus saillans. Au-dessus des rives du lac et dans la direction de l'est, s'élevaient alors des escarpemens en gradins dont le rocher de Sainte-Victoire représente comme un dernier reste. Ils étaient peuplés de pins variés mêlés à des thuyas africains (*Callitris* et *Widdringtonia*), qui abondent dans le gisement et annoncent la présence de véritables forêts résineuses, dont les cours d'eaux, sillonnant les pentes boisées, entraînaient au fond du lac les résidus, feuilles, cônes et rameaux, tandis que le vent balayait au loin les semences légères pour en parsemer les lits en voie de dépôt. On constate encore la présence, surtout dans les assises marneuses, d'autres débris plus clairsemés, charriés de plus loin et par accident ; ils dénotent l'existence d'arbres situés plus haut que les premiers, s'élevant sur les croupes d'une région montagneuse, à une altitude suffisante pour admettre des végétaux différens de ceux de la plaine et des pentes inférieures. C'est effectivement ce que l'on observe maintenant à Java et à Sumatra, où les essences européennes reparaissent au-dessus de 1,200 à 1,500 mètres d'élévation, à l'exclusion de celles du tropique. Du temps des gypses d'Aix, après avoir traversé, en gravissant les hauteurs, des forêts de pins et de thuyas, on aurait rencontré des chênes, des aunes, des bouleaux, des charmes et des ormes, des saules et des érables, plusieurs d'entre eux, il est vrai, ayant des feuilles persistantes ; l'action des eaux et celle du vent ont seules réussi à nous faire connaître ces arbres, en sauvegardant un petit nombre de leurs vestiges.

Les végétaux qui croissaient dans le voisinage du lac sont naturellement ceux dont les empreintes abondent le plus : ce sont des palmiers, dont un, dédié au naturaliste Lamanon par Ad. Brongniart, ressemble au palmier de Chusan, actuellement cultivé dans les jardins du midi de la France ; comme celui-ci, il n'atteignait qu'à de faibles dimensions. Ce sont encore, outre un petit bananier, des aralias qui rappellent ceux de l'Afrique du sud ou de la Chine méridionale, des lauriers et des camphriers, des ailantes et des sumacs, des savonniers, un gainier, des sophoras, enfin de nombreux acacias ou gommiers ; les arbustes étaient des andromèdes, des myrtils, des amélanchiers ; on a recueilli jusqu'à des

fleurs de *bombax*, jusqu'à des folioles éparses de sensitive. Des épillets de graminées, de frêles corolles d'une sorte de bourrache, de petites graines surmontées d'un panache sont venues se perdre en flottant sur l'eau pêle-mêle avec des ailes de fourmis mâles, détachées d'elles-mêmes dans le cours de l'été, avec des araignées, des insectes surpris dans le vol et même un papillon demeuré célèbre (*Cyllo sepulta*) parce qu'il a gardé un reflet de ses couleurs. M. Scudder, de Boston, a démontré récemment les affinités de ce papillon avec un type vivant sud-africain ; c'est le plus ancien lépidoptère authentique dont on ait encore connaissance.

Cette rapide énumération ne donne qu'une légère esquisse de l'ensemble ; mais un tableau moins incomplet demanderait des pages pour peu qu'on voulût en accentuer les traits. Les mammifères terrestres, hôtes assidus de ces plages lacustres, ont laissé dans le gisement contemporain de Gargas, près d'Apt, un ossuaire d'où l'on n'a cessé, depuis un demi-siècle, d'extraire et de dégager des portions de leurs squelettes, accumulés par milliers dans une gangue marno-charbonneuse, qui accuse l'existence d'une tourbière ou d'une fondrière marécageuse, au sein de laquelle auraient été enfouis les restes des animaux perdus, que la mort de ceux-ci ait été naturelle ou due à des accidens, à des inondations répétées, noyant les pâturages où ils vivaient en troupes nombreuses. Les paléothériums, anoplothériums, xiphodons, etc., reconstitués originairement par le génie de Cuvier et qui se montrent à Gargas similaires de ceux des carrières de Montmartre, ne sont, à proprement parler, ni des pachydermes ou des équidés définis, ni de véritables ruminans : comparables, mais de loin seulement, d'une part, à nos rhinocéros et à nos chevaux, de l'autre, à nos cervidés et surtout à nos chevrotains, ils n'offrent encore qu'une structure et un régime ambigus. Ils paraissent avoir recherché les rameaux tendres et les bourgeons, avoir été friands de racines succulentes, de rhizomes de nénuphars en particulier ; certains d'entre eux rongeaient les cônes de pins à la façon des loirs et des écureuils. Enfin, la rencontre d'une chauve-souris a fait voir qu'il existait des insectivores.

L'étude des enchaînemens que révèle l'anatomie comparée démontre clairement, il est vrai, que les paléothériums conduisent aux jumentés, de même que les anoplothériums et xiphodons représentent la souche des ruminans actuels, mais ces groupes, déterminés dans ce que leurs caractères ont de décisif, n'apparaîtront que beaucoup plus tard, tellement l'ensemble des mammifères terrestres est encore éloigné du terme et la voie qu'ils devront parcourir à peine inaugurée. Les frontières des principales sections tendent pourtant à se dessiner et la distance entre les types tridactyles et tétradactyles ira en s'élargissant, séparant de plus en

plus des groupes alors assez peu écartés. Cette évolution, la dernière de celles que la nature vivante a dû accomplir, il a été donné à la paléontologie d'en suivre la marche, échelon par échelon, et d'en retrouver les termes partiels. Les modifications anatomiques que le savant observe sont tellement graduelles qu'elles donnent lieu à d'étroits enchaînemens et ces enchaînemens à des séries qui mènent du point de départ, plus ou moins reculé dans le passé, au point d'arrivée toujours variable selon les groupes que l'on considère. C'est ainsi que se constituent des catégories, ordres ou familles, et que chacune d'elles, subdivisée à son tour, aboutit plus tôt ou plus tard à l'un de ces plans de structure spéciaux qui répondent à ce que nous nommons des genres. Ceux-ci se trouvent limités à une durée plus ou moins longue, soit qu'ils aient acquis un degré de fixité désormais invariable, soit que l'avenir les réserve à de nouveaux changemens.

Le monde végétal, plus avancé que celui des mammifères, avait accompli, bien avant ce dernier, le cycle de son évolution. Les combinaisons organiques d'où sont sortis la plupart des groupes qu'il comprend et, dans l'intérieur de ces groupes, les genres principaux, présentaient déjà les caractères qui les distinguent et qui, depuis, n'ont varié que d'une façon tout à fait secondaire. Le monde végétal a cependant changé d'âge en âge et, dans une région déterminée, telle que l'ancienne Provence, il n'a cessé, à partir du temps auquel nous nous plaçons, de se modifier graduellement. Les couches lacustres, explorées à ce point de vue à divers niveaux successifs, offrent le tableau complet de ces changemens et l'on peut dire qu'aucune période ne s'est trouvée plus riche en empreintes végétales que celle qui sépare le dépôt des gypses d'Aix de l'invasion de la mer molassique. Mais les changemens éprouvés par la végétation, dans cet intervalle, de même que ceux qui suivirent, consistèrent presque uniquement dans des éliminations et des substitutions. Les formes d'abord en possession du sol déclinent et font place à d'autres d'un caractère différent, et celles-ci, au début peu nombreuses, se multiplient peu à peu et finissent par exclure les précédentes, en réalisant à la longue le renouvellement entier de l'ensemble. — En résumé, la flore provençale, sous l'impulsion qui l'entraîne, tend à perdre son caractère tropical et avec lui le faciès grêle, la consistance coriace, indices de l'adaptation primitive de ses plantes à un climat chaud et à saisons extrêmes. Elle acquiert, au contraire, de nouvelles formes, auparavant inconnues ou très rares, plus amies de la fraîcheur, plus amples de feuillage, plus rapprochées de celles qui habitent sous nos yeux les parties boréales de notre hémisphère. Enfin, les essences à feuilles caduques qui trahissent l'influence d'une saison froide au moins relative, obtien-

nent un rôle de moins en moins effacé, avant qu'il devienne prépondérant. Quelques exemples feront saisir cette marche curieuse due évidemment à l'extension progressive des plantes venues du nord ou descendues des montagnes, tandis que celles qui peuplaient jusque-là l'Europe disparaissaient pour jamais ou se retiraient par étapes dans la direction du sud.

La flore des gypses d'Aix, si riche et si bien explorée, présente au premier rang de ses espèces plusieurs palmiers dont un au moins (*Flabellaria Lamanonis*) reparaît assez fréquemment pour donner à croire que sa présence imprimait au paysage d'alors le trait le plus saillant de sa physionomie. Au contraire, dans cette même flore, si l'on a rencontré un aune et un bouleau, un charme (*Ostrya*) et un orme, un érable et un frêne, c'est seulement à l'état d'échantillon isolé et grâce à la légèreté de leurs divers organes que ces arbres ont réussi à arriver jusqu'à nous. Nous avons conclu de cette extrême rareté qu'à l'époque des gypses d'Aix ils croissaient à l'écart et, selon toute probabilité, à une élévation suffisante pour comporter une végétation différente de celle des plaines ou des vallées inférieures.

La flore de Saint-Zacharie, celles de Gémenos et de Saint-Jean-de-Garguier, plus récentes d'un degré, c'est-à-dire franchement oligocènes, montrent à quelques lieues d'Aix le mouvement organique, signalé plus haut, en voie d'accomplissement, mais encore loin de sa terminaison. Les palmiers sont déjà plus rares, bien qu'il y en ait plusieurs exemples avérés. Mais en regard de cet effacement graduel, les aunes et bouleaux, les ormes et charmes, les saules, érables et frênes ne sont plus exceptionnels ; les charmes et les érables surtout ont laissé des empreintes relativement nombreuses. On voit qu'ils tiennent une place qui n'est pas sans importance dans cette flore, qui pourtant continue à ne pas différer beaucoup, dans son ensemble, de celle des gypses d'Aix. C'est donc au total un pas de fait et le premier résultat d'un mouvement qui se dessine et que l'avenir se chargera de développer.

Franchissons un degré de plus et interrogeons la flore aquitanienne de Manosque : ici, la végétation a décidément changé d'aspect, et la substitution des formes nouvelles à celles qui occupaient auparavant le sol est en grande partie réalisée. Les palmiers se retirent décidément ; il a fallu de longues recherches avant d'en rencontrer à Manosque quelques vestiges. Les conifères, amis de la fraîcheur, cyprès chauves et séquoïas, ont relégué au second plan les thuyas africains, dont les débris deviennent rares. Les aunes, les charmes, les érables abondent ; enfin, il se joint à eux un hêtre et un peuplier véritables. Pourtant les lauriers et les camphriers forment encore, comme dans les temps antérieurs, la masse

principale et le fond du paysage. Telle est la marche suivie par la végétation provençale ; lentement déplacée, elle n'a subi qu'à la longue, par l'effet d'introductions et d'éliminations partielles, souvent répétées, les changemens qui l'amenèrent enfin à l'état actuel et lui imprimèrent les caractères qu'elle possède aujourd'hui.

A l'époque où le lac aquitanien de Manosque réfléchissait dans ses eaux transparentes tout un rideau pressé d'arbres forestiers, de lauriers au feuillage lustré, d'aunes, de charmes, de hêtres et de peupliers aux rameaux touffus, à la verdure fraîche et délicatement nuancée, au-dessus desquels les séquoïas dressaient leur riche et puissante pyramide, la végétation européenne comprenait encore des palmiers, dont un au moins luttait d'élégance avec le palmier-parasol des Antilles; seulement cet élément nécessaire des flores éocènes et oligocènes, cantonné désormais sur quelques points et restreint à certaines stations privilégiées, tendait à disparaître peu à peu de notre continent. L'exclusion définitive des palmiers est du reste de beaucoup postérieure à l'aquitanien, postérieure même à la molasse, au moins si l'on s'attache à la Provence, et les travertins pliocènes de Roquevaire ont offert à M. Marion les frondes en éventail d'un dernier palmier, peut-être identique au palmier-nain d'Algérie (*Chamærops humilis*). On voit que la nature végétale défend pied à pied son domaine, et qu'à l'exemple des races humaines qui n'abandonnent le sol natal qu'après une lutte acharnée, les plantes aussi résistent longtemps à l'invasion et ne succombent qu'à la longue devant l'inexorable fatalité.

V.

Si l'homme conscient eût existé lors de la période des lacs, il aurait pu croire à la stabilité et au maintien définitif de l'état de choses dont la Provence lui aurait offert le spectacle. Ces cuvettes aux rives sinueuses et parfois escarpées, les hautes montagnes dont elles reflétaient les cimes, la charpente même d'une région parsemée d'accidens, comparable, par ses traits principaux, à la Suisse ou à la Haute-Italie, tout ce qu'il aurait vu aurait fait naître en lui l'idée d'un pays à l'abri de commotions physiques assez étendues et assez fortes pour en bouleverser l'économie. C'est pourtant ce qui eut lieu lorsque la mer de la molasse vint occuper la Provence et profiler ses fiords capricieusement étalés au travers des cavités jusqu'alors remplies par les eaux douces. Quel fut le caractère de cette nouvelle révolution aussi complète qu'inattendue? Elle ne fut pas instantanée, ni même subite; elle s'opéra plutôt graduellement et par soubresauts. Les eaux marines arrivèrent de l'ouest et, après avoir envahi la vallée du Rhône, elles s'étendirent vers

l'est, par conséquent vers l'emplacement des Alpes, qu'elles n'atteignirent qu'à peine, à l'aide du plus avancé des golfes qui se formèrent. Il existe des jalons encore visibles de cette marche ; elle fut facilitée incontestablement par des mouvemens du sol, par des changemens de relief, puisque de notables portions du domaine lacustre échappèrent à l'invasion et furent alors mises à sec, tandis que d'autres, par un contre-coup de ce relèvement, s'affaissèrent et reçurent les eaux de la nouvelle mer. Celle-ci vint accumuler ses couches en recouvrement des dépôts antérieurs d'origine lacustre ; elle alla même submerger, au-delà, des espaces auparavant terre ferme. Mais ce qui prouve qu'il n'y eut rien d'absolument rapide dans ces phénomènes de sédimentation transgressive, c'est que le plus souvent la transition, entre les deux régimes, s'opère en « stratification concordante, » la série d'eau douce gardant son horizontalité au moment où les premiers lits marins, généralement détritiques, vinrent la recouvrir en donnant lieu à une liaison intime entre les deux systèmes, à leur point de contact.

A Bonnieux, près d'Apt, non loin de l'extrémité austro-occidentale du lac de Manosque, les derniers lits du système lacustre renferment, dans leurs minces feuillets, des empreintes de poissons d'eau douce et de plantes littorales oligocènes, c'est-à-dire plus anciennes d'un degré que celles de l'aquitanien. Immédiatement au-dessus de ces lits, la sédimentation change ; de calcaire qu'elle était, elle devient marno-sableuse ; les strates, toujours schisteuses, mais non plus feuilletées, prennent l'aspect de plaques, puis d'assises, et passent enfin supérieurement à la molasse marine. Rien de plus ménagé que cette transition, qui démontre l'introduction paisible de la mer, se substituant sans trouble aux eaux de l'ancien lac, devenues insensiblement saumâtres, puis entraînant du sable au lieu du limon subtil et moins abondant auquel les schistes feuilletés avaient dû leur existence. — Dans les eaux douces croissait une plante palustre, une rhizocaulée, dont on retrouve les feuilles percillées de perforations radiculaires, et, le long du rivage s'élevait une cycadée (*zamites*), dernière survivante de celles des temps jurassiques ; mais, sur les plaques marines, les premières qui accusent la nature du changement opéré, ce sont des algues d'une extrême délicatesse rejetées par la vague le long des rives et dont les frondes ont moulé sur un fond de vase leurs frêles rubans aux ramifications élégantes et multipliées.

Ainsi, la mer qui envahissait la Provence et s'avançait, de l'ouest à l'est, était déjà parvenue aux environs d'Apt dès la fin de l'oligocène. A l'est, au contraire, l'ancien lac persistait dans les mêmes limites. En effet, à Ceyreste, non loin de Manosque, on observe le prolongement latéral des schistes de Bonnieux, à la fois lacustres et

riches en empreintes de poissons, d'insectes et de plantes, et ces schistes, au lieu d'être surmontés immédiatement par les assises marines, vont s'enfoncer sous le système, qui comprend les lignites exploités entre Manosque et Dauphin, ainsi que les lits avec plantes aquitaniennes dont nous avons parlé, supérieurs eux-mêmes à ces lignites. Il est donc visible que la mer, déjà présente à Bonnieux, avait pris possession de la partie occidentale de l'ancien lac, alors que la partie orientale, encore soustraite à l'invasion, était le théâtre des phénomènes de sédimentation végétale auxquels les combustibles charbonneux doivent leur existence. C'est postérieurement, et après le dépôt d'une dernière zone riche en limnées et par conséquent encore lacustre, que la mer de molasse vint finalement envahir le milieu de la cuvette, dont les sédimens affaissés constituèrent une sorte de chenal profond, situé entre Dauphin et Forcalquier, et s'étendant jusqu'à Peyruis dans une direction nord-est. Au-delà, cette mer submergea la vallée moyenne de la Durance et forma un bassin intérieur dont Moustiers et Digne marquent les limites orientales, Riez le bord méridional, Manosque et Peyruis la terminaison du côté de l'ouest, tandis qu'au nord ce bassin dépassait à peine la latitude de Sisteron, pénétrant un peu au-delà et à l'est de cette ville. Entre ces points, le bassin, que nous nommerions « mer de Digne, » s'il existait maintenant, offrait, de Manosque à Moustiers, une largeur est-ouest de 40 kilomètres environ, sur une longueur maximum sud-nord d'une soixantaine au plus. De Forcalquier, situé un peu en dedans de l'entrée du chenal, c'est encore une distance de 40 kilomètres que l'on aurait parcourue avant d'atteindre à la rive opposée. Entre Peyruis, à l'ouest, et Digne, à l'est, cette petite mer allait en se rétrécissant, laissant à gauche Sisteron, qu'elle ne touchait pas, et prolongeant vers l'est et au nord de Digne une baie étroite sur un espace d'une douzaine de kilomètres. A quoi pourrions-nous assimiler cet océan en miniature qu'évoque la pensée du géologue lorsqu'un train rapide l'entraîne sur la ligne des Alpes et lui en fait franchir l'emplacement en une couple d'heures? Pour en avoir une exacte reproduction, il faudrait doubler au moins l'étang de Berre, en Provence, ou diminuer de moitié le Wetter, qui n'est cependant pas le plus grand des lacs scandinaves. Le Léman lui-même excède les dimensions de la cuvette marine dont nous venons d'esquisser les contours. Il est vrai que, non-seulement elle communiquait avec l'océan d'alors, mais qu'au sud de Riez et à l'est de Corbières, vers Salerne dans une direction, jusqu'à Rians dans l'autre, elle allongeait encore des bras étroits et sinueux dont il est difficile au géologue de reconstituer les méandres au sein des vallées et sur les plateaux tourmentés qui gardent les vestiges de son séjour.

Ce n'est pas seulement au nord du Léberon actuel que l'on constate la marche envahissante de la mer molassique. On retrouve encore celle-ci au sud de cette terre, qui formait alors, de Cavaillon jusqu'au-delà de Corbières et au nord-est de Manosque, une île basse, effilée à l'ouest, élargie et échancrée le long de sa partie orientale. Sur le flanc méridional de cette région, la mer molassique s'étendait d'Orgon à Cucuron, plus loin encore de Pertuis à Rians et au-delà. Elle remplissait ainsi toute la vallée inférieure de la Durance. Après Rians, il existait même un fiord étroitement sinueux, qui semble avoir contourné et renfermé une sorte d'îlot compris entre Saint-Maximin, Cottignac et Brignoles. — Pour ne pas rester incomplet, il nous faut maintenant retourner à l'ouest, en laissant au nord une grande île qui répondait à la petite chaîne des Alpines et occupait l'espace qui sépare Arles d'Orgon; on constate alors qu'à partir de Salon et à l'aide d'un étroit goulet, la mer molassique, après s'être introduite par Lambesc et Rognes, épancha ses eaux sur le plateau actuel de la Trevarèse. Elle passa à travers le lac gypseux, dont les couches se relevèrent légèrement au nord comme au sud, tandis qu'elles s'affaissaient dans le milieu pour admettre les flots marins. Celles-ci, constituant un fiord contourné, pénétrèrent jusqu'au pied de Sainte-Victoire et de là vinrent occuper l'emplacement où s'élève la ville d'Aix, ainsi que la vallée moyenne du Lar en amont du défilé de Roquefavour. Il est probable que plusieurs affluens, les uns coulant de l'est, les autres de l'occident, charrièrent dans ce petit bassin, dont l'étendue entière n'excédait pas un myriamètre dans sa plus grande largeur, une foule de matériaux : argiles, cailloux, fragmens anguleux de roches très diverses. Auprès d'Aix même, il y eut, à un moment donné, un estuaire véritable, au fond vaseux, avec des coquilles d'eau saumâtre. Puis, des bancs d'huîtres s'établirent, tandis qu'ailleurs les eaux courantes, balayant la plage, entraînaient pêle-mêle dans les sables, changés plus tard en grès, des coquilles terrestres associées ainsi fortuitement à celles des eaux salées dans la même roche. On reste surpris, en réunissant tous ces traits, en observant la richesse de certaines assises en fossiles variés : huîtres, peignes, cônes, vestiges même de grands cétacés, qu'un golfe aussi étroit, une baie aussi peu étendue (1), comparable à ce que serait le Bosphore si, au lieu d'aboutir à la Mer-Noire, il se terminait en

(1) Il est vrai qu'un auteur déjà cité, M. Collot, a supposé l'existence d'une seule nappe marine couvrant l'espace qui s'étend du sud de la ville d'Aix au pied du Léberon. Cette nappe unique n'aurait laissé des sédimens que dans les dépressions du fond et n'aurait marqué son séjour sur les plateaux sous-marins que par des érosions et des trous de pholiades; mais c'est là une interprétation des faits moins vraisemblable, selon nous, que celle que nous adoptons ici.

cul-de-sac, ait nourri et favorisé un tel ensemble de mollusques, de squales, d'animaux de toute taille, sédentaires ou actifs, voraces et puissans, ou faibles et privés de défense. On voit que la vie surabondait au sein de ces eaux miocènes.

Aujourd'hui encore, on peut suivre les sinuosités de l'ancien littoral et reconnaître ses détours aux encroûtemens de la plage. Tantôt escarpée, tantôt basse et sablonneuse, elle étale encore les galets polis par la vague, les écueils attaqués par les coquilles perforantes, les sables mêlés de dents de requins. La légende elle-même s'en est mêlée; elle a voulu reconnaître dans une brèche osseuse les traces d'un dragon dont la ville des Sextiens aurait été jadis miraculeusement délivrée. Une procession annuelle célébrait le souvenir de cet événement fabuleux. Il fallut, au siècle dernier, la sagacité de Lamanon pour déterminer la nature des ossemens et signaler en eux des restes de poissons. Cet exemple est, du reste, demeuré célèbre, puisqu'il marque l'intervention de la science positive réussissant, pour la première fois, à dissiper une erreur accréditée sans motif, pour lui substituer la vérité.

L'événement qui marque le déclin et amène la terminaison de la période molassique, l'un des plus considérables dont l'Europe, qui lui doit son relief principal, ait été jamais affectée, c'est le soulèvement des Alpes, événement accompagné, comme tous ceux du même ordre, de mouvemens précurseurs et d'oscillations inaugurales dont la Provence ressentit l'inévitable contre-coup. Au sud du Léberon, aussi bien qu'aux environs d'Aix et au nord de cette ville, partout enfin où la mer molassique avait pénétré, elle tendit à se retirer, à faire place, selon l'expression de M. Collot, « à des étangs dont les eaux se dessalèrent lentement et où se multiplièrent des coquilles lacustres lorsque les eaux furent devenues pures (1). » Alors seulement, les fractures et les accidens, auxquels tient la configuration actuelle des vallées, commencèrent à se prononcer, mais d'abord faiblement ébauchés et débutant par un exhaussement général suffisant pour exclure graduellement la mer; à la suite de ce retrait, les eaux douces prenaient possession des parties déprimées mises à leur portée, tandis que les eaux courantes, sillonnant le sol, se précipitaient sur les déclivités nouvellement établies. Presque partout, en effet, les sédimens soit lacustres, soit d'origine ambiguë et de nature variée, calcaires, marneux, argiles, sables ou grès ferrugineux qui succèdent à la molasse, reposent sur elle en stratification concordante, bien qu'ils se trouvent limités à un moindre périmètre et distribués en bassins locaux, disjoints et d'une faible étendue. Les traces d'animaux terrestres, particulièrement de grands mammifères,

(1) Louis Collot, *Description géologique des environs d'Aix en Provence*, p. 183.

abondent parfois dans ces couches. Les dinothériums et les mastodontes, les tapirs et les rhinocéros qui fréquentaient les pâturages de cette époque, dans le voisinage des eaux, y ont laissé de nombreux vestiges. Mais nulle part on n'observe une réunion plus complète, un assemblage d'ossemens amoncelés plus considérable que dans le gisement de Cucuron, sur le revers sud du Léberon, gisement récemment exploré avec le plus grand succès par un professeur au Muséum et membre de l'Institut, M. Albert Gaudry. Le résultat de ses fouilles a contribué à enrichir cette galerie de paléontologie récemment inaugurée par lui, qui donne le spectacle d'une évocation des anciens êtres sous la baguette magique de la science. M. Gaudry a consacré un très beau livre à la description des animaux du mont Léberon; il avait auparavant visité et illustré un autre gisement contemporain du premier, celui de Pikermi en Attique; et un troisième, Eppelsheim, près de Worms, fournit un autre terme de comparaison. Il est possible, par le rapprochement de ces trois termes, de présumer quelle était en Europe, à la fin du miocène, c'est-à-dire au moment du retrait de la mer molassique, la faune des grands animaux terrestres. En aucun temps, la richesse, la puissance, la variété de ceux-ci ne furent aussi remarquables; jamais ils ne se montrèrent plus nombreux et plus forts, plus harmonieusement distribués et plus voisins de la perfection que dans cet âge, qui précède immédiatement celui où l'intelligence humaine, introduisant un élément supérieur à tout ce qui avait existé jusque-là, vint exercer en ce monde son autorité souveraine.

On a dit, il est vrai, que l'homme existait déjà à l'époque des animaux du mont Léberon et même auparavant; mais on ne l'a jamais prouvé, et les indices invoqués pour l'admettre ont paru trop incertains, nous dirons même trop peu vraisemblables, pour entraîner la conviction. D'ailleurs, eût-il existé comme créature physique, que son action, encore nulle ou insignifiante pour des myriades d'années, n'aurait influé ni sur l'ensemble de la nature, ni sur les plantes ou les animaux en particulier.

Caché et retenu à l'écart, l'homme-enfant n'avait à sa disposition aucune des inventions dont il s'est servi plus tard pour étendre et asseoir son égoïste empire. Le jour viendra pourtant où à la force et à la ruse instinctives, il saura joindre les ressources de l'esprit et où finalement il réussira à tout s'assujettir ici-bas. Bien plus, il parviendra à pénétrer au-delà même de ce qui est tangible ou visible, par la faculté, graduellement développée, d'observer et d'abstraire, de comparer et de conclure. Mais tout cela est encore loin; nous abordons à peine le pliocène : l'Europe n'est pas encore refroidie; elle est couverte de végétaux opulens et variés, parsemée de lacs, ombragée de forêts et émaillée de pâturages. Elle est peuplée d'im-

menses troupeaux errant au sein des vertes solitudes, le long des grèves, sur la lisière des bois, à la surface des grandes prairies.

Auprès du Léberon, les troupeaux se composaient de gazelles élancées et légères, comme celles de l'Afrique intérieure, de cerfs encore rares, ornés de courtes défenses; puis venaient les hipparions réunis en bande, à la façon des zèbres et des onagres. Ils se distinguaient à peine de ceux-ci par la structure de leur pied, dont le sabot principal était accompagné de deux sabots rudimentaires, que les solipèdes actuels gardent à l'état de vestige. A côté de ces ruminans et de ces jumentés, précurseurs des véritables chevaux, vivaient un sanglier de grande taille, un rhinocéros, enfin deux géans, dont l'un, le dinothérium, précède les éléphans et offre les traits confondus des morses, des lamantins et des proboscidiens; tandis que l'autre, plus étonnant encore (*Hellادotherium*), répond à une girafe agrandie. — Tous ces animaux se retrouvent à Pikermi; mais à force de comparer les ossemens retirés du gisement de l'Attique avec ceux de Provence, l'esprit ingénieux de M. Gaudry a pu constater, entre les deux catégories, des différences très faibles et cependant trop constantes pour ne pas fournir une preuve de l'existence de races locales que le temps aurait sans doute accentuées si, de part et d'autre, elles fussent restées parquées dans des régions distinctes et sous des climats pareils, mais non absolument identiques. — De plus, à Pikermi, à côté des animaux qui viennent d'être énumérés, on a rencontré des singes dont les caractères mixtes semblent destinés à relier les macaques aux guenons. Les singes ne se montrent pas en Provence; mais on y trouve les traces du *machærodus*, ce tigre, plus redoutable qu'aucun de ceux d'aujourd'hui, dont les canines, conformées en sabre, constituaient une arme terrible. M. Gaudry a pu relever la présence, à Cucuron, de plus de cinq cents hipparions; les gazelles sont à peine moins nombreuses et l'on a dû se demander d'où provenaient tant de restes accumulés dans un limon rougeâtre d'une faible étendue. Une inondation subite, une secousse du sol aurait-elle surpris tous ces animaux? Mais l'aspect du gisement oblige à croire que le transport des divers débris n'aurait eu lieu qu'assez longtemps après la mort des individus auxquels ils se rapportent. Les eaux ont charrié et enseveli dans l'argile du dépôt, non pas des cadavres entiers, mais des portions de squelettes déjà disjointes; et, le plus ordinairement, les ossemens ont été accumulés dans un désordre tel que le remous capricieux de la vague a pu seul le réaliser. Peut-être, au lieu d'une catastrophe détruisant, comme on le suppose, les animaux de la contrée, serait-il plus conforme à la probabilité de faire appel à des crues périodiques, ou même aux accidens d'un fleuve sujet à sortir parfois de ses limites habituelles, et, balayant le sol d'une région

peuplée et fertile : les eaux débordées auraient ainsi entraîné chaque fois les restes épars d'un certain nombre d'animaux.

Après l'âge des hipparions du Mont-Léberon, nous pénétrons au cœur du pliocène, et la scène change définitivement. La mer a encore, il est vrai, des retours partiels : elle n'abandonne que par étapes la vallée du Rhône. Un savant prématurément enlevé à ses amis, M. Raoul Tournouër, et plus récemment M. Fontannes, ont suivi les mouvemens du recul et de retour de cette mer pliocène qui s'éloigne pas à pas avant de quitter entièrement le bas Rhône. En Provence même, l'époque pliocène est bien caractérisée par cette circonstance que les vallées parcourues actuellement par les eaux courantes et leur servant de cuvettes ne sont pas encore complètement ouvertes ni percées. En amont de Mirabeau, par exemple, un grand lac recevait les eaux de la Durance déjà rapide et tumultueuse, sans que les cailloux alpins y eussent encore accès. Le déversoir de ce premier lac retombait dans un second, et ce dernier allait aboutir plus loin à la nappe des poudingues inférieurs de la Crau. Auprès d'Aix, le petit fleuve du Lar alimentait aussi une cuvette lacustre, fermée par le barrage, non encore ouvert, de Roquefavour.

Nous savons que, durant le cours de ce dernier âge qui s'achemine peu à peu vers celui de l'homme primitif, la région provençale différait encore beaucoup de ce qu'elle est sous nos yeux. Dans le monde des animaux, les chevaux avaient remplacé les hipparions et les éléphans, après avoir supplanté les dinothériums, tendaient à exclure aussi les mastodontes. Des indices certains nous apprennent qu'alors le platane couvrait de son ombre les abords d'un lac voisin de Digne, que le gigantesque éléphant « méridional » hantait les environs de Marseille. Les observations du professeur Marion nous ont encore enseigné qu'il existait dans ce même territoire un palmier et des lauriers semblables à ceux des forêts canariennes, ainsi que des lauriers-roses. Un pas de plus vers les temps modernes et nous rencontrerions l'homme s'introduisant au sein de la Provence, non encore desséchée ni dénudée, mais ayant de fraîches vallées aux pentes garnies de tilleuls, d'érables, de laricios, associés au chêne, à la vigne et au figuier. Dotée alors de sources plus abondantes et de rivières coulant à pleins bords, depuis singulièrement appauvrie, la Provence ne serait-elle pas en droit d'accuser directement l'homme de l'avoir dévastée, en coupant ses forêts, et d'avoir altéré son climat, en sacrifiant tout aux exigences de la culture? Que ce soit la faute de l'homme ou la conséquence obligée des lois naturelles, l'indigence actuelle n'est que trop visible, et la Provence a bien des motifs, en jetant un regard sur son passé, de regretter les splendeurs d'autrefois, de se plaindre du vent qui

chasse loin d'elle impitoyablement les nuages, de sa verdure maigre et des roches dépouillées qui couronnent la crête de ses coteaux : sur elle pourtant la transparence lumineuse du ciel, dont l'azur se nuance de teintes mobiles, jette un voile qui dérobe et embellit sa misère. Les poètes et les artistes contemplent chez elle, sans se lasser, ces jeux du soleil, qui émaillent tous les reliefs et mettent en valeur tous les plans. On se demande alors si la Provence a jamais été plus belle, plus resplendissante, et l'on oublie ou l'on regrette moins ces trésors perdus, comme on ferait à l'aspect d'une villageoise, issue d'une noble race, déchue et pauvre maintenant, et cependant souriante et heureuse de ses charmes.

Revenons à la science ; c'est elle qui nous dira le dernier mot de cette étude : la Provence, d'abord insulaire, est sortie en tant que région géographique d'une série de mouvemens du sol, qui l'ont d'abord agrandie, puis soudée au continent. Cette soudure, bien que définitive, n'a pas mis obstacle à un retour offensif et partiel de la mer, demeurée voisine et qui l'est encore à l'heure d'aujourd'hui. Le contre-coup du soulèvement des Alpes a communiqué à l'ensemble de la contrée un relief qui s'oppose à ce retour ou le rend plus difficile à admettre, sans qu'il soit raisonnable pourtant d'en affirmer l'impossibilité absolue. Ce qui est certain, c'est que, sous nos yeux, encore maintenant, les eaux courantes, c'est-à-dire les rivières petites ou grandes de la Provence occidentale coulent dans des vallées qui répondent à d'anciennes dépressions, occupées jadis par les eaux des lacs ou celles de la mer, plus tard façonnées, agrandies ou simplement modifiées.

A côté des révolutions physiques auxquelles le pays doit sa configuration finale, il faut placer les révolutions organiques ou changemens opérés dans la nature des êtres vivans. Habitée dès l'origine et n'ayant jamais cessé d'être en partie terre ferme, la Provence a toujours possédé, à côté des animaux et des plantes de la mer, des animaux et des plantes terrestres. Observée à ce double point de vue, elle fournit des exemples de tous les changemens biologiques qui se sont autrefois réalisés et de la façon dont ils ont dû s'accomplir. Elle se prête par cela même à la constatation de cette loi séculaire, dans le domaine de la biologie évolutive, que les êtres, en se diversifiant, ont donné lieu à autant de séries qu'ils comptent de catégories fondées sur la combinaison du plan de structure et de l'adaptation à des conditions extérieures déterminées. C'est en tenant compte de ces deux points de vue, réunis et combinés, que l'on conçoit la nécessité de distinguer entre elles et de séparer, non-seulement les plantes inférieures des supérieures et les marines des terrestres, mais encore, parmi ces dernières, celles qui, tout en étant terrestres, sont en même temps inférieures

à d'autres d'un rang plus élevé et d'une origine plus récente : ce sont là des séries, et chacune d'elles a affecté une marche spéciale. De même, en ce qui touche les animaux, les aquatiques et les marins n'ont pas eu les mêmes destinées que ceux d'eau douce, ni que les terrestres ; et les terrestres supérieurs ne se sont pas comportés comme les terrestres inférieurs ou amphibies. Parmi les vertébrés, plus élevés que les autres animaux, il en est, comme les poissons, qui sont toujours restés aquatiques, et, parmi les vertébrés terrestres, il en est, comme les mammifères, qui tiennent incontestablement le premier rang, qu'ils nagent d'ailleurs ou marchent sur le sol, en se divisant en séries partielles, chacune d'elles ayant son histoire et suivant sa marche à part des autres. D'autres enfin, tels que les oiseaux, sont voués plus spécialement au vol et à la vie aérienne. — Eh bien ! il n'est aucune de ces catégories, prises dans leur ensemble ou dans chacune de leurs subdivisions, qui n'ait son histoire, qui n'ait évolué à part, enfin qui n'ait été l'objet d'une élaboration spéciale. Il n'y a jamais eu, on peut le dire, de mouvement impulsif agissant à la fois sur tous les êtres, pour les faire avancer ou les renouveler ; mais chaque série, une fois engagée dans les voies qui lui sont propres, plus ou moins hâtive dans sa marche, s'est transformée plus ou moins vite, avant de se fixer définitivement ; les séries les plus élevées étant aussi les dernières à revêtir leurs caractères différentiels. C'est là ce qui explique les contrastes que présente la nature vivante à chaque moment du passé où il nous soit donné de l'interroger. Les êtres « s'attendent, » on peut le dire ; les uns touchent au but, tandis qu'il reste aux autres un long chemin à parcourir avant de l'atteindre. Les fougères en arbre du premier âge ne diffèrent qu'à peine de celles de nos jours, acclimatées sur les mêmes rivages que leurs devancières ; mais la masse principale du règne végétal, alors à peine ébauché, ne se complétera que vers la fin de la craie. Depuis lors, le monde des plantes ne changera guère et seulement à l'aide de migrations et de substitutions ; mais les oiseaux et les mammifères ne présentent encore que des séries rudimentaires ; il faudra des siècles par milliers avant que la plupart de ces séries aient achevé de fixer leurs traits, et chacune d'elles aura sa marche plus ou moins rapide, selon le degré de complexité qu'il lui sera donné d'acquérir. L'homme lui-même se montrera fidèle à cette même loi ; il sera le couronnement suprême de l'édifice de la création. Il apportera en ce monde un élément de plus, celui de l'intelligence raisonnée et consciente.

G. DE SAPORTA.

ÉTUDES

POLITIQUES ET RELIGIEUSES

DE LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Qu'entend-on par la séparation de l'église et de l'état? Comment la conçoit-on chez nous et comment la pratique-t-on au dehors? Quelles en seraient les conséquences dans notre France de la fin du XIXe siècle? Autant de questions qu'il eût semblé oiseux d'aborder il y a quelques années. L'heure vient où ce qui paraissait du domaine de la théorie, pour ne pas dire de l'utopie, pourrait bien passer dans les faits. Les événemens marchent, les événemens nous poussent, et, loin d'avoir la prétention de les diriger, nos gouvernans se laissent humblement mener par eux là où souvent ils préféreraient ne pas aller. Des mesures que le pays ne réclame pas, auxquelles le pays, pris dans son ensemble, est manifestement contraire, sont votées par des majorités qui en réalité ne s'en soucient point, qui parfois même y répugnent, et qui les votent, parce qu'elles y sont entraînées par leurs votes antérieurs, parce qu'elles n'osent point revenir sur leurs pas et se séparer de minorités exigeantes qu'elles ont suivies trop loin pour ne pas craindre de les abandonner. C'est là qu'est le péril de la situation actuelle.

Cela semble particulièrement vrai des affaires religieuses. Le gouvernement et ses majorités s'y sont jetés en aveugles, en se promet-

tant de faciles victoires, et maintenant ils ne savent trop comment en sortir. La séparation de l'église et de l'état peut ainsi être un jour prononcée par des hommes qui, hier encore, s'en proclamaient les adversaires résolus. Les ministres, dans leurs déclarations, l'agitent comme un épouvantail contre le clergé. Les commissions du budget, dans leurs rapports, se vantent de la préparer. De fait, il est vrai, ministres et députés lui demeurent en majorité opposés ; mais aujourd'hui nos chambres et notre gouvernement ne font pas toujours ce qu'ils veulent, ou ne veulent pas toujours ce qu'ils font. Les ministres sont souvent étonnés de ce qu'ils proposent, les députés affligés de ce qu'ils acceptent. Leur politique religieuse peut les entraîner jusqu'à une extrémité que la plupart redoutent. A la façon dont ils procèdent, ils risquent de s'y trouver bientôt acculés. Aussi la dénonciation du concordat est-elle une éventualité qu'il est bon d'envisager pendant qu'il en est temps encore. La France doit-elle s'y laisser conduire, que ce soit au moins les yeux ouverts, en voyant où on la mène.

I.

On demande la séparation de l'église et de l'état, mais peut-on dire qu'en France l'église et l'état soient aujourd'hui réellement unis? Nos lois ou nos mœurs politiques consacrent-elles encore l'association de ce que nos pères appelaient les deux pouvoirs? Qu'on se rappelle comment le moyen âge concevait l'union « des deux luminaires » destinés à présider de concert aux sociétés humaines. Trouve-t-on rien de pareil chez nous? Nos juristes sont-ils les disciples des scolastiques et enseigne-t-on, dans nos écoles, que la première condition d'un bon gouvernement est l'alliance et l'intime coopération de l'état avec l'église? Voit-on dans les chambres de la république française, comme autrefois dans les palais des républiques italiennes, à Sienne, par exemple, des fresques symboliques, chargées de rappeler sans cesse à nos législateurs ce principe fondamental des sociétés chrétiennes?

De nombreux états catholiques ou hétérodoxes ont, avec plus ou moins de logique, poursuivi, durant des siècles, ce noble et décevant idéal. Or, nous le demandons de nouveau, que reste-t-il en France aujourd'hui de cette ancienne tradition des âges de foi? Où est, encore un coup, l'union entre l'église et l'état? Avant de la briser il importe de savoir en quoi elle consiste.

Est-ce qu'en France les commandemens de l'église sont lois de l'état? Est-ce que ses préceptes font autorité vis-à-vis de la législation ou des tribunaux? Le repos du dimanche est-il consacré par la loi, comme il l'est encore en tant d'états contemporains? La

profession du christianisme ou d'une religion quelconque est-elle obligatoire pour remplir une fonction publique? Impose-t-on à nos députés où à nos fonctionnaires un serment religieux qui froisse la conscience des Bradlaugh français? L'église a-t-elle des tribunaux particuliers, comme chez nous jadis, comme en Russie encore aujourd'hui? A-t-elle, de même que le saint-synode de Pétersbourg, sa censure pour les livres qu'elle juge pernicieux? Le clergé forme-t-il encore un ordre dans l'état, comme en France autrefois, comme naguère en Suède et aujourd'hui encore en Finlande? Ses chefs, ses évêques sont-ils de droit au nombre des législateurs, s'asseyent-ils dans la chambre haute comme en Angleterre ou en Hongrie? Les portes du sénat de la république s'ouvrent-elles spontanément devant la robe rouge des cardinaux? Est-ce que les congrégations et les ordres religieux sont en possession de privilèges, et les vœux monastiques seraient-ils reconnus et sanctionnés par l'état? L'instruction publique est-elle abandonnée aux mains du clergé et la loi lui reconnaît-elle un droit de tutelle sur les écoles et les établissemens d'enseignement? Est-ce que la liberté de penser serait gênée par le concordat, ou la philosophie universitaire réduite au rôle de servante, « d'ancelle » de la théologie? Le mariage religieux est-il le seul mariage légal et, comme dans une moitié de l'Europe, le clergé est-il toujours juge de la valeur et de la durée du lien conjugal? Les registres de l'état civil ont-ils été rendus aux mains des prêtres et les maires placés dans la dépendance des curés? Les pasteurs de l'église, en un mot, détiennent-ils une part de la puissance publique? Exercent-ils, au nom de la loi, une influence quelconque sur les affaires nationales, départementales, communales?

Non, l'église n'a aucun privilège politique; elle ne possède aucun droit d'ingérence dans l'état; elle ne jouit d'aucun pouvoir sur l'administration, la justice, l'enseignement: sur tous ces points, dans tous les domaines de la vie publique, il y a, en fait, séparation, et séparation complète (1). Pour tout cela, l'état est entièrement sécularisé, ou, selon le barbarisme du jour, il est laïcisé. Il ne demande même plus à l'église ses prières. Loin que l'état ait un caractère confessionnel, il n'y a même pas en France de religion d'état. Les ministres de l'église, et la religion avec eux, ont été relégués dans le sanctuaire. La société civile et la société religieuse sont entièrement distinctes. Cela est si vrai que cela fournit un argument pour réclamer la rupture des derniers liens entre l'état et l'église. On reconnaît implicitement, on proclame avec fierté la sécularisa-

(1) Nous sommes heureux de nous rencontrer, sur ce point, avec M. E. Ollivier dans son *Nouveau Manuel de droit ecclésiastique;* voyez notamment, p. 357 et 375.

tion de la société et l'on dit que, dans une société laïque comme la nôtre, il ne peut subsister aucune attache, aucune relation officielle entre l'église et l'état, entre l'église confinée dans sa mission spirituelle, et l'état laïque devenu neutre ou indifférent en matière de foi.

Quels sont les liens qui, en dépit d'un siècle de sécularisation, persistent entre l'église et l'état? Ils sont en somme très simples et très lâches : ils n'ont rien des chaînes que, à d'autres époques, la puissance ecclésiastique a prétendu imposer à l'autorité temporelle; ils n'ont rien de ce qui constitue une union effective, telle qu'il en subsiste encore en certains pays. En réalité, ce qu'il y a entre l'église et l'état, ce sont moins des liens proprement dits que des engagemens mutuels. L'état et l'église, en rentrant chacun dans sa sphère propre, se sont entendus pour conclure un *modus vivendi*, destiné non à restaurer leur ancienne intimité, mais à faciliter leurs nouveaux rapports et à leur permettre de vivre côte à côte, en dehors de l'union brisée par la révolution. Ce *modus vivendi* est sorti d'un traité, conclu dans l'intérêt des deux parties, et où l'état n'a été guidé que par des considérations d'ordre politique et non d'ordre religieux. Ce traité, qui n'est autre que le concordat de 1801, a beaucoup moins été un traité d'alliance qu'un traité de paix ; le rompre serait une déclaration de guerre.

En quoi se résume, en réalité, l'acte de 1801? En deux clauses l'une au profit de l'église, l'autre au profit de l'état ; car, de même que la plupart des traités, le concordat a été conclu sur le principe du *Do ut des*. L'église, durant la tourmente révolutionnaire, avait été dépouillée de ses biens et de ses temples : le concordat lui a rendu ses temples et, en compensation de ses biens aliénés au profit de la nation, il a promis aux ministres du culte un traitement. L'état, en revanche, a reçu de l'église le droit de désigner ses principaux pasteurs, droit qui concède au pouvoir laïque une sorte d'autorité dans le sanctuaire, car en toute chose, et dans l'administration de l'église spécialement, le choix des personnes est de haute importance. A bien regarder les faits, il résulte du concordat que, s'il y a ingérence, empiétement d'un pouvoir sur l'autre, ce n'est nullement de l'église sur l'état, de l'autorité religieuse sur le pouvoir civil ; c'est bien plutôt du pouvoir civil sur l'autorité religieuse, de l'état sur l'église. Et cela s'explique par la situation des deux parties au moment où elles ont traité ensemble. L'état, représenté par le premier consul, était alors à l'apogée de sa force au dedans comme au dehors, tandis que l'église, ébranlée par la révolution en Italie non moins qu'en France, était humainement plus faible qu'à aucune époque antérieure ou postérieure.

Si, entre l'église et l'état, il subsiste des liens réels, c'est bien plutôt l'église qui est liée à l'état que l'état qui est enchaîné à l'église. Veut-on voir là une servitude, laquelle des deux parties est asservie? Est-ce la société civile, est-ce l'état qui nomme et qui paie, comme ses fonctionnaires, les ministres et les dignitaires de l'église? Évidemment non; si un pareil contrat avait quelque chose de servile et d'humiliant pour quelqu'un, ce serait bien plutôt pour l'église et pour ses ministres, choisis et payés par l'état. On sait que c'est ainsi qu'en jugeaient, vers 1830, nombre de catholiques, et non les moins illustres, Lamennais et Lacordaire; ils voyaient, dans le régime inauguré en 1801, une sorte de servage ou de vasselage de l'église. Ils prétendaient l'en affranchir au nom de la liberté, et comment? Par la séparation. Quelque téméraires que fussent au point de vue pratique les vues de *l'Avenir*, Lamennais et Lacordaire étaient assurément plus logiques, en réclamant la séparation dans l'intérêt de l'église, que les libres penseurs qui la réclament dans l'intérêt de l'état.

Juge-t-on trop étroits les liens qui rattachent encore l'état à l'église, l'état n'a, pour les rompre, qu'à renoncer à la nomination des évêques et des curés, aussi bien qu'aux droits de police qu'il s'est arrogés par les articles organiques. Voilà vraiment ce que serait la séparation, et l'on ne voit pas ce qu'y gagnerait l'état. Car, pour le traitement du clergé, dont Lamennais et Lacordaire faisaient volontiers fi, pour le budget des cultes, ce n'est là en somme, nous y reviendrons tout à l'heure, qu'une dette de la nation, dette reconnue solennellement par ses représentans et que l'état ne pourrait répudier sans une mauvaise foi manifeste. En dehors du traitement qu'il reçoit et que l'on peut d'ailleurs justifier par des considérations d'intérêt public, nous ne voyons pas ce que le clergé perdrait à la dénonciation du concordat.

Que trouve-t-on, en effet, dans cet acte fameux, en dehors des points que nous venons de résumer? Rien, si ce n'est la déclaration que la religion catholique « est la religion de la grande majorité du peuple français. » Mais ce n'est là que la reconnaissance d'un fait, assurément moins contestable aujourd'hui qu'au début du siècle. Il y a bien dans le concordat un article 1er, garantissant à la religion catholique l'exercice public de son culte; mais le même article a soin d'édicter que le culte ne sera public « qu'en se conformant aux règlemens de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique. » Et cette réserve, l'on sait comment l'entendent le gouvernement ou les municipalités. Dans une grande partie du territoire, le culte catholique est moins public qu'en des pays mahométans comme la Turquie.

On dira que le clergé retire du système concordataire certains avantages indirects qui ont leur prix, l'exemption du service militaire notamment. Nous n'y contredirons pas ; mais encore pourrait-on observer que pareille exemption a été accordée au clergé dans un intérêt public, tout comme aux instituteurs et à maints fonctionnaires. En dehors même de cette considération, en dehors de l'obligation morale pour l'état de ne pas entraver le recrutement du clergé, nous nous permettrons de faire remarquer que, dans les pays où la séparation de l'église et de l'état est complète, aux États-Unis, par exemple, on n'a jamais, pas même au moment des levées en masse, durant la guerre de sécession, prétendu imposer le service militaire aux ministres des différentes confessions. On eût vu là une atteinte manifeste à la liberté religieuse et au libre exercice du culte. Pour songer à faire porter le mousquet aux curés ou aux séminaristes, il faut être en guerre plus ou moins ouverte avec l'église, comme l'est aujourd'hui la république en France, ou la monarchie de Savoie en Italie. Et cette exemption du service militaire, si le régime concordataire l'implique moralement, le concordat ne la garantit pas formellement. Pour se donner la satisfaction de faire passer les jeunes tonsurés du séminaire à la caserne, la dernière chambre ne s'est nullement crue obligée de dénoncer l'acte de 1801. D'après nos législateurs, la seule immunité qu'on ait laissée au clergé peut ainsi être supprimée par une loi, sans rompre avec la politique « strictement concordataire. » Qu'ont donc en vue les partisans de la séparation, puisque, pour priver l'église de la dernière apparence de privilège, ils affirment n'avoir pas besoin de supprimer le concordat? Ce qu'ils poursuivent, sous le nom de séparation de l'église et de l'état, c'est tout bonnement la suppression du budget des cultes, c'est-à-dire la spoliation du clergé.

II.

Il y a là une confusion due en partie à l'ignorance, en partie à la mauvaise foi. L'église et le clergé ayant chez nous perdu tout privilège public ou privé, ce que, par euphémisme, l'on réclame sous le nom de séparation de l'église et de l'état, ce n'est, pour la plupart de nos radicaux, que la radiation du budget des cultes. On confond, pour emprunter le langage de nos voisins d'outre-Manche, le *disestablishment* avec le *disendowment*. On semble croire que, entre l'église et l'état, entre un clergé et une nation, le principal trait d'union, ce sont les liens matériels et, pour tout dire, pécu-

niaires. Ce n'est pas là seulement un point de vue grossier, bien digne de démagogues avant tout préoccupés des intérêts matériels; c'est un préjugé d'ignorans, une erreur historique, une hérésie politique. Un budget des cultes n'est nullement le signe ou la condition de l'union de l'église et de l'état. Loin de là, cette union a duré des siècles en des pays où l'état ne servait aucun traitement au clergé, où l'église vivait de ses propres ressources, tout comme de nos jours aux États-Unis, sous le régime de la séparation. Bien mieux, dans le pays de l'Europe où l'église et l'état sont aujourd'hui le plus intimement associés, en Russie, l'église orthodoxe ne recevait naguère encore presque rien de l'état. C'est tout récemment qu'a commencé à s'introduire, dans les finances russes, une sorte de budget des cultes ou mieux du culte dominant. Jusque-là le clergé séculier, « le clergé blanc » vivait des libres redevances des fidèles, du casuel et de la vente des cierges. Cela n'empêchait pas l'église orthodoxe d'être légalement revêtue d'une sorte de monopole religieux; cela ne l'empêchait pas d'être en possession de nombreux privilèges, de conserver ses tribunaux et même sa censure spirituelle; privilèges qu'elle payait naturellement au pouvoir en déférence et en dépendance.

Rien donc de plus erroné que de réduire le problème de la séparation de l'église et de l'état à une question de budget, à une question d'argent. S'il semble en être ainsi en France, c'est qu'ainsi que nous le constations tout à l'heure, il n'y a plus en France d'église d'état; c'est que, depuis la révolution, il n'y a pas de véritable union entre l'église et le pouvoir civil; qu'en fait le *disestablishment* est accompli, la séparation des deux pouvoirs presque entièrement effectuée. Puisqu'en France la séparation se borne pratiquement à la suppression du budget des cultes, examinons un instant la nature de ce budget, les raisons que l'on fait valoir pour le supprimer, les raisons qu'on leur oppose pour le maintenir.

L'état, disent les partisans de la séparation, et c'est là leur argument le plus fréquent aussi bien que le plus sérieux, l'état ne doit employer les deniers publics que pour des services publics. Or, l'entretien du culte et de ses ministres n'est pas, à proprement parler, un service public. La religion relevant de la conscience individuelle, chaque citoyen étant libre de croire ou de ne pas croire, c'est à l'individu, c'est au croyant de pourvoir aux besoins de son église. L'état ayant renoncé à s'immiscer dans les querelles religieuses et se proclamant lui-même incompétent en matière de doctrine, l'état n'a pas à se mêler de l'entretien des temples pas plus qu'à s'immiscer dans la nomination des dignitaires ecclésiasti-

ques. Cela est en dehors de sa sphère naturelle ; s'il continue à s'occuper de pareils soins, c'est un reste de l'alliance surannée de ce qu'on appelait les deux pouvoirs, un reste de l'ancienne confusion du temporel et du spirituel. Dans une société tout entière sécularisée, chez un peuple qui ne reconnaît d'autre pouvoir et d'autre souveraineté que l'état, un budget des cultes est une anomalie choquante. Cent ans après la révolution, cela devient un anachronisme. Il faut biffer du budget le chapitre des cultes, ou renoncer à tous les principes de la révolution pour revenir franchement à une église d'état ; car le régime actuel n'est qu'un compromis bâtard entre les préjugés ou les traditions de l'ancienne société et les principes essentiels du droit moderne. Si, comme vous le dites, la séparation est aux trois quarts effectuée, c'est une raison de plus pour l'achever résolûment, sous peine de contradiction, sous peine d'illogisme.

Vulgaire ou savante, telle est en résumé l'objection la plus souvent dirigée contre le régime concordataire. Il serait puéril d'en contester la valeur. Elle s'appuie sur des idées dont est pénétrée toute notre société moderne. Elle a pour elle l'autorité toujours si grande des théories absolues, avec le prestige de la logique qui impose à la masse des intelligences. Elle aurait, par cela seul, la faveur de la démocratie, partout éprise des idées simples et des solutions tranchées, parce qu'elle n'a ni assez de lumières ni assez de réflexion pour saisir la complexité des choses.

Sur les esprits cultivés au contraire, sur les esprits politiques en particulier, médiocre est la recommandation de la logique. Ils savent qu'en politique, rien n'est dangereux comme d'aller à l'extrémité des principes. Pour les gouvernemens, les maximes spéculatives sont loin d'être toujours des guides sûrs ; mieux vaut parfois l'empirisme. La logique est l'opposé de la politique et l'homme d'état habite aux antipodes du géomètre. Aussi, l'accusation d'inconséquence ne suffit-elle pas en pareille matière à motiver une condamnation, ou bien il est permis d'appeler de la sentence.

L'inconséquence est-elle cependant aussi manifeste qu'elle le paraît à certains esprits? Est-il interdit de s'inscrire en faux contre la contradiction? Nous n'avons pas en vue en ce moment les partisans de l'union intime de l'église et de l'état, les théologiens ou les philosophes pour lesquels l'alliance du spirituel et du temporel est la règle, la norme éternelle dont les sociétés ont le devoir de ne pas s'écarter. A ceux-là nous ne disputerons pas le droit de déclarer le régime actuel essentiellement inconséquent et illogique. Nous parlons ici des hommes qui, avec la plupart des publicistes modernes, sont convaincus de l'incompétence de l'état en matière de

doctrine. Pour ceux-là, pour ceux qui ne croient pas que l'état ait charge d'âmes, y a-t-il contradiction à lui laisser le fardeau de l'entretien du culte en lui refusant le droit de juger la doctrine? Est-il vrai que, s'il subventionne les ministres de la religion, l'état doit s'ériger en juge de la religion; et que, s'il renonce à imposer un dogme, il doit renoncer à l'entretien de tout culte?

Pour résoudre la question, il faudrait d'abord s'entendre sur ce qui est du domaine naturel de l'état, en d'autres termes, sur les attributions et sur les limites de la puissance publique. Or, quel problème plus complexe, plus délicat? Quel problème a jamais reçu des solutions plus diverses selon les époques, selon les écoles, selon les intérêts des partis? Quels sont les devoirs et quels sont les droits de l'état, ce serait là en vérité la première question à trancher, et tout homme de bonne foi confessera que ce n'est point là une besogne aisée. Nous la laisserons provisoirement à de plus présomptueux, nous bornant ici à une ou deux remarques.

A d'autres époques, il a pu être facile de raisonner sur ce terrain, tout le monde étant à peu près d'accord en principe. Il n'en est plus de même aujourd'hui; jamais les hommes n'ont plus discuté sur la nature et les fonctions de l'état, et jamais ils ne se sont moins entendus. Les uns, fidèles aux traditions politiques ou économiques de l'école libérale, redoutent l'extension démesurée des pouvoirs publics aux dépens de la liberté et de l'initiative individuelles. Les autres, cédant aux penchans autoritaires et aux impérieuses exigences de la démocratie, tendent à élargir en tous sens les attributions des pouvoirs publics (1). Or, dans lequel des deux camps se recrutent la plupart des tenans de la séparation de l'église et de l'état? Il semble que ce devrait être surtout parmi les libéraux enclins à resserrer les limites de l'action de l'état. Est-ce là ce que nous voyons? Chacun sait que c'est précisément le contraire. Si, parmi les libéraux, il se rencontre encore quelques partisans théoriques de la séparation, tels que naguère M. Laboulaye, ou M. de Pressensé aujourd'hui, c'est là, en France, une exception. Les plus nombreux comme les plus bruyans avocats de la séparation appartiennent sans conteste à la démocratie radicale, dont toutes les doctrines poussent à l'extension de la sphère des pouvoirs publics. Les hommes qui réclament hautement de nouvelles et multiples fonctions pour l'état, ou pour la commune, sont précisément ceux qui dénient le plus catégoriquement à la commune ou à l'état le droit d'entretenir le culte. Il y a là une logique *sui gene-*

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1885, l'étude intitulée : *les Mécomptes du libéralisme.*

ris qu'il n'est pas inutile de signaler, et dont les déviations s'expliquent non pas par les principes, mais par les passions.

Quelles facultés, en effet, ne revendique pas pour l'état une certaine démocratie, et quelles charges, en même temps, n'a-t-elle pas la prétention de lui imposer? A l'état, suivant elle, non seulement l'administration, la justice, la police, mais l'enseignement sous toutes ses formes, mais la bienfaisance, mais les assurances, mais le crédit et les monopoles financiers ou industriels, avec la tutelle de tous les citoyens. A l'état, érigé en Providence terrestre, de veiller au bien-être de chacun, de satisfaire à tous les besoins physiques et moraux de l'humanité. Et les démocrates, qui prêchent cette extension de la vigilance et de l'activité de l'état à toute la vie matérielle et intellectuelle du citoyen, ne songent pas que, pour certains esprits, le sentiment religieux puisse être au nombre de ces instincts de l'humanité que l'état a mission de satisfaire.

L'instruction, l'éducation des générations nouvelles est proclamée comme une des fonctions essentielles de l'état. Pour la lui faire mieux remplir, on n'hésite pas à lui faire enseigner dans ses écoles une morale officielle, dite laïque et scientifique, qui tient la place de l'ancien catéchisme; et l'on ne pense point que nombre de chefs de famille peuvent voir dans la religion un moyen d'éducation et une maîtresse de morale, un peu plus efficace que les meilleurs manuels de morale civique. De tous les procédés d'éducation auxquels puisse recourir la pédagogie, on oublie que la religion est encore le plus simple et le mieux adapté à l'enfance, le plus pratique et le plus démocratique, car il est à la portée de tous, et l'on ne voit pas que, dans l'intérêt même de l'état, il doit rester à la portée de tous. On admet que l'état doit encourager tout ce qui assure l'ordre public, tout ce qui peut contribuer au progrès des mœurs; et l'on ne sait pas que, pour nombre d'esprits, les bonnes mœurs n'ont pas de meilleur garant que les idées religieuses, que l'évangile et le christianisme. Libre à chacun de ne voir dans le prêtre, selon une expression de la révolution, qu'un officier de morale; mais, pour combien de millions de Français de tout âge et de tout sexe, cet officier de morale ne vaut-il pas le gendarme ou le sergent de ville? N'est-ce point Montesquieu qui écrivait : « Moins la religion sera réprimante, plus les lois civiles devront réprimer (1). »

Pour le véritable homme politique, de même que pour le penseur uniquement soucieux du bien public, c'est là le point de vue le plus simple aussi bien que le plus sûr. Quelque opinion qu'on ait de la valeur intrinsèque des différentes formes religieuses, la religion

(1) *Esprit des lois*, livre XXIV, chap. XIV.

demeure incontestablement aujourd'hui, tout comme à l'enfance des sociétés, un agent de moralisation, un agent d'éducation. Sur le roc de l'égoïsme, sur le sable de la frivolité, elle sème gratuitement la vertu et le dévoûment, et, pour les maux de l'existence, elle a des consolations dont nul autre ne possède le secret. Elle dresse le pauvre à la patience et à la résignation, le riche à la charité et à l'humilité. Elle enseigne l'égalité et la fraternité. A ce titre, l'état et le gouvernement ont tout profit à l'encourager et à en subventionner les ministres. La religion reste en somme la plus profonde comme la plus ancienne base des sociétés humaines. Telle est la vérité, tel est, pour tout homme sans préjugés, le point de vue pratique, et en politique, rien encore une fois ne vaut le point de vue pratique. A cet égard, il ne saurait, en dehors des fanatiques de la libre pensée, y avoir de doute pour personne. L'intérêt social est évident et l'état n'a pas le droit de s'en désintéresser. C'est là un tel lieu-commun qu'insister serait faire injure au lecteur; nous nous le permettrons d'autant moins que nous l'avons récemment fait ailleurs (1). On a le droit de se demander s'il peut y avoir un peuple libre, sans foi à Dieu et à la liberté morale ; il n'est pas permis d'imaginer que la société et la morale publique aient à se féliciter du déclin du sentiment religieux.

Nous sommes, pour notre part, de ceux qu'effraie l'extension croissante des fonctions que s'arroge l'état. Nous sommes aussi de ceux qui professent l'incompétence de l'état en matière de foi et refusent au pouvoir le droit d'imposer un dogme religieux ou philosophique. A ce double égard, nous serions résolument opposés à ce que l'état s'ingérât dans les affaires de la conscience individuelle ; à ce qu'il prétendît s'ériger en maître et en directeur des âmes. Si nous dénions à l'autorité publique le droit de violenter les consciences ou de prendre parti dans les querelles théologiques, nous croyons que, au point de vue du bien de la société et du véritable patriotisme, l'état a tout avantage au maintien et à la diffusion des idées religieuses qui, pour nombre de créatures humaines, se confondent avec l'idée même du devoir. Cela seul, à notre sens, l'autoriserait à subvenir aux frais du culte, ce qu'il peut faire, pour son propre bien et pour sa propre fin, sans devenir le champion d'aucun dogme, en conservant même la neutralité entre les diverses doctrines. N'est-ce pas ainsi, du reste, que les choses se passent en France? En pareil cas, qu'on veuille bien le remarquer, si l'état prête à la religion un concours pécuniaire, c'est en vue d'avantages tempo-

(1) Voyez *les Catholiques libéraux, l'Église et le Libéralisme de 1830 à nos jours.* Paris, 1885, chap. I.

rels et non pour des considérations théologiques, c'est dans l'intérêt moral et matériel de la société et non dans l'intérêt d'une église. Cela est particulièrement manifeste lorsqu'ainsi qu'en France, l'état, dans son impartialité, subventionne à la fois différens cultes.

Qu'un théologien blâme cette indifférence doctrinale, qu'il se scandalise de voir ainsi la vérité et l'erreur mises officiellement sur le même rang, le théologien peut être dans son rôle ; mais qu'on ose soutenir qu'une pareille conduite froisse la liberté de conscience ou blesse les droits individuels, quel homme de bonne foi saurait l'admettre? Je n'ignore pas qu'en certaine école il est de mode de dire que c'est aux dévotes qui fréquentent la messe, de payer les curés ; aux Français qui ont du goût pour le plain-chant ou pour le parfum de l'encens, d'entretenir les autels. Ce raisonnement est devenu banal et il n'en vaut pas mieux pour cela. Ceux qui le tiennent oublient qu'il pourrait s'appliquer à bien d'autres choses qu'à la religion. En le prenant à la lettre, ce ne serait pas seulement le budget des cultes qu'il faudrait supprimer, ce serait bien d'autres budgets, celui de l'instruction publique d'abord, à commencer par l'enseignement supérieur, qui, pour la plupart de nos paysans ou de nos ouvriers, n'est qu'un luxe inutile. Ce serait ensuite le tour de l'agriculture, du commerce, des travaux publics, puis de la justice et des tribunaux civils, car, au lieu de fournir des juges aux plaideurs, l'état ne pourrait-il les laisser s'arranger entre eux? Avec ce raisonnement on pourrait tout supprimer de proche en proche, et de préférence tout ce qui fait l'éclat et la fleur de notre civilisation. On a souvent cité comme exemple les musées, les théâtres, qui reçoivent des subventions de l'état ou des communes, bien que tous les citoyens n'en profitent pas, que plusieurs même les condamnent par principes. On a souvent demandé pourquoi l'état s'interdirait d'entretenir des églises alors qu'il entretient des écoles d'actrices et de danseuses qui, si elles servent aux mœurs, y servent d'une tout autre manière. Ne pourrait-on pas aussi bien dire, par ce temps d'instruction obligatoire et de laïcisation à outrance, que c'est aux partisans de la laïcité de payer les écoles laïques, et que les familles qui n'y veulent pas envoyer leurs enfans sont en droit de refuser leur argent?

C'en est assez de ce grossier argument; il est trop aisé de le retourner contre les apôtres du laïcisme. En traitant la religion comme un service public, l'état, dès qu'il respecte la liberté des croyances, ne nous paraît ni empiéter sur les droits de l'individu ni sortir de ses fonctions naturelles; il travaille simplement à l'accomplissement de sa fin, c'est-à-dire au bon ordre de la société. Il est temps, du reste, de quitter le terrain du droit abstrait, qui de

loin semble uni et facile et qui n'en est souvent que plus glissant et dangereux. Il est des questions dans lesquelles la lointaine et douteuse lumière des principes spéculatifs ne vaut pas les clartés de l'histoire et du droit positif. En pareille matière, la méthode historique est encore, croyons-nous, la moins trompeuse. Rappelons-nous l'origine du budget des cultes en France, les circonstances et les conditions dans lesquelles il a été établi ; c'est la meilleure façon de juger de son maintien ou de sa suppression.

III.

Où remontent chez nous le budget des cultes et le salaire du clergé ? A la révolution et à 1789. Les partisans de la séparation de l'église et de l'état prétendent s'appuyer sur les principes de la révolution ; ils oublient que le régime qu'ils prétendent détruire a précisément été imaginé par la révolution. Nous pourrions en tirer parti pour soutenir que c'est le seul conforme aux principes de 1789. Nous ne le ferons point : les principes sont de leur nature vastes et vagues ; ils recèlent souvent des conséquences qui n'apparaissent qu'après coup et échappent à ceux qui les proclament. Ainsi en est-il particulièrement de la révolution et des principes de 1789. Bien présomptueux qui prétendrait en limiter la portée, bien clairvoyant qui discerne tout ce qui en doit sortir. Pour notre part, nous nous contenterons de remarquer que, la révolution ayant elle-même inventé de salarier le clergé, il est malaisé de persuader que cela soit en contradiction manifeste avec ses principes. Il faut à tout le moins distinguer entre la révolution abstraite, impersonnelle, que chaque génération ou chaque école se représente à son gré, et les idées, les conceptions des hommes mêmes de la révolution.

Or, pour ces derniers, aucun doute. Aux yeux des plus grands ou des plus marquans, de Mirabeau jusqu'à Danton et à Robespierre, l'entretien du culte était essentiellement un service public. Je ne crois pas que jamais on ait proclamé ce principe plus haut qu'à l'assemblée constituante. Ses orateurs soutenaient que, l'entretien du culte étant un service public, c'était à l'état, et non aux particuliers ou aux fondations privées, de s'en charger. Mirabeau affirme à mainte reprise que « l'état doit à chacun de ses membres les dépenses du culte ; que le service des autels est une fonction publique ; que, la religion appartenant à tous, il faut que ses ministres soient à la solde de la nation, comme le magistrat qui juge au nom de la loi, comme le soldat qui défend au nom de tous des

propriétés communes (1). » Et, de fait, l'une des erreurs de la révolution en pareille matière est d'avoir si bien regardé le culte comme une fonction publique, qu'elle a fini par ne voir dans le prêtre qu'un fonctionnaire public. De là le vice radical, de là le fatal malentendu de la constitution civile du clergé, l'une des choses qui ont le plus contribué à jeter la révolution dans la voie de la violence et du sang (2).

Aux yeux de Mirabeau et de la constituante, « le service des autels est une dette de l'état. » Et dans quel sens est-ce une dette? Aujourd'hui, par exemple, les catholiques disent la même chose; et ils le disent, comme nous le rappellerons tout à l'heure, dans le sens propre du mot, l'état étant devenu le débiteur de l'église en s'emparant de ses biens. Le raisonnement de Mirabeau est tout autre: il est en quelque sorte inverse, et bien autrement explicite sur l'obligation de l'état vis-à-vis de la religion. L'orateur de la constituante s'appuyait sur ce que l'entretien du culte était une dette de l'état pour revendiquer, au profit de la nation, la propriété des biens du clergé. Si singulière que nous semble cette argumentation, elle vaut la peine d'être signalée, ne serait-ce que pour montrer combien, sur ce point, les vues des hommes de 1789 étaient différentes des vues de ceux qui se donnent comme leurs continuateurs. L'état devant à ses membres les dépenses du culte, les princes, les corporations, les particuliers qui avaient enrichi le clergé n'avaient fait, disait-on, que « pourvoir à une dépense publique. » Par suite, la nation avait, selon Mirabeau, le droit de reprendre les biens donnés en son nom, à condition de se charger elle-même d'une dépense qui lui incombait naturellement. Peu importe la valeur de ce raisonnement, il a été sanctionné par les votes de la constituante, et l'on voit qu'il n'a rien de commun avec le système des laïcisateurs contemporains, pour lesquels la religion est un objet essentiellement privé que le législateur doit ignorer.

Pour Mirabeau et pour la constituante, l'entretien du culte était ainsi une obligation de l'état; mais combien cette obligation n'est-elle pas devenue plus stricte depuis que l'état s'est approprié les biens ecclésiastiques et qu'en le faisant l'état s'est engagé solennellement à fournir au clergé et aux églises les ressources qu'ils tiraient jusque-là de leurs terres? C'est là un fait sur lequel nous ne pouvons passer légèrement; car, est-il permis de discuter *in abstracto* si l'entretien du culte incombe ou non à l'état, il n'est pas

(1) Discours de Mirabeau à l'assemblée constituante, 30 octobre 1789.

(2) L'article 1er de la constitution civile du clergé, décrétée le 12 juillet 1790, était ainsi libellé : « Les ministres de la religion exercent les premières et les plus importantes fonctions de la société;.. ils seront défrayés par la nation. »

permis d'oublier qu'en France l'état s'en est chargé par un engagement formel, et que cet engagement, qui n'avait rien de gratuit, rien ne l'autorise à s'en délier.

En mettant les biens du clergé « à la disposition de la nation, » la constituante, par l'organe de Mirabeau, tenait à se défendre du reproche d'usurpation de la propriété. Sur ce point, elle était loin d'être insensible aux objections de l'abbé Maury et de Cazalès. Elle sentait fort bien que violer une propriété, de quelque ordre qu'elle fût, c'était menacer toutes les autres. Si Mirabeau et l'assemblée constituante s'élevaient contre la perpétuité des fondations, c'était, avaient-ils soin d'assurer, dans la forme où ces fondations avaient été établies. En en transmettant la gestion à l'état, ils prétendaient ne pas les détourner de leur objet; ils ne s'en attribuaient même pas le droit. Que ces fondations provinssent des largesses des princes, des corporations ou des particuliers, Mirabeau soutenait « qu'en se les appropriant, sous la condition inviolable d'en recueillir les charges, la nation ne portait aucune atteinte au droit de propriété ni à la volonté des fondateurs, » deux choses que la constituante prétendait respecter, sentant bien qu'autrement la sécularisation des biens de l'église n'eût été qu'une pure et simple confiscation. D'après Mirabeau et les hommes de 1789, la nation, en mettant la main sur les biens du clergé, ne faisait en quelque sorte que reprendre l'administration de ces biens, sans aller contre l'intention de ceux qui les avaient donnés à l'église « pour la religion, pour les pauvres et le service des autels. » Selon le grand tribun, les ecclésiastiques n'étaient réellement pas propriétaires des biens de l'église; ils n'en étaient même pas, à proprement parler, usufrutiers, comme l'admettait Talleyrand; ils en étaient simplement les dispensateurs, les dépositaires, point de vue trop oublié du clergé et plus encore de la cour et des princes, qui si longtemps avaient distribué les biens d'église à leurs créatures. Les revenus ecclésiastiques avaient, sous l'ancienne monarchie, été si souvent détournés de leur destination première qu'en en rendant la gestion à l'état, en lui donnant le droit d'en user pour certaines nécessités publiques, on pouvait se persuader qu'on en disposait d'une manière plus conforme aux vœux des fondateurs.

Quels que fussent leurs mobiles secrets, les constituans étaient unanimes à reconnaître le droit du clergé et des édifices religieux à être entretenus à perpétuité sur le produit des biens de l'église, devenus biens nationaux. Mirabeau insistait, vis-à-vis de la droite de l'assemblée, sur ce que son objet n'était point de demander que le clergé « fût dépouillé pour mettre d'autres citoyens à sa place. » Il déclarait même n'avoir nulle intention de soutenir « que les créan-

ciers de l'état dussent être payés sur les biens du clergé, parce qu'il n'y a pas de dette plus sacrée que les frais du culte, l'entretien des temples et les aumônes des pauvres (1). » A l'heure même où elle s'emparait des terres du clergé, en lui déniant le titre de propriétaire, la révolution proclamait le droit de l'église de France à vivre du revenu des biens qu'on lui enlevait (2).

Voilà quels argumens ont décidé l'assemblée constituante à séculariser la fortune du clergé; voilà les principes qu'on mettait en avant en 1789. Est-on curieux de voir en quels termes la constituante a procédé à la sécularisation des biens de l'église? Voici le texte de son « décret » du 2 novembre 1789, décret dont presque tous les termes étaient empruntés à la rédaction de Mirabeau : « L'Assemblée nationale déclare que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres (3). » Cela est-il assez net et l'engagement est-il assez solennel? Comment, après cela, s'étonner que le clergé ose prétendre que son traitement n'est qu'une indemnité et que son maigre salaire constitue une véritable dette? Comment contester qu'en bonne justice il a, vis-à-vis de l'état et de la nation, une créance que le pays ne peut nier qu'en violant la parole donnée en son nom par la constituante et en se mettant moralement dans l'obligation de restituer au clergé les biens qui le faisaient vivre? Est-ce au moment où la France s'apprête à fêter le centenaire de la révolution qu'elle ira oublier de pareilles promesses? Ce serait une singulière manière de célébrer 1789 que de manquer à tous ses engagemens. Supprimer le modeste traitement du clergé en gardant tout le revenu de ses biens sécularisés, ce ne serait pas seulement faire banqueroute à l'église, ce serait faire banqueroute à la révolution.

Car, encore une fois, c'est la révolution, bien avant Napoléon, qui a reconnu le droit du clergé à un traitement. Le concordat n'a fait que reprendre, après la tourmente de la Terreur et le chaos du Directoire, l'œuvre de la constituante. En traitant avec l'église, en rétablissant le budget des cultes, tout comme en rédigeant le code

(1) Discours du 30 octobre 1789.

(2) Dans un second discours, le 2 novembre 1789, Mirabeau était peut-être plus explicite encore. Il déclarait que les biens ecclésiastiques avaient été « *irrévocablement donnés*, non point au clergé, mais à l'église, mais au service des autels, mais à l'entretien des temples, mais à la portion indigente de la société. »

(3) Pour montrer ce qu'elle entendait par traitement convenable, l'assemblée constituante votait en même temps, toujours sur la proposition de Mirabeau, l'article suivant : « Que, dans les dispositions à faire pour subvenir à l'entretien des ministres de la religion, il ne puisse être assuré à la dotation d'aucun curé moins de 1,200 livres par année, non compris le logement et les jardins en dépendant. »

civil, Napoléon n'a fait qu'exécuter un legs de la révolution, qu'achever la tâche entreprise par elle (1). Il l'a fait avec plus de sens pratique ou plus de connaissance des choses, éclairé par les erreurs et les mécomptes des auteurs de la constitution civile du clergé. Il l'a fait d'accord avec l'église, de façon que ce qui était un engagement de l'état est devenu un contrat entre l'état et la papauté. Ce n'est qu'à ce titre, du reste, en échange du traitement promis à ses ministres, que l'église, dûment représentée par le souverain pontife, s'est désistée de toute revendication de ses biens confisqués (2). Le budget des cultes constitue ainsi, devant l'histoire, une véritable dette, et cela est si vrai que la révolution l'avait elle-même formellement considérée comme telle (3).

On se plaît souvent à comparer les rapports actuels de l'église et de l'état à un mariage mal assorti dont les deux conjoints ont intérêt à rompre les chaînes. Dans ce cas, le concordat est le contrat de mariage des deux époux. Ils ne peuvent se séparer sans renoncer aux avantages qu'ils se sont assurés par ce contrat; et, pour l'état, l'un de ces avantages est la paisible jouissance des biens ecclésiastiques. On prétend, pour le bien mutuel des deux intéressés, prononcer le divorce. Très bien; mais, en cas de divorce, il est d'usage de rendre à la femme la fortune apportée par elle. Or ici la dot, ce sont les biens de l'église auxquels l'église n'a renoncé, par l'organe de Pie VII, qu'en échange d'une indemnité. Renvoyer la femme et garder la dot sans même lui faire de pension, c'est un procédé qui, dans tous les pays du monde, passerait pour peu correct. Veut-on effectuer quand même la séparation : qu'on abandonne à l'église ce qui lui revient légitimement, ce que l'état a, en 1801, comme en 1789, juré de lui conserver; qu'on capitalise à son profit le budget des cultes et qu'on lui en remette le montant en titres de rente, ou bien, si on le préfère, qu'on lui en serve à perpétuité les intérêts en les inscrivant au chapitre de la dette. Voilà quelle serait la séparation équitable qui ne violerait aucun droit. Elle consisterait à rendre à l'église sa liberté en lui laissant ses revenus. C'est à peu près ce qu'ont fait nos voisins de Belgique; mais ce n'est pas du tout ce qu'on paraît vouloir faire chez

(1) Bonaparte était si bien, à cet égard, l'héritier et le continuateur de la constituante que le concordat, article 14, reproduit les termes mêmes du « décret » de la constituante du 2 novembre 1789, et, comme ce dernier, promet aux ministres du culte un traitement « convenable. »

(2) Articles 13 et 14 du concordat.

(3) « Sous aucun prétexte, les fonds nécessaires à l'acquittement de la dette nationale ne pourront être refusés ni suspendus... Le traitement des ministres du culte catholique fait partie de la dette nationale. » (Constitution de 1791, titre v, art. 2.)

nous. Et, en vérité, nous sommes, pour notre part, trop préoccupés des intérêts de l'état et de la société civile pour conseiller une pareille solution. Si l'on exige le divorce, c'est pourtant la seule manière honnête de divorcer. Tout autre procédé, de quelque nom qu'on le décore, ne serait toujours qu'une spoliation, c'est-à-dire ce que la révolution elle-même a prétendu éviter.

Il a beau être de mode, dans certaine école, de faire fi des droits historiques les mieux établis, on comprend que l'église n'oublie pas des titres aussi authentiques et persiste à se considérer comme créancière de l'état. Pour nier son droit, il faut, avec les courtisans du bon plaisir populaire, regarder comme non avenus non pas les legs obscurs de siècles lointains, mais les engagemens les plus solennels de la France moderne ; il faut nier toute solidarité entre les diverses générations et répudier sans façon les dettes des pères quand elles gênent les fils. Les protestans et les israélites ne sauraient, il est vrai, faire valoir à cet égard les mêmes droits que les catholiques. Entre eux et l'état, il n'y a ni les mêmes engagemens ni les mêmes contrats. Est-ce à dire que l'état français, l'état qui a commis tant de violences sur leurs personnes et d'usurpations sur leurs biens, n'ait aucune dette vis-à-vis d'eux ? Juifs et protestans ne pourraient-ils, en un sens, être regardés comme ayant, eux aussi, sur la France une sorte de créance morale ? Pourquoi le modique budget qui leur est alloué ne serait-il pas considéré comme une indemnité, comme une mince réparation pour les persécutions et les spoliations dont les uns et les autres ont été si longtemps victimes ? Quand on se remémore les traitemens infligés aux réformés, de la révocation de l'édit de Nantes à la veille de la révolution, leurs temples rasés, leurs ministres traqués et envoyés aux galères, leurs communautés dispersées sous peine de mort, leurs propriétés corporatives ou privées confisquées, il semble de la plus vulgaire équité de les aider à rouvrir leurs églises, fermées par Louis XIV « en violation de la foy publique » et de la parole royale, l'édit de Nantes ayant été déclaré « perpétuel et irrévocable » par le plus moderne de nos anciens rois. Qu'on lise les éloquentes revendications de Jurieu, de Du Bosc, de Claude, d'Abbadie, de Saurin (1), et qu'on dise si les coreligionnaires de ces proscrits, si les héritiers des pasteurs du désert, si les descendans des huguenots qui, malgré toutes les persécutions, ont assez aimé la France pour ne pas la quitter, n'ont point autant de droit à une indemnité de la nation que les victimes du 2 décembre ? Et ce qui est vrai des protestans l'est non moins des

(1) Voyez, notamment, Claude : *les Plaintes des protestans*, ouvrage réimprimé en 1885, par les soins de M. F. Puaux.

juifs, eux aussi frappés en dépit des promesses qui les avaient attirés (1), des juifs asservis, rançonnés, pillés, exilés, brûlés, non plus durant une centaine d'années, mais pendant des siècles entiers. Si la révolution française s'est fait gloire de réparer les erreurs et les crimes de l'ancien régime, rien n'était plus digne de la France nouvelle que de ne point oublier les protestans et les juifs; rien n'était plus d'accord avec ses principes que de subventionner les cultes de la minorité aussi bien que la religion de la majorité. Pour tous ceux qui croient à la solidarité des générations dans une même patrie, le budget des cultes, tel qu'il a fonctionné au XIXe siècle, est fondé sur l'équité historique non moins que sur l'intérêt bien entendu de l'état. C'est un devoir de justice autant qu'un acte de haute politique (2).

Quant à l'inconséquence d'un gouvernement qui subventionne à la fois des doctrines contradictoires, nous laissons aux partisans des religions d'état le soin de s'en scandaliser. Au point de vue politique, le seul qui puisse trouver place ici, nous ne voyons là qu'une marque d'impartiale tolérance, une application du principe d'égalité devant la loi. Cela prouve simplement que, pour salarier les ministres du culte, l'état ne s'est fait ni le serviteur ni l'agent d'une doctrine. Cela prouve qu'alors même qu'il pourvoit aux besoins de la religion, l'état n'est guidé que par des considérations d'ordre temporel, les seules qui soient de sa compétence. Cela montre que, d'accord avec la notion de l'état moderne, l'état, en tant qu'état, n'est ni catholique, ni protestant, ni juif; mais cela montre aussi qu'en dépit des axiomes de certains logiciens, malgré les prétentions des uns et les préventions des autres, l'état laïque n'est pas forcément athée ni, encore moins, antireligieux.

IV.

Le traitement du clergé n'est pas seul en cause dans la séparation des églises et de l'état. L'état, en effet, ne pourvoit pas uniquement à l'entretien des ministres de la religion; l'état, ou, à son défaut, les communes, pourvoient également à la construction ou à l'entretien des édifices du culte, des églises, des presbytères, des séminaires. De là, dans l'hypothèse de la séparation, un second

(1) Voyez, par exemple, M. Th. Reinach : *Histoire des israélites*, p. 168 et *passim*.

(2) On pourrait appliquer le même raisonnement aux subventions accordées au culte musulman en Algérie. Le fait même de la conquête, l'attribution à l'état des biens destinés à l'entretien du culte, sans parler des promesses de la capitulation d'Alger, nous constituent une dette vis-à-vis de la religion de nos sujets mahométans.

problème, en réalité peut-être plus ardu que le premier. En séparant l'église de l'état, que fera-t-on des cathédrales catholiques, des temples protestans, des synagogues israélites, des mosquées musulmanes, aujourd'hui attribués par la loi aux cultes reconnus par l'état? C'est là une des premières questions à poser aux partisans de la séparation, car elle n'intéresse pas seulement le culte, mais une chose à nos yeux non moins sacrée que la liberté religieuse, une chose dont, libre penseur ou athée, aucun Français n'oserait encore faire fi : l'art, l'histoire, la civilisation nationale.

On sait quelle est en droit la situation des églises. Quelques-unes, les cathédrales, par exemple, font partie du domaine de l'état; la plupart, les églises paroissiales notamment, sont censées appartenir aux communes. Mais quand l'état, le département ou la commune auraient légalement la propriété des édifices religieux, l'église et les ministres des différens cultes en ont légalement la jouissance. Le propriétaire des édifices consacrés au culte, c'est-à-dire l'état ou la commune, a-t-il, en bonne conscience, le droit d'en changer la destination? Est-il libre d'en évincer l'usufruitier? Nous parlons ici du droit moral et non pas naturellement du droit légal, créé et modifié à volonté par des législateurs changeans, passionnés, qui, dans l'intérêt de leurs haines ou de leurs convoitises, peuvent aller jusqu'à méconnaître les titres de propriété les plus authentiques. Pour être votées par la majorité d'une chambre ou d'un conseil municipal, certaines « désaffectations » n'en constitueraient pas moins une confiscation.

Veut-on procéder en bonne justice, conformément aux notions de l'équité la plus élémentaire, on ne saurait décider de la propriété et du sort des églises sans se demander par qui et pour qui les églises ont été construites. La première question est-elle douteuse, la seconde ne l'est guère.

Par qui ont été édifiées les cathédrales? par qui les églises paroissiales des villes ou des villages? Est-ce bien toujours par l'état et par les communes qui s'en attribuent la propriété? Cela peut être, mais ce n'est assurément pas là une règle générale. Beaucoup d'églises de tout âge et de toutes dimensions ont été construites par les évêques, beaucoup par les moines, d'autres par des confréries, d'autres par des particuliers. Un grand nombre d'édifices religieux, parfois les plus vastes et les plus beaux, ne sont que d'immenses *ex-voto* de pierre, érigés au sortir des guerres ou des pestes du moyen âge. Le plus souvent la cathédrale, l'église a été élevée à la fois par le clergé et les laïques, par les princes et les communes, les générations s'en transmettant l'une à l'autre l'achèvement et l'embellissement sans que, dans ces œuvres collectives, si fréquemment reconstruites et sans cesse remaniées, où l'œil de l'archéologue a

peine à reconnaître l'apport de chaque siècle, on puisse déterminer la part de chaque main ou de chaque bourse.

Des exemples contemporains peuvent nous donner une idée de la manière dont se sont bâties les églises, car, jusqu'en notre âge de scepticisme et d'effacement individuel, beaucoup ont été érigées ou relevées par l'initiative privée. En dehors des nombreuses églises de campagne, restaurées ou refaites à neuf par le zèle toujours entreprenant des curés; en dehors des grands sanctuaires de pèlerinage, élevés sous nos yeux, d'un bout de la France à l'autre, de Boulogne-sur-Mer à Lourdes et à Notre-Dame-de-la-Garde, on peut, à Paris même, trouver des exemples de la façon dont s'est fondée mainte église du passé. Pour s'en rendre compte, il n'y a, selon le conseil d'un de nos anciens ambassadeurs auprès du saint-siège (1), qu'à faire l'ascension de la butte Montmartre et à visiter les travaux de la basilique du Sacré-Cœur. Regardez ces murailles dressées au-dessus du Paris incrédule par les offrandes des fidèles. Vous y verrez inscrit le nom des localités, des associations, des particuliers qui ont contribué de leurs deniers à l'érection de la basilique. Si, comme le demanderont peut-être bientôt le Palais-Bourbon ou l'Hôtel de Ville, on voulait exproprier le Sacré-Cœur du mont des Martyrs, il faudrait, pour rendre aux fondateurs ce qu'ils ont chacun apporté au nouvel édifice, le démonter pièce à pièce, pierre à pierre.

Ainsi en serait-il de la plupart des monumens sacrés, si, par un sentiment d'impersonnelle humilité, les donateurs, comme les artistes eux-mêmes, n'avaient laissé le plus souvent des œuvres anonymes, satisfaits de savoir leur nom connu de Celui qui a dit à la main gauche d'ignorer ce que donne la main droite. A certaines époques cependant, à partir de la fin du moyen âge, lorsque l'art fut devenu plus individuel et plus mondain, au xve et au xvie siècles notamment, les princes et les particuliers se sont plu à faire sculpter leurs chiffres ou leurs armes, et souvent même à faire représenter leurs traits périssables sous les voûtes des églises qu'ils enrichissaient de leurs dons. Les reliefs trop souvent mutilés, les peintures pâlies et à demi effacées, les verrières, heureusement plus durables dans leur fragilité, en fournissent d'innombrables exemples ; et clercs ou séculiers, nobles ou bourgeois, les fidèles dont la piété ou la vanité ornaient les murs de la maison du Seigneur le faisaient pour la gloire du Christ, pour Notre-Dame la Vierge et pour les saints, non pour les communes ou l'état laïque, qui devaient un jour s'en arroger la propriété, et encore moins pour les barbares caprices des fanatiques de la laïcisation.

Ignore-t-on le plus souvent par quelles mains a été posée la pre-

(1) M. le marquis de Gabriac, *l'Église et l'État*, 1886.

mière pierre des églises, on sait d'ordinaire comment elles ont été entretenues et réparées à travers les âges. Aujourd'hui encore, quels soins y pourvoient, si ce n'est le zèle fertile en ressources du clergé et les aumônes des fidèles? On sait surtout pour qui les églises ont été construites, à qui elles ont été destinées et léguées. Pour le savoir, il n'est besoin ni de charte scellée d'un sceau gothique, ni d'inscriptions latines ou vulgaires sur les murs de l'édifice. L'intention des fondateurs est écrite dans le monument lui-même en termes non moins formels que dans un testament authentique ou dans les actes enregistrés par les notaires. La volonté des fondateurs, elle est proclamée par leur œuvre; elle éclate en traits ineffaçables dans le plan de l'église, dans les bras de la croix du transept, dans les mystérieuses arcades du chœur, dans les voussures du portail, dans la crypte sombre qui s'ouvre sous l'autel, dans les nefs hardies qui montent comme une prière et les tours aériennes qui s'élancent vers le ciel. On en expulserait les anges ou les saints dont, en dépit des iconoclastes de la révolution, l'image peinte ou sculptée en décore encore les murs, que du porche au chevet et des dalles qui la pavent aux arceaux de ses voûtes, la destination de Notre-Dame resterait inscrite dans chacune de ses parties, dans chacun de ses détails, qui tous ont un sens symbolique. Riche ou pauvre, jeune ou vieille, l'église a été vouée au culte du Christ : l'enlever au Christ, ce serait être infidèle à la volonté de nos pères, soustraire une part de leur héritage à ceux auxquels il a été légué.

Ogivales ou romanes, renaissance ou pseudo-classiques, la destination des églises est si claire que, le plus souvent, on n'en saurait faire autre chose sans les défigurer, sans les mutiler. Églises elles sont, églises elles resteront. Comme au clergé qui les dessert, on peut leur appliquer le *Sint ut sunt aut non sint*. Pour la plupart, à commencer par les plus belles, — que tous ceux qui gardent quelque souci de l'art et de l'histoire y songent, — il n'y a pas d'autre alternative que de demeurer des églises ou de n'être plus. L'église répugne à être laïcisée; on ne se représente pas une cathédrale « désaffectée. »

Les Turcs de Mahomet II ont pu travestir Sainte-Sophie en mosquée. Ils ont eu beau en renverser la croix grecque et en badigeonner les mosaïques, on sent toujours à Sainte-Sophie que l'islam n'est pas chez lui. Et encore, la basilique de Justinien n'a fait que passer d'un culte à un autre; sa vaste coupole d'azur continue à abriter la prière; mais nous, le jour de la séparation de l'église et l'état, quand on aura prononcé la sécularisation des édifices sacrés, que ferons-nous des centaines, des milliers d'églises, cathédrales, paroissiales, succursales de toute sorte, byzantines, gothiques, italo-grecques, qui sont la parure architecturale de la France et, à tous

égards, l'une des gloires du génie français? Qu'en fera-t-on, à moins qu'on ne substitue une religion à une autre et qu'on ne les érige en temples de la Raison ou de l'Humanité? Ira-t-on toutes les convertir en Panthéon; et chaque ville, chaque bourgade aura-t-elle. pour ses notables ou ses magistrats municipaux, le temple de ses gloires ou de ses vanités locales? Aimera-t-on mieux en faire des musées; mais de quelles œuvres d'art remplir leurs larges nefs? Les conservera-t-on désertes et nues, aux frais de l'état ou des communes, pour la curiosité des archéologues ou le plaisir des artistes, pour laisser l'oisiveté des touristes faire résonner leurs dalles vides sous leurs voûtes muettes?

Que proposent d'ordinaire les partisans de la séparation? D'abandonner aux départemens et aux communes la disposition des édifices du culte; de leur permettre de les convertir à leur gré en halles, en magasins, en usine, en manège, en salle de concert ou en préau de foire. Les plus libéraux autoriseraient les municipalités à laisser les églises au culte en les louant au clergé, sauf à concéder le soir la chaire de l'évangile aux orateurs démocratiques ou aux artistes de passage. Beaucoup, s'inspirant des pittoresques souvenirs de la commune de 1871, aiment à se représenter le club succédant le soir à la messe du matin, comme si l'église, qui consacre les murs de ses maisons de prières avec les mêmes onctions que les membres de ses fidèles, pouvait jamais s'accommoder d'une telle promiscuité. L'intolérance du clergé ne sachant se résigner au partage, le club resterait le maître du sanctuaire; et, de fait, une fois « désaffectées, » bien des églises, aujourd'hui comme sous la révolution ou sous la commune, finiraient en clubs. Selon l'expression de Cambon en 1794 : après avoir fomenté les superstitions, elles serviraient « de lieux de réunion pour former l'esprit public (1). »

Un orateur populaire, vantant les bienfaits de la séparation et de la désaffectation des églises, faisait naguère à Reims le calcul des ménages que le gouvernement de l'avenir pourrait un jour loger sous les voûtes de la cathédrale où la France de Jeanne d'Arc faisait sacrer ses rois. C'était, pour lui, une manière de trancher la question des logemens à bon marché. Et, en effet, à prendre leurs dimensions en largeur et en hauteur, que de milliers ou de millions de familles un statisticien ne pourrait-il abriter dans les églises de France! car, avec les ascenseurs et les calorifères, pourquoi, dans ces immenses ruches de pierre, les cellules ouvrières ne monteraient-elles point jusqu'aux arceaux des nefs et à la plate-forme des tours? Si ridiculement puérils que semblent de tels projets, on n'a qu'à voter la séparation et à laisser aux communes la libre disposi-

(1) Décret de la convention du 17 septembre 1794.

tion des édifices religieux pour voir ce siècle utilitaire enfanter et parfois mettre à exécution des projets non moins bizarres et non moins barbares. Pendant que, à l'instar des juifs de Jérusalem, pleurant sur les murailles du Temple, les fidèles chassés du lieu saint pleureraient sur la profanation du sanctuaire, l'artiste et le poète auraient eux aussi à verser des larmes sur la profanation de la beauté, de l'art et de l'histoire, immolés, tout comme la vieille religion, au dieu nouveau, au dieu vulgaire, au dieu jaloux, s'il en fut, l'utilitarisme.

L'état, dira-t-on, l'état prendra sous sa garde les monumens historiques ; l'état se fera honneur d'entretenir à ses frais les églises qui méritent de survivre, les cathédrales notamment. En fait, l'état serait bientôt débordé, il se lasserait promptement d'entretenir des centaines d'édifices « qui ne serviraient à rien. » Notre France est si prodigieusement riche en monumens religieux de tout âge que l'état ne suffirait pas à une tâche pareille. Voudrait-il la remplir, que les futures commissions du budget lui rogneraient bientôt des dépenses d'autant plus suspectes qu'elles s'appliqueraient aux monumens de la superstition. Il en serait bientôt de la plupart des cathédrales comme de nos plus célèbres abbayes. Il n'a pas fallu un siècle pour que leur beauté ne fût plus qu'un souvenir. Heureuses encore celles auxquelles on a permis de tomber en ruines et dont le lierre et les plantes sauvages ont pu envahir librement les cloîtres déserts ! On sait ce que sont devenues les autres. De Clairvaux à Fontevrault, qu'a-t-on fait des plus nobles monastères de l'ancienne France ? Des prisons ou des haras.

Il me revient à la mémoire une gravure du dernier siècle représentant une église de Paris, « l'église ci-devant Saint-Nicolas » convertie en atelier de menuiserie. Et la légende du temps se félicitait, en vers dignes du sujet, d'une pareille métamorphose (1). Que de gens aujourd'hui, tout comme il y a cent ans, applaudiraient à une semblable transformation et se réjouiraient, en bonne conscience, d'entendre, au lieu des *oremus* du prêtre, le rabot du menuisier ou le marteau du maréchal ferrant ! Pour des milliers de nos compatriotes, rien ne serait plus digne d'un siècle de lumières. Laissez ordonner la désaffectation, et, si elles ne deviennent toutes des clubs, les églises dont on ne fera point des granges seront converties en

(1) Voici, autant qu'il m'en souvient, avec leurs fautes mêmes de prosodie, quelques-uns de ces vers :

Dans le temple où régnait la molle oisiveté
Vous voyez aujourd'hui briller l'activité,
Les arts, la science, le génie
Et l'utile talent de la menuiserie.

forges, en filatures, en usines, à la grande édification des philosophes de village et des grands esprits de cabaret, fiers de voir la vapeur remplacer l'inutile fumée de l'encens. Car ce qui, aux yeux de maint électeur, condamne ces monumens de la religion, ce qui en fait le crime et leur vaut beaucoup de leurs ennemis, c'est précisément qu'ils ne servent à rien, qu'on n'y fabrique et n'y produit rien. N'est-ce pas là, pour des hommes de progrès, un abus dont il serait temps de faire cesser le scandale? Ils ne sentent pas, ces apôtres du progrès, qu'en face du culte triomphant des intérêts matériels, il est bon qu'en chaque village, au milieu des hommes les plus accablés par les soucis de l'existence, il y ait un monument en apparence inutile, qui n'abrite qu'un hôte invisible, qui ne rapporte rien, qui ne serve à rien si ce n'est, chose fort dédaignée de quelques-uns, à former des hommes honnêtes et des filles chastes. Or, c'est là précisément ce qui, en dehors de toute considération religieuse, fait le prix et l'honneur de nos plus humbles églises de campagne; c'est que leurs clochers d'ardoise ou de tuiles rouges protestent contre l'envahissement de la vie matérielle et l'abject utilitarisme du jour; c'est que la voix aérienne de leurs cloches rappelle aux plus grossiers que la destinée de l'homme peut ne pas se borner à la production et au travail quotidien. Et cela, nos paysans en gardent eux-mêmes parfois un vague sentiment, et c'est pour cela qu'indépendamment de toute foi chrétienne, bien des villages tiennent encore à leur église.

V.

Un des meilleurs moyens d'élucider un problème politique, c'est de chercher les cas analogues au dehors. Rien ici de plus instructif que la comparaison. Laissons donc un moment la France et nos théories, nos préjugés ou nos passions; voyons comment on entend la séparation de l'église et de l'état là où elle existe; comment on prétend l'effectuer là où on la prépare. Examinons les modèles, puisqu'il y a des modèles qu'on propose sans cesse à notre imitation. Que nous apprend l'exemple de l'Angleterre, qui a récemment opéré la séparation en Irlande et qui songe à l'essayer dans la Grande-Bretagne? Que nous enseignent les États-Unis, la terre classique de la liberté religieuse, où l'état et les diverses églises vivent sans liens et sans querelles, n'ayant jamais fait meilleur ménage que depuis leur divorce?

La question si intempestivement posée en France ne nous est pas particulière; la démocratie contemporaine l'agite en d'autres pays de l'Europe, chez nos voisins d'outre-Manche notamment. L'Angleterre nous offre à cet égard un curieux parallèle. Chez elle aussi, un parti, dont

l'ascendant semble aller croissant, réclame impérieusement la séparation de l'église et de l'état. Cette question est une de celles qui ont passionné nos voisins durant les dernières élections. L'on ne saurait s'en étonner, alors que, sous la conduite de MM. Chamberlain et Morley, les nouvelles couches électorales semblent avoir pour ambition de détruire pièce à pièce la vieille Angleterre. Comment des hommes qui ne craignent pas de porter la main sur les bases de la propriété s'arrêteraient-ils longtemps devant l'antique et gothique édifice, où tout rappelle le moyen âge ou l'époque, déjà presque aussi lointaine et aussi démodée, des Tudors et des Stuarts? L'église établie, à la fois privilégiée et asservie, deux choses qui en pareil cas vont d'ordinaire ensemble, ne paraît qu'un anachronisme à ces Anglais, revenus de leur longue superstition nationale pour le passé. Elle a contre elle sa longévité et sa conservation même; plus elle est demeurée intacte et plus on la trouve surannée. Si l'on compare les deux pays et les deux églises dominantes, il n'est pas douteux qu'en Angleterre la séparation semble autrement urgente et autrement facile qu'en France.

En Angleterre, le parlement ne se trouve point en face d'une grande église de deux cents millions d'âmes, dont le chef réside à l'étranger; il a devant lui une église nationale, insulaire, qui, loin d'être antérieure à l'état est, à bien des égards, une création et une créature de l'état; une église qui, selon le terme anglais, est un « établissement » essentiellement politique et par bien des côtés aristocratique, et qui doit à sa situation officielle une bonne part de son prestige. En Angleterre, l'état n'est point lié à l'église par une convention bilatérale, par un concordat, puisque l'église a toujours été soumise à la suprématie royale; que le parlement a toujours eu le droit de légiférer sur elle; que son *credo*, que sa liturgie ont été fixés par des lois; que ses évêques sont à la nomination de la couronne, sans immixtion d'autorité étrangère, « le congé d'élire » n'ayant jamais été qu'un vain simulacre; qu'en somme l'église n'a d'autre chef que le chef même de l'état, la reine, qui porte encore officiellement le titre de défenseur de la foi. Dans le Royaume-Uni enfin, l'église établie ne saurait prétendre avoir pour adhérens la majorité de la population. En Irlande, la séparation, le *disestablishment* est déjà effectué. En Écosse, s'il y a une église établie, ce n'est pas l'église épiscopale anglicane, c'est une église presbytérienne sans évêques. Dans le pays de Galles, si l'anglicanisme garde les privilèges d'une église d'état, il a perdu tout ascendant sur la plus grande partie des habitans, qui désertent la *church* pour les *chapels* des dissidens. Dans l'Angleterre saxonne elle-même, les non-conformistes contestent obstinément que l'église officielle compte parmi

ses fidèles la majorité des Anglais (1). Il est oiseux de montrer quels argumens et quelles facilités cela seul offre aux partisans de la séparation ou de « la libération, » comme disent les non-conformistes, qui, en réclamant le *disestablishment*, font profession de réclamer l'affranchissement de l'église dont ils combattent les privilèges. Moins l'église établie compte de membres et moins le *disestablishment* froisserait de consciences, moins il blesserait d'intérêts, moins le gouvernement, en rompant les liens actuels, doit craindre de former un état dans l'état.

Ce ne sont pas là les seules différences entre les deux pays et les deux églises de France et d'Angleterre. A l'inverse du catholicisme en France, l'anglicanisme est une véritable religion d'état, en possession de privilèges politiques et d'avantages matériels qui fournissent à ses adversaires une double base d'attaque. Si elle n'a plus, de même que les communes et les lords, ses assemblées, ses *convocations*, l'église a ses représentans au parlement. Ses évêques ont gardé leur banc à Westminster; ses curés, ses *parsons*, jouissent de certaines prérogatives honorifiques. L'anglicanisme a, jusqu'en 1880, régné en maître dans les universités. C'est la main de ses évêques qui sacre les rois. Ce sont ses ministres qui sont les aumôniers de l'armée et de la flotte ; ce sont ses prières que l'on récite au parlement devant les représentans de la nation, car les lords et les communes, tout comme naguère nos écoles, ouvrent encore leurs séances par une prière. Tous ces privilèges, déjà bien amoindris depuis un demi-siècle, lui seraient peut-être pardonnés si l'église ne possédait des revenus qui lui valent bien des ennemis.

Ce que l'église anglicane a surtout contre elle, ce sont ses richesses qui offrent un appât aux convoitises des politiciens ; ses richesses dont rien sur le continent ne saurait plus donner idée. Elle ne reçoit pas, comme l'église de France, de parcimonieuses allocations de l'état ; elle a ses biens, conservés et grossis à travers les siècles, de façon qu'au lieu d'un traitement d'une quinzaine de mille francs, elle sert annuellement à ses évêques, 200,000 ou 300,000 francs de rente. Et ces biens, compromis par leur énormité même, on peut lui objecter que, pour une bonne partie, elle n'en a pas hérité légitimement, beaucoup ayant été légués à la mère contre laquelle l'anglicanisme s'est révolté, à l'église catholique, à ses évêques ou à ses moines, dont Henri VIII et ses successeurs ont partagé les dépouilles entre leur noblesse et leur clergé. En outre de ses biens, l'église anglicane perçoit encore la dîme, restée, dans la tenace mé-

(1) Il n'y a pas de statistique officielle des confessions religieuses, les dissidens s'y étant toujours opposés.

moire des paysans français, le plus impopulaire de tous les impôts de l'ancien régime, et ses dîmes, elle les fait payer aux non-conformistes aussi bien qu'à ses propres fidèles. Que de griefs dans ce seul fait, alors même qu'il serait toujours justifié par des donations et des chartes authentiques ! En France, il n'en faudrait pas davantage pour que la séparation, le *disestablishment* et le *disendowment* fussent votés à une énorme majorité. S'il n'en a pas encore été de même en Angleterre, cela tient à ce que les Anglais ne se sont pas encore entièrement défaits de leur ancien respect pour les traditions historiques. Puis, aux raisons qui semblent militer en faveur de la séparation, s'en opposent d'autres qui plaident contre elle. On sait, par exemple, que les pauvres et les déshérités de toute sorte ont leur large part des richesses de l'église et pleureraient sa ruine. L'Angleterre, enfin, n'a pas encore perdu le sentiment de ce que sa grandeur doit à la foi chrétienne. Beaucoup d'Anglais craignent que, à travers l'église officielle, le *disestablishment* n'atteigne le christianisme et l'idée religieuse même, au profit du grossier matérialisme des foules ou du froid agnosticisme des lettrés, au détriment de la moralité et de l'énergie nationales.

Nous n'avons, du reste, en ce moment, ni à peser les argumens des deux parties, ni à prévoir l'issue de ce grand procès ; c'est encore là une cause qui ne semble pas devoir être prochainement jugée. Ce que nous tenons à montrer aujourd'hui, c'est combien, à travers d'apparentes ressemblances, les facteurs du problème sont différens en Angleterre et en France. L'Angleterre en est encore, à cet égard, en 1789. La situation de l'église anglicane a plus d'analogie avec la situation de l'église de France, avant la révolution, qu'avec celle de la même église sous le régime concordataire actuel. La différence est telle qu'on pourrait fort bien être partisan du *disestablishment* en Angleterre et être opposé à la séparation en France. Cela est si vrai que l'argument favori de nos voisins contre l'église établie n'aurait aucune valeur de ce côté de la Manche. Quel est le principe sur lequel s'appuie la *liberation league?* C'est avant tout celui de l'égalité religieuse. Or, loin de violer ce principe, le système français en est une scrupuleuse application, puisqu'il subventionne concurremment les divers cultes professés en France et en Algérie. A ce titre, nous l'avons déjà remarqué, notre budget des cultes est manifestement inspiré des principes de la révolution et du droit moderne. Pourquoi les non-conformistes anglais, qui sont au premier rang des *liberationists*, ne demandent-ils pas qu'en Angleterre, de même qu'en France, l'état pourvoie également à l'entretien des différentes confessions? Est-ce uniquement que les dissidens sont de longue date habitués à ce que les

Anglais appellent le *voluntary system?* Ne serait-ce pas que les différentes sectes, les diverses « dénominations » sont si nombreuses et si mobiles que, pour l'état, il serait singulièrement compliqué d'en subventionner tous les ministres et d'en distinguer toutes les nuances?

Dans les pays tels que l'Angleterre, tels que les États-Unis surtout, où les sectes pullulent, où chaque génération en voit naître de nouvelles, qui en enfantent d'autres à leur tour, où la religion est une sorte de protée sans cesse en transformation, « le système volontaire, » la séparation des églises et de l'état peut être ce qu'il y a de plus simple, de plus rationnel, de plus pratique. Et cela d'autant que la multiplicité même des formes religieuses rend leur entière indépendance inoffensive; qu'elle enlève au moins à la séparation la plupart de ses inconvéniens vis-à-vis de l'état. A ce double égard, au point de vue civil comme au point de vue religieux, le régime de la séparation nous paraît à la fois plus difficile et plus dangereux dans les pays catholiques, orthodoxes ou même luthériens, dans les contrées où domine une grande église à forte hiérarchie, que dans les pays protestans où la réforme de Calvin aboutit à l'émiettement des sectes. Ce qui réussit dans ces derniers peut être périlleux dans les autres; car il est fort différent, pour l'état, de se trouver en présence d'une multitude d'églises et de congrégations rivales qui, politiquement, se neutralisent les unes les autres, ou d'être en face d'une grande église unitaire à laquelle rien ne fait contrepoids. C'est là une distinction essentielle. L'erreur capitale de nos théoriciens anticoncordataires est de ne point le voir. Leurs doctrines le leur défendent, le propre des écoles radicales étant précisément de ne pas reconnaître les distinctions nécessaires. Imbu de spéculations *a priori*, on prétend appliquer la même formule à des situations absolument différentes; on confond les époques, les pays, les religions; on rêve naïvement de mettre la France catholique au même régime que les congrégations presbytériennes ou baptistes des États-Unis.

La situation de l'église anglicane, avons-nous dit, est fort analogue à celle de l'église de France avant 1789, avec cette importante différence qu'elle a depuis longtemps, en face d'elle, des sectes qui lui font contrepoids. De quelle manière les Anglais entendent-ils pratiquer le *disestablishment* et spécialement le *disendowment*, la sécularisation des immenses revenus dont jouit aujourd'hui l'église établie, ces revenus qu'on capitalise à 3 ou 4 milliards de francs? De quelles ressources vivra l'église une fois « désétablie? » sous quel régime légal seront placés son clergé, ses évêques, ses paroisses, ses écoles? C'est là pour nous le point le plus intéressant, puisqu'à

cet égard, la comparaison est parfaite entre les deux côtés de la Manche, comme entre les deux rivages de l'Atlantique.

A Westminster comme au Palais-Bourbon, il se rencontre bien quelques radicaux, dignes émules ou élèves des nôtres, qui se proposent d'ôter purement et simplement à l'église tous ses biens et revenus pour en doter les services publics, les écoles populaires notamment. De pareils projets ont peu de chance d'être adoptés du parlement; ils sentent trop manifestement la spoliation et la violence. Les partisans du *disestablishment* consentent en général à laisser à l'église, non-seulement une rente viagère pour tous ses ministres, mais une sorte de dotation, de fonds de premier établissement qui lui permette de s'adapter à sa nouvelle situation en attendant qu'elle se crée des ressources nouvelles (1).

C'est ainsi qu'on a procédé, en 1869, avec l'église d'Irlande. Il y a là un précédent encore récent dont le parlement britannique, toujours respectueux des précédens, ne manquerait point de tenir grand compte. A l'église d'Irlande on a laissé ses temples et ses cimetières. A ses évêques et à ses ministres, on a garanti, pour leur vie durant, un traitement égal aux revenus dont ils jouissaient. En outre, et c'est là le trait capital de la manière dont nos voisins pratiquent la séparation, l'église d'Irlande a reçu une indemnité de 5 millions de livres, soit 125 millions de francs; et il s'agit, qu'on le remarque bien, d'une église qui compte moins de six cent mille fidèles. Rien donc d'étonnant si elle a vaillamment supporté le nouveau régime. On a calculé qu'en suivant les mêmes règles pour l'Angleterre, l'église anglicane devrait, en cas de *disestablishment*, toucher une indemnité d'environ 70 millions de livres, soit 1 milliard 750 millions de francs, somme à elle seule suffisante pour lui assurer un revenu bien supérieur à tout notre budget des cultes. Et cela, chose à noter, pour une église qui n'a qu'une douzaine de millions d'adhérens, soit trois fois moins que l'église catholique en France.

Ce n'est point tout, les ressources que lui laisserait le *disestablishment*, l'église anglicane pourrait les augmenter indéfiniment grâce aux donations et aux legs qu'elle serait autorisée à recevoir. Cette faculté, l'église d'Irlande naguère « désétablie » la possède, et déjà elle en a fait un large usage: si la loi fixe une limite à ses acquisitions partielles, elle ne fixe pas de maximum à leur ensemble. Cette faculté d'acquérir et de posséder, personne en An-

(1) Nous pouvons, à cet égard, renvoyer le lecteur à une substantielle étude de M. L. Ayral : *Annales de l'École libre des sciences politiques*, janvier 1886. Cf. *the Quarterly Review*, janvier 1886 et la *Contemporary Review*, décembre 1885.

gleterre ne la conteste à l'église et aux associations religieuses : serait-on aussi unanime en France ? Nos radicaux sont-ils prêts à reconnaître la personnalité civile aux diocèses, aux paroisses, aux consistoires ? Nos législateurs auraient-ils dépouillé leur traditionnelle antipathie pour la mainmorte, et la troisième république va-t-elle rendre à l'église et au clergé le droit de reconstituer les biens que leur a enlevés la révolution ? C'est ainsi que se pose la question, et l'équité, d'accord avec la liberté, n'admet qu'une manière de la résoudre. Lorsque la révolution a sécularisé les biens ecclésiastiques, la révolution a garanti au clergé un traitement ; le jour où l'on supprime ce traitement, on doit rendre aux églises le droit d'acquérir et de posséder (1).

Voilà comment la séparation a été comprise, voilà comment elle a été effectuée dans tous les pays où l'église et l'état sont séparés, dans ceux que l'ignorance de nos démocrates nous donne comme modèles, les États-Unis notamment. Dans la grande république américaine, de même qu'en Angleterre, les églises ont le droit d'acquérir, et de fait, les différentes confessions, l'église catholique en particulier, y possèdent des biens considérables. S'il y a, non sans raison, une limite à leurs acquisitions d'immeubles, il n'y en a point à leur fortune mobilière, la richesse mobilière étant de sa nature indéfinie. Et, non-seulement les églises ont la faculté de posséder ; mais d'ordinaire les temples et les édifices voués au culte, ou aux soins des pauvres, jouissent de certaines immunités, de l'exemption d'impôts spécialement, ce qui, dans l'hypothèse de la séparation, serait encore un point à considérer. Est-ce là, encore une fois, le régime que veulent introduire chez nous les hommes qui se sont plu à inventer des taxes pour les hôpitaux des Petites-Sœurs des pauvres ?

Avec la faculté d'acquérir, de recevoir des donations et des legs sous le régime des *trustees*, les différentes églises, en Amérique, tout comme en Angleterre, sont en possession de toutes les libertés : liberté d'enseignement, liberté de la presse, liberté de la parole dans la chaire comme sur la place publique, droit de réunion, droit d'association pour les ecclésiastiques comme pour les fidèles, pour les moines comme pour le clergé séculier. Dans ce système on ne connaît ni articles organiques, ni décrets de mars, ni restrictions aux réunions des évêques ou à leurs rapports avec le pape. On ne connaît qu'une chose, la liberté en tout et pour tout. Tels sont les modèles, et, puisqu'on prétend les imiter, qu'on les imite assez pour

(1) Cela est d'autant plus manifeste que le concordat, article 15, garantit déjà aux catholiques la faculté « de faire en faveur des églises des fondations. »

leur ressembler. Ce ne sont pas les catholiques qui s'en plaindront.

Mais, est-ce ainsi qu'on entend la liberté au Palais-Bourbon ou à l'Hôtel de Ville? Est-ce ainsi que comprennent la séparation les amis de M. Clémenceau ou les collègues de M. Goblet, qui, pour la préparer, comptent sur « le rayonnement des idées? » Quand on va chercher des exemples ailleurs, en Amérique notamment, on a l'air de faire la satire des projets mis en avant chez nous. Demandez aux plus sincères partisans de la séparation comment ils entendent la liberté des cultes. Ils vous répondront par des projets de loi contre le clergé, contre les congrégations et les associations religieuses, par des lois d'exception contre les ministres du culte, ne comptant les soumettre au droit commun que pour avoir la satisfaction de les voir porter le képi. Demandez-leur s'ils ne craignent pas de rendre au clergé la faculté de posséder au risque de reconstituer la mainmorte. Ils vous répondront unanimement que telle n'a jamais été leur pensée; que, si les Américains et les Anglais trouvent bon de laisser aux églises le droit de posséder et d'acquérir, ce n'est pas ainsi que la république opérerait en France. En France, on enlèverait au clergé son chétif traitement sans lui donner en échange ni indemnité ni dotation, sans même lui concéder le droit d'acquérir. On ne lui reconnaîtrait qu'une faculté, celle de vivre d'aumônes au jour le jour, et encore aurait-on soin de l'empêcher de tendre la main et de limiter les largesses dont il pourrait être l'objet. Des deux côtés de l'Atlantique et de la Manche, la séparation de l'état et de l'église a ainsi un sens absolument différent. Quand on nous cite l'exemple de l'Amérique ou de l'Angleterre, c'est avec l'intention de faire tout l'opposé. Il n'y a là qu'une équivoque grossière.

Une église sans ressources, incapable de recruter son clergé et hors d'état de l'entretenir; une église enserrée dans l'étroit réseau de chaînes légales et fiscales de toute sorte; une église en un mot mendiante et esclave, tel est, chez nous, l'idéal de la plupart des hommes qui réclament la séparation. La liberté dans leurs programmes n'est qu'une menteuse enseigne. En vérité, il ne s'agit pas, pour eux, de séparation, mais simplement de spoliation et d'oppression. Aussi, quelles que soient ses préférences théoriques, aucun vrai libéral ne saurait accepter une pareille séparation; car, pour être vraiment équitable et porter des fruits de liberté, le divorce de l'église et de l'état doit s'accomplir à une époque de calme, dans un pays accoutumé au respect de toutes les libertés, avec une législation sincèrement tutélaire du droit d'association, respectueuse des fondations et de toutes les formes de propriété corporative. En dehors de là, comme nous le disions récemment ailleurs, la séparation n'est pas la liberté, mais la tyrannie. Ce n'est,

pour la plupart de ceux qui la réclament, qu'un moyen détourné d'enlever à l'église toute existence légale, de la priver de ses organes essentiels, de la frustrer de toutes ses ressources matérielles, de lui retrancher les alimens qui la sustentent, en un mot, de lui rendre la vie impossible (1).

V.

La séparation, telle que l'entendent la plupart de ses promoteurs, ne serait pas une solution. Dans la situation des esprits et des partis, la dénonciation du concordat serait simplement une déclaration de guerre à l'église et à la foi chrétienne; et cette guerre, le gouvernement qui l'engagera a toute chance d'y succomber.

Les radicaux ont bruyamment et parfois justement reproché aux opportunistes leur politique d'aventures au loin. Eux, ils sont pour les aventures au dedans. De toutes celles où ils s'apprêtent à précipiter la France, la séparation de l'église et de l'état serait peut-être la plus périlleuse. Les difficultés religieuses sont de leur nature inextricables; une fois qu'on s'y est enfoncé, on ne sait plus comment en sortir: c'est une sorte d'enlisement. Que la république proclame la séparation, il y a bien à parier que la république y périra.

Comment s'y prendrait-on? Le temps nous manque aujourd'hui pour l'étudier. L'on nous fournira, d'ici à peu d'années, l'occasion d'y revenir. La plupart de ceux qui réclament la dénonciation du concordat n'ont, du reste, pas de plan. Tout, pour eux, se réduit à biffer le budget des cultes. S'ils songent au lendemain, c'est uniquement pour empêcher l'église de se refaire des revenus. Leur politique ressemble aux procédés d'un détrousseur de grand chemin, qui, en dépouillant les voyageurs, les laisserait nus sur la route, avec injonction de ne plus porter que des haillons de mendians.

Entre ces plans de séparation ou mieux de spoliation, il en est un qui mérite un moment d'attention, non qu'il soit plus équitable que les autres, mais simplement parce qu'il est plus habile ou plus perfide. C'est celui de M. Yves Guyot, ce qu'on pourrait appeler la séparation par persuasion et par séduction. Une grande partie de la France tenant encore au service du culte, M. Yves Guyot reconnaît qu'il serait imprudent d'effectuer la séparation sur tout le territoire à la fois. Au lieu de l'appliquer d'un coup à nos 36,000 communes, il préfère la rendre facultative au profit des communes et

(1) Voyez : *les Catholiques libéraux, l'Église et le Libéralisme de 1830 à nos jours*, p. 99, 100, et introduction, p. XIII.

des contribuables qu'il y croit disposés. Cette idée s'inspire d'un livre fort ingénieux du reste, qu'on eût pu intituler : De l'art de dissoudre une nation et de décomposer les états (1). L'auteur y vante une méthode de législation empruntée aux procédés des physiologistes, qui, pour mieux étudier les fonctions des êtres vivans, en séparent artificiellement les organes. Il propose de traiter la France comme un lapin ou une grenouille de laboratoire. Alors même qu'ils n'auraient nulle répugnance pour cette sorte de vivisection nationale, un peuple, un état, sont des êtres vivans qui ne sauraient impunément se prêter aux expériences des physiologistes politiques. Si M. Yves Guyot préconise cette méthode pour la séparation de l'église et de l'état, c'est manifestement qu'à ses yeux le succès de l'expérience est certain ; les sujets qui auront le bon esprit de s'y soumettre ne sauraient que s'en bien trouver.

Tel n'est pas notre sentiment. Remettre la solution d'un pareil problème au caprice des municipalités ou des communes, ce serait introduire la guerre dans chaque conseil municipal et dans chaque famille. On propose d'allouer aux communes, pour le dégrèvement de leurs centimes additionnels, les fonds jusqu'ici affectés au budget des cultes. Bien mieux, d'après le projet de M. Guyot, la question serait posée par le percepteur à chaque contribuable, de façon que chacun se sentît personnellement intéressé à refuser le traitement de son curé. N'est-ce pas là un procédé qui ferait honneur à un pays et à un parti? Donner une prime au paysan qui renoncerait à contribuer à l'entretien du culte; mettre « l'émancipation de la pensée et de la conscience » sous le patronage de la cupidité, voilà vraiment une méthode pratique bien digne de la façon dont certains radicaux comprennent la démocratie. Que diraient-ils si les contribuables prétendaient appliquer cet ingénieux système à l'enseignement, à la justice, à la police, à l'armée, voire à l'éclairage ou au balayage des villes?

C'est là, pourtant, ce qu'au fond proposent la plupart des tenans de la séparation. Ayant presque tous en vue la suppression du budget des cultes, leur tactique commune est de représenter aux électeurs ce que chacun d'eux gagnerait à cette répudiation d'une dette nationale. Ils sont si flattés d'enlever au clergé son traitement, que, partisans décidés ou partisans éventuels de la séparation, intransigeans ou radicaux de gouvernement, ne voient plus guère dans ce grave problème que la grossière question d'argent. Leur matérialisme politique ne comprend pas qu'en matière de conscience les considérations pécuniaires sont fort secondaires. Ils ne sentent

(1) *La Politique expérimentale*, par M. L. Donnat.

point que, si l'état peut gagner à la séparation quelques millions de francs, la république y peut perdre des millions d'adhérens.

C'est pour l'état, c'est pour la société civile qu'on prétend faire la séparation, et l'on ne veut pas voir qu'elle tournerait presque infailliblement contre l'état et contre la société civile. On imagine assurer ainsi le triomphe de la république, et l'on ferme les yeux sur les avantages qu'en tireraient les ennemis de la république. De quelque manière qu'on procède à la séparation, tout serait changé dans le clergé et parmi les catholiques de France, mais changé au détriment de l'état : et la composition de l'épiscopat, et l'esprit du clergé, et sa manière de vivre, et ses relations avec les fidèles, et ses attaches avec les partis.

Loin de corriger les défauts plus ou moins justement reprochés au régime issu du concordat, la séparation ne ferait que les outrer. On peut adresser deux reproches au régime actuel : le premier, c'est qu'il a placé la plus grande partie du clergé paroissial dans l'absolue dépendance des évêques ; qu'il a créé, ce qu'ignorait l'ancien régime, des desservans révocables ou amovibles à merci ; qu'il a fait, en un mot, du clergé de chaque diocèse un régiment marchant au commandement de son colonel. Le second, c'est qu'en enlevant au clergé tous ses biens, tout son patrimoine séculaire pour le faire vivre d'un traitement de l'état, on a involontairement coupé la plupart des liens qui le rattachaient à la société civile, on l'a pratiquement dépouillé de tout intérêt temporel ; le prêtre, détaché du monde et du sol, a été pour ainsi dire spiritualisé, volatilisé. Qui ne voit combien ces deux inconvéniens seraient l'un et l'autre accrus par la séparation de l'église et de l'état?

Le jour où l'état cesserait d'intervenir dans le choix des évêques et des curés, ces derniers seraient plus que jamais livrés à l'arbitraire épiscopal ; les curés inamovibles risqueraient fort de tomber au rang de simples desservans ; le clergé deviendrait plus que jamais une armée manœuvrant à la voix de ses généraux, sous le commandement suprême d'un chef étranger. Le jour où l'état supprimerait le traitement des curés, les prêtres des villes et des campagnes, isolés de l'administration civile et de la société laïque, bannis du presbytère qui les abritait, sans moyens d'existence réguliers, se verraient en quelque sorte transformés en moines, et en moines mendians. L'état, qui de tout temps a montré tant de défiance pour l'habit monastique, convertirait pratiquement le clergé séculier en clergé régulier, vivant d'aumônes et obéissant religieusement à des supérieurs sur lesquels le gouvernement n'aurait aucune prise. Faire de tout le clergé une vaste congrégation non reconnue, voilà le premier résultat de la suppression du budget des cultes.

Et quels seraient les chefs de cette milice spirituelle soutenue. d'un bout de la France à l'autre, par les millions de Français qui ne veulent pas encore se passer de tout sacrement? Les évêques sont aujourd'hui nommés par l'état, qui a soin d'appeler à l'épiscopat des hommes prudens, modérés, enclins à réprimer les écarts de zèle de leur clergé. Avec la séparation, il en serait tout autrement. Les mitres seraient distribuées par le saint-siège seul; la voix des catholiques risquerait de désigner au choix du Vatican les plus ardens, les plus entreprenans, les plus militans des ecclésiastiques. Il n'y aurait, pour l'épiscopat, d'autre garantie de modération que le caractère du souverain pontife. Avec un pape tel que Pie IX, l'ultramontanisme le plus étroit et le plus belliqueux risquerait fort de dominer tout le clergé et toute l'église de France. Et à quel moment l'état abandonnerait-il à la curie romaine la nomination de toute la hiérarchie épiscopale? A l'heure même où le gouvernement romprait toute relation avec le saint-siège, car je ne suppose point que, une fois la séparation prononcée, la France maintienne un ambassadeur près du Vatican, alors que, par le fait même de la dénonciation du concordat, la république entrerait en guerre ouverte avec la papauté.

Certes, ce serait là, en France, une politique toute nouvelle, dégagée de toutes les traditions monarchiques. La démocratie radicale pourrait se vanter d'avoir rompu avec tous les préjugés de l'ancien régime. Ce n'est point assurément lorsqu'il subsistait encore chez nos légistes un vieux levain de gallicanisme, que, pour mieux résister aux empiétemens du « cléricalisme, » on eût imaginé de couper tous les liens qui rattachaient l'église au pouvoir civil, et d'enlever à l'état toute immixtion dans la nomination des dignitaires ecclésiastiques. On eût cru alors livrer le clergé et la France catholique à l'ultramontanisme. On eût cru, selon la formule en vogue, créer, des mains mêmes de l'état, un état dans l'état. Tout cela, paraît-il, est changé. Ce qu'autrefois on eût appelé trahir les intérêts de l'état et de la société civile s'appelle aujourd'hui servir la cause de l'émancipation laïque.

En est-on bien sûr? A-t-on bien pesé les forces de l'ennemi intérieur avec lequel on se plairait à mettre la république aux prises? Vous oubliez, nous dira-t-on, qu'avant de couper les liens qui rattachent le clergé à l'état, nous aurons eu soin de le dépouiller, de le laisser sans ressources, de lui refuser le droit d'acquérir ou d'hériter; de plus, en l'astreignant au service militaire, nous aurons pris la précaution d'en rendre le recrutement de moins en moins aisé. On se flatte, en effet, dans le nouveau monde officiel, de voir le clergé avec l'église périr d'inanition.

L'idéalisme n'est pas le défaut des démocrates du jour; pour eux, tout se résout en questions d'argent et de force matérielle. Ils ne voient point que plus les prêtres seront rares, plus ils seront vénérés et acquerront d'ascendant. Ils ne comprennent point que, pour être pauvre, le prêtre n'en sera que plus redoutable, car, pour prêcher l'évangile, la pauvreté peut être une puissance.

Est-il certain, du reste, que, même privé des droits que lui reconnaît la libre Amérique, le clergé tombe tout entier dans la misère? Il est permis d'en douter. En bien des contrées, dans le nord, dans l'ouest, dans le midi, le paysan, qui n'est pas encore habitué à se faire enterrer par le garde champêtre, se résignera difficilement à voir sa commune sans prêtre et ses enfans sans catéchisme. Presque partout, les classes élevées, les classes riches, qui sont revenues à l'amour ou au respect de la religion, se feront un devoir de soutenir le clergé. En mainte paroisse le curé, ne recevant plus de traitement de l'état, tombera dans la dépendance des grands propriétaires. Il deviendra en quelque façon l'aumônier du château. On verra se rétablir une sorte de droit de patronat sur les églises; et ces influences ne s'exerceront point au profit des institutions actuelles. Les caisses des diocèses et des paroisses étant principalement alimentées par les adversaires du gouvernement, le clergé deviendra plus que jamais un instrument politique aux mains des ennemis de la république. Si les laïques prennent plus d'influence dans l'église, leur ascendant s'exercera presque partout dans le sens opposé au pouvoir, contre les hommes qui leur auront mis dans la main une pareille arme de guerre.

Rassurez-vous, disent les partisans de la séparation. Entre l'église et l'état nous aurons soin d'élever des fortifications assez hautes pour mettre la société laïque à l'abri de tout assaut du clergé et des cléricaux. En rendant à l'état sa liberté, nous n'aurons garde de rendre à l'église la sienne. Si, pour la réduire à l'impuissance, il ne suffit pas de la pauvreté, nous forgerons à son usage de bonnes lois de fer qui en auront raison. — Mais alors, ce que vous offrez à la France, ce n'est plus la liberté religieuse, c'est tout bonnement la persécution. Nous n'étions pas sans nous en douter; mais si nous en sommes effrayés, c'est encore moins pour la religion et pour la liberté de conscience que pour l'état et pour la paix sociale; car, de Dioclétien à Bismarck, l'histoire montre comment tournent les persécutions, et il faut avoir dans la force matérielle une confiance bien grossièrement naïve pour ignorer que, devant la conscience, la force n'est pas toujours la plus forte.

En résumé, sous prétexte d'achever l'œuvre de la révolution, nos radicaux, ministériels ou non, sont jaloux de recommencer sous une

autre forme une des grandes erreurs de la révolution. On a comparé, non sans raison, le concordat à l'édit de Nantes. La séparation de l'église et de l'état serait, pour la république, sa révocation de l'édit de Nantes. Quand Louis XIV abrogeait le plus grand acte du plus politique de ses prédécesseurs, Louis XIV avait un pouvoir incontesté, et, en s'attaquant au protestantisme, il ne s'en prenait qu'à une minorité déjà affaiblie par de nombreuses défections. On pourrait demander si la république a le même pouvoir et le même prestige que le grand roi. Une chose certaine, c'est que le catholicisme en France est autrement fort et redoutable que ne l'était le protestantisme il y a deux siècles ; cela seul suffirait à faire juger une pareille politique.

Ainsi, nous aboutissons toujours à la même conclusion. Entendue comme elle l'est par ceux qui la proposent, la séparation de l'église et de l'état ne serait qu'une déclaration de guerre ; et c'est parce qu'ils y voient une mesure de guerre que les radicaux la préconisent et que nos ministres en menacent le clergé. La dénonciation du concordat serait, pour la France, le signal d'une guerre civile plus vaste et plus acharnée que celles des camisards et des huguenots de Coligny ou de Rohan. Or, ceux qui, au nom des principes, veulent ainsi entamer contre l'église une campagne à fond se sont-ils demandé si la France contemporaine avait le goût de pareilles guerres civiles? si le paysan, si le bourgeois, si l'ouvrier même ne s'en lasseraient pas, et, s'ils venaient à s'en lasser, comment finiraient les hostilités? aux dépens de qui se ferait la paix?

On n'a qu'à se rappeler le passé pour prévoir quel tour prendrait cette nouvelle guerre de religion ; il n'est nul besoin du don de prophétie pour en prédire le dénoûment. La séparation de l'église et de l'état est de ces mesures, qui, dans un pays comme la France, ne sauraient demeurer isolées. Par le caractère d'acuité qu'elle donnerait aux luttes politiques, par la force d'impulsion qu'elle communiquerait au radicalisme, par l'opiniâtreté des résistances qu'elle susciterait dans certaines classes et certaines contrées, la séparation précipiterait presque fatalement le pays dans une série de mesures violentes qui s'appelleraient les unes les autres. A cet égard, les radicaux et les révolutionnaires de toute sorte savent ce qu'ils font en poursuivant la dénonciation du concordat. C'est le meilleur moyen de provoquer une révolution, ou mieux, une série de révolutions politiques, économiques, fiscales, qui feraient de la fin du XIXe siècle le pendant de la fin du XVIIIe. Mais, comme il n'y a plus d'ancien régime à renverser, comme la France travailleuse a par-dessus tout besoin de repos, une crise violente ne saurait de nos jours longtemps durer.

Imaginons la France livrée, entre les mains du radicalisme, à une série d'expériences ouverte par la séparation de l'église et de l'état. Supposons le budget des cultes supprimé, le clergé dispersé, les moines en exil ou en prison, les églises fermées et la messe de nouveau célébrée dans les granges par des prêtres errans. Après les violences, sanglantes ou non, d'une convention sans Vergniaud ni Carnot, après la licence et les coups de force intermittens d'un directoire sans Hoche ni Bonaparte, il viendrait tôt ou tard, sous une forme ou sous une autre, un pouvoir réparateur auquel le pays ne demanderait qu'une chose: de l'ordre. Or, l'un des premiers actes d'un pareil pouvoir, quelle qu'en fût l'origine ou l'étiquette, serait d'imiter le premier consul, de rendre au clergé ses temples et à l'église une situation légale, de conclure, lui aussi, un concordat; non point uniquement pour assurer la paix religieuse, sans laquelle il n'y a pas de paix véritable, mais pour donner à l'état et au pouvoir nouveau l'appui et le contrôle de la seule force restée vivante au milieu des ruines accumulées sur la patrie. A une semblable restauration, quelle serait la principale difficulté? Ce ne serait pas, croyons-nous, l'opinion publique, ni la répugnance du pays ou de l'armée; là où Bonaparte ne put se faire applaudir, un imitateur sans génie aurait bien des chances de l'être. L'obstacle, ce serait le budget, ce serait la pénurie d'argent; car, malgré les économies faites sur le clergé, malgré la proverbiale richesse de la France, il y aurait longtemps que les expériences du radicalisme auraient détruit ce qui reste de nos finances. Que ferait-on? Quelque chose d'analogue à ce qu'avait fait le premier consul, en partie pour les mêmes raisons. Faute d'argent, on commencerait par n'attribuer au budget des cultes qu'une dotation de quelques millions, de moins peut-être, sauf à l'augmenter peu à peu avec l'accroissement des ressources.

Qu'on vote la séparation, que la république rompe avec le Vatican, et il surgira, de son sein ou de ses ruines, un gouvernement pour négocier avec le successeur découronné de Pie VII et rouvrir en grande pompe les nefs de Notre-Dame au surplis des chantres et à la psalmodie latine. Qu'on dénonce le concordat; quand MM. Goblet et Clémenceau feraient supprimer le budget des cultes, ils n'auraient pas besoin de vivre les années de La Réveillère-Lepeaux ou de Cambon, pour le voir rétabli.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'ALCOOL

SON ROLE DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES.

L'alcool est le principe auquel les boissons fermentées doivent la propriété de déterminer l'ivresse, et c'est cette propriété qui les a fait rechercher de tout temps et par tous les peuples. Il a sa part de responsabilité dans les égaremens des sociétés passées, comme dans la plupart des crimes dont elles nous ont légué le souvenir. A toutes les époques, à l'état sauvage, comme à l'état de civilisation avancé, l'homme a senti cette appétence singulière pour les boissons enivrantes. L'histoire de leurs méfaits est trop connue pour que je sois tenté de la refaire. Je n'en aborderai qu'un seul point parce qu'il est d'une importance capitale et d'une actualité qui frappe tous les yeux. C'est la transformation que l'ivresse a subie, depuis un demi-siècle environ, par la substitution des liqueurs distillées aux boissons fermentées. C'est le remplacement de l'ivrognerie par l'alcoolisme. Je vais rechercher les causes et les conséquences de cette forme nouvelle d'un vice qui devient chaque jour plus menaçant, et tâcher d'en indiquer les remèdes, en me tenant à égale distance des exagérations et des banalités.

I.

Un goût aussi universellement répandu, un attrait aussi irrésistible, ne peuvent pas être l'effet d'un caprice. Il y a, dans le pen-

chant qui porte l'homme à rechercher l'excitation de l'ivresse et jusqu'à l'abrutissement qui la suit, une impulsion particulière à son espèce et tout à fait analogue à celle qui lui fait aimer le sommeil que donne l'opium, les hallucinations du hachich, le léger narcotisme, calme et rêveur, que procure le tabac. Les boissons fermentées, lorsqu'elles sont de bonne qualité, ont, sur les autres modificateurs du système nerveux, cet avantage qu'elles ne sont redoutables que par leur abus, qu'elles sont bienfaisantes à doses modérées et très utiles dans certaines débilités de l'organisme. Elles sont hygiéniques, en un mot, tandis que les autres ne le sont pas. Ces avantages ont été bien souvent contestés. On s'est appuyé sur ce fait que l'eau est la boisson naturelle de l'homme et, par conséquent, la seule qui lui convienne; mais c'est une déplorable erreur que celle qui consiste à vouloir ramener l'homme à l'état de nature. Depuis qu'il existe, tous ses efforts ont eu pour but de s'en écarter. C'est là le trait distinctif de son espèce et le privilège de sa supériorité intellectuelle. Il est aussi déraisonnable de vouloir le contraindre à ne boire que de l'eau, que de l'engager à retourner dans les grottes qui ont abrité les premiers représentans de sa race, que de lui conseiller de se couvrir comme eux de peaux de bêtes et de se nourrir, à leur exemple, de la chair des animaux sauvages, des racines et des fruits vierges encore de toute culture. Assurément il lui est possible de vivre et de se bien porter en s'abstenant de toute boisson alcoolique. On peut même devenir centenaire à ce régime-là, ainsi que va nous le prouver bientôt le savant illustre qui s'intitule modestement le plus vieil écolier de l'Europe et qui fut notre maître à tous. M. Chevreul attribue sa longévité et sa vigueur persistante à ce qu'il n'a jamais bu que de l'eau. Je crois que l'éminent chimiste ne tient pas un compte suffisant de sa riche organisation morale et physique, mais tous les hommes ne sont pas de cette trempe. Les vins généreux sont utiles aux faibles et aux convalescens. Ils conviennent aux enfans débiles, lymphatiques, aux femmes nerveuses, aux gens de cabinet. Enfin, le proverbe en a fait pour les vieillards un aliment de premier ordre. Il faut tenir compte aussi du milieu social, des habitudes transmises de génération en génération, des conditions de régime et de la vie artificielle que la civilisation nous a faite.

Je vais plus loin. On est habitué à n'admettre l'ivresse que lorsqu'elle trouble la raison et rend la marche indécise; mais avant d'en arriver là, l'homme sobre et qui a conservé toute sa susceptibilité cérébrale, a passé par une foule de degrés dont les premiers ne sont pas sans charme et ne sont dangereux que parce qu'ils constituent une pente glissante. La gaîté expansive et spirituelle

qui anime les convives après un grand dîner n'a rien de dégradant ni de nuisible. C'est un phénomène physiologique ; c'est un sentiment de bien-être que les gens nerveux éprouvent souvent en sortant de table sans que l'alcool y soit pour rien et qui, dans les repas pris en commun, s'accroît par la vivacité de la conversation et par l'éclat des lumières. Rien de plus légitime et de moins dangereux. Il est des gens dont l'imagination a besoin de ce léger stimulant pour briller de tout son éclat et qui n'ont jamais plus de verve, plus d'entrain que sous l'influence d'un très léger degré d'ébriété. Il est enfin des caractères faibles qui ont besoin de ce réconfortant pour vaincre la timidité qui les prend à la gorge et les paralyse lorsqu'il s'agit de parler en public ou de paraître sur la scène. Ces gens-là ne sont pas des alcooliques. Cette forme inconsciente et imperceptible de l'ivresse est compatible avec l'accomplissement des fonctions les plus délicates, comme avec la conservation illimitée de l'intelligence et de la santé. En résumé, c'est la tempérance et non l'abstinence absolue qu'il faut recommander aux hommes sages : et j'avais besoin de commencer par là avant de faire le procès de l'alcool. Ce n'est pas à lui, du reste, que les considérations précédentes s'adressent, c'est aux vins généreux et de bonne qualité. En effet, si c'est l'alcool qui produit l'ivresse, si les boissons fermentées sont d'autant plus enivrantes qu'elles en contiennent davantage, ses effets sont atténués ou aggravés par les autres principes avec lesquels il se trouve mélangé.

De toutes les boissons, la plus répandue et la plus inoffensive, même quand on en fait abus, c'est le vin. Il doit cet avantage au grand nombre d'élémens qui le composent et dont la plupart sont de nature à tempérer l'action de l'alcool spécial qu'il renferme et qui est le plus inoffensif de tous. Le vin en contient en moyenne de 10 à 12 pour 100. Indépendamment de ce principe, il entre dans sa composition des huiles essentielles et des éthers auxquels il doit son bouquet, des acides à l'état libre ou à l'état de sels, du tanin et des matières colorantes. Tous ces élémens, combinés entre eux dans d'heureuses proportions, en rendent la digestion plus facile et l'absorption moins prompte ; ils atténuent les effets de l'alcool sur l'estomac et tempèrent son action sur le système nerveux. C'est là ce qui explique l'intervention favorable d'un vin généreux, dans le régime des gens affaiblis et dans la convalescence des maladies, ainsi que la gravité moindre des troubles qu'il amène quand on en fait abus.

A l'époque où les vins n'étaient pas falsifiés comme ils le sont aujourd'hui, la santé des buveurs n'était ni si promptement ni si profondément altérée. En dehors de leurs excès, ils se livraient à

leurs occupations comme d'habitude et pouvaient atteindre un âge avancé. Leur ivresse était inoffensive et se dissipait à la faveur d'un sommeil prolongé. Ils en étaient quittes pour un peu d'inappétence le lendemain, et, à la longue, pour de la dyspepsie et des accès de goutte. Leur vice ne se traduisait à l'extérieur que par l'expression de leur visage, leur face enluminée, leurs joues rubicondes, leur nez bourgeonnant et vermeil. C'était l'ivresse gaie et bon enfant; l'ivresse gauloise que tous les poètes ont chantée et qui diffère de l'effrayant alcoolisme d'aujourd'hui, comme les nobles vins de la Bourgogne et du Bordelais diffèrent du poison qu'on extrait de la pomme de terre ou de la betterave.

La bière n'a pas les propriétés fortifiantes et analeptiques du vin; c'est cependant une boisson hygiénique et salubre quand elle est bien préparée. Sa saveur ne plaît pas au premier abord, mais on s'y habitue, et ses excellentes qualités justifient l'usage qu'on en fait depuis les premiers temps de la civilisation (1). La bière, dont la fabrication est beaucoup plus compliquée que celle du vin, ne renferme, en moyenne, que 4 à 6 pour 100 d'alcool, et la quantité de matières extractives varie de 3 à 4 pour 100 (2). C'est par conséquent une boisson très peu enivrante. L'acide carbonique qu'elle renferme agit aussi sur le système nerveux; enfin, le principe actif du houblon l'impressionne également sans causer cependant ni l'engourdissement de l'opium, ni le délire du hachich, auquel on a voulu le comparer. La bière favorise la digestion, calme la soif et fournit à la nutrition deux fois plus de principes assimilables que le vin (3). C'est pour cela qu'elle a la réputation d'être nourrissante et de faire engraisser. Son abus conduit à la goutte et à la glucosurie.

La bière, à part certaines espèces anglaises qui sont aussi fortes que le vin, est un liquide si peu alcoolique qu'il faut en boire des quantités formidables pour s'enivrer. Aussi les gens qui en font leur boisson habituelle ont souvent coutume de prendre en même temps des petits verres d'eau-de-vie. En dehors de cette adjonction, qui change la nature de l'ivresse, celle que détermine la bière est lourde et somnolente. L'esprit, calme et comme engourdi, s'aban-

(1) Elle était connue en Égypte du temps des Ptolémées. Aristote a décrit l'ivresse causée par la bière. Les Germains et les Gaulois en faisaient usage, sous le nom de *cervoise*, avant que les Romains leur fissent connaître le vin.

(2) Les petites bières ne contiennent que 2 ou 3 pour 100 d'alcool; les bières fortes, les bières de garde vont jusqu'à 8.

(3) Le meilleur vin ne donne en moyenne que 22 grammes de résidu sec par litre, tandis que la bonne bière laisse de 40 à 60 grammes de résidu solide de la meilleure composition. (Bouchardat, *Traité d'hygiène*, p. 341.)

donne à des rêveries vagues, nébuleuses, fantastiques, aussi distantes des pensées riantes qu'évoque le bon vin que des hallucinations horribles de l'alcool. L'usage habituel de la bière, joint à l'influence d'un climat triste et froid, explique jusqu'à un certain point le caractère des habitans du Nord, la tournure de leur esprit, celle de leurs productions et de leur littérature.

Le cidre, la dernière des boissons fermentées dont l'usage soit très répandu, était connu en Normandie longtemps avant l'occupation romaine; toutefois, ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'il s'y est généralisé. Sa préparation est aussi simple que celle du vin, puisqu'elle se borne à écraser les pommes et à laisser fermenter le jus. La quantité d'alcool qu'il renferme varie de 3 à 9 pour 100, suivant la qualité des pommes employées à sa confection. Il constitue une boisson agréable et rafraîchissante; il désaltère comme la bière, mais nourrit moins qu'elle. Comme il est fortement acide, il détermine parfois des gastralgies. On a cru remarquer même que, dans les pays à cidre, les cancers de l'estomac sont plus communs qu'ailleurs. Cela peut tenir, il est vrai, à l'alcool qu'on y mêle ou qu'on boit en même temps. Sans cet appoint, l'ivresse est difficile à obtenir avec le cidre, comme avec la bière. Il faut en ingurgiter de grandes quantités; comme il est fortement acide, il porte surtout son action sur le tube digestif, et les conséquences en sont faciles à prévoir. L'ivresse qu'il cause est lourde, stupide et humiliante par ses effets.

En somme, les boissons fermentées dont je viens de passer en revue les trois principales n'ont pas, au point de vue social et même alors qu'on en abuse, les conséquences désastreuses que produisent aujourd'hui les liqueurs distillées. L'usage de ces dernières n'est pas de date ancienne. Si l'ivrognerie est aussi vieille que le genre humain, l'alcoolisme est un fléau moderne. Que l'alcool nous vienne des Chinois ou des Arabes, qu'il ait été découvert par Arnauld de Villeneuve, par Raimond Lulle ou par Albucasis, il ne remonte pas au-delà du XIIIe siècle; encore est-il demeuré pendant longtemps dans le domaine exclusif de la médecine. Ce sont les Anglais qui l'en ont fait sortir, en 1581, en distribuant de l'eau-de-vie à leurs troupes qui guerroyaient alors dans les Pays-Bas (1). En France, la vente en fut réservée aux apothicaires jusqu'en 1678, époque à laquelle elle tomba dans le domaine public. L'usage de cette liqueur se répandit rapidement. L'abus en devint bientôt gé-

(1) Quelques historiens prétendent qu'antérieurement à cette époque, on l'avait fait entrer dans l'alimentation des mineurs en Hongrie. (Ardouin, *Conférence sur l'alcoolisme*. Paris, 1882, p. 14.)

néral et les buveurs se passionnèrent pour une ivresse si prompte et si facile à se procurer. L'eau-de-vie qu'on fabriquait alors était une boisson relativement inoffensive. On la retirait du vin, et la distillation laissait passer, avec l'alcool, quelques-uns de ses principes bienfaisans qui en tempéraient les effets. Son prix était du reste assez élevé pour en limiter la consommation. On ne consacrait à cette industrie que les vins de qualité inférieure ou d'un transport difficile, et, il y a un siècle, la quantité produite annuellement ne s'élevait pas à 400,000 hectolitres (1).

Jusqu'en 1840, la presque totalité des alcools consommés en France provint de la distillation des produits de la vigne ; mais, à partir de cette époque, on commença à en retirer des grains et de la pomme de terre, et lorsque celle-ci fut frappée par la maladie, en 1845, on s'adressa à la betterave et à quelques autres végétaux sucrés ou féculens. Cette industrie nouvelle a pris depuis lors une effrayante extension. Elle va se développant sans cesse, et aujourd'hui la fabrication des alcools, en Europe et aux États-Unis, s'élève à près de 23 millions d'hectolitres par an ; dans les pays du Nord, la consommation moyenne monte à plus de 10 litres par tête et par année.

Cet accroissement progressif constitue, pour les sociétés modernes, un véritable danger sur lequel l'attention des hygiénistes et des hommes d'état ne saurait être trop vivement appelée. Ces esprits d'industrie ne sont pas seulement des produits enivrans, ce sont des poisons.

Tous les alcools du commerce sont toxiques, dit Dujardin-Beaumetz dans un travail dont les conclusions n'ont pas été infirmées, et leur action nocive est en rapport avec leur origine et leur degré de pureté. Le plus inoffensif est l'alcool éthylique, celui qui constitue presque exclusivement les eaux-de-vie de vin, ainsi que celles de marcs, de cidre et de poiré. Les eaux-de-vie qui viennent de la betterave et de grains sont plus dangereuses parce qu'elles contiennent des alcools propylique, butylique et amylique. Ces deux derniers sont les plus toxiques, et c'est pour cela que les eaux-de-vie de pomme de terre, qui en contiennent parfois près de 5 pour 100, sont les plus nuisibles de toutes. Ces alcools, dits supérieurs à cause de leur poids moléculaire, sont intimement liés à l'alcool éthylique, et on ne peut les en séparer complètement que par des distillations fractionnées, faites avec le plus grand soin et, par conséquent, dispendieuses. Les rectifications qu'on pratique d'habitude dans l'in-

(1) Lunier fixe approximativement à 369.000 hectolitres la production de l'alcool en France en 1788.

dustrie se bornent à enlever leur mauvais goût aux esprits pour les faire accepter par les consommateurs, mais elles ne les dépouillent pas complètement de leurs principes toxiques. D'ailleurs, les alcools à 85 degrés, ainsi que les trois-six du commerce, qui contiennent encore leurs mauvais goûts *de tête et de queue*, sont employés, sans autre rectification, au vinage, à la préparation de l'absinthe, ainsi qu'à la fabrication du kirsch et du rhum artificiel du commerce. C'est pour cela que ces boissons sont plus nuisibles que l'eau-de-vie, qui est constituée en général par 42 à 48 parties d'alcool bien rectifié, 58 à 52 parties d'eau et une matière colorante.

En résumé, toute liqueur qui renferme en proportion notable un des alcools supérieurs dont je viens de parler est une boisson toxique; ce n'est pas seulement l'ivresse qu'elle détermine, c'est un empoisonnement dont les résultats sont terribles pour les familles et pour les nations, alors que ceux qui s'abandonnent à cette passion ne sont plus des individualités isolées et qu'ils forment légion. Bien que ces conséquences désastreuses soient généralement connues, il n'est pas sans intérêt de les faire ressortir encore, et surtout de mettre en relief certains côtés de la question sur lesquels on ne s'est pas suffisamment appesanti.

Tout le monde connaît les effets de l'alcoolisme aigu, l'état dégradant dans lequel il plonge celui qui y est en proie, les querelles, les rixes qu'il amène, les morts subites, les suicides, les crimes qu'il cause parfois; mais les conséquences de l'alcoolisme chronique sont moins connues. Cette forme est plus fréquente qu'on ne le croit, parce qu'on ne la reconnaît pas toujours. Il est une foule d'alcooliques qui ne vont jamais jusqu'à l'ivresse complète et qui parviennent à dissimuler leur vice à ceux qui les entourent. Les médecins ne s'y trompent pas. Ils les reconnaissent à l'expression du visage et du regard, qui est étrange et comme hébété, à la coloration un peu plus marquée du nez et des pommettes et au tremblement tout particulier des mains. Quand ces phénomènes se manifestent, le malade a depuis longtemps perdu l'appétit et le sommeil. La dyspepsie est déjà survenue et les troubles de l'intelligence et de la motilité ne tardent pas à se produire. Ce sont d'abord des fourmillemens aux extrémités, des crampes et parfois des douleurs assez vives. Ces symptômes s'observent plus spécialement chez les buveurs d'absinthe. Puis viennent les cauchemars, les rêves effrayans auxquels succèdent bientôt les affreuses hallucinations du *delirium tremens*, que tous ceux qui sont au courant de la littérature moderne connaissent parfaitement aujourd'hui. Le malade, s'il appartient aux classes pauvres, vient alors s'échouer dans un hôpital ou dans un asile d'aliénés. Du reste, que ce soient les troubles de l'intelligence ou les

désordres organiques qui l'y amènent, c'est là qu'il doit fatalement finir ses jours. Cela se comprend. Que l'alcool s'introduise dans l'organisme par un usage quotidien et régulier, ou que le buveur en prenne de temps en temps des quantités considérables, ses effets sont les mêmes. Mêlé au sang qui baigne tous les organes, il ne peut pas manquer de les altérer dans leur texture et d'y produire à la longue des désordres incompatibles avec leurs fonctions. Cette altération lente est semblable à celle qu'amènent les années. L'alcoolisme, comme l'a dit M. Lancereaux, n'est, en somme, qu'une vieillesse anticipée; j'ajouterai qu'elle ne se prolonge guère. Tandis que le buveur de vin peut parcourir une longue carrière, le véritable alcoolique ne résiste pas au-delà de dix ans.

Son existence n'est pas la seule qu'il abrège. Son vice le poursuit et le frappe dans ses enfans. Tous portent l'empreinte de l'hérédité. Chez quelques-uns, elle se traduit seulement par une mobilité nerveuse plus grande, une disposition aux convulsions dans le premier âge, à l'hystérie chez les jeunes filles; mais tout se borne là. Chez d'autres, ce sont de véritables attaques d'épilepsie qui se montrent et, à la Salpêtrière, les trois quarts des enfans atteints de cette maladie proviennent de parens alcooliques. La prédisposition à la méningite tuberculeuse et, plus tard, à la phtisie pulmonaire, est également le lot de ces pauvres déshérités. Enfin, la plupart d'entre eux sont d'une intelligence bornée et quelques-uns apportent en naissant un penchant irrésistible pour les boissons fortes. Les soins de la famille ne parviennent pas toujours à les sauver du vice dégradant dont ils ont trouvé le germe dans leur berceau. Tous les médecins pourraient en citer des exemples; et les familles détruites par l'alcoolisme ne se comptent plus (1). Autant vaut sans doute qu'elles ne se perpétuent pas; mais, si ce sont des individualités peu regrettables, il n'en résulte pas moins une perte pour la population, et cette considération a sa valeur dans un pays qui se dépeuple d'une façon aussi déplorable que le nôtre.

Ce que je viens de dire des désordres causés par l'alcool ne s'applique qu'aux gens qui en font un abus continuel. Pris en petite

(1) Le *British medical Journal* cite un fait de ce genre tout à fait concluant. Il s'agit d'un père alcoolique dont les sept enfans ont eu la destinée suivante : les deux premiers sont morts de convulsions dans le premier âge; le troisième, arrivé à l'adolescence, a été enfermé comme incurable dans une maison de fous; le quatrième est parvenu à l'âge adulte, mais c'était un alcoolique qui fut condamné à cinq ans de prison pour vagabondage. Après eux vint une fille qui, s'étant mariée, tua son enfant, empoisonna son mari et finit par se suicider; le sixième fut condamné à mort pour meurtre. Le dernier né a succombé tout jeune dans un hospice. Enfin, le père de cette intéressante famille, devenu idiot et paralytique, a fini ses jours dans un asile d'aliénés.

quantité, même alors qu'il n'est pas d'une qualité irréprochable, il n'apporte aucun trouble appréciable dans la santé parce que les élémens toxiques qu'il renferme y sont contenus en très faible proportion. C'est pourtant une boisson nuisible et dangereuse, surtout par l'attrait qu'elle inspire, par la pente sur laquelle elle entraîne ceux qui ne s'en méfient pas. Le nombre de ses victimes s'élève chaque année d'une façon sensible, et l'alcoolisme est devenu un péril social.

En pareille matière, on n'arrive jamais à porter la conviction dans les esprits tant qu'on se borne à des assertions vagues et qui ne sont pas fondées sur des chiffres; aussi vais-je essayer de serrer la question de plus près, en ce qui concerne la France, et d'établir pour notre pays le bilan de l'alcoolisme d'une façon aussi précise et aussi exacte que possible.

II.

La consommation de l'alcool augmente chaque année, en France, dans des proportions inquiétantes. Elle a triplé, depuis trente ans, c'est-à-dire depuis que la fabrication des esprits d'industrie a pris tant d'importance à la suite de l'invasion du phylloxera qui a détruit nos vignes. En 1850, on fabriquait, en France, 891,500 hectolitres d'alcool pur, dont 815,000 provenaient des vins, cidres, marcs, lies et fruits, tandis qu'on n'en retirait que 76,500 de la pomme de terre, de la mélasse et des betteraves. Aujourd'hui, la proportion est complètement renversée. En 1881, on a fabriqué 1,821,287 hectolitres d'alcool pur; les vins, cidres, lies n'en ont fourni que 61,839, tout le reste est venu de la betterave, de la mélasse et de la pomme de terre (1). 1,759,448 hectolitres de cet alcool toxique ont été mis en circulation. Si l'on fait abstraction de la partie qui est dénaturée pour servir à l'éclairage, si l'on fait la balance des exportations et des importations, on trouve que la quantité soumise aux droits, et, par conséquent, consommée en France, a été, en 1881, de 1,444,156 hectolitres, ce qui, pour une population de 37,672,048 qu'accuse le recensement de cette même année, donne 3 litres 80 centilitres par an et par tête. Ces chiffres

(1)	Pommes de terre et substances diverses. . . .	510.562 hectolitres.
	Mélasses	685.646 —
	Betteraves	563.240 —
	Vins, cidres, marcs, lies et fruits.	61.839 —
	Total.	1.821.287 hectolitres.

sont bien inférieurs à ceux que fournit la statistique des contrées du Nord de l'Europe et de l'Amérique (1), mais ils n'en sont pas moins dignes de toute l'attention des hygiénistes et des représentans du pays. Je vais calculer maintenant ce que cette boisson coûte à la France.

Je commence par éliminer de mon calcul toutes les boissons fermentées (vins, bière, cidre, etc.) et même les eaux-de-vie de bon aloi (eaux-de-vie de vin, de marc, de cidre ou de fruits). Elles sont assurément la cause de nombreuses ivresses, mais il faut faire la part de l'hygiène qui les réclame et puis aussi de ce penchant qui entraîne les hommes vers les liqueurs fermentées et auquel il faut bien donner satisfaction dans une certaine mesure. Je ne fais le procès qu'aux esprits d'industrie, à ceux qui causent une ivresse toxique, et je n'ai d'autre but que de montrer ce qu'ils coûtent à notre pays, ou, en d'autres termes, ce qu'il économiserait chaque année si la fabrication et l'introduction de ces produits étaient complètement interdites.

Notre consommation annuelle est de 1,444,156 hectolitres. Le prix moyen de l'hectolitre a été, depuis dix ans, de 63 francs (2). Cela fait donc une dépense annuelle de 90,981,828 francs. Voilà un premier chiffre constant, irréfutable.

Le second, celui qui résulte des dépenses et des pertes causées par l'ivresse, est plus difficile à établir. On peut, toutefois, y arriver d'une façon approximative en calculant ce que l'alcoolisme coûte en journées de travail perdues, en frais de traitement et de chômage, en supputant la part qui lui revient dans les frais de justice, les pertes occasionnées par les suicides et par l'aliénation mentale.

Pour calculer le premier de ces élémens, il faut d'abord évaluer la quantité d'alcool nécessaire pour déterminer chez un adulte une ivresse capable de l'empêcher de travailler pendant une journée.

(1) En Angleterre, la consommation annuelle est de 1.924.470 hectolitres pour tout le royaume-uni, ce qui donne 6 litres 06 par tête. En 1870, elle a été aux États-Unis de 3.282.000 hectolitres pour une population de 38.558.371 habitans, soit 8 litres 50 par individu. En Suède, la même année, elle s'est élevée à 10 litres 34 par tête, en Russie à 10 litres 69, en Danemark à 16 litres 51, en Belgique à 8 litres 56, en Prusse à 7 litres et en Suisse à 7 litres 50. Il est à peine besoin de dire que les alcools consommés dans les pays qui ne produisent pas de vin sont tous des esprits d'industrie puisqu'en France, pays essentiellement vignoble, les eaux-de-vie de vin n'entrent que pour 1/35e dans la consommation totale.

(2) Il a diminué depuis quelques années par le fait de la concurrence étrangère. L'importation a triplé depuis dix ans. En 1881, elle était déjà de 238.919 hectolitres. Ce sont surtout les alcools allemands qui nous arrivent. Aujourd'hui le prix de l'hectolitre sur nos marchés varie de 50 à 55 francs.

Cette quantité, qu'on peut regarder comme une unité dans l'espèce, je l'évalue en faisant largement les choses, à 20 centilitres, qui représentent environ un 1/2 litre d'eau-de-vie, puisque, d'après la dernière enquête faite dans les débits de Paris, le titre moyen des eaux-de-vie qu'on y vend est de 37° 50.

Supposons maintenant que le tiers de la consommation totale soit absorbé par des gens qui n'en font pas abus, il restera encore, au compte de l'ivresse, 962,771 hectolitres d'alcool pur représentant 481,385,500 journées de travail perdues, soit à 2 francs la journée, ce qui est un minimum, comme je l'ai prouvé ailleurs, 962,771,000 francs.

Une perte semblable pourrait être supportée sans trop de préjudice dans un pays où la population serait exubérante et le travail en excès; mais la France se trouve dans des conditions absolument opposées; la population ne s'accroît plus que dans des proportions insignifiantes, et la main-d'œuvre fait défaut partout. Les campagnes manquent de bras, parce que les populations rurales sont entraînées vers les villes par des attraits de tout genre au milieu desquels l'alcool tient sa place. Cette émigration rend la culture du sol difficile et dispendieuse; l'agriculture ne peut ni soutenir la concurrence étrangère, ni subir les transformations qui lui seraient nécessaires pour lutter contre elle. Notre sol, mieux cultivé, pourrait produire le double de ce qu'il rapporte. Et ce ne sont pas seulement les champs qui manquent de bras; tous les métiers pénibles, fatigans, peu rétribués, sont dans le même cas. Ce qui le prouve, c'est la quantité de plus en plus considérable d'étrangers qui viennent travailler chez nous. Dans le Nord, ce sont les Belges qui labourent nos champs et peuplent nos usines; dans le Midi, ce sont les Italiens et les Espagnols qui se chargent de la grosse besogne; les Lucquois viennent, tous les ans, en Corse pour y faire la moisson. Au dernier recensement, le nombre des étrangers vivant sur notre sol s'élevait à 1,001,100. Cet élément étranger augmente chez nous treize fois plus vite que la population indigène, et, si cela continue, dans cinquante ans, la France comptera 10 millions d'étrangers. Les dangers de cette invasion frappent les yeux de tout le monde; mais je ne dois m'en occuper qu'au point de vue de la quantité de travail que ces immigrans nous fournissent. En admettant qu'il n'y en ait que les trois quarts d'occupés et que chacun d'entre eux ne le soit que 300 jours par an, à 2 francs par jour, cela fait une somme de 450,495,000 francs que nous leur payons annuellement et dont nous ferions l'économie si nous pouvions amener nos alcooliques à travailler un ou deux jours de plus par semaine, car ceux-là n'en consomment pas moins, eux et leurs

familles, les jours où ils ne produisent pas. C'est donc bien réellement une perte sèche pour le pays que celle qui résulte de leur vice.

En ce qui concerne les accidens et les maladies, on sait que l'alcool en est souvent la cause chez les paysans comme dans la classe ouvrière. En évaluant le nombre des blessés et des malades par alcoolisme à un dixième du nombre total, je suis certain, cette fois encore, de rester au-dessous de la vérité. Or, j'ai prouvé dans mes recherches sur la valeur économique de la vie humaine, que la maladie coûtait chaque année à la France, en frais de traitement et de chômage, 708,420,585 francs, dont le dixième constitue une nouvelle somme de 70,842,000 francs à porter au compte de l'alcoolisme.

Il paie un tribut plus considérable à l'aliénation mentale. Le nombre des fous que l'ivresse amène dans les asiles a été en moyenne de près de 14 pour 100 pendant la période de dix ans comprise entre 1866 et 1876. Or, abstraction faite des aliénés qui restent dans leurs familles et échappent, par conséquent, au calcul, ceux qui sont traités dans les établissemens spéciaux coûtent par an au pays 16,580,703 francs, dont les 14 centièmes, soit 2,321,300 fr. incombent à l'alcoolisme.

La proportion des suicides qui lui sont dus est à peu près la même, d'après Lunier (13.41 pour 100). Or, il y a en France 6,638 suicides par an, dont 5,184 hommes et 1,454 femmes. Comme ce sont presque toujours des personnes dans la force de l'âge, on peut évaluer la valeur économique de la vie des premiers à 4,000 francs et celle des secondes à 2,000, ce qui, à raison de 13.41 pour 100, donne une nouvelle somme de 3,170,000 francs à porter au compte de l'alcool.

Faisons maintenant la part des frais de justice. Les statisticiens estiment que près de la moitié des crimes sont dus à l'alcool. Baër, de Berlin, a trouvé qu'en Allemagne la proportion était de 43.9 pour 100 pour les hommes et de 18.1 pour 100 pour les femmes. En Belgique, la proportion est encore plus forte. En Angleterre, en 1877 et 1878, sur 676,000 crimes, 285,000 relevaient de l'alcoolisme. Supposons qu'en France la proportion soit un peu plus faible et estimons-la à 40 pour 100; comme le service des prisons, les frais de transférement et les dépenses de la transportation s'élèvent ensemble à 22,236,304 francs par an, les 40 centièmes, soit 8,894,500 francs, doivent être portés au compte de l'ivresse. Je ne parle pas des frais de poursuites, parce qu'on m'objecterait avec raison que, l'alcoolisme vînt-il à disparaître, il n'y aurait pas un tribunal ni un juge de moins. C'est pour la même

raison que je n'ai pas songé à faire entrer dans mes calculs la réparation pécuniaire des dommages causés par les alcooliques dans leurs attentats contre les personnes et contre les propriétés.

Je suis maintenant en mesure d'établir le budget des dépenses de ce vice ruineux et humiliant. Voici comment il se règle :

Prix de l'alcool consommé.....	90,981,800 francs.
Journées de travail perdues.....	962,771,000 —
Frais de traitement et de chômage....	70,842,000 —
— pour aliénation mentale.....	2,321,300 —
Suicides.....	3,170,000 —
Frais de répression pour les crimes..	8,894,500 —
Total.....	1,138,980,600 francs.

Ainsi donc, indépendamment de la honte et de la dégradation, comme supplément au désordre, à la ruine, aux douleurs des familles, comme surcroît à l'atteinte portée à la race, au caractère et aux forces vives du pays, l'alcool lui coûte encore plus de 1,100 millions par an. Il s'agit de nous soustraire, dans la mesure du possible, à ce tribut dégradant. C'est un des problèmes sociaux dont la solution s'impose aux hommes de notre génération; c'est une des questions qui sont en ce moment à l'étude. Les représentans du pays commencent à s'en émouvoir (1) et l'opinion publique s'en est emparée. La solution n'en est pas facile, mais elle ne dépasse pas la mesure de nos forces. La France n'est pas un pays fatalement voué à l'alcoolisme. Sa race et son climat ne l'y condamnent pas. Si nos provinces du Nord se ressentent du voisinage des contrées septentrionales, celles du Midi confinent à l'Espagne et à l'Italie et s'en rapprochent par le type physique et les mœurs de leurs habitans. Or la sobriété des populations méridionales est connue de tout le monde. Dans les pays aimés du soleil, où croît la vigne et où l'on récolte le vin, on ne songe pas à boire autre chose et, si l'ivresse n'y est pas complètement inconnue, on ne l'y observe qu'à l'état d'exception; encore s'y présente-t-elle sous une forme moins

(1) M. Claude (des Vosges) a déposé devant le sénat un projet de résolution tendant à la nomination d'une commission d'enquête sur la consommation de l'alcool. Deux rapports ont été déposés sur cette proposition : le premier par M. Tolain, le 16 février 1886, au nom de la commission d'initiative parlementaire; le second par M. Dietz-Monin, le 1er mars 1886. Enfin l'impôt sur les boissons figure au nombre des mesures que le ministre des finances a comprises dans son projet de budget pour 1887.

rebutante. Un coup d'œil jeté sur les cartes de Lunier (1) montre que la consommation de l'alcool s'élève avec la latitude et qu'elle atteint son maximum dans les départemens du Nord, où celle du vin est presque nulle. Une ligne tirée de l'embouchure de la Loire au Ballon d'Alsace exprime assez exactement les limites inférieures de la zone au nord de laquelle l'alcoolisme règne en maître, où la population en consomme annuellement de 3 à 10 litres par habitant. Cette zone renferme à peine 26 départemens. Ce n'est pas le tiers de la France. Aussi, tandis qu'en Angleterre et en Russie le nombre des victimes de l'alcoolisme s'élève environ à 100,000 par an, chez nous on n'en compte pas plus de 2,000.

Dans notre pays, du reste, et c'est un fait d'une importance capitale, ce vice s'est déplacé en se transformant. L'alcool s'infiltre dans les sociétés comme l'eau de pluie dans le sol, en suivant les lois de la pesanteur. Il abandonne peu à peu les couches les plus élevées pour se répandre dans les profondeurs. Chez nous, les classes supérieures s'en sont presque complètement affranchies, tandis qu'il s'étend parmi les populations ouvrières et chez les paysans. C'est une vérité d'évidence pour tous les hommes dont les souvenirs remontent au commencement du siècle.

Il y a cinquante ans, on trouvait des buveurs dans tous les rangs de la société, dans la magistrature comme au barreau, chez les médecins comme dans le commerce, et lorsqu'ils rachetaient cette imperfection par quelques qualités qui se concilient volontiers avec les habitudes d'ivresse, on leur pardonnait leur intempérance. On savait seulement qu'il était imprudent d'aller les trouver après une certaine heure, et on respectait le recueillement dont ils avaient besoin de s'entourer. Les grands repas, les dîners de famille étaient interminables. Ce qui s'y consommait en alimens et en vins épouvanterait les estomacs dyspeptiques des hommes et surtout des femmes d'aujourd'hui; mais alors cela ne déplaisait à personne et, quand, après le dessert, chacun avait entonné sa chanson, une aimable gaîté animait tous les convives. C'était l'heure des épanchemens, des confidences, — parfois aussi des querelles, car le vin exagère toutes les dispositions, les mauvaises comme les bonnes, mais une longue nuit de sommeil faisait oublier tout cela. Aujourd'hui les dîners sont courts, somptueux, les mets sont recherchés, mais peu copieux. Les vins sont variés, portent des noms retentissans ; mais ils sont versés avec une extrême réserve par des serviteurs corrects et qui semblent accomplir un sacerdoce. La conver-

(1) Comptes-rendus sténographiques des séances du congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme. Paris, 1879, n° 16 de la série, carte n° 1.

sation est discrète, rarement générale, jamais bruyante. On se lève au bout d'une heure, et la soirée s'achève au milieu d'entretiens paisibles relevés par un peu de musique. Chacun se retire avec la conscience en repos, et bien certain qu'il n'aura pas à se repentir le lendemain de ce qu'il a pu dire ou faire dans la soirée précédente. Dans le monde, une ébriété, même légère, passe pour une haute inconvenance, et l'alcoolisme vous met hors la loi. Les estaminets ne sont plus fréquentés que par les jeunes gens, et la vie de café commence à leur déplaire de bonne heure. Je ne parle pas des sphères gouvernementales. Il y a longtemps déjà que l'alcoolisme ne les hante plus; et c'est un fait qu'il faut enregistrer à notre louange, car, en cherchant bien sur la carte de l'Europe, on finirait certainement par trouver des pays qui n'en sont pas arrivés là, et où l'alcoolisme règne encore dans les régions les plus élevées.

Le même progrès s'est fait remarquer d'une manière bien plus sensible encore dans l'armée et dans la marine.

D'après une statistique produite par M. Chassagne au congrès international de 1878, les décès causés dans l'armée par l'ivresse alcoolique aiguë et le *delirium tremens* ont diminué de plus de moitié en sept ans (1). Cela tient à la durée moindre du service militaire, à l'absence de vieux soldats sous les drapeaux et à l'oubli des vieilles traditions. Le même résultat se constate dans la marine pour des raisons analogues. Les matelots sont plus jeunes, les campagnes moins longues, le bien-être est plus grand à bord et la discipline s'est adoucie. Dans ma jeunesse, lorsque la vie des hommes s'écoulait presque entière à bord des navires, au milieu des privations les plus dures et sous une discipline de fer; dans ce temps où les équipages n'allaient presque jamais à terre et faisaient parfois de longues campagnes sans y mettre le pied, quand on arrivait dans un port de France, que cette consigne sévère venait à cesser, quand le navire, arrivé la veille des mers du Sud ou de l'Océan-Indien, jetait son monde sur le pavé de Brest ou de Toulon, c'étaient alors des orgies et des scènes de désordre dont on n'a plus d'idée aujourd'hui. Les querelles dans les cabarets, les rixes avec les soldats de la garnison, ne tardaient pas à se généraliser, chacun prenant parti pour les siens, les magasins se fermaient, la ville avait l'air prise d'assaut, et les autorités militaires et maritimes avaient toutes les peines du monde à rétablir l'ordre en réunissant leurs efforts. Dans ces journées d'orgie, les équipages oubliaient leurs

(1) En 1865-67, la mortalité annuelle était de 12.90 pour 100,000 hommes d'effectif; en 1872-74 elle était tombée à 5.60. (Dr Chassagne, *Compte-rendu sténographique du congrès et conférences*, n° 16, année 1879, p. 162.)

trois années de privations et dépensaient l'arriéré de solde de toute leur campagne. Les mœurs maritimes ont complètement changé. Aujourd'hui le temps de service est court, les matelots sont jeunes et dociles. Ils se trouvent bien à bord, vont souvent à terre, n'y font pas de bruit et n'ont plus d'argent à perdre.

On doit attribuer à des causes analogues la sobriété des officiers dans les armées de terre et de mer. C'est le bien-être, le confortable, qui se sont introduits à bord, les traversées plus courtes, les absences moins longues, la correspondance plus facile avec la mère-patrie. C'est surtout le niveau de l'éducation qui s'est élevé avec la distinction des manières et qui a prévalu sur les habitudes de gaillard d'avant.

Le signe matériel de cette transformation a consisté dans la substitution du vermouth à l'absinthe parmi les jeunes officiers de l'armée et de la marine. A un âge où l'appétit est si franc, si régulier, on s'imagine, je ne sais pourquoi, qu'il est indispensable de prendre un apéritif avant chaque repas. Ce préjugé une fois admis, il est certain qu'il vaut mieux prendre un verre de vin amer que d'absorber ce poison vert fait avec un alcool de mauvaise qualité et une essence toxique qui cause l'épilepsie. On ne peut donc que se féliciter d'un changement d'habitudes qui est devenu général, car, même en Algérie, où l'absinthe a fait, dit-on, plus de victimes que les balles des Arabes, on n'en boit presque plus. En résumé, il n'y a qu'à laisser marcher les choses pour voir les habitudes d'ivresse disparaître peu à peu des classes moyennes. C'est l'affaire de l'instruction et de l'opinion publique, qui n'a plus pour ce vice la tolérance des temps passés. Il s'est déjà réfugié dans les très petites villes, où il a pour complices le désœuvrement, l'ennui et la fréquentation forcée des cafés, qui sont le seul lieu de réunion pour les hommes.

Il en est tout autrement dans les régions inférieures de la société. L'alcoolisme y a fait des progrès notables depuis que la fabrication des esprits d'industrie s'est accrue, que leur goût s'est amélioré par une rectification plus soignée et qu'ils ont diminué de prix pendant que les salaires augmentaient dans la même proportion. C'est parmi les ouvriers surtout qu'il exerce ses ravages. C'est dans leurs rangs qu'il fait le plus de prosélytes, et c'est pour eux qu'il développe toutes ses séductions. Pour comprendre l'attrait qu'exerce ce mélange d'eau et de trois-six, il faut se mettre à la place de ceux qui le boivent.

L'ouvrier des grandes villes, lorsqu'il se réveille après un lourd sommeil, encore fatigué de son travail des jours précédens et dans l'atmosphère viciée de son logement garni, éprouve une sorte

de prostration, un malaise indéfinissable qui lui rend la reprise de ses occupations très pénible. Ses vêtemens sont humides, car il a plu la veille, il les endosse et sort en frissonnant. C'est l'hiver, le jour commence à poindre, la pluie tombe, fine et drue, sur le pavé glissant. Il fait sombre, il fait froid. L'ouvrier songe à la rude journée qui commence et à celles qui la suivront. Le passé sans joie, le présent misérable, l'avenir menaçant, tout cela flotte dans sa tête et il va devant lui, triste et découragé. Un cabaret se rencontre sur sa route, c'est le refuge. Il y entre, se fait servir un verre d'eau-de-vie et l'avale d'un trait. Alors tout change. Un sentiment de chaleur et de bien-être, une sensation de vigueur accrue remplacent le malaise de tout à l'heure ; les idées deviennent moins sombres ; les papillons noirs s'envolent avec les vapeurs de l'alcool ; le travailleur, un instant consolé, reprend le collier de misère avec un soupir de soulagement et se rend à l'atelier. Que celui-là lui jette la première pierre qui, dans sa rude vie de soldat ou de marin, n'a jamais été forcé de demander à l'alcool un soutien momentané et la force nécessaire pour continuer sa tâche. Cependant c'est là qu'est le péril. Cette eau-de-vie, prise à jeun, tombant dans un estomac vide et reposé, y cause une sensation de brûlure qui, se reproduisant tous les jours, ne tarde pas à amener la gastralgie, en attendant des désordres plus sérieux. Enfin, cette habitude mène tout droit à l'alcoolisme. L'impression de bien-être et de réconfort, produite par le premier verre, ne tarde pas à s'épuiser et il faut revenir à la charge ; puis vient le moment où l'ouvrier quitte son travail. S'il est garçon, il n'a pour perspective que le garni infect dont nous l'avons vu sortir le matin, et il entre dans le premier débit venu. S'il est marié et s'il a commencé à boire, c'est pis encore. Ce qui l'attend au logis, c'est la mansarde obscure et froide, la femme maussade parce qu'elle souffre, les enfans déguenillés, hâves et demandant du pain. A cette pensée, son cœur se serre et, quoique sachant fort bien que cette misère est le produit de son vice, il ne se sent pas le courage d'en affronter la vue et il retourne au cabaret. Là tout contraste avec son triste intérieur. C'est la clarté chaude et joyeuse, le bruit des verres, les rires et les propos des camarades. Il y trouve, en un mot, avec le luxe en moins, tout ce que les gens du monde vont chercher dans les cercles. Dans les cabarets, on boit, on joue, on fume, on cause, on règle les destinées du pays, et puis on boit encore, l'ivresse arrive et, lorsque la nuit est déjà avancée, l'ouvrier honteux, titubant, farouche, rentre au logis, s'irrite contre les malheureuses victimes de son intempérance et leur apporte une honte et un mauvais exemple de plus. Bientôt l'habitude s'enracine ; cha-

que jour les séances au cabaret deviennent plus longues, les libations plus copieuses et la misère plus profonde au logis. En même temps la santé s'altère et les entrées à l'hôpital se multiplient, jusqu'au jour où l'alcoolique succombe, en abandonnant sa famille à la charité publique, en léguant à l'état de jeunes recrues pour l'armée du vice et souvent du crime.

Le paysan n'a ni les mêmes facilités ni les mêmes tentations. Il ne peut s'enivrer que le jour où il vient à la ville ou au bourg. En Bretagne, c'est le dimanche. La messe une fois entendue, les paysans entrent au cabaret, graves, silencieux. Ils boivent jusqu'à ivresse complète, s'en retournent en titubant jusqu'à la ferme et se couchent pour cuver leur eau-de-vie, à moins que, pour abréger la distance, ils ne restent en chemin, étendus dans quelque fossé.

L'eau-de-vie qu'ils boivent est encore plus mauvaise que celle qu'absorbent les ouvriers, et ces pauvres gens qui, pendant toute la semaine ont vécu de végétaux et de féculens, n'ont bu que de l'eau ou parfois un peu de lait, s'enivrent avec la plus grande facilité. Leur détestable régime les rend souvent gastralgiques; cet empoisonnement hebdomadaire est suivi d'un ou deux jours de maladie qui les débilitent encore; mais ils ont ensuite le reste de la semaine pour se reposer et, en matière d'alcool, c'est l'usage quotidien qui est terrible. Aussi les paysans résistent-ils beaucoup plus longtemps que les ouvriers.

En somme, ce sont là les deux classes de la société sur lesquelles l'attention doit se concentrer et, comme elles représentent les trois cinquièmes de la population de la France, elles valent la peine qu'on s'en occupe. Les soustraire à ce péril n'est pas chose facile; dans tous les cas, on ne doit pas compter sur un résultat immédiat. On n'arrivera pas plus à supprimer l'ivrognerie qu'on n'est arrivé à faire disparaître le vol et le meurtre, ce qui n'empêche pas de les poursuivre.

Il ne faut pas se flatter non plus de l'espoir de corriger les gens qui sont devenus alcooliques. Si ce vice n'est pas absolument incurable, il s'en faut bien peu. Pour ma part, dans le cours de ma longue carrière, je ne me souviens pas d'avoir observé plus d'une ou deux guérisons : encore ne répondrais-je pas de leur solidité, si les malades se trouvaient placés dans un milieu favorable à la récidive. C'est à prévenir cette terrible habitude qu'il faut s'appliquer. Il faut surtout tâcher d'en préserver les jeunes sujets. C'est pour cela que nous avons toujours demandé, avec insistance, la suppression de cette ration d'eau-de-vie qu'on délivre tous les matins, à bord des navires de l'état, aux matelots et même aux novices. Nous

avons obtenu qu'on la diminuât de moitié. Au lieu de huit centilitres, on ne leur en délivre plus que quatre ; mais c'est encore trop, et nous ne devrions pas faire de nos navires des écoles d'alcoolisme.

Dans les campagnes, les enfans commencent à boire dès l'âge de onze à douze ans, et j'ai souvent été stupéfait en voyant l'aisance avec laquelle de petits Bretons de cet âge ingurgitent un verre d'eau-de-vie d'un seul trait et sans sourciller.

III.

La question de l'alcoolisme et des remèdes à lui opposer est une de celles qui ont été le plus souvent agitées, tant dans les congrès d'hygiène que dans les réunions d'économistes, mais, en général, on s'en est tenu à des vœux platoniques ou à des demi-mesures. Ce qui fait toujours défaut dans les discussions de ce genre, c'est la notion bien nette de la subordination réciproque des intérêts et de la nécessité de laisser de côté les considérations de second ordre, quand il s'agit de conjurer un péril social. Lorsque ceux qui tiennent en main les destinées d'un grand pays ne se sentent pas le courage ou la force nécessaire pour froisser certaines sympathies, pour affronter des résistances et des rancunes faciles à prévoir, eh bien! alors il faut qu'ils reconnaissent leur impuissance et cèdent la place à des gens plus résolus.

Aucune nation n'est encore parvenue à résoudre le problème. Chacune d'elles en a demandé la solution aux moyens qui étaient le plus en rapport avec son caractère et son tempérament. L'Angleterre et l'Amérique, pays de liberté et d'initiative privée, ont eu recours à la persuasion. Elles ont fondé des sociétés de tempérance, publié de petits livres et fait de la propagande par tous les moyens. Les pays autoritaires du Nord de l'Europe se sont armés de lois répressives. Aucun de ces moyens n'a complètement réussi, mais tous ont eu quelque effet. Il faut convenir toutefois que les mesures coercitives donnent des résultats plus sûrs et surtout plus prompts que les autres.

Les prédications et les conférences, les sociétés de tempérance elles-mêmes n'ont pas produit tout le bien qu'on pouvait en attendre. On sait que l'initiative en est venue de l'Amérique. La première société a été fondée à Boston en 1813 ; mais cette innovation ne fut pas prise au sérieux et succomba sous les railleries des buveurs. Reprise en 1826 sur des bases plus radicales et dans la même ville, l'idée fut accueillie avec moins de défaveur. Elle fit son chemin avec l'appui des ministres protestans, qui se livrèrent à la propagande la plus active. Toutes les villes de l'Amérique du nord eurent

leurs sociétés semblables à celle de Boston et comme elles fondées sur l'abstinence absolue des boissons alcooliques.

L'Angleterre s'empressa de suivre ce mouvement. En 1828, une première société fut créée à Glascow; en 1844, la ligue de tempérance écossaise se fonda à Falkirk et se mit en devoir d'agiter l'opinion publique, grâce au zèle et à l'éloquence du révérend Mathew, qui a consacré son existence tout entière à cette régénération sociale. En 1878, vingt-quatre ligues s'étaient formées de l'autre côté du dehors et comptaient 4,500,000 adhérens. Leur nombre n'a fait que s'accroître depuis cette époque. Les uns, *les tempérans*, se bornent à combattre l'abus des boissons fermentées; les autres, *les néphalistes* pratiquent et professent l'abstinence absolue. Les uns et les autres prêchent souvent dans le désert. Leur propagande n'a pas produit de grands résultats sur le continent et n'y a jamais passionné l'opinion au même degré qu'en Angleterre et qu'en Amérique. Il s'est bien formé des sociétés de tempérance en Hollande, en Suède, en Suisse et en Allemagne, où l'on en comptait 1,250 en 1846. Il en existe encore dans ces contrées; mais le mouvement s'est manifestement ralenti. La Russie n'y a jamais pris part et, en France, sauf quelques tentatives faites à Amiens et à Versailles, la seule société qui ait prospéré est celle qui fut fondée à Paris en 1872 et sur l'initiative de laquelle s'est réuni le congrès international de 1878 (1). C'est là que nous avons entendu M. de Colleville exposer au nom de cinq ligues anglaises qui s'y étaient fait représenter, les efforts faits de l'autre côté de la Manche et les bienfaits qu'on en avait retirés. Je ne puis entrer plus avant dans la question des sociétés de tempérance sans sortir de mon programme. Je me borne à en constater les résultats. Il est certain que l'œuvre des ligues néphaliennes n'a pas été stérile, mais il est incontestable également que le fléau qu'elles combattent sans relâche sévit toujours avec la même intensité. Voici dans quels termes le ministre des affaires étrangères à Washington, M. Everest, établissait, il y a quelques années, le bilan de l'alcoolisme aux États-Unis : « Depuis dix ans, disait-il, l'alcoolisme a coûté à l'Amérique une dépense directe de 3 milliards, et une dépense indirecte de 600 millions. Il y a détruit 300,000 individus, envoyé 100,000 enfans aux maisons des pauvres, consigné au moins 150,000 personnes dans les prisons et 10,000 dans les asiles d'aliénés. Il a poussé à la perpétration de 1,500 assassinats, causé 2,000 suicides, incendié ou détruit pour 50 millions de propriétés, fait 200,000 veuves et 1 million d'orphelins. » Ces chiffres ne sembleront pas exagérés si l'on songe

(1) Congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme, tenu à Paris du 13 au 16 août 1878.

qu'il s'agit d'un laps de dix années, que l'Amérique compte aujourd'hui 50 millions d'habitans et qu'on y consomme en moyenne 8 litres 50 d'alcool par an et par tête.

L'Angleterre, d'après les déclarations faites par M. Thomas-Irving White, représentant de la ligue de tempérance de Londres au congrès international de 1878, l'Angleterre, dis-je, dépense chaque année, en liqueurs fortes, 2,922,130,075 francs (1), et le nombre annuel des décès causés par l'alcoolisme y est évalué à 100,000.

On le voit, les sociétés de tempérance n'ont pas sensiblement atténué le mal dans les pays où elles ont développé le plus d'efforts. Ce n'est pas une raison pour décourager leur zèle. Leur action ne peut s'exercer qu'avec le temps, et elles ont besoin de s'appuyer sur ces deux élémens de tout perfectionnement social : le progrès de l'instruction dans les masses et l'augmentation du bien-être qui en est la conséquence. C'est la même pensée que le président de la ligue belge a formulée, en 1882, dans des termes différens : « Il n'y a que deux remèdes contre l'alcoolisme, a-t-il dit, la suppression de la misère et la suppression de l'ignorance. » Il est certain que le jour où tout le monde sera bien convaincu que l'alcool est un poison, que celui qui en use compromet sa santé et abrège sa vie, que celui qui en abuse a pour perspective un lit d'invalide dans un hospice ou un cabanon dans un asile d'aliénés, ce jour-là il y aura bien encore des alcooliques, mais ils seront en petit nombre, et leur exemple ne sera plus un danger. Il est évident encore que lorsque l'ouvrier pourra se procurer un logement salubre, propre et ensoleillé, qu'il y trouvera, en quittant l'atelier, une femme accorte et souriante, des enfans gais et bien tenus, il rentrera chez lui sans effort; il y apportera le fruit de son travail et il y oubliera le cabaret. Il est probable même que si les philanthropes qui déploient un zèle si louable dans leur propagande avaient la pensée d'élever autel contre autel, et de créer pour les ouvriers des établissemens confortables dans lesquels on leur débiterait, à des prix modérés, des boissons salubres et variées, ils en prendraient peu à peu le chemin. Ce serait une entreprise analogue à l'œuvre des fourneaux, qui agit exactement dans le même sens; car, ainsi que l'a montré M. Yves Guyot, l'alcoolisme fait d'autant moins de ravages parmi les populations qu'elles sont mieux nourries.

Tous ces moyens, fondés sur la persuasion et sur le bon sens, sont

(1) C'est le chiffre de 1869 pour une population de 30,838,210 habitans que la Grande-Bretagne avait alors. Cette somme, quelque exorbitante qu'elle paraisse, s'explique par les droits très élevés (477 francs par hectolitre) que l'Angleterre prélève sur les alcools; la différence qui s'observe entre cette évaluation et celle que j'ai donnée plus haut pour la France, s'explique à son tour par ce fait que, dans mon calcul, je n'ai pas dû tenir compte des droits.

des remèdes à longue portée. Avant que l'instruction et le bien-être aient modifié les goûts et les idées des classes inférieures, il s'écoulera bien des années, et, pendant ce temps-là, le flot de l'alcoolisme monte toujours. Il serait donc imprudent et déraisonnable d'attendre plus longtemps pour y mettre obstacle, alors qu'on peut faire appel aux mesures législatives, dont l'action est plus efficace et surtout plus prompte. Celles qui ont été mises à l'essai jusqu'ici sont : le monopole de la fabrication et de la vente de l'alcool, l'élévation des droits et la répression de l'ivresse. Le monopole a déjà son histoire. Le gouvernement russe en a usé pendant plusieurs siècles, et ce n'est que de nos jours qu'il y a renoncé. La Suède a adopté un système qui consiste à laisser aux communes le droit de concéder l'exploitation des débits à des sociétés privilégiées chargées d'organiser la vente sans pousser à la consommation. Chacun voit immédiatement ce qu'une pareille concession produirait chez nous.

En Angleterre, M. Chamberlain a proposé d'abandonner entièrement aux communes le monopole de l'alcool. Ce système me paraît dangereux. Il n'est jamais prudent de transformer les communes en sociétés de commerce, surtout lorsqu'il s'agit d'un produit comme celui-là.

L'Allemagne entre dans la même voie. Le 8 février dernier, une commission du conseil fédéral a reçu communication d'un projet de loi attribuant à l'état le monopole et la vente des spiritueux et lui laissant toute liberté pour fixer le prix de vente dans les débits. Ceux-ci devaient être établis par l'administration dans toutes les localités, et les boissons alcooliques y auraient été vendues d'après un taux officiel. Le gouvernement espérait retirer 375 millions par an de ce monopole ; mais, dans sa séance du 27 mars dernier, le parlement allemand a rejeté le projet de loi par 181 voix contre 66. Le grand chancelier ne se considère pas comme battu ; il espère trouver le moyen d'atteindre son but en se passant de l'adhésion du parlement. Il est probable qu'en entrant dans cette voie, il s'est plutôt préoccupé des intérêts du trésor que de ceux de l'hygiène, et, comme en France, les nécessités budgétaires ne sont pas moins impérieuses, la même pensée a dû se produire dans notre pays. C'est de chez nous, du reste, que l'idée est partie. Elle a été formulée, il y a six ans, par un professeur de la faculté de droit de Paris, qui est en même temps un hygiéniste distingué. M. Alglave a exposé, le 2 juin 1880, dans *la République française*, un système dont l'Allemagne semble s'être inspirée, tout en le modifiant. Il l'a développé au congrès de Genève en 1882 et l'a reproduit tout récemment dans le journal *le Temps*. Ce système, dont on s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps, a surtout pour but d'assurer la pureté des liqueurs distillées et de diminuer les dangers qu'entraîne leur consommation. Pour assurer cette garantie aux buveurs,

l'état se porterait acquéreur de tous les alcools. Il en ferait opérer l'analyse dans ses laboratoires et les revendrait ensuite aux débitans, ainsi qu'aux particuliers, à prix fixe et dans des bouteilles d'une forme particulière. Dans ce projet, l'état n'exerce qu'un monopole mitigé; mais c'est encore un monopole, et le meilleur ne vaut rien. L'intervention de l'état dans les questions économiques est toujours fâcheuse. Lorsqu'un monopole est établi depuis longtemps, je comprends qu'on ne se décide pas à y renoncer, parce qu'on ne saurait où prendre les sommes qu'il rapporte; mais il ne faut pas en créer de nouveaux. C'est bien assez qu'en France l'état soit déjà débitant de tabac et marchand d'allumettes, il ne faut pas qu'il se fasse cabaretier. Cette nouvelle mesure serait, d'ailleurs, tout à fait inopportune. Nos embarras financiers ne sont un secret pour personne, et si l'état prenait en main la vente de l'alcool, on serait en droit de dire qu'à bout de ressources il veut prélever un nouvel impôt dont les classes inférieures feront tous les frais. On ne manquerait pas d'ajouter, avec la même vraisemblance, que c'est un moyen de se procurer des emplois auquel le gouvernement a recours pour satisfaire l'avidité de ses créatures.

Il n'en est pas de même de l'élévation des droits. Elle est simple, d'une exécution facile, n'apporte aucun changement dans la perception, et, si on en appliquait le produit au dégrèvement des boissons fermentées dont il faut au contraire encourager la consommation, les classes laborieuses n'auraient qu'à s'en applaudir. Il n'est pas d'impôt plus légitime que celui qui pèse sur un vice; il n'en est pas, en même temps, de plus salutaire. Si la consommation reste la même, c'est le fisc qui en bénéficie, et si elle diminue, c'est l'hygiène qui en profite.

C'est à l'aide de leurs surtaxes d'alcool que la plupart des communes de Bretagne font face à toutes leurs dépenses, et, comme tout impôt doit être voté par les chambres, il y a des époques où on ne peut pas ouvrir l'*Officiel* sans y trouver deux ou trois lois autorisant un certain nombre de communes à s'imposer de ces surtaxes. La plupart d'entre elles ont profité du bénéfice de la loi pour dépasser largement le chiffre normal de ces impositions.

La Société d'économie politique s'est occupée de ce sujet à sa réunion du 5 janvier 1885. Son président, M. Léon Say, avait proposé la question suivante : Y a-t-il lieu, pour parer aux dangers de l'alcoolisme, de restreindre la liberté du commerce des boissons? La plupart des membres présens se montra contraire à l'élévation des droits ; mais ils se plaçaient plutôt sur le terrain de l'économie politique et de l'administration que sur celui de l'hygiène, et, dans l'opinion que j'expose, il n'est pas question de grever les boissons fermentées en général pour enrichir le trésor, il s'agit

d'élever les droits sur l'alcool, qui est une liqueur toxique, pour abaisser ceux qui pèsent sur le vin, la bière et le cidre, qui sont des boissons hygiéniques. L'argument qu'on a toujours opposé à cette mesure est le suivant : l'élévation des droits ne diminue pas la consommation et elle augmente la fraude. Ce n'est là qu'une assertion, et il s'agit de savoir si elle est fondée. La consommation de l'alcool n'a pas diminué en France depuis que la loi du 1er septembre 1871 et celle du 30 décembre 1873 ont porté le droit primitif de 90 francs par hectolitre à 150 francs d'abord, puis à 156 fr. 25. Elle a même augmenté de 421,156 hectolitres de 1871 à 1881 ; mais il faut se rappeler que, pendant ces dix années, les ravages du phylloxera ont réduit de près de moitié le rendement de nos vignobles. De 56,901,000 hectolitres il est tombé à 34,138,715 hectolitres, ce qui fait 22,762,285 hectolitres de moins et ceux-ci représentent une quantité d'alcool qui dépasse 2 millions d'hectolitres et qui est, par conséquent, cinq fois plus forte que celle des alcools d'industrie qui ont été consommés pour la remplacer. On a donc, en somme, sous une forme ou sous une autre, absorbé beaucoup moins d'alcool qu'auparavant. On ne peut, d'ailleurs, tirer aucune conclusion de faits pareils. Pour juger par comparaison, il ne faut pas s'adresser à un pays comme la France où la consommation de l'alcool est complémentaire de celle du vin, où cette dernière varie dans des proportions si considérables, suivant les provinces et suivant les époques ; il faut s'adresser aux pays où ces conditions sont invariables comme les contrées du Nord. Eh bien ! en Russie, l'élévation des droits sur l'alcool, qui a doublé de 1863 à 1882, jointe à la réduction du nombre des débits, a diminué de près de moitié la consommation des alcools. Les droits rapportent à la Russie 234 millions de roubles par an et constituent environ le tiers de ses ressources budgétaires.

En Allemagne, au contraire, les droits sont très faibles et l'alcoolisme fait des progrès effrayans. Ainsi, en Prusse, les droits sur l'alcool sont de 33 fr. 92 par hectolitre et rapportent à l'état 261 millions de marcs par an. On compte, à Berlin, un débit par 33 adultes mâles et on a arrêté, en 1880, 7,900 ivrognes. En Bavière, l'alcool ne supporte qu'un droit de 17 fr. 50 par hectolitre, et, en Wurtemberg, il n'est que de 13 fr. 50. Ces pays allemands sont la terre promise des alcooliques. La bière y est excellente et l'eau-de-vie y est à bon marché. C'est une ressource que les gouvernemens s'étaient réservée pour l'avenir, et la Prusse, comme nous l'avons dit plus haut, s'apprête à en faire son profit.

On ne comprendrait pas que l'élévation des droits ne diminuât pas la consommation. Les gens qui s'enivrent avec ces esprits d'in-

dustrie en boivent tant qu'ils ont de l'argent. En Bretagne, les ouvriers habiles et bien rétribués ne travaillent que le nombre de jours strictement nécessaire pour se procurer l'argent qu'il leur faut et s'enivrent le reste de la semaine. Plus le prix de la journée s'élève et plus le nombre de journées diminue.

L'argument tiré de l'augmentation de la fraude ne me touche pas davantage. Il est plutôt commercial qu'hygiénique, et, du reste, il n'est pas fondé. On l'a mis en avant en 1871 quand on tripla les droits sur l'alcool, et l'événement n'a pas justifié ces craintes. L'assemblée nationale y mit bon ordre en imitant l'Angleterre et en donnant à l'élévation des tarifs l'appui d'une législation énergique (1). Les amendes de 500 à 5,000 francs devinrent la règle commune pour les contraventions en matière de spiritueux, et les emprisonnemens de dix jours à six mois eurent bientôt découragé les fraudeurs ainsi que leurs complices.

Les administrateurs compétens en pareille matière sont d'avis que les tarifs actuels sont assez élevés pour donner à la fraude toute l'activité qu'elle peut avoir et qu'elle n'augmenterait pas d'une manière sensible quand on viendrait à doubler les droits. L'administration des tabacs en a, du reste, fait l'épreuve. La crainte de la fraude ne l'a pas empêchée d'imposer des droits six fois plus forts que la valeur de la matière première, et la fraude ne dépasse assurément pas le vingtième de la consommation.

Quant aux falsifications, elles n'ont pas plus d'importance au point de vue qui nous occupe. On ne peut pas, en effet, substituer à l'alcool une autre substance jouissant des mêmes propriétés, attendu qu'il est le seul principe capable de produire l'ivresse recherchée par le buveur, et, d'ailleurs, son prix est trop minime. Les falsifications signalées par Chevalier, il y a trente-six ans, ne sont plus aujourd'hui ni possibles, ni profitables. Personne n'a plus l'idée de mêler à l'eau-de-vie du poivre, du gingembre, du pyrèthre ou de la stramoine pour la rendre plus forte, pas plus que d'y ajouter de l'acide sulfurique pour lui donner un petit parfum d'éther. On se borne aujourd'hui à additionner les esprits mal rectifiés de substances susceptibles d'en masquer le mauvais goût ou de leur communiquer un bouquet artificiel. M. Girard a dressé, l'an dernier, la liste des substances employées pour transformer en cognac et en rhum les mauvais alcools du commerce. Certaines d'entre elles ne sont pas inoffensives, ainsi que l'ont démontré les expériences récentes de M. Poincaré; mais ces additions n'ont aucune influence sur le rendement de l'impôt. Elles font accepter par les consommateurs des alcools de mauvais goût

(1) Lois du 28 février 1872 et du 21 juin 1873.

qu'ils repousseraient sans elles, voilà tout. En somme, les alcools du commerce sont plus ou moins purs et, par conséquent, plus ou moins toxiques; mais les fabricans ont intérêt à les rectifier aussi bien que possible pour économiser sur les droits et sur les frais de transport ainsi que pour satisfaire les consommateurs. Si les prix s'élevaient notablement, les débitans se borneraient à ajouter un peu plus d'eau, et ce serait tout bénéfice pour eux et pour les buveurs.

Les adversaires de l'élévation des droits redoutent surtout l'extension que pourrait prendre la fraude faite par les bouilleurs de cru. Il y a, ce me semble, une manière bien simple d'y mettre ordre : c'est de supprimer le privilège dont jouissent ces fabricans. Il leur avait été enlevé en 1872, et c'est en décembre 1875 seulement, au moment de se séparer, que l'assemblée le leur rendit, malgré l'expérience favorable des trois années précédentes. Les bouilleurs de cru ne fabriquent aujourd'hui que des quantités insignifiantes d'alcool (30,557 hectolitres en 1881); mais lorsque nos vignobles seront redevenus florissans, on en produira probablement dix fois davantage. La fraude pourrait prendre alors quelque importance, s'il n'intervient pas d'ici là une loi portant rétablissement de l'exercice tel qu'il a été pratiqué de 1872 à 1876. En Amérique, les bouilleurs de vins et de fruits sont soumis à l'excise, et cependant cette industrie a tout autant d'importance que chez nous, car il existait, en 1876, 2,264 bouilleurs contre 647 distillateurs.

En résumé, l'élévation des droits sur l'alcool me paraît une excellente mesure. Ils sont aujourd'hui de 156 fr. 25 par hectolitre (1). Ce chiffre est de beaucoup inférieur à celui que supportent les esprits chez la plupart des nations de l'Europe. En Angleterre, depuis 1862, le droit est de 477 francs par hectolitre d'alcool pur; c'est presque le double du nôtre, et, pour assurer la perception de ce tarif élevé, on n'hésite pas à recourir à des mesures qui nous sembleraient tyranniques. Cet impôt, en 1870, a rapporté 272 millions de francs.

En Amérique, les spiritueux ne sont imposés que depuis 1862 et, dès 1864, le tarif était porté à 545 francs l'hectolitre. On a reconnu qu'il y avait là de l'exagération, et on l'a abaissé à 136 francs, puis il a remonté à 190 francs et, depuis 1865, il est de 245 francs. Il se perçoit à la distillerie même, ce qui est assurément le procédé le plus simple et le moins vexatoire. En Russie, le tarif est de 225 francs par hectolitre d'alcool pur, et, comme il porte sur

(1) Ce chiffre se compose d'un principal de 125 francs (loi du 1er septembre 1871), de 2 décimes montant à 12 fr. 50 chacun, établis l'un par la loi du 28 avril 1816, l'autre par celle du 14 juillet 1855, et enfin d'un demi-décime de 6 fr. 25 résultant de la loi du 30 décembre 1879.

3,400,000 hectolitres, il produit par an 760 millions de francs. La perception, comme en Amérique, est concentrée dans les usines. Dans les Pays-Bas, le droit est de 239 francs par hectolitre d'alcool pur et rapporte environ 47 millions de francs. Dans les autres pays du nord de l'Europe, les tarifs sont très faibles. En Autriche-Hongrie, le droit est de 26 fr. 75 par hectolitre, en Danemark, de 30 francs, en Belgique, de 55 francs. J'ai fait connaître déjà les droits très faibles qui sont perçus en Allemagne ; l'impôt y est payé à la distillerie.

Nous pourrions prendre une moyenne entre les chiffres précédens et porter le droit à 300 francs, en substituant ce taux unique à celui de 156 fr. 25, qui se compose d'un principal et de deux décimes et demi, lesquels compliquent sans nécessité la comptabilité et la perception. Cet impôt de 300 francs est celui qui fut proposé en 1871 par M. Laboulaye à l'assemblée nationale, au nom de la commission nommée pour la répression de l'ivrognerie. L'assemblée jugea que c'était assez faire que de le porter de 90 francs à 150 et eut raison, parce qu'en pareille matière il faut se garder des exagérations qui conduisent tôt ou tard à la nécessité d'un dégrèvement, comme cela est arrivé en Amérique. Le relèvement de 148 fr. 75 par hectolitre procurerait au trésor un bénéfice annuel de 164,987,296 francs en nous basant sur le budget de 1881, et la consommation diminuât-elle d'un quart, la plus-value suffirait encore pour permettre de dégrever le vin, le cidre et la bière (1). Cette idée a déjà été émise par l'administration. Il existe, dans les bureaux du ministère des finances, un projet de loi remontant à cinq ou six ans, émanant de M. Rocou, directeur général des contributions indirectes, et dans lequel la proposition en est faite en termes précis. Cette mesure tendrait directement au but que vise l'hygiène et qui consiste, comme je l'ai dit, à favoriser la consommation des boissons fermentées, au détriment de celle de l'alcool. Il faut convenir toutefois que l'élévation des droits serait plus profitable pour le fisc que pour l'hygiène, si elle ne s'appuyait pas sur une répression énergique de l'alcoolisme.

De tout temps et dans tous les pays, des pénalités ont été instituées contre l'ivresse, depuis le code de Dracon, qui la punissait de mort, jusqu'à la loi française du 13 février 1873, qui se contente d'une amende de 1 à 5 francs. Cette loi suffirait, malgré son indulgence, si on voulait s'en servir. Dans les premières années où elle a

(1) En 1884, les droits de détail, de consommation et d'entrée sur l'alcool, l'absinthe et les liqueurs, ont rapporté plus de 245 millions au trésor. (Léon Say, *Journal des économistes*, janvier 1885, p. 113.)

été appliquée avec une certaine vigueur, de 1873 à 1876, on a prononcé en moyenne 70,659 condamnations par an pour ivresse tapageuse sur la voie publique. C'est le scandale qu'on a poursuivi; mais, quant aux cabaretiers, les articles qui les concernent ont toujours été lettre morte. C'est qu'on ne veut pas se décider, en France, à considérer l'ivresse comme un délit. Ce n'est pourtant pas une fiction légale; c'est bien un délit que commet celui qui se soustrait volontairement à l'empire de sa raison, perd la faculté de diriger ses actes, ruine sa famille, compromet l'avenir de ses enfans et les pervertit par le mauvais exemple. C'est un délit, et celui qui s'en rend complice est plus coupable que celui qui le commet, parce qu'il n'a pas l'excuse d'un penchant devenu irrésistible et qu'il n'a d'autre mobile que son intérêt. La répression de l'alcoolisme ne présente pas de difficultés. Le buveur est inconscient; il se livre de lui-même et les cabarets sont d'une surveillance aisée. Quant aux pénalités, celles de la loi de 1873 suffisent. Cependant, il semblerait plus rationnel de se contenter de la prison pour les buveurs, qui sont le plus souvent insolvables, et de réserver l'amende pour les débitans, en y joignant la fermeture de leur établissement, après un certain nombre de condamnations encourues. L'article 6 de la loi de 1873 prononce bien cette peine pour le cas où les délinquans auront encouru déjà deux condamnations en police correctionnelle; mais la fermeture ne peut pas excéder un mois, ce qui est complètement illusoire. Elle devrait être définitive : une personne qui s'est déjà fait punir deux fois ne mérite plus aucune confiance. L'interdiction définitive de se livrer à cette industrie, étant prononcée par un tribunal, n'aurait pas le caractère d'arbitraire qu'on était en droit de lui reprocher lorsqu'elle dépendait de l'administration et que des considérations étrangères à l'hygiène et à la morale venaient s'en mêler.

La fermeture définitive a pour conséquence la nécessité de rétablir l'autorisation préalable avec les garanties sérieuses de moralité que le décret du 29 décembre 1850 exigeait des candidats à cette profession. Ce décret a été abrogé, en dépit des protestations unanimes des hygiénistes, par la loi du 17 juillet 1880 et, depuis lors, le nombre des débits a augmenté d'un quart dans certains départemens. Cela se comprend : c'est un commerce agréable et lucratif. Au dernier recensement, on en comptait en France, au dire de M. Léon Say, 320,000, soit 1 pour 100 habitans et pour 25 consommateurs. Le nombre des cas de folie furieuse, des crimes, des suicides s'est accru dans les mêmes proportions. Ce résultat était facile à prévoir. Dans les classes inférieures, les gens qui s'enivrent à domicile et avec préméditation sont rares. Je l'ai dit plus haut : c'est le cabaret qui les attire. Plus il y en a, et plus la séduction est

forte. L'homme qui commence à perdre la raison n'a plus la force de résister à cet attrait. Il rentrait chez lui par un effort de volonté; il trouve un débit sur sa route, ses bonnes résolutions s'évanouissent, il y entre et s'y achève.

Il faut donc faire en sorte de diminuer ces établissemens dangereux. Je ne serais pas d'avis d'en limiter le nombre par une réglementation qui pourrait être un peu arbitraire. On le fait en Russie et en Suède, et tout récemmment la Suisse vient de s'y résigner (1), mais je crois qu'en France on atteindrait le même but avec moins de rigueur apparente, en appliquant rigoureusement la fermeture aux contraventions et en se montrant sévère pour les autorisations préalables. A l'aide de ces moyens, le nombre des cabarets dépendrait bien réellement de l'autorité judiciaire et de l'administration, qui se feraient ainsi équilibre, tout en marchant vers un même but.

En résumé, — car il faut toujours conclure, — il est possible d'atténuer les ravages causés par l'alcool, et les moyens les plus rationnels sont les suivans : 1° répandre le plus rapidement possible dans les masses une instruction propre à en élever le niveau moral et à y faire entrer le bien-être matériel ; 2° encourager les sociétés de tempérance, les conférences, les publications, tous les moyens de propagande qui peuvent éclairer l'opinion sur la gravité de ce péril social ; 3° élever les droits sur l'alcool et dégrever les boissons fermentées ; 4° appliquer sévèrement la loi sur l'ivresse, y ajouter la fermeture définitive des débits dans les conditions indiquées plus haut, et rétablir l'autorisation préalable en l'entourant de garanties sérieuses.

Parmi ces moyens, les premiers ne peuvent être que l'œuvre du temps et des progrès de la civilisation, les autres rentrent dans le domaine législatif et sont immédiatement applicables. Ces derniers sont simples et pratiques. Les mesures à prendre n'ont rien de vexatoire ; elles sont réclamées par tous les hygiénistes et acceptées par tous les hommes qui ont souci des intérêts et de l'avenir de notre pays. Cependant je ne crois pas à leur réalisation immédiate. L'alcool est une puissance trop redoutable pour qu'on puisse l'attaquer en face dans l'état actuel de nos institutions et de nos mœurs. Les distillateurs et les bouilleurs de cru ont de solides appuis dans les sphères gouvernementales ; dans toutes les villes, les marchands de vin tiennent les débitans dans leurs mains, parce qu'ils les com-

(1) Le 25 octobre 1881, la Suisse a adopté la proposition soumise *ad referendum* par le conseil fédéral pour la répression de l'alcoolisme. Elle autorise les autorités cantonales à diminuer le nombre des débits et frappe d'un impôt presque prohibitif les eaux-de-vie malsaines à leur entrée en Suisse. La fabrication et la vente sont également imposées.

manditent ou qu'ils leur font des avances, et les débitans ont une influence considérable sur leur clientèle. Tout ce monde-là est à la dévotion de l'alcool, les uns parce qu'ils en vivent et les autres parce qu'ils en meurent. Cette hiérarchie professionnelle tient le pays enlacé dans les mailles d'un réseau d'intérêts inavouables et par conséquent sans pitié. Lorsque la nation est appelée à choisir ses représentans, l'alcool est le grand électeur impartial qui coule pour tous les partis. Il a la parole dans les réunions publiques, il élève la voix dans les émeutes, et dans les guerres civiles c'est lui qui souffle sa furie; le pétrole ne vient qu'après. Avec un pareil adversaire, la lutte n'est pas égale, car le temps n'est pas à la répression, il est tout à l'indulgence. La France, qui a toujours pris l'initiative des expériences sociales et qui en a fait tous les frais, en poursuit une en ce moment qui doit vivement intéresser ceux qui y assistent de loin. Elle fait l'essai loyal de l'impunité. Elle semble s'être donné pour mission de rechercher jusqu'à quel point la liberté de tout dire et de tout faire est compatible avec l'ordre matériel. Il faut convenir que jusqu'ici l'expérience n'a pas aussi mal réussi qu'on aurait pu le craindre avant de la tenter; mais il est juste de reconnaître également que le régime sous lequel nous vivons n'est pas précisément l'idéal de l'ordre et de la sécurité; or, comme ce sont les deux choses qu'on prise avant tout dans notre pays, il est clair qu'on ne poussera pas l'épreuve jusqu'au bout, qu'on se déclarera bientôt suffisamment éclairé, et qu'une réaction ne tardera pas à se produire. La loi sur les récidivistes accentue déjà cette tendance et doit donner à réfléchir aux alcooliques qui ont avec eux plus d'un point de contact. On se fatiguera à la longue de leurs méfaits et de leurs scandales, et je ne serais pas surpris de voir l'opinion publique triompher, dans quelques années, de cette tyrannie que nous imposent aujourd'hui les gens qui fabriquent l'alcool, ceux qui le débitent et ceux qui le boivent. S'il en était autrement, si nous devions attendre plus longtemps les mesures répressives qui s'imposent à toutes les convictions honnêtes, eh bien! je compterais encore sur le bon sens des masses et sur l'instinct de conservation qui les anime. Ce qui est juste et nécessaire finit toujours par arriver. Si la raison ne parvenait pas à prévaloir dans l'évolution des sociétés, il y a des siècles que l'humanité serait retournée à la barbarie. Ce sont là des vérités tellement élémentaires qu'on éprouverait quelque honte à les énoncer, si nous ne vivions pas à une époque où le pessimisme fait école, où ceux qui s'obstinent à ne pas désespérer de l'avenir passent pour des gens à courte vue, dont la naïveté fait sourire les esprits forts.

JULES ROCHARD.

LES

GRANDS PAYS D'ÉLEVAGE

LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DES VIANDES EXOTIQUES.

Une question économique échappe à la lumière le jour où elle se débat sur le terrain des intérêts électoraux : la discussion, qui devrait l'éclairer, l'obscurcit. Celle de la consommation de la viande et de l'élevage du bétail a subi ce sort funeste. La solution provisoire qu'elle a reçue dans les chambres à la veille des élections, simple cadeau de baptême fait à la république des paysans, ne saurait avoir de prétentions scientifiques.

Sans entrer en campagne contre l'erreur de la raison d'état, sans discuter si les souffrances de l'agriculture n'ont pas été aggravées par les lois successives de protection, on voudrait pénétrer dans les pays d'élevage, dont la concurrence dès longtemps annoncée inquiète notre agriculture, entreprendre une excursion au milieu des troupeaux légendaires des plaines exotiques, surprendre l'éleveur dans ses grands déserts fertiles, montrer ce que sont les réserves des grands pâturages, ce qu'est l'avenir de leur production. Après avoir recueilli, chemin faisant, ample moisson d'observations, on laissera le lecteur conclure. Agriculteur, peut-être reconnaîtra-t-il que l'éleveur français n'a rien à redouter encore de l'éleveur exotique; consommateur, peut-être perdra-t-il l'espoir de voir s'ouvrir

pour notre génération les jours de bombance que beaucoup de pays lui promettent à la fois et qu'aucun n'a pu assurer encore qu'à ses habitans.

Aujourd'hui que les conditions du travail agricole sont dans le monde entier transformées, toutes les lois de la production se résument, de plus en plus, dans une question de transports. Les marchés de consommation ont été rapprochés des pays neufs, qui peuvent y tenter l'écoulement de leurs produits et développer d'autant leurs cultures, là où le soleil et l'espace abondent. La science des agriculteurs européens pourra-t-elle du moins se réserver un domaine et l'exploiter en toute sécurité?

L'éleveur, dans un temps plus ou moins rapproché, sera-t-il, lui aussi, expulsé du marché qu'il approvisionne encore? Les transports seront-ils un aide aussi puissant pour ses concurrens exotiques que pour l'agriculteur transocéanique? La science des éleveurs européens, les élémens et les capitaux dont ils disposent, les défendront-ils contre le pasteur des terres vierges qui erre en primitif dans l'immensité des prairies baignées de soleil?

I.

En entreprenant cette étude, nous ne croyons pas trop exiger de nos lecteurs, à cette époque où la géographie est de mode, en leur demandant de mettre sous leurs yeux pour un instant un planisphère; ils suivront ainsi avec plus de facilité notre démonstration. Examinons-le; rendons-nous compte de la différence des latitudes et de la fécondité des pays que chacune embrasse.

L'hémisphère nord et l'hémisphère sud, séparés par la ligne idéale de l'équateur, subissent des saisons et des climats identiques que l'on peut classer dans quatre zones : les zones torride, chaude, tempérée et glaciale. Ce n'est pas par hasard que la population humaine s'est répandue et développée dans l'hémisphère nord, prenant à peine souci de l'hémisphère sud. Si la civilisation, née sur les plateaux de l'Asie, a émigré peu à peu vers l'occident de l'Europe, pour de là atteindre, dans les temps modernes, l'occident transocéanique du Nouveau-Monde, c'est qu'elle trouvait devant elle des terres immenses se déroulant sous la zone d'élection qui comprend le centre de l'Europe, celui de l'Asie, et la région où la république des États-Unis occupe un sol suffisant à ses 50 millions d'habitans actuels, aux 200 millions qu'elle aura dans un siècle.

L'hémisphère sud n'a pas été aussi richement doté de terres habitables. Le continent sud-américain, l'Afrique et l'Australie développent sous la zone torride leurs surfaces les plus importantes, et tous trois s'amincissent brusquement en entrant dans les zones

chaudes ou tempérées. Des immensités des mers du sud émergent seulement les territoires du cap de Bonne-Espérance, de l'Australie du Sud, de la Nouvelle-Zélande, du Chili et de la République argentine. C'est à peine si tous réunis équivalent à la moitié de l'Europe. Par compensation, l'océan qui les baigne y entretient la température privilégiée des climats maritimes et les dispose à recevoir et à enrichir une population relativement nombreuse, pour qui, en tous les cas, la vie sera plus facile et le labeur plus lucratif.

Sous la zone torride, nous ne trouverons nulle part de troupeaux domestiqués ; en Asie et en Afrique, le chameau et l'éléphant prêtent à l'homme le secours de leur force motrice ; en Amérique dans la même contrée, là où l'altitude tempère les chaleurs excessives, la vigogne, le lama, l'alpaga et le guanaque rendent les mêmes services, fournissent une laine précieuse, mais leur nombre est fort réduit, et nulle leur importance industrielle : le bœuf et le mouton sont à peu près inconnus dans ces régions ; on ne les rencontre que dans quelques vallées où ils vivent pauvrement.

Les pays froids sont aussi déshérités. L'hémisphère sud n'en contient pas : aucune terre n'émerge de l'océan austral au sud du 45e degré, sauf l'étroite pointe de la Patagonie, et la Terre-de-Feu. Les pays froids du Nord, beaucoup plus étendus, ne connaissent que le renne. La Norvège, la Russie du nord et le Canada ne peuvent entretenir de troupeaux qu'à la condition de les abriter et de les alimenter de la réserve de leurs pâturages, pendant les sept à huit mois de stabulation que le climat leur impose.

La zone chaude et la zone tempérée, au point de vue de cette étude, ont donc seules une importance. La seconde, parce qu'elle embrasse les pays les plus peuplés et de consommation plus active, la première, parce qu'elle contient les grands pays d'élevage, où la production dépasse les besoins de la population. Les lois de cette production sont assez mal connues pour que les étudier ne soit pas superflu.

Habitués en France à la banalité de l'élevage en chambres closes, au spectacle du berger dans sa maison à roulettes, promenant sur les jachères quelques brebis, ou recueillant dans les rues des villages, pour le mener paître sur les communaux, le bétail peu nombreux de tous les habitans, nous avons, lorsque nous sortons du cercle ordinaire de nos observations, une soif de surprise et d'imprévu qui nous cache les ressemblances entre les usages des divers pays que nous parcourons pour ne nous laisser donner d'importance qu'aux différences superficielles : il serait plus intéressant de noter à quel point sont semblables entre elles les mœurs des hommes adonnés aux mêmes travaux dans des hémisphères différens et dans des milieux très semblables. C'est, en effet, surtout

chez les peuples pasteurs que les traditions des temps primitifs se sont perpétuées.

Dans les pays d'Europe, il y a longtemps que le pasteur a échangé la douce oisiveté de sa vie contemplative contre le rude labeur de la vie agricole, — progrès qui brise ses reins et courbe son échine sous le poids du travail. A l'origine, le troupeau lui fournissait sa subsistance, jouait auprès de lui le rôle de l'esclave antique, assurant à tous la vie et l'oisiveté en remplissant une fonction naturelle. Ainsi l'homme a-t-il vécu tant que l'espace, libre devant lui, permettait à ses troupeaux de trouver sur le sol une nourriture spontanée ; ainsi vivent encore les peuples à qui la possession de grandes surfaces permet la vie pastorale. Leur vie est misérable, mais c'est une misère voulue qu'ils préfèrent à la moindre abdication de leur liberté. Vigoureusement trempés par les exercices auxquels leurs occupations de conducteurs de troupeaux, de chasseurs de bétail demi-sauvage, les obligent, et auxquels ils se livrent à cheval, les peuples pasteurs sont passionnés pour leur indépendance, mais ils ne sont pas créateurs ; leur vigueur est toute de luxe et d'apparat : leurs attaches sont fines, les proportions de leur corps élégantes, bien prises et sans lourdeur, habitués qu'ils sont à une nourriture substantielle sous un petit volume : ils sont, de plus, détachés des préoccupations vulgaires qui sont le lot de celui qui attend sa nourriture de son propre effort.

Que l'on observe les Mongols de la plaine asiatique du Gran-Koli, les Kalmouks et les Kirghiz de la steppe, les Cosaques du Don et du Volga, les pasteurs de la Tauride, les Hongrois de la puszta, les bergers de la Camargue ou ceux de la campagne romaine, en Afrique les chaouchs, dans les pampas de l'Amérique du sud les gauchos, les *ranch-men* du Texas ou les *cow-boys* des plaines du Far-West, partout on trouvera les mêmes mœurs, l'élevage et l'éleveur soumis aux mêmes lois et à la même vie, partout la même passion pour l'indépendance, le même mépris pour le bien-être matériel.

On chercherait vainement le lien de famille qui peut unir les uns aux autres tous ces peuples, que l'on croirait issus des mêmes origines. C'est la loi de nature, l'influence du milieu qui leur a donné et qui a perpétué ces mœurs. Le pasteur ne peut vivre et étendre son troupeau que dans la plaine, et la plaine imprime à ses habitans, aussi bien qu'aux animaux qui y pâturent, les mêmes caractères, si bien qu'après quelques générations à peine distinguera-t-on entre eux le bétail et surtout le cheval d'Afrique de celui de la Petite-Russie, celui de la Hongrie de celui des pampas ou des savanes.

Cette plaine impose de même à celui qui y fixe sa tente une

transformation physiologique. Elle fait de lui un autre homme après quelques années de contact. Y marcher à pied est à peu près impossible; l'herbe, sèche et glissante l'été, mouillée d'une épaisse rosée froide l'hiver, est un obstacle continuel; sans le cheval, elle est inaccessible; par nécessité, l'usage en est permanent, et cet usage énerve certaines facultés pour en développer d'autres, fait perdre l'habitude et le goût des travaux qui se font à pied. La vue, devant l'horizon sans limites, s'aiguise; l'œil s'habitue sans effort à pénétrer chaque jour plus loin; l'esprit, à scruter plutôt qu'à agir, à attendre l'événement prévu plutôt qu'à aller au-devant de lui.

Il est de tradition de nier la poésie de la plaine; steppe, savane ou pampa, elle n'a pas d'admirateurs parmi ceux qui la rencontrent pour la première fois; en cela, du moins, elle diffère de la mer. Elle n'offre ni grandes surprises, ni grands spectacles. Elle a une réputation de platitude qui dispense les voyageurs de la regarder. Ce n'est qu'à la longue que l'on en découvre les beautés sévères, que l'on comprend bien la variété des tableaux que le soleil ou l'ombre, le calme ou la tempête, y réalisent à toute heure du jour.

L'étranger qui vient y résider, qui n'est pas fait à cette nudité sans voiles, se désole d'abord du manque absolu d'arbres qui du moins lui cacheraient la vue affligeante de cette solitude; car la grande plaine, pour peuplée qu'elle soit, est toujours en apparence solitaire, les troupeaux les plus nombreux y disparaissent, les maisons se confondent dans l'éloignement avec les herbes aux tiges un peu hautes. Aussi le nouveau-venu a-t-il grande hâte de répandre autour de sa tente des semences nombreuses; sur le sol vierge, elles prospèrent vite; il voit, après un printemps, se dresser autour de lui quelques tiges qui lui préparent l'ombre et lui promettent de dérober la plaine à ses regards.

Pendant cette attente, son œil a sondé l'horizon. Du côté de l'est, le soleil s'élève presque toujours dans un ciel pur. A certains jours, l'horizon s'assombrit; les buées que le vent brûlant y apporte s'amoncellent, et l'orage s'y forme; il l'a vu rasant le sol de ses nuages épais, déchirés de temps à autre d'éclairs accompagnés de roulemens que l'écho ne multiplie pas, mais qui se prolongent plus sonores que dans la montagne. A l'ouest, chaque jour le soleil des journées chaudes s'éteint lentement; sous l'éclat de ses derniers rayons, qui dessinent sur l'horizon chaque touffe d'herbe, il voit se développer de longs mamelons, d'abord inaperçus, accidens de la plaine qu'il découvre et qui l'égaient, et sur lesquels se découpe maintenant, juché sur de hautes pattes, le corps, devenu énorme, des bêtes de son troupeau. A midi, sous le soleil droit,

l'atmosphère transparente met sous ses yeux ouverts des spectacles plus éblouissans que ceux que ses rêves peuvent forger pendant son sommeil ; la science la plus vulgaire l'avertit que ce sont des mirages, — mirages ou rêves, qu'importe, si les yeux y trouvent leur régal ! — Là, ce sont des lacs enveloppant des îles, des cours d'eau, qui, au lieu de couler au fond de leur lit comme les vulgaires cours d'eau des paysages réels, ont retourné l'image et présentent sur la nue des berges renversées, bordées d'arbres d'une végétation assez luxuriante pour que les yeux affirment qu'ils joignent ciel et terre. La raison, égarée, ne songe même pas à protester contre ces enchantemens que l'œil découvre ; le spectateur se promet d'aller, le lendemain, reconnaître cet endroit éloigné où il est passé cependant, hier encore, il le croit du moins, en doute déjà. Mais, le lendemain, ses yeux sont ailleurs : ce n'est plus à l'ouest, c'est au sud qu'il découvre de nouvelles merveilles et toujours des eaux transparentes, des Corot réalisés, la perception d'un brouillard frais et humide sous le poids de la chaleur du jour, qui l'accable au lieu d'où il l'aperçoit.

Il a beau, après de longues courses souvent reprises, avoir vu fuir, toujours devant lui, ce paysage qui, cependant, ne se déplace pas et tout à coup retrouver sur le sol les réalités vulgaires de la nature qu'il connaît, il ne s'en attache pas moins à ce cadre, qui l'enveloppe, où, pour la distraction de ses yeux, une magie inconnue fait apparaître des tableaux toujours nouveaux et toujours enchanteurs.

Alors, il ne s'inquiète plus de ces arbres, que son zèle de nouveau-venu a plantés ou semés : ils ont grandi, cependant, l'hiver les a dépouillés une fois déjà, le printemps les dessine à nouveau sur l'horizon, gonfle leurs veines, multiplie leurs rameaux ; c'est bientôt de la gêne que lui cause ce rideau qu'il a pris tant de peine, le premier jour, à élever entre lui et la plaine. Maintenant, ses poumons ont besoin de tout l'air qui y circule, ses yeux veulent tout embrasser d'un regard et voir toujours sans que rien les arrête ; sa vue, par un exercice inconscient de chaque instant, a pris l'habitude d'un effort à longue portée. Tranquillement, cet arbre, qu'il avait apporté de loin, défendu des parasites, protégé contre le vent, garanti des fourmis, notre homme le coupe au pied, le couche sur le sol et fait de cet abri désiré un siège où il viendra s'asseoir pour voir loin. C'est là ce qui lui plaît maintenant : la plaine l'a enveloppé de son calme et de son charme, elle s'est peuplée pour lui, il comprend maintenant qu'on y peut vivre, et ne comprendra plus qu'on la quitte sans regrets.

Pampa, steppe, savane ou puszta, c'est tout un. Leur étendue peut différer : la steppe a près de 65,000 lieues carrées ; la pampa

a 4 millions de kilomètres; la savane mexicaine, reliée à la prairie des États-Unis, est plus grande que l'Europe; la puszta ne contient que 33,000 kilomètres. Les limites d'aucune de ces plaines ne peuvent être perçues, c'est assez pour qu'elles se ressemblent toutes entre elles, toutes sont des terres basses, anciennes mers intérieures ou relais de la mer comblés par des masses d'alluvions d'une épaisseur prodigieuse, énormes cubes de débris que les eaux ont arrachés aux montagnes environnantes pour les rouler en miettes jusque-là. La surface herbeuse s'y prolonge à perte de vue, les routes n'y existent pas; seules, des ornières de chars, serpentant, indiquent la direction au voyageur, et le gazon usé par les animaux le lieu coutumier de leur passage. Peu de ruisseaux l'arrosent; quelques dépressions du sol y retiennent l'eau des pluies et forment des mares qui servent d'abreuvoirs pour le bétail, de lieu de réunion pour les fauves et les oiseaux sauvages. Nulle part trace d'habitation : chaumière, *rancho* ou *ranch* disparaissent au milieu des herbages; pour le bétail, ni hangars ni bergeries, à peine quelques parcs à air libre. Ainsi se présentent les pays prédestinés à l'élevage : tous sont à ce point semblables entre eux que nous dirions volontiers à celui qui veut connaître les mœurs des bergers des plaines d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique : Ne passez pas la mer, traversez le Rhône à Arles et entrez en Camargue; là, sur le sol français, vous trouverez un pasteur aussi primitif que celui de toutes les grandes plaines du monde sous les latitudes chaudes, vivant de la même vie que ses congénères exotiques. Les mots mêmes dont il se sert pour désigner ses troupeaux et ses travaux, on les retrouvera dans les pays d'élevage saxons ou américains. En Camargue, cette île aux aspects et aux usages pampéens, les chevaux et les bœufs vivent dans une demi-liberté, sans connaître l'étable; les troupes qu'ils forment prennent le nom de *manades*, mot employé aussi dans les pays d'élevage hispano-américains; la propriété du bétail s'y constate par la marque à feu, la ferrade, comme en Hongrie, en Russie, en Amérique et dans la campagne de Rome, avec le même cortège de fêtes, de réunions joyeuses où chacun fait valoir sa force et son agilité.

Si l'on cherche l'origine commune de ces mœurs, peut-être la trouvera-t-on dans les plaines de la Numidie. Une tradition historique veut que la Camargue ait été peuplée dans l'antiquité par des Numides amenés par les Romains; c'est de cette même Numidie, devenue pays arabe, que sont partis les conquérans de l'Espagne au moyen âge; leur possession de sept siècles a suffi à infuser dans le sang espagnol les mœurs des cavaliers numides et des pasteurs arabes : le *chaouch*, conducteur de troupeaux, en passant les mers avec les *conquistadores*, est devenu *gaucho* dans les pampas : entre

le premier nom, qui se prononce cha-out-ch, et le second, qui se prononce ga-out-cho, le lien de famille est étroit; dans les pays de plaine du monde entier, l'habitant semble ainsi avoir reçu l'empreinte du même moule. Le territoire saxon des États-Unis n'a pas échappé à cette influence numide, le Texas et le Colorado, en se détachant du Mexique espagnol, ont conservé les mœurs des premiers occupans et introduit dans la langue anglaise les mots qui servent chez les peuples espagnols à désigner les actes de la vie des pasteurs. Ainsi, le *rancho*, mot espagnol qui signifie provision de bouche et qui, par une première corruption, désigne sur le territoire mexicain la chaumière du pasteur, est devenu en langage yankee le *ranch*, servant ainsi à désigner la propriété du pasteur; on dit *ranch-man*, *ranch-life*; la vie pastorale est la vie du *ranch*, comme elle est, en Australie, celle du *run*.

Le temps n'a pas modifié les similitudes entre les habitans des diverses plaines; il a respecté les mœurs des pasteurs de toutes les régions du globe, qu'ils soient soumis à la loi russe, arabe, espagnole ou saxonne; dans les pays où l'immigration est abondante et continue, les immigrans subissent la loi commune du milieu et s'appliquent à imiter ceux qui les ont précédés. Cette vie pastorale est différente de ce qu'elle est en dehors de ces plaines, spécialement dans l'Europe occidentale.

Ici, c'est la vie agricole qui domine; le pasteur a disparu, a fait place à l'agriculteur propriétaire de quelques bestiaux. L'envahissement de la charrue est assez rapide pour que l'on puisse prévoir la disparition des grands réservoirs à bétail. C'est déjà fait dans la puszta hongroise. La réputation des blés et des vins de Hongrie encourage assez la production pour que le pasteur se voie chaque jour disputer le sol : le bœuf à demi sauvage, aux longues cornes, disparaît; le buffle devient légendaire; les troupeaux de grand bétail se réduisent et se disciplinent; les moutons augmentent; on sent partout que le pasteur perd ses habitudes nomades, choisit sa station et se prépare à augmenter encore d'une parcelle les champs d'or de la Hongrie. Déjà la plaine magyare ne compte plus que 5 millions de bêtes à cornes, le nombre des moutons ne dépasse pas 14 millions; elle a cessé d'être un pays d'exportation de bétail ayant peine à suffire à la consommation de l'Autriche-Hongrie, qui exige tout ce qu'elle peut produire, c'est-à-dire plus d'un million de tonnes de viande.

Les statistiques, cependant, constatent l'entrée en France de quantités relativement considérables de bétail provenant d'Autriche-Hongrie, mais des renseignemens sûrs nous permettent d'affirmer que ce bétail, destiné au marché français, n'a fait que traverser ce pays. Il vient, en réalité, de la Russie méridionale,

de la Tauride ; le bétail russe étant par mesure hygiénique interdit à notre frontière, les approvisionneurs font traverser à leurs troupeaux la frontière hongroise, y acquittent les droits et font sortir comme bétail hongrois ce bétail russe prohibé.

Seule la steppe russe, mais non toute la steppe, peut fournir à l'Europe occidentale quelques têtes de bétail : la Tauride, située entre la mer Caspienne et la mer d'Azof, est la seule région privilégiée de ce grand désert dont les 65,000 lieues carrées sont balayées de vents froids du Nord qui y entretiennent pendant l'hiver une température mortelle pour le bétail ; seulement, en Tauride, le climat est assez doux pour permettre au troupeau de paître toute l'année à l'air libre, abritée qu'elle est des vents du nord, ouverte, au contraire, à ceux de la Méditerranée. Les troupeaux y sont aussi nombreux que dans les plaines américaines, l'élevage s'y fait de la même manière, sans frais d'aucune sorte ; on cite des propriétaires qui possèdent jusqu'à 1 million de têtes ; la location de la terre n'y dépasse pas 0 fr. 25 l'hectare et les moutons s'y vendent 6 francs par tête. L'importation française y puise, chaque année, 1 million 1/2 de moutons payés à ce prix, dirigés sur la Hongrie et de là sur le marché de La Villette, où ils obtiennent les mêmes prix que les moutons indigènes : ce commerce est monopolisé par huit ou dix commissionnaires allemands et autrichiens.

Aucune autre région d'Europe ne peut, pour l'heure, contribuer à combler le déficit qu'accusent les statistiques et les mercuriales des marchés de France et d'Angleterre. En dehors de la Russie méridionale et de la Hongrie, les pays d'élevage jouissant de quelque célébrité sont la Roumanie, la Silésie, la Saxe, la Thuringe, le Mecklembourg, l'Italie et l'Espagne.

La Roumanie possède 4 millions d'hectares de terres incultes pouvant servir au parcours des troupeaux, et autant de pâturages ; mais son climat est loin de permettre à ses bergers l'insouciance que celui de la Tauride permet aux siens : ses pâturages sont exposés aux vents du nord, aux tourmentes de neige ; le bétail y est condamné l'hiver à la stabulation, causes qui suffisent à expliquer le nombre réduit de ses troupeaux : elle ne possède, en effet, que 3 millions de bêtes à cornes et 5 millions de moutons, quantités absolument insuffisantes à constituer un marché même dans un temps éloigné.

Dans les pays d'Allemagne que nous avons énumérés, malgré l'existence de grandes plaines où la population est moins dense qu'en France et en Angleterre, les éleveurs se sont vu disputer par les agriculteurs les terrains de pâture ; le prix de ceux-ci s'est élevé ; en même temps, le prix des laines était écrasé par les importations d'Australie et de la Plata : les éleveurs se sont appliqués,

comme en France et en Angleterre, à diminuer le nombre de leurs moutons et à augmenter leur poids en viande. Cette transformation est aujourd'hui à peu près complètement opérée ; elle aura eu pour résultat de diminuer d'un tiers le nombre des moutons élevés en Prusse, en Saxe, en Silésie, où les grands éleveurs sont encore nombreux, et, où, plus qu'en aucun lieu du monde, l'élevage se fait d'une manière scientifique. Mais le fait même de cette transformation dénonce en Allemagne, comme d'ailleurs en France et en Angleterre, où elle est en voie de s'opérer, des besoins locaux difficiles à satisfaire ; l'importation d'Allemagne n'est donc pas à prévoir, étant données ces conditions de son élevage, celles de son climat, qui oblige le bétail à la stabulation hivernale, et le voisinage de la partie la plus peuplée et la plus froide de la Russie, qui offre son marché à l'éleveur allemand.

Quelquefois, cependant, nos frontières sont traversées par des bandes de bœufs venant d'Allemagne ; mais ce sont des bandes de faméliques, — d'Allemagne peut-il nous venir autre chose? — Maigres, épuisés de privations, ces animaux viennent utiliser les produits concentrés de nos usines du Nord, les résidus des fabriques de sucre, les tourteaux d'œillette et de colza ; ils rendent ainsi un grand service à notre agriculture et à notre industrie avant d'en rendre à notre alimentation : mais leur nombre est peu élevé, il ne dépasse pas 150,000 sur 215,000 bêtes à cornes que la France reçoit annuellement de l'étranger.

Nos frontières du Sud sont aussi traversées par des troupeaux venant d'Espagne, d'Italie et surtout d'Algérie.

L'Espagne, ce pays d'origine du mérinos, a perdu comme contrée d'élevage toute son importance. Pendant que se produit ce fait récent de l'extension de la race mérinos dans le monde entier, l'Espagne qui a fourni les pères des 25 millions de mérinos qui peuplent la France, des 100 millions de la République argentine, des 35 millions des États-Unis, des 40 millions de l'Australie, des 10 millions du cap de Bonne-Espérance, des 40 millions de la Russie, des 25 millions de l'Allemagne, voit disparaître de son territoire à la fois le nombre et la qualité : personne ne songe plus à lui demander des béliers de race, que seuls fournissent la France et l'Allemagne. L'élevage est devenu en Espagne l'occupation des pauvres, à moins que ce soit lui qui ait appauvri ceux qui s'y sont consacrés sans s'occuper de le faire progresser. L'Andalousie, la Manche, l'Estramadure possèdent encore des troupeaux, mais ne peuvent les nourrir toute l'année. En avril, les moutons abandonnent ces pâturages déjà desséchés pour se rendre au nord dans la montagne ; des troupeaux de 10,000 têtes, divisés par groupes de 1,000 confiés à chaque berger, se rendent aux montagnes de Ségovie, d'Avila aux

monts Cantabres, où ils restent jusqu'en septembre, ils font ainsi 500 kilomètres à l'aller et autant au retour. Ce système très primitif de transhumance, appliqué aux plus grands troupeaux de la Péninsule, suffit à prouver que les pâturages d'Espagne sont incapables de fournir de longtemps matière à exportation. Ne songeons donc pas à nous garer de ce côté d'une invasion qui n'est pas à craindre, qui devrait l'être cependant à ne consulter que les conditions de climat de l'Espagne et les traditions que lui avaient léguées les Maures. La pauvreté de viande est telle aujourd'hui en Espagne et tel le dénûment et l'indolence des habitans de ses campagnes que la République argentine a pu y tenter, depuis deux ans, avec quelque succès, l'importation de ses viandes séchées et salées que jusqu'ici seuls les esclaves du Brésil et de La Havane avaient consommées.

L'Italie, plus pauvre en moutons que l'Espagne, ne possède que 6 millions de bêtes à cornes, et cependant l'Italie figure parmi les pays d'importation de viande en France; elle fournit à nos éleveurs du Midi quelques bandes de bœufs et quelques milliers de moutons, mais en nombre infime comparé aux provenances d'Algérie.

Le nord de l'Afrique a été de tout temps un pays d'élevage de moutons et de vie pastorale. Les moutons de Syrie de la race kirghize, originaire des rives de la mer Caspienne, qui s'était au reste répandue en Asie et en Afrique des rives de la mer de Chine à celle de la Méditerranée, abondaient en Afrique à l'époque de la conquête. Cette race a le grand inconvénient de ne pas offrir aux Européens une viande comestible et la particularité de porter de chaque côté de la queue des masses adipeuses plus ou moins développées, volumineuses et pendantes, qui donnent à toute sa chair un goût prononcé de suif rance. En raison de ce défaut caractéristique, aucun des pays où cette race est conservée avec ce vice originel ne peut prétendre à fournir les marchés européens. Cependant, il faut noter que, dans certaines régions, celles où la nourriture du troupeau est plus régulière, ce vice tend à disparaître et ces masses adipeuses à s'atrophier. C'est ce qui s'est produit en particulier sur le littoral algérien, mais non encore en Tunisie, pour ne parler que des deux pays qui nous intéressent.

En Algérie, la race kirghize avait perdu, longtemps avant la conquête, ses caractères zootechniques particuliers; des soins spéciaux qu'elle avait reçus des indigènes avaient donné naissance à la race barbarine. Ce sont les animaux de cette variété qui sont importés d'Algérie en France au nombre de 800,000 annuellement ; ils sont achetés par les éleveurs du Gard et de l'Hérault et engraissés pour la boucherie.

Nous avons fini cette revue de l'élevage en Europe, nous n'avons pas à parler des pays de consommation comme la France et l'An-

gleterre, qui peuvent absorber deux ou trois fois ce qu'ils consomment actuellement. Nous pouvons conclure de l'examen que nous venons de faire qu'aucun pays d'Europe, sauf la Russie méridionale, qu'aucune contrée voisine, sauf notre colonie africaine, ne peuvent fournir à la France un renfort suffisant pour combler le déficit de sa production et permettre à l'habitant des campagnes de connaître le goût de la viande fraîche autrement que par ouï-dire. Les pays d'Europe sont tous, sans autre exception que la Tauride, situés dans la zone climatologique où la vie pastorale libre est impossible, où la stabulation s'impose au troupeau pendant de longs mois d'hiver, où par conséquent l'élevage est tributaire de l'agriculture et ne peut donner ses produits qu'à un prix de revient à peu près aussi élevé qu'en France. Dans les pays d'Asie et d'Afrique les plus rapprochés de nous, où le climat permet au pasteur la vie primitive, l'élevage à peu de frais, les soins à donner au troupeau sont inconnus, le mouton n'est pas même comestible, le bœuf ne trouve pas à se nourrir; ils ne peuvent fournir aucun appoint. En dehors donc des 200,000 bœufs que l'Europe centrale fournit à la France pour y être engraissés avant d'être consommés, des 2 millions de moutons dont la Russie fournit à peu près les deux tiers et l'Algérie un tiers, nous n'avons rien à attendre. Les difficultés que nous avons constatées arrêtent l'essor de cette industrie, la cherté des transports par terre la rend peu lucrative; un mouton amené de la Russie méridionale, où il coûte rarement plus de 7 fr., après avoir acquitté les droits en Autriche pour y prendre un certificat de fausse origine, après avoir payé les frais de transport et de conduction, et les droits de 3 francs en France, laisse un assez mince bénéfice à son propriétaire, le jour où il le vend à La Villette.

Lors donc que l'on parle de viandes exotiques, de menaces de concurrence contre notre agriculture, ce sont les pays d'outre-mer que l'on a en vue. Il nous reste à les étudier au double point de vue de leur production et des moyens qu'ils ont d'en faire profiter les pays de l'Europe occidentale.

II.

Le coup d'œil que nous avons jeté déjà sur le planisphère nous a appris que la région climatologique où nous devons les chercher est étroite, que, si elle a quelque étendue dans l'hémisphère nord, elle est relativement peu profonde dans l'hémisphère sud : nous savons aussi que seuls les pays peu peuplés peuvent prétendre à ce rôle de fournisseurs des marchés d'Europe. La densité de la population a pour premiers effets de surélever le prix de la terre, de déterminer l'activité agricole aux dépens de la passivité pastorale et enfin de

hausser sur place le prix des denrées alimentaires, ce qui en paralyse l'exportation. Ainsi en est-il des États-Unis, dans toute la région la plus anciennement conquise par l'Européen qui va de la frontière canadienne au Mississipi et de l'océan à une limite indéterminée au milieu des prairies, où la population avance chaque jour sous la poussée qui vient à la fois de l'est et de l'ouest. Là déjà, sur des terres qui se paient jusqu'à 1,800 francs l'hectare, comme cela se voit en Pensylvanie, la culture intensive est seule possible et l'éleveur ne peut prospérer que grâce aux prix élevés qu'il obtient de tous les produits de son troupeau : ce n'est pas à lui qu'il faut demander de la viande produite sans frais. Au contraire, dans les plaines des continens américains et océaniques situées sous une latitude d'élection, le bétail a devant lui l'espace, la vie libre, une nourriture variée, il y grandit et y multiplie sous le regard de l'homme qui recueille sans effort les profits abondans de ce travail de la nature abandonnée à elle-même : moisson spontanée, mouton, pépite, qu'il trouve sous ses pas au milieu des herbages.

Le nombre des régions privilégiées est peu considérable : la nature a mesuré ses bienfaits avec parcimonie. Aux États-Unis, la région est loin de comprendre tout le territoire situé au-delà de Mississipi que l'on désignait sous le nom de *prairie* et qui est devenu le Far-West. Bien que l'élevage ait des tendances marquées à s'étendre dans le nord et à accaparer de grandes surfaces dans les états du Kansas, du Colorado, de l'Utah même, ces contrées sont également envahies par l'agriculteur et aujourd'hui encore puisent leurs troupeaux dans le Texas. C'est, à proprement parler, ce seul état dont nous aurons à nous occuper en y joignant, si l'on veut, une bande étroite à prendre au nord du Mexique et quelques-unes des parties de cette république séparées aujourd'hui et rattachées aux États-Unis, le tout formant une superficie de 1 million de kilomètres carrés soit deux fois la superficie de la France. Le Texas à lui seul occupe 688,000 kilomètres carrés et ne possède que 600,000 habitans.

Dans l'Amérique du Sud, la plaine disposée pour l'élevage et jouissant, sous la latitude d'élection, des avantages climatologiques que l'on a indiqués, couvre 4 millions de kilomètres carrés, dont plus des trois quarts appartiennent à la République argentine et le reste à celle de l'Uruguay et à la province brésilienne de Rio-Grande do sul. Dans l'Océan austral, les seules contrées qui puissent prendre rang à côté de celles-ci sont la petite colonie anglaise du cap de Bonne-Espérance, les provinces du sud de l'Australie, Victoria, Queensland, Nouvelle-Galles du Sud, Australie du Sud et occidentale, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande.

Décrire chacun de ces pays serait tenter un travail impossible ici, et du reste inutile. S'ils peuvent, en effet, surprendre l'observateur, c'est moins par leurs différences que par leurs similitudes. Nous avons tout dit de leur aspect extérieur en décrivant la plaine. Les procédés d'élevage et d'exploitation du troupeau y sont moins différens encore que les aspects de la nature. L'homme même, qu'il parle anglais ou espagnol, vit partout de la même manière, au milieu de ces régions si éloignées cependant les unes des autres qu'elles s'ignorent et n'ont entre elles aucune communication directe : le thé et la viande de mouton dans les pays anglais, la viande de bœuf et le mate dans les pays espagnols, partout l'alcool fourni à tous sous la même forme par les distilleries de grains d'Allemagne et le port de Hambourg ; des huttes partout les mêmes, fermées le plus souvent d'une porte de cuir, couvertes d'un toit de peaux de chevaux, où le cuir remplace gonds, serrures, corde ou fil de fer, où le lit est fait de peaux de moutons et le foyer alimenté par la fiente des animaux, — combustible au reste incomparable, d'une chaleur vive et prompte, et, ce qui étonnera les délicats, presque sans odeur. — Le pasteur a partout pour principe de se suffire à lui-même dans sa solitude, nous savons qu'il dédaigne s'il ne hait les arbres ; il dédaigne autant le travail ; les dépouilles et la chair de ses animaux doivent lui donner abri et subsistance ; c'est le triomphe de l'individualisme, au reste si fort à la mode dans les pays de colonisation, où nulle part le pasteur antique ne retrouverait le type social dédaigné de la tribu.

La seule de ces contrées qui, il y a vingt ans, possédât des troupeaux en nombre et eût un nom, comme pays d'élevage, était la pampa sud-américaine. Il y a trois siècles que les premiers animaux y furent importés (1) par les Espagnols, il y a trente ans à peine que les troupeaux se sont formés au Texas et en Océanie ; mais ces trente dernières années coïncident avec la grande période d'activité internationale : aussi les progrès des pays récemment peuplés ont-ils été assez rapides pour les mettre au niveau de celui dont la célébrité est plus ancienne. L'accroissement y a été si continu que l'Australie possède déjà à peu près autant de troupeaux qu'elle peut en recevoir ; leur nombre augmente presque aussi vite dans les savanes du Texas et les pampas argentines, mais l'étendue de ces territoires est telle que leur peuplement sera l'œuvre de plusieurs générations encore.

Qui a donné partout cet élan? Quelle découverte industrielle l'a

(1) Voir notre étude sur *l'Industrie pastorale dans les pampas*, dans la *Revue* du 15 juillet 1875.

déterminé? Quel emploi lucratif de leurs troupeaux s'offre à ces éleveurs? Il serait difficile de le dire. La production a fait la boule de neige sans que le consommateur ait rien tenté pour utiliser une partie même de cette avalanche. La laine, produit fixe et rente sûre, a suffi jusqu'ici à enrichir le berger, à lui permettre même de payer en Angleterre et en France les prix les plus élevés pour ses béliers de choix. Les troupeaux de bœufs ne fournissent guère que leur cuir et leur graisse, aujourd'hui remplacée dans l'industrie par des produits de prix moindre : nulle part on ne les utilise, sinon en nombre relativement restreint, comme bêtes de trait, dans ces pays où partout les chevaux abondent, se multiplient et s'élèvent sans frais. Mais le bœuf a un autre emploi, qui, pour être spécial aux pays neufs, n'en produit pas moins de larges profits. Il est le premier colon du terrain vierge ; colon nécessaire, il a la mission de préparer sous son pied le sol en le consolidant, et d'améliorer le pâturage en le fertilisant : labeur inconscient, mais rude, et pour lui souvent mortel ; les milliers de carcasses en témoignent qui blanchissent au soleil et répandent en s'effritant sous la pluie, dans les terres vierges, le phosphate de chaux qui les féconde. Où le bœuf a passé, les graminées tendres dont les semences sont venues on ne sait d'où germent et se propagent ; dans cet humus formé de la veille, leurs racines chevelues s'étendent et le fixent ; plus chétives que celles qui occupent la plaine avant elles, à peine visibles, elles ne semblent étouffer sous l'abri des plantes sauvages que pour reparaître plus loin plus nombreuses. Tous les soins de l'homme ont moins de prise sur la plaine sauvage qu'une graminée que toute son attention ne saurait acclimater ni répandre ; il ignore même que c'est lui qui l'a apportée dans ses bagages d'homme d'armes venu en conquérant. Sous le pied du bœuf qui l'a foulé, elle a germé seule ; un peu d'abri et elle mûrit, se multiplie, avance, conquiert, civilise, seule, sans le concours de l'homme qui n'y a pris garde ; elle le précède dans la plaine, simple graine, sur les ailes du vent ; elle attend, il lui faut pour vivre les brusques foulemens de pieds du bétail ; par elle, pampa, savane ou steppe est devenue la plaine, la plaine est devenue le champ ; derrière elle, le cheval apparaît, et à cause d'elle demeure ; le désert dont elle a pris possession fuit devant lui ; là où il est, il n'y a plus de solitude : l'espace est conquis et dompté, la civilisation s'y dresse, la barbarie n'y trouve plus de refuge ni d'excuse, le monde s'est agrandi, et l'activité humaine est maîtresse incontestée d'un nouveau domaine. C'est l'œuvre d'une graminée.

Derrière le troupeau de bœufs que le bouvier, gaucho ou cowboy pousse toujours devant lui vers le désert, le mouton séden-

taire trouve son couvert mis. Tant que l'espace à conquérir est libre, le bœuf a donc son utilité, il a pour son maître une autre valeur que celle de sa dépouille; valeur variable suivant l'emploi qu'on en peut faire; elle est grande aujourd'hui dans la savane et la pampa qui offrent de grandes surfaces à conquérir, mais à l'époque où l'Indien les fermait et les défendait, elle était fort réduite; aussi le bétail, trop abondant et inutile, était-il alors une sorte de gibier offert au premier occupant. C'est ainsi qu'on le traitait à la fin du siècle dernier dans ces deux régions. Les moyens très primitifs de le chasser sont restés légendaires. Les gauchos à cheval, armés de demi-lunes en fer, emmanchés d'un long bambou, cernaient les troupeaux en liberté dans la plaine, et, au galop de leur cheval, atteignaient, l'une après l'autre, toutes les bêtes qui le composaient; sans s'arrêter, ils les frappaient au jarret, et quand un nombre suffisant de victimes couvraient la plaine où elles se débattaient dans leur impuissance, quelques hommes mettaient pied à terre, les frappaient mortellement à la nuque et les écorchaient, emportant la peau et laissant pourrir au soleil les chairs inutiles.

Cette destruction, d'une part, et les longues guerres civiles de ce siècle, ont eu raison de ce trop plein des troupeaux; de vingt millions de têtes que l'on supputait au XVIIIe siècle, le nombre s'est réduit de telle manière qu'il devenait insuffisant, même pour faire son œuvre de colonisation, et que les moutons réunis en troupeaux ne trouvaient plus devant leur nombre toujours croissant les espaces qu'ils exigeaient : il vint à tomber, il y a dix ans, à quatre millions; l'éleveur pampéen ne s'occupait plus de ce bétail, auquel le terrain à coloniser manquait et qui ne donnait plus que de minces profits. Aujourd'hui, les choses se sont modifiées. L'Indien a été vaincu et dépossédé de la pampa, une campagne très heureuse a définitivement assuré à l'éleveur la possession paisible des vastes plaines qui jusqu'ici lui étaient fermées, et la sécurité de celles qui de temps à autre étaient envahies. Le gros bétail trouve devant lui le désert libre, — désert de 20,000 lieues carrées d'un seul tenant, — les grands espaces favorisent la multiplication, les troupeaux qui en disposent en liberté doublent en trois printemps. La progression a été telle qu'à l'heure actuelle la pampa argentine contient 20 millions de bêtes à cornes, que rien ne s'oppose à ce qu'elle en possède 40 millions dans quatre ans : devant cette production spontanée qu'aucun consommateur n'utilise, que l'éleveur ne peut que surveiller sans pouvoir l'arrêter ni l'employer et qui prend les proportions d'un torrent de viande, tous les débouchés se ferment à la fois : personne ne se présente pour consommer ce quart des troupeaux, croît annuel qu'il faudrait employer et que

l'éleveur céderait à bas prix, à un prix que depuis cinq ans il diminue à chaque saison sans trouver acheteur. La viande n'a pas de valeur, mais le suif et la graisse, que la France prenait encore il y a cinq ans, au prix de 110 francs les 100 kilogrammes, sont tombés à 60 ; la laine même a perdu depuis longtemps le prix de 2 francs le kilogramme et est à la veille de perdre celui même de 1 franc le kilogramme; aussi, le gros bétail pampéen, qui, sur les rives de la Plata, se vendait encore, en 1880, 40 francs par tête à tout prendre, bœufs, vaches, taureaux et veaux en proportions inégales, et 80 francs les bœufs de boucherie, vaut en 1885, pour les troupeaux du premier type, 20 francs; les animaux gras restent pour compte aux propriétaires, les plus heureux obtiennent 40 à 50 francs par tête pour la fleur de leurs troupeaux, pour les métis durham, prêts à être abattus : si l'on note qu'un cuir vaut de 18 à 25 francs, on aura la mesure de la dépréciation d'un bétail qui ne vaut plus debout ce que vaut sa dépouille à terre.

Il y aurait donc là, dans la pampa sud-américaine, une raison économique qui arrêterait la production; mais c'est, à proprement parler, la seule: l'éleveur ne se décidera pas à abattre ses animaux, comme on le faisait au siècle dernier, tant qu'il aura devant lui des terres à bon compte, et elles ne sont pas rares. Pendant que le berger paie encore pour les pâturages de choix qu'exige le mouton des loyers qui lui enlèvent le plus clair de son revenu, des terrains sont offerts gratuitement aux bouviers par les propriétaires, qui entrevoient au loin une plus-value et s'en préoccupent plus que du revenu annuel. Le bouvier, pour s'établir, n'a à faire aucun débours; un abri couvert de quelques peaux de chevaux est une mince dépense; il y suspend un hamac fait aussi d'une dépouille du même genre et laisse paître. Dans les grands établissemens créés par de riches propriétaires, la dépense n'est pas plus forte; si le troupeau n'est que de 2 ou 3,000 têtes, un homme suffit, à qui l'on abandonne, comme salaire, 10, 15 ou 20 pour 100 du croît et du produit. Il ne faut donc ni capital, ni personnel ; les nouveaux troupeaux sortent des anciens et donnent tous les ans de nouveaux essaims.

Si rien n'arrête cette production inutile, qui ne donne que des espérances, mais coûte peu de chose, la multiplication rapide du mouton est, au contraire, favorisée par le revenu annuel qu'il donne. Ce revenu de la laine a jusqu'ici été suffisant pour encourager et souvent enrichir l'éleveur, sous la seule condition de donner à son troupeau quelques soins, d'améliorer et d'augmenter le produit par des croisemens. Ce revenu a permis, depuis 1840, époque où quelques moutons errans dans la pampa étaient abandonnés à eux-

mêmes, de constituer des troupeaux dont le chiffre dépasse aujourd'hui 80 millions de têtes. Les soins donnés à l'amélioration de la race en ont augmenté la valeur intrinsèque, mais sans en élever le prix, et l'on peut dire aujourd'hui que ce bétail n'a guère d'autre valeur que celle de la laine qu'il porte sur le dos, soit 2 ou 3 francs par tête, suivant la saison. On voit donc se produire ce phénomène économique d'un pâturage s'assimilant à un verger, dont les arbres n'ont d'autre valeur que celle des fruits qu'ils donnent, avec cette différence que, pour obtenir un arbre de rapport, il faut, suivant l'espèce et le climat, de trois à quinze ans, et que, pour obtenir un producteur de laine, un an suffit entre la fécondation et la première récolte.

On comprend que, dans ces conditions, l'éleveur ait procédé au rebours de son confrère européen et mis tous ses soins à améliorer le seul produit que l'acheteur lui prenne; mais, ces soins qu'il donne à la laine le forcent à développer la structure, la santé, les conditions de bonne vie du mouton, et c'est ainsi que, malgré lui, il améliore aussi la chair dédaignée de ce bétail déprécié. Quelle importance, en effet, peuvent avoir comme consommateurs 3 millions d'habitans, pour exigeans qu'ils soient : si les bouchers des villes n'étaient pas là pour exploiter leur art comme ils le font partout, la viande se donnerait gratis à Buenos-Ayres, ville de 400,000 âmes, comme elle se donne partout dans la campagne pampéenne. Ce que nous avons dit de l'expansion numérique du gros bétail s'applique aussi à celui-ci; la province de Buenos-Ayres, qui lui est surtout favorable, lui offre à elle seule 30 millions d'hectares, elle pourra porter 150 millions de moutons quand elle sera entièrement occupée; les autres provinces de la république argentine en nourriront facilement cent millions; dans dix ans, ces chiffres pourraient être atteints.

Il faut pour établir une bergerie un capital un peu plus fort et un personnel que n'exigent pas les troupeaux de bœufs; la cabane et le parc exigent une dépense de 500 francs; si l'on y ajoute 2,500 francs d'achat pour 1,000 brebis, et 1,000 francs pour le loyer de 200 hectares, on arrive à une bien petite somme encore. Par voie d'extension progressive, un troupeau nouveau essaimant d'un plus ancien, et les produits de celui-ci étant employés en frais de premier établissement du nouveau, tous ces petits ruisseaux arrivent à former de grandes rivières, sans qu'il soit besoin de recourir à des capitaux d'emprunt; ainsi en est-il du personnel : un homme ou même un enfant suffit aux soins d'un troupeau. L'agriculture seule pourrait disputer aux moutons l'espace qu'ils occupent, comme elle le fait en Hongrie et dans la Petite-Russie, mais

qu'est-ce que les 500,000 hectares qu'elle emploie actuellement en regard des milliers de lieues que l'élevage a encore à conquérir! Les provinces de la république de l'Uruguay, la province brésilienne de Rio-Grande, ne le cèdent en rien à la république argentine pour la production du bétail, les conditions de climat y sont les mêmes, et l'Uruguay offre cet avantage de posséder un développement de côtes fluviales de 1,100 milles géographiques partout accessibles aux navires d'outre-mer.

Nous nous sommes étendus sur cette région et l'avons examinée sous tous ses aspects pour éviter des redites. Il nous suffira maintenant de faire des comparaisons en étudiant la production au Texas, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Cap.

De toutes ces contrées, l'Australie a la plus ancienne renommée. Si même ses troupeaux sont inférieurs en nombre à ceux de La Plata, si les terrains du bush s'y prêtent moins bien à l'élevage que ceux de la pampa, si le bush-man a plus d'exigences pour sa vie matérielle que le gaucho, si l'augmentation de ses troupeaux a devant elle un champ moins vaste, arrêtée qu'elle est par la zone tropicale, l'Australie n'occupe pas moins le premier rang pour les progrès réalisés. Ce sont les squatters australiens, de pionniers devenus propriétaires et grands éleveurs, qui ont puisé, avec le plus de prodigalité sage, dans les bergeries et les haras d'Europe. On peut même dire que ce sont ces éleveurs, perdus dans l'Océan austral, qui ont donné l'élan à ceux des autres régions, à ceux de La Plata en particulier, en leur montrant les résultats obtenus par des améliorations coûteuses, mais lucratives. Le succès a été tel qu'en 1882 l'Australie, avec 66 millions de brebis, a produit 390 millions de livres de laine, qu'elle a vendue pour un prix total de 500 millions de francs, tandis que la république argentine, avec 76 millions de brebis, n'a produit que 260 millions de livres vendues pour un prix total de 150 millions de francs. Constatons cette supériorité en faveur de l'Australie, qui prouve que ses troupeaux sont mieux aménagés, mieux exploités et beaucoup plus généralement améliorés que ceux de La Plata.

L'élevage, à peu de différences près, se fait de la même manière dans l'un et l'autre pays; cependant, l'éleveur pampéen dispose de plus d'espace et d'un moindre capital, et le propriétaire australien recherche moins l'espace et trouve les capitaux plus abondans et le crédit plus facile. Mais le sol australien est aussi beaucoup moins étendu dans la zone tempérée, l'île affectant sa plus grande largeur au nord du 25e degré de latitude sud. Les stations sur la limite du désert s'y forment comme les estancias de la pampa, même mot qui indique une même chose. Le squatter, comme fait au reste le pionnier dans le Far-West américain ou la savane, s'établit sur un

terrain de l'état avec l'intention ou l'espoir de l'acheter, et généralement cet homme primitif et sans relations se voit contester ou enlever son droit par quelque habitant de la ville plus expert : il a alors la ressource de devenir locataire de cet usurpateur ou même son associé. Le principe de l'association est, en effet, également répandu dans tous ces pays, où ce que le propriétaire évite avant tout, c'est de payer la main-d'œuvre d'un salarié. Généralement, les animaux sont parqués en liberté dans de grands espaces de 200 ou 300 hectares, clos de fils de fer ou de traverses de bois, quand il abonde; ils paissent en liberté et ne sont pas ramenés le soir dans des parcs, comme le sont les moutons dans la pampa; ce système, de beaucoup préférable, exige des frais d'installation que seuls peuvent se permettre les propriétaires riches. L'élevage des bœufs se fait dans le bush comme dans la pampa; ici aussi, il a la mission de préparer les terres vierges et d'y précéder le mouton; son nombre augmente, mais non pas dans les mêmes proportions que dans l'Amérique du Sud; l'espace qui s'offre à lui est plus limité, et les Australiens préfèrent améliorer la qualité de leurs troupeaux et ne pas en augmenter démesurément le nombre. Il est déjà considérable; celui des bêtes à cornes s'élevait, en 1882, à 10 millions et celui des moutons à 66 millions. Si l'on songe que la surface cultivée en Australie ne couvre que 4 millions d'hectares, que les troupeaux en occupent 150 millions, soit trois fois la surface de la France, et que la superficie des terres inoccupées et libres est encore de 400 millions d'hectares, on peut supputer l'avenir de l'élevage dans ces contrées. Les quarante dernières années nous donnent à peu près la mesure de ce que promettent les années futures, en tenant compte de ce que les capitaux formés servent d'assises à des créations nouvelles et que les runs existans peuvent fournir aux nouveaux squatters des troupeaux à bon marché. Le prix des animaux et de la terre est ici beaucoup plus élevé que dans l'Amérique du Sud; ces deux matières premières de l'élevage ont une grande importance dans les pays neufs. Les moutons, améliorés partout, valent de 10 à 15 francs par tête; quant à la terre, son prix ne descend guère au-dessous de 50 francs l'hectare et s'élève à 200 francs, même pour des terres domaniales; les propriétés anciennement occupées se vendent à des prix supérieurs, jusqu'à 1,500 francs l'hectare dans la Nouvelle-Galles et 850 dans la Nouvelle-Zélande. La superficie nécessaire à l'entretien d'un mouton varie suivant les régions; dans certaines parties, il faut compter 2 hectares pour un mouton; dans la Nouvelle-Zélande, dont la situation est meilleure que celle de l'île australienne, 1 hectare suffit à deux ou trois moutons; dans les prairies artificielles, déjà bien nombreuses, 1 hectare suffit à dix ou douze.

La colonie, anglaise aussi, du cap de Bonne-Espérance, a avec

l'Australasie quelques analogies : le climat y est le même que dans les provinces du sud de ce continent et l'élevage s'y fait de même, mais dans de moins vastes proportions, n'ayant pas devant lui les mêmes espaces à conquérir. Là, comme dans les autres régions exotiques dont nous nous occupons, les moutons ne broutent que des prairies naturelles et passent la nuit, en toutes saisons, dans les kraals à ciel ouvert. Le mérinos y a été introduit vers 1830 et s'est substitué complètement à la race indigène : on en compte aujourd'hui 10 millions, assez mal soignés et bien inférieurs, comme rendement en laine et pour la qualité de la laine, à ceux de l'Australie et de la Plata. L'éleveur de la colonie du Cap est pauvre, comme son sol, qui se prête mieux à la culture de la vigne et à celle des céréales qu'à l'élevage en liberté : il lui faut, en effet, dans les régions de l'ouest, un hectare de pâturages, et dans le karoo deux hectares par tête de mouton. Aussi dit-on que l'éleveur du Cap, découragé, songe à généraliser l'élevage, déjà très important, de la chèvre, et surtout de la chèvre angora.

Dans notre revue des pays producteurs, nous pouvons donc négliger la colonie du Cap, dont nous n'avons dit un mot que parce qu'elle a une réputation au-dessus de son importance. Nous ne devons pas tenir beaucoup plus de compte, dans l'hémisphère nord, du Canada. Sans vouloir dédaigner les 900 millions d'hectares de neige que ce territoire offre à la colonisation, nous ne pouvons cependant pas le compter comme producteur de bétail à bon marché ; l'été y est très court et très chaud, et, s'il est vrai que là, comme dans tous les pays froids où la nature a hâte de réparer le temps perdu et mûrit, avec une rapidité exceptionnelle, les récoltes, l'agriculture a devant elle un champ vaste à exploiter, il n'en est pas moins vrai que l'hiver y est aussi rude qu'en Suède et en Norvège, que les ressources alimentaires du bétail, contraint à une stabulation absolue pendant au moins cinq mois, doivent être produites et réunies à grands frais pendant l'été ; tout ce que l'éleveur peut faire, c'est donc de remplir les besoins de la consommation locale. Cependant, malgré cette infériorité du climat, le Canada figure parmi les pays d'exportation de viande ; il a fourni à l'Angleterre et aux États-Unis, en 1881, 62,000 bêtes à cornes et 354,000 moutons. C'est beaucoup pour un pays qui ne possède que 2 millions 1/2 de bêtes à cornes et à peine 4 millions de moutons. On peut prédire que des siècles s'écouleront avant que la descendance de ces troupeaux insignifians ait pu prendre possession de cet immense pays où l'élevage, en raison des abris et des provisions qu'il exige, demande de grands débours. Le temps n'est plus où l'éleveur canadien, trop pauvre pour s'abriter lui-même

convenablement, procédait comme ceux des pays plus chauds et abandonnait son bétail l'hiver, sur la neige, à la grâce de Dieu; l'instinct de conservation avait appris aux bœufs à suivre les chevaux, plus habiles à briser la surface de neige et à atteindre le fourrage sec, que seuls ils ne savaient mettre à découvert : ceux qui échappaient aux longues privations transmettaient à leur descendance des qualités de résistance aussi nécessaires au bétail qu'à l'homme dans ces régions, mais l'augmentation du troupeau en était assez ralentie et l'est encore assez pour que nous n'ayons pas à redouter là un concurrent.

Nous n'en dirons pas autant du Texas. Nous avons vu que c'est de tous les états de la république américaine le plus vaste. Son sol est homogène, composé de prairies entrecoupées d'arbres clairsemés qui le rendent favorable à l'élevage sans exiger de défrichement. Il a, de plus, l'avantage d'être semé de creeks, ou petits cours d'eau, en plus grand nombre que les régions similaires. Quant à son climat, il est plus doux que celui des régions voisines, mexicaines ou saxonnes. Aussi, dès l'époque coloniale, l'élevage était-il l'occupation favorite du vieil habitant du Texas. Il avait procédé, dans ce pays, presque absolument semblable à la pampa, comme le fit le gaucho dans les plaines du sud, vivant comme lui de peu, exploitant ses troupeaux pour leur dépouille, négligeant l'élève du mouton pour celle du cheval et du bœuf. Là on retrouve, avec la même langue, chez des peuples de même origine, les mêmes mœurs, le cheval andalous, dont la taille a diminué, comme cela s'est produit dans toutes les grandes plaines. L'Indien, descendant des Toltèques et des Aztèques, qui sert avec l'Espagnol de substratum à la population créole, a des qualités de race que n'avait pas l'indigène des pampas; aussi l'hybride formé du mélange de ces deux races diffère-t-il du gaucho du sud. Il a de plus vécu toujours dans une plus grande indépendance de la métropole et n'a guère senti le joug de l'Espagne; il l'a secoué sans efforts, en 1810, pour entrer dans une ère de guerres civiles qui devaient aboutir à l'annexion de 1845 par application violente de la doctrine de Monroe au bénéfice de la république qui l'avait proclamée. A cette époque déjà lointaine, le Texas vivait d'une vie toute primitive et demi-barbare; l'élevage des bêtes à cornes y existait seul, le mouton y était négligé. L'annexion n'eut pas d'influence immédiate sur ce pays; il y a quinze ans encore, sa physionomie ne s'était pas modifiée. Depuis, une double révolution s'est accomplie; le mouton, prenant enfin possession des pâturages dès longtemps préparés, commença à se développer, en même temps que les débouchés s'ouvraient pour le gros bétail, dans les états du Nord, où la population agricole

et industrielle augmentait rapidement et où l'élevage n'était pas encore pratiqué. Dès 1873, cette exportation s'élevait annuellement jusqu'à un million de bœufs ; des acheteurs venaient des territoires où la construction des chemins de fer et les mines créaient des centres de consommation et de ceux où de grands propriétaires songeaient à employer leurs capitaux en couvrant leurs vastes domaines de bétail reproducteur. Les cow-boys emmenaient dans l'Utah, le Colorado, le Nouveau-Mexique, jusqu'aux montagnes Rocheuses, le bétail payé 75 francs par tête à l'éleveur du Texas, et le revendaient jusqu'à 200 et 300 francs. Le propriétaire de la savane a dès lors constitué les premiers capitaux qui lui ont permis d'améliorer ses troupeaux, d'enclore ses propriétés. Cependant l'élevage ne se développe pas aussi rapidement qu'en Australie ou à la Plata : le nombre des troupeaux n'y augmente pas dans les mêmes proportions, mais la richesse s'y accroît plus vite ; l'éleveur texien a sur ses congénères cet avantage qu'il a à sa porte un débouché qui suffit à l'écoulement du croît annuel. On ne compte, en effet, au Texas que 10 millions de moutons et 5 millions de bêtes à cornes quand il en pourrait porter autant que l'Australie. Mais ce qui ne s'est pas réalisé depuis longtemps aura trop tôt son heure ; déjà l'écoulement est moins actif, la multiplication a marché vite dans les états du Nord, et la demande de bétail est déjà moins suivie au Texas; les centres industriels ont aux États-Unis des approvisionnemens à portée : pour ceux-ci le champ est vaste. A ces consommateurs américains beaucoup plus actifs qu'en aucun lieu du monde et dont le nombre équivaut à ceux de l'Angleterre et de la France réunis, les États-Unis ne présentent que 35 millions de bêtes à cornes et 35 millions de moutons, quantités un peu supérieures pour les premiers, inférieures pour les seconds à celles que possèdent ces deux états. Pour des raisons qu'il est difficile de débrouiller, le colon des États-Unis a toujours préféré l'élevage du porc: aussi ce territoire en possède-t-il près de 50 millions, c'est-à-dire un peu plus que tous les pays d'Europe réunis. Ce chiffre dénonce la nature des occupations du colon américain ; il est surtout habitué à la petite culture, au petit bétail de ferme, qui en utilise tous les produits : les 500,000 immigrans qui débarquent chaque année apportent les mêmes mœurs et suivent le chemin tracé. La loi ne permet pas de vendre à chacun d'eux plus de 162 hectares de terres domaniales, ce qui détermine une subdivision de la terre vierge et déserte en parcelles trop menues pour que l'élevage y puisse être tenté, pour que la vie pastorale y soit possible. Le prix de cette terre est en outre très élevé : dans certaines parties du Texas même occupées par les éleveurs, il n'est pas rare de la voir

atteindre le prix de 300 francs l'hectare ; c'est un prix que l'éleveur des pampas ne saurait, lui, accepter, et que seul, l'agriculteur peut supporter à force d'efforts et de capitaux : si l'éleveur du Texas et des États-Unis peut payer ces prix élevés, c'est qu'il vend son bétail trois et quatre fois plus cher que celui des pampas et d'Australie, c'est que la consommation locale lui offre des débouchés importans. Ce sont ces raisons aussi qui l'empêchent de songer à l'exportation de ses produits : c'est donc encore pour le moment un concurrent à négliger.

III.

Des détails que nous avons donnés jusqu'ici sur les pays d'Europe et les régions exotiques où l'élevage est possible et pratiqué, on peut conclure que, sauf la Russie méridionale, qui peut fournir un appoint aux pays de l'Europe occidentale dont la consommation de viande dépasse la production, toutes les contrées, même celles qui ont une certaine notoriété comme productrices, ont peine à se suffire à elles-mêmes dans les conditions actuelles d'une consommation tout à fait inférieure à ce que peuvent souhaiter ceux qui désirent voir s'augmenter le bien-être de l'humanité. Quant aux pays exotiques, ce que nous avons dit suffit à démontrer que le bruit qui se fait autour de leur production, les craintes qu'ils inspirent à l'éleveur européen, les espérances qu'ils donnent au consommateur, ne sont pas chimériques.

Et cependant, si l'on entend quelquefois un Européen parler de viandes exotiques, c'est comme d'une curiosité qu'il aura vue apparaître sur quelque table de banquet de société en formation. Il déclarera par politesse ou conviction que le goût en était excellent, mais jamais, depuis, il n'aura eu l'occasion de contrôler cette première impression. Aussi bien en Angleterre qu'en France, il en va tout de même ; dans ce pays que l'on nous représente quelquefois comme envahi par les viandes exotiques, c'est aussi dans les banquets spéciaux de propagande que la *gentry* apprécie le goût de cette viande, qui n'apparaît même sur les marchés qu'en proportion négligeable.

Il y a plus d'un demi-siècle que la science et l'industrie unissent leurs efforts pour résoudre ce grand problème du transport des viandes et de l'union des grands producteurs et des grands consommateurs. A cette date éloignée, il n'y avait pas même lieu de se préoccuper encore d'enlever aux premiers un trop plein qui n'existait nulle part, que la légende seule avait créée, en particulier

à La Plata. On cherchait alors à conserver la viande au moyen d'antiseptiques, dans des bocaux de vinaigre, comme les cornichons, d'alcool comme les fruits, dans le sucre comme les confitures, ou dans des sels aussi inconnus que nuisibles. Tous les efforts furent vains et le sont encore; quelques esprits mal renseignés sur les besoins du commerce s'y attardent et de temps à autre font sceller par des personnes *autorisées* des bocaux qu'ils font promener dans le monde entier; après un semestre ou deux, ils cuisinent, pour des invités qui les déclarent exquis, ces beefsteaks retour des Indes et, après le dessert et les toasts, le bocal de l'inventeur est classé avec les autres sur les étagères du museum. Il y a vingt ans cependant, un chimiste célèbre, le baron Liebig, a eu le bonheur inespéré de donner son nom à une composition d'aspect peu agréable et qui, sans le nom de son auteur, aurait probablement été rejoindre, dans les oubliettes de la science, tous les pots de pommade plus ou moins appétissans qu'elle peut avoir composés. Nous serions mal venus à contester les affirmations des prospectus qui recommandent ce produit, après vingt ans de succès, nous qui savons par des renseignemens exacts que chaque année la fabrique d'extrait Liebig abat dans ses corrals de Fray-Bentos, sur la rive de l'Uruguay, environ 400,000 bœufs de choix. Elle est un puissant auxiliaire pour l'éleveur de ces contrées; mais que l'on ne s'imagine pas que la chair de ses animaux passe tout entière, par cuillerées à café, dans le pot-au-feu des ménagères européennes. Ce que la Compagnie exporte, c'est en réalité 100,000 kilos d'extrait, 200,000 kilos de langues et de corned-beef en boîtes d'un prix élevé, et enfin 2,000 ou 3,000 tonnes de suif. Elle ne saurait se séparer des vieilles traditions. C'est le suif qui est avec le cuir le principal article d'exportation de cette fabrique, comme de tous les saladeros de la Plata et des fonderies de l'Australie. A Fray-Bentos, on prélève sur l'animal quelques quartiers de viande pour faire l'extrait par évaporation et compression, et l'on obtient 1 kilo de pâte par 34 kilos de viande; d'autres quartiers sont séchés au soleil et salés pour faire le *tasajo*, article d'exportation beaucoup moins prétentieux que l'extrait; mais toutes les parties graisseuses et la viande que l'on n'emploie pas sont jetées pêle-mêle à la cuve et surchauffées sous l'injection de jets de vapeur puissans; le suif et la graisse ainsi extraits sont embarqués pour l'Europe et employés par la stéarinerie.

Ce traitement barbare du bétail est encore le seul qui soit généralement pratiqué dans les régions où on l'élève en liberté dans les grandes prairies naturelles. Cette exploitation donnait encore à l'éleveur un bénéfice suffisant pour qu'il pût s'enrichir vite alors

que ces produits n'avaient pas encore subi la baisse récente que nous avons signalée. Toutes les parties de l'animal y sont utilisées: cuir, suif, cornes, cornillons, sabots, crin, extrémités et déchets destinés aux fabriques de colle, sang pour le guano, intestins que les charcutiers d'Estramadure transforment en boyaux de porc et les luthiers en cordes à violons, enfin la viande salée ; un bœuf produit ainsi environ 100 francs et un mouton 12 : les éleveurs exotiques voudraient pouvoir toujours compter sur ces prix pour eux rémunérateurs.

Malheureusement le produit qui seul peut soutenir cette valeur, la viande salée, le *tasajo*, voit chaque jour se resserrer les marchés qu'elle avait créés et alimentés depuis un siècle ; l'industrie du sucre, à La Havane, n'enrichit plus le planteur; le café, à 30 centimes le kilo rendu au Havre, ruine le propriétaire brésilien ; l'un et l'autre en sont réduits à nourrir de haricots rouges et de maïs leurs nègres dont le travail n'est plus rémunérateur, et l'éleveur ne peut plus écouler ses produits. Quelques chercheurs à l'esprit ingénieux, essaient d'introduire en Espagne, depuis deux ans, en France, depuis quelques mois, ce produit tout à fait exotique, le *tasajo,* que les nègres ne leur prennent plus. C'est une tentative qui ne peut rien produire. Peut-être quelques Brésiliens, de passage en Europe, en achèteront-ils quelques kilos pour se souvenir un instant de leur plat national, la *feijoada,* mais cela ne constitue pas un marché. Cette viande noirâtre qui, après avoir été séchée, salée, étendue à plusieurs reprises au soleil, et expédiée en vrac, affecte l'aspect de longues lanières, ne réalise pas l'idéal du consommateur européen, qui veut qu'on lui présente un bœuf ou un mouton, après trente jours de traversée, aussi blanc, aussi rose, aussi frais que celui qui sort de l'abattoir municipal.

Cela est-il possible? Cela est-il réalisé? Il y a quinze ans, on considérait comme le maximum des *desiderata*, parvenir à importer dans les pays de consommation des viandes cuites et mises en boîtes par le procédé Appert; on faisait aussi, sans succès, quelques tentatives d'exportation d'animaux vivans. Les efforts des Australiens pour imposer les viandes cuites n'eurent que peu de succès, malgré l'encouragement, coûteux pour nous, que leur donna le siège de Paris. Seule la marine recourt en temps de paix à cette alimentation d'assiégés, ce qui suffit à entretenir les illusions et à assurer la ruine des quelques fabricans persévérans. Dans le commerce on ne rencontre guère que quelques boîtes de conserves, venant de l'Uruguay, de Chicago ou d'Australie, trop chères pour être considérées autrement que comme aliment de luxe.

L'importation des animaux vivans n'a pas été beaucoup plus

heureuse. Elle a été essayée par tous les pays d'élevage exotique, même par les Australiens et les Platéens, à qui la distance à parcourir, des voyages de vingt-cinq à trente jours de traversée, des climats alternativement torrides et froids, ne parurent pas des obstacles insurmontables. Les moutons ne résistèrent pas mieux que le gros bétail, et le résultat fut aussi triste que celui des entreprises dont les chevaux fournissaient la matière. Les frais de transport, la nourriture à bord, les risques qu'aucune compagnie d'assurances ne consentait à couvrir, rendaient ces tentatives trop hasardeuses pour qu'elles pussent jamais prendre rang parmi les opérations commerciales régulières. Les éleveurs avaient beau offrir pour rien les premiers chargemens de bêtes de choix, leur prix, au lieu d'origine, était trop peu de chose en comparaison des frais et des risques pour que cet avantage rendît ces affaires possibles. On a constaté que des envois de moutons ainsi faits de la Plata, revenant à 40 francs par tête rendus au Havre, ne trouvaient pas acheteur à La Villette au-dessus de 8 francs, prix de coalition qu'il était trop facile aux bouchers, qui y font la loi d'imposer à leur guise. Les États-Unis et le Canada, beaucoup plus rapprochés, ont eux-mêmes renoncé à ces entreprises : en 1882, pour la dernière fois, ils ont importé 211 têtes de bétail en Angleterre, c'est peu pour la consommation. Les seuls animaux sur pied qui pénètrent en France viennent d'Algérie, de la Russie méridionale et d'Italie ; nous avons dit que le chiffre des importations de moutons atteignait 2 millions et demi ; quant au gros bétail, il entre en nombre restreint : la France reçoit 215,000 têtes, dont 150,000 pris pour l'engraissement et le reste pour la production du lait. L'Angleterre ne reçoit plus d'animaux sur pied ; en France, même, ils sont appelés à disparaître ; déjà, lors de l'exposition de 1878, des essais ont été faits : des envois de 30,000 kilos de viande abattue arrivaient chaque jour aux halles de Paris transportés dans la glace depuis le fond de la Hongrie.

Nous touchons ici au seul système qui ait donné des résultats pratiques et qui porte en germe l'avenir de l'approvisionnement de l'Europe par les pays exotiques. C'est à la France qu'appartient l'honneur d'en avoir trouvé la solution industrielle, mais c'est à l'Angleterre que revient celui, moins brillant, mais plus lucratif, d'en avoir trouvé l'application commerciale.

Le premier essai, le plus connu, celui du *Frigorifique*, remonte à 1876. Il fut fait avec beaucoup de solennité. Les inventeurs avaient bien indiqué l'idée, le résultat leur prouva que la mettre en œuvre n'était pas chose si simple. Ils virent se produire, sur les rives de la Plata, ce fait imprévu pour eux, prédit par d'autres,

d'une demande de 10,000 moutons ne pouvant être satisfaite par un pays qui en contenait alors déjà plus de 60 millions. De plus, l'erreur commise de croire que l'on ne pouvait congeler et conserver la viande qu'à la condition de suspendre chaque bête isolément, comme à l'étal d'un boucher, pour faire pénétrer partout autour l'air froid, rendait le transport assez coûteux pour que l'opération fût ruineuse ; elle le fut.

A la même époque, les Canadiens qui possèdent en quantités considérables, trop peut-être, la matière première de la conservation par le froid et n'ont pas à recourir à des moyens artificiels, essayaient de transporter le bétail abattu dans des cales où on le noyait dans la glace. Le système réussit assez pour démontrer que la viande n'a rien à perdre à voyager en vrac, entassée dans des cales, comme de simples sacs de grains, pourvu que la température soit maintenue à zéro.

C'est ce qui éclaira MM. Jullien-Carré, industriels français, et les décida à tenter une expérience. Ils firent construire un navire, le *Paraguay*, qu'ils dirigèrent vers la Plata. Ce malheureux navire, dont le voyage intéressait à un si haut point producteurs et consommateurs des deux mondes, eut de nombreuses infortunes de mer. Il coula une première fois, fut reconstruit, réexpédié, retardé un an par des avaries, enfin, rapporta une cargaison de 15,000 moutons, réunie à grand'peine, revenant à un prix élevé, mais faisant la démonstration qu'attendaient les éleveurs et les inventeurs.

Il était de ce jour hors de doute que la viande fraîche supporte admirablement le transport, en grenier, accumulée dans des cales refroidies. Restait à traiter commercialement ce produit nouveau. Or, un produit n'est commercial qu'à la condition de pouvoir être acheté et présenté sur un marché, suivant les besoins, sans que l'acheteur ou le détenteur ait à subir la loi de la contre-partie. Il fallait donc pouvoir traiter cette matière corruptible comme on le fait de toute autre de facile conservation ; pour cela organiser, dans les pays de production, des magasins glacés ou la déposer à mesure des abatages, ce qui permet de s'approvisionner à loisir d'animaux répondant aux exigences de la demande, d'éviter les irrégularités d'un marché producteur à élevage libre, et se préparer, pour le jour où les navires, destinés à les recevoir sans retard, se présenteront, des chargemens suffisans. Cette première partie de l'opération une fois réalisée, il fallait encore disposer des magasins semblables, au lieu d'arrivée, pour ne pas être exposé aux caprices des marchés consommateurs. Il semble que ce plan, assez simple à combiner, était trop complexe pour des intelligences

commerciales françaises ; il ne l'était pas pour des Anglais. Les éleveurs australiens furent les premiers à le mettre en pratique, ils trouvèrent aide et capitaux en Angleterre.

L'invention Jullien-Carré servit de point de départ. Au lieu de recourir aux produits chimiques, qui sont quelquefois difficiles à se procurer dans les pays d'outre-mer, on obtint le froid tout simplemens par la compression de l'air ; deux systèmes, celui de Haslam et celui de Bell-Coleman, à peu près semblables, furent mis en pratique. On construisit d'abord des vapeurs spéciaux, uniquement destinés à ce commerce, mais bientôt on comprit qu'il était de beaucoup préférable d'aménager, sur les transports ordinaires, des machines prêtes à produire le froid, en cas de besoin, dans des cales pouvant recevoir, à défaut de cette marchandise spéciale, d'autres de toute nature. On construisit, dans les ports d'embarquement, en Australie depuis cinq ans, et depuis trois ans à la Plata, des hangars munis d'appareils à produire le froid et destinés à recevoir des milliers de moutons au fur et à mesure des offres des producteurs et des abatages. Jusqu'ici bien des voyages ont été faits, l'heure des tâtonnemens est passée, la preuve est complète au point de vue industriel. Le problème cependant n'est pas encore commercialement résolu.

Les pays d'élevage libre peuvent-ils fournir d'une façon constante la matière exportable ? Les pays consommateurs sont-ils disposés à l'accepter et à absorber les quantités qu'on leur présentera ? Malgré le nombre d'animaux existans et leur prix de revient dans les pays exotiques, malgré le prix élevé et la demande beaucoup plus active de viande en Europe, ces deux questions posées n'ont pas reçu encore la réponse qu'un observateur superficiel aurait pu faire *a priori*.

Il a fallu reconnaître que, dans les pays à pâturages naturels, les animaux, malgré les croisemens, restent petits ; de plus, les longues marches que leur permet la libre disposition de grands espaces donnent à la chair des membres de la locomotion une fibre résistante et non pas ce développement charnu obtenu en Europe par la stabulation et très recherché du consommateur. Il est très difficile à la Plata de trouver cent moutons pesant 70 livres, impossible d'en trouver mille ; leur poids ne dépasse pas la cote très basse de 45 à 50 livres. Le pâturage naturel, en outre, n'est pas un pâturage d'engraissement ; l'animal s'y soutient, produit sa laine, y trouve les élémens de sa structure, engraisse même à une certaine saison, mais cette graisse tombe aux premières chaleurs ou aux premiers froids. Il y a donc pour l'éleveur, s'il veut exporter, deux progrès à réaliser qui exi-

geront de grands frais et du temps; il lui faut améliorer à la fois ses troupeaux par le croisement et ses pâturages par l'agriculture. On peut espérer que, le branle étant donné, quelques années suffiront pour que de nombreux éleveurs puissent offrir à l'exportation un bétail de choix en toutes saisons. Déjà l'Australie entraîne à sa suite dans cette voie l'éleveur pampéen, tous deux se rencontrent déjà d'une façon régulière sur les marchés anglais.

A combien s'élève leur importation? L'Australie livre chaque semaine environ quinze mille moutons à Londres et autant à Liverpool. Cela fait un total de 450 tonnes d'arrivages hebdomadaires pour chaque destination et d'un million et demi de moutons annuels pour toute l'Angleterre. Ce sont des quantités aussi insignifiantes pour le pays qui possède les troupeaux dont nous avons donné le chiffre qu'elles le sont pour la consommation anglaise : c'est, en effet, un appoint de 45,000 tonnes pour un pays qui est en déficit annuel de 500,000 tonnes de viande.

Cependant la vente de ce produit exotique nouveau, quelque minime que soit la quantité importée, est assez lente encore pour que les arrivages de la Plata, qui ne s'élèvent guère jusqu'à présent, par mois, à plus de vingt mille moutons de 50 livres environ, encombrent quelquefois le marché et soient d'un écoulement difficile. Le public anglais ne s'habitue que lentement à consommer cette viande, malgré le prix de 4 deniers 1/2, soit 0 fr. 45 la livre, auquel on le lui vend, au lieu de 6 que vaut couramment la viande anglaise. Ce commerce a devant lui un vaste champ, cela n'est pas douteux; il ne l'est pas moins qu'il sera lent à le conquérir. Ce n'est pas chose simple que de combattre la routine à la fois dans les deux hémisphères, ce ne l'est pas moins d'immobiliser dans une entreprise à résultat éloigné les capitaux considérables que celle-ci exige. Nous croyons, jusqu'à preuve du contraire, que la France ne se hâte pas de nous donner, que l'Angleterre seule est capable de le faire. Déjà les compagnies d'assurances anglaises, en couvrant, moyennant une prime de 5 pour 100, les risques de bonne arrivée de la viande fraîche, ont donné à ce commerce ses grandes lettres de naturalisation; en même temps, les docks à congélation se construisent sur les bords de la Tamise, à côté des élévateurs à grains.

On peut dresser d'avance le devis de toutes les parties diverses de cette opération compliquée : les machines à congeler 250 tonnes coûtent à Londres 1,800 livres, les chaudières 200 livres; en y ajoutant les frais de transport, on sait que ces machines coûteront 75,000 francs, rendues en rade de Sydney ou de Buenos-Aires, et que, montées, mises en place sous les hangars *ad hoc*, elles reviendront à 100,000 francs, congelant 3,000 tonnes de viande an-

nuelles, chargement suffisant pour six ou sept steamers, prenant chacun, comme nous l'avons dit, 450 tonnes de viande. Toutes les compagnies sont disposées aujourd'hui à faire à bord de leurs steamers les aménagemens nécessaires; les quelques millions qu'elles y dépenseront seront facilement productifs en prélevant, comme elles le font, 2 deniers 1/2 par livre de viande pour les provenances d'Australie et 1 1/2 pour celles de la Plata, pour frais de transport et de congélation. Jusqu'ici, vingt-quatre steamers seulement ont subi la transformation nécessaire pour cette nouvelle destination; en concédant qu'ils puissent faire quatre voyages par an, cela fait quatre-vingt-seize voyages et une importation de 45,000 tonnes de viande environ.

C'est ici, et devant ce chiffre, que la question de la consommation des viandes exotiques se présente sous son véritable aspect. L'Angleterre accuse, en effet, un déficit de viande de 500,000 tonnes, soit dix fois ce qu'elle peut recevoir avec les moyens de transport dont peuvent disposer aujourd'hui, pour la satisfaire, les éleveurs exotiques; il faudrait, pour combler ce déficit, doter de machines nouvelles cent navires au lieu de dix. Le déficit de la France, où pas une livre de viande exotique n'est encore entrée dans la consommation, est de 150,000 tonnes annuellement; combien d'usines à congélation, combien de navires à construire ou à transformer, combien de docks à édifier pour préparer, transporter ou emmagasiner cette quantité considérable, qui exigerait trois cents voyages de steamers aménagés! Et encore, la consommation de la France est-elle loin d'avoir dit son dernier mot; on sait que l'habitant de Paris consomme en moyenne 72 kilogrammes de viande par an, qu'il en pourrait absorber le double, et que l'habitant des autres villes et des campagnes n'emploie que 30 kilogrammes de viande par an et par tête; on peut dire que 30 millions d'habitans mangent de la viande par exception et plusieurs millions n'en mangent pas du tout.

Aussi, ce que nous trouvons à la fin de cette étude, qui nous a menés dans tous les pays du monde, qui nous a donné l'occasion d'en étudier très rapidement la production pastorale et l'économie de cette production, c'est cette conclusion consolante que les éleveurs de France et d'Angleterre peuvent encore, pendant de longues années, appliquer leurs soins, leurs capitaux et leur intelligence à développer leur art, si intéressant et si prospère, qui, pour celui qui en examine les progrès, apparaît comme une des manifestations les plus hautes du génie de l'homme, parvenu par sa propre science, à greffer des variétés d'animaux sur des espèces élaborées par la longue sélection à travers les révolutions du globe et les âges de la

terre, à les transformer, à leur faire produire à sa guise ce qui lui est nécessaire et suivant ses besoins.

Les éleveurs exotiques ont cependant, eux aussi, un champ vaste à exploiter : leur rôle leur est tracé par les agriculteurs des mêmes contrées, qui n'ont pas craint de produire trop, de jeter sur tous les marchés du monde trop de céréales, trop de sucre, trop de produits de toutes sortes, et qui ont, par leur témérité, enrichi les entrepreneurs de transports, les intermédiaires, les financiers et, ce qui vaut mieux, eux-mêmes.

Les seuls qui ne nous semblent pas devoir trouver ici d'espérance consolante, ce sont les plus nombreux, les consommateurs. Pour eux, le blé a beau être trop abondant, ils n'en mangent à leur faim qu'à la condition de le payer le même prix que lorsqu'il l'était moins. Il en sera de même toujours de la viande ; son prix s'est toujours élevé, il s'élèvera encore ; il faudra construire encore et aménager des flottes de steamers pour apporter, à travers l'Atlantique, des chargemens de viande qui seront toujours, quoi qu'on fasse, insuffisans à combler, à atténuer même le déficit de France et d'Angleterre. Le jour où, par impossible, on sera parvenu, à force d'efforts, de temps et de capitaux, à satisfaire les demandes de ces deux pays, le déficit se sera de nouveau ouvert sous l'impulsion de consommateurs plus exigeans, et il faudra mettre en œuvre d'autres moyens pour le combler : or la viande n'est pas compressible ; il lui faut son espace, il faut en diviser les masses, de façon à ce que les machines employées puissent la garantir pendant de longues traversées. Il est donc facile de conclure que, pour être résolu en théorie, et admirablement résolu, le problème de l'alimentation de l'Europe par les pays exotiques n'en demeure pas moins fort compliqué et plus plein de promesses pour nos arrière-neveux que pour nous-mêmes.

ÉMILE DAIREAUX.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Chamillac,* comédie en 5 actes, de M. Octave Feuillet.

Le 1er mars 1849, en même temps que les vers d'Alfred de Musset « sur trois marches de marbre rose, » la *Revue des Deux Mondes* publiait une comédie d'un jeune homme qui, depuis, lui a marqué son attachement et qui, dans ces derniers mois, lui a donné *la Morte :* à trente-sept ans de distance, *Chamillac,* représenté, le 9 avril 1886, à la Comédie-Française, est un écho de *Rédemption.*

C'est que M. Octave Feuillet n'est pas seulement fidèle à ses amis, mais d'abord à son génie propre. Son talent, selon les saisons, a pu varier ses moyens de culture; son âme, dont toute son œuvre est le fruit, n'a pas changé : sans découragement, malgré certaines modes ennemies, elle s'est montrée toujours, elle se montre encore, et dans le livre et sur la scène, éprise des idées, et, qui plus est, des mêmes.

L'idée qui soutient et anime *Chamillac,* aussi bien que *Rédemption,* est haute et généreuse; elle étend, d'ailleurs, ses bienfaits aujourd'hui plus largement que naguère; elle revient parmi nous pour la pécheresse, mais aussi et surtout pour le pécheur. La femme n'est pas absente de ce drame, mais l'homme en est le héros : comme elle, dans l'ordre différent où son honneur est placé, il a failli; comme elle, il rachète sa faute. L'un et l'autre, après s'être damné socialement, fait son salut en ce monde ; et chacun par la voie qui lui est le plus convenable : la femme, destinée à la vie privée, se sauve par l'amour; et l'homme, à qui la vie publique est ouverte, par la charité.

D'autre part, le milieu où cette idée se manifeste est nouveau. *Rédemption,* d'après un avis placé en tête de l'ouvrage, se passait à Vienne et de nos jours; mais, tout de bon, le lieu de cette fable était plutôt le royaume de la fantaisie ou, du moins, la capitale d'une Autriche où les costumes de *Barberine* eussent été plus séans que nos modernes

habits. M. Feuillet, qui dès lors était l'auteur de *la Crise* (1), est aujourd'hui l'auteur de *la Petite Comtesse* (2), de *Monsieur de Camors* (3) et de tant d'autres délicates et fortes études de mœurs contemporaines et parisiennes, entre lesquelles il faut distinguer ce chef-d'œuvre, *Julia de Trécœur* (4). Il a saisi une part de notre société, la plus brillante, et il la tient; sa prise est celle d'un maître qui a la main énergique et fine. Il connaît cette fraction de l'humanité et la juge avec la clairvoyance, avec la sévérité, mais aussi avec la sympathie et la pitié secourable d'un moraliste chrétien; il en reproduit les sentimens, les opinions, les propos, avec cette naturelle justesse de ton que les observateurs les plus subtils et les plus appliqués lui envient : pourquoi se risquerait-il à la quitter? Il n'est ni son adversaire ni sa dupe; il voit dans ses rangs beaucoup de pharisiens; c'est par eux, et pour leur donner utilement la leçon, qu'il met debout, comme de vivans démentis à leur iniquité, la pécheresse et le pécheur triomphant du mal, purifiés et touchant sur cette terre le prix de leur expiation.

Mais quoi! Est-ce donc un sermon, ce *Chamillac*, un discours édifiant, une thèse? Nullement! Pour s'épargner les obligations du genre, pour en ôter d'avance les charges au spectateur, pour en éviter le fâcheux appareil, M. Feuillet a fait le nécessaire avec une courageuse prudence; allant à son but, il a choisi, quels qu'en fussent les périls, un chemin secret, ou plutôt une façon discrète de cheminer : il a marché devant son héros une lanterne sourde à la main, et, à la fin seulement, il s'est retourné pour l'éclairer. Entraînés à leur suite, amusés en route par des accidens pathétiques, lesquels suspendaient et relançaient notre attention, nous ne savons que trop tard pour résister, c'est-à-dire juste à point, d'où nous venons et avec qui. Pour prouver le mouvement vers le bien, l'auteur, sans accompagner son héros de commentaires auxquels s'en pourraient opposer d'autres, l'a fait avancer; une fois qu'il l'a mené où il veut, il révèle d'où il l'a tiré : le moyen alors d'empêcher qu'il ait franchi l'intervalle! Une telle démonstration est rare, ingénieuse, hardie; elle a cette élégance qu'estiment les géomètres; elle est exempte de ces embarras oratoires que craignent les dramaturges.

Deux actes de comédie, joliment ouvragés, sont les supports de ce drame; l'exposition s'y fait avec abondance, les principes de l'action y sont posés, les caractères indiqués autant qu'il le faut selon le plan adopté par l'auteur; l'atmosphère qui enveloppera le tout s'y constitue aisément.

D'abord, nous voici dans l'atelier de M. Hugonnet, brave garçon et

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre 1848.
(2) Voir la *Revue* du 1er janvier 1856.
(3) Voir la *Revue*, 15 avril — 15 juin 1867.
(4) Voir la *Revue* du 1er mars 1872.

peintre à la mode. Il attend une jeune veuve, Mme de Tryas, dont il a commencé le portrait ; il reçoit une de ses élèves, Sophie Ledieu. Singulière créature que celle-ci, faite pour déconcerter les gens qui ne connaissent que l'intérieur des castes sociales et morales et ne veulent pas connaître leurs frontières, — née du pavé de Paris, grandie et fleurie pour le vice, transplantée ensuite et cultivée pour la vertu par un caprice du sort et par la volonté d'un honnête homme. Nièce d'une crémière, danseuse à l'Opéra, maîtresse naïve d'un financier véreux, le jour où cet amant a pris la fuite, où elle a vu à quelle sorte d'homme elle avait lié sa jeunesse et quelles consolations l'attendaient, elle a voulu mourir. Échappée du suicide, elle a été rengagée à la vie par un personnage qui a le cœur chaud et l'esprit original, M. de Chamillac : célibataire élégant, habitué du foyer de la danse, ami et protecteur d'Hugonnet, amateur de bonnes œuvres encore plus que de tableaux et de pirouettes, ce dilettante de l'art et de la morale a promis à Sophie que, si, pendant quatre années, elle apprenait l'orthographe et la sagesse, il l'épouserait. Elle a, par surcroît, appris la peinture et l'amour : elle est la meilleure élève et la préférée d'Hugonnet, la brave et belle fille, et elle aime son bienfaiteur, dont elle sera tantôt la femme, car la quatrième année d'épreuve est sur le point d'expirer.

Cependant, depuis quelques mois, elle est jalouse et inquiète : Chamillac, qui vivait à l'écart des salons, y passe à présent trop d'heures de l'après-midi et de la soirée ; elle croit savoir qu'il est épris d'une femme du monde, et de laquelle : Mme de La Bartherie. Jeune, agréable de figure et de mise, prude, intrigante, mariée à un député qui fait profession de philanthropie, bien apparentée elle-même et bien située dans Paris, cette rivale serait funeste à la pauvre Sophie. Admirez la rencontre : Mme de La Bartherie est la tante de Mme de Tryas, dont Sophie reconnaît le visage en cette esquisse ; oh ! la chère jeune femme ! N'est-ce pas elle qui, au casino de Luchon, il y a quelques années, sauva la fille d'opéra d'un si mortifiant affront ? L'un après l'autre, dans un bal, plusieurs couples s'étaient dérobés pour ne pas faire vis-à-vis à Mlle Ledieu et à son amant ; elle restait seule avec lui au milieu de la salle, souhaitant que le parquet s'abîmât sous ses pieds. Soudain, prenant sa rougeur en pitié, une toute fraîche et gracieuse fée, innocente à coup sûr, et forte de son innocence, daigna se lever, lui sourire et danser devant elle : Mme de Tryas ! Oui, voici bien ses traits ; et, maintenant qu'on annonce sa venue, Sophie demande à Hugonnet la permission de s'attarder dans la pièce voisine pour entendre sa voix.

Mme de Tryas, la vive et charmante femme, est accompagnée de son cousin et fiancé, le commandant Robert d'Illiers, bon officier, exact gentilhomme, parfaitement froid et correct ; et de son frère, Maurice

de La Bartherie, sous-lieutenant de cavalerie et franc étourneau : quelle meilleure escorte en l'absence de son père, le général, qui revient demain d'une tournée d'inspection ? Arrivent, d'ailleurs, pour renforcer la compagnie, M. de La Bartherie, le député, avec sa femme ; et puis deux dames patronnesses de la société protectrice des « pauvres honnêtes » dont il est le président ; enfin un bon jeune homme, secrétaire de l'œuvre, qui se glisse entre leurs jupes. Ainsi Hugonnet, qui comptait travailler tranquille, est envahi ; autour de lui c'est un cercle, souvent rompu et reformé, de critiques d'art improvisés, d'où partent les admirations jaculatoires et les conseils contradictoires : « Parfait ! cher maître ! Un chef-d'œuvre... Pourtant, si j'osais risquer une observation, je dirais que Mme de Tryas n'a pas la physionomie si éveillée... Bravo ! bravo ! Cependant, auprès de Mme de Tryas, ne semble-t-il pas que cette physionomie soit un peu endormie ?.. Délicieux, ce morceau, et celui-ci, et celui-là... Et le fond, mesdames, le fond ! »

Tout ce caquetage d'amateurs mondains est plaisamment noté dans le ton des conversations du jour. Mais le brouhaha s'apaise ; Mme de La Bartherie reste seule avec sa nièce et le peintre. La conversation, presque aussitôt, tombe sur Chamillac ; c'est lui, paraît-il, qui inventa Hugonnet : « Il est tellement à la mode qu'il m'y a mis, » avoue ingénument l'artiste. Et Mme de La Bartherie l'interroge sur les bizarreries de son Mécène : est-il vrai que, pour serviteurs, il ne veuille que des repris de justice, et qu'on ne voie chez lui que des demoiselles à peine sorties de prison ? Passe encore ; mais on assure qu'il veut épouser sa maîtresse, un ancien modèle, une fille de rien. Hugonnet rectifie la légende, avec un peu d'impatience : Sophie Ledieu, son amie, n'est-elle pas derrière la porte, qui écoute ? Il dit ce qu'elle fut et ce qu'elle est ; il rappelle à Mme de Tryas sa rencontre avec elle au casino de Luchon : « Vous lui avez porté bonheur, madame. — J'en suis ravie. » Mais la tante, mieux fournie de préjugés et plus ferme que la nièce, n'admet pas que Chamillac se déclasse par un tel mariage. Hugonnet, les nerfs agacés, le cœur inquiet, rompt la séance ; il reconduit ces dames, en les pressant, jusqu'au seuil de l'atelier : « Que votre ami se débarrasse de cette fille en lui faisant une petite rente ; » c'est le dernier mot de Mme La Bartherie. Hugonnet a tout juste le temps de se retourner pour recueillir dans ses bras Sophie Ledieu, qui s'évanouit en murmurant : « O la vipère ! » L'auteur, assure-t-on, avait mis d'abord : « O la canaille ! » Certains conseillers, trop délicats peut-être, ont fait changer ce cri de nature pour cette parole décente. « Canaille, » à notre avis, jaillissait mieux, en cette crise, des lèvres et du cœur même de la nièce désespérée de la crémière.

Après l'atelier du peintre de portraits, le salon d'une femme influente : autre décor où s'encadre un tableau de mœurs modernes.

C'est ici proprement que devient presque visible et palpable cette atmosphère de pharisaïsme où doit se lever l'astre de la charité chrétienne. Chez Mme de La Bartherie, ce soir, avant d'aller au bal, le comité de la société protectrice des « pauvres honnêtes » doit se réunir. Avant l'heure fixée, Mme de Tryas est ici avec son frère. Il croit s'être aperçu que Chamillac, s'il vient souvent dans la maison, y vient pour sa sœur et non pour sa tante : aurait-il vu juste, par hasard? A vol d'étourneau, les jeunes gens ont de ces coups d'œil. Et Chamillac, ce don Quichotte en frac ajusté, ne conviendrait-il pas à la généreuse et primesautière jeune femme plus que son impassible cousin? Jeanne de Tryas n'y contredit point; elle se contente, sans être aucunement troublée par cette ouverture, de faire observer qu'il est bien tard, quinze jours avant le mariage, pour changer de fiancé. Survient le commandant; et, justement, le désaccord de leurs âmes se marque davantage par le récit d'une aventure dont la jeune femme fut l'héroïne hier, et par le jugement que M. d'Illiers en porte à demi-mot. Il est léger, spirituel, gracieux à souhait, ce récit que fait Mme de Tryas elle-même; et ce n'est point un hors-d'œuvre, car tout un caractère s'y déclare, tel que de récentes façons de vivre le permettent, bien féminin, bien parisien, d'un charme exquis et neuf.

Donc hier, surprise sur le boulevard par un orage, Mme de Tryas s'était abritée sous le porche d'un photographe; elle reconnut, réfugiée auprès d'elle, Mlle Vanda, la jolie actrice qu'elle avait souvent vue sur la scène des Variétés. « Je mourais d'envie de lui parler, » avoue-t-elle; pourtant elle sut résister à la tentation jusqu'à ce que Mlle Vanda hélât une voiture. Elle n'avait pas de parapluie, Mlle Vanda, et elle avait « un amour de petit chapeau; » n'eût-ce pas été dommage que ce petit chapeau fût mouillé pendant la traversée du large trottoir? Mme de Tryas offrit à sa voisine de la protéger jusqu'à la voiture, et elle le fit, de sorte que les méchantes langues peuvent raconter aujourd'hui qu'elle s'est promenée, bras dessus bras dessous, sur le boulevard, avec une actrice des Variétés. — Bonté rapide, étourderie et miséricorde, bravoure d'une honnêteté qui pousse volontiers jusqu'à la bravade; gaminerie, curiosité, témérité d'une innocence qui ne sait pas exactement tout ce que recouvrent de réalités vilaines certains dehors élégans; indulgence et même sympathie d'artiste pour cette élégance; instinct de solidarité de la femme pour la femme; équité malicieuse de la mondaine, qui se dit que telle ou telle de ses compagnes, mieux née, mieux payée pour être vertueuse, est moins estimable, en bonne justice, que cette créature dévouée au vice d'autrui, tous ces sentimens, je les reconnais chez Mme de Tryas et je les salue avec plaisir pour les avoir connus chez quelques-unes de mes contemporaines, et des plus vivantes et des plus vraiment aimables. Toutes ces fleurs écloses dans une âme

parisienne, un artiste consommé pouvait seul, par quelques paroles, en évoquer le parfum, sans perdre le temps à en montrer les racines : grâces soient rendues à M. Feuillet, pour cette caresse qu'un invisible bouquet nous fait au passage !

Moins charmé que nous par la gentillesse de cette escapade, Robert d'Illiers, après le récit de l'anecdote, se trouve en tête-à-tête avec Mme de La Bartherie. C'est une petite guerre que cette rencontre, une petite guerre qui pourrait bien avoir des suites : une escarmouche où scintillent des armes courtoises mais envenimées. L'officier, raillé sur sa froideur, demande à la jeune femme pourquoi elle le persécute de ses taquineries : « Cela m'amuse, répond-elle. — Oui, réplique-t-il; mais, comme je ne puis pas en dire autant... » Elle lui rappelle qu'il a d'abord paru lui faire la cour et qu'il s'est tourné ensuite vers sa nièce : « Or, mon cher monsieur, ce sont de ces choses que les plus honnêtes femmes n'apprécient pas. » Avait-il donc quelque chance de lui plaire ? Il la conjure poliment de ne pas lui donner, à l'heure qu'il est, des regrets inutiles. Elle riposte qu'il en aura bien assez, en effet, sans qu'elle y aide, dans un prochain avenir : uni à une personne dont l'humeur est si différente de la sienne, il souffrira tous les ennuis que pourrait lui souhaiter « une femme offensée, et qui ne serait pas sans malice. — Vous pouvez dire hardiment : sans méchanceté, madame, » fait Robert d'Illiers en s'inclinant. Et elle, avec une révérence : « J'ai voulu vous laisser le plaisir de le dire. » Tout le manège de cette scène est délicieux : faire parler l'âme d'Arsinoé par les lèvres de Célimène, et prêter contre elle à un homme des traits qui ne fussent ni trop lourds ni trop mous, c'était, pour ainsi dire, un tour de finesse où M. Feuillet, presque seul, pouvait réussir ; la spirituelle modération, la délicatesse aiguisée de ce dialogue, ont fait courir par la salle un murmure de jouissance : une oasis digne de Marivaux, comment ne pas la bénir à l'entrée de ce drame qu'on trouvera tout à l'heure, on le pressent quelque peu, ravagé par la passion ?

Avec les dames patronnesses, le secrétaire et le président de l'œuvre, Mme de Tryas reparaît ; et, derrière elle, un nouvel affilié, M. de Chamillac. C'est un homme encore jeune, mais de cheveux gris, avec l'aplomb et l'aisance d'un personnage qui a vécu et n'est pas dupe des conventions sociales ; s'il est élégant de manières et d'esprit, c'est pour sauvegarder mieux, semble-t-il, l'indépendance de son jugement ; il se couvre et il attaque, au besoin, de sa parole agile et pointue, comme un bretteur de son épée. Sans humilité ni onction apostolique, il a choisi pour *sport* favori la recherche et le relèvement des coupables ; il affirme en souriant qu'il se plaît, à peu près sans rivaux, dans cette « spécialité » peu séduisante ; il a pris pour devise, cet

homme de club, la parole divine : « Il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour vingt justes qui persévèrent. » Voilà précisément une parole qui a toujours paru à Mme de La Bartherie peu encourageante pour les justes. Aussi l'a-t-elle négligée pour s'occuper avec ses amies, sous la présidence de son époux, des « pauvres honnêtes ; » Chamillac ne demande pas mieux que de secourir ceux-là par surcroît, à ses momens perdus. La séance est ouverte : le secrétaire lit le procès-verbal de la réunion précédente ; une causerie toute frivole, étrangère aux questions de charité, couvre plaisamment sa voix ; le procès-verbal est adopté. Puis le président, un Tartufe (« Dévot?.. demandait tout à l'heure Sophie Ledieu à Hugonnet. — Pense pas, repondait le peintre : tu sais, y en a de laïques... »), ce Tartufe qui a l'éloquence de Prudhomme, La Bartherie, cite à comparaître devant lui et devant ces dames en toilette de bal quelques pauvres gens, un maraîcher, une blanchisseuse, un ouvrier des ports, épiés et convaincus d'avoir démenti par de prétendues fautes cette bonne renommée qui leur a valu la faveur de la société. L'ouvrier, harcelé de questions, s'emporte et manque de respect au président ; il serait rayé de la bienheureuse liste et précipité dans les ténèbres extérieures, si Chamillac, dont la bienfaisance a sa police secrète, ne murmurait quelques mots à l'oreille de l'austère La Bartherie, dont il connaît les peccadilles. Que celui de nous qui est sans péché jette la pierre au coupable : ce ne peut-être La Bartherie ; serait-ce Chamillac ? Il sauve, au contraire, le malheureux qu'on allait lapider. Ainsi se termine cette scène franchement satirique, où s'expose en action la philosophie de l'ouvrage, où se déclare en badinant le caractère du héros, et qui donne au spectateur, en soulevant le rire, un dernier répit. Tout de suite après, le drame éclate.

Au moment où le comité se disperse, Maurice de La Bartherie, le frère de Jeanne, apparaît, pâle, éperdu, et demande un entretien à Chamillac. Il vient d'apprendre que celui-ci, d'accord avec un autre membre de leur club, l'a mis en demeure de payer une dette de jeu, 70,000 francs qu'il a perdus dans certaines circonstances aggravantes ; faute de quoi, demain, à midi, il sera affiché, c'est-à-dire bientôt chassé du club, et aussitôt de l'armée. Il sollicite un délai ; Chamillac, avec une sévérité dont la raideur même et la dignité nous font supposer qu'il a ses raisons, refuse tout arrangement et se retire. Alors, surpris par sa sœur, Maurice lui avoue sa détresse. Recourir à son père ? Il n'ose. Accepter que Jeanne paie sa dette? Mais la fortune de la jeune femme est déjà inscrite dans son contrat de mariage, et, sans l'approbation de son fiancé, elle ne peut rien en distraire : or son fiancé est ce rébarbatif cousin qui, de sa vie, ne pardonnerait pas cette faute à Maurice. Accepter, au moins, ce collier qu'elle détache de son cou? Non,

non, il ne veut pas dépouiller sa sœur. Il relève la tête; il ne tirera de secours que de son courage et, ajoute-t-il, — voyant Mme de Tryas agitée de pressentimens sinistres, — de ses amis. Il promet qu'il ne tentera rien contre lui-même avant d'avoir embrassé son père, et il s'enfuit. Mais que vaut un pareil serment? Mme de Tryas jette une sortie de bal sur ses épaules : « On dira ce qu'on voudra ;.. je ne veux pas que mon frère se tue! »

Au troisième acte, nous précédons la noble et imprudente jeune femme chez le créancier de son frère. Hugonnet vient faire confidence à Chamillac de la jalousie et des craintes de Sophie; Chamillac l'écoute gravement et murmure par deux fois, avec un air pensif, d'une voix sourde : « C'est drôle... » Aussi bien, Chamillac, à la maison, n'est plus armé, comme dans le monde, de brillante ironie; sérieux et même sombre, il laisse deviner en lui quelque vieil homme qui ne dira pas volontiers tout son secret. Il en révèle pourtant une part à son ami : l'instinct de Sophie ne s'est pas éveillé à tort; il s'est seulement égaré. Chamillac tiendra parole à sa prosélyte, il l'épousera : car, s'il aime une autre femme, c'est la seule, justement, qu'il lui soit défendu d'espérer. Cet inaccessible objet, ce n'est pas Mme de La Bartherie : à quoi bon en dire davantage? Hugonnet, comprend-il seulement la douleur secrète de Chamillac? Cela lui est-il jamais arrivé, à lui, d'apercevoir une femme qui ferait son bonheur et d'en être séparé par un abîme? A cette question il répond simplement : « Et pourquoi cela ne me serait-il jamais arrivé, à moi? »

Mais Sophie Ledieu vient elle-même, et Hugonnet la laisse avec Chamillac. Elle déclare que, depuis quatre années, aussi bien que les habitudes d'une honnête femme, elle en a pris les sentimens; elle repoussera la main de Chamillac si elle n'est pas assurée de son cœur, et elle lui rend sa parole; il refuse de la reprendre, jurant qu'il n'a ni liaison ni intrigue. Intéressée à le croire, elle se jette dans ses bras. A ce moment, une personne voilée paraît; la fille d'opéra se retrouve pour invectiver la femme du monde qu'elle soupçonne sous ce voile : « Moi, du moins, madame, je ne me cachais pas! — Je ne me cache pas non plus, dit Mme de Tryas en découvrant son visage. — Vous, madame! c'est vous! » balbutie la danseuse, confuse et illuminée comme devant l'apparition d'une Notre-Dame de Luchon. « Ne me dites pas pourquoi vous êtes ici; ce ne peut être que pour une raison bonne et honnête; j'en respecte le mystère et je me retire. »

Demeuré seul en face de Mme de Tryas, qui tremble, Chamillac tremble presque autant qu'elle. D'une voix émue et d'un geste qui ose à peine être protecteur, il l'invite à s'asseoir; il lui épargne la moitié de sa supplique. Avec une conviction étrange, un zèle de damné qui se serait échappé de l'enfer pour en détourner les vivans, il lui parle des dan-

gers où la passion du jeu entraînait son frère ; il a voulu donner une leçon au jeune homme ; il lui laisse passer une nuit terrible, entre le déshonneur et le suicide ; mais il a déjà payé, au nom de Maurice, l'autre créancier, et, pour sa part de gain, il l'en tient quitte ou lui donnera tous les délais nécessaires. « Et la dette de reconnaissance, soupire avec ravissement Mme de Tryas, comment la paierons-nous jamais ? — Un peu d'amitié suffira, » répond Chamillac, qui paraît faire un héroïque effort pour contenir ses sentimens.

Un bruit de voix dans l'antichambre ; la porte est brusquement ouverte : c'est le commandant d'Illiers, averti par Mme de La Bartherie, qui force la consigne. D'un ton provocant, il explique sa visite : il a vu la voiture de sa fiancée devant l'hôtel. « C'est à madame et non à moi que doivent s'adresser vos excuses, » prononce Chamillac ; il salue profondément Mme de Tryas, incline à peine la tête devant Robert, et va dans la pièce voisine attendre la fin de leur explication. Droite et résolue, Jeanne garde le secret de son frère et refuse de se justifier ; avec une fierté, une délicatesse parfaite, elle donne les raisons de son refus : « Si tout ce qui est obscur vous est suspect, si tout ce qui est suspect est criminel, où sera la paix de notre vie commune ? où sera la dignité ? où sera le bonheur ? » Et elle compare l'obstinée défiance du gentilhomme à la grandeur d'âme de cette pauvre fille qui, tout à l'heure, la trouvant chez l'homme qu'elle aime, s'est retirée sans une question, sans une plainte : avec une sorte d'autorité religieuse, elle fait honte, par l'exemple de cette humble, aux exigences de ce superbe. Et, comme il persiste, elle rappelle Chamillac : « Monsieur veut savoir pourquoi je suis venue ici. Je dédaigne de le lui dire ; d'ailleurs, il ne me croirait pas ; je vous permets, je vous prie, je vous ordonne de le lui apprendre. Adieu ! » Restés en présence, les deux hommes se toisent : « J'attends, monsieur, fait le commandant. — Vous n'attendez rien ; en obéissant aux ordres de madame, j'aurais l'air d'obéir aux vôtres. » En face d'un rival menaçant, Chamillac se paie de ce sophisme ; sans doute aussi, après que Mme de Tryas a renoncé, presque malgré elle, à défendre son secret, il croit devoir prolonger la défense. Et, comme Robert d'Illiers s'écrie : « Prenez garde, monsieur ; aux sentimens dont vous semblez animé contre le fiancé de Mme de Tryas, prenez garde de laisser deviner ceux que vous nourrissez pour elle ! — Ah ! ce secret-là, répond Chamillac, c'est le mien, et je puis vous le dire. — Eh bien ?.. — Eh bien !.. » fait-il en se rapprochant de Robert, les yeux dans les yeux, d'une voix basse où vibre et gronde toute la force d'un homme qui soulage son cœur : « ... Je l'adore ! »

Rarement ai-je senti un coup de théâtre qui me surprît plus fort et qui ébranlât davantage les âmes autour de moi. L'émotion est à peine

calmée quand le quatrième acte commence. Le général de La Bartherie est de retour ; c'est lui que le commandant d'Illiers, en uniforme, vient prier de reprendre sa parole. « La raison de cette démarche, monsieur ? Je vous somme de me la dire. — Mme votre fille, avec plus de convenance que moi, pourra vous la faire connaître. » Interrogée à son tour, Jeanne expose le différend qui s'est élevé entre elle et M. d'Illiers ; pas plus à son père qu'à son fiancé, elle ne veut dire pourquoi elle se trouvait, à cette heure avancée de la nuit, chez M. de Chamillac. Ce Chamillac, le général le connaît pour l'avoir eu sous ses ordres, il y a une quinzaine d'années, en Afrique : un cerveau brûlé, en ce temps-là : il l'a perdu de vue depuis ; mais il n'admet pas que sa fille lui ait fait une pareille visite sans fournir, à présent du moins, quelque forte excuse. Il la presse de questions indignées, quand Maurice intervient, comprend la situation et déclare sa faute. C'est lui alors que le général accable de reproches, à la façon d'un Romain de Corneille qui gourmanderait la lâcheté de son fils : le fils d'un tel père doit-il risquer comme enjeu l'honneur de la famille ? Un officier français, d'ailleurs, ne doit-il pas se rappeler aujourd'hui qu'il y a des divertissemens interdits aux personnes en deuil ? « Ah ! s'écrie le jeune homme, on demande des volontaires là-bas ;.. laissez-moi y courir ! » Et l'éloquence paternelle s'achève en bonhomie : une petite tape sur la joue, et le général mène le sous-lieutenant chez le ministre pour lui obtenir cette faveur d'aller au Tonkin ou au Sénégal. Entre temps, le commandant, lui aussi, qui a péché par défiance, a demandé sa grâce ; mais Mme de Tryas lui a répondu : « Vous avez été cause, monsieur, que, pour la première fois de sa vie, mon père a douté de moi ; je ne l'oublierai jamais. » Il a crié : « Adieu ! » et s'est enfui ; Maurice le retrouvera peut-être sur le paquebot.

Mlle Ledieu fait demander si Mme de Tryas veut la recevoir : Oui, certes. La pauvre fille s'excuse des indélicatesses de langage qu'elle pourrait commettre en traitant une étrange matière. Elle pense que Chamillac, s'il l'a jamais aimée d'amour, ne l'aime plus que d'amitié ; elle croit qu'il aime une autre femme ; est-il payé de retour ? Voilà ce dont elle s'enquiert, en toute ingénuité, en toute noblesse de cœur. Mme de Tryas se défend d'avouer à Sophie, ou plutôt de s'avouer à elle-même ses sentimens. Elle les laisse éclater pourtant avec ses larmes, lorsqu'elle apprend que Chamillac et Robert se sont battus ce matin, et que cet homme, dont la magnanimité virile a touché son âme, a été grièvement blessé pour elle. Le général revient ; il se croise sur le seuil avec Sophie, que sa fille lui présente comme la fiancée de M. de Chamillac. « Que faisait ici cette personne ? — Elle pleurait avec moi, mon père. — Aimerais-tu cet homme ? — J'ai pour lui une profonde estime. — C'est que tu es une petite don Quichotte, toi aussi, et qu'il

pourrait bien avoir intéressé ton imagination. Or, sache-le bien, un obstacle infranchissable vous sépare. — Lequel? — S'il meurt, inutile que je te le dise; s'il vit, c'est lui-même qui te le dira. »

L'anxiété du public est presque douloureuse : il est temps que le mot de l'énigme vienne détendre les esprits. Le rideau se lève sur le cinquième acte; voici Chamillac, après trois mois de souffrances, guéri de sa blessure, qui reçoit une amusante et touchante visite : une visite de noces, oui vraiment. Sophie Ledieu, pour mieux rendre à Chamillac sa liberté, a engagé la sienne : s'étant aperçue que l'ami Hugonnet l'aimait « comme une bête, » elle l'a épousé. Ils se sont mariés aujourd'hui à la mairie et à l'église; elle vient elle-même, avec Hugonnet, faire part de cette nouvelle à Chamillac, en souriant et cachant ses larmes. — Allez en paix, Sophie Ledieu, bonne et saine petite âme! Il vous est beaucoup pardonné parce que vous avez beaucoup aimé; vous êtes aimée, à votre tour, par un honnête homme qui vous estime; et ce pis-aller, nous en avons l'espérance, ne vous sera pas sans douceur.

Le général!.. C'est la statue du commandeur, en redingote boutonnée. Il va emmener sa fille pour un long voyage; il ne veut pas qu'elle emporte de soupçons contre sa justice, ni d'illusions ni de regrets. Il veut que Chamillac en personne lui révèle quel abîme était creusé entre eux; il exige ce service comme le paiement d'une dette sacrée. Chamillac est secoué d'un spasme; il se débat, par instinct, à la façon d'un condamné sur l'échafaud; pourtant il se soumet. « Quand, mon général? — Tout de suite. » Mme de Tryas est appelée. Encore un mouvement convulsif de révolte, encore une prière : et puis Chamillac commence sa confession. Oh! le dur chemin de croix qu'il monte, meurtrissant et souillant son âme, sous les yeux de la femme qu'il adore! Au milieu, il tombe sur les genoux et demande grâce; le général, d'un geste impérieux, le chasse plus avant; il poursuit sa route, le misérable, et gravit tout son calvaire. Oui, naguère, en Afrique, alors qu'il était petit officier dans le régiment du colonel de La Bartherie, Chamillac a joué, il a perdu; acculé par ses créanciers, pris de délire, il a trouvé une lettre chargée sur la table du colonel, il a volé. Surpris par M. de La Bartherie, qui seul a connu son crime, sommé de se faire justice lui-même, il a demandé la mort d'un soldat; par la grâce du colonel, il a pu la chercher le lendemain dans un combat contre les Arabes, et ce n'est pas de sa faute s'il n'y a trouvé que vingt blessures. Guéri, un an après, il s'est représenté devant son juge : « Voulez-vous que je recommence? » Mais, dans l'intervalle, il avait hérité d'une grosse fortune : « Tu as mieux à faire maintenant, lui a-t-il été répondu; vis pour le bien de tes semblables. » Il a, de son mieux, accompli cette mission, en gardant à M. de La Bar-

therie une reconnaissance qu'il lui prouve aujourd'hui, hélas! bien chèrement.

Après ce récit, composé à merveille et dit à miracle, — de sorte que, malgré sa longueur extraordinaire et son caractère pénible, on n'en voudrait rien retrancher, — le pénitent s'incline, les bras ballans, les yeux inertes; il semble qu'après cette agonie, sa pensée soit morte. « Relevez la tête, monsieur, dit simplement Mme de Tryas et prenez ma main. » Il la considère avec égarement, il se tourne vers le général; mais celui-ci, d'une voix forte : « L'expiation est complète; mon fils, embrasse ta femme! »

Les applaudissemens éclatent. Les acteurs en doivent-ils prendre leur part? Oui, sans doute, Mlle Bartet, dans le personnage de Mme de Tryas, est exquise, avec plus d'onction peut-être et plus de grâce que jamais. M. Coquelin a trouvé dans Chamillac le meilleur de ses rôles modernes, au moins de ses rôles sérieux, avec celui du duc de Septmonts; et, s'il est excellent ici comme dans *l'Étrangère*, il l'est peut-être d'une façon encore plus surprenante : élégance et gravité de maintien, sobriété de diction et de mimique, virilité d'accent, sincérité de passion, il a tout cela et ce je ne sais quoi d'original qui fait d'un personnage une personne. Mlle Tholer, MM. Febvre, Laroche, de Féraudy et Coquelin cadet, sous les noms de Mme de La Bartherie, du général, du commandant, du peintre et du député, ont rempli notre attente; Mme Jeanne Samary, pour bien représenter Sophie Ledieu, ne manque de rien que de sagesse dans le choix de ses toilettes, d'un peu de distinction naturelle et de conviction; M. Henri Samary, son frère, pour figurer au naturel le jouvenceau Maurice, a l'inexpérience de son âge : faut-il regretter durement qu'il n'y joigne pas un peu d'art?

Mais, quel que soit le mérite des interprètes, le public se réjouit de cette pièce comme d'une intéressante occasion d'honorer l'auteur, et c'est justice. Comment ne pas reconnaître ici la délicatesse des caractères, la convenance des mœurs, la hardiesse de la composition, l'énergie nerveuse de l'allure? Surtout il convient de saluer, pour la hauteur de sa morale et pour les bonnes manières de son style, le poète dramatique et romanesque, le rare écrivain qui, depuis *Rédemption* et *la Crise* jusqu'à *Chamillac*, a gardé ce double privilège, précieux en tout temps et presque prodigieux en celui-ci, de se montrer évangélique et galant homme.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

11 avril.

On parle souvent de progrès et on se sert de ce mot à tout propos, en l'appliquant aux plus vaines chimères, aux plus stériles fantaisies, aux aventureuses expériences des réformateurs qui ne réforment rien. Il y aurait un progrès bien simple, bien utile, plus que jamais enviable, ce serait, suivant l'expression de M. Guizot, de rentrer dans l'ordre, puisque depuis longtemps on en est sorti. Et qu'on n'attache pas à ce mot un sens vulgaire et maussade de réaction : les réactions ne servent à rien, elles ne sont qu'une autre forme du désordre. Rentrer dans l'ordre, en politique, c'est mettre le bon sens dans la conduite, une droiture active et vigilante dans l'administration, l'économie dans les finances, l'équité dans les lois : c'est pour les pouvoirs publics se respecter mutuellement, rester chacun dans ses attributions et dans son rôle, les parlemens dans leur droit de contrôle, les gouvernemens dans leur droit et dans leur responsabilité de direction ; c'est cesser ce jeu cruel qui consiste à parler de prospérité en multipliant les gaspillages et les emprunts, à prétendre servir l'industrie avec les agitations ou avec des complaisances pour toutes les agitations, à décorer du nom de libéralisme les guerres aux croyances. L'ordre, enfin, c'est le respect de tous les droits, de toutes les garanties et surtout de la vérité. Quand on se décidera à rentrer dans cet ordre, ce sera le progrès, le plus utile des progrès pour le moment. Jusque-là on ne réussira qu'à s'agiter, à aggraver les difficultés que la passion imprévoyante des partis a préparées, devant laquelle les gouvernemens affaiblis, toujours menacés, s'arrêtent impuissans.

La vérité est qu'on sent bien quelquefois ces difficultés, qui sont certainement nombreuses, qui renaissent tous les jours dans les affaires financières et industrielles comme dans les affaires morales de la France, mais qu'on recule devant l'aveu des fautes qui les ont créées et accumulées depuis quelques années. On sent le mal, on ne veut pas en avouer la cause; on ne veut pas convenir qu'on s'est trompé, pour n'avoir pas à reconnaître que le mieux serait sans doute de changer de politique. Avant tout on tient à sauver l'intérêt de parti, dût-on employer tous les artifices, — et voilà ce qui arrive ! Au moment des élections, lorsqu'on est intéressé à abuser l'opinion, à prolonger au moins les illusions du pays, les protestations officielles sont répandues à profusion jusque dans le moindre village contre ceux qui osent parler des embarras financiers, des déficits, de la nécessité de nouveaux emprunts et de taxes nouvelles. Ce n'est là qu'une invention monarchiste et cléricale, imaginée pour discréditer la république et les républicains ! Il y a trois mois à peine, un nouveau ministère se forme, et plus que jamais il déclare qu'il n'y aura ni emprunts ni impôts : c'est toujours pour répondre aux réactionnaires ! Puis arrive cependant un jour, il y a moins d'un mois de cela, où M. le ministre des finances est obligé de proposer, avec son budget, un emprunt de quinze cents millions pour dégager la dette flottante, une augmentation d'impôt pour combler les déficits et pour suffire aux dépenses nouvelles. On feint alors la surprise. La commission du budget se débat, ajourne ou scinde les projets ministériels, réduit l'emprunt à neuf cents millions, — et M. le président du conseil, qui est un esprit plein de ressources, survient fort à propos pour tout arranger avec la commission en lui laissant entrevoir une fois de plus le fantôme monarchiste ! M. le président du conseil est homme à tout expliquer et à tout concilier en démontrant merveilleusement que la déclaration du mois de janvier ne dit pas ce qu'on lui fait dire, que l'emprunt proposé n'est pas un emprunt, que tout est pour le mieux dans la plus prospère des situations, et que les républicains après tout, peuvent se rassurer. C'est entendu ! Ouvrir le grand livre pour les quinze cents millions réclamés par le gouvernement ou pour les neuf cents millions qui ont été accordés en définitive, ce n'est pas emprunter, au dire de M. le président du conseil. Demander des ressources au crédit et des impôts nouveaux, c'est un signe de prospérité, — c'est surtout le signe d'une administration prévoyante. Et voilà comment, pour dissimuler des fautes, on est obligé de se contredire sans cesse, comment aussi, pour pallier des contradictions, on est réduit à recourir aux plus bizarres subtilités !

Qu'un emprunt fût nécessaire dans une situation financière devenue difficile, en dépit de toutes les déclarations, soit; ce n'est pas là ce

qu'il y a d'extraordinaire. Si on ne peut pas faire autrement, il faut bien s'y soumettre, et ce qu'il y aurait de mieux, en ce cas, ce serait de procéder simplement, en tâchant du moins de profiter des expériences malheureuses auxquelles on s'est livré; mais ce qu'il y a d'étrange, c'est de tout déguiser, d'aller chercher mille atténuations, mille explications de fantaisie, et rien, certes, sous ce rapport, n'est plus curieux que cette discussion récente qui a fini par le vote de l'emprunt nouveau, réduit à neuf cents millions. Qui le croirait? on explique tout par le passé, par les régimes déchus, et les fautes qu'on commet à leur exemple, et l'exclusion des conservateurs de la commission du budget, et les découverts qui pèsent sur le trésor. Un des grands financiers républicains, M. Jules Roche, a cru devoir recommencer cette histoire, qui n'est ni nouvelle ni sérieuse. — Et quand les monarchies, qui se sont succédé au courant du siècle, auraient commis des fautes, est-ce une raison pour les imiter et les aggraver? Quand elles auraient laissé des découverts, est-ce une raison pour y ajouter sans cesse aujourd'hui, pour les augmenter démesurément? A chacun sa responsabilité. Ces régimes anciens ont eu sans doute leurs dépenses; ils ont pu avoir leurs erreurs, ils ont eu aussi leurs grandeurs qu'on n'imite pas. La dernière assemblée nationale elle-même, qu'on met si souvent en cause quand il s'agit de l'accuser, cette assemblée a eu à liquider les désastres de la dernière guerre et elle les a liquidés victorieusement; elle a laissé une situation financière libre et forte. La responsabilité des républicains commence au moment où ils ont pris le pouvoir, et, à dater de ce jour, s'ouvre ce règne qui leur appartient, où en peu de temps les dépenses ordinaires ont augmenté de 600 à 700 millions, où les découverts ont atteint un chiffre supérieur à celui des découverts de tous les autres gouvernemens pendant un demi-siècle, où la dette s'est accrue en pleine paix de plusieurs milliards, où les déficits s'échelonnent d'année en année. Est-ce que la restauration et la monarchie de juillet sont pour rien dans les dettes et les déficits infligés au pays depuis six ou sept ans?

Eh bien! soit, dit-on, on a emprunté, on a dépensé beaucoup en peu de temps; mais de quels biens n'a-t-on pas comblé le pays? On lui a donné des chemins de fer, des canaux, des écoles. Assurément il faut bien que tout cet argent ait été dépensé d'une certaine manière, et personne ne suppose que les ministres des finances ou les membres de la commission du budget en aient fait leur profit; mais ce qu'on reproche, ce qu'on a le droit de reprocher aux financiers républicains, c'est d'avoir tout épuisé dans un intérêt de parti, d'avoir engagé à outrance les ressources du pays, et, en dépensant beaucoup, d'avoir dépensé sans choix, sans ordre, sans discernement. Le résultat est cette situation où M. le ministre des finances en est venu à juger nécessaire de s'arrêter, de pro-

poser une sorte de liquidation. Est-ce du moins une liquidation réelle et sérieuse, qui serait encore un acte de sagesse? Évidemment il n'en est rien dans la pensée de la commission du budget et des républicains de la chambre. On commence d'abord par nier la nécessité de la liquidation pour finir par accorder à M. le ministre des finances une partie de ce qu'il demande. Il est bien clair que ce n'est là qu'un médiocre expédient, qu'avant peu on se retrouvera dans les mêmes embarras, sous le poids des mêmes nécessités. Ce sera à recommencer, et l'erreur du gouvernement est de se prêter à cette perpétuelle équivoque. Malheureusement le ministère ne fait ici que ce qu'il fait en tout, cédant à ses alliés de l'extrême gauche pour avoir une paix qu'on lui mesure, une vie toujours disputée, toujours menacée. Il traite les finances comme il traite les affaires industrielles et religieuses, ou il ménage les passions radicales, par esprit de transaction, à ce qu'il croit, — en réalité par une faiblesse qui compromet tous les intérêts sans relever son autorité.

La politique du gouvernement, elle est tout entière dans la différence de sa conduite à cette heure même, en face de deux incidens pénibles, les grèves de l'Aveyron et cette triste échauffourée qui vient d'ensanglanter un village de l'Isère pour une cause religieuse.

D'un côté, on a Decazeville, où depuis plus de quarante jours se prolonge une grève mortelle pour l'industrie, périlleuse pour la paix publique. Ce que veulent réellement les ouvriers mineurs, ce n'est plus même la question depuis longtemps. La question est tout entière dans ce fait que les mineurs ne sont plus eux-mêmes maîtres de leurs résolutions. Les vrais chefs de la grève, ce sont les agitateurs venus de Paris, jusqu'à des membres du parlement qui se sont échappés du Palais-Bourbon pour aller se faire les commis voyageurs de la révolution sociale, comme ils l'avouent. La grève a commencé par le meurtre d'un ingénieur, accompli sous les yeux des autorités administratives et municipales inactives; elle a continué sous les yeux du parlement et du gouvernement, qui ont laissé à peu près tout faire, tout dire, et il n'a pas tenu à M. le ministre de la guerre lui-même que les soldats envoyés pour le maintien de l'ordre ne se crussent autorisés à partager leurs vivres avec les grévistes; mais on n'en est plus là, dira-t-on! Le gouvernement a pris une grande résolution; il a fait arrêter quelques-uns des agitateurs qui vont être jugés, et M. le garde des sceaux a traité assez dédaigneusement un obscur député, M. Basly, qui a été considéré comme un trop petit personnage pour être arrêté. M. le ministre des travaux publics a maintenu les principes tutélaires de l'industrie des mines et a défendu ses ingénieurs. La chambre, à la suite d'une interpellation récente, a voté un ordre du jour qui laisse toute liberté au gouvernement et elle a même refusé un nouveau congé à M. Basly pour ses pro-

menades à Decazeville. — Oui, mais avant, il y avait eu d'autres ordres du jour passablement équivoques. Pendant six semaines on n'a rien fait; on s'est exposé à encourager par une attitude énigmatique une crise sans issue, et on a laissé à des agitateurs la liberté de conspirer la ruine d'une grande industrie, de préparer la misère de toute une contrée, de toute une population ouvrière. On a certes poussé jusqu'à la dernière limite la longanimité pour une agitation dont les chefs s'avouent eux-mêmes socialistes.

Voici, d'un autre côté, cet incident de l'Isère qui vient d'avoir son retentissement au Palais-Bourbon et dont il faudrait ne parler qu'avec modération, précisément parce qu'il est un des signes les plus graves de la situation morale faite à la France par une politique mal inspirée. C'est un véritable drame qui se passe dans un coin reculé du Dauphiné. Une manufacture, dont les propriétaires sont Lyonnais, possède une chapelle où, depuis plus de quarante ans, sans difficulté, sans contestation, se fait le service religieux pour toute une population ouvrière. Un jour, le préfet du département s'avise de frapper d'interdit cette chapelle ou, du moins, de contraindre le propriétaire à demander une autorisation nouvelle, et comme l'affaire souffre quelque lenteur, un commissaire de police est envoyé : la porte lui est résolument fermée par le directeur! Après le commissaire de police, c'est le sous-préfet de l'arrondissement qui arrive avec un attirail de guerre, avec deux ou trois brigades de gendarmerie, pour une expédition qui n'est, après tout, rien de moins qu'une violation de domicile : la porte lui est encore fermée par le directeur, entouré de toute une population frémissante! Il n'en faut pas plus pour qu'un conflit éclate, pour que le sang coule. A quelques coups de feu tirés probablement en l'air par le directeur, les gendarmes, qui n'ont pas dû agir sans ordres, ripostent en faisant usage de leurs armes, au risque d'atteindre une population effarée ou déjà en fuite, — et le résultat est une femme tuée, plusieurs autres femmes blessées, le directeur lui-même frappé peut-être à mort. C'est là le fait brutal. On peut dire sans doute que le malheureux directeur, avec plus de sang-froid, aurait pu se contenter de protester, de faire constater une violation flagrante de domicile par effraction; mais les agens du gouvernement auraient pu, eux aussi, se borner à constater une contravention qu'ils auraient déférée à la justice. Où était la nécessité d'entrer en campagne contre des femmes, de s'exposer à verser le sang pour fermer une chapelle consacrée au culte depuis quarante-trois ans? Voilà la différence : à Decazeville, on retient dans leurs casernes des gendarmes dont la présence seule eût sans doute suffi pour sauver un malheureux ingénieur; dans l'Isère, on ne craint pas d'aller à main armée mettre les scellés sur une chapelle! Et remarquez bien qu'il n'a tenu peut-être qu'à peu de chose que des incidens semblables se soient produits depuis quelque temps sur d'au-

tres points de la France où l'on a employé la force, tantôt pour imposer un instituteur, tantôt pour chasser des sœurs défendues par la population!

C'est la triste conséquence d'une politique où les violences s'enchaînent, qui n'est certes pas faite pour rendre au pays la paix morale à laquelle il aspire. Nous admettons tant qu'on voudra que le gouvernement se serait bien passé d'un incident comme celui de Châteauvilain, et que M. le ministre des cultes, comme il l'a laissé entendre, n'avait pas prévu les conséquences des instructions qu'il donnait pour fermer une chapelle; mais en s'engageant dans la voie où il est entré, le gouvernement ne pouvait ignorer qu'il froissait des sentimens vivaces qu'on ne blesse jamais sans péril, et en allant plus avant, il s'exposerait sûrement à plus d'une cruelle surprise, comme celle qui vient d'émouvoir le pays, qui a été hier encore l'objet d'une discussion passionnée au Palais-Bourbon.

Il n'y a que quelques jours, M. l'archevêque de Paris adressait à M. le président de la république une lettre où, avec autant de modération que de fermeté, il signalait la situation pénible faite à l'église, aux croyances religieuses, les atteintes incessantes portées au concordat lui-même. Que peut-on répondre à cet exposé simple, précis, saisissant de tout ce qui s'est fait depuis quelques années? Est-ce qu'il n'est pas malheureusement vrai que les partis qui ont la prétention de faire marcher la France n'ont qu'une pensée, ou, si l'on veut, une passion unique, obstinée dans les affaires religieuses? On craint d'aller jusqu'à la dénonciation du concordat qui depuis quatre-vingt-cinq ans a maintenu la paix en France; on sent vaguement le danger de cette épreuve de la séparation de l'église et de l'état; mais on poursuit par tous les moyens, sous toutes les formes, la guerre aux cultes, à la foi religieuse, tantôt par les lois d'enseignement, tantôt par les diminutions ou les suppressions des traitemens des évêques, des chanoines, des vicaires, un jour par la suspension de l'indemnité de pauvres desservans, un autre jour par la menace de soumettre le clergé au service militaire. M. le cardinal Guibert ne dit rien de plus. Son langage n'a rien d'offensant, rien d'irritant; il signale avec tristesse le danger où court le gouvernement par une politique qui livre aux passions radicales la paix religieuse, comme elle leur livre l'ordre administratif, financier. Avec un peu de clairvoyance, le gouvernement pourrait s'apercevoir que le moment est venu pour lui de réaliser ce grand progrès de rentrer dans l'ordre vrai par le respect de toutes les garanties, et M. le président du conseil est mieux placé que tous ses collègues pour comprendre que ce n'est pas avec une politique énervée par les solidarités révolutionnaires qu'il peut maintenir le crédit de la France dans le monde.

Où en sont aujourd'hui tous ces incidens qui, depuis quelques se-

maines, ont occupé, ému l'Europe, en montrant, une fois de plus, combien la paix, la paix diplomatique ou sociale, est toujours précaire? Qu'en est-il de l'éternel imbroglio oriental et de ces scènes révolutionnaires qui ont récemment agité la Belgique? Rien n'est évidemment fini en Orient et on ne voit pas même encore comment tout finira. Les représentans de l'Europe, il est vrai, se sont réunis à Constantinople; ils ont délibéré, ils ont sanctionné ce qu'on est convenu d'appeler l'arrangement turco-bulgare avec les modifications désirées par la Russie, et ils se sont empressés de transmettre le résultat de leur délibération au prince Alexandre de Bulgarie en même temps qu'à Athènes, en invitant, une fois de plus, le gouvernement grec à la paix. Rien de mieux. L'Europe a notifié ses intentions, sa volonté; seulement le prince Alexandre ne semble pas disposé à se soumettre sans protestations, sans se réserver le droit de ne faire, lui aussi, que sa volonté, et à Athènes la notification européenne tombe au milieu des passions guerrières qui éclatent dans le parlement grec réuni depuis peu. De telle façon que cette terrible affaire est loin d'être finie, et en se prolongeant elle risque toujours de s'aggraver, d'entraîner l'Europe dans d'étranges complications. C'est l'insupportable danger de cette question perpétuellement ouverte en Orient. D'un autre côté, cette malheureuse crise que la Belgique vient de traverser semble, à la vérité, tendre à s'apaiser; elle ne s'apaise que lentement, peut-être en apparence plus qu'en réalité. Elle reste un objet de préoccupation pour tous les politiques qui réfléchissent, et si elle a paru être plus qu'un violent trouble local, c'est qu'on sent bien que cette explosion d'anarchie tient à toute une situation, qu'elle se relie à des mouvemens semblables qui se produisent dans d'autres pays. C'est ce qui fait l'importance de ces événemens belges qui gardent toute leur signification aujourd'hui comme hier.

Le moment, du reste, est un peu partout aux questions graves, et tandis qu'on est à se demander où conduiront ces agitations socialistes, où conduira aussi cette crise orientale qui ne finit pas, l'Angleterre, pour sa part, aborde le plus redoutable des problèmes. Elle n'aborde pas, il est vrai, sans de violentes anxiétés, ce problème irlandais qui lui est imposé : les Anglais, on le sent, ne vont pas d'un cœur léger à la grande aventure, et ce qu'il y a justement de curieux dans cette situation, c'est qu'au milieu des inquiétudes d'une opinion indécise, agitée, le chef du gouvernement, un vieillard chargé d'années, seul garde son audacieuse confiance en proposant à son pays une véritable révolution.

M. Gladstone, en effet, a maintenant dit son secret. Après la longue attente de ces dernières semaines, il s'est levé l'autre jour dans la chambre des communes, au milieu des acclamations de son parti, et,

pendant trois heures, avec une inépuisable vigueur d'éloquence, il a développé son plan de réforme irlandaise. Il n'a rien dit encore des mesures agraires, du système de rachat des propriétés; il n'a touché qu'à la partie de la réforme politique et, dès ce moment, il est bien clair que, si cette réforme n'est pas une révolution par la séparation complète des deux royaumes, elle est le commencement de la séparation et de la révolution. M. Gladstone établit sans doute comme des principes supérieurs que l'unité de l'empire ne doit pas être atteinte, que l'égalité politique de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande doit être maintenue, que les charges de l'empire doivent être équitablement réparties, que le droit des minorités, des propriétaires, des fonctionnaires protestans doit être sauvegardé. Sous ces réserves qui peuvent être un peu platoniques, l'Irlande est réellement à peu près indépendante. Elle est une autre Hongrie ou une autre Norvège, qu'un lien nominal rattache à la couronne. Elle a ou elle aura son vice-roi placé en dehors des vicissitudes ministérielles, chef d'un gouvernement autonome et national. Elle aura un parlement, une chambre des lords, une chambre des communes, dont la composition, pour la première fois, est habilement ménagée. En payant sa part des dépenses de l'empire, elle reste maîtresse de ses contributions, de sa législation, de son administration, de sa police intérieure. Il y a certainement dans dans ce plan, avec une grande hardiesse, des parties ingénieuses. M. Gladstone, en excluant désormais les députés de l'Irlande du parlement d'Angleterre, a peut-être pris le meilleur moyen de gagner beaucoup d'Anglais, souvent impatientés de voir les Irlandais soutenir ou renverser les ministères, fausser par leurs interventions et leurs obstructions le jeu des partis britanniques. Il a pris aussi ses précautions en réservant au gouvernement impérial, pour sa garantie, un droit supérieur sur l'accise et la douane jusqu'à concurrence de la contribution de l'Irlande aux charges de l'empire; mais ce ne sont là que des détails dans un vaste ensemble dont le dernier mot est, en définitive, la révocation de l'union qui existe depuis le commencement du siècle.

Au fond, il n'y a point à s'y tromper, le programme développé par le vieux et grand chef libéral avec autant d'art que d'éloquence a ému et troublé le parlement bien plus qu'il ne l'a convaincu. Il a été reçu sans doute avec enthousiasme par les Irlandais et M. Parnell, qui s'est hâté de promettre son appui au premier ministre de la reine, de saluer en lui le hardi et bienfaisant réformateur de son pays. En dehors des Irlandais, il a déconcerté et irrité l'opinion. Il a provoqué dans la presse, dans le parlement une sorte d'explosion de sentimens amers, et ce ne sont pas les conservateurs qui ont donné le signal de la guerre au plan ministériel; la lutte a été engagée par les libéraux dis-

sidens, radicaux ou modérés, qui se sont séparés de M. Gladstone, ou qui depuis quelque temps déjà ont refusé de le suivre, M. Chamberlain, lord Hartington. M. Chamberlain était impatient d'expliquer sa retraite récente du ministère, et s'il n'est pas allé jusqu'au bout dans ses explications, c'est qu'il a été arrêté par M. Gladstone, qui l'a rappelé à l'ordre en lui refusant le droit de parler du bill agraire qui n'est pas encore présenté; il s'est borné alors à combattre avec vivacité le projet de réforme politique, dans lequel il ne voit qu'un acheminement à une prochaine séparation des deux royaumes. Et lord Hartington, à son tour, a levé le drapeau de l'opposition en pleine chambre des communes. Un peu indolent ou indécis de caractère, habituellement mesuré dans son langage, lord Hartington, l'héritier du duc de Devonshire, n'a point hésité cette fois à s'engager contre son ancien chef. Ce qu'il a surtout reproché, non sans une certaine tristesse, à M. Gladstone, c'est d'avoir donné l'autorité de son nom à un programme qui restera, dans tous les cas, désormais le minimum des revendications irlandaises et qui est fait pour rendre tout gouvernement impossible. Par ses déclarations, par ses appels à l'union de tous les partis pour la défense des lois et de l'unité britannique, lord Hartington a visiblement pris la position de chef d'un ministère éventuel de coalition, et c'est là sans doute un danger pour M. Gladstone.

Assurément lord Hartington exprime les sentimens, les craintes, les répugnances de beaucoup d'Anglais. M. Gladstone semble avoir contre lui une partie de l'opinion, et même dans son ministère, après la retraite de M. Chamberlain, de M. Trevelyan, il est encore menacé d'être abandonné de quelques autres de ses collègues, qui s'effraient de ses hardiesses. On peut avoir raison dans bien des critiques qui ne sont pas ménagées à M. Gladstone. Malgré tout cependant, il est assez difficile de lui répondre lorsqu'il démontre qu'on ne gouverne pas indéfiniment par la force une race obstinée dans ses revendications, que la coercition n'est pas une politique permanente, qu'avec la répression on n'arrive qu'à cet état où l'idée de la loi et de l'ordre n'existe plus, où le sens moral est obscurci. Que faire alors? Si M. Gladstone triomphe avec ses projets, c'est une épreuve redoutable pour l'Angleterre, cela n'est pas douteux: si on revient à la répression, on peut s'attendre à voir renaître avant peu en Irlande les crimes agraires, les conspirations, les agitations qu'on n'a jamais pu vaincre. Singulier exemple de ce que deviennent les vieilles iniquités qu'un grand peuple laisse accumuler dans son histoire et qu'il ne peut plus quelquefois réparer sans péril, même quand il le voudrait!

Tous les pays n'ont pas une question irlandaise. Tous ou presque tous cependant ont leurs problèmes et leurs crises qui naissent de

leur situation. Lorsqu'il y a déjà quelques mois, au-delà des Pyrénées, le roi Alphonse XII était prématurément enlevé par la mort, cette disparition si soudaine, si inattendue, semblait encore une fois remettre en doute la paix intérieure, l'avenir de l'Espagne. La monarchie elle-même se sentait atteinte à l'improviste. Le prince qui venait de s'éteindre était un homme jeune qui avait su régner avec bonne grâce, avec habileté, au milieu des partis et qui, par son âge, pouvait promettre au pays une longue sécurité. A la place de ce règne plein de promesses, c'était une minorité qui s'ouvrait tout à coup; la princesse appelée à exercer la régence était une étrangère, et, par une complication de plus, on ne savait pas même quel était l'héritier de cette couronne castillane, si ce serait la petite princesse des Asturies laissée par Alphonse XII, ou l'enfant que la reine Christine va bientôt mettre au monde. Tout se réunissait pour livrer l'Espagne au péril des incertitudes et des agitations. De tout ce qu'on pouvait craindre, rien n'est arrivé cependant jusqu'ici. La nouvelle régente, la jeune veuve d'Alphonse XII, a su se conduire avec autant de dignité que de tact. Au ministère conservateur qui existait au moment de la mort du roi a succédé, pour l'inauguration de la régence, le ministère de M. Sagasta, qui a été comme un gage offert aux partis libéraux. L'Espagne a eu depuis quelques mois ce qu'on peut appeler la trêve du deuil public, et aujourd'hui encore, c'est en pleine paix, sans aucune apparence de trouble, que viennent de se faire les élections d'où sort le premier parlement du nouveau règne, d'une minorité à peine commencée.

Ces élections espagnoles, qui sont la première manifestation du pays depuis la mort du roi Alphonse, elles se sont passées à peu près comme se passent toutes les élections au-delà des Pyrénées. Le nouveau ministère qui les a préparées se fait, bien entendu, un mérite d'avoir été plus libéral que tous les autres, d'avoir laissé à toutes les opinions une entière liberté. En réalité, il a fait ce que font tous les gouvernemens en Espagne, et, dans leur ensemble, ces élections plus ou moins libres sont ce qu'elles pouvaient être, ce qu'il était facile de prévoir. Le ministère a sa victoire de scrutin ; il a sa majorité, qui se compose, il est vrai, de fractions diverses, qui peut se diviser, mais qui, dans les circonstances sérieuses, marchera sans nul doute sous la direction de son chef, le président du conseil, M. Mateo Sagasta. Les républicains, bien qu'ils n'aient pas pu s'entendre dans la campagne électorale, seront néanmoins plus nombreux qu'ils ne l'étaient dans le dernier parlement; ils ont de vingt-cinq à trente élus de toutes nuances, les uns suivant M. Ruiz Zorrilla, M. Pi y Margall, M. Salmeron dans leur radicalisme anarchique, les autres, amis de M. Castelar et désavouant comme lui les programmes, les procédés révolutionnaires. Une coalition formée par le rapprochement assez bizarre, assez inattendu d'un

ancien ministre conservateur, M. Romero Robledo, qui a rompu avec son parti, et d'un des principaux chefs de la gauche dynastique, le général Lopez Dominguez, cette coalition n'a eu qu'une médiocre fortune; elle a plus de généraux que de soldats. Les conservateurs, qui avouent toujours pour chef M. Canovas del Castillo, qui étaient avec lui au pouvoir il y a quelques mois, ont de soixante à soixante-dix élus. Tout bien compté, le chiffre des oppositions réunies n'égale pas celui de la majorité ministérielle, qui est de près de deux cent cinquante membres, et qui, avec l'alliance des constitutionnels amis du général Martinez Campos, de M. Alonso Martinez, ira à trois cents membres dans la nouvelle chambre espagnole.

Au fond, quelle que soit la distribution des partis et quel que soit même le succès relatif des républicains, c'est le sentiment monarchique qui domine dans le nouveau parlement, comme il règne dans le pays, et c'est en s'inspirant de ce sentiment, de cette direction générale de l'opinion, que le ministère peut le mieux assurer sa marche. La situation de l'Espagne n'est point évidemment sans difficulté. Traverser cette crise des débuts d'une minorité, d'une régence inopinément ouverte, concilier une politique libérale et réformatrice avec la nécessité d'affermir les institutions, de les défendre peut-être contre des agressions toujours possibles, contre le danger d'agitations renaissantes, ce n'est point une œuvre aisée. Le président du conseil, M. Sagasta, qui a des traditions libérales et qui est aussi très résolument dynastique, aura sans doute plus d'une lutte à soutenir contre les partis révolutionnaires, impatiens de profiter des circonstances; il ne trouvera aucune opposition sérieuse parmi les conservateurs, qu'il a remplacés au gouvernement, et dans toutes les mesures intéressant la monarchie il est certain d'avoir l'appui de M. Canovas del Castillo et de ses amis. M. Canovas del Castillo, avant et depuis sa réélection, n'a point caché qu'il était prêt à soutenir le ministère. C'est le sentiment auquel il obéissait, à la mort du roi, en quittant le ministère, en conseillant à la nouvelle régente d'appeler M. Sagasta, avec les libéraux dynastiques, au gouvernement. On lui a reproché cette retraite presque comme une désertion. Il agissait tout simplement en homme d'état prévoyant et désintéressé; il agit de même aujourd'hui, en chef de parti qui n'abdique pas, qui accepterait sûrement encore les responsabilités du pouvoir, mais qui tient à ne pas diviser les forces de la monarchie constitutionnelle espagnole dans des circonstances difficiles.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La commission du budget avait été nommée le 25 mars. Avant la fin du mois, elle décidait qu'il y avait lieu de réaliser un emprunt de 900 millions de francs. Ce chiffre, inférieur de près de 600 millions à celui qu'avait proposé à l'origine le ministre des finances, a empêché la réaction qui se produisait sur nos fonds publics de prendre plus de développement. Il a semblé qu'il avait été vendu bien assez de rentes en prévision d'une opération de moins de 1 milliard, que peut-être même il en avait été trop vendu, et que le découvert était exposé à se voir poursuivi avant l'arrivée sur le marché des rentes à provenir de l'emprunt.

Les cours les plus bas ont donc été cotés en liquidation : 80.30 sur le 3 pour 100, 82.20 sur l'amortissable, et 108.65 sur le 4 1/2. La première semaine d'avril a vu se produire près de 1 franc de hausse sur ces cours. Le 3 pour 100 a touché 81.20 et reste à 81.05; l'amortissable s'est relevé de plus d'une unité à 83.30 ; le 4 1/2 de 0 fr. 95 à 109.60.

Ce mouvement a été déterminé presque exclusivement par des rachats de vendeurs, peu soucieux de rester plus longtemps engagés, alors qu'il ne s'agissait plus de la grande opération de liquidation dont avait parlé M. Sadi-Carnot, mais d'une simple consolidation ramenée aux proportions d'un emprunt de 500 millions. C'est, en effet, à ce chiffre que se réduit aujourd'hui définitivement l'appel à l'épargne publique. Deux jours après avoir voté en principe l'émission de 900 millions, la commission décidait qu'il serait fait deux parts de cette somme, l'une de 400 millions, destinée à l'atténuation des comptes-courans des caisses d'épargne et de la caisse des retraites de la vieillesse, l'autre de 500 millions, affectée au remboursement de bons du trésor et à l'atténuation des découverts budgétaires. Il était également arrêté que les rentes créées pour les caisses d'épargne seraient remises à la Caisse des dépôts et consignations qui les tiendrait à la disposition des déposans, au taux d'émission fixé pour la souscription publique. Les 500 autres millions seront seuls l'objet d'une émission générale. C'est peu pour les préparatifs qui avaient été faits en mars ; aussi la préoccupation de l'emprunt peut-elle encore entraver les mouvemens naturels des cours sur le marché, mais non dé-

terminer une réaction nouvelle. Elle est une cause d'immobilité plutôt que de dépréciation.

Le 8 courant, la chambre a voté, sans modification essentielle, les propositions sur lesquelles la commission et le gouvernemens s'étaient mis d'accord. Le sénat est actuellement saisi du projet de loi. Il est peu probable que sa décision se produise à temps pour que l'emprunt puisse avoir lieu en avril. L'opinion générale est que la date en est dès maintenant fixée au 7 mai. Il faudrait que le vote final eût lieu samedi au plus tard pour que le ministre des finances pût se décider à brusquer l'affaire du 20 au 22 courant. La Bourse ne compte plus sur une solution de ce genre.

Les affaires ont repris un peu d'activité pendant la première semaine, puis sont redevenues presque nulles dans la seconde. La spéculation avait espéré que l'emprunt tant de fois annoncé, puis démenti, et enfin réalisé, serait le point de départ d'un mouvement continu rendant la vie au marché, le signal du réveil de l'esprit d'entreprise. On avait fait, à ce point de vue, un excellent accueil aux projets du chemin de fer métropolitain et de l'exposition universelle, déposés le 3 avril sur le bureau de la chambre par les ministres du commerce et des travaux publics. L'urgence de ces deux projets n'a pas besoin d'être démontrée. Le premier comporte la création d'une société au capital de 50 millions. Il est fâcheux que la chambre n'ait pu, occupée qu'elle était par des interpellations, trouver le temps de statuer sur ces projets avant les vacances prochaines qui vont durer un mois. L'exposition et le métropolitain attendront, et la Bourse aussi. Depuis quelques jours la spéculation semble avoir perdu déjà beaucoup de la confiance que lui avait inspirée la première annonce des projets financiers du gouvernement.

Le rendement des impôts s'est un peu amélioré en mars, en ce sens que les moins-values ont été plus faibles que dans les deux premiers mois de l'année. La diminution par rapport aux évaluations n'est que de 2,275,725 francs. Mais elle atteint encore 4,929,400 francs sur les résultats du mois correspondant de 1885. Pour le premier trimestre il y a une déconvenue totale de 25 millions sur les prévisions budgétaires, et de 20 millions sur les produits du dernier exercice. Si la même proportion devait exister pour les trois autres trimestres, le déficit atteindrait un chiffre formidable. Quelques symptômes favorables permettent d'espérer que le rendement des impôts a passé de janvier à mars sa période la plus mauvaise pour 1886.

La soumission du prince Alexandre et le règlement définitif de la question rouméliote ont soutenu les valeurs orientales, qui, d'abord, avaient manifesté quelques tendances à faiblir. Le Turc s'est relevé de 14 à 14.70, la Banque ottomane, de 516 à 521.

L'Obligation unifiée est revenue à 350 francs environ, cours atteint

en mars et reperdu au moment de la liquidation. De négociations sont en cours en Égypte et en Angleterre pour la conversion des Obligations domaniales et Daïra-Sanieh en un nouveau titre 5 pour 100. Les terres reviendraient au gouvernement égyptien, qui donnerait en échange les revenus de trois provinces. L'Extérieure d'Espagne, à 57 1/4, a regagné son coupon. Le succès du gouvernement aux dernières élections a déterminé des achats de rente en Espagne même. Les cours des fonds russes sont toujours immobiles à leur niveau le plus élevé. Le Hongrois a repris au-dessus de 84 francs. Les Obligations helléniques se sont un peu relevées depuis que l'éventualité d'une guerre turco-hellénique paraît de moins en moins probable. L'Italien a remonté d'une demi-unité, malgré les incertitudes de la situation politique, qui doivent aboutir soit à la démission du cabinet, soit à la dissolution de la chambre.

Les variations de cours sont peu significatives sur les titres des établissemens de crédit. La Banque de France est cependant en hausse d'une cinquantaine de francs, bien que les bénéfices des quinze premières semaines de 1886 soient inférieurs de 3 millions 1/2 à ceux de la même période de 1885. Le Crédit foncier est également en hausse de 20 francs à 1,355. Le Crédit mobilier a reculé de 222 à 200; la Banque d'escompte de 457 à 450.

Le Suez a repris de 22 francs à 2,122; le Panama de 10 francs à 472. La commission des pétitions à la chambre des députés a fait un rapport très favorable sur la demande d'autorisation d'une émission d'obligations à lots. Il reste à connaître les conclusions que M. Rousseau, délégué du gouvernement français, vient de rapporter de son court séjour dans l'isthme.

A la baisse dont les actions de nos grandes compagnies avaient été frappées en mars a succédé une assez vive reprise. L'Ouest a tenu son assemblée le 31 mars, l'Orléans le 30. Le dividende de l'une a été fixé à 37 francs, celui de l'autre à 57.50. Les actionnaires du Lyon sont convoqués pour le 21 avril, ceux de l'Est pour le 29. Il sera proposé aux uns un dividende de 55 francs, et aux autres un dividende de 35.50. Les recettes sont toujours faibles, attestant la persistance de la crise industrielle et commerciale.

Les chemins étrangers ont été vivement atteints, n'étant pas, comme les nôtres, protégés par des conventions spéciales, contre les effets de la diminution des recettes. Les Autrichiens ont perdu 20 francs à 495, les Lombards 6 francs à 253, le Nord de l'Espagne 5 francs à 338, le Saragosse 4 francs à 297.

L'assemblée des actionnaires des Omnibus, tenue le 30 mars, a fixé le dividende à 55 francs. La compagnie des Allumettes donne 70 francs de dividende pour 1885.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-QUATORZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1886.

Livraison du 1er Mars.

Les Origines de la Bible. — Histoire et légende, première partie, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française. 5
Les Dames de Croix-Mort, dernière partie, par M. Georges OHNET. 28
Tirynthe et les Fouilles en pays classique, par M. Émile BURNOUF 76
Les Sociétés secrètes chez les Arabes et la Conquête de l'Afrique du nord, par M. P. d'ESTOURNELLES de CONSTANT. 100
Une Invasion prussienne en Hollande, en 1787, par Pierre de WITT. . . . 129
Un Siècle de musique française. — L'Opéra comique. — II. — D'Herold a Bizet, par M. Camille BELLAIGUE. 165
M. de Bismarck et les Polonais, par M. G. VALBERT 200
Revue littéraire. — A propos du théatre chinois, par M. F. BRUNETIÈRE. 212
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 225
Le Mouvement financier de la quinzaine. 236

Livraison du 15 Mars.

Les Origines de la Bible. — Histoire et légende, dernière partie, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française. 241
Hélène, première partie, par M. André THEURIET. 267
La Bourgeoisie française sous le directoire et le consulat, par M. A. BARDOUX, Sénateur. 307
Le Poète Grillparzer et Beethoven, par M. Henri BLAZE de BURY 337

Études sur l'histoire d'Allemagne. — La Foi et la Morale des Francs, par M. Ernest LAVISSE. 365
Souvenirs diplomatiques. — Les Relations de la France et de la Prusse de 1867 a 1870. — IV. — La Prusse et l'Autriche. — L'Entrevue d'Oos. — Les Puissances et les Complications orientales, par M. G. ROTHAN. . 397
Louis Riel et l'Insurrection canadienne, par M. C. de VARIGNY. 418
Revue musicale. — Le Cinquantenaire des *Huguenots* a l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 448
Revue dramatique. — *1802*, de M. Ernest Renan, a la Comédie-Française, et le Théatre de Victor Hugo, par M. Louis GANDERAX. 457
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 468
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Avril.

Hélène, deuxième partie, par M. André THEURIET. 481
Souvenirs du duc de Broglie. — I. — Les Cent Jours et la Restauration. . 517
Les Origines du réalisme. — L'Art flamand et l'Art italien au XVe siècle, par M. Eugène MÜNTZ. 557
Étude d'histoire religieuse. — Le Développement de l'idée religieuse en Grèce, par M. Victor DURUY, de l'Académie française. 591
Le Socialisme anglo-saxon et son Nouveau Prophète, par M. Louis WUARIN. 625
Le Plaisir et la Douleur au point de vue de la sélection naturelle, par M. Alfred FOUILLÉE 658
Henri Heine et ses Derniers Biographes allemands, par M. G. VALBERT. . . 683
Revue littéraire. — La Jeunesse de Condé, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 696
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Avril.

Hélène, troisième partie, par M. André THEURIET. 721
Souvenirs diplomatiques. — Les Relations de la France et de la Prusse de 1867 a 1870. — L'Italie en 1867. — La Cour de Rome et la Convention du 15 septembre. — Mazzini et Garibaldi, par M. G. ROTHAN. . 762
Les Vicissitudes d'une région française. — La Provence, par M. le marquis G. de SAPORTA. 789
Études politiques et religieuses. — La Séparation de l'Église et de l'État, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU 832
L'Alcool, son role dans les sociétés modernes, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de Médecine. 871
Les Grands Pays d'élevage. — La Production et la Consommation des viandes exotiques, par M. Émile DAIREAUX. 901
Revue dramatique. — Comédie-Française, *Chamillac*, de M. Octave Feuillet, par M. Louis GANDERAX. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.74

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY